LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.

1868

PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. . . . . 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. . . . . 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50



PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXVIII

MAGASIN PITTORESQUE

A CINQUANTE CENTIMES PAR LIVRAISON MENSUELLE.

XXXVIe ANNÉE. — 1868.

CATINAT.



Le maréchal de Catinat, par Troy. — Dessin de Pauquet, d'après la gravure de la Hire.

Parmi les grands noms dont s'honore l'histoire militaire de la France, aucun ne rayonne d'une gloire plus belle et plus pure que celui de Catinat. On ne le prononce pas sans qu'aussitôt naisse dans l'esprit l'idée d'un chef d'armée brave, simple, modeste, dévoué, tout au devoir, sans jactance, n'ayant jamais dû son avancement qu'à son seul mérite, modéré et équitable dans un métier de violence, désintéressé, étranger à tout sentiment de jalousie, pensant toujours plus à son pays qu'à lui-même, s'oubliant pour le servir, et acceptant de la fortune les faveurs comme les disgrâces avec la plus parfaite égalité d'âme. Tels sont à peu près les traits divers qu'a rassemblés pour le peindre un de nos plus célèbres écrivains, qui ajoute : « Catinat est plus qu'un homme, qu'un simple individu; c'est un caractère et un type. » (1)

Il était né à Paris, en 1637. Fils d'un magistrat, l'un des cadets de seize enfants, on croit qu'il débuta au barreau par un plaidoyer qui ne persuada pas ses juges. Découragé, il entra dans la carrière des armes, où il se fit remarquer dès ses premières campagnes par son intrépidité, sa haute raison, la sûreté de ses vues, et la bonté qu'il savait allier à beaucoup de fermeté et de justice.

Au siége de Lille, en 1667, où il se distingua, sous les

(1) Sainte-Beuve.

yeux de Louis XIV, dans les attaques de la contrescarpe et de la demi-lune, il fut nommé lieutenant au régiment des gardes. Ses services n'eurent pas moins d'importance en 1673, à l'attaque de l'ouvrage à corne de Maestricht, ainsi qu'en 1674, à la prise du fort l'Étienne et des dehors de la citadelle de Besançon. En 1676, il fut promu à l'emploi de major général de l'infanterie dans l'armée de Flandre, et l'année suivante à celui de brigadier. On lui donna le gouvernement de Saint-Ghislain, et ensuite celui de Dunkerque. Vers la fin de 1678 et en 1679, on lui confia des missions politiques secrètes en Piémont et en Italie qui ne durent guère convenir à sa droiture, mais qu'il ne fut pas le maître de refuser, et où il montra du moins toute la circonspection et la prudence d'un honnête homme. Après avoir été six ans gouverneur de Cazal, il dut aussi accepter, en 1686, le commandement d'une petite armée jointe à celle du duc de Savoie pour chasser des vallées des Alpes vaudoises les *barbets* (1). On connaît l'histoire déplorable de cette guerre religieuse, si l'on peut donner ce nom à de si faciles et de si indignes violences; il faut vraiment avoir présentes à la pensée toutes les hautes vertus de Catinat, et aussi les préjugés du milieu où il vivait, pour ne pas lui en vouloir de n'avoir pas hésité à se faire l'instrument d'une si cruelle expédition. Il eut toutefois le sentiment, même après la victoire, qu'on s'était engagé dans une mauvaise voie, et il écrivit à Louis XIV : « On peut détruire les habitations des barbets, on ne réduira jamais les barbets. »

En 1687, Catinat obtint le gouvernement de la ville et de la province de Luxembourg. En 1688, il prit part, comme lieutenant général, au siége de Philisbourg, à côté de Vauban et sous les ordres du Dauphin. Deux ans après, il était général de l'armée d'Italie. Cette guerre dura cinq ou six ans. Catinat remporta une belle victoire en bataille rangée à Staffarda (17 août 1690). Il assiégea et prit diverses villes.

Le 27 mars 1693, le roi lui écrivit de sa main :

« Les services que vous me rendez me sont si utiles et agréables que je crois ne pouvoir mieux vous le témoigner qu'en vous faisant maréchal de France. Vous pouvez en prendre la qualité et en recevoir les honneurs. Vous en prêterez le serment quand le bien de mes affaires vous permettra de vous rendre près de moi. »

Comme d'ordinaire, une foule de lettres de la cour vinrent féliciter le nouveau maréchal à la frontière d'Italie. On aime à citer dans le nombre celle de Fénelon, qui n'était encore qu'abbé. La famille de Catinat, qui n'était que de robe, fut si profondément émue de cette faveur suprême qu'un de ses frères, le plus aimé, n'osait plus le tutoyer.

« Tes lettres cérémonieuses me chagrinent, lui écrivit Catinat; comme je les lis toujours de la vue, j'y mets le *tu* et le *toi* à la place de *vous;* de bonne foi, je ne te ferai plus réponse si tu continues... Tu te moques de moi, de penser à m'écrire autrement qu'à l'ordinaire. »

Le 4 octobre de la même année, Catinat justifia cet avénement à la plus haute des dignités militaires par la victoire de la Marsaille. Le soir, les soldats, qui appelaient le maréchal « le père la Pensée », l'entourèrent pendant son sommeil comme d'une tente faite avec les nombreux drapeaux pris à l'ennemi (quatre-vingt-dix-neuf et quatre étendards).

A partir de cet éclatant succès, Catinat n'eut plus guère à se louer de la fortune. Pendant les dernières campagnes du Piémont, en 1694 et 1695, il crut devoir se tenir presque uniquement sur la défensive, et l'on commença à le trouver trop prudent. L'issue de la guerre ne fut point malheureuse, mais le roi, qui l'aurait voulue plus brillante, ne fut pas entièrement satisfait. Il continua cependant de témoigner sa confiance à Catinat en le chargeant de nouveau, en 1701, du commandement de l'armée d'Italie, où il eut à combattre le prince Eugène, généralissime des troupes de l'empereur. Ce fut alors que, définitivement, la bonne étoile du maréchal s'éclipsa. Il paraît certain qu'il était devenu circonspect à l'excès et enclin à trop calculer tout avant de rien précipiter ou exposer : il laissait voir des perplexités et des incertitudes peu propres à inspirer la confiance autour de lui; enfin des revers achevèrent de lui donner tort. Louis XIV le remplaça dans le commandement en chef par Villeroy. Catinat accepta la position secondaire où on le faisait ainsi descendre sans la moindre amertume : ses lettres le prouvent de la manière la plus incontestable. Il écrivait, par exemple, à son frère, le 23 avril 1701 :

« Je vous ai déjà écrit, par l'ordinaire, sur l'arrivée de M. le maréchal de Villeroy; je vous répéterai que je m'y mettrai jusqu'au cou pour contribuer au rétablissement de la réputation des armées des deux couronnes en Italie. Mon cœur et mon imagination ne sont point blessés en aucune manière de la gloire que le maréchal de Villeroy pourra y acquérir, tant parce que je le crois un honnête homme et de mes amis, que parce qu'elle est inséparable du bien et de l'utilité du service... ».

Toute sa conduite confirma la sincérité de ces sentiments. Il fut blessé, le 13 novembre, dans une marche près d'Urago. A la fin de la campagne, il demanda qu'il lui fût permis de se retirer; mais Louis XIV désira l'employer encore en 1702, et lui donna le commandement de l'armée du Rhin. Catinat ne s'y montra qu'avec les dispositions morales de lenteur, d'observation et d'extrême réserve qu'on lui avait reprochées en Italie. C'était bien vraiment un déclin et une fin de carrière. Il le comprenait lui-même, ayant déjà écrit à Chamillard qu'il sentait bien en lui (en 1701, à soixante-quatre ans) « de la diminution et du dépérissement. Nous ne finirions jamais, ajoutait-il, si la vigueur de l'esprit et du corps était égale dans tous les âges. »

Après ces derniers services peu appréciés, il obtint de se retirer tout à fait à sa petite maison de Saint-Gratien, près de Saint-Denis; il ne s'était pas enrichi. En 1705, se trouvant compris dans la nomination qui faisait de tous les maréchaux de France des chevaliers de l'Ordre, il alla voir le roi et le pria de le laisser, par exception, en dehors, parce qu'il n'aurait pu sans supercherie, dit-il, « faire ses preuves de noblesse. » Il ne resta pas entièrement oisif; le ministre le consultait de temps à autre et lui demandait des mémoires détaillés sur d'importantes questions de guerre. On venait le voir et on ne le quittait jamais que charmé et pénétré de respect. Mme de Coulanges écrivait, le 7 juillet 1703, à Mme de Grignan : « Je m'amuse à vous parler des maréchaux de France employés, et je ne vous dis rien de celui dont le loisir et la sagesse sont au-dessus de tout ce qu'on en peut dire; il me paraît avoir bien de l'esprit, une modestie charmante; il ne me parle jamais de lui; c'est un parfait philosophe, et philosophe chrétien. »

Catinat mourut trois ans avant Louis XIV, le 22 février 1712; il avait soixante-quatorze ans.

Saint-Simon l'estimait beaucoup pour n'avoir jamais voulu se surfaire et prendre des airs de noblesse : par suite, se sentant à l'aise pour être juste envers lui, il loue sincèrement « sa sagesse, sa modestie, son désintéressement, la supériorité rare de ses sentiments, et ses grandes parties de général. » Sa simplicité, sa frugalité, la paix de son âme et l'uniformité de sa conduite, rappelaient, dit-

(1) Les anciens pasteurs des vaudois s'appelaient *barbas.*

il, « le souvenir de ces grands hommes qui, après les triomphes les plus mérités, retournaient tranquillement à leur charrue, toujours amoureux de leur patrie, et peu sensibles à l'ingratitude de Rome qu'ils avaient si bien servie. Il avait de l'esprit, un grand sens, une réflexion mûre. Ses habits, ses équipages, ses meubles, sa maison, tout était de la dernière simplicité : son air l'était aussi, et tout son maintien. Il était grand, brun, maigre, mais pensif et assez lent, assez bas, de beaux yeux et fort spirituels. »

Le 25 juin 1860, le corps de Catinat a été exhumé et déposé dans un sarcophage à l'église de Saint-Gratien.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE (1).

I. — *Trois jeunes mariées.*

Le mercredi 18 février de l'an 1824 fut un jour radieux parmi les jours bénis. Le calendrier avait beau dire : « C'est encore l'hiver », la splendeur du ciel qui émerveillait les yeux, les tièdes effluves qui vous pénétraient d'un sentiment de bien-être, et la pureté de l'air qu'on aspirait délicieusement, donnaient un démenti au calendrier. C'était sinon déjà le printemps, du moins une vraie journée printanière. Bien avisés avaient été ceux qui s'étaient ajournés à cette date pour un rendez-vous de plaisir, pour une joyeuse réunion de famille, ou pour la solennité d'un mariage : le soleil fut de toutes les fêtes. Et, à propos de mariage, comme le carême était hâtif cette année-là, — il commença le 3 mars, — les futurs époux se pressaient, ainsi qu'il est d'usage en pays chrétien, de faire prononcer et bénir leur union avant la période annuelle du jeûne et de la pénitence.

Donc, le 18 février 1824, par suite de cet empressement général, on ne vit pas moins de onze couples venir successivement devant le maire du sixième arrondissement de Paris promettre, celui-ci protection à celle-là, celle-là obéissance à celui-ci, et tous deux fidélité l'un à l'autre.

Quelques équipages de maître et un plus grand nombre de modestes voitures de place encombraient la cour de la mairie ; la foule, presque compacte dans le salon d'attente, débordait jusque sur les marches de l'escalier. Au mouvement qui, par intervalles, se produisait pour livrer passage à un couple dont le mariage venait d'être prononcé, les flots se mêlaient ; puis, les nouveaux mariés ayant passé, il y avait toujours un moment de confusion parmi la foule : les alliés et les amis ne se retrouvaient plus ensemble. De ce désordre intermittent résultaient, de ci, de là, des fourvoiements et des méprises dont on ne se retirait que fort intimidé et tout étourdi. En s'évertuant à chercher les siens on s'égarait davantage parmi des inconnus, et souvent il fallait que quelqu'un qui n'avait pas quitté le groupe de la famille, — le marié, par exemple, — allât à la découverte pour rapatrier ceux que la poussée du reflux avait désorientés.

Ce fut par l'effet de l'un de ces mouvements qui brisaient les groupes qu'un enfant, — un petit garçon d'une dizaine d'années, — se trouva séparé de ses parents. Il ne prit point souci de l'aventure. C'était un gentil brunet, au regard vif et interrogateur, à la mine éveillée. Facile à se familiariser, il était curieux surtout de belles toilettes. Aussi, sans se demander comment il parviendrait à se faire rouvrir le chemin qui, à chaque pas, se refermait derrière lui, il s'éloigna de plus en plus de la salle des mariages, son point de départ. A force de se glisser en serpentant dans la foule, afin d'aller admirer de près et tour à tour les souriantes jeunes filles, toutes voilées de blanc et toutes de blanc fleuries, vers lesquelles sa curiosité enfantine l'attirait, il parvint au fond du salon d'attente, où deux noces, arrivées les dernières, s'étaient à dessein réfugiées.

Il y avait là un spectacle vraiment attrayant non-seulement pour le petit brunet en question, mais aussi pour les voisins de ces tard-venus.

Deux charmantes mariées, à peu près du même âge, vingt ans environ, causaient ensemble avec une telle abondance du cœur et une si franche expansion de gaieté que, rien qu'à les entendre et sans les connaître, on se sentait joyeux de ce qui faisait leur joie.

Autrefois, habitant la même maison, elles avaient été amies d'enfance, et durant plusieurs années compagnes de jeux et d'études ; puis les hasards et les exigences de la vie les avaient un jour séparées. Leurs parents, qui ne s'étaient que faiblement liés entre eux, et seulement que pour elles, ayant cessé de se voir, toutes deux étaient parvenues au jour de leur mariage sans avoir, depuis leur séparation, entendu parler l'une de l'autre ; et elles venaient de se retrouver, arrivant à la même heure, en toilette de mariée, et montant en même temps l'escalier de la mairie. Ce n'est qu'à l'entrée du salon d'attente que la reconnaissance avait eu lieu.

L'une des deux mariées, en jetant vers l'autre un simple coup d'œil de curiosité, avait soudainement senti se réveiller tous les souvenirs du temps où elle n'était encore qu'une petite fille. Dans l'ensemble d'une physionomie qui lui offrait à peine quelque vague ressemblance avec l'image gravée dans sa mémoire, elle retrouvait cependant une expression particulière et certains traits distinctifs qui lui firent se dire tout bas, avec un grand battement de cœur : « Je crois bien que c'est elle ! »

Cédant au besoin de sortir d'incertitude, elle quitta tout à coup le bras de son père ; mais aussitôt la pensée qu'elle pouvait être le jouet d'une illusion et la crainte de paraître inconvenante arrêtèrent son élan. Ce fut en rougissant beaucoup que, s'étant avancée vers l'autre mariée, elle lui demanda :

— N'êtes-vous pas Augustine Verdier ?

Celle-ci, dans un cri de joie, nomma Julie ; puis, au grand péril des fleurs, des rubans et des dentelles, les deux mariées se tinrent un moment embrassées.

La place n'était pas favorable aux longs épanchements, aux félicitations qu'on devait s'adresser, aux confidences mutuelles qu'on avait hâte de se faire pour s'expliquer l'une à l'autre le hasard de cette rencontre. De plus, les mères respectives, qui se revoyaient sans doute avec plaisir, mais à qui l'événement causait une joie beaucoup plus tempérée ; les mères, inquiètes à bon droit de ce mouvement d'effusion menaçant pour la toilette qui leur avait coûté tant de soucis et de soins, n'étaient occupées qu'à chercher un coin dans le salon où il leur fût possible de réparer le désordre de la coiffure et de reformer les plis des voiles et des robes, assez compromis par le chaleureux embrassement des jeunes voisines d'autrefois.

Comme le temps manquait pour qu'on pût s'étendre amplement sur le passé, on s'en tint à ce qui pressait le

(1) Cette nouvelle est de notre collaborateur MICHEL MASSON, qui, outre un grand nombre d'articles divers, a écrit pour le *Magasin pittoresque* les nouvelles suivantes : *le Journal de Madeleine Kress* (1857) ; *Il faut pardonner, la Maison de la tante Lise, le Lotus à mille feuilles* (1858) ; *la Dette de l'enfant payée par le vieillard* (1863) ; *un Crime qui marche, la Mallotte du père Rastoul* (1864) ; *la Nièce de l'oncle Bénard, une Lumière au bord d'un fossé, les Jours perdus* (1865), *le Premier lauréat de l'Académie française, Simple récit d'un jeune médecin polonais, Mademoiselle de Claret, Marguerite Chant-de-Coq* (1866) ; *le Dernier apprenti de maître Broussaille* (1867).

plus, la présentation réciproque de l'amie au mari et du mari à l'amie.

— Monsieur Étienne Houdelin, négociant à Rouen et associé de son père, dit, avec la franche expression de l'orgueil satisfait, Julie Amelot, en désignant à la plus gracieuse révérence de sa chère Augustine un jeune homme d'une trentaine d'années, un peu haut en couleur, un peu épais de taille, mais qui avait le regard intelligent et bon, le sourire naturel, et beaucoup de douceur dans la voix.

Augustine jeta vivement, mais tout bas, ces quatre mots dans l'oreille de Julie :

— Ton mari est charmant.

Un coup d'œil, un sourire, furent la seule réponse de celle-ci ; ils disaient clairement : « Je le sais bien. » Puis, reprenant la parole, elle ajouta :

— Il y a précisément aujourd'hui sept semaines que M. Houdelin et moi nous nous sommes vus pour la première fois. J'étais au Havre avec ma mère ; mon père nous y avait donné rendez-vous pour nous faire assister aux premières épreuves en mer d'un navire construit d'après ses dessins. Le surlendemain, nous ramenions dans sa famille celui qui va tout à l'heure être mon mari, et trois jours après M. Houdelin père venait à Paris demander ma main pour son fils. Tu dois te dire que les choses ont été un peu vite ; ne crois pas cependant que ce soit un mariage précipité. Nos parents, qui étaient liés d'intérêts, parlaient entre eux de ce mariage depuis plus de cinq ans ; mais je n'ai su que tout dernièrement leur ancien projet. Mon futur mari l'ignorait aussi ; on attendait que j'eusse accompli mes vingt ans pour nous présenter l'un à l'autre. Mais toi, demanda-t-elle à Augustine, en saluant un grand jeune homme au teint pâle, aux longs cheveux noirs, que son amie lui avait présenté, y a-t-il longtemps que tu connais monsieur?

— Depuis l'enfance, répondit Augustine. Eugène Maizière est mon cousin, le fils d'une sœur de ma mère ; je n'ai même cessé d'être ta voisine que parce que maman a voulu se rapprocher de sa sœur. Nous ne nous doutions guère alors de ce qui arrive aujourd'hui. Eugène ne pouvait pas me souffrir ; il m'appelait la *Lune rousse*, à cause de mes grosses joues et de mes cheveux d'un blond un peu ardent. Sous prétexte que ce petit monsieur se croyait déjà un grand artiste, — il est devenu premier prix de violon du Conservatoire, et grand prix de Rome comme compositeur ; — sous prétexte, dis-je, de sa passion pour l'art, il faisait fi de moi, qui, à peu près musicienne comme ma chatte, ne rachetais pas, je dois l'avouer, par le charme du caractère ce qui me manquait sous le rapport du charme de la voix. Au surplus, nous n'avions rien à nous reprocher au point de vue de l'antipathie : Eugène me détestait ; moi, j'avais en horreur ce petit garçon maussade qui passait tout son temps à racler du violon et à griffonner sur du papier à musique. Aussi combien de fois lui ai-je caché ou démonté son archet, déchiré ses morceaux d'étude, et ajouté de ma main traîtresse des blanches, des noires et des triples croches aux manuscrits dépositaires de ses inspirations musicales ! Il pleurait de rage ; cela m'amusait. Un jour cependant je me suis moins amusée de sa colère : ce jour-là, Eugène étant survenu pendant que j'écrivais des variations de ma façon sur un nouveau thème composé par lui, il eut un tel accès de fureur contre moi qu'il me battit. Oui, ma chère Julie, ce grand monsieur-là, avec sa pâleur intéressante et son regard d'enfant craintif, a eu le cœur de battre cette pauvre petite cousine, qui a été assez bonne pour lui pardonner le mal qu'elle lui a fait.

Et tandis que les deux jeunes mariées rattachaient par de rapides confidences la chaîne rompue de leur intimité, leurs mères avaient complétement réparé les accidents de la double toilette, et dans les deux familles, qui ne formaient plus qu'un seul groupe, on n'entendait que félicitations mutuelles sur cette heureuse rencontre.

La suite à la prochaine livraison.

CLAUDIUS A LA RECHERCHE

DE DEUX SERVANTES ET DE TROIS OUVRIERS.

Au temps passé, non pas hier, mais il y a nombre d'années, c'était vraiment un charme pour les yeux et un exemple fortifiant pour le cœur que la vue de la petite ferme de Samuel Glaubig et de ses dépendances. Au dedans, la vigilance et l'ordre ; au dehors, le travail intelligent ainsi que l'emploi loyal du temps et des forces. De là le bien-être à l'intérieur et, suivant la saison, des promesses de belles récoltes dans les champs, dans le verger et dans les vignes ; de là aussi toujours le contentement et souvent même la joie.

Mais le vieil âge étant venu pour Samuel Glaubig comme pour Bœtheli sa femme, et, avec l'âge, les infirmités qu'il amène après une longue vie de labeur incessant, la fermière en arriva à ne plus pouvoir surveiller le service de la basse-cour, de l'étable et de la maison que du coin de son feu et assise devant son rouet. Quant au fermier, presque aussi peu agissant que Bœtheli, il dut se résigner à ne plus diriger la culture de ses terres ou l'aménagement des greniers et de la grange que de loin, en fumant sa pipe sur le pas de sa porte.

Ici et là, l'exemple de la maîtresse et l'œil du maître venant désormais à manquer, les choses n'allèrent plus chez Samuel Glaubig que selon le vouloir des serviteurs, vouloir qui, on le sait, n'est pas toujours la bonne volonté.

Ainsi abandonnées à l'incurie des mercenaires, cette maison et les terres qu'avec tant de plaisir on contemplait autrefois dépérirent peu à peu, et ne furent plus un spectacle réjouissant que pour les yeux des voisins jaloux, longtemps attristés par la prospérité du fermier.

Cependant le ménage Glaubig ne se composait pas seulement du mari et de la femme. Samuel et Bœtheli avaient un fils, leur Claudius, beau et grand jeune homme, assez robuste, assez habile pour remplacer son père dans la direction du travail aux champs et pour faire respecter au logis les ordres de sa mère.

Par malheur, non loin de la ferme, il y avait la montagne boisée où le gibier abondait, et Claudius aimait passionnément la chasse. Par malheur encore, à bien marcher, la distance de la ferme à la ville prochaine pouvait être franchie en moins d'une heure, et Claudius était bon marcheur. Les séductions de la ville l'attiraient : aussi, après avoir fidèlement apporté son gibier à la ferme, était-ce à la ville qu'il se plaisait à aller se reposer de ses fatigues de chasseur.

La grande indulgence de Samuel et de Bœtheli pour leur unique enfant l'avait rendu de bonne heure maître de ses actions. Claudius usait et même il abusait de son droit, mais, toutefois, sans intention de mal faire ; car il avait pour ses père et mère un tel fonds de tendresse véritable qu'on l'eût justement surnommé le bon fils, si l'on pouvait mériter ce titre quand on oublie d'être utile à ses parents.

Le fermier et sa femme, prenant en patience les absences réitérées de leur fils, se disaient :

« Claudius nous aime ; il finira un jour par aimer aussi la maison. »

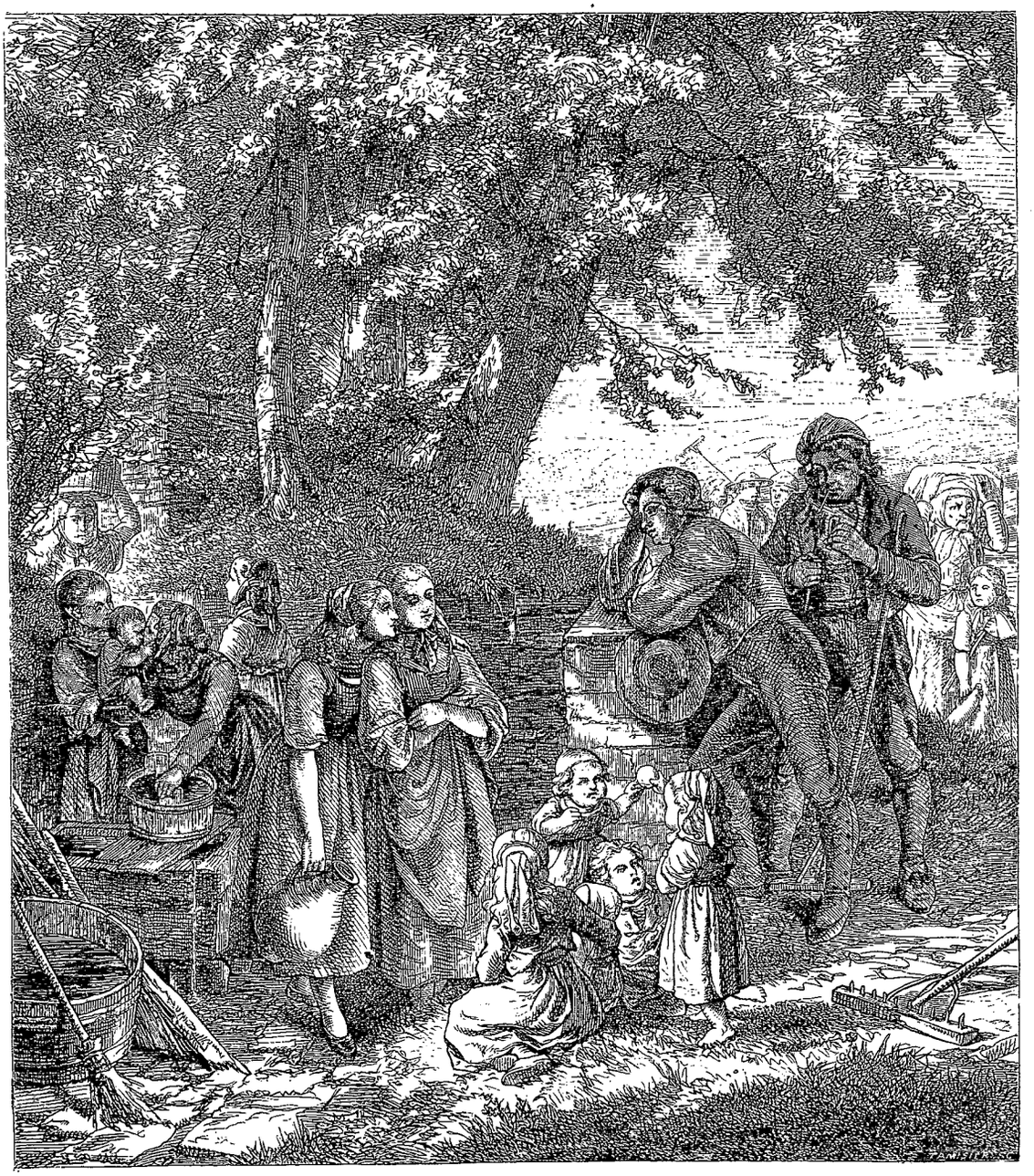
Ce jour n'arrivait pas, et, de plus en plus, l'inintelligence des ouvriers et la négligence des servantes augmentaient le désordre en même temps qu'elles diminuaient les revenus de la ferme.

Sans doute les grosses épargnes faites dans le passé assuraient pour longtemps le fermier contre le malheur d'être ruiné; mais déjà ces épargnes, accrues par tant de soins et si religieusement respectées, n'étaient plus intactes.

Quand Bœtheli dut pour la première fois y toucher, la peur de l'avenir la troubla. Dans son trouble, elle ne pensa pas à accuser Claudius, qui, par sa présence assidue à la ferme, aurait pu d'abord arrêter le mal, et plus tard le réparer. Elle ne s'en prit qu'aux valets incapables, aux servantes paresseuses, et se décida aussitôt à les congédier tous.

Au moment où la fermière prenait cette grande résolution, Claudius se préparait à faire un nouveau voyage à la ville. Selon son habitude affectueuse, il vint embrasser sa mère et prendre congé d'elle. Celle-ci, tout à son projet de faire au plus tôt maison nette, lui dit :

— Il se peut que tu aies besoin à la ville; mais comme l'affaire qui t'y appelle n'est pas, sans doute, si pressée



Le Lavoir, par Jacob Becker — Dessin de Yan' Dargent.

qu'elle ne puisse se remettre, j'ai besoin, moi, que tu ailles d'abord un peu plus loin. Continue à marcher jusqu'à ce que tu rencontres deux honnêtes servantes et trois braves ouvriers; offre-leur de bons gages et amène-les ici : car je ne veux plus au service de la ferme des gens de notre pays; ce sont tous des fainéants et des ruine-maison; ils ne se mettent pas moins d'une demi-douzaine pour faire en huit jours l'ouvrage qu'à nous deux, ton père et moi, nous menions à fin dans l'intervalle du matin au soir.

Claudius, qui rachetait ses torts par le respect pour les volontés de sa mère, se mit en route.

Arrivé à la ville, il la traversa sans s'y arrêter, malgré les distractions qui le tentaient au passage. Ayant dépassé la ville et arpenté longtemps le grand chemin, il visita successivement un hameau, un bourg, un village, s'informant partout à qui il lui fallait s'adresser pour trouver à louer trois ouvriers et deux servantes tels que les voulait Bœtheli Glaubig.

S'il dut aller loin, ce ne fut pourtant pas faute d'avoir trouvé souvent sur son chemin réponse à sa demande.

Dans chaque endroit où Claudius s'arrêtait, filles et garçons, alléchés par l'importance des gages offerts, se présentaient à lui en plus grand nombre que besoin n'était. Chacun et chacune répondant de soi-même quant aux qualités requises, le chercheur, s'il eût voulu les croire sur parole, ne se serait pas même donné l'embarras de choisir parmi eux les cinq bons serviteurs attendus par sa mère; il lui aurait suffi, pour être sûr de bien rencontrer, de les prendre au hasard et les yeux fermés.

Mais Claudius, qui ne fermait ni les yeux ni les oreilles, ne se contentait pas de l'excellent témoignage des intéressés touchant leur propre mérite; il y voulait joindre quelques renseignements puisés à des sources moins personnelles, et ces renseignements, inquiétant sa prudence, l'obligeaient à poursuivre plus loin ses recherches.

Il était au surlendemain de son départ de la ferme, et il n'avait encore rien trouvé qui fût selon le désir de la fermière, quand, au jour naissant, il sortit de l'auberge où il venait de passer la nuit. Comme il se disposait à s'éloigner encore plus de chez lui, il rencontra sur le chemin un voisin de ses parents qui était venu dans ce village pour conclure un marché de bétail.

Ce n'était pas un de ces jaloux qui se réjouissaient du dépérissement de la ferme de Samuel Glaubig. Claudius l'informa du motif de son voyage et de la difficulté qu'il éprouvait à trouver ce qu'il cherchait. Le voisin réfléchit un moment, puis il lui répondit :

— Il est inutile d'aller plus loin, tu trouveras ici ce qu'il te faut.

— Indiquez-moi les maisons où je dois me présenter pour louer les deux honnêtes servantes et les trois braves ouvriers que je dois ramener avec moi à la ferme.

— Tu n'auras pas besoin de frapper à plusieurs portes, reprit le voisin, il te suffira d'entrer dans une seule maison; je t'y conduirai. Mais ne t'avise pas de dire tout de suite ce qui t'amène : regarde d'abord; fais ton profit de ce que tu verras, et ne risque ta proposition que quand je t'aurai dit : Tu peux en parler.

Un peu après cet entretien, le voisin introduisait Claudius dans une habitation dont les maîtres, non moins âgés que Bœtheli et que Samuel, étaient autant que ceux-ci usés et affaiblis par l'excès du travail. Cependant il y avait plaisir à les regarder, tant l'air de satisfaction rayonnant sur leur visage était bien en harmonie avec le milieu charmant dans lequel ils achevaient de vieillir.

Partout l'ordre parfait, la propreté irréprochable. Le lit des maîtres ressemblait à une chapelle parée pour la prière; aux fenêtres étaient drapés des rideaux d'une blancheur éblouissante; on se mirait dans les cuivres de la batterie de cuisine; et pas un grain de poussière sur les meubles; sur le plancher, pas une tache. Claudius, qu'offensait souvent le désordre de la maison paternelle, promena sur tout ce qui l'entourait un regard d'admiration.

— Vous permettez, dit le voisin aux maîtres du logis, que mon jeune ami, qui est le fils d'un fermier, visite votre basse-cour et vos étables?

La permission de visiter tout ce qui pouvait l'intéresser ayant été accordée à Claudius, il marcha de surprise en surprise. La visite terminée, et ravi de ce qu'il venait de voir, il demanda à son guide quel nombre de servantes pouvait suffire à tant de soins.

— Elles ne sont que deux, répondit le voisin, les deux sœurs, une jeune fille et une jeune femme, encore cette dernière a-t-elle sa petite famille à soigner.

— Voilà précisément les deux honnêtes servantes qu'il faudrait à ma mère, dit Claudius.

— Je lui en souhaite une seulement, et ce serait assez, observa l'autre, attendu que l'habitation où nous sommes est au moins deux fois plus grande que celle de tes parents. Mais tu as assez vu la maison; viens voir les ouvriers maintenant.

Le voisin promena Claudius dans le verger, dans les champs et dans les vignes. Le fils de Samuel Glaubig, qui se connaissait en culture, demanda encore à son guide combien d'hommes de journée étaient employés à maintenir les terres en si bon rapport.

— Tu peux les compter, repartit de nouveau le voisin, en lui désignant trois jeunes hommes occupés au labourage dans trois pièces de terre.

— Voilà aussi les trois braves ouvriers qui seraient les bienvenus chez nous, dit aussitôt Claudius, étonné de l'ardeur qu'ils mettaient au travail.

— Trois? répéta son voisin; ce serait même trop de deux chez vous, puisqu'ils n'y trouveraient à faire que le tiers, à peu près, de l'ouvrage qu'ils font ici.

Claudius reprit, après un moment de réflexion :

— Quand il me suffirait, pour les besoins de la ferme, d'amener à ma mère seulement deux personnes au lieu de cinq serviteurs qu'elle demande, comment puis-je espérer que les bonnes gens chez qui vous m'avez conduit consentiront à me céder un seul de leurs ouvriers, une seule de leurs servantes?

— Suis mes conseils, ne demande rien encore, et viens voir la maisonnée à table, riposta le voisin.

Les trois jeunes hommes et le couple de vieillards étaient assis au même couvert, ainsi que les deux sœurs; mais celles-ci, quittant tour à tour leur place, se partageaient le service. Les survenants furent invités à se mettre à table. Le siége offert à Claudius se trouva précisément placé auprès de celui de la jeune fille. Il se promettait de profiter du voisinage pour s'informer adroitement des gages qu'elle recevait chez ses maîtres, quand la soi-disant servante, s'adressant au chef de la famille, dit en levant son gobelet et en s'inclinant avec respect : « Salut, mon père »; puis successivement sa sœur et les trois ouvriers répétèrent en s'inclinant de même : « Salut, mon père. »

Ainsi Claudius apprit que les supposés serviteurs à gages étaient tous les enfants de la maison. Il se garda bien de dire ce qui l'avait amené jusque dans ce village.

On se leva de table, et chacun s'en alla où l'appelait son travail.

Quand Claudius se retrouva seul avec son voisin, ce dernier, comme s'il eût deviné ce qui le rendait pensif, lui dit seulement :

— Pour faire prospérer une maison, les meilleurs ouvriers et les plus honnêtes servantes, ce sont les maîtres ou leurs enfants.

Tout le jour durant Claudius pensa à ces paroles, qui renfermaient un bon conseil. Il pensa aussi à la jeune fille, sa voisine de table, et il y pensait encore vers le soir, quand il vint s'accouder sur le parapet du lavoir où se réunissaient les femmes et les filles du pays, où les petits enfants s'ébattaient sous la garde de leurs mères.

Les deux sœurs étaient là, Medeli, la jeune femme, et Jeanni, la jeune fille.

Claudius regardait celle-ci avec tant de persistance que l'autre le remarqua et dit à l'oreille de Jeanni :

— Je crois bien que tu as trouvé un mari.

Jeanni baissa les yeux, rougit et se croisa les bras, ne sachant plus quelle contenance tenir devant celui qui la regardait ainsi.

Le lendemain, Claudius, qu'un grand projet avait tenu éveillé toute la nuit, revint chez les parents de Jeanni, et, pour compliment de bienvenue, adressa une demande en

mariage Cette demande, appuyée par le voisin, fut aussitôt agréée

Deux jours après, Jeanni, sous la conduite de son frère aîné et du voisin, arrivait avec Claudius chez Samuel et Bœtheli Glaubig.

Le fils de la maison, en se présentant avec Jeanni chez ses parents, leur dit :

— Il vous fallait deux honnêtes servantes et trois braves ouvriers, nous voici : elle, c'est déjà l'ordre et la prévoyance; moi, je serai la force, l'intelligence et la bonne volonté. Consentez à notre mariage, et vous serez sûrs d'avoir ici les cinq serviteurs nécessaires à la prospérité d'une maison.

Est-il besoin de dire que le mois suivant Jeanni revenait de nouveau à la ferme où elle était, cette fois, ramenée par son mari.

Les récoltes de l'année suivante prouvèrent, ainsi que la bonne tenue de la maison, que Claudius avait bien choisi ses deux honnêtes servantes et ses trois braves ouvriers.

RÉFLEXION MORALE SUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Ce qui frappe le plus dans ce spectacle, c'est moins encore le témoignage de la puissance de l'homme que la profusion des inutilités dont il s'est fait un besoin. Lorsque dans le cours de toute une journée on a arpenté en long et en large ce vaste palais, poussé des reconnaissances dans ses plus riches galeries, qu'on s'est promené d'éblouissement en éblouissement, et qu'on s'en revient le soir avec beaucoup de fatigue dans les membres et un peu d'humeur dans l'esprit, on est plus d'une fois tenté de s'écrier, comme ce sauvage à qui l'on montrait les merveilles de nos arts : — Que de choses dont je puis me passer!

LOUIS REYBAUD.

Tout ce qui unit est divin. GŒTHE.

UN SAVANT OUBLIÉ.

Shakspeare, aussi grand moraliste que grand poëte, dit quelque part : « Les mauvaises actions des hommes se burinent sur l'airain; nous gravons leurs vertus sur le sable. » Il n'est que trop vrai que le souffle de l'ingratitude efface rapidement le souvenir du bien accompli, du service rendu. Qui connaît aujourd'hui le nom de M. Couplet? qui s'informe de sa modeste renommée? Il eut pourtant sa part de gloire en son temps. Mais vous chercheriez en vain ce nom dans les modernes dictionnaires d'histoire et de biographie. Nous allons essayer de réparer une telle injustice en tirant de l'oubli cette honnête figure de savant.

Né à Paris, vers la fin du seizième siècle, d'une famille de bourgeois aisés, le jeune Couplet, que son père destinait au barreau, étudia d'abord le droit; mais un irrésistible penchant l'entraînait vers les sciences. Il apprit la géométrie et les mathématiques sous M. Buhot, cosmographe et ingénieur du roi Louis XIV. Le professeur, charmé des progrès de l'élève, se l'attacha en lui donnant pour femme sa belle-fille. Marié à vingt-quatre ans, le jeune mathématicien fut logé à l'Observatoire, où la garde du cabinet des machines lui fut confiée. Ce poste lui convenait d'autant mieux qu'il avait montré de bonne heure une prédilection marquée pour la mécanique. Les travaux considérables que nécessitait aux environs de Versailles la conduite des eaux qui devaient transformer la ville et le parc fournirent à M. Couplet l'occasion d'étudier les terrains, la science des nivellements; il suivait avec un vif intérêt toutes les expériences, et y acquit des connaissances rares à cette époque, et qu'il appliqua bientôt de la façon la plus utile.

Il y a en Bourgogne, à trois lieues d'Auxerre, une petite ville qu'on appelle Coulange-la-*Vineuse*, parce que, entourée de vignobles, elle est riche en vin, trop riche, puisqu'elle n'avait autrefois que du vin et pas d'eau. Ses habitants en étaient réduits à boire l'eau des mares bourbeuses que formait la pluie, et comme ces mares étaient souvent à sec, ils allaient fort loin chercher un puits qui tarissait aussi et les renvoyait à une fontaine éloignée de là d'une lieue. Afin de conjurer le danger des incendies, chaque propriétaire était tenu, par une ordonnance de police, d'avoir à sa porte un tonneau toujours plein d'eau. Malgré cette précaution, la ville avait eu trois incendies en trente ans, et à l'un on avait été obligé de jeter du vin sur le feu. C'était pour ces *pauvres riches* une grande souffrance que ce manque d'eau : aussi avaient-ils décidé que sur chaque pièce de vin qui sortirait du pays on lèverait un impôt, dont le produit serait consacré à la recherche des eaux et aux frais nécessaires pour les trouver.

M. d'Aguesseau, alors procureur général, et plus tard chancelier de France, connaissait et estimait fort Couplet. Préoccupé du bien public, ce digne magistrat fit appeler le savant et lui exposa la détresse des gens de Coulange-la-Vineuse. On était au mois de septembre, l'un des plus secs de l'année, et en 1705 la sécheresse était encore plus grande que de coutume. Si l'on pouvait trouver de l'eau par un pareil temps, il était probable qu'on n'en manquerait plus. Couplet partit sur-le-champ.

Tout le monde sait qu'il existe sous terre des cours d'eau qui, lorsqu'ils rencontrent des terrains sablonneux ou perméables, filtrent au travers et se perdent, à moins qu'ils ne soient arrêtés par des couches de glaise qui les retiennent. L'abondance des eaux dépend de la configuration du terrain. Par exemple, si une grande plaine incline vers un coteau, et se termine là, toutes les pluies tombées du ciel se rendront au pied de ce coteau et s'y amasseront en quantité. La recherche et la découverte des sources exige donc un examen fort attentif et fort approfondi du terrain : il y faut un coup d'œil juste et une grande expérience; c'est ce qu'avait Couplet.

Arrivé à quelque distance de Coulange, dont il connaissait le site, mais qu'il ne voyait pas encore, il descendit de voiture et marcha, son niveau à la main, s'arrêtant pour observer la nature des terres, les herbes qui y croissaient sans culture, car la présence des plantes qui recherchent les terrains humides annonce le voisinage des eaux cachées. Il fit si bien qu'il put promettre hardiment cette eau si désirée, que personne avant lui n'avait pu découvrir. Il l'annonça à quelques-uns des principaux habitants de la ville, que l'impatience ou la curiosité avaient poussés à sa rencontre, et il ajouta, dès qu'il aperçut les maisons, que l'eau serait plus haute, et pourrait en tout temps alimenter les fontaines. Tandis que ceux qui avaient reçu la bonne nouvelle couraient tout joyeux la porter à leurs compatriotes, Couplet continuait sa route, marquant avec des piquets les endroits où il fallait creuser, et prédisant en même temps à quelle profondeur juste on trouverait l'eau. Il n'eût tenu qu'à lui de se faire passer pour magicien, car dans ce temps la science était peu répandue, surtout dans les campagnes; mais, en honnête homme qu'il était, il repoussa toute apparence de merveilleux, et expliqua avec simplicité et naïveté les principes de son art. A son entrée dans Coulange, la population se pressait sur son passage Il donna par écrit toutes les instructions né-

cessaires pour la direction des travaux; une fois l'eau trouvée, il fallait la conduire dans la ville par des tranchées et des canaux, et ménager une issue pour le trop-plein. Tout cela exigeait mille soins de détails qu'il indiqua d'avance. Il repartit ensuite pour Paris; promettant de revenir en décembre mettre la dernière main à l'œuvre.

Il revint, en effet, au jour dit, et cette exactitude est à noter dans une vie aussi remplie; Couplet était membre de l'Académie des sciences, et chargé de nombreuses entreprises particulières, où, en savant désintéressé, il dépensait souvent de son argent pour accélérer ou perfectionner les travaux. Le 21 décembre, l'eau arriva dans Coulange-la-Vineuse; jamais la plus riche vendange n'y avait causé tant de joie : hommes, femmes, enfants, vieillards, tous accouraient boire de cette eau, tous eussent voulu pouvoir s'y baigner. Le premier juge de la ville, devenu aveugle, n'en crut que le rapport de ses mains qu'il y trempa plusieurs fois. On chanta un *Te Deum*, et les cloches furent sonnées à grande volée avec tant de fougue que la plus grosse en fut démontée.

La ville, qu'attristait la vue des maisons brûlées, prit un nouvel aspect. On y bâtit; on vint des alentours s'y établir; et tout cela, grâce à Couplet, n'avait coûté que trois mille livres, au lieu de l'impôt perpétuel dont les habitants consentaient à se charger pour avoir de l'eau.

On voulut du moins consacrer le souvenir du service rendu par une devise et une inscription.

La devise représentait Moïse faisant jaillir l'eau d'un rocher entouré de ceps de vigne, avec ces mots : *Utile dulci*.

Le distique latin inscrit au-dessous disait à peu près :

> Jadis, pas de ruisseau dont l'eau courante et pure
> Vint étancher la soif des peuples altérés,
> Mais Couplet, par son art corrigeant la nature,
> D'une onde intarissable arrosa les cités.

Le temps et les révolutions ont-ils respecté l'inscription et le symbole? Je l'ignore. Peut-être, sans les Éloges historiques de Fontenelle, auxquels nous empruntons ces détails, les modernes habitants de Coulange ne sauraient pas même que Couplet a existé, qu'il a désaltéré les riches, et « donné au pauvre un verre d'eau. »

Auxerre et Courson se ressentirent aussi de son voyage : à la première de ces deux villes, il enseigna les moyens d'avoir de meilleure eau; à la seconde, ceux de retrouver une source perdue.

Heureux les savants qui laissent de telles traces sur leur passage!

GALLIMA,

TÊTE AUTOMATIQUE DE L'ORGUE DES AUGUSTINS DE MONTOIRE (1) (LOIR-ET-CHER).

Ce masque automatique était attaché autrefois au buffet d'orgues de l'ancien couvent des Augustins de Montoire. Sa mâchoire inférieure, mue par un mécanisme particulier, s'ouvrait, se fermait et faisait claquer les dents avec fracas, lorsqu'on posait les doigts sur le clavier de l'instrument. On le désignait sous le nom de *Gallima*. Les enfants avaient aussi peur de cette vilaine tête que de Croquemitaine en personne.

Que signifiait ce mot *Gallima*?

Venait-il du latin? — *Galli imago*, image de Gaulois. — Mais rien ne ressemble moins à un Gaulois que cette tête ridicule. En outre, le couvent des Augustins n'avait été fondé qu'au quinzième siècle, et l'on ne songeait guère, en ce temps-là, à se rire des Gaulois, qu'on n'aurait eu d'ailleurs aucun motif de tourner en ridicule.

L'étymologie serait-elle celtique? — *Cal* ou *gal*, tête; *lima*, participe du verbe *lim*, qui coupe, qui tranche. — On aurait ainsi *tête coupée*. *Lima* signifiait aussi tête jaune. Mais qu'il faut aller loin pour chercher cette explication!

Si *Gallima* était une altération de *Galimar*, on trouverait dans la basse latinité *Gali*, Français, et *mar*, jour, lumière, obscurité, tristesse ou mort, d'où l'on tirerait cette autre interprétation, la *tristesse* ou la *mort* du Français, ou « l'homme cause de la tristesse et de la mort du Français. » Le masque pourrait être alors la caricature de quelque redoutable ennemi de la France au quinzième siècle, un roi d'Angleterre, par exemple.

En vieux français, *galimart*, corruption de *calamarinte*, désignait un étui à mettre les plumes pour écrire : « Et portoit ordinairement, dit Rabelais, ung gros escriptoyre pesant plus de mille quintaux, duquel le *galimart* estoit aussi grand que les piliers d'Enay (abbaye à Lyon). » — Aurait-on appelé ainsi le masque à cause de son bonnet?

Au dix-septième, vivait à Montoire un pauvre mathématicien nommé Gallimard. Mais en supposant que le masque ne fût pas plus ancien, pourquoi se serait-on ainsi moqué de ce brave homme?

Ces diverses suppositions viennent d'être passées en revue par un érudit ingénieux (1). Aucune d'elles ne l'a satisfait.

A-t-il songé au célèbre farceur Galimafré? Il aurait pu le citer, mais sans plus de succès.

Quelque autre amateur de curiosités anciennes sera plus heureux.



Tête automatique de l'orgue des Augustins de Montoire.

En général, on n'avait encore fait que peu d'attention à ces têtes d'orgues grimaçantes, lorsque, grâce à une communication de M. le consul Tastu, nous avons publié la tête de More de la cathédrale de Barcelone (t. IX, 1841, p. 208). Cependant M. de Salies avait déjà remarqué trois têtes semblables attachées aux buffets d'orgues de Saint-Savin en Lavedan (Hautes-Pyrénées), et il signale comme existant encore une tête colossale du même genre entre les deux tourelles de l'orgue d'une petite ville de la Bavière rhénane, Neustadt-an-der-Harth. On se rappelle en avoir vu en Hollande, et il est probable que l'on en découvrirait beaucoup d'autres si l'on s'appliquait plus particulièrement à en faire la recherche.

(1) Voy. la tête de More automatique de l'orgue de Barcelone, t. IX, 1841, p. 208.

(1) M. de Salies, Lettre à la Société archéologique du Vendômois, 1867.

SAINTE FAMILLE, PAR ANDRÉ DEL SARTE.



Musée de Madrid. — Sujet mystique, par André del Sarte. — Dessin de Bocourt.

Toute l'élégance sévère de l'art florentin respire dans cette scène. Devant ces figures, ces attitudes, ce paysage, on se sent ému du charme sérieux qui caractérise les chefs-d'œuvre des grands artistes de la patrie du Dante. Quelles que soient les paroles qui s'échangent entre Jésus, sa mère, l'ange et le saint personnage si admirablement groupés, on en perçoit intimement la dignité. Le fond même des Apennins sur lequel ils se détachent semble, par la grâce austère de ses lignes, participer de leur grave beauté. C'est avec raison que la postérité a élevé André del Sarte d'un degré au-dessus des peintres immortels ses concitoyens : aucun d'eux n'a exprimé aussi parfaitement que lui, et dans une harmonie aussi complète, tous les dons précieux du génie florentin. On pourrait presque dire qu'il résume en lui jusqu'aux qualités des sculpteurs de la même école, et il y a dans sa peinture un peu de ce bronze flexible, azuré, idéal, qu'a divinisé le souffle des Ghiberti et des Donatello.

Ce tableau, l'un des plus admirables parmi les chefs-d'œuvre que possède le Musée de Madrid, a donné lieu à plus d'une dissertation. La tradition est muette sur la scène

qu'il représente : on cherche à deviner quel peut être le personnage assis vis-à-vis de l'ange ; les avis sont partagés.

« On a donné le nom de *Sujet mystique*, dit M. L. Viardot, à une espèce de *Sainte Famille*, de *Vierge glorieuse*; où Marie, agenouillée sur une haute estrade, tient debout son divin Fils, qui tend les bras à un ange assis au pied de ce trône, un livre à la main, faisant face à un personnage assis de l'autre côté. Tout le groupe se détache sur une longue perspective de paysage. Le sens de cette composition ne paraît clair que si l'on veut voir saint Joseph dans le personnage à gauche de l'estrade; mais si, dans ses traits beaucoup trop jeunes pour représenter le père nourricier de Jésus, on reconnaît saint Jean l'Évangéliste, alors le sujet signifiera une consécration de l'Apocalypse, dont l'ange donne lecture au divin groupe. Quel qu'en soit le sens, cet ouvrage, en tout cas, brille surtout par la grandeur du style, à laquelle concourent heureusement tous les détails, même les plus matériels, même l'ampleur et la grâce que le maître a données aux plis des vêtements. — Sans avoir peut-être l'importance des œuvres capitales laissées par leur auteur dans sa patrie, telles que la *Dispute sur la sainte Trinité* ou le *Christ au tombeau* du palais Pitti, celle-ci les rappelle pleinement, et se rapproche par le sujet, l'arrangement et les types, de la fameuse fresque du couvent de l'*Annunziata* appelée la *Madona del Sacco* » (1)

Deux autres tableaux d'André del Sarte, un portrait de *Lucrecia Fede*, sa femme, et une *Madone portant l'Enfant Jésus*, sont également des œuvres supérieures qui, avec un *Sacrifice d'Abraham* et plusieurs *Saintes Familles*, représentent assez dignement, à Madrid, l'art du grand maître florentin pour qu'on puisse y concevoir une pleine et juste idée du caractère particulier de son génie.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3.

Étienne Houdelin, que les préoccupations du commerce n'avaient pas absorbé au point de le laisser étranger aux événements du monde des arts, savait le nom d'Eugène Maizière. La cantate qui avait valu à ce dernier le prix de Rome avait été exécutée avec beaucoup de succès dans un concert donné au grand théâtre de Rouen ; le jeune négociant assistait à ce concert : il parla de la cantate au mari d'Augustine, non pas en complaisant qui se croit obligé à un compliment banal, mais en amateur intelligent qui sait se pénétrer de la pensée de l'auteur pour juger son œuvre. Ainsi, de part et d'autre, s'établit la sympathie. Dès qu'ils virent que par l'esprit ils s'entendaient si bien, tous deux en même temps eurent le désir de s'entendre par le cœur ; ils se le dirent franchement, et leurs mains se touchèrent.

— C'est de ce moment que notre liaison commence, dit l'artiste ; mais l'amitié que nos femmes se sont vouée date heureusement de loin : en se renouant aujourd'hui, il me semble qu'elle a déjà vieilli la nôtre.

— Aussi, pour lui éviter à son début le péril d'une solution de continuité, reprit Étienne Houdelin, vous allez me promettre de venir bientôt passer quelques jours à Rouen. Deux fois par semaine nous réunissons, le soir, chez nous, quelques amateurs. Je joue un peu de la flûte ; ma mère aime la musique, nous lui ferons entendre la vôtre.

Eugène Maizière venait de faire la promesse que lui demandait le mari de Julie, quand un nouveau mouvement de la foule interrompit les différents entretiens.

De la salle voisine on avait vu sortir seule une autre jeune mariée. Jeune, cela pouvait se dire de celle-ci, même en présence d'Augustine Verdier et de son amie, car c'était depuis la veille seulement que ses seize ans avaient sonné. Elle allait de groupe en groupe, interrogeant chacun avec inquiétude. Son visage était très-pâle, et c'est d'une voix brisée par l'émotion qu'elle s'informait de l'objet de ses recherches. Continuant à questionner et à chercher, elle arriva au grand escalier, descendit dans la cour envahie par les équipages, la parcourut en vain, et n'ayant obtenu de tous ceux à qui elle s'adressait que la même réponse négative, elle remonta plus pâle et plus éplorée dans le salon d'attente. Un moment elle s'arrêta avec hésitation sur le seuil, se demandant si elle pouvait oser y rentrer alors qu'elle ne ramenait pas celui qu'elle avait inutilement cherché. Soudain une inspiration lui vint, et pour suppléer aux paroles que l'excès de la suffocation ne lui permettait pas d'articuler, elle fit des deux mains signe à la foule, et ses regards suppliants lui demandèrent passage. Parvenue à l'endroit où se tenaient les deux noces tardivement arrivées, la chercheuse poussa un léger cri de joie : elle venait de retrouver enfin le petit curieux que personne n'avait remarqué, et qui continuait à s'oublier dans la contemplation des belles toilettes.

Heureuse, mais épuisée, elle mit la main sur l'épaule de l'enfant, moins pour reprendre possession de lui que pour s'en faire un point d'appui, car elle avait grand'peine à se soutenir.

— C'est votre frère que vous avez craint de perdre? lui demanda-t-on.

— Mon frère, non, répondit-elle ; mais tout à l'heure il sera mon fils.

Un moment après, elle rentra avec l'enfant dans la salle des mariages. Quelques minutes se passèrent encore, et puis on vit reparaître la toute jeune personne, dont le mariage venait d'être prononcé. Elle se dirigeait vers la porte de sortie, tenant toujours par la main l'enfant qui avait causé sa poignante inquiétude. Après elle venait son mari, un vieillard malade et courbé, qui ne pouvait marcher qu'en s'appuyant de chaque côté au bras d'un valet. Les quatre témoins qui les suivaient composaient à eux seuls toute la noce.

On regarda avec apitoiement ce vieillard moribond qui passait par le mariage pour arriver le lendemain à la tombe. Ce fut avec défiance ou avec un sourire d'ironie que les uns et les autres suivirent des yeux cette jeune fille qui semblait avoir compté avec la mort pour se décider à une union monstrueuse en apparence, union certainement condamnée par le monde, puisqu'elle n'avait pu réunir qu'un si petit nombre d'assistants. Il y eut un murmure qui, de proche en proche, gagna jusqu'au fond du salon. Ce murmure fit sourire de pitié l'un des invités de la famille Verdier, le docteur Sauval, parrain d'Augustine.

— Voilà bien la justice du monde ! elle condamne parce qu'elle ignore ; il est vrai qu'en revanche elle loue souvent par ignorance ce qu'il serait juste de blâmer : cela rétablit l'équilibre de la balance, et il y a compensation dans cette justice distributive, où l'équité seule ne trouve pas son compte.

— Qu'en savez-vous, cher parrain? demanda Augustine.

— Je connais le mari, reprit le docteur Sauval, un ancien magistrat, le conseiller Honoré Duchâteau, qui fut quelque temps mon voisin de campagne ; je connais aussi la jeune fille qu'il vient d'épouser. Si l'un est digne de respect et de compassion, on ne peut, croyez-moi, ni trop estimer ni trop admirer l'autre. Mais voici, je crois, M. le maire qui vous fait appeler, observa-t-il. Dans un autre moment je vous raconterai les rudes épreuves qui ont,

(1) Voy. la Table des trente premières années.

bien plutôt que l'âge, brisé ce malheureux père ; ce sera aussi l'histoire du mariage, c'est-à-dire du dévouement de Mlle Alphonsine Mikel.

— Cette histoire, tu me l'écriras, dit aussitôt Julie en pressant la main d'Augustine.

Les deux couples et leurs familles se séparèrent pour aller successivement prendre place devant l'officier municipal.

II. — *Le ménage d'Augustine.*

Après la bénédiction nuptiale, qui avait été donnée aux deux amies dans l'église de Saint-Nicolas des Champs, avec grand appareil pour la femme du négociant, devant le maître-autel du chœur, et plus modestement pour celle du lauréat de l'Institut, à la chapelle de la Vierge, les derniers mots de Julie à Augustine avaient été ceux-ci :

— La semaine prochaine, jour pour jour, des nouvelles de Paris à Rouen, et, réciproquement, de Rouen à Paris. Chacune de nous combinera l'envoi de sa lettre de façon à ce qu'elles arrivent toutes deux en même temps à destination.

Une seule des nouvelles mariées fut fidèle à sa promesse. Le silence de l'autre dura quinze jours encore ; mais Julie ayant écrit de nouveau et manifesté une très-vive inquiétude touchant la santé d'Augustine, la tardive réponse arriva enfin. Son étendue, douze pages d'une écriture fine et serrée, devait faire excuser ce retard ; de plus, il était expliqué par un billet supplémentaire qui réunissait dans son pli les six feuillets de la lettre. Ce billet disait :

« Quelques mots d'abord pour te rassurer, ma chère Julie ; car ai-je besoin de me justifier ? La date écrite en tête de cette longue lettre est d'ailleurs ma justification. Tu peux voir qu'elle a été, suivant nos conventions, exactement commencée, ainsi que la première que tu m'as adressée, le huitième jour correspondant à celui de ton mariage et du mien. Il te sera facile aussi de compter combien de fois ma lettre a été interrompue : toutes les lignes terminées par une suite de points marquent les ajournements forcés ; ces points signifient pour moi : La suite à demain.

» Rassure-toi donc, ma chérie, je me porte bien, je ne t'ai point oubliée, je suis heureuse.

» Mais, par exemple, si j'avais le malheur d'être envieuse ou jalouse, comme je me sentirais humiliée pour mon pauvre petit ménage parisien en lisant les détails que tu me donnes sur le bien-être dont on jouit dans l'opulente maison de ta nouvelle famille ! Comme je me hâterais, du moins, d'effacer le début de ma lettre, une folie, un enfantillage par lequel je t'introduis fictivement, mais sans rien te déguiser, dans notre modeste intérieur !

» Sur ce point, rassure-toi encore : je n'ai rien à t'envier et je n'effacerai rien. L'espérance de notre fortune à venir n'est pas moins dorée que ta fortune toute faite ; le bonheur ne tient pas plus de place chez toi que chez moi, et ton mari ne peut pas être meilleur que le mien.

» Ainsi, voilà qui est bien entendu, tu auras toute ma lettre. Ce qui surtout la rend si longue, c'est une certaine histoire que tu m'as demandée ; je me la suis fait conter par mon parrain, le docteur Sauval. Il s'agit, tu le sais, de cette mariée toute mignonne qui était si émue en cherchant un petit curieux dans la foule.

» Maintenant, tournez le feuillet, madame Houdelin la jeune, et consentez à rajeunir de trois semaines en me lisant ; car c'est au mercredi 25 février que je te ramène. »

Voici le contenu de cette lettre plusieurs fois ajournée :

« Huit heures du matin, ce n'est pas encore l'heure des visites ; ma mère ne doit pas venir nous voir aujourd'hui, et cependant j'ai entendu *toc toc* à la porte. Notre femme de ménage est sortie pour aller chercher le lait et les petits pains du déjeuner : donc, si c'est un étranger qui nous arrive, il voudra bien attendre sur le palier le retour de Constance ; je n'ouvre pas à tout le monde en peignoir. Non, mais je puis au moins demander quel est ce visiteur matinal. Je viens à la porte, et, sans l'ouvrir, je dis à travers le trou de la serrure : « Qui est là ? » Une voix bien douce, bien connue et bien aimée me répond : « C'est une » nouvelle mariée qui vient en voir une autre. » Mon négligé ne m'inquiète plus : Augustine peut recevoir Julie en peignoir et en cornette de nuit. La porte est aussitôt ouverte : — Entre vite, ma chérie ; toi ici ! quelle aimable surprise !

» Tableau : mesdames Julie Houdelin et Augustine Maizière s'embrassent, sans craindre cette fois de chiffonner le linon et les dentelles.

» — Que c'est donc joli chez toi !

» C'est Julie qui parle, et moi de répondre :

» — Tu es déjà en extase, et tu n'as encore vu que notre salle à manger ; il est vrai que la petite table, les quatre chaises, le dressoir et le buffet imitent, à s'y méprendre, le bois d'acajou. Mais viens voir mon salon.

» Je soulève la portière en tapisserie. Julie, qui me suit, s'arrête surprise et charmée.

» — Délicieux ! ravissant ! s'écrie-t-elle.

» C'est à peu près aussi ce qu'a dit maman cédant à un premier mouvement d'admiration ; mais aussitôt après, prudente ou plutôt craintive, la réflexion lui a inspiré une remarque chagrine à propos de notre luxe, qu'elle juge exagéré. Bien que je ne redoute pas une pareille remarque de la part de Julie, je m'empresse de lui dire :

» — Cette tenture en toile perse, d'un si charmant effet, Eugène l'a eue par occasion ; elle ne coûte presque pas plus cher qu'un joli papier, deux francs le mètre. Le meuble qui te séduit est, il est vrai, d'un prix un peu élevé, mais on nous accorde trois ans pour le payer. Quant au piano, c'est en leçons de musique qu'Eugène le payera.

» Naturellement, la présence d'un piano chez moi étonne Julie.

» — Je croyais, observe-t-elle, que ton mari ne jouait que du violon.

» — Sans doute, à son Théâtre-Italien ou dans les concerts ; mais il lui faut un piano pour composer et pour me donner des leçons.

» Autre étonnement de Julie :

» — Est-il possible ? tu veux apprendre le piano, toi qui détestais la musique !

» — Oui, quand Eugène n'était que mon cousin. . . . .

» Je ne reprendrai pas cet entretien imaginaire, que j'ai brusquement interrompu hier pour aller faire quelques courses avec maman, qui me veut plus souvent avec elle depuis que j'ai un mari qui me voudrait toujours avec lui. Ta visite que je t'ai racontée, je serais heureuse de l'avoir au moins rêvée ; mais non, c'est en songeant tout éveillée, comme une folle, qu'il m'a semblé que je te recevais chez moi, que j'ouvrais pour toi toutes les portes de notre petit appartement et tous les tiroirs de nos meubles, où nous allions fouiller ensemble quand il m'a fallu te quitter.

» Si je n'ai pas fait intervenir Eugène dans notre tête-à-tête, ce n'a été que par respect pour son sommeil. Ne va pas, je t'en prie, l'accuser de paresse parce qu'il dormait encore à l'heure où sa moitié était déjà levée. Il n'avait pu se refuser, la veille, à aller jouer un morceau de sa composition dans la soirée musicale que donnait M. le surintendant des menus plaisirs. La vie d'un artiste est très-accidentée et très-laborieuse, beaucoup trop quelquefois. Elles sont fréquentes, ces soirées qui se prolongent jus-

qu'au lendemain. Mais en retour de ses fatigues il a de charmantes compensations : le plaisir qu'il fait et les éloges qu'il reçoit. Le bruit des applaudissements remplit si longtemps sa tête après que les mains ont cessé de battre, qu'il n'entend plus sonner les heures. Mais ces mêmes heures, si rapides pour celui que le succès enivre, sont comptées avec impatience par la pauvre petite femme qui attend seule chez elle, tristement assise au coin de sa cheminée. Peu à peu la lumière de la lampe faiblit, le feu s'éteint, le sommeil gagne la solitaire ; bientôt le froid la gagne aussi. Ce qu'elle a de mieux à faire alors, c'est d'aller bien vite, toute frissonnante et à demi endormie, chercher, sous l'abri de la couverture et la tête sur l'oreiller, à revoir en rêve celui qu'elle n'a plus la force d'attendre. C'est précisément le parti que j'ai pris.

» A mon réveil, j'ai trouvé, fixé par deux pains à cacheter sur la glace de la chambre à coucher, un petit papier contenant ces mots écrits au crayon par Eugène :

« Immense succès ! c'est à toi que je le dois : j'avais » choisi le morceau que tu préfères ; l'assemblée m'a crié » *Bis*. Ce qu'elle a si chaleureusement applaudi, ce n'est » que pour toi que je l'ai joué. Il est trois heures du ma- » tin ; bonne nuit ; je tombe de sommeil. »

» Tu connais *mon* chez nous, chère Julie ; je souligne le possessif, parce que mon mari veut que je désigne ainsi le charmant réduit situé à un second étage de la rue de Babylone et en vue d'un jardin où, vienne le printemps, les pierrots nicheront en regard de mes fenêtres, sur des branches à portée de ma main.

» Eugène attache une telle importance à ce que je m'attribue toute l'autorité du ménage, qu'il ne me laisse pas la liberté d'en accorder à maman la part la plus minime. Cette bonne mère a une certaine façon de mettre les choses en ordre qui ne s'accorde pas toujours avec mes idées. Quelquefois elle déplace d'un meuble sur un autre ou seulement de droite à gauche ce que je croyais avoir convenablement placé en suivant l'inspiration de mon goût.

Aussi longtemps que ces déplacements ont eu lieu hors de la présence d'Eugène, j'ai laissé maman ranger et déranger au gré de sa fantaisie ; il m'a suffi ensuite, pour prévenir les remarques de mon mari à ce sujet, de lui dire : « Ce qui était ici est là maintenant, parce que j'ai changé » d'idée. » J'étais sûre de son approbation. Pour lui, ce que je trouve assez bien est parfaitement bien, et ce qui me semble un peu mieux est infiniment mieux.

Mais pour qu'Eugène soit plus que moi de mon avis, il a besoin d'être certain que cet avis est véritablement le mien. Par malheur, hier, c'est devant lui que maman a cédé au désir impérieux de modifier selon sa convenance l'ordre des choses rangées sur la cheminée et sur les tablettes de l'étagère. Ainsi que moi, Eugène la laissa faire ; mais quand tout fut arrangé comme elle le voulait, il se leva sans rien dire et alla remettre chaque objet en son premier lieu. Maman fronça les sourcils et eut un mouvement d'épaules qui me prouva qu'elle se sentait blessée. Je fis semblant de n'en rien voir ; mais à part moi, inquiète pour l'avenir, je me dis :

« A quoi tient l'union dans les familles ! Si jamais le » désaccord éclate entre ma mère et mon mari, ce sera » certainement à propos d'une tasse déplacée. »

» Je te confie naïvement, ma chère Julie, mon seul sujet de souci, encore n'est-il pas bien grave ; car entre ceux que j'aime, et qui ne demandent qu'à s'aimer pour l'amour de moi, le désaccord ne pourra pas naître si je prends soin d'en écarter constamment la cause. Cette tâche est facile : il me suffira de ne désigner l'endroit où l'on devra placer tel meuble ou tel objet dans l'appartement qu'après avoir secrètement consulté ma mère. C'est moi qui placerai les choses, mais c'est maman qui choisira leur place.

» Il me reste à te parler d'un thé que nous a donné mon parrain, ou plutôt à laisser parler le docteur Sauval lui-même. Le récit que tu attendais nous a retenus chez lui jusqu'à près de minuit. Je l'ai écouté avec intérêt ; j'ai, de plus, demandé, comme aide-mémoire, quelques notes à mon parrain, afin de ne rien omettre. Mes souvenirs et les notes aidant, je vais essayer de te faire partager l'émotion que j'éprouve encore en écrivant, comme sous la dictée de mon parrain, l'histoire du mariage d'Alphonsine Mikel. Il me faudra m'y reprendre à plusieurs fois pour arriver à la fin de cette lettre ; mais les soirées sont si longues ! En écrivant pour toi j'attendrai plus patiemment le retour d'Eugène.

» Un dernier mot avant de commencer. Tu trouveras dans ce qui va suivre des choses dites sur un ton de gravité qui, de ma part, pourrait te surprendre. N'oublie pas que si c'est une folle jeune femme qui tient la plume, ce n'est que pour te transmettre les paroles d'un grave docteur. »

La suite à la prochaine livraison.

SOLIDARITÉ.

L'intérêt des particuliers se trouve toujours dans l'intérêt commun ; vouloir s'en séparer, c'est vouloir se perdre ; la justice pour autrui est une charité pour nous.

MONTESQUIEU.

L'ARCHÉOPTÉRYX,

FOSSILE REGARDÉ COMME LE PLUS ANCIEN REPRÉSENTANT CONNU DE LA CLASSE DES OISEAUX.

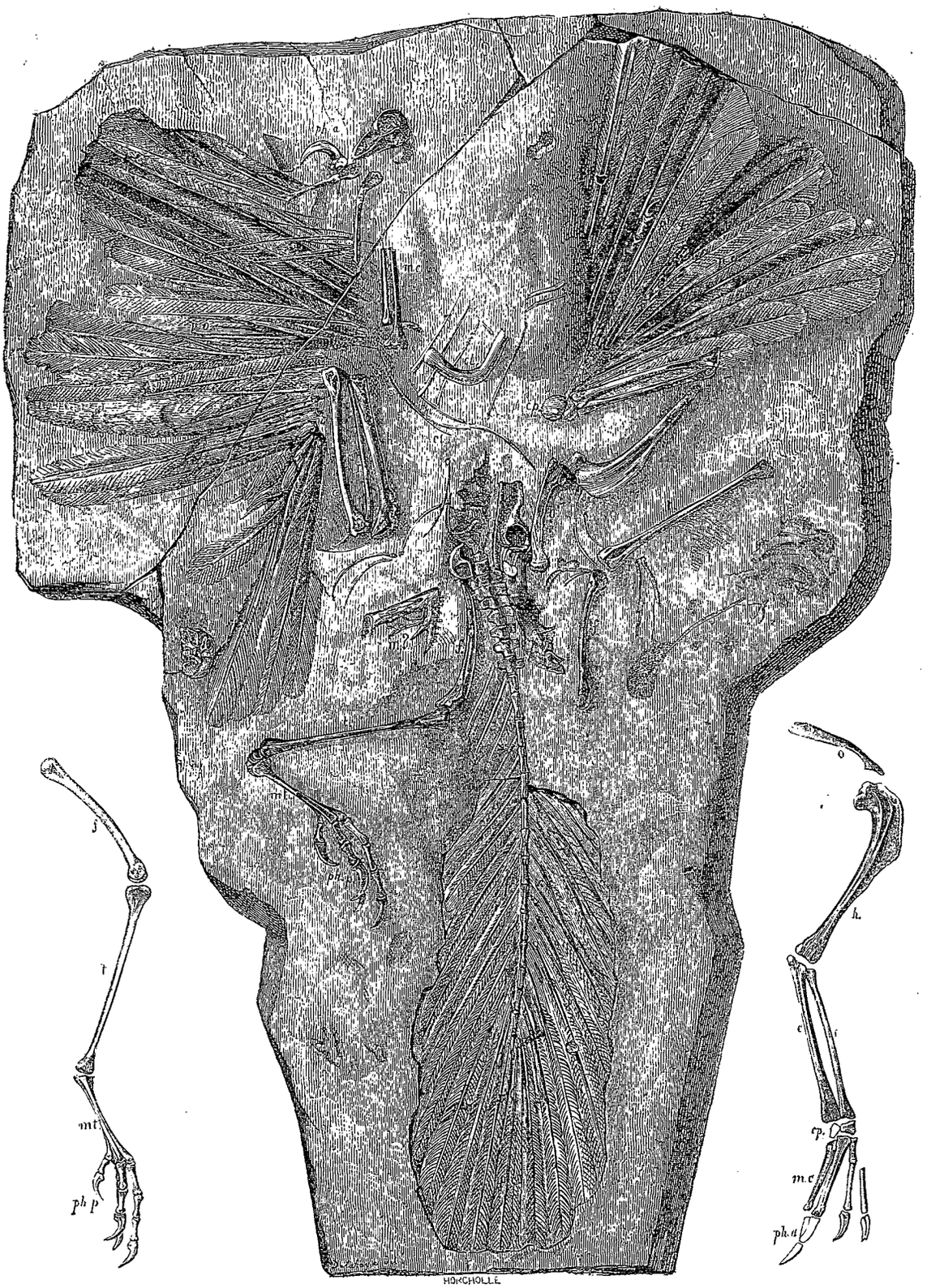
La comparaison des êtres organisés qui peuplent actuellement le globe avec ceux qui l'ont habité aux époques anciennes, dont la géologie s'applique à tracer l'histoire, a conduit à des découvertes tout à fait inattendues. C'est par elle que nous avons appris à reconnaître les différences souvent considérables qui distinguent nos espèces actuelles d'animaux ou de végétaux de celles qui ont autrefois existé, et elle nous a appris que de nombreuses populations s'étaient succédé durant les trois grandes périodes qui répondent au dépôt des terrains de sédiment.

Dès que la température, ainsi que la constitution de l'atmosphère et celle des eaux soit douces, soit salées, ont rendu possible la manifestation de la vie, des êtres pour la plupart différents par leur forme de ceux qui ont apparu depuis lors se sont montrés sur les principaux points du globe ; mais l'arrivée des végétaux, ainsi que celle des animaux dont nous voyons les espèces se perpétuer sous nos yeux, n'a eu lieu qu'après la disparition de ces premières faunes et de ces premières flores, toutes notablement différentes les unes des autres. Un fait non moins curieux, c'est que chacune de ces populations prise dans son ensemble et comparée à celle qui l'a précédée est sensiblement en progrès sur cette dernière : de sorte que les moins anciennes sont aussi celles dont l'organisation présente une perfection plus réelle ; et, inversement, les plus anciennes, celles dont la structure accuse une infériorité plus évidente.

On a dit quelquefois que, pour un même groupe naturel, les espèces apparues les premières semblaient être un arrêt de développement de celles qui leur ont succédé, et qu'on peut les comparer à des sujets jeunes de ces dernières, ou même à leurs embryons, comme si la série des espèces appartenant à une même division, envisagée aux différentes époques géologiques, formait une succession de termes comparables aux différents âges d'une seule de ces espèces

prise au sommet de l'échelle que leur ensemble constitue.

Mais d'où viennent les diverses populations qui ont successivement habité notre planète, et quelle est la force qui leur a donné naissance? Quels sont les phénomènes physiologiques ou physiques qui en ont déterminé l'apparition? Enfin, quels rapports les espèces d'un même groupe naturel ont-elles les unes avec les autres? Doit-on attribuer les ressemblances qu'elles présentent à une filiation



L'Archéoptéryx, fossile du calcaire lithographique. — Dessin de Delahaye.

généalogique qui les rattacherait entre elles? ou bien ces ressemblances ne sont-elles que de simples affinités qu'il serait possible d'expliquer, comme on l'a fait quelquefois, si l'on attribuait au Créateur un plan préconçu dont la nature animée ne serait, dans la série de ses manifestations diverses, que l'imposante et successive réalisation?

Bien que la science ne soit pas encore en état de répondre autrement que par des suppositions à ces grandes

et difficiles questions, divers savants ont essayé de les résoudre, mais en ne les envisageant que sous une seule de leurs faces, et en forçant dans certains cas la portée des faits sur lesquels ils s'appuient. Abandonnant l'opinion, maintenant reconnue fausse, d'une apparition unique d'êtres organisés, quelques naturalistes ont émis l'idée que chaque population nouvelle d'animaux et de plantes a été produite par une intervention directe de la puissance créatrice, et que les créations successives sont restées indépendantes les unes des autres, quelques rapports de forme ou de structure que présentent souvent certaines de leurs espèces.

Mais de bien nombreuses objections s'élèvent contre une pareille hypothèse; et si l'on peut l'appuyer de quelques faits en empruntant ses exemples à la classe des mammifères, elle ne résiste pas toujours à l'examen si on lui oppose les données fournies par la plupart des autres grandes divisions naturelles. Beaucoup d'espèces, même prises dans des populations successives, ont le plus souvent trop d'analogie entre elles pour qu'on ne leur suppose pas des rapports de parenté, et l'on n'a pas toujours la preuve qu'elles constituent des espèces véritables plutôt que de simples variétés survenues avec le temps.

Il y a plus : si l'on suit, dans la série des âges géologiques, l'évolution d'un même groupe naturel, c'est-à-dire la série même des espèces qui constituent ce groupe, et que l'on cherche à se faire une idée de la valeur des caractères qui en séparent les différents termes, on incline à se demander si ces caractères distinctifs excluent la possibilité d'une filiation généalogique, et s'il ne faut pas admettre qu'une même lignée a pu, sous l'influence du temps ainsi que sous celle de changements physiques correspondants, subir les modifications de détail qui distinguent entre elles ses espèces, à peu près comme nous voyons qu'il se produit devant nous, mais sans sortir de la limite des caractères spécifiques, des différences donnant lieu, dans nos animaux et nos plantes domestiques, à la production de ces races nouvelles que l'agriculture substitue à celles dont elles émanent lorsque leurs qualités sont plus en rapport avec ses propres besoins.

Cependant on n'a pas la preuve qu'il en soit ainsi pour les véritables espèces, soit que l'on envisage celles d'un même groupe qui sont propres à une même période, soit que l'on prenne celles qui ont apparu à des époques successives; et, dans cette théorie comme dans la précédente, le champ reste ouvert aux suppositions; en même temps, les spéculations de l'esprit jouent encore un rôle tel qu'on ne saurait lui reconnaître un caractère réellement scientifique. Comment, d'ailleurs, la filiation des espèces fût-elle admise et démontrée, établir celle des groupes entre eux? et quelle preuve pourrait-on donner que toutes les formes vivantes, quelle que soit l'époque où elles ont apparu, descendent bien d'un seul et même tronc, et, comme on l'a dit quelquefois, d'une seule et même forme primordiale, de laquelle seraient sorties toutes les autres?

Buffon, qui expliquait la formation des animaux de l'Amérique par la transformation de ceux de l'ancien continent, faisait remarquer avec beaucoup de justesse que cela ne doit pas nous empêcher de les regarder comme étant aujourd'hui des animaux d'espèces différentes; et il ajoutait : « De quelque cause que vienne cette différence, qu'elle ait été produite par le climat, le temps ou la terre, ou qu'elle soit de même date que la création, elle n'en est pas moins réelle. »

En définitive, c'est toujours là qu'il faut en venir; et les naturalistes prudents, ceux qui étudient la nature dans ses œuvres au lieu de s'abandonner aux rêves de l'imagination, tombent d'accord, quelque hypothèse qu'ils préfèrent au sujet de l'origine des espèces, pour reconnaître à ces dernières une durée déterminée. Ils voient également dans les études auxquelles les formes spécifiques donnent lieu, sinon le but final de la science, tout au moins le moyen le plus sûr auquel elle puisse recourir pour assurer ses progrès. C'est à l'emploi de cette sage méthode que l'histoire naturelle doit son caractère élevé; et tout l'édifice scientifique s'écroule si nous cessons de lui accorder notre confiance.

Mais il ne convient pas de discuter ici plus longuement ces grandes et difficiles questions. Aussi, quoique le fossile dont nous voulons parler puisse, comme tant d'autres, être invoqué aussi bien par chacune des deux grandes théories qui se partagent la science, il nous suffira d'avoir rappelé quelques-unes des vues émises par les savants sur l'origine des êtres vivants pour faire comprendre l'intérêt qui se rattache à sa découverte.

Le nom d'*Archéoptéryx* que l'on a donné à ce fossile fait à la fois allusion aux ailes emplumées qu'il possédait et à l'ancienneté du terrain qui en a fourni les débris; mais l'Archéoptéryx a aussi été appelé *Gryphosaurus*, parce qu'on a également pu le regarder comme un saurien qui aurait été pourvu d'ailes. Il provient des marnes oxfordiennes de Solenhofen en Bavière, marnes au système desquelles appartiennent les calcaires lithographiques exploités en grand dans cette localité. C'est donc un fossile des terrains jurassiques moyens, et l'on sait que ces terrains font eux-mêmes partie de la grande série des formations secondaires. Le dépôt de Solenhofen est d'origine marine, et l'on y a déjà trouvé des fossiles aussi nombreux qu'intéressants, appartenant à des classes fort diverses.

La première pièce de l'Archéoptéryx qu'on ait recueillie est une plume isolée, ayant la forme d'une penne, c'est-à-dire de l'une des grandes plumes servant plus particulièrement au vol que portent les ailes et la queue des oiseaux ordinaires. M. Hermann de Meyer la décrivit en 1861, en proposant d'appeler *Archeopteryx lithographica* l'animal encore inconnu dont elle provenait. Ce fait était d'autant plus intéressant que l'examen des fossiles d'époque secondaire jusqu'alors attribués à des oiseaux venait de faire reconnaître qu'aucun d'eux ne mérite véritablement ce nom, et que le nouveau fossile recueilli à Solenhofen avait bien, sinon tous les caractères, du moins toutes les apparences d'une plume. Mais une pièce plus complète allait bientôt être découverte.

En effet, M. André Wagner fit savoir, la même année, à l'Académie de Munich, qu'on venait de trouver également, à Pappenheim, dans une dalle extraite de la même carrière ainsi que du même banc, une portion considérable du squelette d'un animal ayant les membres antérieurs garnis de longues pennes rayonnantes, et la queue fort longue, également pourvue de plumes, ou du moins de prolongements penniformes semblables à l'échantillon décrit par M. de Meyer Ce fait lui avait été signalé par M. le conseiller hanovrien Witte. M. Wagner proposait de donner à l'animal le nom de *Gryphosaurus* que nous avons déjà cité; il le regardait comme une sorte de ptérodactyle emplumé et à longue queue.

L'animal dont il s'agit n'y était pas entier, mais plusieurs des principales parties de son squelette, appartenant aux membres antérieurs et postérieurs, à l'épaule, au bassin, et la queue dans sa totalité, existaient encore; on y voyait en même temps les plumes de cette dernière partie et celles des ailes. La surface occupée par ces parties avait $0^m.35$ de large à la hauteur des ailes, et $0^m.50$ de long, la queue comprise; celle-ci, envisagée séparément, os et plumes, mesurait $0^m.30$, tandis que le métatarse dépassait à peine $0^m.04$.

Ce dernier os (*mt*) ne laisse guère de doute sur les caractères de l'animal auquel il a appartenu : il présente bien les conditions ornithologiques; et, en effet, les trois pièces répondant aux métatarses des vertébrés aériens qui le constituent y sont soudées entre elles comme chez les oiseaux; en outre, il se termine de même à sa partie inférieure par trois poulies portant autant de doigts qui ressemblent à ceux de ces derniers animaux (*ph*, *p*). Le pouce est aussi conformé comme chez les oiseaux; le tibia (*t*), le fémur (*f*), sont dans le même cas, et il paraît en être également ainsi de la portion de l'os iliaque qui est restée en place, du côté où le fémur et le tibia ont été séparés l'un de l'autre lors de l'enfouissement du cadavre. Elle est cependant assez étroite.

Les pièces appartenant au membre antérieur confirmeraient au besoin les affinités qui viennent d'être indiquées. On reconnaît une des omoplates (*o*), une portion d'os qui ressemble à la partie médiane de la clavicule ou fourchette des oiseaux (*cl*), un des humérus entier et une partie de l'autre humérus (*h*, *h*), les deux avant-bras avec leurs deux os radius et cubitus (*r* et *c*), ayant conservé leurs rapports articulaires et à peu près conformés comme dans les oiseaux actuels; enfin diverses pièces de la main, carpe (*cp*), métacarpiens (*mc*) et phalanges (*pha*). Il n'est pas jusqu'aux côtes dont il n'y ait aussi quelques traces, faciles à retrouver dans notre figure.

Elles offrent pourtant cela de particulier qu'elles sont plus grêles que celles de la plupart des oiseaux, et qu'elles ne paraissent pas avoir d'apophyse récurrente, ce qui les rendrait plus semblables aux côtes des reptiles et paraîtrait indiquer dans l'Archéoptéryx une activité de la respiration moindre que celle des oiseaux ordinaires.

D'ailleurs ce n'est pas là le seul trait distinctif que présente ce singulier vertébré, si on le compare aux animaux actuels de la classe à laquelle ses ailes et plusieurs parties de son squelette semblent devoir le faire rapporter. L'Archéoptéryx avait deux des doigts de l'aile pourvus d'ongles, tandis que les oiseaux actuels, lorsqu'ils possèdent des ongles, n'en ont jamais qu'un seul. Mais c'est surtout par la longueur de sa queue que l'Archéoptéryx se distinguait, et à cet égard M. Wagner a pu le comparer à un ptérodactyle, c'est-à-dire à un véritable reptile. Cependant, si la queue portait, comme les ailes, des appendices penniformes, il semble que le tronc lui-même ait été dépourvu de plumes, car sur aucun point on ne trouve les traces de la présence de semblables organes, ce qui concorde avec la gracilité des côtes pour indiquer une espèce dont la température propre ne devait guère dépasser celle des reptiles.

M. Owen a fait observer avec raison que l'allongement considérable de la queue n'excluait pas la possibilité de ranger l'Archéoptéryx parmi les oiseaux. Ces derniers n'ont, il est vrai, qu'un moindre nombre de vertèbres caudales, et la dernière est conformée de manière à rappeler le soc d'une charrue; mais si l'on étudie sous ce rapport un oiseau encore dans l'œuf, on constate que sa dernière vertèbre, au lieu d'être formée d'une seule pièce, se compose de plusieurs points d'ossification placés les uns à la suite des autres, et qui sont comme autant de vertèbres, alors séparées, qui ne tarderont pas à se souder plus tard. L'Archéoptéryx, comme tant d'autres animaux des premiers temps géologiques, conservait donc à tous les âges une particularité qui chez les animaux actuels de sa classe disparaît de très-bonne heure et constitue, pourrait-on dire, un caractère transitoire comparable à ceux que présentent les embryons de la même classe d'animaux.

Chez le fossile de Pappenheim, une semblable disposition devait concorder avec des allures autres que celles des oiseaux que nous connaissons; et tout porte à penser que l'Archéoptéryx, malgré ses pattes comparables à celles des gallinacés, s'éloignait à d'autres égards des représentants actuels de la classe à laquelle on propose de le rapporter, ainsi que ceux qui ont vécu pendant la période tertiaire.

La somme des différences serait plus grande encore si le fragment de mâchoire pourvu de quelques dents (*m?* de notre figure) appartenait au même sujet que les pennes et les os auprès desquels il est placé. Il est vrai qu'il n'y a rien de positif à cet égard, et M. Owen pense que cette portion osseuse provient peut-être d'un poisson.

Un fossile aussi précieux que l'Archéoptéryx méritait de figurer dans une des premières collections publiques : MM. Owen et Waterhouse, de Londres, en ont obtenu la cession moyennant un prix fort élevé (18 000 francs), et la plaque de Solenhofen qui renferme les restes de l'Archéoptéryx appartient maintenant au Musée britannique. Tout en regrettant qu'elle n'ait pas été acquise pour la France, nous devons reconnaître qu'elle ne pouvait être mieux placée que dans ce bel établissement. La nation anglaise comprend les services que l'histoire naturelle rend à la science, et elle sait apprécier la valeur des découvertes dont cette branche des connaissances humaines s'est enrichie dans ces derniers temps. Pourquoi faut-il que le besoin d'accroître les jouissances matérielles auxquelles conduisent les applications utilitaires fasse dédaigner ailleurs les progrès de la science pure! Indépendamment de notions nouvelles qu'ils nous procurent, notions qui sont autant de jouissances pour l'esprit, ne peuvent-ils pas devenir demain la source principale de nouvelles applications pratiques, et le plus sûr moyen de faire progresser l'agriculture et l'industrie n'est-il pas de multiplier les découvertes scientifiques? Les objets de paléontologie ont une utilité particulière; ce sont autant de données précieuses dont la métallurgie et les différents arts qui guident l'homme dans l'exploitation de l'écorce du globe peuvent tirer un parti avantageux.

ALTÉRATIONS ET FALSIFICATIONS

DES ALIMENTS.

Voy. les Tables des t. XXXIV, 1866, et XXXV, 1867.

LE VIN.

Les sucs végétaux riches en glucose, les groseilles, les cerises, la canne à sucre, peuvent se transformer en vin; mais ils ne donnent qu'une boisson de peu de valeur. On réserve le nom de vin à la liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation spontanée du raisin; c'est un liquide composé en poids de 8 à 14 parties d'alcool, de 85 à 90 parties d'eau, de 2 à 5 parties d'un résidu formé de matière colorante rouge; de tartre et autres sels à base d'alumine, de chaux; de ferment et quelquefois de sucre qui a échappé à la fermentation.

Les vins sont souvent soumis à des altérations, à des maladies, qui dénaturent leurs propriétés et les rendent insalubres.

L'*excès d'astringence*, par exemple, tient à un cuvage prolongé, et doit être corrigé par un ou deux collages supplémentaires; le *défaut de couleur* se corrige par l'addition de vins fortement colorés; le *manque de transparence*, qui rend le vin *trouble* et se produit surtout dans les temps chauds, est l'effet d'une fermentation qui met en suspension les dépôts du liquide : on rend le vin limpide en le soutirant dans des fûts où l'on a fait brûler une mèche soufrée. L'*acidité* provient d'un excès d'acide acétique; on neutralise cette substance par le tartrate

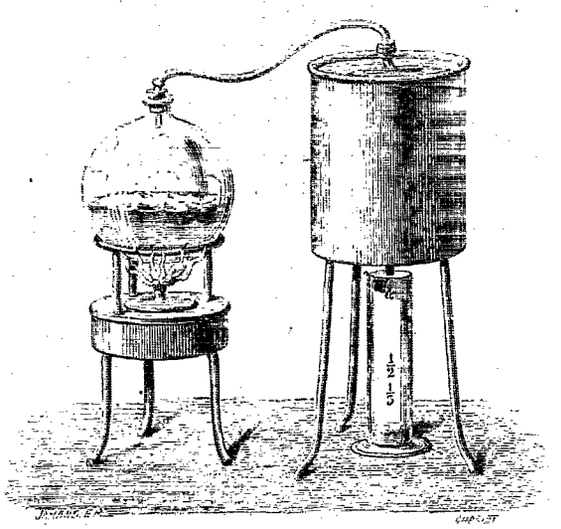
neutre de potasse, qu'on doit ajouter dans la proportion de 2 à 400 grammes par pièce de 200 litres. Le *goût de fût* est une altération très-tenace que l'on corrige difficilement; elle est due à des moisissures qui se développent sur les parois intérieures du tonneau : il faut soutirer le vin et l'agiter dans un fût neuf avec 1 litre d'huile d'olive. Les vins pauvres en tanin deviennent parfois visqueux. Cette altération, connue sous le nom de *graisse des vins*, se corrige en jetant dans une pièce 15 à 20 grammes de tanin, ou 50 à 100 grammes de pepins de raisin. L'*amertume* est quelquefois produite par l'âge des vins, qu'il faut alors mélanger avec des vins nouveaux dont la fermentation est inachevée. Les *vins bleus* sont enfin ramenés à leur couleur normale par l'addition d'une petite quantité d'acide tartrique.

Les variations de température, les secousses réitérées, le voyage, peuvent accélérer la fermentation des vins et les dénaturer; pour prévenir ces accidents, on introduit dans chaque pièce 2 à 3 pour 100 d'eau-de-vie.

Des volumes entiers ne suffiraient pas pour faire connaître toutes les falsifications qui ont été pratiquées sur les vins. Quelquefois les fraudeurs corrigent l'acidité du vin par l'addition de litharge (oxyde de plomb); quelques gouttes d'acide sulfurique produisent alors dans le vin un trouble, un précipité noir de sulfure de plomb, ce qui n'a pas lieu dans le vin normal.

Les falsifications les plus communes sont dues à l'addition d'eau, d'alcool, de poiré, de cidre, de sucre, de mélasse, d'acides tartrique et acétique, de craie, d'alun, de sulfate de fer, de carbonate de potasse, et de matières colorantes étrangères. On fait enfin des vins artificiels dans lesquels il n'entre pas une seule goutte de jus du raisin.

L'addition d'eau échappe aux investigations de l'analyse chimique, car les vins naturels n'ont pas toujours la même force, et la quantité d'eau qu'ils renferment naturellement est variable. Cependant quelques indices peuvent faire présumer qu'un vin a été *mouillé*. Les vins naturels ne



Appareil Salleron pour déterminer la quantité d'alcool contenue dans le vin.

renferment, par exemple, qu'une faible proportion de sels calcaires; l'eau renferme presque toujours une assez grande quantité de ces sels; son addition dans le vin en augmentera donc la proportion. Qu'on verse dans un verre de vin quelques gouttes d'une solution d'oxalate d'ammoniaque, si un précipité blanc et abondant prend naissance, il est probable que ce vin a été additionné d'une eau riche en calcaire.

Le vin naturel évaporé à sec laisse un résidu de 21 pour 100 environ; le vin étendu laissera un résidu moindre, et d'autant moindre que l'addition d'eau sera plus considérable. Nous avons indiqué à l'article *Lait* comment on dosait le résidu sec d'une liqueur.

La richesse en alcool peut servir à mesurer la force des vins, et si on connaît la provenance de l'échantillon suspect, on pourra en déduire parfois la présence d'eau ajoutée d'après la détermination de la quantité d'alcool qu'il renferme. Les vins de Bordeaux renferment, par exemple, de 13 à 14 pour 100 d'alcool; ceux de la Côte-d'Or, 11 à 12; ceux de Champagne, 9 à 11; ceux de Châtillon et d'Orléans, 7 à 9. Si on ne trouve dans un vin de Bordeaux que 8 à 9 pour 100 d'alcool, c'est bien certainement parce qu'il aura été étendu d'eau.

Comment doser l'alcool contenu dans un vin? Rien n'est plus simple, au moyen d'un appareil imaginé par Gay-Lussac et perfectionné par M. Salleron. On introduit dans le ballon de verre qui sert de cornue 90 centimètres cubes de vin qu'on mesure dans une éprouvette graduée; on chauffe avec une lampe à esprit-de-vin, et par l'action de la chaleur l'alcool contenu dans le vin se transforme en vapeurs; celles-ci se condensent dans un serpentin entouré d'eau, et se rassemblent dans un vase gradué. Quand le volume distillé est égal au tiers du volume primitif, c'est-à-dire à 30 centimètres cubes, on arrête la distillation; on ajoute à l'alcool ainsi séparé une quantité d'eau telle que le mélange occupe exactement le même volume que le vin employé, c'est-à-dire 90 centimètres cubes. On prend enfin le titre alcoolique de la liqueur au moyen de l'alcoomètre centésimal de Gay-Lussac. Si l'alcoomètre s'arrête dans le liquide à 10 degrés, c'est que le vin examiné renferme 10 pour 100 d'alcool.

Le vin est souvent coloré artificiellement avec du bois de campêche, du bois de Brésil, etc.; le sous-acétate de plomb permet quelquefois de déceler la fraude. Un vin naturel précipite en gris verdâtre avec ce réactif; un vin additionné de campêche, en bleu indigo : cette réaction ne peut toutefois conduire à aucune certitude; elle ne permet que de présumer la falsification. L'analyse est encore impuissante à dévoiler la véritable nature du vin, et le dégustateur est plus habile que le chimiste. Cependant, dans certains cas, il est possible de prendre un falsificateur en flagrant délit de fraude. Le vin naturel, par exemple, renferme toujours du bitartrate de potasse, et l'absence de ce sel prouvera que le vin examiné est une liqueur factice.

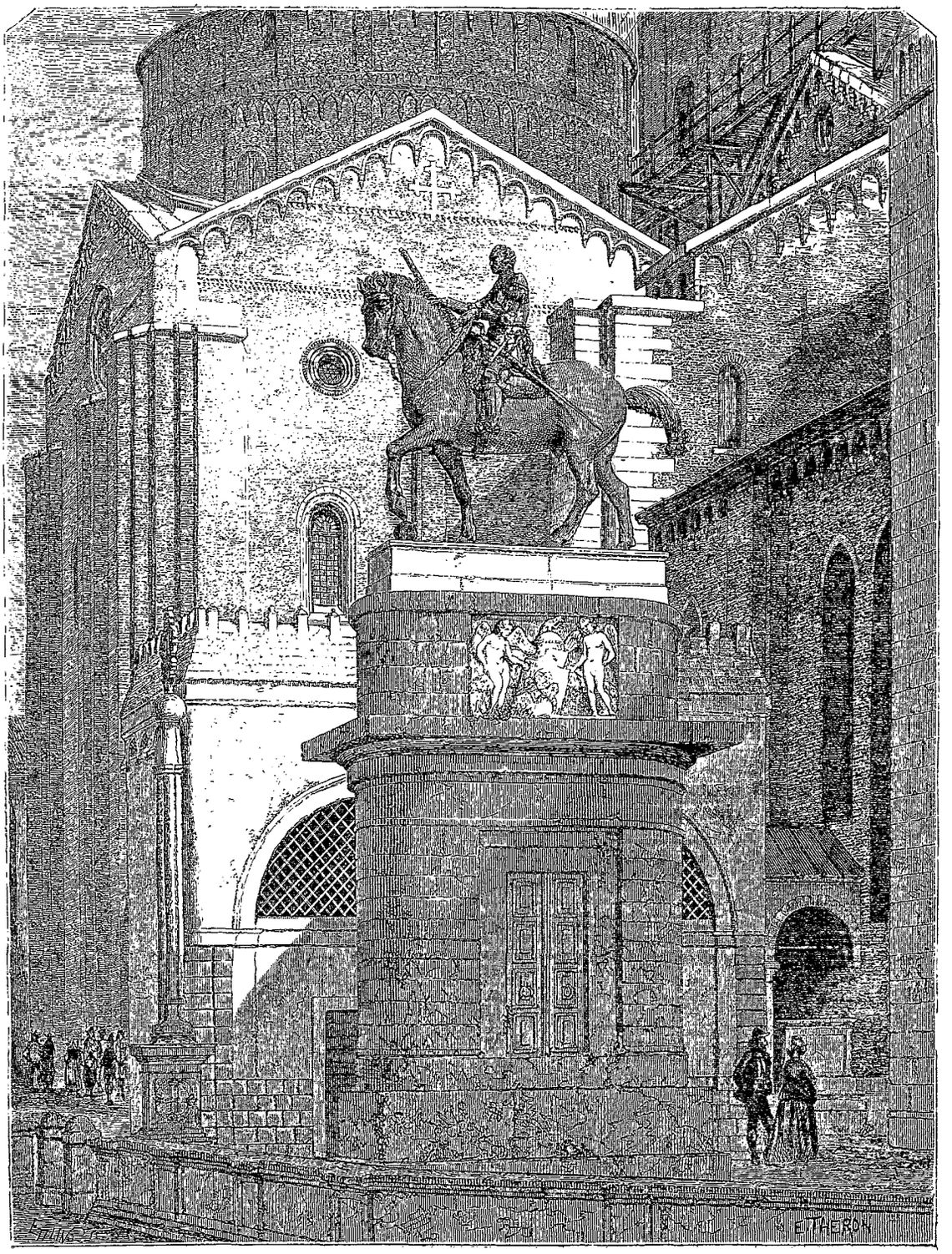
On raconte qu'un fabricant, après avoir été condamné pour produire du pseudo-vin, alla trouver le chimiste dont l'expertise lui avait procuré une peine assez forte. — « Comment, Monsieur, lui dit-il, avez-vous pu affirmer que mon vin était fabriqué? — Par une raison bien simple, c'est qu'il ne renfermait pas de traces de bitartrate de potasse et que tous les vins naturels en contiennent. — Merci, riposta le marchand de vin, une autre fois on en mettra. »

Si quelques-uns de nos lecteurs sont curieux de goûter un vin artificiel, ils peuvent facilement en préparer eux-mêmes avec la recette suivante :

Vin artificiel de groseilles. — On fait une dissolution de 4 kilogrammes de miel dans 60 litres d'eau bouillante et on clarifie. On ajoute à la liqueur le suc provenant de 4 kilogrammes de groseilles rouges. On laisse fermenter pendant vingt-quatre heures; on ajoute 1 kilogramme de sucre par 8 litres de liquide, et on clarifie le tout par l'addition successive de blancs d'œufs et de crème de tartre. Le vin de groseilles blanches, bien préparé, est quelquefois aussi agréable que le vin blanc de raisin.

LA STATUE ÉQUESTRE DE GATTAMELATA,

A PADOUE.



Statue de Gattamelata, devant l'église de Saint-Antoine, à Padoue. — Dessin de Théron.

On a vu dans une de nos dernières livraisons (t. XXXV, 1867, p. 320) le dessin d'une statuette en bronze, esquisse originale de la statue équestre de Gattamelata par Donatello. La gravure que nous publions aujourd'hui montre la statue elle-même telle qu'elle est encore debout sur son haut piédestal, devant l'église de Saint-Antoine, à Padoue. On ne trouvera peut-être pas sans intérêt de mettre l'une à côté de l'autre, de juger l'œuvre définitive à la place à laquelle elle était destinée, et de voir, au moins en gros et comme à distance, les modifications apportées par le grand sculpteur florentin à sa pensée première. Au moment où l'esquisse appartenant à M. de Nieuwerkerque se trouvait à l'exposition de l'Union centrale des beaux-arts, en 1865, cette comparaison a été faite par un habile connaisseur, qui en avait eu à peu d'intervalle les éléments sous les yeux. Nous rapporterons ici les termes du jugement.

« Tous ceux qui ont visité le royaume lombard-vénitien ont vu à Padoue cette statue fameuse, la première qui ait été fondue en Italie. Nous l'avons vue aussi ; mais la grande figure, telle que l'artiste l'a fondue et terminée, nous a paru beaucoup moins belle que le petit bronze exposé au palais de l'Industrie. Vasari a beau dire que l'on y sent le souffle, le gonflement et le frémissement du cheval (*lo sbuffamento ed il fremito del cavallo*) ; il a beau dire que la fierté du héros et son grand cœur sont exprimés avec la dernière vivacité (*vivacissimamente*), et que l'ouvrage entier peut aller de pair avec les meilleures antiques, ces qualités, à vrai dire, nous semblent moins sensibles dans le monument de Padoue qu'elles ne le furent pour l'illustre biographe. Le cheval de Gattamelata, qui est ce que nous appellerions aujourd'hui un cheval de brasseur, ne manque pas sans doute d'animation, et son allure modérée est celle qui convient, après tout, à une sculpture monumentale ; mais il n'y a guère qu'une dignité froide dans la figure du cavalier, dont l'attitude n'est pas terrible et menaçante comme celle du Colleone de Verrochio, à Venise (1), mais plutôt rassise et calme. Les détails sont traités sommairement, avec la sobriété voulue en pareil cas, et en somme toute cette sculpture est comprise dans le goût contenu et grave de la statuaire romaine. Combien est différent le modèle que possède M. le surintendant des beaux-arts ! Tout y est vibrant, accentué, remué et moderne ; plus vigoureux d'encolure, plus ramassé dans ses membres robustes, le cheval se retourne vivement et frappe le sol d'un pied impatient et impétueux. La tête respire cette fois, et tout le corps frémit. Le cavalier, plus fier dans la maquette que dans la statue, présente un mouvement décidé, un geste résolu et une courte énergie. C'est une esquisse touchée d'un pouce fiévreux, avec le feu de la première pensée et un sentiment exalté de la vie. » (2)

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10.

III. — *Barbe et sa fille.*

Il y a neuf ans, c'est-à-dire vers la fin de 1815, la jeune famille de M. Honoré Duchâteau, conseiller à la Cour royale de Paris, se composait de cinq enfants, cinq fils. L'aîné entrait dans sa treizième année ; la mère nourrissait le plus jeune, qui n'était encore âgé que de quelques mois. Une autre jeune mère, la veuve Barbe Mikel, aidait Mme Duchâteau dans ses soins maternels. Barbe n'avait point de fonctions déterminées chez le conseiller ; le personnel du service était au complet quand elle fut admise dans la maison : aussi ne jugeait-on pas même nécessaire, d'abord, celle qui bientôt devait se rendre indispensable.

C'est au malheur qui l'avait frappée qu'elle dut d'appartenir à cette honorable famille.

A cette époque d'effervescence politique et de répression rigoureuse, où d'égales rancunes entre les gouvernés et les gouvernants les mettaient incessamment en lutte, la tâche imposée aux juges était parfois cause d'un grand tourment pour leur conscience. Ainsi, le conseiller Duchâteau avait eu à se prononcer dans une affaire d'affiliation secrète où l'on comptait au nombre des accusés un jeune professeur de mathématiques de l'un des principaux colléges de Paris. Les recherches de l'instruction n'avaient abouti qu'à constater ceci :

« Alphonse Mikel, qui vient d'accomplir sa trente-deuxième année, a épousé à l'âge de vingt-quatre ans la fille d'un conventionnel que son père, réduit à une extrême pauvreté, venait de laisser orpheline. Alphonse Mikel a eu deux frères, ses aînés. l'un a été tué, en 1814, au combat de la barrière de Clichy ; l'autre est mort le 18 juin de cette année, à la bataille de Waterloo. Toute la famille ne se compose plus maintenant que de trois personnes : l'accusé Alphonse, Barbe sa femme, et une petite fille âgée de sept ans, nommée Alphonsine. On n'a recueilli dans le voisinage aucun renseignement défavorable sur le compte des époux Mikel ; leur ménage est celui du pauvre laborieux et probe ; ils vivent dans la retraite, se suffisent à eux-mêmes, et ils n'ont pas un sou de dettes. »

L'acte d'accusation n'avait eu à relever que ce fait contre Alphonse Mikel :

« On a trouvé dans les cendres de sa cheminée le fragment d'une liste contenant les noms de quelques-uns des membres de la société secrète. »

L'accusé répondit seulement pour sa défense que ce fragment de liste, qui d'ailleurs n'était pas écrit de sa main, ne pouvait avoir été trouvé chez lui que parce qu'il y avait été sans doute apporté par ceux qui se faisaient honneur de cette prétendue découverte. On ne vit dans les paroles d'Alphonse Mikel qu'un nouvel essai de la tactique ordinaire des accusés qui se flattent d'égarer la justice en retournant contre le pouvoir l'accusation qu'il a dirigée contre eux. Sa foi politique bien connue, et qu'il confessa sincèrement mais sans jactance, son mariage avec la fille d'un homme qui avait voté l'abolition de la royauté, et l'ardent patriotisme qui avait coûté la vie à ses frères, déterminèrent sa condamnation. La peine de cinq ans de réclusion fut prononcée contre lui.

Il s'était vu menacé d'une peine plus grave, mais les efforts d'un des trois conseillers-juges, favorable à l'accusé, avaient triomphé de la sévérité de ses collègues.

Cependant, quand le président de la Cour d'assises eut dit ces mots : « Cinq ans de réclusion », il se fit un grand bruit dans le prétoire ; une femme venait de s'évanouir, et une petite fille que cette femme était parvenue à introduire avec elle parmi les assistants, en la dissimulant sous l'ampleur de son châle, se mit à pousser des cris de désespoir. Comme les gendarmes écartaient violemment la foule pour expulser celles qui troublaient le silence et la majesté du lieu, Alphonse Mikel, qui avait accepté son arrêt avec calme et dignité, se leva brusquement, et, tendant vers ses juges des mains suppliantes, il s'écria :

— C'est ma femme, c'est ma fille, Messieurs ! Vous les privez de celui qui était leur appui ; je vous demande pitié et secours pour elles.

La séance de la Cour d'assises étant terminée, le conseiller Duchâteau, contrairement à ses habitudes, ne rentra pas d'abord chez lui. Encore ému de la scène du prétoire et de cet appel à la pitié pour une femme et pour un enfant adressé aux juges par Alphonse Mikel, il s'imagina et fut heureux de croire que le suppliant avait particulièrement mis son espoir en lui, quand il demandait qu'on fût secourable envers les deux chères créatures qu'il allait laisser sans ressources. Le conseiller-juge se rendit près de la femme du condamné qu'on avait ramenée chez elle. Il la trouva encore douloureusement abattue sous la violence du coup qui venait de briser son bonheur, mais se promettant déjà de se résigner aux cinq années de séparation pourvu qu'elle trouvât dans son travail les moyens d'élever sa fille.

Parmi les témoignages d'intérêt que lui laissa M Duchâteau, celui qu'elle accueillit avec le plus de reconnaissance, ce fut la promesse de faire appuyer par une in-

(1) Voy. t. XXXIII, 1855, p. 41.
(2) *Gazette des beaux-arts*, 1865, p. 205.

fluence puissante une demande en grâce en faveur du condamné.

Le conseiller partit; mais, le soir même, on put voir Mme Duchâteau auprès de la pauvre jeune mère, luttant contre le projet d'isolement de celle-ci en même temps qu'elle caressait et consolait la petite Alphonsine, assise sur ses genoux.

Les femmes qui veulent franchement faire le bien, le veulent avec tant de persistance et possèdent si bien l'art de persuader, que Barbe Mikel, qui s'était dit : « Dans cinq ans, quand mon mari me sera rendu, c'est ici qu'il me retrouvera », dut céder à la généreuse insistance de Mme Duchâteau.

Ce fut dans la maison du conseiller-juge que la femme et la fille d'Alphonse Mikel se réveillèrent le lendemain.

Elles y avaient été recueillies seulement à titre d'étrangères dignes de compassion; mais peu de jours après qu'elles y furent installées, elles s'y trouvèrent si complétement impatronisées, si incessamment utiles, qu'on n'aurait su comment se passer d'elles.

Le magistrat, absorbé tout entier par ses devoirs, Mme Duchâteau, uniquement occupée de ses enfants, avaient souvent senti que le bon gouvernement de leur intérieur nécessitait le choix d'une intermédiaire dévouée qui sût voir pour les maîtres et résoudre, avec les valets, les questions douteuses du service. Barbe, de bonne heure orpheline de mère, s'était vue, presque enfant, chargée de l'entretien du pauvre ménage de son père; devenue jeune femme, elle avait apporté dans son propre ménage, qui n'était pas beaucoup plus riche, les habitudes d'ordre et l'intelligence des soins nombreux que pouvait exiger même un grand état de maison. Elle ne se trouva donc pas dépaysée chez ses opulents protecteurs; elle n'eut pas non plus à se demander comment elle pourrait reconnaître leur protection. Sans imposer ses services par un zèle indiscret, Barbe rendit avec tant de bonne grâce ceux qu'on lui demandait, elle indiqua si naturellement ceux qu'au besoin elle pourrait rendre sans qu'on les lui demandât, que Mme Duchâteau s'habitua insensiblement à dire, à propos de questions de détail touchant soit l'office, soit la lingerie : « Ceci regarde Barbe. — C'est Barbe qui le fera. — Demandez à Barbe ce qu'il faut faire. » Ainsi, peu à peu, Barbe Mikel en arriva à remplir dans la maison hospitalière tous les devoirs de l'emploi de gouvernante. Elle n'eût pas rougi d'en accepter le titre si, moins délicatement affectueux, ses protecteurs eussent osé le lui offrir.

Barbe ne jugeait point humiliante pour une mère la servitude qui lui permettait d'assurer le pain à son enfant.

Ce qui acheva de lui gagner la confiance et l'amitié de Mme Duchâteau, ce fut l'expérience qu'elle avait acquise dans sa lutte continuelle contre de dangereuses maladies qui, durant les deux premières années, mirent souvent en péril la vie de sa petite Alphonsine.

Quatre des cinq enfants de la femme du conseiller-juge, doués d'une constitution robuste, avaient subi, sans accidents graves, les épreuves ordinaires de la première enfance; puis, leur mère, délivrée de tout légitime sujet d'inquiétude, n'avait plus eu que la joie de les voir croître et se développer, ajoutant chaque jour une promesse de plus à ce qu'ils promettaient de vigoureuse jeunesse. Mais il n'en devait pas être de même pour celui qui était venu tout dernièrement au monde. En naissant, celui-ci avait à peine le souffle : aussi Mme Duchâteau s'épouvanta quand elle vit de quelle frêle existence Dieu la faisait responsable. Le passé ne lui avait rien appris de ce qu'il fallait savoir pour accomplir sa tâche difficile; mais Barbe était là. Moins avancée dans la vie et mère seulement d'une petite fille, elle se trouva mieux instruite que celle qui avait déjà donné le jour à quatre enfants, des soins nécessaires à l'être chétif et souffrant qui venait prendre sa place et faire valoir ses droits à l'affection dans la famille du conseiller.

Non moins que son intelligente mère, la petite Alphonsine avait sa part d'utilité chez ceux qui, en les adoptant au jour de leur infortune, ne soupçonnaient pas le service qu'ils se rendaient à eux-mêmes.

Quelqu'un qui a pu bien juger la fille d'Alphonse et de Barbe Mikel parle ainsi quelque part de ce charmant souvenir :

« Cœur fait de bonté, esprit pétri de gentillesse, volonté malléable qui se modelait sur le vouloir de chacun, l'aimable enfant avait le génie de la prévenance, la divination des désirs ou des besoins qu'on n'exprimait pas; c'était une douce créature plutôt souriante que rieuse, plutôt bien inspirée que pensive; douée de tous les bons instincts, on n'avait rien à lui commander, rien à lui défendre : elle portait en elle une lumière qui lui montrait le mal qu'il fallait éviter et le bien qu'on devait faire. »

La lutte victorieuse de l'ange de l'apaisement contre l'esprit de colère n'est pas une vaine image. Ainsi entre les quatre fils de M. et Mme Duchâteau, — nous parlerons tout à l'heure du cinquième, — la bonne harmonie ne régnait pas toujours; parfois même, dans la chaleur du débat, les querelleurs s'emportaient jusqu'à la violence. C'était la grande douleur de leur mère, qui ne laissait pas de s'apercevoir que son autorité, suffisante pour éteindre le bruit, n'étouffait pas toujours les rancunes. D'ailleurs, ces rancunes, on les dissimulait souvent en présence de la mère; mais devant Alphonsine, un enfant étranger, sans importance dans la maison, on n'avait pas à cacher le mal qu'on voulait se faire. Cependant la douce puissance de cette nature sympathique qui, sans effort, s'imposait aux natures rétives, finit par agir sur les frères en désaccord. Les enfants, qui ne savent pas être justes, ont néanmoins un sentiment très-exact de la justice, et pour peu qu'on les y aide, ils en ont le respect. Or Alphonsine Mikel n'était pas seulement la bonté, c'était aussi la justice. Les frères, qui ne s'y trompaient pas, l'appelèrent un jour à donner son avis dans une discussion de jeu où, ainsi qu'il arrive souvent en des questions plus graves, personne n'avait ni complétement tort, ni tout à fait raison. Elle les condamna si gentiment à se donner la main et à continuer la partie interrompue par cette querelle, qu'à dater de ce moment elle fut choisie par eux pour être l'arbitre conciliateur de leurs différends et le porte-pardon de l'un à l'autre après les offenses naturelles.

Mais il ne fallait pas qu'elle s'attardât longtemps à réconcilier les fils aînés de la maison, car son absence un peu trop prolongée coûtait toujours des gémissements et des larmes à quelqu'un qui l'attendait.

Il s'agit de Gaëtan, le dernier des cinq enfants de Mme Duchâteau. Le petit malade la voulait sans cesse auprès de lui. A son réveil, c'était elle d'abord que ses yeux cherchaient, et quand il ne l'apercevait pas à son chevet, comme il ne pouvait pas encore la nommer, il l'appelait par des pleurs et par des cris jusqu'à ce qu'elle parût

Facilement irritable et seulement un peu moins indocile avec Barbe Mikel qu'avec sa mère, Gaëtan redevenait calme et même souriant devant le sourire d'Alphonsine. Le gobelet qu'il s'était obstiné à repousser en détournant la tête, quand il lui avait été présenté par l'une ou l'autre des deux mères, il ne le repoussait plus, pourvu qu'il le vît dans la main d'Alphonsine. Mais, pour achever de vaincre le dégoût ou la défiance que lui inspirait la bois-

son prescrite par le docteur, il fallait que sa petite amie eût, la première, porté le gobelet à ses lèvres et fait claquer sa langue comme témoignage d'une agréable sensation. Il se résignait à boire alors, et, pendant qu'il buvait, il fallait aussi que la patiente Alphonsine se tînt penchée vers l'enfant malade, les yeux attachés sur ses yeux, et qu'elle le laissât chiffonner du bout de ses petits doigts les brides de sa cornette à rubans couleur rouge-cerise, dont il aimait à la voir coiffée.

La suite à la prochaine livraison.

PAS DE PLUIE.

— Ah! m'écriai-je, qu'on est heureux d'habiter un pays où il ne pleut jamais!

En ce moment, je regardais, le front appuyé contre la fenêtre, la pluie qui tombait sans trêve depuis plusieurs jours. Une teinte grise uniforme, étendue sur toute la campagne, attristait l'âme et énervait la volonté. Les rares passants se hâtaient, sautillant de la manière la plus ridicule du monde pour éviter les flaques d'eau, baissant la tête et arrondissant le dos comme s'il leur tombait du ciel des coups de bâton.

— Allez à Cobija, mon neveu, me dit en souriant mon oncle, qui a parcouru les cinq parties du globe.

— Qu'est-ce que Cobija, mon oncle?

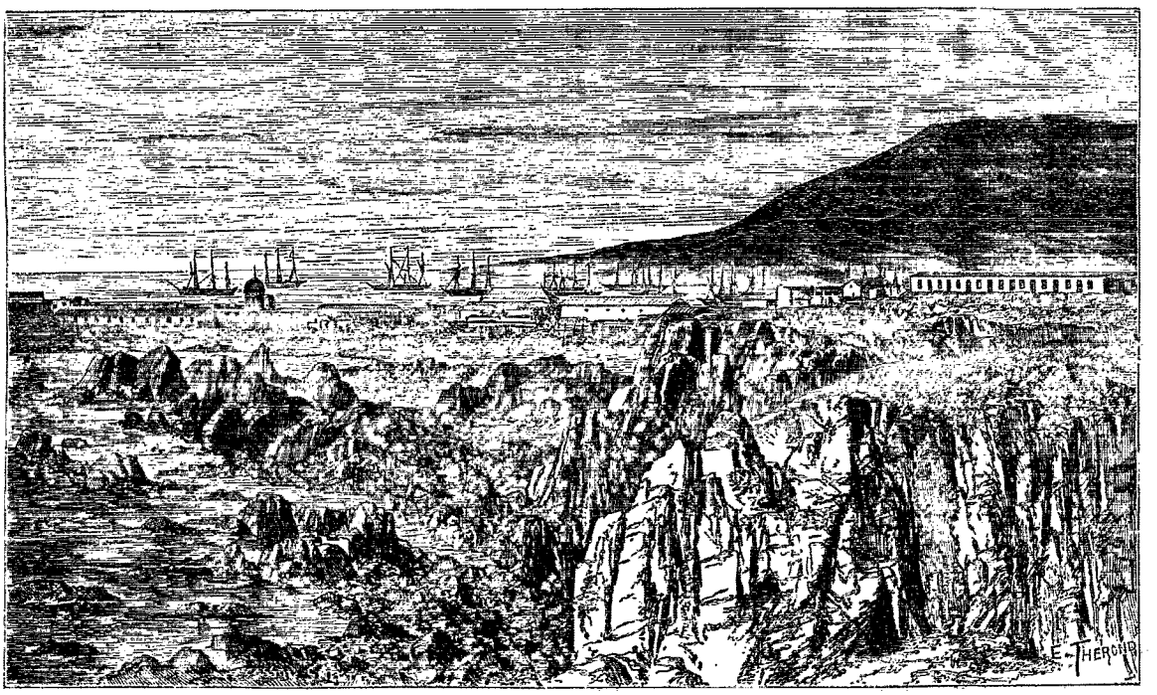
— O sainte ignorance des Français! Cobija, mon neveu, est le port de la Bolivie, dans l'Amérique du Sud (1). La pauvre petite république n'en a pas d'autre.

— Et il ne pleut jamais à Cobija?

— Jamais! Un marchand de parapluies y ferait ouvrir tous les yeux, mais pas une bourse : ce serait une excentricité sans exemple : on en parlerait dans la postérité.

— Mon oncle, je pars. Vive le soleil! vive un ciel toujours pur! A bas la pluie!

— Imprudent! autant vaudrait dire : Vive la misère, l'ennui, la souffrance!



Le port de Cobija (Bolivie). — Dessin de Thérond, d'après un dessin de M. Ernest Charton.

J'allais me récrier; mon oncle apaisa de la main mon exclamation, et ajouta :

— Jamais de pluie, sont trois mots qui signifient : une terre infertile, sans verdure, sans ombrages, sans moissons, sans troupeaux...

— Mon oncle, vous êtes un grand voyageur. Mais nous avons lu, veuillez le croire, la Harpe et Malte-Brun. Quoi! les contrées tropicales ne sont-elles pas couvertes d'une admirable végétation, de forêts luxuriantes, de riches cultures de sucre, de coton, d'orangers, de palmiers, et même de ces beaux ananas que je n'aime guère?

— Halte là, jeune enthousiaste! vous parlez de contrées où les pluies sont au contraire très-abondantes et durent des mois entiers. Mais je vous ai pris au mot, et si je vous ai cité Cobija, c'est que là, comme en plusieurs autres parties de l'Amérique du Sud, on jouit bien réellement toute l'année de ce beau temps inaltérable qui vous fait envie. Or, croyez-en mon expérience : n'allez jamais à Cobija, sol brûlé, resserré entre la mer et les montagnes nues d'où ne descendent jamais ni ruisseaux, ni torrents, et qui refuse à l'homme, même ce qui lui est le plus indispensable pour soutenir sa vie, ce qu'il est sûr de trouver dans la plus triste de nos prisons, le pain et l'eau.

— On vit cependant à Cobija? un port suppose une population active, nombreuse, qui sait se procurer tout ce qui peut rendre l'existence supportable et même heureuse; autrement, pourquoi n'aurait-on pas abandonné depuis longtemps un lieu si ingrat et si désolé?

— Cette terre dévorée par l'ardeur du ciel a sans doute son genre de fertilité; elle produit... du cuivre. Cobija n'est à vrai dire que l'entrepôt des mines exploitées dans ses environs. Selon que ces exploitations prospèrent ou non, et, si on peut le dire, sont ou non en veine, le nombre des habitants du port, dont toute l'industrie est de les servir et de les approvisionner, flotte entre deux et cinq

(1) La république de Bolivie est bornée : au nord et à l'est, par le Brésil; au sud, par la république Argentine et le Chili; au sud-ouest, par le grand Océan; à l'ouest, par le Pérou. Sa population est d'un peu moins de deux millions d'habitants. Ses productions varient suivant les altitudes.

mille. Si quelques hommes industrieux savent s'enrichir à Cobija, soit comme associés à la propriété des mines, soit en vendant aux mineurs nourriture, costume, outils, en un mot tout ce qui leur est nécessaire, le reste vit misérablement. De toutes les privations qu'ils ont à supporter, la plus intolérable est certainement l'absence de cette pluie qui en ce moment vous paraît si superflue. Le prix d'une seule voie d'eau varie de 1 fr. 50 cent. à 3 fr. 50 cent.



Habitante de Cobija (Bolivie). — Dessin de Viallat, d'après un dessin de M. Ernest Charton.

Vous pouvez en induire qu'il s'en faut que la consommation moyenne soit à Cobija, comme à Paris, de 115 litres par personne. Cette eau même, qui coûte plus que le bon vin en France, n'est ni fraîche, ni pure : on l'apporte de loin sur les navires, ou elle vient des distilleries d'eau de



Jeune commissionnaire de Cobija. — Dessin de Viallat, d'après un dessin de M. Ernest Charton.

mer qui fonctionnent aux environs de la ville. Mais l'eau n'est pas seulement une boisson; c'est le principe de toute fertilité : pas d'eau, pas de viande, pas de légumes, pas de fruits. Et lors même qu'avec l'or on peut suppléer à sa bienfaisante influence, vous ne sauriez imaginer, mon neveu, ce qu'il y a d'intolérable rien qu'à ne jamais voir la moindre verdure. Une semaine ne s'était pas écoulée depuis mon arrivée à Cobija que j'étais obsédé d'aridité et tourmenté du plus vif désir de reprendre ma course; et, cette fois, j'aurais voulu naviguer en toute hâte vers le nord, fût-ce jusqu'au pays des Esquimaux et des Lapons. Toutefois, il m'était réservé d'éprouver une singulière surprise. Un matin je trouvai au fond de mes malles quelques papiers oubliés, entre autres une lettre de recommandation pour M. D..., négociant de Hambourg, et l'un des propriétaires d'une mine de cuivre des plus riches. Je me fis indiquer sa demeure. La porte s'ouvre : j'aperçois un jardin! oui, c'était bien une plate-bande, où s'épanouissaient une douzaine de fleurs! Et en ce moment même, ô merveille! un jardinier les arrosait! sous le soleil resplendissant, il versait à flots des larmes d'or! J'en croyais à peine mes yeux. Mon hôte rit de bon cœur en voyant ma surprise; il était évidemment très-satisfait. Il voulut la redoubler encore et me conduisit vers un hangar où une vache, une véritable vache, ruminait près des restes d'une botte de foin. J'étais ébahi! Rien ne pouvait donner, en effet, autant qu'une pareille prodigalité, l'idée d'une immense fortune. Il m'avoua cependant que cette vache, amenée à grands frais du Chili, ne devait pas vivre longtemps : ce foin, importé comme elle, n'était qu'une maigre et imparfaite nourriture. Mais qu'importait à l'opulent propriétaire? il ne regardait pas à la dépense pour entretenir son étable et son jardinet; il renouvelait incessamment son troupeau et son parterre. Grâce à beaucoup d'argent, sa famille retrouvait ainsi, en cette contrée maudite, un petit coin de la patrie allemande. Sa femme et sa fille, me dirent-elles, ne sortaient jamais : elles n'avaient garde de s'exposer à voir se dissiper au dehors leur faible illusion. Au reste, M. D..., comme tous les Européens qui viennent à Cobija,

n'avait qu'une pensée : achever de faire fortune au plus vite et fuir ce port unique de la terre affranchie par Bolivar (1).

On ne s'habitue pas à la disette d'eau. Les indigènes de Cobija ne veulent pas se résigner, ils ne désespèrent pas de découvrir, tôt ou tard, des sources ou des cours d'eau; c'est leur rêve. On a vu, disent-ils, des renards descendre des montagnes et s'aventurer, à travers d'immenses espaces arides, jusqu'à divers endroits du rivage. Que venaient-ils chercher si loin? De l'eau. (Comment imaginer que l'on cherche autre chose?) Ne serait-ce point qu'à marée basse il jaillit du sable quelques filets d'eau non salée? Sur ces indications, comment n'a-t-on pas creusé des puits par centaines plutôt que de se passer d'eau? C'est que l'énergie morale n'est peut-être pas moins rare chez ces Boliviens du littoral que la pluie du ciel. On assure encore que dans les montagnes on a vu et entendu de petits oiseaux. Comment boivent-ils? Si l'on avait la patience de les suivre, qui sait si l'on ne découvrirait pas des sources? c'est, dit-on, ce que n'ignorent pas les Indiens.

Mon neveu, dit en terminant mon oncle, je crois bien que si vous aviez habité Cobija une année ou deux, vous vous seriez écrié : — Ah! qu'on est heureux d'habiter un pays où il pleut toujours! Mais la vérité est que les meilleurs climats sont ceux où les saisons sont mêlées de soleil et de pluie. Aussi voyons-nous que les contrées des zones tempérées sont de beaucoup les plus peuplées et les plus prospères.

DANS UNE PETITE COUR.

Derrière ma maison se trouve une cour étroite et sombre, profondément encaissée entre quatre grands murs qui découpent là-haut leurs arêtes sur un petit carré de ciel. On dirait une cour de prison, si un beau lierre ne s'était chargé à lui tout seul d'y répandre le mouvement et la vie. Il a grandi, accrochant aux pierres ses sombres rameaux qui s'égayent au printemps de feuilles lisses et luisantes, d'un vert tendre; peu à peu il a tapissé une muraille, puis une autre, et le jour où il s'est trouvé assez touffu pour abriter d'autres êtres vivants que les insectes, des oiseaux sont venus y bâtir leurs nids. Maintenant toute une colonie emplumée y habite à différentes hauteurs, et dès le matin la cour s'emplit d'un gai ramage. Dans les nids, les petits, sitôt éveillés, pépient et appellent la becquée; pères et mères voltigent affairés, happant une mouche, cherchant quelque insecte sur le toit; ou, s'enhardissant, viennent picoter sur les pavés de la cour le grain que mes petits enfants ont eu soin d'y jeter « pour le déjeuner des oiseaux. » Mais si quelque porte ou quelque fenêtre s'ouvre, si quelque bruit se fait entendre, vite la bande entière s'envole et s'en va au plus haut du lierre se féliciter d'avoir échappé à ce grand danger inconnu : car ces pauvres petites existences sont pleines d'inquiétude; il faut trouver la nourriture de chaque jour, et les oiseaux, tout comme les humains, ont souvent de la peine à gagner leur vie.

Ce matin, un petit téméraire, qui sans doute avait voulu essayer trop tôt ses ailes, est tombé dans la cour. Meurtri, effrayé, le pauvre petit, réfugié dans un coin, appelait à son secours. La mère l'eut bientôt découvert et accourut auprès de lui, puis le père y vint, et il était touchant de les voir et d'entendre leurs cris de détresse. Ils volaient, montaient, descendaient, cherchant à emmener le petit, à lui montrer comment s'y prendre pour sortir de là; mais le pauvret battait des ailes, sautillait, ne pouvait s'élever et retombait sur les pavés. Les parents semblaient de plus en plus désolés. « C'est comme une vraie mère », disait ma fille qui les regardait. En effet, c'était bien, dans ce petit corps emplumé, un vrai cœur de mère qui souffrait, qui éprouvait la plus âpre de toutes les douleurs, l'impuissance, l'impossibilité de sauver l'être bien-aimé pour qui on donnerait volontiers sa vie.

Cependant le petit avait faim. Il ne manquait pas autour de lui de graines et de miettes de pain, mais il ne savait pas les prendre. Les parents comprirent ses cris, et vinrent tour à tour remplir ce bec avide. Le soir approchait. Que devenir? L'enfant ne peut pas voler; il faut donc le laisser là tout seul! Et si quelque chat descendait dans la cour! on en voit souvent sur le toit des maisons voisines. Et le froid, l'obscurité... La nuit vient déjà! Là-haut, dans le nid, le reste de la couvée appelle et réclame la becquée et les ailes de la mère; il faut aller la retrouver, et le pauvre abandonné se tapit tout tremblant entre des feuilles sèches, regrettant et maudissant trop tard son imprudence. C'est l'heure où, dans la petite colonie, on entend ce gazouillement confus et empressé qui précède toujours le silence de la nuit. « Les oiseaux font leur prière et se disent bonsoir », telle est l'explication que donnent mes enfants de ce redoublement de ramage. Le bruit diminue; on n'entend bientôt plus que quelques petits cris isolés, puis tout se tait. Mais il est un nid où l'on ne dort pas, sans doute. Hélas! dans combien de maisons, cette nuit, pourrait-on trouver la même douleur : une mère qui veille en pleurant, et un berceau vide, ou qui sera vide demain!

. . . . . .

Dès le point du jour, père et mère, quittant leur couvée encore endormie, sont descendus tout tremblants... et le petit, ouvrant les yeux et secouant ses ailes, est sorti de dessous les feuilles qui lui avaient servi d'abri. Quelle joie! il est tout glacé par le froid de la nuit, il a faim, il souffre, mais il vit!

La mère le réchauffe sous ses plumes, le père s'en va chercher la nourriture, et bientôt l'enfant, rassasié et rassuré, sautille gaiement, essayant de picoter quelques graines qui, le plus souvent, échappent à son bec. Les heures s'écoulent : que d'allées et venues entre la cour et le nid! Pourtant l'inquiétude semble moins grande : évidemment les oiseaux s'habituent à la situation et prennent confiance. Le petit a résisté à cette nuit tant redoutée; le chat cruel n'est pas venu; nulle main d'enfant n'a saisi le pauvre prisonnier, et le voilà qui commence à manger tout seul. Il y a donc de l'espoir maintenant; et les oiseaux l'ont bien compris, car les voilà qui recommencent les leçons de la veille. Sans se lasser, doucement, patiemment, le père et la mère voltigent, s'élèvent un peu, redescendent, et semblent applaudir aux efforts du petit pour les suivre. Il est bien loin encore d'y réussir; mais avec le temps il y arrivera, et l'espérance aide à attendre et donne du courage. S'il fût resté dans le nid, sans doute pendant bien des jours encore il se serait contenté d'ouvrir paresseusement le bec, et peut-être des semaines se seraient passées avant qu'il essayât de se servir de ses ailes; mais la nécessité se charge maintenant de l'instruire, et c'est une maîtresse sous laquelle on apprend vite. C'est comme dans la vie : si les premières leçons paraissent rudes, combien l'on est récompensé par les progrès que l'on fait! Et quelle douce et fortifiante chose que de se sentir naître à l'action et à la lutte, et de conquérir par ses efforts le plus précieux de tous les biens, l'estime de soi-même! Le petit oiseau s'enhardit de plus en plus; il compte même un peu trop sur ses forces, car il a voulu s'élever trop haut, et le voilà qui retombe lourdement. Les parents accourent : il est étourdi de sa chute; mais il

(1) Voy., sur Bolivar, t. XXXIII, 1865, p. 134.

se remet, il n'a pas de mal; il s'y prendra mieux une autre fois. Heureux celui qui trouve dans ses erreurs une leçon et un préservatif pour l'avenir!

La mère est rassurée; tout en le blâmant, elle est au fond fière de lui. Quelle est la mère qui ne se réjouit pas au premier essai d'indépendance de son fils? Elle a bien un peu de tristesse en songeant qu'il lui échappe, qu'il n'est plus le petit enfant qu'elle a tant bercé sur ses genoux, et que désormais il va vivre d'une vie étrangère à la sienne. Mais l'orgueil maternel prend vite le dessus : « Va, mon fils! La vie t'appelle; deviens un homme! Tu ne peux pas toujours rester abrité dans ces bras qui t'ont porté tant d'années. Ce n'est pas pour cela que je t'ai mis au monde; c'est pour le travail, pour l'action, pour la lutte; c'est pour le devoir, amer à l'esprit révolté, doux au cœur qui s'y dévoue avec amour. Sois de ceux-là, mon fils, pour que je sois encore heureuse par toi. Tes premières années m'ont donné le premier bonheur des mères, un bonheur d'espérance et de tendresse; maintenant tu m'en dois un autre, le bonheur d'être fière de toi. Car les enfants sont la gloire des mères; et quand un homme se montre grand par le cœur, on peut remonter à son berceau, on y trouvera toujours une mère qui lui a transmis son âme et qui l'a fait ce qu'il est. »

. . . . . .

Voici le soir qui vient. Le petit oiseau n'hésite pas cette fois à se blottir sous les feuilles sèches, et les parents remontent à leur nid. On n'entend plus rien... ils dorment en paix. Les mêmes dangers qu'hier existent encore pourtant, mais les oiseaux ont compris qu'en ce monde il fallait savoir attendre. Combien d'êtres censés raisonnables ignorent cette grande vérité!

. . . . . .

Le jour se lève. Là-haut, dans le lierre, on se réveille. La couvée impatiente piaille et s'agite, et les petites têtes se montrent hors du nid. Le père et la mère sont venus se percher sur le rebord du toit; mais ils ne descendent pas dans la cour, ils restent immobiles, absorbés dans leur contemplation. C'est que, sur les pavés de la cour, le petit picote déjà, cette fois avec succès; car j'ai eu soin hier au soir de lui servir un copieux repas de miettes et de graines choisies, pas trop dures. Il paraît tout joyeux; sans doute il éprouve combien est bon le pain qu'on a gagné soi-même, et il aurait aujourd'hui pour la becquée les mêmes sentiments que Dante pour le pain d'autrui. Les parents descendent enfin : il faut bien féliciter le brave petit. Mais ils ne s'arrêtent pas longtemps avec lui; les petits frères sont là-haut qui ouvrent avec impatience leurs becs bordés de jaune, et en toute occasion c'est aux faibles que les forts doivent leur secours Les oiseaux savent cela, souvent les hommes l'oublient.

On redescend du nid, car manger n'est pas tout; il faut voler maintenant, et le père et la mère sont pressés de voir si l'enfant a fait des progrès depuis la veille. Ils doivent être satisfaits : il traverse toute la cour sans se poser; seulement il n'ose pas encore s'élever bien haut. Les heures s'écoulent; la cour s'assombrit déjà, et les oiseaux dispersés dans les jardins environnants viennent se rassembler sur les toits avant de regagner leurs abris nocturnes. Le père et la mère descendent encore. Pendant cette journée, les essais cent fois renouvelés ont été heureux : l'enfant vole presque comme une grande personne. Il faut tenter de remonter au nid; mais au moment de partir pour ce hardi voyage, le pauvret hésite : il a peut-être souvenir de sa chute; et puis, qui n'a pas tremblé au moment de prendre une grande résolution? Ses parents le pressent; ils ont en ses forces plus de confiance que lui-même : « Viens, viens, un peu de courage, un effort, et tu es sauvé! Là-haut, vois, c'est le lierre verdoyant, c'est l'abri tranquille et sûr, c'est le doux nid! Viens! plus haut encore, c'est l'espace, c'est l'immensité bleue, ton domaine : car l'oiseau est roi partout où ses ailes peuvent le porter Si tu savais, au delà de ces toits monotones, quels arbres frais et touffus, quelles eaux vives, quelles fleurs brillantes, quels fruits délicieux! Viens, suis-nous, et tout cela est à toi! » Il ouvre ses ailes, prend son élan; il se rassure, car il les sent tout près de lui, ces guides qu'il n'aurait pas dû quitter. Il s'élève doucement; il atteint à une touffe de lierre, il s'y repose un instant, puis, enhardi, il s'envole de nouveau, monte d'une aile plus sûre... il est au nid! On dirait que le ramage du soir est plus gai que de coutume, et que dans le peuple des oiseaux tous se réjouissent avec la mère, « parce que son fils était perdu et qu'il est retrouvé. »

UNE PAGE D'ÉCRITURE DANS LE DÉSERT.

Le père Anchieta, dont le nom est aujourd'hui si peu connu, était vénéré au seizième siècle. Ce n'était pas seulement un civilisateur infatigable des pauvres Indiens, c'était un poëte inspiré. Le pauvre moine avait souvent de grandes pensées dans le désert, mais pas un humble petit morceau de papier pour en fixer le souvenir. A l'imitation de Sannazar, il fit un long poëme sur la Vierge. Ne sachant quand il reverrait son humble cellule, il sortait de sa petite cabane indienne sur le bord de la mer, et, souriant à l'œuvre immense de Dieu, il s'en allait écrivant ses vers sur le sable de la plage que les flots baignaient. Ainsi fut fixée dans sa mémoire une œuvre que l'on n'a point oubliée. Qui le sait vouloir trouve partout le moyen de produire une pensée généreuse.

LA SCIENCE PURE.

La science pure est supérieure aux applications. Celles-ci ont pour objet de ménager notre temps et de faciliter pour nous le travail de la vie; mais comme tout ce travail, aux yeux d'un homme réfléchi, ne doit avoir lui-même pour terme suprême que le progrès de l'intelligence, on voit que les applications de la science retournent en définitive à la science elle-même, et que le plus court est de marcher à elle directement, avec la pensée que rien au monde n'a une valeur comparable à la sienne.

Émile BURNOUF.

COMMENT LUTTER CONTRE LES MACHINES?

Pour souffrir moins des déplacements que les machines et les procédés nouveaux entraînent, il faut savoir faire autre chose que la *dix-huitième partie d'une épingle*, selon l'expression d'un écrivain humoristique. Plus on embrasse la totalité des métiers, plus même on sait de métiers, plus on est capable de faire autre chose que ce qu'on fait habituellement. Il s'agit de donner à votre esprit plus d'aptitudes diverses; à ce prix, vous trouverez plus aisément votre place dans les cadres du travail. (1)

DU ROLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE.

Deuxième partie. — Voy. les Tables du t. XXXV, 1867.

Nous nous sommes efforcé, l'année dernière, de mettre en scène le rôle intellectuel et moral que joue la femme dans la direction d'une ferme. Le sujet n'a été qu'effleuré,

(1) H. Baudrillart, de l'Institut, *les Bibliothèques et les cours populaires.*

mais assez au vif toutefois pour provoquer des méditations chez les lectrices du *Magasin* en leur laissant entrevoir la perspective d'une existence simple et honnête, consacrée à la vie des champs : facultés de l'esprit et passion de savoir, besoins matériels et santé, contemplations de l'idéal et légitimes aspirations du cœur, tout y trouve satisfaction et libre développement.

Mais nous n'aurions accompli qu'une partie de notre tâche, si nous nous bornions à montrer la façade ornée et les abords fleuris de la maison agricole ; car à côté des joies du foyer règnent d'austères devoirs, et par delà le parterre embaumé s'étendent des champs difficiles. Sans doute, c'est au mari que revient la plus grosse portion des labeurs et du poids des affaires, mais une épouse digne de ce nom ne le laissera pas seul à la lutte : qui aspire à l'honneur ne craint pas le poste où veille la peine.

Risquerions-nous, par ces paroles, de jeter l'hésitation sous les pas des jeunes personnes et des parents qu'auraient à moitié séduits les images plus engageantes que nous avons fait passer sous leurs yeux dans le cours de l'année dernière ? — Non ! tous comprendront qu'il fallait avant tout déraciner les préjugés qui compromettent l'agriculture et la rangent parmi les métiers grossiers, routiniers, malpropres, durs et dénués de toutes ressources pour l'imagination ou pour les sentiments. Personne n'a pu s'y méprendre, ni confondre la vie agricole grave et féconde que nos articles veulent faire aimer, connaître et servir, avec la vie dissipée et stérile des châtelaines de circonstance, pour qui le séjour des mois d'été au sein d'un parc n'est qu'un adroit moyen de varier les fêtes et les parties de plaisir dont elles remplissent l'hiver dans les grandes cités.

Tous les lecteurs sensés ont reconnu que le concours de la femme agricole ne peut être efficace sans bonne volonté et sans travail. Ils reconnaîtront également, en creusant profondément le sujet, qu'une éducation préparatoire, douce et graduée, est nécessaire pour les jeunes personnes dont les parents sont forcément cloués à la ville. Ce n'est pas qu'on ne voie parfois des mariages entre propriétaires faisant valoir leurs terres, et demoiselles sortant de pension sans la moindre notion des champs ; mais généralement, dans ce cas, la femme n'est pas destinée à prendre une part active dans l'administration de la fortune territoriale du mari : son rôle sera celui de simple maîtresse de maison, comme il l'aurait été à la ville ; la seule différence est qu'on vivra dans un manoir et à la campagne. — Ce ne sont point les unions de cette nature que nous avons précisément en vue, bien qu'on puisse, presque à coup sûr, leur prédire une longue période de contentement ou de dégoût, selon le plus ou moins d'intérêt éclairé que la jeune fille, devenue femme, saura associer aux préoccupations et aux sollicitudes de son mari.

Nos articles s'adressent surtout aux familles urbaines qui, à défaut de grosses dots, à défaut même de toute dot, se proposeront fermement d'enrichir leurs filles d'un fonds de connaissances pratiques dans l'art de l'agriculture, avec l'espérance que des jeunes gens, bien élevés et voués à la vie agricole, viendront les choisir en raison des qualités qu'elles auront acquises, pour exploiter ensemble une ferme et fonder une famille.

Ces jeunes gens mettront leur bonheur dans l'espoir de ce concours sinon expérimenté, du moins éclairé, car l'expérience ne s'acquiert qu'en se mettant à l'œuvre. Ils savent qu'ils pourront faire part à leurs femmes de leurs projets d'amélioration et de leurs plans d'exploitation ; qu'ils parleront la même langue et se comprendront à demi-mot ; qu'ils sauront combiner à deux les moyens d'exécution et y tenir la main chacun de leur côté ; qu'ils parviendront à mettre d'accord les opérations de l'intérieur avec celles de la culture extérieure. Tous les deux savent que la surveillance de l'un suppléera ou complétera la surveillance de l'autre ; ils sentent, sans se le dire et par un accord tacite, que l'intelligente économie de la femme ne contrariera pas les dépenses fructueuses du mari, et que les entraînements du mari dans les voies progressives seront doucement limités par les prévoyantes appréhensions de la femme. En un mot, ils seront de véritables associés complémentaires l'un de l'autre, ayant un même but, un même intérêt, une confiance entière et réciproque ; et, ce qui n'a lieu que dans l'association conjugale, ils seront associés encore dans la consommation des fruits de leur travail.

Tout cela nous ramène à l'organisation d'un institut rural destiné à l'éducation professionnelle agricole des femmes. Notre intention est de consacrer, cette année, quelques-uns de nos articles à déterminer les conditions d'un institut de cette nature et à développer la série des obligations réservées à l'épouse d'un agriculteur dirigeant une ferme.

La suite à une prochaine livraison.

CHOIX DE MÉDAILLES.

Voy. les Tables des t. XXXIV, 1866, et XXXV, 1867.



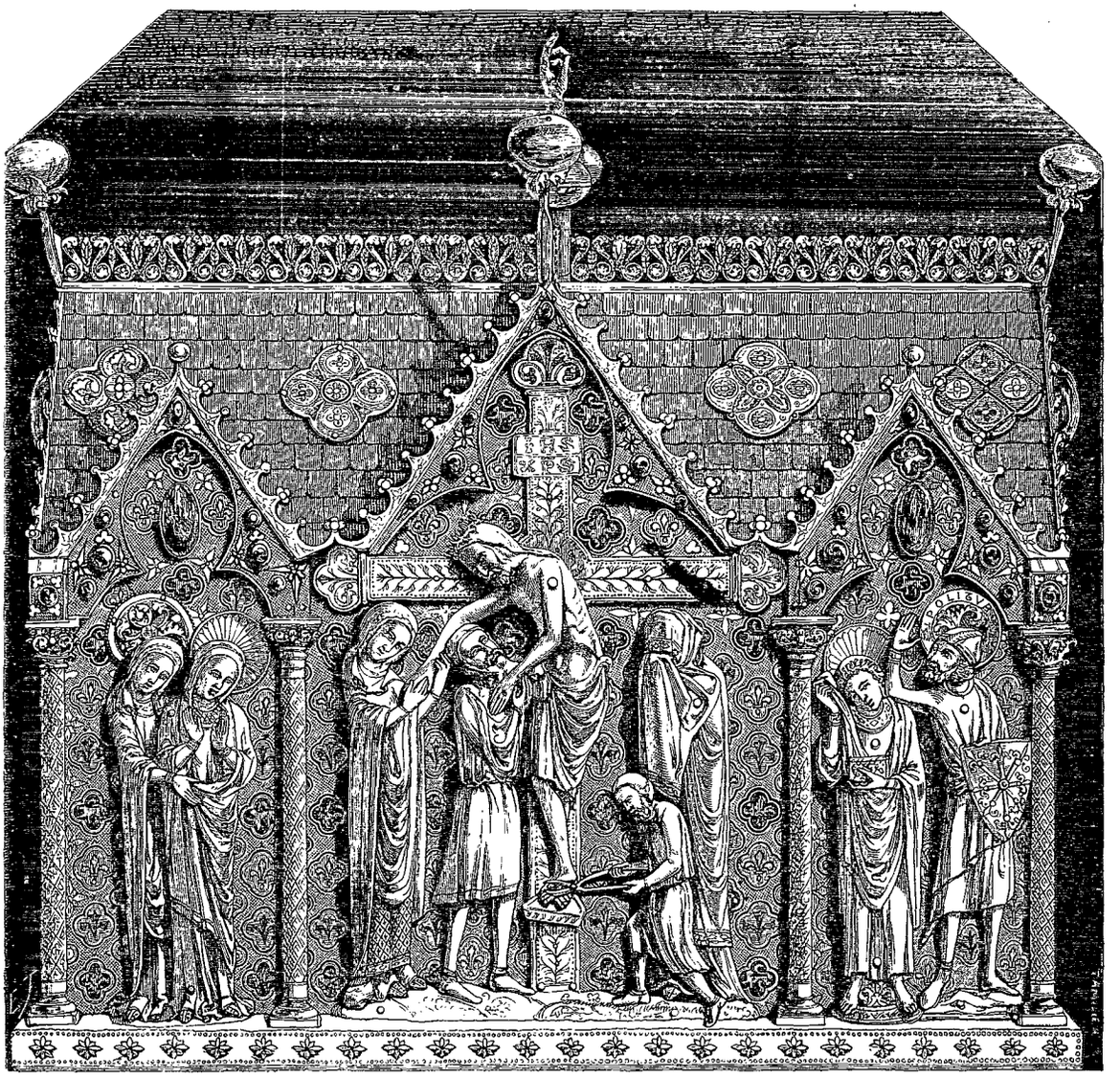
Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale. — Argent.

Revers qu'on trouve soit avec le portrait du cardinal de Richelieu, soit avec celui de Louis XIII. La légende, TANDEM VICTA SEQUOR, fait parler la Fortune, qui, enchaînée au char de la France, va désormais la suivre.

La date, 1630, est celle des succès du roi et de son ministre. L'année précédente, Louis XIII avait vaillamment forcé en personne le fameux Pas de Suze. En mars 1630, Pignerol fut pris ; le siége de Casal, où le maréchal de Toiras se défendait vigoureusement, levé. Enfin c'est cette même année que fut conclu entre la France et l'Empire le traité de Ratisbonne ; et, ce qui touchait plus encore le cardinal, c'est cette année que son crédit auprès du roi, un instant ébranlé, se fortifia par la réception que ce prince lui fit dans la fameuse « journée des Dupes » (1).

(1) Voy. t. XII, 1844, p. 254.

UN RELIQUAIRE DU TREIZIÈME SIÈCLE.



Reliquaire limousin du treizième siècle. (Collection de M. Germeau.) — Dessin de Thérond.

L'atelier de l'orfévre a été pendant toute la durée du moyen âge le fécond laboratoire d'où sont sortis ces reliquaires, ces devants d'autel, ces candélabres, ces croix processionnelles, ces encensoirs, ces crosses d'évêques ou d'abbés, et tant d'autres pièces magnifiques et de délicats bijoux qui font aujourd'hui l'honneur de nos collections et de nos musées. On peut dire mieux encore : il a été l'école où se sont formés les plus remarquables sculpteurs de ce temps. Là ils apprenaient à manier tous les procédés, à mettre en œuvre toutes les matières; l'artiste dont le talent s'était assoupli à repousser dans une feuille de métal les figurines destinées à l'ornement d'une châsse, d'un autel, ou l'un de ces bustes ou *chefs* renfermant quelques fragments de la tête d'un saint, n'éprouvait pas de difficulté à exécuter par le même procédé ou à fondre et à ciseler les grandes statues de bronze couchées sur les tombeaux, qui étaient nombreuses jadis dans les grandes églises, et qui sont devenues rares aujourd'hui; elles étonnent encore, par la beauté du travail et de la matière, notre siècle trop enclin à vanter les *progrès* de ses arts et de ses industries.

La châsse-reliquaire dont on voit ici le dessin, appartenant à la précieuse collection de M. Germeau, est un exemple de l'étroite parenté de la statuaire et de l'orfévrerie dans la plus belle période de l'art du moyen âge. Elle appartient à la première moitié du treizième siècle, et sans vouloir la comparer à certains chefs-d'œuvre de cette époque, dont elle n'a pas la finesse, le mouvement et la grâce, on peut dire qu'elle a sa place à côté d'eux par le sentiment et le style.

Ce reliquaire, comme beaucoup de ceux qui furent fabriqués vers le même temps, affecte la forme d'un petit édifice. Il est de bois entièrement recouvert de plaques de cuivre gravé et émaillé. Les figures bas-relief sont faites au repoussé. Leur dessin, aussi bien que le choix et la couleur des émaux, dénote la fabrique de Limoges, dont les produits avaient alors une vogue immense et se répandaient dans tous les pays.

Dans l'auréole qui entoure la tête de l'un des personnages est le nom d'Hippolyte. La présence de ce saint à côté des personnages que l'on rencontre plus habituellement dans les scènes de la Passion a fait conjecturer que la châsse contenait de ses reliques. On remarquera que le saint porte le casque conique et le petit écu triangulaire

en usage au commencement du treizième siècle. Deux autres figures d'hommes ont sur la tête le petit bonnet du même temps, qui ressemble assez à une coiffe de femme.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18.

Le conseiller-juge, qui adorait ses fils, avait dit :

« Si nous sommes préservés du malheur de perdre Gaëtan, c'est à Alphonsine que nous le devrons. »

Ces rubans couleur rouge-cerise de la cornette d'Alphonsine étaient la joie des yeux pour le petit malade : aussi quand, par mégarde, son amie venait à lui soit tête nue, soit coiffée d'un bonnet orné de rubans d'une autre couleur, il avait une agitation impatiente des pieds et des mains qui ne cessait que lorsqu'il la revoyait parée de sa couleur favorite.

Exigence d'enfant, mais aussi désir de malade qu'il était facile de satisfaire. On mit des rubans rouge-cerise à tous les bonnets d'Alphonsine.

Un jour arriva cependant où il fallut y attacher des rubans de deuil.

On attendait encore la réponse à la demande en grâce adressée au roi en faveur du condamné Alphonse Mikel, quand, mortellement atteint, il succomba à la fièvre pernicieuse qui décimait la prison.

Barbe, qui avait du courage pour cinq ans d'attente, n'en chercha pas pour lutter contre la douleur d'une séparation éternelle; elle s'éteignit peu à peu, sans regret de quitter ce monde d'où elle partait laissant sa fille assurée d'une affectueuse protection.

Six ans plus tard, la santé de Gaëtan n'était plus pour ses parents un sujet de continuelle inquiétude. L'enfant, trop éprouvé d'abord, ne promettait pas d'égaler jamais, par la taille et par la vigueur, ses robustes aînés; mais la *sollicitude* maternelle et les soins d'Alphonsine avaient détruit le principe du mal.

C'était dans une propriété de M. Duchâteau, située à Meudon, que la fille de Barbe Mikel continuait auprès de Gaëtan et sous les yeux de la mère sa tâche providentielle. Les quatre frères aînés avaient été mis au collége; mais les jours de sortie et l'époque annuelle des vacances réunissaient à la même table tous les fils de la maison et celle qu'ils nommaient la petite sœur. On courait dans les bois ou bien on descendait vers la Seine pour faire en batelet le tour des îlots voisins.

Un soir qu'après l'une des plus chaudes journées de l'été, il semblait si bon d'aspirer l'air frais de la rivière, en se laissant doucement emporter par le courant, les quatre collégiens se dirigèrent du côté de la berge qui s'incline au pied du bas Meudon. Derrière eux, à quelque distance, venait Alphonsine, s'appliquant, non sans peine, à ralentir la marche de Gaëtan, impatient d'arriver à l'embarcation. Encore quelques pas, et la jeune fille et l'enfant allaient atteindre ceux qui les devançaient, quand tout à coup Alphonsine, arrêtant Gaëtan sur place, lui dit :

— Vous ne pouvez pas vous embarquer; vous êtes en sueur.

Gaëtan voulut lui soutenir le contraire; elle lui passa la main sur le front, et la lui montrant tout humide, elle reprit :

— Jugez vous-même si j'ai menti.

Et puis, comme les frères, déjà dans leur barque détachée du rivage et mise à flot, criaient aux deux retardataires de se hâter, Alphonsine leur répondit :

— Partez sans nous; Gaëtan retourne avec moi à la maison.

Ils partirent. Gaëtan pleura, frappa du pied et montra le poing à l'inflexible Alphonsine. Celle-ci, certaine d'avoir fait ce qu'elle devait dans l'intérêt de l'enfant confié à sa garde, n'opposa qu'une volonté calme aux violences du petit furieux et le ramena d'autorité près de ses parents.

Quelques heures plus tard, on racontait dans le pays qu'une barque montée par quatre collégiens, — quatre frères, — venait de sombrer au tournant de l'île Seguin. Tous avaient péri, les trois premiers aussitôt submergés, l'aîné de ses fatigues, pour avoir voulu sauver les trois autres.

Le conseiller-juge n'avait plus qu'un fils.

Les corps des naufragés furent apportés le soir même à la maison paternelle; Mme Duchâteau, à qui on avait essayé de cacher son malheur, le devina; elle voulut voir une dernière fois ses enfants : trompant la surveillance de ceux qui la gardaient, elle parvint jusque dans la salle du rez-de-chaussée où les quatre frères avaient été déposés, elle les regarda un moment, poussa un grand cri et mourut.

Quand, après quinze jours, il se réveilla de son effrayante torpeur, M. Duchâteau, jeune encore avant ce grand sinistre, n'était plus qu'un vieillard chancelant et brisé. Il ne pouvait plus habiter à Meudon, où la mort venait de lui prendre coup sur coup quatre de ses fils et leur mère; il ne voulait pas rentrer dans son appartement à Paris, où il avait vu naître et grandir ces chers enfants qui lui faisaient rêver, pour l'avenir, toutes les joies du père de famille dans une heureuse vieillesse.

M. Duchâteau était riche; il avait, à des degrés éloignés, de nombreux parents : ce fut à qui insisterait le plus pour lui faire accepter un asile, des consolations et des soins. Il résista à toutes les instances, et vint se loger à Paris, dans une maison du carré Saint-Martin.

Une circonstance particulière motivait le choix de ce quartier, presque entièrement habité par des marchands au détail et par quelques-uns des artistes industriels qui fournissent au monde entier ce qu'en termes de commerce on appelle *articles de Paris*. Rarement, si ce n'est jamais, on n'avait vu un magistrat venir s'y fixer comme en un séjour d'élection et dernier lieu de retraite. Mais c'était là que demeurait le seul parent d'Alphonsine Mikel, son oncle maternel et son tuteur, Jacques Robert, ciseleur sur métaux. M. Duchâteau, atteint de paralysie et ne se supposant pas destiné à vivre encore longtemps, avait voulu rapprocher de son protecteur naturel et légal la jeune fille qu'il pouvait enrichir, mais non plus protéger. Son projet, d'abord, était de se retirer en province et d'appeler chez lui Jacques Robert; mais, aux premiers mots de cette proposition, le vieil ouvrier ciseleur lui avait dit :

— C'est impossible; je ne saurais vivre ailleurs que dans l'atelier où je suis né, et c'est là aussi que je veux mourir.

Dans ses quelques occasions de rencontre avec le tuteur d'Alphonsine, M. Duchâteau avait pu apprécier le brave homme et se convaincre qu'on ne gagnait rien à vouloir lutter contre un refus de celui-ci. Or, autant il était nécessaire au père de Gaëtan de savoir près de lui et d'avoir souvent sous les yeux l'unique héritier maintenant du nom dont il était justement fier, autant il sentait indispensable à l'existence de son fils la surveillance assidue de cette gardienne intelligente et dévouée qui, après avoir autrefois sauvé l'enfant des périls de la maladie, venait encore, tout dernièrement et comme par inspiration divine, de le préserver du sinistre qui avait englouti tant de belles espérances paternelles.

Ce fut pour accorder les convenances de la parenté

qui s'était mise à tomber soudainement, et si dru qu'en quelques minutes toute la terre en fut couverte. Mais après ce temps passé on n'était tout au plus qu'au tiers de la route. Les enfants souffraient déjà, mais ils riaient encore. Le grand-père était près de pleurer. Il fit faire halte à son cheval, se courba au-dessus des enfants pour les abriter, et chercha des yeux une habitation où il pût se réfugier avec eux; il ne vit rien : la neige, continuant à tomber plus serrée, l'aveuglait. Alors le désespoir le prit, il eut dans le cerveau comme le vague de l'ivresse; il descendit de la charrette, saisit son cheval par la bride, et ne s'apercevant pas qu'il allait le détourner du chemin qu'il fallait suivre, il le menait droit dans une fondrière, quand l'intelligent animal, résistant à la main qui voulait l'entraîner, lui fit lâcher prise par une secousse. Celle-ci envoya Martin Gembloux rouler assez près du précipice pour que son effroi pût en mesurer la profondeur.

Alors le pauvre vieil homme, abîmé dans sa douleur, s'agenouilla sur la neige pour recommander ses petits-enfants à la miséricorde de Dieu.



Souvent, quand l'homme a perdu le chemin, la bête le retrouve. — Composition et dessin de Th. Schuler.

Quand il en était là de cette histoire qu'on lui fit souvent raconter, il la terminait ainsi :

« Ma prière finie, je ne peux pas dire si la raison m'était revenue; car, tout en agissant, il me semblait bien que je n'agissais pas par moi-même. Les roues de la charrette étaient enterrées jusqu'au moyeu dans la neige. Jamais le cheval n'aurait pu la tirer de là. Comment se trouva-t-il dételé? Comment les pauvres enfants se trouvèrent-ils assis sur son dos, le plus jeune devant, sa sœur aînée en croupe? Comment, malgré le froid qui leur mordait les mains et le visage, sont-ils parvenus à s'y maintenir? Dieu seul le sait. Quant à moi, je me cramponnai au harnais et je marchai les yeux fermés, ce qui ne m'empêchait pas de voir toujours devant moi la fondrière où j'avais manqué de précipiter mes enfants. Il faut croire que de temps en temps j'étais près de lâcher prise et de me laisser tomber dans la neige où j'enfonçais jusqu'aux genoux, car alors j'entendais ma petite-fille me crier : « Courage, » grand-papa! Coco sait son chemin. » Jugez s'il eut bonne litière quand nous fûmes arrivés. Je lui accordai huit grands jours de repos; il les avait bien gagnés. »

POSITIONS DES PLANÈTES EN 1868.

Nos descriptions et nos dessins des années précédentes ont montré (1) que si les deux planètes Vénus et Mercure, situées entre la Terre et le Soleil, n'apparaissent jamais que dans la région occupée par le Soleil, c'est-à-dire à

(1) Voy. t. XXXIV, 1866, p. 6; — t. XXXV, 1867, p. 30.

l'occident le soir, ou à l'orient le matin, les planètes extérieures à l'orbite terrestre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, parcourent le ciel entier dans leurs immenses révolutions, et semblent parfois stationner et rétrograder. Nous nous occuperons surtout aujourd'hui de ces *stations* et *rétrogradations*, que l'on n'aura pas manqué de remarquer sur nos dessins.

Prenons pour exemple la planète Jupiter, dans son mouvement de l'année 1868.

Du 1er janvier au 1er avril, nous voyons qu'elle s'avance dans un sens contraire au mouvement diurne, c'est-à-dire dans le sens *rétrograde*. Puis elle s'arrêtera et reviendra ensuite sur ses pas, dans le sens du mouvement diurne, *stationnera* de nouveau vers le 10 décembre, pour reprendre sa course entre les deux lignes précédemment décrites.

On comprendra facilement ces apparences si l'on veut bien se représenter deux circonférences enfermées l'une dans l'autre. L'intérieure sera l'orbite de la Terre. L'extérieure, beaucoup plus grande, sera celle de Jupiter. En outre, le mouvement de la Terre est plus rapide que celui de Jupiter.

Supposons un instant que le Soleil (au centre des circonférences), la Terre et Jupiter se trouvent sur une même ligne droite; pour un observateur situé sur la Terre, Jupiter se projette dans le ciel vers une étoile quelconque du zodiaque. Mais les deux planètes sont en mouvement, et la Terre marche plus vite que Jupiter. Il va donc arriver que la Terre marchant, je suppose, de gauche à droite plus rapidement que Jupiter, celui-ci paraîtra se mouvoir de droite à gauche relativement à l'étoile sur laquelle il se projetait. Puis la Terre continuera de suivre sa petite circonférence. A cause de la courbure plus sensible de celle-ci, le mouvement de notre globe se présentera plus obliquement au rayon visuel, et la ligne qui joint la Terre à Jupiter aboutira pendant quelque temps à la même étoile. Puis la Terre continuera son cours en suivant maintenant sa circonférence de droite à gauche, et Jupiter paraîtra aller de gauche à droite.

C'est le fait qui se présente dans le mouvement de chacune des planètes supérieures. « En observant une planète à l'œil nu, dit Arago, nous apercevons immédiatement que cet astre participe au mouvement diurne de la sphère étoilée, et nous reconnaissons en outre, sans aucune difficulté, qu'elle ne tarde pas à quitter les étoiles qui, une première fois, semblaient l'accompagner. Nous reconnaissons ainsi que les planètes se meuvent avec des vitesses fort inégales; qu'elles paraissent stationnaires à certaines époques; qu'elles se dirigent, par rapport aux étoiles, tantôt de l'occident à l'orient, et tantôt de l'orient à l'occident. Ces sortes de mouvements oscillatoires s'observent pour toutes les planètes. Les amplitudes seules varient d'une planète à une autre. »

On dit que le mouvement est direct lorsqu'il a lieu de l'occident à l'orient, et qu'il est rétrograde lorsqu'il se fait en sens contraire. La planète est dans l'une de ses stations au moment où le mouvement va changer de sens. Alors la vitesse de translation diminue jusqu'à zéro pour reprendre des valeurs croissantes dans un sens ou dans l'autre.

L'explication de ces apparences par les combinaisons du mouvement annuel de la Terre à ceux des autres planètes a ce caractère, qu'elle donne non-seulement le sens dans lequel le phénomène se réalise, mais qu'elle peut même servir à en produire numériquement toutes les circonstances, telles que la durée de chaque station et l'étendue totale de la rétrogradation.

Ainsi, les phénomènes des stations et rétrogradations des planètes, devant lesquels les efforts des plus grands génies de l'antiquité étaient restés impuissants, ont servi à prouver que la Terre est une planète obéissant, comme chacune des autres planètes connues des anciens ou successivement découvertes, aux lois établies par Képler.

Pour rendre compte de ces apparences, l'antiquité avait établi sa fameuse théorie des épicycles, dont Arago nous a donné une description que l'on peut résumer comme il suit. Les anciens croyaient que tous les mouvements planétaires doivent s'exécuter uniformément dans des cercles, parce que, disaient-ils, le mouvement uniforme est le plus régulier, et parce que le cercle est la plus parfaite, la plus noble des courbes. Mais comment concilier cette idée et celle de l'immobilité de la terre, avec les stations des planètes et leurs mouvements successivement directs et rétrogrades?

Il paraît, si nous nous en rapportons à Ptolémée, qu'Apollonius de Perge, qui florissait deux cent et quelques années avant notre ère, est le premier auteur de la théorie à l'aide de laquelle ce difficile problème fut résolu, et qui constitue le système des épicycles.

Supposons que la Terre occupe le centre d'une circonférence de cercle, laquelle sera l'orbite principale, nommée par les anciens *déférent* d'une planète quelconque. Autour d'un point de cette orbite comme centre, décrivons une seconde circonférence de cercle, et admettons que cette seconde circonférence, qui prend le nom d'épicycle, soit l'orbite que la planète parcourt pendant que son centre se meut uniformément le long de la première.

Voilà donc le centre de l'épicycle qui se meut de droite à gauche. Quand la planète, tournant autour de ce centre, se trouve dans la partie supérieure de son épicycle, son mouvement, s'accomplissant dans le même sens que celui du centre, s'ajoute à celui-ci.

Quand la planète se trouve dans la partie inférieure de son épicycle, son mouvement, s'accomplissant en sens inverse, se retranche de celui du centre. Si ces deux quantités sont égales, la planète semblera stationnaire. Si le mouvement inférieur de la planète dans son épicycle, vu de la Terre, est plus grand que le mouvement du centre, la planète paraîtra rétrograder, ou marcher en sens contraire de la direction suivant laquelle le centre de l'épicycle se meut le long de l'orbite principale.

Afin de ne pas revenir sur ce sujet, nous dirons ici que, pour rendre compte de certaines inégalités, on a placé quelquefois sur la circonférence du premier épicycle un second épicycle de rayon plus ou moins grand, et que c'était le long de cette courbe qu'on faisait mouvoir la planète. Plusieurs astronomes sont allés jusqu'à imaginer trois épicycles superposés, même lorsqu'ils avaient supposé que le centre de la terre ne coïncidait plus avec le centre de l'orbite principale, ou déférent.

Le système des épicycles, tout ingénieux qu'il était, ne pourrait aujourd'hui être défendu; il doit être rejeté surtout par cette considération empruntée à la mécanique, qu'un corps, dans son mouvement circulatoire, ne peut être retenu autour d'un point idéal dépourvu de matière, et qui, de plus, se déplace sans cesse.

L'auteur de l'*Astronomie populaire* a rapporté un curieux passage de Vitruve sur la cause de ces stations.

« Quand les planètes, dit le grand architecte, qui font leurs cours au-dessus du Soleil, font un trine aspect avec lui, elles n'avancent plus, elles s'arrêtent ou même reculent en arrière, etc. Il y en a qui croient que cela se fait parce que le Soleil étant alors fort éloigné de ces planètes, il ne leur communique que peu de lumière, ce qui fait que n'en ayant pas assez, s'il faut ainsi dire, *pour se conduire dans leur chemin qui est fort obscur*, elles s'arrêtent. »

Vitruve n'admet point que si les planètes s'arrêtent, ce soit par la difficulté qu'elles éprouvent à trouver leur che-

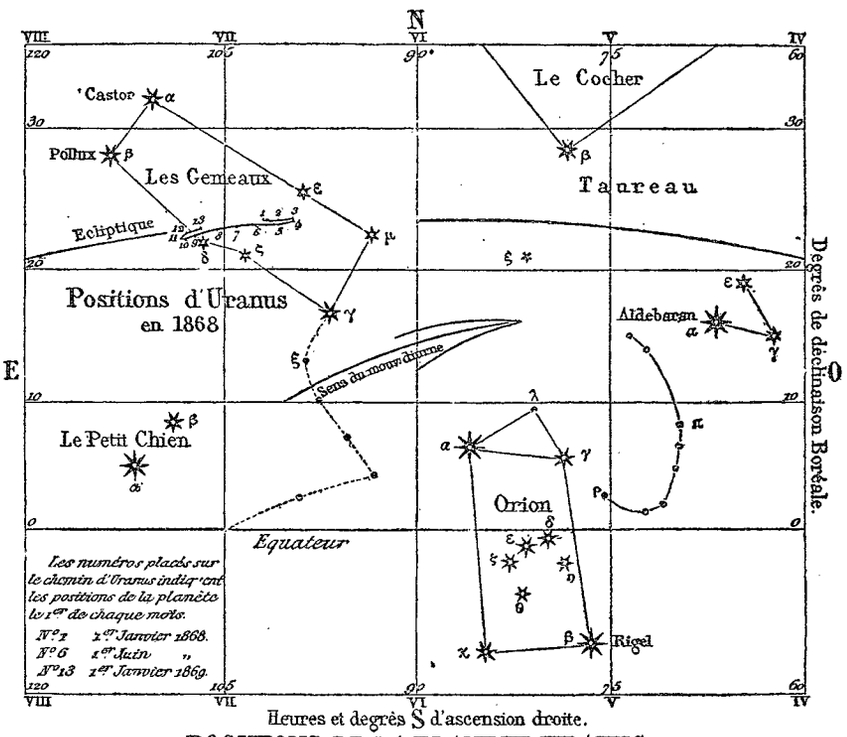
min dans l'obscurité. Il fait intervenir, lui, une certaine attraction que la chaleur solaire exercerait sur les astres, et n'hésite pas, sans doute d'après l'observation mal interprétée du froid qu'on ressent au sommet des hautes montagnes, à admettre avec Euripide « que ce qui est éloigné du Soleil est beaucoup plus échauffé, et que ce qui en est proche n'a qu'une chaleur modérée. »

Les progrès de la mécanique céleste ont mis à néant ces anciennes illusions et irrévocablement démontré, comme nous l'avons rappelé maintes fois ici, le mouvement de la Terre autour du Soleil, et ses conséquences.

Voici maintenant quelles seront les époques les plus favorables pour l'observation des diverses planètes en 1868.

Le 1er janvier, *Mercure* sera visible dans l'aurore, près d'une heure avant le lever du Soleil. Sa première conjonction supérieure aura lieu le 23 janvier; il sera par conséquent trop près du Soleil à cette époque pour pouvoir être observé. Il se lèvera ensuite après l'astre du jour et pourra être observé le soir, du 10 février au 1er mars. Le 22 mars il passe au méridien 1 h. 20 m. avant le Soleil; le 6 avril, 1 h. 36 m.; c'est une de ses plus longues élongations. Le 1er mai, il se lève près d'une heure avant le Soleil, se rapproche du Soleil, jusqu'au 14 devient invisible pour paraître ensuite au couchant le soir, atteindre sa plus longue élongation le 15 juin, et rester visible jusqu'aux premiers jours de juillet. Vers le 25 juillet, redevenu étoile du matin, on pourra l'observer dans l'aurore, sous la forme d'un croissant, puis d'un quartier, jusqu'au 15 août. Le 28 août, il est éclipsé par le Soleil dans sa conjonction supérieure, et s'en éloigne ensuite jusqu'au 12 octobre, époque où on le verra dans l'occident le soir, une heure un quart après le coucher du Soleil. Enfin, il se rapprochera de l'astre radieux jusqu'au 4 novembre, époque d'une conjonction inférieure très-complète, attendu que Mercure ne passera pas seulement dans le voisinage du Soleil, mais *sur* le disque même de l'astre éclatant.

Ce *passage de Mercure sur le Soleil* commencera le 4 novembre à 17 h. 34 m. (temps astronomique), c'est-



POSITIONS DE LA PLANETE URANUS
en 1868

à-dire de 5 à 5 h. 34 m. A Paris, le Soleil se levant à 6 h. 5 m., la sortie sera seule visible; le diamètre de Mercure sera de 10″, celui du Soleil de 32′ 20″.

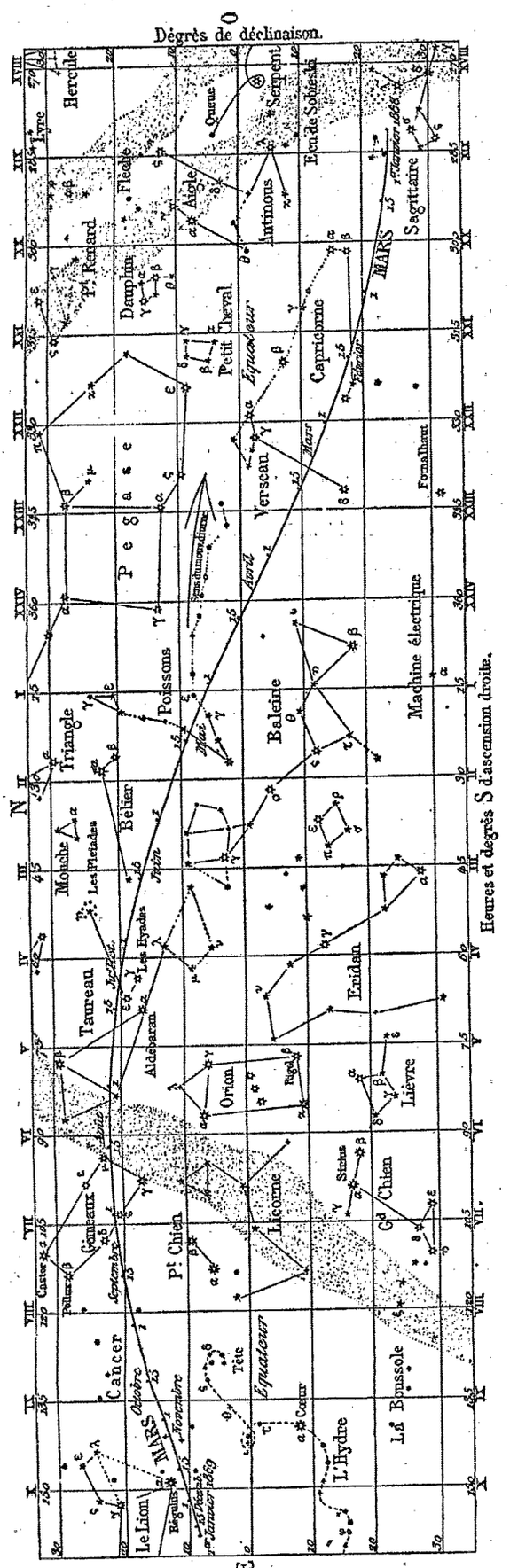
Le *Magasin pittoresque* a déjà entretenu ses lecteurs des passages de Mercure sur le Soleil.

Étoile du soir depuis la fin de 1867, *Vénus* brillera dans le crépuscule jusqu'au mois de juillet. Au 15 mai, époque de sa plus grande élongation, elle sera visible plus de trois heures après le coucher du Soleil, c'est-à-dire jusqu'à dix heures et demie du soir. Au commencement de juillet, elle se rapprochera avec une grande rapidité du Soleil et s'effacera dans ses rayons. Au 1er août, devenue étoile du matin, elle devancera l'astre du jour et brillera dans l'aurore jusqu'à la fin de l'année. La plus grande élongation du matin aura lieu le 25 septembre.

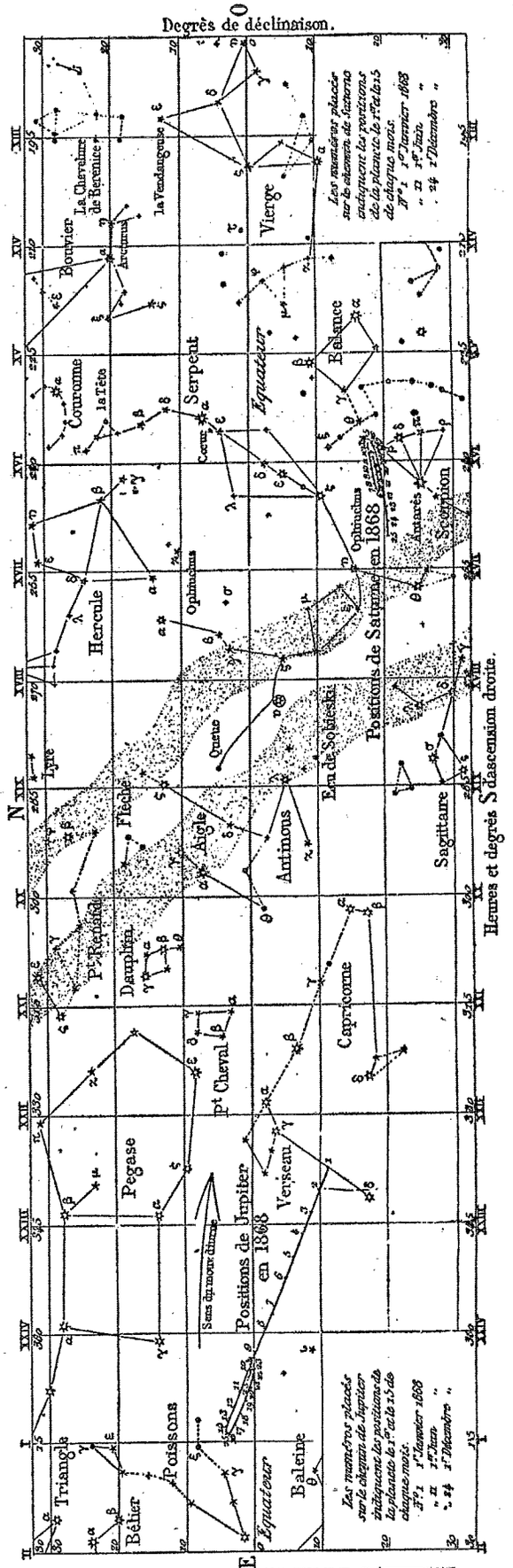
Mars, que nous avons laissé dans le Sagittaire à la fin de l'année dernière, continue son cours le long du zodiaque. A la fin de janvier, on le verra au-dessus du Capricorne; en avril, au sud du carré de Pégase; s'avançant vers le Bélier et le Taureau, il passera le 10 juillet au nord d'Aldébaran (suivre sur la carte), traversera les Gémeaux au mois de septembre, non loin d'Uranus, arrivera sur Régulus le 20 novembre, et, ralentissant son mouvement, stationnera dans le Lion au 1er janvier 1869. On voit que cette année sa course est plus régulière que les années précédentes. C'est le matin qu'il devra être observé, à dater du mois de mars; avant cette époque, il devance trop peu l'astre lumineux.

Jupiter brille le soir dans le Verseau, au sud de Pégase, comme une étoile de première grandeur. On pourra l'observer le soir jusqu'au 1er mars; le 10 mars, sa conjonction le dérobe dans une période d'invisibilité, et il appartient pendant le printemps aux constellations du jour. Au commencement de juillet, il passe au méridien vers six heures du matin, et reste étoile du matin jusqu'à la fin d'août. En septembre, il passe au méridien vers minuit; dès lors il reprendra progressivement son trône parmi les astres qui constellent le soir notre voûte étoilée.

Saturne pourra également être observé avant minuit à partir du milieu de mars jusqu'en novembre. L'obliquité



MOUVEMENT ET POSITIONS DE MARS
pendant l'année 1868.



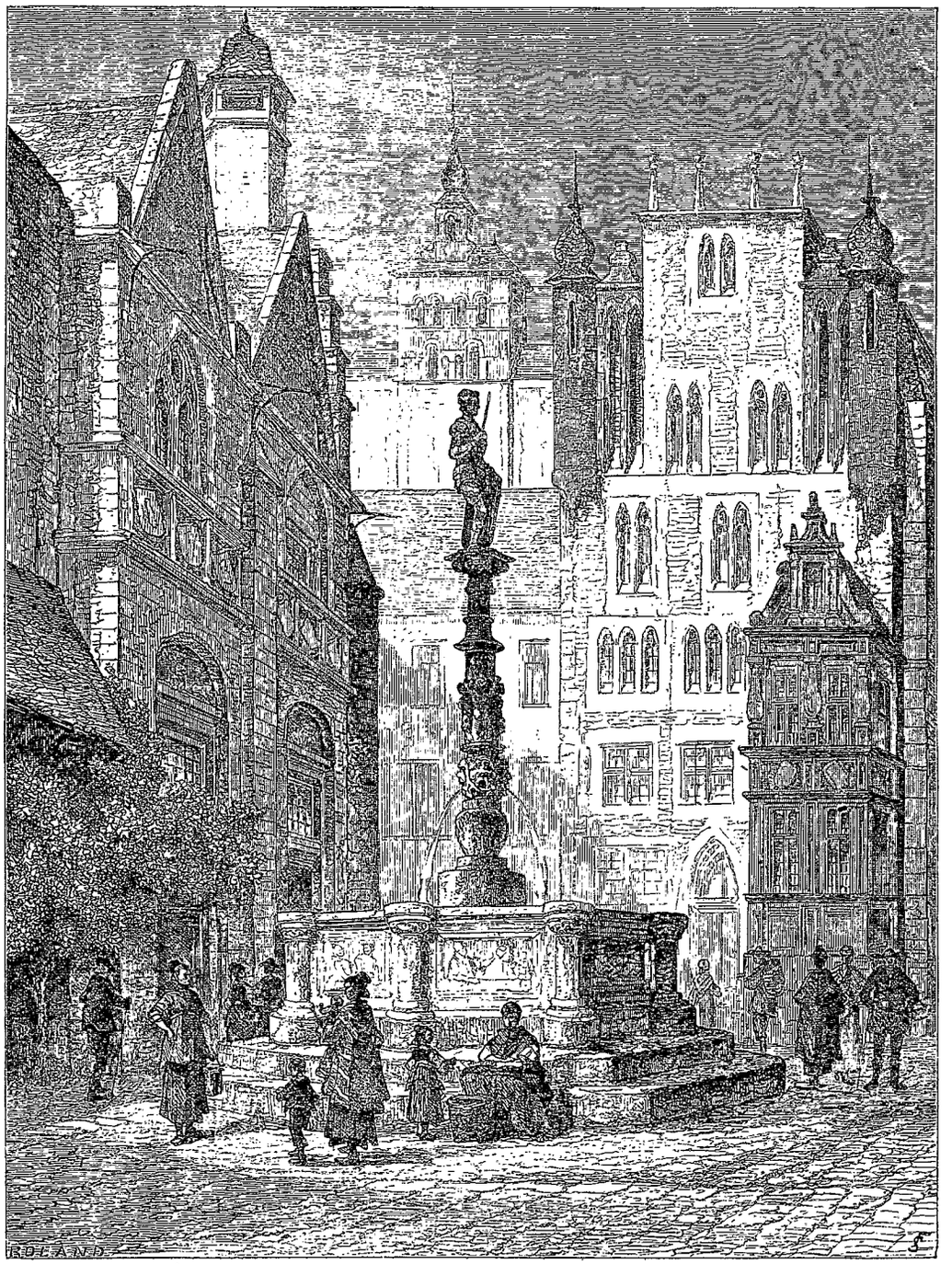
POSITIONS DE JUPITER ET DE SATURNE
pendant l'année 1868.

de ses anneaux est actuellement dans une position très-favorable pour l'observation (voir les cartes pour le mouvement). Enfin, *Uranus* est visible le soir dans les Gémeaux jusqu'au 20 juin.

Typographie de J. Best rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

HILDESHEIM

(HANOVRE).



Une vue de Hildesheim. — Dessin de F. Stroobant.

Hildesheim, une des villes principales de l'ancien petit royaume de Hanovre, récemment incorporé à la Prusse, est située au bord de l'Innerste, sur la ligne de Cologne à Berlin. C'était autrefois une ville épiscopale. Elle ne doit plus aujourd'hui tout son bien-être qu'à l'agriculture et à l'industrie. Ses habitants sont au nombre d'environ quinze mille : le tiers d'entre eux est catholique.

C'est par ses vieilles maisons ornées de bois sculptés et ses monuments religieux que Hildesheim attire les voyageurs. La cathédrale, construite au onzième siècle, offre à leur curiosité des œuvres rares. Ses portes de bronze, hautes de quatre mètres, sont, dit-on, de l'année 1015 et ont été faites par ordre de l'évêque Bernward; le sujet de leurs bas-reliefs est le premier et le deuxième Adam (1). On remarque à l'intérieur un pilier en albâtre colorié (*Irmin saule*), qui remonterait aux païens, et une belle châsse dorée du douzième siècle (1131). Les fonts baptismaux, plus anciens, méritent aussi l'attention, ainsi que les émaux byzantins d'un autel de l'aile du sud. Sur la place de la Cathédrale s'élève une colonne en bronze, haute de quatre mètres et demi, ornée de bas-reliefs curieux, disposés comme ceux de la colonne Trajane et représentant vingt-huit scènes de la vie de Jésus. On l'appelle le *Christus saule*.

La maison de l'auditeur Wyneken, dans le Langenha-

(1) Voy. les Épîtres de saint Paul.

gen, appelle les regards sur ses sculptures en pierre du dix-septième siècle. On ne saurait oublier de visiter aussi l'église romane de Saint-Godehard, achevée en 1133 et restaurée en 1852 : sa porte septentrionale est très-ornée; l'église du Moritzberg (très-ancienne), celle de Saint-Michel, celle de Saint-André et Saint-Lambert, dont le trésor renferme des objets précieux (un modèle en argent de la tour du dôme, le reliquaire de saint Oswald, des croix et candélabres très-riches et très-ornés); enfin, le Tempelhaus et l'Hôtel de ville.

A quelques kilomètres de Hildesheim, à Sœder, on peut visiter la belle galerie de tableaux du comte Stolberg.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 20.

IV. — *La maison Houdelin.*

Malgré la promesse d'un prochain voyage en Normandie, et malgré le désir de tenir cette promesse, ce ne fut que vers le milieu de l'année 1825 que le jeune ménage Maizière put réaliser son projet. Depuis dix-huit mois, donc, Augustine Verdier était mariée, et depuis quinze jours absente de Paris avec son mari, quand sa mère reçut d'elle une lettre timbrée de Rouen, qui portait au dos de son enveloppe ces quatre mots écrits autour du cachet de cire : « Bonnes, très-bonnes nouvelles. »

Mme Verdier, qui n'avait pas été sans manifester une certaine inquiétude lorsqu'on lui remit cette lettre, sourit dès qu'elle eut vu les mots qui encadraient le cachet. Elle s'empressa d'ouvrir l'enveloppe. La lettre disait :

« Voici tes propres paroles, chère maman, quand, après la dernière embrassade, Eugène et moi nous sommes montés en diligence dans la cour des Grandes-Messageries :

« Augustine sait combien je suis tremblеuse à propos de » nouvelles apportées par la poste; les lettres, même attendues, m'ont toujours fait peur : ainsi ne m'écrivez pas, » mes enfants, si votre absence ne doit durer qu'une quinzaine de jours; j'attendrai même, s'il le faut, quelques » jours de plus; car le plaisir que j'aurais à lire une lettre » de vous ne manquerait pas de me coûter d'abord une si » pénible émotion, que je suis effrayée d'avance de la » frayeur qu'elle me causerait. »

» Nous promîmes de ne pas écrire, et j'écris; mais, afin de t'épargner l'émotion que tu redoutes, j'ai pris soin que tu fusses bien avertie, avant d'ouvrir ma lettre, qu'elle ne contenait rien de fâcheux.

» Nous allons quitter Rouen, mais ce n'est pas pour revenir à Paris; nous serons demain à Dieppe, où nous devons séjourner au moins jusqu'à la fin du mois; Eugène s'est engagé à y donner trois concerts.

» Tu vois, mère chérie, qu'il ne s'agit pas de prolonger notre absence seulement de quelques jours. Donc, je fais bien d'écrire; j'ai bien fait aussi d'emporter la jolie robe que tu m'as donnée pour mon anniversaire de naissance, elle aura de belles fêtes.

» Je suis écrivassière; mais tu n'es pas liseuse, c'est pourquoi je te ferai grâce de notre délicieux voyage. Pour abréger, je franchis d'une seule enjambée la distance de Paris à Rouen, — ce qui est quatre fois plus fort que l'ogre du conte, — et j'arrive au boulevard Cauchoise, dans la maison de MM. Houdelin père et fils.

» J'étais, je l'avoue, un peu inquiète en arrivant, inquiète non de la réception que nous ferait Pauline, mais du caractère très-sérieux, attristant même, que mon imagination de Parisienne associait fatalement à ces deux choses : intérieur d'une famille de provinciaux, vieille maison de commerce.

» Quant à celle-ci, je ne puis guère en juger. Les bureaux et les magasins sont situés dans une arrière-cour ouverte sur une rue voisine, par laquelle entrent et sortent les employés, les clients et les voitures de roulage. C'est à peine si le bruit de ces dernières arrive jusqu'aux fenêtres des appartements, qui donnent au levant sur le boulevard, et au couchant sur de grands jardins. La maison, qui est très-vaste, se divise en deux quartiers distincts : celui du mouvement des affaires et celui de la vie en famille. On communique de l'un dans l'autre par la porte intérieure de l'arrière-cour, qui est à la fois leur point de contact et la limite de chacun d'eux. J'ignore si le rayonnement de la charmante gaieté du salon de Mmes Houdelin pénètre jusque dans les bureaux des négociants; mais ce que je puis affirmer, c'est que si, de ce côté, la couleur est un peu sombre, elle ne déteint pas du moins sur le salon.

» Le mari de Pauline, M. Étienne Houdelin, est, tu le sais, artiste amateur; il tient de sa mère son goût pour les arts; mais, soit dit sans vouloir l'offenser, elle a sur son fils une incontestable supériorité. Il dessine très-agréablement; j'ai vu des paysages peints par elle qui m'ont paru vraiment remarquables. Eugène, qui s'y connaît, trouve que M. Étienne Houdelin est d'une assez jolie force sur la flûte; c'est la musique vocale que sa mère a cultivée. Quand Mme Houdelin parvient à vaincre sa timidité, ce qui paraît lui être assez difficile, même en petit comité, il n'est pas besoin de s'y connaître pour se sentir profondément impressionné par le timbre sympathique de cette voix jeune encore. La douceur naturelle de cette bonne dame, et l'expression aimable de son regard et de son sourire, sont en parfaite harmonie avec le charme de sa voix.

» M. Houdelin père n'est nullement artiste, mais c'est un bien aimable causeur; pourvu, toutefois, que la causerie ne se prolonge pas au delà de neuf heures et demie du soir; à la demie sonnant, il ferme les yeux, joint les mains, fait tourner un moment ses pouces l'un sur l'autre, et s'endort. On peut alors continuer l'entretien, lire ou faire de la musique, il ne se réveillera qu'au bout d'une heure pour aller se mettre au lit. Cependant il préfère, durant cette préparation à sa nuit de sommeil, le bruit de la conversation ou de la lecture à celui des instruments; il en est plus doucement bercé, et sa somnolence quotidienne ne se trouve pas exposée à de brusques soubresauts.

« Mais, me demanderas-tu, quel est le rôle de la chère » Pauline dans sa nouvelle famille, elle qui a toujours été » si sobrement causeuse, et qui n'est ni peintre, ni musicienne? » Son rôle est le plus important de tous sous le rapport de la vie d'intérieur : elle veille à tout, et rien ne se fait que par ses ordres. Ce n'est pas à un acte de sa volonté qu'elle doit de se trouver investie du pouvoir de maîtresse de maison; elle l'a reçu comme une tâche imposée, et elle l'exerce comme un devoir filial.

» Mme Houdelin mère, dont la santé est depuis quelques années chancelante, et qu'une incurable difficulté à marcher rend si forcément casanière qu'elle n'a pu assister, à Paris, au mariage de son fils, a dit à Pauline, le lendemain de son arrivée : « Comme vous êtes naturellement » destinée à me survivre, ma chère fille, je veux m'assurer » le plus tôt possible que je serai bien remplacée. Durant » quelques jours nous gouvernerons la maison ensemble; je » vous dirai nos goûts, nos habitudes, et puis, quand vous » serez bien au fait de tout cela, ce qui ne sera pas long, » car chez nous la vie est simple et régulière, je vous re» mettrai toutes les clefs, comme autrefois, en pareille

» circonstance, la mère de mon mari me les remit, et dé-
» sormais ce sera sur vous seule que reposera tout le
» poids du double ménage. Peut-être trouverez-vous qu'il
» y a mieux à faire ici que je n'ai fait; mais, si excellentes
» que soient vos inspirations, ne vous hâtez pas trop de
» les suivre, consultez en vous-même les convenances de
» chacun avant d'apporter le moindre changement à ce qui
» existe. On ne sait pas assez que ce qui semble une inuti-
» lité, un usage puéril, tient souvent à une idée, à un fait,
» à un souvenir qu'il faut respecter. Respectons de même
» les innocentes manies, car en les heurtant on risque de
» s'y blesser. J'admets que la marche du temps puisse per-
» mettre, qu'elle commande même des modifications, des
» réformes; réformez donc, selon les besoins du temps,
» insensiblement et sans secousse, ce qu'il y a de moins bon
» pour le remplacer par quelque chose de meilleur; mais
» ne touchez jamais à ce qu'il y a d'éternellement bien. »

» Ce petit discours, que Mme Houdelin termina par deux bons baisers maternels, je ne te le rapporte aussi fidèlement que grâce au soin que prit Pauline de l'écrire de mémoire, aussitôt qu'elle fut rentrée chez elle. Et puis, afin d'être bien assurée de l'exactitude de ses souvenirs, elle vint, avec son discours écrit, retrouver Mme Houdelin, le lui lut et lui demanda : « Est-ce bien là tout ce que vous m'avez » dit, ma mère? » La bonne dame, émue du respect que Pauline témoignait pour ses paroles, les lui confirma en l'embrassant de nouveau.

» Au retour, chère maman, je te dirai nos occupations de chaque jour, nos plaisirs du soir; sois tranquille, rien ne sera oublié; car, d'après le conseil et l'exemple de Pauline, j'ai pris l'habitude d'écrire mon journal. C'est très-amusant et très-profitable; le matin, en se lisant, on recommence la journée de la veille : ainsi les semaines, les mois, les années sont doubles, et, à la fin, on se trouve avoir vécu deux fois.

» Je n'ai pu te faire qu'un peu connaître la charmante famille au milieu de laquelle nous venons de passer quinze bonnes journées. Mon journal te donnera le portrait des habitués de la maison; ils sont peu nombreux, sauf le mercredi et le samedi, jours d'invitation aux petits concerts qui ont lieu dans le salon de Mmes Houdelin. A propos de musique, les compositions d'Eugène ont eu un succès si retentissant que la renommée en a porté le bruit jusqu'à Dieppe. Quand je dis la renommée, je ne veux pas parler de cette vagabonde aux ailes éployées qui s'en va à travers les nuées en soufflant dans une grande trompette. La voix qui s'est empressée d'apprendre aux échos dieppois le nom du maestro Eugène Maizière est celle d'un fort aimable jeune homme, M. Albert Vandevenne, fils d'un ancien correspondant de la maison Houdelin. Sa mère, qui est veuve depuis cinq ans, habite à Anvers. M. Albert, reçu docteur en médecine l'année dernière, n'a choisi cette profession libérale que parce que sa fortune lui permet de l'exercer libéralement, c'est-à-dire dans l'intérêt de la santé des pauvres gens. Au retour d'un voyage qu'il a fait en Italie et dans le midi de la France, il n'a pas voulu rentrer dans son pays sans avoir revu son ami Étienne Houdelin, qui fut, pendant toute une année, le pensionnaire à Anvers de M. Vandevenne père.

» Notre jeune docteur n'était venu à Rouen que pour y passer quelques jours; voilà quatre mois qu'il va et vient d'ici au Havre, à Fécamp et finalement à Dieppe, où il retourne demain pour la troisième fois. Ses voyages successifs avaient tenu jusqu'à présent à une grande hésitation. M. Houdelin père s'était avisé de vouloir le marier; Mmes Houdelin, voyant qu'il entrait dans les vues du docteur de s'établir afin de donner une jeune compagne à sa mère, se sont empressées de comprendre parmi leurs invités du samedi la demoiselle en question et ses parents. La première impression a été si bonne que M. Albert aurait voulu qu'on entrât dès le lendemain en pourparlers à propos de ce mariage; mais le lendemain il demanda à réfléchir, — premier motif de voyage. — Il revint plus indécis, revit la jeune personne et dit à la famille Houdelin : « Elle est très-bien; mais je vous prie cependant de ne » rien entamer avant que j'aie fait encore quelques ré- » flexions. » Nouveau départ. Enfin, la veille de sa dernière excursion, après une soirée musicale qui fut pour Eugène un continuel triomphe, M. Albert, qui avait été très-assidu auprès de la jeune personne, convint avec Mme Houdelin mère qu'il lui écrirait de Dieppe une lettre en apparence confidentielle, mais qu'elle ne manquerait pas de communiquer à qui de droit, comme première ouverture à une demande formelle en mariage. Au jour convenu, notre jeune docteur n'a pas écrit, et quand, hier, il est revenu, ce n'a été que pour nous annoncer, en se confondant en excuses, qu'il ne lui était plus possible de donner suite au projet de M. Houdelin.

» Grand étonnement, dans le sens fâcheux, bien entendu. On s'est récrié contre les indécis qui perdent leur temps à ne pas savoir ce qu'ils veulent pour en arriver à ne rien vouloir. M. Houdelin père s'est emporté, son fils a fait la moue, ces dames ont pris un petit air froid et sérieux très-significatif; enfin, chacun semblait aussi désappointé que s'il eût manqué son propre mariage. On a boudé pendant quelques minutes le pauvre jeune homme, qui, visiblement ému, a fait néanmoins bonne contenance.

« Je regrette bien sincèrement l'ennui que je vous cause, » a-t-il dit; je reconnais que l'honorable alliance que vous » rêviez pour moi réunit toutes les garanties désirables de » bonheur; mais jugez si je suis bien résolu à y renoncer : » la demande fût-elle déjà faite que, pour dégager ma » parole, je m'exposerais à un éclat. »

» Cette franche déclaration a eu ce bon effet qu'on a fini par se dire qu'après tout le projet de mariage était resté dans le secret de la famille Houdelin; tout au plus, et par hasard, y a-t-il été fait assez allusion pour qu'on ait pu s'en douter ailleurs; mais comme aucune parole positive n'avait été prononcée, on pensa que la dignité de personne ne se trouvant compromise, la bouderie n'avait plus de raison d'être. Les mains se serrèrent et les visages reprirent leur bonne physionomie accoutumée. Ce fut alors que M. Albert Vandevenne nous apprit qu'Eugène était attendu à Dieppe, où l'on met le théâtre à sa disposition pour une série de trois concerts.

» Pendant notre dernière soirée à Rouen, M. Étienne Houdelin et mon mari ont beaucoup chuchoté avec le jeune docteur. J'ai deviné que ces messieurs le pressaient d'avouer le véritable motif de sa résistance au mariage projeté.

» Je me trouvais précisément placée près du groupe des jaseurs; je ne cherchais pas, je crois, à écouter; mais M. Albert a assez élevé la voix pour qu'il me fût impossible de ne pas l'entendre répondre : « Ou je ne me ma- » rierai pas, ou c'est celle-là que j'épouserai. » Eugène me dira qui est *celle-là*.

» Nous emmenons Pauline à Dieppe. Son mari viendra nous retrouver le jour du premier concert de notre illustre maestro, le très-heureux serviteur de sa très-aimable petite femme, Augustine Maizière. »

La suite à la prochaine livraison.

LES PROCÉDÉS DE L'ÉCRITURE ARABE.

Les Arabes se servent pour écrire de *kalams* ou roseaux. En Orient, on emploie le *Bambusia scriptoria*, roseau qui

est de la grosseur de nos plumes; dans les États musulmans de l'Afrique, les écrivains prennent des roseaux ordinaires (*Arundo donax*) de gros diamètre et les fendent dans la longueur : ils en font, suivant la grosseur, un nombre plus ou moins grand de kalams. Une fois que ces kalams ont été amincis à leur extrémité, on les fend comme nos plumes, et l'on y pratique une espèce de rigole pour laisser couler l'encre. Le bec doit être coupé dans sa largeur, avec une inclinaison proportionnée aux différents accidents du type à calligraphier.

Voici quelques indications curieuses, quelques conseils pratiques sur l'écriture, empruntés à Ibn-el-Bawwab, poëte célèbre et calligraphe arabe, qui vivait au cinquième siècle de l'hégire :

« O vous qui désirez posséder dans sa perfection l'art d'écrire, et qui avez l'ambition d'exceller dans la calligraphie,

» Si votre projet est sincère et votre résolution ferme, priez le Seigneur de vous en faciliter le succès.

» Choisissez d'abord des kalams droits, solides et propres à produire une belle écriture;

» Et lorsque vous voudrez en tailler un, préférez celui qui est d'une grosseur moyenne,

» Examinez ses deux extrémités, et choisissez, pour la tailler, celle qui est la plus mince et la plus ténue.

» Placez la fente exactement au milieu, afin que la taille soit égale et uniforme des deux côtés.

» Quand vous aurez exécuté tout cela en homme habile et connaisseur en son art,

» Appliquez toute votre attention à la coupe, car c'est de la coupe que tout dépend.

» Mettez ensuite dans votre écritoire du noir de fumée que vous préparerez avec du vinaigre ou du jus de verjus;

» Vous y joindrez de la rubrique qui aura été battue et mélangée avec de l'arsenic jaune et du camphre.

» Lorsque ce mélange aura suffisamment fermenté, prenez du papier blanc, doux au toucher.

» Occupez-vous patiemment et sans relâche à copier des modèles : la patience est le meilleur moyen d'atteindre le but auquel on aspire.

» Que votre main et vos doigts ne soient consacrés qu'à écrire des choses utiles que vous laisserez après vous quand vous quitterez ce séjour d'illusion;

» Car l'homme trouvera demain, lorsque le registre de ses actions sera déployé devant lui, tout ce qu'il aura fait pendant les jours de sa vie. »

NOTRE ESPRIT.

Notre esprit est un tout harmonieux, ou du moins un instrument compliqué, mais susceptible d'être mis d'accord; et la réflexion, la méthode, la philosophie, la science en général a pour objet et pour tâche de ramener à une concordance absolue le jeu des diverses parties de notre organisme intellectuel et moral.

CHARLES DE RÉMUSAT.

ROTROU.

Le 30 juin dernier, une cérémonie touchante avait lieu à Dreux. C'était le jour de l'inauguration de la statue de Rotrou.

Cette statue, sortie des mains d'un sculpteur habile et consciencieux, M. Alasseur, ne s'élevait pas aux frais de la ville ou de l'État. Un particulier, un habitant de Dreux, avait laissé par testament une somme de plusieurs mille francs destinée à ce noble usage.

C'est sur la place du Théâtre, heureusement choisie à cet effet, qu'à midi, au milieu d'un concours immense, le voile qui recouvrait le bronze est tombé, et qu'est apparue, par un admirable soleil, la fière image de celui qui est, à deux titres différents, la gloire de sa ville natale. Il est représenté en pied, debout, dans son costume de magistrat; le geste simple et ferme de sa main droite exprime et traduit, pour ainsi dire, sa belle parole, qui est devenue un mot historique. La biographie de Rotrou est bien simple. Il naquit à Dreux en 1609. Il vint à Paris dans sa jeunesse; il y vécut de la vie agitée et besoigneuse de poëte dramatique. Il fut un des cinq auteurs employés et pensionnés par Richelieu. C'est là qu'il connut, devina, aima et défendit Corneille. Il composa trente-six pièces de théâtre, dont deux sont restées dans la mémoire de tous : *Saint Genest*, *Venceslas*. Enfin, arrivé à peu près à trente-cinq ou trente-six ans, il acheta à Dreux la charge de lieutenant particulier et d'assesseur criminel au bailliage. Une épidémie terrible ravagea la ville en 1650. Le maire mourut; Rotrou le remplaça dans ses fonctions. Son frère, alors à Calais, et à qui ce fléau rappelait la situation de Thèbes, lui écrivit, en empruntant les beaux vers de Sophocle : « Fuis, malheureux! fuis ces lieux empestés; fuis ce séjour affreux, plein du courroux céleste, cette ville habitée par la mort dévorante. » Rotrou répondit : « Le salut de mes concitoyens m'est confié, je resterai à mon poste. Au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne morte aujourd'hui; ce sera mon tour quand il plaira à Dieu. » Il mourut quelques jours après.

Plusieurs discours ont été prononcés le jour de l'inauguration de sa statue, et, entre autres, un par M. de Falloux et un par M. Legouvé, au nom de l'Académie française; un troisième par M. Édouard Thierry, administrateur du Théâtre-Français.

M. Thierry s'est surtout attaché à peindre dans Rotrou l'auteur dramatique. Son discours est un tableau plein de détails curieux et piquants sur le théâtre et la vie de théâtre dans cette première moitié du dix-septième siècle. M. de Falloux a représenté dans Rotrou le héros et le martyr du devoir. M. Legouvé a cherché à caractériser le génie particulier de Rotrou, la place qu'il occupe dans notre galerie de grands hommes.

Des extraits de ces divers discours feront mieux pénétrer le lecteur dans la vie de Rotrou qu'aucun article critique ou biographique.

Donnons d'abord la parole à M. Thierry :

« Quand on parle du théâtre, j'entends de ses conditions d'existence, jusqu'à la seconde moitié, pour ne pas dire jusqu'à la fin du dix-septième siècle, il faut commencer par oublier le théâtre de nos jours : ces édifices qui comptent parmi les élégances architecturales du Paris moderne, cette fête préparée chaque soir pour les oreilles et pour les yeux dans tant de salles éclatantes de lumières, cette affluence quotidienne, cent fois, deux cents fois renouvelée devant le même spectacle, cette force régulièrement constituée de la critique, cette famille des auteurs arrivée au chiffre d'une légion, cette émulation, cet effort pour sortir de pair, pour relever l'art, s'il est possible, jusqu'au sommet où l'a porté, par un rare bonheur des temps, tout un siècle fécond en chefs-d'œuvre.

» A l'époque où nous remontons ici par la pensée, les chefs-d'œuvre vont venir; on en sent déjà le parfum comme celui de la séve au printemps; mais ils ne sont pas encore venus.

» Né du hasard et de l'aventure, le théâtre vit toujours à peu près au hasard. L'antique chariot de Thespis est devenu la charrette du Roman comique. Le comédien est resté nomade. Plus de troupes foraines que de troupes sé-

dentaires, et les troupes sédentaires ne diffèrent pas des autres par leurs coutumes. Les représentations se donnent quand on peut. On annonce le spectacle avec un tambour qui attroupe les enfants au coin des rues et un Arlequin qui suit le tambour. Si les curieux ne répondent pas suffisamment à l'appel, on dit grand merci aux quelques bonnes gens qui se sont dérangés, et on les remet au lendemain ou à huitaine; si l'assistance paraît devoir être honnête ou peu s'en faut, on allume les chandelles et le spectacle commence. Les comédiens souperont ce jour-là, car, après chaque représentation, la recette se monte sur le théâtre, et le portier de la comédie en fait immédiatement le partage.

» Quant à la salle, faute de celle de l'hôtel de Bourgogne ou du Marais, il n'est pas malaisé d'en trouver une. On loue le premier jeu de paume, on dresse au fond un plancher élevé sur des tréteaux et naïvement pourvu de deux échelles latérales par où les acteurs descendent à leur gré dans le parterre, pour s'y montrer en costume avant la représentation. Le pourtour et les galeries existent. C'est la disposition naturelle du lieu. On n'enlève même pas les grands filets de cordes destinés à garantir les curieux du choc de quelque balle perdue, et dont le souvenir se reproduit dans le treillage de nos loges grillées.

» Sur l'estrade, les gens du bel air, qui ont le privilége d'être assis, manœuvrent leurs chaises comme il leur plaît,



Buste de Rotrou par Caffieri, au foyer du Théâtre-Français. — Dessin d'Eustache Lorsay.

masquent le spectacle aux petites gens du parterre, se lèvent pendant la représentation, retiennent les comédiennes derrière le théâtre, causent bruyamment, et obligent le comédien qui joue à interrompre son désespoir ou ses fureurs pour réclamer le silence.

» Je n'ai rien dit de trop. Voilà le point de départ du théâtre futur; mais ce point de départ est aussi la fin du vieux théâtre, ce qui semble commencer est ce qui disparaît et sera longtemps à disparaître.

» A côté de toutes ces misères qui continuent le passé, il y a une chose remarquable : c'est que l'art des comédiens a pris les devants sur celui des auteurs et que la plupart d'entre eux sont bien supérieurs à leurs rôles. Tragédiens d'aujourd'hui greffés sur des bouffons d'hier, ils tiennent encore par leurs habitudes à la tribu des histrions forains, tandis que leurs inspirations sont déjà à la hauteur de cet art idéal que réalisera bientôt la merveille du *Cid* en attendant celle d'*Andromaque*.

» Les chefs-d'œuvre leur manquent, mais ils n'en ont pas besoin. Ce sont eux qui font les chefs-d'œuvre. La pièce qu'ils jouent vaut tout ce que vaut leur talent. Ils ne demandent qu'à pouvoir renouveler promptement l'annonce de leur spectacle. C'est pour cela que l'inépuisable Hardy leur allait si bien. Attaché à une troupe de campagne, il la suivait en qualité de poète ordinaire et fournissait six pièces par mois à ses compagnons d'aventure.

» Rotrou prit-il d'abord un pareil engagement? On l'a conjecturé, d'après un mot équivoque de Chapelain, à qui le comte de Fiesque venait de présenter le jeune poëte, en 1632, comme M. Vitart lui présenta Racine en 1660, et qui écrivait à M. Godeau, leur ami commun : « Quel dom-» mage qu'un garçon de si beau naturel ait pris une ser-» vitude si honteuse! » Honteuse servitude, voilà le mot. Mais quel sens lui prêtera-t-on? Il y a plus d'une servitude honteuse et volontaire pour la jeunesse. Le mot du poëte Gaillard laisse moins de doute :

Corneille est excellent,

dit-il dans sa burlesque *Monomachie;*

Corneille est excellent, mais *il vend ses ouvrages;*
Rotrou fait bien des vers, mais *il est poëte à gages.*

» Rotrou n'eut d'abord d'autre ambition que de s'associer comme Hardy à une troupe de comédiens pour leur fournir de ces ébauches improvisées dont Mlle Beaupré disait plus tard : « Nous avions ci-devant des pièces de » théâtre pour trois écus, que l'on nous faisait en une nuit. » On y était accoutumé et nous y gagnions beaucoup. »

» En second lieu, puisque le champ des suppositions est ouvert, n'aurions-nous pas aussi une autre explication de ces *servitudes* dans ses *Stances à son ami M...*, où il pousse vers Dieu un cri si étrangement désespéré pour un poëte de vingt ans!

Mais que le souvenir de ces jours criminels,
En l'état où je suis, m'offense la mémoire!
Que le ciel me devait de tourments éternels,
Quand il me vit l'âme si noire!
Mon Dieu, que ta bonté rend mon esprit confus!
Qu'avecque raison je t'adore!
Et combien l'enfer en dévore
Qui sont meilleurs que je ne fus!

» Mais enfin les vingt ans de Rotrou ont sonné. A travers les essais, à travers les erreurs qui sont déjà derrière lui, ce *beau naturel*, que Chapelain reconnut tout de suite, s'est heureusement développé; il donne sa première fleur qui durera plus d'un jour! »

Laissons maintenant parler M. de Falloux :

« Rotrou a succombé en digne fils de ce dix-septième siècle, où la grandeur de la mort couronnait si naturellement la grandeur de la vie. Il avait dit, par la bouche d'un de ses personnages :

Ma flamme a consumé ce qu'elle avait d'impur (1).

» Ce beau vers pourrait servir de devise à la plupart des existences de cette époque, où la jeunesse, quelle que fût l'ardeur de ses emportements, conduisait si vite à une grave maturité; où les femmes les plus brillantes abritaient, sous le voile à jamais baissé d'une austère retraite, des années encore pleines de séductions; où les hommes les plus mêlés aux agitations de leur temps n'y perdaient pas la faculté de se recueillir; où beaucoup, sans attendre les leçons de la vieillesse, ne voulaient plus garder avec le monde d'autres liens que ceux qui sont aussi des liens avec l'éternité : l'étude et la prière. C'est là ce qui demeure un des traits caractéristiques de ce siècle, juste orgueil de l'esprit français et l'une des gloires de l'esprit humain.

» A cette époque, les écrivains plaçaient leur but, les lecteurs leur estime, et presque tous leur règle, dans les plus hautes régions de l'ordre moral. Ils savaient allier, dans une harmonie dont le christianisme seul a le secret, la fierté de l'âme et l'humilité du cœur; ils n'affranchissaient ni leur imagination ni leur vie des lois de la raison, du bon sens et du bon goût. C'est par là que ce siècle a conquis, c'est par là qu'il garde une place à part entre tous les siècles; c'est par là que les hommes mêmes qui ont paru n'y occuper que le second rang sont élevés au premier par le suffrage d'une postérité respectueuse et reconnaissante.

» Vous avez donc fait, Messieurs, un acte de judicieux patriotisme quand, au milieu de tous les hommes distingués à qui Dreux a donné naissance, vous avez voulu honorer particulièrement Rotrou; vous avez bien choisi votre héros et votre jour; vous avez vous-mêmes mérité la gratitude publique en rappelant, par ce grand modèle, aux hommes de bien ce qu'ils doivent aux lettres, aux hommes de lettres ce qu'ils doivent au bien. »

Enfin, donnons pour complément à ce portrait, tracé par trois peintres, quelques pages du discours de M. Legouvé :

« Je voudrais marquer ici en quelques mots le point où Rotrou a mérité de vivre à côté de Corneille, c'est-à-dire le point par où il se distingue de lui, car l'originalité seule fait les talents immortels.

» Si je pouvais mettre sous vos yeux les deux admirables bustes de Corneille et de Rotrou qui figurent au foyer de la Comédie française, ces deux images vous diraient, mieux que toutes paroles, la différence de ces deux esprits. Corneille, avec sa figure méditative, sa tête un peu penchée, sa physionomie calme et forte, son rabat tout uni, ses cheveux rares et recouverts d'une calotte de bénédictin, vous représente le génie sévère, puissant, contenu et pauvre. Rotrou, avec sa chevelure à grandes ondes, sa moustache relevée, ses narines gonflées, sa mine fière et ouverte, son œil plein d'éclairs, sa tête haute sans orgueil et la broderie élégante de son col; Rotrou, dis-je, vous exprime ce que j'oserai appeler le génie gentilhomme, c'est-à-dire quelque chose de libre, d'heureux, de spontané, d'abondant, d'audacieux. Tel portrait, telles œuvres. Rotrou a imité Corneille, il est vrai, mais personne ne l'a proclamé plus haut que lui! c'est encore là un des traits caractéristiques de cette loyale nature. Il ne manque pas, dans les lettres, de gens qui imitent leurs contemporains et qui même les pillent; mais, semblables aux habiles larrons, ils démarquent les objets dérobés pour faire perdre la trace des vrais propriétaires. Rotrou, loin de déguiser ses emprunts, les signale le premier; loin de renier son maître, il le loue dans la pièce même où il l'imite, et je ne sais rien de plus honorable dans l'histoire des lettres que ces quelques vers de *Saint Genest*, où le poëte, par un touchant anachronisme, fait le portrait de l'auteur de *Cinna* et de *Pompée* sous les traits d'un célèbre auteur romain. Mais, dans cette pièce même, évidemment inspirée par *Polyeucte*, comme l'imitateur devient soudainement original! comme il s'élance vite, je ne dis pas au-dessus de son maître, mais loin de lui!

» Polyeucte, malgré ses admirables familiarités de langage et ses audaces d'analyse psychologique, demeure dans le cercle sévère et volontairement restreint du poëme tragique. L'œuvre de Rotrou entre en plein dans le champ illimité du drame. Il embrasse tous les contrastes de la vie et des conditions humaines. On sent comme un souffle de Shakspeare dans cette pièce étrange où les comédiens se mêlent aux empereurs, les martyrs aux coquettes de théâtre, et le tableau des coulisses de la scène à la peinture des coulisses de palais. Il faut traverser tout le dix-septième siècle, tout le dix-huitième, et arriver aux innovations de notre temps, pour trouver un pendant à cette œuvre singulière : *Marion Delorme*, avec son assemblage de grands seigneurs, de rois et de comédiens ambulants, semble parfois la rappeler, et il est tel passage de *Saint Genest* qui, par l'originalité du coloris et l'audace de l'image, dépasse, ou, pour mieux dire, passe par-dessus

(1) *Venceslas*, acte II, scène II.

la langue même de Corneille et vient se rattacher aux plus heureuses hardiesses de notre époque. Ces quatre vers :

J'ai vu des enfants tendre une gorge assurée
A la sanglante mort qu'ils voyaient préparée,
Et tomber sous le coup d'un trépas glorieux
Ces fruits à peine éclos déjà mûrs pour les cieux!

ces vers admirables ne semblent-ils pas éclos, eux aussi, sur les lèvres de la muse moderne? Si Rotrou vit encore, c'est que cet imitateur fut un précurseur, c'est que son génie est à la fois contemporain de Corneille et de l'auteur d'*Hernani*.

» Un autre trait caractéristique du talent de Rotrou, c'est l'accent qu'il a donné à la passion. La passion dans Corneille n'apparaît jamais, même dans le *Cid*, qu'en lutte avec le devoir : de là son caractère élevé, mais de là aussi sa contrainte, sa réserve un peu froide, quelquefois même sa subtilité mêlée çà et là de déclamation. Chez Rotrou, elle éclate dans toute sa fougue, dans tout son emportement, dans toute son égoïste et insatiable ardeur. Moins élégante et moins délicate que chez Racine, moins sobre, moins précise dans son expression, elle est plus abondante, plus impétueuse, plus oublieuse de tout excepté d'elle-même. Il faut remonter dans l'antiquité aux incomparables élégies de Properce et de Catulle, il faut, dans le monde moderne, se redire les âpres accents de Régnier ou les désespoirs les plus fougueux de nos drames, pour retrouver les déchirants transports d'amour de Ladislas : les jalouses douleurs d'Orantée pleurant sur le seuil de la porte de *Laure* sans pouvoir se défendre ni de l'adorer ni de la maudire, semblent souvent un écho anticipé des admirables plaintes du chantre des *Nuits!*

» En vérité, Messieurs, quand on pense que l'homme de qui sont partis ces cris de passion toute terrestre et toute humaine est le même qui, se transformant tout à coup en stoïque, vint mourir, esclave du devoir, à son poste d'honneur et de danger, on ne peut s'empêcher de saluer en lui non-seulement l'élève du génie de Corneille, mais l'élève de ses héros! Les accents de Cinna et d'Horace ont fait écho ailleurs et plus loin que dans l'esprit de Rotrou, ils ont passé dans son âme! Par ce côté du moins, il s'élève au-dessus de son maître lui-même; car si Corneille est Romain, ce n'est que quand il écrit; Rotrou fait plus, c'est en Romain qu'il meurt.

» Aussi, je ne crains pas de le dire, l'Académie française ne représente pas seulement ici les lettres françaises : elle revendique un plus beau rôle, elle vient comme mandataire d'une plus noble cause. La libéralité de l'homme de bien (1) qui nous a chargés de juger et de récompenser les actions vertueuses nous permet, disons mieux, nous ordonne de déposer aux pieds de cette statue une autre couronne encore que la couronne poétique, car nos suffrages appartiennent deux fois à Rotrou : ils sont à lui par droit de génie et par droit de vertu. »

(1) On sait que l'Académie a reçu de M. de Montyon le legs d'une somme considérable destinée à récompenser des traits de vertu.

Sois droit ou redressé. *Parole des stoïciens.*

LE CALAMICHTHYS DU CALABAR,

NOUVEAU GENRE DE POISSONS DE LA FAMILLE DES POLYPTÈRES.

Si les divers groupes de la classe des poissons ne sont pas également répartis entre les différentes régions du globe, ils n'ont pas non plus été représentés dans des proportions égales aux divers âges géologiques. On trouve, il est vrai, dans tous les terrains qui se sont déposés sous les eaux marines, même dans les plus anciens, des espèces de cette classe qui rappellent les plagiostomes, telles que les raies, les squales et les chimères, et qui doivent être rapportées au même ordre. Mais on constate, d'autre part, que pendant les premières époques de la période secondaire et durant toute la période paléozoïque, à laquelle appartiennent les terrains dits carbonifères et de transition, il semble n'avoir existé aucune espèce rentrant dans les deux grandes divisions, si abondamment représentées de nos jours, des acanthoptérygiens (perches, scombres, muges, etc.) et des malacoptérygiens (carpes, brochets, saumons, harengs, silures, pleuronectes, gades, anguilles, etc.).

Les rhombifères, partie importante des poissons appelés ganoïdes par M. Agassiz, sont, au contraire, dans une condition absolument inverse. Très-nombreux durant les premiers temps de la série géologique (1), ils ont commencé à devenir rares lorsque les terrains crétacés se sont déposés, et cette rareté a persisté jusque dans les temps actuels. On ne connaissait, il y a peu de temps encore, que deux genres vivants de rhombifères : celui des lépisostées, propre aux eaux douces de l'Amérique septentrionale, et celui des polyptères, dont les espèces sont particulières à l'Afrique, où elles habitent également les eaux fluviales.

Ces poissons, qu'on réunissait autrefois, mais à tort, aux malacoptérygiens abdominaux, sont dans notre époque les seuls représentants de cette nombreuse série de genres à écailles osseuses et recouvertes d'émail, dont les eaux saumâtres et salées ont jadis été peuplées. Ils ne se distinguent pas seulement des autres vertébrés de leur classe par la conformation bizarre des écailles qui protégent leur corps comme d'une cuirasse impénétrable; la disposition inégale des lobes de leur queue (2), la conformation de leurs nageoires impaires, la transformation de leurs intestins en une sorte de spirale qui rappelle la vis d'Archimède, les nombreuses valvules de leur bulbe artériel, l'absence de chiasma ou entre-croisement à leurs nerfs optiques, et d'autres particularités non moins curieuses, constituent autant de traits spéciaux qui empêcheraient au besoin de les confondre avec les espèces propres aux autres ordres. Leur mode de répartition dans les couches fossilifères confirme aussi la séparation dont ils ont été l'objet depuis Cuvier.

C'est à cette catégorie, si intéressante à tant d'égards, des poissons rhombifères qu'appartient le nouveau genre des *Calamichthys*, dont on doit la description à un savant naturaliste d'Édimbourg, M. Alexandre Smith. Il en a trouvé les premiers exemplaires dans un envoi que lui avait adressé de Creek, ville du Vieux-Calabar (côte occidentale d'Afrique) M. le missionnaire Robb, et il en a fait l'objet d'un travail très-intéressant publié dans les *Transactions de la Société royale d'Écosse*. Le mot calamichthys signifie poisson-roseau, et fait allusion à la forme cylindrique et pour ainsi dire en baguette de l'espèce décrite.

Le *Calamichthys calabaricus* pourrait être pris au premier abord pour un petit serpent, et ses écailles luisantes ne contribuent pas peu à lui donner cette apparence. Sa forme rappelle, d'autre part, celle des anguilles, et il a aussi leurs allures; mais la dureté de son enveloppe ne permet pas de le confondre avec elles.

Le calamichthys abonde dans les petits affluents du fleuve qui a donné son nom au Calabar; on le trouve également

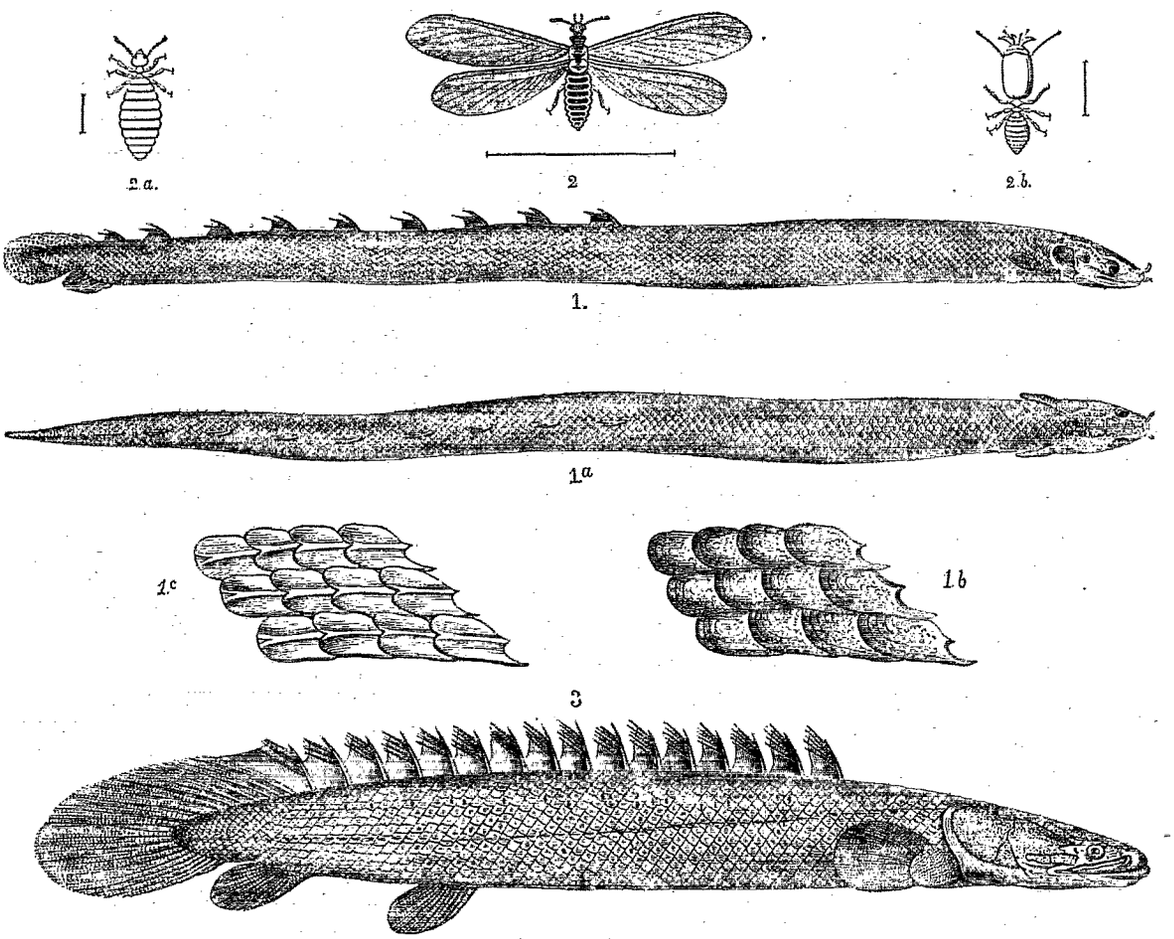
(1) On en connaît près de cent genres différents
(2) Queue dite hétérocerque.

dans ce fleuve lui-même, ainsi que dans les parties marécageuses qui en dépendent. Appartenant au même continent que les polyptères, il a aussi les caractères principaux de ces rhombifères, et c'est dans la même famille qu'on doit le classer. Cependant il mérite d'être distingué génériquement des polyptères véritables, à cause de sa forme plus cylindrique que la leur et de son manque absolu de nageoires ventrales. Le moindre nombre de ses rayons dorsaux, qui sont d'ailleurs distants les uns des autres comme chez les polyptères, milite aussi en faveur de cette séparation; c'est ce qu'a très-bien fait ressortir M. Smith.

Les différences qui séparent le calamichthys des polyptères seront faciles à constater si l'on consulte les figures dont nous avons accompagné cette notice. Celles de ces figures qui portent les nos 1 montrent le premier de ces poissons vu de profil et en dessus; la figure 3 est celle du polyptère du Nil; en 1^b et 1^c sont quelques écailles osseuses du calamichthys vues par leur face interne et par leur face externe.

Le calamichthys paraît se nourrir en grande partie d'insectes qu'il trouve flottants dans les eaux où il vit. Ce sont du moins des débris d'animaux de cette classe que M. Smith a trouvés dans l'estomac des exemplaires qu'il a disséqués. Il y a reconnu des termites, névroptères communs dans les parties chaudes de l'Afrique, et a figuré comme provenant de cette source un termite ouvrier, un termite soldat, une larve et un insecte parfait. On sait que les termites sont, comme les abeilles et les fourmis, des animaux polymorphes.

Nous avons reproduit les figures du termite parfait



1-2. Le *Calamichthys du Calabar* et les Termites dont il se nourrit. — 3. Le *Polyptère* du Nil. — Dessin de Delahaye.

(fig. 2), de l'ouvrier (fig. 2^a) et du soldat (fig. 2^b), publiées par M. Smith. Les lignes noires placées au bas de chacune de ces figures indiquent la grandeur naturelle de l'insecte qu'elle représente.

Quoique le calamichthys soit loin d'atteindre la dimension des polyptères, les nègres le recherchent néanmoins comme aliment, et dans quelques parties du Vieux-Calabar on voit des poissons de cette espèce sur les marchés. Leur nom indigène est *U-Nyang*.

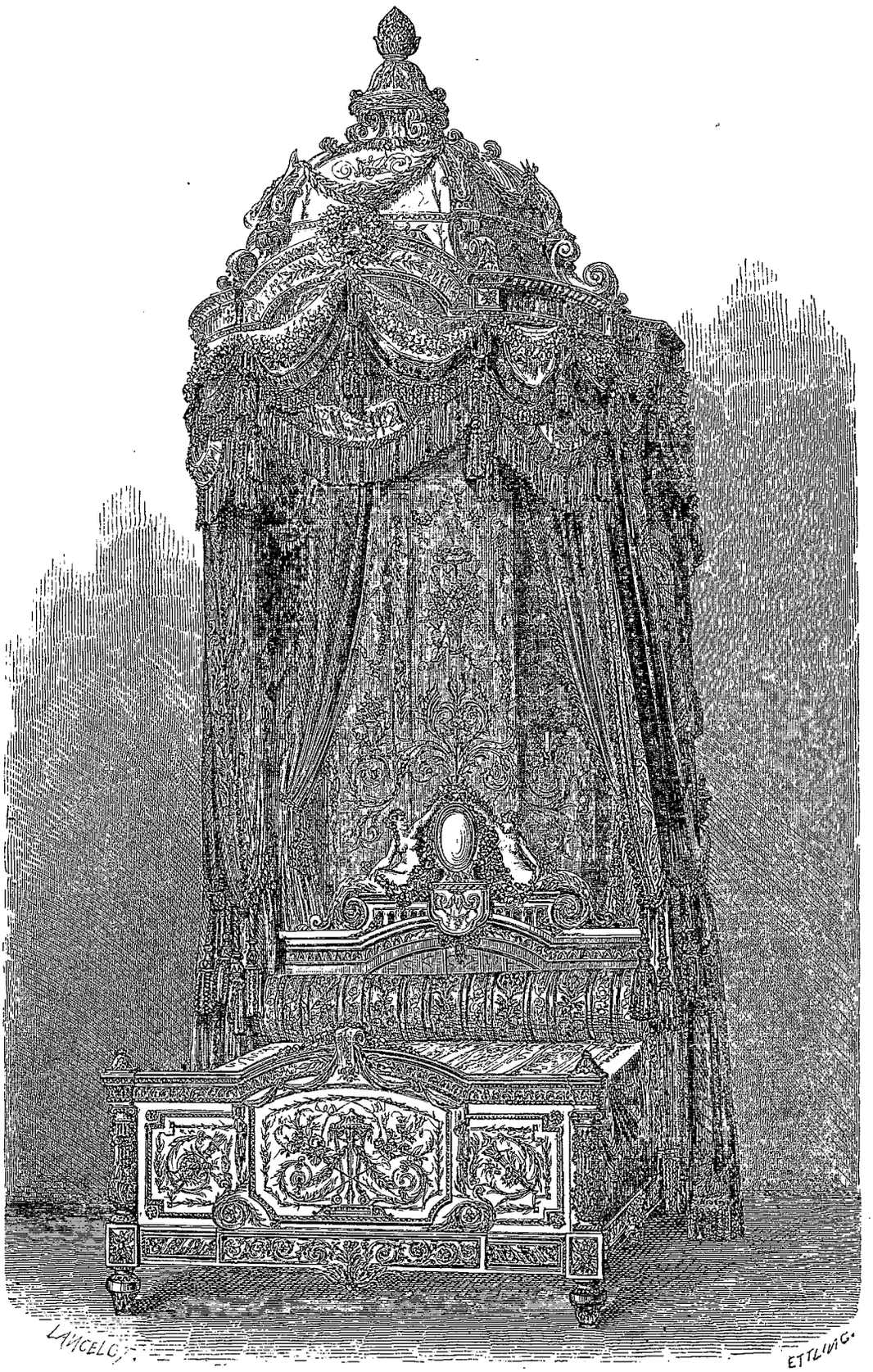
La découverte de ce nouveau poisson offre, comme on peut le voir, un véritable intérêt scientifique, puisqu'il constitue une troisième forme des rhombifères actuellement existante. C'est une nouvelle conquête de la science dans les régions si longtemps ignorées et d'un accès si difficile qui constituent l'Afrique centrale.

D'autres découvertes remarquables, faites dans ces derniers temps au sein de cette vaste contrée, nous font espérer que celle-là ne sera pas la dernière. C'est dans ces pays insalubres, habités par une race si différente de la nôtre, et encore si incomplétement connus, que l'on a recueilli il y a quelques années des faits curieux à l'aide desquels on pourra refaire l'histoire du gorille, le plus grand et le plus redoutable de tous les singes; c'est aussi l'Afrique intertropicale qui a fourni les singuliers genres *Bayonia* et *Rhynchocyon*, de l'ordre des insectivores; le genre non moins curieux des *Lophomys*, qui appartient aux rongeurs; le *Chevrotain de Guinée*, le seul ruminant dont les métacarpiens et les métatarsiens ne se soudent pas en canons comme ceux des autres ruminants; le *Baléniceps*, échassier au bec si robuste et si bizarre; enfin, le *Protoptère*, poisson qu'on ne peut comparer qu'aux lépidosirènes de l'Amérique équatoriale.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Voy. les Tables du t. XXXV, 1867.

MEUBLES PAR M. H. FOURDINOIS.



Exposition universelle de 1867. — Lit de style Louis XVI, par M. H. Fourdinois. — Dessin de Lancelot.

Les meubles envoyés par M. H. Fourdinois à l'Exposition de 1867 ont excité l'universelle admiration, et c'est à juste titre qu'ils ont valu à leur auteur la plus haute récompense que pût décerner le jury. La magnificence de ceux qui figuraient au premier rang attirait tout d'abord sur eux les regards; un examen plus attentif en faisait apprécier l'élégance, le bon goût et la parfaite exécution. Enfin, l'exposition de M. Fourdinois avait encore un autre mérite à nos yeux : celui d'offrir, à côté de quelques pièces hors ligne, œuvres d'art autant que d'industrie, achevées en vue du concours, des spécimens de sa fabrication courante témoignant d'un soin égal apporté à toutes les productions sorties de ses ateliers. En effet, ce n'est point assez, même pour un public expert, qu'une œuvre soit belle et irréprochable; s'il y voit une pièce unique, plutôt digne d'entrer dans un musée que faite pour prendre place dans la demeure d'un particulier, après lui avoir accordé son juste tribut de louanges, il passe et va demander ailleurs des meubles qui s'accommodent à plus de simplicité.

Mais la simplicité n'exclut ni l'harmonie, ni la pureté des formes, ni l'achèvement délicat de toutes les parties. Ce sont là des qualités propres à l'art, qui n'a que faire pour briller d'être somptueux. Le fabricant habitué à traiter tout ce qu'il fait comme une œuvre d'art, le fera, et le fera seul, entrer aussi bien dans les moindres cadres; il lui fera revêtir tous les caractères, il réalisera aisément tous les programmes.

Ce lit de style Louis XVI, qui occupait une place d'honneur à l'Exposition (la gravure nous dispense de longues descriptions), est un meuble d'apparat que l'on se figure volontiers entouré des splendeurs d'un appartement royal. Les boiseries, les tentures, les dentelles, les bronzes dorés, forment un ensemble d'un luxe et d'une richesse extraordinaires; mais ce qui nous paraît surtout remarquable dans cet ensemble, c'est l'accord résultant de l'unité de direction et de la réunion dans les mêmes mains des diverses industries, ordinairement séparées, qui concourent à l'achèvement d'un mobilier. On ne voit que trop souvent (ou, pour mieux dire, c'est l'usage constant) ces industries s'en partager les pièces, ou s'attacher même aux différentes parties de chaque meuble, et des ouvriers ou des artistes de talent perdre isolément leurs efforts à parfaire une œuvre dont une pensée n'a pas conçu le projet et dirigé la construction, et ne saurait pas davantage suivre jusqu'au bout l'exécution.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34.

V. — *La petite marraine.*

Comme elle se l'était promis dans la lettre adressée à sa mère, aussitôt qu'elle se retrouva seule avec son mari, Augustine s'empressa de l'interroger sur la cause du tardif parti pris qui avait mis fin aux hésitations d'Albert Vandevenne. Eugène Maizière, qui n'eût point accepté le dépôt d'un secret sous la condition de le taire à sa femme, dit franchement à celle-ci tout ce qu'il savait; mais ce tout était si peu de chose que la curiosité de la questionneuse en devait être plutôt irritée que satisfaite.

Le jeune docteur, sans affecter de faire le mystérieux, était naturellement réservé, surtout en fait de confidences qui ne se rapportaient pas qu'à lui seul. Or, comme la vive insistance de ses amis, Étienne et Eugène, pour violenter sa discrétion, l'avait exposé à mettre en jeu une personne de qui il ne croyait pas avoir le droit de parler, il s'était borné à répondre :

— C'est au hasard d'une rencontre qui pouvait ne pas se renouveler que j'ai dû d'abord ma longue indécision. Plus tard, une circonstance étrange, mais très-honorable pour la personne que j'avais remarquée, m'a mis pendant un moment directement en rapport avec elle. J'ignore si nous sommes destinés à nous revoir et si le sort ne veut pas que je meure vieux garçon. Dans tous les cas, les soins qu'on prendrait pour me marier à une autre seraient inutiles; car mon choix est fait : ou je ne me marierai pas, ou c'est celle-là que j'épouserai.

Être parvenu à faire dire tout cela au circonspect Albert, c'était beaucoup, sans doute, et cependant ce n'était encore qu'avoir donné une direction aux conjectures.

Cette rencontre qui devait être si fatale au projet d'alliance conçu par la famille Houdelin, où avait-elle eu lieu? Quelle pouvait être cette circonstance à la fois étrange et honorable qui avait mis en rapport direct le jeune docteur avec la personne à qui il rêvait maintenant d'enchaîner sa vie? Enfin, quelle était cette personne, et pourquoi ne l'avait-il pas nommée?

Toutes ces questions, qui préoccupaient l'esprit chercheur d'Augustine, friand de problèmes à résoudre, elle ne cessait de se les poser depuis l'insuffisante révélation de son mari, et, le lendemain, elle les adressait à Julie, qui n'y pouvait répondre, au moment où toutes deux s'installaient dans le coupé de la diligence de Dieppe qu'Eugène Maizière avait retenu pour elles. Lui s'était campé sur l'impériale, seule place où la liberté du cigare fût admise.

Plutôt discrète qu'indifférente, la jeune M^me^ *Houdelin*, interrogée par son amie, lui fit cette simple observation :

— Peut-être est-ce un devoir pour M. Albert de ne pas en dire davantage.

— Soit; mais moi j'ai le droit de découvrir le reste, répliqua Augustine avec sa vivacité naturelle.

Et comme elle devina un reproche dans le léger mouvement d'épaules et dans le doux regard de Julie, elle se hâta d'ajouter :

— Apprendre est toujours bon; ce qui est mal, c'est d'abuser de ce qu'on a appris. D'ailleurs, mes informations n'iront pas au delà de ce que les convenances autorisent; je compte beaucoup, pour me renseigner, sur ce hasard des rencontres qui a été si favorable à notre jeune docteur.

Avant de savoir si le hasard devait venir en aide à Augustine et donner satisfaction à sa curiosité, il est nécessaire de dire quelques mots sur les derniers voyages d'Albert Vandevenne à Dieppe.

Dans cette ville, aussi bien que partout ailleurs où se réunit annuellement une même société, composée de *riches* désœuvrés et de ces favorisés du commerce, de l'art et de l'industrie qui peuvent se permettre le luxe du repos dans une ville de bains, l'apparition d'une figure nouvelle ne manque jamais d'exciter une certaine émotion; et, soit qu'elle offre prise à l'esprit de malice, soit qu'elle impose la sympathie, cette figure, ne fît-elle que passer devant les yeux pour n'y plus revenir, est, dans tous les groupes, un sujet d'entretien. On la détaille, on la discute, et pour peu qu'elle laisse soupçonner une intention de mystère, c'est à qui s'évertuera le mieux à pénétrer son secret.

— Quel est cet oiseau de passage? — D'où venait-il? — Où va-t-il?

A défaut de renseignements, on imagine, on suppose, et l'on ne cesse de s'occuper de la personne inconnue que lorsqu'un nouveau visage se montre et détourne, mais rarement à son avantage, le cours des entretiens et des suppositions.

Bien qu'il en soit toujours ainsi, cependant quand Albert vint pour la première fois promener son indécision à Dieppe, il n'occupa que pendant un moment l'attention générale. Il dut à deux causes suffisantes d'être promptement délivré du gênant honneur d'exciter longtemps la curiosité.

Comme il s'avançait sur la plage, Albert rencontra tout d'abord un de ses compatriotes, membre habituel de la société estivale de Dieppe et grand causeur. Ce dernier n'eut rien de plus pressé, lorsqu'ils se furent séparés après l'échange de quelques paroles, que d'aller, çà et là, au-devant de toutes les questions dont le nouveau venu pouvait être l'objet, si bien qu'on peut dire que dès l'arrivée du voyageur la colonie entière réunie pour la saison des bains savait son nom, connaissait sa profession, sa condition de jeune homme à marier, et le chiffre exact de sa fortune.

L'autre cause qui s'opposait à ce que la pensée de chacun s'arrêtât longtemps sur lui, du moins ce jour-là, c'était l'événement qui, tout à l'heure, allait mettre en branle la cloche de Saint-Jacques, l'église patronale des pêcheurs.

Il s'agissait d'un baptême, cérémonie attendue avec une très-vive impatience par les enfants des riches familles qui peuplaient les grands hôtels de Dieppe.

Justin Louvier, le baigneur préféré de ces enfants, que sa prudence éprouvée et que plusieurs actes de dévouement recommandaient à la confiance des mères, n'était arrivé à son poste, un jour de la semaine dernière, que longtemps après l'heure accoutumée. Comme excuse légitime de ce retard, il annonça que chez lui un enfant venait de naître. Sa petite famille était déjà nombreuse : aussi pouvait-on deviner, à la façon dont s'épanchait sa joie paternelle, qu'il s'y mêlait un grand souci de l'avenir. Mais tout à coup, arrêtant son regard sur une de ses clientes âgée d'une dizaine d'années, qui, depuis longtemps déjà en costume de bain, s'était obstinée à l'attendre, ne voulant être baignée que par lui, Justin Louvier se mit à dire, à propos du nouveau-né et sous forme de vœu timide :

— Je serais bien tranquille sur le sort de celui-là si la petite fée voulait être sa marraine.

On nommait cette jolie enfant la petite fée, et la croyance populaire lui attribuait le don de deviner les besoins des pauvres honteux, parce que ses riches parents, en quête des nécessiteux discrets, aimaient à se donner le délicat plaisir de faire, par ses mains, la surprise d'une généreuse aumône aux malheureux qui cachaient leur misère.

Certaine du consentement de sa mère, la petite fée, ou, pour dire ses vrais noms, Lydie Sirven, répondit à la demande timidement hasardée par le baigneur :

— Je veux bien être marraine, pourvu qu'on me laisse choisir le parrain.

La liberté du choix lui fut aussitôt accordée.

Quand on sut que Lydie Sirven, fille unique d'un des princes de la finance parisienne, se disposait à désigner, parmi les jeunes garçons de l'élégante population qui fréquentait la plage, celui qui aurait l'honneur de tenir avec elle sur les fonts baptismaux l'enfant de Justin Louvier, plus d'une mère s'en émut comme d'une occasion à saisir pour favoriser l'avenir de son fils; mais la préférence qu'il s'agissait d'attirer à soi était impossible à prévoir et difficile à obtenir. Il s'en fallait de beaucoup qu'on pût être certain de plaire à Mlle Lydie. La petite personne, à part son penchant à la compassion et le charme de sa grâce enfantine, avait beaucoup à acquérir pour mériter qu'on la proposât comme un modèle de perfection. Par exemple, capricieuse comme tous les enfants gâtés, elle était volontaire jusqu'à la déraison et avait, sans motifs, de superbes dédains.

Aucune mère ne pouvait donc se dire : — C'est mon fils qu'elle choisira.

Une lutte réglée par les conseils maternels s'établit le jour même sur la plage et dans tous les lieux de rencontre, entre les jeunes prétendants, pour se disputer le choix de la future marraine. Cette lutte, qui ne pouvait échapper à l'intelligence de Lydie, amusait trop la malicieuse enfant pour qu'elle ne se promît pas de la prolonger. Elle ne devait cependant durer que jusqu'à la première visite de Mme Sirven et de sa fille à la femme du baigneur. Un projet d'excursion aux environs de Dieppe ajourna au surlendemain cette visite, sur laquelle Justin Louvier devait se taire chez lui. En ratifiant la promesse de Lydie, Mme Sirven se réserva expressément le plaisir de faire annoncer par la petite fée cette heureuse nouvelle à la mère de famille.

Malgré le peu d'aisance du ménage, les bons soins ne manquaient pas à Catiche Louvier, la femme du baigneur, grâce à une personne qui s'était trouvée la première à son chevet. Cette personne, une Parisienne, déjà veuve à l'âge où l'on songe rarement à marier une demoiselle, et que ne quittait presque jamais un jeune garçon, se trouvait depuis quelque temps à Dieppe, où elle était venue non parce qu'elle avait voulu obéir à la mode ou par besoin de distraction, mais parce que la constitution délicate de l'adolescent qu'elle accompagnait réclamait l'air vivifiant de la mer et l'excitant énergique de la lutte avec les flots.

Un vieux parent de la très-jeune veuve avait été du voyage. Homme du peuple, façonné seulement à la vie de l'ouvrier de Paris, l'oncle Jacques Robert, — c'est de celui-ci que nous parlons, — qui s'était imposé, non sans peine, le sacrifice du déplacement, déclara formellement à sa nièce qu'il ne resterait pas vingt-quatre heures à Dieppe, si l'on n'y pouvait loger ailleurs que dans l'un des hôtels fréquentés par le grand monde, et ne s'y promener qu'en coudoyant sans cesse de beaux messieurs et de belles dames à toute heure endimanchés. Par égard pour les invincibles répugnances du bonhomme, et afin qu'il ne se sentît pas trop dépaysé hors du milieu dans lequel il avait l'habitude de vivre, Alphonsine s'était décidée à louer, dans un quartier que n'habitait pas la société élégante, une petite maison voisine de celle où la femme de Justin Louvier allait être mère pour la sixième fois.

Ce fut à la proximité du voisinage et à des rapports journaliers que les habitants de la petite maison durent d'être les premiers informés de l'arrivée en ce monde du marmot qui venait grever d'une sixième bouche affamée le budget restreint du baigneur.

Un nombreux domestique eût été une gêne pour Jacques Robert : aussi Alphonsine n'avait emmené avec elle qu'une femme qui avait servi autrefois chez la première Mme Duchâteau, et, pour la seconder pendant le séjour à Dieppe, elle lui avait donné, comme auxiliaire, une fillette parente de Justin Louvier.

La Parisienne et la femme du baigneur, demeurant porte à porte, se rencontraient chaque jour et avaient souvent occasion d'aller l'une chez l'autre. Gaëtan s'était fait tout de suite le camarade de ses petits voisins, et le vieux Jacques Robert ne trouvait rien de meilleur, après la longue promenade quotidienne qu'il faisait en compagnie de sa nièce et de Gaëtan, soit au bord de la mer, soit dans la campagne, que de venir causer et fumer sa pipe chez leur voisin Justin Louvier.

De l'habitude bientôt prise par les enfants de jouer et de courir ensemble, du plaisir qu'avaient les hommes à se réunir pour fumer tête à tête, était résultée une sorte d'intimité de la jeune veuve à la mère de famille. Malgré la distance que mettaient entre elles la fortune et surtout l'é-

ducation, elles avaient pu se rapprocher et s'entendre : il y a toujours entre deux bonnes natures, l'une inculte et quelque peu rugueuse, l'autre délicatement polie, d'heureux points de rencontre par lesquels le contact s'établit sans froissement.

Vers les derniers jours qui précédèrent la naissance de l'enfant, Catiche Louvier, que l'importante question du prochain baptême ne préoccupait pas moins que son mari, eut avec sa bienveillante voisine de mystérieux entretiens. A la suite de l'un de ces pourparlers qui devaient rester durant quelques jours un secret pour le baigneur, Alphonsine s'avisa de faire une si charmante proposition à Catiche que celle-ci, donnant libre cours à son effusion de joie, en arriva jusqu'à lui dire :

— Est-ce que ça vous fâcherait si je contentais l'envie que j'ai de vous embrasser?

— Me fâcher? répondit l'autre, mais non, au contraire; car j'allais vous dire : Puisque vous êtes contente de moi, prouvez-le donc en m'embrassant.

Au moment où la femme du baigneur appliquait son baiser sonore sur la joue qu'Alphonsine lui tendait en souriant, son mari rentra.

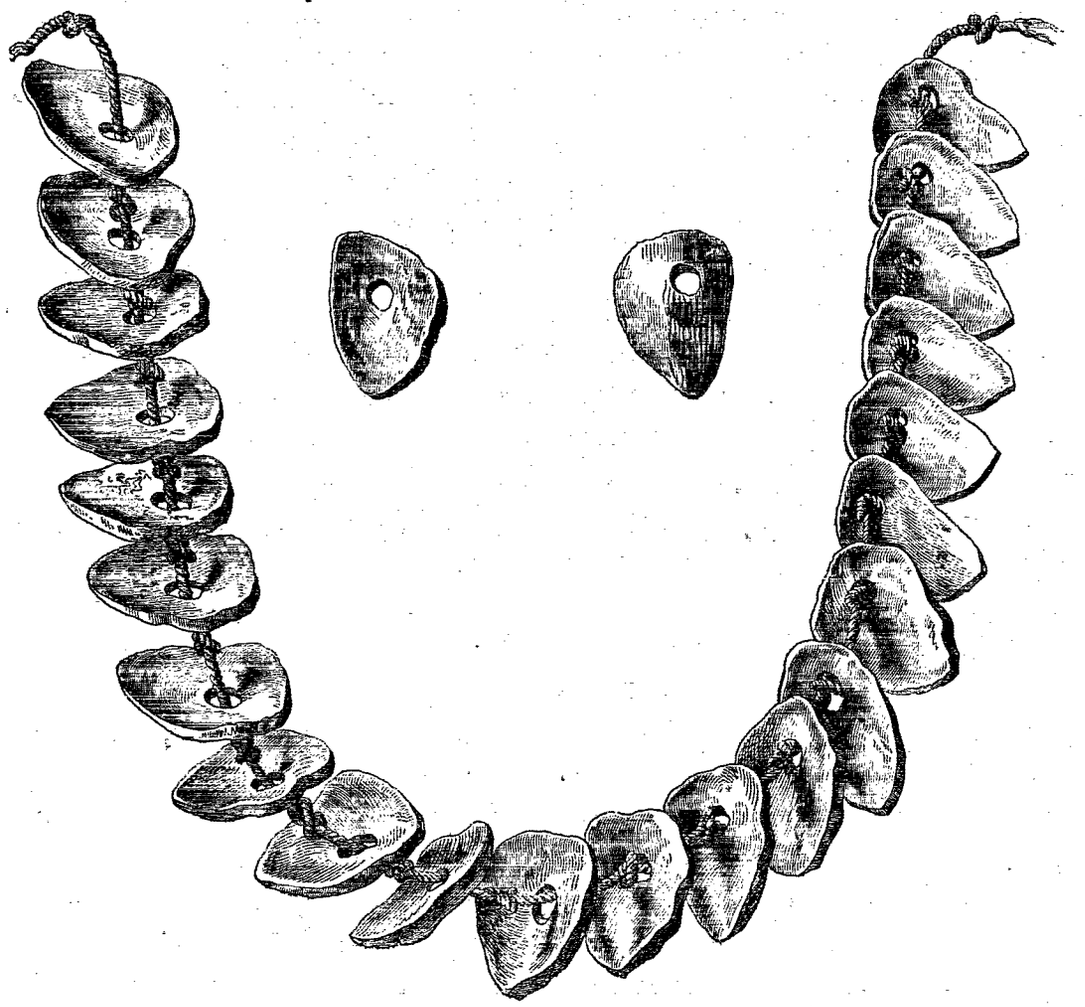
— Ne demande pas le pourquoi de ce que tu vois, lui dit la bonne femme : il s'agit d'un secret entre Mme notre voisine et moi; mais, sois tranquille, tu le sauras en temps et heure.

Justin Louvier, qui n'aimait pas à se mettre martel en tête pour deviner ce qu'on lui cachait, répondit avec sa bonhomie habituelle :

— C'est entendu, la mère; comme tu voudras et quand tu le voudras. *La suite à la prochaine livraison.*

PARURE EN COQUILLAGES
TROUVÉE A DIJON.

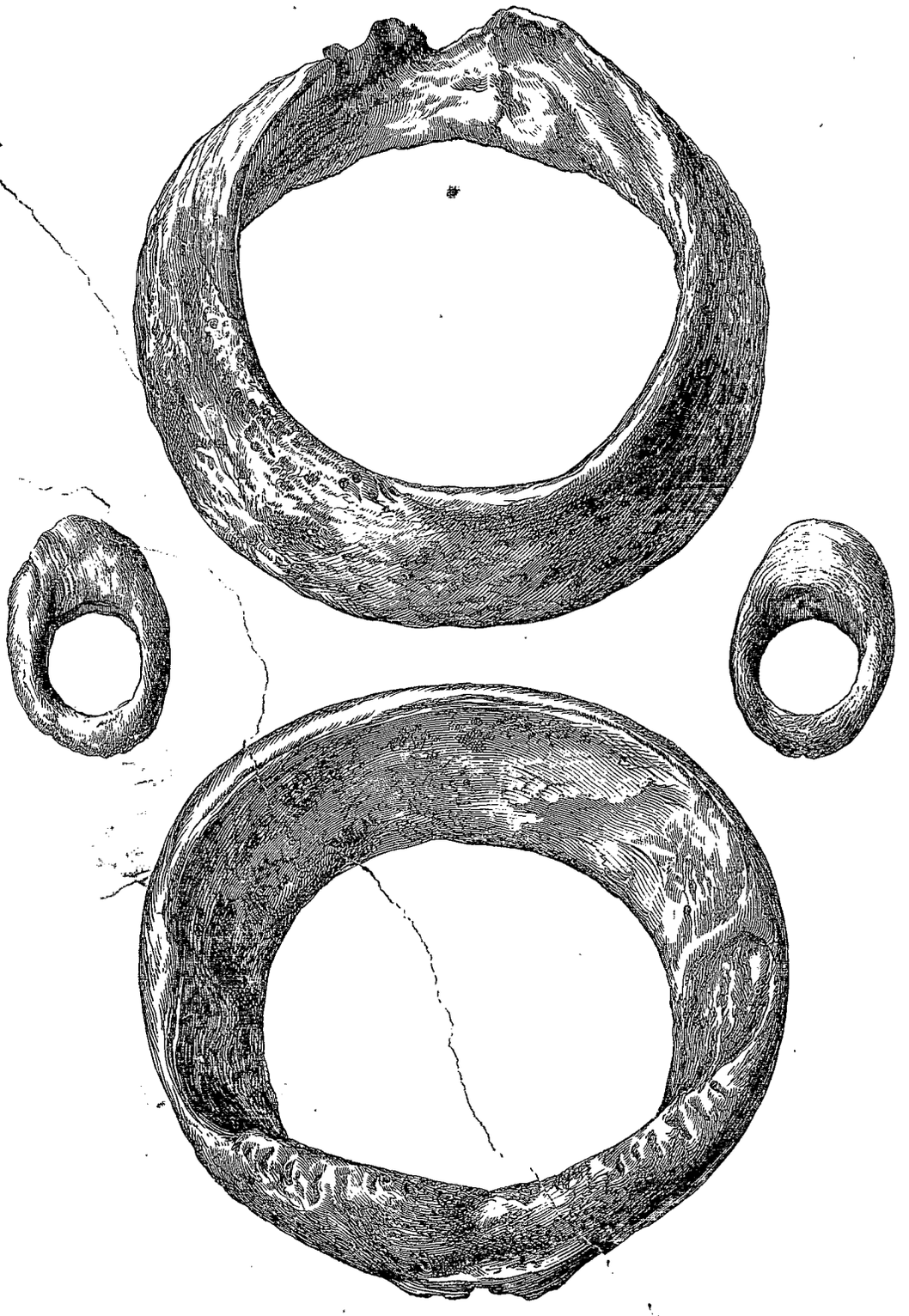
Au mois de juillet 1849, des ouvriers occupés à extraire du sable d'une carrière située entre la route de Dijon à Auxonne et celle de Dijon à Saint-Jean de Losne, tout près du lieu nommé *ez Lentillères*, mirent à découvert, à



Collier celtique en coquillages, trouvé aux environs de Dijon.

une profondeur de 1m.70 environ, des ossements humains et divers objets, notamment un bracelet, deux anneaux, des coquilles percées d'un trou à l'un de leurs angles. Le bracelet n'est autre chose qu'une coquille bivalve dont, en l'usant, on a enlevé tout le disque central. Les deux anneaux sont de même des coquilles usées, et l'un des deux, parfaitement poli intérieurement, présente à l'extérieur un renflement faisant chaton et indiquant qu'il a dû servir de bague. Enfin, les coquilles percées d'un trou, de forme triangulaire, provenant de mollusques bivalves, également usées sur les bords de manière à pouvoir s'emboîter les unes dans les autres, paraissent avoir été réunies en collier. Les archéologues qui ont vu ces objets, entre autres M. Boucher de Perthes, sont d'avis que cette parure si

simple doit avoir appartenu à l'époque celtique et à ce qu'on appelle depuis quelques années « l'âge de pierre », c'est-à-dire à une époque où l'usage du bronze n'existait pas, ou du moins était encore très-rare. On peut errer dans ces hypothèses, parce qu'il est bien certain que l'on a pu se servir plus ou moins exceptionnellement de pierres,



Bracelet et bagues en coquillages, trouvés aux environs de Dijon.

de coquillages et d'os, comme armes, outils ou ornements, longtemps après que le bronze ou même le fer eurent commencé à devenir communs. Quoi qu'il en soit, la parure découverte à Dijon, et qui est aujourd'hui dans le cabinet de M. le docteur Louis Marchant, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Dijon, a très-probablement orné quelque jeune Gauloise qui se trouvait tout aussi belle avec ces simples coquillages usés qu'une élégante de nos jours avec les bijoux les plus précieux. M. Marchant fait observer, dans une Notice intéressante, que divers peuples sauvages, entre autres les Néo-Calédoniens, portent des bracelets en coquillages; ils se font aussi des chapelets avec

la dernière spire d'une très-petite coquille perforée avec une adresse et une patience remarquables. En Afrique, les nègres de la côte fabriquent de même des colliers avec une petite coquille blanche, la *Volvaria monilis*.

DES MILLIONNAIRES ET DE L'ÉCONOMIE.

Le *millionnaire* était encore un « oiseau rare » en France il y a une quarantaine d'années. Le million constituait alors une fortune placée à telle distance des autres que le gros du public ne distinguait guère entre le possesseur d'un unique million et le possesseur de plusieurs. On était qualifié de millionnaire, cela suffisait; il semblait qu'on pût dès lors s'abandonner à toutes les fantaisies, et qu'aux baptêmes comme aux étrennes on fût tenu de vider les boutiques des confiseurs dans les poches des femmes et des enfants de ses amis.

Depuis une quinzaine d'années ces naïvetés ont disparu. Elles ont fait place à une appréciation bien différente : il semble aujourd'hui que tout homme d'esprit ou de salon soit obligé, sous peine de passer pour un sot, d'être ou de devenir très-riche. Tant de millionnaires nous sont nés presque subitement, sous le hasard de circonstances heureuses où leur mérite n'a pas toujours joué un grand rôle, que l'on a presque oublié, dans le monde, le seul moyen *certain* de s'enrichir, celui qui est démocratiquement à la portée de tous et de chacun : l'*économie!*

Les chemins de fer, les expropriations pour l'embellissement et l'assainissement des villes, la plus-value des terrains, ont transformé, quasi pendant leur sommeil, une foule de gens à modeste aisance en dignitaires du million, et d'autres, déjà riches, en grands-croix de l'ordre non chevaleresque des écus; des spéculations intelligentes ou adroites ont augmenté, à travers vices, la légion des élus; la conquête du million, prix de la course comme les pommes d'Atalante, a paru se faire avec tant de facilité sur le turf des affaires, que l'appétit en a gagné presque tout le monde.

Ce grand désir de fortune est-il un bien, est-il un mal? La discussion de cette question nous conduirait à sortir du cadre de ce recueil; mais, quoi qu'il en soit, il nous appartient de constater la fascination qu'exerce sur les jeunes générations le spectacle des richesses rapidement gagnées, et d'essayer une appréciation plus vraie de la situation réelle des choses.

Les fortunes prestigieuses, prônées avec éclat devant les jeunes gens, par des parents émerveillés, tiennent toujours à un concours extraordinaire de circonstances rares qu'il est facile d'analyser. Un père de famille prévoyant, que la jalousie du million n'aura pas mordu au cœur, devra donc mesurer ses accents d'admiration devant les succès éblouissants, dégager les mirages, et remonter aux causes pour en tirer un salutaire enseignement. Il munira ainsi d'un viatique de bon sens l'imagination de ses enfants trop enclins à dévier dans les voies romanesques. Qu'il regarde attentivement autour de lui, il s'apercevra bientôt que les exemples instructifs abondent! A côté d'un heureux parvenu, servi par une idée ingénieuse et par les circonstances, il pourra citer deux infortunés, inventeurs ou spéculateurs, morts à la peine; à côté d'un spéculateur suicidé, il montrera cent travailleurs courageux qui *s'assurent*, par l'épargne persévérante, la fortune qui a conduit l'impatient à sa perte.

Il importe de faire distinguer aux jeunes gens et surtout de distinguer soi-même ce qui se passe obscurément, silencieusement et comme en cachette autour de soi. On est étonné, lorsqu'on s'en occupe, du grand nombre de fortunes relatives qui se construisent lentement, sou à sou, par de sévères économies et par une surveillance exacte. C'est une agrégation continue de centimes dont les mouvements moléculaires échappent aux regards superficiels, mais dont le temps multiplie puissamment la fécondité par le jeu des intérêts composés. Ainsi l'aiguille d'une pendule, dont l'œil ne peut apprécier la marche, avance néanmoins sans relâche et marque irrésistiblement les secondes, les minutes, les heures, les années, et finalement la vie entière.

Les environs de Paris sont peuplés de petits commerçants retirés des affaires après une quarantaine d'années d'exercice; les montagnes d'Auvergne et de Savoie sont remplies d'anciens ouvriers, hommes de peine ou domestiques, retirés dans leur village avec un petit magot. Les uns ont cinq ou six mille francs de revenus; d'autres, deux à trois mille; pour ceux-ci, mille francs de rente sont une fortune; ceux-là sont fort contents de cent écus par an qui viennent s'ajouter au produit de leur mince patrimoine. Interrogez tout ce monde, et vous apprendrez qu'aucun d'eux n'a eu de chance extraordinaire, mais qu'une économie de tous les instants leur a seule ménagé ce repos indépendant. C'est en raclant *trois sous* par jour sur son maigre salaire que l'homme aux cent écus s'est créé sa retraite. Trois sous! vous rendez-vous un compte bien net de toutes les gênes patiemment endurées et des freins inexorables imposés aux besoins renaissants pour conserver ces trois sous, vous qui jetez si résolûment un écu sur le comptoir de la marchande de gants?

Dans un étage plus élevé, le rentier de trois mille francs a mis de côté trente sous par jour. Avec quel soin jaloux n'a-t-il pas fallu se constituer le gardien inflexible de soi-même! Qu'il se permette un demi-verre de plus d'un vin moins rude à ses repas, une chope de bière le soir après un travail acharné, une excursion du dimanche, une distraction de théâtre, et c'en est fait de la tirelire; les centimes n'iront plus au franc, le franc au louis, le louis au billet de banque!

Telle est la condition générale de la vie du travailleur prévoyant!

C'est une grande erreur de croire que les audacieux, les coureurs de chances, les inventeurs et les spéculateurs ont seuls part aux faveurs de la déesse Fortune; ils ne sont que des serviteurs enchaînés à ses caprices. Elle leur réserve les incertitudes, les déceptions, les chutes; et si, de temps à autre, elle dispense des succès qui frappent la foule par leur éclat, ce n'est qu'une perfide exception! La vérité est, au contraire, que la Fortune ne leurre jamais ceux qui l'accompagnent dans les voies austères où règnent le travail et la privation volontaire; elle n'a pour eux ni caprices ni inconstance. Contrainte d'obéir aux hommes économes et modérés, elle est pour eux une esclave fidèle, semblable à ce génie que le prudent Aladin s'était attaché en frottant soigneusement sa lampe pour la rendre luisante.

L'ASSOCIATION DES OUVRIERS DE BERLIN.

L'association des ouvriers de Berlin (*Berliner-Hand-Werker-Verein*) a été fondée en 1843; mais, à bien compter, elle ne date pas de plus de huit ans. Les événements ne lui furent pas d'abord favorables. La révolution de 1848 et la réaction qui en fut la suite faillirent engloutir l'œuvre à peine fondée. Elle se reconstitua en 1859 et se développa avec une nouvelle énergie. On en jugera par les résultats obtenus en un si court espace de temps. Nous empruntons les détails qui suivent à un rapport imprimé en français à Berlin, en vue de l'Exposition universelle, pour servir de

commentaire aux envois de la Prusse se rattachant à l'histoire du travail et à l'état moral de la classe ouvrière.

L'association se proposait de donner à ses membres : 1° l'instruction générale et universelle nécessaire à tout membre de la famille humaine; 2° l'instruction spéciale et professionnelle; 3° l'éducation morale.

En 1867, dit le rapport, la Société compte trois mille membres; chaque individu irréprochable ayant accompli sa dix-septième année y est admissible. La contribution est de trois *silbergroschen* (c'est-à-dire 0f.36 de notre monnaie, soit 4f.32 par an). Aux trois mille membres permanents il faut ajouter les ouvriers de passage à Berlin pour faire leur tour d'Allemagne; on évalue à dix mille le nombre de ceux qui se font inscrire ainsi annuellement comme membres libres.

L'association s'administre librement par un comité de trente-six membres dont les deux tiers doivent être des ouvriers ou artisans, et qui choisit dans son sein une commission exécutive de douze membres. Grâce à la bonne gestion de ses finances, l'association a fait bâtir, en 1864, au prix de 44 000 thalers (environ 255 000 francs), une maison donnant sur un jardin et contenant une série de salles de lecture et d'amphithéâtres; la salle principale, qui sert aux réunions solennelles, peut contenir deux mille personnes.

Les membres se réunissent quatre fois par semaine, soit pour suivre des leçons ou entendre des conférences, soit pour lire, soit même simplement pour se délasser.

L'enseignement est de deux ordres : l'un, régulier, constant, comprend la lecture, l'écriture, le calcul, l'orthographe, le dessin linéaire et la construction, la géométrie, la tenue des livres, le dessin de machines, le chant, les langues française et anglaise, le modelage, la sténographie. Une vingtaine de cours sont consacrés à ces diverses matières. L'entrée n'en est pas gratuite. La plus grosse rétribution est d'un thaler (3f.75); la plus petite, de sept silbergroschen et demi (0f.80). « C'est en vertu d'un principe mûrement réfléchi, dit le rapport, que la Société fait payer ces cours. » Les contributions des élèves rentrent à la caisse qui sert à solder les maîtres. Elle ne couvre pas entièrement les frais de traitements. L'excédant de dépenses pour ce chapitre varie de quatre à cinq cents thalers par an.

L'autre enseignement, plus général, est purement gratuit. Il consiste en conférences sur des sujets scientifiques, littéraires, puisés partout, hormis la religion et la politique. Les orateurs sont choisis dans un comité d'enseignement composé de soixante-dix membres. Des députés, des membres du corps municipal de Berlin, des professeurs de l'Université, les savants les plus illustres, se font honneur d'en faire partie et de mettre au service de l'œuvre leur concours désintéressé. De 1861 à 1865, près de six cents conférences ont été faites, dont la moitié sur des questions d'industrie et de sciences naturelles. Une boîte ouverte est placée dans la salle des cours, et les auditeurs y peuvent déposer, en billets écrits, leurs objections ou leurs questions. Ces billets sont soigneusement dépouillés par les professeurs, et ces communications journalières leur font connaître exactement la mesure dans laquelle ils doivent étendre ou restreindre, élever ou abaisser leur enseignement.

L'enseignement professionnel n'a pas encore reçu tout le développement qu'on se propose de lui donner. « La Société, dit encore le rapport, espère qu'un jour viendra où il lui sera donné d'ouvrir, à côté des cours qui s'adressent à tous, des écoles spéciales où les artisans, à quelque profession qu'ils appartiennent, trouveront dans les leçons et les conseils de maîtres autorisés une instruction permanente. » Déjà, en effet, une école spéciale pour maçons et charpentiers a été établie sous la direction d'architectes appartenant au comité d'enseignement.

La bibliothèque de l'association possède actuellement trois mille cinq cents volumes; la moyenne des lecteurs qui la fréquentent est de douze cents par année. Le rapport ajoute que les livres qui traitent de commerce et d'industrie, bien qu'on en possède en général deux ou trois exemplaires, ne peuvent suffire au nombre des demandes, et l'on s'inscrit longtemps à l'avance pour les avoir. A la bibliothèque est joint un cabinet de lecture où se trouvent soixante-dix journaux et revues, et qui est, dit le rapport, « extraordinairement fréquenté. »

Enfin, avons-nous dit, la Société offre à ses membres et à leurs familles d'honnêtes distractions : « A côté du programme qui annonce aux membres de la Société les leçons de la semaine, nous en avons un qui les invite aux distractions du dimanche. Ces réunions, qui ont lieu chaque jour de fête, et auxquelles prennent part les familles des ouvriers, se tiennent, suivant la saison, soit en plein air, dans un vaste jardin situé hors de la ville, soit dans la vaste salle de l'association. Ces jours-là, la conférence se conforme aux goûts d'un public où les femmes sont de moitié. Elle est plus courte et plus populaire que de coutume. Des concerts, des chœurs, des lectures égayent ces séances; les anniversaires de la fondation de la Société, les grandes dates nationales, sont célébrés par quelque discours ou quelque chant de circonstance. A Noël, l'association a conservé l'antique et solennelle coutume de l'arbre de la tradition des cadeaux réciproques. En été, des parties de campagne, des excursions pédestres, ramassent maintes fois bon nombre de sociétaires; en hiver, concerts, bals, représentations scéniques et musicales, se renouvellent fréquemment. »

L'association des ouvriers de Berlin a reçu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867.

Ajoutons que des institutions analogues, dues à l'initiative privée et vivant de leurs propres ressources, ont eu du succès dans beaucoup d'autres villes de l'Allemagne, et qu'elles se sont établies, comme à Berlin, sans nuire aux écoles du dimanche, aux écoles d'apprentis et autres, créées par les soins des communes.

AU VILLAGE.

Bien simple était sa vie; là où cessait le territoire du village, là se trouvaient aussi les limites de son activité. Tandis qu'au dehors, durant la guerre de Trente ans, on se brisait le crâne en l'honneur de Dieu, il y avait longtemps qu'au tranquille murmure des sapins du Schwazwald la paix était entrée dans son âme. Les araignées filaient leurs toiles sur ses livres, et de tous les écrits inspirés par l'ardeur des querelles théologiques, il est douteux qu'un seul eût été lu par lui. En général, tout le bagage dogmatique, tout le pesant arsenal de la science, était chez lui chétivement pourvu. Mais si dans la commune il y avait un différend à aplanir, si des voisins haineux étaient en guerre, si le démon de la discorde troublait un ménage ou détournait un fils de son devoir, enfin si le poids du jour et la misère accablaient quelque infortuné, si une âme en détresse avait soif de consolation et d'encouragement, aussitôt, comme un messager de paix, arrivait le vieux prêtre, et dans le riche trésor de son cœur il trouvait un conseil, un soulagement pour chacun. Et puis, au loin, dans une chaumière écartée, lorsqu'un pauvre homme sur son grabat soutenait les rudes assauts de la mort, vite, à minuit, à toute heure, dès qu'on frappait à sa porte, lors même que l'orage avait effacé le

sentier, le curé gravissait hardiment jusqu'au malade pour lui porter la dernière bénédiction. Lui-même, il était seul dans la vie; ses plus proches amis étaient les deux chiens du Saint-Bernard; et pour sa récompense... maintes fois un enfant s'approchait timidement de lui, et baisait avec respect sa main ridée; souvent aussi, sur le visage d'un mort, palpitait encore un sourire de reconnaissance qui s'adressait au vieux ministre. (1)

UNE GUERRE POUR UNE GOUTTE DE MIEL.

Un chasseur qui courait la bête fauve étant entré dans une caverne, y trouva du miel qu'il recueillit dans une outre et porta à la bourgade voisine. Il s'arrêta devant la boutique d'un marchand d'huile et lui proposa d'acheter de son miel.

Le marchand ouvrit l'outre pour en examiner le contenu; une goutte de miel tomba à terre, et aussitôt un oiseau s'abattit pour la manger. Le marchand d'huile avait un chat, qui bondit sur l'oiseau. Le chien du chasseur, voyant le chat, s'élança sur la pauvre bête et l'étrangla. Le marchand d'huile se rua sur le chien et l'assomma; enfin le chasseur tomba sur le marchand d'huile et le tua.

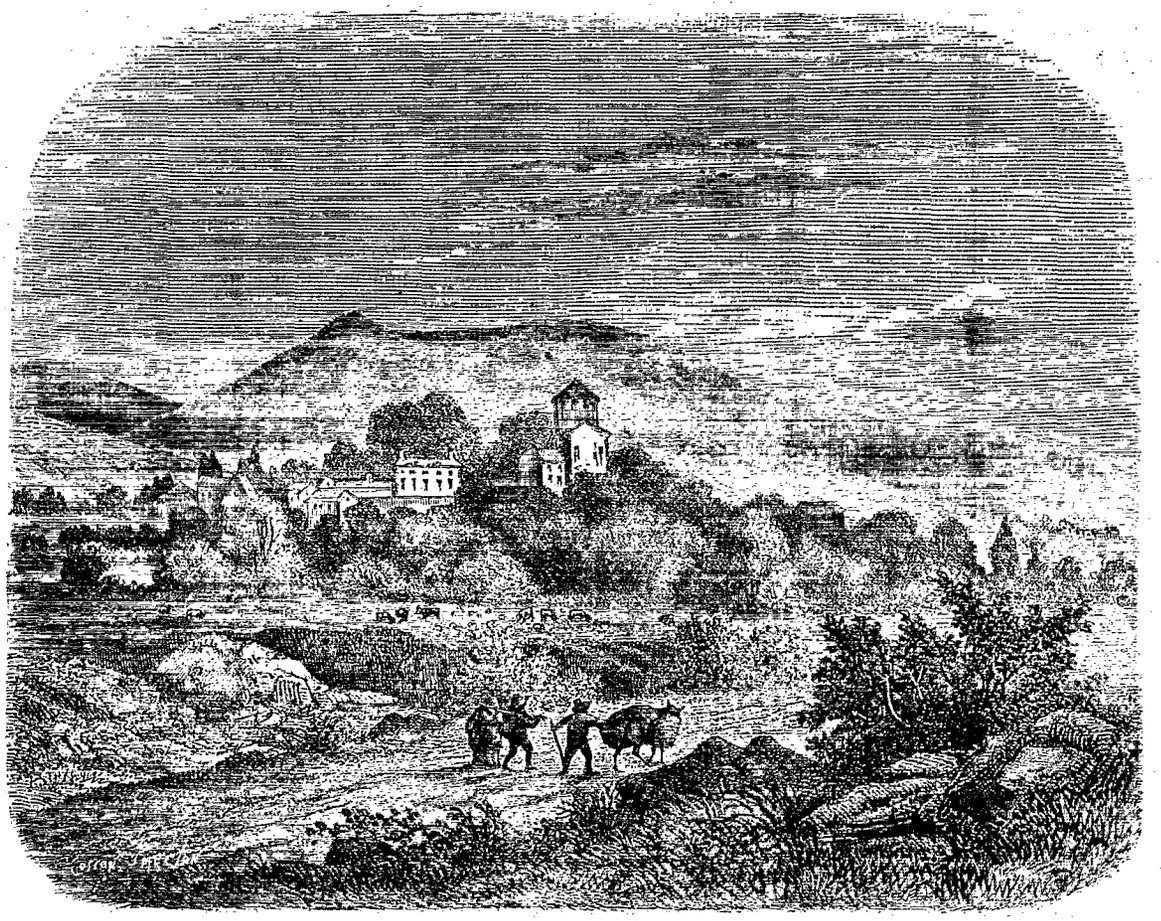
Le chasseur et le marchand d'huile appartenaient chacun à une bourgade différente. Leurs compatriotes, ayant entendu le récit de l'aventure, s'armèrent et marchèrent furieux les uns contre les autres. Une terrible rencontre eut lieu entre les deux partis, et les armes ne tombèrent des mains des combattants qu'après qu'il eut péri, de l'un et de l'autre côté, un nombre de victimes que Dieu seul connaît. (1)

LE PUY PARIOU,

PRÈS DE CLERMONT-FERRAND.

Voy. la Table de trente années.

Si l'on suit la chaîne des monts Dômes depuis le lac de Tazenat et le puy de Chalard jusqu'à Montsineire près de Besse, on ne compte pas moins de soixante cônes ayant presque tous un cratère ou même plusieurs. « Quelques-uns de ces cratères, dit M. Ém. Thibaud (2), pénètrent jusqu'au fond du cône, comme celui de Pariou, qui est le plus profond et le plus curieux à visiter; viennent après,



Le puy Pariou, près de Clermont-Ferrand. — Dessin de Camille Saglio.

le Nid de la Poule et Montjugha. Plusieurs des cratères sont déchirés, égueulés, du côté où la lave s'est écoulée; d'autres n'ont pas vomi de lave, et ils n'ont formé que de vastes bourrelets de scories et de pouzzolanes. »

Le puy de Pariou est situé à deux heures de marche de Clermont-Ferrand, près du puy de Dôme. C'est le plus ordinairement en descendant de ce géant des Dômes qu'on va le visiter, après le petit puy de Dôme ou le Nid de la Poule. Il a 1 217 mètres d'altitude (le puy de Dôme en a 1 470). Son cratère ressemble à un entonnoir très-évasé : il est profond de 93 mètres; son diamètre est de 310 mètres. « Il est renfermé, en quelque sorte, dans un autre cratère beaucoup plus vaste, qui, en s'ouvrant à l'ouest, a livré passage à une coulée de lave descendue jusqu'à Fontmort près de Clermont. On exploite cette lave pour les constructions; mais elle est plus poreuse et d'un grain moins fin que celle de Volvic. » A gauche du Pariou s'élève le puy de Côme, qui a de hauteur 1 255 mètres. (3)

(1) Joseph-Victor Scheffel, *le Trompette de Saekkingen.*

(1) Traduit de l'arabe.

(2) *Guide en Auvergne.*

(3) *Itinéraire général de la France* par Adolphe Joanne.

POÉSIES DE SCHILLER

Voy., sur Schiller, la Table de trente années.



L'Enfant. — Dessin de Pauquet, d'après Th. Pixis.

— Joue, enfant, sur le sein de ta mère! Dans cette île sacrée, ni le sombre chagrin ni le souci ne te trouveront. Avec amour les bras de ta mère te tiennent au-dessus de l'abîme, et ton regard plonge, avec le sourire de l'innocence, dans cette tombe où les flots s'agitent. Joue, aimable innocence! l'Arcadie t'environne encore, et la nature libre n'obéit qu'au joyeux instinct; ta force exubérante se crée encore des limites imaginaires, et le devoir et le but manquent encore à ton ardeur spontanée. Joue! Bientôt viendra le travail austère, décharné, et au devoir impérieux manqueront le joyeux penchant et l'ardeur.

— Le jeune homme s'embarque sur l'Océan avec mille *mats*; paisiblement, sur sa barque sauvée du naufrage, le vieillard revient au port.

— L'espérance introduit l'homme dans la vie; elle voltige autour de l'enfant joyeux. Son charme brillant séduit le jeune homme; elle n'est pas ensevelie avec le vieillard, car s'il termine, épuisé, sa course dans la tombe, au bord même de cette tombe il plante encore... l'espérance!

Et ce n'est pas une vaine et flatteuse illusion, engendrée dans le cerveau des fous. Au fond du cœur ce cri s'élève et le proclame : « Nous sommes nés pour un état meilleur »; et ce que dit la voix intérieure n'abuse pas l'âme qui espère. (1)

LES LOIS DE DRACON.

On parle souvent des *lois de Dracon;* un mot nouveau, *draconien*, s'est même introduit dans notre langue. Cependant beaucoup de personnes seraient embarrassées peut-

(1) Œuvres de Schiller. Traduction nouvelle par Ad. Regnier, membre de l'Institut.

être s'il leur fallait dire précisément ce qu'étaient Dracon et son Code de lois, rédigé pour les Athéniens au septième siècle avant Jésus-Christ, et qui demeure, peut-être à tort, dans l'opinion générale, comme le type de la sévérité outrée. On lira sans doute sur ce sujet avec intérêt quelques lignes empruntées à deux livres récemment publiés et remarquables tous deux (1).

« Dracon, dit M. Fustel de Coulanges, était un eupatride (chef de famille ou de clan aristocratique); il avait tous les sentiments de sa caste et était instruit dans le droit religieux. Il ne paraît pas avoir fait autre chose que de mettre en écrit les vieilles coutumes, sans y rien changer. Sa première loi est celle-ci : « On devra honorer les dieux » et les héros du pays, et leur offrir des sacrifices annuels, » sans s'écarter des rites suivis par les ancêtres. » On a conservé le souvenir de ses lois sur le meurtre : elles prescrivent que le coupable soit écarté du temple, et lui défendent de toucher à l'eau lustrale et aux vases des cérémonies.

» Ses lois parurent cruelles aux générations suivantes. Elles étaient, en effet, dictées par une religion implacable qui voyait dans toute faute une offense à la divinité, et dans toute offense à la divinité un crime irrémissible. Le vol était puni de mort, parce que le vol était un attentat à la religion de la propriété. Dans tout ce qui nous est parvenu de cette législation, nous voyons qu'elle ne faisait que reproduire le droit ancien. Elle avait la dureté et la roideur de la vieille loi non écrite. On peut croire qu'elle établissait une démarcation bien profonde entre les classes; car la classe inférieure l'a toujours détestée, et au bout de trente ans elle réclamait une législation nouvelle. »

Dracon, dit à son tour M. Perrot (2), « ne paraît pas avoir été investi, comme trente ans plus tard Solon, de ce que nous appellerions la plénitude du pouvoir constituant; il ne toucha pas à l'organisation politique de l'État. Aristote, qui avait ses lois sous les yeux, n'y trouve rien de remarquable que l'extrême sévérité des punitions qu'elles infligeaient; elles frappaient de mort ou de la dégradation civique jusqu'à de petits vols, jusqu'à des habitudes d'oisiveté bien et dûment constatées. Le peu de renseignements que nous avons sur la législation de Dracon sont tous relatifs au droit pénal; son œuvre paraît s'être bornée à la rédaction et à la promulgation d'une loi pénale.

» Cette loi méritait-elle, au moment où elle fut publiée, cette réputation d'extrême et cruelle rigueur qui s'est depuis si bien établie et qui a donné naissance à des expressions proverbiales employées aujourd'hui encore, après tant de siècles, dans nos langues modernes? Il y a là, selon toute apparence, une véritable illusion d'optique : à Athènes, comme partout ailleurs, avec le progrès et l'adoucissement des mœurs, la pénalité s'était graduellement adoucie; aucune cité antique n'a fait respecter l'ordre public à moins de frais, n'a eu plus d'égards pour la vie humaine et plus d'horreur du sang et des supplices que la démocratie athénienne : aussi est-il naturel que la facilité avec laquelle Dracon prodiguait la peine de mort ait étonné et choqué les contemporains de Périclès et de Démosthènes. Dracon n'a pourtant fait probablement que donner force de loi à la jurisprudence des archontes eupatrides ses prédécesseurs; dans une société que troublaient des haines de classes et qu'agitaient de sanglants désordres, dans une cité où, comme le montre l'histoire des massacres qui suivirent la conjuration de Cylon, la vie humaine était encore bien peu respectée, les magistrats devaient chercher à intimider par des peines sévères. Dracon semble avoir tempéré cette sévérité plutôt qu'y avoir ajouté. Le seul chapitre de ses lois qui nous soit connu avec quelque détail, introduit, pour la première fois, dans le jugement de l'homicide, des distinctions favorables aux accusés.

» Il nous est impossible, à cette distance, d'apprécier l'œuvre législative de Dracon, d'en signaler les mérites et les défauts. En tout cas, c'était déjà un progrès que l'existence d'une loi écrite qui s'imposait à tous, magistrats et peuples, avec un caractère obligatoire. »

(1) *La Cité antique*, par Fustel de Coulanges. Hachette, 1866.
(2) *Essai sur le droit public d'Athènes*, par Georges Perrot. Ernest Thorin, 1867.

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

LA FLUTE.

Suite. — Voy. p. 27.

FLUTE ANCIENNE.

Suite.

Facile à construire et à transporter, facile également à jouer, puisque l'échelle des notes était excessivement restreinte dans les systèmes musicaux des premiers âges, la flûte se propagea avec une grande rapidité, non-seulement dans tous les pays, mais dans toutes les classes ou dans toutes les castes. Les poëtes nous représentent les pâtres jouant de cet instrument tout autant que les chefs, et il est difficile de trouver quelque scène champêtre, religieuse ou guerrière, où l'on n'aperçoive pas la flûte dans un coin, quelquefois même au premier plan. Cependant la flûte ne pouvait pas seule suffire toujours aux besoins artistiques qu'elle avait contribué elle-même à développer et à élever. La lyre fut inventée; elle devint l'instrument chargé par excellence d'accompagner la voix, et partagea la faveur qui avait jusqu'alors appartenu exclusivement à la flûte. On a voulu faire de cette innovation musicale le fond de la légende de Marsyas et d'Apollon, et si l'explication qu'on peut donner de cette allégorie n'est pas vraie, elle est du moins assez ingénieuse pour mériter qu'on s'y arrête quelques instants. Apollon, comme on sait, vainqueur, avec sa lyre, de Pan qui n'avait que la flûte à tuyaux, infligea à Midas une paire d'oreilles d'âne pour lui apprendre à avoir mauvais goût en musique, et lutta avec un autre flûtiste, le Phrygien Marsyas, qui, n'ayant pas rencontré encore de rival, avait osé défier le dieu jusqu'à trois fois. Marsyas vaincu fut plus cruellement traité que Midas. Apollon l'écorcha ou le fit écorcher vif. Cette barbarie, indigne d'un dieu musicien et poëte, n'a pu être admise par certains érudits, et malgré les monuments anciens de toute espèce qui représentent le supplice de Marsyas, et le témoignage des auteurs qui l'attestent, on n'a voulu y voir qu'un symbole, et on l'a interprété de la manière suivante. Tant que la lyre n'existait pas, la flûte était souveraine et enrichissait tous les flûtistes. La lyre, une fois inventée, charma par sa nouveauté d'abord, et ensuite par la beauté émouvante de ses sons. La flûte tomba en discrédit et les flûtistes furent ruinés. C'est ce qui fit dire que Marsyas, grand flûteur en son temps, avait été dépouillé de sa peau par Apollon . la monnaie, il ne faut pas l'oublier, était alors de cuir.

La flûte était néanmoins trop commode pour disparaître. Sa disgrâce, si disgrâce il y eut, ne fut que momentanée, et la meilleure preuve de sa vogue, c'est l'immense quantité des noms servant à désigner l'immense variété des flûtes en usage chez les anciens. Ainsi elles s'appellent, de leur forme : *courbe, longue, petite, simple, double, gauche, droite, égales, inégales*, etc.; de leur matière : *éléphantine* (d'ivoire), *lotine* (en bois de lotos), etc.; de l'usage particulier auquel elles servaient : *citharistérienne* (propre à accompagner la cithare ou la lyre), *embaté-*

rienne (propre à jouer des airs de marches militaires ou autres), *pythique* (usitée dans les jeux Pythiens), *flûte de chœur* (destinée à accompagner ou plutôt à soutenir les chœurs de chant), etc.; du peuple qui les avait inventées ou qui les employait : *argienne*, *béotienne*, *corinthienne*, *égyptienne*, *phénicienne*, etc. On nommait encore les flûtes d'après l'âge et le sexe de ceux qui en jouaient, d'après les différents genres de poésies qu'elles accompagnaient, d'après la qualité de leur son, etc.

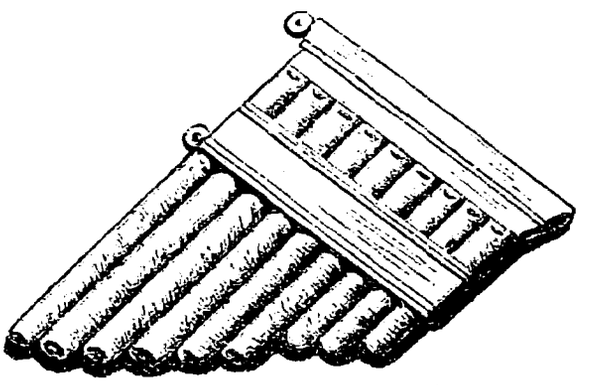
Cette multiplicité de dénominations, aisée à comprendre quant à la lettre, devient néanmoins un grand embarras quand il s'agit de saisir le sens précis du mot. Quelles étaient les nuances qui séparaient ces différentes espèces d'instruments? C'est ce qu'on ne démêlera jamais, et si l'on voulait trop en savoir à ce sujet, on pourrait bien se préparer les déceptions du dithyrambique M. Lefèvre, qui, après avoir épuisé sur la matière toutes ses ressources d'érudition et de sagacité, désespéra d'y rien débrouiller, et composa comme conclusion des vers latins où il loue Minerve d'avoir jeté la flûte dans l'eau, et où il ne souhaite que le supplice de Marsyas à ceux qui l'en avaient retirée pour le plus grand souci des érudits à venir. Les vers, à en croire sa fille, Mme Dacier, sont dignes du siècle d'Auguste. Il est certain que la colère s'y exprime congrûment et selon toutes les recettes de la prosodie; mais la question des flûtes n'en est pas éclairée davantage.

Sans prétendre tout dire, il y a pourtant un certain nombre de points qu'on peut déterminer, et là où manque la certitude il est permis d'avancer quelques hypothèses, du moment qu'elles offrent les caractères d'une vraisemblance très-raisonnable. En tout cas, si les détails techniques se dérobent parfois à l'observation, la partie historique de l'instrument et son rôle, — car il avait un rôle, même important en beaucoup de circonstances de la vie privée et publique, — ne peuvent échapper à l'étude qui emprunte aux auteurs, aux monuments, aux textes de lois des matériaux abondants et solides.

Tout d'abord, il faut se débarrasser des idées restreintes que fait naître dans l'esprit ce mot *flûte*. La flûte moderne, celle du dix-neuvième siècle, bien entendu, unique d'espèce et de structure, et merveilleusement variée de ressources et d'effets, ne doit en rien être comparée avec la flûte antique, qui prenait toutes les formes, adoptait tous les procédés, avait, selon sa provenance ou sa fabrication, les sons les plus différents, et se trouvait néanmoins très-bornée quant à l'exécution. La flûte moderne est construite de manière à produire le son, d'après une façon *spéciale et exclusive* d'y faire vibrer l'air en soufflant par un orifice, si bien que l'expression *embouchure de flûte* a toute la rigueur d'un terme scientifique, et que cette embouchure ne se confondra dans aucun cas avec l'embouchure à *anche*, qui produit le son par les battements d'une languette flexible, ou celle à *bocal*, où les intonations se forment par les modifications du mouvement et de la position des lèvres. Or, chez les anciens, l'emploi des différentes embouchures est continuel, et ils appellent indistinctement *flûtes* des instruments que nous serions portés, d'après ce que nous croyons savoir de leur structure et de leur timbre, à classer, les uns parmi les flûtes proprement dites, les autres parmi les clarinettes, les autres parmi les hautbois ou les cors anglais, les autres parmi les bassons, d'autres même parmi les trompettes, sans attribuer toutefois à ce classement quoi que ce soit d'absolu.

Quand on examine avec soin les bas-reliefs ou les statues qui nous restent de l'antiquité, on y trouve toutes les formes ou plutôt tous les aspects des flûtes indiquées ci-dessus, le travail de la statuaire ne donnant que l'à peu près en fait de détails pour un objet aussi petit qu'une flûte. Du reste, quand le sculpteur avait déterminé pour l'instrument la ligne artistique qu'il devait avoir dans l'harmonie de la statue, il est clair qu'il ne se piquait pas d'une exactitude méticuleuse dans la reproduction de tous les petits accidents de sa structure : le dessin général lui suffisait. Qu'on y joigne l'usure inévitable du temps, et l'on comprendra pourquoi la plupart des flûtes ressemblent fort à des bâtons droits ou recourbés, mais tout unis.

La *flûte de Pan* est tellement connue que ce n'est pas la peine de s'y arrêter. D'une construction primitive, d'un jeu qui ne demande aucun apprentissage, elle se comprend



Flûte de Pan ou syringe, d'après un bas-relief du Musée du Louvre.

à première vue, et c'est peut-être sur elle que les auteurs et les monuments sont le plus explicites. Elle a traversé tous les siècles, et est encore en usage parmi les musiciens ambulants.

Après la flûte de Pan vint très-probablement la flûte dite *phrygienne*, qui donna naissance, en se perfectionnant, à toutes les variétés de la flûte *simple*. L'invention de cette flûte, nommée *monaulos* (flûte seule), est aussi



Flûte simple égyptienne ou gingrine, conservée au Musée britannique.

attribuée aux Égyptiens. Ce n'était à l'origine qu'un tube fait avec une matière naturellement creuse, soit avec un roseau, soit avec un os de biche ou de cerf, le *tibia*, selon toute apparence, d'où son nom, *tibia* en latin, nom générique de toutes les espèces de flûtes. Il faut croire, du reste, que ce procédé de fabrication vient naturellement à l'esprit, car les voyageurs et les historiens racontent que des peuples sauvages du nouveau monde avaient pour instruments de musique guerrière des flûtes faites avec les ossements de leurs ennemis.

Le *monaulos* eut d'abord peu de trous, trois, disent les commentateurs. Le nombre des trous s'augmenta peu à peu, sans devenir jamais bien considérable, et on les perça avec plus de méthode. On fit aussi des flûtes avec d'autres matières dont le percement ou le travail demandait plus d'art, avec le buis, le laurier, l'ivoire, le cuivre, l'argent et l'or. Quant à la manière de produire le son avec cette flûte, elle varia selon les temps. D'abord on dut jouer de la façon la plus simple, en mettant dans la bouche une des extrémités de l'instrument dégrossie pour être serrée par les lèvres, et percée d'un trou assez fin pour comprimer l'air. On conçoit qu'un mécanisme aussi primitif ne pouvait produire que des sons grossiers et sans grande forme mélodique. Le flûtiste soufflait, les notes s'échappaient un peu au hasard : du moment qu'il y avait un certain rhythme, l'artiste et les auditeurs étaient contents. Qu'on lise, dans n'importe quel poète grec ou latin,

une description de quelque fête des premiers âges, on voit que la rusticité de la musique est en rapport avec la rusticité de l'assistance. Les épithètes appliquées à la flûte sont généralement peu flatteuses, et l'impression qui en résulte est celle d'un instrument aigu, strident, capricieux, inégal, âpre, dur et criard. Aux jeux Pythiens, si l'on en croit la tradition, les joueurs de flûte rivalisaient à qui imiterait le mieux les aigres sifflements du serpent Python.

Les anciens ont-ils connu la flûte *à biseau*, ou *à bec*, ou *douce*, telle que celle qui fut presque exclusivement employée en France jusqu'au dix-huitième siècle? La réponse serait péremptoire si l'on pouvait distinguer nettement dans les statues et les bas-reliefs l'extrémité des flûtes. Malheureusement, l'examen le plus scrupuleux ne peut fournir rien de définitif à ce sujet. On voit bien, dans certaines statues de flûtistes, génies, dieux champêtres, etc., le bout de l'instrument taillé en biais, mais



Flûte simple à biseau. — D'après une statue antique.

on ne peut saisir le détail propre des parties qui constituent par essence l'embouchure de la flûte douce. Les auteurs, même techniques, ne s'expliquent pas non plus sur cette matière. On peut cependant sans témérité admettre que cette variété de flûte existait, sinon aussi parfaite que chez nous, du moins avec ses éléments principaux. Après tout, il n'est pas invraisemblable que les anciens aient connu un procédé qui n'est pas autre chose que celui du *flageolet* et même du *sifflet*.

Une question assez controversée est celle de la flûte *traversière*. On a invoqué les textes; on rencontre, en effet, dans les auteurs les deux expressions : flûte *droite* et flûte *oblique;* et l'on a prétendu que la seconde, indiquant clairement la position de l'instrument, désignait par cela même la manière d'en jouer. Cette raison est plus que faible, attendu que le mot oblique est aussi général que possible, et qu'on trouve dans les statues et les bas-



Flûte oblique. — D'après un marbre du *British Museum*.

reliefs des flûtes que le flûteur tient dans une position oblique et dont il joue au moyen d'une espèce d'embouchure semblable à celle du basson, placée sur le côté du tube. Quand la flûte oblique n'a pas cet appendice latéral, il arrive que le flûteur appuie sa bouche sur l'extrême bout de l'instrument, comme s'il soufflait par ce bout même, et non à quelque distance de l'extrémité, comme il est d'usage pour la traversière, ou qu'il tient l'instrument éloigné de ses lèvres, comme s'il avait fini son air ou comme s'il allait le commencer; et alors il n'est pas facile de voir comment il s'y prend au juste pour jouer, d'autant plus qu'un certain nombre de figures nous montrent, dans les deux cas, la susdite flûte oblique taillée en biais à son extrémité, et qu'on serait tenté d'y voir une sorte de flûte à bec. Il faut avouer, néanmoins, que la position de l'instrument séduit à première vue : sur les bas-reliefs égyptiens sont représentés des flûteurs qui, debout ou accroupis, ont parfaitement la mine de jouer d'une grande flûte traversière. Les différents musées renferment des génies tenant la flûte comme on la tient aujourd'hui. Sur un *puteal* (1) consacré à Bacchus, reproduit dans la collection Clarac (musée de sculpture), un flûtiste semble jouer tout à fait à la moderne; l'instrument est bien transversal, et la main droite ainsi que la main gauche sont bien placées selon toutes les règles. Les apparences y sont; mais ce n'est pas la vraie traversière, avec son embouchure percée perpendiculairement à quelque distance de l'extrémité. On aurait tort pourtant de refuser d'une manière absolue cette espèce de flûte aux anciens. Les preuves palpables et matérielles laissent peut-être à désirer; mais comme le système de la flûte traversière n'est, en somme, que celui de la flûte de Pan améliorée, que les anciens étaient chercheurs et inventifs, et qu'ils ont trouvé des choses plus compliquées et plus savantes, la flûte à anche, par exemple, il y a de fortes preuves morales en faveur de l'existence de la flûte traversière chez les Grecs et les Romains : ce n'était pas la flûte de Quantz, de Hugot, de Tulou et de Dorus, mais c'était, sans nul doute, un instrument de la même famille.

La suite à une autre livraison.

L'OISEAU-MOUCHE.

Voy. la Table de trente années.

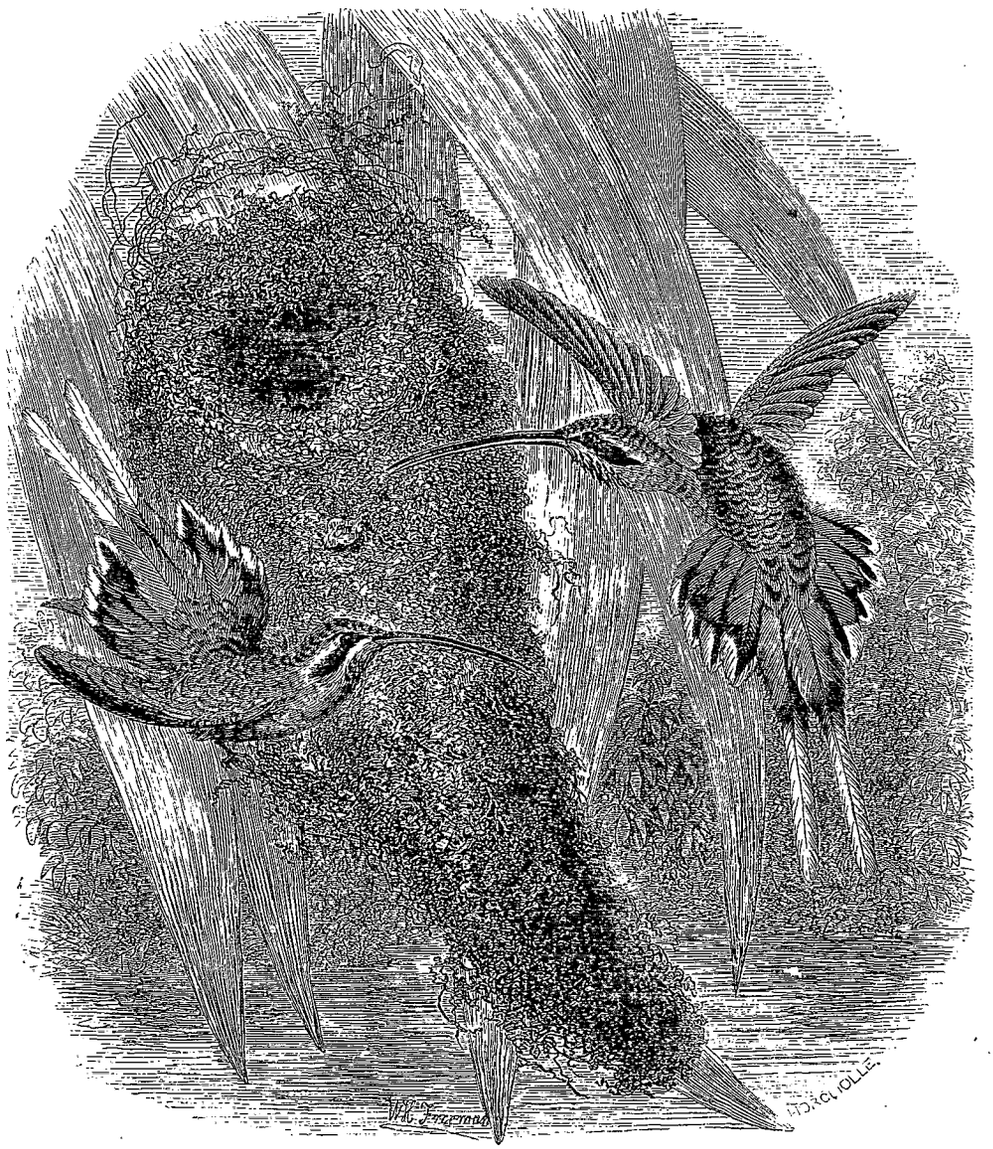
Tout le monde connaît l'oiseau-mouche; ceux mêmes qui ne connaissent pas le linot ou le chardonneret sont familiarisés avec cet étranger; il n'est pas de collection d'amateur qui ne s'en pare comme de son plus précieux trésor; on en fait un ornement, on l'expose, on le met en vue comme une pierre précieuse, comme un bijou.

C'est un bijou, en effet; le brillant des métaux polis n'approche pas de son éclat; il n'y a pas d'exagération à dire avec Buffon qu'il est vêtu d'émeraudes, de rubis, de topazes; Audubon l'a comparé à un rayon de lumière, à une éblouissante étincelle détachée d'un arc-en-ciel. Ce qui achève de le rendre incomparable, de faire de lui une merveille, ce sont ses mignonnes proportions, dont on ne se lasse pas de s'étonner; il en est qui ne sont pas plus gros qu'un bourdon; sans les plumes, je ne sais s'ils dépasseraient la taille des abeilles. Cette miniature d'oiseau réunit tous les privilèges, et on l'a bien nommé le favori de la nature : si petit, il fait preuve néanmoins d'une vigueur surprenante; son vol peut le disputer, pour la vivacité, pour la continuité, à celui des grands oiseaux les mieux doués sous ce rapport; il est toujours sur ses ailes, il se balance dans l'air, s'y arrête tout à fait et aussi longtemps qu'il le veut, monte, descend, se porte en tous

(1) On appelait *puteal* un mur bas ou un rebord circulaire en marbre ou en pierre qui entourait un puits (*puteus*, d'où son nom), ou un endroit qui avait été frappé de la foudre, pour le préserver du contact des pieds profanes. On y plaçait souvent des sculptures.

sens, toujours en ligne droite et avec la rapidité d'une flèche; l'œil ne peut le suivre; on s'aperçoit de son passage au bourdonnement sonore que produisent les vibrations précipitées de ses ailes; le sphinx n'est pas plus léger ni plus prompt. Tous ceux qui ont eu le bonheur de voir ce joyau de l'ornithologie sous le ciel magnifique, au milieu de la splendide végétation des contrées chaudes du nouveau monde, où s'écoule sa vie aérienne (1), n'ont pu le contempler sans enchantement, ni le décrire sans enthousiasme.

Le nid de l'oiseau-mouche est une délicate petite coupe, ayant à peu près le volume d'une moitié de noix, reposant le plus souvent sur une branche horizontale dont sa base embrasse étroitement le contour (1). Il est extérieurement revêtu de petites plaques de lichen d'un bleu grisâtre, empruntées aux vieux arbres et aux palissades, collées avec



Le Colibri à brins blancs et son nid. — Dessin de Freeman.

la salive de l'oiseau et destinées à préserver le nid de l'humidité comme à lui donner de la consistance. Dans cette enveloppe de lichen, le petit architecte feutre, matelasse un fin coton provenant des aigrettes soyeuses de quelques graines volantes, et par-dessus il étend encore une couche moelleuse d'un duvet plus délicat encore, tel que celui du grand bouillon blanc; enfin, des brins de fougère entrelacés consolident le bord de ce charmant berceau, au fond duquel reposent deux œufs d'un blanc pur et de la grosseur d'un pois. Approchez-vous de ce nid : les petits propriétaires font mine de vouloir le défendre; ils s'élancent contre vous, voltigent autour de votre visage en bourdonnant comme des abeilles; mais si les petits sont éclos, la femelle ne les quittera pas, elle continuera à les couvrir de ses ailes à quelques pas de vous; elle ne partira que sous votre main.

Quelle jolie conquête ne serait-ce pas pour l'homme s'il pouvait apprivoiser l'oiseau-mouche? Quel charme de posséder cet écrin vivant dans nos volières, dans nos appartements! On l'a plusieurs fois essayé, et non sans quelque succès; le P. Labat en cite un exemple qui semble encourageant (2).

On rapporte encore qu'un général anglais est parvenu à alimenter un couple de colibris avec du sirop qu'il plaçait au fond de fleurs artificielles imitant parfaitement les co-

(1) Quelques espèces remontent, pendant l'été, jusqu'aux parties les plus septentrionales des États-Unis.

(1) Voy. quelques autres détails dans les deux articles publiés en 1853 (t. XXI), p. 298 et 338.

(2) Voy. même volume, p. 338.

rolles en cloche que ces oiseaux aiment le plus à visiter. Malheureusement ces réussites n'ont pas duré au delà de quelques mois. Les oiseaux-mouches, réduits en captivité, même dans leur patrie, ne tardent pas à languir et à mourir; ils se plaisent dans la compagnie de l'homme, mais nous ne pouvons leur fournir la nourriture qui leur est indispensable. Dans nos contrées européennes, les difficultés sont bien plus grandes encore; un pauvre colibri transporté en Angleterre, et qui a mis deux grands mois à y périr de faim et de froid, tel est, je crois, le seul succès dont nous puissions nous vanter. Avec notre pâle soleil et notre flore indigente, nous ne sommes pas en état d'offrir l'hospitalité à l'oiseau-mouche.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42.

De retour chez elle, Alphonsine, qui croyait Gaëtan endormi, car l'intérêt qu'elle portait à Catiche l'avait retenue près de celle-ci plus tard que d'ordinaire, Alphonsine, s'abusant sur l'apparent sommeil de l'adolescent, confia le mystérieux projet à la discrétion de son oncle. Mais Gaëtan ne dormait pas; il entendit la confidence, s'en réjouit à son tour, et comme il avait plus d'une fois assisté à des baptêmes de village, il se vit, en rêve, conduisant par la main une jolie marraine et jetant des poignées de dragées aux petits garçons de la rue qui se bousculaient pour les ramasser et criaient en se relevant : « Vive M. le parrain ! »

Si, moins discrète avec son mari, la femme du baigneur n'eût pas voulu garder d'abord le silence sur la bonne intention d'Alphonsine, Justin Louvier aurait toujours eu le désir de donner la petite fée pour marraine à son enfant; mais il se serait au moins permis d'opposer une objection à la volonté de Lydie touchant le choix du parrain. Pour surcroît de difficulté à l'issue désirable du baptême, Catiche, qui ne pouvait rien savoir de la promesse de Lydie, s'était déjà inquiétée de trouver une marraine digne, par sa gentillesse, d'être offerte pour commère au petit monsieur de Paris.

Selon la convention faite entre elle et Justin Louvier, Mme Sirven arriva le surlendemain avec sa fille chez la femme du baigneur, sans que sa visite eût été annoncée.

Avant d'entrer dans la chambre particulière du ménage, il fallait passer par une première pièce à la fois salle à manger et cuisine, où, en ce moment, Gaëtan expliquait aux petits voisins, ses camarades, les images d'une grande Bible. Lydie était connue des enfants du pays : aussi, à son apparition, les marmots réunis autour de la table chuchotèrent-ils tout bas, en baissant timidement la tête : « La petite fée! c'est la petite fée! »

Gaëtan, moins facile à intimider, et pour qui les belles toilettes avaient, on le sait, un attrait irrésistible, se tint tête levée et les yeux attachés sur la petite personne dont le costume était charmant. Mais lui, pour sa plus grande liberté de mouvement, en portait un à peu près semblable à celui des enfants de la population maritime ; aussi sa persistance à regarder Lydie parut-elle si inconvenante à celle-ci, qu'au lieu de le comprendre dans le regard protecteur qu'en passant elle adressait aux autres, elle prit un air imposant, lui lança un fier coup d'œil et détourna dédaigneusement la tête. Ceci n'empêcha pas Gaëtan de laisser les enfants du baigneur continuer à s'expliquer l'un à l'autre, comme ils le pouvaient, les images de la Bible, et de suivre jusqu'à la porte entr'ouverte de Catiche Louvier la jolie robe qu'il ne pouvait se lasser d'admirer.

La visite de la riche et généreuse Mme Sirven surprit et émut beaucoup la femme du baigneur; mais bien plus grande encore fut sa surprise quand elle entendit la petite fée dire en se penchant sur le berceau où grimaçait le poupon : « Monsieur mon filleul veut-il permettre que sa marraine l'embrasse? »

Dans l'embarras qui se peignit alors sur le visage de Catiche, Mme Sirven ne vit que l'expression d'une joie d'autant plus vive qu'elle devait être inespérée. Alors elle s'empressa de raconter ce qui avait été convenu entre elle et Justin Louvier; puis elle dit en terminant :

— Ainsi, c'est à Lydie qu'il appartient maintenant de choisir un parrain.

A ces mots, Catiche, encore plus embarrassée, ayant jeté un regard vers Alphonsine qui se tenait près d'elle, se disposait à répondre : « Mais ce parrain, il est trouvé », quand Gaëtan quitta son poste d'observation, et par sa brusque entrée dans la chambre détourna sur lui l'attention. Curieux de savoir jusqu'à quel point celle qui venait de se désigner avec tant d'assurance comme la future marraine du nouveau-né ressemblait à la gracieuse petite personne que, dans son rêve, il conduisait cérémonieusement par la main, en semant sur son chemin les dragées du baptême, il s'avança vers Lydie, qui prit aussitôt son air de précieuse et fit un pas en arrière comme pour garantir sa charmante toilette.

— N'ayez pas peur, lui dit-il avec son franc sourire, je ne tache pas.

Et, sans s'émouvoir de son regard imposant, il continua :

— Ce n'est pas vous, n'est-il pas vrai, qu'on appelle la fée?

— Et pourquoi pas? demanda-t-elle.

— Parce que si vous étiez fée, mademoiselle la marraine, vous auriez déjà deviné que le parrain c'est moi.

Ainsi fut révélé aux deux voisines que leur secret était connu de Gaëtan. Pour mettre fin à l'embarras et à l'inquiétude de Catiche et de Justin, Alphonsine s'empressa d'expliquer à Mme Sirven que la prétention de Gaëtan n'était fondée que sur un projet en l'air et sans importance, qui ne pouvait gêner en rien la liberté de la jeune marraine. Elle dit cela en si bons termes, avec tant de distinction naturelle et de charme, que la mère de Lydie, d'abord visiblement contrariée, répondit, en lui tendant la main :

— Je voudrais vous prouver, Madame, combien je regrette que ce choix ne dépende pas de moi seule.

Cependant la petite fée, qui, blessée des paroles de Gaëtan, avait fait un mouvement pour se réfugier près de sa mère, s'était arrêtée à demi-chemin, regardait sous ses paupières à demi baissées l'audacieux qui prétendait s'imposer quand tant d'autres briguaient l'honneur d'être choisis. Elle le vit à son tour prendre un air de dignité que démentaient les larmes de dépit qui roulaient dans ses yeux; elle l'entendit murmurer d'une voix où tremblait la colère : « Je lui souhaite de ne pas choisir plus mal »; et au moment où Mme Sirven finissait de dire à Alphonsine : « Je regrette que le choix ne dépende pas de moi seule »,

— Tu n'as rien à regretter, maman, répliqua Lydie, je n'ai pas dit que je ne choisissais pas monsieur.

Cette réponse mit fin à l'embarras général; on fixa le jour de la cérémonie, et Mme Sirven, pour consoler les prétendants, désormais sans espoir, décida qu'un bal d'enfants serait donné, le soir du même jour, à l'hôtel du Roi-d'Angleterre, où elle logeait, pour couronner joyeusement la fête du baptême.

On comprend avec quelle impatience était attendu le bruit de la cloche de Saint-Jacques. C'était pour toutes ces jeunes têtes, qu'affolait l'attente du plaisir, le prélude d'une délicieuse journée.

A son entrée dans l'église, Gaëtan, qui portait avec non moins de grâce que la jolie marraine son costume d'adolescent, eut des distractions; il se retourna deux fois pour sourire à un jeune homme qui se tenait accoudé contre un pilier et suivait des yeux quelqu'un dans le cortége.

Alphonsine se pencha vers Gaëtan et lui dit tout bas :

— Il faut regarder devant toi, mon ami.

— Je sais bien, répondit-il; mais c'est que le monsieur est là; il m'a reconnu, et je dois au moins le saluer.

— Quel monsieur?

— Celui du Virgile, qui nous a expliqué *In altum vela dabant*.

Alphonsine à son tour regarda du côté que lui désignait Gaëtan, et, rougissant un peu, elle salua Albert Vandevenne. *La suite à la prochaine livraison.*

L'ORDRE DE LA DAME-BLANCHE.

Cet ordre fut fondé par le maréchal de Boucicaut, pour la défense des dames et damoiselles « qui estoyent oppressées et travaillées d'aucuns puissants hommes, qui par leur force et puissance les vouloient déshériter de leurs terres, de leurs avoirs et de leurs honneurs, et avoient aucunes déshéritées de faict. » Boucicaut pensa que c'était grand'honte pour un pays comme la France, où était la fleur de la chevalerie, que de souffrir que dame ou damoiselle eût lieu de se plaindre qu'on lui fît « tort ou grief. » A force de deviser à part soi sur ce sujet, il résolut de fonder un ordre de chevalerie, dont chacun des membres s'engagerait par serment à mettre « cœur, vie et chevance à soutenir les justes causes et querelles des dames. » Il y avait treize chevaliers, qui pour signe de reconnaissance devaient porter au bras une « targe d'or esmaillée de vert, à tout une dame blanche dedans. »

Les statuts, publiés par lettres d'armes, débutent par cette déclaration solennelle : « A toutes les haultes et nobles dames et damoiselles, et à tous seigneurs, chevaliers et escuyers, après toutes recommandations, font sçavoir les treize chevaliers compaignons, portans en leur devise l'escu verd à la dame blanche. . . » Suit l'énumération des cas où l'on pourra avoir recours à « tous, à un, ou à partie d'iceux chevaliers. »

« *Item* les chevaliers dessus nommez ont emply et veulent donner tout accomplissement à toutes les choses dessus dictes et escriptes, de tout leur pouvoir, à l'ayde de Dieu et de Nostre-Dame, par l'espace de cinq ans, à commencer à compter du jour de la datte de ces présentes, et porter leur devise ledict temps durant. Et afin que toutes celles et ceulx qui de ces choses oiront parler, sçaichent et tiennent fermement que les volontez des dicts chevaliers sont fermes de toutes ces choses accomplir, et aussi qu'on y ajoute plus grand foy, ils ont fait sceller ces présentes chascun du scel de ses armes, et chascun y a mis son nom par escript, qui feurent faites le jour de Pasques fleuries l'onziesme jour d'avril, l'an de grâce mil trois cent quatre-vingt-dix-neuf.

» Messire Charles d'Albret. Messire Boucicaut, mareschal de France. Boucicaut, son frère. François d'Aubissecourt. Jean de Lignères. Chambrillac. Castelbayac. Gaucourt. Chasteaumorant. Betas. Bonnebaut. Colleville. Torsay. »

L'auteur anonyme du *Livre des faicts du mareschal de Boucicaut* cite ce fait à la louange de son héros, et il a raison; mais en revanche, il n'est pas à la louange du temps, ni à celle de l'ancien esprit chevaleresque, puisqu'il paraissait nécessaire de créer une chevalerie dans la chevalerie pour protéger les veuves et damoiselles contre les « riches hommes » que leur seule qualité de chevaliers aurait dû obliger à les défendre. Créé à la limite du quatorzième siècle, l'ordre de la Dame-Blanche n'est pas une institution destinée à vivre, c'est une curiosité historique, une « emprise » ou entreprise particulière, limitée à une durée de cinq ans par le fondateur lui-même, et condamnée à l'impuissance par l'esprit antichevaleresque des temps modernes.

PRIÈRE DE POPE

Père de tout ce qui existe, adoré dans tous les âges et sous tous les climats, par le sauvage comme par le sage! . . .

Toi, la grande première cause, impossible à comprendre, et à l'égard de qui mon être entier se borne à dire seulement que tu es bon et que je suis aveugle!

Accorde-moi dans ce monde obscur la grâce de discerner le bien du mal, et, enchaînant avec fermeté la nature au destin, laisse libre la volonté humaine.

Dicte à ma conscience ce qui est à faire et ce qui est à éviter; enseigne-moi cette voie plus qu'à fuir l'enfer et plus même qu'à chercher le ciel.

Que les bénédictions que ta libre bonté prodigue à l'univers ne m'abandonnent point; car Dieu est payé quand l'homme reçoit, et il y a plaisir à lui obéir.

Ne me laisse point cependant borner ta bonté à cet étroit monceau de terre; laisse-moi penser, lorsque des milliers de mondes roulent autour de notre globe, que tu n'es pas le Seigneur de l'homme seul.

Ne me laisse point présumer, être faible et ignorant, que tes foudres et ta damnation frappent sur la terre tout mortel que je juge être ton ennemi.

Si je vais droit, que ta grâce m'accorde la faculté de rester dans le droit chemin; si je tombe en péché, oh! apprends-moi à trouver une meilleure route.

Préserve-moi aussi de tout orgueil insensé ou de tout mécontentement impie, tant pour ce que ta bonté me prête que pour ce que ta sagesse me refuse.

Enseigne-moi à ressentir les douleurs des autres et à cacher leurs fautes; que la pitié que j'éprouve pour autrui me soit également accordée par toi.

Quoique bien chétif, je ne suis pas tout à fait nul, puisque ton souffle m'anime. Oh! en quelque lieu que j'aille, au travers de la vie, au travers de la mort, garde-moi!

Qu'un morceau de pain et la paix soient mon lot de chaque jour! Sous le soleil et ailleurs tu sais ce qui est le mieux ou ce qui ne l'est pas; que ta volonté soit faite!

O Père, toi qui as pour temple l'espace et pour autel la terre, la mer et le ciel, que vers toi tous les êtres élèvent leurs voix en chœur, et que jusqu'à toi monte l'encens de la nature!

HÉROISME.

GILBERT TRIMOUILLE, OUVRIER MINEUR A COMMENTRY.

Quand on fonce un puits de mine, on procède à ce travail au moyen de brigades de quatre ou cinq hommes qui creusent ce puits d'après un plan donné et sous une forme rectangulaire, ronde ou ovale. Un chantier s'établit sur place, et une machine à vapeur est installée à la fois pour épuiser les eaux et enlever les bennes chargées. Dans la plupart des cas, les terrains ne s'attaquent qu'à la poudre, et il en résulte une succession de travaux et d'évolutions. Deux ou trois trous de mine ont-ils été creusés, on les charge, puis il s'agit d'y mettre le feu. A ce moment, tous les ouvriers, moins un, montent dans la benne, sorte de tonneau, et s'y tiennent debout, un bras passé autour du câble. L'ouvrier chargé d'allumer met lestement le feu aux mèches, puis, saisi par les mains libres de deux de ses camarades, il monte ainsi dans la benne, et le signal du départ, *Ahi!* est donné à pleine voix. La benne s'enlève avec rapidité à quarante ou cinquante mètres du fond; le coup part, et comme les trous de mine sont toujours inclinés, leurs éclats ne vont guère qu'à vingt ou vingt-cinq mètres de haut. A l'explosion succède immédiatement le

signal de descendre. — *Réappari !* crie le chef d'équipe (probablement Réappareille ! en français). La benne descend, les ouvriers rassemblent les débris et les chargent dans le tonneau qui les remonte au jour, tandis qu'au fond on recommence d'autres trous de mine. Voilà l'ordre des manœuvres dont le détail était nécessaire pour comprendre ce qui suit.

Gilbert Trimouille faisait partie d'une brigade de cinq personnes occupées à foncer un puits. On était à cent vingt mètres de profondeur ; deux trous de mine étaient pratiqués à une distance de deux mètres l'un de l'autre.

Aucun ouvrier plus que Trimouille n'était habile à allumer les mèches, et cette fois encore il était chargé de ce soin. Le moment étant venu, ses camarades, comme de coutume, montent dans la benne, et l'un d'eux, par une inexplicable méprise, croit voir Trimouille à ses côtés.

— *Ahi !* s'écrie-t-il.

La benne s'enlève, laissant au fond du puits le mineur près de la mèche en feu. Ceux d'en haut, pourtant, s'apercevant de leur erreur, et, au prix de leur vie, veulent la réparer ; ils poussent le cri de descendre : *Réappari ;* mais à peine Trimouille l'a-t-il entendu : *Ahi !* s'écrie-t-il de toute la force de ses poumons, et la benne remonte.

Ces ordres contradictoires avaient eu la durée de l'éclair. Trimouille fait alors le signe de la croix, se couche la face contre terre et la tête couverte de ses deux mains.

Les coups partent, et les hommes de la benne redescendent désespérés, croyant trouver Trimouille en lambeaux : il était contusionné, meurtri, mais sans blessure grave, disposé, d'ailleurs, à se remettre à la besogne, comme si de rien n'était. Cela tenait du miracle et a passé comme tel dans les légendes du pays.

Ainsi Trimouille n'avait pas voulu jouer la vie de ses camarades sur la seule chance de salut qui parût lui rester ; jugeant le péril sans remède, il s'y était dévoué seul : n'est-ce pas là de l'héroïsme ?

Il n'en était pas plus fier pour cela, et croyait avoir fait la chose la plus naturelle du monde. Quand on lui demandait à quel sentiment il avait obéi en empêchant la benne de redescendre :

— Ah ! répondait-il, il y avait assez de mal fait comme ça.

Un jour que M. Mony insistait pour savoir jusqu'à quel point il avait eu conscience de son acte :

— Ah ! oui, dit-il, je voyais que les mèches allaient bien, que j'étais perdu : c'était pas la peine de laisser perdre les camarades.

— Et à quoi pensais-tu en attendant l'explosion ?

— Je faisais ma prière.

En 1864, bien des années avaient passé sur ces épisodes de la vie des mines, et Trimouille ne songeait guère à s'en prévaloir, lorsqu'une circonstance ramena le fait et l'homme devant le jugement de ses pairs. L'empereur devait passer à Commentry, et l'on fit demander à M. Mony si parmi les ouvriers de sa mine il y en avait quelqu'un qui méritât la croix d'honneur. Sûr d'être en accord avec le sentiment commun, M. Mony désigna Trimouille. Quelques jours après, la croix était donnée ; l'avis en parvint à Commentry, mais trop tard pour Trimouille : il venait de mourir. (1)

(1) Louis Reybaud.

UN AVIS.

Benjamin Franklin fit un jour insérer cet avis dans un journal :

« Il y a quelques mois, on a pris, dans un banc de l'église, un livre de prières relié en rouge, doré et marqué D. F. (Deborah Franklin). La personne qui a pris ce livre est priée de l'ouvrir, de lire le huitième commandement, et après cela de remettre le volume où elle l'a pris. On ne fera pas d'autres recherches. »

CHOIX DE MÉDAILLES.

Voy. p. 24.

TRYPHON.

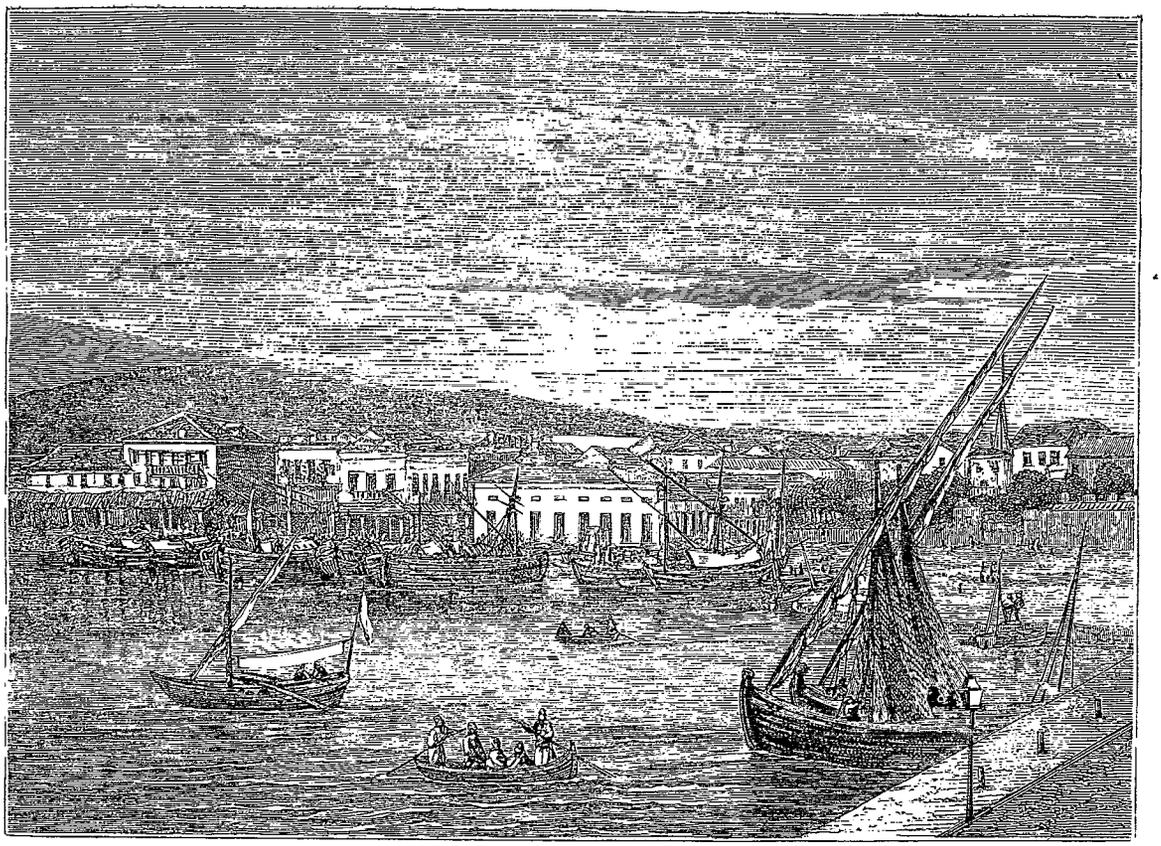
Tryphon n'est qu'un surnom, et un surnom injurieux, car il signifie, en grec, « débauché, dissolu ». Ce sobriquet, tout infamant qu'il nous paraisse, a été accepté par le personnage auquel on l'infligeait. Cet homme en a fait son nom, il l'a gravé, comme on le voit ici, sur ses monnaies,



Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale ; collection de Luynes.

les historiens ne le désignent guère autrement. Tryphon s'appelait de son vrai nom Diodote, et était originaire de la petite ville d'Apamée en Syrie. D'abord simple général au service d'Alexandre Bala, il abusa des troubles qui agitaient la Syrie pour s'introduire par usurpation dans cette série des rois gréco-syriens qui commence à Séleucus Nicanor (311-279). Séleucus était, comme on sait, un de ces lieutenants d'Alexandre qui se taillèrent des royaumes dans l'héritage du jeune conquérant. L'un des descendants de Séleucus, Antiochus V, avait été assassiné (162 av. J.-C.) par Démétrius Ier, qui fut à son tour détrôné et tué par Alexandre Bala (150). Démétrius II, qui succède à Bala, se rend si odieux aux Syriens, que Tryphon fait rappeler de l'exil le jeune fils de Bala et le fait couronner sous le nom d'Antiochus VI. Puis, au bout de quelque temps, il se demande pourquoi il ne prendrait pas pour lui-même cette royauté qu'il avait si facilement donnée à un autre. Il fit assassiner le jeune Antiochus IV et régna à sa place. Voici comme le fait est raconté au livre des Machabées (ch. XIII, § 31-32) : « Or, Tryphon étant en voyage avec le jeune Antiochus, le tua en trahison, — Et il régna à sa place, s'étant mis sur la tête le diadème d'Asie ; et il causa de grands maux dans tout le pays. » Arrivé au point où il tendait depuis longtemps, il cessa de se contraindre et sembla prendre à tâche de justifier le surnom odieux de Tryphon qui lui est définitivement resté. Au bout de trois ans, il fut précipité du trône par un mouvement des Parthes, qui favorisaient Démétrius II. Pourchassé de retraite en retraite, Tryphon alla se faire tuer misérablement à Apamée, où il était né (133). Il n'avait interrompu que trois ans la suite des Séleucides. Tryphon fut contemporain de Judas Machabée et de son frère Jonathas, grand sacrificateur des Juifs, qu'il fit tuer par trahison, parce qu'il le voyait fidèle allié du jeune Antiochus VI. Avant d'attaquer ce dernier, il trouvait prudent et habile de le priver d'un si puissant soutien. Les amateurs de la science de Gall et de Lavater remarqueront le développement caractéristique du bas de la figure à partir de la bouche.

LE PIRÉE.



Vue du Pirée. — Dessin de Camille Saglio, d'après une photographie.

Faut-il que la capitale d'un État soit sur le bord de la mer ou dans l'intérieur des terres? C'est Aristote qui se pose cette question, dans son traité de la Politique. Tout bien considéré, et balance faite des avantages et des inconvénients, le philosophe s'arrête à un parti moyen, et conclut que la capitale sera près de la mer, mais pas tout à fait sur la mer. Bien des siècles avant qu'il fût question « d'Aristote et de sa Politique », les Athéniens, par pure crainte des pirates, avaient conclu dans le même sens, et voilà comment Athènes est à sept kilomètres du Pirée, qui lui sert de port.

Le Pirée moderne est un gros bourg, ou plutôt une petite ville de cinq ou six mille âmes, sans autres édifices que des magasins, des entrepôts, quelques fabriques, et force cabarets. Une route, bordée en partie de grands peupliers, relie le Pirée à Athènes; cette route aboutit à la rue d'Hermès, qui conduit tout droit au palais du roi.

S'il est vrai que la mer a été pour beaucoup dans la grandeur et la gloire de la Grèce, il ne l'est pas moins que le Pirée a été pour moitié dans celle d'Athènes. Ce bourg a son histoire comme la ville de Minerve; il est bien vrai que ses annales se lient à celles d'Athènes comme le port se reliait lui-même à la ville par les Longs-Murs, mais le plus souvent elles s'y rattachent sans s'y confondre, et quelquefois s'en distinguent complétement. La population du Pirée était plus démocratique que celle de la haute ville : c'est une des raisons pour lesquelles Aristote préfère qu'elle soit reléguée à quelque distance.

La mer qui baigne le Pirée, au temps de la grande gloire d'Athènes a vu sombrer la flotte et la puissance des Perses; elle a reflété, au moment de la renaissance de la Grèce moderne, les incendies allumés aux flancs des vaisseaux turcs par les brûlots de l'héroïque Canaris. Au temps de Périclès, le Pirée lançait par flottes entières les navires marchands qui ouvraient et soumettaient le monde civilisé au commerce et à l'industrie des Athéniens. Aujourd'hui, à quarante ans à peine de la renaissance de la Grèce, le Pirée, dans ses chantiers, ses bassins et ses darses, compte autant de navires marchands que les ports les plus considérables des plus grandes puissances maritimes : le cabotage hellénique tend à envahir toute la Méditerranée. C'est un fait à noter que ce développement prodigieux au milieu des secousses qui n'ont cessé d'agiter le pays.

La position géographique du Pirée ne suffirait pas à expliquer cette extraordinaire prospérité; il en faut chercher la raison dans le génie même du peuple hellénique, génie maritime par excellence, et qui semble être, jusqu'ici du moins, la part la mieux conservée par les Grecs modernes de l'héritage de leurs ancêtres.

Pourquoi Tyr, Sidon, Carthage, sont-elles détruites sans retour? Pourquoi, par exemple, les efforts de Rome toute-puissante, pourquoi l'engouement des patriciens, parmi lesquels le IVe livre de l'Énéide et les malheurs de Didon avaient mis Carthage à la mode, pourquoi la volonté d'Auguste, n'ont-ils jamais pu ressusciter Carthage? Pourquoi, au contraire, le Pirée est-il sorti de ses cendres, comme par enchantement, toutes les fois que la main des oppresseurs s'est écartée d'Athènes? Pourquoi a-t-il suffi de souffler sur cette poussière séculaire pour en faire sortir le Pirée tout armé, comme Minerve de la tête de Jupiter? C'est que de tout temps les Athéniens ont été les plus intelligents et les plus artistes des navigateurs et des commerçants; c'est que, de toutes les manières de faire le commerce et le négoce, ils ont toujours choisi d'instinct

celle qui convenait le mieux à l'état présent de leurs affaires; c'est que derrière leur commerce il y avait une industrie dont les produits s'imposaient à l'univers par leur seule perfection. Pour ruiner à jamais des villes comme Sidon, Tyr, Carthage, il suffisait d'un vainqueur brutal; moins que cela, c'était assez d'un simple changement dans les habitudes commerciales du monde et dans le courant des affaires. C'est que ces villes faisaient ce qu'on est convenu d'appeler le *commerce d'économie*, celui qui consiste à acheter les produits d'une nation pour les revendre à une autre, sans rien tirer ou sans tirer grand'chose de son propre fonds et de son industrie. On fait, à ce commerce, des fortunes colossales, mais on peut être ruiné par les changements dont nous avons parlé, ou par la simple concurrence; de là l'esprit étroit et l'atroce jalousie des villes qui ont fait le commerce d'économie. Les Athéniens, poussés par leur esprit naturel, formés de bonne heure aux grandes idées par leurs hommes d'État et par leurs philosophes, s'en tinrent au *commerce actif*, celui qui consiste à exporter les produits de sa propre industrie, à rendre aux autres nations les matières premières qu'on en a reçues par importation, mais centuplées de valeur par l'industrie de l'artisan ou l'inspiration de l'artiste.

On prend une haute idée de l'intelligence humaine quand on voit un petit coin de terre comme l'Attique, étroit, montagneux, stérile, mais habité par la race la plus fine et la plus artistique qui fut jamais, opérer ce prodige de nourrir cinquante mille hommes libres et quatre cent mille esclaves sur une surface qui, régulièrement, semblerait ne pouvoir nourrir que soixante-dix mille habitants. L'Attique est si pauvre de produits naturels qu'elle ne peut exporter que de l'huile; tout le reste, elle le garde avec une jalousie justifiée par la nécessité, ou elle l'importe avec des frais énormes. Son sol ne produit pas même le fer, les voiles, les cordages de ses navires. Son blé lui vient de la Chersonèse Taurique, de la Thrace, de la Sicile, de l'Égypte, de la Syrie; ses bois de construction, du Pont-Euxin, d'Olynthe, d'Amphipolis; ses toiles de coton, d'Asie; l'ébène et l'ivoire, de l'Orient et de la Libye; les cuirs, de Cyrène; le plomb, de Tyr; l'or, de la Lydie et du Pont-Euxin; le vin et les fruits, des îles. Eh bien, non-seulement Athènes vit, mais elle prospère, mais elle attire les regards et l'admiration du monde, elle fait rentrer sous terre l'énorme puissance des Perses, elle peut dépenser vingt-deux millions pour s'orner de temples et de statues. C'est qu'elle a l'art merveilleux de transformer la matière; de rien elle sait faire quelque chose; elle n'emprunte pas sa richesse, elle la crée. Cette puissance de création lui vient du génie de ses habitants, des leçons des philosophes qui forment ses artistes, et de l'exemple des artistes qui élève les idées des manufacturiers et des plus simples artisans. Le goût est partout; on sent partout l'influence directe ou indirecte des doctrines les plus élevées, non-seulement dans le Parthénon, dans les Propylées, dans la Minerve de Phidias, mais dans le vase le plus simple de la plus humble argile. On est quelquefois un peu surpris et même impatienté, quand on lit les Dialogues de Platon ou les Souvenirs de Xénophon, de voir Socrate, au moment où il discute les questions les plus élevées de l'esthétique, prendre ses termes de comparaison dans les métiers les moins relevés. Qu'on y réfléchisse bien : c'est là une habitude de l'esprit athénien. La preuve, c'est que, parmi les interlocuteurs de Socrate, les rhéteurs seuls et les faiseurs de phrases s'indignent de cette familiarité. Si Socrate passe brusquement d'une statue à un chaudron ou à une marmite, ou d'un tableau à un harnais de cheval, c'est qu'à Athènes le grand goût est partout, et les règles de l'art, vulgaires même pour de simples artisans, les conduisent dans le choix des dessins, des lignes, des profils et des cambrures. Aussi qu'arrive-t-il? Tandis que les procédés mécaniques et les recettes de fabrication s'empruntent de nation à nation, et ne constituent jamais qu'une supériorité précaire, le goût, qui tient au fond même du caractère, qui se forme lentement et par suite d'une longue tradition nationale, demeure le patrimoine incontesté des nations d'élite; on peut le leur envier, on ne le leur vole pas; la mode ne peut rien contre lui, parce qu'il est plus fort que la mode; les voies du commerce peuvent changer, les concurrents s'évertuer, les Romains peuvent écraser la Grèce sous le joug de la servitude universelle, Athènes reste Athènes, autant qu'elle le peut dans le malheur toujours croissant des temps; la Grèce vaincue domine son farouche vainqueur; le commerce du Pirée perçoit encore le tribut du monde entier, de Rome elle-même, dont les citoyens prisent si haut ses produits que César paye 80 talents deux tableaux de Timomaque, et que Verrès se fait voleur pour avoir ses vases et ses statues, répandus dans toute la Sicile.

A la fondation et à la décoration du Pirée se rattachent les noms les plus glorieux, ceux de Thémistocle, de Cimon, de Périclès, de Conon; ceux aussi des architectes Hippodamas et Callicratès. Thémistocle, qui eut le mérite de pressentir les destinées d'Athènes et la sagesse de lui créer une marine, fit choisir le port du Pirée pour remplacer le port de Phalère, qui n'était ni assez grand ni assez sûr. Les murs dont il fait entourer le bourg du Pirée étaient si épais que deux voitures y pouvaient passer de front; les pierres, d'une grosseur énorme, étaient reliées entre elles par des barres de fer scellées avec du plomb. Cimon, avec l'argent que fournissaient les alliés, commence les Longs-Murs pour relier le Pirée à Athènes. Périclès les achève; et telle est l'importance que l'on attache à un pareil ouvrage, et tel le soin qu'on prend de rendre belles les choses qui semblent de pure utilité, que l'on ne craint pas de s'adresser, pour diriger les travaux, à Callicratès, l'un des architectes du Parthénon. Un autre architecte illustre, Hippodamas, déblaye, assainit, rectifie le dédale de petites ruelles qui composaient le vieux Pirée. C'est ce qu'Aristote appelle le « système moderne. » Autrefois, à l'époque des guerres fréquentes et des invasions subites, chaque maison était un fort détaché, sans autres baies au rez-de-chaussée qu'une porte étroite et dissimulée le plus possible. Le rempart forcé, la ville n'était qu'à moitié prise. C'est ce qu'éprouvèrent Pyrrhus au siége d'Argos, et Flaminius lorsqu'il s'empara de Lacédémone. Les murs du Pirée, ruinés par les Lacédémoniens après la guerre du Péloponèse, sont rebâtis par Conon avec l'or et le concours des Perses, jaloux de la prépondérance de Sparte. Rasé par Sylla, le Pirée se relève encore; il faut l'effroyable obscurité du moyen âge pour effacer ce nom glorieux, et la barbarie des Turcs pour l'empêcher si longtemps de renaître.

A l'époque de Périclès, le Pirée contenait des temples, des chantiers, des magasins, des bazars, et un théâtre. On y voyait embarquer, pour le monde entier, des cargaisons de casques, d'épées, de cuirasses, de chars, de boucliers, de la forme la plus élégante et la plus pure; des lits et des ameublements que se disputaient les souverains; des vases de bronze et d'argile qui, conservés à travers les siècles, nous servent encore de modèles; on entendait citer parmi les fabricants, ou tout au moins parmi les propriétaires de fabriques, les hommes les plus illustres de la ville, ce qui montre en quelle estime les Athéniens tenaient la grande industrie. L'orateur Lysias, par exemple, avait une manufacture considérable de boucliers, et le grand Démosthènes une fabrique d'épées et une autre de lits. On

voyait encore au Pirée quantité d'œuvres d'art originales, ou bien des copies de toutes les dimensions, que l'on expédiait jusque chez les souverains d'Asie.

De nos jours, le goût des arts et la supériorité artistique sont en Occident. La Grèce n'a plus, ou, si l'on veut, n'a pas encore d'artistes, peu ou point de manufactures; mais les Grecs vont au plus pressé, et avec une intelligence et une souplesse dignes d'Ulysse, ils ont improvisé une marine, en attendant mieux. La nature et la portée de leur commerce a changé, leur idéal aussi. Si florissante que soit leur marine, sa prospérité est précaire, parce qu'elle ne repose plus sur des bases solides, celles de l'industrie nationale. Mais il faut bien commencer par quelque chose, et vivre avant tout. Voilà du moins un réveil de l'activité nationale; c'est peut-être la porte que la Providence ouvre aux Hellènes pour rentrer dans la grande civilisation.

DÉCÉBALE.

Décébale est le Vercingétorix dace (1). Les Daces, ou Gètes, sont les ancêtres des Roumains (Moldo-Valaques) actuels. Ils habitaient, entre les Carpathes, le Dniestr, le Danube et la Theiss, la fertile contrée qui comprend, outre les deux principautés réunies aujourd'hui sous un prince de la maison royale de Prusse Hohenzollern, la Bessarabie devenue en grande partie province moscovite, la Bukovine, la Transylvanie et le Banat, provinces autrichiennes.

Au temps d'Hérodote, les Daces habitaient sur la rive droite du Danube, vers les embouchures; ce n'est que plus tard, à la suite des expéditions de Philippe et d'Alexandre en Thrace, qu'ils passèrent sur la rive gauche. L'émigration, toutefois, ne fut pas complète. Ovide, dans son exil de Tomi (2), était entouré de peuplades gètes et sarmates dont il avait dû apprendre la langue. Il avait été même, — ce dont il se confesse en rougissant à ses amis de Rome, — jusqu'à composer un poëme dans leur idiome barbare.

Au nord et à l'ouest de la Dacie, dans la Dacie même, habitaient de nombreuses peuplades d'origine celtique, avec lesquelles les Daces se trouvèrent de bonne heure en contact et en lutte Cette circonstance, et une analogie singulière entre le caractère et les dogmes religieux des deux peuples, ont contribué à accréditer l'opinion, qui tend à devenir populaire en Roumanie, que les Daces étaient un peuple gaulois. Il existe, en effet, une grande affinité entre le druidisme et ce que nous connaissons des doctrines religieuses et philosophiques des Daces, de leur organisation sacerdotale, des cérémonies de leur culte. Comme les druides, leurs prêtres enseignaient que les âmes ne meurent pas, et que le trépas n'est que le passage à une seconde existence, ou à une série d'existences plus parfaites : d'où vient qu'Hérodote et les autres historiens de l'antiquité ne les désignent que par le surnom qu'ils s'étaient donné à eux-mêmes, *les Immortels* (*oi Athanatizontes*) (3). Et plus loin, Hérodote ajoute : « Ils sont les plus braves et les plus justes des Thraces. »

Leur bravoure rappelle l'intrépidité et aussi la forfanterie gauloises. Ils vont à la mort comme à une fête. Leur âme est fermée à la crainte, et plane au-dessus des superstitions vulgaires. Quand il tonne, ils décochent leurs flèches contre les nuages, et répondent par de menaçantes clameurs aux grondements de la tempête. Ainsi Aristote nous montre les Gaulois opposant les boucliers à la foudre et s'élançant, le glaive à la main, contre les flots débordés.

Vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, les Daces formaient une nation puissante, relativement civilisée, soumise à un gouvernement fortement empreint de théocratie, très-guerrier, et pouvant mettre sur pied deux cent mille hommes, au rapport de Strabon.

Ils obéissaient à plusieurs chefs ou princes, parmi lesquels Décébale, ou plutôt Diurpanée (car, comme l'observe justement M. Frœhner, dans sa Description de la colonne Trajane (1), le mot *decibalus* ou *decebalus* a toutes les apparences d'un appellatif, comme Pharaon, Cyrus, etc.), tenait le premier rang. La figure que reproduit notre gravure, et que nous empruntons au même ouvrage de M. Frœhner, a été photographiée d'après un buste colossal, d'une parfaite conservation, découvert en 1855 près du Forum de Trajan, à Rome, et qui se trouve actuellement au Musée de Saint-Pétersbourg.

On suppose que la tête seule est antique. Elle rappelle exactement les têtes de Daces sculptées sur la colonne : même type, même coiffure, le bonnet phrygien (*pileus*) que porte encore aujourd'hui le paysan roumain des Carpathes, même accoutrement de visage, la barbe et les cheveux longs, la moustache hérissée.

Diurpanée avait succédé, vers l'an 84, à Duras qui avait abdiqué en sa faveur. Les circonstances étaient critiques pour la Dacie. Les Romains, établis depuis le règne d'Auguste sur la rive droite du Danube, avaient déjà envahi à plusieurs reprises la contrée, tentés par le voisinage des gîtes aurifères des Carpathes. Les Daces se sentaient mal protégés par les glaces de leur climat et cette obscurité profonde de leurs forêts (*saltuum tenebræ*), qui une fois (en 74 av. J.-C.) avait fait reculer d'épouvante l'armée de Scribonius Curion. On parlait d'une nouvelle expédition préparée par Domitien. Le Décébale résolut de la prévenir en portant lui-même la guerre sur le territoire romain. Domitien vaincu acheta la paix en s'engageant à payer un tribut annuel aux Daces (89). Les maîtres du monde tributaires d'un barbare! Cette honte dura jusqu'au règne de Trajan.

L'expédition de Trajan en Dacie est le fait militaire le plus considérable de l'empire. La gloire qu'elle procura au vainqueur balança, surpassa même celle que César avait acquise dans les Gaules. Une lettre de Pline, adressée à l'un de ses amis, Caninius, qui voulait en faire le sujet d'un poëme, montre à quel point elle avait frappé les imaginations des Romains : « Vous ne pourriez mieux faire, dit-il, que d'écrire la guerre contre les Daces : où trouve-t-on un sujet plus nouveau, plus riche, plus étendu, plus susceptible de tous les ornements de la poésie, et où les plus constantes vérités aient plus l'air de fables? Vous nous représenterez des fleuves au milieu de campagnes auparavant sèches et arides; des ponts bâtis sur des rivières où l'on n'en avait point encore vu; des armées campées sur la cime de montagnes inaccessibles; un roi toujours plein de confiance forcé d'abandonner sa capitale et la vie. Vous nous peindrez deux triomphes, dont l'un a été le premier qu'on eût remporté sur une nation jusque-là invincible; l'autre sera le dernier. »

La guerre nécessita d'immenses préparatifs et des travaux gigantesques, qui transformèrent la Dacie avant même qu'elle fût conquise. Elle dura cinq ans, de 101 à 106. Les détails nous en sont malheureusement très-peu connus. Des nombreux écrits que les anciens possédaient sur cette expédition, aucun, pas même le commentaire composé par

(1) Voy., sur Vercingétorix, t. XXXIV, 1866, p. 211; et la Table de trente années.

(2) Sur le lieu de l'exil d'Ovide, voy. t. XXVI, 1858, p. 91.

(3) Le Roumain dit de même aujourd'hui : *Románu no pere* (Le Roumain ne meurt pas).

(1) Sur la colonne Trajane, voy. t. II, 1834, p. 21; t. IX, 1841, p. 181.

Trajan lui-même, à l'imitation de César, n'est parvenu jusqu'à nous. Seule, la colonne Trajane est restée debout pour nous raconter, dans un langage souvent plus éloquent que la parole, en même temps que les exploits de Trajan, la résistance opiniâtre des Daces et la fin tragique de leur chef.

Le Décébale avait le génie inné de la guerre : « Prince d'un mérite éminent, dit Dion Cassius, également propre pour le conseil et pour l'action, sachant saisir le moment d'attaquer et celui de faire retraite, capable de profiter de la victoire et de se ménager des ressources après une défaite. » Ajoutons une constance à toute épreuve, un singulier mélange de fierté et de souplesse, l'esprit rusé du barbare secondant les vues arrêtées de l'homme d'État, une volonté peu scrupuleuse sur l'emploi des moyens, un patriotisme ardent, la haine du nom romain. Durant cinq années consécutives, sauf l'intervalle entre les deux guerres daciques, remarquable par la construction du fameux pont de Trajan sur le Danube, il dispute le terrain pied à pied, reculant devant l'ennemi, mais sans cesser de lui faire face, quelquefois disparaissant subitement à sa vue pour se montrer de nouveau à quelques jours de là sur ses



Musée de Saint-Pétersbourg. — Buste de Décébale. — Dessin de Viollat.

flancs ou sur ses derrières; le harcelant sans relâche, détruisant les corps isolés, les attirant à l'aide de ses espions dans des gorges étroites où il les accable sous des quartiers de rochers.

A la fin pourtant il succombe. La guerre, la trahison, l'or, dont les Romains sont habiles à se servir non moins que du fer, ont éclairci les rangs de ses soldats. Ses compagnons les plus braves et les plus fidèles sont morts ou prisonniers des Romains. Sa sœur elle-même est captive. Ses principales villes, sa capitale même, Sarmizegethusa, sont tombées au pouvoir de l'ennemi. Maintenant il est acculé aux extrémités mêmes de ses États. Les Romains, maîtres du défilé de la Tour-Rouge, le menacent dans son dernier refuge qu'ils ont pris à revers. En vain il s'est adressé aux peuples voisins, les conjurant, dans l'intérêt de leur propre salut, de lui venir en aide contre l'ennemi commun. L'épouvante a glacé tous les courages. La dernière heure de la Dacie est arrivée. Il faut suivre sur l'airain de de la colonne, et le commentaire de M. Frœhner à la main, les dernières scènes du drame jusqu'à la catastrophe finale. Rarement la langue parlée ou écrite a atteint à ce degré de vérité et de pathétique. Ici, un soldat dace se poignarde pour ne pas survivre au malheur de sa patrie; un autre se fait tuer par un de ses camarades. Là, des chefs, reconnaissables au *pileus* qui coiffe leur tête, groupés autour d'un cratère rempli d'un breuvage empoisonné, plongent à tour de rôle leurs coupes dans le liquide fatal, et retombent inanimés dans les bras de leurs serviteurs. Là, enfin, le Décébale, que poursuivent des cavaliers romains, tombe épuisé par ses blessures au pied d'un arbre, et, au moment où les soldats s'apprêtent à le saisir, se frappe mortellement de son glaive.

A quelques mois de là, Trajan, de retour à Rome, célébrait par un triomphe, le plus magnifique dont l'histoire de Rome fasse mention, sa victoire sur les Daces et la réunion d'une nouvelle *province* à l'empire. Parmi les nombreux trophées qui étaient portés devant le char du vainqueur, on distinguait, posée sur un plat d'argent, une tête humaine que les captifs daces mêlés au cortége suivaient d'un regard triste et sombre. C'était la tête du Décébale.

Les dieux s'étaient montrés plus cléments envers l'antagoniste de Trajan qu'envers celui de César : Rome l'avait vaincu, elle ne l'avait pas possédé vivant.

LES MÉTIERS DE BOLOGNE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Voyez tome XXXV, 1867, p. 107 et 220.

LE MARCHAND D'ÉVENTAILS (1).

« Éventails de plumes, éventails-girouettes, éventails plissés, éventails de drap d'or, éventails de soie, éventails de peau parfumée, éventails de paille de riz, éventails peints, éventails brodés, éventails à perles; manches d'or, manches d'argent, manches d'ivoire; éventails de princesse, de duchesse, de comtesse, de marquise, de bourgeoise, de villageoise. Qui veut des éventails? »

Ainsi criait le marchand dans les rues de Bologne, et il se vantait un peu. Les plus riches de ses éventails n'étaient qu'en papier peint et à manche de bois ou d'os; mais, en ce temps d'art et de goût, les objets les plus simples étaient agréables et élégants. Les dessins des broderies ou les peintures de ces éventails, du prix le plus médiocre, étaient presque toujours l'œuvre d'habiles artistes ou du moins de mains habiles à les copier.

Pour attirer l'attention des passants, le marchand ajoutait des couplets qui, le plus souvent, étaient improvisés, selon les rencontres.

« Éventails pour les belles! Où sont les laides à Bologne? Qu'on aille en chercher ailleurs! Les moins belles sont plus belles que celles de toutes les autres villes du monde.

» Éventails de plumes, éventails-girouettes, etc.

» Éventails pour rafraîchir les belles joues qu'empourpre le soleil; éventails pour chasser les mouches qui cherchent la blancheur du lait!

» Éventails, éventails de plumes, éventails-girouettes, etc.

» Éventails pour chasser les papillons qui voltigent et viennent se brûler aux rayons des beaux yeux! Éventails pour amuser les fines mains et les bras gracieux!

» Éventails, éventails de plumes, etc. »



Marchand d'éventails à Bologne, au dix-septième siècle, par Metelli. — Dessin de Yan' Dargent.

Et parce que les hommes portaient aussi l'éventail, le marchand avait d'autres couplets qui ne s'adressaient qu'à eux :

« Éventails à girouette pour les gens d'esprit qui se tournent à tous les vents! Éventails de paille pour les jeunes

(1) Voy., t. XXIII, 1855, p. 216, 307 et 334, l'Histoire de l'éventail.

galants! Éventails de peau pour les usuriers! Éventails pour les gros nez, pour les yeux louches, etc. »

Au carnaval, on se déguisait volontiers en marchand d'éventails, pour avoir occasion de complimenter de près les dames ou de dire aux hommes de plaisantes vérités.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54.

VI. — *Virgile.*

Le jeune docteur et la veuve d'Honoré Duchâteau s'étaient donc déjà rencontrés; il reste à dire en quelle circonstance avait eu lieu leur première rencontre.

Un jour qu'Albert, lors de ses précédents voyages à Dieppe, s'en allait par delà le faubourg de la Barre, vers Claude-Côte, pour admirer, du point le plus favorable, le merveilleux spectacle du soleil qui s'éteint dans la mer, il avisa, à quelque distance devant lui, une jeune personne qui lisait à haute voix en marchant, et parfois cessait de lire pour interroger un petit bonhomme, son compagnon de promenade, que l'attrait des distractions de la route rendait peu attentif à la lecture.

Albert allait rejoindre et bientôt devancer à son tour les deux promeneurs, quand, cédant au charme d'une voix si douce qu'en l'écoutant il se sentit comme effleuré par une caresse, le jeune docteur, très-réservé d'ordinaire, mais cette fois dominé par une irrésistible curiosité, ralentit peu à peu le pas.

Alphonsine disait à Gaëtan :

— Puisqu'il ne vous est pas possible d'écouter, jouez, courez, mon ami; moi, j'étudierai seule; mais songez qu'il me faudra écrire ce soir que je suis en avance sur vous de trois leçons.

— Oui, ce soir tu auras cela à écrire, répliqua-t-il, mais demain tu écriras que je t'ai rattrapée.

— Franchement, le croyez-vous? demanda-t-elle avec l'expression du doute.

— Je t'en réponds, affirma-t-il du ton de l'assurance.

— Puisque vous le promettez, il faudra que cela soit, reprit très-sérieusement Alphonsine; car, vous le savez, ajouta-t-elle, vos promesses, je les reçois, mais pour les transmettre : ce n'est pas à moi, c'est à votre père que vous les faites.

D'un signe de tête très-expressif, Gaëtan confirme la promesse, puis joyeusement il prend sa volée.

Dans sa course en zigzag sur le galet, il va du pied de la falaise jusqu'au bord où la vague s'étale en écumant, et de là il remonte à grands pas vers son point de départ, pour redescendre plus rapidement encore à la limite praticable de la plage.

C'est d'un pas plus lent qu'Alphonsine poursuit alors sa promenade. Les regards fixés sur son livre ouvert, elle continue à étudier et Albert continue à la suivre. Il se demande quelles peuvent être ces leçons d'écolier que s'impose cette jeune personne afin d'exciter l'émulation du petit bonhomme. Mais sa curiosité n'a point à se perdre longtemps en conjectures. Un brusque coup de vent, qui a envoyé rouler au loin la casquette de Gaëtan et qui fait battre bruyamment les brides de satin du chapeau d'Alphonsine, achève de détacher un feuillet à demi séparé déjà du livre d'étude, et, emporté dans un tourbillon, il vient tomber aux pieds du jeune docteur.

La liseuse a poussé un cri de surprise et fait un demi-tour sur elle-même pour ressaisir le feuillet qui s'est envolé; mais, plus vivement encore, Albert se baissant l'a déjà ramassé et il le tend à Alphonsine. Celle-ci, qui ne se savait pas suivie, demeure quelque peu troublée à la vue d'un étranger arrêté à deux pas d'elle. Toutefois, son mouvement d'inquiétude se calme devant l'honnête regard et l'expression respectueuse du sourire que lui adresse cet étranger. Alors elle et lui font chacun un pas l'un vers l'autre; elle avance la main et reprend le feuillet qu'en s'inclinant Albert lui a présenté; puis, après un gracieux remerciement fort bien entendu par lui quoique timidement accentué par elle, tous deux se séparent et continuent leur promenade, mais non plus en suivant la même direction.

Albert Vandevenne pense avec raison, maintenant qu'il a été remarqué, que les convenances l'obligent à se diriger d'un autre côté. La jeune personne dont la voix l'a vivement impressionné, et de qui le timide remerciement l'émeut encore, pourrait s'offenser de sa persistance à la suivre. Rien, d'ailleurs, ne le retient plus sur les pas de la charmante inconnue; il sait quel est le livre objet de son étude; en ramassant le feuillet déchiré, son rapide coup d'œil a lu ce titre imprimé en tête de la page : *Æneis liber primus*. C'est l'Énéide qu'elle étudie!

Il obéit donc à la discrétion qui lui commande de s'éloigner; mais son obéissance ne va pas jusqu'à lutter contre le désir de s'arrêter de temps en temps pour regarder en arrière.

Il ne supposait guère, notre jeune docteur, alors qu'il gravissait péniblement un sentier abrupt qui montait au sommet de la falaise, qu'en suivant les méandres du chemin très-accidenté creusé dans les roches, il se retrouverait, après une heure de marche, aussi près de la jeune personne rencontrée par lui sur la plage que lorsqu'il lui rendit le feuillet de son livre. Quand il reconnut sa voix, il n'était plus séparé d'elle que par la cloison formée par un pan de rocher.

De nouveau Alphonsine lisait à haute voix. Gaëtan, fatigué du jeu sans doute, était venu s'asseoir à côté d'elle. Attentif à la leçon maintenant, il répétait, après sa compagne d'études, chaque vers du poëme; puis, l'un l'autre s'entr'aidant, ils réunissaient leurs efforts pour triompher, sans le secours du dictionnaire, des difficultés d'un texte dont le sens exact échappait souvent à leur intelligence. Ce cas échéant, l'esprit de Gaëtan, naturellement enclin aux idées bouffonnes, allait tout d'abord à l'interprétation la plus extravagante. Ainsi, ils en étaient arrivés à ce passage du livre premier de l'Énéide, vers 34-35 :

. . . . . In altum
Vela dabant læti. . . . . .

L'écolier, après qu'il eut un moment réfléchi, s'écria en frappant dans ses mains :

— J'y suis, voilà ce que Virgile a voulu dire : Bien contents, *læti*, de ne plus voir les terres de la Sicile, en haut les Troïens donnaient leurs rideaux, *in altum vela dabant*.

Un double écho répéta l'éclat de rire dont il accompagna sa burlesque version; mais l'accès de gaieté d'Alphonsine se calma aussitôt qu'elle eut remarqué que, derrière la paroi du rocher contre laquelle Gaëtan et elle étaient assis, quelqu'un les écoutait et riait avec eux.

Albert, qui ne pouvait se tromper sur la cause de ce silence instantané, pensa qu'il ne devait point s'éloigner sans avoir d'abord essayé de faire excuser son indiscrétion. Alors, tournant le coin du mur naturel qui le dérobait à la vue du couple d'étudiants, il dit en se présentant devant Alphonsine, avec le même salut respectueux qu'il lui avait adressé lorsqu'il prit congé d'elle une heure auparavant :

— Je vous demande pardon, Mademoiselle, d'avoir indiscrètement écouté. Mais comme je passais sur ce chemin, vous lisiez Virgile, mon poëte favori, et je n'ai pu me

priver du plaisir d'entendre la traduction vraiment nouvelle de votre jeune latiniste.

Dès qu'Alphonsine eut reconnu le promeneur étranger qu'elle avait rencontré sur la plage, elle répondit, sans trop se troubler :

— A défaut du professeur dont nous serons privés jusqu'à notre retour à Paris, j'allais essayer d'expliquer autrement ce passage; mais l'un de nous deux n'est guère plus savant que l'autre : aussi ma traduction, que, certes, je n'aurais pu faire aussi plaisante, n'eût pas été, peut-être, plus fidèle que la sienne.

L'entretien s'engageait. Albert, se jugeant encouragé, continua :

— Si vous le permettez, Mademoiselle, je vous dirai comment jusqu'à présent on a cru rendre assez exactement en français la pensée du poëte latin.

— Volontiers, s'empressa-t-elle de répondre.

Puis, s'adressant à Gaëtan : — Écoute bien monsieur, lui dit-elle.

Elle fit un mouvement pour se lever et pour offrir le volume au jeune docteur.

— Ne vous dérangez pas, Mademoiselle, reprit Albert, refusant du geste le livre qu'elle lui présentait; grâce à Dieu, j'ai encore dans la mémoire mon premier livre de l'Énéide.

Gaëtan et Alphonsine demeurèrent assis, s'appuyant l'un à l'autre et tenant chacun d'une main le volume ouvert sous leurs yeux. Albert, debout devant ce groupe charmant dont un peintre eût envié la pose naturelle et gracieuse, Albert, puisant à cette source de l'enchantement par les yeux une vivacité d'imagination, accès de fièvre insolite dans sa vie paisible, reprit de plus haut la leçon, et, à la grande admiration de ses deux auditeurs, il fit passer dans son élégante et harmonieuse version française l'élégance et l'harmonie du poëte latin. Quand il en fut au passage incompris si singulièrement traduit par Gaëtan, il n'eut pas plutôt restitué leur véritable sens à ces deux mots : *In altum*, « vers la pleine mer », qu'Alphonsine, avec la joie enfantine d'un écolier pour qui d'un texte obscur on fait soudain jaillir la lumière, s'écria comme tout à l'heure Gaëtan, mais à meilleur droit que celui-ci :

— J'y suis : « Les Troïens joyeux, se dirigeant vers la pleine mer, abandonnaient aux vents leurs voiles. » — N'est-ce pas ainsi qu'il faut traduire, Monsieur?

— Précisément ainsi, répondit Albert; mais permettez-moi de m'étonner, Mademoiselle, quand je vois une jeune personne appliquer son intelligence et consacrer son temps à d'aussi laborieuses études.

Alphonsine, désignant Gaëtan, répliqua :

— Sa tâche est aussi la mienne; pour qu'il apprenne, il faut que j'étudie.

Puis, s'étant levée pour saluer Albert, elle ajouta :

— Je vous remercie, Monsieur; croyez bien que nous nous souviendrons longtemps de cette excellente leçon.

— Et moi je ne l'oublierai jamais, répondit le jeune docteur. Il s'inclina en répétant d'un ton que l'émotion accentuait : — Non, jamais, Mademoiselle.

C'était la quatrième fois, depuis qu'Albert était intervenu dans la leçon de latin, qu'il prononçait ce mot « Mademoiselle. » Adressé à la veuve de son père, ce mot irritait, blessait même Gaëtan, et rarement il le laissait passer sans le relever aussitôt. Cependant, de peur d'interrompre l'obligeant promeneur qui leur venait en aide dans leur essai de version, il s'était contenté, aux trois premières fois, de témoigner son déplaisir par un froncement de sourcils et un haussement d'épaules; mais au quatrième « Mademoiselle » Gaëtan, perdant patience, riposta par un « Oh! » réprobateur qu'Alphonsine ne put entendre, distraite qu'elle fut par l'arrivée d'un nouveau personnage, mais qui ne fut pas perdu pour Albert.

La suite à la prochaine livraison.

LA PLUIE.

Un marchand revenait de la foire, il était à cheval, et derrière lui se trouvait sa valise remplie d'argent. La pluie tombait avec violence, et le bonhomme était mouillé jusqu'aux os. C'est pourquoi il était fort mécontent et murmurait de ce que Dieu lui donnait un si mauvais temps pour son voyage.

Bientôt il arriva dans une épaisse forêt, et pensa mourir de frayeur en voyant un brigand qui se tenait au bord du chemin. Celui-ci le coucha en joue avec son fusil et voulut faire feu; mais la poudre ayant été mouillée par la pluie, le coup ne partit point, et le marchand, donnant de l'éperon à son cheval, parvint à s'échapper heureusement.

Quand il se vit en sûreté, il dit en lui-même :

— Combien j'avais tort de ne pas supporter patiemment la pluie comme un bienfait de la Providence! Si le temps eût été sec et beau, je serais mort et je nagerais dans mon sang à l'heure qu'il est; mes enfants attendraient en vain mon retour. La pluie, qui me faisait murmurer, vient à la fois de me sauver et de me conserver mon bien.

ACTIVITÉ.

Pendant l'étude, pensez sérieusement à ce que vous faites; pendant la récréation, divertissez-vous avec vivacité. Mais pas de récréations frivoles, c'est du temps perdu. Les habitudes de frivolité sont propres à un petit esprit qui ne pense pas ou qui n'aime pas à penser. Les plaisirs d'un homme d'esprit flattent les sens et forment l'intelligence. Pas une minute ne doit être inoccupée. Dans la jeunesse, l'oisiveté est impardonnable.

CHESTERFIELD.

ROONHUYSEN.

Voy. t. XXXV, 1867, p. 297.

A l'occasion de la notice biographique jointe à la gravure qui représente Roonhuysen pratiquant une opération, M. le docteur G....., de Vevey, nous fait remarquer qu'il a existé deux Roonhuysen ou Roonhuize. L'un, Hendrick, célèbre chirurgien, vécut au milieu du dix-septième siècle. Il s'occupa beaucoup de l'opération du bec-de-lièvre, et publia deux ouvrages en 1663, l'un sur quelques maladies des femmes, l'autre sur trente-cinq cas remarquables de sa pratique chirurgicale. Son fils, Roger van Roonhuysen, fut également chirurgien, et surtout accoucheur. Il ne fut pas l'inventeur du levier qui porte son nom, et dont le secret lui fut vendu en 1693, ainsi qu'à deux autres opérateurs célèbres, Ruysch et Bockelmann, par un accoucheur anglais nommé Chamberlen ou Chamberlaine, le même qui offrit à l'illustre Mauriceau le secret du forceps, en 1670. Ce n'est guère que soixante ans plus tard que le levier dit de Roonhuysen tomba dans le domaine public.

PRESSOIR CREUSÉ DANS UN TRONC D'ARBRE.

Chaque jour disparaissent ces arbres séculaires, jalons oubliés par les siècles. Combien de générations ont passé

sous leur ombre, nul ne le sait; en vain l'ouragan murmure, siffle, mugit autour d'eux : l'arbre frémit, se courbe, se tord de la cime à la base; il se relève fier et majestueux. Sous cette pression invisible, l'herbe se couche et caresse le tronc rugueux; l'ardoise clapote sur son clou rouillé, elle se soulève comme une bouche entr'ouverte et jette une plainte emportée par le vent; le colosse de la végétation incline son front, et la tempête s'éloigne. Combien de familles trouvent un abri dans cet océan de verdure! Bien haut, bien haut, la pie accroche son nid; le pivert, lancé comme un dard, incruste ses ongles sur l'écorce, de son bec aigu il frappe le bois pour arracher le ver qui s'y trace un passage. Dans ce creux profond, là tout près, sous cette branche morte, je vois un bec crochu, des yeux glauques et ronds : c'est le hibou; l'écureuil, couleur de feu, sautille, s'élance, bondit et disparaît comme un éclair dans une vague de feuillage. Le merle, surpris, fuit en sifflant. La fourmi affairée chemine sur le tronc, la mouche dorée bourdonne; sous cette parcelle d'écorce qui se détache et tombe, une nichée de cloportes a découvert un gîte. Petits atomes gris, pressés, roulés, serrés les uns contre les autres, vous me faites penser aux pauvres Lapons habitant sous la neige un antre sombre. Combien de joies et de combats ignorés sous ces feuilles!

Mais l'arbre est condamné, la hache entame ses racines, les oiseaux s'envolent effrayés, la fourmi surprise s'arrête, quelque fibre du bois l'atteint, elle se roidit et meurt.

Les cloportes se déroulent, s'agitent et fuient : pauvres émigrants, où allez-vous? Dieu seul le sait.

L'œuvre de destruction s'accomplit : les copeaux jaillissent; la sève, larme silencieuse, coule sur le sol; l'arbre craque, tombe; l'air refoulé gémit. Adieu, hôtes joyeux, votre protecteur n'est plus, la vie s'en va, la mort est venue.



Pressoir creusé dans un tronc d'arbre. — Dessin de Viollat, d'après Mme Destriché.

J'observais et je pensais ainsi en regardant couper le beau châtaignier, métamorphosé en pressoir, qui fait le sujet du dessin. Le tronc a quatre mètres de long et autant de circonférence; il a été creusé par le ciseau, coquille à coquille, avec la patience des sauvages qui fabriquent un canot.

Le fût, les jumelles et le fût de dessous, en un mot, le pressoir entier, à l'exception de la vis, vient du même arbre. On ne peut voir sans admiration ce beau spécimen de la végétation, né dans la commune de Courdemanche, département de la Sarthe.

ERFURT

(PRUSSE).



La cathédrale d'Erfurt. — Dessin de F. Stroobant.

Si peu qu'on sache d'histoire, le nom d'Erfurt éveille dans l'esprit de grands souvenirs. C'est dans cette ancienne capitale de la Thuringe, l'une des villes les plus peuplées et les plus commerçantes de l'Allemagne aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, que Luther embrassa la vie monastique (1505). Dix-neuf ans après (1524), la ville entière était protestante. Agitée et à demi ruinée par les guerres des Paysans et de Trente ans, elle tomba en partage à l'archevêque électeur de Mayence, dans l'année 1648. D'autres événements la livrèrent, en 1803, à la Prusse, puis, en 1806, à la France. En 1814, elle redevint prussienne. Ses deux citadelles, le *Petersburg* à l'intérieur de la ville, et la *Cyriaksburg* à l'extérieur, lui donnent un des principaux rangs parmi les places fortes du royaume. Elle ne compte plus guère que 26 000 ou 27 000 habitants, qu'on divise ainsi : 17 000 protestants, 6 000 catholiques, 5 000 ou 6 000 soldats.

On peut avoir oublié quelques-uns des faits que nous venons de rappeler; mais il n'est personne qui n'ait présente à la mémoire la date de 1808. Ce fut en cette année que Napoléon, Alexandre de Russie, et les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Westphalie et de Saxe, à l'exclusion

du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche, se donnèrent rendez-vous à Erfurt. « Un congrès de souverains! par la volonté et sous la présidence du César moderne! répétaient tous les échos de l'Europe. Quel éclat, quelle gloire! » Le gouvernement despotique impérial était alors au Capitole; mais il avait déjà foulé du pied l'Espagne, et six ans après il descendait de la roche Tarpéienne.

A Erfurt, on fait visiter au voyageur : — l'ancien palais des électeurs de Mayence, où séjourna Napoléon; — dans le couvent des Augustins (aujourd'hui asile d'orphelins, *Waisenhaus*), la petite cellule de Luther où l'on montre son portrait, son nécessaire de voyage, des lignes écrites de sa main sur un exemplaire de sa traduction de l'Ancien Testament, — la colonne de Roland, sur la place du Marché aux Poissons; — parmi les églises, celles des Dominicains, *Barfüssekirche* (1228), et des Franciscains minorites, *Predigerkirche*, ainsi que la *Severikirche*, construite au quinzième siècle et surmontée de trois clochers. Mais l'édifice dont s'honore surtout Erfurt est sa cathédrale (son *Dom*), située sur une hauteur, et restaurée à grands frais par le roi de Prusse. Un incendie récent l'a fort endommagée, et on la répare de nouveau. Ses deux tours sont du douzième siècle; son chœur, de 1353; sa nef, de 1472. Son double portail du nord mérite surtout l'attention. A l'intérieur, les œuvres d'art et les curiosités y sont nombreuses; on doit citer entre autres une Sainte Famille de Lucas Cranach, des stalles sculptées, un bas-relief en bronze de P. Vischer, de beaux autels, des tombeaux de seigneurs (celui du comte de Gleichen et de ses deux femmes), un candélabre en bronze du douzième siècle. N'omettons pas « la Grosse Suzanne », ou Marie-Glorieuse, cloche qui pèse 275 quintaux.

L'inventeur du fusil à aiguille, M. Von Dreysse, habitait la petite ville de Sommerda, près d'Erfurt. Au-dessus de sa maison, de modeste apparence, on lit cette inscription : *Bete und arbeite* (Prie et travaille).

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62.

Ce survenant, c'était l'oncle Jacques Robert; inquiet de l'absence prolongée de sa nièce et de Gaëtan, il s'était mis à leur recherche.

— On vous trouve, c'est bien heureux! dit-il en les abordant; il faut encore avoir les jambes solides pour venir vous chercher jusqu'ici.

Il allait continuer sur ce ton; mais ayant aperçu Albert, il le toisa avec inquiétude, se défiant d'une rencontre en ce lieu désert, et il reprit :

— Est-ce que monsieur vous demandait son chemin?

Alphonsine expliqua en peu de mots la présence du jeune docteur et le secours qu'elle et Gaëtan avaient dû à son savoir. Aussi prompt à se familiariser avec les gens qu'à se défier d'eux, Jacques Robert, se tournant vers Albert et le regardant, cette fois, en face et d'un bon œil, lui dit :

— Vous êtes un savant? moi, je ne suis qu'un ouvrier; mais les braves gens qui aiment à rendre service se valent; donc je peux vous offrir une poignée de main pour vous remercier du service que vous avez rendu à ma nièce et au petit.

Albert serra affectueusement la main de l'oncle : il pensait à la nièce. Il pensait aussi à la singulière exclamation du petit bonhomme et se torturait l'esprit pour deviner ce qui l'avait provoquée.

Le jour baissait; Alphonsine prit le bras de son oncle pour retourner à Dieppe.

— C'est aussi à Dieppe que je vais, dit Albert; il n'y a pas d'autre route que ce sentier, où l'on ne peut marcher que deux de front et où il est bon parfois d'avoir un soutien; permettez-moi de donner la main à votre jeune latiniste; nous repasserons, chemin faisant, la leçon commencée.

La proposition fut, on le pense bien, acceptée avec empressement. Jacques Robert et Alphonsine s'engagèrent les premiers dans l'étroit sentier où les suivirent, à quelques pas en arrière, Gaëtan et le jeune docteur.

Entre ceux-ci la conversation ne roula pas longtemps sur l'Énéide. Albert, qu'une seule question préoccupait depuis l'arrivée de Jacques Robert, l'aborda franchement.

— N'alliez-vous pas me dire quelque chose, mon ami, quand l'oncle de mademoiselle nous a rencontrés?

— Mademoiselle! répéta Gaëtan d'un ton courroucé; c'est justement à cause de ce mot-là que je voulais vous parler?

— Je ne vous comprends pas.

— C'est juste, vous ne savez pas. Eh bien, apprenez qu'il ne faut pas dire Mademoiselle quand on s'adresse à ma petite maman Alphonsine ou quand on parle d'elle.

— C'est donc Madame qu'on doit dire? Ainsi, elle est mariée? demanda Albert, essayant de dominer une vive émotion.

Ce fut en prenant son ton le plus sérieux que Gaëtan répondit :

— Elle a été mariée.

Et comme il crut nécessaire d'appuyer d'un témoignage sa révélation, il ajouta :

— Je le sais bien, moi, puisque j'étais à la mairie et puis à l'église quand elle a épousé papa.

Albert, se souvenant alors des paroles dites par Alphonsine sur la plage au moment où elle laissa à Gaëtan la liberté de jouer et de courir, répliqua :

— Oui, votre père, à qui, je crois, elle doit transmettre ce soir votre promesse de bien étudier.

A ce ressouvenir, Gaëtan, baissant la voix, de peur qu'un autre qu'Albert n'entendit sa confidence, repartit :

— Il est vrai qu'elle écrit tous les soirs à papa ce que je fais de bien et de mal et ce qu'elle-même a fait pour moi; mais aucune de ses lettres n'est envoyée; seulement, ce qu'elle a écrit la veille nous le relisons ensemble le lendemain; ensuite nous disons une prière; et quand nous avons prié, maman Alphonsine assure que la lettre est arrivée à son adresse.

Étonné, touché de ces paroles par lesquelles il commence à deviner, sans la bien comprendre encore, l'exquise délicatesse du pieux devoir quotidien que la veuve d'Honoré Duchâteau s'est imposé, Albert demande à Gaëtan :

— Mais ces lettres écrites à votre père, on ne sait donc pas où les adresser?

— Où? repète l'enfant; mais nulle part, Monsieur : puisque je vous ai dit que maman Alphonsine avait été mariée, vous devez bien deviner qui nous avons perdu.

Gaëtan en était à ce point de sa confidence quand on arriva au bout du sentier. Alphonsine et l'oncle Robert s'arrêtèrent pour remercier l'étranger qui avait bien voulu servir de guide à l'enfant, et l'on se sépara de celui-ci avant de rentrer dans la ville.

Le lendemain, Albert Vandevenne, de retour à Rouen, opposait, pour la première fois, quelques objections au brillant mariage que voulaient négocier pour lui ses amis du boulevard Cauchoise.

VII. — *Fête de famille et bal d'enfants.*

La marche naturelle de ce récit nous ramène au baptême du dernier né de la famille Justin Louvier. Mieux

avantagé que ses cinq frères aînés lors de leur naissance, mais à la grande joie de ceux-ci, puisqu'ils devaient participer à tous les plaisirs de la journée, il y eut double fête en l'honneur du filleul de Gaëtan et de la petite fée. D'abord, chez le baigneur, au retour de l'église, un repas abondant, offert par Alphonsine au nom du jeune parrain, et présidé avec toute la bonne grâce possible par la jolie marraine, fut comme un prélude substantiel au bal d'enfants organisé pour le soir, à l'hôtel du Roi d'Angleterre, par les soins de Mme Sirven.

Jamais, de mémoire des anciens du voisinage, la vieille maison qui avait vu naître le bisaïeul, l'aïeul et le père du brave baigneur, ne s'était ouverte pour recevoir un aussi grand nombre de convives. Afin de donner à la table de famille le développement nécessaire, il fallut y ajouter des tréteaux et des planches; si bien que le couvert dressé, commençant à deux pas de la porte d'entrée, non-seulement traversait de bout en bout la salle à manger, mais il se prolongeait même jusqu'au milieu de la pièce voisine. Les siéges avaient dû être si rapprochés l'un de l'autre, qu'à droite et à gauche les voisins se coudoyaient; encore faut-il dire que celle qui aurait eu droit à la place d'honneur ne s'était pas réservé le plus petit coin pour y poser son couvert : il s'agit de la vaillante Catiche.

Occupée tour à tour du service des convives et de ses devoirs de nourrice, elle allait, elle venait des fourneaux à la table et de la table au berceau. Pour ainsi dire partout en même temps, elle était à chacun sans relâche. Piétinant de ci et de là, elle prenait à la volée sa part du festin; et si parfois elle s'arrêtait, ce n'était que pour choquer le verre, au passage, avec ceux qui portaient la santé du poupon.

Le toast auquel Catiche eut le plus souvent à répondre, ce fut celui de l'oncle Jacques Robert. Fidèle observateur de la politesse du peuple, qui veut qu'on boive souvent pour encourager le prochain, mais qui ne permet pas de boire sans avoir trinqué, le bonhomme ne manquait jamais de provoquer la mère du nouveau-né chaque fois que le besoin du service la ramenait de son côté.

Cependant, vers la fin du dessert, Catiche cessa de piétiner et vint s'accouder sur le dossier de la chaise de son mari. C'est qu'alors Justin Louvier, voyant qu'on se disposait à se lever de table, avait réclamé la parole pour dire la seule chanson qu'il eût jamais pu apprendre, sa chanson de noce.

Véritable complainte de village, dont l'étrange poésie faisait regretter qu'elle ne fût pas franchement en prose, cette chanson avait pour Justin le plus sérieux mérite : composée en l'honneur de Catiche, elle glorifiait le mariage. Aussi, bien qu'il la chantât sans voix et sur un air impossible, il la chantait avec tant de bonne foi, tant de conviction, il y mettait si complétement son cœur, que les plus enclins à la moquerie perdaient en l'écoutant l'envie de railler, et se laissaient peu à peu gagner à l'émotion du chanteur. Mais pour que la chanson de Justin eût sa conclusion voulue, il fallait que sa femme fût près de lui; car le dernier refrain devait être repris ensemble par les deux époux; ils unissaient leurs voix en se donnant la main. C'était le bouquet obligé de toutes leurs fêtes de famille.

Quand le baigneur acheva sa chanson, le jour touchait à sa fin et il était temps de s'occuper de la toilette du bal.

Mme Sirven envoya chercher Lydie, qui, depuis le matin, en belle humeur d'amabilité, s'était si bien étudiée à justifier son surnom de petite fée, que sa gentillesse avait été l'enchantement du festin. Alphonsine emmena Gaëtan, dont l'enjouement naturel avait eu aussi sa part de succès; enfin, les autres convives prirent successivement congé du ménage Louvier, à l'exception de Jacques Robert et de cinq ou six parents du ménage, les uns baigneurs de Dieppe, les autres pêcheurs du Pollet. Ceux-ci demeurèrent pour aider Justin à débarrasser la table de son immense appendice et à mettre à sec quelques fonds de bouteilles.

Rendue à ses soins de mère de famille, Catiche se mit aussitôt en devoir d'habiller les cinq frères aînés du marmot, qui, après avoir rempli consciencieusement un rôle actif à table, devaient aussi figurer au bal, sinon comme danseurs, du moins pour prendre part à la consommation des fruits et des gâteaux.

Grâce à la généreuse complicité d'Alphonsine et de Mme Sirven en faveur des enfants du baigneur, chacun d'eux avait à étrenner, à l'occasion du baptême de leur frère, un costume complet pour les fêtes carillonnées, savoir : pantalon et veste de beau drap bleu de roi, gilet de piqué jaune à fleurs, chemise de toile fine à grand col rabattu; pour cravate, un foulard de soie rouge fermé devant par une belle épingle d'argent dont la tête représentait une ancre, et comme complément de parure, la paire d'anneaux d'or brillant aux oreilles, sous le petit chapeau rond de cuir verni.

Leur mère, qui ne les avait jamais vus si beaux, ne se lassait pas de les admirer et de s'illusionner sur leur bonne façon à porter ce costume, dans lequel, pour dire vrai, ils se sentaient si dépaysés qu'ils osaient à peine se mouvoir.

Au premier moment de la transfiguration, chacun, à part soi, intimidé par sa propre magnificence, et dès lors hésitant à se reconnaître, regardait les autres comme pour leur demander : « Est-ce que je suis bien moi? »

Catiche, ivre d'orgueil maternel, eût voulu promener ses enfants de maison en maison pour faire partager son admiration à toutes les commères du quartier : aussi fut-ce en étouffant un soupir de regret qu'elle les vit partir avec Alphonsine et Gaëtan pour l'hôtel du Roi d'Angleterre.

L'oncle Jacques Robert, qui avait, comme on le pense bien, formellement refusé l'invitation au bal, accompagna sa nièce et les enfants pour qu'ils eussent, au besoin, un protecteur pendant la route; mais quand ils furent à destination, il s'empressa d'aller rejoindre Justin Louvier et sa demi-douzaine de parents, qui continuaient la fête autour de la table rendue à sa dimension accoutumée.

Chemin faisant, les fils du baigneur, remarqués par quelques-uns de leurs camarades et bientôt suivis par un plus grand nombre comme objets de curiosité, commençaient à se sentir un peu moins inquiets de ne plus se retrouver tout à fait eux-mêmes, et à se familiariser avec cette métamorphose qui leur valait un cortége; mais quand il leur fallut entrer dans l'hôtel, dont la façade était illuminée de même que pour une fête princière, quand ils se virent devant le grand escalier garni du haut en bas de son premier étage d'un tapis aux couleurs brillantes, et orné de tentures ainsi que d'arbustes en fleurs, ils s'arrêtèrent indécis, et le plus jeune des cinq, effrayé du bruit des voix, du mouvement des allants et des venants en toilette de bal, et de l'éclat des lumières, se mit à pleurer. Alphonsine s'empressa de le consoler par de douces paroles; puis, pour le mieux rassurer, elle le prit par la main et monta avec lui la première. Ses frères, excités par leur ami Gaëtan, la suivirent.

Quand ils furent arrivés dans la pièce qui précédait le grand salon où, déjà, la plupart des invités étaient réunis, de nouveaux encouragements devinrent nécessaires pour décider les petits farouches à franchir le seuil de ce salon, en deçà duquel un surcroît d'épouvante les avait de nouveau arrêtés.

Un buffet chargé de boîtes de bonbons, d'assiettes de pâtisserie et de corbeilles de fruits, s'étendait dans toute la longueur de cette pièce d'entrée. Gaëtan et Alphonsine conduisirent les enfants devant le buffet; ils emplirent de

friandises leurs mains et leurs poches; quand les poches et les mains furent pleines, celui des cinq frères qui se trouvait le plus rapproché de la porte de sortie donna un coup de coude à son voisin, qui transmit le signal à un autre, et ainsi de suite jusqu'au dernier; puis, en même temps, ils prirent leur course vers l'escalier, qu'ils descendirent en se heurtant aux gens de service et aux invités qui montaient. Parvenus aux dernières marches, les fugitifs, volontairement sourds aux appels d'Alphonsine et de Gaëtan, s'élancèrent hors de l'hôtel. Alors, aussi heureux d'avoir recouvré leur liberté que le chien volé qui vient de rompre la corde par laquelle on le retenait prisonnier, ils arpentèrent à grands pas, et sans regarder derrière eux, le chemin qui menait au logis. Pour courir ensemble et des mêmes enjambées, l'aîné prit à califourchon sur son dos le plus jeune, qui n'aurait pu les suivre, et, courant de plus belle, ils ne s'arrêtèrent plus qu'en vue de leur porte.

Ils avaient mis si peu de temps à faire le chemin, que lorsqu'ils arrivèrent chez eux le voisin Jacques Robert venait seulement de rentrer et de se rasseoir à table.

Ce bal d'enfants, qui fit événement à Dieppe et fournit au journal influent de la ville le sujet d'un joli article répété par des journaux de Rouen et de Paris, devait resserrer, entre Alphonsine et Mme Sirven, le lien d'intimité qu'avait formé, au chevet de Catiche Louvier, la rencontre et l'accord de leurs bonnes inspirations. La mère de Lydie et la mère adoptive de Gaëtan avaient eu, durant toute la soirée, à partager la même joie et à s'enorgueillir ensemble du succès de leurs enfants.

Pour le gentil compère de la petite fée, mériter ce succès était chose facile : il n'avait eu qu'à se laisser aller à la franche gaieté de son bon naturel; mais il fallait que la fière et capricieuse Lydie se fût vaincue elle-même pour ne pas cesser de paraître ce qu'elle fut en effet, aimable avec tous et de tout point charmante depuis le moment de son lever jusqu'à la dernière heure du bal.

Parmi les preuves de sa bienveillante attention pour toutes les jeunes invitées de sa mère, on peut citer celle-ci :

Les quadrilles se succédaient depuis longtemps, la soirée était près de finir, et une petite fille qu'affligeait une difformité de la taille, rendue plus apparente encore par les artifices tentés pour la dissimuler sous son costume de bal, avait vu passer et repasser devant elle la foule des cavaliers de douze à seize ans, en quête de danseuses, sans qu'un seul d'entre eux eût pu se résigner à lui adresser une invitation. Après un regard jeté de son côté, quelquefois un pas fait vers elle, les impertinents détournaient la tête et poursuivaient leur revue. Quant aux plus polis, ils feignaient de ne pas l'apercevoir. Pourtant elle continuait d'espérer, car elle avait entendu dire : « Chacune aura son tour. » Mais à la fin, son tour n'arrivant pas, comme elle se sentait le cœur navré d'une attente inutile, elle s'éloigna de sa mère sous prétexte que la chaleur la suffoquait, et s'en alla donner cours à ses larmes dans l'embrasure d'une croisée.

C'était pendant un repos de l'orchestre. Lydie, au bras de Gaëtan, son danseur désigné pour toute la soirée, faisait alors le tour du salon. Elle aperçut la pauvre enfant qui se cachait pour pleurer. La petite fée n'avait pas besoin de posséder le don de divination pour pénétrer le secret de son chagrin; quelques moqueries surprises par elle le lui avait appris. Obéissant soudain à une charitable pensée, elle entraîna Gaëtan devant la fillette désolée, et dit en le lui présentant :

— N'est-ce pas, Mathilde, que vous ne refuserez pas de danser avec le parrain?

Sans tenir compte du soubresaut que la surprise fit faire à Gaëtan, elle ajouta, pour persuader la délaissée, dont les yeux rouges exprimaient la crainte d'avoir mal compris :

— C'est qu'il est un peu timide, monsieur mon compère; voilà pourquoi je suis forcée de vous inviter à danser de sa part.

Et, ne prenant pas la peine de consulter Gaëtan qui n'osait dire non, ni d'insister auprès de Mathilde la bossue, dont l'émotion disait oui, Lydie leur mit la main dans la main et les guida au milieu du salon, où le jeune parrain, qui avait bravement pris son parti, s'installa avec sa danseuse. Il regarda alors si bien en face ceux qui le regardaient de côté avec un sourire moqueur, que chacun se décida bientôt à accepter le couple comme il se présentait, c'est-à-dire sans autre préoccupation que celle d'ajouter franchement sa part de joie à la joie des autres.

Ce ne fut qu'après la première figure du quadrille dont l'orchestre venait de donner le signal que la petite fée, contente d'elle-même, revint s'asseoir auprès de sa mère.

— On danse, et te voilà! lui dit Mme Sirven; es-tu fatiguée, Lydie, ou bien ton danseur t'a-t-il abandonnée?

— Mieux que cela, répondit-elle confidentiellement à sa mère et à Alphonsine qui s'étonnait de ce que Gaëtan ne fût pas revenu avec elle, j'ai cédé mon danseur à une pauvre enfant que personne ne voulait inviter; le parrain fait danser la bossue.

Quand Gaëtan, qui avait mené aussi galamment sa danseuse jusqu'à la fin du quadrille que s'il avait eu encore la jolie marraine pour partenaire, vint raconter comment Mathilde, le visage empourpré par le plaisir qu'elle venait de prendre à la danse, l'avait remercié lorsqu'il l'eut ramenée à sa mère; ce ne fut pas sans étonnement qu'il entendit Alphonsine lui dire :

— Sans doute tu as passé ta journée à bien faire, mon ami; mais voilà ta meilleure action d'aujourd'hui.

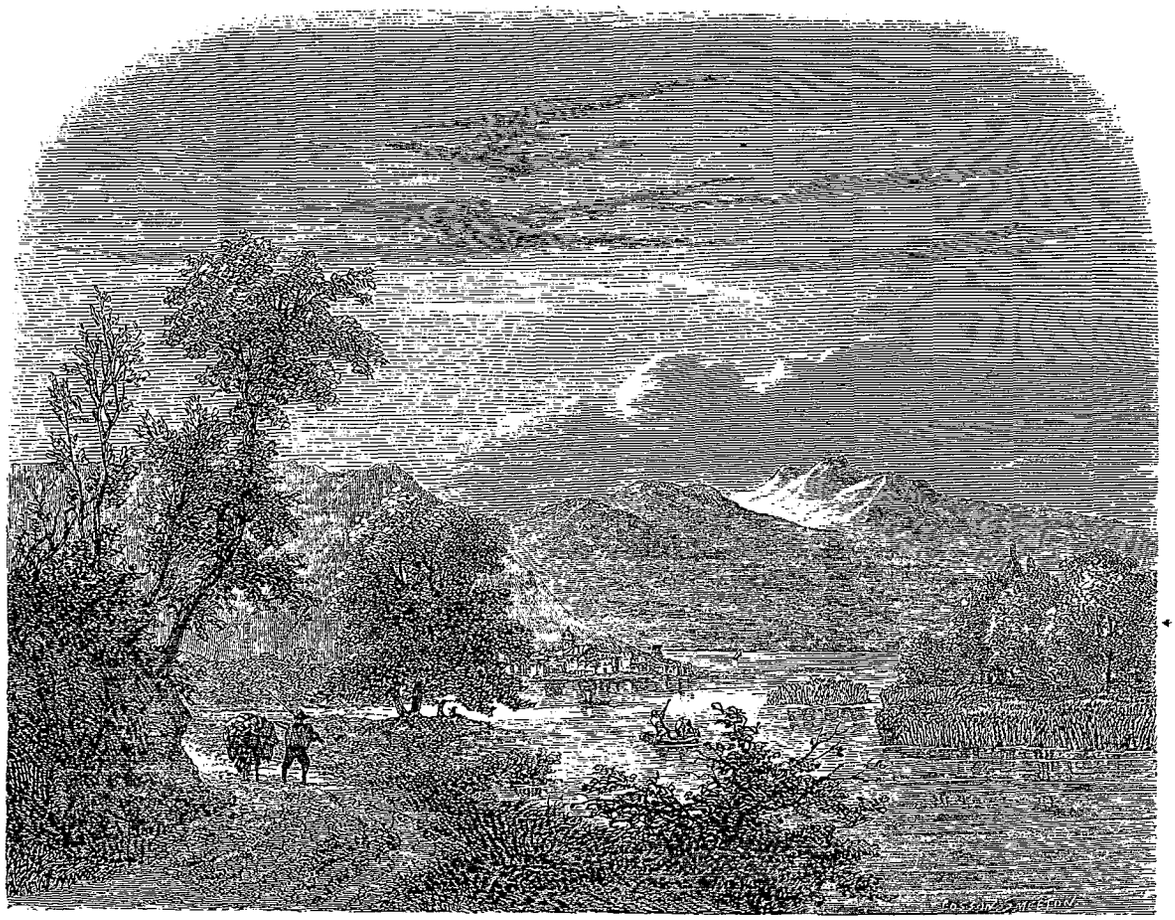
Le lendemain il eut le même étonnement en lisant avec la veuve de son père la lettre dans laquelle elle avait, dès le soir même, rendu compte à celui qui n'était plus de l'emploi de cette journée. Comme dernier trait cité à la louange de Gaëtan, la lettre se terminait par ces mots : « Il a fait danser la bossue! »

Disons tout de suite que cet éloge dont Alphonsine lui fit comprendre la portée se grava dans l'esprit de Gaëtan comme phrase proverbiale. « Faire danser la bossue » devint pour lui l'expression qui caractérisait le mieux tout effort de courage que le devoir impose, toute victoire à remporter sur soi-même; ainsi, après l'accomplissement d'un devoir peu attrayant, après un aveu qu'il n'avait pu faire sans qu'il en coûtât à sa vanité, après le sacrifice d'une satisfaction personnelle en faveur du plaisir ou de l'utilité des autres, il ne manquait jamais de venir dire à sa mère adoptive : « Sois contente, Alphonsine, j'ai fait danser la bossue! » *La suite à la prochaine livraison.*

LE VELINO.

La cascade de Terni est une des plus célèbres merveilles de l'Italie et l'une des plus visitées; elle mérite bien l'empressement des voyageurs. Cette nappe d'eau immense, qui tombe d'une hauteur de 370 mètres environ, qui se brise dans sa chute et se réduit en poussière; ces beautés de la nature alpestre, au milieu du riant paysage italien et sous un ciel si pur, sont d'un effet inattendu. C'est d'en bas que cet effet est le plus saisissant, et il est bon de se laisser conduire par les guides de Terni au point de vue le plus favorable; mais on peut aussi, suivant le conseil de lord Byron, monter au-dessus des chutes et aller voir, à Piè di Lugo, la rivière ou plutôt le lac presque immobile et qui semble dormir avant de se précipiter.

Cette rivière, ce lac, c'est le Velino, qui descend de l'Apennin, grossi par deux torrents, le Salto et le Turano. En sortant des montagnes, il s'étend dans la plaine unie et forme successivement plusieurs lacs dont le plus vaste est celui de Piè di Lugo. Le Velino remplissait autrefois, dit-on, la vallée tout entière. Le vainqueur des Samnites, le consul Curius Dentatus, après avoir soumis la Sabine, à peu près trois siècles avant Jésus-Christ, fut le bienfaiteur de ce pays, qu'il sauva d'une perpétuelle inondation en ouvrant aux eaux, à travers le roc, le passage par où elles vont depuis ce temps se joindre aux eaux du Nar. Ainsi, cette merveille de la nature, cette cascade si vantée, est un produit de l'industrie des hommes; grand sujet d'étonnement à l'aide duquel on ne se fait pas faute d'exciter encore l'admiration des étrangers qui s'arrêtent à Terni. La vérité est que les eaux emprisonnées dans ce bassin, entouré de montagnes, ont dû se frayer de tout temps des issues à travers ces mêmes rochers qu'elles couvrent aujourd'hui entièrement en tombant. Mais elles sont tellement chargées de carbonate de chaux qu'elles ferment elles-mêmes, par leur dépôt, les chemins qu'elles se sont précédemment ouverts. De là ces inondations intermittentes qui désolaient tour à tour les habitants de la vallée supérieure (*Reate*, aujourd'hui Rieti, *Septem aquæ*, etc.)



Lac de Piè di Lugo, au-dessus de la cascade de Terni. — Dessin de Camille Saglio.

lorsque les passages se trouvaient fermés, et ceux de la vallée inférieure (*Interamna*, actuellement Terni) quand le Velino, par de nouveaux canaux, allait grossir les deux bras du Nar. Curius Dentatus régla le cours du fleuve en lui creusant un lit jusqu'au sommet des rochers de Terni. La vallée, séchée et assainie, devint un lieu renommé par sa richesse et sa fertilité; on l'appelait la Tempé de l'Italie. L'herbe y croissait avec une telle rapidité, disent les auteurs anciens, que l'on n'y voyait pas, d'un jour à l'autre, la trace des troupeaux qu'on y avait fait paître, et qu'on y eût retrouvé avec peine, après une seule nuit, un objet laissé sur le sol. Le chanvre y atteignait la hauteur des arbres. On y engraissait des bestiaux; les ânes et les mulets de cette vallée étaient si estimés qu'on en vendait, au rapport de Varron, jusqu'à 400 000 sesterces. Cette fécondité extraordinaire, quelque peu diminuée à présent, doit être attribuée aux dépôts laissés par les eaux en se retirant.

Les Interamnates n'avaient sans doute pas autant à se féliciter de l'œuvre du consul romain, car ils ne cessèrent de réclamer contre leurs voisins d'en haut. Au temps de Cicéron, des arbitres furent nommés par le Sénat, et le grand orateur fut choisi par les habitants de Reate pour soutenir leur cause. Il alla visiter leur vallée et plaida pour eux, avec quel succès, nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que les débats ne furent pas encore cette fois terminés. Les plaintes les plus vives se firent entendre sous Tibère, quand, pour prévenir les débordements du Tibre, on résolut de donner un autre écoulement aux rivières qui le grossissaient. Cette fois, toutes les villes voisines de ces rivières se trouvaient à la fois menacées. Fontenelle, dans l'Éloge de son confrère de l'Académie des sciences Viviani, a résumé cette histoire, qui a ses suites jusqu'aux temps modernes. « Tacite rapporte, dit-il, dans le premier livre de ses Annales, qu'après un débordement du Tibre qui avait fait du ravage dans Rome sous Tibère, le Sénat chercha les moyens de s'en garantir à l'avenir. Celui qui se présentait le plus naturellement était de détourner les rivières et les lacs qui tombent dans le Tibre. Mais entre toutes les autres rivières, la plus aisée à détourner était le

Clanis, appelé maintenant la Chiana; car, entre les montagnes de la Toscane, il se forme, dans une longue plaine, un grand lac que la Chiana traverse et où ses eaux sont tellement en équilibre, qu'elles n'ont pas plus de pente pour couler du côté d'orient, que du côté d'occident dans l'Arno, qui passe à Florence, de sorte qu'elle coule de l'un et de l'autre côté. Elle contribue beaucoup aux inondations tant du Tibre que de l'Arno. On pouvait donc, en la détournant entièrement dans l'Arno, ôter au Tibre une des causes de ses débordements; mais on eût sauvé Rome aux dépens de Florence, et quoique cette ville ne fût alors qu'une colonie peu considérable, elle fit au Sénat des remontrances qui furent écoutées. Les habitants de quelques autres villes d'Italie (Reate et Interamna étaient du nombre), menacés du même malheur, en firent aussi, et cherchèrent si soigneusement toutes les raisons qui pouvaient leur être favorables, qu'ils représentèrent et la diminution de la gloire du Tibre, qui aurait moins de fleuves tributaires, et le respect dû aux limites établies par la nature, et le renversement de la religion de plusieurs peuples qui ne trouveraient plus dans leur pays des fleuves à qui ils rendaient un culte. Les Romains se déterminèrent alors à laisser les choses comme elles étaient; mais depuis, ils bâtirent une grosse muraille, qui ferme, d'une montagne à l'autre, la vallée par où passe la Chiana pour se jeter dans le Tibre, et ils laissèrent au milieu une ouverture pour régler la quantité d'eau qu'ils voulaient bien recevoir. Cette muraille se voit encore aujourd'hui.

» Les contestations sur le cours de la Chiana se renouvelèrent entre Rome et Florence sous le règne d'Alexandre VII. Le pape et le grand-duc convinrent de nommer des commissaires : le pape nomma le cardinal Carpegne, qui devait être aidé de M. Cassini, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences, et le grand-duc nomma le sénateur Michelozzi et M. Viviani. La politique eut alors un besoin indispensable de la géométrie.

» Ils réglèrent, en 1664 et en 1665, tant ce qu'il y avait à faire de part et d'autre que la manière de l'exécuter. Mais, comme il arrive assez souvent dans ce qui ne regarde que le public, on n'alla pas plus loin que le projet. »

MONUMENTS GAULOIS DE ROME (1).

Nous entendons ici par monuments gaulois les monuments où des artistes grecs ou romains ont représenté des sujets gaulois. Nous avons déjà décrit le superbe groupe du Gaulois et de sa femme (villa Ludovisi) (2). Nous ne décrirons pas la figure si connue que l'on qualifie improprement de *Gladiateur mourant* (Musée du Capitole), et qui est un guerrier gaulois blessé à mort, expirant sur son bouclier : nous dirons seulement que le *torc'h-awr* (*torques*, collier), le bouclier de forme celtique, pareil à celui du Gaulois qui tue sa femme (3), le grand cor que portaient les héros celtes, comme les chevaliers du moyen âge portaient leur *oliphant*, ne sont pas les seuls signes qui fassent reconnaître ce blessé pour Gaulois; sa chevelure, sa moustache, et surtout ses traits, laissent encore moins de doute, s'il est possible; sa physionomie est encore celle d'un soldat français de nos jours.

Ce même Musée du Capitole renferme un autre monument du plus haut intérêt; le *Magasin pittoresque* en a déjà publié quelques fragments : c'est un grand sarcophage en marbre blanc, entièrement couvert de figures qui forment plusieurs compositions dont l'ensemble donne une impression extraordinairement tragique. La forme et la disposition sont les mêmes que dans beaucoup de sarcophages de la fin de la république et du Haut-Empire : un grand bas-relief sur la face principale; deux de moindre dimension sur les côtés; au-dessus du grand bas-relief, une frise avec figures; quatre têtes ou masques aux angles; mais, au lieu des sujets mythologiques ou allégoriques habituels, là tout est directement historique et réel. Les têtes des angles sont des têtes coupées de Gaulois, du même type gaëlique que le prétendu *Gladiateur mourant* dont nous parlions tout à l'heure : longs cheveux, touffe relevée sur le front, fortes arcades sourcilières et sourcils épais; tête un peu courte, traits moyens, avec une expression douloureuse et saisissante. Quelques-uns des guerriers du grand bas-relief ont un type différent, le visage et le nez longs. Le grand bas-relief représente un combat dont le sort est décidé, quoique la lutte dure encore : des *colliers d'or* (chevaliers gaulois) captifs sont assis, garrottés, aux deux bouts de la scène; au milieu, le chef des Gaulois, le *brennus*, blessé, reconnaissable à son bandeau, espèce de diadème, se poignarde pour échapper à la captivité, tandis que ses *dévoués*, les uns abattus de leurs chevaux, les autres encore à cheval, groupés autour de lui, essayent encore de le défendre (1). Sur l'un des côtés du sarcophage, on voit un captif et un autre guerrier renversé, mais qui se défend en désespéré contre un cavalier romain; sur l'autre côté, un Gaulois gigantesque se précipite, en balançant une énorme pierre, contre un cavalier romain dont le cheval s'abat. La frise est bien plus émouvante encore que le bas-relief principal. C'est une image réelle et poignante de la Gaule captive : ce sont trois familles gauloises dans l'expression diverse d'un même désespoir; hommes et femmes sont assis dos à dos; les hommes ont les bras liés. Dans le premier groupe, le mari et la femme sont seuls; ils ont le bonheur de n'avoir point d'enfants nés pour la servitude; le mari retourne la tête vers la femme, dont le front s'affaisse sur ses genoux, tandis que la main se lève vers le ciel. Le second groupe montre le mari retournant la tête vers son enfant; le petit garçon regarde son père en pleurant, et prend dans ses bras sa mère abîmée dans une morne douleur, et qui ne semble ni le voir ni l'entendre. Dans la troisième famille, c'est l'homme, un chef à chevelure ceinte de la bandelette, qui est plongé dans un désespoir farouche; la mère, ses longs cheveux flottant sur les épaules (les deux autres femmes portent le long voile), tend les bras à son enfant, qui s'y jette avec un élan d'angoisse.

Ce monument est très-inférieur, sous le rapport de l'art, à nos magnifiques sculptures gallo-romaines ou, pour mieux dire, gallo-grecques d'Orange et surtout de Saint-Remi (2); mais, tout insuffisante que soit l'exécution, pour le pathétique du sujet il égale le chef-d'œuvre de la villa Ludovisi.

Deux autres sarcophages du même genre, mais où les sujets sont traités d'une manière moins dramatique, se remarquent au Vatican et à la villa Borghèse. Dans celui du Vatican, les Romains font de la clémence. Une vieille femme tenant un enfant dans ses bras implore un chef romain debout; on voit des Gaulois captifs ou essayant encore de se défendre; plusieurs, et parmi eux un homme

(1) Notes extraites d'un travail inédit de M. Henri Martin : *Éclaircissements sur l'histoire de France*.

(2) Voy. t. XXXI, 1863, p. 248.

(3) Nous avons vu un boucher d'une forme un peu différente, mais d'une ornementation toute semblable, retrouvé dans un marais du pays de Galles; il était en bois recouvert de bronze, avec incrustations de corail.

(1) Tous combattent nus; le chef seul est couvert d'une saie.

(2) Comment ces admirables bas-reliefs ne sont-ils pas moulés, dans nos musées, à côté de tant d'autres restes de l'antiquité qui ne les surpassent point en beauté et qui leur sont si inférieurs en intérêt historique?

portant le bonnet phrygien ou dacique, implorent un chef romain assis sur un tribunal. Des Gaulois ont la moustache et la barbe courtes, d'autres la barbe longue : impossible, à leur costume, de distinguer ceux-ci des Daces. Sur les côtés du sarcophage, d'une part, des Gaulois prisonniers transportent leurs compagnons blessés sur un brancard ; de l'autre part, une femme de chef et son enfant captifs sont placés sur un lourd chariot à roues pleines (*rhède*), traîné par des mules et conduit par des cavaliers romains. La frise est de fantaisie.

Le sarcophage Borghèse passe pour représenter un combat des Romains contre les Bretons. Bretons ou autres, ce sont des Gaulois à barbe longue, sans collier, et combattant vêtus de manteaux, saies et braies, la saie à la mode celtique, relevée à hauteur des reins par une ceinture.

Dans ces divers monuments, les boucliers sont oblongs, les uns arrondis, les autres à pans coupés ; on voit partout le double *gais* (*gæsum*, le javelot), que les Romains ont imité et perfectionné dans leur terrible *pilum;* tous les Gaulois combattent tête nue, et il n'y a de casques que dans les trophées ; ils sont noirs, sans crête, et n'ont rien de remarquable.

Le Musée du Vatican possède, en outre, une grande figure de Gaulois en bas-relief ; il est couvert d'un manteau de fourrure et entouré d'armes gauloises. Des sangliers sont sculptés sur les côtés de cette espèce de stèle.

Les deux grands bustes qualifiés *Captifs daces* (même Musée) représentent vraisemblablement des Gaulois.

L'église de Saint-Laurent hors les murs offre une particularité bien singulière. Deux des chapiteaux des colonnes antiques qui décorent l'entrée du chœur représentent des trophées gaulois, casques ronds à visière plate, à larges jugulaires, surmontés de grandes cornes de bélier ; beaux carnix (grandes trompettes à tête de dragon) ; boucliers dont la bosse (l'*umbo*) se relève entre deux croissants, et qu'ornent des colliers entrelacés ; grands fers de lance, bannières flottantes, etc. Les armes et emblèmes gaulois, boucliers ornés de colliers, enseignes au sanglier, etc., sont partout à Rome : sur le tombeau de Cecilia Metella, sur les trophées improprement dits *de Marius*, etc.

Nous faisions tout à l'heure allusion aux Daces. Rien n'est plus débattu que l'origine, que le caractère ethnographique de ces ancêtres des Roumains actuels. Un savant alsacien, M. Bergman, a repris, dans un remarquable travail, l'opinion qui rattache les Daco-Gètes à la race germanique et scandinave, opinion dont nous sommes très-éloigné ; notre illustre et vénérable ami le baron d'Eckstein, si grande autorité en ethnographie, les regardait comme membres d'un groupe dont les Lithuaniens seraient un débris et dont la langue ne se serait conservée qu'en Lithuanie. Ce qui est sûr, c'est que les Daco-Gètes se rattachaient à la souche des Thraces, le peuple de l'antiquité qui paraît avoir été le plus proche parent des Gaulois. Si l'on étudie les monuments (figurés), et avant tout la colonne Trajane, où revit toute la vieille Dacie aux prises avec Rome, il nous semble bien difficile qu'on ne se rapproche pas de notre sentiment sur l'existence tout au moins d'un élément celtique très-considérable chez les Daco-Gètes. Otez la coiffure orientale, le bonnet que nous appelons phrygien et qu'avaient adopté tant de nations, il est presque impossible de distinguer les Daces des Gaulois : costumes, armes, emblèmes, sont presque entièrement les mêmes, et l'on retrouve sur la colonne Trajane ces singulières fortifications décrites par César, qui ne connaissait pas les Daces, comme appartenant exclusivement à la Gaule ; on voit des soldats romains occupés à démolir un mur formé de lits alternatifs de poutres et de pierres. Des rapports si étroits entre les deux races ne sauraient être fortuits. Ajoutons que les idées des Daco-Gètes sur l'immortalité, et les mœurs qui en dérivaient, étaient tout à fait druidiques.

Les statues de captifs daces placées à l'entrée des jardins de Boboli, à Florence, ont sur leurs piédestaux des représentations d'armes toutes gauloises : doubles *gais*, hache celtique, etc. ; un des boucliers est absolument sur le modèle du bouclier gallois que nous avons déjà cité, et qu'on a pu voir à l'Exposition de Manchester, en 1857.

Nous terminerons en indiquant aux amateurs d'archéologie celtique les deux stèles de marbre blanc à trois faces qui se trouvent dans le vestibule des *Uffizi*, le grand Musée de Florence. Ces monuments, que nous soupçonnons, au mélange d'objets gaulois et grecs, d'être un trophée des guerres de Galatie, présentent une très-intéressante collection d'armes celtiques de toute espèce, dont quelques-unes ne se retrouvent point ailleurs ; le *hang*, ou pique à crochet, et une grande hache plus germanique que gauloise, confirmeraient ce que nous disent les historiens de la présence de quelques bandes teutoniques parmi les Gaulois d'Asie. Les casques gaulois à cornes, à crêtes, etc., sont là riches et variés ; les plus beaux se terminent en tête d'aigle.

CONTESTATIONS.

Règle générale : comprenez l'adversaire avant de le réfuter, et ne prenez pas de grands airs avec aucune science, si vous voulez faire honorer la vôtre. Il se peut que l'opposition que vous rencontrez, les attaques que vous encourez, viennent autant de vos erreurs que des erreurs contraires, et avant de frapper assurez-vous de vos armes.

CHARLES DE RÉMUSAT.

ÉDUCATION.

Pour obtenir le nombre d'hommes intelligents qui est nécessaire à la prospérité d'une nation, il y a beaucoup plus à attendre d'un plan d'éducation de la jeunesse que d'un plan de réforme. Dans certaines situations, un seul homme instruit a souvent le pouvoir de rendre à son pays un immense service.

B. FRANKLIN.

LE BRIQUET DE BOIS DES SAUVAGES.

Un spirituel écrivain (1) a dit : « Égarez-vous seulement dans les bois de Vincennes, soyez surpris par la nuit, ayez froid, et cherchez à faire du feu comme les sauvages, en frottant deux morceaux de bois : l'épuisement viendra plus tôt que l'étincelle. »

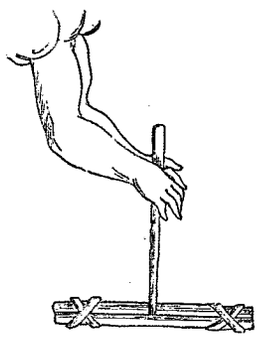
Il est vrai, mais il est assez difficile d'être à la fois sauvage et homme civilisé, et qui voudrait se faire l'un et l'autre pourrait bien n'être ni l'un ni l'autre. Les sauvages renoncent dès qu'ils le peuvent à ces deux bâtons que les voyageurs appellent leur « briquet de bois » pour se servir de nos allumettes phosphoriques. Ils finiront par oublier leur ancien usage, qui, en vérité, n'était guère commode. Voici de quelle manière, selon un vieux voyageur (2), s'y prenaient les Indiens, parmi lesquels il avait vécu, pour allumer leurs bûchers : « Doncques, ils vous prendront deux bastons inégaux, l'vn, qui est le plus petit de deux pieds ou enuiron, fait de certain bois fort sec, portant moëlle ; l'autre quelque peu plus long. Celui qui veult faire feu, mettra le plus petit baston en terre,

(1) M. About.

(2) André Thevet, *Singularitez de la France antarctique*.

percé par le milieu, lequel tenant avec les pieds qu'il mettra dessus, fichera le bout de l'autre baston dans le pertuis du premier, avec quelque peu de cotton et de feuilles d'arbre seiché; puis, à force de tourner ce baston, il s'engendre telle chaleur, de l'agitation et tourment, que les feuilles et cotton se prennent à brûler, et ainsi allument leur feu, lequel en leur langue ils appellent *thata* et la fumée *thatatin*, et celle manière de faire feu, tant subtile, disent venir d'un grand *Caraïbe* plus que prophète. »

Bien des années plus tard, un habile médecin, correspondant de l'Académie des sciences, en 1753, raconte les



Le briquet de bois des sauvages.

mêmes faits en termes analogues; il les a observés longtemps chez les Galibis; mais il ajoute quelques mots sur la nature du bois qu'on emploie dans ces sortes d'opérations, et cette précaution de l'homme pratique est loin d'être inutile. « On se sert ordinairement, pour faire ces sortes de fusils, du bois de cacao, de roucou, et surtout du bois de *maho*. On appelle, en indien, tous les bois qui peuvent servir à cet usage, *ouato vhebé*, qui veut dire bois de feu. »

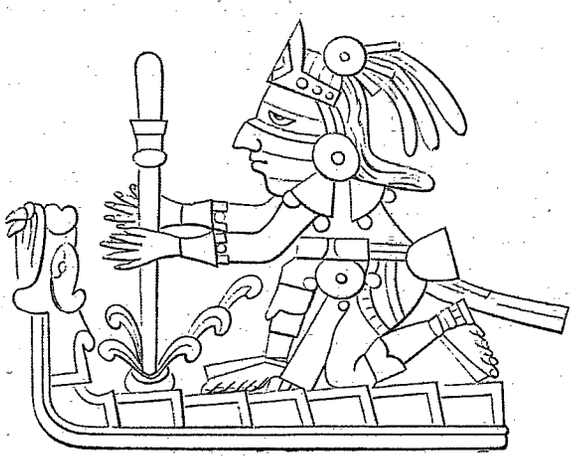
Le savant Scherer nous transporte, à propos du briquet de bois, dans des régions bien différentes : il nous conduit dans cette antique Asie d'où nous viennent les principes de civilisation sur lesquels se sont basées nos sociétés. « Les peuples asiatiques ont aussi un instrument semblable à celui des Américains pour allumer le feu; ils prennent deux petites planches de bois sec, et les ayant aplaties, ils font dans chacune un petit trou dans lequel ils passent une fiche de bois qu'ils entortillent d'une corde; ensuite ils tournent la corde avec tant de rapidité que le bois prend feu par le frottement; puis ils posent le bois allumé contre une espèce de mousse sèche qui leur sert d'amadou. »

Ici le membre de l'Académie de Berlin s'appuie sur le témoignage de Steller, qui a vécu chez les Kamtschadales et les Tchutchis, et son témoignage est d'autant plus précieux à recueillir qu'il sert à établir, selon lui, entre des races étrangères en apparence les unes aux autres, une certaine communauté d'origine.

Les peuples asiatiques voisins du détroit de Behring n'ignorent pas plus l'art d'obtenir du feu par le frottement de deux morceaux de bois que leurs voisins les Américains. Le compagnon de Dumont d'Urville et de Duperrey, le savant P. Lesson, a vu le briquet de bois dans plusieurs îles. Selon cet habile observateur, les noirs habitants de la Nouvelle-Irlande « se servent, pour allumer leurs brasiers, de deux morceaux de bois qu'ils frottent vivement et dont s'échappent de petites étincelles qu'ils recueillent sur de la paille desséchée; par ce procédé simple, ils peuvent, quelque part qu'ils se trouvent, préparer leurs repas, allumer instantanément ces grands feux qui sèchent leurs membres mouillés par de grandes et nombreuses averses. »

Les insulaires des îles Carolines, qui appartiennent à une autre race, usent de la même industrie; selon Domeni de Rienzi, c'est l'*Hibiscus populneus* qu'ils emploient pour construire leur briquet. « Ce bois est extrêmement léger; ils y font tout du long une espèce d'entaille et le posent à terre, tandis qu'un autre prépare une baguette du même bois, taillée en pointe, qu'il place et soutient perpendiculairement dans cette entaille en la tenant des deux mains, tandis qu'il la fait rouler d'un bout à l'autre avec toute la force et la vitesse imaginables; le succès dépend de l'habileté du rouleur et de la sécheresse du bois. Quelquefois un seul roulement suffit pour produire un feu qu'on entretient avec la partie fibreuse du fruit du *Baringtonia speciosa*, et qu'on a eu soin de faire sécher d'avance. D'autres fois, on emploie cette manœuvre durant des heures entières avant d'obtenir le résultat désiré. »

Pendant que de pauvres sauvages procèdent, comme on vient de le voir, avec si peu de célérité dans leur opération, il n'y a pas, en réalité, un seul homme civilisé qui les imite. Il ne faut pas, cependant, trop mépriser leur procédé. Pour marquer la supériorité de l'intelligence humaine sur les animaux, on a remarqué avec raison que les quadrumanes, dont les facultés semblent parfois si développées, aiment passionnément le feu, mais ne savent point même apporter à un foyer allumé, puis abandonné par les voyageurs, les matériaux destinés à l'entretenir. Ce petit briquet si élémentaire ne constate-t-il pas d'une façon merveilleuse la supériorité de raisonnement dont nous sommes fiers? Le plus grossier habitant de l'Australie fait usage du briquet de bois, comme en ont usé les habitants raffinés des somptueux palais de Mitla, de Palenqué, d'Uxmal, ou les prêtres des théocalis consacrés aux dieux sanguinaires des Aztèques (1). Sa simplicité a rendu sa con-



Briquet des nations civilisées du Mexique.

struction facile à tous les peuples, mais, bien que le mécanisme primitif ait été partout le même, l'art employé pour en tirer le feu offre, comme on l'a vu, de nombreuses variétés. Cette première invention, si l'on veut bien y songer, a coûté plus d'efforts d'imagination aux hommes que le dernier de nos perfectionnements. Nos progrès sont successifs et s'enchaînent. On peut presque croire que l'idée du briquet de bois, comme la parole, est un bienfait primitif de la Divinité.

(1) La curieuse figure que nous offrons ici est tirée d'une savante collection imprimée à New-York et intitulée : *Transactions of the american ethnological Society*, vol. III, part. I, p. 77. Elle représente un sacrifice célébré en l'honneur de Xiuteuctli, le dieu du feu, le maître de l'année; sa compagne Xochitli était, comme l'indique son nom, la déesse de la terre et des moissons. On célébrait deux fêtes en l'honneur de ce dieu : la première avait lieu au mois de février, c'était durant cette dernière solennité que le feu du temple était renouvelé au moyen du fameux briquet. Les habitants des plus simples habitations venaient chercher dans le temple le feu sacré. Ici, le prêtre consécrateur est placé sur le dos d'un serpent symbolique.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

LE DÉPART POUR LA MINE.



Le Départ du contre-maître pour la mine. — Composition et dessin de Th. Schuler.

Le ciel a blanchi; la lumière, d'abord indécise, a peu à peu triomphé de la nuit et chassé l'ombre de la terre; les feux pâlissants des étoiles se sont éteints, et l'horizon resplendit de pourpre et d'or. Les hauts sommets des montagnes étincellent aux premiers rayons du soleil, et, sous le dôme toujours vert de la grande forêt de pins, les petits oiseaux secouent leurs ailes humides de rosée et se mettent à la chasse des insectes qui, dans la fraîche mousse, commencent à bruire. Aux champs, à la ville, on entend poindre et grandir la rumeur du réveil : les troupeaux sortent de l'étable et l'ouvrier de sa demeure.

Le jour éclaire aussi la maisonnette du contre-maître mineur. L'active ménagère est debout, alerte et vive; elle va, vient, charmante abeille diligente, et prépare le repas du matin, non sans jeter de temps à autre un regard à son enfant endormi ou à son mari qui prépare ses outils et revêt ses habits de travail. Le temps passe, l'heure est arrivée; il faut partir! Alors la jeune mère, prenant dans son berceau l'enfant qui vient d'ouvrir les yeux et lui tend ses petites mains, le met dans les bras de son père. Heureux et effarouché en même temps, il s'accroche au collet de l'ouvrier, qui ne le laissera certes pas tomber.

Le père l'embrasse, il le serre dans ses robustes mains; il le presse d'une étreinte forte et robuste à la fois, et l'enfant sent qu'il est aimé et protégé par cet homme au

rude visage qui le regarde tout attendri, lui si petit, si faible, et par cela même si cher et si précieux.

La mère tend les bras pour le reprendre, et l'ouvrier, avant de le quitter, l'embrasse encore une fois. Une ombre a passé sur son front. Pense-t-il que là-bas, sous terre, dans la mine, tout est danger? qu'une lampe imprudente, un coup de marteau maladroit, suffisent pour causer un éboulement ou une explosion, et que ce soir l'enfant pourrait être orphelin? N'importe! il faut aller où le devoir l'appelle, et le mineur quitte le foyer béni où il laisse deux parts de son cœur.

Bientôt il entre dans le gouffre béant, immense ruche d'hommes, mais ruche sombre où jamais ne pénètre un rayon de soleil, où chacun travaille morne et silencieux à la clarté fumeuse des lampes. Est-il malheureux, le mineur? Non; car il a le soleil intérieur, la conscience du devoir accompli, la dignité que donne le travail librement accepté, et aussi le souvenir de la maison chérie qui l'attendra ce soir. Il pense peut-être, en surveillant les ouvriers et en dirigeant leurs efforts, au sort de ces blocs noirs et brillants, dépôt mystérieux formé là depuis des siècles que Dieu seul peut compter, et mis en réserve par la Providence jusqu'au jour où l'homme les appellerait à la lumière pour l'aider dans ses gigantesques travaux. Peut-être voit-il passer devant son esprit les forges immenses, les trains rapides, les vaisseaux bravant les vagues et les vents contraires, et toutes ces merveilles de l'industrie dont il est l'âme cachée, lui, l'obscur mineur, comme la racine est la nourrice de l'arbre verdoyant.

Mais sa pensée le ramène bientôt dans cette chambre où travaille la ménagère, où joue le petit enfant. Que font-ils tous les deux? A-t-il essayé, le cher amour, de traverser tout seul la chambre? Hier soir encore il s'arrêtait tremblant devant ce grand voyage, et n'osait qu'à grand'peine faire le tour en s'accrochant aux meubles. A-t-il dit quelque mot nouveau? Sa mère me contera cela ce soir. Et elle, que fait-elle? Par ses soins, déjà tout est propre et rangé; elle s'est assise auprès de la fenêtre, et l'aiguille court vite entre ses doigts. Point d'oisiveté, point de temps perdu; elle travaille, elle soigne l'enfant, elle m'attend. Et il voit déjà briller le foyer qui l'accueillera après son rude labeur, et il lui semble entendre les douces paroles de bienvenue de la jeune mère, et voir son bon sourire et les grands yeux et la tête blonde de l'enfant prompt à réclamer le baiser du retour.

Et elle, à quoi songe-t-elle pendant que l'aiguille passe et repasse dans l'étoffe qui préservera ses bien-aimés du froid pendant le rude hiver? Elle songe à celui qui travaille pour elle, et depuis si longtemps! Elle remonte dans le passé; elle se revoit jeune fille, le soir, rougissant au bruit d'un pas bien connu, et rangeant sa chaise pour faire une place au nouveau venu près du foyer de sa famille. Le jeune ouvrier entre, fatigué, tout noir du travail de la mine, mais radieux. Il a reçu des éloges, on a augmenté sa paye, il ne sera pas toujours simple mineur, et alors..... Il n'ajoute rien, mais il faut croire qu'elle l'a compris, car elle se sent des ailes, et jamais elle n'a été si alerte pour servir le pot de bière mousseuse que son père lui prend des mains en disant au mineur avec un air significatif : « C'est une bonne fille, en vérité, une bonne fille! » Puis, un jour, grande nouvelle! il est contre-maître : il peut songer à prendre femme, et c'est elle, la petite Catherine, qu'il a choisie! Quelle joie quand il l'amène dans le logis meublé des économies qu'il a faites, depuis si longtemps qu'il pense à elle et qu'il l'aime! Elle est heureuse : elle voit bien qu'elle a affaire à un cœur vaillant dont l'appui ne lui manquera pas, et c'est avec une confiance sans bornes qu'elle entre dans cette nouvelle vie. Et elle avait bien raison! Depuis qu'elle est sa femme, a-t-elle eu un reproche à lui faire? Elle travaille, elle aussi; elle tâche de lui rendre ce qu'il fait pour elle; mais comme elle trouve que tout ce qu'elle peut faire est peu de chose en comparaison de ce qu'elle lui doit, et comme son cœur s'élève avec reconnaissance vers Dieu d'abord, et puis vers le brave travailleur, si rude à la besogne et si doux à ceux qu'il aime! Et quand elle regarde son enfant, quand elle fait pour lui des rêves d'avenir, la seule prière qui monte à ses lèvres est celle-ci : « Mon Dieu, rendez-le semblable à son père! »

Où est le travail courageux, l'amour confiant, la prière, là, mieux que dans un palais où l'oisiveté chercherait en vain à fuir l'ennui, là est le bonheur.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66.

VIII. — *Le fermoir de la Géographie.*

Bien que l'intérêt de la santé de Gaëtan eût été la raison déterminante du voyage à Dieppe, la vigilante gardienne de l'orphelin, ne voulant pas que le temps du séjour au bord de la mer fût perdu pour son instruction, et que la culture de l'esprit eût à souffrir du soin qu'elle prenait de fortifier le corps, avait modifié, mais seulement dans le sens de leur durée, les moments qu'à Paris on consacrait chaque jour à l'étude et ceux qu'on accordait aux récréations. Ces dernières étaient maintenant plus actives, et on les faisait plus longues; mais, à la fin de la journée, on devait avoir pris le même nombre de leçons. Il en était toujours ainsi pour Alphonsine; mais on a vu que Gaëtan remettait quelquefois au lendemain à combler un arriéré.

La fête du baptême apporta un notable changement à cet emploi du temps jusqu'alors sagement distribué.

Durant le bal à l'hôtel du Roi d'Angleterre, tandis que la joyeuse sauterie des enfants se réglait avec plus ou moins d'indépendance sur la mesure de l'orchestre, les mamans, suivant l'inspiration de Mme Sirven, en pareil cas toujours la première consultée, avaient arrangé tant de promenades en mer, tant d'excursions aux environs de Dieppe, et imaginé tant de prétextes de réunions à l'hôtel et sur la plage, qu'il devait se passer au moins une quinzaine de jours avant qu'on eût épuisé cet attrayant programme. Naturellement, la petite fée avait sa place indiquée dans toutes ces parties de plaisir. Alphonsine, sollicitée, circonvenue, étourdie enfin jusqu'à une sorte d'enivrement par les éloges qu'on donnait à Gaëtan, fut forcée de reconnaître qu'il était impossible de séparer de sa gracieuse commère l'autre héros de la fête. Elle se trouva ainsi, presque sans le vouloir, avoir consenti pour elle et pour Gaëtan à une série d'engagements qui ne lui permettaient plus de reprendre dès le lendemain, comme elle l'avait espéré, le cours régulier de sa vie accoutumée.

Donc, depuis une semaine, Alphonsine, pour tenir ses promesses, suivait le tourbillon où la séduction des liaisons récentes attirait si impérieusement Gaëtan, qu'à peine venait-il de quitter ses nouveaux compagnons de plaisir qu'il était déjà impatient de se retrouver avec eux. Chaque matin cependant il ne manquait pas de venir, chez son voisin le baigneur, rire un moment à son filleul au berceau; mais plus de parties de jeu sur le galet ou à mi-jambes nues dans la vague avec les cinq frères du marmot. Ce n'était pas qu'il en fût venu à dédaigner ses anciens camarades; mais l'irrésistible attrait de la nouveauté l'emportait sans cesse vers les beaux petits messieurs qui l'attendaient.

Depuis une semaine aussi l'oncle Jacques Robert, qui, par nature, par son éducation et par ses goûts, s'isolait obstinément de la société élégante, sourcillait et grommelait chaque jour davantage au départ comme au retour de sa nièce et de Gaëtan. Catiche prenait parfois un air boudeur avec sa voisine et avec le jeune parrain; ses enfants, qui, d'ailleurs, n'avaient pas toujours vécu dans un parfait accord, se querellaient plus souvent; enfin, Alphonsine terminait par quelque remarque comme celle-ci ses lettres quotidiennes, que le fils d'Honoré Duchâteau n'écoutait plus avec la même attention :

« Gaëtan, écrivait la veuve du magistrat, m'a encore remerciée ce soir de ce qu'il appelle une bonne journée : je vois bien qu'il est toujours content de moi; mais moi, je suis mécontente de nous deux. »

Le lundi suivant, comme elle avait décidé qu'on donnerait au moins la matinée à l'étude, elle interrompit Gaëtan, qui, après sa visite chez Justin Louvier, parlait de s'habiller au plus vite, craignant de ne pas être prêt assez tôt pour la partie de plaisir qui devait remplir la journée.

— Il n'est pas encore temps d'y penser, lui dit-elle; donne-moi d'abord ta Géographie.

Et comme il la regardait avec étonnement, elle continua :

— Sans doute, donne-la-moi; quand nous l'étudierions une demi-heure, ce ne serait pas un mal; il y a si longtemps que nous ne nous en sommes occupés.

A ces mots, la mine allongée soudain et la moue légèrement accusée, mais cédant à sa conscience qui exigeait au moins cette demi-heure d'étude comme la faible compensation de tant d'heures de loisir, Gaëtan se mit en devoir d'apporter à Alphonsine le livre qu'elle venait de lui demander.

En vérité, comme elle le disait, un bien long temps s'était passé depuis le jour où, pour la dernière fois, on avait fermé ce livre; car lorsque, après quelques minutes de recherches, Gaëtan l'eut retrouvé dans le coin où il l'avait laissé, l'écolier négligent sentit la rougeur de la honte lui monter au front en voyant l'épaisse couche de poussière qui couvrait la reliure du volume. Il se hâta de l'essuyer; mais, dans sa précipitation à effacer la preuve de l'abandon de ses études, Gaëtan ne s'aperçut pas qu'il oubliait d'en faire disparaître le témoignage le plus accablant.

Entre les deux saillies que formait, par devant, le bord du double plat de la reliure, une petite araignée avait, en toute sécurité, filé et tendu sa toile.

Alphonsine, rougissant à son tour de la même honte qui avait fait rougir Gaëtan, dit en détachant du livre ce singulier fermoir :

— Nous conserverons cela, mon ami, pour moi comme un reproche, pour toi comme une leçon, et pour tous deux comme la chose la plus solide que pouvait nous rapporter l'oubli de nos devoirs.

Et elle étendit avec soin la toile d'araignée accusatrice sur la page du livre qui renfermait la dernière leçon apprise et récitée.

Malgré sa résolution bien arrêtée de reprendre, jusqu'à la fin de son séjour à Dieppe, ses premières habitudes, et de revenir à ses premiers amis, cependant elle n'affecta pas de rompre brusquement avec la brillante société d'oisifs qui gravitait autour de Mme Sirven; mais, de jour en jour et de prétexte en prétexte, elle parvint à recouvrer assez de liberté pour que Gaëtan pût à la fois regagner un peu du temps perdu et négliger beaucoup moins ses anciens camarades.

Quand Mme Sirven et Lydie furent bien convaincues, l'une de l'inutilité de ses instances, l'autre des impuissants efforts de sa volonté tyrannique pour retenir constamment la jeune veuve et son pupille dans le cercle dont elles étaient le foyer d'attraction, on s'habitua à ne plus compter sur eux que comme sur un heureux hasard, dans la suite des parties projetées. Enfin, le jeune parrain et la jeune marraine ne se seraient plus guère rencontrés qu'auprès de leur filleul, si Mme Sirven, après une de ses visites chez Catiche, n'eût dit confidentiellement à Alphonsine :

— Je vous avouerai que votre absence fait du tort à Lydie; quand elle a passé quelque temps avec vous, elle est toujours plus aimable pour moi et meilleure pour les autres.

Dans cet aveu, Alphonsine devina qu'il y avait une prière, et, sans prendre un engagement formel, elle régla son temps de façon à ce que la petite fée continuât à profiter de l'heureuse influence que sa mère attribuait à leurs relations.

Ce n'est jamais impunément qu'on entre, même comme passager, dans les relations du monde : on croit ne lui sacrifier qu'un de ses moments, on y enchaîne sa vie, et si peu qu'on lui ait donné de soi-même, on n'a plus le droit de se dire : « Il n'aura de moi que cette part », car on lui appartient tout entier. Or, le monde est un être exigeant qui veut le compte exact des heures qu'on lui dérobe; encore ces heures les mieux employées ne sont-elles pas à l'abri de son blâme et de ses suppositions malveillantes.

Ainsi, tandis que chez le brave baigneur, où l'oncle Jacques Robert venait assidûment trois fois par jour fumer sa pipe, père, mère et enfants se réjouissaient du retour vers eux d'Alphonsine et de Gaëtan, on cherchait ailleurs à s'expliquer, à l'aide de conjectures de moins en moins flatteuses pour celle qui les faisait naître, la raison des prétextes qu'elle imaginait pour se délier successivement de ses promesses. La sympathie qu'Alphonsine avait excitée pendant les quelques jours de rapports continus avec l'élite des habitués de la plage, n'empêcha donc pas qu'on ne fît bon accueil à la première remarque critique touchant son éloignement pour le commerce du monde; puis, de traits malicieux en épigrammes plus offensantes à propos de son goût pour la solitude, on alla assez loin dans la voie mauvaise pour qu'il ne restât plus à la médisance que quelques pas à faire avant d'en arriver à laisser suspecter l'honnêteté de ce qu'on appelait une vie cachée.

Trois personnes arrivèrent à Dieppe, les deux premières venant de Paris, l'autre de Rouen, où le hasard les réunit dans le coupé d'une diligence, et grâce au bon accord de ces trois voyageurs pour faire le mal, la calomnie put librement prendre son essor; les nouveaux arrivants étaient intéressés à lui donner carrière.

La suite à la prochaine livraison.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE
DES NAUFRAGÉS.

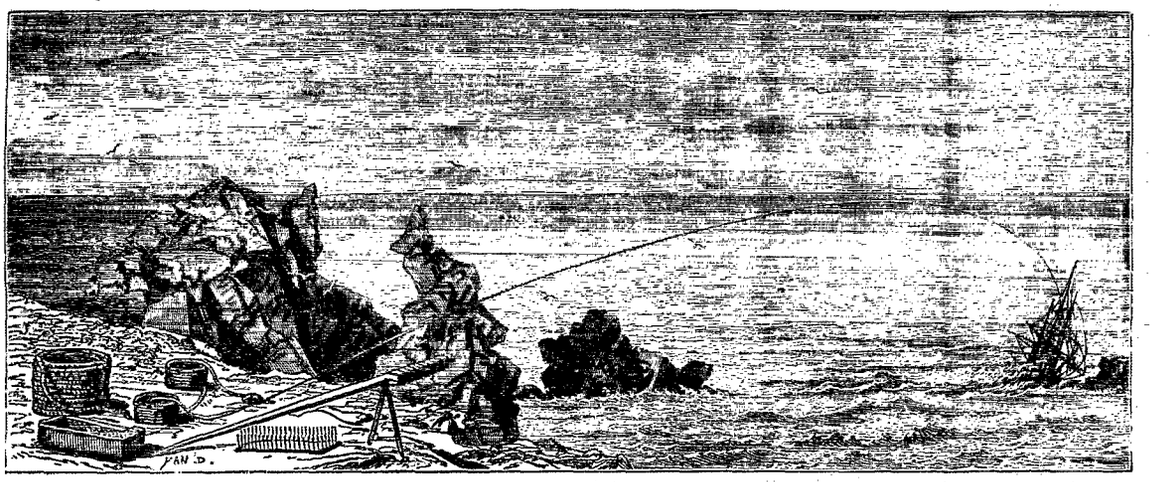
SA FONDATION. — SES APPAREILS PERFECTIONNÉS. — SES ANNALES.

Voy. t. III, 1835, p. 219 et 258; — t. XXXV, 1867, p. 222 et 248.

En signalant dernièrement à nos lecteurs les excellentes combinaisons du bateau de vie anglais, nous exprimions le regret de ne pas voir se propager plus rapidement dans notre pays cet admirable moyen de sauvetage. Mieux informés aujourd'hui, nous sommes heureux de rendre justice aux efforts éclairés et persévérants de quelques hommes de cœur qui, à la suite d'études approfondies, entreprises de concert avec l'administration de la marine, ont fondé, en 1865, une Société centrale dans le but de doter d'un service complet de sauvetage les côtes françaises, y compris l'Algérie et les colonies.

De généreuses tentatives avaient été faites dès 1824. Des sociétés locales s'étaient formées à Boulogne, à Dunkerque, à Calais ; elles ont rendu de grands services, mais leur action trop restreinte n'avait pas l'élan et l'unité nécessaires au succès d'une si grande œuvre. On essaya, en 1835, de centraliser ces efforts : un projet fut rédigé ; mais, l'argent et le concours d'hommes compétents lui ayant manqué, il ne put être mis à exécution. Cependant une pensée toute de cœur et d'humanité ne peut périr en France ; elle attend son heure, et reparaît plus vivace et plus forte.

Instituée sous la présidence de l'amiral Rigault de Genouilly, la Société centrale de sauvetage fut reconnue d'utilité publique par un décret du 19 novembre 1865.



Sauvetage. — Fig. 1. — Envoi de la ligne par la fusée. (Voy. p. 78.)

Son organisation, inspirée de celle des *Life-Boats*, en diffère toutefois en ce que la Société française comprend dans ses attributions non-seulement des stations de bateaux sauveteurs, mais encore les stations de porte-amarres qui, en Angleterre, sont installées par le *Board of Trade* (ministère du commerce) et à ses frais.

On sait que le porte-amarre anglais consiste en un projectile, bombe ou fusée, lancé au moyen d'un petit mortier du poids de 70 kilogrammes, et entraînant une corde qui, fixée à la mâture du navire naufragé, établit un va-et-vient entre l'épave et la terre. L'ingénieux inventeur du porte-amarre français, moins compliqué que l'appareil Manby, a eu l'heureuse idée d'utiliser, pour lancer des lignes à courte distance, les mousquetons des douaniers. Disséminés

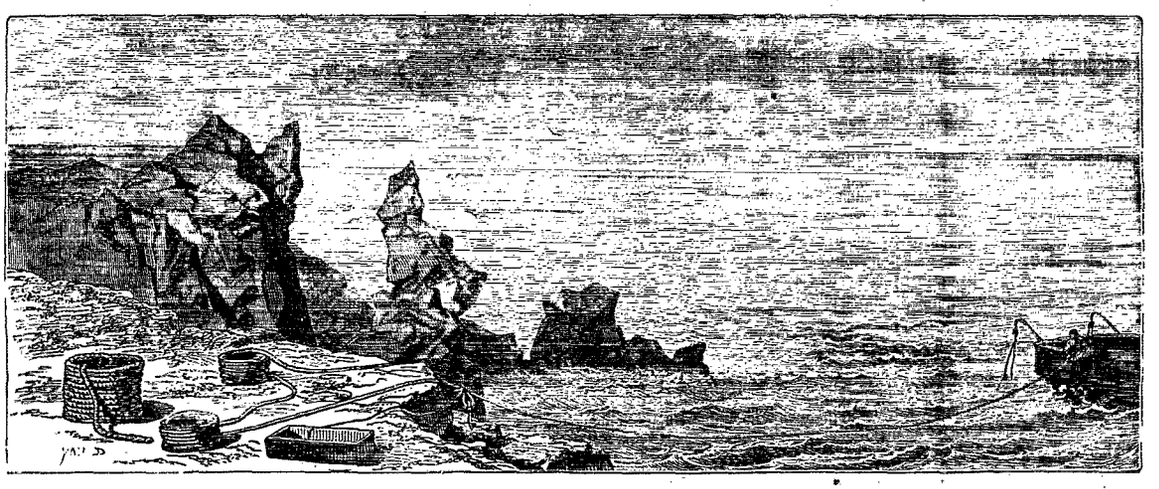


Fig. 2. — Envoi du cartahu et de sa poulie.

sur nos côtes à intervalles rapprochés, placés en vigie sur les hautes falaises qui dominent l'Océan, ces employés n'assistaient que trop souvent à d'affreux sinistres qu'ils ne pouvaient conjurer. Ils voyaient les malheureux naufragés jetés sur les rochers à quelques mètres du rivage, lutter contre la fureur des flots, se débattre et périr sans secours. Aujourd'hui ils sont appelés à devenir de précieux et intrépides auxiliaires de la Société centrale de sauvetage. La flèche porte-amarre, le cordeau qu'elle entraîne avec elle, le mousqueton qui la lance, figuraient à l'Exposition universelle ; on a pu juger cet appareil si simple, si peu encombrant, et d'un usage si facile dès que l'exercice et l'habitude de s'en servir auront aplani certaines difficultés de détail. Les principales sont la rupture de la corde et la déviation que les grands vents impriment à la flèche et même à des projectiles plus lourds. Pour remédier à ces deux inconvénients, le principe moderne de la rayure des pièces a été appliqué, il y a quelques années, par le comte d'Houdetot. Il a fait pratiquer dans un canon une rainure héliçoïdale par laquelle sort une languette de métal fixée à la partie postérieure du projectile. La corde est attachée à cette languette, qui

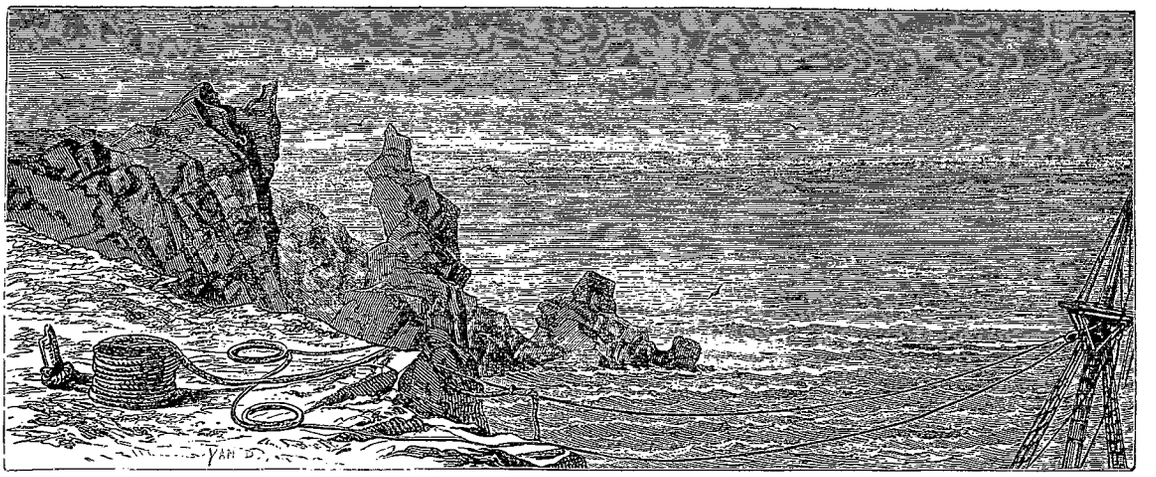


Fig. 3. — Le cartahu sert à faire arriver l'aussière.

se redresse d'elle-même aussitôt que le boulet est sorti de la pièce. Des expériences sur ces divers instruments de sauvetage se poursuivent à bord du vaisseau de l'État *le Louis XIV*, et détermineront d'une manière précise le

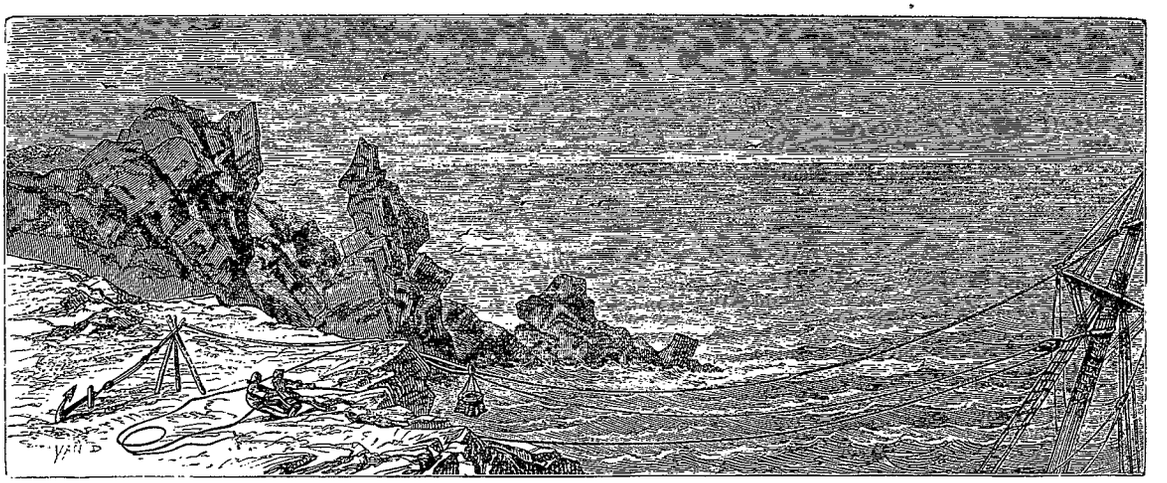


Fig. 4. — On expédie le panier de sauvetage.

choix des meilleurs appareils dont nos côtes doivent être pourvues. En attendant, la Société centrale multiplie les bateaux sauveteurs, achetés d'abord en Angleterre, puis construits en France sur les mêmes données, les fusées

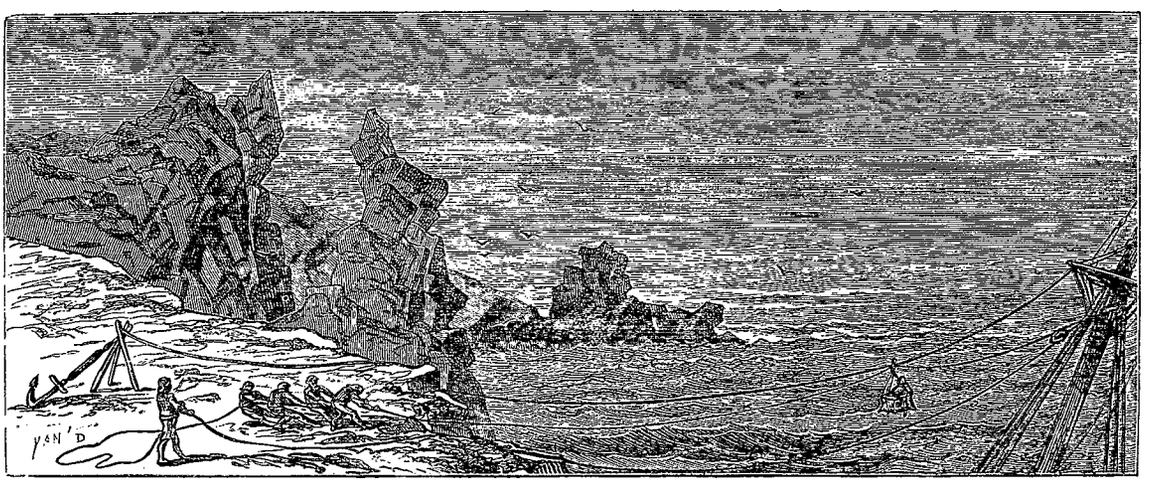


Fig. 5. — Transport des naufragés par la bouée.

porte-amarres et les bouées de sauvetage, dont nous allons essayer d'indiquer la manœuvre. Dès qu'un navire en détresse est signalé en vue des côtes, les marins de la localité, toujours empressés d'offrir leurs services pour sauver des camarades, accourent sur la plage et y transportent l'affût, la caisse des fusées, les baguettes, les lignes; le cordage de chanvre passé dans une poulie simple jusqu'à la moitié, et qui, réuni à ses deux extrémités, forme une corde sans fin, appelée en terme de marine *cartahu*, la bouée de sauvetage, etc. Quand tout cet appareil, remisé dans un magasin à portée du rivage, est en place, on fixe la ligne à la fusée placée sur son affût, et l'on pointe, sous un angle de 30 degrés, dans la direction du vaisseau naufragé. La fusée part, entraîne la ligne et la dépose sur l'épave qu'elle franchit et dépasse de beaucoup. Les hommes valides du bord tirent à eux la ligne, à l'extrémité de laquelle sont attachés le cartahu et sa poulie, qu'on amarre solidement à la mâture. Une fois ce pont volant jeté sur l'abîme, le va-et-vient fonctionne et permet de faire passer aux naufragés la corde appelée *aussière*, que l'équipage fixe au navire; on y suspend par une poulie la bouée de sauvetage, qui glisse le long du cartahu et amène rapidement, l'un après l'autre ou deux à deux, les naufragés à terre. En résumé, la manœuvre du sauvetage se réduit à cinq opérations distinctes, représentées ci-dessus :

Fig. 1. Envoi de la ligne par la fusée ou le mortier porte-amarre.

Fig. 2. Envoi du cartahu et de sa poulie, au moyen de la ligne saisie par les naufragés.

Fig. 3. Le cartahu, solidement amarré à la mâture, sert à faire arriver l'aussière ou seconde corde;

Fig. 4. Le long de l'aussière, et au moyen du cartahu, on expédie la bouée, chaise ou panier de sauvetage;

Fig. 5. Enfin, le transport des naufragés par la bouée.

Cette dernière traversée ne se fait pas sans péril. Il arrive souvent que l'aussière fléchit et que la bouée, avec ceux qui s'y trouvent, plongent dans la mer. Si les lames sont fortes et qu'il y ait tempête, le danger est grand. Les efforts des hommes ne suffisent pas toujours pour roidir la corde; on doit la tendre au moyen d'un palan, encore la distance ne doit-elle pas dépasser cinquante mètres. Par un temps passable et avec des hommes exercés à la manœuvre, l'établissement du va-et-vient peut se faire en un quart d'heure. Mais il y a de terribles difficultés à vaincre quand, par une nuit noire et tempêtueuse, et alors que le navire, assailli par les vagues et rejeté sur les rochers, se démolit pièce à pièce, il faut établir cet appareil qui exige le concours actif d'un équipage souvent glacé par le froid ou affaibli par la lutte avec les éléments. Cependant c'est encore le plus sûr moyen de sauvetage pour les équipages des vaisseaux échoués près des côtes.

Dans la nuit du 16 au 17 décembre 1865, deux bricks se perdirent sur la rade de Bone. Grâce à l'énergique dévouement d'un inspecteur des douanes, M. Jette, qui, aidé de ses agents et au péril de sa vie, réussit à établir, à l'aide d'une corde, un va-et-vient imparfait, quatre matelots, sur huit restés à bord de la *Marietta*, furent sauvés. Le second brick, la *Nicolina*, plus éloigné de terre, et profondément enfoncé dans les sables situés à l'embouchure de la Seybouse, ne laissait plus voir, au point du jour, que le mât de beaupré, auquel se cramponnaient sept hommes. A défaut d'un canot sauveteur, six courageux bateliers montèrent un bateau pêcheur à demi ponté, qu'ils avaient transporté à bras sur la rive gauche de la rivière. Ils ramenèrent quatre hommes à un premier voyage, un seul à un second, entrepris malgré la fureur croissante de la tempête. Un jeune mousse de neuf ans et son père, capitaine du brick, restaient dans la mâture. Déjà vieux et paralysé par le froid, le père était impuissant à descendre de l'endroit où il s'était réfugié, et son fils se refusait obstinément à s'embarquer sans lui. Deux fois de nouveaux équipages de sauveteurs, remplaçant les premiers à bout de forces, tentèrent inutilement de l'emmener. Dieu permit que la piété filiale de cet enfant fût récompensée. On parvint à lui jeter une corde munie d'un nœud coulant; les deux naufragés s'y attachèrent ensemble, se laissèrent glisser à la mer et furent recueillis par l'embarcation. La population de Bone, qui avait assisté aux longues péripéties de cet émouvant sauvetage, ouvrit une souscription, qui s'éleva de quatre à cinq mille francs, pour doter le port d'engins de secours, et s'adressa à la Société centrale, qui répondit à cet appel en expédiant à Bone une caisse de flèches porte-amarres et un canot de sauveteurs.

La fin à une prochaine livraison.

Celui qui est haineux s'ôte quelque chose, il s'appauvrit.

SCHILLER.

DIEU DANS LA NATURE.

La corrélation des forces physiques établit l'unité de Dieu sous toutes les formes passagères du mouvement. Par la synthèse l'esprit s'élève à la notion d'une loi unique, d'une loi et d'une force universelles qui ne sont autres que l'action de la pensée divine. Lumière, chaleur, électricité, magnétisme, attraction, affinité, vie végétale, instinct, intelligence, prennent leur source en Dieu. Le sentiment du beau, l'esthétique des sciences, l'harmonie mathématique, la géométrie, illuminent ces forces multiples d'une attrayante clarté, et les revêtent du parfum de l'idéal. Sous quelque aspect que l'esprit méditatif observe la nature, il trouve une voie aboutissant à Dieu, force vivante dont on croit sentir les palpitations sous toutes les formes de l'œuvre universelle. Tout est nombre, rapport, harmonie, révélation d'une cause intelligente agissant universellement et éternellement. Dieu n'est donc pas, comme on l'a dit, « un tableau vide sur lequel il n'y a d'autre inscription que celle que nous y mettons nous-mêmes. » Il est, au contraire, la force intelligente, universelle et invisible, qui construit sans cesse l'œuvre de la nature. C'est en sentant l'éternelle présence de ce Dieu que nous comprenons les paroles de Leibniz : « Il y a de la métaphysique, de la géométrie, de la morale partout »; et l'antique aphorisme de Platon : « Dieu est le géomètre éternellement agissant. »

C'est en dehors des agitations de la société humaine, dans le recueillement des solitudes profondes, qu'il est permis à l'âme de contempler en face la gloire de l'Invisible manifestée par le visible. C'est dans cette entrevue de la présence de Dieu sur la terre que l'âme s'élève à la notion du vrai. Le bruit lointain de l'océan, le paysage solitaire, les eaux qui sourient silencieusement, les forêts qui soupirent, les orgueilleuses et vigilantes montagnes qui regardent tout d'en haut, sont des manifestations sensibles de la force qui veille au fond des choses. Je me suis parfois abandonné à votre douce contemplation, ô vivantes splendeurs de la nature, et j'ai toujours senti qu'une ineffable poésie vous enveloppait de ses caresses. Lorsque mon âme se laissait séduire par la magie de votre beauté, elle entendait des accords inconnus s'échapper de votre concert. Ombres du soir qui flottez sur le versant des montagnes, parfums qui descendez des bois, fleurs penchées qui fermez vos lèvres, bruits sourds de l'océan dont la voix ne s'éteint pas, vous m'avez entretenu de Dieu avec

une éloquence plus intime et plus irrésistible que les lèvres des hommes ! En vous mon âme a trouvé la tendresse d'une mère ; et lorsqu'elle s'est endormie sur votre sein, elle s'est réveillée dans la joie et dans le bonheur .. Dans cette nature tout entière il y a une sorte de beauté universelle que l'on respire et que l'âme s'identifie, comme si cette beauté tout idéale appartenait uniquement au domaine de l'intelligence.

Celui qui n'a jamais entrevu que l'aspect matériel de la nature ne la connaît qu'à demi. La beauté intime des choses est aussi vraie et aussi positive que leur composition chimique. L'harmonie du monde n'est pas moins digne d'attention que son mouvement mécanique. La direction intelligente de l'univers doit être constatée au même titre que la formule mathématique des lois. S'obstiner à ne considérer la création qu'avec les yeux du corps et jamais avec les yeux de l'esprit, c'est s'arrêter volontairement à la surface. Pour la science spiritualiste, il n'y a plus en face l'un de l'autre un mécanisme automate et un Dieu retiré dans son absolue immobilité. Dieu est la puissance et l'acte de la nature ; il vit en elle, et elle en lui... La force vivante de la nature, cette vie mentale qui réside en elle, cette organisation de la destinée des êtres, cette sagesse et cette toute-puissance dans l'entretien de la création, cette communication intime d'un esprit universel entre tous les êtres, qu'est-ce, sinon la manifestation de la pensée créatrice éternelle et immense? Qu'est-ce que la faculté élective des plantes, l'instinct inexplicable des animaux, le génie de l'homme? Qu'est-ce que le gouvernement de la vie terrestre, le mouvement universel des mondes, sinon la démonstration vivante et impérieuse de la volonté inaccessible qui tient le monde entier dans sa puissance et toutes nos obscurités dans sa lumière? splendeur inconnue, que nos yeux dévoyés par les fausses clartés de la terre peuvent à peine entrevoir aux heures sacrées où l'Être divin nous permet de sentir sa présence. (1)

PROVERBES ALGÉRIENS.

— Agis avec moi comme avec ton frère, et règle mon compte comme celui de ton ennemi.

— Celui qui n'a pas d'argent n'étreint ni n'embrasse.

— Il n'y a pas mon pareil pour me rendre le service dont j'ai besoin.

— Les coups sont inutiles sur le fer froid.

— Dieu a dit : Mets en usage tous tes moyens, ô mon serviteur, et je t'aiderai.

— Où s'en va ton argent, ô muletier? Il s'en va en fers et en clous. (Se dit d'une personne qui a fait de mauvaises spéculations.)

— Celui qui commence à faire le bien est le plus généreux ; celui qui commence à faire le mal est le plus coupable.

— Le cadeau est une poule, et sa récompense un chameau. (Comme on dit : Donner un œuf pour avoir un bœuf.)

— La fortune ne s'agrandit que dans la tête (entre les mains) d'un habile calculateur.

— Dans la misère et la détresse, l'ennemi se distingue de l'ami.

— Selon son intérêt, ou il insulte, ou il appelle un chien son maître.

— Sept jours sultan, sept jours ministre, et ensuite toujours esclave. (Se dit d'un jeune marié.)

— Un ami peut vous entraîner au paradis ou dans l'enfer.

— Lorsque vous désirez que votre demande soit accomplie et traitée avec faveur, envoyez, à cet effet, un homme qui s'appelle M. Argent.

(1) *Dieu dans la nature*, par M. Camille Flammarion.

L'AUTEUR DE PICCIOLA.

Suite. — Voy. t. XXXV, 1867, p. 153, 287.

IIIe FRAGMENT. — *Belleville.*

Bien au delà du point où florissaient Desnoyers et Marichaux, les célèbres cabaretiers de la Courtille, aux deux tiers approchant de la montée de Belleville, existait un talus herbeux au sommet duquel un meunier-pâtissier avait son moulin, le *Moulin de la Galette*. Vis-à-vis de celui-ci, de l'autre côté de la grande rue déjà moins bruyante, s'ouvrait une petite rue absolument paisible : c'était là que demeurait Saintine, c'est là que je l'ai connu. Saintine a longtemps habité Belleville ; il l'aimait, il l'a chanté dans une ode familière où, ce qui pour le temps n'était pas sans courage, il révélait un acte de fanatisme religieux : la violation frauduleuse de la sépulture de Voltaire et de Rousseau au Panthéon. Voici la date : 1819 ; voici la strophe :

Est-il vrai que Rousseau, Voltaire,
Soustraits à notre Panthéon,
N'ont plus même sur cette terre
Un tombeau qui porte leur nom?
Si dans un temps de saturnales,
On chassa les cendres royales
De leur sépulcre dévasté,
Lorsque la licence est bannie,
Se venge-t-on sur le génie
Des malheurs de la royauté?

Mais c'est d'un peu moins loin de nous que je veux parler. *L'Ours et le Pacha*, ce chef-d'œuvre de la bouffonnerie, dû à la collaboration d'Eugène Scribe et de Saintine, avait commencé son tour du monde ; *Julien* ou *Vingt-cinq ans d'entr'acte*, ouvrage de Saintine et d'Armand Dartois, avait ouvert la voie à cette série d'œuvres dramatiques dites pièces à époques, dont le drame intitulé *Trente ans* ou *la Vie d'un joueur* est demeuré l'imitation la plus populaire. Ce n'était même déjà plus le temps où Saintine, infusant, pour ainsi dire, un sang jeune dans le corps d'un vieillard deux fois centenaire, prolongeait, par la publication de ses contes de *Jonathan le visionnaire*, l'existence de notre plus ancien recueil périodique, *le Mercure de France*. Enfin un concours de poésie, ayant pour sujet *l'Enseignement mutuel*, lui avait fait de nouveau obtenir un prix à l'Académie française, et celle de Cambrai venait de couronner son poëme *la Clémence*, quand, comme il le dit lui-même, « l'histoire militaire le tenta » ; il écrivit *la Campagne des Alpes*, ouvrage qui donna lieu à une singulière inexactitude de la part d'un illustre romancier, et qui fut pour un célèbre stratégiste la cause d'une grande surprise.

Saintine possédait d'importants et curieux documents sur la campagne des Alpes. Son livre eut beaucoup de retentissement. Walter Scott, dans son volumineux pamphlet contre la France et contre Napoléon, ayant cité quelques passages de cette histoire rédigée pour la première fois, écrivit dans une note :

« Extrait de l'*Histoire de la campagne des Alpes*, par le *général* Saintine. »

Une telle erreur, néanmoins, se pouvait excuser chez un romancier, puisqu'un homme du métier s'y trompa. J'arrive au stratégiste, et je transcris un fragment de lettre écrite à ce propos par Saintine lui-même.

« Le général Jomini, alors au service de la Russie, avait eu connaissance de ma Campagne des Alpes, et s'était en-

thousiasmé pour l'œuvre qu'il croyait être celle d'un vieux militaire chevronné. Il résidait alors à Paris, où il surveillait l'impression de sa grande Histoire de Napoléon; il me chercha, me rencontra, et resta stupéfait en se trouvant devant un jeune homme de vingt-six ans, ex-lauréat de l'Académie, et l'un des auteurs de *l'Ours et le Pacha*. N'importe! me tendant la main : — « Confrère, me dit-il, » vous êtes né historien militaire; vous avez le style qui » convient à la chose, et vous venez de me faire comprendre » que ce style-là me manque. Je viens d'achever mon » Histoire de Napoléon, je n'en suis pas content; voulez-» vous que nous la recommencions ensemble? Asselin, » mon libraire, me la paye quarante mille francs que » nous partagerons comme nous partagerons le labeur. »

» L'offre était tentante, cependant je refusai sagement d'accoler à un si grand nom dans la science stratégique, mon nom qui devait rester celui d'un poëte et d'un romancier. Quelques mois après, M. Jomini, nommé général en chef de l'armée du Caucase, forcé de quitter précipitamment Paris, m'écrivit : « Mon cher historien, je pars » en laissant inachevée la fin de mon quatrième et dernier » volume de Napoléon; je n'ai confiance qu'en vous pour » y mettre la dernière main. » Cette fois je ne refusai pas la collaboration, il ne s'agissait plus que d'un service à rendre. »

De même que, plus tard, Marly-le-Roi lui fut un séjour



Saintine. — Dessin de Bocourt.

favorable à l'inspiration, Belleville l'inspirait : il y était si voisin du bois de Romainville et de la fontaine Aréthuse! Son nombreux répertoire dramatique, environ deux cents opéras, comédies, drames et vaudevilles, se compose, presque tout entier, d'ouvrages conçus et écrits à Belleville. Ces ouvrages, il les signait Xavier, réservant pour des œuvres plus littéraires, celles où il mettait tout son esprit et tout son cœur, le nom de Saintine, qu'il s'était donné parce qu'il était celui du pays natal de sa mère. Pour elle, pensait-il, ce n'était pas assez de ce premier laurier académique dont il lui avait fait hommage, il l'associa ainsi à toute sa vie littéraire.

Le Mutilé parut : *le Mutilé*, premier acte d'une sorte de trilogie, dont *Picciola* et *Seul!* sont les actes suivants. Une même pensée fait l'unité du triple drame : l'influence fatale de l'isolement sur l'homme; *Væ soli!*

La publication du *Mutilé* valut à Saintine une lettre de Chateaubriand; on y peut remarquer ces lignes :

« Vous, Monsieur, qui venez quand je m'en vas, soutenez la gloire de la France; à vous l'avenir, à moi le passé, dont pourtant je ne me soucie guère. »

Picciola parut en 1836; à propos du chef-d'œuvre de Saintine, on lit dans l'ouvrage intitulé *les Poëtes lauréats*, par M. E. Grimaud, l'anecdote suivante :

« Un jour, son ami Michel Masson vint le voir et le trouva feuilletant un manuscrit déjà quelque peu jauni. — Qu'est-ce que cela? demanda-t-il. — Un roman que j'ai fait pour moi, pour moi seul, pour ma propre satisfaction. — Eh bien! pour la mienne, lisez-le-moi. — Il vous ennuiera. — Je le verrai bien.

» La lecture achevée, Michel Masson lui dit : — Mon ami, publiez votre *Picciola*, publiez-la sans crainte; et, je vous le prédis, ce sera *votre livre!* »

Le narrateur ajoute : « Michel Masson ne s'était pas trompé. »

Picciola valut à Saintine le grand prix Montyon que lui décerna l'Académie française; il lui dut la croix de chevalier de la Légion d'honneur; il lui dut de bien commencer la seconde partie du voyage de la vie : un heureux mariage lui donna sa compagne dévouée, et lorsque l'an fut passé il vit naître sa fille.

La suite à une autre livraison.

IDYLLE NÈGRE.



La Fin du jour devant la case. — Dessin de Foulquier, d'après Taylor.

Ils sont noirs, ils n'envient pas le sort des blancs : ils sont libres! libres depuis longtemps, car, heureuse ignorance, ces mots : esclavage et liberté, n'ont point encore de sens pour les petits enfants de la maison.

Les travaux ont cessé et le jour va finir. Le vieux père, un vaillant chasseur autrefois, maintenant un rusé pêcheur, assis sous le hangar rustique qu'abrite un toit de joncs marins, noue les dernières mailles d'un filet neuf, et d'avance, dans sa pensée, fait un joyeux accueil au poisson stupide et glouton qui viendra étourdiment s'y laisser prendre demain. Sa femme, l'aïeule vénérée, qui, malgré son âge avancé, achète encore chaque jour, par les soins laborieux du ménage, le droit de se reposer le soir, est venue s'asseoir à deux pas de l'habitation où vivent et prient en commun trois générations, le passé, le présent et l'avenir de la même famille.

Les regards fixés sur ses deux petits-enfants, l'inquiétude et le charme de sa vieillesse, l'aïeule aspire doucement la fraîcheur de la nuit qui s'avance : elle remercie Dieu des jours nombreux qu'il lui a permis d'user seulement au service des siens, et, comme elle sent aux forces de son cœur combien elle peut leur être utile encore, la vieille mère demande au Tout-Puissant de lui accorder encore un lendemain!

Mais voilà que de la ville, où il était allé vendre le produit de ses plantations, est revenu enfin le mari de la jeune femme, le père des petits enfants. Il n'a point oublié les jouets promis : au plus jeune il a rapporté le chariot à quatre roues; à sa fille aînée, la flûte à sept roseaux qu'aussitôt elle essaye. Aux soupirs de cette harmonie, le chat dormeur s'est réveillé, et, surpris, inquiet, il s'est avancé jusqu'au seuil de la porte pour s'enquérir d'où vient ce bruit inaccoutumé. La jeune mère a quitté son travail de couture; elle vient aussi sur la porte, non pas pour prêter de plus près l'oreille aux modulations de l'instrument où vibre l'air sous le souffle de l'enfant; c'est la voix de son mari qu'elle écoute.

Il dit, mesurant ses paroles sur la mélodie connue que l'inhabile artiste s'efforce de faire chanter à son flûteau :

« Que Dieu soit béni! par le travail il a donné la terre aux hommes, mais nos pères travaillaient la terre et elle ne leur appartenait pas.

» Que Dieu soit béni! il a confié à l'amour des pères la garde de leurs enfants, mais nos pères aimaient leurs enfants et ils n'avaient pas le droit de les garder.

» Que Dieu soit béni! il a donné la liberté à l'homme; mais nos pères étaient esclaves, et les esclaves n'ont ni famille ni patrie. Un jour enfin ils se sont souvenus qu'ils étaient hommes, et ils nous ont légué, comme nous léguerons à nos enfants ce qui donne à chacun une famille et une patrie : la liberté. »

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Voy. les Tables des tomes XXXIII, XXXIV et XXXV.

LE VIN CHEZ LES ANCIENS.

Le vin est un de ces aliments que l'on trouve au berceau de toutes les sociétés. Il est aux boissons ce que le pain est aux aliments solides, et les nations auxquelles la nature a refusé des cépages ont accusé et accusent tous les jours, par leur ardeur à se procurer cette denrée précieuse, toute l'importance qu'elles y attachent et comme goût et comme aliment utile.

Les Indiens attribuent l'invention du vin à Brahma, les Hébreux à Noé, les Égyptiens à Osiris, les Grecs à Bacchus. L'imagination inventive de ces derniers s'est fort exercée pour entourer l'origine du vin d'ingénieuses fictions, dont le récit alimentait les discussions un peu sub-

tiles des beaux esprits qui figuraient aux banquets grecs. Les *Symposiaques* de Plutarque, et le *Banquet des sophistes* d'Athénée, offrent, à ce point de vue, un intérêt tout spécial. On y apprend, du reste, et par maints passages, que l'usage de cet aliment précieux a été tôt suivi de son abus et qu'il a de bonne heure donné une rude besogne aux moralistes. Leur tâche, sous ce rapport, n'est malheureusement pas terminée.

Les Grecs ont eu, du reste, une idée très-juste de la valeur hygiénique du vin pris en quantité raisonnable, et l'épithète de *médecin*, donnée souvent à leur Bacchus, en est la preuve. Un de leurs poëtes en a parlé de la façon suivante : « Les dieux ont fait connaître le vin aux hommes comme un très-grand bien pour ceux qui en usent avec raison, mais comme très-pernicieux pour ceux qui en usent sans discrétion. Il nourrit, fortifie le corps et l'âme, et devient très-utile pour la médecine, car on en fait entrer le mélange dans les médicaments... Il met dans une assiette tranquille l'esprit de ceux qui en boivent modérément, et étendu, dans les repas ordinaires. Si l'on passe la juste mesure, il amène des querelles; si l'on en boit avec moitié eau, il rendra fort; mais pris pur, il abat tout le corps. Voilà pourquoi Bacchus est invoqué partout comme médecin. La pythie même a ordonné à quelques-uns d'invoquer Bacchus comme dieu de la santé. » (Athénée, *Deipn.*, liv. II, ch. I.)

L'usage médical du vin est aussi ancien que la médecine. Hippocrate y recourait habituellement, et il distinguait avec un soin infini, au point de vue de leurs effets et de leur opportunité, les différentes espèces de vin. Un médecin de Pruse, qui vivait au temps de Pompée, Asclépiade, a exalté les propriétés du vin considéré comme médicament, et dans un élan d'enthousiasme hygiénique, il a été jusqu'à s'écrier peu révérencieusement que « la puissance des dieux égale à peine l'utilité du vin. » C'était beaucoup dire; mais les médecins qui savent manier avec opportunité et hardiesse cet admirable aliment dans le traitement des maladies, comprennent et excusent Asclépiade. A quel diapason ne serait pas monté l'enthousiasme de ce médecin s'il avait eu le maniement de ces vins parfaits dont nous disposons aujourd'hui, et auprès desquels les vins des anciens, il faut bien le reconnaître, n'étaient ni bien hygiéniques ni bien appétissants. Le lecteur en jugera.

Les différents crus dont les anciens fusaient usage étaient nombreux. Les Hébreux préféraient les vins de Gaza, d'Ascalon, de Sarepta, qui étaient également fort recherchés des étrangers. Les vignes d'Ébron, de Bethléem, d'Éphraïm, étaient célèbres par la beauté de leurs fruits et l'excellence des vins qu'on en retirait. Au reste, elles ne paraissent pas avoir dégénéré, puisqu'en 1639, au dire d'un historien fort grave, la vallée de Sirel fournit une grappe qui pesait vingt-cinq livres et demie. (C. Cantu, t. I, p. 249.) « N'est-il pas vrai, dit Gédéon, qu'une grappe de raisin d'Éphraïm vaut mieux que toutes les vendanges d'Abiézer? » (*Juges*, ch. III, 2.) Ils accordaient, du reste, à la vigne sur les autres plantes une prééminence dont l'empreinte mystique se retrouve, en quelque sorte, à chaque page des livres saints. Dans l'apologue proposé par Jonathan aux habitants de Sichem, la vigne, pressée de devenir la reine des arbres, décline cette déchéance et répond : « Est-ce que je puis abandonner le vin, qui réjouit le cœur de Dieu et des hommes? *Numquid possum deserere vinum meum quod lætificat Deum et homines?* » (*Juges*, ch. IX, v. 13.) Au reste, cette supériorité du vin de Gaza est attestée par ce fait, qu'on le choisissait de préférence pour le sacrifice eucharistique, à telles enseignes qu'une femme pieuse, citée par saint Grégoire de Tours, qui vivait à la fin du sixième siècle, fit don à l'église d'un demi-setier de ce vin, apporté à grands frais, pour qu'il servît à la célébration des messes dites pour le repos de l'âme de son mari. (Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, 1865, p. 666.) On croit que Dalila, pour en venir à ses fins, fit prendre à Samson du vin de Sorec, qui jouissait chez les Hébreux d'une grande réputation. (*Juges*, ch. XVI; *Comment.* de Corn. à Lapid.)

Chez les Grecs et les Romains, le nombre des vins au sujet desquels la sensualité et l'hygiène portaient des jugements fort divers s'accrut en quelque sorte à l'infini. Homère, toutefois, n'a pas été très-prolixe sur ce point; il vante le vin de Maronée comme portant très-bien l'eau, éloge équivoque au point de vue sensuel, et qui s'explique par l'habitude qu'avaient les héros du poëte de ne boire que du vin trempé. Le vin de Pramné, donné non pour désaltérer, mais pour soutenir les forces, est aussi indiqué dans l'*Iliade*, mais on ne saurait dire si c'est ce cru qui fut servi au festin offert par Achille à Ulysse et à Phénix. (Plutarque, *Sympos*, VI^e^ question.) Athénée a énuméré les principaux vins qui étaient en faveur de son temps, et a caractérisé d'une façon très-précise leur valeur hygiénique. Tels étaient les vins d'Icare, d'Acanthe; celui de Naxe, comparé au nectar; celui de Chio, de Corcyre; celui de Lampsaque, qui était assez estimé pour que le roi de Perse attribuât à Thémistocle, son hôte, cette ville de l'Asie Mineure, afin qu'elle lui fournît les vins destinés à sa maison; les vins du Liban, ceux de la Judée. Les Grecs donnaient leurs vins aux Romains et en recevaient en échange les vins d'Italie. Ceux-ci étaient nombreux, et les poëtes épicuriens leur ont donné une célébrité qui a un peu pâli de nos jours. Tels étaient le *vinum albanum*, qu'on récoltait à Carne en Campanie; le *vinum cæcubum*, qui, fourni par les environs de Fundi, dans le golfe de Gaëte, était un des plus estimés; le *vinum calenum*, que Pline considérait comme pouvant supporter la comparaison avec le falerne, le sorrente et le cécube; le *vin de Sorrente*, qui, suivant Athénée (*Deipn.*, liv. II, ch. XXIV), n'était pas potable avant l'âge de vingt-cinq ans, mais fournissait alors le meilleur cru; le *priverne* et le *setia*, auxquels les Grecs attribuaient l'avantage de ne pas porter à la tête; le *vin de Vicence*, considéré par eux comme généreux et fortifiant l'estomac; le *massique*, très-austère, mais très-fortifiant; le *trabelli*, du territoire de Naples, « qui flatte l'estomac et le palais »; le *vénafre*, qui, bien que léger, a des qualités analogues; les *vins de Tarente*, qui, au dire d'Athénée, étaient « délicats et agréables, bons pour l'estomac, et n'avaient rien de violent ni de capiteux » (liv. I, ch. XXIV); le vin de Rhétie, *vinum rheticum*, pour lequel Auguste avait une préférence si accusée (Suét., *Douze Césars*, liv. II, ch. XXVII). Mais entre tous ces vins, le plus estimé des gastronomes et le plus chanté par les poëtes était le *falerne;* il figurait dans tous les repas luxueux; on le buvait à dix ans; plus vieux, on l'accusait de porter à la tête et d'attaquer les nerfs. Les deux *vins d'Albe*, l'un doux, l'autre acerbe; le *rhegio*, qui se buvait à quinze ans; le *tivoli* et le *labique*, qui n'étaient pas réputés potables avant dix ans, etc. : tels étaient les principaux vins qui défrayaient les repas de Rome.

Au reste, les anciens avaient poussé plus loin l'analyse gastronomique, et ils savaient très-bien choisir des crus particuliers dans le même vin. C'est ainsi que pour le falerne, par exemple, ils établissaient une distinction de prix et de saveur entre le vin de Falerne proprement dit, qui provenait du bas des collines, celui de Gaure, qui venait de leur sommet, et le *vinum faustinianum*, qui était fourni par la zone intermédiaire. Ce dernier cru était le plus estimé. Entre les vins de Chio, le cru désigné sous le nom de *vinum arvisium*, récolté sur les collines, avait le plus de

valeur. Le cru Adrian de Falerne, *vinum adrianum*, avait une grande réputation. Athénée dit de lui : « Il a un charmant bouquet et passe aisément; c'est un vin très-innocent. » (*Deipn.*, liv. I, ch. XXIV.) Il est probable que le mode de manipulation non moins que la provenance géographique devaient multiplier à l'infini ces distinctions. Ce qui tend à le faire croire, c'est la passion qu'avaient les anciens pour travailler le vin, et surtout pour lui donner, par des mélanges quelquefois très-complexes, des saveurs et des aromes variés.

On cherche vainement dans les auteurs anciens des indications sur les vins de la Gaule. Cependant les Romains, en dehors des vins grecs, prisaient fort les vins étrangers. Tout aliment coûtant cher et venant de loin avait pour eux, comme on sait, un attrait tout particulier. L'Asie et l'Afrique étaient leurs tributaires sous le rapport des vins. Le *vinum cnidium* comprenait à la fois non-seulement le vin de Cnide, mais aussi celui d'Égypte. Le *vinum maroticum* leur venait du territoire d'Alexandrie; le meilleur cru était le *tœniotique*. En fait de vins de nos pays, je n'ai trouvé chez eux d'autre indication que celle relative au vin du territoire de Marseille. Athénée en parle dans les termes suivants : « Il est bon, mais outre qu'il y en a peu, il est épais et couleur de chair. » (Liv. I, ch. XXIV.) Barthélemy Pitiscus, dont l'érudition était si complète, n'en dit rien, et ce passage d'Athénée paraît même lui avoir échappé. (*Lexicon antiq. rom.* Leeuwarden, 1713, 2 vol. in-fol.)

Les anciens avaient, comme nous, un certain nombre de vins sur lesquels ils se plaisaient à jeter les moqueries d'une sensualité indignée, et leurs noms sont arrivés jusqu'à nous comme ceux des crus les plus vantés. Tels étaient : l'*abate*, vin de Cilicie, qui, dit Athénée, n'a d'autre vertu que de tenir le ventre libre; le *nomente*, qui, potable à cinq ans, avait toujours cependant quelque chose de désagréable et d'épais; le *vinum sabinum*, qu'ils plaçaient sur le rang équivoque où nous mettons notre *suresnes*, le vin de *Pramne*, dans l'île d'Icare, qui, austère, sec et d'une violence sans égale, « faisait froncer le sourcil »; certain vin de Corinthe, dont Alexis a dit qu'il était bon à donner la question; ce vin de *Cyrène* ou d'*Achaïe*, qui, au dire de Théophraste, entravait la fécondité et partageait cet inconvénient avec le *trézène*.

L'âge du vin était chez les anciens, comme chez nous, un élément important de sa valeur. Le passage suivant de saint Luc montre que cette appréciation ne date pas d'hier : « Nemo, dit-il, vetus vinum bibens statim vult novum; » vetus enim est melius. » Il n'y a personne qui, buvant du vin vieux, veuille aussitôt du nouveau; car le vieux est meilleur. (S. Luc, c. v, 39.)

SUPERSTITIONS ET MAXIMES ISLANDAISES.

— Quand les enfants jurent, il leur vient une tache noire sur la langue.

— Si deux personnes chantent en même temps, mais des chansons différentes, c'est le diable qu'elles amusent.

— Si une personne est assise, les mains inoccupées, elle a sept diables dans son giron, et elle en berce un huitième.

— Quand un homme laisse sa faux sans l'aiguiser, le diable ne manque pas d'en profiter pour faire sur le tranchant même de la faux quelque tour de son métier; alors la faux ne peut plus couper jusqu'à ce qu'on l'ait portée chez le taillandier pour lui redonner le fil.

— Quand vous mouchez une chandelle et que le lumignon continue à brûler à terre, n'y touchez pas; laissez-le se consumer sur place et mourir de lui-même. Faites-le, car c'est un acte de charité; et quiconque agit autrement aura mauvaise chance pendant toute sa vie. Voici pourquoi : il y a quelque part, vers l'est, une nation qui n'a ni trêve ni repos, excepté le temps que ces lumignons mettent à brûler. D'autres disent que les elfes y allument leurs lumières.

— Si vous avez froid à un pied et chaud à l'autre, c'est que quelqu'un vous porte envie.

— Si un homme ou une femme meurt sans enfants, l'homme a pour punition, dans le Wal-Hall, de nettoyer de la laine, et la femme de battre du beurre jusqu'au jour du jugement.

— Un roi avait une fille charmante qui fut ensorcelée et métamorphosée en brouillard. Elle sera délivrée le jour où tous les bergers s'accorderont à la bénir. Autant dire jamais!

— Quand un garçon à marier est bon pour les chats, c'est la preuve qu'il sera bon pour sa femme.

— Si vous avez chaud à la joue droite, c'est signe qu'on dit du mal de vous; c'est le contraire si vous avez chaud à la joue gauche : c'est la joue des amis.

— Si un enfant vient au monde avec deux dents, c'est signe qu'il parlera de bonne heure et que, plus tard, il sera poëte. Ces dents sont appelées « dents de poëte. »

— Quiconque peut toucher son nez du bout de sa langue sera poëte.

— Quand un homme trouve un nid pour la première fois de sa vie, il doit compter les œufs et prendre garde d'en casser aucun : car il aura autant d'enfants qu'il aura trouvé d'œufs, mais autant d'œufs cassés, autant d'enfants qui ne vivront pas!

— Quand vient le pluvier doré, c'est signe que les grandes tempêtes sont passées.

— Un homme qui ne sait ni lire ni écrire ne doit pas s'amuser à griffonner et à barbouiller sur la glace ni sur la neige; car il peut, sans s'en douter, signer un pacte avec le diable. Il y avait une fois un homme qui s'amusait de la sorte. Survient un étranger qui lui dit : « Mon ami, arrêtez-vous, je vous prie, et laissez-moi regarder ce que vous venez de faire. » L'autre s'arrête. L'étranger regarde avec attention et s'écrie : « Malheureux! quelques lettres de plus, et vous aviez signé un pacte avec le diable! » Or cet étranger n'était autre qu'un ange des cieux.

MÉMOIRE.

La mémoire, une certaine mémoire, revient avec les ans : elle revient par le cœur; le souvenir tient aux regrets. Il en est de la vie comme des pays de montagnes : les premiers plans échappent; on ne voit bien que les hauteurs et les horizons. Théophile DUFOUR.

MAISON OU EST NÉ LÉOPOLD ROBERT.

Voy. la Table de trente années.

Nous avons raconté la vie de Léopold Robert; nous avons publié son portrait, plusieurs esquisses de ses œuvres, et son tombeau même (1) : voici un autre témoignage de notre sympathie pour la mémoire de ce malheureux artiste.

Nous avons prié son frère, M. Aurèle Robert, qui habite actuellement au Ried, près de Bienne, de nous donner quelques renseignements sur la maison où, ainsi que lui, Léopold est né. Voici ce qu'il a bien voulu nous répondre :

(1) Voy. t. III, 1835, p. 360, t V, 1837, p. 329

« Cette maison était autrefois la propriété de mon aïeule maternelle, qui l'habitait avec son fils, sa fille, leurs familles, et un fermier, car la maison est entourée d'un domaine qui, du côté de France, s'étend assez loin. La route qui va de la Chaux-de-Fonds au Locle passe à un bon jet de pierre au-dessous de cette maison. Pendant ma jeunesse et lorsque la Chaux-de-Fonds comptait cinq à six mille habitants, on disait *la route*, et cette maison était à dix minutes du village. Maintenant que cette population a triplé et que la maison est enclavée dans le *village*, on ne dit plus *la route*, mais bien *la rue Léopold-Robert*, qui va depuis notre ancienne demeure jusqu'à l'hôtel des postes. Mes deux frères, mes trois sœurs et moi sommes nés dans cette maison où nous avons passé notre enfance. Je reste seul, ayant perdu tout-récemment ma troisième sœur; car c'est souvent le sort des cadets de famille de perdre successivement père, mère, frères et sœurs! Après la mort de ma mère, en 1828, mon oncle ne désirant pas conserver cette propriété, elle fut vendue à M. Perrenaud, dont le fils a hérité et en est encore le possesseur Du reste, sauf l'inscription que l'on a placée au-dessus de la porte d'entrée et qui indique que c'est là qu'est né mon frère, en 1794, la maison est restée à peu près telle que je l'ai toujours vue; seulement, la maisonnette qui est à côté n'existait pas autrefois.

» En 1806, un corps d'armée de six mille hommes, commandé par Oudinot, passa par la Chaux-de-Fonds, et une partie des troupes s'y arrêta. La même année, il y eut une épidémie régnante, des quatorze habitants de cette maison, deux seulement furent épargnés, et je ne fus pas du



Maison où est né Léopold Robert, près de la Chaux-de-Fonds (Suisse). — Dessin de Grandsire, d'après un croquis de M. Fritz Jeanneret.

nombre, car il m'en reste encore une légère infirmité; mais j'ai d'autres souvenirs de mon séjour dans cette maison. Je me rappelle encore le départ de mon frère Léopold pour Paris, en 1810, avec M. et Mme Charles Girardet, père et mère de Karl, d'Édouard et de Paul. Je me rappelle surtout, comme l'un de mes plus beaux jours, le retour de mon frère de Paris, en 1816, et la visite que nous fîmes en famille chez mon oncle Constantin Robert, qui, depuis un certain nombre d'années, habitait seul cette maison, mon père ayant, à cause de ses affaires, jugé à propos de se rapprocher du centre du village; les deux familles, d'ailleurs, étaient devenues plus nombreuses et se seraient trouvées un peu à l'étroit, quoique la maison soit assez spacieuse. »

DIXMUDE

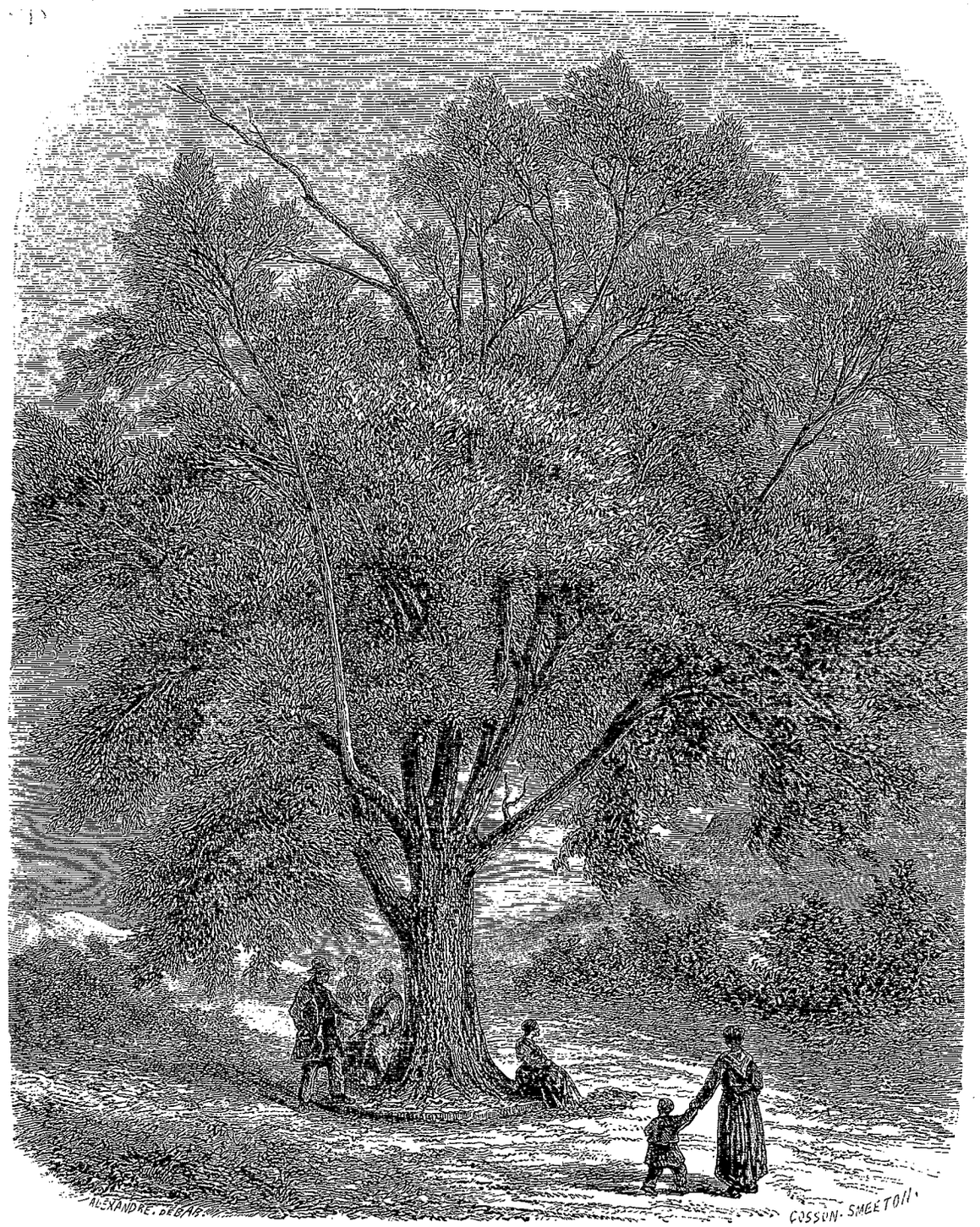
(BELGIQUE).

Avant que le terrain où est bâti Nieuport eût été formé par les alluvions, la mer venait jusqu'à l'emplacement de Dixmude. Longtemps les marées suffirent à alimenter un moyen canal, commode pour les marchés, qui reliait la ville à la côte. C'est ce qu'attestaient encore au dix-septième siècle quelques noms maritimes : Conche, Navire, Voile, conservés par un certain nombre de rues. On retrouve dans les documents anciens le souvenir d'une sorte de grue mobile établie sur maçonnerie, pour le déchargement des vaisseaux.

Au temps de Philippe le Bel et du comte Guy de Dampierre, Dixmude était déjà pourvue de fossés et de murailles; mais ses fortifications ne l'empêchèrent pas de tomber aux mains de Robert d'Artois et de Charles de Valois, lors de la première invasion française (1295-97). N'ayant pu beaucoup résister, elle n'eut pas, cette fois, beaucoup à souffrir; cependant, fait remarquer avec raison Sanderius, historien du dix-septième siècle, les fortunes et les existences n'en furent pas moins à la merci du soldat.

Ses défenses avaient été accrues par les Français; elle se relevait rapidement, grâce à sa médiocrité et à son commerce, lorsqu'un incendie fortuit la détruisit de fond en comble (1333).

SUR LES FORMES NATURELLES DU SAULE.



Le Saule. — Dessin de A. de Bar, d'après un croquis du correspondant.

LETTRE AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Je désirerais appeler votre attention sur les formes naturelles du saule. Je connais beaucoup de personnes qui n'ont jamais vu que des saules têtards, troncs toujours aux trois quarts pourris quand ils sont vieux, hauts de deux ou trois mètres, et surmontés d'une grosse tête informe par suite des ébranchements successifs. De cette vilaine tête sort un faisceau serré de jeunes branches simples, droites et roides, que les paysans tondent rez tête tous les trois ou quatre ans. Le feuillage est ainsi réduit à une grosse boule disgracieuse.

Dans un livre d'études sur ce que devait être la terre avant le déluge, j'ai vu un paysage idéal qui se rapporte, s'il m'en souvient bien, à l'époque éocène, laquelle a précédé immédiatement la période actuelle, c'est-à-dire l'apparition de l'homme sur le globe : on y a représenté une campagne marécageuse ornée de saules têtards (quelle main et quelle serpette pouvaient les avoir ainsi ébranchés?).

Et vous-même, vous avez publié, dans votre livraison du mois d'août 1867, un charmant dessin de M. Freeman, représentant les travaux d'une peuplade de castors en pleine activité : on y voit des saules têtards ; leur présence est là non aussi impossible, mais invraisemblable.

Je vous envoie un croquis d'un saule que j'ai vu planter en 1823. C'était alors un plançon, une branche de saule de quatre à cinq centimètres de diamètre, coupée à la longueur de trois ou quatre mètres. Il n'a jamais été ébranché, et c'est depuis longtemps un bel arbre, montant à la hauteur d'un quatrième étage, avec de grandes touffes retombantes. Il sert à l'étalage d'une foule d'objets que les marchands ambulants vendent aux ouvriers d'une manufacture. Par ce motif, et aussi pour conserver l'arbre, les propriétaires de l'usine ont entouré le pied du *gros saule* d'un petit trottoir qui le fait un peu ressembler par le bas, dans mon croquis, aux arbres faits au tour qui se trouvent dans les boîtes de jouets d'enfants.

Agréez, etc. P. B., *ingénieur*.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74.

IX. — *Les ennemis.*

Il a été dit, on s'en souvient peut-être, que lors du mariage à peu près *in extremis* d'Honoré Duchâteau avec la fille de Barbe Mikel, les parents de l'éminent magistrat, — des cousins au troisième degré et de plus loin encore, — émus d'une superbe indignation qu'entachait, par malheur, le désappointement de l'intérêt personnel, s'étaient unanimement abstenus d'assister à la bénédiction nuptiale. Ils avaient protesté ainsi contre l'intrusion au sein de leur famille de celle que, dans leur dédain affecté, ils nommaient entre eux la servante.

Au décès de leur cousin, une nouvelle blessure était réservée à ces scrupuleux parents déjà si profondément irrités d'une union qui, en réalité, n'était à leur point de vue scandaleuse que parce qu'elle avait mis à néant l'espoir d'attirer chez l'un d'eux, après la catastrophe du veuvage, le père moribond et l'enfant maladif. Forcés d'accepter le fait accompli du mariage, il leur restait encore la tutelle de l'orphelin à espérer. Il leur fallut renoncer aussi à cette suprême illusion : Honoré Duchâteau avait écrit, dans son testament, le nom du tuteur qu'il voulait donner à son fils, et ce nom était celui d'une personne étrangère à la famille.

Les dernières préoccupations de l'ardente sollicitude paternelle avaient eu pour objet le choix de ce tuteur. Dans sa profonde conviction que la durée de l'existence du dernier survivant de ses cinq fils dépendait uniquement des soins intelligents et de la surveillance incessante de sa veuve, le père de Gaëtan s'était fait un devoir de ne confier la tutelle de cet enfant qu'à quelqu'un qui eût connu Alphonsine, et qui sût assez bien apprécier son dévouement pour ne pas la troubler dans l'accomplissement de sa tâche de gardienne.

Vers les derniers jours de la maladie de langueur où s'éteignait sa vie, Honoré Duchâteau, interrogeant avec effort sa mémoire, se rappela un ancien voisin avec qui il était lié, au temps où il recueillit chez lui Barbe Mikel et sa fille. Ce voisin avait vu, avec intérêt, croître et se développer l'affection réciproque de la petite Alphonsine et de Gaëtan, alors faible enfant au berceau. Bien que depuis plusieurs années ce voisinage eût cessé, et par suite les relations fréquentes, les anciens voisins, cependant, avaient conservé l'un de l'autre ce bon souvenir que laisse, des deux parts, l'estime mutuelle justement accordée.

Heureux d'avoir retrouvé dans son esprit, déjà près de tout oublier, le nom d'un homme intègre et bienveillant à qui il pût, sans crainte, confier les intérêts d'un tel pupille, et qui fût assez instruit du passé pour comprendre la mission providentielle d'Alphonsine, le mourant fit appeler son voisin d'autrefois, il lui exprima son désir paternel, et reçut de celui-ci la promesse qu'il attendait de lui, afin d'emporter de ce monde la certitude d'une protection efficace pour sa veuve et pour son fils.

Après le repos nécessité par les émotions de cette entrevue qui l'avaient épuisé, Honoré Duchâteau, recueillant tout ce qui lui restait de forces, rouvrit son testament ; puis, pour clore la dernière ligne du paragraphe relatif à la désignation du tuteur de Gaëtan, ligne que sa prudente hésitation avait dû laisser inachevée, il écrivit avec confiance le nom du docteur Sauval.

Le docteur Sauval, il est besoin de le rappeler, a déjà figuré dans ce récit comme témoin au mariage d'Augustine Verdier sa filleule, l'une des trois jeunes fiancées qui se rencontrèrent, le 18 février 1824, à la mairie du sixième arrondissement.

Par suite de suppositions malveillantes, fortifiées de renseignements pris à la légère et recueillis avec prévention, il demeura constant pour les parents du défunt que le choix de ce tuteur, à eux inconnu, avait été imposé par la toute-puissante volonté d'Alphonsine à la faiblesse d'un moribond incapable de se soustraire à l'influence fatale de la prétendue servante.

Placés à ce point de vue faux de l'orgueil et de l'intérêt personnel blessés, qui leur montrait, dans deux loyales natures unies pour remplir un mandat de salut, deux complices associés pour gouverner arbitrairement un orphelin et exploiter à leur profit son héritage, les cousins de Gaëtan, prenant les inspirations de la rancune pour l'élan généreux de la conscience indignée, en vinrent à se persuader que le lien de parenté leur imposait le devoir de protéger, contre le tuteur et la veuve, le mineur menacé au moins dans sa fortune.

Convoqués en conseil de famille, selon les prescriptions de la loi, ils choisirent parmi eux, comme subrogé tuteur, le plus orgueilleux et le plus vindicatif, pour l'opposer au tuteur formellement désigné par le testament du défunt.

On verra que l'élu de la famille avait un intérêt plus direct encore que ceux qui l'avaient nommé à détruire l'œuvre du père de Gaëtan.

L'acte qui fixait les droits du docteur Sauval et, pourrait-on dire aussi, les devoirs d'Alphonsine, était légalement inattaquable ; une seule cause, l'indignité évidente de celle-ci ou de celui-là, pouvait ravir le pupille à leur autorité.

Les collatéraux jaloux, qui ne se résignaient point à perdre l'espoir de se rendre maîtres de la situation, c'est-à-dire de reconquérir l'héritier, se flattèrent de pouvoir bientôt établir publiquement la preuve de cette indignité que la jalousie leur faisait admettre comme chose déjà prouvée. Mais les informations, mieux prises cette fois, l'espionnage mieux combiné et l'enquête la plus minutieuse et la plus sévère, ne tardèrent pas à les convaincre que cette preuve espérée, ils ne l'obtiendraient pas à l'encontre de l'honorable docteur. Contraints de reconnaître sa parfaite intégrité et son incontestable désintéressement, ils s'attachèrent à la supposition malveillante qui attribuait au tuteur le rôle de dupe aveuglée par les artifices de la jeune veuve ; dès lors leur seul souci fut de diriger contre elle tous les efforts de ce continuel espionnage.

C'était si étroitement et avec tant d'habileté que les

cousins de Gaëtan avaient disposé leurs moyens d'inquisition, qu'Alphonsine, sans le savoir, vivait, pour ainsi dire, sous les yeux de ses ennemis. On ne les voyait jamais dans la maison où elle continuait à habiter avec son fils d'adoption et l'oncle Jacques Robert; mais ils n'en savaient pas moins, de point en point, tout ce qui s'y passait. Cependant le voyage à Dieppe, subitement décidé un soir, d'après le conseil du tuteur, et effectué dès le lendemain matin, sans que le voisinage en fût informé, désorienta pour quelque temps les espions.

Le jour même du départ d'Alphonsine, de son oncle et de Gaëtan, pour la ville favorite, alors, des amateurs de bains de mer, le docteur Sauval quittait aussi Paris, mais pour aller à Antibes où il devait accompagner un client, son vieil ami, à qui les soins assidus d'un médecin étaient indispensables durant ce long voyage.

Instruits du départ de M. Sauval, départ annoncé d'avance et trop bien justifié pour être suspect, les ennemis d'Alphonsine n'y virent qu'un motif plus grave pour incriminer sa disparition soudaine avec le pupille du docteur. Donnant carrière à leur besoin de suspicion, ils allèrent si loin dans les conjectures alarmantes qu'ils en étaient arrivés à se demander s'ils ne devaient pas, comme protecteurs naturels de leur jeune cousin, provoquer une enquête judiciaire pour retrouver ses traces, quand l'article du journal de Dieppe qui rendait compte du baptême de l'enfant du baigneur et du bal à l'hôtel du Roi d'Angleterre, — article répété par un journal de Paris, — tomba sous les yeux du subrogé tuteur de Gaëtan.

Selon son habitude, c'était après le déjeuner, et encore à table avec sa fille et son gendre, qu'il lisait son journal. Les deux époux, fiers et dédaigneux comme leur père à l'endroit de la veuve d'Honoré Duchâteau, s'inspiraient d'autant mieux de son aversion contre elle, qu'il ne cessait de leur signaler Alphonsine comme l'obstacle peut-être insurmontable à la réalisation du rêve doré formé en commun, il y avait six ans de cela, quand une petite fille était venue augmenter le jeune ménage. Ce rêve, l'union possible, dans l'avenir, de la petite cousine avec l'un de ses petits cousins, qui semblait assez beau aux ambitieux parents à l'époque où les quatre fils aînés du magistrat vivaient encore, était devenu leur idée fixe, leur aspiration constante depuis que le tragique événement de Meudon avait fait de Gaëtan l'unique héritier d'une grande fortune.

L'article du journal nommait les parrain et marraine du dernier enfant de Justin et de Catiche Louvier.

Comme le rapace quelque temps dépisté qui vient tout à coup d'apercevoir sa proie, le subrogé tuteur poussa un cri de triomphe, et à ses enfants qui l'interrogeaient, il répondit en leur montrant l'article du journal qu'il venait de lire seulement des yeux.

— L'enquête est inutile; on sait où la retrouver, cette créature!

N'eût-il point fait allusion à la disparition d'Alphonsine en rappelant le projet d'enquête judiciaire, qu'à l'épithète qu'il avait employée la fille et le gendre auraient compris de qui leur père voulait parler. Dans l'intimité des relations de la famille, ces mots : « la servante » ou « cette créature », ne pouvaient désigner que la veuve d'Honoré Duchâteau.

Quand on eut donné un moment à la joie de cette découverte, le subrogé tuteur relut à haute voix le compte rendu du baptême et du bal. Ce fut alors un concert d'imprécations contre cette marâtre qui, pour satisfaire sa soif de plaisir, jetait dans le tourbillon du monde un enfant délicat de santé et le contraignait à épuiser ses dernières forces par la fatigue des longues veillées et les excès meurtriers de l'orgie. La veille, ces mêmes censeurs opiniâtres de la veuve dévouée, intéressés à interpréter toutes actions dans le sens d'un danger pour leur jeune parent, l'accusaient de s'être ainsi enfuie avec lui afin de pouvoir lui faire subir impunément les rigueurs de la séquestration.

Le désaccord entre les suppositions, d'un jour à l'autre contraires, n'inquiéta pas leur conscience; ils demeurèrent convaincus que le départ d'Alphonsine avait eu pour motif le besoin de dérober sa conduite et ses desseins à des yeux trop clairvoyants.

Grâce à l'indiscrétion du journal, on savait où la rencontrer, et comme il importait à ces soi-disant protecteurs officieux de savoir au plus vite et au plus juste à quels dangers la marâtre exposait la vie et la fortune du riche héritier confié à ses soins, sur l'avis du subrogé tuteur, sa fille et la belle-mère de celle-ci partirent le soir même pour Dieppe.

Elles avaient voyagé seules toute la nuit dans le coupé de la diligence; mais à Rouen, où elles devaient changer de voiture, elles trouvèrent, après le repos et le déjeuner à l'hôtel, un des coins du coupé occupé par un troisième voyageur. C'était un homme d'un âge mûr, complaisant et poli; il offrit son coin à la plus âgée des deux dames, qui s'était résignée, par convenance maternelle, à prendre la place du milieu. La belle-mère se refusa absolument à l'échange, mais d'une façon assez gracieuse pour que le monsieur, qui était causeur, s'aperçût qu'au moins sa voisine ne laisserait pas sans réponse les questions qui, en pareille rencontre, mènent insensiblement à la conversation suivie.

Quand la passion haineuse pousse les paroles, on va vite dans la voie des confidences. La diligence n'était pas encore arrivée au deuxième relais que le nouveau compagnon de voyage de la mère et de la belle-fille savait déjà l'histoire envenimée du mariage d'Alphonsine, croyait à l'indignité de la servante, s'épouvantait du péril qui menaçait l'enfant confié à une telle créature, et fortifiait les deux femmes dans la pensée qu'elles feraient un acte méritoire en forçant par un éclat l'avide marâtre à se dessaisir de sa proie.

La confiance qu'on nous accorde nous oblige, par devoir de réciprocité, à des confidences personnelles. Ainsi, du moins, pensait le monsieur que les deux voyageuses venaient d'initier à leurs intérêts de famille. A son tour il leur apprit que lui aussi allait faire à Dieppe une tentative de découverte. Toutefois, contrairement aux envoyées du subrogé tuteur, il n'était qu'indirectement intéressé au succès de son entreprise. Lié d'amitié avec les parents d'une demoiselle qui avaient eu lieu d'espérer, pour leur fille, une demande en mariage très-désirable, annoncée souvent, mais toujours retardée, il avait bénévolement accepté d'eux la mission délicate de découvrir ce qui faisait hésiter si longtemps et ce qui attirait sans cesse à Dieppe le jeune docteur étranger qu'ils ambitionnaient de nommer leur gendre.

— Le jeu du hasard est si étrange, dit la belle-mère, qu'il n'y aurait rien d'impossible à ce que notre rencontre aujourd'hui nous amenât à nous renseigner mutuellement demain sur ce que nous voulons savoir.

Cette remarque décida les deux dames de Paris et le monsieur de Rouen à descendre dans le même hôtel, afin de se rencontrer naturellement et de pouvoir toujours se communiquer leurs observations. L'article du journal qui avait déterminé le départ précipité des deux voyageuses signalait à leur attention l'hôtel du Roi d'Angleterre. Ce fut donc à l'hôtel du Roi d'Angleterre que vint loger ce trio malintentionné. On sait qu'Alphonsine y amenait parfois Gaëtan pour complaire à la maman de la jeune Lydie. Depuis le soir du bal d'enfants, c'était aussi à la table

d'hôte de l'hôtel du Roi d'Angleterre qu'Albert Vandevenne venait prendre ses repas.

La suite à une prochaine livraison.

LA STATUAIRE AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Ces deux statues, sans être comparables aux chefs-d'œuvre de la Grèce et de la renaissance, ne sont pas indignes d'en être rapprochées. On voit en elles des qualités aussi bien que des défauts, qui sont propres au meilleur art du treizième siècle. L'une et l'autre sont remarquables par l'ampleur des draperies, par l'attitude, à peu près entièrement dégagée de la roideur traditionnelle des siècles précédents, par la noblesse du style et le caractère des têtes, et l'on peut même deviner en les voyant que l'étude plus attentive de la nature se joignant désormais à la fermeté laborieusement acquise de l'exécution, l'art est arrivé à ce point où, s'il ne dévie, un idéal nouveau doit trouver sa complète expression. Mais, à un autre point de vue, combien de perfections ne laissent-elles pas à désirer pour des yeux habitués à la contemplation des grandes œuvres! Il faut bien s'avouer que ces chastes vêtements, si magistralement disposés qu'on peut les croire imités de l'antique, dissimulent mal la cause principale de la faiblesse inhérente à l'art pendant la longue période du moyen âge. Il est trop visible que ces sculpteurs inconnus du treizième siècle, précurseurs de la renaissance, se sont inspirés tard de l'étude directe de la beauté humaine, si longtemps condamnée comme profane. Ils ont ignoré et ils s'interdisent encore cette imitation sincère, attentive et passionnée de la nature, sans laquelle, en sculpture, on ne saurait jamais donner à aucune idée, si spiritualiste soit-elle, sa forme parfaite. On dirait qu'alors même qu'ils ont appris à observer en artistes de beaux traits et de belles proportions, ils hésitent encore à oser les admirer librement, et se refusent à reconnaître dans les contours de ce misérable corps le vivant et brillant symbole de la pensée qui l'a si longtemps méprisé.

Telles étaient les premières réflexions qu'avaient fait naître en nous ces deux Vierges de Reims et de Paris. Un de nos amis, qui les a étudiées de plus près et plus finement, a bien voulu résumer pour nous ses impressions dans les lignes suivantes. Nous les livrons, sans commentaire et sans en accepter toute la responsabilité, à l'appréciation de nos lecteurs :

« ... La première (celle de Paris) a dans la physionomie quelque chose de plus noble, de plus fier; l'attitude du corps, le mouvement de la tête, la disposition et le jet des draperies, montrent une plus grande habileté et un art plus sûr de lui-même. La seconde (celle de Reims) est plus gauche, mais en même temps plus naïve; la figure en est moins belle, mais elle est plus caractérisée et plus expressive; les lignes sont moins nobles, mais peut-être plus naturelles; les draperies montrent moins d'art et de dextérité, mais plus de conscience et d'étude personnelle; la première a quelque chose d'artificiel et de traditionnel, tandis que l'autre a l'air d'avoir été copiée sur nature. Si l'on ne se préoccupe que du résultat obtenu, on sera bien tenté de préférer la plus correcte; si l'on considère la tendance de l'artiste et l'avenir de l'école, je crois qu'on pourrait sans injustice se prononcer pour la plus naïve. Voici pourquoi.

» Toutes les écoles destinées à vivre, à faire des progrès, et à donner un jour l'idée de la beauté parfaite, débutent par une imitation de la nature telle que peuvent la voir des yeux ignorants et la reproduire des mains maladroites. Les œuvres qui correspondent à ce premier développement ont eu pour caractère commun, à toutes les époques, une extrême naïveté. A mesure que les âmes s'ouvrent aux grands sentiments et l'esprit aux grandes idées, les compositions deviennent plus sérieuses, le dessin plus correct; on voit plus loin et mieux dans le sein de



Statue de la Vierge à Notre-Dame de Paris.
— Dessin de Chevignard.

la nature : c'est assez dire qu'on ne la perd pas de vue un seul instant. La naïveté ne disparaît pas, elle se transforme; et quand l'idéal apparaît, le respect de la nature y répand la vie. L'union de ces deux éléments fait les grandes œuvres et les grandes écoles. L'art, par le respect de l'idéal, est préservé de la platitude et de la tri-

vialité; l'amour de la nature et le sentiment de la vie le sauvent de la manière et de la convention.

» Si cette marche est entravée ou précipitée par les circonstances, par l'imitation, par des souvenirs ou des traditions qui s'interposent entre l'artiste et la nature, l'art



Statue de la Vierge à la cathédrale de Reims.
— Dessin de Chevignard.

peut arriver à une perfection hâtive, toute extérieure; il est sans séve, sans fécondité, sans avenir.

» Or, le caractère, les imperfections mêmes de la statue de Reims, montrent un art encore naïf, un respect trop grand peut-être, mais légitime après tout, pour la nature; on voit que la main et la pensée de l'artiste marchent de concert; on voit le résultat d'un développement lent, mais sûr, et d'un travail tout personnel. Cette vierge, toute roide qu'elle est, semble bien plus vivante que l'autre. Dans la statue de Paris, on voit un art plus apparent que réel, quelque chose qui sent l'emprunt, le souvenir, l'imitation, un emprunt maladroit, un souvenir qui écrase, une imitation qui, n'étant point celle de la nature, est déjà de la manière et de la convention; la main de l'artiste est plus habile que son esprit n'est développé; il y a un contraste choquant entre la correction, assez froide d'ailleurs, de certains détails, et l'ignorance presque grossière des proportions. Quant à la tête, qui me paraît de beaucoup la meilleure partie, qu'on y regarde bien, on verra qu'elle est d'une grande froideur, et beaucoup plutôt abstraite qu'idéale. »

DU ROLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE.

Suite. — Voy. p. 23.

Nous avons plusieurs fois indiqué la nécessité d'un institut rural pour l'éducation agricole des jeunes personnes. Comment, en effet, sans un établissement de cette nature, répondre aux désirs des familles forcément fixées dans les villes; c'est là précisément qu'il faut s'attendre à voir pointer ces désirs. Rien ne dispose mieux à soupirer après la vie des champs qu'un long séjour, sans trêve ni merci, pendant les quatre saisons de l'année, au milieu des hautes maisons et des rues interminables. C'est une existence bien compliquée et bien excitée que celle des villes! Toujours des moellons et des pavés, du bruit et de la foule; jamais de solitude, ni de calme. Les matinées s'écoulent au sombre dans le fond des cours, les soirées sous l'éblouissement du gaz, les journées à écrire dans un bureau ou à coudre sur une chaise; des bouffées d'égout vous happent au coin des trottoirs, et des réminiscences de cuisine vous poursuivent jusque dans les chambres à coucher! Lorsqu'on a passé sa vie dans de pareilles conditions, qu'on y a élevé ses enfants, qu'ils y ont vécu, et qu'on y a vu naître et grandir les enfants de ses enfants, on y gagne et l'on transmet à sa famille une passion fiévreuse pour une existence aérée, en face des horizons lointains et pour les promenades dans les hautes herbes, sous la voûte des arbres; on aspire avec rage à se plonger dans les senteurs des bois, des champs et des parterres, pour effacer les souvenirs des odeurs de Paris.

Il est, d'ailleurs, dans la nature humaine de se lasser du connu et d'aller en quête du nouveau. Les efforts les plus énergiques pour retenir les âmes ardentes séduites par le mirage des villes leur seront plutôt une excitation à déserter les campagnes, tandis que les citadins, saturés du tumulte des agglomérations populeuses, aimeront à se redire à eux-mêmes, et sans qu'on le leur rappelle, cette pensée du poëte latin : « O trop heureux les hommes des champs s'ils savaient apprécier leur bonheur! »

Si l'on prend les masses pour objectif en négligeant l'individu, on arrive bientôt à se convaincre que chacune de ces situations si différentes, l'une vouée aux travaux de la culture, l'autre enchaînée aux occupations de la ville, ne sont complètes ni l'une ni l'autre; chacune d'elles doit épuiser une série de qualités, de facultés, d'appétits et de désirs naturels, tandis qu'elle en laisse d'autres sans emploi et sans satisfaction. S'il était permis d'appliquer aux groupes humains les principes que la science et la pratique ont sanctionnés sur la fécondité des sols, on proclamerait qu'il leur faut aussi des *jachères* ou des rota-

tions dans leurs travaux. Oui, en creusant à part soi ce sujet et en passant les détails en revue, on se convaincra de plus en plus que les professions exercées dans les villes et les professions agricoles devraient se succéder entre les membres d'une même famille; qu'elles forment les deux termes d'une sorte d'alternance aussi nécessaire dans les sociétés humaines qu'elle est nécessaire entre les récoltes successives d'un même terrain.

Cette affirmation quant aux vocations, aux aptitudes, aux qualités intellectuelles et morales, serait encore plus facile à justifier quant aux qualités physiques et sanitaires des masses.

C'est donc la ville qu'il faut catéchiser pour le retour aux champs; c'est dans la ville que résident les familles destinées à alimenter un institut féminin d'enseignement agricole.

Nous avons montré, dans la première partie, que toutes les classes de la société pouvaient, à des degrés divers, trouver dans l'agriculture des occupations attachantes et fructueuses en harmonie avec leurs conditions d'existence. Pour les unes, ce sera la haute administration de leurs grands domaines; pour les autres, la régie, le fermage, ou le faire-valoir de terres importantes; pour les plus petits, l'exploitation d'une métairie ou la culture directe de quelques lopins d'héritages. — Ce n'est ni aux premiers ni aux derniers que conviendra un institut rural féminin, c'est évidemment à la classe moyenne qu'il est destiné.

Quelles sont, en effet, nos deux propositions? — L'une est que la grande majorité des jeunes filles des classes moyennes, sans dot suffisante, doit être mise en état de faciliter son mariage en apportant à son époux une profession utile; — l'autre est que la profession la moins limitée dans ses débouchés, la plus convenable moralement et physiquement, la mieux abritée contre la concurrence, celle où la femme ne déserte en la pratiquant ni sa maison ni la surveillance de ses enfants, celle où elle se trouve; en outre, associée à *titre égal*, directement et honorablement à la profession de son mari, c'est la *profession agricole*. — Cela admis, il saute aux yeux que c'est pour les futures épouses des régisseurs, des grands fermiers, des propriétaires faisant eux-mêmes valoir leurs domaines par domestiques, qu'il faut créer un établissement dans lequel les jeunes personnes de la classe bourgeoise ou militaire correspondante puissent s'initier à l'agriculture pratique et théorique. On peut s'en passer en haut et en bas de l'échelle sociale; car ni châtelaines ni paysannes n'en ont besoin pour se marier, ayant les unes leur dot en caisse, et les autres leur gagne-pain dans la vigueur de leurs bras exercés aux travaux de la culture et dans la connaissance de la ferme.

Précisons encore mieux, car il faut bien savoir à qui l'on s'adresse pour dresser un programme d'éducation appropriée, et supposons-nous en présence d'une de ces situations distinguées, libérales, éclairées, telle, par exemple, que celle d'un bon employé, d'un chef de bureau dans un ministère, ou d'un chef de division dans une grande administration particulière. C'est un type que tout le monde connaît; chacun pourra en ôter ou y ajouter selon sa propre position spéciale, et tempérer à son usage personnel la note trop aiguë ou trop grave que nous aurons à émettre.

Analysons donc cette existence intime d'un homme instruit, élevé, capable, sans fortune personnelle, marié à une femme du même sort, ayant deux ou trois enfants. On est bientôt douloureusement ému du contraste que présente sa vie actuelle et la vie que l'avenir réserve à ses filles bien-aimées. Sa capacité, ses connaissances et ses mœurs, développées encore par ses fonctions, le mettent de pair avec les hommes distingués des classes riches. La nécessité de se maintenir à la hauteur de sa place et de ses relations ne lui permet pas de demeurer étranger aux progrès politiques, scientifiques et littéraires de la nation, ni de renoncer à suivre le monde de près ou de loin. De là, utilité de livres et de journaux, nécessité de toilette, obligation d'assister à des réunions et aux grandes fêtes de l'art lyrique; convenance irrésistible de donner aux enfants une éducation soignée, et de réserver à sa famille un intérieur en harmonie, autant que possible, avec sa position sociale... Que de pénibles détails lorsque cette famille a grandi!... Admettons qu'à force de soins, d'économie, de privations intimes, de sagesse et de force d'âme surtout, on parvienne à *joindre les deux bouts*. Que pourra-t-il rester pour construire en vingt ans la dot d'une ou deux filles ayant reçu à la pension une bonne éducation de demoiselles et partageant au logis l'existence libérale des parents? Avec cette éducation et ces habitudes, elles redouteront une alliance qui les ferait dames de comptoir ou de magasin. Cette alliance même serait d'ailleurs difficile à trouver, car ces jeunes personnes n'appartiennent point à ce monde des affaires, où la classe bourdonnante et occupée des commerçants aime à chercher des compagnes. D'un autre côté, la raison leur défend ou défend à leurs parents de les laisser s'unir à des jeunes gens de leur condition, qui ne seraient pas mieux pourvus du côté de la fortune, et à qui elles ne pourraient apporter aucun concours de gain ou de revenu dans les modestes fonctions libérales qu'ils peuvent remplir à leur âge.

Plus les chefs de famille dont nous venons d'analyser succinctement la situation sonderont soigneusement les obscurités de l'avenir, et plus ils seront consternés des nuages qu'ils y verront accumulés et des cas de détresse semés dans les espaces ouverts sous les pas de leurs filles, qui n'ont guère en perspective que la carrière de l'enseignement. Institutrices ou dames de compagnie, voilà le meilleur de leur avenir! Quant aux travaux d'aiguille, il n'y faut pas songer pour gagner ses moyens d'existence, puisque les ouvrières de naissance et de profession n'y peuvent parvenir qu'avec une peine indicible, en vivant comme des ouvrières et à l'aide d'une habileté de main formée par un travail acharné, sous l'aiguillon de la faim et souvent sous les coups de leur maîtresse d'apprentissage.

N'insistons pas sur de pénibles détails; mais reprenons notre voie de salut, la carrière agricole, et cherchons à nous rendre compte des conditions que doit remplir un institut rural, approprié à la classe de jeunes personnes que nous venons de définir comme appartenant à la classe moyenne et tenant à des familles distinguées par leur position libérale, soit civile, soit militaire.

La suite à une prochaine livraison.

LE VIN AUX PIERRES PRÉCIEUSES.

Lorsque le prince Soltykof visita le pays de Lahore, en 1842, on lui montra un vin royal dont chaque bouteille coûtait 300 roupies ou 30 livres sterling (750 francs.). « Ce vin contenait des pierres précieuses et des perles pilées. Il était écrit sur la recette : Tant de grains de rubis, tant d'émeraudes, tant de perles, tant de diamants et tant d'or. Ces pierres sont considérées dans le Pendjab comme un tonique admirable, et quiconque peut en boire sait que ce vin est d'une force épouvantable. » (1)

(1) *Voyage dans l'Inde* du prince Soltykof, t. II, p. 26.

UNE VIE MORNE (1).

ANECDOTE.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde de pays aussi lugubre et dont l'air vous oppresse plus que les environs de la Nouvelle-Orléans. Ce sont de vastes marécages, plus bas que le niveau du Mississipi, couverts de cèdres à feuilles caduques : lorsque j'étais là, dans les premiers jours du printemps, on ne voyait pas trace de bourgeons verts. Ces tristes forêts se prolongent pendant des milles avec le même aspect monotone, sauf peut-être aux endroits où la vase, soulevée par la crue de quelque lac ou rivière voisine, a monté de douze ou quinze pieds et baigné le tronc des arbres, qu'elle a laissés revêtus d'une croûte de boue jaune et visqueuse.

Les sites sauvages que l'homme n'a point profanés ont presque tous un genre de beauté qui leur est particulier. Ce n'est pas toujours de la grâce et du charme, mais quelque chose de grandiose, une majestueuse tristesse, une imposante solitude, une mystérieuse bizarrerie, ou une riche abondance; mais dans cette marécageuse et limoneuse Louisiane il n'y a que laide tristesse, laide solitude, laide étrangeté; et toute la contrée, d'une laideur absolue et repoussante, avec ses crocodiles à fleur d'eau se chauffant au soleil, me frappait comme devant remonter à quelque époque géologique antérieure à la venue de l'homme, alors que la terre n'était nullement préparée à le recevoir.

Nous étions à la Nouvelle-Orléans en 1858, et l'état social n'était pas plus agréable à contempler que la nature. L'atmosphère morale était aussi insalubre que les miasmes pestilentiels des marais. On entendait chaque jour parler de meurtres et d'assassinats dans les rues. Le crime régissait la société. Les victimes n'osaient en appeler à la justice, de peur que les criminels se vengeassent. La ville, sans frein ni loi, était presque entièrement livrée à l'anarchie. A l'exception d'un petit nombre d'émigrés irlandais ou allemands ivres que je voyais rouler sur le pavé, l'extérieur était assez calme; mais il était impossible d'aborder quelqu'un sans qu'il vous entretînt d'un récent méfait, et les journaux quotidiens regorgeaient de révoltants récits.

Je détestais la Nouvelle-Orléans; je détestais le grand hôtel Saint-Charles et ses huit cents pensionnaires assis ensemble à table d'hôte; je détestais la conversation que j'entendais pendant le dîner et dans l'immense salon où se pressaient les *belles* dames. Cette épithète ne donne pas l'idée de la toilette des femmes de planteurs : beaucoup affichaient un luxe plus extravagant que celui des têtes couronnées du vieux monde; quelques-unes portaient, dès le matin, plus de joyaux qu'une princesse n'en porterait le soir, en Angleterre, un jour de gala. Je ne voyais rien à la Nouvelle-Orléans qui ne me dégoûtât. Je ne pouvais visiter les dépôts d'esclaves ou assister à une vente de ces malheureux sans être saisie d'une impression d'horreur qui me hantait durant plusieurs jours. Si j'ouvrais un journal, les petites figures noires fuyant, gravées en tête du signalement de nègres marrons réclamés par leurs maîtres, éveillaient en moi une sympathie douloureuse pour les souffrances de ces pauvres êtres humains.

Impossible de perdre de vue un moment la présence de l'esclavage. On le rencontrait partout, partout sa funeste influence se faisait sentir : dans les boutiques de librairie, par la proscription de certains livres; dans la chaire, par les doctrines arrangées et faussées pour complaire à la congrégation; dans les voitures publiques, par la séparation des noirs et des blancs; dans les écoles, par l'absence de tout enfant qu'on supposait avoir une teinte de sang mêlé; le soir, par le coup de canon qui enjoignait aux gens de couleur de rentrer chez eux. Toujours, partout, en tous lieux, à toute heure, la présence de l'esclavage pesait sur moi.

A cette époque, les entretiens de tous les groupes roulaient directement ou indirectement sur l'institution *sacrée*, et sur l'infamie du Nord qui avait l'audace de la contrôler. Un soir, nous allâmes à l'unique société scientifique de la ville, pauvre association mal soutenue et luttant pour vivre; le seul discours que j'y entendis traitait de l'esclavage : l'orateur prétendait prouver que les Égyptiens avaient eu des esclaves nègres, et que de tout temps les races africaines avaient fourni des *serviteurs* aux autres races; qu'il en avait toujours été ainsi, et qu'il devait en être toujours de même.

Il y avait dans cette ville de quoi désoler le cœur humain; et quoique le pays d'alentour fût triste aussi, une fois hors des rues étroites on avait du moins le vaste ciel. Souvent je me rendais par le chemin de fer sur différents points du bois, ou sur les rives du lac Pontchartrain, pour m'y retremper et y jouir du brillant azur des cieux et des splendides couchers de soleil.

J'allai un jour à Carrolton, assemblage de blanches villas en bois garnies d'auvents verts et de jardins, le tout très-laid et dénué d'intérêt, mais situé sur la limite même du marais inculte et de sa forêt vierge. C'était un des rares endroits d'où l'on pouvait prendre une vue de ce mélancolique pays. Je m'installai donc très-près de Carrolton, avec mon parasol et mon attirail d'artiste, ayant en perspective la monotone muraille de cèdres qui s'élevait au delà d'un champ qu'on avait défriché et tenté de cultiver sans succès. Ce premier plan n'était plus qu'un marécage couvert de mauvaises herbes, de palmiers nains et de hautes tiges de plantes mortes. Les arbres, sans feuillage, étaient revêtus de leurs cimes jusqu'à terre de longues et flottantes draperies de mousse grise : c'était d'un aspect lugubre, mais fantastique.

Il n'y avait pas plus d'une demi-heure que j'étais assise dans une complète solitude, lorsque j'entendis des pas derrière moi; je levai la tête, et vis venir une jeune fille pâle et maigre, à l'air timide et fatigué, suivie d'une négresse qui, comme la plupart des esclaves attachées au service domestique, était grasse, et remarquable par son prompt sourire et son foulard aux brillantes couleurs roulé en turban autour de sa tête. Je souhaitai le bonjour à la nouvelle venue, qui me répondit timidement par un « Bonjour, Madame », puis se planta derrière moi pendant au moins vingt agaçantes minutes. Ses yeux suivaient mes doigts, et cela me rendait horriblement nerveuse. Mais elle était si pâle et si craintive que je n'osais lui dire : « Allez-vous-en; vous m'empêchez de dessiner. » Je me retournai, prise d'un accès de désespoir :

— Vous devez trouver bien ennuyeux et bien fatigant, lui dis-je, de rester aussi longtemps debout?

— Oh! non, non. Cela m'intéresse tant! Je pourrais rester ici tout le jour sans jamais me lasser.

Elle parlait vite, mais très-bas. « Miséricorde! pensai-je, j'espère bien que non; ce serait désolant! » La négresse s'accroupit; ce qui me rappela qu'il vaudrait mieux pour nous deux que la jeune étrangère s'assît. J'étendis à terre un pan de mon manteau, et lui dis :

— Asseyez-vous, je vous prie.

Elle accepta aussitôt mon invitation, quoique la forme en fût peu polie, en disant, toujours de sa voix basse, plus basse encore qu'auparavant :

— Oh! vous êtes bien bonne!

Le dernier mot se perdit dans un murmure presque inintelligible. Je continuai à dessiner. Elle ne parlait pas, mais me regardait avec une attention intense. Une demi-

(1) Trad. de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, Mme B. L. S. B.

heure s'écoula : je commençais à me lasser; décidée à ne pas rompre le silence la première, je tirai ma montre et la regardai; après une autre demi-heure, la silencieuse jeune personne se leva :

— Viendrez-vous demain? me demanda-t-elle.

Et sur ma réponse affirmative, elle éveilla sa négresse qui s'était endormie, me souhaita le bonjour et, s'éloignant, regagna une très-petite villa à peu de distance. Cette laide maisonnette me préoccupait maintenant; la pâle et inerte jeune fille avait éveillé mon intérêt; j'avais eu le temps de l'examiner, et j'avais découvert que ses traits étaient parfaits. On n'aurait pu trouver un seul défaut aux belles lignes du front, du nez, du menton, si inexpressifs, si incolores, que personne n'eût été frappé de sa beauté. Il fallait en faire la découverte par un patient examen. L'expression, s'il y en avait, était une sorte de tristesse passive. Elle n'avait pas cet air étonné, stupide, qui caractérise les figures insignifiantes; elle semblait abattue, énervée, nonchalante, sans aucune sensation de désir, d'inquiétude, de peine, de plaisir ou de quoi que ce soit. Elle avait l'air d'être profondément *ennuyée* et de n'en avoir pas conscience.

La suite à une autre livraison.

LE LOYAL COMMERÇANT.

M. JAMES MORRISON.

J'avais l'avantage de connaître un des plus riches, peut-être le plus riche commerçant de l'Angleterre, feu M. James Morrison.

Il me raconta un jour sa vie commerciale, depuis le moment où, fort jeune encore, il était arrivé à Londres, avec fort peu d'argent et tous ses biens noués dans un mouchoir. Il m'expliqua les principes à l'application desquels il avait dû son succès.

En se promenant dans les rues de Londres, il vit à la fenêtre d'une boutique de mercier une affiche par laquelle on demandait un commis. Le commerce de la mercerie lui convenait; il offrit gratuitement ses services, à la condition qu'on l'initierait à la pratique de l'achat et de la vente. Comme il était avenant et bien de sa personne, son offre fut immédiatement acceptée.

Quand le temps vint où il jugea qu'il avait fait assez de progrès, il profita de l'aide bienveillante des personnes qui avaient appris à l'estimer pour ouvrir lui-même une boutique. Il prospéra si bien qu'il ne tarda pas à entreprendre le commerce en gros.

Les principes qui avaient assuré son succès étaient ceux-ci :

Il consultait toujours avant tout l'intérêt du consommateur, afin de le satisfaire et de s'assurer ainsi sa confiance;

Il ne suivait pas la méthode générale du commerce, qui est d'acheter à bon marché pour revendre cher. Il la trouvait vicieuse. Au contraire, il vendait à bon marché en achetant de même, se contentant, sur chaque marchandise, d'un très-petit bénéfice; ou, mieux encore, il achetait au comptant, de manière à obtenir une remise sur les prix, et il faisait participer ses clients au bénéfice de cette remise.

Par-dessus tout, il disait toujours très-scrupuleusement la vérité et se gardait de toute tromperie.

M. Morrison avait à cœur de me convaincre qu'à part toute considération morale, c'était bien réellement le sentiment de son propre intérêt qui avait déterminé sa conduite.

En effet, me disait-il, il était de son intérêt qu'un capitaine de navire, par exemple, pût venir à son magasin acheter une cargaison de marchandises dont il était capable d'apprécier la qualité, avec la certitude que nulle part ailleurs, en la payant comptant, il ne pourrait l'avoir de meilleure qualité et pour un meilleur prix.

Il était également de son intérêt que la marque de ses paquets fût reçue partout comme exacte et digne de foi, malgré l'incomparable bon marché de la marchandise.

— Tout cela est très-bien, dis-je à M. Morrison; mais comment se fait-il qu'avec des principes si clairs et si simples, votre exemple ait été si peu imité?

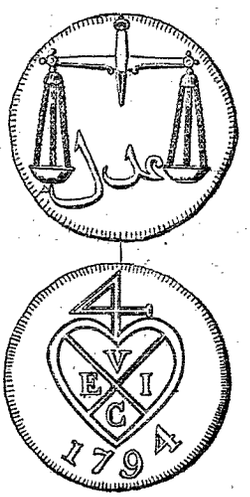
— C'est que, si simples que vous paraissent ces principes, peu de personnes sont capables de les bien apprécier et surtout de les mettre en pratique. J'ai eu la plus grande peine à persuader à mes propres commis de les suivre rigoureusement. Lors de mon premier succès au moyen de la réduction du profit dans la vente au détail, quelques commerçants s'empressèrent de suivre le même système. La prospérité leur vint aussi; mais ils dévièrent presque aussitôt de la droite ligne, oubliant le principe de toujours chercher sincèrement l'intérêt du consommateur, ou se montrant plus négligents sur la qualité de leurs marchandises, et, par suite, ils échouèrent dans leur tentative.

M. Morrison transmit à son fils aîné son commerce, qui s'élevait alors à plus d'un million de livres sterling par an (vingt-cinq millions de francs). Pour le mettre en position de soutenir, dès le début, ce que lui-même avait si heureusement établi, il lui donna, en argent comptant, une somme égale, soit vingt-cinq millions, et une principauté ruinée, en Écosse, qui lui avait coûté environ les trois quarts d'un million de livres sterling (dix-huit millions de francs).

Mais le fils, qui trouva que, d'après l'organisation introduite dans la maison, la direction demandait trop d'efforts, et qui, d'ailleurs, étant riche, n'était stimulé par aucune nécessité, ne tarda pas beaucoup à la vendre à une société par actions. (1)

CHOIX DE MÉDAILLES.

Voy. les Tables des années précédentes.



Bibliothèque impériale; cabinet des médailles. — Monnaie de cuivre jaune de la Compagnie anglaise des Indes orientales.

D'un côté, la date 1794 et le chiffre habituel de la Compagnie dans un cœur. — Au revers, on voit une balance, et entre ses deux plateaux le mot *juste* (ădel) en arabe.

(1) Extrait d'un Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, en 1867, par M. Chadwick.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes, et la Table de trente années.

RÈGNE DE LOUIS XVI.



Modes de 1778 à 1780. — 1° Habillement à l'anglaise; 2° Habit de cour; 3° Costume d'été avec chapeau suisse. — Dessin de Pauquet, d'après les gravures de Desrais et du recueil d'Énault.

Costume civil; habillement des hommes de 1774 à 1783. — La mode des hommes sous Louis XVI fut cosmopolite. Elle emprunta ses patrons à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Prusse, à l'Amérique, et elle en changea très-souvent. Avec tout cela, on ne sortit pas des formes étriquées qui avaient prévalu à la fin du règne précédent. Deux aunes et demie de drap suffirent pour l'habillement complet, au lieu de trois aunes et demie qu'il avait fallu autrefois.

Les habits continuèrent d'être tenus ouverts sur tout le devant du corps; le frac perdit son collet rabattu. Le seul vêtement auquel on laissa de l'ampleur fut une redingote d'hiver qu'on appela *à la lévite,* parce qu'elle flottait comme la lévite des femmes. Croisée sur la poitrine, et munie d'un triple collet, elle fut l'origine du carrick qui figure encore aujourd'hui sur les épaules de certains cochers.

Depuis des années, les étoffes pour hommes n'avaient pas été autrement que de couleur unie. Des soieries cannelées et mouchetées commencèrent à avoir faveur, en 1778, pour la tenue d'été. Dans le même temps, les vestes furent garnies de bordures d'étoffe différente, qui tranchaient sur le fond. Par exemple, aux vestes de toile blanche qui se portaient dans la belle saison, on ajouta des bandes d'indienne; et celles d'hiver furent chamarrées de même au moyen de broderies en soie ou de passements mêlés avec du paillon.

Les couleurs préférées furent les teintes douteuses du brun, du jaune, du vert. On leur donna des noms peu relevés, tels que moutarde, boue de Paris, caca-dauphin, merdoie. L'apparition de cette dernière couleur fit scandale. Un extravagant, ainsi habillé des pieds à la tête, alla se montrer dans l'allée la plus fréquentée des Tuileries, le 10 juin 1781. Il fut entouré et hué. Les Suisses de garde, voyant l'émotion qu'il causait, le prièrent de sortir. Ce fut la répétition de ce qui était advenu au même lieu, soixante-dix ans auparavant, lors de l'apparition de la première robe à panier; la conséquence fut la même. Quand on sut la persécution qui avait accueilli la couleur merdoie, on voulut voir ce que c'était, et bientôt tout le monde en raffola.

L'économie faite sur l'étoffe, depuis qu'on s'habillait si étroit, ne profita pas à la bourse du consommateur. Le prix des garnitures l'emporta de beaucoup sur celui du drap épargné. Les boutons surtout furent coûteux. Une loi anglaise, établie dans l'intérêt de la fabrique des boutons de métal, condamnait à l'amende quiconque se servirait de boutons d'étoffe. Ce que nos voisins d'outre-mer subirent comme une dure contrainte fut accueilli chez nous ainsi qu'aurait pu l'être un perfectionnement utile à l'humanité. Ce fut peu que d'avoir des boutons ciselés, sculptés, émaillés; tel porta sur son habit un musée de petits tableaux peints en miniature, tel un assortiment de pièces de curiosité. Le comte d'Artois, par la tête duquel passèrent toutes les folles idées, eut un jour celle de se faire faire une garniture de petites montres arrangées en boutons. Lorsque Joseph II fit son voyage à Paris, se promenant à la Halle avec un habit gris d'une simplicité plus que bourgeoise, il fut salué d'une poissarde qui lui dit : « Heureux le peuple qui paye vos boutons! » C'était une allusion à ces fameux boutons du comte d'Artois.

Dans les dessins et tableaux qui représentent les hommes

comme il faut de ce temps-là, on voit toujours des breloques pendre de dessous la veste aux deux côtés de la culotte. C'est une mode qui commença en 1780. On portait deux montres, dont les cordons servaient à cacher les fentes du *pont à la bavaroise*.

Les souliers étaient toujours à boucles, et aussi plats de semelle que ceux des femmes étaient hauts sur talons. La mode des bottes, importée d'Angleterre, parut en 1779, et d'abord avec peu de succès.

La forme des chapeaux fut très-variée. L'ancien tricorne se maintint comme coiffure de cérémonie. On l'appelait *chapeau de bras*, parce qu'il ne se mettait guère sur la tête. Pour les grands seigneurs, il était garni de plumes frisées.

Le chapeau le plus répandu, depuis 1776, fut le chapeau à la suisse, dont la pointe antérieure était à peine sensible, tandis que les cornes des côtés avaient une largeur extrême. Les anglomanes préférèrent le *jacquet* ou *jockey*, tout petit chapeau dont les gentilshommes campagnards de l'autre côté du détroit avaient emprunté l'usage à leurs palefreniers. Enfin, il y eut le chapeau hollandais et le chapeau à la quaker, tous les deux ronds de forme avec de très-larges bords.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90.

X. — *Les réserves d'Alphonsine.*

Ainsi que le consciencieux journalier, exact à rendre compte de l'emploi de ses heures, vient le soir mesurer loyalement, sous les yeux du maître, la tâche fournie par le travail du jour, et calcule avec lui ce qu'elle a ajouté au produit du travail de la veille, ainsi chaque soir Alphonsine, se mettant par la pensée en présence du père de Gaëtan, lui racontait, au courant d'une plume sincère, l'histoire de la journée, travaux et plaisirs, progrès et défaillances, et se jugeait elle-même en le prenant pour juge de ses soins maternels. Mais ces lettres qu'on se lisait tête à tête, le lendemain de leur date, ces lettres écrites en interrogeant une conscience qui ne renfermait rien qu'elle eût voulu se dissimuler, ne devaient pas, du moins alors, être toutes entièrement lues par Gaëtan.

La sage gardienne qui enseignait progressivement, ainsi que le veut la prudence, la vie et ses devoirs à son fils d'adoption, lui réservait pour l'avenir tout ce qui, dans cette pieuse correspondance, ne pouvait encore être ni bien compris, ni bien apprécié par une jeune intelligence. Elle savait que le meilleur guide est celui qui règle le mieux la clarté de son flambeau sur le degré de lumière que peut supporter le voyageur qu'il éclaire.

Or, ce qu'Alphonsine se gardait de laisser lire trop tôt à Gaëtan, c'était, parmi ses impressions personnelles, celles qui auraient pu porter l'esprit léger d'un enfant à juger défavorablement des autres, à s'exagérer leur orgueil, leur égoïsme ou leur injustice. Ce qu'elle prenait soin de lui cacher, c'était les blessures qu'elle pouvait recevoir au contact du monde, blessures qu'avec l'aide de l'indulgence nécessaire et du temps la raison ne manque jamais de guérir. Aussi plusieurs années s'étaient écoulées et l'adolescent était devenu jeune homme quand, revenant sur le passé au moyen de ces lettres religieusement conservées, il eut un jour connaissance de ce qu'Alphonsine avait écrit à l'époque où les deux voyageuses de Paris et leur compagnon du coupé arrivèrent à Dieppe.

« Mon ami, écrivait-elle, — on sait à quelle mémoire vénérée s'adressaient ses confidences, — depuis trois jours il y a dans l'air quelque chose qui me trouble et m'inquiète. Peut-être n'est-ce qu'une erreur de mon esprit, peu enclin cependant à supposer la malveillance. Quoi qu'il en soit, je sens instinctivement autour de moi qu'on ne me veut pas de bien. On ne me sourit plus qu'avec une sorte de contrainte, les regards que je rencontre ou se détournent aussitôt comme pour m'éviter, ou bien ils prennent une expression singulière de curiosité qui me déconcerte. On se tait quand j'arrive, et souvent, quand je passe, il me semble que j'entends chuchoter malicieusement.

» Avec la ferme volonté de ne me rendre désagréable à personne, je n'ai pas, certes, la sotte prétention de plaire à tout le monde; mais comment expliquer, autrement que par l'effet d'une influence mauvaise, la manière d'être, si différente du passé, qu'affectent maintenant avec moi les personnes qui, d'abord, avaient bien voulu me témoigner de la sympathie? Quelle faute ai-je commise envers elles? J'ai beau m'interroger, je ne trouve rien dans ma conduite qui justifie leur réserve, leur froideur, leur... j'allais écrire un mot plus blessant; le respect de moi-même a retenu ma plume, et il m'oblige à croire que je me suis trompée.

» Encore étrangère aux façons changeantes du monde, ce qui me froisse n'est peut-être que la marche naturelle des relations passagères. Peut-être aussi apporté-je dans ces relations trop de susceptibilité ou une sensibilité excessive. Si cela est, je vous promets de me surveiller et de me corriger; je ne veux pas donner un mauvais exemple à notre Gaëtan. »

La lettre écrite le surlendemain se terminait ainsi :

« Je vous l'ai dit, mon ami, aujourd'hui je ne suis pas sortie. J'ai dû rester auprès de mon oncle qui a eu une attaque de goutte. C'est notre voisin Justin Louvier qui s'est chargé de conduire Gaëtan sur la plage pour jouer avec les autres enfants compagnons et compagnes de Lydie Sirven.

» Je reviens sur sa rencontre avec deux dames, vos parentes, que je ne connais pas, et qui elles-mêmes le connaissaient si peu qu'avant de l'aborder elles ont envoyé un monsieur qui les accompagnait lui demander s'il n'était pas le fils de M. Honoré Duchâteau.

» Assurées qu'elles ne se trompaient pas, ces dames ont alors beaucoup caressé et beaucoup questionné Gaëtan. Ce n'est pas par lui que j'ai été informée des questions dont elles l'ont, à ce qu'il paraît, accablé. Il ne m'a parlé que de leurs caresses; mais j'ai deviné, à son hésitation et à ses réticences en me racontant cette rencontre, qu'il luttait contre lui-même pour ne pas céder à sa franchise accoutumée avec moi.

» La confiance de Gaëtan m'est précieuse; mais je la veux spontanée et sans arrière-pensée de regret. Je ne m'applique si bien à la mériter que pour qu'elle soit, de lui à moi, non pas comme un devoir difficile de sa conscience, mais un élan de son cœur. Au point où il croit devoir arrêter une de ses confidences, jamais je n'ajoute une parole qui puisse le contraindre à la pousser plus loin qu'il ne voudrait. Je pense alors, sinon qu'il m'a tout dit, au moins qu'il n'oubliera pas que ma tendresse pour lui me donne le droit de tout savoir et qu'il lui reste encore quelque chose à me dire.

» Il m'a été d'autant plus facile de m'apercevoir que sa sincérité se faisait violence pour me garder un arriéré, que lorsqu'il eut achevé de m'instruire de son entretien avec les deux dames nouvellement arrivées à Dieppe, je lus très-clairement dans ses yeux cet aveu et cette prière : « Ce n'est pas tout; mais ne m'en demande pas davan-» tage. »

» J'éprouvai bien quelque inquiétude à propos de la discrétion qu'implorait son regard, mais je n'en laissai rien paraître.

» Afin de ne pas prolonger son visible embarras, je l'embrassai aussi franchement que si la confidence eût été complète, et je l'envoyai chez la bonne Catiche, où les frères de son filleul l'attendaient.

» Justin Louvier, qui venait de me ramener Gaëtan, était resté chez nous pour faire sa visite à mon oncle que la goutte retenait dans sa chambre. Dès que nous fûmes seuls, il me dit :

» — Ce sera un homme, voyez-vous, notre jeune parrain!...

» Croyant, sans doute, avoir suffisamment provoqué mes questions par cette atteinte portée à ma curiosité, il garda un moment le silence; mais, par suite de la réserve que je me suis imposée, mes questions n'arrivant pas, le brave Justin reprit :

» — J'appelle un homme celui qui fait honneur à sa parole, et qui sait retenir sa langue, même quand c'est malgré lui qu'il a promis de lui serrer la bride.

» Bien que j'eusse parfaitement compris à quoi notre voisin faisait allusion, je ne demandai rien; à part mon respect pour les secrets d'autrui, il m'était pénible d'apprendre par un étranger ce que Gaëtan n'avait pas cru devoir me dire. Mais Justin Louvier n'a pas besoin qu'on le presse de parler quand il s'agit de citer un fait à la louange du cher petit parrain dont il est si fier.

» — Voilà, poursuivit-il dans son langage familier et comme si je l'avais interrogé : d'abord, les deux dames en question ont été ébahies de voir notre ami, M. Gaëtan, gai, alerte, causeur et en bonne santé. C'était à croire qu'elles s'attendaient à le trouver plaintif et à peu près agonisant. Leur idée était si bien tournée dans ce sens-là qu'il avait beau leur répéter : « Mais non, je suis très-» heureux, je m'amuse beaucoup et je me porte on ne peut » pas mieux », elles n'étaient pas encore rassurées. L'une et l'autre se disaient en le regardant avec commisération : « Ce pauvre enfant! » De même qu'elles auraient dit : « Comme il s'abuse! ou comme on le trompe! » Elles ont continué longtemps à causer avec lui; mais c'était en allant et en venant, de sorte que je ne saurais vous dire au juste tout ce qu'elles lui ont demandé. Mais, sans entendre toujours les paroles, je voyais bien, à la façon dont M. Gaëtan s'animait, qu'il défendait bravement quelqu'un qu'on attaquait. Enfin, comme il allait quitter les deux dames qui s'efforçaient de le calmer et, visiblement, lui recommandaient de se taire, il leur fit cette réponse que j'entendis très-bien : « Soyez tranquilles, je tiendrai ma parole; » mais ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je vous » promets de ne pas lui répéter tout ce que vous m'avez dit » pour me faire croire qu'elle ne m'aimait pas. » En revenant vers moi, notre jeune parrain était pourpre et tremblant de colère.

» Moi aussi, en écoutant le récit de notre voisin, je sentis que l'indignation me faisait monter le sang au visage et me rendait toute tremblante.

» — C'est odieux! m'écriai-je; quel mal leur ai-je fait, à ces femmes? pourquoi sont-elles mes ennemies? pourquoi veulent-elles m'enlever l'affection de Gaëtan?

La violence de mon émotion effraya notre voisin; il se reprochait d'avoir parlé!

» — Cependant, reprenait-il presque aussitôt, il est bon de savoir qui on a contre soi et de s'expliquer carrément ensemble. Ces dames ne vous connaissent pas, à ce qu'il paraît, et c'est presque toujours faute de se connaître qu'on se veut du mal l'un à l'autre. Moi, je les ai vues, je saurais bien les retrouver dans Dieppe; nous allons, si vous le voulez, les chercher ensemble; car je ne peux pas vous laisser sous ce coup-là.

» Je fus sur le point de céder à ce dangereux conseil; j'allais suivre Justin Louvier, qui déjà se dirigeait vers la porte, quand une réflexion m'arrêta.

» — Et de quoi vais-je me plaindre à ces personnes qui me sont étrangères? demandai-je à notre voisin.

» — De quoi? reprit-il; mais de ce que je vous ai dit. C'en serait assez pour faire battre deux hommes; ça doit suffire pour que trois femmes s'expliquent.

» — Mais quel témoin invoquerai-je contre elles? Vous êtes censé ne rien savoir, et Gaëtan a promis de se taire. On croira que par violence ou par séduction je l'ai obligé à manquer à sa parole.

» — Ainsi vous ne voulez pas? me demanda encore Justin Louvier.

» — Non, répondis-je, je ne veux pas, devant les parents de son père, faire peser sur lui l'apparence d'une lâcheté.

» — Vous avez peut-être raison, dit en me quittant notre voisin; mettons que j'ai été trop bavard; mais ordinairement on ne souffre pas ces choses-là quand on n'a rien à se reprocher.

» J'ai cru comprendre que par ces dernières paroles il m'exprimait un doute dont j'avais le droit d'être offensée. N'importe, je ne l'interrogerai pas là-dessus, je n'interrogerai personne, le soin de ma dignité me le défend. Que l'on m'accuse directement, alors je répondrai. Mais de quoi peut-on m'accuser?

» Je suis blessée, je souffre; mais du moins Gaëtan apprendra un jour, en lisant ceci, qu'il est utile d'éprouver ce qu'on a de force pour souffrir sans se plaindre. D'ailleurs, l'épreuve pour moi ne durera peut-être qu'un jour; qui sait si demain Gaëtan n'aura pas quelque chose à me dire? J'attends. »

La suite à une prochaine livraison.

CHEMIN DE FER DU MONT CENIS.

SYSTÈME DE M. FELL.

Le tunnel du mont Cenis, qui doit relier directement la France à l'Italie, sera l'un des travaux les plus gigantesques de notre siècle; on ne peut mettre au-dessus ou même en parallèle que le percement de l'isthme de Suez et la pose du câble transatlantique. Mais il est encore loin d'être terminé. En attendant son achèvement, on a cherché si l'on ne pourrait pas franchir le mont Cenis autrement qu'en diligence ou en traîneau, moyens lents, incommodes et dangereux. Le 15 octobre 1864, un ingénieur, M. Fell, fut autorisé à occuper temporairement une partie de la route impériale qui, par mille détours, franchit le mont Cenis, pour y établir, de Saint-Michel à Suze, une voie ferrée d'un nouveau système, et y faire circuler des locomotives capables de remorquer des trains sur des rampes de 8 centimètres.

On sait que la puissance de traction d'une locomotive dépend de l'adhérence des roues motrices sur les rails. Si, par une cause quelconque, par la présence d'un corps gras, un excès d'humidité, du verglas, des feuilles mortes mouillées par la pluie, le rail devient trop glissant, les roues de la locomotive ne mordent plus, tournent sur place, patinent et n'avancent pas. La machine ne peut plus se traîner elle-même, et à plus forte raison ne peut-elle entraîner le convoi qu'elle doit remorquer. Pour ramener l'adhérence, le mécanicien ouvre un petit conduit qui lance du sable fin sur le rail en avant des roues. En temps ordinaire, la force d'adhérence à produire pour remorquer

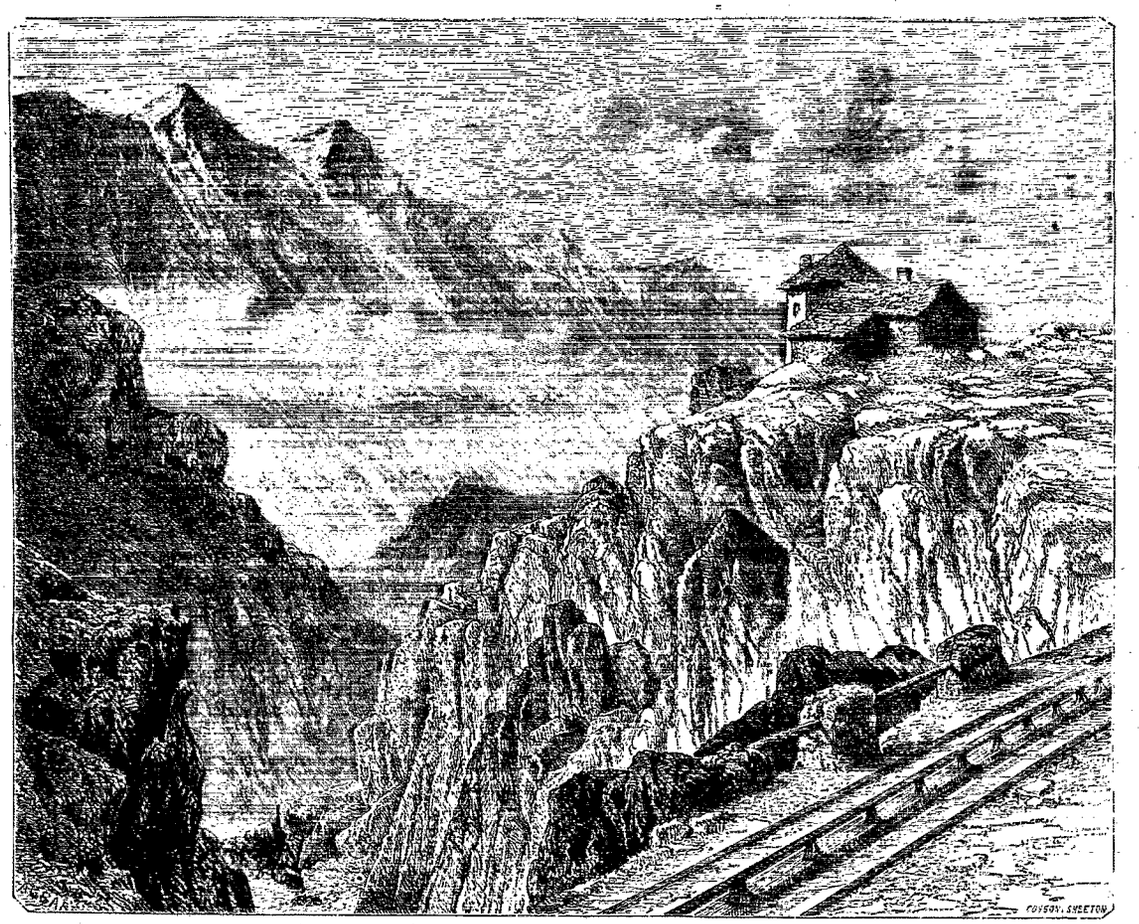
un convoi est en relation avec le poids total du train, avec l'inclinaison des rampes à gravir, les rayons des courbes et la vitesse exigée. Or, cette adhérence si nécessaire des roues dépend de leur pression sur les rails, pression qui, d'après la disposition verticale des roues ordinaires, est déterminée tout entière par le poids de la locomotive. Plus une locomotive est pesante, plus sa puissance de traction peut être considérable.

Voici la conséquence de ce principe.

A mesure que les chemins de fer vont se multipliant, les difficultés de tracé augmentent. Pour remonter les vallées secondaires, on se trouve dans la nécessité d'aborder des rampes de plus en plus fortes et des rayons de courbure de plus en plus petits; il faut des machines plus puissantes, et l'on ne peut accroître leur puissance qu'en augmentant leur poids.

En certains cas, pour des trains express remorqués par des machines Crampton, on va jusqu'à charger artificiellement la locomotive de barres de fer pesantes.

Les machines devenant plus lourdes, il faut naturellement les faire circuler sur des rails plus résistants; on force leurs dimensions. Les rails à double champignon, qui pesaient à l'origine 25 kilogrammes par mètre courant, en pèsent environ 40 aujourd'hui. La voie devient plus dispendieuse à établir. Les chemins d'intérêt local reculent devant le chiffre trop élevé du capital de construction à rassembler. On marche au perfectionnement de la locomotion comme à celui des engins de destruc-



Chemin de fer du mont Cenis. — Descente de la plaine Saint-Nicolas. — Dessin de A. de Bar.

tion; chaque machine sortant des ateliers ne fait place qu'à un nouveau modèle plus grand et plus lourd pour être plus puissant.

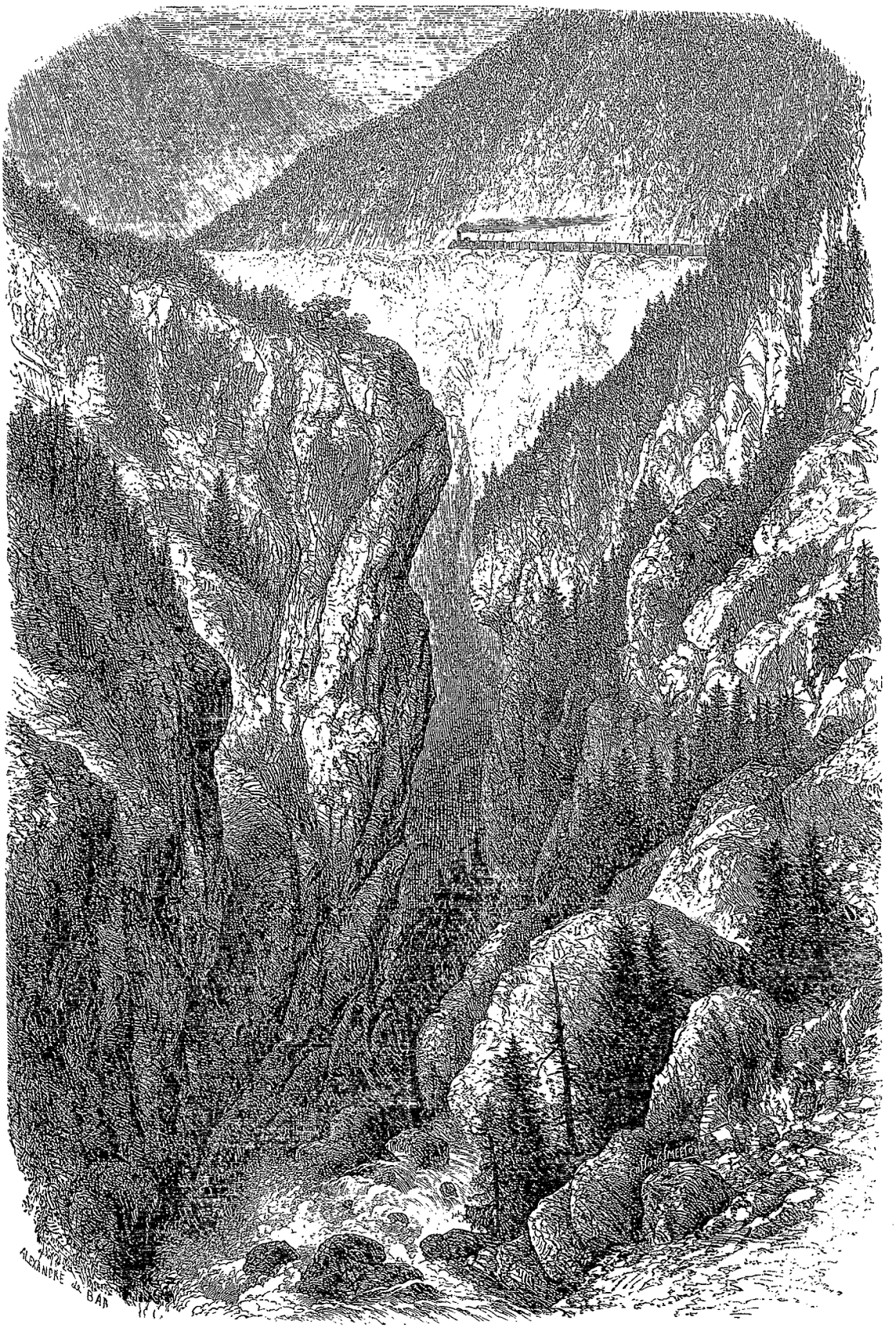
Sur la ligne du Nord, on a construit des locomotives gigantesques à douze roues motrices, à quatre cylindres, pesant de 48 à 57 tonnes, ayant près de 9 mètres de longueur, de véritables monstres à vapeur.

Le nouveau système appliqué au passage du mont Cenis par M. Fell est tout différent. La masse de la locomotive n'est plus la source unique de sa puissance. En couchant les roues motrices dans un plan horizontal comme des meules de moulin, et prenant la force d'adhérence nécessaire dans la pression d'un ressort, le poids de la machine devient inutile pour la traction.

Le 15 mai 1865, la commission chargée de faire subir les épreuves nécessaires avant d'accorder la concession à M. Fell a fait circuler une première locomotive de son nouveau système sur une ligne d'essai de 2 kilomètres, choisie dans les plus mauvaises conditions de tracé, dans les lacets du mont Cenis, près de Lans-le-Bourg. Un second modèle, déjà meilleur, fut éprouvé le 19 juillet de la même année. Quoiqu'il ait encore à subir bien des modifications de détail, nous le décrirons comme le plus parfait de ceux qu'on a exécutés jusqu'à ce jour.

Si l'adhérence n'est plus déterminée par le poids seul de la locomotive, néanmoins, comme elle ne peut être impondérable, il est tout naturel d'utiliser ce poids pour la traction. La locomotive Fell est donc munie de deux systèmes de roues motrices : un premier système de deux paires de roues horizontales accouplées, et un second de deux paires de roues verticales, comme celles de nos locomotives. Les premières, couchées sous le ventre de la machine, roulent sur un rail central à double champignon, rabattu sur le côté. Les roues horizontales étreignent ce

rail, leurs essieux étant pressés chacun par trois puissants ressorts à boudin en acier. On peut, par un serrage à portée du mécanicien, rapprocher ces ressorts du rail, tendre ainsi à rapprocher les essieux qui se regar-



Chemin de fer du mont Cenis. — Gorge d'Escillon. — Dessin de A. de Bar.

dent, et augmenter l'adhérence dans de certaines limites.

Deux cylindres suffisent pour faire agir la vapeur sur les deux systèmes de roues. La tige du piston ressort par les deux fonds du cylindre : une des extrémités agit di-

rectement sur la bielle des roues horizontales; l'autre, par un renvoi de mouvement, fait marcher le système des roues verticales.

Quant à l'appareil de vaporisation, à la boîte à feu, à la chaudière tubulaire, à la boîte à fumée, aux tiroirs et aux autres organes, ils sont disposés comme dans toutes les locomotives du monde.

Le poids total de la machine vide est de 13 tonnes, et avec le chargement complet de combustible et d'eau, il s'élève à 17 tonnes. La pression des roues horizontales sur le rail central peut aller jusqu'à 27 tonnes. Ce chiffre représente une adhérence une fois et demie aussi grande que celle qui serait produite par la même machine, en la supposant privée de son système horizontal. Ce dernier système équivaut donc, lui seul, à une seconde machine une fois et demie plus pesante attelée derrière la première. Il est juste de faire observer que la voie sur laquelle la nouvelle machine fait le service a $0^m.35$ de moins en largeur que les voies adoptées par les compagnies françaises et en général par toutes les compagnies. Mais, sur ces dernières, les rapports de puissance que nous avons donnés seraient encore les mêmes.

On a autorisé M. Fell à s'établir sur les accotements de la route impériale.

La voie est formée de deux rails extérieurs destinés à recevoir l'action des roues verticales, et du rail central sur lequel roulent les roues horizontales. Les rails extérieurs sont posés sur traverses, comme sur les autres lignes. L'espacement seul a été modifié et réduit à $1^m.10$, les conditions dans lesquelles on s'est établi permettant de ne pas donner à la voie l'écartement réglementaire de $1^m.46$. Le rail central est boulonné à plat sur des coussinets chevillés sur une longrine en bois, et celle-ci est reliée aux traverses de la voie ordinaire par de fortes broches. Il était très-important que le rail central fût parfaitement fixé. Sur les fortes rampes, les roues étreignent énergiquement les deux champignons du rail et le font passer au laminoir. Dans ce laminage, les roues, en se cramponnant pour monter, repoussent le rail en arrière, comme les aubes d'une roue de bateau chassent l'eau. Si le rail n'était pas complétement assujetti, il suivrait le mouvement et descendrait.

Le rail central se trouve à $0^m.20$ en contre-haut des rails extérieurs.

Comme on a des courbes de très-petit rayon à parcourir, les rails sont cintrés suivant les courbures.

Les rampes du mont Cenis atteignent $0^m.083$ par mètre.

Pour prendre un terme de comparaison, le chemin de fer qui gravit la côte de Saint-Germain, et auquel on avait appliqué le système atmosphérique, n'atteint qu'une inclinaison maximum de $0^m.35$ par mètre.

Les courbes des lacets du mont Cenis descendent jusqu'à des rayons de 40 mètres; c'est presque la limite inférieure des courbes du chemin de fer de Sceaux.

M. Fell s'est engagé à remorquer, avec leurs bagages, quarante voyageurs, de Saint-Michel à Suze, en 4 h. 30 m., ce qui élève le poids du train à 16 tonnes. La vitesse d'un tel train est en moyenne de 18 kilomètres par heure. Pour les marchandises, au moyen de deux locomotives, on pourra remorquer 48 tonnes à une vitesse moyenne de 10 kilomètres.

Dans les grandes pentes, dans des pentes que les diligences descendent avec précaution, il faut de puissants freins. A cet effet, la machine Fell porte des sabots qui s'appliquent sur les roues verticales à la manière ordinaire. Il y en a également d'indépendants sur les roues horizontales. Enfin, un troisième système de freins consiste en deux sabots qui étreignent le rail central et sont manœuvrés à la main par l'intermédiaire d'une double vis sans fin.

Toutes les difficultés que l'on pourra rencontrer dans l'exploitation de la ligne définitive se trouvaient réunies et même exagérées dans la ligne expérimentale. La commission a conclu des premiers essais :

« 1° Que le système de traction proposé par M. Fell est applicable avec des machines du type de celle qui a fonctionné dans les derniers essais;

» 2° Que ce système ne présente aucun danger au point de vue de la sécurité sur les fortes rampes et dans les courbes de petit rayon, puisque, au contraire, l'existence d'un rail central fournit à la fois une garantie contre les déraillements et un puissant moyen d'arrêt;

» 3° Que, sauf quelques points de détail dont l'étude n'a pas encore été faite, mais ne présente pas de difficulté sérieuse, le système peut être considéré dès à présent comme applicable à la traversée du mont Cenis; que, notamment au point de vue de l'exploitation en temps de neige, les couvertures proposées par M. Fell suffiront pour assurer la régularité du service;

» 4° Enfin, qu'il n'y a pas une incompatibilité absolue de voisinage entre la voie ferrée et la voie de terre ordinaire, pourvu que des travaux de précaution convenables soient effectués sur cette dernière, de façon à empêcher que les voitures ne puissent en aucun cas s'écarter de la chaussée. » (21 août 1865.)

Il est probable qu'on pourra appliquer aussi ce système à des chemins de fer d'intérêt local, encore impraticables avec les données actuelles. La charge par mètre courant devenant moindre, on pourra réduire le poids des rails, les épaisseurs de ballast et les dimensions des maçonneries. La faculté de franchir des rampes plus roides, de circuler en même temps sur des courbes de rayons moindres, permettra de tourner certaines difficultés de tracé et d'éviter souvent de dispendieux ouvrages d'art; on pourra même, comme au mont Cenis, établir le même mode de traction sur des routes impériales et départementales, et arriver à des frais de construction abordables.

ÉPISODE

D'UNE VISITE A UN DÉPOT DE MENDICITÉ.

C'était à Londres, par un de ces jours brumeux qui jettent sur tous les objets une teinte grise et sale. Après avoir visité l'intérieur du dépôt, nous arrivâmes à la partie réservée aux enfants. Nous vîmes d'abord une vaste cour où plusieurs de ces petits malheureux prenaient leur récréation. Même dans leurs jeux, ils n'avaient ni la grâce ni la vivacité de leur âge. Presque tous étaient laids et malsains. L'un d'eux, marmot pâle et chétif, à moitié idiot, la tête et les yeux tellement couverts de teigne qu'à peine voyait-il à se conduire, montra tout à coup une préférence marquée pour un des visiteurs. Il se mit à le suivre, s'attachant aux basques de son habit, passant entre ses jambes comme un jeune chat qui se livre à ses ébats; enfin, il se plaça en face de lui, et lui tendit les bras sans dire un mot, mais en riant de ce rire enfantin qui quête une caresse et se croit sûr de l'obtenir. Pauvre petit! toute sa personne était faite pour inspirer le dégoût, et celui auquel il s'adressait, beau gentilhomme, délicat, mis avec recherche, avait une répugnance extrême pour la laideur et la malpropreté. Il y eut un moment de lutte et d'hésitation, mais la confiance de l'enfant ne fut pas déçue. Son appel était irrésistible : le visiteur le prit, l'enleva de terre et l'embrassa, comme s'il eût été le père de cette pauvre créature repoussante. Nous en eussions tous fait autant, j'aime à le croire. Cependant l'action me

parut héroïque, et de celles dont Dieu tient compte. Cette aumône de tendresse faite au pauvre petit teigneux ramassé dans les boues de Londres, de toutes les boues les plus infectes, prenait sa source dans la plus pure charité chrétienne.

Quand viendra le jour du jugement dernier, où chacun de nous devra compte de sa vie, le pauvre enfant, tenant son ami par la main, dira au Seigneur : « Accueillez-le, mon Dieu! car j'étais orphelin, j'avais faim d'affection, j'avais soif de caresses; il m'a caressé, il m'a embrassé, et de ce jour je me suis efforcé de devenir bon pour mériter d'habiter un jour votre ciel avec *lui*. »

— Il faut souffrir un inconvénient quand on n'y peut remédier que par un plus grand mal.

— Qui donc t'a trompé aussi souvent que toi-même?

— Fuis le plaisir, il te suivra.

BENJAMIN FRANKLIN.

EMBONPOINT OFFICIEL DES CAPITAINES HOLLANDAIS QUI NAVIGUAIENT POUR LE JAPON.

Lorsque, en 1776, Pierre Thunberg eut mis à l'ancre devant Nangasaki, il remarqua, avec beaucoup de surprise, que le digne Hollandais Van-Ess, capitaine du bâtiment sur lequel il avait fait la traversée du Cap au Japon, avait en moins d'un jour doublé de grosseur : maigre le matin, il était devenu obèse le soir. Étonné, il observa, et vit, après examen, que cette métamorphose se produisait, à certains jours, chez tous les commandants néerlandais, grâce à une capote de soie bleue galonnée en argent, pourvue par devant d'un gros coussin bourré d'objets dont chaque fois l'importation n'était pas évaluée à une valeur de moins de plusieurs milliers d'écus. « Les Japonais, accoutumés à voir les capitaines hollandais d'une grosseur démesurée, s'étaient imaginé que tous nos capitaines devaient être d'une espèce volumineuse. » Mais on découvrit la ruse, et, en 1776, une ordonnance sévère, émanée du gouverneur de Nangasaki, dépouilla les capitaines européens de leurs belles robes bleues chamarrées de galons en argent, et restreignit à deux les voyages qu'ils devaient faire à terre. Dès lors les abdomens furent moins volumineux et les fortunes de ces messieurs moins rapides.

MÉTIERS ET CORPORATIONS.

Voy. les Tables du t. XXXV. 1867.

CHARCUTIERS ET CHARCUTERIE.

Homère ne nous dit pas si ses héros, qui dépeçaient et rôtissaient eux-mêmes les moutons et les porcs, en laissaient perdre le sang et les entrailles. Mais, à coup sûr, le sage Eumée, modèle des porchers, n'a pas dû rester étranger à toute notion de charcuterie; sans doute, comme on le fait encore dans nos exploitations rurales, il savait au moins fabriquer de grossiers boudins et quelques longues saucisses. Cet art, économique en somme, et dont il est permis de goûter les produits sans déchoir, semble avoir été l'une des premières conquêtes de la cuisine civilisée. On a des peintures anciennes qui s'y rapportent; et il figure avec honneur au festin de Trimalcion.

La charcuterie tenait une grande place dans l'alimentation au moyen âge; mais le mot ne date guère que du quinzième siècle. Auparavant, le charcutier se confondait avec le cuisinier, l'oyer, le rôtisseur, le boudinier et le tripier. C'est un point sur lequel plusieurs documents authentiques ne laissent aucun doute.

On lit au numéro 34 du Dictionnaire de J. de Garlande : « Les cuisiniers (*coquinarii*) cuisent des oies, des pigeons, et les vendent aux pauvres étudiants; il s'élève parfois entre eux et les écoliers des rixes sanglantes à propos d'immondes andouilles (*hullæ, id est indutilia vel inducia*), de saucisses ou sauchises (*salsusicæ* ou *salcicæ*), de boudins ou bunel (*truntela*) et de tripes (*scruta*) enfermées dans des espèces de tuniques (*tunicata*) (1), qui conviennent au petit peuple. »

Dans le *Registre des arts et métiers de la ville de Paris*, par Estienne Boileau, c'est au titre 69, où sont recueillis les statuts des cuisiniers, qu'il faut chercher quelques renseignements curieux sur la charcuterie.

« C'est l'ordenance du mestier des oyers de Paris. Premièrement, que tous ceulx qui voudront tenir estal ou fenestre à vendre cuisine sachent appareillier toutes manières de viandes communes et prouffictables au peuple, que à eux appartient à vendre... Que nuls n'achapte oës que en la place ou ès champs qui sont entre le ponceau du Roule ou pont de Chaillouau, jusques au faubours de Paris, au costé d'entre Saint-Honoré et le Louvre... Que nuls ne cuise ou rostisse ouës, ou vel, ou agniaux, chevraux ou *couchons*, se ils ne sont bons... Que nuls ne puisse faire *saucisses* de nulle char que de porc... Que toutes chars qu'ils vendront soient cuites, sallées et appareillées bien souffisamment... Que nuls dudict mestier ne puisse vendre *boudins de sane*, car périlleuse est la viande... Que le tiers des amendes qui seront levées, afférans à la portion des maistres dudict mestier, soient pour soubstenir les povres vieilles gens dudict mestier qui seront décheus par fait de marchandise ou de vieilleure (2). » (1260-1270.)

Dans le livre de la *Taille de Paris*, le nom de charcutier ne se trouve pas encore (sous Philippe le Bel); mais on voit apparaître celui de boudinier. Il y avait à cette époque douze boudiniers; il est aussi parlé de tripiers, d'osteliers, de queux, de taverniers; vingt et un cuisiniers sont cités, et seulement trois oyers ou rôtisseurs-traiteurs. La plupart des spécialités se distinguent déjà; par contre, une confusion paraît se faire entre l'oyer, le *polailler* et le restaurateur.

Jadis le polailler vendait « la polaille et volatille » crues; l'oyer, la volaille cuite ou conservée, et par suite toute espèce de viandes rôties ou salées. L'oie, étant la seule volaille que l'on conserve salée ou dans la graisse, avait naturellement donné son nom au métier (oyer, *aucarius*). C'est ici le cas de rappeler la véritable orthographe primitive de la rue aux Ours; c'était la rue aux Ouës ou Oës:

> L'autre jour à Paris alé. . .
> Avecques moy menay ma femme. . .
> Et si fus en la rue aux Oues,
> Où l'on me fit foison de moues.
> *Rues de Paris en vers* (début du quinzième siècle).

Guillot de Paris l'appelle également rue *as Ouës;* et Corrozet de même, comme le constate encore Sauval (II, p. 154).

Guillaume Tibout, garde de la prévôté de Paris (1299-1300), ordonne que « toute char qui meurt sans main de boucher, toute char qui est reschauffée deux fois... toute char, salée et fresche, puante, toute *char cuite* (on prend ici sur le fait la formation du mot charcutier) hors de la

(1) Il est encore d'usage, dans le midi, de couper les tripes par menus morceaux, de les enfermer dans une tripe plus large que l'on coud en forme de paquet de la grosseur d'un œuf d'autruche, et de faire cuire tous ces paquets dans un bouillon qui sert ensuite de potage; triste soupe, dont le souvenir nous est peut-être conservé par le proverbe : Tourner en purée de boudin, c'est-à-dire à rien.

(2) Ainsi, les cuisiniers ou oyers (depuis rôtisseurs) avaient leur caisse de secours. On ne voit guère cet exemple imité par les autres corporations.

ville, toutes saucices de char seur-semée (tachée de moisissures), toutes saucices de char de beuf et de mouton aveucques porc... et tout sanc, de quel main que il viegne, soient arses (brûlées) et condempnées. »

Une communauté de charcutiers fut enfin établie, par lettre du prévôt de Paris, le 17 janvier 1475 : les statuts contenaient dix-sept articles ; huit ou neuf y furent ajoutés en 1477, pour augmenter le nombre des membres admis dans la corporation. D'autres règlements permirent aux charcutiers d'ouvrir le dimanche et les obligèrent à remplir, chacun à leur tour, les quarante places qui leur étaient assignées à la halle, le mercredi et le samedi. Comme dans la plupart des métiers, le récipiendaire devait présenter un *chef-d'œuvre*.

Le seizième siècle se gorgea de charcuterie et de salaisons. Leur éloge revient sans cesse dans Rabelais ; tout le monde sait que Grandgousier mangeait volontiers salé. « A ceste fin, avoyt ordinairement bonne munition de jambons de Magence et de Baionne, force langues de beuf fumées, abundance d'andouilles en la saison, et beuf salé à la moustarde ; renfort de boutargues (1), provision de saulcisses, non de Bouloigne (Bologne) (car il craignoit fort *li bouconi* de Lombard), mais de Bigorre, de Longuaulnay, de la Brene, et de Rouargue. »



Jean, charcutier. — D'après un vitrail du quinzième siècle.

« Gaudebillaux sont grasses trippes de Coyraux. Coyraux sont beufz engressez à la crèche et prez guimaulx. Prez guimaulx sont prez qui portent herbe deux foys l'an. D'yceulx graz beufz avoient faict tuer troys cents soixante-sept mille et quatorze pour estre à mardy graz sallés ; afin que, en la prime vère, ilz eussent beuf de saison à tas, pour, au commencement des repastz, faire commémoration de salleures. » Gargamelle, gigantesque épouse de l'énorme Grandgousier, « en mangea seze muiz, deux bussars et six tupins ! » Exploits non autrement « mirificques », dans ce pays imaginaire où voyagent je ne sais combien de « dromadaires chargez de jambons et langues de beuf fumées » ; où l'on trouve dans les bibliothèques les livres précieux intitulés : *le Trippier de bon pensement ; Majoris, de modo faciendi boudinos ; Béda, de optimitate tripparum ; Luculle grillotier* (rôtisseur) !

Rabelais est intarissable dans sa verve de grosse gourmandise plantureuse. Il nous conduit aux îles Farouches, dans le royaume des Andouilles, où l'on adore Mardy Gras, alentour du château de Sallouer (saloir) et de la forteresse des Cacques. Ces dames les Andouilles, attifées comme dans les féeries populaires, sous les ordres des capitaines Riflandouille et Tailleboudin (deux charcutiers assurément), attaquent, au nombre de quarante-deux mille, la grande armée de Pantagruel. C'est alors que frère Jean des Entommeures, se souvenant du cheval de Troie, construit et dresse une grande « truye » en bois, capable de loger en ses flancs deux cents cuisiniers aux noms significatifs : Saulpiquet (sauce piquante), Gras-Boyau, Pile-Mortier ; Croquelardon, Tirelardon, Friselardon, Lacelardon, Grattelardon, Gaillardon (par syncope, Gaillard-Lardon), intéressante famille, à laquelle se joint Boudinandière, etc., etc. En vain les Godiveaux tendent une embuscade à Pantagruel. Le héros Gymnaste coupe en deux, de son épée, le fabuleux général Cervelat. Les cuisiniers triomphent. Enfin l'infante Niphleseth et dix-huit mille de ses sujettes, « Andouilles royales », sont envoyées à Gargantua, qui en fait présent « au grand roy de Paris. » Mais, hélas ! « par faulte de moustarde (baume naturel et restaurant d'andouilles), moururent presque toutes. » Heureusement Rabelais retrouve au pays des Guastrolatres, (serviteurs de leur estomac) d'autres « andouilles caparassonnées de moustarde fine, boudins, saulcisses, cervelatz, saulcissons, langues de beuf fumées, jambons, *saumates* (1), et hures de sangliers. »

Nous n'avons pu résister, puisque nous demeurions dans notre sujet, à donner une idée du génie bouffon et de la « haulte gresse » de notre Rabelais. Nous revenons maintenant à la corporation des charcutiers.

De la Marre (*Traité de la police*) les appelle chaircuitiers et saulcissiers. Au dix-septième siècle, les Dictionnaires de l'Académie et de Richelet consacrent l'orthographe moderne : charcutiers. Lors de l'établissement des droits sur le bétail à pieds fourchus, au commencement du dix-septième siècle, il fut défendu aux charcutiers d'acheter des porcs dans un rayon de vingt lieues de Paris, et leur commerce fut déclaré libre les jours de marché. Les bouchers, qui, après avoir eu le monopole de la vente du porc, l'avaient partagé avec les charcutiers, le perdirent complétement, par édit du 24 octobre 1705. L'achat du porc resta soumis à l'examen des langueyeurs, des tueurs, des courtiers ou visiteurs de chairs.

Après la suppression des jurandes (février 1776), le roi fut entraîné, « par différents mémoires présentés à ce sujet, et notamment par les représentations de sa cour de Parlement », à revenir en partie sur cette mesure, et à rétablir les corporations, par édit enregistré au Parlement le 23 août 1776. Les charcutiers formèrent la huitième communauté de cette nouvelle organisation. L'édit de suppression des anciennes communautés d'arts et métiers à Lyon (janvier 1777) excepta aussi les charcutiers. En avril, un autre édit semblable fut rendu pour un certain nombre de villes, hors desquelles tout commerce et métier demeura libre.

On trouvera, dans les encyclopédies et les ouvrages spéciaux, l'histoire de la charcuterie moderne.

Terminons par une remarque philologique. Le sens primitif du mot charcutier (chair cuite) s'est oblitéré et transformé dans les mots familiers *charcuter* et *charcutis* ; le terme originaire, s'étant spécialisé, ne leur a transmis que l'idée de couper et de hacher. *Charcutis*, que le Dictionnaire de Trévoux explique par *grand massacre*, a disparu de la langue et ne se trouve pas dans le Dictionnaire de Littré.

(1) Cervelas d'œufs de muge ou d'esturgeon confits à l'huile ; ces œufs, que l'on appelle *caviar*, sont d'un fréquent usage en Italie et en Provence.

(1) *Saumates*, cretons, menues fritures, viandes salées ; de l'italien *sommata* (?).

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

dans l'air leur insoucieuse chanson, comme faisait l'*émondeur* de Virgile, ils continuent leur ouvrage sans s'émouvoir de ces imprécations de Ronsard :

Quiconque aura, premier, la main embesognée
A te couper, forêt, d'une dure cognée,
Qu'il puisse s'enfermer de son propre bâton,
Et sente en l'estomac la faim d'Érésichthon
Qui coupa de Cérès le chêne vénérable,
Et qui, gourmand de tout, de tout insatiable,
Les bœufs et les moutons de sa mère *engorgea* (dévora),
Puis, pressé de la faim, soi-même se mangea :
Ainsi puisse engloutir ses rentes et sa terre
Et se dévore après par les dents de la guerre !
Qu'il puisse, pour venger le sang de nos forêts,
Toujours nouveaux emprunts sur nouveaux intérêts
Devoir à l'usurier, et qu'enfin il consomme
Tout son bien à payer la *principale somme* (capital) !
Écoute, bûcheron, arrête un peu le bras :
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas;
Ne vois-tu pas le sang, lequel dégoutte à force
Des nymphes qui vivoient dessous la dure écorce?
Forêt, haute maison des oiseaux bocagers!
Plus le cerf solitaire et les chevreuils légers
Ne paîtront sous ton ombre, et ta verte crinière
Plus du soleil d'été ne rompra la lumière. . . . .
Adieu, vieille forêt! adieu, têtes sacrées,
De tableaux et de fleurs (ex-voto) en tout temps révérées!
Maintenant le dédain des passants altérés,
Qui, brûlés en l'été des rayons éthérés,
Sans plus trouver le frais de tes douces verdures,
Accusent tes meurtriers et leur disent injures!
Adieu, chêne, couronne aux vaillants citoyens!
Arbres de Jupiter, germes dodonéens,
Qui premiers aux humains donnâtes à repaître.
Peuples vraiment ingrats qui n'ont su reconnaître
Les biens reçus de vous; peuples vraiment grossiers,
De massacrer ainsi leurs pères nourriciers.

La Fontaine aussi est l'ennemi du bûcheron; il nous le montre dirigeant contre la forêt la cognée dont elle lui a fourni le manche :

Le misérable ne s'en sert
Qu'à dépouiller sa bienfaitrice
De ses principaux ornements.
Elle gémit à tous moments :
Son propre don fait son supplice.

Ailleurs, l'arbre, pris pour juge entre l'homme et la couleuvre, rappelle ses services et ses malheurs :

. . . . . Il servait de refuge
Contre le chaud, la pluie et la fureur des vents;
Pour nous seuls il ornait les jardins et les champs :
L'ombrage n'était pas le seul bien qu'il sût faire;
Il courbait sous les fruits. Cependant, pour salaire,
Un rustre l'abattait : c'était là son loyer;
Quoique pendant tout l'an, libéral, il nous donne
Ou des fleurs au printemps, ou des fruits en automne,
L'ombre l'été, l'hiver les plaisirs du foyer.
Que ne l'émondait-on, sans prendre la cognée?

Ces fictions nous plaisent, ces reproches nous charment, mais ne nous touchent pas, et nous continuons à nous servir jusqu'à l'abus, comme propriétaires, des produits et de la substance des végétaux. Les plaintes des animaux n'ont pas été écoutées; pourquoi tiendrions-nous compte des lamentations des arbres? Si Pythagore et les brahmines avaient été logiques, ils auraient exclu de la nourriture les plantes aussi bien que les êtres vivants proprement dits; ils auraient supprimé la vie humaine. C'est cette conséquence absurde qui les arrêta. Dès lors, leur abstention de la chair devient une vaine et puérile superstition. Il n'y a donc pas plus de raison pour épargner le bœuf qu'il n'y en a pour épargner le pommier, le céleri ou le chêne, et *vice versâ*.

Entre l'homme et la plante, comme entre l'homme et l'animal, il y a fraternité matérielle, et c'est dans le sentiment de cette fraternité, joint au penchant qui nous porte à humaniser ce qui nous entoure, qu'il faut chercher l'origine, le charme, la part de vérité de ces élégies végétales, si amples sous la plume de Ronsard, si piquantes dans la langue de la Fontaine. Mais il n'y a là, nous le sentons bien, qu'un amusement de l'esprit. Dès que l'homme cesse de faire abstraction de lui-même, dès que son agrément, ses besoins, sa vie, sont mis en balance avec les intérêts de la nature entière, son droit prime tout et efface jusqu'aux germes de ces remords légers prêts à naître en son cœur à la voix du poëte. Chaque espèce vit pour elle-même et mesure à son utilité ses devoirs envers les autres familles d'êtres; voilà le fond vrai qui donne tant de force aux cruelles pages de Joseph de Maistre sur le rôle nécessaire de la mort dans la nature. On sait comment le violent écrivain, guidé par des vues fausses, pousse au tragique et à l'insensé les conséquences d'une loi fondée sur la nécessité; autant la vie des espèces étrangères est indifférente à l'espèce humaine, autant celle de ses propres membres, à laquelle tout est sacrifié, doit lui être précieuse et chère : voilà ce qu'oubliait Joseph de Maistre lorsqu'il appliquait aux sociétés humaines ce « décret de mort violente » dont chaque race est l'exécutrice, mais seulement sur les espèces inférieures qui l'entourent.

Pour en revenir à nos bûcherons, rien de plus innocent que leur cognée, si leur œuvre de destruction demeure strictement mesurée à notre utilité. C'est malheureusement ce qui n'arrive pas toujours. Les chasseurs, les défricheurs, manquent volontiers à cette loi qui devrait être notre règle absolue dans l'usage que nous faisons de la nature. Mais la faute alors, si légère qu'elle puisse être, retombe uniquement sur celui qui a donné l'ordre, et non sur l'agent qui l'exécute. Vivez donc et chantez, et dormez en paix sous vos cabanes de branchages, robustes habitants de nos bois. Vous avez froid par moments? Vous êtes à la source du feu, le bois le recèle en ses veines; vous avez trop chaud quelquefois autour des monceaux de charbon qui fument, mais vous êtes à la source de la fraîcheur; l'ombre gaie, semée de paillettes d'or par les rayons errants, pleut sur vous des feuilles pleines de brises et de fauvettes. Vous respirez la saine haleine de la terre, soit que des herbes et des rameaux s'exhale au printemps ce vague arome enivrant que la violette et l'églantine accentuent, soit que le parfum des feuilles mortes vous baigne de son aimable amertume.

O végétation, esprit, matière, force,
Couverte de peau rude et de vivante écorce!

La sève a passé dans votre sang, et toutes les vieilles fées, toujours jeunes, que nos aïeux voyaient ondoyer sous les futaies, viennent se pencher, souriantes, sur le berceau de vos enfants, pour leur donner la joie et la santé.

Quel plus doux, quel plus vivifiant séjour que la forêt pour le premier âge, alors que les petits poumons ne demandent que de l'air, quand les cerveaux croissants, malléables comme cire, ne désirent que des impressions légères, sans travail et sans effort; quand une fleur, un bout de branche agité par le vent ou par un oiseau dont le nid se laisse à peine entrevoir, quand un scarabée d'or, un lézard verdoyant, un petit ruisseau navigable aux coques de noix, et auquel un caillou fait une digue, suffisent pour amuser des heures l'attention vierge encore? Ah! gros petits *boquillons*, barbouillés de charbon, au nez jauni par le cœur safrané des fleurs, combien devraient vous envier les pâlots maladifs des Tuileries et des squares! La bonne mère nature a le sein rugueux et âpre, mais il en coule un lait de force et de grâce. Ainsi je rêvais en regardant ce petit ébouriffé aux pieds nus, et sa sœur, déjà ménagère, qui épluchait, en gazouillant, les légumes

pour le repas du soir, et j'entrevoyais, dans la lumière émoussée des clairières, les fées qui veillaient sur eux.

UNE VIE MORNE.

ANECDOTE.

Suite. — Voy. p. 95.

Malheureusement, il y eut le lendemain ce que les Américains appellent « un *jeune* ouragan », c'est-à-dire une tempête, qui submergea le pays sous ses torrents de pluie et déracina les arbres par ses tourbillons de vent. Je me félicitai que ce ne fût pas un *vieil* ouragan, d'après cet échantillon du pouvoir destructeur qu'avait le *jeune*. Il était impossible de songer à peindre.

Deux jours après, quoique la terre fût encore mouillée, je me rendis par le chemin de fer à Carrolton, et, grâce à mes bottines de caoutchouc, je pus patauger jusqu'à mon campement. J'y étais à peine installée que ma pâle visiteuse sortit de sa petite maison, pareille à une cabane de bain de mer, et vint droit à moi avec sa négresse.

— Bonjour, Madame.

— Oh! ajouta la noire suivante, je suis bien contente que vous soyez revenue; car miss Cecilia n'a pas quitté la fenêtre depuis trois jours; elle guettait vous et le beau temps. Je ne sais ce que deviendrait miss si vous ne veniez pas.

Je fus touchée.

— Miss Cecilia doit avoir bien peu à faire pour se préoccuper ainsi de mon dessin.

Miss Cecilia rougit un peu, et dit très-bas :

— Je n'ai rien à faire.

Cet aveu fut exprimé avec une si parfaite bonne foi, si tranquillement, et comme une chose tellement naturelle, que j'en fus abasourdie

— Rien à faire! quoi, rien à faire? repris-je en accentuant ma question.

— Non, rien, répondit-elle tranquillement.

Nous nous assîmes alors comme la première fois; je lui donnai un pan de mon manteau, deux coussins, et quand je la vis établie à l'aise, je me remis à peindre en silence. La négresse était retournée à la maison, en me disant :

— Vous prendrez bien soin de miss Cecilia.

Elle n'avait pas attendu ma réponse.

Miss Cecilia, les mains gantées de blanc et croisées sur ses genoux, le corps penché en avant, suivait d'un œil attentif toutes mes opérations : la brosse que je promenais du cobalt au vert-émeraude, du vert à la sépia, de la sépia au garance, m'efforçant de reproduire l'étrange ton gris de ce linceul de mousse.

Je ne levais pas les yeux, mais je sentais les siens sur moi, et je perdis peu à peu le pouvoir de m'absorber dans mon travail. J'y renonçai intérieurement, et, résolue à satisfaire ma curiosité sur cette bizarre jeune fille, je feignis de continuer à travailler.

— Miss Cecilia, peignez-vous? dis-je sans la regarder.

— Non.

— Chantez-vous?

— Non.

— Montez-vous à cheval?

— Oh! non.

— Écrivez-vous beaucoup de lettres?

— Aucune.

— Aimez-vous la broderie?

— Non.

— Aimez-vous à faire du crochet?

— J'en fais, mais je ne pense pas que je l'aime.

Il ne faut pas croire que la conversation fût vive; loin de là, il y avait un long intervalle après chaque « non », et ce ne fut que la dernière phrase qui me donna l'espoir de lier conversation.

— Qu'aimez-vous donc? lui demandai-je.

— Je ne sais pas, répondit-elle d'une voix basse et langoureuse.

— Mais je suis sûre que vous aimez à être assise là, près de moi, Cecilia, lui dis-je, en l'appelant hardiment par son nom de baptême.

— Oui, *beaucoup*, beaucoup.

— Oh! repris-je, je suis bien aise que vous aimiez beaucoup, beaucoup à être là. Et pourquoi l'aimez-vous, dites-le-moi?

— Oh! parce que cela m'amuse de vous voir prendre tant de peine à une chose que je ne peux pas comprendre. Il n'y a rien à dessiner ici. Que ne dessinez-vous plutôt notre maison? Et pourquoi êtes-vous venue? Jamais auparavant il n'était venu personne comme vous.

Je m'évertuai à lui expliquer de mon mieux les raisons d'un voyageur pour peindre les sites qui le frappent; mais il était évident qu'elle ne comprenait pas et ne pouvait sympathiser avec ce que je disais.

Tandis que je parlais, la négresse revint, et s'adressant à moi :

— Maîtresse a dit que vous lui apportiez ce que vous faites pour qu'elle le voie. Vous entrerez par la porte de derrière.

J'avais peine à comprendre ce message, et je répondis :

— Je ne sais ce que veut votre maîtresse; mais si elle a envie de voir mon dessin, dites-lui de venir me trouver.

— Ah! je n'oserais! Il faut que vous veniez tout de suite. Vous entrerez par la porte de la cuisine.

J'avoue que j'étais un peu irritée; je refusai d'aller, ce qui était puéril, car si j'avais eu le bon sens de me soumettre à cet appel peu courtois, j'aurais vu l'intérieur d'une famille propriétaire d'esclaves, et j'aurais pu donner à cette grande dame une petite leçon. Mais je me sentais insultée par le continuel mépris qui s'attachait à toute espèce d'occupation sérieuse. Si c'eût été la première fois qu'une belle dame me traitait en esclave, parce que je travaillais comme un nègre, peut-être ne m'en serais-je pas offensée; mais le dernier trait me piqua au vif. Je m'en repentirai toujours. Ah! quel dommage que je ne sois pas entrée par cette porte de cuisine! Ce que j'aurais vu et entendu restera ignoré et inédit, parce que j'ai eu de l'humeur d'un message très-naturel dans le lieu où j'étais et venant d'une telle part. J'eus la satisfaction de voir la dame penchée à la fenêtre du dernier étage de sa maisonnette pour tâcher de m'apercevoir. Cecilia me dit qu'elle avait été fort riche, que sa grand'mère avait eu beaucoup d'esclaves, cruellement traités parfois quand elle était malade ou irritable.

Après un long silence, car j'étais maussade et taciturne, la jeune fille reprit :

— Je voudrais bien savoir comment vous avez osé aller dans le bois de cyprès, l'autre jour? N'aviez-vous pas peur d'y rencontrer des nègres marrons? On assure qu'ils sont pires que les bêtes sauvages.

— Oh! non; il ne peut y en avoir si près de la ville. Je n'avais pas la moindre frayeur. Je ne voulais que faire une petite promenade. Ne vous promenez-vous donc pas?

— Non, jamais.

Cette réponse me rappela une jeune élégante de la Nouvelle-Orléans qui n'avait jamais visité les environs, et qui ne savait de quoi il s'agissait lorsqu'à un grand dîner on parla de la mousse grise aux longs filaments, si commune autour de cette ville. Je racontai la chose à ma compagne.

— Oh! dit-elle, elle avait dû en voir, dans les boutiques,

tout apprêtée pour faire des matelas. Elle aura cru que c'était du crin. Mais je ne suis pas étonnée qu'elle n'en ait pas vu dans la campagne. Qu'y irait-elle faire?

Je tâchai de lui faire comprendre les nombreuses raisons morales, physiques et intellectuelles, qui motivaient des promenades en plein champ, à pied, à cheval, en voiture. J'imagine que ma dissertation fut des plus ennuyeuses, car elle ne parut pas s'en soucier, et reprit son attitude nonchalante. Après un intervalle silencieux, j'en revins à ma méthode interrogative, la seule praticable avec mon étrange visiteuse.

— Avez-vous toujours demeuré ici?

— Non; nous habitions la Nouvelle-Orléans quand j'étais petite, avant la mort de mes parents; depuis, j'ai toujours vécu chez ma grand'mère, là, dit-elle en montrant la petite boîte blanche et verte.

En réponse à mes questions, elle m'apprit qu'elle avait vingt ans; que son père et sa mère étaient morts de la fièvre jaune, la laissant orpheline à cinq ans, avec un frère qui en avait sept. Elle avait adoré son frère Jean, qui était d'un caractère tout opposé au sien, très-vif et très-intelligent. Il ne pouvait s'arranger d'une vie tranquille, si bien qu'il s'enfuit de la maison, alla joindre le général Walker, son héros favori, et fut tué à Nicaragua. Elle me dit comment il arriva une lettre adressée à sa grand'mère, qui, n'y voyant presque plus, la chargea de la lui lire; lorsqu'elle eut compris la fatale nouvelle, la pauvre enfant tomba sans connaissance et fut malade plusieurs semaines.

— Mais, dit-elle d'une voix épuisée, voilà bientôt six ans! Il y a si longtemps de cela, si longtemps!

Elle me raconta que sa grand'mère était vieille, infirme, et maintenant presque tout à fait aveugle. Elle la traitait avec bonté; mais ne voulait jamais la laisser aller nulle part, parce que cela coûtait de l'argent, ni lui faire apprendre à jouer du piano, ou à chanter, parce que c'était trop cher et parce qu'elle ne pouvait supporter le bruit ni le mouvement. Les chambres n'étant séparées que par des cloisons, le moindre son s'entendait dans toute la maison comme s'il n'y eût eu qu'une seule pièce.

— Elle est très-bonne pour moi, continua Cecilia; elle n'est plus riche, et comme mon père a laissé des dettes, c'est très-généreux à elle de me garder. Elle dit que moi et mon frère lui avons coûté énormément.

« Si elle s'en vante, je n'ai pas grande idée de sa bonté, pensai-je; mais il est heureux que cette jeune fille n'en juge pas de même. »

— Elle souffre beaucoup, poursuivit Cecilia. Zoé passe des heures assise près d'elle, à lui tenir les mains ou à la peigner. Quelquefois elle ne veut pas me voir pendant plusieurs jours; elle croit que je ne sais soigner personne ni rien faire. Zoé est une très-bonne créature; je ne serais pas ici maintenant si Zoé n'avait pas le bon sens de dire à grand'mère, quand elle demande où je suis : « Miss Cecilia est là tout proche; je la vois. »

La fin à une prochaine livraison.

CHANGEMENT PROBABLE ARRIVÉ SUR LA LUNE.

LE CRATÈRE DE LINNÉ.

Le monde astronomique s'est préoccupé récemment de questions déjà anciennes, mais encore irrésolues. — La Lune est-elle un corps entièrement mort, que la vie a pu occuper jadis, mais d'où elle serait exilée pour toujours? Aucun mouvement ne s'opère-t-il plus à sa surface? — Les forces physiques qui sont constamment en activité sur notre globe n'ont-elles aucune application, aucune espèce de manifestation sur ce monde voisin? — Telles sont les questions posées aux astronomes depuis Hipparque, et auxquelles on donne généralement une réponse négative.

Au commencement de 1867, cependant, plusieurs astronomes, notamment M. Jules Schmidt à Athènes, M. Warren de la Reu à Londres, le P. Secchi à Rome, M. Flammarion à Paris, appelèrent l'attention sur un changement probable survenu dans une région du nord-ouest de l'hémisphère lunaire. On connaît la figure de la Lune la veille du premier quartier. Or, le point en question se trouve dans la partie supérieure de ce croissant. Autrement dit, si l'on croit pouvoir distinguer dans la pleine lune la forme vague d'un visage humain, le point dont nous parlons se trouve dans l'œil gauche de la Lune.

On sait que pour désigner les divers pays lunaires, les savants leur ont donné différents noms de l'histoire des sciences ou des apparences premières offertes par les régions de notre satellite aux premiers observateurs. Ainsi, il y a plusieurs plaines qualifiées du nom de *mers* à une époque où l'on croyait à l'existence de l'eau sur notre satellite. Ces dénominations ont été conservées, quoiqu'il n'y ait là-haut ni eau ni air appréciables d'ici. Les montagnes portent le nom des grands hommes; par exemple, les monts Copernic, Galilée, Képler, Ptolémée, Descartes, Newton, Tycho, Aristote, Platon, Pythagore, etc.

La contrée où l'on a remarqué un changement probable est le cratère de *Linné*, situé à l'est de la *mer de la Sérénité*. Mais laissons parler M. Flammarion dans sa communication faite à l'Académie des sciences, le 20 mai dernier.

« Le fait d'un changement réel survenu actuellement à la surface de notre satellite m'a paru assez important en lui-même, dit-il, pour m'engager à présenter à l'Académie le résultat d'observations attentives sur ce point. C'est la première fois qu'on aura constaté avec certitude l'existence d'actions géologiques à la surface de la Lune. Dans la mer de la Sérénité, vaste plaine si remarquable, au point de vue de la sélénographie, par sa surface uniforme, unie comme une mer de sable et dépourvue de grands cratères, on remarque dans la région méridionale, vers le centre, un cratère régulier, Bessel, plusieurs plus petits, disséminés un peu plus bas, une traînée blanche partant de Ménélas et traversant une partie de la plaine jusqu'au lac des Songes, et au sud-est un cratère bien défini, Sulpicius Gallus. A l'est, on remarquait un autre *cratère*, Linné, analogue au dernier. C'est ce cratère de Linné qui paraît avoir récemment subi une modification essentielle. M. Jules Schmidt, d'Athènes, ayant appelé l'attention sur ce point, j'ai pensé que l'examen devait surtout avoir pour but de constater si le relief et la cavité centrale (que l'on voit dans tous les cratères lunaires) avaient entièrement disparu pour celui-ci. J'ai donc choisi le moment où le Soleil se lève au méridien de Linné pour l'étude de cette localité. Les conditions atmosphériques de la seconde semaine d'avril ont été trop défectueuses pour permettre des observations rigoureuses. Il n'en a pas été de même ce mois-ci. Dès le troisième jour de la Lune, l'air a été d'une transparence éminemment favorable.

» J'avais constaté, au mois d'avril, qu'au lieu du cratère, se distinguait un *nuage blanc* à peu près circulaire. Le 6 mai (de 8h.40 au coucher de la Lune), la nouvelle lune ayant eu lieu le 4 au matin, j'examinai avec divers grossissements, dans la partie obscure de la Lune, le point où se trouve Linné, afin de reconnaître s'il n'y aurait pas dans cette région quelque apparence d'action volcanique. Aucune espèce de lueur ne s'y montrait. Ce pays offrait la même teinte d'ombre que le reste. Dans le quartier nord-est du satellite, on percevait une faible lueur, très-sensible

toutefois. Cette clarté pâle occupait la région d'Aristarque, et sans doute n'est qu'un simple effet de la lumière cendrée. Il est bon d'ajouter néanmoins que, cette nuit, la clarté était plus intense qu'elle ne le paraît en général. Le 7 mai, quatrième jour de la Lune, de 9 heures à 10h.30 (coucher de la Lune à 10h.57), j'observai de nouveau la région de Linné, sans distinguer la plus faible lueur. La clarté remarquée la veille près d'Aristarque gardait la même intensité. L'état du ciel pendant la soirée du 8 ne permit aucune observation. Le 9, le ciel s'éclaircit vers 11 heures et permit quelques études. Mais la meilleure soirée pour le point qui nous occupe fut celle du 10.



La région lunaire des environs de Linné. — D'après le dessin de M. Flammarion.

Gravé par Kautz, r. Bonaparte 82 - Paris.

» Le Soleil, n'étant encore élevé que de quelques degrés au-dessus de l'horizon de Linné, éclairait très-obliquement l'orient de la mer de la Sérénité. On distinguait parfaitement les petites irrégularités du terrain. Au sud, les cratères circulaires de Pline, Ménélas, Bessel, Sulpicius Gallus, manifestaient à la fois leur relief et la profondeur de leurs cavités centrales. Au sud-est, le soleil illuminait le commencement de la chaîne des Apennins, et au nord-est faisait magnifiquement ressortir les montagnes irrégulières du Caucase, sur lesquelles rayonnaient Taygète, Callippe et Eudoxe. (Voyez le dessin; Eudoxe se trouve hors la carte, au-dessous de Callippe.) Enfin, la limite de l'ombre était échancrée en cette contrée par les sommets circulaires de Cassini, Autolycus et Azistillus.

» Une observation attentive montre immédiatement que Linné *n'est plus un cratère*. Aucune ombre extérieure à

l'est, aucune ombre au centre. En sa place, il n'y a plus maintenant qu'une nuée blanche circulaire, ou plutôt une tache blanche attenant au sol, laquelle, loin de s'élever comme un cratère sur le fond un peu verdâtre de la mer de la Sérénité, paraît n'être ni en relief ni en creux, et ressemble à un *lac* plus clair que la plaine environnante. — En raison de l'inclinaison du Soleil, on peut affirmer que ce cratère est descendu au niveau de la plaine, ou que la plaine s'est exhaussée aux environs jusqu'à son niveau. L'intérieur paraît également rempli, car on n'y distingue aucune ombre; tandis que les cratères plus petits que lui, tels que *a* et *b* de Bessel, *a* et *b* de Linné, et ceux qui avoisinent Posidonius, laissent facilement apercevoir un centre noir. Si Linné avait eu cet aspect à l'époque où Beer et Mædler ont construit leur *Mappa selenographica*, il est impossible qu'ils l'eussent indiqué comme un cratère.

» Il est probable toutefois que ce cratère n'était pas très-élevé, car je remarque qu'aucun astronome n'a donné sa hauteur. Beer et Mædler s'en sont abstenus. Arago a laissé subsister cette lacune sur sa liste. Dans la carte construite sous diverses inclinaisons, il y a huit ans, par Lecouturier, la hauteur n'est pas indiquée davantage. Il paraît qu'il était très-profond, mesurait 10000 mètres de diamètre, et servait de point fixe pour les mesures de Lohrmann et de Mædler.

» Le 11 mai, le Soleil étant plus élevé, j'avais exactement pour Linné le même aspect que la veille. La soirée du 12 fut pluvieuse. Le 13, l'atmosphère, d'une grande pureté, permettait de distinguer dans la mer de la Sérénité une multitude de petits cratères disséminés. La plaine était brillante. Linné avait le même éclat relatif.

» Vers l'époque de la pleine lune, Linné offre le même éclat que les montagnes lunaires, et l'on serait porté à croire qu'il a gardé son relief au-dessus de la plaine sablonneuse, si l'on n'avait soin de se convaincre du contraire par des observations faites au lever ou au coucher du Soleil.

» On peut donc penser maintenant, ajoute l'observateur en terminant, que notre satellite n'est pas un monde entièrement mort, et que des mouvements assez sensibles pour être vus d'ici s'accomplissent par intervalles à sa surface. »

Nous donnons, d'après M. Flammarion lui-même, le dessin de la région lunaire qui environne Linné, vue au lever du Soleil pour cette contrée, c'est-à-dire à l'heure où les meilleures observations ont été faites. Sans doute, pour être absolument certain du changement remarqué à la fois par différents astronomes en différents pays, il faudrait être sûr que les observations antérieurement faites sur ce point ont été très-précises, et que les cartes ont été soigneusement construites pour ce cratère en particulier. Quoi qu'il en soit, c'est un commencement de probabilité, qui sera sans doute suivi de constatations ultérieures.

La parole est le vêtement de la pensée, et l'expression en est l'armure. RIVAROL.

L'ÉGLISE DES BOIS.

Il est dans la clairière une petite église, charmante dans sa petitesse. Une clochette y résonne, au son doux et pur.

L'église mignonne, c'est le buisson de ronces; les feuilles serrées forment le toit. Il y a aussi des lustres et des bancs : les gramens fleuris et les mousses.

Et la campanule lance des vibrations claires et étranges; c'est le scarabée d'or qui monte assidûment mettre en branle le fin pistil.

Mais qui donc remplit le bois de chants joyeux? Qui s'agenouille, le regard vers le ciel? Qui vient prier ici, dans la maison de Dieu? — C'est l'âme du poëte! (1)

SAINT COLLEN.

LÉGENDE FÉERIQUE DU PAYS DE GALLES.

Saint Collen, pendant son séjour en Grèce, ayant rendu de grands services contre le paganisme, le pape lui remit à son retour en Bretagne une précieuse et curieuse relique; c'était un lis.

Ce lis avait fleuri soudainement devant une personne qui avait prononcé ces paroles :

« Il n'est pas plus vrai que la Vierge a un fils que ce lis flétri ne peut refleurir. »

La fleur lui avait donné aussitôt un démenti. On prétend qu'on la conserve encore à Worcester.

— Le saint homme devint abbé de Glastonbury; mais quelque temps après, désirant se vouer à une vie plus austère, il renonça un jour à cette haute dignité et alla prêcher le peuple. L'impiété débordait : il se sentit impuissant contre elle, et, dans sa douleur, il se retira près d'une montagne où il se bâtit une cellule loin de tout endroit fréquenté.

Un jour, entendant deux hommes causer du génie légendaire qu'on appelle Gwyn (2), et dire qu'il était roi d'Annwn et des fées, Collen sortit, et leur dit :

— Taisez-vous, ce ne sont là que des contes.

— Tu te trompes, répondirent-ils; et bientôt tu verras Gwyn lui-même.

Quelques minutes après, Collen entendit frapper à sa porte par quelqu'un qui demandait s'il était là.

— Oui, dit Collen; qui me demande?

— C'est moi, un messager de Gwyn, roi d'Annwn : il te commande de venir lui parler sur le sommet de la colline, à minuit.

Collen n'ayant pas été au rendez-vous, le jour suivant le même messager vint lui répéter les mêmes paroles.

Collen s'abstint encore.

Enfin, le troisième jour, le messager répéta une fois de plus son appel, et ajouta :

— Si tu ne viens pas, Collen, tant pis pour toi!

Collen, effrayé cette fois, se leva, et, ayant emporté de l'eau bénite dans un flacon, il alla sur le sommet de la colline. Là, il vit un magnifique château, des troupes bien équipées, un grand nombre de musiciens chantant et jouant, puis des jeunes gens sur de magnifiques chevaux, et des jeunes filles d'un aspect charmant.

Au sommet du château était un homme qui lui fit signe d'entrer, et lui dit que le roi l'attendait pour dîner. Collen pénétra dans l'intérieur, et vit le roi assis sur un magnifique fauteuil d'or. Ce monarque lui souhaita la bienvenue, et lui dit de s'asseoir et de prendre quelque chose, en l'assurant qu'il pouvait lui offrir toute espèce de choses délicates et de vins délicieux, et en outre des présents dignes d'un homme si sage.

— Je ne me nourris que des feuilles des arbres et des fruits des bois, dit Collen.

— As-tu jamais vu des hommes mieux équipés que ceux qui sont en rouge et en bleu? dit le roi.

— Leur costume est assez beau, répondit Collen, si c'en est un réel.

— Quelle sorte d'habillement est-ce? répliqua le roi.

(1) Ernest Waller.

(2) Gwyn est l'Obéron du pays de Galles.

LE VALET D'AUBERGE.



Musée de Besançon. — Caviste rustique, par Mlle Gérard. — Dessin de Mouilleron.

Le joli dessin dont nous donnons ici la gravure est la représentation d'un petit tableau de Mlle Gérard, qui était la belle-sœur de Fragonard, et, de plus, son élève intime. Ce tableau, peint du premier coup, représente un caviste rustique, autrement dit un valet d'auberge. Il porte un broc qu'il va remplir à la cave : sa physionomie, timide et résignée, n'est pas de notre temps; elle appartient au dix-huitième siècle, à l'époque où florissait Mlle Gérard. Née à Grasse, en 1761, cette artiste, qui était une jolie femme, suivait la manière de son maître, mais avec moins d'entrain et de feu, avec plus de sagesse.

Il lui arrivait souvent d'accompagner Fragonard dans ses excursions à la campagne, et celui-ci ne prenait plaisir à une partie de promenade que lorsque Mlle Gérard en était. Les Parisiens, quand ils sortaient des barrières pour aller s'amuser dans les champs et dîner sur l'herbe, se faisaient cahoter dans ces méchantes voitures à deux roues, appelées *coucous*, qui ont été si bien dessinées par Carle Vernet, et dont les dernières roulaient encore en 1830. On ne partait guère sans emporter avec soi des provisions de poulet froid et de bon vin; le melon était de rigueur. Fragonard aimait beaucoup ce genre de distraction. Lui et son élève avaient toujours sur eux au moins des crayons, quand ils n'avaient pas mis dans leur voiture une boîte à couleurs. En revenant le soir, ils rapportaient un bout de paysage, un intérieur de cabaret, une figure de paysanne ou de caviste, et le lendemain ils vendaient un louis leur dessin ou leur aquarelle, et la partie de campagne était payée.

C'est au Musée de Besançon que se trouve le petit tableau si bien dessiné ici par M. Mouilleron. Il faut voir dans ce Musée les innombrables dessins de Fragonard et

de son élève, et ceux de Boucher, d'Hubert Robert, de Greuze, de Monsieur Pierre, et autres, qui avaient été rassemblés par M. Pâris, dessinateur du cabinet du roi.

Pierre-Adrien Pâris, grand ami de Fragonard, était par-dessus le marché architecte, à telle enseigne qu'il fut architecte de l'Opéra en 1783, et qu'il construisit le portail de la cathédrale d'Orléans. La plus grande partie de sa vie d'artiste se passa en Italie. Lié avec Robert et Saint-Non, il fit avec eux et avec Fragonard, qu'ils appelaient *Frago,* le voyage de Sicile et de Naples, et il enrichit de dessins ravissants le grand ouvrage in-folio qui fut la suite de ce voyage, et qui parut orné de 417 planches, sous le titre : *Voyage pittoresque de Sicile et de Naples,* 1777-1786, en cinq volumes.

Nommé directeur de notre École de Rome, Pâris administrait cet établissement au commencement de ce siècle. Ingres, qui fut son pensionnaire, ne parlait jamais de M. Pâris qu'avec la plus grande admiration et le plus grand respect.

Collectionneur passionné, Pâris avait réuni une quantité de dessins qui lui avaient été donnés par Hubert Robert, Fragonard, Greuze, Mlle Gérard, et sa collection se compliquait d'un nombre considérable de ses propres dessins d'architecture. Il céda le tout par testament à la ville de Besançon, où il était né en 1747, et qui en hérita à la mort du testateur, arrivée en 1819. En homme prudent et généreux, Pâris laissa dans son testament les sommes nécessaires pour payer le transport de sa collection de Rome à Marseille, les droits de douane, le transport de Marseille à Besançon, et les frais de déballage et d'emmagasinage dans le local qui devait devenir le Musée de Besançon. Parmi les richesses inestimables qui composent son legs, il faut citer un ouvrage in-folio manuscrit, qui est une magnifique restauration du Colisée, et que la ville de Besançon publiera quelque jour, il faut l'espérer.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98.

Voici ce que disait la page secrète du lendemain :

« Je croyais, mon ami, que la lutte serait plus difficile et que, jeune comme je suis encore, privée de vos précieux conseils qui suppléaient en moi l'expérience, je ne pourrais jamais être assez bien armée pour vaincre la calomnie. En supposant cela, je commettais vraiment une bien grande erreur. Le plus faible rayon de lumière suffit pour faire évanouir les fantômes ; il ne faut qu'un souffle de la vérité pour briser l'échafaudage du mensonge.

» Mme Sirven, qui venait de laisser Lydie et le jeune parrain près de leur filleul, est entrée chez nous pour me demander la permission d'emmener Gaëtan goûter à son hôtel ; je le lui permis, et j'ajoutai : — Comme mon oncle se trouve assez bien aujourd'hui pour me laisser quelques moments de liberté, j'irai tantôt chercher chez vous le compère de notre charmante petite fée.

» La mère de Lydie me répondit avec embarras :

» — Je crains d'avoir beaucoup de monde chez moi tantôt, et j'avais pensé qu'il serait mieux de faire reconduire ici Gaëtan par un domestique.

» Je sentis le coup, et je répliquai :

» — Je ne voudrais pas priver Gaëtan d'un plaisir ; mais vous comprenez, Madame, qu'il ne peut aller que chez les personnes qui veulent bien me recevoir, même quand elles ont beaucoup de monde.

» Je vis à l'expression du visage de Mme Sirven qu'elle luttait contre le besoin de me dire toute sa pensée ; je l'encourageai ainsi à parler :

» — Je ne sais pas ce qu'on me réserve, Madame ; mais, fût-ce le plus grand malheur, il y aurait de la charité à ne pas me le faire attendre plus longtemps.

» — Mon Dieu, reprit-elle, cherchant à atténuer par la douceur de sa voix et par la bienveillance de son regard ce que ses paroles avaient de pénible, personnellement je n'ai rien contre vous, et si ce n'était la déférence qu'on doit aux scrupules, ou même, si vous le voulez, aux préjugés du monde, vous me verriez encore telle que j'ai été, telle, enfin, que je voudrais toujours être pour vous ; mais les circonstances au moins étranges de votre union avec M. Duchâteau...

» A votre nom, mon ami, mon cœur eut un mouvement de révolte, et j'interrompis Mme Sirven pour lui demander :

» — Est-ce qu'on ose l'offenser aussi, lui?

» — Oh! non pas, s'empressa-t-elle de répondre. On sait qu'il faut être indulgent pour les faiblesses des vieillards, même quand ils poussent cette faiblesse jusqu'à épouser la fille de leur servante.

» Je ne repoussai pas l'insulte, mais je me levai et priai Mme Sirven de passer avec moi dans la chambre voisine où se tenait mon oncle ; alors, m'adressant à lui, j'ajoutai :

» — Veuillez, je vous prie, dire à madame à combien se montaient les gages de ma mère dans la maison de M. Duchâteau.

» — Les gages de ta mère! les gages de ma sœur! répéta-t-il avec véhémence ; sans doute, Madame, les services des valets, cela s'achète ; mais vous allez juger vous-même si un pareil dévouement peut se payer. »

» Il a alors raconté notre histoire avec son rude langage, mais aussi avec cette éloquence du cœur qui vous émeut jusqu'à vous faire pleurer. Vous avez dû l'entendre, mon ami ; car c'était pour moi comme une prière qui montait vers ma mère et vers vous.

» Mme Sirven l'avait écouté avec attendrissement ; lorsqu'il eut fini, elle lui tendit la main pour le remercier ; puis, en m'embrassant, elle me dit :

» — Vous viendrez chercher Gaëtan, n'est-il pas vrai? Ne vous tourmentez plus de ce qu'on a pu dire ; quand vous arriverez chez moi, vous y serez accueillie comme vous méritez qu'on vous accueille partout. Tout à l'heure, je vous en réponds, on vous connaîtra mieux.

» Me dire cela, c'était m'annoncer qu'elle allait se charger d'éclairer l'opinion publique sur mon compte, et par conséquent préparer mon entrée chez elle, c'est-à-dire m'exposer à me donner en spectacle.

» — Non, lui dis-je, il ne convient pas qu'on me voie aujourd'hui chez vous ; les choses resteront ainsi que vous les avez arrangées, et vous donnerez des ordres pour qu'on me ramène ici Gaëtan. Si, grâce à vous, le monde qui vous entoure me redevient indulgent comme autrefois, je vous en serai reconnaissante ; mais le respect du nom que je porte me défend de laisser supposer que j'éprouve le besoin d'une réhabilitation. »

La lettre suivante contenait ce dernier paragraphe :

« O mon ami, combien la calomnie est ingénieuse à se forger des armes! Elle remonte jusqu'aux pères pour flétrir leurs enfants.

» Ce soir, chez nos voisins, où il y avait une petite réunion, on a parlé de deux pauvres petites créatures qui viennent d'être envoyées à l'hôpital par suite de la condamnation de leur père à une peine infamante. Comme on s'inquiétait de leur avenir, l'une des voisines a répondu : » Ces enfants-là iront où ils doivent aller ; tout ça, c'est du » gibier de prison. On ne peut pas leur prédire un bon

» sort, de pareilles taches, dans une famille, ça fait des » marques qui ne s'effacent pas. »

» J'ai remarqué que la bonne Catiche, pendant que sa voisine parlait, faisait tous ses efforts pour l'interrompre; elle simulait une envie de tousser, elle poussait le coude à l'impitoyable femme; enfin, croyant que je ne pouvais l'apercevoir, elle alla jusqu'à me désigner du doigt. A ce moment, je relevai la tête et je regardai Catiche de façon à lui prouver que son généreux manége ne m'avait pas échappé.

» — Après tout, dit-elle, le temps est passé où l'on faisait porter aux enfants les fautes de leurs parents; d'ailleurs, à tout péché miséricorde.

» — Est-ce parce que mon père est mort en prison que vous dites cela? lui demandai-je en maîtrisant mon émotion.

» Comme je ne vis sur aucun visage se peindre la surprise que devait causer une pénible révélation, j'en conclus qu'on savait, même chez Justin Louvier, l'histoire du jugement d'Alphonse Mikel. Mais on la savait mal; je la dis telle qu'elle était, comme vous me l'avez souvent et si éloquemment contée, mon ami. Je ne cherchais pas à provoquer l'attendrissement; cependant, quand j'eus fini, tout le monde pleurait.

» Le bon Justin Louvier, honteux de ses dernières paroles d'hier, me dit : — Si j'osais, je vous demanderais pardon, à genoux, pour nous tous.

» — Je n'en veux à personne ici, répliquai-je; je dois, au contraire, vous remercier, car vous m'avez donné l'occasion de vous parler de mon père et de vous le faire aussi regretter. »

Quelques jours plus tard, Alphonsine écrivait :

» C'est un brave enfant, notre Gaëtan, mon ami, et quoique j'aie dû le blâmer, il est bien permis à mon orgueil de me réjouir, puisqu'il ne doit pas savoir aujourd'hui que je suis fière de lui.

» Ce n'est pas son action que je loue, mais l'intention qui l'a fait agir. On a accusé, calomnié devant lui son amie d'enfance... si j'osais dire, sa mère. Il a gardé le secret de l'accusation, de la calomnie, mais il en a aussi gardé le souvenir.

» Depuis son entretien avec mes ennemies, il évitait de se trouver sur leur passage. Aujourd'hui il les a rencontrées, un homme était avec elles. On l'appelle, il ne répond pas; on vient à lui, il se détourne pour ne pas voir en face les deux femmes dont j'ai tant à me plaindre, et il dit à leur cavalier : — Si j'étais un homme, je me battrais avec vous; je ne suis qu'un enfant, je ne vous salue pas.

» C'est Justin Louvier qui m'a raconté cela. Il m'a fallu gronder sévèrement mon défenseur; j'ai dû lui faire comprendre que l'insulte adressée à un homme en compagnie de deux dames est aussi une insulte pour celles-ci, et que, d'ailleurs, un enfant n'a pas le droit de s'établir juge des torts que peuvent avoir les personnes plus âgées que lui. J'ai fini par lui inspirer le regret de sa faute et le désir d'obtenir le pardon de celles qu'il avait offensées; mais j'ai voulu en même temps lui épargner la honte d'aller le demander.

» Ce pardon, je te le rapporterai, lui dis-je.

» Aussitôt je suis partie pour l'hôtel du Roi d'Angleterre : c'était l'heure où la table d'hôte réunit non-seulement la famille Sirven et les deux dames qui me sont hostiles, mais encore quelques-uns de nos habitués de Dieppe, parmi lesquels j'ai reconnu le voyageur étranger à qui nous devons, Gaëtan et moi, une leçon de Virgile.

» Vous jugez si j'étais émue en me présentant devant cette assemblée; mais l'offense avait été publique, la réparation devait l'être aussi. A vos parents, qui m'ont fait tant de mal, j'ai parlé de Gaëtan comme si lui seul était coupable. Toutefois, en accusant sa légèreté, j'ai loué son cœur. Puis, comme tentative de réconciliation avec mes ennemies, j'ai dit que si j'avais voué ma vie à notre Gaëtan, je ne me dissimulais pas que mon peu d'expérience me rendait nécessaires l'appui et les conseils des personnes qui s'intéressaient à lui. J'ai dit encore quelle était notre vie, et que je désirais si peu la tenir cachée que je serais heureuse d'avoir pour juges de mes soins et pour témoins des progrès de mon élève tous ceux qui ont pu douter de ma tendresse pour ce cher enfant. Enfin j'ai si bien demandé des forces à celles qui, me croyant faible, avaient voulu m'accabler, qu'elles ont voulu porter elles-mêmes à Gaëtan le pardon que j'étais venue leur demander pour lui. »

Dans une lettre qui suivit de près cette dernière, Alphonsine a mentionné ce souvenir :

« Pendant le concert donné hier par un compositeur distingué, M. Eugène Maizière, et auquel j'assistais avec la famille Sirven et mes ennemies maintenant désarmées, j'ai été longtemps le point de mire de deux jeunes dames qui occupaient une loge faisant face à la nôtre. Un monsieur, placé derrière elles, semblait me signaler à leur attention. Elles ne me sont pas absolument inconnues; lui, pouvais-je ne pas le reconnaître? je l'ai vu tant de fois à Dieppe, depuis le jour où il me rendit le feuillet d'un livre d'études qu'un coup de vent avait fait envoler. »

A la date du lendemain, le *post-scriptum* que Gaëtan ne devait pas lire disait :

« Comme on se retrouve! Les deux jeunes fiancées qui m'ont rendu Gaëtan égaré dans la foule, le jour de notre mariage, sont venues me voir aujourd'hui; elles étaient hier au concert. L'une d'elles est la femme du compositeur qui nous a tous ravis par le mérite de son œuvre et par sa merveilleuse exécution. Leur visite n'avait pas seulement pour but de renouer connaissance avec moi; elles étaient chargées de me faire une proposition de mariage, au nom de leur ami, M. Albert Vandevenne, que j'avais remarqué dans leur loge.

» Pardonnez-moi, mon ami, cette demande m'a troublée, et je n'ai pas eu le courage de dire non. Cependant, remise du premier mouvement de surprise, j'ai fait connaître à Mmes Maizière et Houdelin, les envoyées de M. le docteur Vandevenne, l'engagement que j'ai pris avec vous. Cet engagement sacré, ce n'est que dans onze ans qu'il expire : aura-t-il le courage de m'attendre onze ans? »

Et deux jours après, ces quelques lignes à la suite de la lettre d'Alphonsine :

« M. Albert Vandevenne est parti aujourd'hui; il retourne à Anvers, près de sa mère. Mme Maizière est revenue chez moi m'apprendre son départ.

» — Il vous attendra, m'a-t-elle dit.

» Je n'ose pas dire, moi : Je le désire bien plus que je ne l'espère. » *La suite à la prochaine livraison.*

Chacun est bossu quand il se baisse.

IMAGE DE LA VIE (1)

La vie n'est qu'un songe, ou plutôt un court pèlerinage.

Un derviche voyageant dans les Indes voit le palais d'un gouverneur de province; il y entre, va sous le vestibule, pose à terre sa besace, en tire un morceau de pain, s'assied, et se dispose à prendre son repas.

Un des gardiens du palais l'aborde et lui demande s'il sait où il est. — Dans un caravansérail, répondit le der-

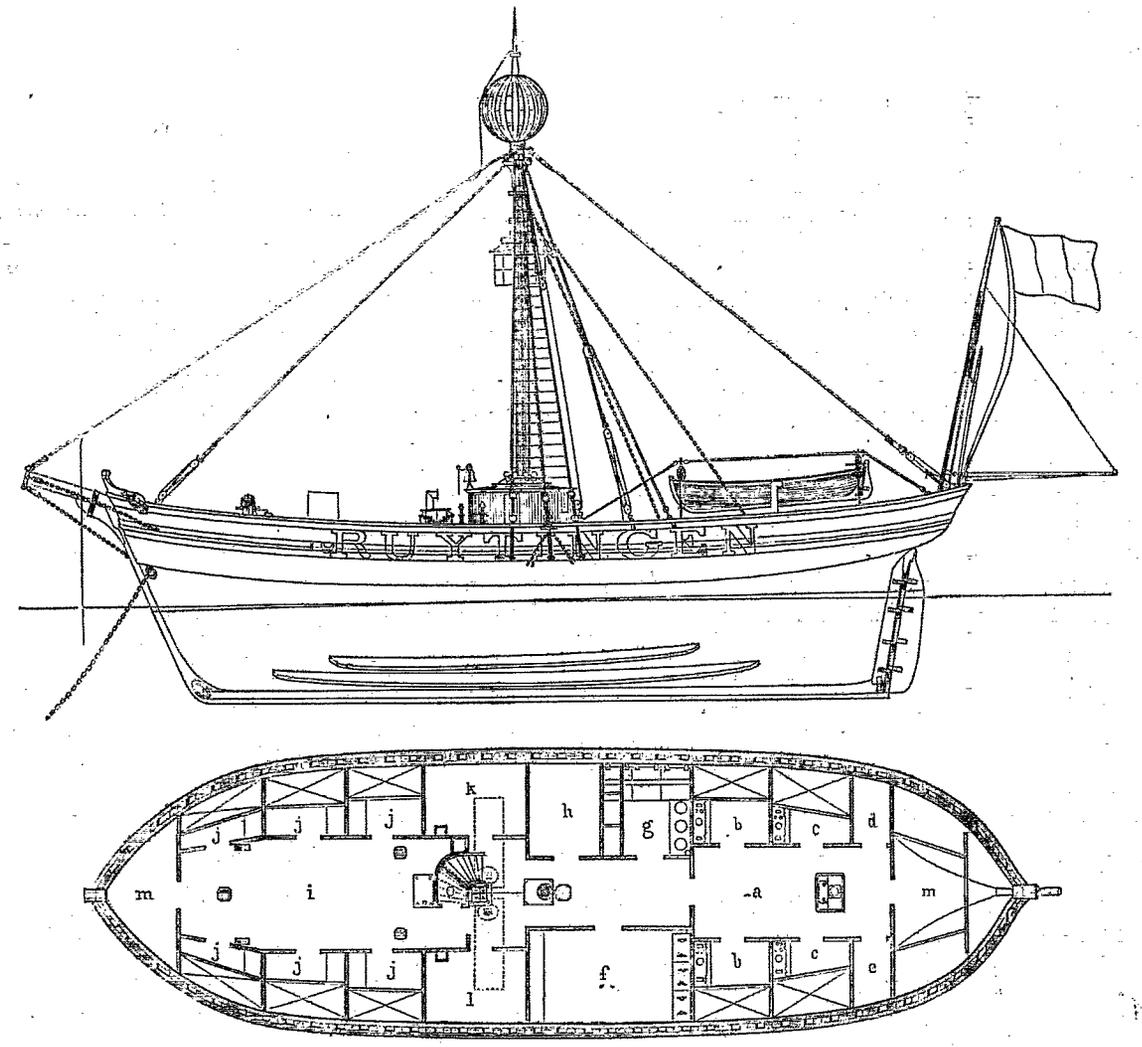
(1) Trad. de l'arabe par M. A. Cherbonneau.

viche. — Quoi! mon ami, vous prenez le palais pour une hôtellerie! Sortez d'ici

Le moine tient ferme, la querelle s'échauffe; le maître, en entendant le bruit, descend, s'informe du sujet, rit de la méprise du voyageur, et lui dit que c'est sa maison. — Avant vous, qui la possédait? demanda le derviche. — Mon père. — Avant votre père? — Mon aïeul. — Avant votre aïeul? — Mon bisaïeul. — Et, de grâce, continue le derviche, qui en sera le maître après vous? — Ce sera mon fils. — Ah! seigneur, ajouta le religieux, une maison qui change si souvent d'hôte n'est-elle pas une véritable hôtellerie?

LES FEUX FLOTTANTS.

Les feux flottants ont pour objet de signaler aux navigateurs des bancs de sable plus ou moins mobiles, tels que ceux de la rade de Dunkerque en France, de la rade



Élévation et plan d'un feu flottant jaugeant 150 tonneaux.

LÉGENDE DU PLAN.

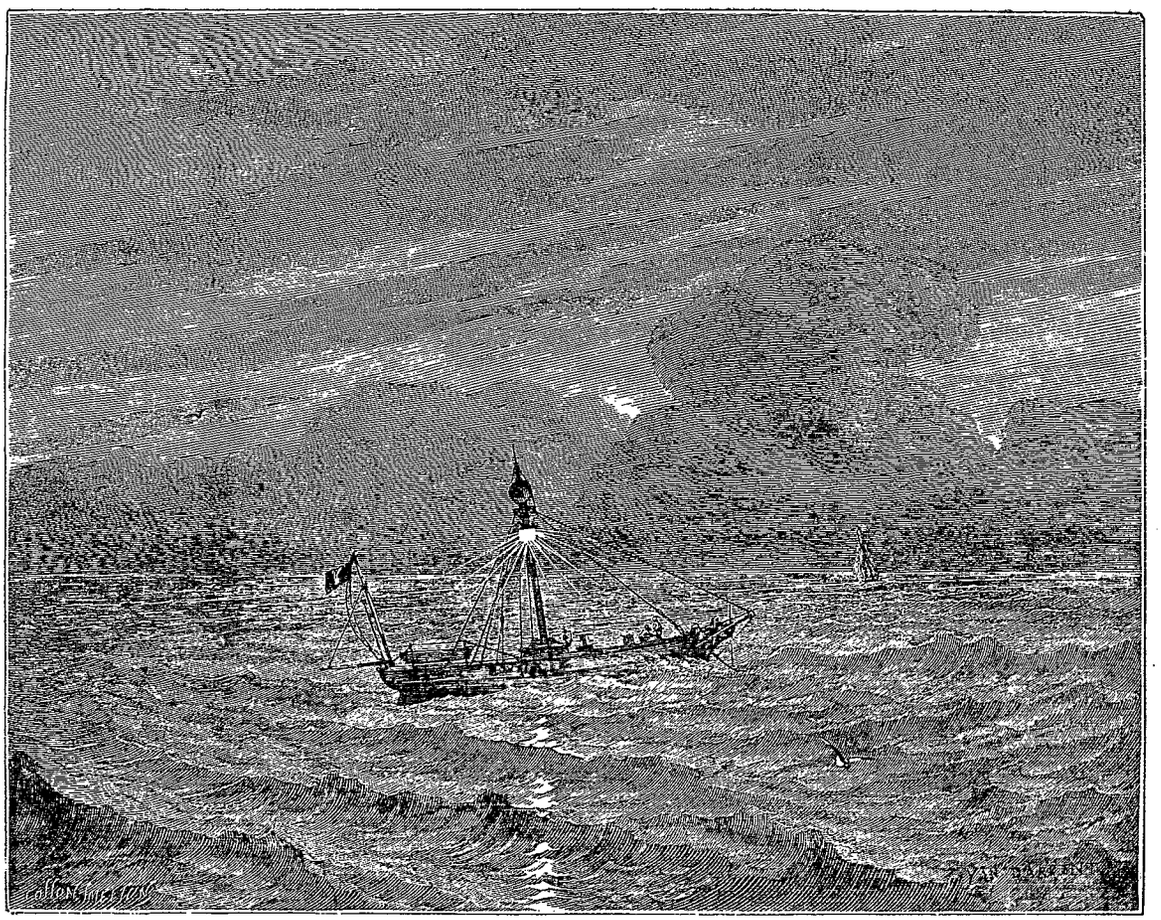
a. Salon des officiers — *b*, *b*. Cabines du capitaine et du second. — *c*, *c*. Cabines réservées pour les ingénieurs. — *d*. Soute aux biscuits. — *e*. Office. — *f*. Magasins pour le service de l'éclairage. — *g*. Cambuse. — *h*. Magasins aux apparaux. — *i*. Poste de l'équipage. — *j*, *j*. Cabines des matelots. — *k*. Magasin des objets d'entretien. — *l*. Atelier du charpentier. — *m*. Dépôts d'objets divers. — *o*. Escalier conduisant sur le pont.

des Dunes en Angleterre, ou des écueils sous-marins situés à de telles profondeurs qu'il est impossible d'y élever une construction. Ces feux se composent d'un certain nombre de réflecteurs placés dans une lanterne qui entoure le mât du navire et se hisse ou s'abaisse à volonté. Quelques-uns sont fixes, d'autres sont à éclipses; il y en a quelquefois plusieurs sur le même bâtiment, de sorte que là aussi les apparences sont diverses, et que le navigateur ne peut se tromper sur la position de la lumière, gage de salut qu'il voit surgir tout d'un coup à l'horizon. Il y a toujours quelque chose de saisissant dans cette apparition d'un phare; elle dissipe parfois, comme par enchantement, les plus cruelles anxiétés : l'espoir renaît alors, les cœurs se dilatent, et les plus vives acclamations saluent la bienfaisante étoile. Un de nos condamnés politiques disait que la vue d'un de nos phares avait été un des grands bonheurs de sa vie. Il revenait d'un long exil; la mer était grosse, l'obscurité profonde; ballotté depuis plusieurs jours par des vents contraires, au milieu de courants dont il ne pouvait apprécier la direction, le capitaine était fort incertain sur la route à suivre, et se demandait sur quels écueils il allait tomber, quand retentit le cri : « Un feu bâbord à nous! » Le phare est bientôt reconnu : c'est la France qui s'annonce, c'est elle qui, à plus de dix lieues de distance, tend la main au proscrit et assure son retour.

Les dimensions des navires des feux flottants varient suivant la profondeur d'eau et la violence habituelle de la mer dans l'endroit où ils sont mouillés. Les plus faibles sont du port de 125 tonneaux; le plus fort, celui du plateau de Rochebonne, à l'entrée du golfe de Gascogne, s'élève à 350 tonneaux. Leur distribution intérieure est conçue de manière à assurer à l'équipage tout le bien-être compatible avec la position, ainsi que le lecteur peut en juger à l'inspection du plan, qu'il a sous les yeux, de l'entre-pont d'un de nos bâtiments jaugeant 150 tonneaux.

La force de l'équipage dépend de celle du navire, et il est habituellement composé de telle sorte que les officiers puissent avoir un mois de congé et les matelots quinze jours, pour un mois de séjour à bord, autant du moins que le permettent les circonstances de mer. Ainsi, deux officiers et neuf matelots sont attachés à chacun des feux flottants de la rade de Dunkerque, et il n'y a habituellement à bord qu'un officier et six matelots; au grand navire de Rochebonne, on a accordé trois officiers, un maître d'équipage et dix-huit matelots, et, sur ce nombre, il y a d'ordinaire huit hommes en congé. Mêmes dispositions sont en usage en Angleterre ainsi qu'aux États-Unis.

Ces congés ne sont que trop motivés, et il est même étonnant qu'on puisse recruter convenablement ces équi-



Feu flottant. — Dessin de Yan' Dargent.

pages, qui exigent des hommes de choix, car le séjour à bord est des plus pénibles. Le bâtiment est maintenu par une seule chaîne en fer qui est fixée à une ancre d'un poids considérable, et qui est de telle longueur qu'en la *filant* tout entière dans les gros temps on n'ait pas à craindre de voir entraîner l'ancre sous le choc des lames, et qu'elle permette au navire de céder un peu à la force presque irrésistible de la mer. Les vagues le soulèvent donc, mais ensuite la lourde chaîne, qui le saisit à l'avant, le fait descendre brusquement, et de là des mouvements de tangage dont la navigation ordinaire ne saurait donner une idée. Le *roulis* est plus prononcé et plus fatigant encore quand les courants et les vents ne suivent pas la même direction; une violente bourrasque prend quelquefois par le travers ce navire qui ne peut fuir devant elle, et alors se produisent les plus effrayantes oscillations : le pont plonge dans la mer, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; l'eau envahit les logements, les sinistres craquements du navire se mêlent aux bruits de la tempête, les hommes ne peuvent se tenir debout, et cependant il faut que le service se fasse, que le feu soit religieusement entretenu, et il l'est. Un feu flottant n'abandonne son poste que quand la chaîne se rompt, et il est alors en grand danger si le vent le pousse du côté de l'écueil qu'il signale.

En décembre 1863, une tempête des plus violentes ravagea nos côtes de la Manche et de la mer du Nord, et bien des familles de marins en ont conservé un douloureux souvenir. Elle détermina la rupture de la chaîne de retenue d'un des feux flottants qui signalent les bancs de Dunkerque, et l'équipage ne dut son salut qu'à la présence d'esprit de son capitaine. Nous avons pu nous procurer, et nous sommes convaincus que nos lecteurs liront avec intérêt l'extrait du journal de bord sur lequel cet officier a consigné ses observations, conformément aux prescriptions réglementaires; ils seront frappés comme nous de la sobriété du style et de la nature d'esprit qu'il annonce.

HEURES.	DIRECTION DU VENT.	OBSERVATIONS.
2 DÉCEMBRE de 1 à 4 h. (matin)	Sud.	Ciel nuageux, grand frais de la partie du sud; mer belle, pluie par intervalles; à 2 heures, mouché le feu. Dunkerque, Mardyck, Gravelines, Walde et Calais en vue.
de 5 à 8 h. (matin)	Sud.	Le temps se met tout à fait au mauvais; grand vent, pluie continuelle; à 6 heures, branle-bas, déjeuné, lavage du pont; à 7 h. 35, extinction du feu.
de 9 à 12 h. (midi)	Sud S.-O.	Temps à grains, grand vent et pluie continuelle; service de propreté et de l'éclairage; rien de remarquable à signaler.
de 1 à 6 h. (après-midi)	Sud S.-O.	Temps couvert et à grains, pluie par intervalles; le vent tombe tout à fait; l'équipage occupé à gratter les poulies et à faire un bourrelet pour masquer le vent de la lanterne; à 4 h. 30, allumé le feu.
de 7 à 12 h. (minuit)	Sud-est variable au O. N.-O. et au N.-O.	Le temps se met au mauvais; à 6 heures, tourmente de vent; tout à coup la mer devient affreuse, toutes les lampes s'éteignent à la fois; nous ne pouvons y remédier de suite, étant occupés à filer les chaînes; amené la lanterne, aussitôt allumée et hissée; le navire se comporte on ne peut mieux, se lève à la lame admirablement et ne fatigue pas.
3 DÉCEMBRE de 1 à 4 h. (matin)	Ouest N.-O.	Le temps se modère un peu; la mer toujours affreuse; le navire se comporte toujours très-bien, la mâture ne bouge pas quoique le navire tangue beaucoup, la machine de rotation marche sans difficultés; nous sommes obligés d'amener plusieurs fois pour des lampes qui s'éteignent. Tout le monde sur le pont pour veiller.
de 5 à 8 h. (matin)	Sud-ouest.	Mauvais temps et à grains, tempête, mer très-grosse, pluie continuelle; à 7 h. 30, extinction du feu. Le navire se comporte toujours bien; bonne surveillance.
de 9 à 12 h. (midi)	Sud-ouest variable au O. N.-O.	Très-gros temps, mer furieuse; le navire se comporte toujours bien, quoique abîmé de toutes parts par la mer. Service de l'éclairage avec beaucoup de difficultés.
de 1 à 6 h. (après-midi)	Ouest N.-O.	Temps affreux, mer horrible. Le navire fatigue beaucoup par la mer, qui déferle de l'avant à l'arrière; mais il se comporte très-bien, il se lève à la lame facilement. A 4 h. 20, allumé le feu; nous avons beaucoup de mal pour hisser la lanterne par le fort tangage.
de 7 à 12 h. (minuit)	Nord N.-O. variable au N.	Le temps devient de plus en plus mauvais; la mer est démontée, le navire est couvert par les lames qui embarquent. A 11 heures, les vents passent au nord en foudre, la mer comme une furie. A 11 h. 30, amené le feu pour une lampe qui s'était éteinte, hissé aussitôt. Bonne surveillance.
4 DÉCEMBRE de 1 à 4 h. (matin)	Nord variable au N. N.-O.	Même temps, la mer toujours horrible, le navire couvert de l'avant à l'arrière par les lames. La chambre, le poste d'équipage, pleins d'eau ainsi que les corridors. Bonne veille.
de 5 à 8 h. (matin)	Nord N.-O.	Toujours même temps. La mer devient insupportable; le navire est couvert par les lames qui déferlent de l'avant à l'arrière. A 7 heures la chaîne casse. Le navire est foudroyé vers la côte; mouillé aussitôt sa troisième ancre; mais un instant après le navire talonne. Nous fûmes obligés de démailler pour le soulager, afin qu'il montât le plus haut possible, nous fûmes couverts de toutes parts par la mer. Cette décision a été prise avec le conseil du maître d'équipage et les hommes. C'était notre seule planche de salut.

Le capitaine, signé : E. WITTEVRONGHEL.

Et, en effet, tout le monde était sauvé; le navire, jeté à la côte, n'avait éprouvé que de faibles avaries; il fut aisément renfloué, et un mois après il avait bravement repris son poste, qu'il n'a pas quitté depuis lors.

Il y a actuellement sept feux flottants sur les côtes de France : deux sur les bancs de Dunkerque; un aux abords du dangereux plateau des Minquiers, à peu près à mi-chemin entre Saint-Malo et l'île de Jersey; un près du plateau de Rochebonne, à l'entrée du golfe de Gascogne, à près de vingt lieues au large de l'île de Ré, en un endroit où les lames, brusquement entravées dans leur développement par le relief du fond, deviennent parfois d'une violence extrême et brisent avec une telle fureur que la mer est entièrement couverte d'écume sur plusieurs lieues de longueur; trois enfin signalent les bancs de sable de la Gironde.

L'ÉCHELLE DES SACRIFICES.

On connaît l'échelle des devoirs d'après Cicéron et Fénelon :

Chacun de nous doit préférer sa famille à soi-même, sa patrie à sa famille, l'humanité à sa patrie, Dieu à l'humanité.

L'intérêt le plus général, en prenant ce mot dans son sens le plus élevé, est toujours le plus juste.

Si nous considérons Dieu comme le principe de la justice suprême, il est évident que ce qui est juste d'une manière divine, ou, en d'autres termes, absolue, ne doit pas être violé, lors même qu'il nous paraîtrait pouvoir en résulter un dommage passager pour l'humanité. La supposition est, à vrai dire, difficile à traduire en fait, parce qu'à cette hauteur on ne voit pas bien qu'il puisse se rencontrer deux intérêts contraires; mais l'impossibilité n'est qu'apparente. Transportons-nous, en effet, à un temps où, par le rapprochement des diverses parties du globe au moyen de la rapidité croissante des correspondances et des transports, par la fusion des langues et des mœurs, tout le genre humain se trouverait ne plus faire en réalité qu'un seul peuple. Il est facile de comprendre alors que ce peuple puisse un jour méconnaître sur quelque point la loi du devoir, et se laisser entraîner à une violation d'un des principes de la vérité et de la justice éternelles. Le devoir de l'individu sera de protester et de préférer l'éternelle justice à l'humanité, c'est-à-dire, dans l'exemple, à un intérêt injuste.

Quant au devoir de préférer l'intérêt de l'humanité à celui de la patrie, les exemples abondent. Il peut paraître à un peuple qu'il lui est profitable d'avoir des esclaves. Comment, en cette circonstance, une conscience droite ne préférera-t-elle pas l'intérêt de l'humanité à celui de la patrie?

Si la patrie est en danger, quoiqu'il soit de l'intérêt de ma famille que je ne me sépare pas d'elle et que je lui consacre toutes mes forces, toute ma vie, j'irai sans hésiter combattre l'ennemi qui s'avance, même si j'ai la certitude qu'une invasion ne pourrait atteindre ni ma femme ni mes enfants. De même, je défendrai, par mes votes, par ma parole, la liberté nécessaire au bonheur et à l'honneur de mon pays, lors même que par là je m'exposerai à l'animadversion d'un pouvoir injuste.

Enfin, que je doive ne tenir aucun compte de ce qui, m'étant personnellement utile ou agréable, pourrait être nuisible ou désagréable à ma famille, c'est ce qui ne saurait être le sujet du moindre doute.

Bunsen propose l'échelle des sacrifices en ces termes :

« L'individu doit se sacrifier au peuple, le peuple à l'humanité, l'humanité à Dieu. — Toute grande chose

procède de l'individu, pourvu que l'individu se sacrifie lui-même au tout. »

LA MÈRE DE GŒTHE.

A la simple analyse littéraire des œuvres de génie, dont se contentait l'ancienne critique, notre temps joint avec raison l'étude attentive de la biographie de leurs auteurs, et il met au premier rang de ses recherches celles dont le but est d'éclairer les premières périodes de l'existence, qui se passent en général au sein de la famille et sous son influence directe. Il y a d'ailleurs un charme infini à contempler une jeune âme, appelée à une royauté intellectuelle, lorsqu'elle obéit encore et, s'ignorant elle-même, cherche vaguement à s'élancer vers un avenir dont elle n'a qu'un pressentiment mystérieux. Mais ce qui attache le plus notre esprit à cette époque de développement initial, c'est qu'on peut surprendre alors bien plus aisément la formation de cette originalité qui doit un jour se manifester dans des œuvres nées en apparence tout à coup et d'elles-mêmes. — A ce premier moment, nous voyons se combiner sous nos yeux les facultés essentielles d'où sortiront les créations futures. Si la cause active qui sollicite ces facultés variées à s'associer nous reste inaccessible, car c'est là proprement la part de Dieu, il y a du moins déjà une grande satisfaction à pouvoir séparer et distinguer les éléments divers de la combinaison.

Rarement ces éléments ont été mis plus à nu que pour Gœthe, parce que c'est lui-même qui s'est chargé du soin de les dégager, et personne naturellement n'est jamais, pour ce travail, en meilleure situation que nous-mêmes. Avec cette sagacité pénétrante et cette sincérité hardie qui le distinguent à un si haut degré, il a appliqué tous ses efforts à décomposer sa propre organisation et à montrer qu'elle n'était qu'une agrégation de qualités et d'habitudes transmises par ses divers parents. Il semble qu'il se soit plu à se restituer tout entier à ses ascendants. Son seul mérite, très-mince, serait, selon lui, d'avoir servi de point de réunion à ces attributs variés, et d'avoir été le fil tendu autour duquel ces atomes dispersés s'étaient groupés et cristallisés.

S'il reconnaissait que son âme, à bien considérer, n'était pas exclusivement à lui, il proclamait de même que son droit à appeler ses ouvrages sa propriété était très-contestable; car il déclarait n'avoir jamais joué, en les composant, que le rôle de simple secrétaire, écrivant avec docilité tout ce que les personnes qui l'avaient approché lui avaient dit, ou tout ce que la vie l'avait forcé à ressentir : un metteur en œuvre actif et patient, voilà tout ce qu'il avait été.

Cette renonciation à l'originalité, paradoxale si elle était absolue, offre, réduite à une juste mesure, un fond précieux de vérité. Lorsque l'homme de génie apparaît dans une famille, il semble être toujours la dernière résultante, le produit suprême d'un travail secret d'épuration, de raffinement, poursuivi pendant plusieurs générations (1). — C'est là ce qui explique sans doute l'infériorité relative des fils de grands hommes. Ces sucs héréditaires, longtemps amassés et ajoutés successivement les uns aux autres, n'étaient capables d'alimenter qu'un seul fruit : ce fruit privilégié paraît; favorisé par les circonstances extérieures, il atteint une admirable maturité; mais la tige, réduite après lui à sa sève ordinaire, revient forcément à sa production habituelle.

Si cette théorie de physiologie morale est juste, on doit louer les biographes modernes de consacrer tant de soins à bien établir le vrai caractère des parents d'où sont issus les hommes célèbres. Grâce à leurs recherches, nous pénétrons plus intimement dans les grandes âmes qui sont l'honneur de l'humanité, et en même temps nous voyons sortir du tombeau des créatures jadis oubliées et parfois extrêmement intéressantes.

C'est ainsi que la mère de Gœthe est devenue, selon l'expression du meilleur biographe du poëte, M. Lewes, « une des figures les plus charmantes de la littérature allemande. » Elle mérite d'être connue, non-seulement parce qu'on a le plaisir de retrouver en elle plusieurs des traits les plus frappants de l'organisation de son illustre enfant, mais parce qu'elle est elle-même un type curieux, un caractère harmonieux et complet dans sa simplicité.

Mariée à dix-sept ans à un homme de trente-huit ans, pour lequel elle éprouva toujours plus de respect craintif que d'amour, Catherine-Élisabeth Textor ne connut vraiment les joies du mariage qu'en sentant les joies de la maternité. Son mari, M. le conseiller impérial, était un des plus honnêtes et des plus savants citoyens de Francfort; mais il était très-froid, toujours grave, impérieux, et passablement pédant. Elle, au contraire, était enjouée, vive, pleine de verve, et son imagination facilement créatrice n'aimait évoquer que de souriantes et limpides images. Aussi quel bonheur quand elle eut pour compagnon de ses jours ce Wolfgang, dans l'âme duquel elle se reconnaissait elle-même et qu'elle pouvait former à son gré! « De ma petite mère, *j'ai l'heureuse et sereine nature*, et de plus le goût et le don de l'invention romanesque. » Ainsi devait un jour s'exprimer l'enfant devenu homme, traçant ainsi en deux lignes un portrait dont tous les témoignages qu'on a pu recueillir nous démontrent la parfaite justesse. Nous avons vu un temps où tout esprit se piquant d'élégance et de culture devait se montrer amoureux de la mélancolie; on était fier alors d'avoir une douleur à cultiver, et chaque jour, au fond de son cœur, on arrosait soigneusement d'une larme poétique quelque tige flétrie, pour entretenir « sa pâleur douce et chère. » — Il faut prendre tout juste l'opposé de ces tempéraments, aujourd'hui passés de mode, pour se représenter la saine et vigoureuse nature de la mère de Gœthe. Conserver toujours dans sa pureté, dans son éclat, la sérénité joyeuse qu'elle avait reçue du ciel en naissant, tel fut pour elle le problème capital de la vie. Tout était ordonné dans sa maison pour maintenir le calme dont elle s'était fait une loi de ne jamais se départir. Un événement inattendu venait-il menacer d'y porter atteinte, toutes les précautions étaient prises d'avance pour que le trouble fût atténué autant que possible. S'il lui fallait traverser une crise pénible, il lui semblait intolérable de voir en accroître les souffrances par ces incidents violents et bruyants dont tant de gens ne savent pas se passer dans les circonstances de ce genre. Elle poussait la haine de toutes les excitations nerveuses inutiles jusqu'à prescrire le silence absolu sur les chagrins qui survenaient autour d'elle, et même dans sa famille. En 1805, Gœthe, qui habitait alors Weimar, tomba très-gravement malade. Conformément aux habitudes qu'elle avait fait prévaloir autour d'elle, personne n'osa lui souffler mot de cette maladie. C'est elle qui la première en parla, et seulement lorsque tout péril était écarté : « Je savais bien que Wolfgang était très-mal, dit-elle, mais vous avez très-bien fait de ne rien m'en dire. Désormais, vous pouvez en parler, puisqu'il est sauvé, grâce à Dieu et à sa bonne constitution; moi, je pourrai vous entendre maintenant prononcer son nom sans qu'un coup de poignard me traverse le cœur. »

« L'ordre et le calme, écrivait-elle un jour, voilà ce qui

(1) « Il faut trois générations pour faire un gentleman », dit un proverbe anglais.

me caractérise avant tout. Aussi j'expédie promptement tout ce que j'ai à faire, en commençant toujours par la besogne la plus désagréable. S'il me faut avaler le diable, je l'avale sans le regarder, puis je reprends vite mon train de vie, sur ma route habituelle, douce et unie, et alors je défie n'importe qui de me dépasser pour la bonne humeur. »



La Mère de Gœthe. — Dessin de Viollat.

Cette bonne humeur constante, qui, après avoir été en elle un instinct, était devenue un principe essentiel de conduite et la base de sa philosophe pratique, la rendait chère à tous ceux qui vivaient avec elle ou seulement qui l'approchaient. Lorsque son fils fut devenu le grand Gœthe, il la mit en relation avec les écrivains illustres et les princes souverains qui étaient ses amis; elle reçut tour à tour chez elle Lavater, Klopstock, Basedow le réformateur, Wieland, le philosophe Jacobi, Merck, Burger l'auteur de *Lénore*, les deux Stolberg, le duc de Saxe-Weimar, etc. Tous ces hôtes emportaient un souvenir enthousiaste de cette bourgeoise de Francfort, si avenante, si cordiale, et qui cachait tant de bon sens profond sous tant de gaieté. « Je comprends maintenant comment Gœthe a pu devenir ce qu'il est », disait en la quittant un de ces visiteurs encore sous le charme. Et, de son côté, elle écrivait : « J'ai le bonheur de n'avoir jamais vu quelqu'un me quitter mécontent de moi; c'est qu'on sent que j'aime beaucoup mes semblables et que je n'ai aucune espèce de prétention : cela plaît à tout le monde, et on m'en sait gré. Je ne moralise personne, je cherche en tout à faire valoir le bon côté des choses; quant au mauvais côté, je laisse s'en occuper celui qui a créé l'homme et qui s'entend à tout adoucir. Grâce à cette méthode, je suis bien portante, calme et contente. »

« La joie est la mère de toutes les vertus, c'est Gœtz de Berlichingen qui dit cela, et il a raison. Quand on est joyeux, on souhaite voir tous les hommes contents, et on fait tout ce que l'on peut autour de soi pour qu'ils le soient. »

Le duc et la duchesse de Weimar entrèrent en correspondance régulière avec elle, et l'arrivée de chacune de ses lettres était une fête pour tout le cercle intime de la petite cour. Il est, en effet, impossible d'écrire avec plus d'entrain et de vivacité humoristique. Son style a en même temps comme les gestes naïfs de l'enfance et la bonhomie doucement ironique de la vieillesse pleine d'expérience et d'indulgence. On aurait vivement désiré attirer à Weimar *Frau Aja* (1); malgré toutes les instances, elle ne put jamais se décider à quitter son cher Francfort. Elle y occupait, d'ailleurs, une situation très-enviable et pour ainsi dire unique. Déjà patricienne de naissance, fille du maire, femme d'un conseiller, elle avait reçu de la célébrité de Gœthe une auréole nouvelle qui faisait d'elle un grand personnage. Elle jouissait naïvement de cette gloire de son fils, et était comme son représentant officiel auprès de ses concitoyens. Un jour, on donnait au théâtre, où elle allait très-régulièrement, une pièce de Gœthe. De sa loge, elle adressa la parole aux acteurs en scène, et leur dit à haute voix, comme si elle eût été chez elle : « Si vous jouez bien, je l'écrirai à Wolfgang. » Sa maternité lui faisait ainsi une dignité, et elle dominait les habitants de Francfort de la hauteur du génie de son fils.

Elle aimait à réunir autour d'elle des jeunes filles; dans ces soirées, elle lisait avec enthousiasme les vers de Wolfgang, et chantait ses *lieder*, surtout les plus gais. Jamais elle ne connut un moment d'ennui et d'inertie monotone. « J'ai quatre dadas à chevaucher, et je ne sais lequel m'est le plus cher, dit-elle dans une de ses lettres envoyées à Weimar. Le premier, c'est de travailler à faire de la dentelle, travail que j'ai appris étant déjà âgée et qui me donne une joie d'enfant; le second, c'est le piano; le troisième, la lecture; et enfin le jeu d'échecs, longtemps abandonné et toujours repris à nouveau. »

Dans ses dernières années, elle devint très-souffrante. Un jour, une de ses amies lui demandant de ses nouvelles, elle répondit : « Dieu merci, je me suis raccommodée avec moi-même, je vais passer quelques bonnes semaines. Tous ces temps-ci, j'ai été très-souffrante, et je me débattais contre Dieu, comme un vrai enfant qui ne sait pas ce qu'il en est. Mais, hier, j'ai vu que cela ne pouvait pas durer; je me suis tancée vertement, et je me suis dit : Allons, n'as-tu pas de honte, vieille conseillère? Tu as eu assez de bons jours dans ta vie, et, de plus, tu as eu Wolfgang. Ne dois-tu pas, quand les jours plus sombres viennent, les accepter de bonne grâce et leur faire aussi bonne mine? Si le bon Dieu t'envoie une croix à porter, ne sois pas si impatiente et si mauvaise! Veux-tu donc ne jamais marcher que sur des roses? N'as-tu pas déjà reçu plus que ton compte, toi qui as plus de soixante-dix ans? — Eh bien! voyez, après m'être dit tout cela, j'ai tout de suite été mieux, parce que je n'étais plus de si méchante humeur! »

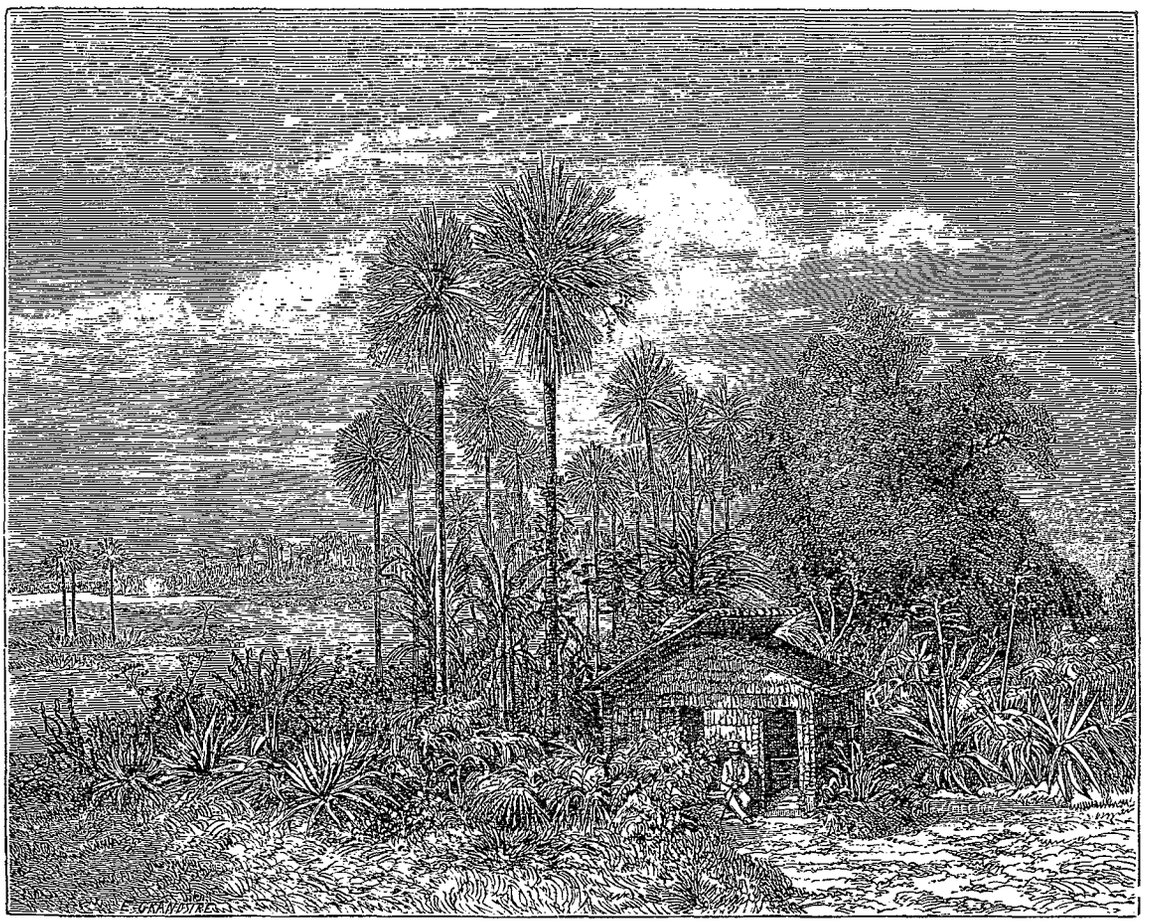
Elle mourut le 13 septembre 1808, avec une placidité merveilleuse. Elle avait senti venir sa dernière heure, et, ménagère attentive jusqu'au delà de la mort, elle avait ordonné elle-même la collation qui était offerte, selon les usages de la ville, aux personnes conviées à l'enterrement. Elle désigna elle-même quels vins devaient être servis et quelle espèce de gâteaux il faudrait faire, recommandant surtout à la servante de mettre dans ceux-ci beaucoup de raisins de Corinthe : « Toute ma vie, dit-elle, je n'ai jamais pu supporter qu'on en mît trop peu, et cela me serait désagréable même dans mon tombeau! »

On dit qu'ayant entendu de son lit un menuisier qui venait s'offrir pour fabriquer son cercueil, elle lui fit donner de l'argent, en le priant d'accepter ses regrets, la commande étant déjà faite.

Ainsi s'éteignit doucement, à soixante-dix-huit ans, cette femme dont le caractère ferme et paisible a passé tout entier dans le génie de son fils, et a servi à en constituer une des assises les plus visibles et les plus solides.

(1) Ce surnom, qu'on peut traduire à peu près par « Mme la gouvernante », lui avait été donné par le poëte Stolberg, le grand ami du moyen âge, lors d'un séjour à Francfort.

LE PALMIER CARNAUBA.



Le Palmier carnauba, d'après M. Peters. — Dessin de Grandsire.

C'est en vain qu'on chercherait dans la magnifique Monographie de Martius (1) la représentation de ce palmier charmant, qui pare de ses groupes innombrables l'une des provinces les moins explorées du Brésil. La renommée du carnauba est grande aujourd'hui, surtout dans le nord de l'immense empire dont il est une des richesses végétales; mais il est presque ignoré en Europe, et l'on ne commence à le connaître en France que depuis le jour où l'un des plus zélés voyageurs brésiliens, M. A. de Macedo, a offert de nombreux spécimens de ses productions à l'Exposition universelle.

Ce n'est pas la faute des savants hollandais du dix-septième siècle, dont les explorations s'étendaient principalement sur la zone occupée par le carnauba, si cet arbre n'a pas été plus tôt apprécié; témoin le savant Pison, qui parcourut le Brésil à la suite des armées victorieuses du comte Maurice de Nassau. Non-seulement ce célèbre naturaliste donne une figure passable du carnauba, mais il fait connaître la valeur de son produit principal, c'est-à-dire la cire résineuse dont les folioles de ses palmes élégantes sont enduites comme d'une sorte de vernis, et en grande abondance.

Guillaume Pison, qui, après avoir exercé avec succès la médecine à Leyde, s'en était allé dans le pays de Pernambuco, vers 1637, en compagnie de ses deux élèves, Margraff et Kanitz, vit dans ce palmier une source d'avantages pour le Brésil et pour la mère patrie; car il nous dit positivement que sa cire, employée par les indigènes, avait déjà un prix coté sur les marchés de Harlem. Après l'expulsion des Hollandais, il ne fut plus question, sans doute, de ce produit précieux, et son usage se trouva circonscrit dans les provinces du Ceará et du Piauhy; il faut attendre près de deux siècles pour retrouver un éloge de ses merveilleuses qualités, dans un livre du digne Ayres de Casal, surnommé à bon droit le père de la géographie brésilienne.

Aujourd'hui des dessins fidèles nous permettent de nous représenter le palmier carnauba parant de sa verdure éternelle les plages les plus arides du Brésil, et répandant la vie là où le soleil brûle parfois toutes les moissons, et dessèche tellement le sol que d'horribles famines font de ces régions voisines de la ligne une terre parfois désolée. Chassés par les colons portugais des terres fertiles si abondamment arrosées qui environnent le Ceará et le Piauhy, les Pitiguaras s'étaient réfugiés dans les vastes déserts qu'on ne semblait pas leur envier, et ce furent sans doute ces belliqueux Indiens qui reconnurent les premiers toutes les ressources que l'homme pouvait tirer, pour sa subsistance, de cet arbre dont les palmes sont impénétrables à la pluie et dont le tronc donne une fécule nourrissante

Les habitants actuels du Ceará ne tirent pas seulement de ce palmier des nattes flexibles, des cordes excellentes, des chapeaux tissus avec art; de même que le palmier

(1) *Palmarum genera et species*, 3 vol. gr. in-fol., avec 245 pl. color. Le savant botaniste bavarois en parle cependant dans son grand Voyage, et il le nomme *Copernica cerifera*.

catolé (1) fournit, dans le Ceará, une huile excellente pour l'éclairage, le carnauba approvisionnera plus tard tout l'empire de bougies peu coûteuses; la province entière du Ceará en fait aujourd'hui un usage que lui envient les régions voisines, si largement dotées d'ailleurs par la nature sous d'autres rapports.

Il y a déjà plus de soixante ans qu'un habitant industrieux du Ceará, Manuel Antonio de Macedo, fit connaître comment la cire du carnauba pouvait être extraite de ses folioles; mais, comme cela arrive si souvent, il ne fut pas écouté, et ce ne fut qu'en 1855 qu'on commença à s'occuper de ce produit si négligé depuis l'occupation hollandaise. Il y a une douzaine d'années seulement qu'un Français, le docteur P. Theberge, en signala l'incontestable valeur dans l'*Auxiliador da industria*, qu'on publie à Rio de Janeiro. Par une coïncidence de favorable augure, c'est aujourd'hui à un magistrat brésilien, portant le même nom que l'agronome déjà cité, qu'on doit l'exposé le plus détaillé et le plus complet des produits du carnauba qui ait été fait dans l'intérêt de l'industrie européenne. Possesseur de vastes terrains dont ce palmier est à la fois la parure et la richesse, il a su réunir, à l'Exposition universelle, la grande variété d'objets plus ou moins utiles dus à la multiplication spontanée de ce seul végétal. Les bougies dont on s'éclaire aujourd'hui dans le nord du Brésil ont été surtout remarquées; leur teinte légèrement olivâtre n'a point paru agréable comparée à la blancheur de celles qu'on brûle dans nos salons, mais on n'a point perdu l'espoir d'en modifier complétement l'aspect. Voici, d'après M. A. Macedo (2), comment se fait l'extraction de cette cire.

« Dès que les feuilles formant le réseau qui couronne la tête du palmier se sont écartées et commencent à former l'éventail, on les coupe, en ayant soin de laisser la graine du milieu (mangará), qui doit donner le réseau de feuilles de la pousse suivante. Pour exécuter ce travail, on se sert d'une faucille de jardinage attachée à un long manche de *taboca* (*Arundo bambusa*). Un ouvrier exercé peut couper des milliers de feuilles par jour.

» Comme la coupe des feuilles dure six mois, on pourrait croire que l'arbre se dégarnit promptement de ses éventails, ce qui pourtant n'arrive pas, car la force végétative de ces arbres est telle que les jeunes pousses suivent immédiatement l'enlèvement des feuilles.

» On sèche ces feuilles sur place en les étendant en files, l'envers appuyé sur le sol, afin que la cire ne s'échappe pas par l'ouverture des angles de l'éventail. Au bout de quatre jours on les amoncelle; puis on étend à côté, sur le sol, un drap assez large autour duquel deux ou trois femmes se placent de manière à pouvoir prendre facilement les feuilles, les battre à l'aide d'un bâton et les secouer sur le drap qui reçoit la poussière devant donner la cire végétale. Afin que cette poussière se détache plus facilement, un homme fend préalablement les feuilles en lanières au moyen d'une espèce de stylet. Pour obtenir la cire, on fond immédiatement cette poudre dans des marmites en terre ou en tôle. On se borne à ajouter quelques gouttes d'eau à la matière. La cire fondue est coulée dans des moules en terre qui la transforment en pains d'un à deux kilogrammes. »

Nous n'ajouterons qu'un mot à cette description sommaire, et il suffira pour donner une idée du sensible accroissement auquel est parvenu le produit du carnauba dans un espace d'un peu plus de vingt ans : de 1845 à 1846, la récolte en cire montait à 26 208 kilogrammes; en 1862, elle s'est élevée à 1 280 000 kilogrammes, dont on doit porter la valeur à 2 400 024 francs.

(1) L'*Attalea humilis* Martius, dont les fruits oléagineux engraissent le bétail d'une façon prodigieuse, et dont les *vaqueiros*, ces pasteurs du désert, savent tirer un admirable parti. Voy., à ce sujet, quelques pages charmantes du docteur Capanema.

(2) *Notice sur le palmier carnauba*. Paris, Henri Plon, 1867, in-8 de 46 pages; chez Durand.

VIEILLESSE.

La vieillesse, dans son isolement, a cela de consolant et de bon, qu'elle ravive les souvenirs et nous fait une vie nouvelle, une vie douce et choisie, de la vie passée. Le sol où nous sommes est aride et n'a pas de fleurs, mais l'imagination le pare de toutes celles que nous avons aimées et cueillies sur la route, — restes chéris d'un voyage et d'un temps qui ne recommenceront plus. Que d'espérances trompées! que de bonheur gaspillé! que d'amitiés négligées ou perdues! « Ah! si c'était à refaire! » se dit-on. On marche, on s'arrête, on regrette à chaque pas, on reprend vingt fois la même trace; la vie, de si loin, ressemble à ces roses d'automne, pâles et demi-fanées, qui remplissent le cœur de rêves et de mélancolie; les chagrins mêmes, à cette distance et dans le souvenir, ont un parfum de tristesse qui leur est propre. Ainsi sommes-nous faits : à mesure qu'on s'élève dans ce rude chemin de l'âge et qu'on vieillit, l'œil s'étend derrière nous davantage et embrasse un plus vaste horizon; il semble que les lointains s'ajoutent aux lointains; on finit par découvrir les premiers et riants sommets de l'enfance et le point d'où l'on est parti; — le berceau distrait de la tombe et la voile à nos yeux. C'est là le charme des derniers jours.

Théophile Dufour.

RÉCOLTE DU COTON

AUX ÉTATS-UNIS.

On récolte le coton. Le commandeur a les bras croisés; sa parole suffit pour diriger l'atelier; plus de fouet! nègres et négresses poursuivront désormais leur travail comme des êtres décents et libres; ils ne trembleront plus, semblables à de misérables chevaux de charrette, aux claquements de cette mèche assassine, s'abattant au hasard sur des reins nus et tuméfiés. — En moins d'un lustre, l'évolution s'est faite. Quels progrès en peu de temps! mais aussi que de sang généreux répandu pour extirper d'un coup le crime d'esclavage du sein d'une grande nation! — Maintenant, les plaies cessent de saigner; les lèvres des cicatrices se rapprochent; on a beaucoup souffert, mais on est lavé d'une grande souillure devant Dieu; et ce seront des hommes et non plus des brutes qui seront engagés au service du *roi Coton! king Cotton!*

Le roi Coton! pittoresque expression qui affirme énergiquement la haute influence du travail et de la production.

Le coton est, en effet, avec le vin et le sucre, au premier rang des matières qui commandent à la fois et la navigation, et le commerce lointain, et la main-d'œuvre. Il est, plus que le vin et le sucre, l'objet d'inventions incessantes et de visées industrielles. Les fabriques où il se transforme sont plus nombreuses, plus variées, plus constamment actives; elles massent, en flots plus pressés, des populations plus vives, plus agitées, parce qu'elles sont plus dépendantes de la production et de la consommation.

Que n'aurait-on pas encore à dire sur la suprématie du *roi Coton!*

Le transport des innombrables variétés de tissus dont il est la base occupe, à l'égal du transport de la matière première, les navires de tout rang et les chemins de fer;

il alimente de nouvelles relations commerciales dont l'extension s'accroît chaque année.

Le débit de ces tissus détermine, dans les grandes villes, la construction des magasins de vente les plus considérables ; il occupe des armées de commis à la parole engageante, et lance, sur toutes les routes, des cohortes de porteballes actifs, qui détaillent leurs marchandises dans tous les coins de l'univers, sans cesse à l'affût des découvertes qui peuvent élargir le marché de la consommation.

La royauté du coton n'est point une royauté pour rire, une royauté d'Yvetot : elle a implanté des racines profondes dans le cœur de la civilisation ; car l'Europe n'a pas encore réparé complétement les désastres de la crise européenne causée par l'interruption des relations commerciales avec l'Amérique. L'Angleterre en a été frappée d'ulcérations jusque dans ses plus profondes entrailles. La France en a été grièvement blessée en plusieurs points ; un ébranlement radical s'est fait sentir dans le monde entier. La fermeture d'un marché d'où sortaient annuellement de sept cents millions à un milliard de kilogrammes de coton en balles, a provoqué de nouvelles conditions commerciales, et a donné naissance à une production inattendue dans l'Inde, en Chine, au Brésil, en Égypte et sur tout le littoral de la Méditerranée, partout, enfin, où le coton peut être cultivé sans être chargé de trop de frais. L'accroissement du prix de cette matière était un grand levier d'émulation, puisque la marchandise de bonne qualité a plus que triplé de valeur pendant la guerre sécessioniste, et qu'elle reste encore fort au-dessus des prix qu'elle avait avant la guerre.

Le *Magasin pittoresque* a plusieurs fois donné à ses lecteurs quelques détails relatifs au coton. Dès la sixième livraison de sa première année (1833), il a reproduit les dessins de plusieurs variétés du cotonnier et y a joint des renseignements sur le caractère botanique, sur la culture, sur l'acclimatation, sur la récolte. — Dans la vingt-troisième année, page 247, il a inséré diverses gravures offrant la vue des fibres du coton grossies quatre cents fois et comparées aux fibres des autres matières textiles ; enfin, en 1859, page 143, il contient une note succincte sur les progrès de l'industrie cotonnière, surtout en Angleterre. Ces progrès ne s'arrêtent point ; à chaque période ils offrent aux observateurs de nouveaux sujets d'étonnement ; nous pourrons en reparler, mais nous signalerons aujourd'hui un fait qui touche plus directement notre France, celui de la culture du coton en Algérie et dans nos colonies.

En 1864, l'Algérie a exporté, en France, environ 376 000 kilogrammes de coton ; elle avait commencé par 4 300 kilogrammes en 1853. Ce n'est pas encore grand'chose ; mais il ne paraît point que le mouvement se soit arrêté, et si l'on calcule que l'Algérie peut consacrer à cette culture environ 100 000 hectares dont les conditions de sol, de population, de climat, et surtout d'*arrosement* permettent la production avantageuse du coton, on voit que l'on peut viser à obtenir un jour des quantités considérables ; avec le rendement moyen de 700 kilogrammes par hectare, l'Algérie serait appelée à fournir environ 70 millions de kilogrammes, soit à peu près la moitié de ce que la France a acheté en 1866. — C'est la province d'Oran qui paraît la plus favorablement placée, parce qu'elle peut se procurer facilement de la main-d'œuvre au Maroc et en Espagne.

Les autres colonies françaises ne demeurent pas indifférentes. D'après la dernière publication officielle, parue seulement à la fin de 1867, on apprend que la Guadeloupe a fourni, en 1865, une exportation de 316 000 kilogrammes ; elle n'avait offert que 43 000 kilogrammes en 1863, et 29 000 en 1860.

La Provence a repris, pendant la crise américaine, les tentatives qui s'étaient multipliées, en 1807, 1808 et années suivantes, sous l'impulsion du gouvernement de cette époque. On avait reconnu alors que la culture du coton pouvait y réussir ; mais on n'avait pas donné sérieusement suite à ce premier élan. Il ne paraît pas encore possible d'émettre des conclusions positives sur les nouveaux essais. En 1862, on a eu de beaux produits sur des terrains d'alluvion des bords du Gardon ; en 1864, on a obtenu aussi de bons résultats, en Camargue, sur le coton Louisiane courte soie, et sur le Georgie longue soie.

C'est presque s'occuper encore de la France que de signaler les succès de la culture cotonnière en Italie. La production des dernières années y a été évaluée au chiffre important de soixante millions de francs ; elle provient principalement des plaines de Salerne, de la Calabre, et des basses vallées de la Sardaigne et de la Sicile. Les provinces méridionales de la Péninsule paraissent destinées à recueillir les principaux avantages de l'extension de cette culture.

En continuant à parler du coton au point de vue français, nous consignerons ici la distribution géographique des centres de fabrication des fils et des tissus.

Il y a quatre groupes :

Celui de l'*ouest*, ou de la Normandie, embrasse les départements de la Seine-Inférieure, du Calvados et de l'Orne, et produit surtout les tissus dans lesquels la valeur de la matière première entre pour la plus forte part.

Le groupe du *nord*, qui renferme les départements de la Somme, de l'Aisne et du Nord, fabrique principalement les fils de coton pour tulles, dentelles, tissus légers.

Le groupe de l'*est* comprend les départements du Haut-Rhin et des Vosges ; c'est de là que sortent les articles de grande consommation, tels que calicots, percales, jaconas, tissus imprimés.

Enfin dans le groupe du *centre*, dont les villes principales, Tarare et Roanne, appartiennent aux départements de Saône-et-Loire et du Rhône, la fabrication dominante est celle des tarlatanes, mousselines, etc., à Tarare, et des tissus de couleur rayée ou cotonnades à Roanne.

Les grands marchés pour la vente sont : dans l'ouest, Rouen, dans l'est, Mulhouse. Paris, qui a des représentants dans toutes les grandes fabriques des quatre groupes, est aussi un très-grand marché.

Les impressions des tissus se font sur la plus grande échelle à Rouen et à Mulhouse ; mais on s'en occupe aussi à Paris et aux environs, et dans d'autres villes.

Quant à la *bonneterie*, la fabrication en est disséminée sur presque tous les points de la France, mais principalement, au nord, dans les départements de l'Aube, de la Marne, de la Seine, de l'Oise, de la Somme et du Calvados ; et au sud, dans les départements du Gard, de l'Hérault et de la Haute-Garonne. C'est l'Égypte et l'Inde qui fournissent la plus grande partie du coton employé par les bonnetiers. On sait que ce coton, plus difficile à nettoyer que celui de l'Amérique, se vend un franc de moins par kilogramme. La suppression momentanée des produits américains a été utile aux produits de qualité inférieure ; car, sous l'empire de la nécessité, les inventeurs ont apporté aux machines en usage des modifications applicables à la nouvelle matière première provenant de l'Inde et de l'Égypte ; on a pu ainsi l'employer avec moins de déchets, en justifiant le proverbe que la *nécessité est mère de l'industrie*.

A l'occasion de la gravure qui accompagne cet article nous ne pouvons mieux terminer qu'en complétant les no-

tions très-succinctes données en 1833 sur la récolte du coton.

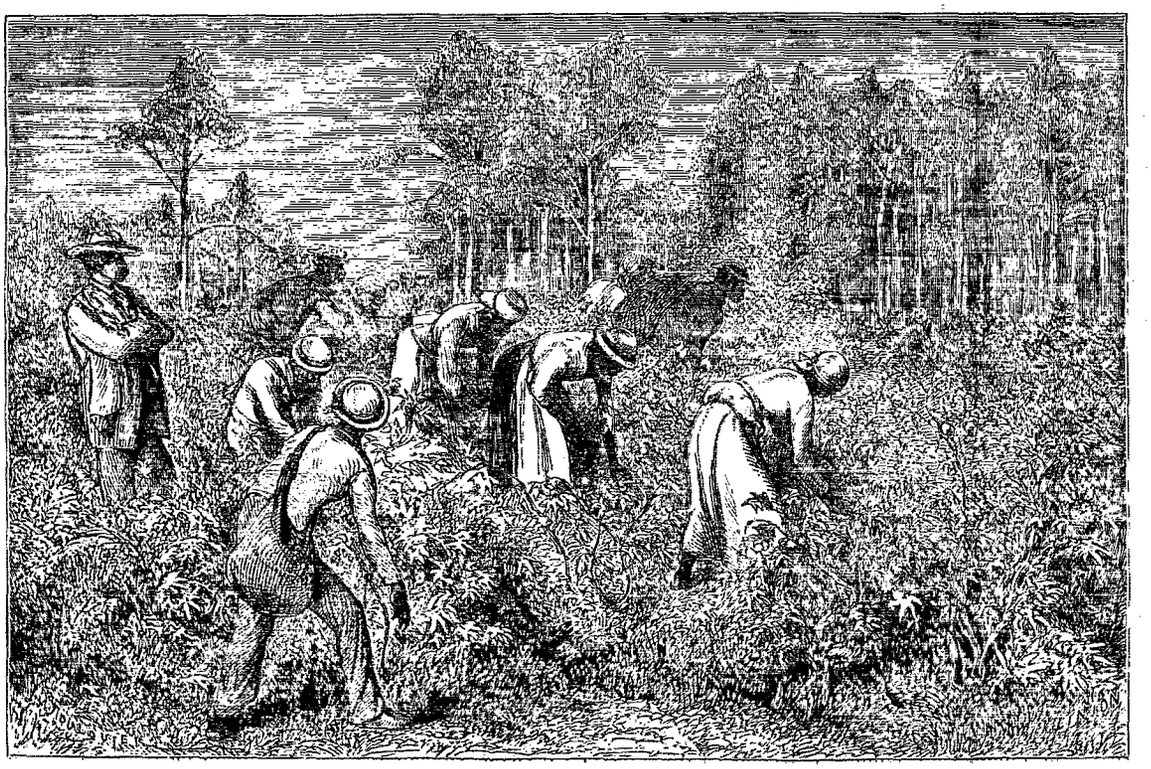
Le fait dominant de cette récolte est la propreté unie à la bonne conservation du produit : obtenir ce double résultat sans exagérer la dépense, tel doit être le but de tout cultivateur de coton.

Lorsque la maturité est arrivée, ce qui a lieu aux États-Unis du 1er octobre au 30 novembre, — un peu plus tard que dans l'Inde et en Égypte, — il faut procéder à la récolte, ou plutôt à la cueillette du coton. Les gousses s'ouvrent d'elles-mêmes, et l'élasticité du duvet le fait déborder en dehors des ouvertures ; les doigts peuvent alors le saisir aisément et le détacher, autant que possible, des graines adhérentes à des degrés divers, mais adhérentes surtout dans les variétés les plus estimées, dans celles où les brins sont les plus fins, les plus longs, les plus tenaces, les plus élastiques. On cherche aussi à séparer le plus qu'on peut les fragments de la gousse.

La récolte est un travail réservé aux femmes et aux jeunes gens.

On enferme le duvet dans des sacs suspendus au cou ou sur les épaules. Il convient d'avoir à part un panier pour y placer le coton sali, celui, par exemple, dont les gousses ont touché la terre, ou que la pluie aurait détérioré.

Les gousses ne s'ouvrent pas toutes à la fois : aussi faut-il passer à plusieurs reprises dans le champ, à quelques jours d'intervalle ; c'est ce qui donne à la récolte le caractère de cueillette et lui impose une assez grande du-



Récolte du coton aux États-Unis. — Dessin de Foulquier, d'après Taylor.

rée. D'un autre côté, il y a un moment à saisir : on doit attendre que les gousses s'ouvrent assez largement pour que le coton se détache avec facilité ; mais il ne faut pas attendre trop longtemps, de crainte que le coton se salisse en touchant le sol, ou même que des coups de soleil altèrent sa teinte. De là résultent pour l'emploi de la main-d'œuvre des conditions économiques qui limitent forcément les localités où l'on peut cultiver le coton avantageusement.

Il convient d'attendre que le soleil ait un peu monté sur l'horizon, afin de ne point rencontrer sur les gousses l'humidité de la nuit. Si le temps devient pluvieux, il est prudent de cueillir les capsules qui ne seraient encore qu'entr'ouvertes ; on les fera ouvrir au logis, à l'aide d'une douce température. La pluie peut, même après la maturité, faire refermer les gousses et altérer le duvet.

On voit, par ces détails, que les climats pluvieux vers l'époque de la récolte ne sont pas favorables à la culture du coton.

On n'enferme le coton dans les balles que lorsqu'il a été parfaitement séché au logis sur des claies ; car l'humidité produit des taches et peut déterminer des fermentations. M. Sicard, secrétaire de la Société d'horticulture de Marseille, qui se livre aux essais sur la culture du coton dans le département des Bouches-du-Rhône, conseille de continuer la dessiccation jusqu'à ce que les graines cessent de craquer sous la dent à la moindre pression.

Dans les contrées où l'on cherche à introduire le coton chez les cultivateurs, on ne se rend point assez compte de l'énorme importance de ces menus soins qui conservent la pureté de la récolte. Souvent les premières déceptions proviennent de quelques négligences à cet égard ; les prix offerts sont très-inférieurs à ceux qu'on espérait, on se décourage, et l'on renonce à une opération qui eût pu devenir lucrative, si on l'avait entourée des précautions qu'elle réclame impérieusement. La persévérance doit être mise au rang des premières vertus chez les cultivateurs.

DEUX PIÈCES D'ORFÉVRERIE HISTORIQUES.

Le pot à bière couvert d'arabesques gravées à l'eau-forte, et le gobelet ou vase de communion en argent doré, que l'on voit ici représentés, sont dignes à plus d'un titre d'être décrits et reproduits par la gravure. Au mérite du travail, que le dessin fait facilement apprécier, ces deux

spécimens de l'orfévrerie allemande du seizième siècle joignent un intérêt historique. Sur tous deux on lit cette inscription en hollandais :

« Que ceux qui reçoivent cet objet le conservent comme un précieux souvenir apporté de la maison du docteur Luther, et qu'il soit transmis de génération en génération. Cet objet est périssable, mais la doctrine du docteur est immortelle. »

L'inscription sur le pot à bière est suivie de la date de 1621, et sur le gobelet de celle de 1634. On lit en outre sur le second le nom de Margreda Pfeiffers. Les deux dates indiquent l'époque à laquelle ces vases sortirent des mains du célèbre réformateur, et le nom est celui de la famille qui les tenait directement de lui et qui les a longtemps conservés. C'est ce qu'attestaient en outre les documents écrits qui accompagnaient ces objets à la vente de la



Orfévrerie allemande du seizième siècle. — Vase à communier et pot à bière de Luther. (Collection Raifé.) — Dessin de Féart.

collection de M. Raifé, dernier possesseur de ces objets, dont le beau cabinet a été récemment dispersé.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114.

XI. — *Charlotte Asselyn.*

Après leur rencontre à Dieppe, les trois jeunes mariées du même jour ne pouvaient plus désormais demeurer étrangères l'une à l'autre. Que leurs relations fussent ou non suivies, Julie et Alphonsine se trouvaient liées par l'intérêt amical que la famille Houdelin portait à Albert Vandevenne. Il existait un lien plus étroit encore entre la femme d'Eugène Maizière et la veuve d'Honoré Duchâteau; leur trait d'union, c'était le docteur Sauval, à la fois tuteur de Gaëtan et parrain d'Augustine.

Peu de jours après le retour de la colonie des baigneurs à Paris, la filleule du docteur vint faire sa première visite à Alphonsine.

— Vous avez dû recevoir dernièrement une lettre de mon parrain, lui dit-elle. Et, continuant avec sa vivacité accoutumée, elle ajouta :—En échange des bonnes nouvelles que je viens chercher ici, je vous en apporte d'autres que vous ne pouvez accueillir avec indifférence; il s'agit d'une personne envers qui vous seriez bien ingrate si vous ne vous intéressiez pas un peu à elle.

Sans que la visiteuse eût besoin de lui nommer cette personne, Alphonsine comprit de qui elle voulait parler; son émotion la fit un peu pâlir, un peu trembler; puis, souriant à demi, elle pressa affectueusement la main d'Augustine. C'était un remercîment muet, mais fort expressif.

— Allons, dit Mme Maizière, j'ai bien fait, je le vois, de ne pas tarder à me rendre chez vous après l'arrivée du courrier de Rouen; je supposais, avec raison, que la surprise vous serait agréable.

— Ce n'est pas une surprise, répondit franchement Alphonsine, je m'attendais à recevoir indirectement des nouvelles d'Anvers.

— Indirectement! répéta Augustine; non vraiment, celles-ci sont bel et bien directes, car la lettre que je vous apporte, et qui était contenue dans celle que Julie vient de m'écrire, vous est personnellement adressée.

Le visage d'Alphonsine prit, à ces mots, une expression sérieuse qui témoignait qu'elle se sentait blessée de la liberté qu'Albert avait prise de lui écrire sans qu'elle l'y eût autorisé.

— Je sais bon gré à M. Vandevenne d'avoir pensé à moi, dit-elle; mais sa lettre restera nécessairement sans réponse, car nous sommes encore bien loin du temps où je croirai avoir le droit d'entrer en correspondance avec lui.

Augustine, qui l'écoutait en souriant et avec la bonne envie de l'interrompre, la laissa, cependant, dire jusqu'à la fin.

— Jolie farouche, reprit-elle quand Alphonsine eut cessé de parler, vous vous pressez trop de vous scandaliser; ne vous engagez pas par serment, je vous le conseille, à ne pas répondre à cette lettre qui parle de lui, c'est vrai, et qui en parle mieux, sans doute, qu'il n'en parlerait lui-même, mais que notre prudente Julie ne m'aurait pas transmise pour vous si elle eût été de lui.

Alphonsine attacha un moment son regard le plus pénétrant sur le regard malicieux d'Augustine pour deviner ce que la messagère de Julie Houdelin ne lui disait pas encore; puis, très-émue, elle reprit:

— Il n'y a à Anvers qu'une personne à qui M. Albert ait pu parler de moi; je serais bien heureuse si cette lettre était de sa mère.

— Eh bien, soyez heureuse autant que vous êtes respectée; car c'est précisément sa mère qui s'adresse à vous.

L'attendrissement monta du cœur aux yeux d'Alphonsine, et, durant quelques secondes, sa vue en fut troublée.

Par discrétion, mais non sans regret, Augustine allait se retirer quand la lettre de Mme Vandevenne eut passé de ses mains dans celles d'Alphonsine: aussi ne se fit-elle pas répéter deux fois l'invitation de se rasseoir.

— Restez, je vous prie, lui dit Alphonsine; rien de ce qui touche à ce sujet ne peut être un secret pour vous ni pour Mme Julie Houdelin: c'est devant vous que je veux ouvrir cette lettre; nous allons la lire ensemble pour que vous en fassiez connaître le contenu à notre excellente amie de Rouen; demain je vous prierai de lui transmettre ma réponse, afin qu'elle-même, après l'avoir lue, veuille bien l'envoyer à son adresse.

Cette lettre, où s'épanchait le cœur d'une mère impatiente du bonheur de son fils, avait des élans de franchise tels que ceux-ci:

« Plus je vous sais digne de lui, vous que je voudrais déjà nommer ma fille, plus je regrette qu'il vous ait rencontrée.

» Albert a promis de vous attendre; c'est un homme d'honneur, il tiendra sa parole, mais en vous faisant cette héroïque promesse, il n'a pensé qu'à lui, à sa jeunesse, à sa force, et, pour la première fois de sa vie, il m'a oubliée. Le terme est si éloigné qu'il ne me sera peut-être pas accordé de vivre assez longtemps pour le voir aussi heureux qu'il mérite de l'être.

» Jugez du bien que mon fils m'a dit de vous et du degré d'estime que vous m'avez inspiré, puisque je n'hésite pas à vous croire digne de la confidence que je vais vous faire, confidence qui, à toute autre qu'à vous, paraîtrait au moins étrange et peut-être cruelle.

» Quand Albert est revenu dernièrement à Anvers, je n'étais pas seule à la maison depuis plusieurs mois: une jeune parente que nous avions à Bruges a bien voulu venir partager ma solitude. Je gardais cette surprise à mon fils pour son retour, et j'étais si loin de supposer qu'il avait engagé son avenir, que j'entretenais Charlotte Asselyn,— c'est le nom de cette jeune parente, — d'une espérance qui ne devra pas se réaliser. Charlotte est une bonne et simple fille, peu démonstrative, mais profondément dévouée. Elle a le calme et la patience qu'il faut avec les vieilles femmes un peu exigeantes et facilement irritables comme je le suis. La première fois que j'eus la pensée de l'attacher davantage à nous, et que je lui demandai: « — Ne » serais-tu pas contente de devenir ma fille? » elle leva sur moi ses grands yeux bleus qui exprimaient à peine de la surprise, et me répondit avec sa tranquillité ordinaire: « — Je ne fais pas de pareils projets; Dieu sait ce qu'il » me faut. »

» Une autre que moi, qui l'eût moins connue, aurait pris cela pour un refus. Charlotte était assise près de moi; je me penchai vers elle, je mis la main sur son cœur: il battait si fort que j'en fus effrayée.

» — Ah! dissimulée, lui dis-je, avoue du moins que tu y pensais.

» — C'est vrai, mais je ne l'espérais pas, ma mère, me dit Charlotte en m'embrassant.

» Ce fut la seule fois qu'elle permit à son émotion de se manifester; après ce mouvement d'expansion, elle rentra dans son calme habituel. Mais depuis ce jour jusqu'à celui de l'arrivée d'Albert, vous devinez quel fut le sujet intarissable de nos entretiens. Devrais-je vous dire combien je m'y complaisais? Pourquoi pas? Albert ne peut être parfaitement heureux que par la vie de famille; je n'avais pas encore entendu parler de vous; vous devez si longtemps nous manquer à tous deux, que Charlotte n'a pu cesser d'être la fille selon mon cœur.

» Enfin j'ai revu mon fils, il nous a fait son aveu; Charlotte et moi, nous avons gardé notre secret, mais mon devoir de mère me contraint de vous le dire.

» Je connais et j'honore la cause de cet ajournement à si longue date que la pensée de son terme se confond dans mon esprit avec celle de l'éternité. Songez aux trois cœurs qui pendant si longtemps vont avoir à souffrir. Si Albert avait pu nous annoncer votre prochaine arrivée, Charlotte se serait résignée au sacrifice; d'ailleurs je connais dans notre voisinage un honnête jeune homme qui serait pour elle un excellent parti; mais tant qu'une autre que j'aurai le droit d'appeler ma fille ne sera pas venue la remplacer près de moi, la chère créature ne consentira pas à se marier, et peut-être continuera-t-elle à espérer.

» Comment parviendrons-nous à nous abuser sur l'interminable temps pendant lequel nous sommes condamnés à vous attendre? Il faut que, loin de nous, vous soyez cependant avec nous: une lettre de vous tous les jours, ce ne serait pas trop pour nous faire illusion. Mon exigence, direz-vous, va au delà des bornes de la raison; elle n'est pas plus déraisonnable que le délai demandé par vous pour venir occuper votre place dans notre maison. Si pourtant vous jugez qu'il ne vous est pas possible de nous écrire

plus d'une fois par semaine, au moins n'y manquez pas. Songez que pour que je puisse dire à mon fils : « Oui, tu dois l'attendre », il ne me suffit pas qu'il me parle sans cesse de vous ; il faut aussi que je puisse lui en parler à mon tour. Il vous a vue, il vous aime ; moi, qui ne vous verrai peut-être jamais, n'oubliez pas que j'ai besoin de vous aimer. »

— Pauvre mère ! dit Alphonsine en terminant la lecture de cette lettre qui l'avait vivement impressionnée.

— Ce n'est pas elle qu'il faut plaindre le plus, observa Augustine ; car enfin elle est toujours sûre d'avoir son fils, tandis que l'autre, celle de qui le visage ne dit rien, mais à qui le cœur bat si fort...

La fidèle gardienne de Gaëtan demeura un moment silencieuse et comme se consultant ; peu après elle reprit :

— Je vous remercie d'avoir ramené ma pensée sur cette bonne jeune fille. Je ne suis plus embarrassée de ma réponse ; je sais maintenant à qui je dois l'adresser.

— A qui ? dit Augustine ; mais il me semble que ce ne peut être qu'à Mme Vandevenne.

— Non, il vaut mieux que j'écrive à Charlotte.

— Et que pourrez-vous lui dire ?

— Vous le verrez demain, et si vous n'approuvez pas ma lettre, je la recommencerai jusqu'à ce qu'elle nous satisfasse toutes les deux.

Le lendemain, Augustine Maizière mettait à la poste, pour Rouen, sous le couvert de Julie Houdelin, la lettre suivante que la veuve d'Honoré Duchâteau adressait à Charlotte Asselyn :

« Chère Mademoiselle, bien que votre cœur ne doive pas être favorablement disposé pour moi, j'ai si grande confiance en sa bonté que j'ose croire qu'il vous permettra de vous faire, auprès de Mme Vandevenne, l'interprète de mon sincère regret à propos du chagrin que, bien involontairement, je lui ai causé.

» Une rencontre que je n'ai pas cherchée, une demande que je ne pouvais prévoir, mais à laquelle ma franchise ne m'a pas permis de me montrer indifférente, me rendraient presque coupable à mes yeux si une bonne mère en devait souffrir plus longtemps, si mon nom devait, pour toujours, réveiller en vous la pensée d'un obstacle à votre bonheur.

» Ce n'est pas, croyez-le bien, la force qui me manque pour écrire, aujourd'hui même, à M. Albert : « Je vous » rends votre parole. » Ce qui me fait défaut, ce que je crains de ne pouvoir trouver, c'est une bonne raison à lui donner pour qu'il consente à reprendre cette imprudente parole..

» Quel motif, quel prétexte puis-je imaginer maintenant qui soient assez vraisemblables, assez puissants surtout pour décourager celui qui vient d'accepter avec tant de courage une aussi longue attente ? Et puis, alors même que l'imagination me servirait aussi bien que je le désire, mon excuse serait un mensonge, et, je vous l'avoue, je ne sais pas, je ne veux pas mentir.

» Mais si la sincérité me défend de chercher un prétexte pour rompre l'engagement que je n'invoquerai jamais contre vous, je puis, du moins, vous donner ici la preuve que déjà je ne considère plus M. Albert comme engagé envers moi.

» Que sa mère continue donc à vous dire : « Ma fille », qu'il soit, lui, quelque temps témoin de votre amour et de vos soins pour elle, et Dieu permettra qu'un jour il en puisse être assez touché pour ne pas désirer près d'elle une autre fille que vous. Alors vous lui donnerez à lire le billet que je joins à cette lettre et qui porte la même date qu'elle. »

Le billet adressé à Albert disait :

« A compter de ce jour, Alphonsine Mikel, veuve Duchâteau, demandera à Dieu, chaque soir, dans ses prières, que M. Albert Vandevenne récompense bientôt, par le don de sa main, le dévouement de Charlotte Asselyn. »

La lettre à Charlotte finissait ainsi :

« Encore quelques mots, chère Mademoiselle, et de longtemps je ne vous occuperai pas de moi ; car cette lettre est la seule que j'adresserai à Anvers, jusqu'à ce que ma tâche maternelle soit accomplie.

» Désirant ne m'associer que par la ferveur de mes prières à ceux qui vous intéressent, je n'attends plus directement de leurs nouvelles, et je souhaite que personne ne leur parle de moi. J'ai de grands devoirs à remplir ; il est bon que je n'en sois distraite par aucune autre pensée. Cependant, lorsque arrivera ce que j'espère pour vous, il me serait bon aussi de le savoir. Il doit y avoir chez vous, de même qu'ici, des journaux qui annoncent ces *événements*-là. Je vous prie de mettre, à l'adresse que vous trouverez au bas de cette lettre, la feuille qui m'apprendra que vous êtes tous trois heureux. »

Après cinq ans passés, Alphonsine n'avait rien reçu encore. Par suite de graves événements, les relations de Julie Houdelin et d'Augustine Maizière étaient depuis longtemps interrompues, de sorte qu'elle ignorait absolument ce qui se passait dans la famille Vandevenne. Enfin, vers le commencement de la sixième année, un journal arriva d'Anvers, à l'adresse du docteur Sauval, qu'Alphonsine avait indiquée.

Le tuteur de Gaëtan dit en lui donnant la feuille étrangère dont la bande portait cette recommandation, « Pour remettre à Mme veuve Duchâteau » :

— On se sera trompé, car ce journal n'a rien d'intéressant pour vous ; il ne contient que des annonces de ventes, des déclarations de naissances et de décès, et des publications de mariages.

— Non, mon ami, on ne s'est pas trompé ; il est bien pour moi, je l'attendais, répondit Alphonsine en s'efforçant de maîtriser son trouble et de dissimuler le tremblement de sa voix ; puis, sous la pression énergique de la volonté, elle étouffa ce cri de douleur : « Ils sont mariés ! »

En ce moment, Gaëtan rentrait ; elle courut à sa rencontre et l'embrassa avec une inexprimable tendresse.

La gardienne se payait ainsi de tous ses sacrifices.

La suite à la prochaine livraison.

Celui qui veut prospérer doit se lever à cinq heures. Celui qui est déjà dans la prospérité peut ne se lever qu'à sept. *Proverbe anglais.*

L'INDUSTRIE.

. . . Ne troublons pas son triomphe. Ceux qui cultivent comme nous le monde moral ont besoin de se défendre de certaines jalousies. L'âme humaine tombe quelquefois en disgrâce ; elle y est tombée dans ce temps-ci, où la matière a pris sa revanche de longs mépris. Ne soyons pas jaloux : l'industrie, en fin de compte, c'est aussi la civilisation, c'est aussi la gloire et la puissance de l'homme, et une des grandeurs de la noble créature qui se fait servir par des esclaves de fer et de feu. L'industrie vient de naître, le monde a les yeux sur elle, elle est dans l'âge merveilleux et remplit tout de son bruit et de sa fumée. Laissez-la faire quelque temps encore ; cela se calmera, et elle prendra paisiblement sa place dans la civilisation générale, où entre tout ce qui relève l'homme : les découvertes de

la science, les conceptions de l'art, les actions généreuses et les sentiments délicats. Ernest Bersot.

CHOIX DE MÉDAILLES.

Voy. p. 24, 56, 96.

Cette médaille d'argent a été coulée et reciselée. On y voit d'un côté le buste d'un sultan, coiffé d'un turban plat orné d'une aigrette, et vêtu d'une robe d'étoffe damassée. Il n'a pas de moustaches, mais seulement des favoris et une barbe assez courte. Légende, en caractères romains et en relief : MAGNVS . PRINCEPS . ET . MAGNVS . AMIRAS . SVLTANVS . DNS . MEHOMET. (Le grand prince et grand émir, sultan et seigneur, Mahomet.)

Revers : autour d'un écusson rond sur lequel paraissent trois têtes d'aigle, on lit, en caractères gothiques gravés en creux : † *Jehan . Trieaudet . de . Selongey . a . feyt . faire . cestē . pièce.*

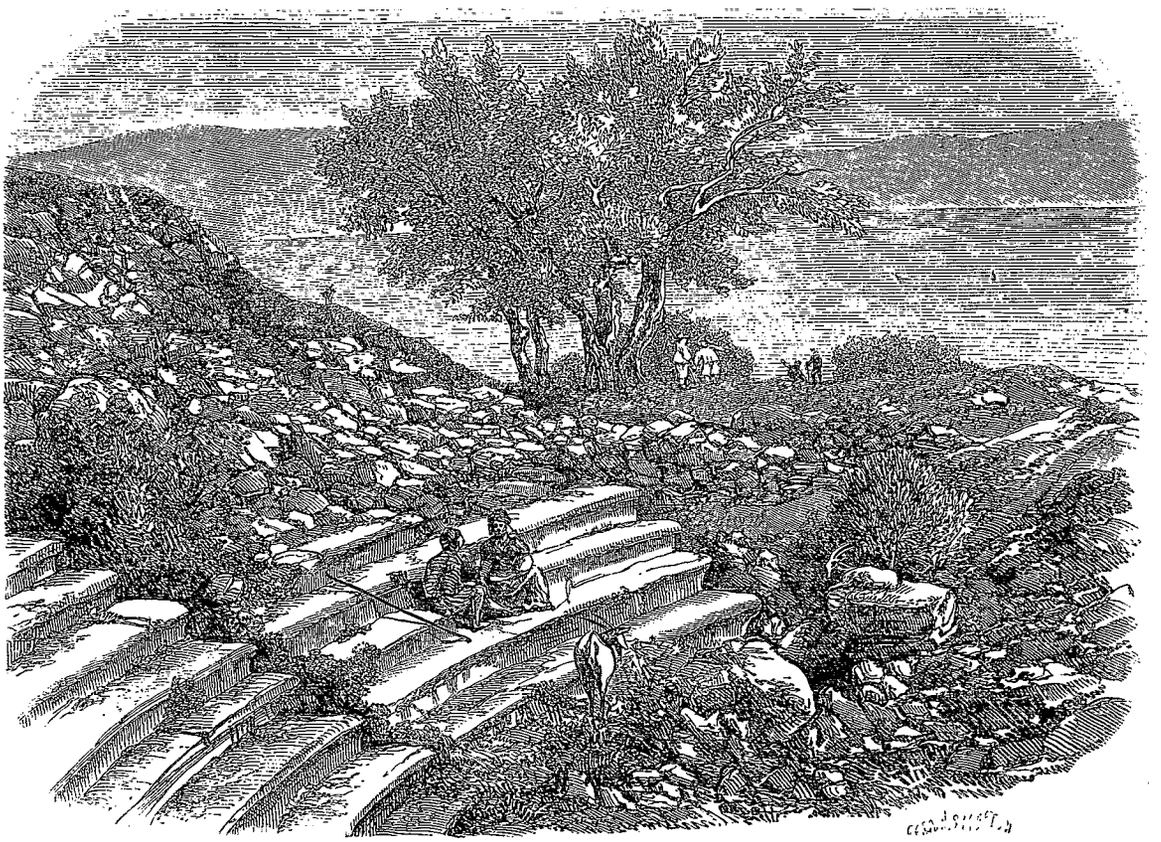
Quel est ce sultan Mahomet? Ce ne peut être Mahomet II, ou si c'est lui qu'on a voulu représenter, on ne l'a pas fait ressemblant. On connaît très-bien les traits du conquérant de Constantinople, car l'on sait qu'il se fit peindre par le célèbre Gentil Bellin, qui passa quelque temps auprès de lui. On peut, d'ailleurs, comparer l'effigie de Mahomet II qui paraît sur la présente médaille avec celle que l'on voit sur une médaille de ce prince due à Gentil Bellin lui-même, ainsi qu'avec une autre d'un artiste italien moins célèbre, mais également du quinzième siècle, qui a signé son œuvre OPVS CONSTANTII, et l'on se convaincra qu'il n'y a pas de rapports iconographiques entre le sultan de Jean Trieaudet et Mahomet II. Le premier a des traits assez débonnaires, un nez de mouton, pas de moustaches; l'autre, au contraire, a des traits accentués, le nez d'aigle des races conquérantes en général et de la race turque en particulier, et d'assez fortes moustaches. On conserve ces deux intéressantes pièces au cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque impériale. La médaille de Bellin est signée de tous ses titres et qualités : GENTILIS BELENVS VENETVS EQVES AVRATVS COMES . Q . PALATINVS . F. (Œuvre de Gentil Bellin, Vénitien, chevalier et comte palatin.) Elle est de bronze et non d'argent comme celle que Jean Trieaudet avait fait faire, à une époque qu'il a malheureusement négligé de nous apprendre, mais qui, si l'on en juge par le travail et le style de cette médaille, doit être postérieure au règne de Mahomet II. Voilà bien des raisons pour ne pas reconnaître ici ce prince; mais, d'un autre côté, la légende est écrite en gothique, et indiquerait la première moitié du seizième siècle, en supposant qu'elle ait été écrite en France. Or, depuis l'année 1481, date de la mort de Mahomet II, le premier des sultans de Constantinople, il n'y en a plus eu qui aient porté le nom du fondateur de l'islamisme qu'à la fin du seizième siècle, en 1595, date de l'avénement de Mahomet III.



Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale. — Médaille d'argent.

Comment concilier toutes ces difficultés? Doit-on croire que Jean Trieaudet, qui était sans doute originaire de Bourgogne, où se trouve un lieu du nom de Selongey, avait été le protégé de Mahomet II, et que c'est longtemps après la mort de son protecteur qu'il eut l'idée de faire faire *ceste pièce* d'après des souvenirs déjà fort oblitérés? Faut-il encore supposer que ce personnage, ayant vécu longtemps en Orient, s'y était arriéré, et qu'au milieu du seizième siècle, date probable de cette médaille, il écrivait encore en gothique? On livre ces hypothèses au lecteur pour ce qu'elles valent. Qui sait? ces lignes feront peut-être sortir de la poudre de quelques archives ou du cabinet d'un curieux des documents qui éclairciront cet énigmatique monument. Nous avons déjà eu plus d'une fois de semblables bonnes fortunes, depuis trente-six ans, et à l'occasion des doutes les plus divers.

L'ILE DE MILO.



Ruines du théâtre de Milo. — Dessin de Camille Saglio, d'après une photographie.

Quelle fortune plus obscure, quel nom plus illustre? Ce coin de terre oublié renfermait dans son sein le trésor qui devait l'immortaliser; il a suffi d'une statue mutilée, peut-être apportée d'Athènes il y a deux mille ans, mise au jour par la bêche d'un laboureur, pour recommander Milo à la postérité. Qu'importe qu'un volcan sous-marin ronge cet îlot perdu, le dessèche et le menace du naufrage? Son nom doit flotter à jamais sur l'abîme des temps. Une déesse le protége, belle forme évoquée par la puissance créatrice de l'homme. La Vénus de Milo : ces quatre mots en disent plus que les plus estimables discours, sur la majesté de l'art et son rôle dans l'histoire. C'est à leur idéal, exprimé par le livre, la statue ou le tableau, que l'avenir mesure les peuples et les époques. Le reste est aussi périssable, aussi passager que l'enveloppe humaine; l'art seul demeure. Bien que les habitants de Milo ne s'en soient jamais doutés, c'est l'empreinte d'un génie inconnu laissée sur ce bloc de marbre qui donne quelque intérêt à ce qui concerne leur île dans le passé et dans le présent.

Le premier fait historique qui se rapporte à Milo remonte à l'an 1116 avant notre ère. A cette époque les Minyens de Lemnos et d'Imbros, que les Spartiates avaient recueillis et établis à Amycles, abandonnèrent, avec les Doriens, la Laconie menacée par l'invasion dite des Héraclides, et, se dirigeant vers la Crète, laissèrent à Milo une colonie sous les ordres de Crathéis. La petite population, laconienne ou dorienne, vécut libre et sans doute florissante durant de longs siècles. Elle se répandit au dehors et peupla Criassa en Carie. Elle échappa à la domination des Perses; Hérodote nous apprend (VIII, 46) que, seuls des insulaires, les Méliens, Siphniens et Sériphiens « n'avaient point donné au barbare la terre et l'eau. » Mélos eut sa part de gloire à Salamine; elle y avait envoyé deux vaisseaux à cinquante rames (an 480). Mais son patriotisme et sa fidélité à des alliances fondées sur une communauté d'origines lui devinrent funestes lorsque la rivalité de Lacédémone et d'Athènes mit l'Hellade en feu. Sollicitée d'entrer dans l'empire athénien, elle osa résister à la reine des mers. Nicias la ravagea; arrachés à la neutralité qu'ils prétendaient garder, les Méliens s'allièrent ouvertement à Sparte (416). Ils furent bientôt investis par une flotte de trente-huit vaisseaux qui portait environ trois mille hommes, sous le commandement de Cléomédès et de Tisias. « Les généraux, dit Thucydide, campèrent avec leur armée sur le territoire de Mélos; mais avant d'y exercer aucun ravage, ils envoyèrent des ambassadeurs chargés de parlementer. » Dans une très-curieuse conférence, conservée ou composée par l'historien, les Athéniens représentèrent aux Méliotes que « dans les affaires humaines on se règle sur la justice quand de part et d'autre on en sent la nécessité, mais que les forts exercent leur puissance et que les faibles la subissent. » Les malheureux assiégés répondirent avec courage, alléguant leur parenté avec Lacédémone, demandant une neutralité indépendante, et prêts à mourir pour leur liberté. « Athéniens, il ne sera pas dit qu'une ville qui compte sept siècles d'existence se soit laissé en quelques instants ravir sa liberté. Nous essayerons de pourvoir à notre salut. » Le siége commença; et tandis que la flotte s'éloignait, les troupes débarquées investirent Mélos d'un mur de circonvallation. Les Méliens réussirent, dans une attaque nocturne, à tuer quelques assaillants et à ravitailler la place; durant l'hiver de 415, ils détruisirent même une partie de la circonvallation. Mais une nouvelle armée,

amenée par Pilocrate, eut raison de leur résistance. La trahison s'en était mêlée. Il leur fallut se rendre à discrétion. On délibéra sur leur sort à Athènes, et une motion d'Alcibiade détermina leur condamnation à mort. Tous les hommes furent passés au fil de l'épée, les femmes et les enfants enlevés et vendus, l'île repeuplée par une éphémère colonie de cinq cents Athéniens. Lysandre, après la prise d'Athènes, réintégra dans leur patrie les fils des Méliens; mais la domination athénienne dut s'y rétablir plus tard, car les monnaies méliennes portent toutes la chouette, « l'oiseau triste d'Athènes », ou l'effigie de Pallas.

L'humble Cyclade cesse, dès le quatrième siècle, d'exister dans l'histoire; successivement englobée dans les empires de la Macédoine, de Rome et de Byzance, elle est à peine mentionnée par Pline l'Ancien pour son alun et ses schistes filamenteux. (Pline, XXV, 15.)

Lorsque les croisés se furent emparés de Constantinople, le morcellement féodal rendit quelque vie à l'Archipel. Sous Henri de Flandre, frère de Baudouin, Marc Sanudo joignit Mélos, devenue Milo, au duché de Naxie. Jean Sanudo, huitième duc, la céda à son frère Marc; elle passa ensuite au gendre de celui-ci, Crispo, descendant des anciens empereurs grecs. Ce Crispo, ayant fait assassiner à Naxie le neuvième duc, Carcerio, devint ainsi dixième souverain du duché de l'Archipel. En 1537 seulement, Milo subit la domination ottomane; elle fut prise avec les autres îles de l'Égée par le capitan-pacha Barberousse, amiral de Soliman II. Au siècle suivant (1677-80), un Miliote, nommé Capsi, se fit roi, et régna trois ans; il fallut qu'un vaisseau turc le conduisît par trahison à Constantinople, pour mettre fin à sa royauté de pirate; Capsi fut pendu à la porte de la prison des esclaves.

La fin à une prochaine livraison.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125.

XII. — *La pièce de dentelle.*

L'annonce du mariage d'Albert de Vandevenne avec Charlotte Asselyn, insérée dans le numéro du *Journal-Affiches* qui parvint à Alphonsine par l'entremise du docteur Sauval, ne pouvait faire l'objet d'un doute; elle figurait en tête de l'article officiel portant ce titre : « Relevé du tableau des publications légales de l'Hôtel de ville. » Mais ce que, plus tard, le même journal aurait pu dire, c'est que ce mariage, d'abord retardé, puis plusieurs fois ajourné, avait été définitivement rompu l'avant-veille du jour où devait expirer le dernier délai fixé à tant d'atermoiements.

L'ami discret, le promis résigné d'Alphonsine, ne s'était pas, on a dû le supposer, décidé à se soumettre au désir impérieux de sa mère sans avoir beaucoup lutté pour demeurer fidèle à son premier engagement. Mais avant de faire connaître par combien d'efforts il essaya en vain d'obtenir que la liberté de disposer de lui-même ne lui fût pas rendue par celle qu'il avait choisie pour arbitre de son sort, il importe de dire brièvement comment s'écoulèrent pour lui, près de sa mère et de Charlotte, les six années qui précédèrent l'envoi du journal d'Anvers à la jeune veuve du père de Gaëtan.

Après son dernier séjour à Dieppe, quand il revint dans sa rue du Jardin-des-Arbalétriers, — cette rue que nous ne pouvons nommer sans qu'un souvenir ému nous ramène dans la maison du bon accueil, où manque maintenant le vieillard érudit et hospitalier qui en fut longtemps le maître : notre vénérable Bourla, l'éminent architecte français, et l'un des plus dignes enfants d'adoption de la patrie de Rubens; — quand Albert revint chez lui, disons-nous, il ne lui fallut pas une longue durée de la vie en famille pour remarquer les soins constants de Charlotte envers Mme Vandevenne, qu'affligeait une excessive sensibilité de nerfs S'il en fut moins profondément touché que ne le supposait Alphonsine, c'est parce que l'habitude de l'observation ne lui permettait pas de se dissimuler qu'à ces soins donnés avec une ponctualité rigoureuse et une persistante égalité d'humeur qui peuvent, trompeuses apparences, masquer les révoltes intérieures et le calcul égoïste, il manquait évidemment le plus puissant ressort des bons mouvements humains, l'affection.

En regardant agir sa jeune parente, Albert éprouvait cette impression de froid que cause le jeu impersonnel de l'automate : on ne voit pas le mécanisme, mais on sent l'absence du cœur.

Ce qui frappa l'esprit pénétrant d'Albert devait échapper à l'intelligence de Mme Vandevenne. Celle-ci, dans ses fréquents accès d'irritation, conséquences de son état maladif, n'estimait comme calmant efficace que l'obéissance absolue à ses capricieuses exigences. Sans se demander si cette abnégation de toute volonté contraire à la sienne était sincère ou simulée, elle y voyait le témoignage irrécusable du dévouement filial. Aussi quand, sa fièvre apaisée, elle sentait le calme lui revenir, la malade, qui ne manquait ni de justice ni de bonté, se montrait repentante de ses mouvements involontaires de vivacité. Elle profitait surtout de la présence de son fils pour se les reprocher tout haut et pour en demander pardon à celle qui en avait souffert sans se plaindre.

Un jour qu'elle mettait encore plus de chaleur dans l'expression de ses regrets, Charlotte, qui rangeait méthodiquement des pièces de linge dans une armoire, s'arrêta un moment et, se tournant vers Mme Vandevenne, elle lui répondit avec sa sérénité habituelle :

— Je ne sais, en vérité, de quoi vous vous excusez, ma tante; vous ne pourrez jamais avoir de torts envers moi.

Et, cela dit, elle reprit son occupation favorite. Passer en revue les vêtements et les fourrures de la garde-robe, inspecter les tiroirs aux bijoux et aux dentelles, compter le linge et l'argenterie, c'était pour elle un besoin journalier. Faut-il dire qu'en donnant satisfaction à ce besoin, elle semblait prendre possession de tout ce qu'elle touchait?

Mme Vandevenne, émue de ces paroles : « Vous ne pourrez jamais avoir de torts envers moi », paroles qui témoignaient de la patience et de la mansuétude inaltérables de Charlotte, dit à son fils :

— Toi qui peux juger combien, sans le vouloir, je suis quelquefois méchante avec cette chère enfant, comment trouves-tu qu'elle m'a répondu?

Par égard pour une conviction qu'il respectait sans pouvoir la partager, Albert repartit :

— Charlotte vous a répondu comme une bonne fille doit toujours répondre à sa mère.

Cette réplique, dictée seulement par la déférence touchant un sentiment qui n'était pas le sien, donna d'autant plus d'espoir à Mme Vandevenne et à Charlotte pour l'heureuse issue de leur projet, qu'elles avaient entre les mains le billet par lequel Alphonsine engageait formellement Albert à renoncer à elle.

L'influence favorable du retour de son fils avait peu à peu calmé l'irritation nerveuse et jusque-là permanente de Mme Vandevenne; mais si ses crises, plus rares, étaient aussi moins violentes, cet apaisement semblait plutôt l'indice d'une diminution des forces que celui d'un achemine-

ment vers la meilleure santé. Aux approches de la saison d'hiver, l'affaiblissement progressif prit un caractère assez alarmant pour nécessiter une consultation de médecins. L'inquiétude filiale ne laissait pas au jeune docteur assez de liberté d'esprit pour juger exactement de l'état de la malade. Par suite de cette consultation, il fut décidé qu'on irait s'établir en Italie jusqu'aux derniers jours du printemps prochain.

Au commencement de l'avant-dernière semaine où le départ devait avoir lieu, Mme Vandevenne, constamment préoccupée de la même idée, dit à Albert :

— Vois donc, si tu étais marié, ce serait ma fille que nous emmènerions avec nous.

Il comprit l'arrière-pensée de sa mère, et répondit :

— Pour vous, les choses reviennent au même, puisque nous emmenons ma sœur Charlotte.

C'était par son affectation continuelle à nommer « ma sœur » leur jeune parente, qu'il avait souvent arrêté sur les lèvres de Mme Vandevenne l'aveu du projet d'alliance deviné par lui dès les premiers jours de son retour à Anvers. Cette fois encore la mère et le fils se regardèrent comme en pareille circonstance ils se regardaient toujours. Les yeux de l'une disaient : « Tu me comprends ; aussi, j'espère que tu céderas un jour. » Et elle continuait d'espérer, en dépit de la décourageante réponse qu'une ferme résolution mettait dans les yeux d'Albert.

Malgré les remontrances et les prières faites à Mme Vandevenne pour l'empêcher de prendre part aux préparatifs du voyage, elle ne put se décider à y demeurer étrangère, si bien que, le soir venu, elle eut un mouvement de fièvre causé par l'excès de fatigue. Quand elle se fut mise au lit, Albert jugea qu'il serait imprudent de la quitter avant d'avoir assez longtemps surveillé son sommeil pour s'assurer qu'aucune agitation ne le troublait plus. Il invita Charlotte à aller se reposer et transporta un fauteuil jusqu'auprès du lit, se préparant à s'établir pour quelques heures au chevet de sa mère.

— Pardon, lui dit Charlotte, cette place est la mienne : vous êtes le médecin, moi je suis la garde-malade ; si votre mère vient à se réveiller, il faut qu'elle trouve sa fille auprès d'elle.

A cette revendication du poste filial, Albert, oubliant les remarques fâcheuses qu'il avait pu faire, s'accusa à part soi d'une injuste prévention envers sa jeune parente. Du coin de la cheminée où il s'était placé dans l'obscurité, il contemplait avec une certaine émotion cette patiente et courageuse garde-malade qui, bien que très-fatiguée elle-même par suite des occupations de la journée, sacrifiait volontairement à une pieuse tâche le repos qui lui était nécessaire.

Devant le fauteuil rapproché du lit par Albert, Charlotte avait placé une petite table ; puis, disposant la lampe de façon à pouvoir veiller sur Mme Vandevenne sans que la lumière arrivât jusqu'à la hauteur de l'oreiller, elle s'était mise à écrire afin de vaincre le sommeil.

— C'est assurément cette malheureuse idée de nous marier qui lui aura fait tort dans mon esprit, se dit Albert ; je lui dois au moins une bonne parole pour sa bonne action.

Il s'avança pour lui dire la parole affectueuse que sa conscience croyait devoir à un dévouement méconnu. Mais, à ce moment, Charlotte, ayant supposé que sa tante venait de faire un mouvement, se leva et se pencha vers la malade pour s'assurer si elle dormait encore. Albert était arrivé près de la petite table ; son regard s'arrêta sur la page commencée par Charlotte ; il ne lut que la première ligne, elle disait : « Note détaillée des bijoux appartenant à Mme Élisabeth Vandevenne. » Quand Charlotte reprit sa place devant la petite table, Albert, revenu à son coin de la cheminée, ne se reprochait plus d'avoir mal jugé sa cousine.

L'état de Mme Vandevenne devint assez satisfaisant pour qu'il fût inutile de prolonger de beaucoup la veillée. On put partir le lendemain.

A sa tante, qui, à peine hors de chez elle, s'inquiétait déjà de l'abandon où, pour la première fois, elle laissait sa maison, Charlotte répondit :

— Ne vous occupez que de vous ; pour le reste, fiez-vous à moi : tout est compté, tout est fermé, et j'ai toutes *mes* clefs.

Cette absence, à laquelle le retour de la chaude saison devait mettre un terme, dura jusqu'à la fin du printemps de la troisième année. Établies tantôt à Venise, tantôt à Rome, ensuite à Naples et même à Palerme, aucune des trois personnes ne pressait les deux autres de revenir. Albert, qui, à de longs intervalles, avait de vagues nouvelles d'Alphonsine par les lettres très-succinctes de son ami Étienne Houdelin, se félicitait, bien qu'il en souffrît, d'une distance qui ne lui permettait pas de céder à la tentation d'un voyage à Paris. Mme Vandevenne, à qui les divers déplacements et l'action bienfaisante de ces climats étaient de plus en plus favorables, se hâtait, dès qu'il semblait être question du retour à Anvers, de trouver une objection, un prétexte afin de prolonger le séjour en Italie. Elle supposait que cette continuelle existence en commun et à l'étranger nuirait assez au souvenir d'Alphonsine pour que l'engagement d'Albert avec elle finît par lui être une gêne, et elle attendait le jour où, convaincu enfin qu'il avait une dette à acquitter envers Charlotte, son fils lui laisserait deviner dans ses yeux cette pensée : « Si j'étais libre ! »

Mais on avait quitté l'Italie ; mais depuis près de deux ans on s'était réinstallé chacun chez soi, dans la rue du Jardin-des-Arbalétriers, et Mme Vandevenne ainsi que Charlotte attendaient encore le jour espéré.

La suite à la prochaine livraison.

LE GOUT DU BEAU.

En voyant chaque jour des chefs-d'œuvre pleins de correction et de noblesse, les génies les moins disposés aux grâces, élevés au milieu de ces ouvrages prendront le goût du beau, du décent et du délicat. Ils s'accoutumeront à saisir ce qu'il y a de beau ou de défectueux dans les ouvrages de l'art et dans ceux de la nature, et cette heureuse rectitude de jugement deviendra une habitude de leur âme. PLATON.

PIÉGES A SAUMONS.

Voy., sur les Échelles à saumons, t. XXXIV, 1866, p. 316.

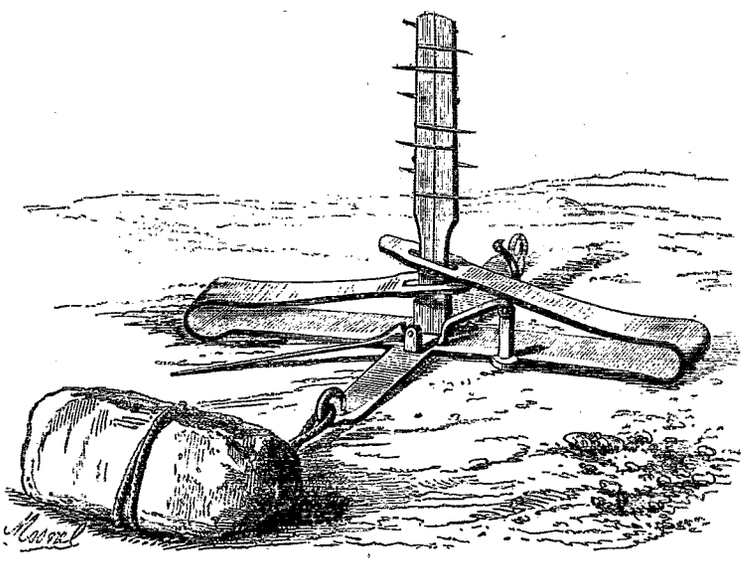
En attendant qu'on lui construise une échelle qui lui permette de remonter la chute du Rhin à Schaffouse, le saumon s'arrête à l'aval de cette cascade. Malgré sa réputation d'acrobate, — bien méritée, d'ailleurs, par ses sauts dans le comté de Pembroke, et, en Irlande, à Leixlif et à Bally-Shannon, — le saumon du Rhin n'est pas parvenu à remonter la chute de ce fleuve : aussi ne rencontrerons-nous que de Schaffouse à Bâle le singulier mode de pêche que nous allons essayer de faire comprendre.

Voyez-vous ce pêcheur, dans un petit bateau de sapin léger comme une plume, lutter contre la violence du courant et des vagues, s'avancer jusque sous la pluie fine et argentée que la chute majestueuse éparpille dans l'air comme un nuage flottant ? C'est *Hanslé* le boiteux, qui va

vérifier l'état de ses *pinces*. — Pinces, en langage du pays, ou *piéges*, c'est tout un.

La nuit approche. L'intrépide pêcheur s'assure si ses engins sont convenablement placés sur les frayères, si le saumon mâle, qui doit attirer sur le lieu de ponte la femelle chargée d'œufs, est bien attaché à son gros moellon, s'il est à distance convenable de la pince, car il faut que la femelle se prenne à coup sûr. Hanslé a placé jusqu'à six, huit piéges semblables les uns auprès des autres ; les grandes tiges pointues des détentes forment en arrière du prisonnier, dont nous parlerons tout à l'heure, une barrière dont chaque pointe donne la mort. Le pêcheur vérifie l'une après l'autre toutes les pinces ; son adresse est incroyable à les retirer et à les replacer au moyen du long croc de fer qui lui permet d'atteindre par cinq, six, huit mètres de fond. Son habileté est telle qu'il jette à l'eau sa pince ouverte et tendue avec autant d'insouciance que si elle n'était qu'un inerte caillou, et cependant elle arrive au fond non détendue, et se place à l'endroit qu'elle doit occuper.

La pince ou le piége à saumons est, — comme le montrent les figures ci-jointes, photographiées d'après nature, — une modification ingénieuse du traquenard ou piége ordinaire à bêtes fauves. Deux longues branches de 0m.80 à 1 mètre s'ouvrent comme des ciseaux et se couchent en arrière sur deux ressorts très-puissants qu'elles compriment en s'ouvrant. Pour les maintenir ouvertes, ce qui fait que le piége est tendu, on emploie un déclic qui maintient relevée et dressée une longue aiguille de fer. Qu'un poisson heurte légèrement cette aiguille qu'il prend pour une feuille de jonc ou un roseau, et les deux grandes lames se referment en un clin d'œil sur lui. Or ces branches portent d'énormes dents pointues, s'introduisant les



Piége à saumons fermé. — Dessin de Mesnel, d'après une photographie de H. de la Blanchère.

unes dans les autres, et qui, pénétrant dans le corps du saumon, rendent toute fuite impossible. Chaque piége est attaché à une grosse pierre, car la force de ces poissons est telle que ce lourd engin de fer, qui forme la charge d'un homme, serait emporté dans les efforts du saumon.

L'emploi de ces curieux piéges est basé sur une observation physiologique très-curieuse, peu connue de ceux qui cherchent encore à s'expliquer la marche des saumons quand ils remontent les fleuves. Le brave Hanslé, lui, sait parfaitement à quoi s'en tenir là-dessus. Il sait que le saumon mâle monte le premier, en quelque sorte pour préparer les frayères sur lesquelles la femelle viendra le rejoindre : aussi que fait-il ? il s'arme de son long croc de fer, puis il trace sur un banc de sable du fond, qu'il sait être bon au saumon, une sorte de rigole grossière qui doit figurer une frayère naturelle. Il va chez un voisin, ou bien il pêche lui-même au filet, à l'épervier, jusqu'à ce qu'il ait en sa possession un saumon mâle. La nécessité de posséder un de ces animaux est telle, qu'entre pêcheurs on voit ces mâles être payés jusqu'à 4, 5 et 6 francs le kilogramme.

Une fois en possession du mâle désiré, on le muselle afin qu'il ne se noie pas dans l'eau. Ceci a l'air d'un paradoxe et n'est qu'une simple vérité. Attaché par les ouïes, au moyen d'une corde mince mais solide, le saumon nage très-bien dans l'eau ; mais s'il n'est pas muselé, il ne tarde pas à périr asphyxié, noyé, comme le dit très-sensément Hanslé.

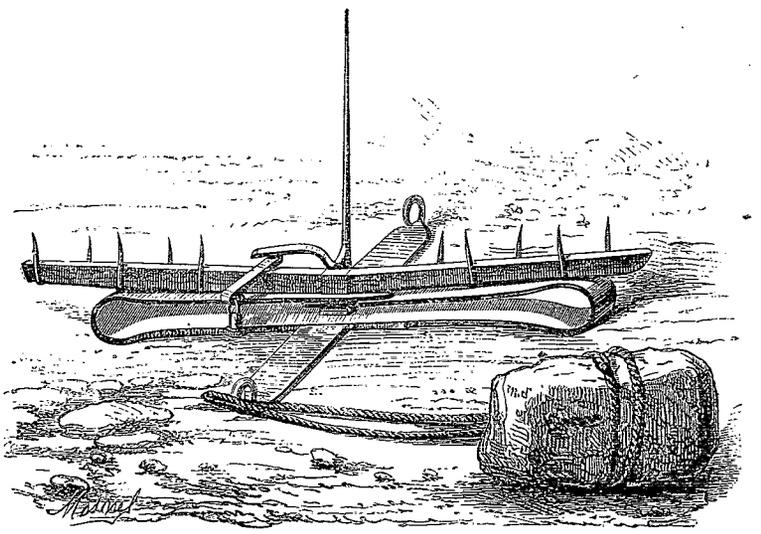
On prend une ficelle mince, on la passe, au moyen d'une aiguille, dans les narines du saumon, et on la lui attache sous le menton, de manière à lui laisser la bouche très-légèrement entr'ouverte. En cet état, on le rejette à l'eau, attaché à un gros moellon ; il se place immédiatement la tête au courant. Ses ouïes ont la liberté de leurs mouvements, mais sa bouche est fermée, et il peut vivre en cet état très-facilement quatre, cinq, six, huit jours même quand la saison est favorable.

Le saumon ainsi en embuscade, les piéges placés derrière lui, la scène commence. Une femelle pleine d'œufs remonte, aperçoit le saumon mâle qui semble l'attendre près de sa frayère : confiante, elle s'approche, rencontre la tige fatale... le piége part... et la pauvre mère future est percée au milieu du corps, attendant, en proie aux plus terribles souffrances, que Hanslé revienne, la prenne et la débarrasse de ses œufs, qu'il fécondera pour les envoyer éclore à l'établissement voisin de pisciculture de Huningue. Insensible à ce que cette pêche a de cruel, le brave pêcheur retendra son piége, et le lendemain matin une nouvelle victime viendra prendre place dans son bateau.

Cette pêche aux pinces rend de grands services à la pisciculture ; c'est grâce à elle que la plus grande partie des œufs nécessaires peuvent être récoltés dans l'état de maturité exacte où la fécondation est suivie de succès. Les femelles prises au filet portent des œufs trop jeunes, ou n'en contiennent plus du tout. Un mot maintenant sur cette pêche, qui ne peut se faire qu'en temps de frai, c'est-

à-dire lorsque, réglementairement, la capture des saumons est défendue chez nous. Il est à désirer qu'une exception soit faite dans les règlements sur la pêche qui doivent compléter la loi du 31 mai 1865 : si cette curieuse méthode était prohibée, ce seraient deux millions d'œufs que l'on soustrairait à l'incubation artificielle, c'est-à-dire à la réussite, tandis qu'abandonnés au milieu du Rhin par le saumon sur des frayères à peine creusées, un sur mille n'arriverait pas à maturité.

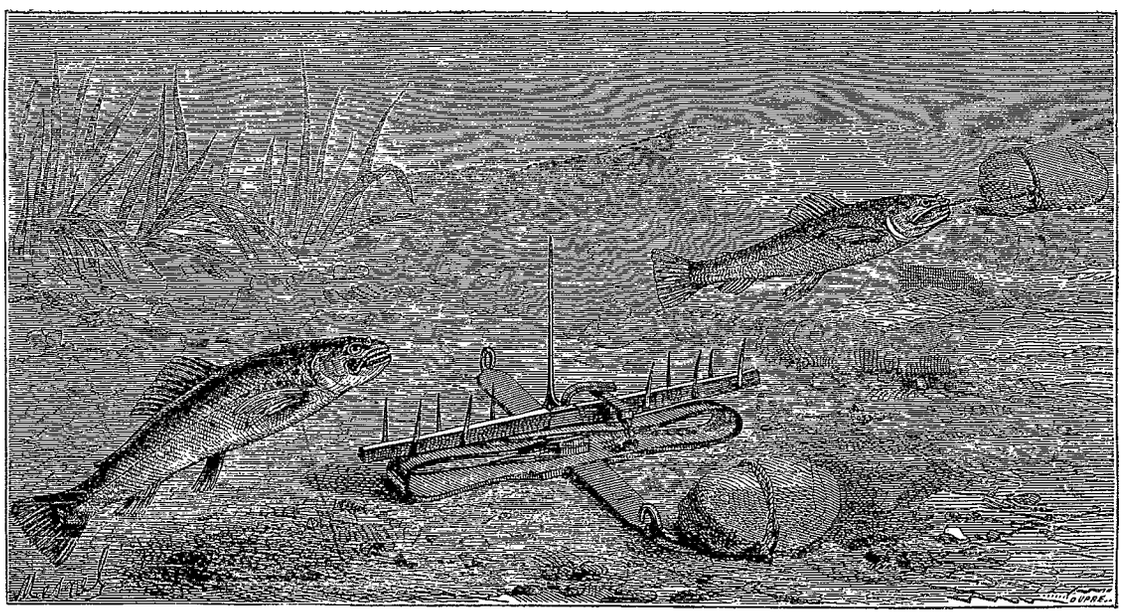
Au dire des pêcheurs, les femelles dont les œufs sont arrivés à maturité poursuivent et recherchent le mâle comme le sauveur de leurs œufs; elles se battent et se



Piége à saumons tendu. — Dessin de Mesnel, d'après une photographie de H. de la Blanchère.

mordent entre elles avec un singulier acharnement. Aussi toutes les pêches du saumon dans le haut Rhin ont-elles cette curieuse remarque pour point de départ. Quelquefois, dans les environs de Bâle, on place un grand carrelet sur le sable de la frayère, derrière le mâle muselé et attaché ainsi que nous l'avons vu. La monture du filet contient de petites cordes aboutissant à une sonnette, qui tinte au premier choc du poisson et avertit le pêcheur de relever son filet le plus rapidement possible.

A Laufenbourg, dans la petite chute du Rhin, on emploie un autre moyen, mais qui détruit beaucoup de frai futur, parce qu'il permet de prendre presque tous les



Position du piége derrière le saumon mâle muselé; la femelle approchant. — Dessin de Mesnel, d'après une photographie de H. de la Blanchère.

mâles : aussi est-ce de cet endroit que les pêcheurs à la pince et au filet tirent ceux qui leur sont indispensables. On suspend dans le Rhin, à l'endroit où l'eau est un peu calme, une grande nasse en fil de fer que l'on appelle le *Lachsestand*, dont l'ouverture est tournée vers le bas du fleuve, de manière à prendre le saumon à la montée, lorsque, évitant les grandes chutes, il vient se reposer dans une eau moins agitée.

Enfin, presque partout on guette le saumon du haut d'un mât incliné ou d'une échelle plantée au bord du

fleuve. L'eau est tellement claire que le guetteur voit de très-loin le saumon sur la frayère où il travaille, et fait un signe à d'autres pêcheurs qui se tiennent dans leur bateau prêts à agir. Ceux-ci entourent sans bruit la frayère, au moyen d'un grand filet en senne très-claire, et ramènent leur captif vers le bord. Souvent les pêcheurs n'ont pas de guetteurs; ils connaissent l'emplacement de la frayère, ils l'entourent au hasard, de temps à autre, et ramènent souvent trois ou quatre saumons à la fois.

PROJET D'EXPLORATION AU POLE NORD (1).

Pendant la première moitié de ce siècle, d'intrépides navigateurs se sont aventurés dans les régions boréales pour y découvrir un moyen de passer par le nord-ouest ou par le nord-est de l'Europe dans les mers de la Chine et du Japon.

En 1850, le capitaine Mac-Lure a découvert ce passage au nord-ouest (2). Depuis ce moment, l'infatigable désir de l'inconnu se propose pour but nouveau la découverte du pôle nord, dont aucun navigateur ne s'est encore approché, jusqu'à ce jour, qu'à la distance de 180 lieues (plus de sept degrés). L'espace inexploré autour de ce pôle représente une superficie de 1 131 000 milles carrés ou 800 000 000 d'hectares. Que renferment ces régions? quelles terres? quelles mers? quels courants? quels êtres animés, hommes, animaux terrestres ou aquatiques? De quels phénomènes physiques sont-elles le théâtre? Tout, dans cette vaste partie de notre globe, est encore un mystère.

Un Anglais, un Allemand, un Français, ont récemment conçu le projet d'aller faire flotter à l'extrémité boréale de notre axe terrestre le drapeau de leur pays. Chacun d'eux propose un itinéraire qui lui paraît être le plus favorable.

M. Sherard Osborne, capitaine de la marine royale britannique, préfère la voie du détroit de Davis, du détroit de Smith et de la mer de Kane (3).

(1) Au sujet du pôle, rappelons un petit enseignement familier dont nous avons été témoin récemment et qui nous a paru ingénieux.

Un enfant, jouant avec une orange, l'avait transpercée d'une grande aiguille à tricoter autour de laquelle il s'amusait à la faire tourner rapidement. Sa mère lui dit : « — Cette orange, un peu aplatie de deux côtés opposés, ressemble à notre globe terrestre. On le suppose de même traversé par une sorte d'aiguille qu'on appelle son axe, et dont les deux extrémités sont désignées sous le nom de pôles, l'un au nord, l'autre au sud. La terre tourne en vingt-quatre heures autour de cette aiguille imaginaire. On a marqué du chiffre 90 la place des pôles sur les cartes et les globes qui servent aux études géographiques; mais aucun voyageur n'est encore parvenu à ces deux points extrêmes du nord et du sud. » La mère, qui avait donné à son fils ces explications, non pas aussi brièvement et d'un seul trait, mais tout en causant avec lui et en s'assurant qu'il comprenait bien chaque chose, lui enseigna ensuite comment on compte 90 degrés de l'équateur aux pôles, et comment chaque degré est de 25 lieues (en moyenne 11 myriamètres, 1094 mètres). Elle eut bien soin aussi de lui faire observer que l'on désigne, pour plus d'abréviation, le mot degré par un petit zéro (°) placé à la droite du chiffre, et que chaque degré se subdivise en 60 minutes, désignées par une sorte d'apostrophe (′), la minute en 60 secondes (″), la seconde en 60 tierces (‴).

(2) « Cet officier, qui commandait le navire *Investigator*, s'avança, après avoir franchi le détroit de Behring, le long de la côte septentrionale de l'Amérique, entre le 70e et le 72e degré de latitude, jusqu'au cap Parry. Après avoir hiverné une première fois dans le canal du Prince-de-Galles qu'il ne put franchir, il contourna les côtes occidentales et septentrionales de la terre de Banks, passa les hivers de 1851 et 1852 au port Bowen, après avoir visité l'île Melvil, point extrême des expéditions antérieures venues par le détroit de Lancastre et de Barrow; mais il ne put regagner l'Europe qu'après avoir abandonné son navire et avoir été recueilli par les marins d'une autre expédition. C'est à cette occasion que le lieutenant Creswell, chargé de porter à l'île de Beechey la nouvelle de la découverte du passage, franchit sur la glace, en traîneau, toute la longueur du bassin Melvil, c'est-à-dire 470 milles (870 kilomètres). » (*Annales des voyages.*)

(3) Voy. la carte.

M. le docteur Augustus Petermann, l'illustre géographe de Gotha, croit qu'il sera plus sûr de suivre la route du Spitzberg.

Notre compatriote M. Gustave Lambert, ancien élève de l'École polytechnique, hydrographe, navigateur, est d'avis qu'il y aura plus de chances de succès si l'on passe par le détroit de Behring.

Les sociétés savantes d'Europe applaudissent à l'idée de cette triple expédition. La découverte du pôle nord servira certainement les sciences, notamment l'astronomie, la géographie, la paléontologie, la zoologie, la botanique, la météorologie, la géologie, l'ethnologie, etc. (On n'a pas avancé jusqu'ici d'un seul degré vers le pôle sans découvrir de nouvelles plantes, et l'on a rencontré des êtres humains, des Esquimaux, jusqu'au delà du 80e degré nord.) Qui serait en mesure de prévoir tout ce qu'aurait de conséquences, même dans les directions les plus imprévues, un si grand événement?

Le pôle nord est-il entouré d'une vaste coupole de glace, ou est-il situé au milieu d'une mer libre et accessible à la navigation, comme on l'a supposé dans la carte que nous publions?

Nul ne peut encore répondre avec une suffisante autorité à cette question, soit dans un sens, soit dans l'autre.

Barentz (1), en 1594, remarqua « que le soleil paraissait au-dessus de la Nouvelle-Zemble et dardait vers le nord une quantité considérable de ses rayons, et que, par conséquent, il devait y faire plus chaud que là où il se trouvait. » On pouvait déjà conclure de ce fait la possibilité de la fonte des glaces au pôle, en été.

Quelques capitaines hollandais du dix-septième siècle ont raconté qu'ils avaient navigué jusqu'au pôle nord, et qu'ils y avaient trouvé l'air aussi chaud qu'en été à Amsterdam. M. Augustus Petermann ne voit pas de motifs suffisants pour révoquer en doute ces récits; mais il est vrai qu'ils ne s'appuient pas sur des documents assez précis et n'ont aucun caractère scientifique. Tout ce qu'on peut en dire est qu'ils n'ont rien d'invraisemblable.

Un savant géomètre, Jean Plana, directeur de l'Observatoire de Turin, mort en février 1864, a démontré par l'analyse mathématique l'accroissement d'intensité de la chaleur solaire aux deux pôles : d'après ses calculs, la température moyenne de ces deux points doit être un peu plus élevée que celle des cercles polaires, par 66° 32′ de latitude. C'est aussi ce qu'a établi M. W.-E. Hickson par des considérations tirées de l'astronomie et de la physique du globe : « Le pôle, dit-il, n'est pas le point le plus froid du globe. » On sait d'ailleurs que d'après le système isothermal (2) d'Alexandre de Humboldt, la température n'est pas réglée par la distance à l'équateur. Enfin, sir David Brewster a montré, dans un mémoire publié en 1821, la probabilité que le thermomètre doit se tenir à 19 degrés plus haut aux pôles que dans certaines parties du cercle arctique.

Voici, d'autre part, quelques témoignages considérables en faveur de l'hypothèse d'une mer libre.

Un baleinier, homme d'un très-grand mérite, Scoresby, est entré, vers la fin de mai 1806, dans une mer libre de glaces, au nord du Spitzberg. Il était alors à 81° 30′ de latitude. C'est le point le plus rapproché du pôle qu'on ait atteint jusqu'à ce jour *avec un navire*.

Les navigateurs Parry, sir Edward Belcher, Wrangel, Withworth, Inglefield, Kane, Morton, Hayes et plusieurs autres, ont conclu de leurs observations personnelles à l'existence d'une mer libre autour du pôle.

(1) Voy. sa curieuse relation dans le tome IV des *Voyageurs anciens et modernes.*

(2) Voy. t. X, 1842, p. 161.

De l'un des points où parvint le capitaine Parry, dans l'un de ses voyages, on ne voyait plus qu'une vaste mer qui paraissait s'étendre jusqu'au pôle.

Un compagnon de voyage du docteur E. Kane, Morton, s'avança, en 1854, par le canal Kennedy, jusqu'au cap Constitution, à 80° 46′ de latitude septentrionale. Kane a écrit : « Les détails de Morton sur la mer libre concordent parfaitement avec ce que nous avons observé. En me rappelant les faits relatifs à cette découverte, la neige fondue sur les rochers, les troupeaux d'oiseaux marins, la végétation augmentant de plus en plus, l'élévation du thermomètre dans l'eau, il m'est impossible de ne pas être frappé de la probabilité d'un climat plus doux vers le pôle. »

Morton vit dans son voyage un vol de cravans (*Anser bernicla*) qui se dirigeaient vers la côte ; de nombreux groupes de canards couvraient l'eau libre ; des hirondelles et des mouettes tournoyaient par centaines sans s'émouvoir à l'approche de l'homme.

Hayes, chirurgien de la marine des États-Unis, après quarante-six jours de marche depuis le cap Alexandre, à l'entrée du détroit de Smith, arriva, en mai 1861, à 81° 35′ de latitude et à 70° 30′ de longitude occidentale, en vue d'une vaste étendue de mer qui, dans son opinion, eût été un mois plus tard entièrement libre de glaces jusqu'au pôle.

Le docteur Augustus Petermann croit que tous les faits de géographie, de courants, de charriage de glaces ou de bois, permettent en effet d'affirmer qu'il existe autour du pôle une vaste mer navigable en été.

Le capitaine américain Maury, le plus grand hydrographe de notre temps, partage cette opinion.

Au reste, les navigateurs mêmes qui sont disposés à mettre en doute, avec sir John Phipps (depuis lord Mulgrave), l'existence d'une mer libre, ne sont point opposés aux projets d'exploration de MM. Osborne, Petermann et Lambert. De toute manière, le voyage jusqu'au pôle devra se faire tour à tour à l'aide de navires et de traîneaux. On aura certainement des régions de glaces à traverser. Dans son dernier voyage, en juillet 1827, Parry, en s'avançant sur une plaine de glace, arriva jusqu'à 82° 45′ de latitude. C'est le point le plus rapproché du pôle qu'on ait encore atteint *en traîneau*, et en même temps la latitude la plus septentrionale qui ait été atteinte par l'homme. Quelques navigateurs croient que si la saison du dégel n'eût pas été si voisine, Parry aurait atteint le pôle.

Il est difficile, quand on ignore l'histoire des explorations aux régions boréales, de se défendre d'une sorte d'étonnement et même d'effroi à la pensée des dangers de toutes ces tentatives. Les navigateurs les plus expérimentés, ceux qui, comme MM. Osborne et Lambert, ont déjà exploré les mers de glace, en jugent autrement. M. le capitaine Sherard Osborne n'hésite pas à affirmer qu'une expédition au pôle nord n'expose pas à plus de dangers que toute autre, et, « pendant ces dernières années, a-t-il dit, en Chine et sur les côtes d'Afrique, il a fallu jeter en pâture aux requins plus d'hommes morts de maladie qu'il n'en a succombé pendant trente années dans les régions arctiques. » Il raconte qu'à chaque instant il est maintenant accosté par des marins revenus des voyages du Nord, « de vieux loups de mer », dit-il, qui, ayant entendu parler de son projet, lui demandent : « Eh bien, Monsieur, partons-nous là-bas? N'oubliez pas que nous sommes des vôtres. »

Les trois projets nouveaux ont été médités et étudiés. Les programmes en sont livrés à la publicité.

M. Sherard Osborne laisserait un navire à l'entrée du détroit de Smith ou canal de Kennedy, comme base de ravitaillement et comme appui moral en cas d'accident. Il pénétrerait dans la mer libre, pendant la saison froide, jusqu'à la rencontre des glaces, et poursuivrait son voyage en traîneau. Selon lui, il suffirait de quarante-cinq jours pour aller au pôle et en revenir.

Le docteur Petermann suivrait la direction du Gulf-Stream (1), dont le cours d'eau chaude doit se continuer entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble. « De 82° 45′, dit-il, jusqu'au pôle, il faut compter une distance de 435 milles; or, c'est un trajet qu'un vaisseau peut faire sans plus de difficulté dans les mers du Spitzberg que dans la baie de Baffin ou toute autre mer polaire de la même étendue. En admettant qu'il existe une terre ferme au pôle, l'expédition qui prendra la voie du Spitzberg pourra continuer l'exploration en traîneau. Avec un vapeur à hélice bien construit, il suffirait de trois mois, de la Tamise au pôle, pour mener cette entreprise à bonne fin, en passant à l'est du Spitzberg. Il est probable qu'on découvrirait en route de nouveaux gîtes baleiniers qui fourniraient une pêche abondante aux marins. Les pêches faites par les Américains dans le détroit de Behring leur ont rapporté, dans l'espace de deux années, la somme énorme de 8 000 000 de dollars (plus de 40 millions de francs).

M. Gustave Lambert expose, dans son mémoire, qu'il franchirait le détroit de Behring, au plus tôt en juillet, se dirigerait vers l'ouest, et dépasserait le cap Serdre, puis le cap Nord de Cook ; il guiderait ensuite son navire au milieu des débris meubles de banquise, en faisant sauter quelques barrières peu étendues avec de la poudre ou en les coupant avec des scies ; il gagnerait ainsi la Polynia (mer libre reconnue par Hendestron en 1810, par Wrangel et Anjou de 1823 à 1825); enfin il traverserait en navire les points où le navigateur Wrangel rapporte que son traîneau était arrêté par les flaques d'eau libre qui séparaient des fragments de glaces minces et plates. De là il gagnerait le pôle nord.

Parti de France au mois de février, il arriverait en juillet à l'entrée de la Polynia, et atteindrait en août le pôle nord.

M. Gustave Lambert donne en outre quelques détails techniques sur les installations spéciales de son navire :

« Une seconde étrave (2) verticale sera placée comme défense à l'avant, avec une forte charpente de consolidation ; un soufflage (3) protégera tous les flancs du navire jusqu'à la ligne de flottaison. Le tout sera recouvert d'une armure en fer. L'intérieur sera partagé en compartiments, étanchés par des entretoises destinées aussi à résister à un écrasement du dehors. De grands charniers en fer seront disposés dans les divers compartiments. La machine sera très-réduite en force, eu égard à l'impossibilité de renouveler les approvisionnements de charbon. La pêche accidentelle de la baleine pourra permettre d'utiliser comme combustible ces corps gras riches en *calories*. Toutes les précautions les plus propres à assurer de bonnes conditions matérielles et hygiéniques seraient prises avec soin. On sera muni des moyens énergiques nécessaires pour briser ou scier la faible ligne de glace qui sépare l'eau libre vers Behring de l'eau libre vers la Polynia.

» Le personnel se composera, outre l'état-major scientifique et maritime, d'environ cinquante volontaires, baleiniers, marins habitués aux glaces et navigateurs consommés.

» Ce qu'il faut avant tout, ajoute M. Gustave Lambert,

(1) Voy. t. XXXV, 1867, p. 115.

(2) Pièce courbe ou suite de pièces courbes de même largeur que la quille, qui s'élève à l'avant d'un navire dans son plan diamétral, depuis l'extrémité de la quille jusque sous le beaupré.

(3) Revêtement en planches qu'on applique extérieurement sur la carène d'un navire pour la préserver des chocs.

ce sont des compagnons doués d'une résolution inflexible, dont le dévouement chaleureux, même enthousiaste, soit acquis en entier à la grandeur de notre œuvre. »

M. Gustave Lambert a le pressentiment des émotions imprévues qui l'attendent à son arrivée au pôle, où l'on sait déjà combien le seul aspect du ciel diffère du spectacle que nous avons habituellement sous les yeux. « Là, les étoiles ne se lèvent ni ne se couchent : elles décrivent au-dessus de l'horizon des cercles qui lui sont parallèles. Le soleil reste six mois au-dessus de l'horizon et six mois au-dessous.

» Si le pôle nord, au sein de la mer qui l'entoure, se trouve situé sur un îlot, on pourra vérifier sa situation précise en observant la hauteur d'une étoile dans tous les azimuts (1). Si cette hauteur reste constante, on est au pôle; si elle varie légèrement, un calcul facile rectifiera



Carte des régions du pôle arctique.

l'erreur. Après quelques tâtonnements, on pourra planter en terre une tige de fer, portant pavillon de France, dans le prolongement même de l'axe terrestre.

» Si, comme cela est plus probable, le pôle est en pleine eau, on pourra bien, l'hiver, sur la glace fixée et solide comme la terre, marquer le point mathématique avec une égale précision. Mais tant que durera la saison favorable, c'est-à-dire tout l'été, et surtout l'automne, les observations seront essentiellement maritimes, et l'on aura très-bien opéré si l'on réussit à se placer à un ou deux kilomètres du véritable point cherché. Puis, en mouillant une bouée armoriée aux trois couleurs de France, avec toutes les précautions d'affourchage et d'empennelage, on aura le regret de savoir qu'au moment de la congélation de la mer, si cette congélation a toujours lieu, l'hiver, dans ces parages, les glaces arracheront ou briseront la bouée. Mais, au point de vue des recherches scientifiques, quelques milliers ou quelques cent milliers de mètres ne sont d'aucune importance.

» . . . L'inconnu, a dit Arago, c'est la part du lion.

» Quel sera notre inconnu? Quelle sera notre part du lion? Quelle surprise nous sera réservée? Que pourrons-nous apprendre en parcourant cette arène immense et vierge encore de tout regard humain?

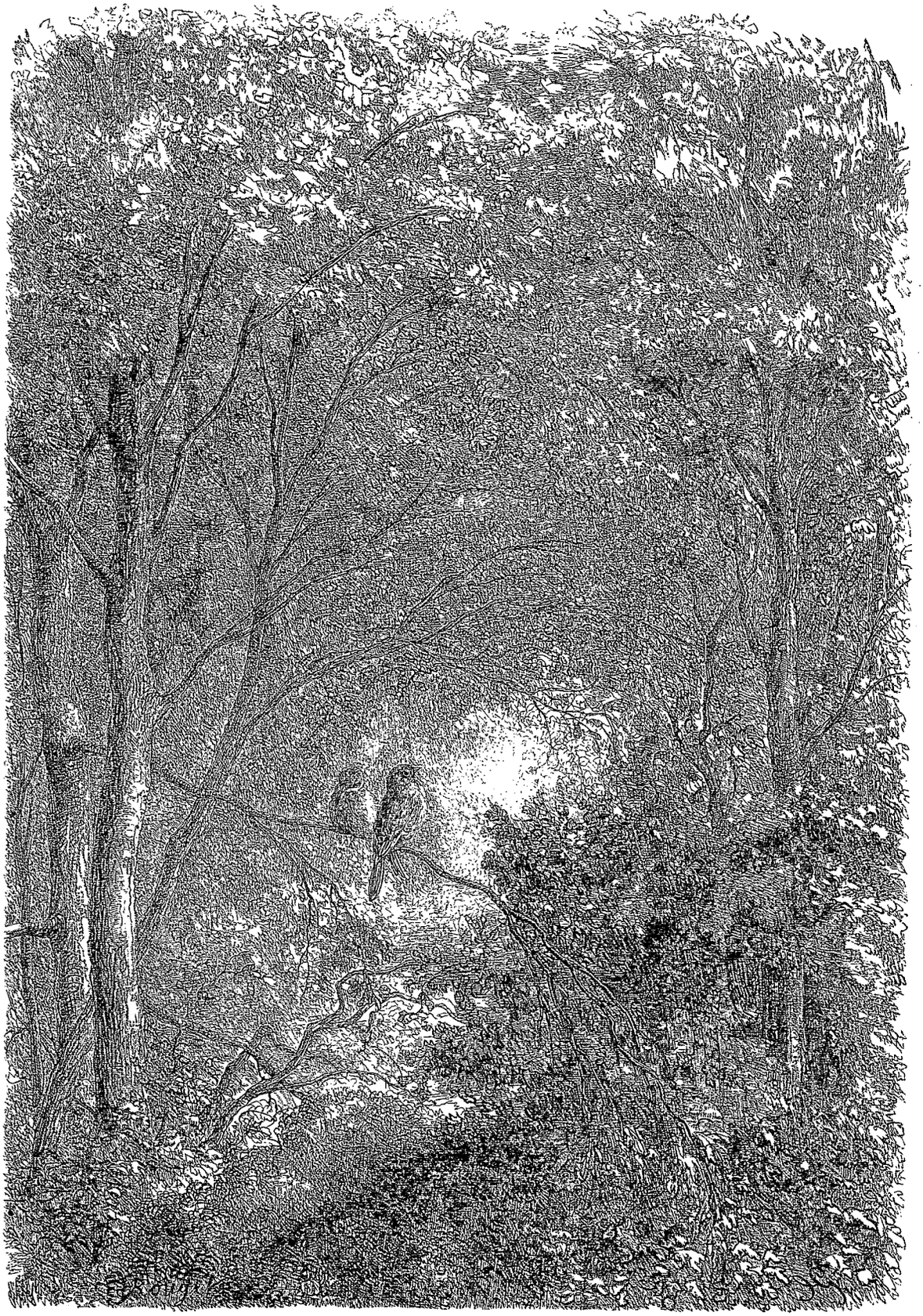
» Nul ne l'a vu; nul ne le sait; nul n'a pu le dire. Nous le verrons! nous le saurons! nous le dirons! » (2)

(1) Azimut, angle que fait avec le méridien un cercle vertical passant par un astre.

(2) M. Gustave Lambert fait appel au concours de tous les citoyens pour subvenir aux frais de cette grande entreprise qui honorera la France. Les souscriptions, si minimes qu'elles soient, peuvent être envoyées aux bureaux de la Société de géographie, à Paris, rue Christine, 3.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.

SUR LA BRANCHE.



Composition et dessin de Giacomelli, auteur des dessins de l'*Oiseau* (Michelet).

Les ménages des oiseaux sont, comme les ménages des hommes, bien ou mal assortis, heureux ou malheureux. Il y a des nids où l'on vit côte à côte, sans trop se soucier l'un de l'autre; d'autres où l'on crie; d'autres où l'on se bat, et d'où l'on voit s'élancer tantôt monsieur, tantôt madame, l'œil étincelant de colère, la plume ébou-

riffée, la menace au bec. Quels dialogues, si l'on pouvait comprendre tout ce qui se dit! Mais, par exemple, il y a des ménages modèles, et c'était un de ceux-là que j'entendais dialoguer sur une branche, dans un de ces jolis bois de Touraine, par une lourde après-midi d'août.

« Comme vous êtes bon! gazouillait la petite femelle; il n'y a que vous pour savoir découvrir d'aussi jolis recoins. Quelle charmante voûte de verdure, et comme l'air y circule par cette étouffante chaleur! Pour sûr, c'est ici le refuge de ces bonnes petites brises qui craignent le soleil de midi et n'osent se risquer que le soir dans les champs. Là-bas tout est morne et abattu; ici tout frémit, tout vit, tout murmure! Comme il est doux, le balancement de cette branche où vous m'avez conduite! »

J'entendis le mâle qui répondait : « Ma chère, j'étais bien sûr que ce petit bois vous plairait; c'est en pensant à vous que je l'avais choisi. Mais vos yeux sont délicats, ces grands reflets de la plaine embrasée pourraient les blesser; retournez-vous, je vous en prie, du côté de ce taillis plein d'ombre; quant à moi, je ferai sentinelle. »

La petite femelle ne se le fit pas dire deux fois, et, sautant gentiment sur la branche, elle tourna le dos à la lumière. Les mêmes propos continuèrent sur un ton de charmante intimité; puis, comme la petite branche se balançait d'un mouvement doux et monotone, les yeux de la femelle se fermèrent à moitié; son cou se repliait avec une grâce paresseuse. Quand le mâle vit cela, il improvisa pour bercer sa petite femme une chansonnette dont j'ai retenu quelques passages :

« Dormez, dormez, mon cher trésor! Là-bas, c'est le grand soleil qui aveugle et qui brûle; les ombres sont courtes et rares; c'est à grand'peine si le chêne séculaire, isolé dans les guérets, protége les moutons, le chien et le berger; la grande route est poudreuse et les haies sont roussies. Ici le soleil n'ose lancer ses flèches aiguës; les ombres épaisses entretiennent une délicieuse fraîcheur; la biche, couchée dans l'herbe humide, s'endort au bourdonnement des abeilles. Le petit sentier tortueux se perd parmi les troncs des chênes couverts de mousse; il est embaumé par les fleurs du chèvrefeuille et les panaches de la clématite. Mon cher trésor, dormez, dormez!

» Dormez, dormez, mon cher trésor! Une lourde vapeur plane et danse au-dessus de la plaine; le chaume, sous la lumière ardente du soleil, se tord et pétille dans les sillons. Le pauvre petit liseron, qui n'a pas d'ailes, lui, pour s'envoler dans les bois, se flétrit en quelques heures et ferme ses clochettes. Sur le talus des fossés, le lézard gris, ivre de lumière, frétille affolé par la chaleur, et fait rouler les petites mottes de terre desséchée. Ici murmure une petite source sombre, qui chante à demi-voix la mystérieuse chanson de l'eau; la menthe répand au loin ses fraîches senteurs; la libellule au corselet d'acier se pose sur les grandes feuilles humides du nénuphar; la rainette aux yeux d'or sautille parmi le souchet et les glaïeuls. Mon cher trésor, dormez, dormez!

» Dormez, dormez, mon cher trésor! Là-bas, dans les champs, les hommes sont parfois durs et cruels; ils tuent les petits oiseaux. Ils nous appellent pillards pour quelque grain que nous empruntons à leur chènevière, à leur champ de blé, en échange des services que nous leur rendons. Oui, Dieu, qui sait bien ce qu'il fait, nous a créés pour l'usage de l'homme. Si le grand bœuf laboure la terre, le petit oiseau défend la moisson contre les insectes qui la dévorent; pourquoi lui refuser le prix de ses services? Mais si quelqu'un des hommes pénètre jusqu'à nos bois, c'est un rêveur avec un livre; les rêveurs sont doux aux petits et aux faibles. Les hommes qui lisent les livres ne sont pas méchants pour nous; car ils savent la raison des choses et respectent la volonté de Dieu. S'ils viennent ici écouter nos chansons, c'est pour les redire aux autres hommes, et faire que la vie des petits oiseaux leur soit sacrée. Mon cher trésor, dormez, dormez! »

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130.

Le rétablissement de la mère du jeune docteur ne lui avait pas rendu toute sa force de volonté; d'ailleurs, l'eût-elle suffisamment recouvrée pour commander comme autrefois aux autres, qu'elle se serait bien gardée de l'imposer, au moins d'une façon ouverte, à son fils. L'estime que lui inspiraient le caractère sérieux et la droiture d'Albert ne lui permettait pas de croire qu'elle pût avoir complétement raison contre lui. Elle mettait son orgueil à se sentir inférieure à lui, et là où elle avait le plus grand désir de l'amener elle voulait surtout qu'il vînt de lui-même.

Les choses étant ainsi, Charlotte vit bien que la question de son mariage serait indéfiniment ajournée si elle ne prenait la résolution de l'entamer elle-même. Elle eut avec sa tante un entretien après lequel Mme Vandevenne s'enhardit à parler franchement de sa plus chère espérance à Albert.

— Sais-tu bien, commença-t-elle, que Charlotte veut nous quitter?

— Et pourquoi? demanda-t-il.

— Sa position ici l'inquiète, l'embarrasse, et elle m'a déclaré tout à l'heure que son dessein formel était de se retirer au béguinage.

— Voilà, dit Albert, une vocation bien prompte, bien extraordinaire.

— C'est peut-être un acte de désespoir, insinua Mme Vandevenne.

— Il ne se passe pourtant rien ici qui puisse désespérer ma sœur.

— Charlotte n'est pas ta sœur! reprit vivement la mère; j'ignorais ton engagement en France, et je lui ai promis qu'elle serait ma fille.

— Vous venez vous-même de reconnaître quel est l'obstacle à votre projet : un engagement que je ne pourrais et que je ne voudrais pas rompre.

— Mais si la personne qui s'est aussi engagée envers toi te demandait elle-même cette rupture?

— Vous supposez l'impossible, répondit Albert avec le calme d'une inébranlable conviction.

Mme Vandevenne ouvrit un tiroir de son secrétaire, en tira un petit papier soigneusement plié et fermé par un fil de soie.

— Vois, dit-elle en le mettant ouvert sous les yeux de son fils, il y a cinq ans que c'est écrit.

Elle reprit, après avoir laissé à Albert le temps de relire vingt fois le billet d'Alphonsine qui tremblait dans sa main et auquel, en le relisant, il ne voulait pas croire :

— Je ne te presserai pas de prendre une résolution; mais laisse-nous espérer; laisse-moi te dire que sans les soins patients de ma bien-aimée Charlotte j'ai la certitude que tu m'aurais perdue; laisse-moi te dire encore que si tu veux me conserver il faut que tu ne me sépares pas de ma fille.

Albert, encore sous le coup d'un étonnement douloureux, vit bien à l'exaltation de sa mère que toute tentative pour jeter un doute dans l'esprit de celle-ci sur l'affection désintéressée de Charlotte, n'aurait pour résultat

que de lui faire supposer qu'il ne reculait pas devant la calomnie pour justifier sa résistance.

Les choses en restèrent au même point pendant deux jours; Charlotte continua à s'occuper des affaires de la maison sans donner aucune marque d'inquiétude ou de satisfaction. Elle feignit si bien d'ignorer ce qui s'était passé entre la mère et le fils, que pour être certain du contraire il aurait fallu qu'on l'eût surprise au moment où elle écoutait à la porte.

Le surlendemain, comme les regards inquiets de Mme Vandevenne demandaient à Albert une promesse, il répondit :

— Je ne vous demande pas comment on a pu obtenir qu'elle me rendît ma parole; je crois bien que c'est sincèrement qu'elle m'a conseillé un autre mariage; mais j'ai besoin de savoir si ce qu'elle voulait il y a cinq ans elle le veut encore aujourd'hui. Je vous promets d'écrire à Rouen, et par ma lettre qui lui sera transmise elle saura que je lui donne trois mois pour réfléchir avant de m'adresser sa réponse.

Il écrivit le jour même. Selon l'exactitude obligée du commerce, son ami le négociant du boulevard Cauchoise lui accusa réception de sa lettre par retour du courrier. Puis Albert attendit trois mois, et la réponse d'Alphonsine ne vint pas. Il adressa alors successivement plusieurs lettres à Étienne Houdelin; celui-ci, désormais, garda le silence. Un sinistre pressentiment lui tortura le cœur; il en vint à douter qu'Alphonsine existât encore. Comme il se demandait à qui il pourrait s'adresser pour mettre un terme à son anxiété, Albert se souvint du baptême qui avait fait un si grand bruit à Dieppe. Il se dit qui si Dieu n'avait pas prématurément rappelé à lui la veuve d'Honoré Duchâteau, il était impossible que ses relations avec la famille du filleul de Gaëtan eussent cessé, et il plaça sa dernière espérance sous le couvert de Justin Louvier.

Cette fois, son attente d'une réponse ne dura que quelques jours. La lettre qui lui arriva, portant le timbre de Dieppe, disait :

« Je n'ai pas beaucoup l'habitude d'écrire, et présentement je suis dans un si grand chagrin que vous me permettrez de ne pas vous en marquer bien long. M. Justin Louvier, mon cher mari, vous aurait bien mieux répondu que moi; mais j'ai eu le malheur de le perdre par suite de son grand courage à essayer de porter secours à une barque de pêcheur en perdition près de la côte. Je reste seule avec quatre enfants, mes deux aînés étant embarqués sur un vaisseau de l'État parti l'an dernier en croisière. Ce n'est pas la charge de ma petite famille qui me pèse, c'est mon deuil. La mère de Mlle Lydie Sirven et la belle-mère de M. Gaëtan, ayant su la nouvelle de mon affliction, se sont entendues à seule fin de m'épargner de l'inquiétude pour ce qui regarde mes quatre orphelins qui ne sont pas d'âge, comme les deux autres, à commencer à se faire leur sort. Mme Sirven s'occupe des plus grands; les petits ont été, ainsi que moi, recueillis par Mme Duchâteau. C'est pour en arriver à vous parler d'elle que je vous fais savoir tout cela. Soyez sûr que votre lettre lui arrivera, vu que je quitte Dieppe pour aller demeurer chez elle.

» Si vous saviez combien c'était un brave homme, mon Justin Louvier! Aussi on parlera longtemps de lui à Dieppe.

» Je suis bien respectueusement votre servante,

» Veuve Catiche Louvier. »

Cette lettre, qui donnait à Albert la certitude qu'Alphonsine vivait et que ce dernier message allait lui parvenir, raviva son espoir. Mais de nouveau le temps se passa pour lui dans une vaine attente. Il prolongea celle-ci durant trois mois encore, puis il dut se résigner à voir dans la persistance d'Alphonsine à ne pas lui répondre la preuve qu'elle avait irrévocablement renoncé à lui et le conseil tacite de se soumettre au désir de sa mère.

Depuis quelques jours Charlotte reparlait de son projet de retraite, et depuis quelques jours aussi Mme Vandevenne affirmait qu'elle se sentait menacée d'une rechute. La perspective d'une séparation qui devait lui être si douloureuse commençait, en effet, à ébranler derechef sa santé imparfaitement raffermie.

Albert envisagea avec terreur, avec remords, les conséquences possibles d'un chagrin dont sa résistance seule était la cause; il eut contre lui-même tant de mouvements d'indignation qu'à la fin, vaincu par le sentiment du devoir filial, il dit un jour à sa mère, en présence de la jeune parente, qui revenait encore sur sa résolution d'entrer au béguinage :

— Puisque je suis libre, pourquoi Charlotte nous quitterait-elle?

Ainsi fut décidé le mariage dont l'annonce parut dans le *Journal-Affiches* d'Anvers.

Encore deux fois vingt-quatre heures, et Charlotte Asselyn allait se nommer Mme Vandevenne. L'appartement des époux était prêt. La fiancée d'Albert, gardant l'apparence du calme sous lequel elle savait cacher les émotions de la convoitise, dégarnissait successivement les rayons de la grande armoire ainsi que les tiroirs du secrétaire et du chiffonnier de sa future belle-mère; puis, sans marquer d'empressement, mais au fond triomphante, elle transportait chez elle tout ce que, dans sa joie du mariage désiré, Mme Vandevenne lui abandonnait généreusement.

On était au milieu de la journée, et depuis le matin se continuaient ses allées et venues d'un appartement à l'autre, toujours avec les bras chargés ou les mains pleines.

— Tenez-vous beaucoup à ceci? — Il me semble que cela ne vous sert pas? demandait nonchalamment Charlotte désignant tel ou tel objet à sa convenance.

— Non, prends, emporte, ma chère fille, répondait aussitôt la bonne dame; il y aura toujours assez pour moi ici.

Et non-seulement elle donnait à Charlotte ce que celle-ci avait paru désirer, mais souvent elle l'aidait à le transporter et à le placer chez elle.

Charlotte, qui ne se lassait pas de vider les tiroirs, venait de mettre la main sur une pièce de valenciennes, et, sans demander cette fois à sa belle-mère : « Y tenez-vous beaucoup? » elle se disposait à l'emporter.

— Pardon, lui dit Mme Vandevenne, je voudrais ne te rien refuser, mon enfant; mais quant à ceci, il m'est impossible de te le donner, je le garde.

Tout à coup le visage de Charlotte devint pourpre, puis très-pâle.

— Et pourquoi cela? demanda-t-elle d'un ton sec et fronçant les sourcils.

— Mais il suffit, je crois, que je te dise : Je tiens à cette pièce de dentelle, pour que tu la remettes où tu l'as prise! répliqua Mme Vandevenne, étonnée de la singulière expression du regard de sa nièce.

Après un moment d'hésitation, et serrant un peu plus fort dans sa main la pièce de dentelle, Charlotte reprit :

— A votre tour, veuillez me pardonner si j'insiste, ma mère, et permettez-moi de vous rappeler nos conventions.

— Nos conventions! répéta sa tante de plus en plus surprise, car elle lisait clairement dans les yeux de Charlotte la résolution bien arrêtée de ne pas se dessaisir de l'objet en litige.

— Certainement, nos conventions, réitéra Charlotte; vous m'avez dit : « Excepté les dentelles qui me servent journellement, toutes les autres sont pour toi » ; et celle-ci est sur ma liste.

— Sa liste! elle a fait une liste! s'écria Mme Vandevenne avec indignation.

Albert, qui venait de rentrer et qui avait entendu le débat, intervint.

— Sans doute, ma mère, dit-il, Charlotte a beaucoup d'ordre; quand elle ne vous soigne pas, elle emploie son temps à calculer ce que peuvent lui rapporter les soins qu'elle vous donne.

Il suffit de ces mots, que Charlotte ne releva pas, pour désabuser complétement Mme Vandevenne sur le mérite du dévouement de sa nièce.

— Je t'ordonne, dit-elle avec fermeté à celle-ci, de me rendre cette pièce de dentelle, le dernier don de mon fils aîné que j'ai perdu à vingt ans. Elle devait te revenir un jour, mais tu viens de la démériter; tu ne l'auras même pas après moi.

Charlotte furieuse jeta violemment la dentelle dans le tiroir du chiffonnier, en disant :

— Gardez vos reliques.

L'illusion de la mère était détruite; on se sépara le soir avec la résolution de ne pas donner suite au projet de mariage.

Quelques mois après, Charlotte, renonçant à son dessein d'entrer au béguinage, épousait un riche voisin de sa tante, chez lequel elle n'avait pas à craindre de rencontrer une belle-mère qui eût le droit de lui disputer la possession d'un bijou ou d'une dentelle; mais, conservant de la rancune contre Albert, elle se garda bien d'adresser à Alphonsine le numéro du journal qui contenait l'annonce de son autre mariage.

L'année suivante, un appel fut fait à divers médecins en Europe pour combattre une épidémie meurtrière qui sévissait en Espagne. Mme Vandevenne, réconciliée avec sa nièce, qui n'était ni mauvaise voisine ni mauvaise parente tant que son intérêt personnel n'avait rien à disputer aux autres, trouvait dans ses relations journalières avec le nouveau ménage un moyen d'échapper à l'isolement : aussi permit-elle à son fils de se rendre où l'appelait un devoir d'humanité. Albert partit. Disons que l'itinéraire que d'avance il s'était tracé devait le conduire d'abord à Rouen, puis à Paris. *La suite à la prochaine livraison.*

L'ENFANT.

Ce que j'admire dans l'enfant, c'est *qu'il n'a pas de bornes,* l'enfant est infini, pour ainsi dire, et touche à Dieu par le sentiment. Le merveilleux poëte que ce nourrisson d'hier! Tout est nouveau, charmant, ineffable, inépuisable pour lui; un rien l'enchante et le passionne; — il s'amuse, des heures entières, de quelques grains de sable; un brin d'herbe lui paraît un monde; cette fleur qu'il vient de cueillir, il ne la voit pas de ses yeux, comme nous, — il la voit de son cœur, il lui parle, il l'aime, il l'épouse, il va lui devoir mille rêves délicieux; l'enfant se fait des richesses de tout ce qu'il touche et de la nature entière. Que l'homme est pauvre à côté de lui! triste anatomiste, il dissèque et analyse tout, ses plaisirs, ses amitiés, sa vie; que fait-il de l'espérance? quelque chose comme un calcul. Il sait que ses plaisirs passent, que sa vie n'a qu'un temps; cette fleur, qu'il cueille aussi, n'a rien à lui apprendre, — il la connaît dans ses secrets les plus intimes; pour l'homme, la fleur ne dure qu'un moment, — pour l'enfant, elle dure toujours; nous mettons un terme et le néant en toutes choses, — il met la vie partout, et l'éternité dans une heure. Théophile Dufour.

EN VIEILLISSANT.

Pour ceux qui n'ont ni affections intimes ni passion pour la chose publique, les émotions de la vie sont fort amoindries et perdent de leur valeur à mesure que le terme approche. Mais ceux qui laissent après eux les objets de leur affection, ceux qui ont nourri un sentiment de fraternelle sollicitude pour les intérêts collectifs du genre humain, jouissent aussi vivement de la vie à la veille de la mort que pendant la pleine vigueur de la jeunesse et de la santé. John Stuart Mill, *Théorie du bonheur.*

LE LANGAGE DES BARQUES.

LÉGENDE ISLANDAISE.

Souvent, par un temps calme, quand les barques sont tirées sur le sable, on les entend craquer. Ce craquement est le langage des barques; il n'est pas donné à tout le monde de le comprendre. Un homme, une fois, le comprit. Comme il se trouvait au bord de la mer, il entendit deux barques rangées côte à côte tenir les propos suivants.

Première barque. Nous avons été bien longtemps ensemble; mais demain, il nous faudra nous séparer.

Deuxième barque. Non, cela ne sera pas; nous ne nous séparerons pas. Trente ans nous avons été voisines; nous voici devenues vieilles, et si l'une de nous fait naufrage, eh bien! nous sombrerons ensemble.

Première barque. Non, il n'en sera pas ainsi. Bon temps cette nuit; mais demain matin, quelle différence! personne ne se mettra en mer, il n'y aura que ton maître; moi, je resterai ici avec les autres barques. Toi, tu partiras pour ne plus revenir. Nous ne nous reverrons plus jamais ici côte à côte.

Deuxième barque. Mais c'est impossible! Et d'ailleurs, je ne me laisserai pas mettre à la mer.

Première barque. Tu seras bien forcée de descendre à la mer; c'est la dernière nuit que nous passons ensemble.

Deuxième barque. Je ne me laisserai jamais mettre à la mer, si l'on ne t'y fait descendre avec moi!

Première barque. C'est un malheur que tu ne pourras éviter.

Deuxième barque. Je n'irai pas; à moins que le diable ne s'en mêle.

Alors les deux barques continuèrent leur conversation si bas que l'homme ne put plus rien comprendre à leurs chuchotements.

Le lendemain matin, le temps était très-menaçant, et personne n'avait idée de se mettre en mer, excepté le patron de la barque et ses hommes. Le patron descendit sur le bord de la mer, comme bien des gens qui n'avaient d'ailleurs nulle envie de s'embarquer.

— Allons! dit le patron à ses hommes, lançons la barque, au nom de Jésus (c'était son invocation favorite).

Les hommes s'arc-boutèrent contre la barque, mais sans pouvoir la faire bouger.

Le patron pria les autres marins qui étaient là de lui donner un coup de main.

— Allons, maintenant, lançons au nom de Jésus.

Mais la barque n'avança pas d'un pouce.

Alors le patron se mit à crier à tue-tête :

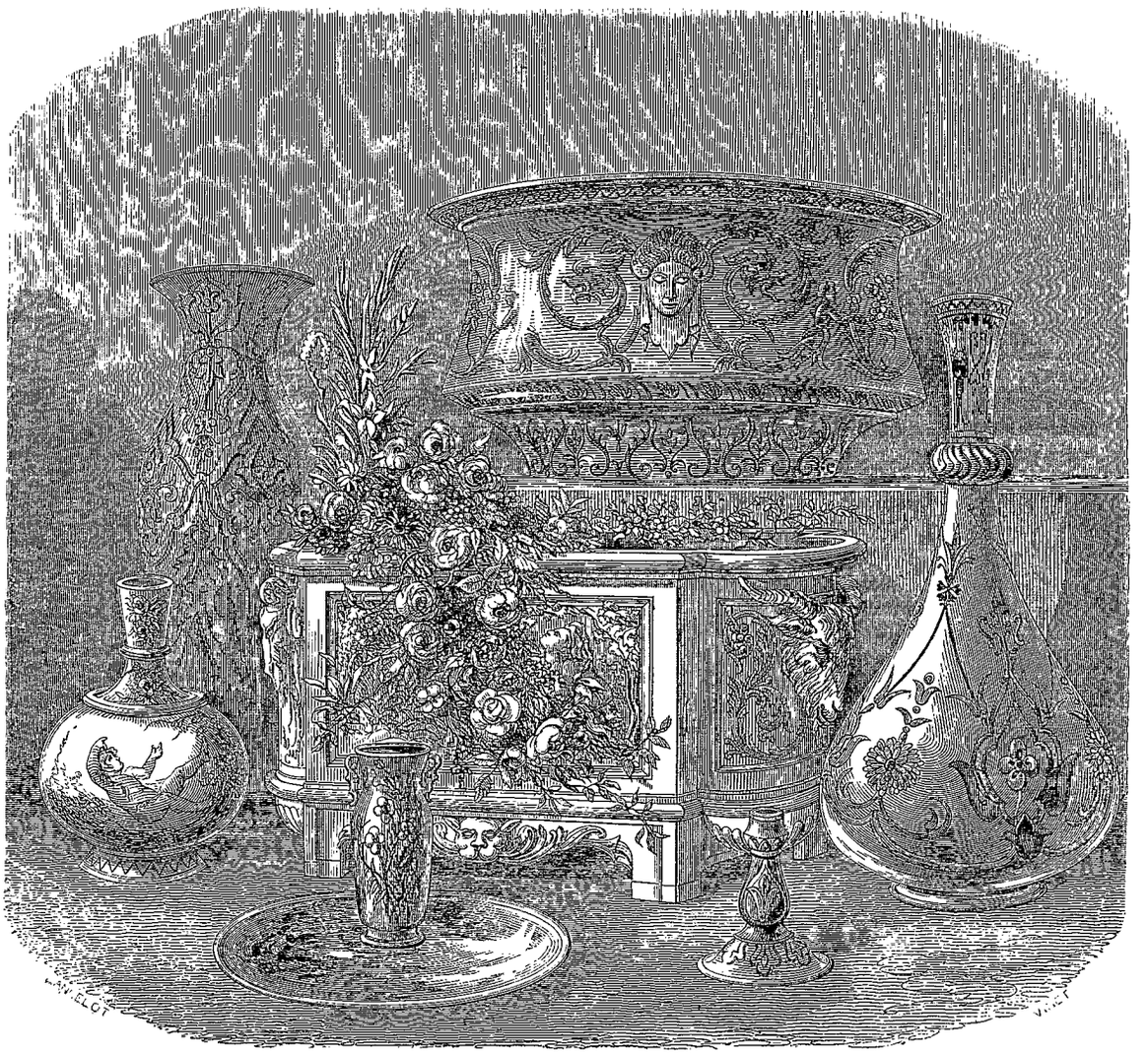
— Eh bien, alors, au nom du diable, en avant!

A peine eut-il prononcé ces mots, que la barque descendit à la mer. Et elle y descendit si vite qu'elle échappa aux mains de ceux qui la lançaient.

Et voilà la barque partie avec son monde. Mais on n'a plus jamais revu la barque, et l'on n'a plus jamais entendu parler de l'équipage.

FAIENCES MODERNES.

Parmi les faïences modernes, ou plutôt contemporaines, envoyées à l'Exposition universelle de 1867, celles de M. Longuet, que reproduit notre dessin, ont paru se distinguer par leurs qualités décoratives, leurs formes élégantes et pures, leur excellent émail. On remarquait aussi celles qu'avaient exposées MM. Deck, Colinot, Rousseau. Un mérite qu'on ne saurait dédaigner est que ces faïences ne sont pas, comme les œuvres anciennes ou orientales, inaccessibles aux modestes fortunes. On ne saurait en dire autant des pièces décoratives anglaises de M. Minton, qui, du reste, ont, sous le rapport de l'art et de la fabrication, une grande valeur. L'exposition italienne a donné les plus sérieuses espérances de voir renaître le goût dans



Faïences modernes exposées par M. Longuet en 1867. — Dessin de Lancelot.

ce beau pays. On reprochait un peu de bizarrerie aux faïences espagnoles.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS.

SA FONDATION. — SES APPAREILS PERFECTIONNÉS. — SES ANNALES.

Fin. — Voy. p. 75.

L'année 1866 fut féconde en sinistres. Dans la nuit du 10 au 11 janvier, le chiffre des navires perdus dans les eaux de la Grande-Bretagne s'éleva de trois à quatre cents. Plusieurs disparurent complétement, entre autres l'*Occidental*, trois-mâts français, parti du Havre quelques jours auparavant, à destination de la Martinique, et monté par quatorze hommes. Le corps du capitaine fut seul retrouvé, et reconnu à son anneau de mariage que le consul de France recueillit religieusement et fit remettre à sa famille. A la même date, le *London*, en route pour l'Australie, sombrait avec deux cent soixante victimes. Presque toutes les classes de la société étaient représentées à bord : il y avait des ecclésiastiques, des magistrats, des acteurs, des avocats, des banquiers, des négociants, des ouvriers; gens de tout âge, mères avec leurs enfants et les nourrices, jeunes filles et jeunes gens venant de terminer leurs études en Angleterre; jeunes mariés, hommes mûrs, riches familles de retour d'une visite à la mère patrie; beaucoup aussi se lançaient pour la première fois en quête de la fortune. Tous étaient pleins de vie et d'espoir.

Le *London* passait pour un paquebot des mieux construits et des plus sûrs. Un mari resté en Australie écrivait à sa femme, qui était venue à Londres, avec deux de ses enfants, embrasser sa mère et chercher son fils aîné : « Retardez votre départ plutôt que de vous embarquer sur

tout autre vaisseau que le *London*. » Il y avait à bord deux cent soixante personnes, dont cent soixante-cinq passagers. La traversée de Gravesend à Plymouth se fit par un gros temps. On relâcha dans ce port, où descendirent deux voyageurs qui, fort heureusement pour eux, y furent retenus par quelque circonstance fortuite. On remit à la voile le 5 janvier : la mer était houleuse; le 7, pluie et grand vent; le vaisseau roulait de bâbord à tribord; des sacs de charbon empilés sans ordre sur le pont se déplacèrent et faillirent tuer un petit garçon. Il y eut une accalmie le 8, mais le vaisseau plongeait, et l'on entrait dans la baie de Biscaye, redoutable en tout temps. Le vent s'éleva de nouveau. « Nous embarquâmes une énorme houle, dit un témoin oculaire; elle pénétra par les écoutilles et nous tomba sur la tête, à travers les châssis vitrés : cela se renouvelait à chaque grosse lame. Les femmes, à très-peu d'exceptions près, restèrent debout toute la nuit. J'entendis l'une d'elles demander à ses compagnes de l'aider à assécher le salon. « Nous pouvons travailler et » prier en même temps », disait-elle; ce qu'elle faisait. Le lendemain, les mâts étaient brisés et pendaient hors du vaisseau, battant ses flancs à chaque coup de mer. Nous avions le vent debout, et n'avancions pas, malgré les efforts de la vapeur. De vives craintes commencèrent à se manifester. Les femmes, qui s'étaient d'abord montrées très-alarmées, recouvraient du calme à mesure que le péril croissait. Quelques-unes, tout à fait recueillies, montraient le même sang-froid que si elles eussent été à terre. L'une d'elles, celle-là même à qui son mari avait recommandé de s'embarquer sur le *London*, et dont la fille n'a cessé de travailler aux pompes jusqu'au dernier moment, tenait la lumière pendant que les hommes s'efforçaient de fermer le passage à l'eau. Quelques matelots avaient défoncé un baril de liqueur; d'autres avaient à la main des bouteilles d'eau-de-vie qu'ils se disposaient à vider, lorsque le capitaine, les appelant par leurs noms, leur dit : « Ne buvez pas! vous » ne voudriez pas mourir comme des lâches! » L'un d'eux avait laissé tomber un souverain et le cherchait avec anxiété, à genoux dans l'eau qui déjà s'élevait à plus d'un pied. Je redescendis dans ma chambre, j'ouvris ma malle, j'en tirai ma bourse et ma montre, et refermai la serrure avec soin (si grande est la force de l'habitude). A ce moment, le vaisseau roula sur son côté, les vagues le couvrirent et interceptèrent la lumière. Ma bourse tomba dans l'eau; j'y plongeai les bras, et pendant une demi-minute je la cherchai comme le matelot avait cherché sa pièce d'or! Lorsque je remontai sur le pont, les choses y avaient rapidement empiré. L'amas de matelas et de voiles entassés à une hauteur de plus de trois pieds sur l'ouverture béante par où l'eau pénétrait à l'intérieur, était à flot. Sur la poupe se pressait une foule de gens, tous muets. Il y avait là un mari, sa femme et trois enfants, dont deux petites filles de huit à dix ans, et un nourrisson à la mamelle. J'emmenai la mère, ses filles et le baby dans un endroit que je croyais mieux abrité, mais une demi-heure après je les vis emportés par une houle. En bas, dans le salon, on avait de l'eau jusqu'à mi-jambe. Un pasteur assis devant une table récitait des prières à haute voix; des hommes et des femmes lisaient isolément la Bible. Je me rappelle deux jeunes mariés se tenant à l'écart : tous deux pleuraient. Le jeune homme était revenu d'Australie pour épouser sa fiancée : il avait décidé plusieurs de ses parents à l'accompagner; ils étaient neuf à bord. Il se reprochait amèrement d'avoir enlevé sa jeune femme à son pays natal. Elle le consolait et le réconfortait de son mieux, l'assurant qu'elle était heureuse de mourir avec lui. Une pauvre jeune fille écrivait un message sur une enveloppe. Je ne me doutais pas alors que j'en serais porteur. Tous étaient convaincus qu'il n'y avait plus chance de salut. Un petit nombre espéraient le passage providentiel d'un vaisseau. Cependant des matelots s'occupaient à arrimer un canot encore suspendu par ses amarres. Ils semblaient en prendre possession pour leur propre compte; ils y embarquaient des rames, une boussole, un seau, des bouées, du biscuit. Quelques passagers, devinant leur intention, s'approchèrent, les suppliant de les sauver et leur offrant de l'argent; mais ils répondaient : « Nous n'avons que faire » de votre argent. » L'un d'eux se laissa fléchir aux instances d'une jeune fille remarquablement belle. « Sautez dans le » bateau dès que vous le verrez à flot », dit-il. D'en bas il lui tendit les bras; elle n'osa ou ne voulut pas. Je risquai le tout pour le tout, et, m'accrochant aux cordages, je me laissai choir d'une hauteur de quatre à cinq pieds dans le canot. Tout l'avant du vaisseau était alors plongé sous l'eau, et l'arrière se dressait, la quille en l'air; groupés sur ce point, cramponnés aux balustres, les hommes et les femmes restés à bord nous saluaient, agitaient leurs mouchoirs et nous envoyaient leurs souhaits de réussite et leurs adieux. Comme nous courions sous le vent, une pesante houle s'abattit sur l'épave et balaya la poupe; quand la houle s'abaissa, il n'y avait plus rien, plus une créature humaine, plus de vaisseau, plus rien que la terrible mer, qui venait de tout engloutir et de se refermer, tombe mouvante, sur tant de chauds et nobles cœurs. »

Si quelque chose peut atténuer l'horreur de semblables scènes, c'est assurément les hautes qualités morales qu'elles mettent en relief. Indépendamment des traits d'abnégation isolés qui se rencontrèrent en grand nombre sur le *London*, la sympathie de cette foule, vouée à la mort, accompagnant de ses vœux les égoïstes qui l'abandonnent, me semble héroïque. On se plaît à penser qu'à cette heure redoutable, ces âmes généreuses ont franchi l'espace qui sépare le ciel de la terre, et ont pris possession d'une bienheureuse éternité.

Nous avons dans nos annales maritimes de 1866 un sombre et glorieux pendant au sinistre du *London* : c'est celui du *Borysthène*, perdu dans la Méditerranée, sur un récif près d'Oran, et entraînant dans l'abîme soixante-dix personnes. Là aussi se trouve un ministre de l'Évangile, le vénérable abbé Moisset, donnant d'une voix émue sa bénédiction à ceux qui vont mourir, exhortant les faibles, encourageant les forts, et disparaissant à son tour. Du moins ceux qui restent sur l'épave s'entr'aident, se dévouent les uns aux autres. Personne ne songe à s'isoler de ses compagnons d'infortune. Quatre hommes essayent de mettre un canot à la mer et sont broyés avec lui contre le roc. C'est alors qu'un matelot, nommé Leblanc, s'attache une corde autour des reins et se lance dans les flots, à la grâce de Dieu. Cinq fois il tente l'abordage du rocher, cinq fois il est repoussé et meurtri. A un dernier et suprême effort il atteint le roc et y fixe la corde qui établit le va-et-vient. Les naufragés peuvent gagner le plateau aride et à pic, où ils auront à passer deux longs jours de souffrances; mais les femmes, les enfants, les malades, sont sauvés : on les place dans les anfractuosités des pierres pour les garantir du froid et de la pluie. Les soldats donnent leurs capotes à ceux que le terrible choc du vaisseau contre l'écueil, pendant la nuit, a fait sortir demi-nus de leurs cabines. Les uns rassemblent des herbes sèches et font du feu; d'autres recueillent les débris du naufrage; d'autres vont puiser de l'eau douce dans les creux du rocher. Il y a chez tous la saine et sympathique activité française, qui double les forces, ranime le courage et entretient l'espoir. Si le *Borysthène* eût eu à son bord un canot sauveteur, ou seulement le simple appareil de la flèche porte-amarres Delvigne, il est probable que personne n'eût péri.

Ce sont là d'éloquents plaidoyers en faveur de la Société centrale, qui, à peine à ses débuts, en 1866, présidait à plusieurs sauvetages heureux. Elle a fait depuis de rapides progrès. De même que l'institution anglaise, elle puise ses ressources dans la générosité publique, qui ne lui a pas fait défaut. En deux ans d'existence, elle a reçu près de 800 000 francs. Elle a pu installer trente-trois stations de canots sauveteurs, et préparer l'installation de cent cinquante porte-amarres. C'est près de la moitié des travaux à exécuter pour que l'organisation du sauvetage soit chez nous aussi complète que chez nos voisins, comparativement à la longueur du littoral.

Les compagnies de chemins de fer et de paquebots à vapeur ont tenu à honneur, en Angleterre, de transporter gratis les canots de sauvetage et leur matériel à leurs diverses destinations : nous voudrions voir cet exemple suivi en France. Ce serait un précieux concours offert à la Société française, qui a déjà inscrit sur ses états de service quatre-vingt-une personnes arrachées à la mort et plusieurs naufrages évités. Des actes d'un dévouement héroïque, accomplis par ses coopérateurs, leur ont mérité les plus hautes récompenses que décerne l'État. Le jury de l'Exposition universelle accordait une médaille d'or aux engins de secours perfectionnés qu'avait exposés la Société centrale, en même temps qu'avec toute justice il donnait à la Société anglaise des *Life-Boats* l'un des quarante-sept grands prix exceptionnels.

Enfin, l'Association publie tous les mois les *Annales du sauvetage maritime*, où sont recueillis tous les faits relatifs à sa noble mission. L'on peut y suivre la marche progressive d'une institution si utile à l'humanité, et qui doit compter sur le concours et l'aide de tous.

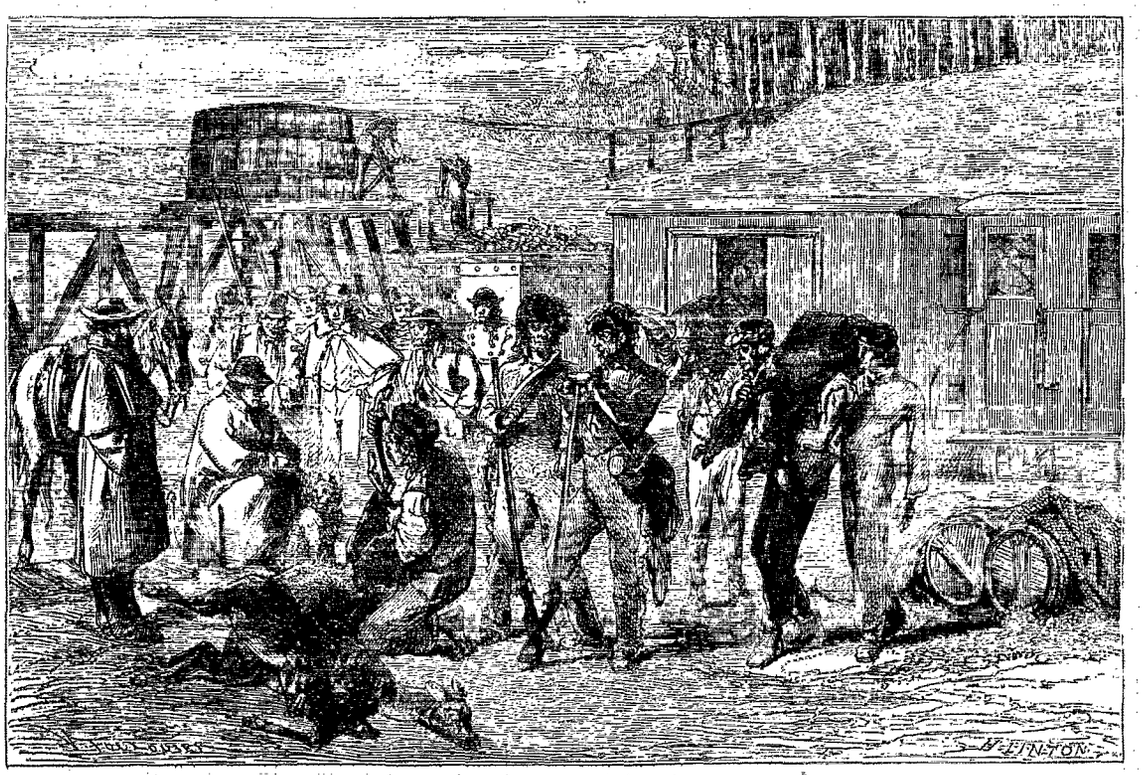
VENTE DE GIBIER

PAR LES INDIENS DE L'ALABAMA.

Le train qui va de Mobile à Savannah s'est arrêté pour renouveler l'eau des chaudières et la provision de bois; car, en Amérique, les forêts fournissent en abondance le combustible qu'ailleurs on va chercher au centre de la terre. La route ferrée, franchissant les marais sur de tremblants pilotis, passant les fleuves sur des ponts improvisés, gravissant les hauteurs à toute vitesse, a conduit les voyageurs dans les *wilds*, solitudes de l'Alabama. Mais le pays n'est pas tellement désert qu'il ne s'y trouve une station. C'est le rendez-vous où les chasseurs indiens de la tribu des Cherokee apportent leur gibier pour le vendre aux Américains. On a peine à reconnaître dans ces hommes, affublés de la défroque européenne, ces fiers sauvages qui, lorsqu'ils arrivaient, demi-nus, sur les marchés de la Louisiane, disaient aux blancs qui les examinaient de la tête aux pieds avec une curiosité insolente : « On ne nous regarde qu'au visage! » Cependant, si l'on s'arrête à considérer quelque temps le costume et la physionomie des deux chasseurs, carrément campés, appuyés sur leurs longues carabines, se tenant à l'écart, tandis qu'une espèce de loustic étale en grimaçant le gibier abattu, le daim, le cerf, l'élan, l'antilope, on retrouve facilement les traits caractéristiques de l'Indien : son amour de la parure et des couleurs voyantes, dans les deux plumes irisées qui ornent sa bizarre coiffure; son suprême dédain pour la civilisation, dans l'air impassible avec lequel il assiste aux débats du marché qui se conclut entre son chargé de pouvoirs et l'acheteur rusé qui déprécie la marchandise pour l'avoir à vil prix. Les deux races sont en présence, mais séparées par un abîme que le temps ni l'espace n'ont pu combler. L'une, toute primitive, vivant de chasse et de pêche au sein de cette abondante nature dont elle semble faire partie, familiarisée avec la forêt comme les fauves qui l'habitent, supérieure aux blancs par l'extrême délicatesse des perceptions des sens que les rumeurs des villes et la marche bruyante de l'industrie n'ont pas émoussées, n'ayant sur toutes choses que des notions simples et bornées. L'autre, aiguisée, infatigable, qu'aucun obstacle n'arrête ni ne décourage, qui, suivant son dicton favori, *Go a head*, va de l'avant quoi qu'il arrive; race d'où sont sortis et d'où sortent chaque jour ces hardis pionniers qui marchent à pas de géants de l'est à l'ouest, semant sur leur passage de naissantes cités, laissant les champs défrichés la veille pour aller le lendemain en défricher de nouveaux, incendiant les forêts qui entravent leur course, éventrant le sol pour en faire jaillir, à l'aide de puissantes machines, des sources de feu liquide, le pétrole; hommes aux muscles d'acier, à la volonté inflexible, qui poussent devant eux, comme un troupeau de daims effarés, ces peuplades vouées à un anéantissement certain. Comment n'y aurait-il pas antipathie entre les deux races? Les tribus errantes, qui reculent devant l'envahissement des blancs, vont s'éteindre dans les déserts de l'ouest, ou dans les glaces voisines du pôle; celles qui, comme les Cherokee, se sont prêtées aux essais d'éducation tentés sur elles par des Américains plus humains que la plupart de leurs compatriotes, s'amoindrissent de jour en jour. Il semble que le contact de la civilisation leur soit mortel : leur nombre décroît en moyenne d'un tiers en dix ans. En attendant leur extinction totale, les Indiens se rencontrent avec les envahisseurs sur un terrain neutre. Le chasseur peau-rouge ne déroge pas en vendant aux blancs les produits de sa chasse : à lui l'honneur de la poursuite et de la victoire, achetée souvent par de grands périls. Un Indien, lancé à la poursuite d'un élan, perdit pied et tomba dans un de ces puits profonds, en forme d'entonnoir, que creusent les eaux amassées par les pluies diluviennes, et connus sous le nom de *sink holes*. Un hôte redoutable y avait élu domicile : à son extrême terreur, l'Indien trouva au fond un énorme ours gris. Le monstre le saisit dans ses griffes, et une lutte à mort s'engagea; le pauvre chasseur, cruellement mordu et déchiré, ayant une jambe cassée et le bras en lambeaux, parvint cependant à tuer son terrible adversaire. Durant plusieurs jours, il resta dans le trou, trop estropié pour se mouvoir, se nourrissant de la chair de l'ours, et tenant ses blessures ouvertes pour qu'elles pussent guérir peu à peu et plus sûrement. Enfin, il grimpa au haut du puits, et se traîna avec beaucoup de peine jusqu'à un ravin où passait un petit ruisseau alors presque à sec; il but à longs traits une eau délicieuse qui lui redonna de la vigueur; puis, continuant à se traîner le long du courant, de petites flaques d'eau en petites mares, il se soutint en mangeant des grenouilles et de petits poissons. Un jour, il vit un loup descendre dans la prairie voisine et bondir sur un daim qu'il tua. Rampant aussitôt hors du ravin, l'homme effraya le loup qui s'enfuit. Couché près du cadavre du daim, il se reput de la chair de l'animal jusqu'à ce que ces repas copieux lui eussent rendus des forces. Il redescendit alors dans le ravin, et suivit le cours du ruisseau devenu considérable; c'était un des affluents du Mississipi. A l'embouchure, il trouva un jeune arbre renversé qu'il parvint, non sans peine, à mettre à flot; il s'y établit à cheval, et, se laissant aller au cours du puissant fleuve, il flotta jusqu'à proximité d'un fort, d'où l'ayant aperçu on lui envoya un canot qui le recueillit plus mort que vif.

La chasse de l'ours tient le premier rang chez les Indiens, sans doute à cause de ses dangers; c'est un chef guerrier qui en marque le temps et y invite les chasseurs.

Cette invitation, faite en grande cérémonie, est suivie d'un jeûne de huit jours, pendant lesquels il n'est pas permis de boire même une goutte d'eau. On espère, par cette abstinence, se rendre favorable les esprits, afin qu'ils fassent connaître le lieu où l'on trouvera le plus d'ours. Les chasseurs ne demandent point secours contre les formidables bêtes, mais seulement où les trouver. Lorsque plusieurs d'entre eux, ou un seul habile chasseur, a vu deux ou trois fois en rêve l'ours à tel endroit, on prend le bain : c'est-à-dire qu'on se jette dans la rivière quelque temps qu'il fasse, pourvu qu'elle ne soit pas glacée. Au sortir de l'eau, on fait un festin sobre; celui qui en fait les honneurs s'abstient de manger et raconte ses prouesses passées. Ensuite on évoque les mânes des ours défunts; puis, barbouillés de noir, équipés en guerre, les Indiens se dirigent du côté où l'on a rêvé que devait être l'ours. Un homme n'est pas réputé bon chasseur s'il n'abat douze grosses têtes de gibier par jour. Buissons, fondrières, étangs, fossés, rien n'arrête sa marche : il va en droite ligne, et le cerf n'est pas plus agile. On en a vu ramener à leur village, avec un simple bâton, des ours qu'ils avaient lassés à la course. Un bon chasseur profite peu de sa chasse; il est obligé à de grandes libéralités vis-à-vis de la tribu, en réservant néanmoins une part pour ses proches. C'est surtout l'hiver qu'on trouve l'ours au gîte. Il se réfugie dans des troncs d'arbres creux, ou se fait, dans les racines, une tanière dont il bouche l'entrée avec des branches de sapin, qui le défendent des rigueurs du froid : tapi au fond de son antre, il n'en sort qu'à la belle saison. Dès que les sauvages croient avoir trouvé l'une de ces retraites, ils forment autour un cercle d'un kilomètre de circonférence, et avancent en cherchant et examinant (et ce sont d'excellents furets que les Indiens). Dès qu'un ours, forcé dans son repaire, est tué, le chasseur lui met entre les dents le tuyau de sa pipe allumée, souffle dans le fourneau, et remplit de fumée la gueule et le gosier de

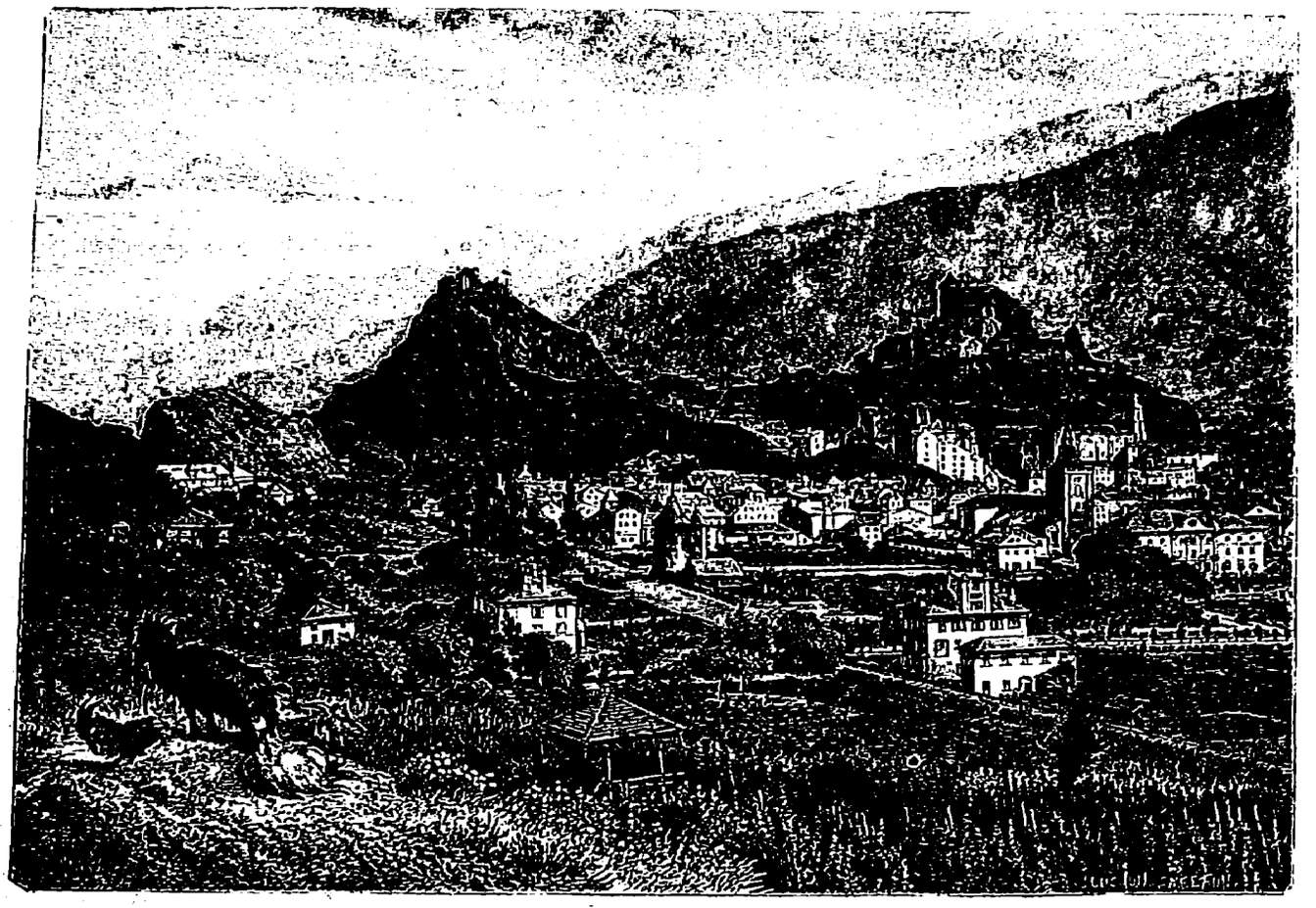


Vente de gibier par les Indiens aux voyageurs d'un des chemins de fer de l'Alabama. — Dessin de Foulquier, d'après Taylor.

l'animal. Il conjure ainsi l'esprit de l'ours de n'être point irrité de ce qu'il vient de faire à son corps, et de ne pas lui être contraire dans ses autres chasses : l'esprit ne répond point, et le chasseur coupe alors le filet qui est sous la langue. De retour au village, en grande cérémonie et après force invocations, on jette ce filet au feu; s'il pétille et se retire, ce qui ne peut guère manquer d'arriver, on en conclut que l'esprit est apaisé, sinon on s'efforce de le pacifier par des offrandes, afin que la prochaine chasse ne soit pas malheureuse. Tant que dure le gibier, la tribu fait bonne chère, et les chasseurs reçoivent de grands éloges. « Il faut être homme pour combattre et vaincre ainsi des ours », se disent-ils mutuellement. Une marque de virilité non moins estimée est de ne rien laisser du grand régal que donne le chef. On y sert au premier service le plus grand des ours, cuit dans sa peau grillée. On s'attirerait l'indignation de certains génies si l'on n'absorbait pas tout, jusqu'aux entrailles et à la graisse fondue en huile : aussi toujours quelques-uns des convives meurent d'indigestion.

Un Américain qui a chassé dans les prairies avec les Indiens, dit de l'un d'eux : « Quoique dans la force de l'âge et d'une constitution robuste, il n'était plus qu'un monument vivant des fatigues et des traverses de cette rude vie. Dépouillant son bras gauche, il me le montra déjeté et contracté par les rhumatismes, maladie à laquelle les Indiens sont fort sujets, car l'habitude de s'exposer aux vicissitudes de l'air ne les endurcit pas complétement aux changements des saisons, comme on se l'imagine. Il portait les cicatrices de nombreuses blessures et contusions reçues à la chasse ou dans les guerres avec d'autres tribus. Il s'était cassé le bras droit et la jambe gauche, en tombant deux fois de cheval, à la chasse de l'antilope. « Je » suis moulu, brisé en morceaux, plus bon à rien, disait-» il; il ne peut m'arriver pire. Et cependant, ajouta-t-il » après une pause d'un moment, il faudrait encore un » homme fort et courageux pour me jeter bas. »

SION ET LE VALAIS.



Vue de Sion. — Dessin de Freeman, d'après une photographie.

On passe beaucoup à Sion, mais l'on n'y reste guère. C'est le chemin de la Lombardie par la vallée du Rhône et le Simplon. Les grâces un peu austères du Valais, d'avance éclipsées par les grandeurs du Léman, ne peuvent arrêter le voyageur que l'Italie appelle et fascine. Elles ne s'imposent pas; il faut les chercher sans impatience dans les vallées latérales qui s'ouvrent à chaque pas, depuis Bex jusqu'à Brieg.

Sion même est digne d'intérêt. Et d'abord, pourquoi Sion en français, et Sitten en allemand? Quel rapport unit ces deux formes si différentes? La philologie nous y fait voir le même mot prononcé différemment. Le nom originaire, *Sedunum* ou *Seduni*, a subi en français la loi qui fait souvent disparaître la dentale douce lorsqu'elle se trouve entre deux voyelles (*sedere*, se-oir; *cadere*, che-oir; *laudare*, lou-er; *radiare*, ra-yer). En allemand, au contraire, la douce, par une autre loi habituelle aux langues germaniques, s'est durcie au point de défigurer absolument le mot. De là, Si-on et Si-tt-en pour *Se-d-unum*.

Le pays Sédunois a été peuplé ou occupé, dès la plus haute antiquité, par des Celtes qui, suivant la destinée de cette race, ont été, vers le premier siècle de notre ère, assimilés aux Romains; puis, au cinquième, subjugués par des Germains, les Burgondes. Après avoir été comprise dans les royaumes de Bourgogne et d'Arles, Sion fut longtemps gouvernée féodalement par ses évêques; puis devint la capitale d'une petite république soumise aux Treize cantons. Retirée du vasselage suisse en 1801, elle se mit sous la protection française. Napoléon (1810) en fit le chef-lieu du département du Simplon. Enfin le Valais entra définitivement dans la Confédération helvétique en 1814; il forme un canton. Les troubles qui l'ont agité en 1844 semblent devoir être le dernier indice d'une vie distincte. Le Valais demeure mi-parti Français, Allemand et Italien.

Sion est située sur la petite rivière Sionne, *Seduna*, près du Rhône (rive droite), à une altitude moyenne de cinq cents mètres. Elle renferme environ quatre mille catholiques et deux cents protestants. On y voit, malheureusement, un assez grand nombre de ces crétins défigurés par un goître, et réduits à l'idiotie par une cause encore assez mal déterminée, l'eau de neige, dit-on, et l'humidité constante de l'air. Ces pauvres gens, inoffensifs, passent des journées entières assis sur le pas de leurs portes, et tendent la main au voyageur avec des gestes insensés et des rires qui font mal.

La ville s'étend au pied de deux rochers séparés par une étroite gorge où se cache la petite église de *Tous les Saints*. Elle renferme un certain nombre d'édifices anciens et intéressants : une tour *des Kalendes*, à laquelle la tradition rattache le nom de Charlemagne; la tour *des Chiens;* l'Hôtel de ville, avec son horloge célèbre; l'église Saint-Théodule, rebâtie dans la première moitié du seizième siècle. La cathédrale est d'une époque de transition : sa grosse tour crénelée est romane; la nef et le chœur sont d'un gothique assez ancien, mais remanié. Dans le trésor, on admire de riches et antiques ornements sacerdotaux, une châsse où Altheus, évêque du huitième siècle, a déposé

des reliques de la sainte Vierge; d'autres châsses d'argent, et un superbe Évangéliaire recouvert de vermeil, embelli d'émaux et de pierreries.

A deux cents mètres au-dessus de la ville, sur le rocher de gauche, sorte de piédestal irrégulier et abrupt, se découpe le profil de ruines importantes noircies par le feu. C'est le château du *Tourbillon*, construit en 1294 par l'évêque Challand, et détruit par l'incendie en 1788. En face, sur le rocher de droite, plus accessible et moins désert, on distingue les restes d'un château romain, élevé par un général du nom de Valerius, et l'église du séminaire qui conserve le tombeau d'un personnage mort en odeur de sainteté, en 1696, et un curieux Évangéliaire carolingien. Un troisième château, moins haut bâti, ancienne résidence des gouverneurs ou maïeurs du Valais, d'où son nom de Majoria, n'a été qu'à demi consumé par l'incendie de 1788.

Parmi les modestes gloires de Sion, nous ne citerons guère que Schinner (le restaurateur de Saint-Théodule) qui, d'un état obscur, parvint à la pourpre romaine en servant les haines du pape Jules II. Ce prélat, constant ennemi de la France, détacha, en 1516, les Suisses de notre alliance. Ce fut lui qui leur attira le désastre de Marignan (1515). Surpris par l'audacieux mouvement tournant de François Ier, qui avait franchi les Alpes sur leurs flancs, et gagné par la promesse d'une indemnité de quatre cent mille écus, le corps de l'armée helvétique avait posé les armes, lorsque le cardinal de Sion, accourant par Bellinzona avec une nouvelle armée, chercha, par des exhortations enthousiastes, par un sermon guerrier prononcé sur la grande place de Milan, à ébranler la foi jurée, et à rallier toutes les milices suisses. Quatorze mille Bernois ou autres, qui avaient consenti le traité, partirent plutôt que de violer leur parole; le reste, au nombre de vingt-quatre mille, se mit en mouvement aussitôt. Quinze mille vaillants hommes se firent tuer là par l'artillerie française. « Chose rare dans l'histoire, le traité qui suivit, traité d'alliance et amitié perpétuelles, signé en 1516 entre la monarchie française et l'aristocratie cantonale, a duré autant qu'elles durèrent elles-mêmes, c'est-à-dire jusqu'aux dernières années du dix-huitième siècle. » (Bordier et Charton.) L'homme qui avait fait périr l'élite de ses compatriotes souffrit quelque peu dans ses biens, confisqués par les Français, mais nullement dans sa personne et ses honneurs. Il sut encore exciter Charles-Quint contre son pays, et provoquer l'interdit que Léon X lança sur le Valais. Il mourut en 1521.

Nous sommes heureux, en terminant, de citer quelques lignes d'un récent ouvrage de M. Michelet (*la Montagne*), où le grand écrivain dépeint avec charme « les douceurs du Valais et ses molles tiédeurs. » — « Après le lac (de Genève), c'est un lieu de repos. La vue n'est plus immense, comme à Lausanne, ni trop éblouissante. On n'y voit plus le drame et le combat des deux rivages, comme entre Vevay, Meillerie. On se sent arrivé quelque part, et on s'y arrête. Le Rhône, échappé du Valais, moins étouffé, se reconnaît en plaine (à Bex), respire avant de se jeter au lac. Le paysage est tout humain, point écrasant, noble et plein de grandeur. On se trouve sous la Dent de Morcles et devant la Dent du Midi, mais à une heureuse distance. Ces hautes cimes, sous leur verte ceinture de hêtres et de sapins, ont au pied, pour premier gradin, de fort belles collines vêtues de châtaigniers. Sur Bex même, à cinq mille pieds, fleurit, malgré cette hauteur, le lieu chéri des botanistes, la prairie de Javernaz. » Il faut lire dans le livre le tableau animé du printemps et de la floraison dans le Valais.

Le plus grand des fils du Valais, ce n'est pas un homme, même un cardinal, c'est le Rhône. C'est lui qui lui donne sa physionomie propre, son charme, et aussi l'humidité malsaine qui noie le pays au sortir de l'hiver. M. Michelet a tracé de main de maître la carrière de ce grand fleuve : « D'abord trouble, véhément, il a l'âme du Valais, les emportements savoyards. Il semble, sur le chemin, quand il voit l'austère Lausanne, avant d'approcher de Genève, se faire sage et se convertir. Il prend ce bleu singulier, ce dur azur que jusqu'ici on n'a pas pu expliquer, et qu'il ne garde pas longtemps. Torrent d'abord, fleuve à Genève, repris par les eaux de Savoie, il se refait encore torrent. Telle est sa versatilité. Né jaune et quelque temps bleu, le voilà devenu gris. Il a grand besoin que la Saône, son aimable et pesante épouse (qui en dot apporte le Doubs), le moralise, l'harmonise. A Aisnay, il se marie au fameux autel des Gaules, l'autel des Cent-Nations. Mais croyez-vous qu'il reste sage? Sur sa route, des folles charmantes, des deux côtés, se jettent à lui. Il court, il s'effarouche. De plus en plus incapable de se contenir, il court; c'est comme une bête échappée, un taureau de la Camargue. Malgré sa grandeur immense, il se retrouve en vieillissant à peu près ce qu'il est né, et meurt comme il a vécu. » N'est-ce pas là toute une mythologie charmante, inoffensive, parce qu'elle anime simplement une réalité que l'on connaît?

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

LA FLUTE.

Suite. — Voy. p. 27, 50, 86, 111.

FLUTE ANCIENNE.

Suite.

Il y avait dans l'antiquité des ouvrages techniques et spéciaux sur la flûte, son jeu, sa fabrication, et nous savons entre autres qu'un des écrivains musicaux les plus autorisés, Aristoxène, qui vivait à l'époque d'Alexandre, et qui nous a laissé des livres importants sur la théorie de la musique, avait composé des traités (dont il ne reste plus que les titres) sur les *joueurs de flûte*, sur les *flûtes et autres instruments de musique*, et même sur l'*art de percer les flûtes*.

Le commerce des flûtes n'était pas un mauvais métier, si l'on en croit Plutarque, qui, à propos d'Isocrate, nous parle de son père, fabricant de flûtes à Athènes, et de la fortune qu'il acquit dans cette profession. Cet orateur, dit-il, était fils de Théodore, faiseur de flûtes, qui devint assez riche dans son métier, non-seulement pour donner à ses enfants une éducation très-distinguée, mais aussi pour soutenir une des plus lourdes charges qu'un citoyen d'Athènes pût porter, à savoir, de fournir un chœur pour sa tribu ou son quartier dans les fêtes publiques et les cérémonies religieuses.

La fortune de Théodore se conçoit, quand on songe que les flûtes arrivaient quelquefois à des prix fabuleux : on cite celle qu'Isménias, célèbre musicien de Thèbes, avait achetée à Corinthe pour la somme de trois talents (le talent valait approximativement un peu plus de cinq mille francs). Il est vrai d'ajouter que certains auteurs représentent cet Isménias comme une espèce de fou, capable de toutes les prodigalités et de toutes les extravagances; mais, en supposant qu'il ait voulu, par vanité ou par une de ces fantaisies habituelles aux artistes, acheter, à n'importe quel prix, un instrument qui lui plaisait, il est vraisemblable que les instruments soignés et réussis, et sortant des mains d'habiles ouvriers, avaient une grande valeur. De nos jours, le prix moyen des violons et violoncelles signés

Amati ou Stradivarius dépasse plusieurs milliers de francs, et les acheteurs ne manquent jamais.

Dans tous les cas, les flûtistes pouvaient bien faire des dépenses au-dessus de l'ordinaire, car il paraît que leur existence était somptueuse. Les noms ne manqueraient pas; mais, pour n'en citer que deux, Antigénide, si célèbre par son talent, ne l'était pas moins par la magnificence de son train de vie, et Dorion, son contemporain et son rival, poëte et musicien, était tout autant connu comme homme de plaisir et de bonne chère que comme artiste. Ce luxe même servait aux médiocrités à jeter de la poudre aux yeux des populations et à les abuser sur leur talent. « Si un mauvais joueur de flûte, dit Xénophon, veut passer pour bon, comment doit-il s'y prendre? Il n'a qu'à imiter les bons dans tout ce qui n'est pas de son art, dépenser beaucoup en riches ameublements, se montrer en public escorté d'une grande troupe de serviteurs, etc. »

Les flûtistes attachés aux cérémonies sacrées avaient une haute position. A Athènes, ils étaient toujours choisis et nommés avec les officiers de l'État. Ils étaient nourris, comme les prêtres mêmes, de la viande des victimes : de là le proverbe : *Vivre d'une vie de joueur de flûte*, pour désigner ceux qui vivaient aux dépens des autres.

A Rome, les joueurs de flûte (*tibicines*) formaient une corporation ou collége; il fallait compter avec eux. On voulut supprimer leur repas journalier au Capitole; ils émigrèrent tous ensemble à Tibur. Grand émoi et surtout grand embarras, à la nouvelle de cette grève, parmi le peuple et les sénateurs. On ne pouvait plus faire de sacrifices, puisque les joueurs de flûte étaient réglementaires, et qu'eux seuls savaient jouer les hymnes sacrés. On envoya une ambassade aux gens de Tibur, en les priant d'agir sur les flûtistes révoltés pour obtenir leur retour. Mais ceux-ci refusèrent obstinément. Alors le Sénat de Tibur eut recours à la ruse. Il pria les flûtistes d'accompagner avec leur musique une fête qu'on allait célébrer. On ne pouvait pas refuser ce service et ce plaisir à des hôtes si aimables. La cérémonie commença par un festin si complet, que la corporation tout entière, à force de boire, tomba dans un profond sommeil. La sobriété des joueurs d'instruments à vent n'a jamais été proverbiale. Aussitôt on les plaça sur des chariots et on les transporta à Rome. Quand ils se réveillèrent et qu'ils aperçurent la foule joyeuse d'avoir reconquis ses musiciens, ils commencèrent par se fâcher, et la ruse risqua de manquer son effet; mais on les supplia si fort, on leur témoigna tant d'égards, on leur fit de si belles promesses, qu'ils se décidèrent à rester, et le Sénat décréta que les musiciens employés aux sacrifices seraient nourris dans les temples comme auparavant.

Il serait trop long de parler de tous les flûtistes de marque dont les noms se trouvent avec éloge dans l'histoire; mais il en est qu'on ne peut passer sous silence, soit à cause de leur nom, soit à cause des progrès dont l'art leur est redevable, soit à cause des particularités curieuses de leur vie. Citons donc dans la foule *Clonas*, auteur de plusieurs nomes consacrés depuis par les lois; le Phrygien *Olympe*, également auteur d'airs religieux restés dans la liturgie antique; *Polymnestès* l'Ionien, à la fois flûtiste et cithariste; le Samien *Téléphane*, ami de Démosthènes, à qui Cléopâtre, sœur de Philippe, fit élever un tombeau sur le chemin entre Mégare et Corinthe; les Athéniens *Callias* et *Critias*; *Archytas* de Tarente; *Philolaüs*, et l'illustre Thébain *Épaminondas*, âme faite pour les jouissances de l'art comme pour les austères devoirs du citoyen et du guerrier. Citons surtout le célèbre *Antigénide*, un des grands artistes de l'antiquité, aussi connu et vanté de son temps que les Phidias et les Apelle. Fils de *Satyros*, flûtiste distingué, et né à Thèbes en Béotie, il était en quelque sorte doublement prédestiné à la musique : on sait, en effet, que les Thébains se piquaient d'être supérieurs pour le jeu de la flûte, et qu'ils attachaient une grande importance à ce mérite reconnu de toute la Grèce. Ainsi, après la ruine de leur ville, quand il s'agit de la rebâtir, ils s'occupèrent tout d'abord de dégager une statue de Mercure ensevelie sous les décombres et de la remettre sur ses pieds. On y lisait cette inscription : *La Grèce a déclaré que Thèbes l'emportait dans l'art de jouer de la flûte.* Antigénide apprit la musique sous la direction de Philoxène, poëte-musicien, dont il devint le flûtiste ordinaire. Il joua en plusieurs circonstances mémorables, entre autres, dit-on, aux fêtes du mariage d'Iphicrate, général athénien, épousant la fille du roi de Thrace. Périclès le fit venir afin qu'il enseignât la flûte à Alcibiade; mais l'élève abandonna bientôt cette étude pour les raisons de coquetterie qui avaient déterminé jadis Minerve à jeter dans l'eau son instrument. Antigénide était enthousiaste de son art, et arriva à une perfection incontestable et incontestée; mais, malgré sa réputation et ses succès, il avait assez de mépris pour le goût et les applaudissements de la foule. Un de ses élèves les plus habiles n'avait pas été applaudi et s'en affligeait : « Joue pour les Muses et pour moi », lui dit fièrement le maître. Un jour, il entendait de loin applaudir chaudement un joueur de flûte : « Il faut dit-il, que le jeu de cet homme ait quelque grand défaut, sans quoi il ne serait pas tant applaudi. » On pense involontairement à cet orateur à qui les bravos des Athéniens n'inspiraient que cette réflexion : « Est-ce qu'il m'est échappé quelque sottise? » Antigénide augmenta le nombre des trous de la flûte et en perfectionna le doigté, ce qui étendit la portée de l'instrument et permit de jouer avec le même dans plusieurs modes. Il paraît aussi qu'il poussait le soin jusqu'à couper à un moment spécial les roseaux dont il devait construire ses flûtes, ayant observé que, selon la saison où on les coupait, on produisait des nuances dans leur qualité de son. Antigénide aimait la pompe et le luxe; le premier il parut en public avec un appareil quelque peu théâtral, et les auteurs comiques s'occupèrent plus d'une fois de ses élégantes chaussures milésiennes et de sa robe couleur de safran.

Une aimable et gracieuse figure artistique est celle de l'Athénienne Lamia, admirée de tous ses contemporains pour sa beauté, son esprit et son habileté dans un art où, du reste, plus d'une femme excella chez les anciens. Différents écrivains parlent des honneurs qu'elle reçut en Grèce; et son goût pour les voyages, en augmentant le nombre de ses auditeurs, ne fit qu'étendre sa réputation. Elle alla en Égypte et fut bientôt en grande faveur à la cour d'Alexandrie, rendez-vous d'artistes et de beaux esprits. La guerre éclata entre Ptolémée Soter et Démétrius, au sujet de l'île de Chypre. Ptolémée fut vaincu dans un combat naval, et toute sa suite, dont Lamia faisait partie, tomba entre les mains de Démétrius. Le vainqueur subit le charme de l'artiste, et Lamia profita de l'ascendant qu'elle acquit sur lui pour obtenir, en faveur des Athéniens, ses compatriotes, des bienfaits tels qu'ils lui rendirent les honneurs divins, et lui dédièrent un temple sous le nom de *Vénus Lamia*.

La suite à une prochaine livraison.

L'ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE

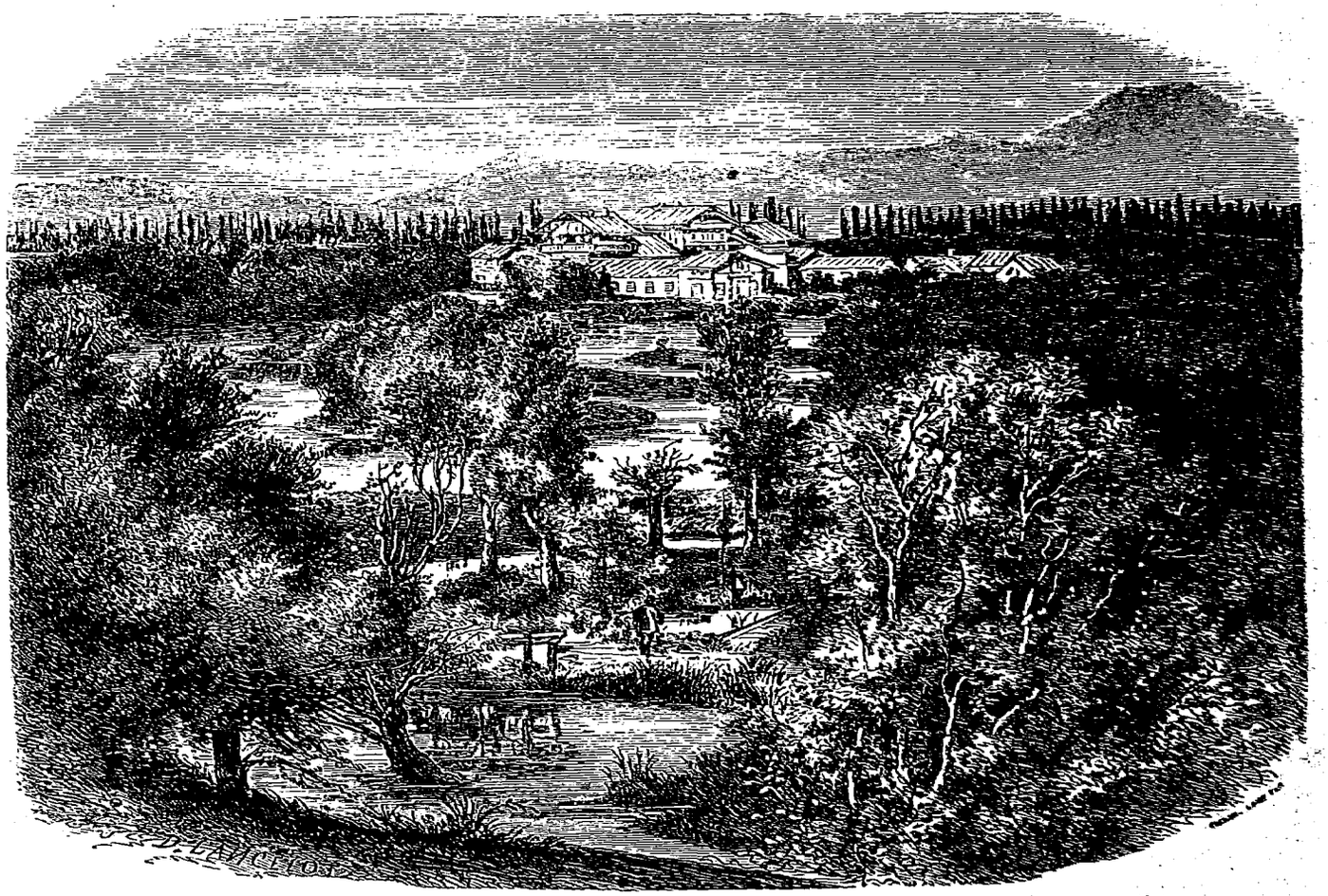
DE HUNINGUE.

La pisciculture, connue dès l'antiquité, pratiquée chez les Chinois de temps immémorial, retrouvée, au moyen âge, en Allemagne, perdue encore pendant de longues années, puis retrouvée en ce siècle, n'est entrée définiti-

vement dans le domaine de la science que vers 1850, alors qu'à la suite des expériences du pêcheur Rémy, MM. Berthold et Detzem posèrent, de concert avec M. Coste, les bases de cet art nouveau. M. Coste démontra que le repeuplement des eaux de la France et l'acclimatation d'espèces étrangères et utiles étaient une œuvre d'économie politique de premier ordre, et proposa, pour réaliser ce but, la création d'un établissement général.

Les premières expériences de pisciculture s'étaient faites, jusqu'en octobre 1852, près de la source de Læchelbronn, dans la commune de Kembs (Haut-Rhin). On reconnut bientôt que cet emplacement ne se prêtait point aux améliorations nécessaires, et l'on envoya les appareils sur un autre terrain de trente-cinq hectares, dépendant de la commune de Blotzheim. Le rapprochement de la frontière offrait d'ailleurs des facilités pour le transport des œufs que l'on est obligé d'aller demander aux grands lacs à truites et à saumons de la Suisse et de l'Allemagne. D'un autre côté, la source dont on disposait sur le nouvel emplacement était plus abondante et d'excellente qualité. La construction fut donc résolue. L'établissement est situé à cinq kilomètres environ de l'ancienne forteresse de Huningue, — où aboutit une branche du canal du Rhône au Rhin, qui passe à un kilomètre des bâtiments existants, — à quatre kilomètres de la station de Saint-Louis, chemin de fer de Strasbourg à Bâle, et à huit kilomètres de cette dernière ville.

On a rencontré, au commencement, beaucoup d'ob-



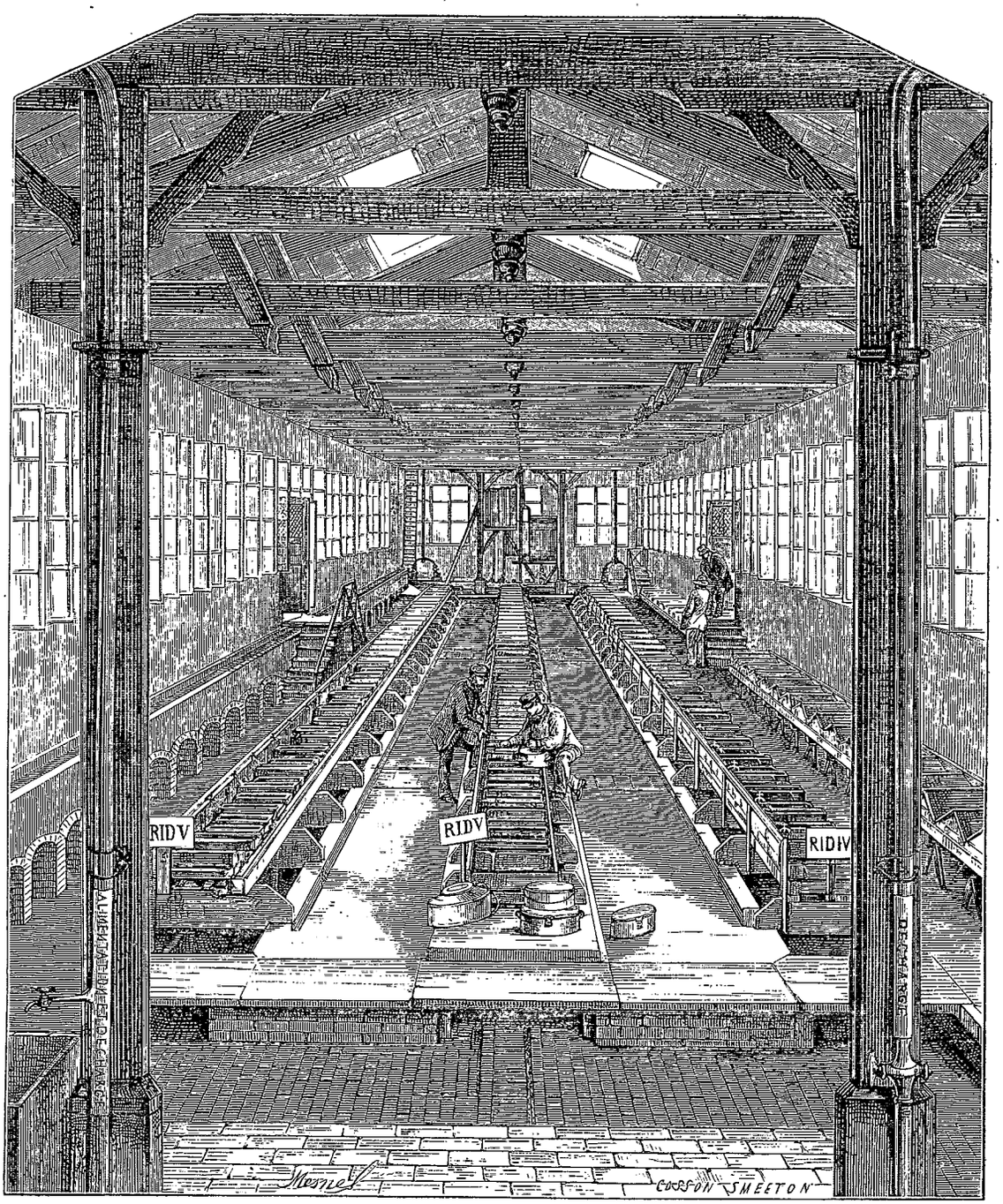
Vue générale de l'établissement de pisciculture de Huningue. — Dessin de Lancelot.

stacles. On a eu à lutter contre les saisons, les inondations, la sécheresse, les faits imprévus, et même, dit-on, contre la malveillance. Cependant le succès n'était pas douteux, et on n'a pas tardé à être obligé de donner plus d'étendue à l'établissement. Aux hangars de bois primitifs, lesquels n'abritaient pas assez les appareils d'incubation contre les rigueurs de l'hiver, on a substitué des bâtiments plus solides, en même temps qu'on fermait les ateliers, jusqu'alors ouverts aux quatre vents. Le montage de l'eau par des pompes à bras devenait insuffisant; il fallut recourir à une dérivation des eaux du canal, en faisant marcher, au moyen de deux petites turbines, des pompes puissantes qui alimentent tous les ateliers. — D'autre part, les appareils ne pouvaient pas augmenter en nombre sans que les locaux affectés aux incubations devinssent trop petits. Il fut donc nécessaire de régulariser le débit des sources, de les capter, car l'eau est rare en cet endroit, quoiqu'on soit au milieu de l'ancien lit du Rhin. Rare est un mot relatif : l'eau est rare dans certaine saison où l'on aurait besoin, au contraire, qu'elle fût abondante; elle est rare parce que les temps de chômage du canal faisant cesser la marche des turbines, elle manque parfois à l'instant précis où commencent les opérations. Sans doute on remédiera bientôt à ce dernier inconvénient.

Quoi qu'il en soit des dépenses de toute nature que ces essais successifs ont exigées, le total des dépenses de ce bel établissement atteint à peine, en ce moment, trois cent mille francs.

La première vue que nous donnons de l'établissement de Huningue représente l'ensemble du terrain sur lequel ont été creusés tous les bassins que l'on aperçoit, et nombre d'autres placés au delà des bâtiments. Cette vue, en quelque sorte à vol d'oiseau, est prise du haut du rideau de l'Au, sorte de pli de terrain marquant une ancienne rive d'un des lits successifs du Rhin, aux temps antédiluviens. C'est de ce coteau que sortent les sources d'eau vive

à 10 degrés, qui servent à alimenter les bassins et un certain nombre de petits réservoirs échelonnés au bas du coteau, et dans lesquels nagent quelques-uns des plus beaux spécimens de salmonidés nés à l'établissement. On voit là les truites des lacs, aux marbrures verticales brunes sur une peau dorée; les truites aux flancs argentés; les ombres aux nageoires bordées de blanc; les saumoneaux à la tête puissante, aux flancs bleuâtres. Ces bassins, dont les eaux brillent entre les arbres, ont une destination spéciale. Ici, c'est l'étang des carpes, où se trouvent des spécimens des différentes variétés de cette espèce précieuse; plus loin, c'est le bassin des poissons blancs, garde-manger pour les truites et les saumons. A droite, là-bas, au milieu des arbres, est le bassin des féras; plus près de nous, le cours d'un des ruisseaux qui traversent la propriété, l'Augraben, dans les eaux limpides



Vue intérieure du bâtiment de droite; Appareil d'incubation. — Dessin de Mesnel.

duquel nous trouverions des truites de toutes les couleurs, jaunes, blanchâtres, brunes, noires, tachetées, marbrées, etc. Les montagnes qui bornent l'horizon, au-dessus du rideau de peupliers bordant le canal du Rhône au Rhin, sont, à gauche, le Blau et le Schwartzwald, la Forêt-Noire; à droite, les premiers contre-forts des montagnes de la Suisse. Au pied coule le Rhin.

Au centre de l'établissement se dresse un pavillon central, chalet élégant, formant le fond d'un parterre carré, dont chaque côté, sauf celui d'arrivée, est fermé par un bâtiment de même style que le pavillon central, mais moins élevé et contenant, celui de droite, les appareils d'incubation, et celui de gauche, les bassins d'élevage à l'intérieur. Tout le rez-de-chaussée du pavillon central est occupé par des appareils d'éclosion de différentes formes; c'est là que sont ceux de M. Coumes, qui réunissent à une

grande simplicité une économie réelle (1). Les eaux de source entrent par une extrémité, parcourent trois rigoles maçonnées en contre-bas du sol, et repassent dans les appareils à hauteur d'appui et dans des auges en cascades. Au premier étage est situé le logement du régisseur et des employés supérieurs; ajoutons le bureau, le musée, la salle d'expériences, la chambre d'emballage, et nous aurons indiqué tout ce que renferme le pavillon central.

La seconde vue représente l'intérieur du bâtiment de droite, qui n'est qu'un immense appareil d'incubation de 70 mètres de long.

La fin à une prochaine livraison.

L'ANE TRANSFIGURÉ.

CONTE TRADUIT DE L'ARABE.

On raconte qu'un individu distrait et naïf marchait tenant à la main la longe de son âne qu'il tirait derrière lui. Deux voleurs le virent. L'un dit à l'autre :

— Je me charge d'enlever l'âne de cet homme.

— Comment feras-tu? demanda son compagnon.

— Suis-moi, dit le premier, je te le ferai voir.

Il suivit son camarade. Celui-ci s'approcha de l'âne, qu'il détacha et donna à son compère; puis, se passant le licou autour de la tête, il se laissa remorquer par l'homme jusqu'à ce qu'il fût certain que son compagnon avait mis l'âne en sûreté. Alors il s'arrêta tout à coup : le bonhomme tirait toujours, mais la bête rétive ne marchait plus; le quidam se retourna, et vit avec stupéfaction la longe entourant une tête humaine.

— Qu'es-tu donc? demanda-t-il.

— Je suis votre âne, répondit le voleur. Mon histoire est bien surprenante. J'ai une mère âgée et dévote; je vins à elle un jour en état d'ivresse. « Mon fils, me dit-elle, fais pénitence et corrige-toi de cette désobéissance aux préceptes de Dieu. » J'osai prendre un bâton et l'en frapper. Elle appela sur moi la justice divine; le Très-Haut me changea en âne et me fit tomber entre vos mains. Je suis resté chez vous depuis ma métamorphose. Aujourd'hui, ma mère s'est souvenue de moi; Dieu a fait entrer la compassion dans son cœur, elle l'a invoqué, et il m'a rétabli sous la forme humaine, comme j'étais auparavant.

— Grand Dieu tout-puissant et sublime! s'écria l'homme ébahi. Je vous supplie, mon frère, de me pardonner de vous avoir pris pour monture et de vous avoir soumis à d'autres humiliantes corvées.

Cela dit, il lui accorda généreusement la liberté, dont le voleur profita.

L'homme au baudet revint à sa demeure, tout étourdi de l'aventure.

— Que t'est-il arrivé, lui demanda sa femme, et où donc est ton âne?

— Tu ne connais pas l'histoire! répondit-il; je vais te la raconter.

Il la lui dit jusqu'au bout.

— Malheureux que nous sommes! dit la femme, nous avons pendant tout ce temps fait travailler un homme comme une bête!

Et elle se mit à marmotter toutes les formules propres à attirer le pardon de Dieu sur ce crime involontaire.

Le brave homme, qui ne pouvait revenir de son étonnement, resta philosophiquement chez lui pendant longtemps sans rien faire. Sa femme, le voyant oisif, finit par lui dire :

— Jusques à quand resteras-tu ainsi? Va-t'en au marché, et achète-nous un âne avec lequel tu continueras ton labeur.

L'homme, en effet, se rend au marché, et s'arrête auprès d'ânes à vendre. Tout à coup il aperçoit son baudet en personne, exposé aux offres des acheteurs. Il approche alors sa bouche de l'oreille de la bête, et lui dit gravement.

— Misérable! tu t'es probablement de nouveau livré à l'ivrognerie, et tu as frappé encore ta mère. Va, je jure Dieu que je ne t'achèterai jamais.

Cela dit, il s'en alla, rempli d'une vertueuse indignation.

(1) On peut lire avec utilité une notice sur la pisciculture par M. Coumes, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

SPIRITUALISME.

On pourrait discuter froidement, si le matérialisme n'était qu'un mal de l'esprit; on ne le peut plus, si c'est un mal qui attaque l'âme même. Or il en est ainsi : le matérialisme abaisse l'homme, le spiritualisme le relève; le matérialisme isole et désole, le spiritualisme nous donne ce qu'il y a de meilleur au monde, l'union dans la vie et la confiance de se retrouver après la mort; cette affection et cette espérance sont souvent toute notre fortune : elles embellissent les jours heureux, et quand le malheur est venu, elles veillent près de notre foyer.

Ernest BERSOT.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138.

XIII. — *Les œuvres du temps. — Une trace perdue.*

Si l'on veut épargner à son cœur et à ses yeux la surprise de pénibles mécomptes quand on s'est mis en chemin pour repasser, après un long temps, aux mêmes lieux où l'on passa autrefois, il est bon d'avoir en mémoire ce fait ancien que j'ai lu quelque part.

Au commencement d'un règne nouveau, un persécuté du règne précédent vit enfin s'ouvrir pour lui la prison où, durant un grand nombre d'années, il avait subi toutes les rigueurs de l'isolement dans la captivité. Aussitôt qu'il se sentit libre et qu'il se vit en pleine lumière devant le vaste espace, il se dit les noms de tous ceux qui devaient se réjouir de son retour. Alors, se faisant une fête de leur joyeux accueil, il allongea le pas afin d'arriver au plus vite à son bourg natal. Ce bourg était à si proche distance de sa prison qu'il put y arriver avant la fin du jour. Mais, pendant son absence, forcément prolongée, tout y avait été changé à ce point que l'enfant du pays, ne s'y reconnaissant plus, supposa un moment que sa mémoire en défaut lui avait fait faire fausse route. Nullement; mais son espérance avait fait un faux calcul en oubliant de compter avec le temps. Voyant que ses souvenirs ne pouvaient le guider, il demanda où était sa maison. Sa maison n'était plus debout, elle avait dû tomber sous la pioche qui ouvrait une nouvelle issue sur la place du marché agrandie. Il s'informa de la demeure actuelle de ses vieux parents, de celles des amis de son âge; pour quelques-uns, on lui indiqua le cimetière, et pour les autres, on le renvoya à des anciens du pays qui, peut-être, se souvenaient de les avoir connus. Le pauvre homme, ne se retrouvant plus lui-même là où il s'était flatté de retrouver tous les siens, rebroussa chemin de son bourg à la prison, et le lendemain, presque heureux de se revoir à l'endroit d'où il était parti la veille avec tant d'empressement et tant de joie, il disait au geôlier étonné de son retour :

« Reprenez-moi, car ce n'est plus qu'ici que je ne suis pas dépaysé. »

Il n'est pas toujours nécessaire que l'absent, prisonnier, voyageur ou soldat, mette un aussi long intervalle entre le départ et le retour, pour qu'au jour de son arrivée il se voie condamné à chercher péniblement et sans succès les traces du passé. Le temps, comme un artisan capricieux, prompt ou lent au travail, selon sa fantaisie, n'a pas toujours besoin de la même durée pour accomplir les mêmes œuvres.

Ainsi, depuis la dernière séparation d'Étienne Houdelin et d'Albert Vandevenne, il ne s'était guère passé plus de sept ans, et le voyageur parti d'Anvers avec la certitude qu'il allait revoir son ami cherchait vainement, sur le boulevard Cauchoise, la vieille et prospère maison du négociant maintenant disparue.

La place où s'élevaient, quelques années auparavant, les riches magasins, les bureaux des nombreux commis et la confortable habitation de la famille, était occupée par un chantier de bois de construction que fermait, sur le boulevard, une simple palissade de madriers coupée, au milieu, par une large porte charretière. L'intervalle entre les hautes piles de bois équarri à la hache ou débité par la scie, aménagées en lignes parallèles et régulièrement espacées sur toute l'étendue du terrain, formait des rues sans pavé où le passage des lourds charrois creusait chaque jour de plus profondes ornières. Aux extrémités, à droite et à gauche dans toute sa largeur, ainsi qu'au fond dans toute sa longueur, le chantier était terminé par une galerie couverte sous laquelle on avait établi les ateliers des scieurs de long, la réserve pour les outils et la remise des chariots. Les seuls locaux habités, à titre de demeure fixe, étaient la double niche des deux chiens de garde et la loge-guérite du portier.

Albert, qui était venu assez souvent autrefois chez son ami Étienne Houdelin pour s'assurer, rien qu'en jetant un coup d'œil sur les maisons voisines, qu'il ne se trompait pas de porte, fut saisi d'un sinistre pressentiment en voyant le vide à l'endroit où sa mémoire lui montrait encore le foyer connu d'une heureuse famille.

Après un moment nécessaire pour se remettre de la secousse qui venait de l'émouvoir jusqu'au trouble de l'esprit, comme il avait hâte d'être renseigné sur ceux qui l'intéressaient, il entra dans le chantier que remplissaient les cris des charretiers, le chant des ouvriers et le grincement des scies.

Averti de la présence d'un étranger par l'aboi furieux des chiens, le portier vint au-devant d'Albert.

— Veuillez me dire, demanda ce dernier, où demeurent maintenant MM. Houdelin père et fils, négociants.

— Houdelin, répéta le portier, de façon à prouver que ce nom lui était inconnu, nous n'avons pas ça dans le quartier.

— Je suis pourtant bien sur le boulevard Cauchoise, dit Albert, moins pour interroger que pour se mieux convaincre de ce dont il était certain.

— Au plein milieu du boulevard, Monsieur, affirma l'autre.

— Alors il est bien étonnant que vous ne sachiez pas...

— Je vas vous dire, interrompit le portier après réflexion; il se peut que vous me parliez d'anciennement, auquel cas je ne pourrais pas vous répondre, vu qu'il n'y a pas plus de trois mois que je suis venu de Barentin, mon pays, pour entrer en place ici; mais quant à ce qui est d'à présent, ajouta-t-il, je connais assez bien notre boulevard pour vous assurer que d'un bout à l'autre, depuis la place Cauchoise jusqu'au quai du Mont-Riboulet, il n'y a pas de négociant qui porte le nom que vous dites.

Albert, ayant échoué dans cette première tentative pour retrouver la trace de la famille Houdelin, songea à s'adresser ailleurs.

Il était revenu sur le boulevard et il allait heurter à une porte, lorsqu'un vieux monsieur, qui venait de passer à côté de lui, s'arrêta court, comme frappé d'une vision soudaine. Le passant hésita un moment; puis, certain de sa mémoire, il revint sur ses pas et s'adressa au chercheur de renseignements, à l'instant même où celui-ci soulevait le marteau de la porte.

— Pardon, dit-il; si c'est l'architecte Grandjean que le docteur Vandevenne croit trouver ici, il se trompe : Grandjean n'y demeure plus, il a vendu sa propriété.

C'était, en effet, à un M. Grandjean, voisin et habitué de la maison Houdelin, qu'Albert se disposait à demander des nouvelles de ses amis.

Surpris de s'entendre interpeller par son titre et par son nom, il envisagea le vieux monsieur, de qui, évidemment, il était connu, mais qui ne lui rappelait aucun souvenir.

— Vous savez qui je suis? demanda-t-il.

— Parfaitement, docteur; c'est pourquoi je suppose qu'il pourrait ne pas vous être fort agréable de vous trouver en présence des nouveaux maîtres de cette maison.

— Et pourquoi cela?

— Parce qu'elle appartient maintenant à un mien cousin, Isidore Cœur-de-Roi, lequel est depuis quatre ans le mari de cette demoiselle Armandine Rouvière que les Houdelin ont voulu vous faire épouser. Bien que ma jeune cousine soit très-heureuse en ménage, il ne serait pas impossible qu'après avoir longtemps souffert de vos hésitations, elle vous eût gardé rancune de votre refus. Dans ce cas-là, votre rencontre imprévue ne manquerait pas d'être aussi pénible pour elle qu'embarrassante pour vous.

— Très-embarrassante, il est vrai : aussi ne puis-je trop vous remercier de me l'avoir épargnée, dit Albert, de plus en plus surpris d'apprendre que ce vieux monsieur, qui savait son nom, était, en outre, instruit d'un projet de mariage qui aurait dû rester un secret entre deux familles.

— Pardonnez-moi mon peu de mémoire, continua-t-il; mais en ce moment où il m'est bien prouvé que vous me connaissez, j'ai beau interroger mes souvenirs, je ne me rappelle pas vous avoir jamais rencontré à Rouen.

— Aussi n'est-ce pas à Rouen que j'ai eu l'honneur de vous voir il y a six ans, mais à Dieppe, répliqua le vieux monsieur souriant et clignotant avec malice. Oui, docteur, à Dieppe où je vous avais suivi et où je me suis fait, durant plusieurs jours, votre espion, dans l'intérêt de la fille de mon vieil ami Rouvière. Mais j'ai cessé d'épier vos actions lorsqu'il ne s'est plus agi que de vos affaires personnelles, c'est-à-dire le lendemain de votre demande en mariage adressée à Mme veuve Duchâteau.

Albert ne récrimina pas à propos de l'espionnage dont le vieux monsieur paraissait, d'ailleurs, si peu disposé à rougir qu'il s'en accusait du ton qu'on prend pour se glorifier; il ne pensa qu'à mettre à profit cette rencontre dans l'intérêt de ses recherches.

— Ainsi, lui demanda-t-il, après votre séjour à Dieppe, c'est à Rouen que vous êtes venu vous fixer?

— Oui, à Rouen, où je suis rentré apportant à mes amis la fâcheuse nouvelle qui les a brouillés à jamais avec la famille Houdelin.

— Ce n'est pas sans doute, demanda encore Albert, seulement par suite de cette brouille que MM. Houdelin ont quitté ce quartier?

A cette question, le vieux monsieur, clignotant plus fort, mais ne souriant plus, dit à Albert :

— Ah ça! vous ne savez donc pas?

— Mais non, je ne sais rien, sinon qu'en arrivant ici pour revoir mes amis, je n'ai plus même retrouvé la maison qu'ils habitaient.

— Parbleu! après l'incendie, ce qu'il en restait menaçait ruine, aussi a-t-on été obligé de le jeter à bas au plus vite; mais comme la grande catastrophe avait eu lieu avant le sinistre, quand celui-ci arriva vos amis n'étaient déjà plus propriétaires de l'immeuble: donc, sa perte n'a été un dommage que pour les créanciers; la maison figurait dans l'actif de la faillite.

Ces mots : incendie, créanciers, faillite, tombant sur le cerveau d'Albert comme les coups du marteau sur une plaque sonore, y produisirent un ébranlement si douloureux que le vieux monsieur, touché de sa visible émotion, dut s'excuser d'avoir usé de trop peu de ménagements en lui annonçant la désolante nouvelle; afin de l'atténuer, il reprit :

— Chacun ici a rendu justice à vos amis. Personne ne conteste leur probité, leur intelligence et leur courage. Ils n'ont succombé que par suite des malheurs du temps. C'est la chute simultanée de plusieurs maisons considérables qui a décidé leur ruine; et comme le jugement qui les a déclarés en faillite ne leur impute aucun fait coupable, ils auraient certainement obtenu un concordat et continueraient encore aujourd'hui leur commerce si...

Arrivé à ce mot, le vieux monsieur s'arrêta comme effrayé de ce qu'il allait dire. Cependant, pressé de questions par Albert, il ajouta, mais après avoir beaucoup hésité à reprendre la parole :

— Si je me félicite de notre rencontre, c'est surtout parce qu'elle pourra être fort utile à deux pauvres dames plus que jamais dignes de votre intérêt.

Et comme le regard d'Albert lui disait : « Expliquez-vous », il termina ainsi :

— La visite d'un ancien ami de la famille sera, je crois, une grande consolation pour Mmes veuves Houdelin, mère et fille.

L'entretien ne s'était pas continué sur place devant la porte par laquelle Albert risquait de voir sortir tout à coup Mme Cœur-de-Roi, née Armandine Rouvière. Les deux causeurs avaient même, en marchant, dépassé le chantier où fut la maison Houdelin; mais, à l'annonce du double deuil, Albert s'arrêta. Le cœur navré de tout ce qu'il venait d'apprendre, il demeura pensif durant quelques secondes, non pour se consulter sur ce qu'il devait faire, mais pour se pénétrer l'esprit de la réalité du dénoûment funèbre qui avait mis le comble au malheur d'une honorable famille. Bientôt, sortant de sa rêverie, il demanda au vieux monsieur qui avait respecté son silence :

— Pouvez-vous m'indiquer la demeure de Mmes Houdelin?

— Mieux que cela; si vous le permettez, je me ferai un devoir de vous conduire jusqu'à leur porte.

Albert s'empressa d'accepter cette proposition, et, dirigé par le vieux monsieur, il tourna à droite sur la place Cauchoise et descendit en ville, jusqu'au point où la rue de la Grosse-Horloge est traversée par l'arcade de la tour du Beffroi, dont la cloche dite d'argent sonne le couvre-feu aux Rouennais depuis bientôt cinq siècles.

Un peu avant l'endroit où s'ouvrait jadis la porte du *Massacre*, le guide d'Albert s'arrêta devant l'une des plus anciennes maisons de cette vieille rue, et lui dit : « Nous sommes arrivés »; puis, lui désignant, à la hauteur du deuxième étage, quatre fenêtres qu'encadraient des guirlandes de feuillage fouillées au ciseau dans la charpente maintenant noircie et vermoulue, il ajouta :

— C'est là que vous trouverez les deux pauvres veuves.

Albert pressa la main du vieux monsieur, et un moment après il frappait à la porte de Mmes Houdelin mère et fille.

La suite à une prochaine livraison.

ARMURES DES CAVALIERS BARBARES.

L'usage des armures complètes couvrant l'homme et le cheval, qui donnaient aux guerriers du moyen âge un si formidable aspect, n'est pas exclusivement propre à cette période de l'histoire. Chez plusieurs nations de l'antiquité, les cavaliers en possédaient de semblables. Il est à remarquer toutefois qu'elles ne s'introduisirent que fort tard chez les Grecs et chez les Romains, et seulement à l'imitation de quelques-uns des peuples par eux appelés Barbares.

Les bas-reliefs de Ninive nous montrent des Assyriens revêtus, de la tête aux pieds, de longues chemises sur lesquelles sont cousues des lames ou des écailles de métal, et avant eux les Égyptiens et les Éthiopiens en avaient porté de semblables. De même chez les Perses il y eut des cavaliers pesamment armés, dont tout le corps était protégé par un casque, par une cotte, par des brassards et des cuissards d'airain, et leurs chevaux portaient un chanfrein, un poitrail, et sur la croupe, des bardes de même métal. Xénophon avait vu de ces cavaliers au service de Cyrus le Jeune, et il recommandait à ses compatriotes de s'armer de la même manière. Alexandre et ses successeurs adoptèrent ce genre d'armement pour une partie de leur cavalerie.

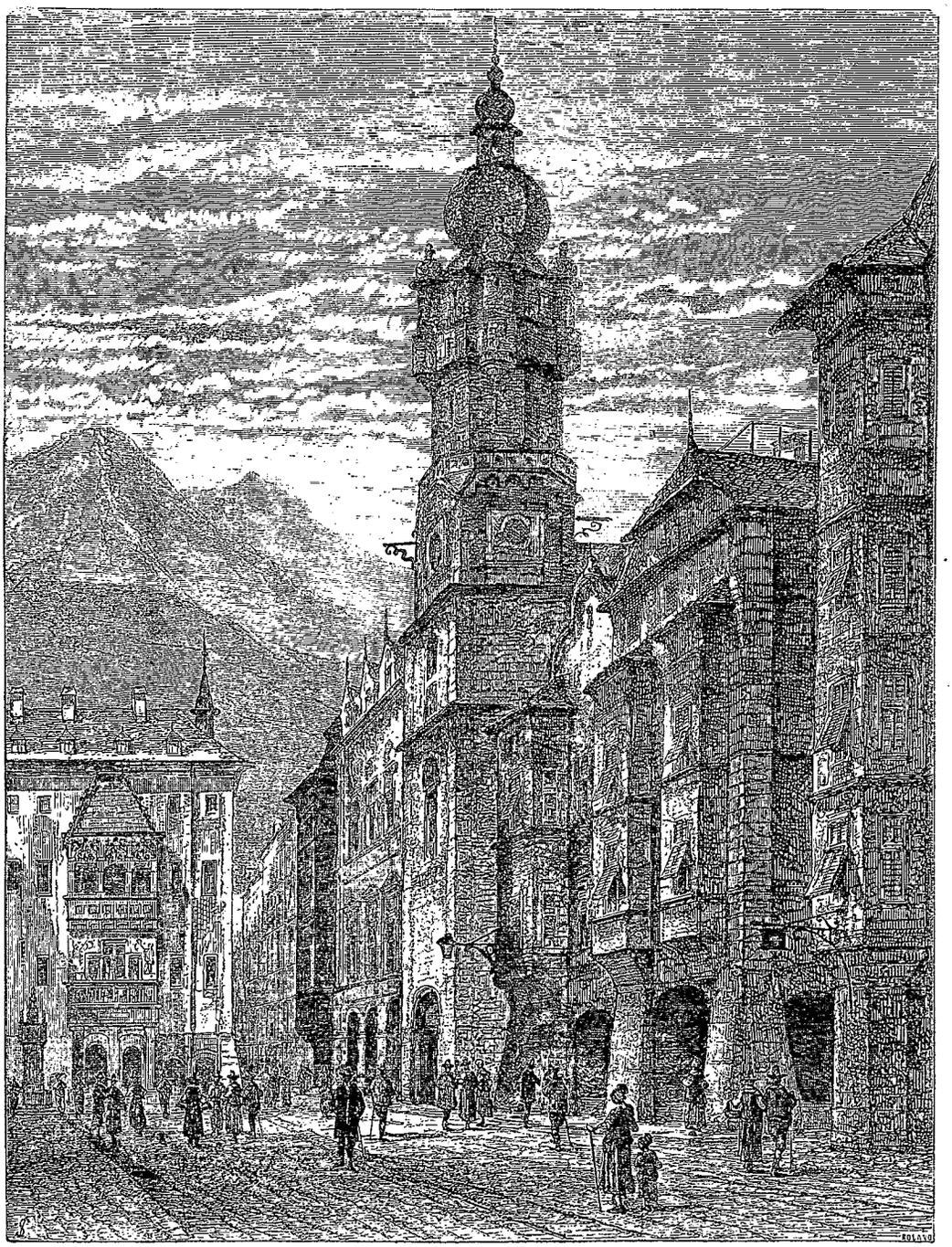


Cavalier sarmate. — D'après les bas-reliefs de la colonne Trajane.

Chez les Romains, on ne rencontre que sous les empereurs la mention de cavaliers ainsi armés; ils portaient le nom de *cataphracti*. La description qu'en donnent les auteurs correspond exactement aux représentations des cavaliers sarmates, que nous offrent les bas-reliefs de la colonne Trajane. D'après Ammien Marcellin, le *cataphractus* et son cheval étaient couverts l'un et l'autre d'un vêtement ajusté, garni de lames de métal semblables aux écailles d'un crocodile, et qui épousait toutes les formes du corps. On retrouve tous ces traits dans la figure de Sarmate qui est ici reproduite. Les peuples qui mettaient, comme les Sarmates ou les Parthes, leur principale force dans la cavalerie, et non dans l'infanterie comme les Romains, devaient nécessairement protéger plus efficacement contre les coups les chevaux et les hommes qui les montaient. Ce vêtement collant était fait de toile ou de cuir sur lequel étaient cousues les écailles de fer ou d'airain, et quelquefois de corne, régulièrement imbriquées. Les jambes pouvaient être en outre défendues par des jambières. Sur la tête, les Sarmates portaient un casque ordinairement en cuir garni de lames de bronze ou de fer, ou entièrement en métal. Le même armement paraît avoir été en usage chez plusieurs peuples répandus au nord et à l'est de l'Europe.

INNSBRUCK.

Voy. la Table de trente années.



La place « de la Ville », à Innsbruck. — Dessin de F. Stroobant.

Si cette vieille tour bizarre, aux tourelles couvertes d'ardoise, l'*Ober-Thurm*, pouvait dire tout ce qu'elle a vu, que de choses curieuses et poétiques raconterait-elle, ne fût-ce que sur les faits et gestes des deux grands héros d'Innsbruck, Maximilien, le roi des Romains, et Charles-Quint! (1) De tels hommes, bons ou mauvais, bienfaisants ou funestes, et quelle qu'ait été au fond leur valeur réelle, ont le don de laisser après eux, comme certains astres errants du ciel, de longues traînées lumineuses. Leur mémoire, où la légende s'entrelace à l'histoire souvent jusqu'à la couvrir et l'étouffer, intéresse et amuse les imaginations pendant le cours des siècles. Les lieux où ils ont vécu se revêtent en quelque sorte de la poésie de leur ombre, et leurs habitants, si positifs et ignorants qu'on les suppose, n'en sont pas moins sous quelque vague influence qui hante habituellement leurs esprits. On n'affirmerait pas que ces braves gens qui, au moment où l'artiste dessinait l'*Ober-Thurm*, traversaient la *Stadts-Platz* ou

(1) Voy., sur Maximilien, t. III, p. 233; t. VII, p. 286; t. XXIII, p. 188; t. XXV, p. 377. — Sur Charles-Quint, t. Ier, p. 238, 280; t. II, p. 314; t. III, p. 127; t. V, p. 356; t. VI, p. 51, 162; t. VII, p. 75, 127, 179; t. VIII, p. 58; t. IX, p. 87, 115; t. XXIV, p. 318, 353; t. XXVI, p. 65, 202. — Voy. aussi l'analyse du poëme d'un Nurembergeois sur Maximilien, dans notre Voyage à Nuremberg (*Tour du monde*).

cherchaient l'ombre dans les galeries, sous les balcons, eussent quelque idée bien précise de ce qu'étaient Maximilien et Charles-Quint, ou même des temps où ils vivaient; cependant on peut être certain qu'ils ne prononceraient pas ces noms sans éprouver le sentiment de quelque chose de moins commun que les détails de leur vie ordinaire, sans une confuse émotion intime qui les rend plus fiers de leur ville. Toutefois, parmi eux, les railleurs pourraient préférer, si on les interrogeait, le souvenir du « duc à la poche vide », de Frédéric, dont on voit le fameux toit doré au fond de la place (1). C'est la légende comique d'Innsbruck : les autres sont poétiques; et en tout temps comme en tous pays les esprits se sont toujours divisés en deux courants : il y a dans chacun de nous, si l'on y regarde bien, un peu de don Quichotte ou de son écuyer.

STYLE.

« Le style, c'est l'homme », a dit Buffon. Mais qu'est-ce que l'homme, à son tour, sinon *la pensée?* C'est la pensée qui le constitue, c'est par elle qu'il s'appartient; la pensée fait le peintre, le poëte, l'orateur, tout aussi bien que l'écrivain. Il y a une *pensée*, en effet, dans le cœur comme dans l'esprit, dans l'imagination comme dans l'intelligence; on ne parle, on n'écrit, on ne sent, on n'est quelque chose, que parce qu'on pense, et l'amour même n'est profond que lorsqu'il est réfléchi et *pensé*, pour ainsi dire.

La pensée est la substance du génie, et le génie même; c'est par là qu'il se nourrit, comme l'arbre par son fruit. D'où vient la puissance de Dante? De celle de sa pensée. Montesquieu, Poussin, Mirabeau, Michel-Ange, ne sont si hauts, comme artistes, que parce qu'ils le sont comme penseurs : l'un pense avec la plume, l'autre avec la parole; celui-ci par le marbre, celui-là par le pinceau. Qu'est-ce qu'un grand homme, en un mot? Une grande pensée!

Théophile Dufour.

STYLE ORIENTAL.

LETTRE D'UN ALGÉRIEN A UNE DAME FRANÇAISE.

Louange à Dieu. C'est de lui que nous implorons le secours.

A la grâce de celle qui brille par l'éclat des parures de sa beauté; (arbre verdoyant) sur les branches duquel les rossignols de l'allégresse font entendre leurs chants mélodieux; — dont les dents, semblables aux fleurs de l'oranger, montrent leur symétrie dans un doux sourire; — (à celle) que Dieu a spécialement ornée de la beauté et des charmes, — de la splendeur, de la grâce et des (autres) perfections. Sa taille est souple et majestueuse, — sa paupière languissante; elle joint la sagesse à l'éducation; — elle est éminente d'origine et d'alliance. — A notre sincère amie, la très-honorée madame ***. Que Dieu vous conserve dans une élévation constante, — dans une douce prospérité. — Amen! — Je vous adresse un salut proportionné à votre rang, — qui exhale son parfum vers votre personne comme la fleur sourit à la nuée qui va la rafraîchir. — Comment êtes-vous? comment est votre état actuel, objet de notre sollicitude? — Que Dieu le maintienne dans le bonheur et la santé! — Nous avons appris ce que vous a fait souffrir l'agitation de la mer, — et ce qu'elle vous a fait éprouver pendant le voyage. — Grâces soient rendues à Dieu sur votre salut, — et sur votre arrivée en votre pays! — puissiez-vous être, s'il plaît à Dieu, dans la position la plus prospère et dans un état qui ne laisse rien à désirer. — Tels sont nos souhaits. Et si vous vous informez de nous, nous nous trouvons dans l'état le plus conforme à vos vœux bienveillants, et le plus propre à vous réjouir, si ce n'est toutefois que nos cœurs sont pleins du désir de contempler votre visage semblable à la lune dans toute sa splendeur, et sont dans l'attente du bienfait de votre réponse. Puisse Dieu nous réunir dans l'état le plus prospère. Amen!

Veuillez transmettre à notre ami M. *** et à sa fille nos saluts par millions. De même aussi notre famille redouble à l'infini les salutations qu'elle vous présente.

C'est là ce que nous avions à vous dire. Restez dans un bonheur perpétuel. Salut de la part de votre ami, serviteur de son Dieu... Que Dieu le protége. Amen!

Écrit à la date du 1er rebi' premier, an 1254 (2 mai 1838).

NECKER.

MINISTRE. — ÉCRIVAIN. — HOMME PRIVÉ.

Mme Necker, qui se plaisait à trouver son mari remarquable en toutes choses, a écrit de lui : « Ses traits ne ressemblent à ceux de personne; la forme de son visage est extraordinaire. » Parmi les partisans des abus de la cour et du désordre financier de l'ancien régime, il s'en est rencontré qui, ne pouvant pardonner à Necker ses généreuses tentatives de réforme, ont été jusqu'à s'en prendre au caractère de sa physionomie. Un homme fort médiocre, Sénac de Meilhan, déclare que « sa physionomie offre à un œil observateur de l'atrocité, du dédain, de l'égarement, de la moquerie, de la profondeur et de l'insensibilité. » On voit, à la touche irritée et violente, que ce portrait est tracé de la main d'un ennemi acharné. Un observateur impartial et sagace, Lavater, interprète à merveille le sens moral de cette physionomie complexe et embarrassante. Il suffirait presque de paraphraser et d'accentuer sa version pour faire revivre dans son ensemble ce caractère si noble et si sympathique, auquel on n'a jamais pu reprocher un seul vice.

« Son front a quelque chose d'un tendre féminin; il n'a ni nœuds, ni angles, ni rides; il recule, et est comme tous les fronts de cette espèce.

» Dans ses paupières, qui ne sont ni épaisses ni fortement prononcées, comme aussi dans le doux enfoncement de l'œil, et dans la couleur et la coupe des yeux, il y a une expression infinie de cette sagesse pleine de noblesse, et de gravité mêlée de douceur. Si je n'y trouve point le feu éclatant du génie, j'y remarque, par contre, quelque chose d'un esprit supérieur aux seuls intérêts de cette terre, et qui n'est pas étranger au monde invisible. Dans son regard attentif, insinuant et réfléchi, on distingue l'esprit analytique...

» Dans sa bouche, dont la ligne du milieu est très-caractéristique, aiguë sans dureté, se jouent avec aisance les grâces de la bonhomie la plus naturelle, qui n'inspire pas seulement de l'estime, mais de l'attachement personnel.

» Son menton est très-long et assez charnu, mais sans être grossier ni sensuel : son reculement se trouve en harmonie frappante avec celui du front, et donne à cette physionomie, à laquelle il ne manque point de chaleur, ce degré de calme nécessaire aux grands calculateurs.

» Le nez n'a point de forme particulière; son dessin n'est pas pris en grand, ni son contour aigu ni anguleux, ni très-pointu, ni camus; il a cependant une petite nuance d'une douce inclinaison, ce qui consolide à un œil exercé le caractère de l'ensemble, savoir : l'uniformité et la dignité;

(1) Voy. t. VII, 1839, p. 286.

car je n'ai trouvé en lui aucun ton de désharmonie, aucune incertitude dans le regard. »

Ce regard était celui de l'honnête homme qui n'a à se détourner devant personne; cela n'empêchait pas Necker d'être indécis, dans une certaine mesure, soit comme politique, soit comme écrivain.

Il y a une faculté naturelle qui fait deviner en affaires le moment précis de l'action, en littérature le point de maturité d'une idée, sa forme nécessaire et son juste développement; cette faculté, qui est celle des hommes d'une résolution énergique et d'un goût infaillible, c'est-à-dire des grands politiques et des grands écrivains, Necker ne l'avait que par intervalles. Il semble que l'indécision était la partie faible de cette âme si grande par certains côtés, si noble, si désintéressée, si au-dessus des intérêts vulgaires; le manque de goût a aussi relégué au second rang cet esprit que sa fécondité, son étendue, sa finesse et sa pénétration appelaient au premier.

I

Comme ministre, Necker est jugé depuis longtemps. On s'accorde à le placer au premier rang après les hommes de génie. Son premier ministère dura cinq ans, de 1776 à 1781. Les circonstances, quoique difficiles, ne mettent pas encore au jour l'indécision de son esprit; elles lui donnent, au contraire, occasion de déployer ses éminentes qualités. Il s'est fait à lui-même un idéal du ministre honnête homme, et il y conforme sa conduite, coûte que coûte, et jusqu'à la limite extrême de ses forces. Par pur amour de l'humanité et du bien public, il consent à risquer à l'essai une réputation toute faite, sur laquelle il aurait pu vivre comme tant d'autres, qui embrassaient tous les temps dans leurs spéculations abstraites, sans se soucier jamais d'affronter les difficultés de l'application, de peur de se compromettre et de donner leur mesure. Sans doute, il aurait pu mettre dans tous ses actes moins de solennité, d'emphase et de sentimentalité. Cependant, comme ces défauts, particuliers à l'esprit de Necker, appartiennent aussi à l'esprit public de son temps, ils ne font pas encore trop saillie sur le niveau général. Comme, d'un autre côté, les talents administratifs de l'homme sont reconnus même de ses ennemis, que son désintéressement est proverbial, qu'il introduit les réformes les plus urgentes et retarde l'explosion s'il ne peut l'empêcher, sa popularité est immense et méritée. S'il n'a pas l'héroïsme qui dompte la fortune dans les grandes crises, il a le courage de tous les jours, moins brillant, mais plus utile. Si quelques libelles, dont il a le tort de se trop préoccuper, viennent troubler son bonheur, il a pour lui l'estime et l'approbation, non-seulement des classes opprimées qu'il soulage autant qu'on le pouvait faire, mais encore des classes supérieures, qui se piquent volontiers d'un libéralisme spéculatif. La publication des comptes rendus fait autorité en matière de finances, et offre le double avantage de dégager la responsabilité des ministres honnêtes et de gêner les fripons. L'introduction du sentiment dans la conduite et dans le langage des affaires est aussi une nouveauté qui lui gagne tous les cœurs « sensibles », pour employer le langage de l'époque. Les femmes surtout raffolent du système; et un mauvais plaisant, pour s'être permis quelques railleries sur le compte de Necker, fut souffleté, en plein jardin des Tuileries, par une jeune enthousiaste.

Lorsque les tracasseries de M. de Maurepas le forcent à quitter le ministère, en 1781, sa popularité s'accroît de cette disgrâce que chacun juge imméritée. La France tout entière s'attriste de cette retraite qui, dans la disposition des esprits, paraît d'un sinistre présage. La Comédie française donnait alors la *Partie de chasse de Henri IV*. Le rôle de Sully fournit d'un bout à l'autre une ample matière aux allusions, qui toutes étaient saisies au passage et énergiquement soulignées par les applaudissements unanimes du parterre et des loges. Les plus grands personnages se font un devoir d'aller à Saint-Ouen visiter le ministre en disgrâce. C'est l'archevêque de Paris, ce sont les Biron, les Beauveau, les Richelieu, les Choiseul, les Noailles, les Luxembourg. Les souverains étrangers lui envoient des lettres de condoléance. Joseph II, Catherine II, la reine de Naples, lui offrent la direction de leurs finances. Il refusa toutes les offres et attendit les événements.

De 1781 à 1788, époque où Necker fut rappelé au ministère, les idées nouvelles avaient fait bien du chemin. On sentait vaguement que les réformes partielles ne suffiraient pas, et qu'il en faudrait venir à des mesures nouvelles, derrière lesquelles on pressentait l'inconnu, que l'on n'envisage jamais sans effroi. Necker lui-même n'a plus confiance, et au moment où il reçoit la nouvelle de son rappel, il s'écrie devant sa fille : « Ah! que ne m'a-t-on donné ces quinze mois de l'archevêque de Sens! à présent, *c'est trop tard!* » Il déclare au roi que si l'état présent des affaires demande un Richelieu, il n'est plus l'homme qu'il lui faut. C'est ici que sa vue se trouble et que s'accuse nettement l'indécision du caractère. Lorsque le projet de conciliation minuté par Necker pour la séance royale du 23 juin eut été dénaturé par l'entourage du prince, c'était le cas pour lui de prendre nettement son parti, c'est-à-dire, ou de suivre le roi quand même jusqu'au bout, en brûlant ses vaisseaux, ou de se retirer du ministère. Il se contente de protester par son absence, tout en conservant ses fonctions; et le peuple lui fait une ovation qui est surtout une protestation contre la royauté. Necker s'y trompe, et se croit plus populaire qu'auparavant, il nourrit le vain projet de se concilier tout le monde, et peu à peu tout le monde se détache de lui. Le roi le sacrifie le 11 juillet, et le rappelle quelques jours après sous la pression de l'opinion publique. Necker revient, mais en protestant que tout est perdu et en écrivant à son frère : « Il me semble que je vais rentrer dans le gouffre. » Il lui suffit d'être exilé par la cour pour être plus populaire que jamais; mais le jour même de cette rentrée triomphale, qu'on lui a tant reprochée, commence la décadence. Ses ennemis, Mirabeau en tête, vont faire le siége en règle de sa popularité.

Son troisième ministère n'est plus qu'une lutte stérile et pénible à voir. Retranché dans le rôle ingrat de censeur des deux partis, il s'isole de plus en plus : on tire sur lui des deux camps. La cour, qui ne le ménageait plus que pour sa popularité, le tient de plus en plus à distance à mesure que sa popularité va décroissant, et les chefs du parti populaire qui comptaient avec lui à cause de son influence auprès de la cour, qui l'auraient volontiers accepté comme « intendant », mais pas du tout comme « censeur », non-seulement ne vont plus à lui, mais n'accueillent désormais ses avances qu'avec une froideur de mauvais augure. Marmontel, qui fréquentait encore à cette époque les salons du ministère, a gardé un pénible souvenir des empressements du ministre, et de la roideur malveillante des députés du tiers. En 1790, Necker, sérieusement menacé, se retira à Coppet pour n'en plus sortir.

Tombé du pouvoir, il se recueille dans la solitude, et reporte sans amertume sa pensée sur le temps de sa puissance et de sa popularité. C'est ainsi qu'il a composé ses *Considérations sur la Révolution française*, ouvrage qui n'est à proprement parler que l'exposé de ses vues et l'apologie de ses actes. C'est un livre ennuyeux, comme

presque toutes les apologies, mais il est intéressant comme étude psychologique; on y voit à plein le vrai caractère de l'homme, ses vœux, ses espérances, ce mélange un peu confus d'honnêteté, de bonté, d'attendrissement exagéré et de vanité naïve, qui lui fait voir après coup son rôle, non précisément tel qu'il l'avait joué, mais tel qu'il avait rêvé de le jouer.

« Le roi, dit-il, lorsqu'il nomma l'archevêque de Sens, avait songé un moment à moi; s'il avait persisté, rien de ce que nous avons vu ne serait arrivé! » Illusion d'une âme noble et vaillante! on pouvait tout au plus éviter quelques chocs : il n'était plus au pouvoir de personne d'arrêter la marche de la révolution française. Il se complaît, la plume à la main, à se peindre lui-même dans un isolement qui le grandit. « Je veux bien me présenter sans alliés et sans compagnons au tribunal de l'Europe et de la postérité. » Confiance honorable et bien fondée, à coup sûr, mais dont l'expression est un peu emphatique! Ailleurs, il convoque la nation tout entière à le contempler d'en bas, s'évertuant autour du char de l'État. « Trop de gens, dit-il, ont eu besoin de se servir de moi pour voiler leurs fautes; et la foule des spectateurs, en me regardant de la plaine, a dû me voir sans cesse autour du char qui descendait, roulait avec vitesse du haut d'un mont élevé; et elle a pu croire que je le poussais, que j'accélérais du moins son mouvement, tandis qu'au contraire je retenais les roues de toutes mes forces et j'appelais continuellement au secours. » C'est là une hyperbole. Pour arrêter un char sur la pente d'une montagne, il faut un Hercule ou tout au moins un Milon de Crotone. On est obligé d'avouer que l'homme vertueux et excellent, mais non athlétique, qui s'appelle Necker, eût fait une singulière figure, dans une peinture, par exemple, avec sa physionomie bénigne et sa tournure bourgeoise, auprès de ce char gigantesque et terrible. Il y a là un manque de mesure tout à la fois dans l'appréciation de soi-même et dans l'emploi de l'image.

La prétention avouée de Necker est de n'avoir pas commis une seule faute. Est-ce de sa part orgueil intraitable ou morgue de doctrinaire, comme on l'a souvent prétendu? Pour moi, je ne le pense pas. Je crois voir dans cette insistance un peu fatigante l'effort d'un esprit irrésolu jusque dans l'appréciation du passé, à qui sa conscience ne reproche rien, qui sent peut-être vaguement qu'on peut être honnête et maladroit, et qui, ayant besoin de ne pas le croire, répète à chaque page que cela ne peut être et que cela n'est pas. Toute son argumentation, en effet, se réduit à ce raisonnement : Plus je sonde ma conscience, plus je reconnais que j'ai toujours pris le parti le plus honnête; donc je n'ai jamais été maladroit.

Assurément la politique ne se doit jamais séparer de la morale, mais la morale sans habileté ne suffit pas; l'habileté même, celle qu'avait Necker, celle qui consiste à considérer un fait sous tous ses aspects, pour ne se décider qu'après mûre réflexion, n'empêche pas les erreurs. Il y a dans certains faits quelque chose qui est si fort au-dessus de la prudence humaine, qu'il faut comme une seconde vue, qui découvre, à la lueur d'une vive et subite intuition, le moment précis d'agir, passé lequel les événements sont plus forts que les plus grands hommes.

II

Necker, écrivain, a été très-fécond et très-varié. Le recueil complet de ses œuvres formerait un ensemble d'une quinzaine de volumes. Il s'est exercé avec un succès fort inégal sur l'économie politique, la métaphysique, la morale, la morale religieuse, l'histoire, la politique. Il a laissé un petit roman qui ne donne pas une haute idée de sa faculté de création, et quelques comédies de société qui sont restées en portefeuille. On a dit de son style qu'il ne fallait pas l'imiter, mais qu'il fallait l'entendre si l'on ne voulait pas être privé d'une foule de vérités neuves et utiles. Sa langue, en effet, n'a ni la sérénité, ni la mesure parfaite, ni la force qui caractérise celle des grands écrivains; elle n'a ni tradition ni discipline, et si parfois elle innove heureusement, le plus souvent elle s'élance en dehors des routes connues sans en frayer de nouvelles. Envoyé de Genève à Paris, à l'âge de quinze ans, pour s'y appliquer au commerce, il fit peu ou point d'études régulières, se forma sans guide, par la méditation solitaire, et plus tard seulement, par la fréquentation habituelle des écrivains du dix-huitième siècle. Or ces écrivains ont bien assurément leur mérite, mais la plupart ne sont pas pour servir de modèles. On peut dire, en ce sens, que le recueil des œuvres de Necker est le meilleur plaidoyer en faveur des études classiques. Qui sait, en effet, ce qu'il aurait pu tirer de son esprit abondant, vif, pénétrant, ingénieux, si l'étude raisonnée des grands modèles lui eût évité les longs tâtonnements et les méprises, et l'eût corrigé de l'emphase, du mauvais goût et de la déclamation! Le commerce assidu des anciens, ou tout au moins celui des grands auteurs du dix-septième siècle, lui eût appris la mesure en toutes choses, et à être d'habitude ce qu'il n'a été que par heureuse fortune et par rencontre, un excellent écrivain. En résumé, quiconque fera la part des circonstances accordera à Necker cet éloge mérité, qu'il a tiré de lui-même tout ce qu'il lui était possible d'en tirer.

Sa manière change tellement d'une époque à une autre, et d'un écrit à un autre écrit, qu'on a pu le comparer successivement à Thomas, à Buffon, à Fontenelle, à Marivaux, et à d'autres encore, sans compter que dans bien des cas on n'a pu le comparer qu'à lui-même, et qu'on l'a trouvé parfois d'une remarquable originalité. Ce qui le rapproche de Thomas, son plus ancien ami littéraire, c'est une monotonie et une pompe continue dans le style noble, qui se remarque surtout dans ses écrits économiques et politiques. C'est une maladie à laquelle sa nature le prédisposait, et qu'il a pu gagner facilement par contagion. On s'explique très-bien ce défaut quand on sait, par les confidences mêmes de Mme de Staël, que Necker, très-préoccupé de l'harmonie du style, relisait tout haut dans sa chambre chaque morceau, à mesure qu'il venait de le composer. Mais ce qui est bien à lui, même en ce genre, c'est une sorte d'onction qui parfois donne un charme pénétrant à son style, parfois tourne aux larmes et va jusqu'à attrister et assombrir la pensée.

Il a pris à Buffon la fameuse théorie que ce dernier a développée dans son Discours sur le style. Il cherche à s'exprimer dans les termes les plus généraux et les plus nobles, ce qui donne toujours à la phrase un fond de vague et d'indécision, et communique à la teneur du style quelque chose d'ennuyeux et de fatigant. Par exemple, Necker veut faire entendre que la feinte pitié de certains hommes n'est qu'un piége pour attirer de nouvelles victimes; il dit qu'ils sont « comme les *animaux terribles* qui, sur les bords des fleuves d'Asie, imitent la voix des enfants pour dévorer les hommes. » Pourquoi ne pas citer tout simplement le dicton si connu des larmes du crocodile? ou ne pas chercher une autre comparaison, si celle-là, sous sa forme simple, paraissait trop familière?

Ce qui l'a fait comparer à Fontenelle et à Marivaux, c'est une grande finesse d'observation, un tour ingénieux et une extrême précision dans l'art délicat de rendre les nuances. Voici quelques exemples :

« On pourrait, dit-il, se former une idée du principal

caractère d'un homme en remarquant seulement les mots parasites qui lui échappent habituellement. *Franchement* est un mot souvent employé par une personne dissimulée; *Sans façon,* par un homme exigeant. Le flatteur dit à tout propos : *On peut me croire;* l'homme méticuleux : *Parlons net;* le pointilleux : *Qu'importe?* On pourrait, en s'amusant, varier beaucoup ces exemples. J'ai connu un long discoureur qui, voulant cacher ce défaut aux autres et à lui-même, disait : *Enfin,* dès la première phrase. »

Voici un petit croquis d'après nature; il est découpé



Necker. — Dessin de Pauquet, d'après Joseph Siffren Duplessis.

dans un fragment remarquable *sur les usages de la société en 1786 :*

« Il y a un moment de conflit pour les amours-propres, c'est lorsqu'il faut passer du salon dans la salle à manger. Les hommes ne donnent plus la main aux femmes, comme ils le faisaient autrefois. Cet usage a probablement changé à mesure que le système des vanités s'est plus subtilisé. Il a fallu alors mettre les hommes hors de la question, parce qu'ils introduisent inévitablement du positif dans les affaires. Voilà donc les femmes qui, toutes ensemble, s'approchent de la porte du salon, pour se rendre à la salle à manger. On dirait, à leur air délibéré, qu'aucune idée de rivalité n'entre dans leur esprit, et peut-être que dans ce moment-là c'est leur seule préoccupation. Quelques-unes, en feignant une distraction absolue, sont les premières à la porte du salon, et là, s'apercevant tout à coup qu'elles ne

sont pas encore suivies, elles font des cris d'étonnement sur leur préoccupation, ou elles en rient aux éclats. Elles se retirent en même temps un peu en arrière. Et on leur dit : *Allons donc, Mesdames, passez!* et celles qui parlent ainsi ont repris leur avantage, car *passez* est une sorte de permission. La supériorité est bien plus marquée quand on dit : *Passez donc, Mesdames, vous êtes près de la porte;* car la permission, pour être motivée, ne met pas plus à l'aise. On se venge en disant : *Venez donc, madame la maréchale, personne ne passera devant vous.* Mme la maréchale cède à l'invitation et passe la première. Les autres suivent alors; mais quelques dames sont restées en arrière : elles ont mieux aimé que le petit conflit se terminât sans elles; elles ont craint plus que d'autres le jeu de l'amour-propre, elles se croyaient de moins belles cartes. L'une a laissé tomber son éventail, pour avoir occasion de retourner en arrière; l'autre a pris le bras d'un homme et ralenti sa marche, et une autre enfin s'est arrêtée devant une glace pour raccommoder une boucle de ses cheveux. Enfin, dans cette petite scène, chacune joue son rôle avec beaucoup de soin. »

Cette peinture vive, légère, malicieuse, est composée avec beaucoup d'art : il n'est aucun trait qu'on en voulût ôter.

Necker avait, dans sa conversation et dans ses lettres, de ces saillies heureuses qui, sous une forme piquante et spirituelle, résument et jugent une situation. Vers 1802, les paysans du pays de Vaud brûlèrent les titres des propriétés seigneuriales, et le gouvernement, après cette insurrection, demanda aux propriétaires des titres incendiés une sorte de rapport officiel sur ce qui s'était passé. Necker, alors retiré à Coppet, répondit : « Je n'ai rien de particulier à dire contre eux : ils se sont conduits avec décence, *le genre admis.* » Fine critique des gouvernants qui avaient laissé « admettre le genre. »

Le même homme en qui l'on trouve cette veine légère de raillerie et de sarcasme, a fréquemment rencontré dans ses écrits de *morale* des accents touchants et de ces mots heureux qui portent coup.

« Les degrés du bonheur, écrivait-il, ne sont pas déterminés par le rang qu'on occupe dans l'ordre social. Nous marchons tous vers un but, et quand nous y sommes parvenus, nous en cherchons un autre. « Je serai content si je » puis arriver là », disent presque tous les hommes au moment où ils disposent en imagination du domaine de l'avenir. Mais ce terme n'est point un gîte permanent, ni un lieu de satisfaction et de repos. Nous le croyons tel à distance; mais quand nous y sommes arrivés, nous voyons que c'est une simple hôtellerie, et après une courte halte, nous demandons des chevaux pour aller plus loin. »

Ce coup d'œil sérieux et profond sur la vie humaine est d'une âme élevée et d'un esprit clairvoyant. La langue de ce passage est excellente, à la fois pleine, simple et expressive. Il ne tient qu'au lecteur de déduire des réflexions de Necker les véritables conditions du bonheur tel qu'il est possible sur la terre. L'auteur lui-même, dans ses dernières années, a repris cette pensée qui lui tenait au cœur, et l'a rendue plus particulière et plus frappante sous cette dernière forme : « Lorsque la nature vous a fait naître dans un état médiocre, loin d'envier les grandes richesses et les premiers honneurs, bénissez votre destinée. Tous les travaux ont alors un intérêt pour vous. Le plus léger progrès dans votre fortune vous donne du plaisir, et vous pouvez, en allant à petits pas, faire toute votre vie la route de l'espérance. » *La route de l'espérance!* Quelle heureuse et charmante expression, et comme elle concentre en un mot vrai, éloquent et heureusement trouvé, toute la force et tout le charme de la pensée!

Mais Necker ne s'en est pas tenu aux pensées générales, comme les moralistes littérateurs; il est descendu au détail; il s'est attaché à chercher des consolations pour toutes les douleurs, des conseils pour toutes les situations. Descendons même plus bas que les douleurs sérieuses, nous trouverons des maximes comme celle-ci, pour nous apprendre à supporter les contrariétés : « Un moyen de supporter la plupart des contrariétés, c'est de songer qu'un malheur véritable a peut-être été prévenu par l'accident dont on se plaint. » — Je trouve plus loin ce conseil si humain et si généreux : « Si le temps de la réparation est passé, ne dites jamais à un homme qu'il s'est mal conduit dans cette occasion. N'a-t-il pas assez de son repentir? »

Les pensées de cet ordre élevé abondent dans son *Cours de morale religieuse,* surtout dans les chapitres ou sermons sur le *meurtre*, l'*indulgence*, la *vieillesse*, la *jeunesse.* Mme de Staël ne tarit pas sur ce dernier ouvrage; elle en dirait volontiers ce que Mme de Sévigné disait un jour des écrits de Nicole : qu'on y trouvait tout, et qu'elle ne désespérait pas d'y découvrir quelques raisons de ne point maudire la pluie. Nous n'acceptons pas sur ce sujet toutes les opinions de Mme de Staël, témoin évidemment partial, mais nous souscrivons volontiers à cet éloge de Chateaubriand : « En exceptant Grey et Hervey, dit-il dans ses *Mélanges littéraires,* je ne connais parmi les écrivains protestants que M. Necker qui ait répandu quelque tendresse sur les sentiments tirés de la religion. »

Mais le plus beau titre littéraire de Necker, ce ne sont pas ses écrits, c'est l'avénement du génie si original et si neuf de Mme de Staël. En effet, Mme de Staël procède bien évidemment de son père, non-seulement parce qu'elle tient de lui la plupart de ses idées, et qu'elle n'a fait que les transporter de la région du talent dans la région du génie où elles ont pris plus d'éclat et plus de grandeur; non-seulement parce qu'elle a été élevée par lui et par sa mère avec le plus grand soin, dans une atmosphère de noblesse morale et intellectuelle, mais encore parce que Necker, en travaillant à l'avancement de son propre esprit et de son propre cœur, préparait, en vertu des lois mystérieuses de la nature, la grandeur intellectuelle et morale de son enfant, bien longtemps même avant qu'elle fût née. Il faut, dit-on, trois générations pour faire un parfait gentleman; il en fallait bien au moins deux pour faire un écrivain du génie de Mme de Staël.

III

La vie privée de Necker a été la pratique non interrompue de toutes les vertus domestiques; on peut dire qu'à cet égard ce n'est pas une des moindres singularités du dix-huitième siècle. Les gens y parlent très-volontiers du devoir et de la vertu; il n'est pas de mots qu'on y prononce plus souvent, si ce n'est celui de philosophie. Mais bien peu accomplissent strictement les obligations de la vertu et du devoir. Necker, dès le début, les prit toutes au sérieux et les remplit toutes. Sa jeunesse s'était écoulée, silencieuse et un peu triste, dans les bureaux du banquier Thélusson, dont il était devenu l'associé. Il y fit une fortune considérable, qu'il aurait pu accroître indéfiniment, mais à laquelle il mit volontairement des bornes, par dégoût de consacrer sa vie tout entière à gagner de l'argent. Le grand événement de sa vie est son mariage avec Mlle Curchod, de Genève. La famille Curchod, très-connue et très-estimée, avait perdu toute sa fortune à la révocation de l'édit de Nantes. La future Mme Necker avait étudié pour être institutrice; c'était une personne délicate, qui avait plus de fraîcheur que de beauté, et plus de qualités sérieuses que de charme. Mais elle était bonne, loyale, et

demeura toujours inviolablement attachée à ses devoirs. Gibbon avait paru pendant quelque temps songer à en faire mistress Gibbon; il ne donna pas de suite à ce projet. C'est alors qu'une amie commune, la belle Mme Vermenoux, mit en présence Mlle Curchod et Necker; ils se trouvèrent en si parfaite communauté de vues et de sentiments qu'ils se marièrent quelque temps après.

On citerait à toute époque, mais on remarque surtout en plein dix-huitième siècle ce ménage si uni et si heureux, ce respect religieux des liens de famille, ce culte si sincère du foyer domestique. Mme Necker, à cause du tour sérieux de son esprit, et d'une certaine roideur qu'elle ne perdit jamais, n'eut pas le don de plaire à tout le monde. Mais ceux qui l'aimaient ne l'aimaient pas à demi. Je n'en veux pour preuve que l'attachement inaltérable de son mari et l'amitié si fidèle et si touchante de l'honnête Thomas. Sénac de Meilhan l'appelle avec une insolence dédaigneuse « une espèce d'érudite, qui avait eu besoin de s'instruire pour subsister. » Mme de Staël ne dissimule pas la préférence qu'elle donne à son père sur sa mère, dont elle parle sans grande affection. Elle rend bien justice à son mérite, à son instruction, mais elle répète trop volontiers que sa mère, « élevée dans les montagnes de la Suisse, manque de grâce et de goût. » Marmontel, l'ami de Mme Necker, qu'il préfère à son mari, lui accorde les mêmes qualités de candeur et de loyauté, et lui reproche de même son manque de tact et de grâce. C'est dans un bal bourgeois qu'il fit sa connaissance. « Elle était jeune alors, assez belle et d'une fraîcheur éclatante, dansant mal, mais de tout son cœur. » Comme elle se composait un salon littéraire sur le modèle de celui de Mme Geoffrin, pour y faire connaître et apprécier son mari, elle choisissait à droite et à gauche ceux qu'elle jugeait dignes d'y figurer. C'est elle qui alla au-devant de Marmontel. Ce dernier devint bientôt un des commensaux familiers du bel hôtel Necker.

Voici ce qu'il dit de la maîtresse du logis après l'avoir bien connue : « Étrangère aux mœurs de Paris, Mme Necker n'avait aucun des agréments d'une jeune Française. Dans ses manières, dans son langage, ce n'était ni l'air ni le ton d'une femme élevée à l'école des arts, formée à l'école du monde. Sans goût dans sa parure, sans aisance dans son maintien, sans attrait dans sa politesse, son esprit, comme sa contenance, était trop apprêté pour avoir de la grâce.

» Mais un charme plus digne d'elle était celui de la décence, de la candeur, de la bonté. Une éducation vertueuse et des études solitaires lui avaient donné tout ce que la culture peut ajouter dans l'âme à un excellent naturel. Le sentiment, en elle, était parfait; mais dans sa tête la pensée était souvent confuse et vague. »

Marmontel lui reproche une tendance à l'hyperbole et à l'emphase, et une absence complète de goût naturel. « Dans l'art d'écrire, elle n'estimait que l'élévation, la majesté, la pompe. » On comprend, d'après cela, quelle affinité naturelle a dû rapprocher si vite Necker de Mlle Curchod, lier si intimement le jeune ménage avec Thomas, et faire de Mme Necker une si fervente admiratrice de Buffon.

La familiarité lui déplaisait jusque dans la conversation, et Marmontel se faisait un malin plaisir de risquer, comme par mégarde, des expressions simples et familières, tirées des tragédies de Racine, pour faire pièce à Mme Necker de les avoir rebutées. Mais ces petites taquineries n'empêchent pas Marmontel de rendre justice à cette femme de bien. « On eût dit qu'elle réservait la rectitude et la justesse pour les règles de ses devoirs. Là tout était précis et sévèrement compassé; les amusements mêmes qu'elle semblait vouloir se procurer avaient leur raison et leur méthode. » Ce portrait est d'un ami, sans doute, mais d'un ami sans illusion et sans indulgence. Thomas, qui mettait plus de son cœur et moins de sa vanité dans sa liaison avec les Necker, a tracé de Mme Necker un portrait plus idéal, dans son *Essai sur les femmes :* les grands traits de caractère sont les mêmes que ceux du croquis de Marmontel.

Pleine de tendresse pour son mari et d'admiration pour son caractère et ses hautes facultés, elle l'entourait d'une espèce de culte et elle voulait y convertir tout le monde. Tous les soins qu'elle se donnait pour se composer une société de littérateurs ne tendaient qu'à l'amuser et à le mettre en lumière. Les habitués s'en aperçoivent; quelques-uns se plaignent du rôle qu'on veut leur faire jouer, ce qui ne les empêche pas d'être assidus aux dîners du vendredi, parce qu'après tout, comme le dit Grimm dans sa Correspondance, on fait cas de la personne de Necker et de celle de sa femme, encore que le talent de leur cuisinier laisse à désirer. Necker était présent, spectateur silencieux et froid, « hormis quelques mots fins qu'il plaçait çà et là. » Mme Necker soutenait la conversation de son mieux. « Inquiète, soucieuse, aussitôt qu'elle voyait le dialogue languir, ses regards en cherchaient la cause dans nos yeux. » Elle avait même la naïveté de s'en plaindre aux plus intimes des invités, ce qui lui valut un jour cette boutade assez vive de la part de l'un d'entre eux : « Que voulez-vous, Madame, on n'a pas de l'esprit quand on veut, et l'on n'est pas toujours d'humeur à être aimable. Voyez M. Necker lui-même, s'il est tous les jours amusant. »

Si « M. Necker n'était pas tous les jours aimable », c'est que sur bien des points ses connaissances n'étaient pas à la hauteur de son esprit, et qu'il sentait la nécessité de ne pas se livrer. Avec des causeurs encyclopédiques comme Grimm, Diderot, d'Alembert, la conversation devait toucher à tous les sujets, et son éducation première ne l'avait pas également bien préparé sur tous. Aussi, quand l'entretien se portait sur un terrain qui lui fût particulièrement connu, il prenait volontiers la parole et s'en servait bien. Il y avait à cette sorte de timidité une autre raison que l'on oserait à peine donner comme sérieuse, si l'on ne savait d'ailleurs que les plus grands esprits sont sujets parfois aux plus étranges faiblesses. Passé trente ans, Necker était devenu fort gros, et il avait la faiblesse d'en rougir et de se croire mis en scène et exposé aux railleries par cette disgrâce. Quand il fut plus avancé en âge, il poussa cette bizarre susceptibilité jusqu'à n'oser plus monter en voiture ni en descendre quand on le regardait. Ainsi, l'homme d'esprit qui avait composé un si joli traité du *Bonheur des sots* aurait pu, d'abondance, et presque en gémissant, composer un autre traité sur le *Malheur d'être trop gros*. Il avait, de plus, conservé de sa vie solitaire un fond de sauvagerie apparente, qui ne l'empêchait pas d'être aimable au besoin, mais que le frottement de la société ne fit jamais complétement disparaître. Comme il était très-fin et très-observateur, il sentait vaguement que son goût n'était pas toujours sûr, sans pouvoir se préciser à lui-même le moment où il cesserait de l'être. Il pressentait donc un danger, sans se rendre compte des moyens de l'éviter : aussi, malgré sa retenue, ne l'évitait-il pas toujours. S'il eût été Français d'origine, ou s'il eût épousé une Française, il n'aurait pas assisté sans sourciller, dans son salon, à la lecture de son propre éloge composé par sa femme. Et quel éloge! Mme Necker y énumère toutes les vertus qui composent la perfection humaine, et conclut que Necker les a toutes, *mais pas comme les autres hommes*. Outre que l'éloge est excessif et déplacé, il arrive, par suite de ce procédé bizarre de composition, que le héros, perdu dans la multiplicité de ses attributs, n'apparaît plus que sous une forme gigantesque, vague et va-

poreuse, suspendu entre ciel et terre, dans les nuages, comme les personnages d'Ossian. On se demande quelle figure pouvait faire celui qu'on encensait ainsi en face. Peut-être n'en éprouvait-il aucun malaise. En tout cas, l'éloge fut plus tard imprimé par ses soins, parmi quelques opuscules de sa femme.

Si Necker était froid et réservé en public, c'était donc par timidité et par crainte de se livrer; mais dans le particulier, c'était le plus affectueux et le plus tendre des hommes : cela se voit bien à l'affection profonde et enthousiaste qu'il avait inspirée à sa femme et à sa fille. Ni l'une ni l'autre ne tarissent sur sa bonté incessante et sur les soins qu'il se donnait pour rendre les autres heureux. Mme de Staël dit quelque part : « Depuis le moment où il s'est marié jusqu'à sa mort, la pensée de ma mère a dominé sa vie. » *Dominé* est le mot juste; car tandis que les hommes publics de tous les temps, mais surtout ceux du dix-huitième siècle, laissent le monde et les affaires empiéter non-seulement sur les habitudes, mais encore sur les devoirs de famille, on a pu reprocher à Necker d'avoir laissé les affections de famille se mêler à toutes ses affaires les plus importantes. Sa femme, comme plus tard sa fille, fut non-seulement son meilleur ami, mais encore son conseiller, son aide et son soutien. Tandis qu'il travaillait à débrouiller le chaos des finances, Mme Necker s'occupait en personne des hôpitaux et des prisons, qui étaient alors dans le plus affreux désordre et dans le plus misérable état; il l'associe en personne à ses ovations publiques, comme le jour où il rentra en triomphateur à Paris, entre sa femme et sa fille, quelque temps après la prise de la Bastille; enfin il parle d'elle avec effusion, jusque dans des lettres officielles, comme au moment où, partant pour l'exil, il peint dans une lettre d'adieux à l'Assemblée, non pas sa propre douleur, mais le chagrin profond de Mme Necker. Il ne se bornait pas à quelques prévenances banales qui, selon l'expression de Mme de



Conversation de Mme Necker avec la princesse de P... — Dessin de Pauquet, d'après une ancienne estampe.

Staël, « doivent suffire, dit-on, à la condition subordonnée des femmes; c'était l'expression continuelle du sentiment le plus tendre et le plus délicat. » Vers la fin de sa vie, Mme Necker était sujette à des insomnies, et pendant le jour elle s'endormait quelquefois sur le bras de son mari. Il restait immobile des heures entières, debout, dans la même position, de peur de la réveiller.

Necker eut la douleur de survivre à celle qu'il avait toujours trouvée à ses côtés dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Sa pensée était encore avec elle; on le voyait toujours errant autour du tombeau qu'il lui avait pieusement élevé à Coppet. Ni les instances de sa fille, ni l'envahissement de la Suisse par les armées du Directoire, ni les dangers qu'il pouvait courir comme émigré, ne purent l'arracher à ce coin de terre consacré par un si cher souvenir. C'est là qu'il s'éteignit doucement entre les bras de sa nièce, Mme Necker de Saussure, pendant un voyage de sa fille à Berlin.

On trouva dans ses papiers deux écrits singuliers et touchants. Dans l'un, il se répète à lui-même toutes les raisons qu'il avait de regretter sa femme; dans l'autre, il s'interroge sur les preuves de tendresse qu'il lui a données pendant tout le cours de sa vie, afin de combattre en lui-même l'inconcevable crainte qu'il avait de ne pas avoir assez fait pour son bonheur. Plaisante qui voudra de ces scrupules d'une excessive délicatesse, des formes un peu particulières qu'elle prend parfois, et de quelques effusions indiscrètes; le sentiment n'en restera pas moins profond, rare, et sacré pour tous les gens de cœur. — *Singulière famille que la nôtre!* s'écriait-il un jour. Oui, singulière, en quelque sens qu'on le veuille entendre, digne assurément de respect et de vénération. Les petits ridicules passent, les grands exemples restent. L'homme *vertueux* et *sensible* est un type historique, dont nous sourions parfois quand il met trop au dehors sa *vertu* et sa *sensibilité;* mais du moins, s'il pleure trop et trop facilement, encore pleure-t-il sur les autres aussi bien que sur lui-même. A tout prendre, combien n'est-il pas supérieur au type nouveau par lequel il a été remplacé vers le commencement de ce siècle! Le héros à la Werther, drapé dans son orgueil et dans sa mélancolie, n'est qu'un égoïste vaniteux; il n'est tendre que pour soi, n'a de pitié que pour ses maux, le plus souvent imaginaires, et se tue comme un lâche, pour n'avoir pas senti que la vie est toujours bonne quand on la consacre à l'accomplissement d'un devoir.

LOUIS HUBAC, SCULPTEUR.



Projet de proue sculptée. — D'après le dessin original de Hubac.

Toulon eut autrefois dans ses chantiers une école renommée de sculpteurs en bois : c'est là que le grand Puget commença à s'illustrer. De la même main qui taillait dans le marbre les cariatides qui soutiennent le balcon de l'Hôtel de ville, il sculptait dans le chêne les gigantesques ornements de la *Réale* et du *Magnifique*, tant qu'il vécut, il ne voulut pas d'autre titre que celui de maître sculpteur de l'atelier du port de Toulon. Cet atelier resta célèbre, et les œuvres de ses sculpteurs furent admirées et vantées dans les ports de tous les pays, aussi longtemps que l'on continua de placer à l'avant et à l'arrière des navires ces figures, ces groupes, ces *poulaines* colossales qui leur donnaient une physionomie si pittoresque et si imposante. Il faut avouer que les vaisseaux des siècles qui ont précédé le nôtre, et ceux mêmes du commencement de celui-ci, ne ressemblaient guère aux bâtiments qu'on construit aujourd'hui. Ils étaient sans doute moins bien munis pour l'attaque et pour la défense; leurs proportions n'étaient pas aussi exactement calculées pour la marche ou pour la solidité à la mer, et nous conviendrons même que leurs formes étaient moins pures et moins élégantes; toutefois il y avait alors aussi une architecture navale, et qui méritait

d'autant mieux ce nom qu'elle ne négligeait pas de donner à la construction achevée, pour dernière parure, l'œuvre de quelque habile sculpteur. Il doit être permis de déplorer la ruine complète d'un art dont les monuments mêmes sont rares aujourd'hui. Les noms des Veyrier, des Ramus, des Verdiguier, des Toro, des Rombaud-Longuenu, sont à présent inconnus, et leurs ouvrages ont péri ou achèvent de tomber en poussière dans quelque coin obscur de nos arsenaux.

Il n'y a plus de sculpture navale. Pour se faire une idée de son ancienne magnificence, il faut chercher dans les recueils d'estampes la reproduction des modèles du Puget et de ses successeurs, ou avoir la bonne fortune de rencontrer quelque dessin tracé par l'un d'entre eux qui ait heureusement échappé à la destruction. Celui que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, d'une finesse et d'une distinction de style bien remarquables, fera apprécier le talent de l'homme qu'on peut considérer comme le dernier de la lignée des sculpteurs toulonnais, mais non le moins digne de renommée.

Louis Hubac, l'auteur de ce projet de proue sculptée, s'est dérobé toute sa vie à la réputation qu'il méritait. Né à Toulon, en 1776, il était le petit-fils d'un sculpteur qui, lui aussi, avait manié avec succès le ciseau dans les chantiers du port. Son père, officier de marine, le fit embarquer avec lui, comme novice, à l'âge de seize ans, en 1792. Il était encore auprès de lui, deux ans plus tard, sur la frégate *la Sibylle*, lorsque ce bâtiment soutint, le 17 juin 1794, un combat meurtrier contre le vaisseau anglais *le Rodney*. Louis Hubac eut la douleur de voir périr son père, coupé en deux par un boulet; et lui-même fait prisonnier à la suite de ce combat, au Micony, et emmené en Angleterre, il passa sur les pontons plusieurs années de dure captivité. Il parvint à s'échapper et à revenir en France, où il goûta quelques mois de repos; à cette époque, il s'essaya assez heureusement à la peinture. Mais la paix n'était jamais alors de longue durée; bientôt embarqué sur le vaisseau amiral *l'Orient*, comme aspirant de marine et élève de pavillon de l'amiral Brueys, il était dans ce poste de confiance à la bataille d'Aboukir. La conduite qu'il y tint lui fait trop d'honneur pour ne pas être racontée.

Pendant le combat, un brûlot ayant été dirigé par l'ennemi contre le vaisseau amiral, un canot fut mis à la mer. Hubac y descendit avec un autre aspirant et quelques matelots. Grâce à leur intrépide sang-froid, l'incendie fut détourné des flancs du vaisseau; mais, au moment où les deux jeunes aspirants remontaient à bord à l'aide d'une échelle de corde, un boulet broya le corps du camarade de Hubac, qui fut couvert de ses débris sanglants. Au même instant, un horrible craquement se fait entendre au-dessus de sa tête : c'est le feu qui a pris à la soute aux poudres. Le vaisseau éclate. Plus heureux que les compagnons qu'il y a laissés, Hubac, en se plongeant dans la mer, échappe à une mort certaine. Atteint pourtant et grièvement blessé, il parvient à gagner, au milieu des débris du vaisseau et des restes humains qui pleuvent sur lui de toutes parts, un bâtiment voisin, dans lequel il est recueilli au moment où ses forces l'abandonnent et où il peut à peine se soutenir au-dessus de l'eau.

Ainsi miraculeusement sauvé, Hubac contracta toutefois, dans ces rudes épreuves, le germe de la maladie contre laquelle il eut à lutter toute sa vie et qui finit par l'emporter prématurément. Après une dernière campagne, forcé de renoncer à la carrière qui s'ouvrait pour lui pleine d'honneur, il résolut de se livrer entièrement au penchant qu'il avait montré pour les beaux-arts dès ses plus jeunes années, et qui maintenant l'entraînait surtout vers la sculpture. Il entra comme élève dans les ateliers du port de Toulon, et bientôt s'y fit remarquer par la correction de son dessin autant que par la facilité et l'adresse de son exécution. A la demande de l'ingénieur en chef de la marine, il fut envoyé à l'École de sculpture de Paris. Après quelques mois d'études, il était « nommé le premier élève de l'école, même avant les dessinateurs »; tels sont les termes d'un certificat signé « au palais des Arts, le 18 fructidor an 13 », par Dejoux, directeur, et Renoux, secrétaire perpétuel des écoles de peinture et de sculpture.

Quels motifs firent renoncer le jeune artiste à l'avenir qu'il pouvait espérer à Paris? Était-il rappelé par l'amour invincible du pays natal, ou dès lors bornait-il son ambition à être le premier dans ces ateliers de la marine que son aïeul avait dirigés? Ce qui est certain, c'est qu'étant alors retourné à Toulon, il fut aussitôt chargé de remplir, comme suppléant, les fonctions de chef d'atelier. Peu de temps après, en 1807, on le nomma directeur des travaux de la marine à Venise, qui appartenait alors à la France. C'est là qu'il connut le grand sculpteur italien Canova, et se lia avec lui d'amitié. Un jour, celui-ci, visitant son atelier, aperçut, relégué dans un coin, comme une œuvre abandonnée, un médaillon de marbre dont la sculpture inachevée représentait Hébé versant le nectar à l'aigle de Jupiter. Il en parut frappé et demeura longtemps dans une contemplation muette; puis, se tournant vers la jeune femme à laquelle Hubac s'était récemment uni, il lui dit, avec l'accent de la conviction, que ce marbre était un chef-d'œuvre, et son mari un sculpteur dont le talent ferait le plus grand honneur à la France. Les paroles d'un juge si compétent furent répétées à l'artiste avec un orgueil légitime; mais il les accueillit avec une profonde incrédulité : « M. Canova se moque de moi, dit-il; ce bas-relief est mon premier essai sur le marbre. » Et il fallut qu'un ami arrêtât son bras, au moment où il le levait pour mettre en pièces l'essai qu'il jugeait si peu digne d'être conservé. Il ne voulut jamais l'achever. Gardé religieusement par celui qui l'avait si heureusement préservé, puis rendu, après la mort de l'artiste, à sa veuve, ce médaillon est resté entre les mains de son fils aîné, jusqu'au jour où celui-ci a consenti à le céder au Musée du Louvre. On peut le voir, depuis 1859, dans la salle des sculptures modernes.

Hubac resta à Venise jusqu'en 1815. Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, lui avait offert de l'envoyer à Paris, où il ne pouvait manquer d'arriver à la fortune et à la gloire; il s'y était refusé. A la même époque, un concours ayant été ouvert à Milan pour élever un monument à l'empereur Napoléon, il avait obtenu le prix pour ses projets de bas-reliefs, et mérité le titre de membre de l'Académie de Milan; sa modestie lui fit encore décliner cet honneur. Après son retour dans sa ville natale, de nouvelles tentatives furent faites, mais vainement, à plusieurs reprises, par quelques hommes qui savaient l'apprécier, pour le décider à déployer son talent sur un plus grand théâtre. Il ne quitta Toulon que pour occuper, pendant trois années, le poste de premier chef de l'atelier de sculpture du port de Lorient. Sa santé ne lui permit pas de supporter plus longtemps la rudesse du climat du Nord. Il obtint de revenir à Toulon avec le même titre, et y demeura jusqu'à sa mort, partagé entre les travaux de son atelier et ceux qu'il exécutait pour la marine. Nous énumérerons ici ses principaux ouvrages; peut-être en est-il, parmi les meilleurs, dont le souvenir est aujourd'hui perdu, et que sa réserve exagérée a laissé perdre : il ne consentait pas même à les signer.

A Venise, il avait sculpté un Calvaire qui avait attiré sur lui l'attention des artistes italiens, et, pour un amateur de Lyon, un Christ en bois qui est sans doute encore dans cette ville. Il exécuta à Toulon, pour la même personne,

une figure du Bon Pasteur, actuellement conservée, croyons-nous, à la cathédrale de Lyon.

Les ouvrages que Hubac laissa à Lorient sont nombreux. Indépendamment des statues et ornements vraiment dignes d'admiration, sculptés par lui pour les vaisseaux *le Jean-Bart* et *l'Algésiras*, pour les frégates *l'Armide*, *la Vénus*, *la Duchesse-d'Angoulême*, et pour beaucoup d'autres bâtiments que nous ne pouvons tous citer, nous mentionnerons un médaillon modelé en terre, de douze mètres de circonférence, que l'on peut encore voir aujourd'hui à l'École de médecine de la marine, au plafond de la salle d'anatomie (ce bas-relief représente l'éducation d'Esculape); les statues de la Vierge, de saint Pierre et de saint Paul, et les sculptures qui décorent la chaire et le maître-autel de l'église de l'arsenal; dans celle de Saint-Louis, un Christ, et les statues de saint Louis, de saint Joseph et de sainte Anne; enfin une *Mater dolorosa*, buste en terre d'une grande finesse, qui a été longtemps conservé par un élève de Hubac, M. Sue, habile sculpteur nantais. Les objets d'art qu'il possédait ont été placés, après sa mort, au Musée d'Angers, où ce buste doit se trouver actuellement.

Peu de temps après être revenu dans sa ville natale, Hubac fit don à la Société des belles-lettres, sciences et arts du département du Var, qui l'avait reçu dans son sein, d'un buste de la Paix, dont il fut remercié dans les termes les plus flatteurs. Il offrit alors à la Société de sculpter pour la salle de ses séances quatre statues en marbre qui devaient personnifier la Science dans la figure de Peiresc, l'Éloquence dans celle de Massillon, l'Histoire dans celle de Barthélemy, et enfin la Sculpture dans celle de Puget: tous quatre étaient Provençaux. Le manque d'argent empêcha la réalisation de ce projet. Il ne faut pas moins regretter que Hubac n'ait pu exécuter, comme il le voulait, une statue colossale de Louis XIV, qui aurait été coulée en bronze, et érigée sur la place de l'Horloge de l'arsenal de Toulon. Il en avait présenté quatre modèles, dont trois ont été conservés. M. Letuaire, artiste toulonnais, ancien ami de Hubac, qui possède un de ces modèles, possède aussi de lui un bas-relief en terre cuite représentant l'enlèvement de Ganymède, et une tête en terre glaise, première pensée d'un masque de Janus. Un des fils du sculpteur conserve un autre modèle en terre d'un buste de Janus dont l'artiste se servit, en 1825, pour exécuter en marbre le buste colossal, à deux faces, qui décore une colonne-fontaine élevée sur une des places de Toulon. Vers le même temps, il fit pour la ville de Bargemont un buste colossal en bronze, portrait de Moréri, qui orne actuellement la grande salle de son Hôtel de ville. A Toulon, on peut voir encore, dans la petite église de Saint-Pierre, deux statues colossales en pierre de saint Jérôme et de saint Léon, adossées à deux piliers, malheureusement dans une situation peu favorable; dans celle de Sainte-Marie, une chaire en bois ornée des figures des Évangélistes et d'un médaillon de saint Augustin; le Péché figuré au pied de la chaire, sous la forme du serpent enlaçant le monde, est, avec l'aigle du bas-relief du Louvre, un des plus beaux modèles de l'art de sculpter les animaux, dans lequel Hubac excellait

Nous ne pouvons signaler tous les ouvrages de cet artiste qui subsistent encore, soit à Toulon même, soit dans les environs, à la Seyne, à Pignans et ailleurs; mais nous devons mettre à côté des travaux les plus importants accomplis par Hubac, la restauration des célèbres cariatides de Puget à l'Hôtel de ville de Toulon. La lettre qu'il adressa à l'architecte de la ville, lorsqu'il eut appris que le conseil municipal l'avait désigné pour ce travail, devrait servir d'enseignement à tous ceux qui osent entreprendre de réparer ou de rajeunir les chefs-d'œuvre que l'admiration universelle a consacrés. « Je suis bien flatté, dit-il dans cette lettre, de l'opinion que le conseil municipal et le préfet ont de moi, en daignant confier à mes débiles mains ce travail délicat. Mon respect pour cet admirable ouvrage ne me permet de promettre d'y porter la main qu'en me bornant à l'unique office de joindre le mieux qu'il me sera possible, avec du stuc, tous les morceaux qui manquent, de remplir tous les vides... Tel est l'état regrettable de ce chef-d'œuvre de Puget, que le bronze devrait garantir de la courte durée que lui réserve la matière molle dont il est formé; j'ai souvent désiré qu'on le fît mouler par un bon ouvrier de ce genre, afin d'en conserver une fidèle empreinte qui pourrait servir un jour à le jeter en matière immortelle. » Le dernier mot est beau, et digne d'un homme qui était fait lui-même pour mettre en œuvre des matières moins périssables que le bois et l'argile.

Hubac, après s'être acquitté pieusement de la tâche qu'il avait acceptée, restaura avec la même religion le bas-relief en marbre, représentant l'Agonie de la Vierge, qui orne le maître-autel de la cathédrale de Sainte-Marie, à Toulon, chef-d'œuvre de Verdiguier, qui avait été horriblement mutilé. En 1828, il reçut du gouvernement la commande d'un beau travail qui eût sans doute assuré sa renommée. Il fut chargé d'exécuter en marbre, pour le Musée Dauphin, à Paris, les statues de douze de nos plus célèbres hommes de mer. Il eut à peine le temps d'en ébaucher quatre, celles de Duguay-Trouin, de Jean Bart, de Tourville et de Ganteaume. Frappé tout à coup d'une paralysie des membres inférieurs, il ne quitta plus le lit pendant les deux dernières années de sa vie. Cependant ses mains étaient restées libres; il les occupait encore à modeler une statuette de Psyché, qu'il se proposait de sculpter en marbre, et qu'il voulait offrir en souvenir à sa ville natale. Cette dernière consolation lui fut refusée. La paralysie l'envahit bientôt tout entier. Il expira le 7 mars 1830, à l'âge de cinquante-trois ans.

OU CHERCHER DIEU?

Si nous pouvons espérer trouver Dieu quelque part, c'est évidemment dans les dernières profondeurs de notre être, là où il y a de l'infini. Jean REYNAUD (1).

INDULGENCE DE LANGAGE.

Appeler affaire d'honneur l'action de tuer un homme en duel est une exagération singulière du langage figuré. Il existe aussi vingt manières honnêtes d'exprimer le penchant à trop boire et à trop manger. De telles façons de s'exprimer annoncent que l'opinion publique ne poursuit pas le vice aussi sévèrement qu'elle devrait le faire. Assassinat, ivrognerie, gourmandise, mots qui expriment nettement notre pensée, expriment aussi notre aversion. Cicéron disait de son temps : « Il y a danger dans ces variations arbitraires du langage »; et Platon mettait dans la bouche de Socrate ces paroles : « Il faut que tu saches, mon cher Criton, que parler improprement ce n'est pas seulement une faute envers les choses, mais aussi un mal que l'on fait aux âmes. »

Le docteur James BEATTIE.

VIEILLES ENSEIGNES HISTORIQUES.

On croit que cette enseigne, « le Bœuf et la Bouche » (*Bull and Mouth*), parut pour la première fois sur la

(1) *Études encyclopédiques* (t. III des Œuvres choisies).

porte d'une auberge, à Aldgate, sous le règne de Henri VIII, après qu'on nous eut pris Boulogne. *Bull* signifierait Boulogne, et *Mouth* serait ici pris dans le sens de « port » ou « entrée. » Ce rébus figuré eut beaucoup de succès. En

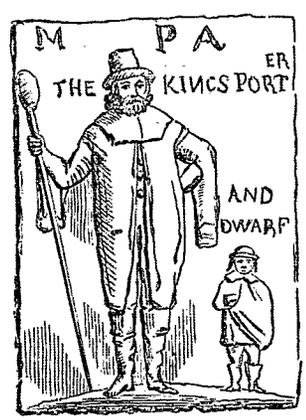


Le Bœuf et la Bouche (*Bull and Mouth*), enseigne d'auberge. — Dessin de M. Ernest Charton.

moins d'un siècle, on le vit se répéter sur un grand nombre d'enseignes de diverses professions. Notre gravure reproduit une de ces enseignes, sculptée sur la façade de l'hôtel de la Reine, rue St-Martin's le Grand, à Londres. Le nom de l'hôtel était autrefois celui de l'enseigne même (*Bull and Mouth Inn*).

Ce fut aussi sous Henri VIII que l'on imagina l'enseigne de « la Porte de Boulogne » (la Porte et la Bouche, *Bull and Gate*). On prétend que la porte de cette ville fut enlevée par ordre du roi et transportée à Hardes, dans le comté de Kent, où elle serait encore conservée. Cette enseigne a donné son nom à une auberge de Holborn, assez célèbre à Londres au dix-septième siècle, qui n'a plus aujourd'hui la même importance. On voit enfin une enseigne semblable à New-Chapel-Place, ville du comté de Kent, et dans quelques autres petites localités d'Angleterre.

A Londres, dans la rue de Newgate, à l'entrée de Bullhead-Court, on remarque un bas-relief qui, d'après Walpole, date de 1660, et qui fit donner son nom à la maison où il est encastré : le Portier du roi et le Nain (*the King's Porter and the Dwarf*). Les deux personnages n'étaient pas imaginaires. Le portier s'appelait Williams Evans, et il en est question dans le livre bien connu de



Le Portier du Roi et le Nain (*the King's Porter and the Dwarf*), bas-relief d'une maison de Londres. — Dessin de M. Ern. Charton.

Fuller (1). Le nain est plus célèbre : c'est Jeffrey Hudson. Il était né en 1609, à Okeham, dans le Rutlandshire, d'un serviteur du duc de Buckingham. Cet homme, d'une forte corpulence, était le gardien des taureaux de combat qui appartenaient au duc. Recommandé à la cour par la duchesse, il entra au service de la reine. Un jour, à un repas de fête donné par Charles Ier, on le servit sur la table dans un pâté froid (1). Une autre fois, au milieu d'un bal de la cour, on le tira de la poche du portier géant, Williams ou Will Evans. C'est probablement cette anecdote qui rapprochait les deux noms dans une commune popularité. Jeffrey Hudson n'était pas cependant toujours un sujet de plaisanteries ridicules : il fallait qu'il ne fût pas sans intelligence. En 1630, on l'envoya en France, avec mission d'en ramener une sage-femme pour la reine. En revenant, il fut pris sur mer par des pirates flamands qui lui volèrent une somme de 2500 livres (62 500 francs) qu'il avait reçue en présents à la cour de France. Sir John Davenant écrivit à cette occasion un poëme comique intitulé *Jeffereidos*. Si Jeffrey Hudson pouvait faire une sorte d'ambassadeur, il paraît aussi qu'il ne manquait ni de bravoure ni d'activité, malgré sa taille exiguë. Délivré, il devint, pendant les guerres civiles, capitaine de cavalerie dans l'armée royale. Il suivit la reine en France, où il appela en duel un frère de lord Crofts. Il eut la main malheureuse : son adversaire tomba mort. On fut obligé de l'éloigner de la cour. Fait prisonnier une seconde fois par des pirates, il fut vendu comme esclave en Algérie. Il parvint encore à recouvrer sa liberté, et revint à Londres ; mais il s'y mêla témérairement à la fameuse conspiration de Titus Oates. On l'emprisonna. Quelque temps après avoir été relâché, il mourut (1682). Il joue un rôle dans le roman de Walter Scott intitulé *Pévéril du Pic*.

Jeffrey Hudson n'est pas le seul nain qui figure sur des enseignes. Au dernier siècle, par exemple, il y avait une « taverne du Nain » à Chelsea-Fields. Le patron, John Coan, en était connu sous le nom du nain de Norfolk (2).

(1) *Worthies.*

LE CHARDONNERET.

Tout le monde connaît le *chardonneret*, avec son masque d'un rouge cramoisi et le jaune d'or de son aile, qui font de lui l'un des plus jolis oiseaux de nos pays.

Son extrême pétulance, qui ne le laisse pas un moment à la même place, ce long bec conique, aigu comme une alêne, qui veut toujours travailler, toujours piocher, éplucher quelque graine, semblent faire pour lui de la liberté une nécessité indispensable et lui interdire de vivre en cage : il y vit cependant, il y dépense son activité à remuer, à porter et rapporter les matériaux qu'il y trouve, à venir manger son chènevis, grain à grain, devant le petit miroir dont on le gratifie ; il se plie même aux divers exercices qu'on s'amuse à lui apprendre, consent à tirer les petits seaux de sa galère pour manger et pour boire, fait le mort et ressuscite au commandement de son maître... Mais pourquoi abuser de sa docilité, le réduire, en esclave, à une obéissance machinale, quand sa familiarité naturelle nous permet de faire de lui un compagnon volontaire, un ami librement attaché?

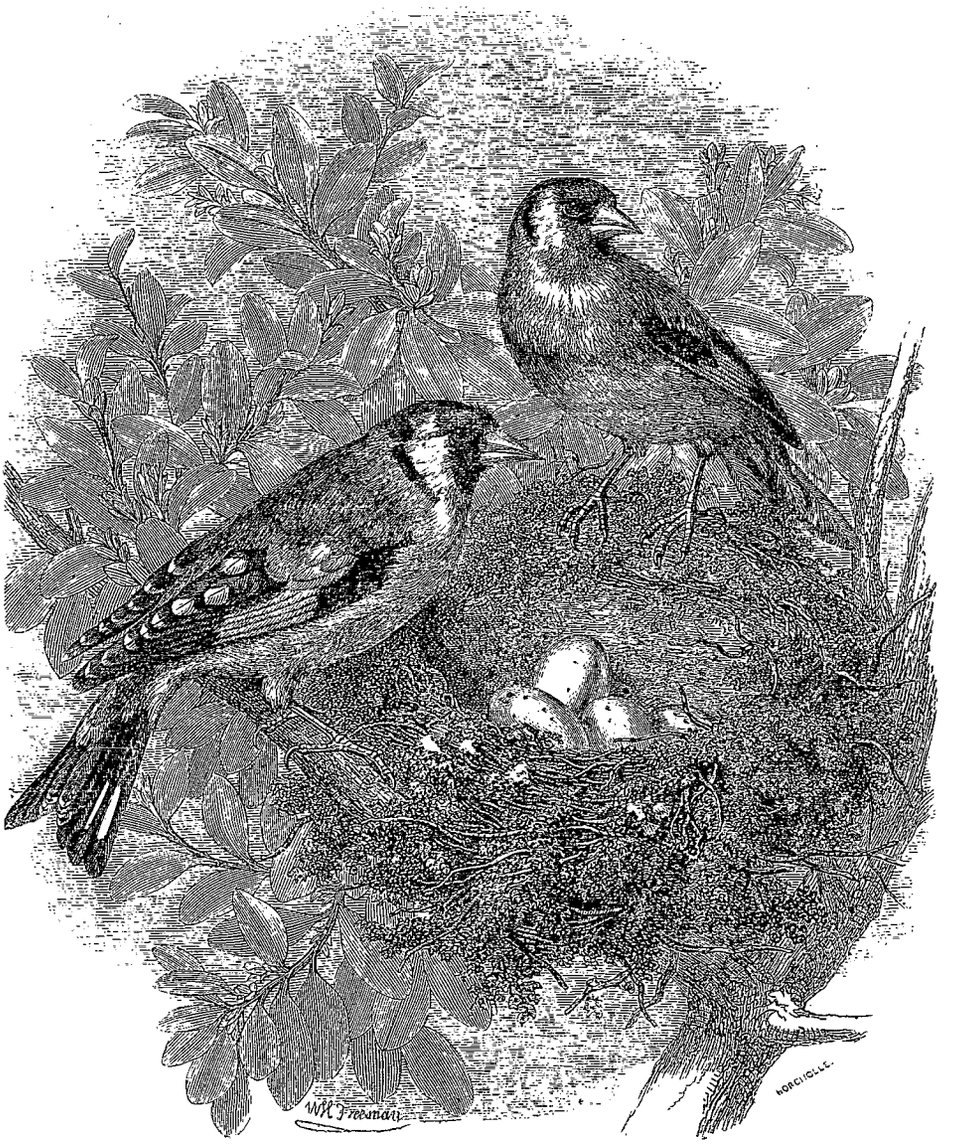
« Il y eut, sous le dernier règne (raconte M. Toussenel), dans une petite ville de l'Oise, distante de douze lieues de Paris, un chardonneret qui jouit très-longtemps dans son pays natal d'une popularité méritée. Il appartenait à un entrepreneur de messageries qui faisait deux fois par semaine le voyage de la capitale, et s'était habitué peu à peu à accompagner son maître en ses expéditions. Dans le principe, il se bornait à voltiger au devant de la voiture et à se reposer de temps en temps sur la bâche de l'impériale où

(1) Voy. la Table de trente années.

(2) *History of sign boards*, by Jacob Harwood and John Camden Hotten.

siégeait le patron et d'où il s'échappait à l'occasion pour causer et batifoler avec les oiseaux de son espèce qu'il rencontrait sur la route. Mais il se fatigua bientôt de la lenteur du véhicule à quatre roues, et peu à peu il s'accoutuma à prendre les grands devants; à la fin il allait tout d'une traite annoncer la prochaine arrivée de son maître à l'hôtel de la grande ville, où il l'attendait tranquillement au coin du feu quand le temps était à l'orage, et d'où il repartait pour aller à sa rencontre quand l'air était serein. C'était, à chaque fois qu'on se séparait et qu'on se retrouvait, une effusion intarissable de caresses et de félicitations mutuelles, comme s'il y avait eu des siècles qu'on ne s'était parlé. — Ce charmant commerce d'amitié dura plusieurs années. »

Là où il se plaît, le chardonneret abonde. Il y a des localités où il ne se montre jamais : pourquoi? Peut-être ces



Le Chardonneret et son nid. — Dessin de Freeman.

pays-là sont-ils trop bien cultivés et notre oiseau n'y trouve-t-il pas ces terrains vagues où le chardon, les pissenlits et toutes les sauvages végétations dites *mauvaises herbes* profitent de l'insouciance de l'homme pour croître et multiplier à leur aise.

Le nid du chardonneret est littéralement un berceau. Il est posé de préférence à l'extrémité des branches, sur les rameaux flexibles (des sapins, des arbres à fruit des vergers) : au moindre vent, la branche vacille; le nid se balance et berce mollement la mère et les petits, tandis que le mâle, perché non loin de là, fait entendre ses joyeuses chansons. L'ouragan souffle : n'importe! Malgré les plus violents cahots, la couveuse tient bon, reste sur son trésor, qu'elle presse de sa poitrine, de ses ailes étendues; elle se fie à son arbre, elle se fie au printemps, et peut-être à Celui qui lui dit tout bas : « Ne crains rien; couve en ta saison, mon soleil ne te fera pas défaut. »

Les chardonnerets sont d'ailleurs très-soigneux, très-raffinés dans leur façon de confectionner leur couchette. Le confortable ne leur suffit pas; ils y veulent aussi l'élégance. Ils en tissent l'enveloppe avec un art admirable; il ne faut pas que rien dépasse sur les bords ni sur les contours de la jolie corbeille. Ils recherchent pour ce chef-d'œuvre les fines mousses, les herbes souples, la bourre des chardons, les flocons de laine laissés aux buissons par les troupeaux, les matières les plus délicates; soyez sûr qu'ils vont toujours aux meilleures.

Voulez-vous une preuve de l'attention qu'ils y mettent, de leur goût à bien faire, de leur désir de faire toujours mieux? Voici l'expérience faite en 1792, par le naturaliste

Bolton, en Angleterre. Bolton avait remarqué un couple de chardonnerets qui commençaient à construire un nid dans son jardin. Les fondements en étaient déjà posés : c'étaient de la mousse, du gazon, des herbes sèches. Le naturaliste s'avisa d'éparpiller des fragments de laine en différents endroits du jardin. Les animaux renoncèrent presque entièrement à la mousse pour ne plus employer que la laine. Le lendemain on leur donna du coton ; ils laissèrent de côté la laine, et le coton fut exclusivement adopté. Le troisième jour, Bolton leur offrit une ample provision de fin duvet ; les oiseaux ne manquèrent pas de dédaigner le coton, et ce fut le duvet qui eut le privilége de servir à finir l'ouvrage. Après ces additions successives, le nid se trouvait un peu plus gros que ne le sont ordinairement les nids de chardonnerets, mais il n'en avait pas moins toute la régularité, toute la netteté, toute la perfection dont ne sauraient se départir ces consciencieux petits architectes.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 51, 62, 66, 74, 90, 98, 111, 125, 130, 138, 146.

XIV. — *Les œuvres du temps. — Le récit de la mère.*

Aux deux petits coups frappés discrètement à la porte par Albert, une voix à l'intérieur, — voix assez faible et un peu chevrotante, — répondit : « Entrez ! ».

Alors seulement il s'aperçut que la clef avait été laissée en dehors dans la serrure ; il fit tourner la clef, poussa doucement la porte qu'il referma de même derrière lui, et se trouva dans une grande chambre, très-simplement meublée, au fond de laquelle il vit une dame âgée assise dans un fauteuil, près de la fenêtre ouverte.

Cette dame, penchée vers une petite table où se voyaient rangés des godets à délayer les couleurs, des pinceaux, des crayons et quelques feuilles d'études d'arbres, d'animaux et de fleurs, était occupée à peindre une page d'éventail. Elle mettait une si grande assiduité à son travail que ce fut sans lever les yeux qu'elle dit au visiteur :

— Vous venez trop tôt ; l'heure n'a pas encore sonné, donc je ne suis pas en retard. Veuillez vous asseoir et attendre, j'aurai fini dans un moment.

Albert comprit que Mme Houdelin mère, — il l'avait reconnue, — trop pressée de terminer son ouvrage de peinture pour prendre le temps de tourner la tête de son côté, croyait adresser la parole à quelqu'un qui devançait l'instant où il devait être attendu. Profitant de cette erreur qui lui permettait de garder un moment le silence, il s'efforça de dominer l'émotion qui lui avait serré le cœur à son entrée dans le pauvre logis des deux veuves, autrefois heureuses épouses et si bien à leur place dans une opulente maison.

Cependant Mme Houdelin, ayant jeté un coup d'œil à la dérobée, remarqua que le nouveau venu était resté debout.

— Je vois que le temps vous presse, reprit-elle ; comme il m'est impossible d'aller plus vite, emportez toujours les cinq éventails qui sont terminés ; j'enverrai le sixième à M. Germain par notre bonne aussitôt qu'elle sera revenue du marché.

Et déjà elle se disposait à placer dans un carton les cinq feuilles peintes par elle, quand Albert s'avança pour la désabuser.

— Pardon, lui dit-il, ce n'est pas un envoyé de M. Germain, c'est un ami qui vient vous voir.

La bonne dame releva la tête, passa la main sur ses yeux pour mieux envisager celui qui lui parlait ; sa mémoire aussitôt lui nomma l'ancien compagnon de son fils, et elle répliqua :

— Je savais bien que M. Albert Vandevenne ne nous avait pas oubliées, et que s'il revenait à Rouen, ne nous retrouvant plus où il nous avait laissées, il ne voudrait pas repartir avant d'avoir découvert notre nouvelle demeure.

Albert s'inclina respectueusement sur la main qu'en achevant de parler elle lui avait tendue.

— Vous m'excuserez, ajouta Mme Houdelin, si je ne me lève pas pour vous offrir un siége ; vous le savez, je marchais bien difficilement autrefois, maintenant je ne marche plus du tout.

Il alla chercher une chaise et vint la placer près du fauteuil de Mme Houdelin, se préparant à causer cœur à cœur avec elle ; mais au moment où il s'asseyait, l'heure sonna.

— Ah ! mon Dieu ! dit vivement la bonne dame, reprenant le pinceau qu'elle avait posé sur la table pour répondre à Albert, il est l'heure convenue et je n'ai pas fini ; permettez-moi, je vous prie, encore un moment de silence. Je suis certainement très-heureuse de vous voir ; mais votre présence m'a déjà un peu troublée, et je le serais bien davantage si nous nous mettions à parler du passé. Il s'agit d'une commande pressée que j'ai promis de livrer à heure fixe ; je perdrais mon meilleur client si je manquais à ma parole : et on a tant de peine à trouver de l'ouvrage !

Cette plainte de la vie difficile, déjà si émouvante dans la bouche d'une pauvre ouvrière habituée depuis l'enfance à ne devoir qu'au travail du jour son pain du lendemain, remuait bien plus profondément le cœur alors que la crainte de l'avenir l'arrachait à celle qui avait vécu, durant soixante années, dans le bien-être abondant que donne la richesse.

Albert se détourna pour cacher à Mme Houdelin ses yeux humides de larmes. Déjà revenue à son travail, elle ne vit rien de l'attendrissement du visiteur ; mais, trompée sur l'intention de son mouvement, elle lui dit :

— Restez là, vous ne me gênez pas ; au contraire, je suis bien aise de savoir auprès de moi quelqu'un qui les a connus, qui les a aimés.

Elle connaissait assez bien celui à qui elle s'adressait pour être certaine qu'il avait compris que c'était de son fils et de son mari qu'elle parlait.

Quelques minutes après, la page du sixième éventail était terminée, et Mme Houdelin venait de la placer avec les cinq autres dans leur carton, quand le commis marchand qui devait venir chercher la commande arriva. Il était entré sans avoir frappé à la porte ; il salua légèrement, prit le carton que, se soulevant à demi, l'artiste sexagénaire s'était empressée de lui présenter ; il en vérifia soigneusement le contenu ; après quoi, ayant posé six pièces de cinq francs sur la table, il porta à peu près la main à son chapeau, et sortit brusquement comme il était entré.

— Vous le voyez, dit la vénérable veuve, il n'est pas très-causeur, le premier commis de M. Germain.

— Il pourrait du moins être plus poli, observa Albert.

— Quand on est dans notre position, reprit-elle, on n'a pas le droit de se montrer trop exigeant sous le rapport des convenances ; il faut s'accommoder au caractère de ceux qui nous font travailler, et leur passer de légers torts envers nous. Quant à ce garçon qui vient de sortir d'ici, il est tout excusé auprès de moi ; c'est lui qui me procure des commandes.

En parlant, Mme Houdelin avait sorti du tiroir de sa table de travail et posé devant elle deux petits coffrets d'ébène. Chacun d'eux portait une inscription ; sur l'un on lisait : POUR EUX ; sur l'autre : POUR ELLE. Les coffrets

ouverts, elle mit dans le premier quatre des six pièces de cinq francs qu'elle venait de recevoir, et les deux autres dans le second.

A Albert, qui la regardait silencieusement partager ainsi le produit de son travail, elle dit :

— Avec vous, qui êtes notre ami, je ne fais point mystère de nos petits arrangements de ménage. Vous comprenez que si j'ai survécu à tous les malheurs qui m'ont frappée, c'est parce que j'ai senti que ceux que j'ai perdus avaient encore besoin de moi, et que je ne serais pas tout à fait inutile à celle qui me reste. Au commencement de notre deuil, je m'affaiblissais tant d'heure en heure, qu'arrivée au soir je ne comptais pas voir le lendemain ; croyant ménager ma vie, on me condamnait à l'inaction, et c'était là ce qui me tuait. Les forces me sont revenues le jour où ma chère fille Julie, cédant à mes prières, m'a enfin autorisée à lui venir en aide dans sa tâche héroïque.

Mme Houdelin était entrée dans la voie des confidences. Quand elle eut raconté leur ruine, un de ces coups de tonnerre qui, dans les temps d'orage politique, renversent et réduisent à néant les fortunes assises sur les bases les plus solides, elle poursuivit ainsi :

— « Cet effroyable désastre, qui nous laissait, après un demi-siècle de prospérité méritée par le travail, sans ressources, sans crédit, et, en outre de notre actif absorbé, débiteurs insolvables de près de cinquante mille écus, ne devait pas être cependant pour ma belle-fille et pour moi le plus grand des malheurs. Depuis peu de jours nous étions partis de la maison où vous nous avez connus et que nous n'avions plus le droit d'habiter, quand l'incendie qui l'a détruite s'y déclara.

» Mon mari, épuisé autant par la violence qu'il se faisait pour me dissimuler parfois son chagrin que par les soins navrants auxquels l'obligeait la liquidation de notre faillite, était tombé gravement malade. Julie partageait avec Françoise, une vieille servante qui n'a pas voulu se séparer de nous, les travaux journaliers du ménage. Quant à moi, impotente et clouée dans mon fauteuil, je ne pouvais les aider que de mes prières. Mais le soir venu, elles avaient pour auxiliaire mon cher Étienne, qu'un autre devoir retenait toute la journée loin de nous.

» Comme nous n'avions rien voulu distraire de ce qui appartenait à nos créanciers, même pour vivre au jour le jour, mon fils, afin de subvenir aux besoins quotidiens, avait sollicité et obtenu une place de teneur de livres dans une importante usine du faubourg Martainville.

» J'arrive au sinistre qui a fait un monceau de décombres de la maison d'où la faillite venait de nous chasser. Je ne saurais vous dire comment la nouvelle de cet incendie nous arriva ; mais il commençait à peine à se manifester que déjà nous en étions informés. Dès que mon mari, retenu au lit par la fièvre, eut appris que le feu était à notre ancienne maison, il se leva, s'habilla à la hâte, disant que l'honneur lui faisait un devoir d'aider au sauvetage d'un gage que ses créanciers avaient déjà payé si cher. Malgré mes supplications, malgré les efforts de Julie pour le retenir, il partit. Je ne l'ai pas revu. »

Ici la voix manqua à Mme Houdelin ; Albert, assis près d'elle, prit une des mains de la pauvre dame dans les siennes, et l'invita à ajourner au lendemain, quand il reviendrait la voir, la suite d'un récit qui ravivait toutes ses blessures.

— Non, reprit-elle après un court moment de silence, il vaut mieux que je vous dise tout à l'instant même. Ne vous alarmez pas de cette émotion, mon ami, car si elle me fatigue un peu, j'éprouve, croyez-le bien, encore plus de satisfaction que de souffrance à vous parler d'eux. Avec ma chère Julie, qui ne les regrette pas moins que moi, mais dont la profonde douleur est obstinément silencieuse, c'est comme une convention, comme un vœu, de n'en parler jamais ; seulement, elle et moi, nous sommes bien certaines qu'ils ne quittent pas notre pensée : aussi, quand nous ne pouvons plus vaincre le besoin de nous la communiquer, nous nous prenons les mains, nous nous regardons, et nos yeux s'emplissent de larmes : cela suffit, nous n'avons rien de plus à nous dire en mémoire des pauvres martyrs que nous avons perdus ; nos cœurs se sont parlé d'eux.

Revenant tout à coup à son récit, Mme Houdelin poursuivit :

— « La nouvelle de l'incendie s'était répandue dans tous les quartiers de Rouen. Étienne, qu'une inspiration généreuse comme celle de son père avait fait accourir du faubourg Martainville au boulevard Cauchoise, arriva au moment où mon malheureux mari, persistant, malgré les cris de la foule, à demeurer au plus fort du danger, tombait écrasé par la chute d'une poutre embrasée. Mon fils voulut s'élancer au secours de son père, mais il ne put parvenir jusqu'à lui. Victime à son tour, le cher enfant était encore évanoui quand on le rapporta chez nous. »

Devinant à un mouvement d'intérêt plus marqué la pensée d'Albert, Mme Houdelin y répondit :

— Dispensez-moi d'essayer de vous dire ce que, dans un tel moment, ma belle-fille et moi, nous avons éprouvé ; je ne sais pas de paroles qui puissent l'exprimer. Dieu ne voulait pas encore de nous : voilà seulement comment je puis m'expliquer que la douleur ne nous ait pas tuées. Je reviens à notre Étienne.

— « Son saisissement avait été grand, mais sa blessure heureusement était légère : aussi, dès la semaine suivante, il put reprendre sa tenue de livres dans l'usine du faubourg. Comme celle-ci ne l'occupait que de neuf heures du matin à cinq heures du soir, afin d'employer utilement le temps de loisir qu'elle lui laissait, il se chargea de la comptabilité dans d'autres maisons de trop peu d'importance pour avoir besoin journellement d'un commis aux écritures.

» Notre existence, qui ne pouvait plus être complétement heureuse, non à cause de la perte de notre fortune, mais parce qu'il manquait maintenant quelqu'un parmi nous ; notre existence, dis-je, était du moins assurée contre les plus impérieux besoins de chaque jour, grâce au courage de mon fils. Bientôt Étienne ne se contenta plus de ses occupations au dehors, il en arriva à apporter du travail à la maison. Sa clientèle devint nombreuse, car chacun s'intéressait à nous : aussi ne serait-il pas parvenu à satisfaire tout le monde, même en se levant avec le jour et en prolongeant très-tard sa veillée, si quelqu'un ne l'eût laborieusement secondé : je parle de ma belle-fille.

» Comme il devait suffire désormais de l'activité de Françoise au service de notre intérieur, Julie continuait auprès de moi, durant l'absence de son mari, le travail commencé le matin avec lui, et, le soir, ils veillaient ensemble. C'est dans ma chambre à coucher qu'ils s'établissaient pour veiller. De mon lit, où l'on a coutume de me porter à neuf heures, je les voyais... non, reprit-elle, ce n'est pas assez dire : je les admirais, et je ne m'endormais pas sans remercier Dieu d'avoir donné à moi un tel fils, à lui une si digne compagne.

» J'eus un jour ce que je ne croyais plus pouvoir éprouver : un véritable mouvement de joie. Étienne, en revenant de son usine, nous annonça qu'il venait d'y placer une somme de mille francs, premier fruit de ses économies. Ce n'était qu'un pas de fait vers le but qu'il voulait atteindre ; mais la bienveillance de ses patrons, nous dit-il, allait lui aplanir la route. Ce but, ce n'était rien moins

que la réhabilitation de notre nom terni par une déclaration de faillite. Son moyen pour y parvenir, le produit de la part d'intérêt qui lui était offerte dans une grande entreprise qu'allaient fonder les chefs de l'usine. « Que la » Providence soit pour nous, dit Étienne, et dans dix ans » j'aurai non-seulement payé toutes nos dettes, mais en- » core racheté le terrain du boulevard Cauchoise. Alors, » sur la porte de notre habitation reconstruite telle qu'elle » était quand nous l'avons forcément quittée, j'aurai le » droit de faire écrire : MAISON HOUDELIN PÈRE ET FILS. »

» Ce fut un beau rêve, mais il dura peu; un mois plus tard le choléra survint, et il n'y eut plus ici que deux pauvres veuves. »

— Voilà Mme Julie! dit tout à coup la servante, qui depuis un moment assistait à l'entretien sans que Mme Houdelin et Albert se fussent aperçus de son retour, tant ils étaient absorbés, elle par ses douloureux souvenirs, lui par l'attention émue qu'il prêtait au récit de la bonne dame.

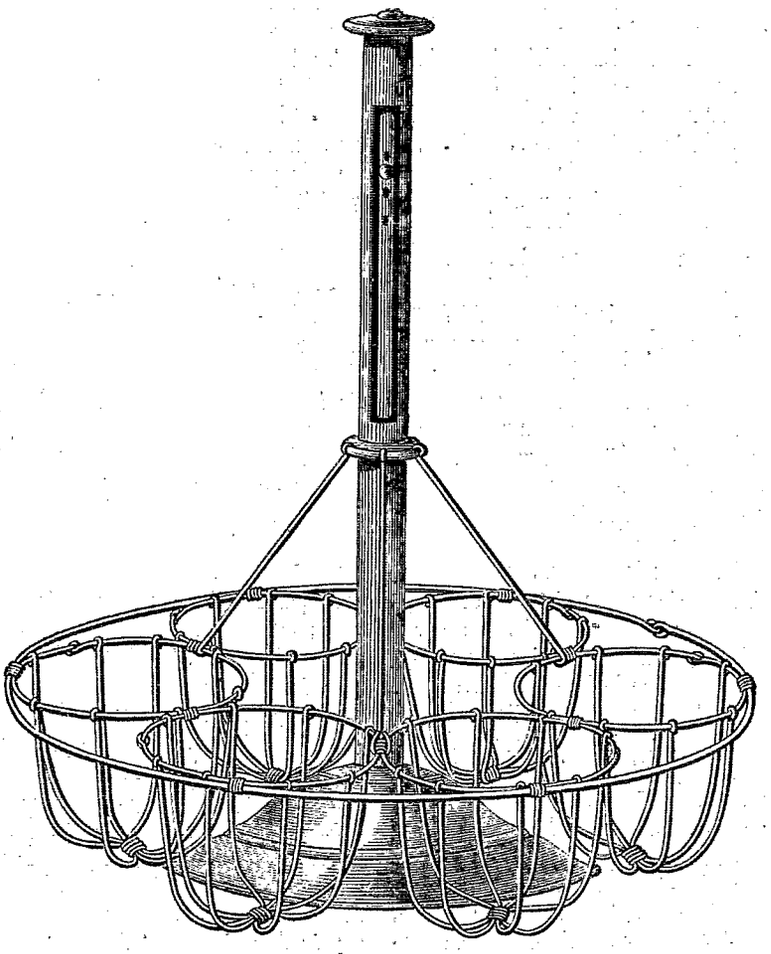
Au moment où la servante ouvrait la porte à sa jeune maîtresse, Albert se leva et s'avança vers la veuve d'Étienne Houdelin en lui tendant une main amie.

La suite à la prochaine livraison.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

UN NOUVEL APPAREIL POUR FAIRE CUIRE LES ŒUFS.

Les œufs sont tous à peu près de mêmes dimensions et de même densité. Si on laisse toujours pendant le même laps de temps (trois minutes) les œufs dans l'eau bouillante pour les faire cuire « à la coque », c'est parce que dans ce même temps ils s'élèvent à la même température. Cette température est celle qui précède la coagulation de l'albumine; alors le jaune et le blanc sont cuits. Comme toute température, celle-ci peut se représenter par un degré thermométrique. Un savant ingénieux (1) a eu l'idée, pour la déterminer, de plonger ses œufs dans l'eau froide et de faire chauffer cette eau : l'équilibre calorifique s'établit entre l'œuf et l'eau, et quand le liquide arrive à une certaine température, l'œuf est laiteux.



Appareil nouveau pour faire cuire les œufs.

Un certain nombre de petits paniers (quatre, six, douze ou vingt-quatre) sont rangés en cercle et soudés à un support tubulaire central. Dans ces paniers on place les œufs; au centre du support est fixé un thermomètre. A une certaine hauteur, une fente pratiquée dans le tube de fer-blanc laisse apercevoir la tige du thermomètre sur laquelle trois degrés seulement sont marqués. On plonge les paniers dans l'eau froide, et l'on fait chauffer : lorsque l'alcool arrive au premier point noir, le jaune est peu cuit, et le blanc glaireux; lorsqu'il atteint le dernier, le blanc et le jaune ont la même consistance, le blanc est *laiteux*, et on peut les mélanger avec la plus grande facilité, rien n'adhérant à la coquille. Un point placé entre le premier et le dernier marque un degré intermédiaire de cuisson qui semble préférable à certaines personnes.

Le prix de cet appareil ingénieux est minime (1 fr. 75 c.).

(1) M. Malapert, professeur suppléant de pharmacie, à Poitiers.

UN BUREAU DE POSTE SOUS LOUIS XV.



Un Bureau de poste sous Louis XV. — Dessin d'Eustache Lorsay, d'après une estampe du temps.

C'est l'heure de la distribution des lettres.

Nous sommes dans un bureau qui est encore loin du confortable moderne. Au fond, une grande fenêtre à petits carreaux dont le jour vif met en relief les solives du plancher. Les murailles nues ont pour tout ornement quatre boîtes en carton, quelques affiches, un râtelier supportant autant de timbres à numéros qu'il y a de jours dans le mois le plus long de l'année. Çà et là, quelques sacs à dépêches.

Une partie de la pièce est occupée par une grande table divisée en autant de cases qu'il y a de points à desservir. Tout autour, une douzaine de facteurs attentifs. L'un part, l'autre va partir ; le reste attend le signal de l'employé qui préside à la distribution, plume en main ; son fauteuil et sa robe de chambre rayée annoncent qu'il est là chez lui.

A ses côtés, un commis paraît apposer une marque particulière sur une lettre. L'encre grasse nécessaire au timbrage imbibe ces deux gros tampons qui dressent, à droite et à gauche, leurs pelotes à forme évasée.

Bien que tous ces facteurs desservent la ville, — le service des campagnes ne devait être organisé que bien plus tard, — leur tenue sent plutôt le paysan que le cita-

din. Il y a loin de ces chapeaux à cornes, de ces grandes capotes, de ces longs cheveux tombant en désordre sur le collet, au képi et à la tunique verte qui donnent à nos facteurs modernes une tournure militaire. Un sac de cuir leur tient lieu de boîte. Comme les concierges n'existaient guère en dehors des hôtels aristocratiques, chacun avait, de plus, une cliquette dont il jouait le plus bruyamment possible pour donner l'éveil aux locataires de chaque étage. Cette cliquette ressemblait tout à fait à celle dont se servent encore à Paris certains marchands de gaufres, — une petite pièce de bois battue par une poignée de métal.

Il convient d'ajouter quelques détails sur le service des postes à l'époque où a été faite notre gravure, c'est-à-dire de 1730 à 1760.

« On compte, — dit un historien contemporain, Lequien de la Neuville, — plus de neuf cents bureaux de poste dans le royaume (il y en a 4 700 aujourd'hui), au nombre desquels sont ceux qui suivent les armées du roy. Chaque bureau a un directeur, des controlleurs, des commis, des distributeurs et des facteurs. Tous ces officiers commissionnaires (pourvus de commissions) ont des appointemens proportionnés à la nature de leurs emplois. Les uns sont ambulants dans les provinces, pour observer s'il ne s'y passe rien contre les ordres du roy sur le fait des Postes, contre le service du public et contre celuy des interressez dans les Postes. »

Les officiers ambulants sont nos inspecteurs d'aujourd'hui. Quant aux *interressez*, c'étaient les fermiers, car les Postes constituaient une des fermes générales, et le surintendant général n'en avait que l'inspection.

« Les autres emplois sont fixes, dit Lequien, et n'ont pour objet que la conduite et la direction des bureaux. Les maisons qu'il faut louer, l'achapt et le renouvellement des chevaux qu'il faut faire, sans compter l'entretien des équipages, montent à des sommes immenses. »

Les fermiers généraux réglaient à leur gré la taxe des lettres et des paquets. Ce n'est qu'en 1759 seulement qu'une déclaration royale substitua un tarif régulier.

Paris n'avait pas alors plus de trente-sept boîtes aux lettres; c'est à peine ce que possède aujourd'hui un seul quartier de la capitale.

C'est vers ce temps aussi (1742) qu'une autre ordonnance régla les dispositions pénales du service. Toute interception de lettres devait être punie des galères ou du bannissement à l'étranger. Celui qui décachetait une lettre pour en soustraire le contenu encourait la peine de mort.

Néanmoins, on est forcé d'avouer que le gouvernement auquel étaient dues ces lois protectrices ne les respecta point toujours, pour son propre compte.

Sous Louis XV, lors du différend soulevé entre les parlements et la royauté, le scandale devint tel que certains personnages avaient pris le parti de ne plus fermer leurs lettres qu'avec des épingles.

Il n'est pas inutile d'ajouter que le service de la poste parisienne, dite *petite poste*, ne date que du 8 juillet 1759. Voici en quels termes sa création est annoncée par le *Journal* de l'avocat Barbier, un contemporain :

« Le roi établit un bureau de correspondance par poste, entre les citoyens de la ville de Paris, dans l'enceinte des barrières, moyennant deux sols par lettre, que l'on payera d'avance au bureau où l'on mettra la lettre, sans gêner, néanmoins, la liberté de ceux qui voudront envoyer des lettres dans Paris par des domestiques, Savoyards, ou autres, comme l'on a fait ci-devant.

» L'augmentation des lettres, et cet établissement de poste dans Paris, auront lieu à commencer du premier août prochain.

» Cette déclaration a été registrée en Parlement, les chambres assemblées, purement et simplement, en suppliant néanmoins Sa Majesté, après la guerre, de faire cesser ou de diminuer les impositions les plus onéreuses à ses peuples.

» On ne croit pas que l'établissement de cette poste, qui doit se tenir pour le compte du roi, ait un grand succès. »

Les prévisions de l'avocat Barbier ne se sont pas réalisées. La petite poste est devenue et elle est restée une des grandes nécessités de la vie parisienne. Aujourd'hui, comme en 1759, elle se borne à vous demander la modique rétribution de *deux sols*. Quant aux Savoyards porteurs de lettres, le télégramme à cinquante centimes leur a porté un coup mortel.

DU ROLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE.

Suite. — Voy. p. 23, 93.

A la fin du dernier article, nous en étions à poser les conditions organiques de l'Institut rural indispensable à la jeunesse féminine tirée de la bourgeoisie, dont nous avons défini la situation dans les villes.

Et d'abord, où doit-on placer un établissement de cette nature?

En pleine campagne, répondrons-nous aussitôt; dans un paysage riant et champêtre d'où l'on ne puisse apercevoir, même dans le lointain, ni les tours d'une cathédrale, ni cette teinte blanchâtre dont les lumières d'une grande cité lavent légèrement le bleu de la voûte céleste. C'est à la campagne seulement que les jeunes personnes s'initieront à la fois à la *pratique* et à la *théorie*, deux éléments aussi nécessaires l'un que l'autre pour une bonne éducation; c'est là qu'elles se formeront à la *vie active* d'une femme d'agriculteur.

Olivier de Serres, ce Languedocien demi-provençal, qui sut conquérir l'estime de son royal contemporain, le Gascon Henri IV, très-connaisseur en hommes de bonne trempe, Olivier de Serres a dit quelque part : « La règle de bien faire est la liaison de la *science* et de l'*expérience*. J'y ajoute la *diligence*, afin que le laboureur ne pense pas devenir riche par discours et remplir son nid les bras croisés; car nous demandons du blé au grenier et non en peinture. »

La diligence, ou l'activité, doit être, en effet, la première qualité d'une femme agricole : l'activité matinale surtout, ce gage certain d'une fraîche et solide santé. Cette activité ne devra point aller, cependant, jusqu'à la fatigue pour la classe de jeunes filles qui nous occupe et qui ne sont point destinées à passer leur journée dans les champs.

Il serait donc inutile, pour ce motif et pour d'autres, d'adjoindre à l'Institut rural une exploitation importante, qui probablement n'amènerait que de mauvais résultats financiers; car l'expérience en a souvent été faite.

On conçoit que si l'incompatibilité n'est pas absolue, logiquement parlant, entre le professeur passionné pour la science et le cultivateur avide de profits, elle existe cependant presque toujours en fait; et en voici la raison : l'enseignement agricole doit être donné à un point de vue *général*, et comprendre également les règles applicables aux diverses variétés de sols et de climats, ainsi qu'aux diverses conditions économiques de main-d'œuvre, de routes, de débouchés, tandis que, pour assurer le profit, il faut concentrer son attention sur un petit nombre de points, et *spécialiser* ses soins en raison de la nature particulière du domaine et du pays qu'on habite.

Il serait d'autant moins nécessaire d'annexer à notre Institut rural une grande terre, que les femmes sont rare-

ment appelées à la direction complète d'une exploitation rurale. Leur rôle traditionnel est d'y contribuer dans un cercle restreint, et leur rôle futur n'est pas tant d'en reculer les limites, tracées par l'expérience, que de s'y mouvoir avec des connaissances plus étendues et plus *scientifiques*, d'y faire naître des embellissements qui rendent plus aimable la vie à la campagne, et surtout d'y superposer à des soins purement matériels, à des travaux vulgaires, ces attentions intellectuelles et morales qui, inspirées par une plus pénétrante intuition des choses agricoles, élèveront peu à peu le caractère des serviteurs, démontreront que les maîtres occupent à bon droit le premier rang, et envelopperont insensiblement tout le personnel de la ferme, y compris le mari, d'une atmosphère de douceur, d'ordre, de respect mutuel, de fidélité au devoir et de sentiments bienveillants.

L'intérieur du ménage, la nourriture des gens de la ferme, la direction de la basse-cour, la surveillance des jardins potager et fruitier, la laiterie, voilà le principal des occupations de la femme; tout au plus est-elle chargée, dans une certaine mesure, de l'étable des vaches laitières et de la conservation des produits dans les granges et greniers.

Pour former à ces détails les jeunes filles de l'Institut rural, on juge aisément qu'on n'aura pas besoin de posséder plus de dix à douze hectares autour des bâtiments. Quant aux opérations de la grande culture, il sera facile d'en donner une notion suffisante par des visites organisées, aux époques convenables, chez les fermiers habiles du voisinage et des environs.

Au surplus, tout le monde sait que la culture des champs est une extension de la culture des jardins. L'agriculture reproduit l'horticulture avec des moyens plus économiques, avec des soins moins minutieux; — ses procédés ont le même but, seulement ils sont plus imparfaits afin de pouvoir être exécutés rapidement et sur une large échelle; — elle exige les mêmes conditions climatériques pour des opérations similaires, mais elle en est moins maîtresse, à cause de la durée qu'exigent les travaux pour une plus grande surface; — enfin, elle est contrainte de se contenter d'un sol dont la préparation sera grossière et la fumure médiocre; mais son idéal serait de confier ses semences et d'appliquer ses façons de culture à une terre de jardin aussi meuble et aussi bien fumée que celle des carrés de légumes et des plates-bandes du parterre. L'agriculture n'étant donc que de l'horticulture agrandie et moins parfaite, on comprend que cette dernière, aidée des visites aux fermes environnantes, puisse et doive suffire amplement pour l'instruction agricole des jeunes filles, des futures épouses d'un agriculteur.

Les principes de botanique, de zoologie, de physico-chimie, de physiologie végétale et animale, recommandés par les professeurs pour la conduite du potager, du verger, des animaux de basse-cour, sont également applicables aux plantes des champs et à tous les animaux de rente et de travail qui peuplent une ferme. Les modèles que l'on mettra sous les yeux des jeunes personnes, dans la sphère de leurs attributions futures, sont aussi, précisément, ceux dont la grande culture et les grandes spéculations animales doivent s'efforcer d'approcher de plus près. Ainsi, en se bornant à l'enseignement de ce qui constitue les fonctions restreintes de la femme, on la place en même temps sur la voie de toutes les connaissances nécessaires pour l'ensemble de l'exploitation agricole.

Une demoiselle dont l'instruction pratique aura été conduite d'après les bases que nous avons posées, sera en état de s'associer à son mari pour diriger une grande ferme; elle saura le comprendre et l'apprécier dans ses projets et ses prévisions agricoles; elle sera même, par la qualité supérieure de cette instruction plus serrée et plus fine, elle sera disposée à poursuivre avec plus d'ardeur la perfection en toutes choses; d'ailleurs, ses tendances plus prononcées vers l'ordre et vers le beau l'inclineront doucement aussi du côté du progrès. Mais, par contre, son esprit minutieux, ses instincts conservateurs, ses habitudes d'économie, la timidité caractéristique de son sexe, la décideront à souffler les conseils de la prudence à l'oreille de son mari pour l'exécution des actes dont elle lui aura fait cependant prendre elle-même l'initiative, soit par ses désirs exprimés directement, soit par ses impulsions habilement ménagées.

C'est ainsi qu'elle remplira sa double mission d'*inspiratrice* et de *modératrice*.

Nous verrons prochainement que l'enseignement scientifique de l'Institut rural concourra de la même manière, et peut-être avec plus de puissance, au rôle élevé que l'avenir garde en réserve, pour les femmes, qui se voueront à la carrière agricole. *La suite à une autre livraison.*

DEMI-LUMIÈRES.

On dit que les demi-lumières sont plus dangereuses que l'ignorance: je n'en sais rien; mais alors j'en conclus qu'il faut plus de lumières encore. Tout ce qui instruit étend l'esprit, guérit les préjugés, fait mieux comprendre la nature des choses et ses limites infranchissables. En éclairant les esprits par la connaissance de l'histoire, en les charmant par de beaux ouvrages d'imagination, en leur fournissant de bons écrits de morale sans emphase et sans platitude, on guérit évidemment ou l'on diminue beaucoup d'irritations sourdes et irréfléchies nées de l'ignorance, et des désirs vides et creux d'une imagination enflammée (1).

ESTAMPES CURIEUSES.

Voy. les Tables.

LES ENVELOPPES LUTHÉRIENNES D'AUGSBOURG.

Les habitants de la ville d'Augsbourg ont été des premiers à s'attacher à la réforme de Luther, et en devinrent le principal soutien. Augsbourg fut pris dans la guerre de Trente ans, et revint à la religion catholique. Quatre ans et demi après, Gustave-Adolphe, roi de Suède, reprit la ville, et le culte protestant y fut rétabli; mais cet état de choses ne dura que trois ans. Augsbourg fut conquis de nouveau, et sa population, pour la seconde fois, changea de religion. Toutefois, un grand nombre d'habitants préférèrent l'exil à l'abandon de la foi luthérienne.

Une communauté protestante se forma plus tard à Augsbourg; elle célébra le souvenir du passé par des fêtes, et chercha à le propager dans le peuple, et surtout parmi les jeunes gens.

On fit, dans ce but, sous forme de lettres, des écrits à la fois religieux et politiques. Ces lettres, souvent satiriques, furent très-répandues et exercèrent une assez grande influence sur le peuple. Elles étaient mises sous enveloppe, et ces enveloppes étaient elles-mêmes faites de façon à produire une vive impression.

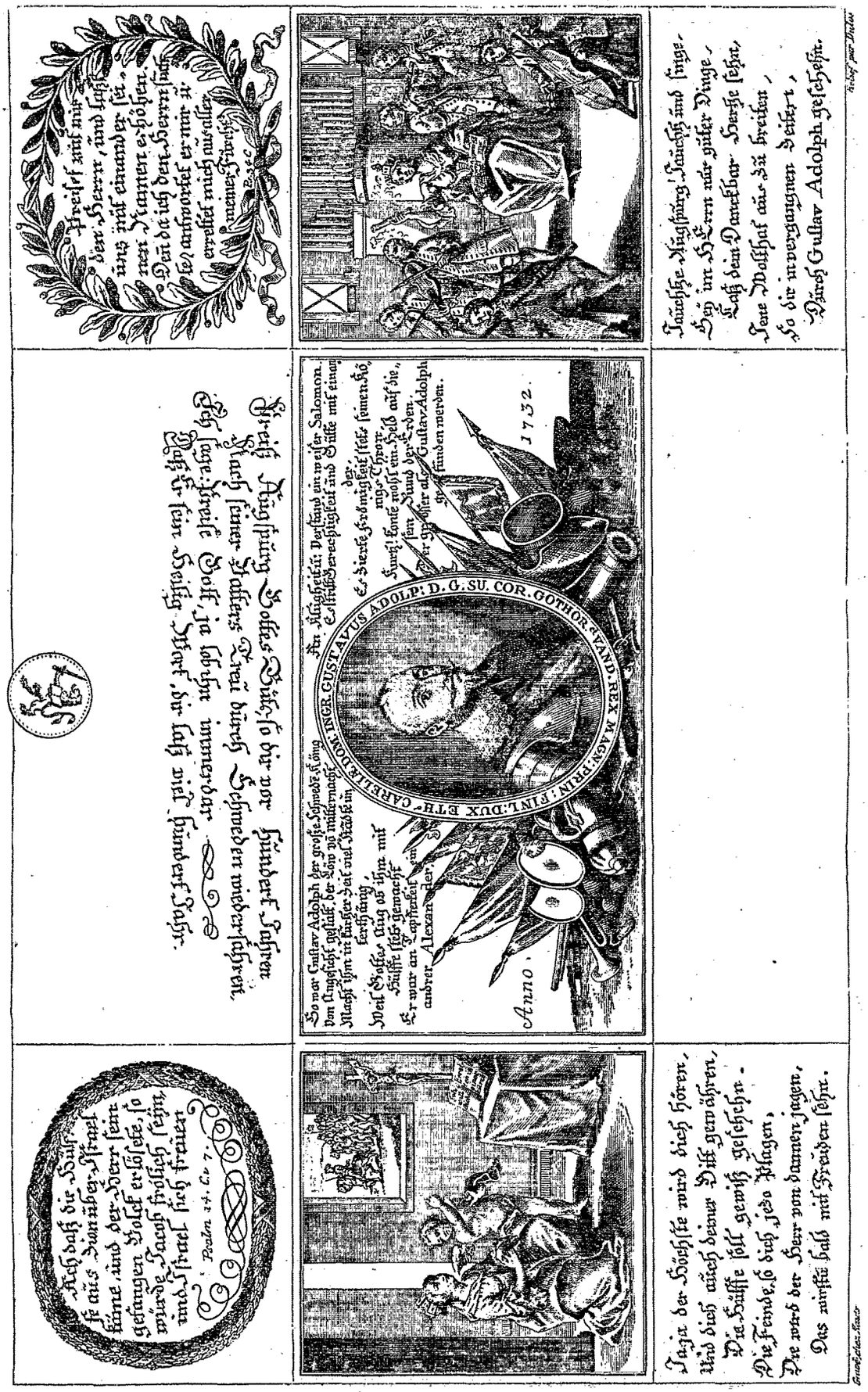
Dans l'origine, ces écrits, à la main ou imprimés, étaient adressés directement aux personnes dont la communauté voulait fortifier la foi ou amener le retour au culte réformé. L'enveloppe assurait la transmission de l'écrit par des coreligionnaires sûrs.

L'usage de ces petites feuilles religieuses s'étendit, et,

(1) Paul Janet, Discours prononcé à la Bibliothèque populaire de Versailles.

les temps étant devenus meilleurs, on les vendit, avec leurs enveloppes, même dans les foires.

Ces enveloppes sont devenues rares. Celles dont nous donnons le dessin ont été trouvées dans les papiers

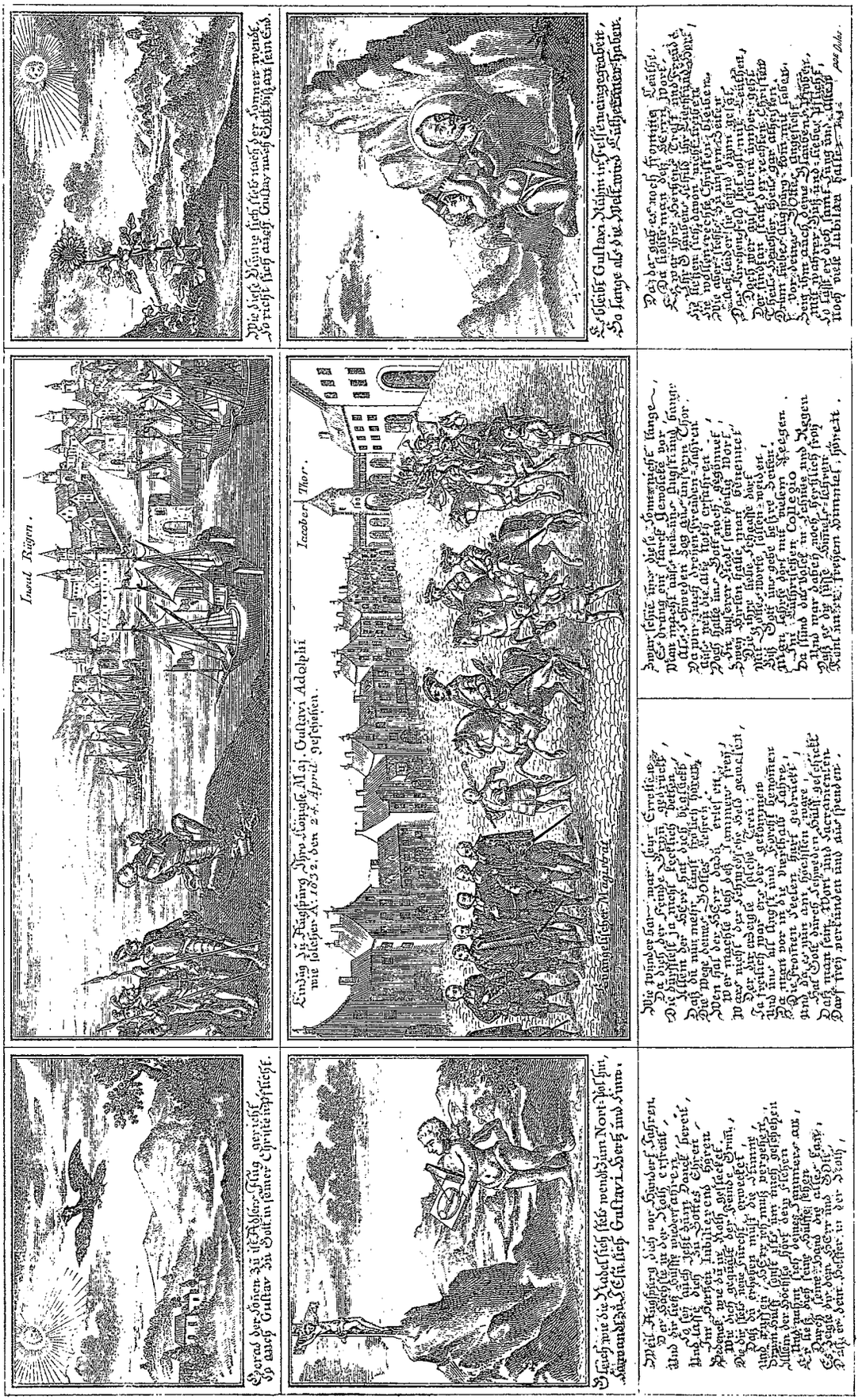


Enveloppe luthérienne; recto. — Anniversaire séculaire de la délivrance d'Augsbourg.

d'Oberlin. Elles datent de l'année 1732 et offrent un intérêt particulier. Elles sont gravées au recto et au verso, et les lignes qu'on voit sur le dessin indiquent leurs plis.

Leur reproduction dispense de les décrire; il suffit de donner la traduction de quelques-unes des légendes.

La première enveloppe dont nous donnons aujourd'hui le recto et le verso a été faite en l'honneur de Gustave-



Enveloppe luthérienne; verso. — Entrée de Gustave-Adolphe à Augsbourg.

Adolphe, à l'occasion de l'anniversaire séculaire de la délivrance d'Augsbourg.

La seconde, que nous publierons prochainement, est contemporaine du fait qu'elle signale : la persécution des

protestants de Salzbourg et le passage à Augsbourg de ceux qui avaient été exilés.

« Voici, lit-on au recto de la première enveloppe, l'effigie de Gustave-Adolphe, du grand roi de Suède, du lion du Nord, qui s'empara en peu de temps de beaucoup de villes, avec l'aide de Dieu qui le protégea. Il fut, pour la valeur, un second Alexandre, et pour la sagesse et la prudence, il égale Salomon, etc. »

« O Augsbourg, glorifie la grâce divine dont le Père éternel t'a comblée, il y a cent ans, par les mains des Suédois. Je dis : Loue Dieu, glorifie-le sans cesse, afin qu'il te laisse le saint Évangile encore bien des siècles. »

Le verso présente l'entrée de Gustave-Adolphe à Augsbourg, le 24 avril 1632, des allégories faites en mémoire de la fermeté de sa foi, et une sorte d'histoire religieuse de la ville. *La fin à une prochaine livraison.*

Ne jetez pas de pierres à vos voisins, si vos fenêtres sont de verre. Benjamin FRANKLIN.

DE LA CONTINUITÉ DANS L'ÉTUDE.

L'âme est une force toujours prête à produire le mouvement ; le sommeil même interrompt à peine son activité. Elle est incessamment féconde, et trouve dans ses continuelles productions de nouvelles forces et même une puissance grandissante.

Mais on craint qu'un travail trop soutenu ne fatigue les ressorts de l'esprit. Oui, ce danger existe, mais il est bien facile de le conjurer : variez vos études, au lieu de les suspendre complétement, dès que l'attention devient pour vous une douleur. Si vous êtes homme de lettres, professeur, artiste, lisez, par exemple, quelques pages d'histoire après vous être absorbé dans la philosophie. Et même, vers la fin d'une laborieuse journée, vous sentant épuisé, si vous êtes musicien, faites un peu de musique. Toute contention d'esprit disparaîtra bientôt, et le lendemain matin, lorsque la nuit aura passé sur votre travail, il ne vous restera de vos études et de vos fatigues de la veille qu'une brillante et paisible lumière.

Les laboureurs nous donnent l'exemple : traitons notre esprit comme ils traitent leurs terres. Ils ne les laissent jamais en jachère, mais ils leur demandent chaque année une récolte, ayant soin seulement d'en varier la nature, et ils arrivent par là à donner à leurs champs une incessante fécondité.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166.

XV. — *Les œuvres du temps. — Le vœu de la femme.*

Le soir, après sa visite dans la rue de la Grosse-Horloge, Albert Vandevenne, de retour à l'hôtel de France où il était descendu en arrivant à Rouen, résumait dans une lettre adressée à sa mère les tristes événements qui lui avaient été racontés par la vénérable veuve doublement affligée du deuil de son mari et de son fils. Arrivé au moment où le retour de Mme Houdelin les avait mis tous deux en présence, il continuait ainsi :

Autant la bonne vieille dame avait été affectueuse et expansive durant notre entretien, autant sa belle-fille se montra d'abord réservée et froidement polie avec moi. Bien que j'eusse apprécié déjà la distinction de cette nature discrète, qui ne permettait pas aux mouvements du cœur d'altérer le calme du visage, il ne suffisait pas du sentiment élevé de la dignité dans le malheur, qui impose silence à la plainte et retient les larmes, pour m'expliquer l'accueil glacial que je recevais d'elle.

Au premier regard, et dès les premiers mots que nous échangeâmes, la gêne visible qu'elle éprouvait de ma présence chez elle, et la violence qu'évidemment il lui fallait se faire pour répondre à des paroles que, sous son étrange regard, je ne prononçai plus qu'en balbutiant, me causèrent à moi-même un tel embarras que, sans autre explication, j'allais prendre congé des dames Houdelin, quand je fus retenu par l'heureuse idée d'adresser cette question à la veuve de mon ami Étienne :

— Est-ce que vous m'avez écrit quelque chose de ce qui s'est passé ici ?

Mme Julie Houdelin me regarda avec surprise ; puis, voyant bien à mon geste, à l'expression de mon visage, que je l'interrogeais sincèrement, elle me répondit :

— Vous me demandez si nous vous avons écrit, monsieur Albert. Lui, deux fois : d'abord, le soir même du jour où fut prononcé le jugement qui nous déclarait en faillite ; puis, lorsque l'espoir lui revint de relever notre maison. Quant à moi, je ne vous ai adressé qu'une seule lettre ; elle a été écrite trois jours après notre dernier malheur.

Vous comprenez quel fut mon douloureux étonnement, ma mère. Étienne m'a informé de sa ruine, et je n'en ai rien su, et il pouvait accuser mon silence ! Étienne me l'a pardonné : il s'est de nouveau adressé à moi dès qu'il a vu poindre une lueur d'espoir dans son avenir ; il me demandait de lui venir en aide, peut-être ? et sa dernière lettre est aussi restée sans réponse ! Enfin, Mme Julie Houdelin m'a écrit : « Je suis veuve », et elle a pu croire que j'étais insensible à la nouvelle du décès de mon malheureux ami ! O Charlotte Asselyn, que vous êtes coupable !

Ne vous étonnez pas que je la nomme ici avec indignation ; car, je ne puis m'y tromper, si, jusqu'à ce jour, j'ai tout ignoré, c'est parce que Charlotte, abusant de votre confiance et de la mienne, saisissait au passage, parmi mes lettres, celles dont le timbre inquiétait sa jalousie.

Je n'ai pas eu besoin d'affirmer par serment que je n'avais rien su du contenu de ces trois lettres pour que Mme Julie Houdelin en fût aussitôt convaincue. D'ailleurs, sa belle-mère, qui ignorait qu'on m'eût écrit, s'empressa de dire, pour ma complète justification, avec quel intérêt j'avais écouté le récit de leur infortune et de leur deuil. Françoise elle-même, qui avait assisté à la fin de mon entretien avec la bonne dame, crut devoir confirmer par quelques mots le dire de celle-ci, et je vis, au signe de tête bienveillant qui lui fut adressé par chacune de ses maîtresses, que dans le ménage des deux veuves on avait égard à l'opinion de la vieille servante.

La glace était rompue ; les regards de Mme Julie ne se détournèrent plus de moi, son attitude cessa d'être embarrassée, et les paroles ne lui coûtèrent plus à me dire. Ce fut avec la bonne grâce la plus amicale qu'elle m'exprima le regret de m'avoir fait un pareil accueil.

— Il faut me le pardonner, me dit-elle, j'étais blessée dans son amitié pour vous.

L'heure du dîner était venue ; les dames Houdelin m'invitèrent à partager leur modeste repas, j'acceptai. Aussitôt Françoise se hâta de débarrasser la table de travail, chargée de l'attirail de l'artiste, et elle y plaça quatre couverts.

— Vous attendez quelqu'un ? demandai-je à Mme Julie.

— Personne, répondit-elle ; tous les autres jours nous sommes trois à table : ma mère, moi et elle.

En parlant, son regard me désigna Françoise; puis elle ajouta à demi-voix, comme elle avait commencé :

— Celle qui l'a veillé jusqu'au dernier moment avec moi; celle qui a, comme moi, senti la dernière pression de sa main, ne peut plus être pour nous ni une étrangère, ni une servante; elle est de la famille.

Nous parlions assez à voix basse pour que Françoise n'entendit pas ce que nous disions; cependant elle devina qu'il était question d'elle, et crut sans doute que je contestais son droit de s'asseoir à la table de ses maîtresses le jour où j'y étais invité; car je la vis enlever un des quatre couverts et donner plus grand espace aux autres. Mais au moment où elle allait emporter le sien, je m'avançai vers elle, je lui pris son assiette des mains, je la reposai sur la table, et lui dis, feignant de m'abuser sur son intention :

— Vous vous trompez, dame Françoise, j'ai positivement accepté l'invitation; nous dînons tous les quatre ensemble.

L'honnête créature, que notre chuchotement avait rendue soucieuse, reprit sa bonne humeur, et nous nous mîmes à table.

Mon précédent entretien avec sa belle-mère épargna à Mme Julie la pénible nécessité de revenir sur le passé; nous ne parlâmes que de l'avenir.

Voici en quelques mots ses vœux et ses projets pour l'accomplissement desquels, l'amitié aidant, Dieu voudra bien, je l'espère, suppléer ses forces et soutenir son courage.

Nature d'élite, calme et pour ainsi dire sereine dans sa douleur, la veuve d'Étienne Houdelin a donné un but à sa vie : poursuivre jusqu'au bout l'œuvre de réparation que son mari allait entreprendre et qu'il n'a eu que le temps de rêver.

Peu de jours après qu'elle eut perdu mon malheureux ami, ayant appris que l'un des principaux créanciers de la faillite était à la recherche d'une personne capable de tenir la caisse de sa maison, elle s'arma de courage, et, bien qu'elle ne dût pas espérer un favorable accueil de la part de celui qui avait le plus fort poussé MM. Houdelin père et fils à déposer leur bilan, elle osa se présenter pour remplir l'emploi vacant. La hardiesse de cette démarche prouvait la sincérité de ses généreuses intentions. Le savoir comme comptable, qu'elle a acquis en aidant son mari dans ses écritures, la rendait capable d'occuper la place qu'elle ambitionnait. Le négociant, ancien commis de son beau-père, — je l'ai connu dans la maison Houdelin, — et, depuis, son créancier, compromis pour une somme importante, l'écouta d'abord avec défiance, et ce fut en hésitant beaucoup qu'il se décida à accepter, à titre d'essai, ses services. Un mois plus tard, il lui signait un engagement avantageux pour cinq années.

Comme les appointements attribués à son emploi de caissière suffisent et au delà à la dépense du ménage des deux veuves, Mme Julie a résolu de consacrer intégralement à l'extinction de la faillite, et les économies fruit d'un surcroît de travail, et la part d'intérêt qui lui a été dernièrement concédée par son patron sur les bénéfices annuels de la maison. A cette part, trop légère pour lui faire espérer que, sans autre secours, elle puisse jamais combler le vide creusé par un aussi grand déficit, elle a ajouté depuis peu le produit d'un petit héritage que son patron s'est chargé de faire fructifier : pour commencer, il l'a fait entrer, à ses risques et périls, dans une expédition de marchandises à l'étranger.

Vous devinez, ma mère, combien m'a été naturelle la pensée d'augmenter de quelques milliers de francs son placement de fonds dans cette expédition. J'allais donc franchement exprimer ma pensée, quand Françoise, qui s'était levée pour servir le dessert, me poussa du coude d'une façon très-significative. Je me gardai alors de faire même allusion à l'intention qui m'était venue; mais je n'y renonçai pas.

Pour savoir combien la simplicité des paroles peut ajouter de grandeur au dévouement à une tâche héroïque, il suffit d'entendre Mme Julie Houdelin parler du travail assidu qu'elle compte s'imposer, et des privations qu'au besoin elle souffrira pour faire prononcer un jour, par arrêt de justice, la réhabilitation du nom qu'elle porte et dont l'honneur, dit-elle, est un dépôt confié maintenant à sa garde.

— Je sais, observa-t-elle, que la réhabilitation ne peut être obtenue que lorsque la dernière dette est complétement éteinte, et qu'il est prouvé qu'aucune des autres n'a été gratuitement remise au failli par la générosité du créancier. Mais pourquoi, continua la vaillante femme, m'alarmerais-je aujourd'hui de cette juste rigueur de la loi qui ne nous effrayait pas autrefois? Je ne fais que continuer ce que nous avons commencé ensemble; seulement il sera plus tard dans ma vie quand j'arriverai au terme de ma tâche.

Comme je la louais de sa courageuse résolution sans lui avouer, bien entendu, que je n'osais partager tout à fait son espérance, elle me répondit modestement :

— Je ne suis pas seule, d'ailleurs, à travailler pour cette sainte cause; ma mère aussi aura contribué au payement de nos dettes, sans compter que par le produit de sa peinture elle participe chaque jour aux frais du ménage.

Je me rappelai alors les deux coffrets d'ébène placés dans le tiroir de la table de travail, et je compris le sens de cette double inscription : *Pour eux*, *Pour elle*.

Aux paroles par lesquelles Mme Julie Houdelin semblait vouloir diminuer son mérite, la bonne dame s'empressa de répondre :

— Ne parlez pas, ma fille, de la part si faible que je puis apporter dans nos épargnes journalières; qu'est-ce que cela? tout au plus une goutte d'eau dans l'Océan.

— Ne dites pas que c'est peu, ma mère, reprit Mme Julie; aux yeux de Dieu, une goutte d'eau vaut un trésor quand elle est une larme.

La soirée avançait; j'ai quitté ces deux nobles veuves, en leur promettant de venir les revoir à mon retour d'Espagne. Les trouvant si légitimement occupées d'elles-mêmes, je n'ai pas osé leur dire quel intérêt personnel m'avait conduit à Rouen.

En m'éclairant l'escalier, quelque peu casse-cou jusqu'au bas de la rampe, Françoise, qui descendait devant moi, le chandelier à la main, s'arrêta tout à coup sur l'une des dernières marches, et me dit :

— Soyez tranquille, Mme Houdelin la jeune, qui ne veut rien recevoir de personne au delà de ce qu'elle a gagné elle-même, a plus gros qu'elle ne croit de placé chez son patron.

— Comment cela? demandai-je.

— Ah dame! reprit-elle confidentiellement, on n'est pas pendant des trente-cinq ans chez les mêmes bourgeois sans faire des économies, et quand on n'a, de son côté, ni tenants ni aboutissants, il est juste que ce qu'on a eu des père et mère revienne à leurs enfants.

Elle n'eut pas le temps de s'expliquer davantage; car la porte des dames Houdelin se rouvrit, et, du haut de l'escalier, Mme Julie, me croyant parti, rappela à Françoise que sa mère et elle étaient sans lumière. J'avais compris la brave servante; je lui serrai la main et je gagnai la rue.

Avant de rentrer à mon hôtel, d'où je vous écris, j'ai été voir le patron de Mme Julie Houdelin; il n'a pas oublié que nous nous sommes rencontrés dans la maison du bou-

levard Cauchoise, alors qu'il y apprenait le commerce. J'ai pu juger qu'il s'intéressait très-vivement au succès des efforts de sa caissière, non pour la part qui pourra lui en revenir, car il doute, comme moi, qu'elle parvienne à réaliser ce vœu de la probité poussée jusqu'à l'héroïsme. De même qu'il a accepté de Françoise, à titre de restitution anonyme, en faveur des dames Houdelin, une somme de quinze cents francs, épargnes de la vieille servante, de même il a encaissé, au profit de Mme Julie, une lettre de change de cinq mille livres dont je donnerai avis par le courrier de demain à notre banquier. Ainsi, la veuve de mon ami Étienne se trouve, à son insu, intéressée pour neuf mille francs dans la cargaison de marchandises que son patron expédie, sous peu de jours, dans l'Amérique du Sud. Dieu veuille que la mer lui soit clémente!

Vous m'approuvez, ma mère, j'en suis certain.

Demain, je serai en route pour Paris, où, à force d'y réfléchir, je sais maintenant auprès de qui je dois me renseigner sur la personne que je n'ai pas besoin de nommer pour que vous compreniez combien il m'est nécessaire d'avoir de ses nouvelles.

Un dernier mot. Priez votre nièce de vous dire ce qu'elle a fait des trois lettres qui ne me sont pas parvenues. Et encore, n'a-t-elle saisi que celles-là?

La suite à la prochaine livraison.

LA SŒUR DE GŒTHE.

Voy., p. 119, la Mère de Gœthe.

A côté de sa mère, Gœthe, dans ses *Mémoires*, a placé avec une sympathie égale sa sœur, et cependant il serait difficile de trouver deux natures plus opposées. D'un côté, tout est lumière franche et vive, tout est bonheur; de l'autre, tout est crépuscule sombre, réserve, incertitude et mélancolie profonde. Mais pour être d'un attrait tout différent, cette autre image n'est pas moins curieuse et frappante.

Cornélie n'avait qu'un an de moins que son frère; jeux, leçons, caresses de la mère et réprimandes du père, ils partagèrent tout pendant leur première jeunesse. Ils se ressemblaient tant qu'on les prenait pour des jumeaux. C'était des deux côtés même intelligence rapide, mêmes élans intérieurs. Mais lorsque l'adolescence arriva, les deux destinées prirent chacune une direction qui n'avait plus rien de commun. Le frère partit pour l'université, où il trouva l'indépendance, l'activité, les désirs et les rêves de gloire littéraire. La sœur resta au foyer, sous le joug des leçons paternelles, devenues encore plus fréquentes, et peu à peu se développa dans cette jeune fille une tristesse, une timidité inquiète, dont son journal intime, écrit en langue française et publié seulement en 1849, nous a livré le secret douloureux. Cornélie avait reçu en partage les dons de l'esprit, l'élévation morale; mais il lui manquait la beauté ou plutôt le charme des traits, et elle en souffrait cruellement, parce qu'elle se croyait par là condamnée à ne jamais inspirer l'affection enthousiaste qu'elle considérait comme la condition essentielle de son bonheur futur : « Je n'ai jamais effacé de mon âme, dit-elle dans son journal, une idée sublime de l'amour conjugal... Comment puis-je aspirer à une telle félicité, ne possédant aucun charme qui puisse inspirer de la tendresse? Épouserai-je un mari que je n'aime pas? Cette pensée me fait horreur, et cependant ce sera le seul parti qui me restera, car où trouver un homme aimable qui pense à moi? » Une autre fois, elle écrit avec le même sentiment désespéré; « Mon miroir me dit que j'enlaidis à vue d'œil... j'en suis quelquefois pénétrée de douleur... Je serais à blâmer si je désirais être d'une grande beauté... ce que je voudrais, c'est seulement un peu de finesse dans les traits, un teint uni, et puis cette grâce douce qui enchante au premier coup d'œil; voilà tout. Cependant cela ne sera pas et ne sera jamais, quoi que je puisse faire et souhaiter; — aussi, ce qui vaut le mieux, c'est de cultiver mon esprit et tâcher d'être supportable au moins de ce côté-là. »

Ce que Cornélie demande montre avec quelle clairvoyance elle comprenait ce qui pouvait éloigner d'elle. En effet, ses traits n'avaient absolument rien de la délicatesse qu'on aime à trouver dans un visage féminin. La mode voulait alors qu'on relevât le plus possible les cheveux; cette



La Sœur de Gœthe. — Dessin de Viollat, d'après une gravure allemande.

coiffure agrandissait son front déjà très-développé et donnait à ses yeux noirs un éclat dur qui répandait sur toute sa physionomie une expression trop masculine. Ses yeux, « les plus profonds que j'aie jamais vus », dit Gœthe, perdaient ainsi leur beauté naturelle. Elle était grande, élancée, bien faite, mais sa dignité de manières la faisait paraître froide; en un mot, elle n'avait rien de ce qui peut, dans une jeune fille, attirer et charmer.

Cette préoccupation anxieuse de Cornélie, après avoir attristé toute sa jeunesse, finit par altérer son caractère; elle perdit tout à fait ce calme intérieur de l'âme que sa mère avait su si bien conserver. Maladive et sombre, elle se replia de plus en plus sur elle-même, creusant ses ennuis dans la solitude et végétant à l'âge où l'on s'épanouit, elle qui, par ses qualités d'esprit et de cœur, aurait pu être, son frère l'atteste expressément, une des femmes les plus recherchées de son temps.

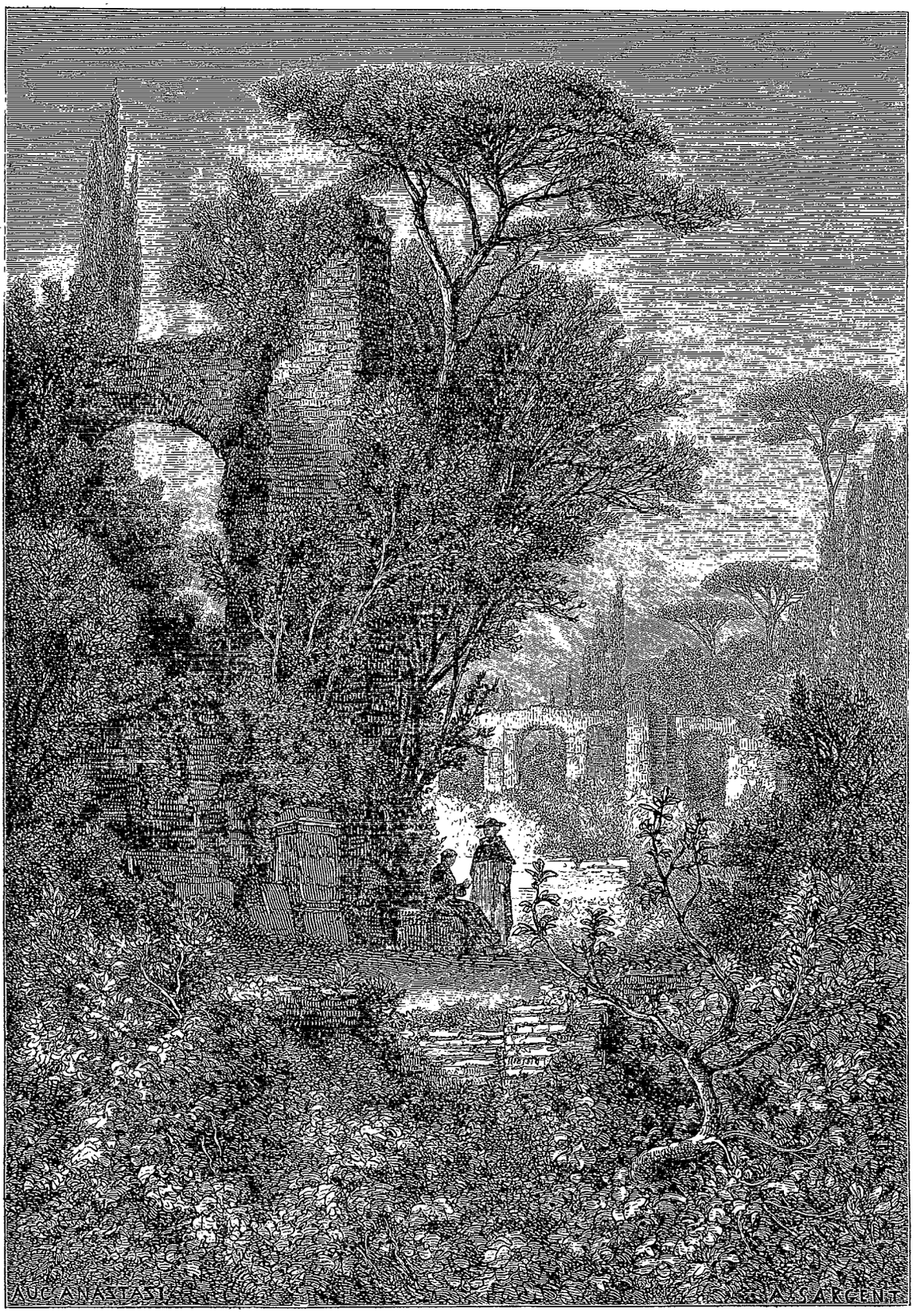
Elle trouva cependant un mari digne d'elle, capable d'apprécier sa haute valeur, et qui l'aimait passionnément, en dépit du peu de grâce de ses traits. Mais, là encore, elle eut à souffrir la malveillance du sort. Son mari, au lieu d'être, comme il pouvait l'espérer, placé au service du grand-duc de Bade dans la capitale, à Carlsruhe, fut obligé d'accepter l'emploi de grand bailli d'Emmindingen, bourgade où toute société manquait.

Cornélie, résignée à sa destinée toujours incomplète, mena dans cette solitude une existence assez mélancolique. Elle s'était mariée plutôt par lassitude, par obéissance, que par conviction. Une courte maladie l'emporta après quelques années de mariage. Elle avait vingt-sept ans. En apprenant sa fin, Gœthe écrivit : « Cette mort tranche une des racines qui m'attachaient le plus profondément à cette terre. »

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.

LA VILLA ADRIANA

(ÉTATS ROMAINS).



La villa Adriana, près de Rome. — Dessin d'Anastasi.

« Adrien, dit Chateaubriand, fut un prince remarquable, mais non un des plus grands empereurs romains; c'est pourtant un de ceux dont on se souvient le plus aujourd'hui. Il a laissé partout ses traces : une muraille célèbre

dans la Grande-Bretagne, peut-être l'Arène de Nîmes et le pont du Gard dans les Gaules, des temples en Égypte, des aqueducs à Troyes, une nouvelle ville à Jérusalem et à Athènes, un pont où l'on passe encore et une foule d'autres monuments à Rome, attestent le goût, l'activité et la puissance d'Adrien. Il était lui-même poëte, peintre et architecte. Son siècle est celui de la restauration des arts. » Vers la fin de son règne, à demi démissionnaire de l'empire, qu'il abandonnait à son fils adoptif, il voulut se recueillir en paix dans une villa où il amassait depuis dix ans les statues et les édifices (125-135). C'était une sorte de musée où les souvenirs du vieil artiste avaient pris corps et mêlaient à ses jours attristés par l'ombre d'une mort prochaine (138) les meilleurs jours de son âge mûr. Un conquérant chinois avait imité dans son parc tous les palais détruits par ses armes; Adrien faisait copier dans sa villa de Tibur les sites, les monuments, les chefs-d'œuvre qu'avaient respectés ses promenades pacifiques :

> Alexandrie, Athène, avec choix rassemblées,
> Lacs, canaux merveilleux, Pœcile et Propylées,
> Et tout ce qu'en cent lieux il avait admiré,
> Et qu'il revoyait là sous sa main enserré.

Il essayait même de donner une réalité aux rêves des poëtes; à côté d'un Lycée, d'une Académie, d'un Odéon, d'un Cynosarge, d'un Pseudo-Canope, s'ouvraient les Enfers de Virgile. Une vallée fraîche, au nord, rendue plus profonde encore par l'extraction des pierres, portait le nom de Tempé; une source ferrugineuse, grossie par un aqueduc, lui servait de Pénée; un autre ruisseau circulait dans un autre vallon, au midi. Les constructions s'étageaient à l'occident de Rome, dans le voisinage de Tivoli, sur la cime ondulée d'une longue colline dont la moyenne hauteur suffisait à ouvrir de riches perspectives et de belles échappées vers Rome et jusqu'à la mer. Le mont Peschiavatore abritait ce domaine contre les vents du nord, le Ripoli et l'Affliano contre la brise de l'est, et le San-Stefano des souffles orageux du sud. Le vent d'ouest, humide et frais, lui arrivait à travers la plaine. Autour des édifices étaient ménagés des parterres, des vergers, des sites champêtres, qui constituaient une sorte de parc anglais, comme Stowe, avec moins d'espace peut-être et de riches verdures, mais aussi avec moins de disparates dans les fabriques.

Nul doute qu'Adrien n'ait dirigé lui-même les travaux d'ornement et de bâtisse; l'architecte Démétrius exécutait ses plans. En même temps, les sculpteurs, les ciseleurs de tout genre, pétrissaient les métaux précieux et taillaient les marbres rares; on imaginerait difficilement la quantité de richesses accumulées en deux ou trois plis de terre, sur une étendue de sept à huit milles romains. Dépouillée par Constantin pour l'embellissement de Byzance, gâtée par les Augustes d'Occident, saccagée par Ataulf, par Totila en 544, après le sac de Tibur, ruinée par les Lombards qui y campèrent en l'an 1000, par les Guelfes et les Gibelins; achevée par la construction des églises et des villas de la moderne Tivoli, elle a pu fournir encore de merveilles toutes les collections de Rome. L'exhaussement du sol fait même espérer que beaucoup de trésors sont encore enfouis. Alexandre VI y retrouva des Muses et une Mnémosyne que Léon X mit au Vatican, et qui depuis ont disparu. La Farnésine de la Longara, le Quirinal et la villa Tiburtine, appartenant tous trois aux Este, s'enrichirent d'un Adrien, d'une Cérès, d'un grand buste d'Isis, à cette heure au Musée Chiaramonti, d'une fausse Hécate, de trois figures en rouge antique, couronnées d'olivier, dont une est aux Conservateurs, et de deux Proserpine avec Cerbère. Au dix-septième siècle, Bartoli mentionne la trouvaille des deux beaux candélabres Barberini, un escalier d'albâtre oriental, et dix statues égyptiennes qui ont dû aller en Espagne. Au dix-huitième siècle, Volpi, Ficoroni, Piranese, signalent de superbes mosaïques, des Faunes, deux Centaures, une Flore, un Harpocrate, dieu du silence, un Athlète, la mosaïque des Colombes sur le vase, un bas-relief admirable qui représente Antinoüs et que possède la villa Albani, et un autre Antinoüs Sérapis, enfin toute une collection de monuments pseudo-égyptiens, sans compter les colonnes et les ornements d'architecture.

Il ne reste aujourd'hui de ce magnifique séjour que des ruines informes disséminées au milieu de vignes et de fermes qui appartiennent à plusieurs propriétaires de *Rocca Bruna*, de *Palazza*, d'*Acqua Fera* et des *Colli di San-Stefano*. C'est là que dorment, dans un désert où quelques troupeaux de porcs noirs dérangent seuls les lézards qui frétillent au soleil,

> . . . . ces fiers débris de l'art humain trompé,
> Devenus les rochers d'une verte Tempé

recomposée par la seule nature. Tel est cependant l'attrait, l'autorité d'un grand souvenir, que tous les voyageurs, et, parmi les mieux inspirés, Chateaubriand, Sainte-Beuve, ont voulu s'entretenir

> Avec ces fiers débris, avec ces hauts cyprès.

A un quart de mille du pont Lucano, sous lequel les ruisseaux de Tempé et du midi se jettent l'hiver dans l'Anio (l'été, fleuve et affluents sont à sec), dans une vigne luxuriante, sous un soleil étouffant, on devine à quelques fondements en travertin, quelques débris de moulures et de bas-reliefs, la principale entrée. Aux environs de la belle avenue de cyprès, un petit marécage demi-circulaire, le *Pantanello*, au fond duquel on trouva une multitude de fragments de toute sorte, représente l'aire de l'amphithéâtre grec. Les spectateurs s'asseyaient sur des gradins adossés à la colline. La scène et l'orchestre qui la précédait formaient à quelque distance un parallélogramme, soutenu vers le sud par une maçonnerie en contre-bas. Un portique voisin, refuge et foyer en cas de pluie, entourait un riant parterre. A l'est du théâtre grec on voit quelques vestiges du théâtre latin, dans un emplacement où des fouilles ont mis à découvert quarante bases et niches de statues; on présume que l'édifice, imité du théâtre de Marcellus, comportait deux étages de colonnes reliées par des arcades. Entre les deux théâtres, il faut restituer la Palestre, bâtiment irrégulier, de forme trapézoïde. Un trou plein de buissons représente le Nymphée, dont l'agréable bassin recevait les eaux de deux fontaines monumentales, de structure variée. De là, négligeant les restes d'un escalier, et une cour qui fut un réservoir flanqué d'une salle de bain, on peut suivre, sur la droite, entre deux files de cyprès, le chemin qui mène au Pœcile. Des portiques à pilastres qui protégeaient, sur trois côtés d'une vaste cour, les copies des peintures originales, il reste encore de très-hautes murailles. On reconnaît au centre la dépression d'une Naumachie où l'on donnait des jeux auxquels l'empereur assistait souvent, assis à l'ombre du portique septentrional, qui était double. La surface du Pœcile était en partie artificielle, et une ouverture, pratiquée dans la maçonnerie du terrassement, communiquait avec le quartier des prétoriens, immense caserne à plusieurs étages, puissante et massive construction que le temps n'a pu complétement anéantir. On pénètre encore dans quelques-unes des cent chambres (*cento camerelle*) où logeaient les soldats. « Ce sont, dit Chateaubriand, des loges voûtées de huit pieds à peu près en carré, n'ayant aucune communication entre elles, et recevant le jour par la porte. Un fossé règne le long des cellules, où il est probable qu'on entrait au moyen d'un pont mobile. Lorsque

les cent ponts étaient abaissés, que les prétoriens passaient et repassaient sur ces ponts, cela devait offrir un spectacle singulier, au milieu des jardins de l'empereur philosophe qui mit un dieu de plus dans l'Olympe. » On croit que les vétérans déposaient leurs enseignes dans une tourelle adossée au flanc méridional du Pœcile, qui formait comme la terrasse et le couronnement du prétoire.

A l'extrémité orientale du mur du Pœcile, on entre par deux portes dans la Schola, ancien lieu de réunion. Assez près, vers l'orient, se place le théâtre maritime, dont l'Euripe circulaire, maintenue par deux berges concentriques, environnait une île décorée de quatre fontaines et d'un jardin aux arbustes fleuris. Quatre ponts, coupant l'Euripe aux bords pavés de mosaïques, répondaient à quatre portiques courbes réunis au centre de l'îlot, qui séparaient les quatre fontaines, et dont les colonnes moyennes, sans cesse mêlées par les lois changeantes de la perspective, produisaient l'effet d'un taillis de toutes couleurs, à la fois étrange et régulier.

Un portique corinthien de trente-trois colonnes entourait une cour carrée, encore reconnaissable, qui précédait une salle munie de deux tribunes. Un autre portique donnait sur le jardin de la Bibliothèque, par où l'on pouvait regagner le Nymphée. « Là commence un dédale de ruines entrecoupées de jeunes taillis, de bouquets de pins, de champs d'oliviers, de plantations diverses qui charment les yeux et attendrissent le cœur. » La bibliothèque grecque avait deux étages stuqués et peints. Combien de précieux volumes reposaient là dans leurs casiers, qui sont à jamais perdus pour nous! La bibliothèque latine était dans le voisinage; il en reste quelques murs et une apparence de fontaine.

A peine avons-nous énuméré la moitié des merveilles entassées dans la villa Adriana. Il faut y joindre, aux environs des bibliothèques, plusieurs voûtes souterraines ou corridors, sortes d'étuves nommées *elio-camminni* ou *stufa-solari,* dont les soupiraux, masqués par les broussailles, ne sont plus que des piéges pour les pieds imprudents; un stade disposé autour d'un bain, les Thermes du midi; un Panthéon pareil à celui d'Agrippa; des prisons sous terre; un mausolée rond qui rappelle, sauf les dimensions, le château Saint-Ange; des temples circulaires, octogones, carrés, dont les Vénus et les Dianes ont passé dans les musées; un lycée avec son cirque, une imitation du Portique des stoïciens, et d'autres demeures des philosophes, dont les ruines sont parmi les plus imposantes de la villa; des salles hypèthres ouvertes sur la vallée de Tempé, et qui n'avaient pour toits que des tentures de pourpre.

« Au bout d'un petit bois d'ormes et de chênes verts, on aperçoit des ruines qui se prolongent le long de la vallée de Tempé; doubles et triples portiques, qui servaient à soutenir les terrasses des fabriques d'Adrien. La vallée continue à s'étendre à perte de vue vers le midi; le fond en est planté de roseaux, d'oliviers et de cyprès. La colline occidentale du vallon, figurant la chaîne de l'Olympe, est décorée par la masse du palais de la bibliothèque, des hospices, des temples d'Hercule et de Jupiter, et par de longues arcades festonnées de lierre, qui portaient ces édifices. Une colline parallèle, mais moins haute, borde la vallée à l'orient; derrière cette colline s'élèvent en amphithéâtre les montagnes de Tivoli, qui devaient représenter l'Ossa. Dans un champ d'oliviers, un coin du mur de la villa de Brutus fait le pendant des débris de la villa de César. La liberté dort en paix avec le despotisme : le poignard de l'une et la hache de l'autre ne sont plus que des fers rouillés ensevelis sous les mêmes décombres. » (Chateaubriand.)

Des Thermes, que nous avons mentionnés, un canal conduisait au Pseudo-Canope, tout entier dans le goût égyptien, et où l'empereur dilettante avait installé le temple, la statue et le culte de Sérapis, ce dieu mort et ressuscité, dont il avait admiré les fêtes en Égypte. Des édifices à deux étages, encore à peu près visibles, imitaient les auberges canopiques où se ruait la multitude des dévots et des pèlerins. Tant de choses furent trouvées là que l'on a pu refaire un nouveau Pseudo-Canope au Capitole. Une inscription découverte au siècle dernier permet de fixer la date de ces constructions curieuses à l'an 123.

Vers la partie occidentale des jardins, sur la plus éminente plate-forme, s'élevait l'Académie, vaste construction soutenue par des contre-forts et longue de 2 340 palmes (mesure donnée par Nibby). Une petite tour y touchait presque, figurant celle du misanthrope Timon d'Athènes. Le jardin attenant était planté d'oliviers, en l'honneur de Pallas. Une vigne poussée sur ces débris les déchire de ses racines et en jette les pans à terre. Un théâtre flanqué d'une maison splendide, auquel on a donné le nom d'Odéon, servait à des exercices dramatiques et lyriques annexés à l'Académie. Quand Chateaubriand le visita, « une troupe d'enfants occupés à recueillir les olives faisait retentir de ses chants des échos qui peut-être avaient répété les vers de Sophocle et la musique de Timothée. » Cet Odéon, « assez bien conservé, quant à la forme », est une des dernières constructions d'Adrien; la date en est indiquée par diverses inscriptions (134-137).

Un peu plus loin, parmi les vestiges d'un temple de Pluton et de Proserpine, s'ouvrent les Enfers, souterrains dont on ignore à peu près la destination réelle. Deux autres souvenirs d'Athènes se trouvaient dans la vallée de l'Anio : le Cynosarge et le Prytanée, dont il est difficile de relever exactement la place. Enfin, des aqueducs ferment de ce côté la liste des fabriques, et la villa s'en va mourir au milieu des oliviers de la voie Consulaire.

Mais où donc se tenait d'ordinaire cet empereur honoraire qui, plus judicieux que Charles-Quint, n'allait pas s'enfouir dans une retraite ascétique, mais, concentrant sous ses yeux affaiblis toutes les beautés de l'univers romain, savait du moins s'éteindre au milieu de ce qu'il avait le mieux aimé durant sa vie, et serrer de ses mains défaillantes les trésors de sa puissance? Quel refuge s'était-il choisi parmi ces thermes et ces temples, ce demi-dieu qui s'amusait des hommes, ses sujets, et des dieux, ses confrères? « Au-dessous de l'entrée de l'Enfer s'étend un vallon appelé le vallon du Palais : on pourrait le prendre pour l'Élysée. » C'est de ce côté qu'il faut chercher la demeure d'Adrien. « Ce qu'il y a de mieux conservé dans cette destruction informe est une espèce de souterrain ou de citerne formant un carré, sous la cour même du palais. Les murs de ce souterrain étaient doubles : chacun des deux murs a deux pieds et demi d'épaisseur, et l'intervalle qui les sépare est de deux pouces. » (Chateaubriand.)

Au dix-huitième siècle, le cardinal Marefoschi et le comte Centini exécutèrent des fouilles sur l'emplacement du palais, dont quelques murs à peine décelaient l'existence. Ils parvinrent à des données assez complètes et assez exactes sur la configuration de l'édifice, grâce aux colonnades de marbres précieux qu'ils y trouvèrent, et à quelques accessoires principaux d'habitation qui les aidèrent à distribuer çà et là les divers appartements. Sept ou huit mosaïques du premier ordre allèrent et sont encore au Vatican : les colonnes entrèrent dans la construction de l'édifice pontifical; il en résulta qu'il est impossible, sans le plan qui fut alors tracé, de se faire sur les lieux mêmes une idée approximative de la splendeur de ce palais, qu'on appelle encore aujourd'hui la Piazza d'Oro.

En restituant, comme l'ont tenté avec succès Ligorio, Piranèse, d'après eux Nibby, et en dernier lieu M. Daumet, architecte, pensionnaire de l'Académie à Rome, tous ces édifices si divers, si riches en beautés intérieures et en vues habilement ménagées, il sera toujours impossible de leur rendre l'harmonie qu'ils empruntaient à mille artifices, aux charmes des collines factices, des fontaines, des verdures variées, des piscines, des jardins et des canaux sans nombre (1). L'imagination fera plus ici que toutes les mesures des architectes. Quand nous visitâmes une partie de ce qui fut la villa Adriana, nous l'avions refaite dans notre tête, et le contraste de notre vision intérieure avec la sauvage confusion de ces ruines désolées nous arracha un cri d'admiration pour la puissance humaine, qui sait transformer en merveilles et en délices la stérilité d'une nature ingrate.

D'autres voyageurs, plus disposés alors ou plus enclins à la mélancolie, ont trouvé dans ce grand spectacle un texte facile à expansions tristes et à pensées philosophiques.

« Elles ne sont déjà plus pour moi, ces ruines, s'écrie Chateaubriand, puisqu'il est probable que rien ne m'y ramènera. On meurt à chaque moment pour un temps, une chose, une personne qu'on ne reverra jamais : la vie est une mort successive. Beaucoup de voyageurs, mes devanciers, ont écrit leurs noms sur les marbres de la villa Adriana; ils ont espéré prolonger leur existence en attachant à des lieux célèbres un souvenir de leur passage; ils se sont trompés. Tandis que je m'efforçais de lire un de ces noms nouvellement crayonné et que je croyais reconnaître, un oiseau s'est envolé d'une touffe de lierre; il a fait tomber quelques gouttes de la pluie passée : le nom a disparu. »

Et s'il n'avait pas plu? Si le nom avait été gravé avec la pointe d'un couteau? On trouvera moins d'apprêt peut-être et un sentiment plus vrai parce qu'il est moins général, dans quelques beaux vers de M. Sainte-Beuve; nous les citons, et c'est un légitime hommage rendu à l'un des collaborateurs les plus éminents du *Magasin pittoresque :*

Mais nous, ce n'était pas cette Grèce factice,
Ni tous ces grands efforts de pompe et d'artifice,
Qu'écroulés à leur tour et sous l'herbe gisants,
Nous allions ressaisir et nous faire présents.
Nous les laissions dormir, ces doctes funérailles;
A peine nous nommions ces grands pans de murailles. . . . .

Nous pensions à la vie, à son heure rapide,
A sa fin; vous, peut-être, à je ne sais quel vide
Qui dans le bonheur même avertit du néant;
Au grand terme immobile où va tout flot changeant,
Et que nous figuraient, comme plages dernières,
Tous ces cirques sans voix et ces dormantes pierres. . . . .

Pourtant l'on se montrait quelque auguste décombre,
Quelque jeu du soleil échauffant un pin sombre,
Par places le rayon comme un poudreux essaim,
Lumière du Lorrain et cadre de Poussin.
Et la voix que j'entends entre nos longues pauses
Disait : « Adrien donc n'a fait toutes ces choses
Et fourni tant de marbre à ces débris si nus
Que pour qu'un soir ainsi nous y fussions émus! »

(1) Voy., sur la villa d'Adrien et sur les aménagements des villas romaines, *les Parcs et les Jardins*, par André Lefèvre (Bibliothèque des merveilles), p. 29-52.

LA BONTÉ.

La bonté du cœur, c'est la vérité et la beauté par excellence. C'est elle qui est le but essentiel de la vie.

La bonté consiste dans la pureté et dans la force de l'affection.

Abandonnez-vous à quelque mouvement généreux; secourez un malheureux; prenez en main la cause d'un opprimé; remuez ciel et terre pour lui faire rendre justice; pour lui, fatiguez votre corps et votre esprit, prodiguez votre temps, votre argent; admettons que toute votre peine n'aboutisse qu'à des déceptions : à quelle joie comparerez-vous, je vous le demande, la satisfaction de votre conscience?

Lisez un bon livre. Un instant vient où vous êtes témoin d'une belle action. Vous la désiriez, vous la sentiez venir; la voici! un éclair de joie traverse votre cœur et une larme mouille votre paupière. D'où vient votre émotion? Que prouve-t-elle? N'est-ce pas que la bonté doit régner sur votre âme? N'est-ce pas parce qu'elle est l'essentiel? La bonté participe de l'essence même de Dieu.

Suivant les intérêts dont on est préoccupé, suivant les passions auxquelles on obéit, on varie sur les notions de la justice, quelque évidentes qu'elles paraissent par elles-mêmes; mais on se réunit dans le témoignage qu'on rend à la bonté. Elle ne nous demande, pour être jugée, ni lumières profondes, ni expérience antérieure; ou plutôt on la sent, on la goûte, on la respire encore plus qu'on ne la juge; on se trouve à l'aise avec elle; on éprouve, à son approche, sous son influence, un charme secret et doux, qui annonce une puissance douce et tutélaire. (De Gérando.) La bonté est le but dernier de notre existence; on pourrait définir l'homme : un être appelé à la bonté. La bonté, c'est vraiment la source où l'on boit l'immortalité. (1)

—

N'avez-vous pas eu des jours où vous étiez comme mort? Endurci dans votre douleur, vous ne respiriez plus; inerte, indigné, qui vous eût touché du bout du doigt seulement vous l'eussiez maudit; la bonté vient, elle ne dit rien, elle sait bien que la voix fait mal; elle vous regarde, elle seule a de ces regards, et voilà qu'une fibre s'attendrit en vous, voilà qu'une larme monte à vos yeux, voilà qu'au travers de vos larmes le monde se transforme; votre cœur a recommencé de battre, la terre d'être belle; les fleurs sentent bon, le soleil montre des bénignités; les hommes des tendresses, votre Dieu s'est rapproché de vous, vous avez repris courage. (2)

(1) Ad. Schæffer, *De la bonté morale, ou Esquisse d'une apologie du christianisme.* Paris, Grassart.

(2) Mme Gasparin.

FONTS BAPTISMAUX

DE L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN, A THORN (PRUSSE).

Thorn, en polonais *Thorunia*, ville fortifiée, qui contient environ onze mille habitants, est située sur la rive droite de la Vistule, à dix-neuf milles de Varsovie. C'est la patrie de Copernic (3), dont la tombe, œuvre de Thorwaldsen, orne l'église de Saint-Jean, où sont aussi les fonts baptismaux en bronze de cloche que nous publions. On suppose, d'après le style des têtes d'animaux qui surmontent leur coupe, et les décorations d'architecture qui semblent indiquer le passage du plein cintre à l'ogive, que l'on doit les attribuer au onzième siècle. Mais ce qui leur a surtout mérité l'attention des archéologues, c'est la curieuse inscription qui les entoure : elle est formée de lettres latines mêlées à des lettres de l'alphabet cyrillique (4). Quelle en est la signification? Jusqu'à ce jour, plusieurs savants ont cherché à la comprendre; mais

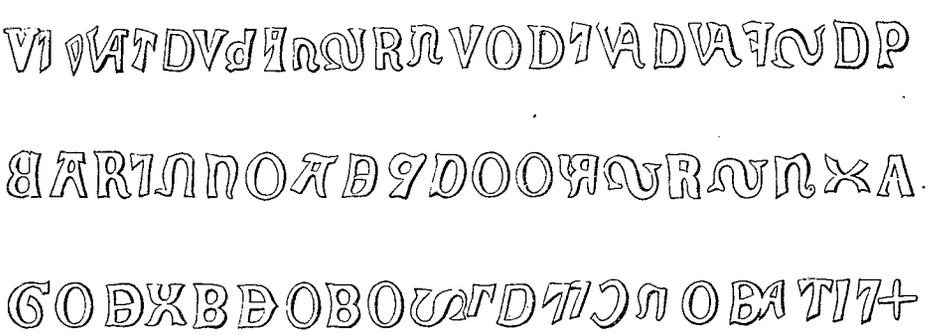
(3) Voy., sur Copernic, t. II, 1834, p. 394; t. V, 1837, p. 374.

(4) L'alphabet cyrillique, en usage, pour l'idiome liturgique, chez les Serviens ou Serbes, les Bulgares et les Russes, dérive de l'alphabet grec. On en attribue l'invention à saint Cyrille, apôtre de la Servie, au neuvième siècle.

il ne paraît pas qu'on soit encore parvenu à en donner une traduction définitive. En reproduisant toutes ces lettres avec une scrupuleuse exactitude, nous proposons une énigme aux esprits sagaces et érudits. Une érudition spé-



Fonts baptismaux de l'église de Saint-Jean, à Thorn. — Hauteur, 0m.895; largeur, 0m.921. — Dessin de Lancelot.



Inscription qui entoure les fonts baptismaux.

ciale est nécessaire. Des hypothèses qui ne s'appuieraient pas sur des connaissances réelles et sur une démonstration admissible par les vrais savants, seraient absolument sans valeur.

Depuis 1815, Thorn appartient à la Prusse, qui l'avait déjà possédée de 1793 à 1807. A cette dernière date, la France l'avait réunie au grand-duché de Varsovie.

Nos lecteurs n'ont-ils pas souvenir d'avoir lu quelque

part ces mots : « le bain de sang de Thorn » ? C'est ainsi qu'on appelle un épisode de l'histoire de cette ancienne ville teutonique et hanséatique. En 1724, des troubles, suscités, dit-on, par les jésuites, se terminèrent par l'exécution capitale de douze personnes.

COMÉDIE HUMAINE.

La vie des hommes est un spectacle dont la Fortune ordonne et distribue les rôles, assignant à chacun de ceux qui doivent y paraître leurs différents costumes. Elle prend l'un au hasard, l'habille en roi, lui met une tiare sur la tête, lui donne des gardes, lui ceint le front d'un diadème; elle revêt l'autre d'un habit d'esclave; pare celui-là des grâces de la beauté, rend celui-ci laid ou ridicule, car il faut de la variété dans le spectacle. Souvent, au milieu de la représentation, elle change l'habillement des acteurs, et ne les laisse point continuer dans l'emploi qu'ils avaient au début; elle transforme la pourpre de Crésus en habit d'esclave et de prisonnier; elle donne à Méandre (1), qui jusque-là n'avait marché qu'avec les valets, la royauté de Polycrate, et lui permet d'user quelque temps de ce costume. Mais quand le spectacle est fini, chacun, rendant sa parure et dépouillant ses vêtements empruntés, redevient ce qu'il était auparavant, sans différer en rien de son voisin. Beaucoup par ignorance se désolent et se fâchent, lorsque la Fortune leur redemande les ornements qu'elle leur a fournis : on les dirait privés d'un bien qui leur appartenait, et ils refusent de rendre ce qui ne leur a été prêté que pour un temps. Vous avez vu souvent de ces acteurs tragiques qui, selon les besoins de la pièce, font tantôt les Créon, tantôt les Priam, tantôt les Agamemnon : le même homme, s'il le faut, après avoir joué avec beaucoup de dignité le rôle de Cécrops ou d'Érechthée, reparaît, un instant après, en costume d'esclave; puis, lorsque la pièce est achevée, l'acteur dépouillé de sa belle robe brodée d'or, quittant le masque et descendant de ses cothurnes, revient à son extérieur pauvre et obscur : ce n'est plus Agamemnon fils d'Atrée, Créon fils de Ménécie; c'est Polus fils de Charicles, du bourg de Semium, ou Satyrus, de Marathon, fils de Théagiton (2). LUCIEN.

ROTATION DE LA TERRE.

Les différents points du globe font tous un tour en vingt-quatre heures ; mais ils font des tours très-inégaux. Le pôle nord ne fait que pirouetter sur lui-même; à 80 degrés de latitude, un objet décrit un cercle très-petit avec une vitesse de 70 lieues; cette vitesse augmente à mesure qu'on s'éloigne du pôle : elle est de 250 lieues à Paris, de 370 à Mexico, et de 400 à l'équateur. Pour voir la terre se ralentir, il suffit d'aller vers le nord. (3)

LE DESSIN D'APRÈS NATURE (4).

Quiconque dessine d'après le modèle copie une copie; entre lui et la nature, il y a un intermédiaire, disons mieux, un obstacle. Voici comment. Je suppose le cas le plus favorable, et que cet intermédiaire est un homme de talent. Qu'a-t-il fait, lui, en dessinant d'après nature? Il a rendu, dans un langage qui lui est propre et personnel, une impression de beauté qui lui est également propre et personnelle. Il a été ému selon la délicatesse de son âme et l'étendue de ses facultés, puis il a rendu et fixé à jamais son émotion à l'aide d'un certain signe qui est comme son écriture. Que faites-vous, vous qui copiez son œuvre? Vous répétez, dans un style qui ne vous appartient pas, une émotion qui n'est pas la vôtre; vous calquez, avec plus ou moins d'intelligence, des lignes dont vous n'avez pas pénétré le sens esthétique; en un mot, vous *écrivez* sans savoir *lire*. Aussi, plus votre zèle est grand et votre travail consciencieux, plus vous vous enfoncez dans la voie de l'imitation, de la dépendance : voie large, facile, agréable même; car on y marche sur un terrain battu, sans aucun de ces efforts de volonté qui coûtent tant à notre paresse naturelle. Mais où aboutit cette voie? à un *rendu* aussi soigné qu'on le peut imaginer : voilà pour la main; à la stérilité et à l'absence d'imagination et d'invention : voilà pour l'esprit.

Mettez devant un beau paysage des jeunes gens qui ont dessiné dix ans de suite, d'après le modèle imprimé. Ou ils seront dans l'impossibilité absolue de traduire au crayon ce qui s'offre à leurs regards, ou, prenant pour thème le paysage qui s'étend devant eux, ils le ramèneront, sans s'en douter, à celui de leurs modèles qu'ils connaissent le mieux; et, sous prétexte de dessiner d'après nature, ils donneront une nouvelle copie de ce malheureux modèle qui les a perdus. Perdus n'est pas trop fort; car c'en est fait d'un dessinateur comme d'un écrivain, quand il n'a plus sa naïveté de sensation, et qu'à première vue il trouve sur un sujet quelconque une impression toute formée et une phrase toute faite.

Il faut donc, de toute nécessité, dessiner d'après nature. Mais comment s'y prendre? Voici quelques conseils qui pourront éclairer les jeunes dessinateurs, et les guider dans une direction où chacun est tenu de tracer sa voie, et de s'avancer par ses propres efforts, selon la mesure de son talent naturel.

CONSEILS.

Toutes les formes, dans la nature, s'accusent pour l'œil par des lignes droites, des lignes courbes, ou l'alternative infiniment variée des unes et des autres.

La ligne droite est dite *verticale* quand elle suit la direction du fil à plomb, *horizontale* quand elle figure la surface de l'eau dormante, *oblique* quand elle est tracée dans toute autre direction.

La première leçon de *lecture* que le maître donnera à son élève, ou que l'élève se donnera à lui-même, ce sera d'apprendre à distinguer nettement ces trois sortes de lignes dans les objets naturels ou dans les ouvrages de l'homme. L'horizontale et la verticale s'affirment d'elles-mêmes, et s'imposent, pour ainsi dire, à l'œil par leur répétition fréquente et leur direction invariable. Il est plus difficile de déterminer la direction d'une oblique. L'œil devra donc être habitué, par des exercices fréquemment répétés, à distinguer nettement l'ouverture de l'angle formé par la rencontre d'une oblique et d'une verticale.

Pour première leçon d'*écriture*, exercez-vous à tracer, avec le plus de facilité et de netteté possible, le trait graphique de la verticale, de l'horizontale et des obliques à tous les degrés d'inclinaison. Pour que la main soit absolument maîtresse de ces trois signes, et puisse, au moment de la reproduction d'un objet quelconque, les prolonger ou les réduire sans tâtonnement, habituez-vous à tracer les mêmes traits tantôt plus longs, tantôt plus courts. Il faut que l'*écriture* soit cursive autant que nette, et suive sans l'entraver le mouvement de la pensée.

Mêmes exercices de *lecture* d'abord, d'*écriture* ensuite,

(1) Méandre succéda à Polycrate, tyran de Samos, dont il avait été secrétaire.

(2) Polus et Satyrus, fameux acteurs du théâtre d'Athènes.

(3) *J. Jamin.*

(4) Résumé de leçons faites à la Bibliothèque populaire de Versailles, par M. Hertz, artiste.

pour le tracé des courbes de toute mesure dans n'importe quelle direction.

Nous avons maintenant à notre disposition tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour *lire* et *écrire* couramment la nature : 1° l'*horizontale*, qui nous donne le sol sur lequel s'appuient toutes nos constructions; 2° la *verticale*, qui en assure l'aplomb; 3° les *obliques*, qui, combinées avec l'horizontale, la verticale et les courbes, nous permettent de *lire* et d'*écrire* tous les contours possibles.

Exemple : Nous voulons construire une tête d'enfant. Comme il ne faut voir d'abord dans tout objet que les grandes lignes qui en forment le caractère général et la physionomie, nous verrons, en étudiant les contours et la symétrie de cette tête d'enfant, que l'ensemble en est donné par la construction suivante, sans autres signes graphiques que l'horizontale, la verticale et les courbes. La hauteur

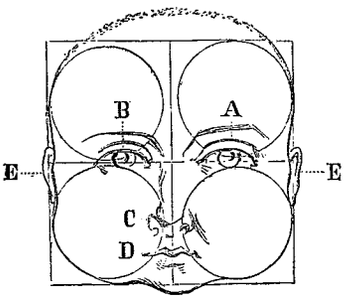


Fig. 1.

et la largeur étant égales, tracez, pour circonscrire l'ensemble, un carré formé de deux horizontales et de deux verticales de même longueur. Pour établir la symétrie des traits, subdivisez ce premier carré en quatre autres qui seront égaux entre eux. Pour déterminer les principaux contours, inscrivez, dans chacun des petits carrés, une circonférence de cercle avec quatre points de contact. Voilà les rudiments de notre tête : il reste peu de choses à ajouter pour y faire apparaître la vie. Au point A, plaçons un œil, un autre œil au point B; traçons le nez au point C, au point D la bouche, au point E le menton; aux points F, F, les oreilles. Du point O, conduisons la courbe pointillée qui figure le crâne, et voilà la tête d'un enfant construite.

Je dis *construite* et rien de plus, c'est-à-dire posée d'aplomb, avec les proportions et l'aspect général : c'est tout ce que peuvent donner les grandes lignes dont nous venons d'indiquer l'emploi. Le jeune dessinateur, appuyé solidement sur ces données générales, se placera résolûment en face de la nature, et, par des modifications que lui suggérera son propre talent à la vue du modèle vivant, il transformera cette tête abstraite et vague en une tête vivante et expressive.

Ici cesse le rôle de la science et du procédé qui s'enseigne, et commence celui de l'interprétation personnelle qui ne s'enseigne pas. Quand il a conduit là son élève, le *professeur* se tait, et laisse la parole à l'*ami*, au *conseiller*, qui, tout passionné qu'il est lui-même pour la nature et pour l'art, n'impose à personne ni sa manière de sentir, ni sa manière d'interpréter. Il vise à développer l'amour du beau, le respect profond de la nature, et aide ainsi chacun à trouver librement sa voie, et à se créer son style.

Le procédé que nous venons d'indiquer a le double avantage, à cause de son caractère géométrique, 1° d'asseoir solidement la construction, 2° de faciliter singulièrement la mise en perspective des objets.

Passons, par exemple, de la tête vue de face à la tête vue de trois quarts. Le grand carré étant construit et subdivisé en quatre autres carrés égaux, avec les circonférences inscrites, retranchez à gauche un quart de la largeur pour reporter ce quart à droite, en laissant à leur place les points qui, dans la tête vue de face, déterminent les yeux, la bouche, le nez et le menton, mais en faisant subir à la forme de chacun de ces traits une modification analogue à celle de l'ensemble.

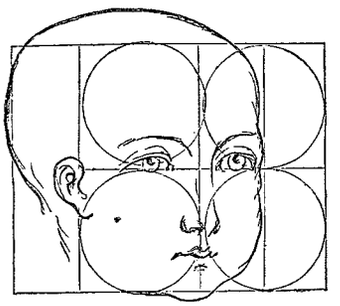


Fig. 2.

Pour construire le profil, il faut partir du premier carré, retrancher la moitié à gauche pour la reporter à droite, accentuer les détails, et leur faire subir les modifications partielles indiquées par le changement de perspective.

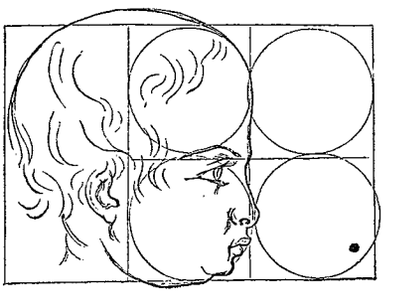


Fig. 3.

Ce qui est vrai de la tête en général est vrai de chaque trait en particulier. Prenons l'œil pour exemple.

Voici un œil renfermé dans un rectangle que je subdivise

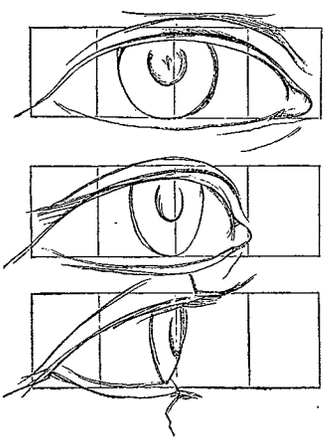


Fig. 4.

en quatre parties égales. Si je retranche la première partie sur la gauche et que je la reporte sur la droite, j'aurai déterminé la forme d'un œil vu de trois quarts. Si c'est une moitié au lieu d'un quart que je reporte de la gauche à la droite, j'ai dessiné un œil de profil.

La série des déductions que l'on peut tirer de ce premier principe est indéfinie; il doit avoir suffi d'en indiquer une pour faire entrevoir toutes les autres.

Si nous proscrivons le modèle comme moyen habituel d'enseignement, nous en reconnaissons l'utilité dans certains cas, comme objet d'exercices pratiques et comme moyen d'arriver à résoudre certaines difficultés d'exécution. S'il est bien vrai que chacun doit se faire son écriture et son style, il n'est pas dit qu'on ne lui épargnera pas certains tâtonnements; mais que le modèle du moins soit toujours dans ce cas un autographe ou *fac-simile*. La lithographie, la gravure, la photographie, ont des procédés matériels qui produisent certains effets où le crayon n'atteint (sans profit d'ailleurs) que par des tâtonnements, des artifices, des recherches puériles. Ce sont là des jeux qui détournent l'esprit du véritable but de l'art, pour le jeter dans de prétentieuses minuties qui, par l'excès du soin matériel, rappellent les chefs-d'œuvre ridicules de certains maîtres à écrire. Vous voulez produire les effets de la lithographie? Rien de plus simple que de dessiner au crayon gras sur la pierre lithographique. La gravure vous séduit? *Faites-vous franchement graveur*. La photographie vous attire? Soyez photographe si c'est votre talent. Mais, pour l'amour de l'art, que votre crayon fasse œuvre de crayon; ce sera bien assez si vous savez le conduire; quant à votre énergie, consacrez-la tout entière à bien lire la nature et à l'interpréter fidèlement et naïvement. Cette étude, il est vrai, ne vous apprendra ni roueries ni finesses de métier; vous n'atteindrez pas, et je vous en félicite, à cette funeste qualité qu'en termes d'atelier on appelle le *chic*. Le *chic*, si prôné par les ignorants, n'est qu'une impuissance volontaire ou involontaire de *lire* et d'*écrire* la nature, masquée mais jamais compensée par une allure vive et spirituelle, par un caprice séduisant, ou par l'extrême perfection du procédé. En effet, les progrès du dessinateur atteint de cette funeste maladie ne sont plus que dans le sens du procédé matériel; et comme la perfection en ce genre s'atteint plus vite qu'on ne l'imagine, voilà un homme condamné à tourner perpétuellement dans un cercle d'où il ne peut plus sortir. La nature, où il ne cherche que des motifs et non des renseignements, ne peut plus rien lui apprendre. Au contraire, quiconque ose être naïf et sincère sera en progrès toute sa vie; sans atteindre cet idéal qui fait son tourment et sa joie, il aura du moins l'honneur de l'avoir toujours cherché, la consolation de l'avoir quelquefois entrevu et traduit dans la simplicité de son cœur. Toutes les œuvres grandes, fortes et durables, ont été produites dans cette direction.

Nous venons de construire, selon les principes, une tête d'enfant. Les mêmes principes nous conduisent aux mêmes résultats, quelque autre étude que nous entreprenions, que ce soit celle d'un arbre, d'un rocher, d'un édifice ou d'un animal. Revenez toujours à la construction primitive, aux grandes lignes expressives; assuré de ce premier point, descendez au détail, et marchez hardiment à la recherche du pittoresque et du beau.

Vous voulez dessiner un animal quelconque, une vache, par exemple. D'un seul coup d'œil vous remarquez que vous pouvez inscrire l'animal, quand il est debout, dans deux rectangles superposés, dont l'un contient le corps, l'autre les jambes; ou, plus simplement encore, l'animal pourra être inscrit tout entier dans un prisme quadrangulaire, qui se met facilement en perspective dans toutes les positions imaginables. Voilà une première donnée qui permet, en négligeant tous les détails, de saisir, en quatre coups de crayon, le mouvement du modèle à un instant quelconque.

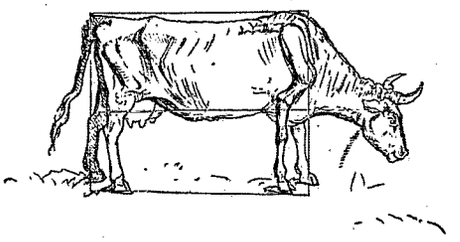


Fig. 5.

Passons au détail. On ne peut le reproduire avec exactitude et fidélité qu'en s'appuyant sur quelques notions élémentaires d'anatomie. Remarquons d'abord que c'est la forme de la colonne vertébrale qui détermine et accentue la physionomie générale d'un animal. Par exemple, cette forme, brutale et inflexible chez le sanglier et le porc, est souple et gracieuse chez le chat, unit la force et la légèreté chez le cheval de race, et fait prédominer la légèreté chez le cerf, etc. Marquons donc d'un trait rapide, mais vivement accusé, la colonne vertébrale de notre vache. Rattachons-y la série des côtes; par-dessus, les omoplates, le cubitus et le radius dans le membre antérieur, et enfin le canon, terminé à son extrémité inférieure par le boulet, le paturon et la corne. Nous ne demandons au dessinateur que la connaissance des grandes masses ostéologiques qui déterminent les longueurs. Un type une fois connu, vous passerez à un autre avec la plus extrême facilité. Les analogies qui relient entre elles les différentes classes des vertébrés sont si grandes, et les dégradations de la forme si faciles à saisir, que la connaissance de l'une contient implicitement celle de toutes les autres.

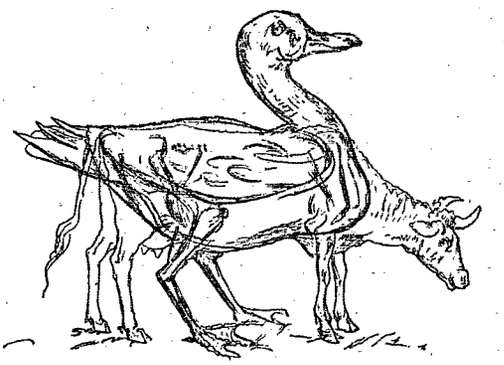


Fig. 6.

Voici, par exemple, comme l'on pourrait passer, par analogie, de la structure d'une vache à celle d'un canard. Il suffit de replier sur lui-même le membre antérieur pour en faire les rudiments ostéologiques d'une aile, changer la forme et la direction de la tête et du cou, retrancher la queue, ramener sous le ventre, pour changer le centre de gravité, les pattes de derrière; il y a très-peu de chose à faire ensuite pour compléter la forme du canard. On passerait aussi facilement des espèces supérieures jusqu'à celles des reptiles et des poissons.

Nous n'avons pas tout dit sur la question, mais nous n'avons rien omis d'important. C'était assez de tracer nettement la voie, l'intelligence du lecteur tirera les conséquences des principes que nous avons posés, et comblera aisément les lacunes. Chacun peut faire, ne fût-ce que par curiosité, l'essai de la méthode que nous venons d'exposer, et en contrôler l'exactitude, la plume ou le crayon à la main. Nous ne lui demandons qu'un peu de volonté et de persévérance. *La suite à une prochaine livraison.*

RICHARD COBDEN.



Richard Cobden. — Dessin de Bocourt, d'après une photographie.

Né à la ferme de Dunfort, près Midhurst, comté de Sussex, le 3 juin 1804, Cobden y passa son enfance, occupé chez son père à d'humbles travaux agricoles, qui ne lui ôtaient cependant ni le désir ni quelques occasions de s'in-

struire. Devenu jeune homme, il choisit la carrière du commerce et se rendit à Londres. Il y fut d'abord commis dans un magasin où son goût prononcé pour l'étude n'était pas vu de bon œil. Son patron l'en avertit un jour, à peu près en ces termes : « J'ai toujours remarqué que les jeunes gens adonnés à la lecture compromettaient leur avenir. » — Mais le jeune Cobden resta sourd à l'avertissement. Il changea de patron, devint commis voyageur, pour remplacer un camarade tombé malade, et se fit remarquer dans ses fonctions nouvelles par une rare aptitude, accompagnée de beaucoup de tact et d'une droiture à toute épreuve. — La maison qu'il représentait céda la suite de ses affaires à quelques-uns de ses meilleurs employés, cession qui eut pour conséquence l'apparition dans le monde commercial de trois maisons nouvelles, dont une à Manchester, sous la raison sociale Richard Cobden et compagnie. Voilà Cobden chef d'industrie et imprimeur sur calicot. Il fut bientôt compté parmi les plus habiles; et ses toiles peintes se vendaient si bien, qu'au bout de quelques années sa part dans les profits annuels de sa maison s'élevait à 9 000 livres sterling (225 000 fr.).

Ceci se passait en l'année 1838. Cobden avait alors trente-cinq ans; il était sur le chemin des succès industriels et de la richesse. Mais l'heure était venue où il allait négliger ses affaires, les sacrifier, les abandonner, pour s'occuper uniquement des affaires publiques.

Le 24 septembre 1838, sept personnes se réunirent à l'hôtel d'York, à Manchester, et formèrent une association dans le but d'obtenir l'abolition des *corn-laws*, c'est-à-dire des lois qui entravaient, en Angleterre, l'introduction du blé étranger, sous prétexte de protéger l'agriculture nationale. Cette association grossit rapidement en nombre, et, vers la fin d'octobre, on vit figurer parmi les membres de son comité provisoire Richard Cobden. A cette époque, déjà honorablement connu de ses concitoyens, il devait à leurs suffrages la dignité municipale d'alderman. Dès qu'il prit la parole dans les *meetings* contre les *corn-laws* et contre le système protecteur appliqué à la production du blé ou à toute autre production, ses auditeurs, frappés de la sagesse de ses vues, de la fermeté prudente de son langage, de son habileté à exposer et motiver son opinion, de sa conviction chaleureuse, mais calme, sereine et d'autant plus persuasive, reconnurent en lui l'homme destiné à faire triompher leur cause.

L'association de Manchester, qui avait donné l'exemple, ne resta pas longtemps isolée. D'autres se formèrent tant à Londres que dans différentes villes manufacturières, et naturellement un concert s'établit entre elles toutes. Des délégués de chacune d'elles, après avoir vainement sollicité de la Chambre des communes une enquête sur les résultats désastreux de la législation concernant les grains, se réunirent le 20 mars 1839 et décidèrent l'union permanente de toutes les sociétés qu'ils représentaient, union qui reçut le nom d'*anti-corn-law-league*, ligue contre les lois céréales. « La Chambre des communes, dirent-ils, ne veut pas admettre qu'elle ait besoin de s'instruire sur la question qui nous occupe; eh bien, tournons-nous d'un autre côté, instruisons les électeurs, instruisons le peuple. »

A partir de ce moment, ce qu'il y eut, durant sept années, d'efforts faits, de souscriptions recueillies, de brochures publiées, de réunions publiques appelées à entendre les orateurs ambulants de la ligue est quelque chose de prodigieux. Pour se l'expliquer, un Français a besoin de se dire que la liberté de s'associer, de se réunir, de s'adresser à tous par la parole ou la presse, appartient aux Anglais, que cette liberté leur est chère, et qu'à la suite d'une longue pratique ils sont passés maîtres dans l'art de s'en servir. C'est connaître peu l'histoire que d'attribuer leur sagesse à leur caractère. L'apprentissage de toutes les libertés a été chez eux ce qu'il est et doit être ailleurs. Tout peuple, comme tout homme, quel qu'il soit, est appelé à être libre; et c'est surtout l'expérience et la pratique de ce droit qui insensiblement en règlent et en modèrent l'usage.

Parmi les écrivains, et surtout parmi les orateurs de la ligue, Cobden fut toujours au premier rang. Il parcourut l'Angleterre et l'Écosse, les villes et les campagnes, prononçant souvent deux harangues par jour, même en plein vent, quand une salle couverte manquait. On le vit une fois monter sur une charrette et s'en faire une tribune pour prêcher la liberté commerciale à une assemblée de fermiers. C'est en se prodiguant ainsi qu'il affaiblit sa vigoureuse constitution; mais comment compter avec la fatigue quand le devoir est là, et quand l'accomplissement du devoir est chaque jour récompensé par un nouveau succès?

Bientôt ce ne fut pas seulement devant de simples citoyens, mais aussi devant les législateurs de son pays, que Cobden eut à porter la parole. En 1841, il fut nommé membre de la Chambre des communes par les électeurs de Stockport. Dans cette assemblée politique, il sut tenir sa place et se faire écouter aussi bien que dans les réunions populaires. Ses contradicteurs eux-mêmes étaient forcés de reconnaître ses éminentes et nobles qualités.

Au commencement de 1846, la ligue atteignit son but. Proposées par sir Robert Peel, enfin converti à l'affranchissement du commerce, des mesures furent adoptées, le 16 mai à la Chambre des communes, et le 22 à la Chambre des lords, dont l'effet sur les *corn-laws* était de les mutiler et de ne leur laisser un reste d'existence que jusqu'au 1er février 1849.

« Le nom qui doit être et sera certainement associé à ces mesures, dit peu après sir Robert Peel au Parlement, c'est celui de l'homme qui en a démontré la nécessité avec une infatigable énergie et une éloquence d'autant plus admirable qu'elle était simple et sans apprêt, c'est le nom de Richard Cobden. »

Ces paroles sont un brevet d'immortalité décerné par un grand ministre à un grand citoyen. Mais la ligue ne se tint pas pour acquittée envers celui-ci par un éloge ministériel; avant de se dissoudre, elle offrit une indemnité de soixante-quinze mille livres sterling, produit de souscriptions spontanées, au manufacturier qui avait abandonné sa carrière pour se consacrer uniquement au bien public.

La mission que se donna depuis lors Cobden au Parlement fut de réclamer les conséquences du principe impliqué dans l'abolition des *corn-laws*. Sa devise était : Justice et liberté complètes à l'intérieur; à l'extérieur, paix avec le monde entier. Bien convaincu que les peuples, aussi bien que les individus, sont faits pour s'entr'aider, non pour s'entre-tuer, il aspirait au désarmement de toutes les puissances et conseillait à l'Angleterre de donner l'exemple. Ce qu'il avait surtout à cœur, c'était de maintenir la bonne intelligence entre son pays et la France. Dans ses tentatives, il ne fut pas toujours heureux, ni toujours soutenu par l'opinion publique; mais il savait braver une impopularité passagère pour suivre la ligne tracée par sa conscience. Personne, d'ailleurs, parmi ceux qui combattaient ses vues, ne pouvait s'empêcher d'honorer le sentiment d'où elles procédaient.

Un des derniers actes de la vie de Cobden fut la conclusion du traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Dans la tâche de négociateur qui lui fut confiée par le gouvernement anglais, il se fit un moyen de succès diplomatique de sa nature loyale et bienveillante.

Cependant il faut dire qu'en théorie les traités de com-

merce n'étaient pas de son goût, qu'à ses yeux ils élargissaient trop la sphère gouvernementale, et que, suivant lui, ce que son pays avait de mieux à faire, c'était de supprimer tous les obstacles artificiels qui peuvent encore gêner le commerce en Angleterre, sans se préoccuper de ce que feraient les autres États. Il n'en vint à sacrifier les objections théoriques, et à se dévouer à l'œuvre du traité projeté, que sur les instances d'un de ses amis de France, M. Michel Chevalier, — le véritable auteur du projet, — et déterminé par la perspective des avantages immenses que pouvait recueillir la civilisation de relations plus nombreuses et plus bienveillantes entre son pays et le nôtre.

Après le succès de sa mission, Cobden, qui déclinait toute récompense de la part du gouvernement britannique, accepta le diplôme de bourgeois de Londres, qui lui fut offert par cette grande cité. Il donna en cette occasion son portrait à la galerie de *Mansion-House*. Le peintre l'a représenté tenant d'une main son diplôme de bourgeois, et le bras appuyé sur deux volumes superposés. On lit au dos de l'un de ces volumes : *Wealth of nations*, le titre de l'immortel ouvrage d'Adam Smith ; et au dos de l'autre : *Bastiat*. L'intention de ceci est évidente : Adam Smith et Frédéric Bastiat, voilà, selon Cobden, ses deux guides dans la carrière qu'il a parcourue.

Les regrets causés par sa mort, survenue le 2 avril 1865, ont été, on peut le dire, universels. Ils ont eu simultanément pour organes des hommes un peu étonnés de se trouver d'accord une fois en leur vie : MM. John Bright et d'Israeli, en Angleterre ; MM. Forcade de la Roquette et Glais-Bizoin, en France. Le même phénomène d'unanimité s'est produit dans les journaux de diverses couleurs.

Il est consolant de voir que l'admiration et les sympathies populaires commencent à prendre une meilleure direction. Elles ne sont plus exclusivement réservées aux conquérants et aux esprits dominateurs qui changent la face du monde par la contrainte et soumettent tout au joug de leur volonté ; elles vont aussi à ces hommes dévoués et modestes, — nos vrais bienfaiteurs, — qui emploient leur intelligence et leur cœur à améliorer le sort de leurs semblables, en s'appuyant uniquement sur la persuasion et la liberté. C'est un pas de fait dans la voie du progrès.

LES ÉLECTIONS EN KABYLIE.

Un système d'élections qui accorde à tous les citoyens indistinctement la même influence dans les affaires du pays, doit choquer profondément les préjugés des classes habituées à diriger seules les affaires. Il ne choque pas moins le préjugé des Kabyles sur la supériorité que donne à l'homme le nombre des années. Il n'est pas un Kabyle, à quelque classe qu'il appartienne, qui puisse admettre comme raisonnable l'idée d'attribuer la même valeur à la voix d'un jeune homme de vingt ans et à celle d'un homme de cinquante.

D'après les usages kabyles, lorsqu'un village a à choisir un *amin*, les grands du village, les anciens, les chefs de famille, tous les hommes, en un mot, à qui l'opinion publique confère le droit de prendre part à la délibération, se réunissent pour examiner les titres des divers candidats. La discussion est toujours longue et occupe souvent plusieurs séances, car chacun tient à faire son discours. Si l'on parvient à se mettre d'accord, tous les hommes du village, petits et grands (*mezzi mouk'-k'er*), suivant l'expression consacrée, sont convoqués, et on leur fait connaître le nom de l'amin qui vient d'être choisi. Lorsque ce choix a eu lieu dans des conditions normales, c'est-à-dire avec la coopération des différents *sofs*, il n'y a jamais opposition. On lit alors la *fatha* sur le nouvel amin, et il entre en fonctions après avoir prêté sur un livre saint le serment suivant, bien rarement tenu : « Je jure par ce livre que je ne jugerai pas avec partialité ; je ne cacherai pas le droit ; mon fils sera l'égal de mon ennemi ; le coupable ne me trouvera pas de son côté. »

Si l'assemblée des notables ne peut arriver à s'entendre, elle s'en remet ordinairement du choix à faire soit à l'un de ses membres dont la sagesse et l'expérience lui inspirent confiance, soit à un marabout, soit même à un homme étranger au village. Elle procède enfin par voie de transaction et de conciliation, sans jamais tenir compte du nombre des voix, à moins que ce ne soit pour écarter les prétentions d'une minorité tout à fait infime. Afin d'éviter les jalousies, les rivalités et surtout les vexations qu'un sof ne manquerait pas de faire subir à l'autre s'il restait trop longtemps au pouvoir, elle choisit aussi quelquefois l'amin dans chaque sof à tour de rôle, et successivement dans toutes les fractions du village.

La coutume kabyle n'admet pas non plus le renouvellement des amins à époque fixe.

LES QUATRE OPÉRATIONS

DE LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE.

1° Observation d'un fait ou phénomène ;

2° Idée préconçue, idée *à priori*, anticipation de l'esprit qui se forme instantanément, et qui se résout en une hypothèse sur la cause probable du phénomène observé ;

3° Raisonnement engendré par l'idée préconçue, par lequel on déduit l'expérience propre à la vérifier ;

4° Expérience accompagnée des procédés plus ou moins compliqués de vérification.

Si l'expérience, répétée et variée autant de fois qu'il sera nécessaire, ne confirme pas l'hypothèse, il faut déduire une autre hypothèse, une autre idée *à priori*, de l'observation du fait.

« Les faits, dit M. Claude Bernard, sont les matériaux nécessaires ; mais c'est leur mise en œuvre par le raisonnement expérimental, c'est-à-dire la théorie, qui constitue et édifie véritablement la science. L'idée formulée par les faits représente la science. L'hypothèse expérimentale n'est que l'idée scientifique contrôlée par l'expérience. Le raisonnement ne sert qu'à donner une forme à nos idées, de sorte que tout se ramène primitivement et finalement à l'idée. C'est l'idée qui constitue le point de départ ou le *primum movens* de tout raisonnement scientifique, et c'est elle qui en est également le but dans l'aspiration de l'esprit *vers l'inconnu*. »

« L'idée *à priori*, dit M. Caro (1), précède l'expérience, elle la provoque, elle la féconde ; mais en définitive elle est jugée par l'expérience, condamnée si l'expérience ne la trouve pas conforme aux faits, transformée en une théorie scientifique si l'étude des phénomènes la confirme. »

ESTAMPES CURIEUSES.

LES ENVELOPPES LUTHÉRIENNES D'AUGSBOURG.

Fin. — Voy. p. 171.

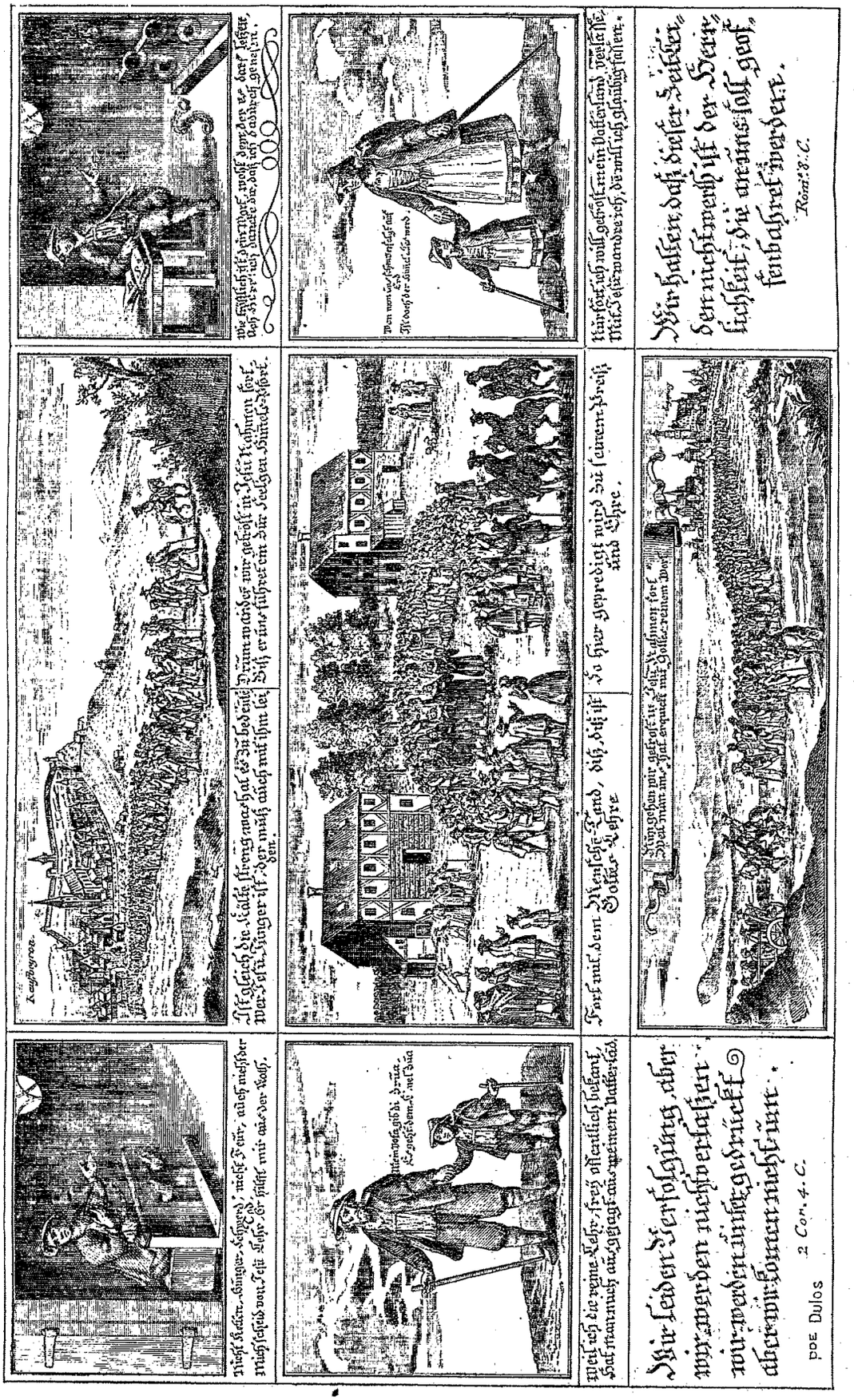
Cette seconde enveloppe contenait ordinairement deux petites feuilles : l'une, la lettre ou l'écrit dont nous avons parlé page 171 ; l'autre, une notice sur les persécutions des luthériens de Salzbourg, dont voici quelques extraits :

« Au lecteur de bon vouloir.

» . . . Sachez que les confesseurs du saint Évangile de

(1) *Le Matérialisme et la Science*. 1867.

Salzbourg, persécutés, s'expatrièrent pour la première fois en 1532, par un temps très-rigoureux... Leur prédicateur, Georges Scherer, subit la peine capitale et obtint ainsi la couronne du martyre... — Dieu veille sur la sainte



Seconde enveloppe luthérienne; recto. — Prisonniers et exilés de Salzbourg.

semence... En 1585 et 1586, de nombreux confesseurs de la vérité furent, après bien des souffrances, forcés aussi d'émigrer, dans les grands froids, en abandonnant également leur famille et leurs biens. Le nombre des fidèles

s'accrut avec l'oppression. En 1731 et en 1732, on comptait plus de trente mille confesseurs de la vérité évangélique. Neuf cents furent expulsés au cœur de l'hiver; d'autres sont chassés chaque jour. Deux cents des premiers sont venus s'établir chez nous; cinq cents autres passèrent encore par notre ville, nous avons donné asile à plus de cent, et le reste, comme on le voit par la gravure, est reparti après avoir été fortifié dans la parole de Dieu. »



Seconde enveloppe luthérienne; verso.

Les dessins de l'enveloppe montrent les prisonniers et les exilés de Salzbourg, et ces derniers, soit au prêche, soit au sortir d'Augsbourg et de Kauffbeyren.

Les versets et les légendes les encouragent à la constance :

« Ni les chaînes, ni la prison, ni le fer, ni le feu, ni même la mort, rien ne peut me faire renoncer à l'Évangile, car Jésus m'assiste dans ma détresse. »

« Nous bravons le froid rigoureux; le disciple de Jésus doit aussi souffrir avec lui : aussi nous émigrons au nom de Jésus, et il nous ouvrira la porte du ciel. »

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 174.

XVI. — *Les œuvres du temps. — La maîtresse de musique.*

Quand Albert Vandevenne prit place dans la voiture qui devait le conduire à la seconde station de son itinéraire, le temps des transports rapides, dont aujourd'hui notre dévorante activité accuse souvent la lenteur, n'était pas encore venu pour les voyageurs de Rouen à Paris. A cette époque de grand progrès eu égard au passé, ce n'était qu'après avoir été rudement cahoté pendant douze heures sur le pavé de la route royale qu'on arrivait enfin à destination. Albert eut donc tout le loisir désirable pour réfléchir et se préparer à l'importante démarche qui devait, au plus tôt, lui faire retrouver les traces de la veuve d'Honoré Duchâteau, et lui permettre d'adresser de loin à celle-ci un nouveau témoignage de sa constante pensée et de sa persévérence à compter sur leur mutuel engagement.

Les informations qu'il n'avait osé prendre auprès des dames Houdelin, il savait de qui les obtenir à Paris.

Le souvenir des fêtes du baptême à Dieppe, en lui rappelant le nom du brave Justin Louvier, avait aussi réveillé dans sa mémoire celui de la famille Sirven, avec laquelle il s'était rencontré plusieurs fois dans la salle à manger de l'hôtel du Roi d'Angleterre. Bien que leurs rapports n'eussent pas été au delà du salut qu'on s'adresse quand on se trouve à une même table d'hôte, et de quelques paroles échangées à la faveur d'une conversation générale, il pensa néanmoins que ce précédent suffisait pour justifier la convenance d'une visite qui avait pour lui l'intérêt d'une question d'avenir. Quant à trouver dans Paris la demeure du banquier, Albert ne pouvait supposer que ce fût une tâche difficile : son adresse devait être écrite dans l'Almanach du commerce.

La diligence avait roulé toute la nuit, et huit heures du matin sonnaient à l'horloge de Notre-Dame des Victoires, quand le postillon du dernier relais fit claquer son fouet dans la cour des Grandes-Messageries.

Albert, que sa vive impatience avait tenu éveillé pendant la longue durée du parcours, ne s'accorda pas une minute de repos. Le devoir pressant d'humanité qui l'appelait en Espagne l'obligeait à ne pas prolonger au delà du lendemain son séjour à Paris.

Suivant la prudente coutume de ceux qui ont l'habitude de voyager, il n'avait pour tout bagage qu'une légère valise. Il la fit porter à l'hôtel le plus voisin, se contenta de la première chambre qu'on lui offrit, y fit rapidement sa toilette, et se rendit dans le café qu'on lui indiqua, à quelques pas de son hôtel, sur la place des Victoires. Pendant qu'on préparait son déjeuner, il demanda l'Almanach du commerce et s'empressa de le consulter; mais, à son grand désappointement, il eut beau interroger les divers articles dans lesquels il espérait rencontrer le nom de M. Sirven et l'indication de son domicile, il ne les trouva nulle part. Ce fut avec le même insuccès qu'il parcourut la liste générale des principaux habitants de Paris. Au garçon qui le servait il fit observer l'omission d'un nom qui devait compter parmi les plus connus de la haute finance parisienne.

— C'est pourtant bien l'édition de cette année, répliqua le garçon de café en montrant à Albert, comme preuve irrécusable de son dire, le millésime imprimé sur le premier feuillet du volume. Il faut, ajouta-t-il, ou que Monsieur se trompe de nom, ou que la personne qu'il cherche ait cessé de tenir sa maison de banque.

Cette réponse rappela à Albert que le temps avait beaucoup marché depuis le jour où le jeune Gaëtan et la petite Lydie avaient tenu l'enfant de Justin Louvier sur les fonts baptismaux, et que tantôt le caprice, tantôt la nécessité pousse les hommes à changer de place. Or, il pensa que pour en arriver à être renseigné sur la demeure actuelle de la famille Sirven, il lui fallait d'abord consulter l'Almanach qui correspondait exactement à l'année du baptême. — Mais où trouver les volumes anciens de ce recueil annuel? — Chez l'éditeur. Albert prit l'adresse de celui-ci, acheva bientôt son déjeuner, et moins d'un quart d'heure après sa sortie du café, il feuilletait le volume désiré, mis à sa disposition par M. Bottin lui-même.

Dès sa première recherche, Albert apprit que, dans l'année indiquée, M. Sirven, banquier, habitait une maison de la rue de Provence. Muni de ce renseignement, il arrêta un fiacre au passage et se fit conduire à l'ancien domicile du banquier. Au moment où, arrivé à la porte, Albert se disposait à descendre de voiture, un garçon de caisse, sa sacoche sur l'épaule, sortait de la maison. Il l'appela afin de lui demander si le nom de M. Sirven lui était connu.

— Son nom? répondit le garçon de caisse, mieux que cela; je le connais lui-même, attendu que j'ai été son employé.

Heureux d'avoir pu si bien s'adresser, Albert, après un soupir d'allégement, continua :

— Alors, vous pouvez me dire, sans doute, où il demeure maintenant à Paris.

— Parfaitement, riposta de nouveau le garçon de caisse; depuis cinq ans il n'y demeure plus.

Un nuage passa sur les yeux d'Albert; il lui sembla que son espoir allait se perdre dans les ténèbres de l'avenir.

— M. Sirven n'est plus à Paris! répéta-t-il avec l'accent du regret le plus vif.

— Non, reprit l'autre, mais cela n'empêche pas qu'avant une petite heure votre voiture peut vous avoir conduit chez lui; car il n'en faut pas davantage à un piéton pour aller d'ici au numéro 12 de la rue Basse, à Passy.

Cela dit, le garçon de caisse tourna les talons et s'éloigna au pas de course, Albert cria au cocher :

— A Passy, rue Basse, numéro 12.

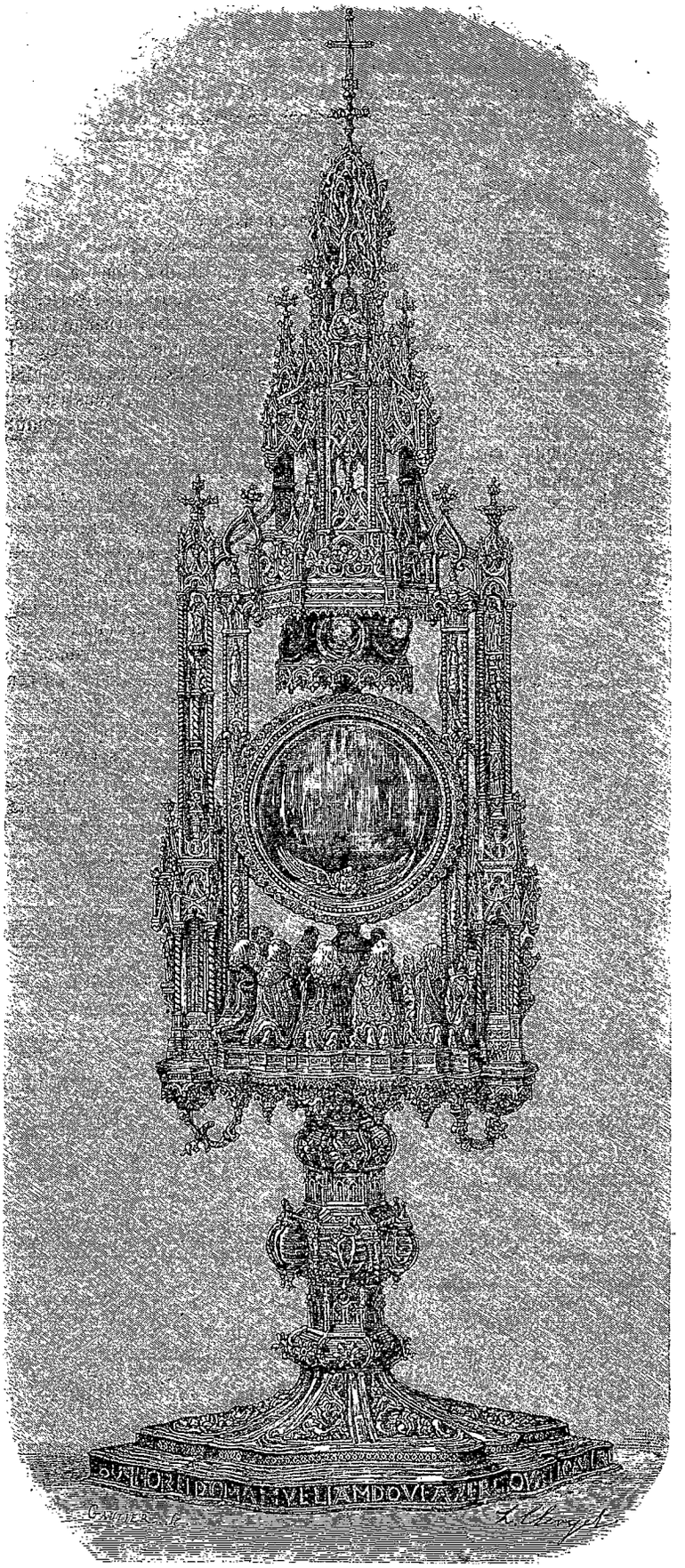
Les chevaux suivant, comme on dit vulgairement, leur petit bonhomme de chemin et profitant de tous les embarras de la route pour ralentir leur allure, s'arrêtèrent, après une heure de marche, à la porte de l'ex-banquier Sirven.

Albert remit sa carte à une femme de chambre qui vint au-devant de lui aussitôt qu'elle eut entendu le coup de sonnette du concierge annoncer une visite.

— Monsieur, madame et mademoiselle sont à table, lui dit la femme de chambre; Monsieur peut-il attendre qu'on ait fini de déjeuner?

GIL VICENTE.

L'ANCIENNE ÉCOLE D'ORFÉVRERIE PORTUGAISE.



Cabinet archéologique du roi de Portugal. — L'Ostensoir de Belem. — Dessin de H. Clerget.

C'est d'une façon quelque peu inexacte que, dans certains ouvrages, on a désigné cet ostensoir (1) comme ayant été exécuté avec le premier or apporté des Indes en Portugal. Pour être vrai, il eût fallu dire que cet or, très-pur d'ailleurs, venait de l'Afrique orientale, de ces régions opulentes où l'on crut reconnaître, après le voyage de Gama, les terres d'Ophir. Le premier explorateur des Indes, qui avait eu si peu à se louer du radjà de Calicut lors de sa première expédition, et qui ne devait guère rapporter que des étoffes et des épices à son second voyage, en 1562, reçut cet or comme une sorte de tribut du petit souverain de Quiloa, capitale alors florissante d'une île de la côte de Zanguebar (2). A ce tribut s'ajoutèrent, il est vrai, les présents magnifiques d'un More très-riche, nommé Mohammed Arcone. Ces détails avaient été donnés par Barros; mais récemment on les a retrouvés dans un récit bien plus naïf fait par le secrétaire du grand Albuquerque, Gaspar Correa (3).

L'ostensoir fut exécuté par un orfévre d'une rare habileté, qui porte le nom de Gil Vicente (on n'en saurait douter, grâce à une des clauses du testament d'Emmanuel), mais dans la personne duquel on s'est peut-être trop hâté de reconnaître un fils du poëte fameux auquel le théâtre portugais doit son origine (4). Ce Gil Vicente, qui émaillait ses figurines avec tant de finesse, et qui travaillait le métal avec tant de dextérité, était parvenu au développement complet de son talent vers l'année 1506. On ne sait rien autre chose de cet habile artiste, et le comte Raczinsky ne fait même mention d'aucun de ses ouvrages dans le Dictionnaire qu'il a consacré aux peintres et aux sculpteurs portugais. C'est à un archéologue zélé pour les gloires si peu connues de son pays que nous devons la révélation de son existence : l'abbé de Castro le nomme en l'admirant, et il le croit fils du grand poëte; mais en dépit de ses recherches, il n'a pu découvrir aucun fait qui aide à reconstruire sa biographie. Disons-le cependant, l'identité du nom pourrait faire croire raisonnablement à quelques liens de parenté. Le talent était héréditaire dans cette famille.

L'or qu'avait à mettre en œuvre Gil Vicente ayant été donné par un roi musulman, dom Manoel voulut le sanctifier en le faisant servir à l'ornementation d'une des brillantes chapelles du couvent de Belem. Ce majestueux édifice, on se le rappelle peut-être (les principaux détails architectoniques en ont été remarqués à l'Exposition universelle), était bien digne de recevoir un tel joyau. Il y resta jusqu'en l'année 1833, époque à laquelle tous les couvents furent supprimés. Retiré de l'autel sur lequel il était déposé, ce précieux monument historique fut envoyé à la Monnaie de Lisbonne; acquis ensuite par la reine dona Maria II, il fait partie aujourd'hui du cabinet archéologique du roi dom Luiz.

Ce charmant spécimen de l'orfévrerie religieuse de la Péninsule résume en lui l'état de l'art au début du seizième siècle, alors que l'Espagne possédait l'élite des artistes allemands, flamands et même français attirés par les habitudes de luxe de Séville et de Lisbonne. Le grand-père de l'éminent artiste, qu'on a surnommé le Benvenuto Cellini des Espagnols, Henrique Arphé, était Allemand; maître Philippe de Bourgogne s'était inspiré des Flamands, et Cean Bermudez nous cite bien d'autres noms d'origine germanique. Ces artistes du Nord, qui devaient avoir de si habiles successeurs, réagissaient naturellement contre l'art des Orientaux qui avait prédominé durant si longtemps dans l'Andalousie. Ce fut principalement dans la ville de Léon, et plus tard à Valladolid, que s'établirent les premières écoles des habiles orfévres renommés par toute l'étendue de la Péninsule. Ordoñez, Alonzo Becerril, Dueñas, enrichirent la Castille de leurs œuvres; Rodriguez, Fernando Ballesteros et Alfaro, surent se faire admirer en Andalousie. Les orfévres ne manquaient certes pas à Lisbonne, et les livres du temps en font foi. Dom Manoel, nous en sommes sûrs, n'eut que l'embarras du choix lorsqu'il voulut employer l'or de Quiloa que lui apportait l'amiral des Indes au retour de son second voyage.

Que Gil Vicente ait précédé ces habiles artistes, c'est ce dont on ne saurait douter : il vivait au temps de Cetina, de Gomez de Heros, de Juan Donante; il était au moins le contemporain de cet Henrique Arphé (1) que nous avons déjà nommé, et dont le petit-fils fut le graveur et l'orfévre de Charles-Quint. Quel que fût son maître, Gil Vicente se montra merveilleusement habile. Il était d'ailleurs, à cette époque reculée, au milieu d'un centre artistique dont on ne peut méconnaître l'influence, et qui nous a laissé assez de chefs-d'œuvre pour qu'on ne doive pas douter de la prodigieuse habileté des ornemanistes employés par eux. N'oublions pas, de plus, que dans sa curieuse statistique, dont la première édition parut une quarantaine d'années plus tard, Rodriguez de Oliveyra ne compte pas moins de quatre cent trente orfévres occupés constamment à Lisbonne. Il n'y en avait pas un aussi grand nombre, sans doute, au temps de dom Manoel; mais on remarquait déjà des hommes d'un haut renom parmi les sculpteurs employés à l'édification de Belem : tel était entre autres ce maître Nicolao *Francez*, dont le surnom constate la nationalité, et qui construisit la chapelle de la Peña, près de Cintra.

Il y a dans l'histoire de l'orfévrerie religieuse un fait généralement peu connu, c'est qu'au début de la renaissance quelques artistes tracèrent d'une façon magistrale, et en réalisant par leurs préceptes d'antiques traditions, les régles invariables qui devaient être observées dans la fabrication des vases sacrés et dans la disposition de certains ornements de l'autel. Le plus autorisé de ces maîtres fut, dans la Péninsule, Juan de Arphé y Villafañe. Son traité rarissime intitulé : *Varia comensuracion para la escultura y arquitectura* (2), dont la première édition parut en 1585, est resté le meilleur guide pour l'étude de ces sortes de matières.

Don Juan Arphé reconnaît deux sortes d'ostensoirs ou de custodes : l'ostensoir à demeure, qui peut être de très-grande dimension, puisqu'on en connaît qui ont plus de deux vares (3) de hauteur, et l'ostensoir portatif. Il en fait

(1) On le désigne quelquefois sous les noms de *custode des Hiéronymites* et d'*ostensoir de dom Manoel.*

(2) On trouvera les renseignements les plus curieux sur la façon dont les habitants de Quiloa ou Kiloua trafiquaient de l'or avec leurs voisins, dans le dernier ouvrage du contre-amiral Guillain. Il est intitulé : *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale.* Voy. le t. Ier, p. 179.

(3) *As Lendas da India* (les Légendes de l'Inde), publ. dans la Collection des monuments inédits de l'histoire du Portugal.

(4) Gil Vicente, surnommé le Plaute portugais, était né vers 1470, et mourut un peu après 1536. Il eut deux ou trois enfants. Luiz Vicente et la célèbre Paula Vicente, dame de la reine, furent les éditeurs des Œuvres de leur père en 1562. On a prétendu que le poëte avait un autre fils, auteur dramatique comme lui, lequel aurait été envoyé aux Indes orientales, sur un ordre de son père, par pure jalousie; mais rien n'est moins prouvé qu'un fait pareil. Il n'est guère d'homme de génie, et Molière en offre la preuve, dont on n'ait tenté de noircir la réputation par quelque calomnie plus ou moins odieuse.

(1) Cean Bermudez place à l'année 1514 l'époque où brilla l'orfévre allemand Henrique Arphé, père d'une si belle génération d'artistes. Voy. *Diccionario de los profesores de las bellas artes en España.* Son petit-fils est aussi l'auteur du *Quilatador de oro y plata.*

(2) Ce livre, de format in-folio, a eu six éditions. La dernière a été tronquée d'une façon déplorable; celle de 1763 est fort bonne. Voy. le livre IV, *Piezas de iglesia*, ch. 5, p. 287.

(3) La longueur du vare est de 82 à 85 centimètres.

remonter l'usage, dans la Péninsule, au temps d'Alphonse le Savant, le pape Urbain IV ayant ordonné que la fête du Saint-Sacrement aurait lieu le jeudi qui précède le dimanche de la Trinité. Selon lui, l'ostensoir figure sur l'autel l'arche des Hébreux renfermant le saint des saints qui fut fabriquée par Beseleel de la tribu de Juda, l'artiste aimé de Dieu. Quant aux ostensoirs portatifs, on peut voir aussi, dans le Traité de don Juan Arphé, quelles sont les proportions qu'on doit assigner à leurs parties diverses; comme toujours, d'ailleurs, l'artiste appelle ici à son aide, pour se faire comprendre, le secours de figures géométriques fort bien exécutées.

L'ostensoir de Belem réunit toutes les proportions élégantes exigées par le grand orfévre. Il reproduit, d'ailleurs, comme nous l'apprend le savant abbé de Castro, l'ornementation de l'une des colonnes qui se dressent près d'une des portes de l'église de Notre-Dame de Belem, ouverte dans la direction du midi. La pièce principale se compose d'une coupole soutenue par des colonnettes et des arcs à ogives du travail le plus délicat; autour du sanctuaire, l'artiste a réuni les douze apôtres, qui sont tous en adoration : ces petites figures, d'un travail assez correct, sont émaillées. A la base même de la custode on lit cette inscription, tracée également en lettres d'émail : O MUITO. ALTO : PRINCIPE E PODEROSO. SENHOR REI D. MANOEL. I. A MANDOU FAZER. DE OURO. DAS PARIAS DE QUILOA. AQUABOU C.CCCCVI † (1).

EXEMPLES DE MARCHES EXTRAORDINAIRES.

Le fils d'un guide célèbre par ses marches extraordinaires, Édouard Balmat, parti de Paris pour rejoindre son régiment à Gênes, arriva le cinquième jour au soir à Chamonix, ayant parcouru 564 kilomètres (141 lieues). Plusieurs années après, ce même homme, parti des bains de Louèche à deux heures du matin, arrivait à Chamonix à neuf heures du soir, ayant franchi en dix-neuf heures une distance équivalente à environ 120 kilomètres (30 lieues).

En 1844, un vieillard nommé Marie Couttet, ancien guide de Saussure et âgé de quatre-vingts ans, partit, dans l'après-midi, du hameau des Prats, situé dans la vallée de Chamonix, et arriva aux Grands-Mulets à dix heures du soir; puis, après quelques heures de repos, il s'éleva sur le glacier jusqu'au voisinage du grand plateau, à une altitude d'environ 4 000 mètres, et redescendit d'une traite à son village.

En septembre 1867, un homme de Thun parcourut en vingt-trois heures une distance estimée à 40 lieues de Suisse, et représentant au moins trente-quatre heures pour un touriste ordinaire. (2)

TRADITIONS HISTORIQUES ET RELIGIEUSES DE L'ANCIEN MEXIQUE.

LES RUINES DE MITLA, DANS LA VALLÉE DE OAXACA.

M. Viollet-le-Duc a pu dire sans exagération, en parlant des restes de Mitla: « Les monuments de la Grèce et de Rome, de la meilleure époque, égalent seuls la beauté de l'appareil de ce grand édifice. Les parements dressés avec une régularité parfaite, les joints bien coupés, les *lits* irréprochables, les arêtes d'une pureté sans égale, indiquent de la part des constructeurs du savoir et une longue expérience. »

Le peuple qui avait édifié cet ensemble de monuments religieux portait le nom de *Zapotèques*, et avait précédé de bien des siècles, dans les progrès de la civilisation, les Aztèques qui plus tard parvinrent à l'asservir. Avec l'habileté de coup d'œil qui était un des caractères distinctifs de sa vaste intelligence, Cortez avait deviné l'importance de la province où s'élevaient les monuments de Mitla. Il était devenu, comme on sait, marquis *del valle de Oaxaca* (1). Sous son influence, les Dominicains s'établirent dans le pays, et, dès l'année 1541, la plupart des tribus étaient soumises, en apparence du moins, au christianisme.

Si l'on s'en rapporte au père Remesal, on ne parlait pas moins d'une dizaine de langues dans le pays qui avait été concédé, à titre d'apanage héréditaire, au vainqueur du Mexique; le nahuatl y avait été importé par les soldats de Montezuma II, mais le zapotèque était conservé dans sa pureté à la cour du roi infortuné dont le père n'avait pu résister au courage farouche des Aztèques, et qui subissait, comme ses dominateurs, le joug des chrétiens. Ce prince se nommait Cocijopii, fils du vaillant Cocijoeza. Monarque et pontife à la fois, s'il était en état de parler le castillan et de se confesser dans cette langue aux prêtres catholiques, dont il recevait les instructions, c'était en zapotèque, idiome antique dont on vante l'harmonie, qu'étaient composés les hymnes dont il ne craignait point d'honorer secrètement ses dieux.

Fray Domingo de la Cruz avait bien pu convertir, vers le milieu du seizième siècle, une grande partie de ces Indiens, à la tête d'un vaste couvent qui ne contenait pas moins de deux cent quarante-six religieux; il avait bien pu défendre aux Zapotèques l'usage de leurs rites et souvent briser leurs idoles: il n'avait pu effacer parmi eux l'empreinte d'une antique civilisation, qu'il faut faire remonter jusqu'aux Toltèques, le grand peuple initiateur de ces contrées.

Si nous interrogeons, en effet, les chroniques espagnoles, qui se multiplient peu de temps après la conquête, et qu'ignorent trop souvent les premiers historiens, nous voyons que les populations du pays fertile dont Zaachillatloo était la capitale se montraient supérieures, par l'industrie, par le sentiment délicat de l'art, aux peuples que subjugua Cortez, et dont notre Montaigne a si bien signalé le génie, en rappelant leur *épouvantable magnificence*. L'opinion qui voit dans la nation principale de la vallée de Oaxaca une nation quelque peu déchue, sortie d'un grand peuple initiateur, est donc parfaitement admissible. Et d'ailleurs, le prophète des Zapotèques, le grand Wixipecocha, a de tels points de ressemblance avec Quetzalcoatl, le législateur plein de mansuétude des Toltèques, qu'on peut sans difficulté le confondre avec ce divin personnage. Comme lui il est revêtu d'un long vêtement blanc, comme lui il porte une barbe épaisse d'une grande blancheur, et, après avoir visité les terres baignées par la mer du Sud, la tradition veut qu'en fuyant la persécution il vienne chercher un asile dans le palais funéraire de Leobaa. Selon M. Ignacio Cumplido, ce serait même par ses ordres que Mitla aurait été édifié.

Torquemada, le diligent annaliste du Mexique, est le

(1) « Le très-haut et puissant prince le seigneur roi D. Manoel Ier l'a fait faire avec l'or provenant des tributs de Quiloa. Elle a été achevée en 1506. »

(2) Le Pileur, *Merveilles du corps humain.*

(1) C'est ce qu'on appelle encore le *Marquesado*. C'était une concession qui n'avait pas moins de seize lieues d'étendue (quelques personnes lui en donnent vingt). Le territoire en est presque partout d'une admirable fertilité. Deux civilisations, procédant peut-être d'une même origine, mais ayant des caractères extérieurs fort tranchés, apparaissent, dès les premiers temps de la conquête, dans la vallée d'Oaxaca : celles des Zapotèques et des Mistèques. Nous ne nous occuperons ici que des monuments procédant de la première.

premier qui nous ait entretenus de ces vastes palais que surveillaient avec une si jalouse inquiétude les Dominicains. Mitla n'est qu'une abréviation du mot *Michuitlan*, qui signifie lieu de dissolution corporelle, lieu consacré au deuil. *Leobaa*, qui désigne ces ruines en zapotèque, reproduit, sous une forme adoucie, la même appellation. En effet, si nous nous en rapportons à Gondra, c'était là que reposaient les cendres des princes zapotèques. A la mort d'un fils ou d'un frère, le souverain quittait sa capitale, qui portait le nom de Zaachillatloo, et venait habiter le site lugubre où s'élevait Mitla. Les salles où il se livrait à sa douleur étaient situées au-dessus des tombes royales, et d'immenses souterrains, témoins d'épouvantables sacrifices, régnaient, en se prolongeant à plusieurs lieues, disait-on, au-dessous des palais. Selon d'autres autorités, une communauté de prêtres, chargés d'accomplir incessamment des sacrifices expiatoires, habitait, sans s'en éloigner jamais, ce lieu solitaire où, comme le raconte la légende, le silence funèbre de la nature n'était pas même interrompu par le chant des oiseaux.

Nous ne saurions absolument rien, cependant, sur le culte en usage dans ces temples, sans les rares traditions religieuses recueillies par le père Francisco Burgoa, qui, né au dix-septième siècle, à Oaxaca même, était venu visiter l'Italie, et publia à Mexico, en 1671, une description de son pays (1). C'est grâce à ce livre très-rare que nous connaissons les noms des deux idoles vénérées à Leobaa. *Petela, Bezelao*, étaient les deux divinités principales honorées dans l'enceinte de Mitla. Bien que leurs attributions restent assez obscures pour nous, le dernier de ces dieux semble avoir présidé aux lieux infernaux, et on l'apaisait par des sacrifices humains analogues à ceux des Aztèques. Il semble aussi qu'il ait tenu dans ses mains puissantes les clefs d'une sorte d'Élysée souterrain, où l'on allait chercher des délices éternelles, en se vouant dans les ténèbres à une mort volontaire.

Il y avait, en même temps, plusieurs ordres de prêtres pour le service des dieux. Ils étaient nombreux et respectés. L'austère dominicain qui nous transmet ces détails n'hésite pas à comparer les temples de Mitla à ceux de Rome. C'était, dit-il, pour les peuples de cette portion de l'Amérique, ce que la ville éternelle est aux yeux des chrétiens. Parmi ces pontifes, les plus redoutés prenaient le titre de *huijatoo*, ou de grands surveillants; les prêtres inférieurs étaient désignés sous le nom de *copivatoo* ou de gardiens des dieux; une foule d'enfants élevés dans l'enceinte sacrée portaient le titre de *vijanas* et étaient affectés aux soins qu'exigeait le temple. Plusieurs d'entre eux ne quittaient guère le sanctuaire. Plus tard, lorsque les Indiens eurent été convertis par les vainqueurs des Mexicains, le pape reçut d'eux le titre suprême de *huijatoo* (celui qui voit tout). Ils ne trouvèrent pas dans leur idiome d'appellation plus exacte et plus respectueuse.

A en croire Burgoa, le souverain temporel du pays était aussi un pontife vénéré. Vers la fin du seizième siècle, lorsque l'infortuné Cocijopii, qui régnait sur la vallée à titre de feudataire, eut été baptisé solennellement, il n'en resta pas moins attaché, nous l'avons dit, au culte de ses dieux. Ce fut lui, affirme-t-on, qui enleva leurs statues du temple de Mitla et qui donna asile à ces idoles dans une des salles les plus reculées de son palais, à Tehuantepec. L'autorité ecclésiastique fut informée de ce mystère par un Espagnol déguisé en Indien, et ce fut au moment où le chef zapotèque faisait fumer le copal devant ses dieux qu'il fut arrêté pour être conduit à Mexico; il portait en ce moment une sorte de mitre d'or et était revêtu de la grande robe blanche, emblème de la puissance sacerdotale (1).

Tous ces détails historiques, qui sont si peu connus de l'Europe et même du Mexique, seront reproduits ailleurs avec plus d'extension. Tout rare qu'il est aujourd'hui, le livre du dominicain sera réimprimé; mais on ne fait pas revivre un art original qui s'éteint, et si l'autorité locale n'y apporte pas quelque attention, il ne restera bientôt que d'informes vestiges des splendides palais funéraires dont notre gravure ne représente qu'une faible portion. Le courageux voyageur qui nous a transmis si fidèlement l'image des ruines de Mitla nous apprend que ces restes effacés de l'édifice funéraire disparaissent avec une rapidité effrayante. Écoutons ce que dit à ce sujet celui qui a si bien mérité de l'archéologie américaine, et dont les souvenirs ne remontent pas à plus de cinq ou six ans.

« Les ruines vont se détériorant chaque jour, dit M. Charnay; les Indiens hâtent cet anéantissement déjà trop rapide, et, poussés par une superstition des plus bizarres, ils accourent par bandes des plus lointains villages, et s'emparent de ces petites pierres taillées en brique qui composent les mosaïques, persuadés qu'entre leurs mains elles se changeront en or. » (2)

Le même voyageur dit ailleurs :

« Les ruines de Mitla, qui occupaient au temps de la conquête un immense emplacement, ne présentent plus aujourd'hui que l'ensemble de six palais et trois pyramides ruinées. » M. Isidro Gondra semble n'en admettre que cinq, et il nous apprend qu'un architecte mexicain, nommé don Luis Martin, avait levé le plan régulier de ces monuments, dont il vante la suprême élégance, sans dissimuler leur faible étendue. La longueur des murailles se prolongeant sur une même ligne dépasse à peine quarante mètres, la hauteur n'arrive pas à six mètres; l'édifice tire sa majesté de l'harmonie qui règne dans ses diverses parties; c'est ce qui a lieu, comme on sait, dans certains monuments égyptiens de sen vironsde Syène. Il est, du reste, certain que la race conquérante des Aztèques a modifié ces belles lignes architecturales en élevant à Mitla plusieurs teocallis de forme pyramidale.

A l'intérieur on voit six ou huit colonnes, privées, il est vrai, de chapiteaux, et taillées d'une seule pièce dans une masse de porphyre amphibolique (3); leur dimension totale est de cinq mètres huit décimètres, et il est hors de doute qu'elles se trouvent enterrées jusqu'au tiers de leur hauteur; elles sont, du reste, d'un travail assez grossier, et ne semblent pas être tout à fait en harmonie avec la suprême élé-

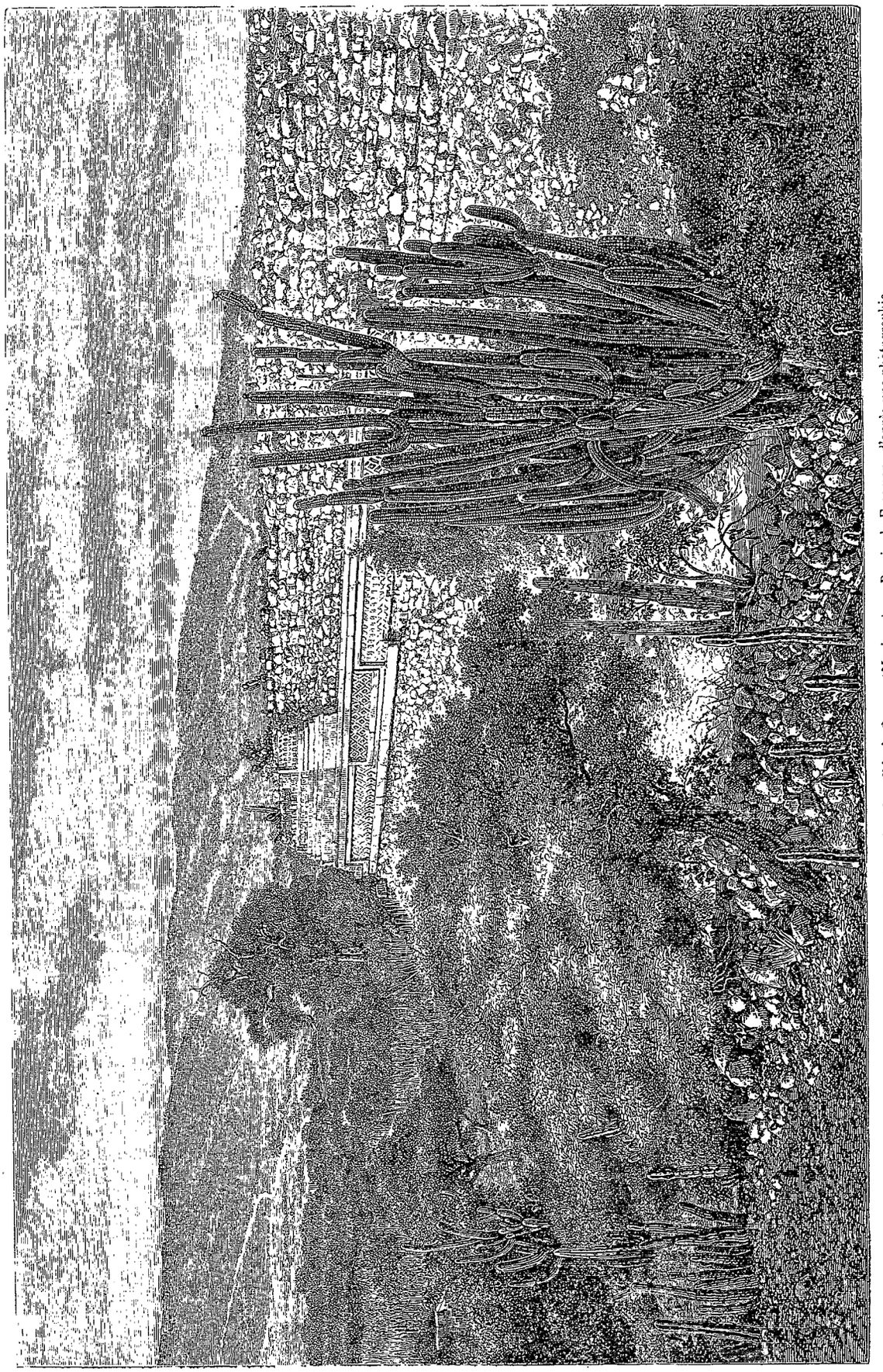
(1) *Geografica descripcion de la parte septentrional del polo Arctico de la America, historia de la provincia de predicadores de Guaxaca.* Mexico, 2 tomes en un volume in-fol.

(1) Cocijopii, qui avait reçu au baptême le nom de don Juan, avait cependant contribué à l'édification du grand couvent des Dominicains d'Antequera. Cette circonstance fut prise en considération et contribua probablement à hâter plus tard son élargissement. Il montra une grande dignité dans le trajet qu'il eut à faire pour se rendre à Mexico après quelques mois de captivité. Il retournait libre dans ses États et se rendait à son palais de Tehuantepec, lorsqu'il tomba foudroyé par une attaque d'apoplexie avant d'avoir revu les siens. Vers l'année 1560, les dieux zapotèques étaient oubliés, mais la magnificence des anciens souverains survivait encore à Tehuantepec. La propre fille de Cocijopii, la belle doña Magdalena, fêtait avec une pompe toute royale l'entrée de l'évêque d'Antequera dans le palais de ses ancêtres.

(2) *Cités et ruines américaines : Mitla, Palenqué, Izamal.* Paris, 1863, in-8. — La possession de l'or en nature, de l'or qu'on peut cacher dans la terre, sans faire même connaître aux siens le gisement de son trésor, est la vraie passion des Indiens. Telle est la prodigieuse quantité de numéraire enfouie dans la vallée qui environne Mitla, qu'elle est évaluée, d'après des calculs remis à M. Désiré Charnay, à une somme de quinze cents millions! Il faut supposer que les populations actuelles ont hérité, sous ce rapport, des instincts de leurs ancêtres; car M. Tempsky rapporte que des trésors cachés sous les ruines ont subitement enrichi deux habitants accoutumés à fréquenter ces décombres. Voy. *Mitla; a Narrative of incidents and personal adventures.* In-8.

(3) Selon d'autres autorités, elles seraient en granit porphyrique.

gance du reste de l'édifice. Peut-être ces colonnes isolées dont, selon M. Gondra, deux fragments se trouvent à part dans un *patio*, sont-elles une innovation tentée par l'artiste; peut-être aussi est-ce une réminiscence importée de quelque



Ruines du quatrième palais de Mitla, dans la vallée de Oaxaca (Mexique). — Dessin de Freeman, d'après une photographie.

monument yucatèque. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a trouvé l'usage des colonnes dans certains monuments muyscas de Santa-Fé de Bogota. Elles s'élèvent à une quarantaine de lieues de cette ville, au milieu des ruines de

Leyva. On sait que les Zaques de Tunja avaient fait édifier un palais à colonnes à vingt-six lieues de la capitale, et d'autres colonnes, étudiées, vers 1847, par le général Acosta, n'avaient pas moins de cinq mètres de haut. Comme celle de la vallée de Oaxaca, elles étaient privées de chapiteaux, et leur existence nous prouve que les colonnes de Mitla ne sont pas un fait exceptionnel dans l'histoire de l'architecture américaine.

Le dieu Ara, père de la lumière, celui qui répand sur la nature sa rosée fécondante, et dont la forme symbolique est l'oiseau emblème du soleil générateur, avait un sanctuaire dans ces palais ruinés. On l'y adorait comme on l'adorait à Chichen-Itza, à Uxmal, dans mainte région soumise primitivement au culte des Toltèques. C'est ce symbole, figuré par la sculpture américaine sur tant de monuments, depuis l'Amérique centrale jusqu'au sommet des Andes, c'est ce grand souvenir religieux qui relie entre eux tant de peuples jadis puissants, mais éteints aujourd'hui, et dont on ignore jusqu'au nom véritable. Dans son mémoire récent sur les antiquités du Pérou, rédigé avec une sobriété de conjectures historiques qu'on ne saurait trop apprécier, M. Léon Angrand a mis en évidence cette parenté contestée jadis, et ce ne sera pas le moindre service qu'il aura rendu à un genre d'archéologie encore si peu étudié parmi nous (1).

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 174, 190.

La grande allée dans laquelle il devait rencontrer M. Sirven s'inclinait plusieurs fois en ligne courbe pour varier les aspects du jardin. Au premier détour, Albert vit venir au-devant de lui un fauteuil roulant que poussait par derrière un valet en livrée. M. Sirven, assis dans le fauteuil, les jambes soigneusement enveloppées de fourrure, fit, de la tête, un signe amical au visiteur, lui tendit la main, et dit gaiement :

— Vous me pardonnez, je suppose, de n'avoir pas été vous trouver dans le salon où l'on a eu l'impolitesse de vous faire attendre. Tous les gens de la maison perdent la tête aujourd'hui à cause d'une séance de musique que nous avons ici ce soir; notre déjeuner a été dix fois interrompu, et ce n'est qu'après le départ de ma femme, qui vient de monter en voiture, qu'on m'a remis votre carte.

Albert assura à M. Sirven qu'il n'avait pas besoin de s'excuser auprès de lui, et que c'était beaucoup, l'ayant si peu connu, qu'il voulût bien lui faire un aussi bon accueil.

— A part nos anciennes relations, reprit l'ex-banquier, votre titre de docteur suffirait pour vous donner vos grandes entrées chez un pauvre podagre tel que moi. Voilà les misères de la grande fortune, mon cher Monsieur; mais il faut que les nécessiteux nous voient subir celles-là pour se consoler de la leur.

Puis, sans transition, il ajouta :

— Si vous le permettez, nous continuerons notre entretien en marchant; l'exercice m'est expressément recommandé après mes repas.

Ces mots « en marchant » et « l'exercice m'est recommandé », il les dit avec le triste sourire du captif à qui on montre l'espace et qui mesure sa chaîne.

Le fauteuil recommença à rouler doucement sous la légère impulsion du valet.

Albert, cheminant à côté de M. Sirven, lui annonça son départ pour l'Espagne, et lui avoua que son but, en venant à Passy, avait été d'entendre parler de Mme Honoré Duchâteau et de s'enquérir du moyen le plus sûr pour lui faire parvenir de ses nouvelles.

Cet aveu fit sourciller M. Sirven; d'un signe de la main il ordonna au valet de s'éloigner, et quand il fut seul avec Albert, il lui dit :

— Je m'étonne que M. Vandevenne, nouvellement marié, ait quelque chose à mander à Mme Duchâteau.

Le fiancé de Charlotte Asselyn, contraint d'abord au mariage par respect pour le désir de sa mère, mais heureusement rendu à la liberté, n'eut pas de peine à se justifier. Cela fait, il demanda à M. Sirven si c'était par Alphonsine elle-même qu'on avait appris dans sa maison la publication d'un mariage qu'avait de si près suivi sa rupture.

— Non, répondit le père de Lydie, nous avons été instruits de l'événement par la maîtresse de musique de ma fille.

— La maîtresse de musique? répéta Albert; sans doute la personne que je viens d'entendre, mais sans la voir, et dont je cherche vainement à me rappeler le nom?

— En vérité! vous l'avez entendue et vous ne savez pas encore qui elle est?

M. Sirven s'arrêta sur ce point d'interrogation, et après qu'il eut réfléchi un moment, il reprit :

— Ce nom que vous cherchez, ne me le demandez pas; je veux laisser à ma femme le plaisir de vous le dire et celui de vous entendre lui raconter ce que vous m'avez appris. Venez ici ce soir, vous y trouverez des personnes qui pourront vous donner des nouvelles les plus récentes de celle qui vous intéresse.

Congédié, mais aussi invité à revenir, Albert comprit qu'il ne devait ni insister pour savoir maintenant ce qu'il devait apprendre quelques heures plus tard, ni prolonger sa visite.

Il laissa le banquier perclus continuer, comme il le disait par dérision, à prendre de l'exercice, et, se promettant de revenir le soir, il remonta dans son fiacre qui le ramena à l'entrée du Palais-Royal.

Afin de gagner l'heure du dîner, il fit plusieurs fois le tour des galeries et du jardin; puis il alla s'asseoir sous les arbres, à côté du kiosque de la loueuse de journaux : il en prit un, ensuite un autre; tour à tour il les parcourait tous sans prendre le moindre intérêt à sa lecture; enfin, saturé de politique européenne, fatigué du récit des petits faits divers, et passant sur les grands crimes, il allait rendre à la loueuse la dernière feuille publique qu'il eût prise, comme distraction des yeux à défaut de celle de l'esprit, quand une annonce insérée au bas de la quatrième page attira son attention; il lut et relut ces deux lignes : « Leçons de piano en ville pour les jeunes personnes. Écrire à Mme E. M., rue Batave, numéro 6. »

A la vue de ces initiales E. M., le nom qu'il cherchait dans un son de voix lui revint en mémoire, et, sans croire à sa découverte, il nomma Mme Eugène Maizière.

XVII. — *Les œuvres du temps. — Une autre gardienne.*

Bien que M. Sirven lui eût positivement affirmé qu'il ne pouvait manquer de se rencontrer le soir même, à Passy, avec la maîtresse de musique de Lydie, Albert, après avoir lu l'annonce du journal, ne voulut pas se résigner à attendre cette rencontre jusqu'à l'heure fixée par l'invitation de l'ancien banquier. Il désira s'assurer d'abord si ces mystérieuses initiales E. M. par lesquelles se désignait la dame en quête de leçons de piano à donner aux jeunes personnes, se rapportaient, ainsi que le son de voix qui le préoccupait encore, à la femme de l'artiste, compositeur de musique,

(1) Voy. *Antiquités américaines* (extr. de la Revue générale de l'architecture et des travaux publics, t. XXIV).

dont il avait organisé autrefois le premier concert à Dieppe.

A la veille d'un grand voyage, et sa soirée étant prise, il ne pouvait disposer de beaucoup de temps pour se rendre à l'adresse indiquée par le journal : aussi fut-il heureux d'apprendre qu'il se trouvait précisément dans le voisinage de la rue Batave.

Son déjeuner avait été très-rapide, son dîner ne le fut pas moins.

Étranger à Paris et craignant de s'attarder à chercher sa voie dans le labyrinthe de rues qu'on lui signalait, il prit pour guide un commissionnaire qui stationnait à la porte du restaurant en guettant la pratique.

C'est aux anciens plans de Paris qu'il faut demander aujourd'hui où fut jadis la vieille rue Batave. Elle a disparu devant le tracé des arcades de la place du Palais-Royal et sous le pavé de la rue de Rivoli.

Quand Albert et son guide eurent fait quelques centaines de pas, ce dernier s'arrêta au tournant d'une petite rue qui allait, à angle droit, aboutir à la place du Carrousel.

— Nous sommes dans la rue Batave, et voilà le numéro 6, dit l'enfant du Cantal; dois-je attendre Monsieur pour le conduire ailleurs?

— C'est ici que je m'arrête, lui répondit Albert.

Il paya son guide, le congédia, puis traversa la rue et entra dans la maison de très-modeste apparence qui lui faisait face.

La portière, une vieille femme, assise à l'extérieur, devant la porte de sa loge, remmaillait ses bas.

— N'est-ce pas dans cette maison, lui demanda Albert, que demeure une dame qui donne des leçons de musique?

La bonne femme releva la tête et s'empressa d'essuyer les verres de son pince-nez pour mieux voir l'étranger qui l'interrogeait; après quoi elle répondit :

— C'est ici même. Que Monsieur veuille bien me confier la lettre qu'il apporte, sans doute, pour notre locataire du troisième; il peut être sûr que je la lui remettrai pas plus tard qu'aujourd'hui.

— Je n'ai point de lettre, reprit Albert, et je désire parler à cette dame, si toutefois, comme je le suppose, son mari se nomme Eugène Maizière.

— Monsieur ne se trompe pas; c'est bien ainsi qu'on l'appelle.

— Je vous remercie, dit Albert.

Et il se dirigea vers l'escalier.

Il n'avait pas fait trois pas de ce côté que la portière, se levant, avait déjà jeté les bas sur sa chaise. Elle vint se placer devant la première marche, comme si elle se préparait à la lutte pour en défendre l'accès.

— Où allez-vous, Monsieur? lui dit-elle.

— Mais chez M. et Mme Maizière; ils demeurent au troisième, vous venez de me le dire.

— En effet; mais ce que je dois vous dire aussi, c'est qu'en l'absence de sa femme j'ai ordre de ne pas laisser monter chez M. Maizière, parce que... — elle s'arrêta un moment, médita ce qui lui restait à dire, et termina ainsi : — Il travaille.

Sans remarquer la façon équivoque dont elle avait accentué ces deux mots : « Il travaille », Albert demanda à la sévère observatrice de sa consigne :

— Ainsi, madame n'est pas chez elle?

A sa question formelle, il ne reçut que cette réponse évasive :

— Quand madame attend quelqu'un, elle ne manque pas de me le dire, afin que je laisse monter la personne, et aujourd'hui elle ne m'a rien dit.

Albert, qui ne pouvait attribuer au besoin de cacher quelque chose de mal le mystère dont s'enveloppait le ménage de l'artiste, comprit que là aussi il y avait un malheur à apprendre, et il n'en insista que plus pour qu'on fût informé de sa visite chez Eugène Maizière.

Mettant avec sa carte une pièce d'argent dans la main de la portière, il dit :

— Ceci est pour reconnaître la peine que vous allez prendre de monter ma carte chez vos locataires du troisième. J'attendrai ici votre retour.

Et comme la bonne femme hésitait encore, il ajouta :

— Soyez tranquille, je puis garder la porte, puisque je sais la consigne.

Tout au plus rassurée, mais cédant à l'argument monnayé, la portière fit résonner ses galoches sur les marches de l'escalier. Albert, qui se tenait aux écoutes, surprit le moment où s'ouvrait la porte du troisième étage; il reconnut la voix qu'il avait entendue à Passy quelques heures auparavant, bien qu'on prît soin de l'éteindre dans un discret chuchotement.

La porte ne s'était pas refermée et la portière descendait. Arrivée à la hauteur du premier étage, elle se pencha sur la rampe pour dire à Albert : — Vous pouvez monter. — Il ne se le fit pas redire.

La suite à la prochaine livraison.

Porte haut ton cœur, même avec fortune basse.

DRAP, FOULONS ET TONDEURS.

La petite figure jointe à cette notice représente l'atelier d'un tondeur de drap dans le courant des quatorzième et quinzième siècles. L'étoffe est disposée sur une longue table, et de grossiers ciseaux en forme de pince en rasent les inégalités. L'ouvrage se fait à la main; l'artisan tient l'instrument à plat sur l'établi, et obliquement appuyé contre son corps; des deux mains il ramène à lui l'une des lames jusqu'à la rencontre d'un taquet qui l'empêche de se recroiser sur l'autre.

Le tondage est peut-être le trait caractéristique et fondamental de toute cette classe de tissus qu'on appelle drap; nous ne parlons pas, bien entendu, des draps de lit, dans l'acception moderne, ni des significations variées où ce mot générique a été détourné par l'usage. Certaines probabilités étymologiques nous porteraient à définir le drap : « Une étoffe dont la chaîne et la trame sont en laine, dont le lainage et le foulage ont feutré le duvet, et dont le tondage a fait disparaître les aspérités. » Les Grecs et les Latins n'auraient pas, à notre sens, possédé le drap proprement dit. La laine sans doute était, dès la plus haute antiquité, l'objet d'une industrie usuelle. La Bible fait remonter l'art de filer et de tisser jusqu'à Noéma, fille de Lamech, avant le déluge; le Deutéronome et le Lévitique prohibent le mélange frauduleux de matières différentes dans la même étoffe. La Fable attribue l'invention du tissage à Minerve; Pline, aux Égyptiens, et celle du foulage à Nicias de Mégare. Lucrèce a très-bien compris que ces opérations s'ajoutèrent successivement l'une à l'autre : *Nexilis ante fuit vestis quam textile tegmen;* « le vêtement fut d'abord une natte grossière avant d'être un tissu proprement dit. » Il paraît bien que le foulage a été le dernier perfectionnement introduit dans la fabrication par les anciens. Au temps de Pline, les ouvriers en laine, qui formaient à Rome et dans les villes de provinces des colléges importants, et occupaient à Pompéies l'Édifice d'Eumachia, tiraient la laine et la foulaient à l'aide de la peau de hérisson; cette peau était l'objet d'un très-grand commerce réglementé par un grand nombre de sénatus-consultes.

Mais nulle part il n'est question du tondage. Le terme drap lui-même n'existait pas. Le radical du mot, qui semble se retrouver en grec, sous la forme *drep* (drépô, drépanon), n'avait que le sens de couper, de faucher.

Trapus et *drapus*, employé, dès le huitième siècle, dans les Capitulaires de Charlemagne, et qui se retrouve en anglais (*trapping*, tenture), en italien (*drappo*) et en espagnol (*trapo*), doit être, comme M. Littré l'a conjecturé, une importation germanique plutôt que celtique. E. Burnouf le rapprochait d'un mot zend, *drafsja*, qu'il traduit par drapeau. Nulle part, il faut l'avouer, les langues n'auraient gardé la conscience de la valeur radicale du mot, à moins qu'elles ne lui aient attribué le sens de pièce, morceau, ce que les Latins appelaient *pannus*. Drap, et son diminutif drapeau (*drapel*, *drapelle*), qui a pris un sens si relevé et joué dans l'histoire un rôle à la fois glorieux et triste, ont été très-anciennement synonymes de linge ou lange (ce qui est la même chose). Villon a dit, pages 48 et 88 de l'excellente édition Jannet (Bibliothèque elzévirienne) :

> Je croy qu'homme n'est si rusé
> Qu'il n'y laissast linge et drapelle.
>
> Chausses, pourpoincts esguilletez,
> Robes et toutes vos drapilles.

Et Régnier, satire X :

> . . . . . Vieux langes, vieux drapeaux.

Quoi qu'il en soit, la signification de faux, conservée par le grec, *drépanon*, permet de supposer que le tondage a été l'origine de l'expression drap. La philologie comparative, aujourd'hui constituée à l'état de science certaine, confirmera tôt ou tard ou modifiera notre hypothèse, sur un point qui importe à l'histoire du vêtement et des tissus.

En tout cas, les étoffes gauloises, renommées dès le temps de César, et les tissus d'Arras qui, sous Gallien, étaient employés à la confection des sayons militaires, étaient probablement des lainages, et non des draps. Bien que, dès le neuvième siècle, il existât en France des centres nombreux de fabrication, notamment à Elbeuf, l'industrie drapière proprement dite ne prit qu'aux douzième et treizième siècles des développements sensibles. M. J. Quicherat, dans ses savantes leçons à l'École des chartes, rapporte au temps de Philippe-Auguste le triomphe du drap proprement dit sur le lainage dans le vêtement. Les Flamands paraissent avoir eu l'initiative et longtemps le monopole de la fabrication. La Normandie, la Champagne, et, dans le midi, Béziers, Narbonne, Carcassonne, rivalisèrent bientôt avec les Flandres. Une enquête de 1199, relative aux moulins de Rouen, fait mention de foulons et de teinturiers. Dès 1164, la draperie champenoise, soumise à divers règlements et à des impôts nombreux, rapportait de grosses sommes aux comtes, aux monastères, aux Templiers (1). C'était sur les grands marchés des foires de Champagne et de Brie, qui se succédaient durant toute l'année, à Troyes, Provins, Lagny et Bar-sur-Aube, que Florence venait acheter les draps de France, pour les soumettre à des émondages, calandrages, teintures et apprêts divers qui en augmentaient la valeur.

Tout le travail du drap était, en France, distribué de bonne heure entre des corporations distinctes de tisserands, foulons et *lanneurs* (laineurs), et tondeurs, qui opéraient alternativement. D'après le Dictionnaire de Jean de Garlande (onzième siècle), les foulons semblent avoir été confondus avec les laineurs. Voici le passage traduit : « Les foulons, nus et soufflant (comme les geindres), foulent les pièces d'étoffes laineuses et poilues dans un vaisseau creux où il y a de l'argile et de l'eau chaude ; ensuite ils les effleurent avec un grand nombre de chardons hérissés de pointes, après les avoir fait sécher en plein air, au soleil. » Ce rude métier n'était guère compatible avec la propreté : aussi foulon ou souffleur était-il, au moyen âge, une épithète fort malsonnante. Les laineurs, dont l'office est assez mal déterminé (on pense que c'étaient eux qui maniaient le chardon), jouent, ainsi que les foulons, un grand rôle dans les ordonnances des rois et les arrêts sur la draperie ; ce sont eux dont on parle surtout lorsqu'il s'agit de grèves, de coalitions et séditions. Les foulons paraissent seuls avoir formé la corporation.

Les tondeurs avaient leurs priviléges et leurs règlements. « Nul feme ne peut, ne doit metre main à drap, avant que li dras soit tonduz. » (Estienne Boileau.) Ils opéraient avec de grands ciseaux appelés *forces* (*forcipes*) (1), comme on le voit au dessin, et alternaient avec les foulons et laineurs autant de fois que l'exigeait la qualité de l'étoffe, qui n'était livrée à la teinture et à la couture que *tondue partout ;* c'est ce que stipulent les statuts donnés par les quatre prud'hommes commis à la garde de la draperie de Provins. Le *Livre de la taille de Paris* mentionne « vingt tondéeurs et neuf retondéeurs » ; ceux-ci faisaient sans doute un ouvrage plus fin. De leurs mains, les pièces, convenablement *parées*, passaient aux marchands, qui, à en croire Jean de Garlande, « fraudaient l'acheteur en aunant mal, avec une aune trop courte, ou en restreignant la mesure avec le pouce. »

L'essor de l'industrie drapière en Champagne fut brusquement arrêté, à la fin du treizième siècle, par les impôts exorbitants que lui imposèrent le comte et le roi de Navarre Henri III, par les troubles qui accompagnèrent la réunion du comté à la couronne, et par le mauvais vouloir des rois de France, qui laissèrent tomber les foires de Champagne au profit du Lendit de Saint-Denis.



Tondeur de drap. — Vitrail du quinzième siècle.

Un dernier mot sur le tondage : il y a environ cinquante ans que la première tondeuse mécanique a été inaugurée à Sedan.

(1) Voy. le grand ouvrage de M. Félix Bourquelot sur *les Foires de Champagne*, couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

(1) Archives impériales (K. 192, liasse 9). Une charte de 1293 constate que l'abbaye de Jouy possède à Provins, rue du Mellot, une maison contiguë à celle d'un ou du « maître des forces », *magistri forcipum*. (Émile Lefèvre, *Rues de Provins*, p. 160.)

UN BIVOUAC DANS LA NEIGE.

RUSSIE. 1812.



Un Bivouac dans la neige, épisode de la campagne de Russie. — Dessin de E. Lorsay, d'après Faber Dufaur.

C'était le 30 novembre. Le thermomètre de Réaumur était descendu à 28 degrés au-dessous de zéro. La neige, convertie en aiguilles de glace, étincelait comme du diamant, et en tombant emplissait l'air contracté d'un cliquetis continuel. Un vent bas, aigu, coupant comme une lame affilée, rasait le sol, pénétrait la peau, les muscles, les os jusqu'à la moelle, donnant aux surfaces extérieures le blanc mat de l'albâtre et la fragilité du verre aux membres engourdis. Quelquefois le saisissement était foudroyant et stupéfiait tout l'être. Alors, devant la marmite qu'emplissait la glace, auprès du feu éteint, les hommes s'endormaient pour ne plus s'éveiller : chaque bivouac de nuit laissait la terre jonchée de morts.

Ces hommes qui étaient là gisants étaient entrés vainqueurs à Moscou le 15 septembre. Ils avaient vu le quartier général de l'empereur s'installer au Kremlin, et le lendemain, 16, l'incendie menacer le palais de ses nuées ardentes, alors que brûlaient les quatre cinquièmes de la ville conquise. Installés dans les maisons restées debout, ils avaient usé avec profusion des amas de blé, de viande salée, d'eau-de-vie, entassés dans les caves en prévision de l'hiver qui approchait, et qu'aveuglés, comme leur chef, par l'ivresse de la victoire, ils ne voyaient pas venir. Le 4 octobre seulement, une vague rumeur leur apprit que l'empereur s'était décidé à faire au général russe des ouvertures de paix ; mais Kutusoff avait déclaré n'avoir pas mission de conclure un armistice, encore moins un traité. Il en avait référé à l'empereur Alexandre retiré à Pétersbourg : une réponse entraînait dix à douze jours de délai. Pour faire passer le temps, qui ne fuyait, hélas, que trop vite, on avait organisé, par ordre de Napoléon, des représentations théâtrales. Après un long suspens dont ces semblants de repos masquaient mal l'anxiété, on sut que les propositions avaient été repoussées, et la grande armée, dont ces hommes faisaient partie, quitta Moscou le 19 octobre, un mois et quatre jours après l'incendie ; un mois et quatre jours perdus !

On se dirigea sur Kalouga, afin d'occuper les provinces méridionales de la Russie ; mais, après quarante-huit heures de marche, on se trouva en présence d'une division ennemie, à travers laquelle l'avant-garde française se fraya un passage en laissant six mille hommes sur le terrain. Il était clair que cette route jalonnée par des corps de l'armée russe devenait impraticable. Cependant, lorsque l'empereur tint conseil dans une grange pour décider si l'on devait poursuivre ou se diriger vers Smolensk, tous ses généraux se turent, aucun n'osa donner son avis ; un seul d'entre eux, Mouton, comte de Lobau, interpellé directement, répondit : « Je pense que nous devons quitter de suite, par la route la plus courte, un pays où nous ne sommes restés que trop longtemps. »

L'empereur hésitait : il remit sa décision au lendemain. Enfin, le 27 octobre, la retraite commença. Déjà les provisions s'épuisaient : l'armée traînait à sa suite un encombrement de bagages, chariots, berlines, véhicules de toutes espèces, chargés des domestiques des officiers, de femmes, d'enfants, de toute une population de résidents français quittant Moscou, précédés de six cents canons, que tiraient à grand'peine des chevaux épuisés de faim et de fatigue. Des nuées de Cosaques commençaient à surgir à l'horizon, poussant des cris de bêtes fauves, massacrant les traînards. Les troupes côtoyèrent le champ de bataille

de la Moskwa, encore couvert de cadavres à demi décomposés que dévoraient les oiseaux de proie. Trente mille hommes avaient péri là, et cette terrible hécatombe n'avait servi qu'à préparer la douleur et la ruine des survivants. Les âmes bien trempées se roidissaient contre ces revers du sort et accomplissaient chemin faisant des prodiges de valeur ; mais la masse se démoralisait : il n'y avait plus de discipline ; les fantassins jetaient leurs fusils pour se débarrasser du poids qui ralentissait leur marche ; les cavaliers à pied tiraient par la bride leurs chevaux qui, n'étant pas ferrés à glace, ne pouvaient tenir pied sur la neige durcie. Le 4 novembre, elle avait commencé à descendre par flocons de plus en plus pressés ; le 6, elle tourbillonnait en tempête, couvrant d'un linceul blanc les chevaux et les hommes qui tombaient. Des plaines neigeuses s'allongeaient à perte de vue, tachetées de loin en loin de forêts de pins, de villages incendiés et déserts, de châteaux en ruine. Dans son irritation, Napoléon avait donné l'ordre, rigoureusement exécuté par Davoust, de brûler toutes les habitations qui s'échelonnaient sur la ligne de la retraite, aggravant ainsi les horreurs de ce désastre. Il n'y avait plus dans cette cohue confuse et désordonnée qu'un espoir, qu'un cri : Smolensk ! On se flattait de trouver là, sinon la fin de tant de misères, au moins un allégement. Mais, hélas ! la garde, qui devançait d'un jour le gros de l'armée, avait eu, le 9, d'amples distributions de vivres. Devant les derniers arrivants, les portes se fermèrent : ils les forcèrent, et mirent au pillage les magasins presque vides. L'affreux égoïsme humain se montra farouche, impitoyable. L'héroïque poignée de braves qui formait l'arrière-garde, sous le commandement de Ney, et qu'il avait conduite à travers mille périls, arriva le 14 et ne trouva plus rien ! Un dégel, plus désastreux encore que la glace, survint ; les soldats n'avaient plus de souliers, et marchaient pieds nus dans l'eau. La Bérésina charriait des glaçons. Un de ces mourants du 30 novembre avait fait partie de l'escouade des pontonniers qui, à côté de l'admirable général Éblé, et sous ses ordres, construisit sur le fleuve les ponts de chevalets. Cet homme, ainsi que ses camarades, était resté plongé dans l'eau glacée, travaillant un jour et une nuit sans une once de pain, sans une gorgée d'eau-de-vie pour ranimer ses forces ; maintenant, il allait recevoir ailleurs, dans un meilleur monde, le prix de son dévouement, qui cependant n'avait pu profiter qu'à un petit nombre. La mêlée avait été effroyable : tout le monde voulant passer à la fois, des parties de ponts furent submergées ; des chevaux, des voitures, précipités dans le fleuve, furent entraînés par le courant ; des caissons prirent feu et sautèrent.

Les tristes débris qui survécurent poursuivirent leur funèbre marche vers Wilna, encore distante de cinquante-quatre lieues. La gelée avait repris : le thermomètre variait de 28 à 30 degrés au-dessous de zéro. La désespérance avait gagné les cœurs. Le départ de Napoléon fut le dernier coup. L'armée, réduite à quelques bandes éparses, abandonnée par son chef, se jugea perdue et s'abandonna elle-même. Elle tomba en détail sous les lances des Cosaques, aux mains des paysans russes, ivres de fureur, et qui assouvirent leur vengeance sur les malheureux captifs que leur livraient la misère et le froid. Informé des cruelles représailles qu'exerçaient ses sujets, l'empereur Alexandre rendit un décret prescrivant, sous peine de châtiment, la remise des prisonniers aux autorités civiles, avec promesse d'un ducat d'or pour chaque Français amené sain et sauf au quartier général. Malheureusement, cet ordre, qui honore Alexandre, fut peu suivi. Si quelques mougiks compatissants vinrent au secours des moribonds expirant à quelques pas de leur chaumière épargnée, ils firent exception. Il se commit des atrocités dont le récit fait frémir. Quoiqu'un demi-siècle se soit écoulé depuis ces lugubres scènes, elles éveillent encore dans les âmes une profonde angoisse, et des plaies que le temps avait cicatrisées se rouvrent et saignent ; car il n'y a pas en France une famille dont quelque membre ne soit resté enseveli sous les neiges de la Russie. Jamais l'imprévoyance d'un conquérant n'eut de conséquences plus funestes ; jamais la guerre ne se montra sous un aspect plus hideux que dans cette navrante campagne, où le courage humain atteignit cependant son apogée, où des traits d'un sublime héroïsme, d'un dévouement touchant, relèvent et consolent l'humanité. La femme d'un tambour du 7e d'infanterie, cantinière du régiment, était partie malade de Moscou dans une petite charrette ; son mari la conduisit jusqu'à Smolensk. Là, le cheval tomba mort : l'homme s'attela au chariot, et, par un effort suprême, le traîna de Smolensk à Wilna, pendant cinquante-quatre lieues ; l'état de la malade ayant empiré, il préféra rester prisonnier avec elle plutôt que de repartir libre et seul. De faibles femmes accomplirent des prodiges de force. La directrice de la troupe théâtrale occupait, avec une de ses amies, une voiture de la suite, dont les roues furent mises en pièces par les boulets ennemis. Mme Bursay, dont le nom mérite d'être conservé, prit dans ses bras sa compagne évanouie, à demi morte de frayeur, et la soutenant, la portant presque, parvint jusqu'au quartier général. Elle franchit plus tard avec elle le terrible passage de la Bérésina, et la pente glacée au delà de Wilna, où vint expirer le reste de cette belle et florissante armée qui, huit mois auparavant, pleine d'espoir et de vie, franchissait le Niémen. L'intrépide courage de Mme Bursay ne put sauver sa compagne ; elle succomba deux mois après son retour en France. Plus heureuse, une pauvre cantinière du 33e avait quitté Moscou avec sa petite fille âgée de six mois ; l'enfant, enveloppée dans un manteau de fourrures, fut portée, saine et sauve, à travers les neiges, la glace, les morts et la famine. La mère la nourrissait d'une pâte faite de sang de cheval : elle en fut séparée à deux reprises, et la retrouva, une fois dans un champ, et la seconde fois sur un matelas, dans un village incendié, où l'avait déposée quelque âme compatissante. A la Bérésina, voyant les deux ponts obstrués, cette mère intrépide passa la rivière à cheval, plongée dans l'eau jusqu'au cou, tenant la bride d'une main, et de l'autre élevant l'enfant sur sa tête. Ainsi, par une suite de miracles, la petite fille fit toute la retraite sans aucun accident, et n'attrapa même pas un rhume. Nombre de faits semblables, ignorés des hommes, ne sont connus que de Dieu.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 174, 190, 198.

Au moment où il se croisait sur l'escalier avec sa messagère, elle lui glissa dans l'oreille cette recommandation :

— Quand vous serez entré, parlez le plus bas que vous pourrez, Mme Maizière vous en prie.

— Il y a donc un malade chez elle ? demanda-t-il.

— Si ce n'était qu'un malade ! répondit la bonne femme, levant avec compassion les yeux vers le ciel.

Et, sans plus ample explication, elle continua à descendre pour aller reprendre son remmaillage interrompu, tandis qu'Albert arrivait sur le palier du troisième, devant la porte que Mme Augustine Maizière tenait entr'ouverte pour recevoir le visiteur.

L'apparence de bien-être qu'empruntait à la coquetterie soigneuse la pièce dans laquelle il fut introduit, laissait croire que le reste de l'appartement était au moins suffisamment meublé. L'éclat qu'une volonté puissante, servie par la jeunesse dans sa force, donnait au visage singulièrement expressif d'Augustine, ne permettait pas de soupçonner, à première vue, le pesant chagrin que supportait son grand courage. Il fallait pénétrer jusqu'au fond de cette demeure pour savoir quelle misère y abritait le jeune ménage de l'artiste; il fallait se tenir les yeux longtemps fixés sur ceux de Mme Maizière pour surprendre, par instants, le voile humide qu'y formait soudain la profonde douleur, mais qu'un éclair en passant séchait aussitôt.

Augustine Maizière, tout en remerciant Albert de sa visite, l'accueillit cependant sans témoigner d'une grande surprise.

— Je vous savais à Paris, lui dit-elle, et avant mon retour ici, il y a trois heures, je savais aussi que nous devions nous rencontrer ce soir dans une maison où déjà, ce matin, nous nous sommes trouvés bien près l'un de l'autre.

— Je vois, dit Albert, que M. Sirven, malgré son projet d'en faire une surprise, vous a informée de ma démarche auprès de lui.

— Bien involontairement, reprit Augustine; car, avant qu'il eût parlé, ce secret était déjà connu. Lydie, ayant été chercher sur le bureau de son père une lettre adressée par elle à quelqu'un de votre connaissance, lettre que la femme de chambre n'avait pas su trouver, y a vu votre carte. Comme on a souvent parlé de vous dans la famille Sirven, à propos de la personne en question, notre leçon de musique a souffert de la préoccupation causée par votre visite. J'ai dû céder, j'ai dû participer même à la curiosité de mon élève, et toutes deux, à l'abri derrière le rideau d'une fenêtre, nous avons guetté votre départ. A peine étiez-vous remonté en voiture que nous étions, nous, dans le jardin, auprès de M. Sirven, qui n'a pu défendre contre les sollicitations et les câlineries de sa fille le secret qu'il voulait garder. Vous n'avez plus rien à m'apprendre, continua Mme Maizière en tendant affectueusement la main au fidèle ami d'Alphonsine; mais, moi, j'ai à vous dire que Lydie a rouvert sa lettre à laquelle j'ai ajouté quelques mots, si bien que dans cinq jours on saura à Florence que votre mariage a été rompu.

— Mme Duchâteau est à Florence! dit Albert.

— Oui, avec son oncle Jacques Robert; ils accompagnent le jeune Gaëtan, qui continue ses études de peinture. En partant, les voyageurs ont fait le projet de visiter les principaux musées de l'Europe; après ceux de l'Italie et de l'Allemagne, ceux de la Hollande et de la Belgique. Je ne vous cacherai pas qu'une ville importante avait été exceptée; mais je crois pouvoir vous affirmer qu'après avoir lu la lettre de Lydie, on ajoutera Anvers à l'itinéraire.

Un regard d'Albert remercia Augustine de cette bonne parole.

— Mais, reprit-elle, je crois me rappeler que M. Sirven n'a pas voulu vous dire le nom de la personne qui donne des leçons à sa fille; comment alors avez-vous pu deviner que c'était moi, et surtout découvrir sitôt notre demeure?

— Quelques lignes d'un journal m'ont mis sur la voie, dit Albert.

Il allait continuer; mais embarrassé de la question délicate qu'il avait à adresser à l'amie d'Alphonsine, il s'arrêta. Le voyant hésiter, et devinant sa pensée, Mme Maizière provoqua franchement sa question.

— Ces mystérieuses initiales, sous lesquelles il vous a fallu chercher mon nom, lui dit-elle, ont dû vous donner à réfléchir péniblement sur nous?

— Oui, reprit-il; permettez-moi de vous l'avouer, au souvenir de votre situation et de vos espérances quand nous nous sommes connus, il m'a semblé que le besoin de recourir à une ressource extrême avait pu seul vous faire adopter la profession que vous exercez aujourd'hui: aussi, malgré mon désir de vous revoir, et tout en supposant que l'annonce du journal parlait de vous, j'espérais me tromper.

— Je sais par M. Sirven votre voyage à Rouen, et la visite que vous avez faite à deux pauvres veuves dont l'une est mon amie d'enfance, répondit Augustine Maizière. J'admire leur courage, il me sert d'exemple; car, voyez-vous bien, mon cher monsieur Albert, la ruine n'atteint pas seulement ceux qui s'exposent aux terribles hasards du commerce: les artistes ont aussi leurs sinistres; encore, s'ils n'étaient frappés que dans leur fortune!

Elle cessa de parler; un bruit de pas venait de se faire entendre dans une seconde pièce de l'appartement dont la porte était fermée.

— Oui, c'est lui, reprit Augustine, répondant à Albert qui l'interrogeait du regard.

— Vous ne m'aviez pas dit encore que votre mari était ici.

— Il est toujours ici quand j'y suis; car ce n'est qu'avec moi qu'il peut sortir.

Au bruit de pas, devenu plus rapide, comme si l'on marchait avec agitation, se mêla celui de la voix.

— M. Maizière n'est pas seul, observa Albert.

— Si fait, tout seul, mais... mais il travaille..

De même que la bonne femme qui gardait en bas la porte, Augustine ne prononça qu'avec hésitation ces deux mots : « Il travaille. »

— Sans doute à une nouvelle composition musicale? dit Albert.

— Oh! non, repartit avec vivacité la femme de l'artiste; puis, baissant la voix, elle poursuivit confidentiellement: — Il n'est plus question de cela chez nous; Eugène a brisé son violon, et moi j'ai dû faire disparaître le piano. Mais, pardon, je crois qu'il m'appelle. Je vais lui annoncer votre visite.

Elle fit quelques pas du côté de l'autre chambre; mais, au moment d'ouvrir la porte, une réflexion la ramena vers le visiteur.

— De grâce, lui dit-elle, si mon mari consent à vous voir, ne témoignez aucun étonnement devant lui, et surtout ne lui parlez pas de musique.

Albert ne demeura pas longtemps livré aux conjectures que devaient lui inspirer les dernières paroles d'Augustine; celle-ci revint bientôt, et, en même temps, derrière elle parut son mari.

Les sept années passées depuis l'époque des concerts à Dieppe ne l'avaient pas changé. Son visage ne portait la trace d'aucune souffrance : c'était la même physionomie franche et souriante; seulement son teint était un peu plus coloré, son regard moins calme, parfois indécis, avec des alternatives d'ombre et de lumière; sa lèvre inférieure, plus accusée que l'autre, frémissait légèrement sous sa parole rapide.

Du premier coup d'œil, le docteur Vandevenne connut le sens douloureux qu'Augustine Maizière attachait à ces mots : « Les artistes ont aussi leurs sinistres. »

Eugène fit au voyageur un signe de tête amical et lui dit, comme s'ils s'étaient vus tout dernièrement :

— Vous faites bien de venir aujourd'hui : j'ai achevé, il n'y a qu'un moment, la première partie de mon grand ouvrage; mille pages de calculs, c'est beaucoup; mais je ne pouvais à moins résoudre une pareille masse de problèmes. Aussi, je puis le dire maintenant, la science est

désormais assise sur une base solide, impérissable ; vienne même l'invasion des Barbares, elle n'en sera pas ébranlée : il n'y a plus que la fin du monde qui puisse la détruire.

— Sans doute, c'est un beau résultat, reprit Albert, cherchant dans les yeux de Mme Maizière ce qu'il pouvait répondre à cette étrange communication ; mais combien il vous a fallu travailler !

— Le plus fort est fait, répliqua Eugène : j'ai exposé ma méthode ; j'ai prouvé qu'elle répondait à toutes les questions soumises à la loi des nombres ; il ne me reste plus qu'à l'appuyer sur un million d'exemples.

— Pardon, interrompit doucement Mme Maizière ; sans doute, ainsi que tout le monde, M. Albert Vandevenne s'intéresse vivement à ton grand ouvrage ; mais tu as beaucoup travaillé aujourd'hui, il te serait bon peut-être de parler d'autre chose.

Eugène eut un mouvement d'impatience que calma soudain un charmant coup d'œil de sa femme.

— C'est convenu, dit-il du ton de la bouderie enfantine, je me reposerai, puisque mon tyran veut que je me repose ; pourtant ce n'est pas consciencieux : je dois tout mon temps à l'État qui me donne son argent, douze mille francs de pension annuelle, jusqu'à la publication de mon livre.

Augustine mit le doigt sur sa bouche pour rappeler à son mari qu'il venait de s'engager à ne plus rien dire sur ce sujet. Eugène répéta : « C'est convenu », mais il ne put s'empêcher d'ajouter avec un mouvement d'orgueil :

— Vous savez ce que la France me paye ; je vous dirai un autre jour ce que m'a offert l'Angleterre.

Pendant près d'une heure, grâce aux efforts d'Augustine bien secondée par Albert, on parvint à tenir l'esprit de l'artiste dans le courant d'une conversation intime qui l'éloignait de son idée fixe ; mais celle-ci reprit naturellement le dessus. Eugène Maizière, rompant tout à coup l'entretien, se leva, et, sans adresser un mot d'adieu au visiteur, il alla s'enfermer dans la chambre où il usait sa vie en croyant travailler au progrès des sciences humaines.

— Pauvre chère dame ! dit Albert en arrêtant sur Augustine son regard peiné.

— Je ne suis pas du tout mécontente aujourd'hui, reprit-elle presque gaiement ; il est souvent plus agité, et il ne parle pas toujours aussi longtemps raison.

— Que j'étais loin de me douter de votre triste sort !

— J'aurais tort de m'en plaindre : Eugène est doux et docile avec moi, et il serait si excusable s'il était méchant !

— Mais comment ce malheur est-il arrivé ? A quelle cause pouvez-vous l'attribuer ?

— Il adorait son art ; il s'est senti du génie, il a fait son œuvre, un grand et bel ouvrage, je vous l'assure : il lui a coûté quatre ans de travail qui ont été pour nous quatre ans de sacrifices ; car, pour s'y consacrer entièrement, il a dû renoncer à tenir sa place dans l'orchestre d'un théâtre, il a dû se priver du bénéfice des concerts et du produit des leçons ; il n'eut plus alors d'autre élève que moi. Mais que nous importait le plus ou le moins de bien-être ? nous avions tant de confiance dans l'avenir ! Je crois encore en lui, dit fermement Augustine ; mais mon pauvre Eugène n'a pas eu la patience qu'il faut à l'artiste pour attendre le jour de la révélation. Malgré tant de malheureux exemples du contraire, il croyait à la récompense immédiate de la tâche accomplie. Au premier obstacle, à la première déception, sa fièvre d'enthousiasme s'est changée en accès de désespoir. Le lendemain, il brisait son violon, et, sans une ruse de ma part, ce sont les feuilles de sa partition qu'il eût déchirées et brûlées. Il fallut, je vous l'ai dit, me défaire de mon piano, non pas encore comme ressource pour vivre, mais parce qu'il ne pouvait plus rien voir et rien entendre autour de lui de ce qui lui rappelait son passé d'artiste. Durant plusieurs mois, son intelligence sembla sommeiller : ce fut pour moi le temps le plus douloureux ; mais un jour elle se réveilla, ou plutôt elle commença le rêve qui se continuait encore tout à l'heure devant vous. Je ne vous dirai qu'un mot touchant nos moyens d'existence : ils sont suffisants ; j'ai le produit de mes cachets et l'assistance inépuisable de ma mère. Mais ce n'est pas seulement de sa bourse qu'elle nous vient en aide ; sa présence ici m'est tous les jours nécessaire : elle arrive, prend ma place près de mon mari, et tandis qu'il croit que je fais une promenade journalière indispensable à ma santé, je vais donner mes leçons de musique. Mes sorties ont aussi quelquefois un autre objet ; car ce n'est pas pour l'enfermer sous clef que j'ai sauvé du feu la partition d'Eugène. Aussi je sollicite, j'intrigue, je lutte pour qu'elle arrive au jour de son succès, et elle y arrivera ! Je suis parvenue déjà à y intéresser tant de bonnes âmes, tant de cœurs chaleureux ! Ainsi, ce soir, c'est elle qu'on exécutera dans la séance musicale qui doit avoir lieu chez M. Sirven ; jugez quelle est mon espérance : le directeur de l'Opéra doit y assister !

Cette confidence, qu'Albert avait souvent interrompue par des marques d'intérêt, Augustine la termina ainsi :

— Trois jeunes filles qui se sont mariées le même jour ont chacune, vous le voyez, une noble tâche à remplir : l'une répond devant Dieu du fils de son mari, à l'autre est confiée la gloire de réhabiliter le nom qu'elle porte ; moi, j'ai pour devoir de protéger, de faire admirer l'œuvre d'un grand artiste, et, j'en ai la conviction intime, il y aura un jour dans l'avenir où les trois gardiennes, de nouveau réunies, se réjouiront ensemble de n'avoir pas un seul instant failli à leur mission.

Au moment où elle achevait de parler, une clef tourna dans la serrure de la porte d'entrée, et Mme Verdier, la mère d'Augustine, entra. Elle venait s'établir auprès d'Eugène Maizière pour donner à sa fille la facilité d'aller passer la soirée à Passy.

— Toute réflexion faite, dit Augustine après qu'elle eut présenté Albert Vandevenne à sa mère, je ne quitterai pas Eugène ce soir. Tu n'aurais pas sur lui l'empire nécessaire pour l'empêcher de prolonger sa veillée jusqu'à mon retour. M. Albert est invité chez M. Sirven ; il voudra bien m'écrire un mot demain matin pour que je sache l'effet de cette première audition sur le directeur de l'Opéra. En récompense de ce service, j'enverrai à M. Albert quelques lettres qui l'intéresseront.

Albert prit aussitôt congé de la femme et de la belle-mère de l'artiste.

Le lendemain matin il écrivit à Augustine : « Bon espoir : le directeur de l'Opéra a joint ses applaudissements à ceux des autres auditeurs ; le mot chef-d'œuvre a été prononcé. Dieu protégera les trois gardiennes ! »

En échange de l'heureuse nouvelle, son messager lui remit un paquet de lettres auquel Augustine avait joint un billet qui ne contenait que ces mots : « Vous me les rapporterez à votre retour d'Espagne. »

La suite à la prochaine livraison.

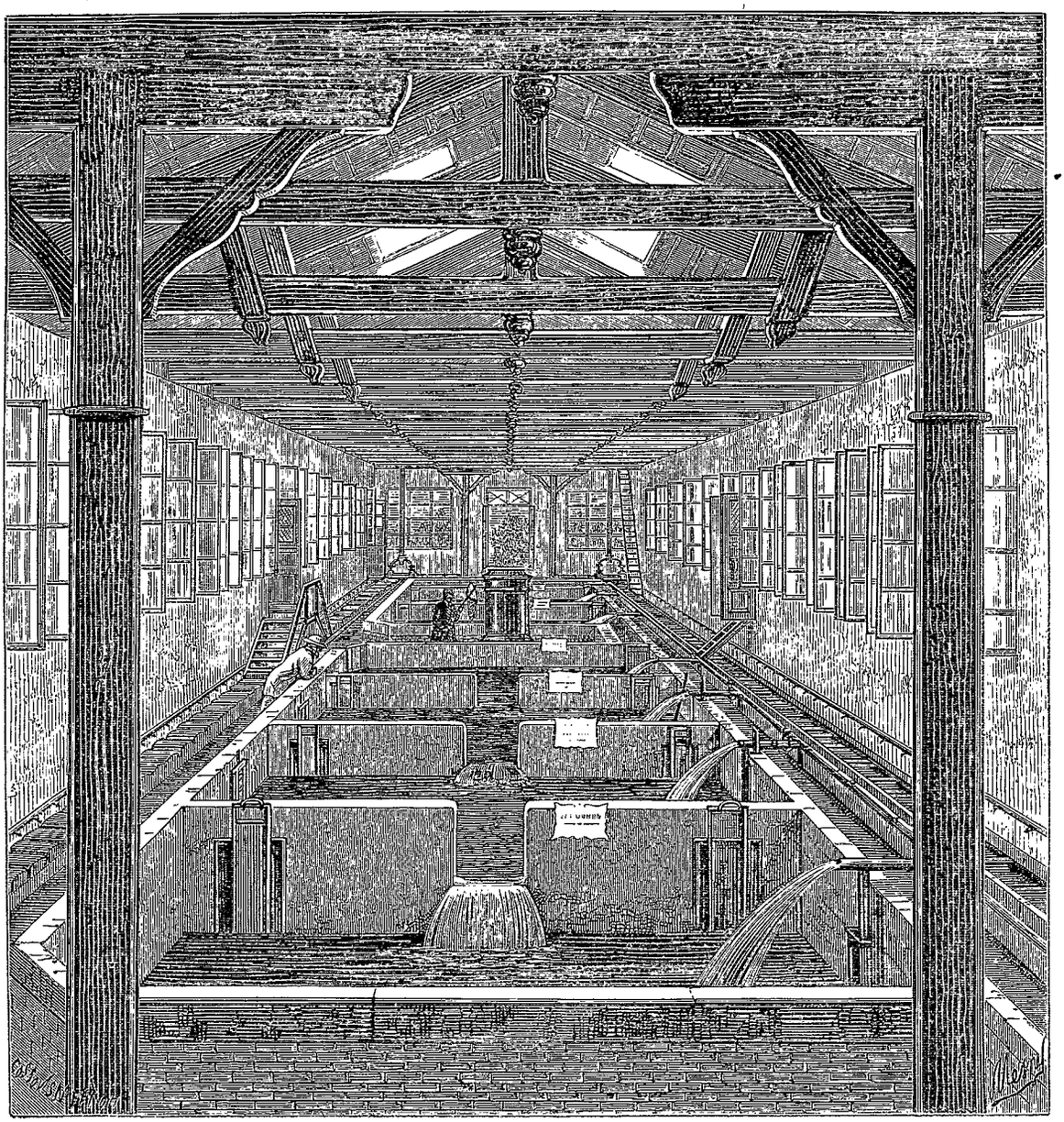
L'ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE
DE HUNINGUE.

Fin. — Voy. page 147.

Sur la gravure que nous avons publiée page 149, on a vu les robinets laissant tomber leur eau dans les auges en cascades ; au-dessus, les réservoirs d'alimentation ; au fond, les turbines roulant et mugissant ; partout le murmure de petits filets d'eau qui bruissent : on croirait en-

tendre le bruit d'une imposante usine où mille métiers seraient en mouvement. Ce sont bien, en effet, de curieux métiers que ceux-là, qui aident à la puissance divine, qui créent d'admirables ressources pour l'alimentation de l'homme, et préparent pour l'avenir un bien-être auquel nos pères n'avaient jamais songé.

Il serait impossible d'expliquer ici toutes les intéressantes manipulations auxquelles se livrent les ouvriers disséminés dans ce long atelier : quinze à vingt personnes y trouvent une occupation incessante; de jour et de nuit la surveillance doit y être constante. Non-seulement les œufs y sont comptés, mais on sait le nombre de ceux que chaque jour on retire comme malades, comme clairs, etc. Chaque jour une comptabilité rigoureuse vous pourrait dire à point nommé combien d'œufs sont là, et ici, et là-bas. N'oublions pas qu'il s'agit de millions ajoutés à des millions. Ces comptages et cette comptabilité régulière ne sont d'ailleurs possibles que parce qu'il s'agit d'œufs de salmonidés. Ces œufs ont une taille relativement considérable; on peut les comparer en moyenne à de petits pois. S'il s'agissait des



Établissement de pisciculture de Huningue. — Vue des bassins d'élevage. — Dessin de Mesnel.

œufs de nos cyprins, le détail en serait impossible; autant vaudrait vouloir compter et mesurer les graines du pavot.

La gravure jointe à cet article représente la vue complète des bassins d'élevage à l'intérieur. C'est dans ces bassins, construits de manière à se commander ou à être indépendants à volonté, que sont versés les jeunes alevins nés à l'établissement. On y voit les petits silures frétiller au fond de l'eau bourbeuse qui leur convient, les féras dans leur baille d'eau calme, les petites truites contentes sous un courant rapide, et mille autres. La disposition des canaux qui amènent les eaux est telle que l'on peut remplir chaque bassin isolément, soit d'eau de source, soit d'eau du Rhin pure, soit de tel mélange de l'une et de l'autre; tous ces essais étant commandés par la diversité des espèces sur lesquelles se font les expériences.

L'établissement de Huningue sert le public gratuitement. Les œufs sont expédiés à tout demandeur qui s'adresse en temps utile; on n'a rien de plus à payer que le port des caisses contenant les œufs prêts à éclore et emballés avec un grand soin dans des mousses. Les espèces que l'on peut demander sont : truite commune et saumonée, grande truite des lacs, saumon du Rhin, saumon heuch, ombre

chevalier, ombre commun, féras, etc. De 1852 à 1860, quatre-vingt-six départements sur quatre-vingt-treize (l'Algérie comprise) ont reçu des œufs fécondés de Huningue; depuis ce temps, tous les départements, sans exception, sont ses tributaires. Si le repeuplement de nos eaux n'est pas plus rapide, il faut en accuser le peu d'habitude que nous avons de développer patiemment, avec volonté et persistance, les idées heureuses qui naissent sur notre sol. En Allemagne, en Suisse, en Angleterre, des sociétés se sont formées pour l'incubation et l'élevage des poissons précieux de la famille des salmonidés. Ces sociétés prospèrent. En France, quelques individus ont fait de petits élevages, et à la première désillusion se sont découragés. Nos progrès sont lents; mais il ne faut pas désespérer de l'avenir.

DÉCOUVERTES RÉCENTES
DE LA PHYSIQUE.
LE MONDE INVISIBLE. — LES RAYONS OBSCURS.

Placé sur la terre, au milieu de la multiplicité d'action des forces variées de la nature, l'homme peut être comparé à une harpe dont les cordes ne peuvent être mises en vibration que sous l'influence de certains mouvements ondulatoires. Une multitude d'autres mouvements s'accomplissent autour de nous, qui ne se trouvent pas dans l'ordre des vibrations de notre système nerveux, de telle sorte que nous ne sommes pas aptes à les percevoir, et qu'ils sont pour notre sensation comme s'ils n'existaient pas. Ainsi, nous vivons au sein d'un monde invisible, associé intimement au monde visible, mais dont l'existence ne pouvait être révélée que par les merveilleux progrès accomplis récemment dans la connaissance des forces physiques de l'univers.

Comme l'exprimait John Tyndall, le plus actif et le plus illustre de nos physiciens contemporains, dans sa lecture solennelle de l'Université de Cambridge: entre l'âme de l'homme et le monde extérieur sont interposés les nerfs du corps humain qui traduisent ou aident l'homme à traduire les impressions de ce monde extérieur en faits de la conscience et de la pensée. Les différents nerfs sont aptes à percevoir des impressions différentes. Nous ne voyons pas avec l'oreille, nous n'entendons pas avec l'œil, et ce ne sont pas les nerfs de la langue qui nous font percevoir les sons. Dans l'ensemble général des actions physiques, chaque nerf ou groupe de nerfs choisit et transmet celles pour lesquelles il est spécialement organisé.

Le nerf optique va du cerveau au fond postérieur de l'orbite de l'œil, et là il s'épanouit pour former la rétine, tissu de filaments nerveux, sur lequel les images des objets extérieurs viennent se peindre. Le rôle de ce nerf est limité à la perception des phénomènes de la radiation; et s'il est merveilleusement sensible à certaines impressions de cet ordre, il est aussi singulièrement insensible à d'autres impressions.

Le nerf optique n'embrasse pas même toute l'échelle des radiations; certains rayons, lorsqu'ils l'atteignent, sont impuissants à mettre en jeu son activité; tandis que d'autres rayons ne l'atteignent même pas, absorbés qu'ils sont par les humeurs de l'œil. On donne à tous les rayons incapables de provoquer la vision, qu'ils atteignent ou non la rétine, le nom de *rayons invisibles* ou obscurs. C'est de leur nature et de leurs effets que nous nous proposons d'entretenir aujourd'hui nos lecteurs.

Tous les corps non lumineux émettent de semblables rayons. Il n'est pas dans la nature de corps absolument froids, et tous les corps non absolument froids émettent des rayons de chaleur. Mais une certaine température est nécessaire pour qu'un rayon de chaleur devienne apte à affecter le nerf optique. Une barre froide de fer mise au feu reste obscure pendant un certain temps, et ne devient lumineuse que lorsque la température a atteint celle des charbons ardents qui l'entourent. De même, si l'on fait passer un courant électrique d'intensité graduellement croissante à travers un fil de platine, ce fil devient d'abord chaud au toucher; sa chaleur augmente ensuite d'un instant à l'autre, mais il reste encore obscur; bientôt, à une certaine température déterminée, il émet une faible lumière rouge. A mesure que le courant augmente de puissance, la lumière augmente d'éclat, jusqu'à ce qu'enfin le métal revête une blancheur éblouissante; sa lumière est alors semblable à celle du soleil.

Dans l'expérience que nous venons de décrire, nous commençons avec un fil de platine à la température ordinaire et chauffé graduellement au blanc pur. Au début, et avant que le courant électrique ait agi sur lui, le fil émettait des rayons invisibles. Quelque temps après que l'action du courant s'est fait sentir, et même quelques instants après que le fil est devenu insupportable au toucher, sa radiation est encore restée invisible. Ici, nous sommes amenés à nous poser cette question : Que deviennent les rayons invisibles quand les rayons visibles commencent à faire leur apparition? Nous aurons à démontrer plus tard qu'ils restent dans la radiation; que tout rayon une fois émis continue de l'être lorsque la température augmente; et que, par conséquent, l'émission de notre fil de platine, même après qu'il a atteint son maximum d'éclat, est en réalité *un mélange de rayons visibles et invisibles*.

Cette constatation de l'existence simultanée des rayons invisibles et des rayons visibles constitue l'un des plus curieux progrès de la physique. C'est à John Tyndall que nous devons les grands résultats obtenus récemment dans cet ordre de recherches, et c'est à ses propres expériences que nous emprunterons les démonstrations qui vont suivre (1).

Le professeur lui-même nous trace d'abord l'historique de la question. Dans la première année de ce siècle, les *Transactions philosophiques* publièrent la découverte des rayons invisibles du soleil, par le grand observateur William Herschel. En faisant passer des thermomètres à travers les différentes couleurs du spectre solaire, il détermina leur pouvoir calorifique, et trouva que ce pouvoir, bien loin de finir à l'extrémité rouge du spectre, atteignait un maximum à une certaine distance au delà du rouge. L'expérience a prouvé qu'en outre des rayons lumineux, le soleil en émettait d'autres moins réfrangibles, mais impuissants à produire la vision.

En traçant une ligne donnée pour représenter la longueur du spectre, élevant aux différents points de cette

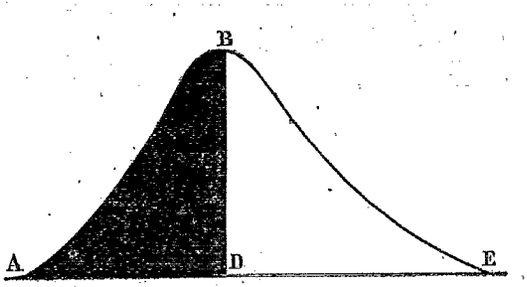


Fig. 1.

ligne des perpendiculaires pour représenter l'intensité calorifique en chacun de ces points, et joignant les sommets de ces perpendiculaires, sir William Herschel a obtenu la

(1) *Radiation*, *Calorescence*, mémoires traduits par M. l'abbé Moigno.

courbe ci-jointe (fig. 1), qui fait connaître la distribution de la chaleur dans le spectre solaire, d'après les observations. L'espace ABD représente le rayonnement invisible, et l'espace BDE le rayonnement visible du soleil. Avec un appareil plus parfait, le professeur Müller, de Fribourg, a examiné la distribution de la chaleur dans le spectre, et le résultat de ses observations est reproduit graphique-

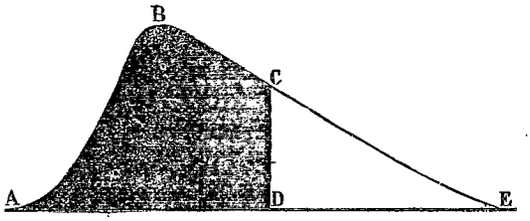


FIG. 2.

ment dans la figure 2. Ici l'espace ABCD représente le rayonnement invisible, et l'espace CDE le rayonnement visible.

Relativement aux sources terrestres de chaleur, on peut établir que toutes les sources de cette espèce, étudiées jusqu'à présent, émettent des rayons obscurs. Melloni a trouvé que la flamme d'une lampe à huile émettait 30 rayons obscurs sur 100, le platine incandescent 98, et la flamme de l'alcool 99. Relativement aux corps solides, on peut dire en général que, quand on les fait passer de l'état d'obscurité à celui de vive incandescence, les rayons invisibles émis en premier lieu continuent d'être émis avec une augmentation de puissance, lorsque le corps devient incandescent. Par exemple, avec un courant d'une faible intensité, les charbons de la lampe électrique peuvent être échauffés au point d'émettre des rayons invisibles; mais ces rayons deviendront mille fois plus intenses si on porte ces charbons à la température correspondante à la production de la lumière électrique. Ici les intensités des rayons lumineux et non lumineux augmentent ensemble, et le maximum d'éclat des rayons visibles arrive en même temps que le maximum du pouvoir calorifique des rayons invisibles.

Depuis plusieurs années, sir Tyndall s'est livré à une étude spéciale sur la détermination des rayons invisibles. D'après ces recherches, nous allons d'abord comparer entre eux le rayonnement lumineux et le rayonnement non lumineux de la lumière électrique, et déterminer leur énergie relative; indiquer un procédé employé pour séparer les rayons lumineux des rayons non lumineux; et décrire les expériences qui mettent en évidence le pouvoir calorifique des rayons invisibles, et les transformations dont ils sont susceptibles.

Examinons d'abord la pile thermo-électrique dont on s'est servi pour ces expériences délicates.

Voici d'abord le spectre. Il est formé en envoyant une tranche de pure lumière blanche, partie de la fente *o* (fig. 3), à travers le prisme *abc*, formé de lames planes de verre renfermant entre elles du bisulfure de carbone

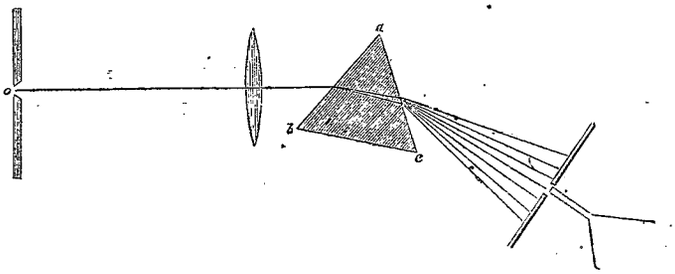


FIG. 3.

liquide. Cette substance étalant plus les couleurs que le verre, le faisceau de lumière blanche est bien divisé et partagé dans les couleurs qui le composent, couleurs étendues sur un large ruban. On mesure la valeur calorifique de chaque partie du spectre en faisant passer graduellement une pile thermo-électrique, d'une construction particulière, à travers toutes les couleurs; l'aiguille du galvanomètre manifeste la grandeur de ce pouvoir.

La pile, inventée par Melloni (fig. 4), a été construite par M. Ruhmkorff. Une plaque polie de cuivre, AB, est attachée à une tige, et cette tige est montée sur une barre horizontale qui, au moyen d'une vis, reçoit le mouvement qu'on veut lui communiquer. En tournant cette manivelle d'ivoire dans un sens, on fait avancer la plaque de cuivre; en la tournant en sens contraire, on la fait reculer : ce mouvement est si délicat et si lent que l'on peut, avec facilité et certitude, faire avancer l'écran d'*un centième de millimètre!* On aperçoit dans le milieu de cette plaque une fente verticale étroite, et derrière la fente un espace obscur. Cet espace obscur est la face noircie d'une pile thermo-électrique, P, dont les éléments sont disposés sur une seule rangée. Le faisceau de lumière émis par la fente est décomposé; il se forme un spectre horizontal brillant sur l'écran qui porte la pile thermo-électrique; et, en tournant le manche dont il a été parlé, on peut faire que la pile traverse tout le spectre, et qu'une bande très-étroite de lumière ou de chaleur rayonnante tombe sur elle à chaque point de sa marche. Un galvanomètre sensible est en communication avec la pile, et l'on détermine le pouvoir

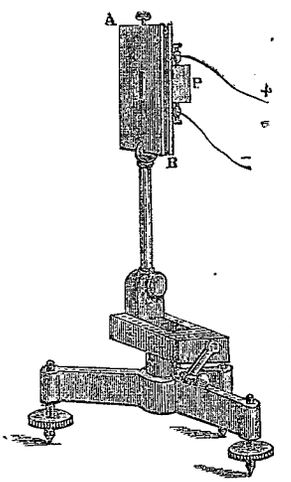


FIG. 4.

calorifique de chaque partie du spectre, visible ou invisible, par les déviations de l'aiguille.

On fait marcher l'instrument de deux manières. La face

de la pile a d'abord passé successivement du violet extrême du spectre, où la chaleur était insensible, par toutes les autres couleurs jusqu'au rouge, puis du rouge à la région du maximum de chaleur, et de ce lieu au point où la chaleur du spectre invisible s'évanouissait graduellement.

Dans d'autres séries d'observations, la pile était d'abord installée au point du maximum de chaleur, puis amenée de ce point à l'extrémité du spectre dans une direction. On la ramenait ensuite au point maximum, et on la faisait revenir à l'extrémité dans la direction opposée.

A l'aide d'une vis sans fin, l'ouverture linéaire de cette pile thermo-électrique peut, en outre, passer tour à tour devant toutes les parties du spectre, en même temps que la quantité de chaleur qu'elle reçoit à chaque point de sa marche est enregistrée par l'aiguille aimantée qui lui est associée.

Cela posé, lorsque l'instrument reçoit les rayons de l'extrémité violette du spectre de la lumière électrique, la chaleur est insensible.

A mesure que la pile avance du violet au rouge, la chaleur se manifeste et va en augmentant de plus en plus. De toutes les couleurs du spectre visible, le rouge est donc celle qui possède au plus haut degré la puissance calorifique. Quand on amène la pile dans la région obscure au delà du rouge, la chaleur, au lieu de s'évanouir, augmente soudainement et énormément d'énergie. Elle atteint son maximum un peu au delà du rouge. Si l'on fait encore avancer la pile, la puissance calorifique faiblit un peu plus rapidement qu'elle n'avait augmenté. Elle disparaît ensuite peu à peu, mais on découvre encore des traces de chaleur à une distance, au delà de l'extrémité rouge, beaucoup plus grande que la longueur entière du spectre visible. Tirant, comme l'a fait sir William Herschel, une ligne droite, et élevant sur sa longueur des perpendiculaires proportionnelles à l'intensité de la chaleur dans le spectre de la lumière électrique, on a construit la figure 5. Dans la région des rayons obscurs, au delà du rouge, la courbe s'élance et forme une sorte d'escarpement ou de pic massif, qui est, selon l'expression du professeur, comme le mont Cervin de la chaleur, et qui écrase ou réduit à rien, par sa grandeur, la portion de la figure représentant la radiation lumineuse. En réalité, l'idée que l'inspection de cette figure impose forcément à l'esprit, est que les rayons lumineux sont un accessoire insignifiant des rayons obscurs. Qu'est, en effet, l'espace CDE des radiations lumineuses comparé à l'espace ABCD des rayons non lumineux?

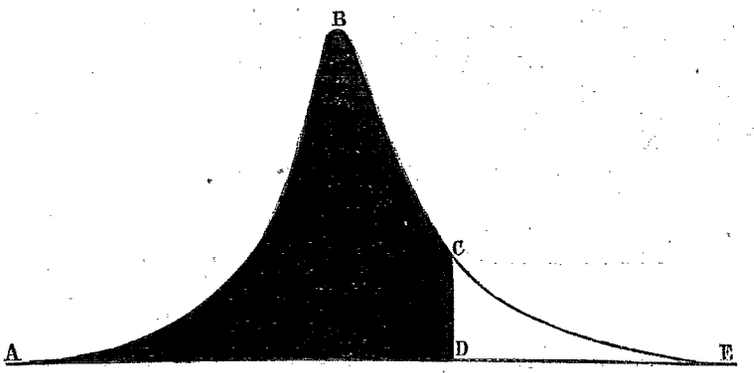


Fig. 5.

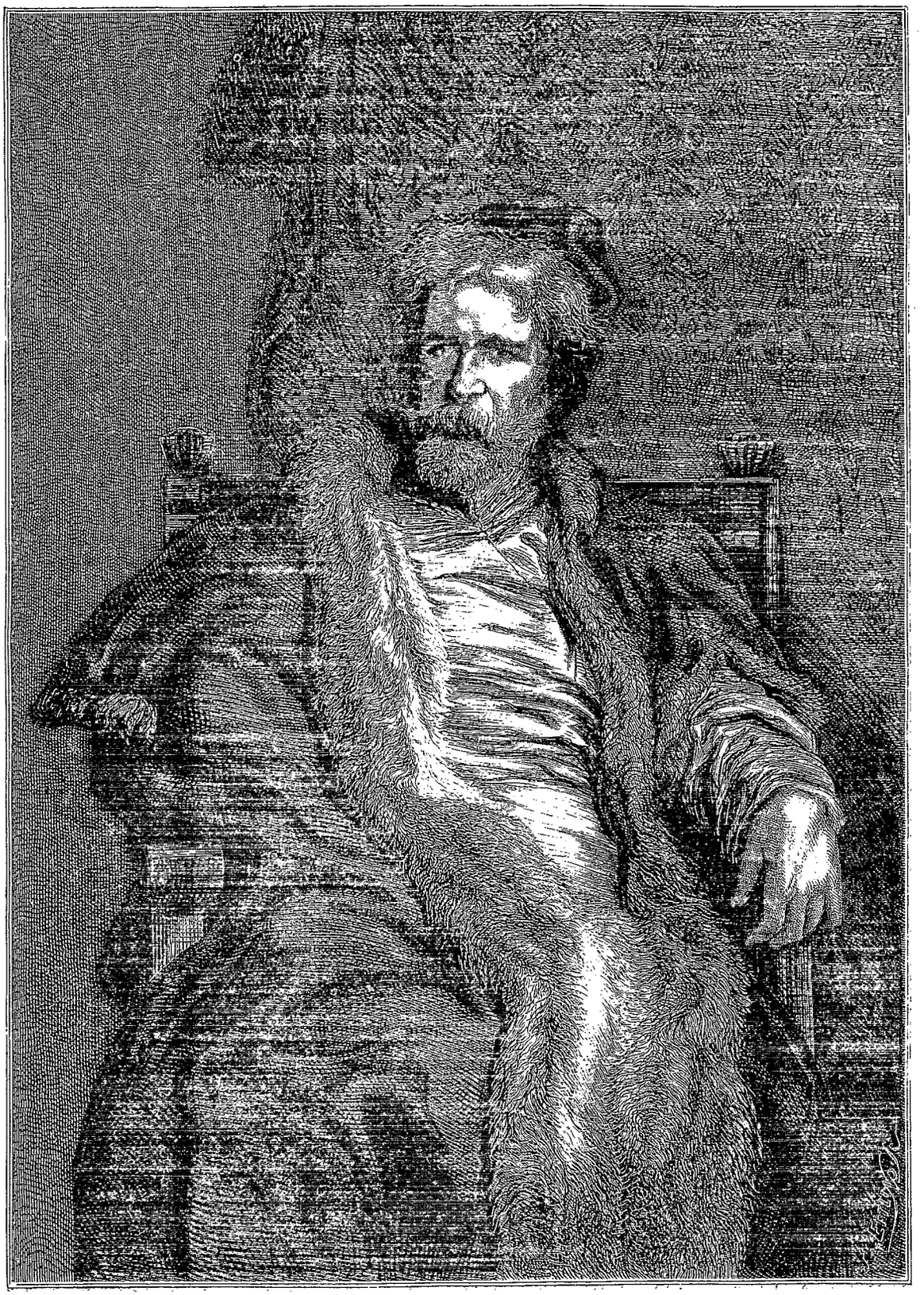
La figure 5 résulte de douze séries de mesures juxtaposées. Les deux figures par lesquelles nous avons représenté plus haut la distribution de la chaleur dans le spectre solaire sont bien loin d'être aussi frappantes, par cette raison, sans doute, qu'avant d'atteindre la terre, les rayons solaires ont à traverser notre atmosphère. La vapeur aqueuse répandue dans l'atmosphère agit très-énergiquement sur les rayons ultra-rouges, et son action coupe le sommet du pic qui représente la radiation solaire invisible. On observe ce même abaissement de la montagne de la chaleur invisible lorsque l'on fait passer les rayons de la lumière électrique à travers une couche d'eau, qui agit sur eux comme la vapeur de l'atmosphère agit sur les rayons du soleil.

Par la méthode que nous venons de décrire, on est arrivé ainsi à démontrer que le spectre s'étend du côté du rouge bien au delà de ses limites visibles. Le spectre visible marque donc simplement un intervalle d'action rayonnante, dans lequel les radiations sont dans un tel rapport avec notre organisation, qu'elles excitent en nous l'impression de *lumière;* au delà de cet intervalle, *dans les deux directions*, à droite et à gauche, le pouvoir rayonnant continue à s'exercer, mais les rayons émis sont *obscurs;* ceux qui partent d'au delà du rouge sont aptes à produire de la *chaleur*, tandis que ceux qui partent d'au delà du violet sont aptes à provoquer l'*action chimique*. « Ces derniers rayons, disait Tyndall à l'une de ses éloquentes leçons de l'Institution royale, ces derniers rayons peuvent être rendus actuellement visibles, ou, pour m'exprimer plus exactement, les ondulations ou les ondes qui viennent se briser maintenant contre l'écran en dehors du violet, et qui sont dispersées par lui de manière à frapper les yeux de chacune des personnes présentes, sans pouvoir toutefois exciter dans leurs yeux la sensation de la vision; ces ondes, dis-je, peuvent être amenées à venir se briser contre un autre corps, et à le faire participer à leur mouvement, de manière à convertir l'espace obscur au delà du violet en un espace brillamment illuminé. J'ai ici, ajoutait-il, le corps apte à opérer cette métamorphose. La moitié inférieure de cette feuille de papier a été mouillée avec une solution de sulfate de quinine, tandis que la moitié supérieure est restée dans son état naturel. Je vais tenir la feuille de telle sorte que la ligne qui sépare la moitié préparée de la moitié non préparée soit horizontale et coupe le spectre en deux parties égales; la moitié supérieure restera inaltérée, et vous pourrez lui comparer la moitié inférieure, sur laquelle j'espère trouver le spectre visible prolongé au delà de ses limites premières. Voyez l'effet produit! Une bande splendide de lumière fluorescente s'étend sur une longueur de plusieurs centimètres, là où un moment auparavant tout était ténèbres. Je retire le papier préparé, et la lumière disparaît. Je le remets en place, et la lumière brille de nouveau, vous montrant de la manière la plus éclatante que les limites visibles du spectre ordinaire ne sont en aucune manière les limites de l'action rayonnante. »

La suite à une prochaine livraison.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.

MARTIN RYCKAERT.



Galerie nationale de Londres. — Martin Ryckaert, par A. Van-Dyck. — Dessin de Bocourt.

Martin Ryckaert naquit à Anvers vers 1591, et mourut à Paris en 1636. Les biographes, ceux mêmes qui se sont plus spécialement occupés de l'école flamande, tels que Descamps, MM. Adolphe Siret et W. Bürger, n'ont pas parlé de cet artiste qui, si l'on en croit Nagler, aurait été un paysagiste habile. Il était fils de David Ryckaert, peintre flamand, qui affectionnait les scènes d'intérieur et les gueux, et il entra tout jeune, à l'âge de dix ans, dans

l'atelier de Tobie Verhaegt. Venu au monde avec le bras gauche seulement, on est en droit de s'étonner qu'il ait songé à embrasser la carrière de la peinture et qu'il ait pu y réussir. Lorsqu'il eut appris les éléments du dessin et lorsqu'il se sentit assez instruit pour se passer de maître, il se rendit en Italie, avec son frère Tobie, qui, comme lui, était peintre, et il se mit à étudier sérieusement la nature.

A son retour dans son pays, Ryckaert fixa sur la toile un assez grand nombre de dessins qu'il avait rapportés de son voyage. Il faillit, à Namur, être victime de sa passion pour les sites pittoresques. Un jour qu'il était bien tranquillement occupé à dessiner la citadelle, il fut arrêté par les soldats, mis en prison comme espion, et sur le point d'être jugé comme tel; il ne dut son salut qu'à des certificats bien authentiques attestant sa profession, et à la recommandation puissante de grands personnages. Antoine Van-Dyck, qui était son ami, exécuta d'après lui le portrait que nous reproduisons : il a représenté Martin Ryckaert enveloppé dans un grand manteau qui dissimule en partie son infirmité; sa physionomie sévère semble exprimer une intelligence élevée, que le talent d'Antoine Van-Dyck aura sans doute contribué à grandir encore.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 174, 190, 198, 202.

XVIII. — *Le premier ami. — La première absence.*

Moins d'une heure après qu'il eut reçu le paquet de lettres qu'Augustine Maizière lui avait adressé comme récompense de son billet, Albert Vandevenne, établi dans le coupé d'une diligence des Grandes-Messageries, était déjà loin de Paris. S'isolant des deux personnes qui occupaient les autres places du coupé, — un volumineux ménage anglais, couple peu remuant, point causeur, et qui n'était incommode que comme voisinage encombrant, — il commença la lecture de ces lettres, dont il se faisait d'avance un charme pour toute la durée de son voyage.

Albert supposait que la courageuse femme de l'artiste ne s'était empressée de lui envoyer les confidences de son amie que parce qu'il devait y trouver la preuve du souvenir que gardait de lui celle qui les avait écrites. Cependant l'examen des lettres d'Alphonsine, d'abord rapidement parcourues avec la fièvre de la curiosité, puis relues plus attentivement, ne justifia pas sa supposition. Sauf quelques lignes dans lesquelles la veuve d'Honoré Duchâteau faisait allusion à un engagement qu'elle croyait depuis longtemps et irrévocablement rompu, il ne trouva, nulle autre part, aucun vestige de ce souvenir dont il s'était flatté de rencontrer souvent la trace.

Dans une lettre datée du commencement de l'année précédente, Alphonsine avait écrit à Augustine Maizière :

« Encore un qui a perdu patience, ma pauvre amie; c'est le quatrième qui se décourage depuis le temps éloigné où vous avez bien voulu vous charger, de concert avec Julie Houdelin, de me transmettre une héroïque promesse qui n'a pu être tenue. Celui qui vient aussi de renoncer à moi avait, il est vrai, eu égard à son âge, moins que tout autre le temps d'attendre. Je parle du subrogé tuteur de Gaëtan.

» Mon ancien ennemi, devenu, si j'ai dû l'en croire, mon fervent admirateur, m'a fait un jour, vous le savez, l'honneur de m'offrir son nom. Prenant pour de l'hésitation l'étonnement qui, d'abord, me troubla et me fit balbutier, il essaya de me persuader qu'ayant, lui et moi, les mêmes devoirs à remplir auprès du cher pupille, j'étais naturellement dispensée de lui imposer, dans l'intérêt de Gaëtan, ce long ajournement qui avait été, pour les premiers aspirants à ma main, l'écueil de leur constance. Malgré toutes les bonnes raisons que son éloquence fit valoir pour ébranler ma résolution, je lui déclarai, ainsi que je l'avais déclaré aux autres, que je ne me croirai pas le droit de répondre à une proposition de mariage tant que mon fils d'adoption n'aura pas atteint sa majorité. Ma vanité aurait tort de se glorifier de la vive contrariété que lui causa ma réponse, attendu que l'idée de se marier lui a été inspirée non par le mérite qu'il attribue à la personne recherchée, mais par sa rancune contre son gendre et contre sa fille, avec qui des discussions d'intérêt l'ont mis au plus mal. Néanmoins, de même que ses prédécesseurs découragés, il m'a dit : « J'attendrai. » Mais, plus prompt encore à renoncer à moi que le moins persistant d'entre eux, il n'a pu se résigner à m'attendre au delà de six semaines.

» Donc, ma chère Augustine, il me reste à vous annoncer que le subrogé tuteur de Gaëtan, me faussant à son tour compagnie, sera en route après-demain pour Bordeaux, où il va, au grand désespoir de ses enfants, épouser l'une des anciennes clientes de son étude d'avoué.

» Certes, ce n'est pas cette alliance manquée que je regrette; j'ajoute, en pensant aux devoirs qui remplissent ma vie, que je n'ai le droit d'en regretter aucune; mais je puis au moins désirer de n'être plus exposée, à l'égard de personne, et pour un tel motif, à faire de nouveau l'épreuve de la patience humaine. D'ailleurs, j'en sais la mesure : pour le plus persévérant, six ans est le terme extrême du courage.

» A propos de désillusion, le temps me manque pour m'occuper des miennes. C'est bien assez que j'aie à consoler mon pauvre Gaëtan de la perte de son premier ami. Ce n'est pas d'un ami mort qu'il s'agit, mais d'une amitié mortellement blessée. »

Alphonsine ne s'expliquait pas davantage, ni dans cette lettre, ni dans les suivantes, sur l'intimité rompue entre les deux jeunes gens : pour savoir le secret de leur violente rupture, il faut le demander à ces pages du Journal de Gaëtan.

« Non, mon tuteur ne s'est pas trompé, écrivait un jour le fils d'Honoré Duchâteau, c'est bien Henri Listel, mon camarade d'atelier, élève comme moi du peintre Bertin, que nous avons rencontré hier dans la grande galerie des Tuileries. Si nous ne nous sommes rien dit, alors que nous passions assez près l'un de l'autre pour que nos coudes se touchassent, ce n'est pas faute de nous être reconnus, nous qui étions, il y a quelques mois, si cordialement liés qu'on nous jugeait inséparables. J'ai besoin de me le redire pour me le persuader : si nous évitons maintenant de nous parler, si même, nous apercevant de loin, nous détournons aussitôt la tête, c'est parce que nous portons, lui et moi, le poids d'un souvenir honteux qui ne nous permet plus de nous regarder en face sans rougir.

» S'il m'entendait parler ainsi, le docteur Sauval ne manquerait pas de s'écrier : — Quel singulier conte me fait là Gaëtan! — Ce n'est pas un conte, cher tuteur, c'est une triste histoire. Ma mère Alphonsine la sait, et c'est par l'effet d'un généreux scrupule qu'elle a voulu vous la laisser ignorer. S'il m'était permis de vous la révéler, je me sentirais moins à la gêne quand il vous arrive de parler de ma liaison avec Henri Listel, et, de plus, ce serait de ma part accomplir un devoir et payer une dette, puisque vous puiseriez dans ma confidence un nouveau motif d'apprécier selon son mérite l'ange gardien visible à qui mon

père a confié le soin de me ramener dans le droit chemin quand, par inexpérience ou par légèreté, je m'égare.

» Je repasse mes notes relatives au voyage que j'ai fait à Fontainebleau pendant les vacances de l'an passé; la première remonte à la veille du départ, et je lis :

» Henri Listel devait venir déjeuner ce matin à la maison; il nous a manqué de parole, si bien que nous ne nous sommes mis à table qu'à plus de midi. Il faut que Henri soit autant qu'il l'est un aimable garçon, pour que l'oncle Jacques Robert, si sévère en fait d'exactitude touchant l'heure des repas, ait été le dernier à insister, quand l'heure a été passée, pour qu'on attendît encore notre convive en défaut. Supposant qu'une indisposition subite l'avait retenu chez lui, je m'y suis rendu aussitôt après notre déjeuner. Je n'ai rencontré que Mme Listel, sa mère. — Grande surprise de la bonne dame, à qui Henri avait dit en sortant qu'il devait déjeuner avec moi. — En quittant Mme Listel, j'ai couru à l'atelier, — pas de nouvelles de Henri chez M. Bertin. J'étais fort inquiet quand je suis rentré à la maison; mais mon inquiétude s'est tout à coup dissipée. J'ai trouvé Henri dans le salon, s'excusant, auprès de l'oncle Jacques Robert et de ma mère Alphonsine, du rendez-vous qu'il a involontairement manqué. Comme il était en route ce matin pour venir chez nous, il a rencontré un vieux cousin qui habite à Avon, près de Fontainebleau. Son parent l'a engagé à venir passer quelques jours chez lui et à y amener un ami. Naturellement, Henri a pensé à moi. Il ne s'agit que d'une semaine d'absence; encore ne sera-ce pas du temps perdu pour le travail, attendu que nous devons faire des études en forêt. Ma mère Alphonsine a un peu hésité avant de consentir à mon départ. — C'est la première fois qu'il est question d'une séparation entre nous. — Mais j'ai témoigné un si grand désir de faire ce voyage; mais Henri a fait valoir tant de raisons qui doivent la rassurer; mais, enfin, l'oncle Jacques Robert, qui est toujours de l'avis de Henri, l'a si chaudement appuyé, que la craintive s'est rendue.

» Je n'ai que le temps de préparer mon bagage; nous partons demain matin.

» Je me suis réveillé de bonne heure; ma mère Alphonsine avait été encore plus matinale que moi. Elle est entrée dans ma chambre, je ne l'ai pas entendue. Déjà tout à la pensée du voyage, mon cœur bondissait de joie et je chantais. Le ciel était couvert, la journée s'annonçait mal, je ne m'en étais pas aperçu. Inquiète pour ma santé, ma fidèle surveillante a ouvert ma fenêtre afin de me prouver qu'il pleuvait et qu'il faisait froid. Dieu me pardonne, j'ai été sur le point de lui donner un démenti : il faisait beau pour moi; c'était mon premier jour de liberté.

» Henri, qui avait été forcé de se faire inutilement attendre hier, a réparé ses torts aujourd'hui. Il est arrivé bien avant l'heure convenue. Je lui ai trouvé un air sérieux qui, toutefois, n'a pas tenu longtemps devant ma gaieté folle. Il avait eu soin de prendre une voiture pour nous conduire au bateau qui remonte la Seine jusqu'à Valvins. A l'instant de la séparation, ma mère Alphonsine, certainement beaucoup trop émue pour une si courte absence, m'a fait tant de recommandations que j'avais l'air d'écouter, mais que, pour dire vrai, je n'ai pas entendues, qu'à la fin son oncle lui a dit :

« Allons, en voilà assez! Gaëtan et Henri ne sont pas des » enfants, et il faut que de temps en temps les jeunes gens » s'appartiennent un peu, ne fût-ce que pour apprendre à » ne compter que sur eux-mêmes quand, plus tard, il s'ap» partiendront tout à fait. »

» Lorsqu'il a été question de me mettre en mesure afin de faire face aux dépenses du voyage, Henri a insisté pour m'empêcher de garnir trop bien ma bourse; il nous a montré la sienne, qui n'était que très-modestement fournie.

« Il est bon, nous dit-il, de ne pas emporter trop d'ar» gent; on évite ainsi de céder à des fantaisies coû» teuses. Que nous prenions sur nous de quoi subvenir aux » frais de la route, cela suffira, puisque nous devons loger » et vivre tous deux chez mon cousin. »

» Ce petit discours, qui fit encore meilleur effet sur l'oncle Jacques Robert que sur ma mère Alphonsine, m'étonna : au nombre des qualités de mon ami Henri Listel, je ne comptais pas l'économie.

» Nous partîmes, l'oncle voulut nous accompagner jusqu'au bateau. Comme nous sortions de la maison pour monter en voiture, il nous fallut, afin de pouvoir passer, déranger un groupe de curieux occupés à lire une affiche fraîchement posée près de la porte. Je jetai un coup d'œil sur l'affiche, et je lus : CENT FRANCS DE RÉCOMPENSE — BILLET DE BANQUE PERDU. Henri, à qui je répétai ce que je venais de lire, ne m'écouta pas; il était si pressé de partir qu'il escalada le marchepied et se précipita dans la voiture; sans attendre, comme le voulait le respect pour l'âge, le bonhomme d'oncle qui s'attardait, il est vrai, à lire cette affiche.

» Dès que le fiacre fut en marche, Jacques Robert se mit à nous expliquer pourquoi l'annonce des cent francs de récompense avait été particulièrement placardée à notre porte. C'est de la bouche même du concierge qu'il tient son renseignement. Il paraît que c'est là, dans la rue ou sur les marches de l'escalier, que le billet de banque a été perdu, dans la matinée d'hier, par une jeune servante qui venait acquitter une dette de sa maîtresse chez le locataire qui occupe l'appartement situé au-dessous du nôtre.

» D'ordinaire, Henri écoute avec une complaisance que j'admire, et dont je suis incapable, les narrations de l'oncle; mais cette fois, trop préoccupé de notre partie de plaisir pour vouloir s'intéresser à autre chose, il essaya, à plusieurs reprises, de l'interrompre, et voyant qu'il n'y pouvait parvenir, il baissa la vitre du fiacre et ne cessa de regarder au dehors que lorsque le cocher, parvenu au terme de sa course, arrêta ses chevaux.

» La cloche sonnait son dernier appel pour l'embarcation quand nous sommes arrivés sur le quai. Une embrassade à l'oncle, et puis nous voilà sur le bateau.

» Il continuait de pleuvoir. A peine étions-nous sous la tente où s'abritaient les voyageurs, que nous avons été salués par quatre jeunes gens de la connaissance de Henri. Cette rencontre, qui, du reste, est fort agréable, n'a pas paru lui causer une grande surprise; il m'a semblé qu'on se retrouvait comme si on s'était attendu. Henri m'a assuré qu'il n'y avait point eu préméditation; alors je remercie le hasard qui nous permettra de faire en joyeuse compagnie des excursions dans la forêt. Le voyage en bateau s'est terminé d'autant plus gaiement que la pluie avait enfin cessé. *La suite à la prochaine livraison.*

Souffre pour savoir, travaille pour apprendre; qui a souffert a vaincu. *Adage castillan.*

FILTRATION ET PURIFICATION DES EAUX.

Un filtre peut se comparer à un véritable tamis qui laisserait passer à travers ses mailles les liquides, en retenant les corps solides, quelque ténus qu'ils soient. Les fontaines en grès sont presque toujours divisées en deux compartiments séparés par une épaisse paroi de pierre poreuse : l'eau versée dans la fontaine pénètre peu à peu

dans le compartiment intérieur par voie d'infiltration, et elle se purifie en traversant les pores de la pierre qui retient toutes les substances en suspension, telles que matières organiques, limon divisé, sable fin, etc. Un simple filtre de papier agirait de la même manière et laisserait passer limpide et claire l'eau trouble qu'on y aurait jetée (fig. 1); mais ce système, très-employé dans les laboratoires, ne peut guère servir que pour la préparation de quelques boissons, telles que vin de quinquina, liqueur d'écorce d'orange, etc.

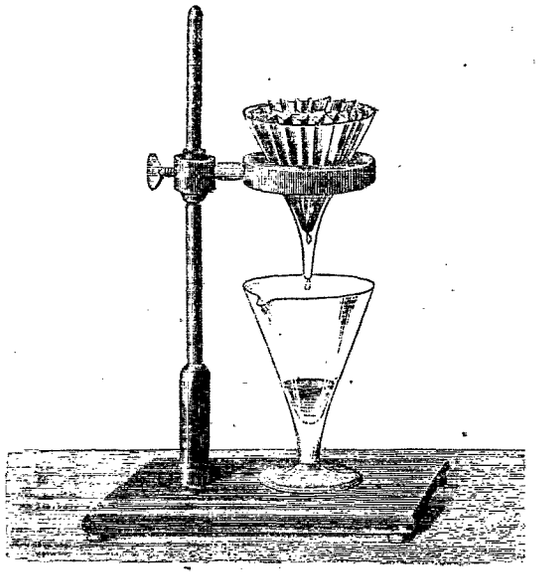


Fig. 1. — Filtre en papier.

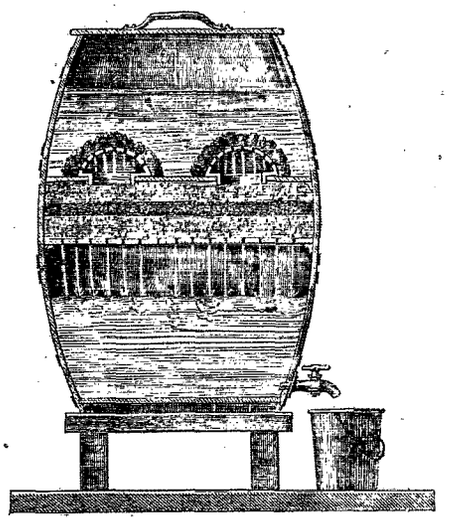


Fig. 2. — Filtre-fontaine à charbon.

Les filtres de pierre de nos fontaines s'encrassent à la longue, et quand ils ne fonctionnent plus convenablement, il est bon de les nettoyer avec du vinaigre : leur inconvénient, dans un grand nombre de cas, est d'agir d'une manière purement mécanique, en retenant les substances *en suspension* dans les eaux, sans débarrasser celles-ci des matières *en dissolution* qui peuvent les rendre impropres aux usages domestiques.

Les eaux des fleuves, pendant les grandes chaleurs de l'été, sont souvent souillées par les matières organiques

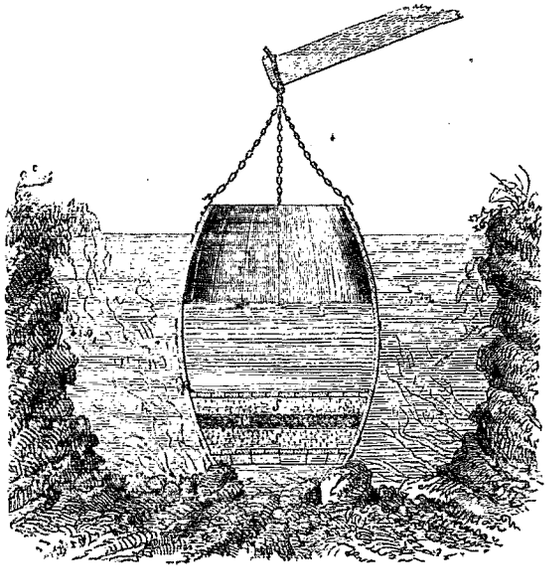


Fig. 3. — Filtre permanent établi dans une mare.

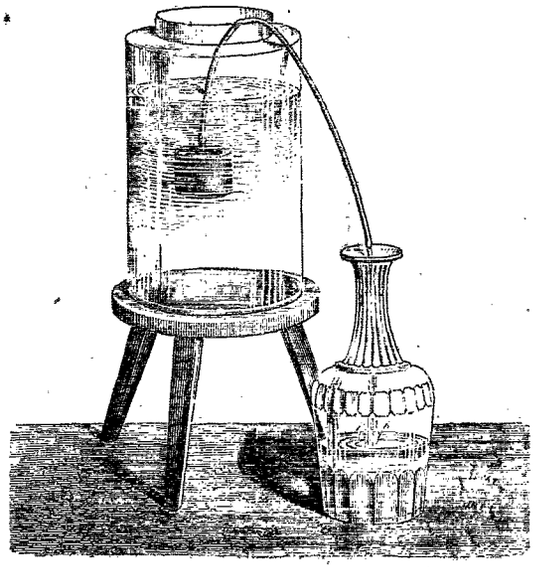


Fig. 4. — Filtre-siphon à charbon.

qu'elles tiennent en dissolution; les eaux des mares, des étangs, renferment fréquemment des gaz tels que de l'hydrogène sulfuré, qui leur communiquent une odeur infecte, une saveur nauséabonde, et les rendent malsaines. Une filtration purement mécanique est tout à fait impuissante à purifier ces eaux, qui doivent être mises en contact avec une substance capable d'absorber ces gaz et de retenir ces matières organiques en dissolution. La matière la plus généralement employée est le charbon.

Voici un filtre-fontaine que tout le monde peut construire à peu de frais (fig. 2) : il se compose d'un simple tonneau de bois divisé en trois compartiments. Le compartiment supérieur est muni de deux pièces sphéroïdales en bois, percées de trous et recouvertes d'éponges qui retiennent les matières les plus grossières que l'eau tient en suspension; la deuxième cloison est aussi percée d'un grand nombre de trous. L'espace compris entre ces deux cloisons a été préalablement rempli de deux couches de sable séparées par une épaisse couche de charbon de bois concassé en menus fragments. L'eau impure est versée dans le premier compartiment; elle traverse les éponges, s'infiltre à travers le sable, et pénètre dans la

couche de charbon, qui retient les matières organiques en suspension et absorbe même les gaz méphitiques; l'eau, parfaitement limpide et claire, tombe dans le compartiment inférieur et peut se recueillir au moyen d'un robinet fixé au tonneau. Ce filtre agit d'une manière très-efficace, et peut purifier, rendre potables même, les eaux croupies des mares ou des étangs.

Lorsque l'eau à purifier provient d'une mare, on peut y établir un filtre permanent formé d'un tonneau dans le fond duquel on a adapté deux cloisons percées de trous; entre ces deux cloisons on dispose une couche de charbon placée au milieu de deux couches de sable. On descend le système ainsi formé au milieu de la mare, comme l'indique la figure 3, et l'eau ne tarde pas à pénétrer par les trous du fond; elle abandonne toutes ses impuretés et monte bientôt jusqu'au niveau extérieur. On obtient ainsi facilement un réservoir d'eau pure et potable au milieu d'une mare d'eau boueuse et malsaine.

Quand la quantité d'eau à filtrer est peu considérable, on peut employer un filtre en papier, dans lequel on jette le liquide après l'avoir agité avec du noir animal divisé ou du charbon de bois pulvérisé; on peut encore se servir d'un siphon de verre, à une des branches duquel est fixé un bloc de charbon très-poreux (fig. 4). Ce cylindre de charbon est placé dans un vase contenant l'eau à purifier, et on amorce le siphon avec la bouche, par aspiration. L'eau, pour s'écouler, s'infiltre dans le bloc de charbon et traverse le siphon après s'être purifiée. On peut porter avec soi ce cylindre.

DESSIN

POUR UNE BOITE DE BAPTÊME.

Une boîte de baptême! c'est le cadeau de bienvenue du nouveau-né, si frêle et si petit dans son berceau, à ses jeunes frères de la vie qui font déjà courir leurs pieds agiles sur les gazons où dans un an il essayera ses premiers pas, pauvre petit château branlant qu'un souffle jetterait par



Dessin pour une boîte de baptême, par Rambert. — Dessin sur bois par Herz.

terre. Une boîte de baptême! quelles riantes idées cela éveille! Une famille heureuse, la joie dans la maison, deux têtes penchées avec amour sur le doux nid où dort dans le duvet, comme un petit oiseau à peine éclos, le nouveau-né, couvé comme lui par la tendresse d'une mère.

Sonnez, cloches et carillons, les airs joyeux du baptême, et annoncez à tous qu'un enfant est né. C'est hier qu'un ange, un bel ange aux ailes blanches, à l'auréole d'or, aux blonds cheveux flottants, à la longue robe éblouissante, l'apporta du paradis. Un groupe d'âmes enfantines leur formaient un gracieux cortége et voltigeaient autour d'eux, les mains entrelacées. L'ange inclinait sa tête, ses lèvres effleuraient le tendre front de l'enfant qui s'éveillait vaguement à la vie, et les petits anges chantaient.

CHŒUR DES PETITS ANGES.

Réjouissez-vous, humains, car un homme va naître! Réjouissez-vous, famille bénie, car voici un nouvel hôte pour votre foyer! Réjouissez-vous! ce petit être si faible que nous vous apportons, c'est la joie et le cher souci de la maison, c'est l'espérance, c'est l'amour!

L'AME DE L'ENFANT.

Ange, bel ange du paradis, où m'emportes-tu? Je ne vois plus la lumière dorée qui m'entourait là-bas, je n'entends plus les doux chants qui berçaient mon sommeil. Où allons-nous, bel ange? les ténèbres m'environnent, j'ai froid, j'ai peur!

L'ANGE.

Ne crains rien, enfant! Tu vas où Dieu t'envoie; tu vas

vers le devoir, vers la vie. On est bien partout sous la main de Dieu. Salue la terre, ta nouvelle patrie; c'est là que tu accompliras la volonté du Seigneur.

L'AME DE L'ENFANT.

Vas-tu donc m'abandonner, ô mon ange? vas-tu me laisser seul sur cette terre qui grandit à mes yeux? Oh! enveloppe-moi de tes bras caressants, réchauffe-moi contre ton cœur! J'ai peur de l'isolement, j'ai peur de l'inconnu!

L'ANGE.

Rassure-toi! Un autre amour, plus tendre que celui des anges, t'attend et te réclame. Va! dans les bras de ta mère tu ne regretteras pas les miens, car tu ne peux rien pour moi, et pour elle tu seras le bonheur même; et, — ne l'oublie pas, enfant, c'est la dernière leçon du paradis, — le bonheur qu'on donne est celui qui vous rend le plus heureux. Va donc; aime et vis, et ne regrette pas le ciel.

L'AME DE L'ENFANT.

Oh! la terre n'est pas un exil, puisque sur la terre on aime! Ouvre-moi tes bras, mère qui seras mon ange gardien sur cette terre. Salut à toi, mon nouveau séjour! Mes yeux, oubliant peu à peu les lointaines splendeurs du paradis, sont charmés de tes horizons d'azur, de tes eaux limpides, de tes plaines verdoyantes. Salut!..... Mais quel est ce murmure funèbre? Il grandit: c'est un cri de détresse, une plainte sans trêve; c'est l'immense, l'éternelle douleur! O bel ange, ne m'abandonne pas, ne me laisse pas ici! Vois, partout la haine et la guerre fratricides! L'amour, où donc, hors du cœur des mères, où donc est-il dans ce monde affreux?

L'ANGE.

Il est dans ton cœur, enfant; il est dans le cœur de tout être que Dieu envoie où je te conduis. Ne le laisse pas mourir en toi : avec lui tu vaincras dans cette lutte qu'il te faut entreprendre. Ne crains pas la lutte : elle te rendra plus fort; ne crains pas la souffrance : elle te rendra meilleur. Aime! car c'est en aimant les hommes qu'on leur fait le plus de bien. Travaille à l'œuvre du Seigneur, hâte l'avénement de son règne, et, consolé par ta conscience de tout ce que tu auras à souffrir, encouragé par des amitiés chères, soutenu par l'espérance de voir le bien que tu auras rêvé, peut-être, quand je reviendrai te chercher, pleureras-tu de quitter cette terre qui t'épouvante aujourd'hui.

L'AME DE L'ENFANT.

Adieu, mes frères les anges, adieu! Puissé-je vous revenir aussi pur que je vous quitte, et rapporter du champ terrestre une petite gerbe de bon grain.

CHŒUR DES PETITS ANGES.

Réjouissez-vous, humains, car un homme va naître! Saluez un nouveau combattant dans la bataille de la vie! Adieu, notre frère, adieu! Que le devoir te guide, que l'espérance t'accompagne, et rapporte-nous un jour plus fraîche et plus belle encore ta couronne d'immortalité!

LES ANGES ET L'ENFANT.

Seigneur, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel!

DE LA RELATION QUI EXISTE ENTRE LE PLUMAGE DES OISEAUX ET LA STRUCTURE DE LEURS NIDS.

Les observations suivantes sont dues à un ornithologiste anglais, M. Wallace, qui les a fait connaître récemment à la réunion de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, à Dundee, en Écosse.

Si l'on cherche à classer les oiseaux d'après le mode de construction de leurs nids, ils se divisent naturellement en deux embranchements. Le premier comprend tous ceux dans lesquels l'oiseau placé sur ses œufs est complétement exposé à la vue ou incomplétement caché par les objets environnants, tels que des feuilles ou des branches. Dans le second on rangera tous ceux dont le nid est complétement couvert ou logé dans un creux ou un trou, de façon que le nid, les œufs et l'oiseau qui les couve sont complétement cachés. Les grives, les fauvettes, les pinsons, les pigeons et les oiseaux de proie, les jaseurs (*Bombycilla*) et les tangaras des tropiques, rentrent dans la première catégorie. Dans la seconde nous trouvons le martin-pêcheur et le perroquet de mer (*Mormon fratercula*) qui se creusent un terrier, les perroquets ordinaires, les pics qui nichent dans le creux des arbres, les étourneaux (*Icterus*) d'Amérique, la mésange remiz du midi de la France, qui construisent des nids clos et suspendus, et enfin notre roitelet qui se bâtit un nid couvert.

Considérant maintenant les couleurs et les signes extérieurs du plumage des oiseaux, nous pouvons également les diviser en deux groupes : ceux où le plumage de la femelle est coloré comme celui du mâle, et ceux où les individus des deux sexes se différencient à la première vue par les couleurs, qui sont ordinairement plus brillantes chez le mâle. Dans quelques familles, les toucans, par exemple, quoique les couleurs soient aussi brillantes que variées, il n'y a point de différence entre le mâle et la femelle. Mais dans l'immense majorité des oiseaux, c'est le mâle dont le plumage est infiniment plus éclatant que celui de la femelle; exemple, les paons, les jaseurs, les oiseaux de paradis. Dans ces deux derniers genres, la femelle est tellement terne et sombre d'aspect qu'on ne croirait pas qu'elle est la compagne de son brillant époux. M. Wallace croit avoir découvert la relation qui unit ces deux ordres de faits. Lorsque les deux sexes ont des couleurs claires, voyantes, la construction du nid est telle que l'oiseau assis sur ses œufs se dérobe aux regards. Quand le mâle est coloré et que la femelle ne l'est pas, l'oiseau placé sur ses œufs est découvert et visible. Voici les principales observations sur lesquelles cette relation est fondée. Toutes les espèces de martins-pêcheurs, de motmots, de barbus ou baeconides américains, creusent leurs nids dans la terre. Tous ces oiseaux ont un plumage aux couleurs éclatantes; la femelle est aussi belle que le mâle, ou, quand elle l'est un peu moins, la différence est à peine appréciable. Les capitonides, les toucans, les huppes, les trogons, les pics et les perroquets font leurs nids dans le creux des arbres. Chez tous ces oiseaux, au nombre de cinq à six cents espèces, le plumage est plus ou moins brillant, et semblable chez le mâle et chez la femelle. Il en est de même du joli groupe des mésanges. Dans ce cas, la femelle est toujours cachée, dans quelques espèces, par le nid lui-même; dans d'autres, parce qu'elle se loge dans un creux. Les oiseaux appartenant aux genres *Sitta* et *Climacteris*, voisins des alouettes, font leurs nids dans des trous ou les cachent dans les branches et les feuillages. Dans toutes ces espèces, les deux sexes ont le même plumage, et même celui des femelles est quelquefois plus clair que celui des mâles. Les étourneaux à reflets métalliques (*Eulabes* et *Calornis*) de l'Inde ne présentent pas de différences sexuelles pour les couleurs. Les premiers enfoncent leurs nids dans des trous, les seconds construisent un nid pendant, mais clos. Les coucous de terre (*Centropus*) sont de beaux oiseaux, leur nid est couvert, le mâle ressemble complétement à la femelle. Il en est de même des ictérides de l'Amérique, dont les nids sont pendants et fermés.

Les mœurs des oiseaux à plumage similaire dans les

deux sexes contrastent singulièrement avec celles des oiseaux colorés dont le nid est à découvert. Les beaux jaseurs (*Bombycilla*) aux plumes bleues et cramoisies, les tangaras aux couleurs variées, les gais petits manakins avec leur tête orange, bleue, écarlate ou blanche, ont tous les femelles d'une couleur brun sombre ou vert-olive sans la plus légère tache sur le corps. Des centaines d'espèces d'oiseaux-mouches des tropiques, de laniers, de fauvettes, sont souvent de beaux oiseaux aux brillantes couleurs; mais, leurs nids étant ouverts, la femelle est d'une teinte sale, uniforme, et ne présente jamais sur la tête ni sur le dos des taches de couleur claire qui pourraient trahir sa présence lorsqu'elle est assise sur ses œufs. Tous ces faits prouvent que, chez les oiseaux comme chez les insectes, l'animal, pendant l'importante fonction de la reproduction de l'espèce, devient pour ainsi dire invisible aux yeux de ses ennemis; mais dans les cas où il est caché naturellement, les femelles sont ornées des mêmes couleurs voyantes que les mâles. La preuve qu'il en est ainsi, c'est que dans les cas rares où le mâle remplit en partie ou en totalité les fonctions de la femelle en couvant les œufs, c'est lui, quand il est sans défense, qui porte un livrée terne, tandis que celle de la femelle est plus voyante. Le phalarope fuligineux, le guignard et les petites cailles de l'Inde appartenant au genre *Turnix*, rentrent dans cette catégorie.

La relation intime qui existe entre la coloration des oiseaux et la structure de leur nid s'explique différemment, suivant que l'on suppose la création d'espèces distinctes ayant leur forme, leurs mœurs et leur instinct, ou bien si l'on admet, avec M. Darwin, que ces espèces sont le produit de la transmission héréditaire amenant des variations dues aux effets accumulés de la *sélection naturelle*, dont le résultat final est la survivance des espèces qui sont le mieux appropriées au milieu dans lequel elles se trouvent. Dans cet ordre d'idées, on reconnaît quelle part le manque de sûreté ou de protection a eue dans les particularités et les anomalies du règne animal. Il y a des exceptions, mais elles peuvent quelquefois s'expliquer par les habitudes spéciales de l'espèce qui les présente. Dans toute théorie de l'évolution et du développement de la vie animale à la surface du globe, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que les conditions actuelles de la vie sont la conséquence de toutes celles qui les ont précédées. Une longue série d'actions et de réactions, de causes efficientes connues ou inconnues, a produit les effets les plus complexes et les plus difficiles à démêler. Comment ne rencontrerait-on pas des anomalies et des exceptions, puisque nous ne connaissons qu'une fraction infinitésimale de l'histoire de notre globe? Un coin du voile de ce passé mystérieux a été déjà soulevé, et permet d'entrevoir l'immense champ de recherches réservé aux naturalistes de l'avenir.

LA VÉRITABLE CONSOLATION.

Aucun remède ne guérit mieux les maladies du cœur, les accès d'une mélancolie sombre et décourageé, que la pratique du devoir.

Souvent nous nous trouvons incapables de penser, de sentir; agissons alors, faisons le bien. DE GÉRANDO.

DÉCOUVERTES RÉCENTES
DE LA PHYSIQUE.

LE MONDE INVISIBLE. — LES RAYONS OBSCURS.

Suite. — Voy. page 206.

Nous arrivons à la *combustion par les rayons invisibles*. Les rayons invisibles du soleil l'emportent de beaucoup en pouvoir calorifique sur les rayons visibles, de telle sorte que si le tour de force attribué à Archimède pendant le siége de Syracuse est une réalité, il faut admettre que les principaux agents de combustion du grand philosophe auront été les rayons obscurs solaires. Nous pouvons reproduire sans peine, sur une petite échelle, avec les seuls rayons invisibles de la lumière électrique, tout ce qu'Archimède aurait obtenu avec la radiation solaire totale. Plaçant en arrière de la lumière électrique un petit miroir concave, on rend les rayons convergents; le cône des rayons réfléchis et leur point de convergence deviennent parfaitement visibles lorsqu'on les saupoudre de poussière; interposant alors entre le foyer lumineux et la source des rayons la solution d'iode, on supprime entièrement le cône de lumière; mais la chaleur intolérable que l'on sent lorsqu'on approche la main, même pour un moment, du foyer obscur, montre que les rayons calorifiques passent sans obstacle aucun à travers la solution opaque.

On peut demander à ce foyer de rayons invisibles presque tous les effets qu'on obtient d'un feu ordinaire; et, en même temps, l'air qui occupe ce foyer reste parfaitement froid, en raison de sa transparence pour les rayons calorifiques. Dans ce foyer complétement obscur, le papier sec s'enflamme instantanément; des copeaux de bois brûlent avec vivacité; le plomb, l'étain et le zinc entrent en fusion; des disques de clinquant sont bientôt portés à une incandescence très-vive. On pouvait supposer que les rayons obscurs n'auraient aucune préférence pour le blanc ou le noir; cependant, pour obtenir une combustion rapide, il faut noircir la substance mise au foyer, si elle n'est pas déjà noire. S'il s'agit de brûler un métal, il faut le noircir ou du moins ternir assez sa surface pour diminuer son pouvoir réflecteur. Une feuille de zinc noircie, placée au foyer des rayons invisibles, flambe sur-le-champ et brûle avec sa lumière pourpre caractéristique. Un fil de magnésium aplati ou un ruban terni de magnésium brûlent aussi avec une flamme splendide: Des morceaux de charbon suspendus au sein d'un récipient plein d'oxygène prennent feu; les rayons obscurs qui ont traversé les parois du récipient ont encore assez de puissance pour enflammer le charbon et déterminer son attaque par l'oxygène. Si, au lieu d'être plongé dans l'oxygène, le charbon est suspendu dans le vide, il s'allume au point où tombe le foyer des rayons obscurs.

M. John Tyndall a, par diverses expériences, mis en évidence l'analogie des rayons invisibles et des rayons visibles, et montré en même temps que la chaleur et la lumière obéissent aux mêmes lois. L'une de ces expériences a pour objet la réflexion sur les surfaces planes.

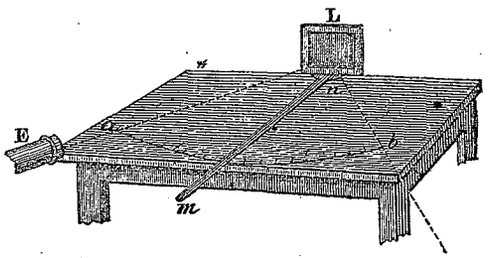


FIG. 6.

« J'installe, dit-il, à cet angle E de la table (fig. 6) une lampe, contre le bord opposé de la table un miroir, et je trace sur la table l'arc de cercle *ab*. Cette longue tringle *mn* est fixée au miroir porté par des rouleaux, et sert à le faire tourner autour de son axe vertical en même temps qu'elle sert d'index. J'ai tracé sur la table une raie noire

avec laquelle l'index coïncide quand le miroir fait face exactement à l'auditoire. A droite et à gauche de cette ligne centrale, l'arc est partagé en dix parties égales, commençant par zéro à l'extrémité *a*, et finissant par 20° à l'extrémité *b*. J'amène d'abord l'index dans la direction du faisceau émis par la lampe. Le faisceau tombe maintenant sur le miroir, le frappe perpendiculairement, et vous voyez qu'il est réfléchi dans la direction de la ligne d'incidence. J'amène maintenant l'index sur 1°; le faisceau réfléchi, comme vous le voyez, se dessine sur la table, et coupe l'arc de cercle à la division 2. Je porte l'index sur 2°, le faisceau réfléchi vient à 4°; je mets l'index sur 3°, le faisceau réfléchi est à 6°; je place enfin l'index sur 10°, le faisceau réfléchi est à 20. L'angle d'incidence est égal à l'angle de réflexion. Mais dans ces expériences, la chaleur est ou a été associée avec la lumière. Montrons maintenant que la loi subsiste pour des rayons émanant d'un corps véritablement obscur. Voici une boule de cuivre, chauffée au rouge sombre; je la plonge dans l'eau jusqu'à ce que sa lumière disparaisse totalement, mais en la laissant chaude. Elle donne encore de la chaleur rayonnante d'une intensité un peu plus grande que celle qui est émise par le corps humain. Je la place sur ce guéridon qui lui servira de support, et j'installe ici ma pile, en tournant son réflecteur conique, par rapport à la boule, de telle sorte qu'aucun des rayons *directs* émis par celle-ci ne puisse arriver à la pile. Vous voyez l'aiguille demeurer à zéro. Je place ici mon réflecteur de fer-blanc, de manière qu'une ligne allant de la boule au réflecteur fasse avec la perpendiculaire à sa surface le même angle que la ligne allant du réflecteur à la pile. L'axe du réflecteur conique est dans cette dernière ligne. Fidèles à la loi, les rayons de chaleur émanés de la boule rebondissent et vont frapper la pile. » L'auteur a démontré par des expériences variées que la réflexion sur la surface courbe est également analogue à celle de la lumière. Parmi ces diverses expériences, nous signalerons la suivante comme étant l'une des plus curieuses.

Voici deux miroirs (fig. 7), dont l'un est mis à plat sur la table; la courbure de ce miroir est réglée de telle sorte que si l'on place une lumière en ce point, qu'on appelle le foyer du miroir, les rayons qui tombent en divergeant sur le miroir sont réfléchis parallèlement au-dessus de lui. Faisons l'expérience : Placons au foyer les pointes de charbon; amenons-les au contact, puis séparons-les un peu : la lumière électrique a jailli, et voici qu'un splendide faisceau cylindrique est projeté en haut par le réflecteur, et dessiné par l'action de la lumière sur la poussière de la salle. Si nous renversions l'expérience, et si nous faisions tomber un faisceau parallèle de lumière sur le miroir, les rayons de ce faisceau, après la réflexion, seraient réunis au foyer du miroir. Nous pouvons réaliser cette expérience en recourant à un second miroir : le voilà attaché au plafond; nous le faisons descendre à une hauteur de sept ou huit mètres au-dessus de la table; le faisceau vertical, qui tombait auparavant sur le plafond, est maintenant reçu par le miroir supérieur. En suspendant à son foyer un morceau de papier huilé, qui rend plus visible la convergence des rayons en ce point, ce morceau de papier est illuminé, non par la lumière directe d'en bas, mais par la lumière réfléchie qui converge d'en haut sur lui.

On connaît l'action extraordinaire de la lumière sur un mélange d'hydrogène et de chlore. Dans l'expérience représentée par la figure, le professeur prend un ballon de collodion transparent rempli d'un mélange de ces deux gaz, abaisse le réflecteur supérieur, et suspend le ballon à un crochet qui y est fixé, de manière que le petit globe se balance à son foyer; il le hisse au plafond, et, comme tout à l'heure, il place ses pointes de charbon au foyer du miroir inférieur. Au moment où il les sépare, la lumière jaillit, le gaz fait explosion.

Afin que l'on ne puisse pas attribuer cet effet à la lumière, le professeur suspendit ensuite le ballon, contenant un mélange d'oxygène et d'hydrogène, sur lequel la lumière n'a pas d'action sensible. Ayant élevé le miroir supérieur, et placé au foyer du miroir inférieur une boule de cuivre chauffée au rouge, les rayons calorifiques furent réfléchis et convergèrent au foyer, comme les rayons lumineux étaient réfléchis et convergeaient dans la dernière expérience; ils agirent sur l'enveloppe noircie à dessein, et produisirent encore explosion. La substance inflammable fut entièrement dissipée.

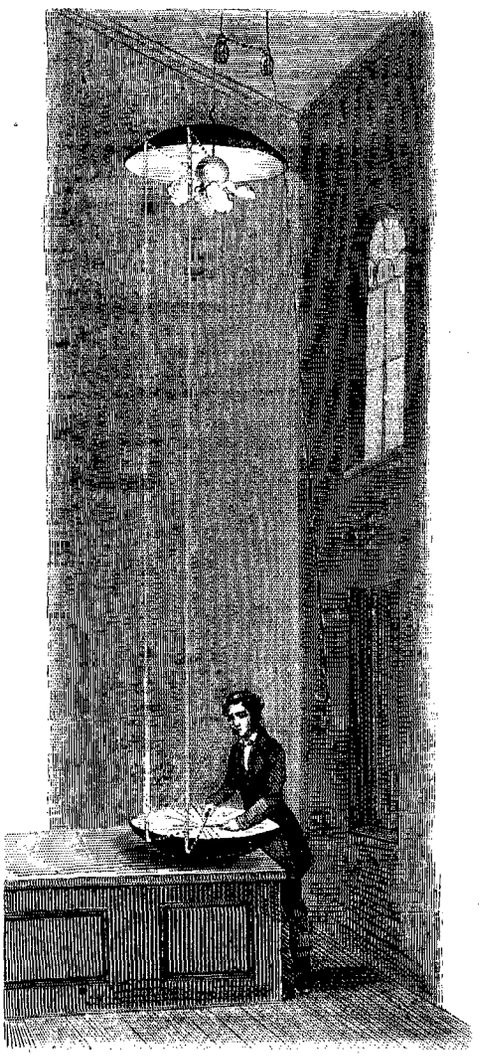


Fig. 7.

Enfin, comme on pourrait encore objecter cette fois que la lumière est associée à la chaleur, le professeur produisit des expériences analogues à l'aide d'une simple bouteille d'eau chaude, et même de mélanges réfrigérants. Les rayons émanés d'une source obscure ont une intensité comparativement plus faible que celle des rayons obscurs d'une source lumineuse. Aucun corps non chauffé jusqu'à l'incandescence ne peut émettre de rayons d'une intensité comparable à celle de la région où se trouve le maximum de chaleur du spectre électrique.

La fin à une prochaine livraison.

BRIXEN

(TYROL).



Brixen (Tyrol). — Dessin de F. Stroobant.

Il y a deux villes de ce nom dans le Tyrol. L'une, où l'on compte à peine mille habitants, est située sur la route d'Innsbruck à Gastein, non loin du Hohe-Salven que l'on a quelquefois comparé au Rigi. L'autre, dont nous donnons une vue, a quatre mille habitants, et est située à quelques lieues du Brenner, sur la route d'Innsbruck à Vérone, au confluent des deux petites rivières la Rienz et l'Eisack, dans la vallée du Schalderstha, l'une des plus riantes et des plus variées en sites agréables que l'on rencontre sur la route d'Italie. Dans la cathédrale de cette dernière ville, la *Domkirche*, qui date seulement du siècle dernier, on a prodigué les marbres de couleur extraits des montagnes environnantes. Les cloîtres voisins sont ornés de fresques du quinzième siècle. Parmi les autres édifices, on remarque : l'église Saint-Jean, où se tint, en 1080, le concile dans lequel Guibert, évêque de Ravenne, fut élu pape à la place de Grégoire VII; puis la tour Blanche, d'où la vue s'étend sur le Lüsenthal, qui conduit à l'Afersthal, l'une des vallées les plus pittoresques du Tyrol italien.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 51, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 174, 190, 198, 202, 210.

» Nous venons d'arriver à Fontainebleau; comme il est trop tard pour nous faire conduire à Avon, chez le vieux parent de Henri, j'écris cette première note de notre voyage dans l'hôtel de l'Aigle-Noir, où nous sommes descendus avec les quatre bons vivants à qui je parais convenir et qui me plaisent beaucoup. On sert notre dîner, et on a préparé nos chambres, attendu qu'il a été décidé que nous coucherions à l'hôtel. Demain, après déjeuner, Henri ira prévenir son cousin de notre arrivée.

» Je voulais, à mon lever, de bon matin, écrire à ma mère Alphonsine; mais, par malheur, je ne me suis réveillé que quand une servante a frappé à ma porte pour m'annoncer que mes compagnons de voyage, pressés de déjeuner, m'attendaient à table. J'avais la tête lourde, un nuage devant les yeux, et cependant aujourd'hui le temps est beau. Comment s'est terminée la soirée d'hier, je ne le sais plus; impossible de me rappeler quelle heure il était quand je me suis couché. Un plaisant, parmi nos convives, profitant du trouble de ma mémoire, a bien voulu me faire croire que j'avais oublié quelque chose de plus important, par exemple une certaine partie de cartes que je lui aurais gagnée. Je l'écoutais en m'efforçant de sourire, mais, au fond, très-honteux qu'on m'eût laissé, hier, en arriver à être assez peu maître de ma raison pour qu'on pût se croire autorisé aujourd'hui à me faire ce conte absurde. Cependant je fis jusqu'à la fin, autant qu'il m'était possible, bonne contenance devant le mauvais plaisant; j'allai même jusqu'à le charger de donner de ma part aux pauvres mon gain supposé du jeu qu'il feignait de vouloir me forcer à accepter; mais je me promis, tête à tête avec Henri, de l'inviter sérieusement à ne plus souffrir qu'on renouvelât contre moi la perfide épreuve du souper dont il a été certainement complice. Je n'y ai pas manqué; il m'a objecté, comme excuse, que cette épreuve, qui sera pour moi une leçon, était nécessaire afin que ses amis, qui ont comme lui la tête solide, se fissent à l'avenir un devoir de ménager la mienne.

» Nous sommes partis tous les six pour faire une promenade de deux heures seulement dans la forêt; mais, après nous être longtemps égarés, nous ne sommes rentrés qu'après la nuit tombée à l'hôtel de l'Aigle-Noir. J'ai repris possession de ma chambre encore pour cette nuit. Je viens de laisser nos amis à table. Henri, sur une observation que je lui ai faite, n'a pas accepté de partie de plaisir pour demain. Nous irons enfin demander l'hospitalité à son vieux cousin. Je vais l'annoncer à ma mère Alphonsine, mais sans lui dire précisément pourquoi nous avons retardé de deux jours notre installation chez celui qui nous attend. Elle ne saura pas surtout ce conte du gain au jeu qui me revient toujours à l'esprit. L'ai-je rêvé, ou bien est-ce un éclair de ma mémoire? mais j'en réponds, soit en songe, soit en réalité, j'ai dû tenir des cartes.

» C'est moi aujourd'hui qui me suis réveillé le premier; je me suis informé du chemin qu'il fallait suivre pour se rendre chez le cousin de Henri : on m'a enseigné l'avenue qui longe ce qu'on nomme le parquet d'Avon. Enchanté de me promener seul, par une belle matinée, j'ai laissé Henri dormir son content, et, après avoir chargé la servante de lui dire, à son réveil, qu'il me retrouverait à l'entrée du village, j'ai pris mon sac de voyageur et je suis parti lestement. Je n'avais pas, bien entendu, l'intention de me présenter seul chez le vieux parent; mais je comptais, en partant le premier, fournir à Henri la meilleure raison à opposer aux sollicitations de ses amis qui, déjà hier, voulaient nous arracher la promesse de rester encore un jour à l'Aigle-Noir.

» Comme Henri avait, outre sa valise, notre attirail de peintres, je supposais qu'il se ferait suivre par un garçon de l'hôtel porteur du fardeau; aussi fus-je très-surpris quand, après deux heures d'attente, je le vis arriver seul, les mains vides et marchant comme un promeneur que rien ne presse. Il s'arrêta même dès qu'il m'eut aperçu de loin dans l'avenue. Il semblait hésiter et réfléchir; enfin ce ne fut que lorsque je rebroussai chemin pour aller à sa rencontre qu'il se décida à venir franchement à moi. Quand nous fûmes face à face, je devinai, à l'expression inquiétante de son visage, qu'il avait quelque chose de pénible à me dire. Il ne me laissa pas le temps de l'interroger.

» — Il faut bien que tu le saches, me dit-il brusquement : je t'ai trompé, Gaëtan, personne ne nous attend à Avon; je n'y ai pas de parent. J'ai cru ce mensonge nécessaire pour te procurer une partie de plaisir qu'autrement on n'eût pas voulu te permettre.

» La stupéfaction me coupa la parole. Je regardai Henri : pour moi, il ne se ressemblait plus. J'éprouvai, en fixant les yeux sur mon ami, le singulier effet d'optique qui nous a valu l'invention du diorama; la lumière, en passant de la surface à l'intérieur, avait complétement métamorphosé l'image. C'était pénible à voir.

» — Au fait, me dit-il, interrompant les réflexions désobligeantes pour lui que je faisais à part moi, mais qui ne lui échappaient pas, tu ne peux pas m'en vouloir beaucoup à cause de cette petite ruse : elle te prouve mon amitié; car quel intérêt avais-je à t'emmener, si ce n'est le plaisir que j'ai à me trouver avec toi?

» Tout en blâmant le moyen, j'ai dû lui savoir bon gré du motif. Mais, songeant à l'insuffisance de la somme que nous avions emportée pour pouvoir vivre longtemps à l'hôtel, je l'ai fortement exhorté à reprendre au plus vite, avec moi, le chemin de Paris.

» — Sois tranquille, me répondit Henri, nous sommes en fonds plus que tu ne crois; c'est Léon qui tient la bourse.

» Ce Léon ne m'inspire pas beaucoup de confiance, depuis l'histoire qu'il m'a faite de notre partie de cartes. Aussi j'insistai pour partir aujourd'hui même.

» — Aujourd'hui, ce n'est pas possible, me répliqua Henri; nous sommes venus à Fontainebleau sous prétexte d'y travailler : nous ne pouvons pas retourner à Paris sans emporter d'ici quelques études.

» — Mais, objectai-je, on doit m'écrire de chez nous; comment expliquer que nous sommes encore à l'hôtel, quand on nous croit à Avon, chez ton cousin?

» — Rien de moins embarrassant : le vieux cousin est tombé malade, il n'a pas pu nous recevoir. Je ne te conseille que de lui donner une indisposition; mais tu peux même le tuer si tu veux, il ne s'en portera pas plus mal.

» Cette facétie dont Henri accompagna sa réponse, sans doute pour dissiper les nuages qui s'amassaient dans mon esprit, loin de me mettre en gaieté, m'affligea, et si je n'avais craint de le compromettre auprès des miens en revenant tout seul à Paris, je l'aurais immédiatement quitté.

» Nous sommes rentrés à l'hôtel en nous promettant de n'en plus ressortir aujourd'hui que pour aller commencer l'ébauche du chêne de Marie-Thérèse, qu'on nous a fait remarquer hier dans les gorges de Franchard, près du carrefour des Abeilles. Nous espérions, moi du moins j'espérais, que l'absence de nos quatre compagnons, qui, sur notre

refus, étaient partis sans nous pour la promenade, nous permettrait de donner toute cette journée au travail; mais, trahison! à l'instant où nous mettions le pied dehors, nous avons aperçu un char-à-bancs qui stationnait à deux pas de la porte de l'Aigle-Noir. Nos vauriens d'amis, revenus sur leurs pas, nous guettaient au passage, et, sans que j'eusse le temps de me reconnaître, je me trouvai hissé, à force de bras, dans le char-à-bancs où Henri ne se fit pas prier pour me suivre. Impossible de se fâcher à la vue de ces visages épanouis, au milieu de ce concert d'éclats de rire. Je pris le meilleur parti : c'était de rire plus fort que les autres. — Je n'ai retrouvé mon sérieux qu'au retour; voici pourquoi : un peu avant de rentrer à Fontainebleau, nous avons rencontré au bord de la route une bonne femme qui se reposait assise sur le fagot de bois mort qu'elle avait ramassé dans la forêt. Elle se leva au moment où nous allions passer devant elle, et cria à Léon qui conduisait :

» — La voisine et moi, nous avons partagé, mon bon monsieur; nous vous remercions bien toutes les *deusse*.

» — Vous ne me devez rien, ma brave femme, répondit Léon. Et me désignant à elle, il ajouta : — Voilà celui que vous avez à remercier.

» J'allais lui demander l'explication de ses paroles; il me prévint :

» — Ne m'avez-vous pas chargé de donner aux pauvres ce que j'ai perdu en jouant avec vous? me dit-il.

» Ainsi ce n'était pas un conte, ce n'était pas un rêve; j'ai joué!

» — Tu avoueras au moins, me dit tout bas Henri, que Léon est un débiteur loyal.

» En me prouvant la réalité de notre partie de jeu du premier jour, Léon voulait sans doute se donner le droit de me dire : Vous me devez une revanche. Notre dîner fini, il n'y a pas manqué. Malgré ma profonde aversion pour le jeu, — aversion qui m'a surtout été inspirée par ma mère Alphonsine, — malgré ma ferme volonté de n'y rien vouloir comprendre, j'ai accepté le défi. J'avais la tête à moi; j'étais sûr de perdre. Cette revanche donnée, j'ai profité de ce qu'il y avait spectacle aujourd'hui, et je suis parti pour aller au théâtre, tandis que Henri et ses amis continuaient à remuer les cartes.

» Je reviens à l'hôtel après quatre heures d'absence; il est minuit, les malheureux jouent encore!

La suite à la prochaine livraison.

ALTÉRATIONS ET FALSIFICATIONS

DES ALIMENTS.

Voy. p. 15.

LA FARINE ET LE PAIN.

On donne le nom de *farines* aux produits de la mouture de certaines graines, privées de leurs parties corticales, appelées *son*. La farine de froment est particulièrement employée dans la préparation du pain, en raison de sa richesse en gluten. On fait encore du pain avec de la farine d'orge et surtout avec la farine de seigle, qui donne un produit d'un goût délicat et recherché.

Le blé renferme généralement 86 à 88 pour 100 de farine blanche, mais on ne peut en obtenir au blutage guère plus de 70 à 75 pour 100, et 14 à 15 pour 100 de son, qui, soumis à une nouvelle mouture et à un second blutage, fournit encore une nouvelle quantité de farine pouvant servir à la fabrication du pain bis.

Voici la composition d'un kilogramme de quelques farines de froment :

	FARINE brute de froment.	FARINE de blé d'Odessa.	FARINE des boul. de Paris.	FARINE des hospices.
Eau	10.000	10.000	10.000	8.000
Gluten sec. . .	10.900	14.550	10.200	10.300
Amidon. . . .	71.490	56.550	72.800	71.200
Glucose. . . .	4.720	8.480	4.200	4.800
Dextrine . . .	3.320	4.900	2.800	3.600
Son	0.000	2.300	0.000	0.000

La farine de froment de bonne qualité est d'un blanc mat tirant un peu sur le jaune; elle doit former avec l'eau une pâte plastique, homogène, susceptible de s'étendre, une *pâte longue*, suivant l'expression technique.

L'humidité est souvent une cause d'altération pour la farine, et la rend impropre à une bonne panification; elle détermine la formation de sporules de champignons qui se développent plus tard dans le pain, et qui peuvent être cause d'accidents quand ils sont introduits dans les voies digestives.

L'odeur et l'aspect des farines altérées ne ressemblent en rien à ceux des farines de bonne qualité : elles sont plus ou moins jaunâtres et sentent le moisi; quelquefois elles sont transformées en masses dures, agglomérées, d'une saveur amère et désagréable.

Pour s'assurer de la pureté d'une farine, il est nécessaire de déterminer les proportions d'humidité, de gluten et de matières minérales qu'elle renferme. Pour doser l'eau, on pèse 5 grammes de farine que l'on chauffe à 120 degrés dans une petite capsule placée dans une étuve ou disposée sur un bain d'huile; on pèse après deux ou trois heures; on chauffe de nouveau, on pèse une seconde fois, et ainsi de suite jusqu'à ce que le poids reste constant, ce qui indique que le produit est parfaitement sec; la perte du poids de la farine donne la quantité d'eau qu'elle contenait.

Pour déterminer approximativement la proportion de cendres, on chauffe au rouge, dans une capsule de platine, 5 grammes de farine, au-dessus d'une lampe à esprit-de-vin ou d'un bec de gaz. La calcination de la farine est une opération qui exige un temps très-long; le produit se carbonise assez rapidement, mais le charbon formé ne brûle et ne disparaît que très-lentement; cependant on arrive, en maintenant au rouge le vase de platine, à chasser toutes les matières organiques, et il doit rester un très-faible résidu de cendres qui sont pesées avec soin. Dans le cas où l'on n'aurait pas à sa disposition une balance sensible, la simple inspection des cendres permet de voir si la farine a été additionnée ou non de matières minérales; car, dans ce dernier cas, les cendres occuperaient un volume beaucoup plus considérable que lorsque l'opération a été faite avec la farine pure.

L'extraction et l'examen du gluten contenu dans une farine est l'opération la plus importante et la plus apte à conduire à une appréciation exacte. On pèse 25 grammes de farine qu'on mélange avec 12 grammes d'eau, de manière à former une pâte homogène, qui doit être longtemps triturée entre les doigts; la pâte une fois formée, on la malaxe dans un mince filet d'eau, qui entraîne l'amidon et laisse le gluten entre les mains de l'opérateur (fig. 1). Le liquide, recueilli dans un vase, est passé à travers un tamis fin qui retient les parcelles de gluten souvent entraînées avec l'amidon. Cette extraction du gluten n'est pas exempte de quelques difficultés; mais en ayant soin de former une pâte bien ferme avec la farine, on doit réussir pourvu que le courant d'eau soit peu abondant. Le gluten est un produit jaunâtre, élastique et souple comme le caoutchouc; desséché, il est dur, peu feuilleté, et généralement assez coloré.

— Il est très-important, dans l'analyse d'une farine, d'apprécier non-seulement la quantité, mais encore la qualité

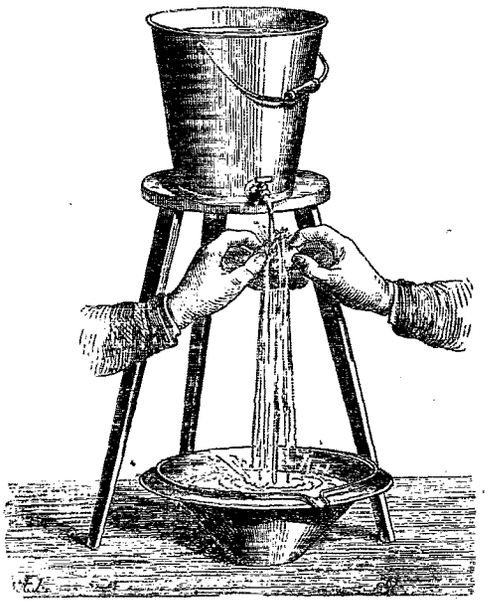


Fig. 1. — Extraction du gluten.

du gluten. A cet effet, on peut employer un appareil connu sous le nom d'*aleuromètre* de Boland, et formé d'un cy-

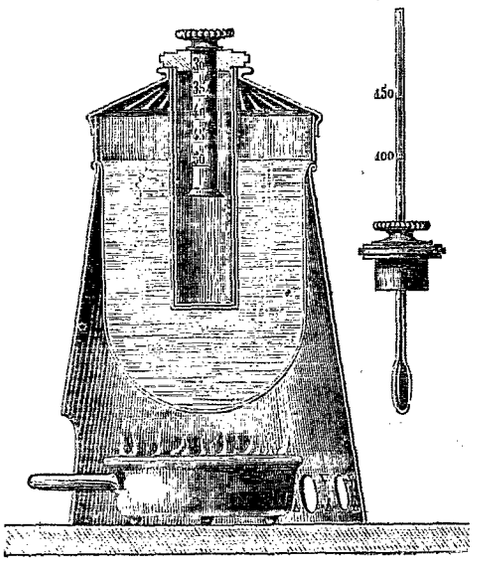


Fig. 2. — Aleuromètre de Boland.

lindre creux de cuivre, comme l'indique la figure 3. On y place 7 grammes de gluten humide, et on ferme le cylindre au moyen d'une tige graduée qui forme piston. On chauffe le tout au bain d'huile à 150 degrés : à cette température, le gluten se gonfle et augmente de volume ; il s'élève bientôt dans le cylindre et atteint la tige graduée, qu'il soulève d'autant plus qu'il se gonfle davantage. La longueur du cylindre de gluten boursouflé, ou la hauteur à laquelle la tige s'est élevée, indique la dilatation du gluten par l'action de la chaleur, et donne ainsi la mesure de sa qualité et de celle de la farine qui l'a fourni. Les bonnes farines donnent un gluten qui augmente ainsi quatre ou cinq fois de volume ; le gluten provenant, au contraire, d'une farine altérée, ne se boursoufle pas ; il adhère aux parois du cylindre, devient quelquefois visqueux et fluide, et développe même une odeur désagréable. Quand le gluten par son développement ne soulève pas la tige, c'est-à-dire quand il n'a pas vingt-cinq degrés de dilatation, on peut considérer la farine dont il provient comme impropre à une bonne panification. Voici quelques résultats fournis par l'aleuromètre.

	GLUTEN HYDRATÉ pour 100.	DILATATION de 7 grammes de gluten.
Farine d'Étampes	33	29°
Farine de Brie	35	32°
Farine de blé de Berg . . .	30	39°

Les farines de froment sont souvent falsifiées par la fécule de pomme de terre qui rend la panification très-difficile, par la farine de quelques légumineuses (féveroles, haricots) qui peuvent communiquer au pain une saveur désagréable, par les farines de riz et de maïs, et par la farine de graine de lin. On reconnaît la fécule en broyant dans un mortier d'agate la farine suspecte privée de son gluten, en l'humectant d'eau et en filtrant. Si la farine contient de la fécule, quelques grains de cette substance, déchirés par le pilon, cèdent à l'eau une quantité telle de leur substance, que le liquide clair se colorera immédiatement en bleu par l'action de quelques gouttes de teinture d'iode, ce qui n'a pas lieu avec la farine pure. — L'inspection microscopique permet d'ailleurs de reconnaître les grains de fécule, beaucoup plus volumineux que les grains d'amidon de blé.

Pour déceler la présence des farines de féverole ou de haricot, on saupoudre une assiette creuse de la farine sus-



Fig. 3. — Recherche de la farine de féverole.

pecte, on y place au centre une capsule contenant de l'acide nitrique, on couvre l'assiette d'une plaque de verre, et on chauffe le tout au bain-marie, de manière à volatiliser l'acide nitrique, et à ce que ses vapeurs soient quelque temps en contact avec la farine (fig. 3). — On retire la capsule et on la remplace par une autre remplie d'ammoniaque, qu'on chauffe de même. — Sous cette action successive de vapeurs nitreuses et ammoniacales, les grains de farine pure ont pris une teinte jaune peu prononcée, tandis que tous les grains de farine de féverole sont nettement colorés en rouge et sont très-facilement distingués à la loupe.

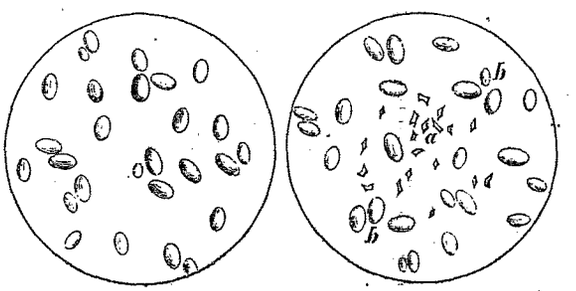


Fig. 4. — Farine pure et farine falsifiée vues au microscope.

Le microscope permet encore de dévoiler la présence des farines de riz ou de maïs, et de la farine de graine de lin : dans le premier cas, on aperçoit des fragments anguleux et demi-translucides, et dans le second cas, de petits fragments carrés colorés en rouge (fig. 4).

La suite à une autre livraison.

LA FAUVETTE COUTURIÈRE.

Il y a des oiseaux vanniers, d'autres sont charpentiers, d'autres maçons, d'autres mineurs. Voici un petit oiseau de l'Inde qui exerce le métier de tailleur ; il n'y a pas moyen de définir autrement son industrie : il coud, à la lettre, non une étoffe, mais des feuilles, et il fabrique lui-même, à la façon des fileuses et des cordiers, le fil dont il se sert. Ce serait à révoquer le fait en doute, si de nombreux spécimens du nid de cet oiseau, conservés dans les cabinets d'histoire naturelle, n'en démontraient pas la réalité.

Il est vrai de dire que plusieurs naturalistes, répétant l'assertion de Darwin et n'ayant sans doute vu ce nid que dans les collections, paraissent avoir un peu trop compliqué le procédé de l'oiseau tailleur ou fauvette couturière (*Sylvia sutoria*). Darwin s'exprime ainsi : « Cet oiseau ne confie pas son nid à l'extrémité de quelque frêle rameau ; pour plus de sûreté, il le fixe à la feuille elle-même. Pour



La Fauvette couturière et son nid. — Dessin de Freeman.

cela, *il ramasse une feuille morte et il la coud à une feuille vivante* de l'arbuste qu'il a choisi pour résidence. Son bec fin et aigu lui tient lieu d'aiguille, et une fibre végétale, souple et déliée, remplit l'office de fil. Il double ensuite l'intérieur de la poche ainsi formée avec des plumes, avec du duvet, avec des fragments des plus délicates toiles d'araignée. L'oiseau n'ayant pas trois pouces de longueur et ne pesant que le tiers d'une once, son poids, joint à celui des légers matériaux qu'il emploie, est insuffisant pour détruire cette fragile habitation. »

Un observateur qui habite l'Hindoustan, et dont M. Rennie cite l'opinion dans son livre sur l'architecture des oiseaux, attribue à la fauvette couturière un procédé plus simple et qui nous semble plus vraisemblable. Il ne parle nullement de feuille morte cousue à une feuille verte, comme une pièce rapportée. Selon lui, « l'oiseau tailleur choisit d'abord une plante à larges feuilles, puis il recueille du coton sur les buissons d'alentour ; ce coton, il le file en l'étirant avec son long bec et ses petits pieds ; ensuite, se servant de son bec comme d'une aiguille, il coud ensemble plusieurs feuilles pour cacher son nid. »

« J'ai eu souvent l'occasion, dit le même observateur, d'examiner dans mon jardin un couple de ces industrieux oiseaux, et j'ai suivi leur travail, depuis le moment où ils faisaient choix d'un arbuste, jusqu'à l'achèvement du nid, l'éclosion des œufs et le départ des petits.

» . . . L'oiseau tailleur, ajoute-t-il, ressemble, tant par sa couleur que par sa forme, à certains oiseaux-mouches du

Brésil. La femelle est brune; mais le mâle est revêtu d'un magnifique plumage où brillent l'azur, le pourpre, le vert et l'or. »

EXEMPLE D'ANALYSE

OU DE DÉCOMPOSITION D'UN MOT.

L'étude du langage est passée à l'état de science.

L'objet de cette science, ce sont les mots dont se composent toutes les langues, comme l'objet de la minéralogie n'est autre chose que les pierres et les terrains dont se compose le globe de la terre.

Sa méthode est celle de toutes les sciences d'observation; elle réunit les quatre séries d'opérations que l'on trouve dans chacune d'elles : l'analyse, la comparaison, la classification, et l'induction.

L'analyse (dont il s'agit seulement ici) porte sur chacun des mots de chacun des idiomes vivants ou morts.

Soit, par exemple, le mot français *constitutionnel*.

On établira d'abord qu'il renferme la forme d'adjectif *el* avec *n* redoublée et le mot *constitution*.

Une seconde analyse séparera la terminaison *tion*, au moyen de laquelle nous formons des mots abstraits. Mais le verbe *constituer* n'est pas plus simple que ce mot, car il ne fait que présenter à la suite de *constitu* un autre élément qui caractérise l'infinitif de certains verbes; seulement, ce verbe a l'avantage de permettre de pousser l'analyse un degré plus loin et de retrancher la première syllabe, dont la présence indique que l'objet que l'on constitue renferme plusieurs parties mises ensemble en vue d'un résultat commun. Cette troisième analyse conduit aux mots *statuer, station, état*, au delà desquels il faut recourir au latin, langue mère du français. *Statuer, état*, viennent, en effet, de *status*, qui signifie la situation d'une chose ou d'une personne qui se tient debout, et dans lequel l'analyse sépare aisément les deux syllabes : la seconde est une forme de substantif ou de participe, la première est une racine au delà de laquelle il n'y a pas à remonter.

Nous pouvons considérer l'analyse comme terminée; car si l'on ôtait de *sta* une des consonnes, on obtiendrait d'autres racines, *sa* et *ta*, dont la signification est absolument différente; et si l'on ôtait la voyelle, il ne resterait rien du tout, puisque la voyelle est absolument indispensable pour qu'une émission de voix puisse se produire.

On voit par cet exemple comment procède l'analyse appliquée aux langues, comment elle sépare les parties des mots, et aboutit finalement à des éléments monosyllabiques. (1)

(1) Extrait d'un article sur *la Science du langage*, par Émile Burnouf (Revue des Deux Mondes).

DANGERS ET SUITES D'UN MENSONGE.

Au dernier siècle, un homme qui vivait seul à la campagne, servi par deux domestiques, le mari et la femme, était peu sain d'esprit et sujet à des accès de fièvre chaude. Dans une de ses crises, il se lève la nuit, descend au jardin et se jette dans le puits.

Effrayés de ne plus trouver leur maître dans sa chambre, les domestiques le cherchent partout, et finissent par découvrir son corps flottant à la surface.

Un chirurgien, appelé, constate le suicide; mais, voulant éviter au pauvre fou la peine infamante de la *claie*, il engage Ducros et sa femme à déclarer qu'ils ont trouvé leur maître étendu mort à terre.

Ce faux témoignage les mit en danger de la vie. Le cadavre avait des contusions; on trouva des traces sanglantes sur des pierres retirées du puits; les habits étaient mouillés et déchirés par les crocs qui avaient servi à retirer le cadavre. Il y avait un drap ensanglanté : des experts déclarèrent qu'il avait servi à essuyer un corps mouillé et sanglant. On conclut qu'il y avait eu assassinat : l'homme avait été jeté dans le puits, assommé à coups de pierres!

Les Ducros furent arrêtés et emprisonnés. Le procès dura six ans, et ils échappèrent par miracle à la potence.

HORACE MANN (1).

Horace Mann est peu connu en Europe; cependant les idées qu'il a soutenues gagnent chaque jour du terrain, et le moment approche où son nom sera placé parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité. Horace Mann n'est pas seulement le réformateur des écoles d'Amérique; le premier, il a compris que l'éducation populaire était aujourd'hui le grand problème de la politique et de la civilisation. Ce problème, il ne s'est pas contenté de le poser, il l'a résolu.

Né le 4 mai 1796, dans la petite ville de Franklin (Massachusetts), Horace Mann perdit de bonne heure son père, et, tout enfant, se trouva sans ressources. Aussi n'eut-il d'autre éducation que celle que donnait une misérable école ouverte à tous les vents. « Le seul avantage qu'il y trouva, disait-il plus tard, en riant de ses maux passés, fut d'y apprendre la géographie. On brûlait près du poêle, on gelait à dix pieds plus loin, si bien qu'en sept pas on avait passé par les cinq zones et connu tous les climats. » La famille était si pauvre, et Horace si courageux, qu'il paya lui-même ses livres d'étude, avec l'argent qu'il trouva moyen de gagner en tressant de la paille. Encore l'école était-elle pour lui un plaisir; car, avant tout, il fallait travailler aux champs, pour faire valoir le petit domaine de la famille. C'est de cette rude façon que fut élevé Horace Mann; il n'eut jamais un jour de récréation. Aussi ne comprenait-il rien aux gens qui se plaignent que telle ou telle besogne ne leur plaît point. « Pour moi, disait-il, le travail est mon élément; j'y vis comme le poisson dans l'eau. » Quelquefois cependant, faisant un triste retour sur sa santé détruite par les fatigues de son enfance, il ajoutait : « La peine est la nourrice de l'homme, mais elle m'a donné son lait le plus amer. » Du moins voulut-il que son expérience profitât aux autres : c'est lui qui le premier a fait construire des écoles saines, bien chauffées, bien aérées, élégantes et gaies; c'est lui qui a fait à l'hygiène, aux soins du corps, à la gymnastique, aux jeux même, une large part dans l'éducation.

En 1785, les fondateurs de la ville de Franklin avaient demandé une cloche à l'illustre parrain de leur cité naissante. Le vieux et malin philosophe leur avait répondu par l'envoi d'une petite bibliothèque, en disant que, pour des gens aussi raisonnables, *le sens valait mieux que le son*. Horace Mann dévora ces livres, qui ne parlaient que d'histoire et de théologie; il y prit ce goût de s'instruire qui ne l'abandonna qu'avec la vie. « Quand donc, disait-il souvent, quand donc s'occupera-t-on de l'enfance? Nous veillons sur la semence que nous confions à la terre, et nous ne nous occupons de l'âme humaine que lorsque le soleil de la jeunesse est passé. Si j'en étais le maître, je sèmerais des livres par toute la terre, comme on sème du blé dans les sillons. »

Jusqu'à l'âge de vingt ans, Horace Mann resta auprès de sa mère, femme distinguée et qu'il aimait tendrement.

(1) L'auteur de cet article inédit est M. Édouard Laboulaye, de l'Institut, qui a toujours témoigné beaucoup de sympathie pour notre recueil.

Tout en travaillant à la terre, le jeune homme rêvait d'un meilleur avenir. « Mais, écrivait-il plus tard à un ami, jamais mes désirs n'allaient à la richesse ni à la gloire. Il y a un instinct qui nous pousse à l'étude, comme il y a un instinct qui pousse les oiseaux à émigrer quand vient la saison du départ. Tous mes châteaux en Espagne, quand j'étais enfant, avaient pour unique objet de faire quelque chose d'utile à l'humanité. Cette direction d'idées, je la devais aux excellents principes que mes parents m'avaient inculqués. J'étais convaincu que pour réussir il ne me manquait que d'étudier. »

A force de travail et de sacrifices, Horace Mann finit par entrer à l'Université de Brown, dans la ville de Providence. Il s'y distingua, et lorsqu'il y prit ses degrés, en 1819, il y prononça un discours *sur le caractère progressif de la race humaine*. C'est le sujet même que, soixante ans plus tôt, avait traité à Paris, avec tant d'éclat, le jeune Turgot, prieur de Sorbonne. On a aussi gardé le souvenir d'un écrit intitulé : *le Devoir de tout Américain envers la postérité*. Horace Mann y expliquait la pensée profonde du prophète hébreu qui donne le nom de *Père des siècles* au Sauveur qu'il voit dans l'avenir. *Père des siècles*, n'est-ce pas le vrai nom de quiconque agrandit l'esprit de l'homme, et lance dans une voie meilleure l'humanité rajeunie et fortifiée?

En 1823, Horace Mann, devenu avocat, s'établit à Norfolk; quelques années plus tard il transporta son cabinet à Boston. En peu de temps, grâce à un labeur opiniâtre, il fut un des avocats les plus estimés et les plus occupés de l'État. Aussi, dès l'année 1827, ses concitoyens le firent-ils entrer dans la vie publique, en le nommant député à la Chambre des représentants du Massachusetts. Six ans plus tard, il fut élu au Sénat de la province, qu'il présida en 1836.

Horace Mann était l'ami du peuple; mais, par cela même, il ne fut jamais un homme de parti. Il s'occupa des intérêts moraux et matériels du pays beaucoup plus que des querelles du jour. Son premier discours eut pour objet de défendre la liberté religieuse; le second fut prononcé en faveur des chemins de fer, qui étaient alors une nouveauté. Horace Mann obtint le concours financier de l'État pour le chemin de l'Ouest, premier essai de ces voies prodigieuses qui mettront en communication les deux Océans. Il fit abolir la loterie publique; il fit établir l'hôpital des fous de Worcester, le premier asile où, en Amérique, on ait traité ces malheureux avec les égards et les soins que mérite la plus déplorable des misères. Par-dessus tout, il poursuivit et combattit sans relâche l'ivrognerie, qui fait de si grands ravages en Amérique; il fit même édicter une peine contre tout individu qui se rendrait coupable du *délit* d'ivresse par l'usage volontaire de liqueurs enivrantes. C'est la première fois, croyons-nous, qu'on a mis l'ivrognerie au nombre des délits; mais si elle n'est pas un crime, assurément elle est la mère qui en a le plus enfanté.

Placé par son talent à la tête de sa profession, président du premier corps politique de l'État, considéré par ses concitoyens, qui l'avaient chargé de réviser et de codifier les lois et statuts du Massachusetts, Horace Mann n'avait plus qu'à récolter le fruit de ses longs travaux; la fortune venait à lui. Tout à coup, en 1837, il abandonna une carrière qui lui donnait honneurs et richesses, pour se consacrer à une œuvre plus humble en apparence, plus grande en effet, l'éducation du peuple.

Dès sa jeunesse, Horace Mann s'était senti né pour aider à l'élévation physique, intellectuelle et morale de ses concitoyens. Tandis que des rivaux plus ambitieux écrivaient des articles politiques, Horace Mann écrivait sur l'éducation, et quand il avait un peu de temps à lui, il faisait des lectures et des cours. Son bonheur était de vivre avec les enfants et de se faire un d'entre eux. Dans les chambres, il s'était constitué le promoteur et l'avocat des écoles, et avait plus d'une fois obtenu qu'on leur donnât une part plus large dans le budget de l'État. Rien donc de plus naturel que le choix qu'on fit de lui pour être secrétaire du Bureau d'éducation qu'on venait d'établir à Boston. Ce fut le célèbre Édouard Everett, alors gouverneur du Massachusetts, qui lui demanda cette preuve de dévouement.

Il fallait, en effet, un véritable dévouement pour échanger une riche clientèle et une belle position politique contre la situation modeste d'un secrétaire à cinq mille francs d'appointements. Tout était à créer; on ne savait même pas ce que ferait le Bureau, et il fallait dix ans au moins avant que les réformes portassent fruit. « Mais, écrivait Horace Mann à sa sœur, ne vaut-il pas mieux faire le bien que d'être loué pour l'avoir fait? Si, grâce à mes efforts, on arrive à savoir quelle est la meilleure construction des écoles, quels sont les meilleurs livres, la meilleure organisation des études, les meilleures méthodes; si je puis découvrir par quels procédés un enfant qui ne raisonne pas, qui ne réfléchit pas, qui ne parle pas, peut, à coup sûr, être élevé à la condition d'un noble citoyen, prêt à combattre et à mourir pour la justice; si je puis seulement répandre dans mon pays quelques bonnes idées sur ce sujet, est-ce que mon ministère aura été inutile? » L'humble titre qu'on lui donnait, la modestie de son emploi, ne l'inquiétaient guère. « Si Dieu m'aide dans cette grande œuvre, disait-il, on verra quelle est la dignité de ma place. Quant au titre, que m'importe? Si maintenant on ne l'honore pas assez, c'est à moi de le rendre honorable. D'ailleurs, j'aime mieux faire crédit à mon titre que de lui devoir ma considération. » Et quand on lui parlait de la modicité et de l'insuffisance du traitement que lui avaient alloué les représentants du Massachusetts : « Laissez faire, répondait-il; je leur en donnerai pour le double de leur argent. »

Horace Mann n'est pas le premier qui se soit occupé de l'éducation populaire. En tout temps il y a eu des âmes généreuses qui se sont dévouées à l'enseignement du peuple. Mais ce qui distingue le réformateur américain, c'est la façon dont il conçoit et dont il résout cette grosse question. Pour lui, une ère nouvelle a commencé dans le monde. L'histoire de l'avenir ne sera pas la répétition de l'histoire du passé. Le courant de l'humanité a changé de direction. Les masses, jusque-là inertes, se sont mises en mouvement; le nombre est entré sur la scène; il n'est plus spectateur, il est acteur. Là où règne le suffrage universel, il faut une élévation universelle des caractères, des esprits et des cœurs; autrement, il faut s'attendre à des calamités et à des ruines universelles. Il ne s'agit plus seulement d'obtenir des agriculteurs moins routiniers ou des ouvriers plus habiles, il faut créer des citoyens, et des hommes dans la plus noble acception du mot. Ces connaissances, qui autrefois étaient le privilége du petit nombre, doivent être aujourd'hui le patrimoine de tous. Et plus on ira, plus il faudra élever ce niveau commun. « L'éducation qu'on a déjà donnée au peuple, dit Horace Mann, impose la nécessité de lui en donner davantage. En l'instruisant, on a éveillé en lui des facultés nouvelles; il faut régler cette énergie intellectuelle et morale. Il ne s'agit point ici de forces mécaniques qui, une fois en jeu, font leur effet et s'arrêtent; non, ce sont des forces spirituelles, douées d'un principe de vie et de progrès que rien ne peut étouffer. Le ressort d'une machine s'use en se détendant; mais une fois que l'âme humaine, cette force vivante, a conscience de son pouvoir, on ne l'arrête plus; elle mul-

tiplie son action, en bien ou en mal, et indéfiniment. »

En d'autres termes, on a cru jusqu'à présent qu'entre le riche et le pauvre, entre l'homme qui vit de son travail et l'homme de loisir, il y avait une séparation nécessaire et en quelque façon naturelle. Dans notre vieille société, l'éducation met un abîme entre celui qui peut s'instruire et celui qui ne le peut pas, ou qui, du moins, ne peut acquérir que des connaissances imparfaites. Pour Horace Mann, cette séparation est artificielle : on peut donner à tous les hommes une éducation solide. « J'entends par là, dit-il, une éducation qui enseigne à tout individu les grandes lois de l'hygiène, qui lui apprenne les devoirs d'un chef de famille, qui lui donne toutes les notions nécessaires au citoyen, et le mette à même de remplir fidèlement et en conscience les devoirs qui incombent à un membre du souverain. »

Là est l'originalité d'Horace Mann, là est la grandeur de sa réforme. Il chasse du monde moderne un vieux et funeste préjugé ; il efface une distinction arbitraire qui dure depuis six mille ans. Pour lui, il n'y a pas une éducation



Horace Mann. — D'après une estampe américaine.

du peuple, faite pour les petites gens, il y a une éducation commune, faite pour tous, et qui met à la portée des plus pauvres les conquêtes de l'esprit humain, les ressources de la civilisation. L'égalité que les lois proclament n'est souvent qu'un mot : il n'est pas vrai que l'ignorant soit l'égal de l'homme instruit ; mais en éclairant tous les esprits, en élevant tous les cœurs, Horace Mann établit la véritable égalité et l'enracine dans les mœurs. Pour en arriver là, il faut sans doute beaucoup de lumières, beaucoup d'efforts, beaucoup d'argent ; c'est une œuvre qui demande le concours de la société tout entière ; mais, suivant Horace Mann, ce concours, ces sacrifices, sont un devoir étroit. Tout être humain qui vient au monde a un droit absolu à l'éducation ; Dieu l'a fait pour vivre en société, c'est-à-dire pour se développer au milieu de ses semblables, et trouver son bonheur dans ce développement. Refuser l'éducation à un enfant, c'est le condamner à l'abrutissement et à la misère, c'est en même temps violer une de ces lois divines qu'on ne méprise jamais impunément. Au fond, tout ignorant est un danger pour la société. Vienne une crise, vienne la passion, toute bête brute peut devenir une bête féroce. Là où manque l'école, il faut multiplier les prisons et les hospices, tristes monuments qui accusent notre imprévoyance plus qu'ils n'attestent notre justice et notre charité.

L'idée d'Horace Mann était faite pour séduire toute âme généreuse. Mais n'était-ce pas un rêve? Pouvait-on donner à tous les hommes une éducation assez forte pour effacer la distinction du riche et du pauvre, de l'homme instruit et de l'ignorant? Le temps et les ressources ne manquent-ils pas à ceux qui vivent de leurs bras? Pouvait-on imposer à la société une charge aussi lourde que celle de donner l'éducation gratuite à tous ses membres? Supposait-on qu'un peuple qui calcule se soumettrait volontiers à un pareil impôt?

Aux accusations d'utopie, Horace Mann répondit en faisant vivre de sa pensée non-seulement les écoles, mais le peuple de la Nouvelle-Angleterre. Par la seule force de la raison, sans autres armes que la parole et la plume, il fit une révolution économique et morale qui un jour aura sa date dans l'histoire de l'humanité. Grâce à lui, la civilisation a fait un nouveau pas.

Ce n'était point chose aisée que de faire accepter un changement aussi radical. On peut dire que chez Horace Mann l'action fut à la hauteur de l'idée. Comme secrétaire du Bureau d'éducation, il n'avait aucune autorité effective ; il ne pouvait ni donner un ordre, ni faire un règlement. Aux États-Unis, la commune est maîtresse de l'école : il n'y a ni centralisation, ni hiérarchie. Le Bureau d'éducation n'avait reçu d'autre mission que celle de recueillir des renseignements sur l'état de l'enseignement, et de répandre largement par toute la province les meilleures méthodes, les notions les plus utiles. Ce n'était donc pas les écoles, c'étaient les idées de tout un peuple qu'il fallait d'abord réformer. Voilà l'œuvre héroïque qu'entreprit Horace Mann, et à laquelle il dévoua douze ans de sa vie, en travaillant seize heures par jour.

Il se fit l'apôtre de sa doctrine. Avec une ardeur infatigable, il parcourait chaque année le pays, en faisant des conférences sur l'éducation commune, en appelant à lui les gens de bonne volonté pour former des comités d'école, en réunissant et en prêchant les instituteurs, en fondant des bibliothèques. A ses discours, il joignit, comme moyen de propagande, le *Journal des écoles communes*, dont il publia dix volumes. En outre, chaque année, il rédigeait un *Rapport statistique* qui, imprimé et distribué à grand nombre, permettait à tous les citoyens de connaître la situation et les besoins des écoles. Ajoutez à cela une correspondance universelle, à laquelle il consacrait une partie de ses nuits. C'est par ce labeur incessant qu'il conquit l'opinion.

En 1838, un de ses amis, un généreux citoyen, M. Dwight, lui donna 50 000 francs pour établir une école normale primaire. La législature du Massachusetts y ajouta pareille somme. C'est avec ces faibles moyens que fut fondée la première école normale des États-Unis. Grâce à Horace Mann, ce germe a tellement multiplié qu'aujourd'hui nul pays ne le dispute à l'Amérique pour le nombre et la richesse de ces établissements.

Quand il eut tiré de sa patrie toutes les notions qu'elle pouvait lui fournir, il voulut mettre à profit l'expérience de l'ancien monde. En 1848, il visita l'Europe à ses frais, pour y étudier les écoles d'Angleterre, de France, de Suisse et d'Allemagne. A son retour, il publia son sixième Rapport, qui est un chef-d'œuvre d'observation. Ce livre eut un grand succès en Angleterre aussi bien qu'aux États-Unis. Dès ce moment, la réputation d'Horace Mann était faite, le temps ne pouvait que l'accroître. On peut juger de l'estime qu'il inspirait aux Anglais par ces quelques lignes empruntées à la *Revue d'Edimbourg* : « Cette œuvre, disait-elle en parlant du douzième Rapport annuel, est en vérité le digne monument d'un peuple libre. Si l'Amérique disparaissait sous les flots, et que ce volume échappât au naufrage, on y trouverait le plus beau souvenir d'une république idéale. »

La fin à une prochaine livraison.

JAN BARENTZ,

CORDONNIER A HAARLEM ET LIEUTENANT DE L'AMIRAL TROMP.



Jan Barentz, peinture sur bois par Frans Hals. — Dessin de Bocourt.

Je déjeune tous les matins en face d'un brave homme qui m'inspire bonne humeur pour toute la journée. Je l'ai pendu à un clou, là, au-dessus de ma table, en souvenir des mœurs hollandaises: C'est un cordonnier de Haarlem, qui était en même temps lieutenant de l'amiral Tromp, et qui, avec la flotte hollandaise, fit de belles escapades contre les flottes des Anglais et des Français. Ce rude marin, *de heer* (le sieur) Jan Barentz, accoudé à la fenêtre de sa boutique de cordonnerie, sa lourde main épatée sur le rebord, rit à son verre haut d'un demi-mètre, en attendant

que son ami Tromp vienne le chercher pour quelque aventureuse expédition Il rit d'une bouche bien fendue, il rit des yeux, il rit de tous les muscles de son visage. Et qu'il est galamment coiffé, avec son grand chapeau un peu de travers!

Frans Hals devait aimer ce héros d'occasion, simple ouvrier tant que la patrie n'est pas menacée, et revenant faire des souliers pour ses concitoyens après avoir capturé quelques navires ennemis. Mauvaise organisation militaire, sans doute, et l'on ne comprendrait jamais, dans certains pays, qu'un officier vainqueur rentrât chez lui continuer sa fonction industrielle et remît son vieux chapeau de feutre, — sans aucune couronne de laurier. En Amérique, soit! on quitte les champs du travail pour les champs de la bataille, on passe général, et puis on reprend le travail comme devant.

Je suppose que maître Hals fut intime avec ce franc compagnon et qu'ils ont dû trinquer dans la boutique avec l'amiral Tromp, au retour de quelque exploit maritime. Le portrait de maître Jan Barentz a été peint, certainement, en une seule séance de verve et de gaieté; il est sabré à grande brosse, chaque touche accentuant la physionomie avec une certitude et une justesse prodigieuses. C'est la vie même dans son épanouissement le plus spontané.

Derrière Jan Barentz, on aperçoit, dans l'ombre, le buste d'un jeune apprenti qui apporte un pot de grès. On n'a pas cru devoir reproduire dans la gravure cette figure légèrement ébauchée. Sur le fond est tracé dans la pâte un grand F accolé à un H, monogramme habituel de Frans Hals, qui n'a presque jamais signé en toutes lettres.

Mais d'où vient ce portrait? et comment sait-on qu'il représente Jan Barentz, cordonnier et lieutenant de l'amiral Tromp? Voici la chose, qui caractérise encore les habitudes du peuple hollandais.

Les descendants de Jan Barentz occupent toujours la maison qu'il habitait à Haarlem, *klein Hout straat* (petite rue du Bois), et le portrait de leur aïeul, peint sur le volet d'une fenêtre, trois épaisses et lourdes planches de chêne assemblées par derrière au moyen de traverses solides, était toujours à la même place, depuis plus de deux siècles. Cette fixité des familles dans les demeures patrimoniales n'est pas très-rare en Hollande.

Eh bien, le volet a été décroché de sa fenêtre, il y a trois ou quatre ans, par un spéculateur hollandais qui l'a apporté à Paris, et qui, après l'avoir vendu, a raconté toute cette curieuse histoire à W. Bürger.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 31, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 174, 190, 198, 202, 210, 218.

» Ce matin, en rouvrant les yeux, j'ai aperçu à terre un papier qu'on avait glissé sous ma porte; vite j'ai été le ramasser, et j'ai lu ces trois lignes écrites par Henri:

« Qu'on me laisse dormir, j'ai veillé si tard!

» Nous partirons demain si je regagne aujourd'hui les » trois cents francs que j'ai perdus hier.

» Il me les faut absolument pour rendre les cinq cents » que je dois. »

» Sans que je pusse me rendre compte d'un tel rapprochement, le souvenir de l'affiche posée à notre porte s'est trouvé lié dans mon esprit avec ces mots du billet de Henri: « Les cinq cents francs que je dois. » Je me suis habillé et je suis sorti pour secouer la torpeur qui m'envahissait. Je parcourais la ville au hasard, à l'aventure, quand, au tournant d'une rue, je m'entendis appeler par mon nom. La voix qui m'appelait me fit tressaillir de joie; c'était celle de ma mère Alphonsine.

» — J'allais te chercher à l'Aigle pour t'emmener avec moi, me dit-elle; j'ai vu la mère de ton ami, j'ai su par elle, qui le croyait ton invité, que tu ne pouvais pas être à Avon où il n'y a personne de sa famille. La diligence part dans une demi-heure, tu n'as pas le temps de retourner à ton hôtel. On écrira à M. Henri de rapporter ton bagage à Paris; il peut y revenir : les cinq cents francs sont payés!

» — Ainsi, m'écriai-je frémissant de douleur et d'indignation, le billet de banque perdu, c'est lui qui l'a trouvé.

» — Mme Listel l'a vu dans ses mains; mais son fils lui a fait accroire que c'était toi qui le lui avais confié à mon insu.

» — Mais comment a-t-on pu découvrir la vérité?

» — Il a suffi de ce simple indice : un ami l'a accompagné jusqu'à la porte de notre maison, à l'heure où nous l'attendions pour déjeuner. Si alors Henri n'est pas monté jusque chez nous, c'est qu'avant d'arriver à notre troisième étage, il avait ramassé le billet perdu sur les marches de l'escalier.

» — Mais sa faute, son vol, qui donc l'a réparé?

» — Moi, mon ami, me répondit ma mère Alphonsine; en te laissant partir avec lui, vivre avec lui de cet argent qui ne vous appartient pas, je me suis faite un peu sa complice; d'ailleurs, j'ai vu pleurer sa mère. »

Le journal du voyage de Gaëtan se termine par ces lignes écrites le surlendemain de son retour :

« Henri m'a renvoyé mon bagage; il m'écrit : « Si j'a- » vais encore été possesseur du billet quand tu m'as fait » remarquer l'affiche, nous ne serions pas partis; mais, » ce malheureux billet, il était déjà entre les mains de » Léon. »

» Je ne reverrai plus Henri, je n'ose le regretter; mais sans Léon, peut-être... Ah! ce Léon, je le méprise! »

XIX. — *Une affaire d'honneur.*

Albert Vandevenne, en route pour l'Espagne, n'avait pas encore atteint la frontière que déjà la lettre de Lydie Sirven à destination pour Florence était parvenue à Alphonsine. Les lignes ajoutées par Augustine Maizière pour informer son amie de la visite du jeune docteur à Passy et du mariage de Charlotte Asselyn avec un autre épouseur, furent accueillies par Gaëtan avec un cri de joie et des battements de mains; l'oncle Jacques Robert, moins démonstratif, ne témoigna de son contentement que par cette réflexion : « Voilà un garçon qui tergiverse un peu; mais, en définitive, on peut compter sur lui. » Quant à la personne que le *post-scriptum* d'Augustine intéressait le plus, elle éprouva une émotion où la surprise de l'événement avait moins de part que la satisfaction de pouvoir se dire : « J'avais bien jugé M. Vandevenne. » Deux larmes, qui n'étaient pas assurément l'expression du regret, lui roulèrent dans les yeux; puis le calme lui revint, et, le cœur réconforté, elle ne pensa plus qu'à continuer sa tâche avec d'autant plus de courage qu'elle voyait poindre dans l'avenir la récompense qui lui était due.

Depuis la triste aventure de Fontainebleau, Gaëtan, mis en garde contre l'entraînement des liaisons hâtives, était naturellement revenu à ses bonnes affections de famille, à ses aimables relations de la maison Sirven, sans toutefois se montrer avec ses camarades de l'atelier Bertin ce qu'il ne pouvait d'ailleurs être avec personne, c'est-à-dire défiant et sauvage.

Ainsi que l'avait dit, assez imprudemment cette fois, le bon oncle Jacques Robert pour décider Alphonsine à

permettre le voyage à Fontainebleau, le fils d'Honoré Duchâteau n'était plus un enfant. A l'époque du départ pour l'Italie, il venait d'entrer dans sa dix-neuvième année. Les bons exemples et les saines lectures lui avaient donné le goût des bonnes mœurs; sa vocation d'artiste et l'impatience du progrès le défendaient contre d'autres impatiences plus dangereuses; enfin, où semblait cesser l'intervention de sa gardienne, il avait pour se protéger son besoin de ne lui rien cacher, le respect de lui-même et l'instinct de tout ce qui est honnête.

Doué de qualités précieuses, Gaëtan, comme toutes les créatures humaines, avait cependant ses imperfections : son tort le plus fréquent, tort peu commun, il est vrai, mais qui avait souvent éveillé l'inquiétude d'Alphonsine, c'était de se laisser emporter jusqu'à l'exaltation à propos du mérite de ceux qu'il aimait, et de ne pas souffrir la contradiction sur ce point. Les ouvrages du peintre Jean-Victor Bertin, à qui revient l'honneur d'avoir fait admettre les paysagistes parmi les concurrents aux prix de Rome, tenaient le premier rang dans son admiration. Celle-ci se manifestait d'autant plus chaleureusement qu'à son enthousiasme pour le génie de l'artiste se joignait sa reconnaissance pour l'homme qui l'avait accueilli paternellement. Or, un soir, pendant son séjour à Florence, comme il avait aperçu dans l'un des cafés voisins du *Lung-Arno* quelques jeunes gens avec qui il s'était rencontré les jours précédents au palais *degli Uffizi,* il y entra pour s'asseoir à leur table et continuer avec eux une conversation sur l'art qui l'intéressait. Du choc des opinions naquit non pas la lumière, mais une querelle. Le nom du peintre Bertin, livré par un dénigreur aux sarcasmes de ses amis, poussa Gaëtan de l'imprudence des paroles à la violence du geste; les esprits ne se calmèrent que lorsque de part et d'autre on eut offert et accepté une rencontre pour le lendemain.

Il était tard quand Gaëtan rentra à son hôtel de la place Santa-Maria Novella : son teint était singulièrement animé; il hésitait à regarder en face l'oncle Jacques Robert qui était resté seul à l'attendre. D'ordinaire, au moment d'aller au lit, il se contentait de lui serrer affectueusement la main; cette fois, comme il ne voyait pas là sa mère Alphonsine et qu'il n'osait lui demander « Où est-elle? » il embrassa le bonhomme avec l'effusion de son cœur, et lui dit :

— Si tu la vois demain matin avant moi, tu lui donneras cela de ma part.

Et, de crainte qu'on ne lui demandât le motif de cette fiévreuse embrassade, il se hâta d'aller s'enfermer dans sa chambre.

Seul chez lui, Gaëtan, pour ne pas se repentir de son emportement, eut besoin de se répéter : « Je ne pouvais pas laisser insulter mon maître. » Il pensa au lendemain si incertain pour lui, et devant la probabilité d'une chance mauvaise, il commença à écrire une lettre d'adieu, tant de fois interrompue qu'au jour naissant elle n'était pas encore achevée.

A quelques heures du moment où il allait risquer sa vie, ce n'était pas seulement la difficulté de rester assez maître de son esprit pour implorer, comme il le voulait, le pardon de sa mère Alphonsine qui arrêtait le mouvement de sa plume. Ce qui par moments l'interrompait, c'était le bruit qu'il entendait ou qu'il croyait entendre dans l'appartement qu'occupaient, au-dessous de chez lui, l'oncle Jacques Robert et sa nièce. Tout à coup on ouvrait, on refermait une porte ou une fenêtre; aussitôt Gaëtan allait ouvrir sa fenêtre ou sa porte; mais alors le bruit avait cessé. Il guettait, il écoutait; puis, se supposant le jouet d'une erreur, il revenait s'asseoir devant sa table, et alors il lui fallait un long temps pour parvenir à renouer le fil de ses idées afin de continuer son interminable lettre.

Une remarque qui le porta surtout à croire à la réalité des bruits qui l'inquiétaient, c'est que la lampe qui était jusqu'alors restée allumée dans le vestibule n'éclairait plus l'escalier un moment après qu'il eut entendu pour la dernière fois se fermer une porte à l'étage inférieur. Mais il pensa ensuite que la lumière avait pu s'éteindre faute d'aliment. Il était quatre heures du matin, et le jour commençait à paraître.

Une heure après, Gaëtan, laissant sa lettre au point où elle en était, et sans oser la relire, sortit avec précaution de chez lui pour se rendre à l'endroit où il devait se rencontrer avec son adversaire et les quatre témoins. Comme il passait en détournant la tête devant la porte de la chambre à coucher d'Alphonsine, cette porte s'ouvrit brusquement, et sa gardienne, saisissant sa main, lui dit :

— J'attendais que tu fusses levé pour te prévenir qu'il y a ici quelqu'un qui veut te parler.

Étourdi, embarrassé, il se laissa emmener par Alphonsine dans la chambre, où il se trouva en présence d'une dame coiffée d'un voile noir. Cette dame lui était inconnue.

— Monsieur, lui dit-elle, je suis la mère du jeune homme avec qui vous devez vous battre ce matin; mon fils, touché de mes larmes, regrette un mouvement de vivacité que vous ne devez pas regretter moins que lui. Vos témoins et les siens, qui connaissent son courage, ne douteront pas du vôtre quand ils sauront que mes prières seules vous ont empêché de mettre l'épée à la main. Quelle que soit l'issue de cette malheureuse affaire, elle ne mettra pas que moi seule au désespoir; c'est à votre cœur de juger si le combat peut avoir lieu.

Gaëtan regarda Alphonsine, et, se rappelant les bruits de la nuit dernière, il s'écria :

— Comment as-tu appris ce qui devait se passer? Je ne le devine pas; mais ce que je devine, c'est que ce n'est pas d'elle-même que madame est venue ici; c'est toi qui l'as prévenue, c'est toi qui l'as été chercher pour m'empêcher d'aller me battre.

— Eh bien, quand il serait vrai! répondit la gardienne. Je n'ai pas, je te le jure, imploré pour toi ton adversaire; je me suis informée seulement s'il avait encore sa mère : il a suffi d'elle seule pour le désarmer; nous aurons sans doute bien assez de force contre toi, nous sommes deux.

— Voulez-vous de ma reconnaissance? Voulez-vous de l'amitié de mon fils? reprit la dame au voile noir.

— Veux-tu que je croie à ton amitié pour moi? ajouta Alphonsine.

— Je ne veux que ton pardon, dit Gaëtan en se courbant vers la main qu'elle lui tendait.

Quand l'oncle, qui n'avait pas dû intervenir dans le débat, entra dans la chambre de sa nièce, elle lui dit gaiement :

— Nous avons des convives ce matin : madame et son fils veulent bien accepter notre déjeuner.

La suite à la prochaine livraison.

LE R. P. HYACINTHE BESSON (1).

Hyacinthe Besson naquit, le 10 avril 1816, aux environs de Besançon. Son père, ancien militaire, étant mort quelques mois avant sa naissance, sa mère et lui se trouvèrent sans ressources. Mais Mme Besson n'avait point perdu son père, cultivateur, qui possédait une assez belle propriété : elle se réfugia chez lui avec son fils. Par malheur, cet homme respectable s'était porté garant d'un parent improbe pour une somme très-considérable; il fut

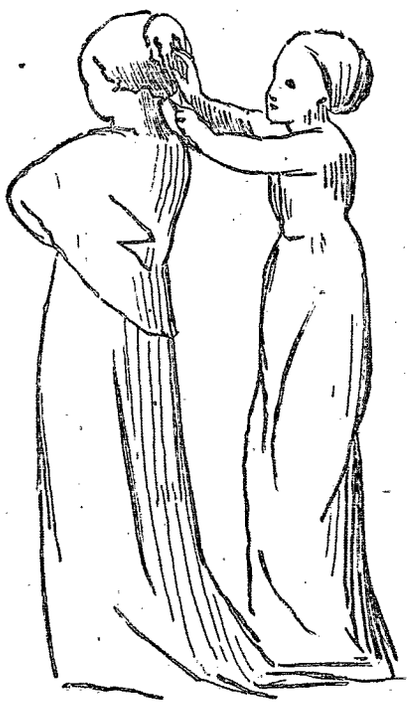
(1) *Un Religieux dominicain. Le R. Hyacinthe Besson, sa vie et ses lettres*; par E. Cartier. 2 vol. in-8, 1865.

entièrement ruiné. Mme Besson, jeune encore et belle, eut alors le courage de se placer, comme servante, dans un grand hôtel de Besançon. Des circonstances pénibles l'obligèrent bientôt à chercher une autre condition. Elle se rendit à Paris, et entra d'abord au service d'une riche Américaine infirme, puis, cette dame étant morte, au service de l'abbé Leclère, curé de Notre-Dame de Lorette. Le jeune Besson fut placé dans une pension voisine : il s'y fit remarquer surtout par un goût très-vif pour le dessin, couvrant ses papiers de croquis et de caricatures à la plume et au crayon. L'abbé Leclère, à sa mort, en 1833, laissa un legs considérable à Mme Besson. Désormais la misère n'était plus à craindre. Hyacinthe Besson se livra tout entier à sa vocation, sous la direction d'un peintre nommé Souchon, élève de David.

Comme tous les jeunes artistes, Besson rêvait souvent à l'Italie. En 1835, une occasion favorable se présenta pour la visiter. La copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange avait été commandée par le gouvernement à Sigalon (1), qui proposa à son ami M. Souchon de l'aider dans ce grand travail. L'élève désira suivre son maître, et Mme Besson se décida à les accompagner. Le voyage de Paris à Rome se fit en voiturin. La mère et le fils partirent de la rue Git-le-Cœur et arrivèrent un mois après à Rome, après avoir passé par Lyon, Avignon, Marseille, avoir suivi le littoral de la Méditerranée jusqu'à Gênes, et traversé Florence, Sienne, Pérouse et Assise.

Le séjour de Besson à Rome fut, cette première fois, de peu de durée, les rapports de Sigalon et de Souchon ayant bientôt cessé.

De retour à Paris, il entra dans l'atelier de Paul Delaroche, et il apprit, sous la direction de ce maître, aussi



Croquis inédits du R. P. Hyacinthe Besson, religieux dominicain. Dessinés sur bois par E. Viallat. — No 1.

éminent par le caractère et l'esprit que par le talent, à s'appliquer avec une attention et un goût plus sévères à l'étude du dessin. Quelque temps après, le bien-être dont sa mère et lui jouissaient, grâce aux libéralités de l'abbé Leclère, lui permit de donner suite à un désir de plus en plus ardent de retourner à Rome. Tous deux arrivèrent à Rome vers l'automne de l'année 1838. Ils s'y établirent dans une maison située au coin de la *via Felice* et de la *via della Purificazione*, non loin du couvent des Capucins. Le paysagiste Louis Cabat vivait avec eux. Besson se mit à étu-



No 2.

dier avec ardeur tout ce que Rome ancienne et moderne offrait de modèles. « L'antique lui apprenait à interpréter la nature, et la nature à comprendre et imiter l'antique. Il parcourait sans cesse Rome, recherchant, au coin des rues et sur les places publiques, des figures, des groupes à dessiner, saisissant par des traits rapides des scènes populaires... Ce qu'il excellait surtout à rendre, c'étaient les scènes gracieuses de la famille, les joies touchantes de la maternité, les jeux naïfs des enfants sous les regards des matrones. Ses jeunes filles ont toujours un caractère plein de pureté. Il dessinait toutes ces figures par de simples lignes qui indiquaient le mouvement et le jet des draperies (1). Il les reprenait ensuite dans la paix de l'atelier, cherchant à préciser les contours à la plume, essayant les effets et distribuant les masses de lumière. Ses dessins de cette époque sont très-nombreux. Son style se forme et tend à se rapprocher de celui de Fra Bartolomeo, par la grâce des proportions, la douceur des mouvements, la souplesse et l'ampleur des draperies. »

Besson fit aussi beaucoup d'études de paysages en compagnie de Cabat. En 1839, il alla étudier à Assise les vieux maîtres qu'il y avait seulement entrevus lors de son premier voyage, Cimabue, Giotto, Puccio Campana, Simone Memmi, Pace di Faenza, etc. Le 20 juillet, il écrivait à Cabat :

« Je suis à Assise depuis quinze jours, et je ne saurais vous dire combien j'y suis heureux. Figurez-vous une petite ville bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une montagne, ayant à ses pieds une riche campagne que borde un magnifique horizon. Tout y respire le calme le plus pur, la tranquillité la plus douce. Les habitants en sont pau-

(1) Cette belle copie décore une des salles de l'École des beaux-arts, à Paris.

(1) Les croquis que nous reproduisons, et jusqu'à ce jour inédits, appartiennent à M. Ravaisson, membre de l'Institut, qui a bien voulu nous les communiquer.

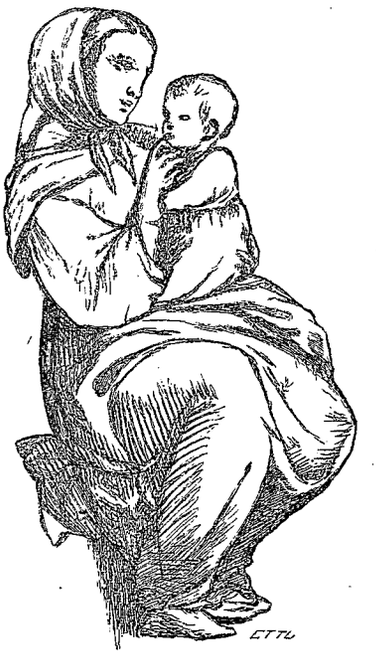
vres et pieux... Depuis que j'y suis, je n'ai encore visité qu'une seule église, celle de Saint-François. La vénération toute particulière que j'ai pour ce grand saint, la beauté de l'église elle-même, et les peintures qui la couvrent, font que j'y passe des heures si délicieuses qu'il ne m'est pas encore venu le plus petit désir d'en visiter d'autres. J'essaye bien de faire quelques croquis; mais dans les peintures que j'ai sous les yeux, il y a tant d'élévation, tant de pureté, que l'on peut dire d'elles que ce sont des choses plus admirables qu'imitables... Les scènes les plus touchantes, les élans de l'âme les plus ardents, les méditations les plus douces et les plus pures, sont peints sur ces murs avec une vérité qui fait du tout une source inépuisable d'émotions consolantes et fécondes. Rien ne m'a encore plus touché, et je vous avoue que si j'avais à choisir, je préférerais cette peinture à toute autre... Il est impossible de vous dire avec quel amour tout a été peint. Jusqu'au plus petit rien; tout y fait preuve de la générosité des artistes. »



N° 3.

Ce fut sous l'influence du P. Lacordaire que Hyacinthe Besson sortit de la vie laïque et entra dans l'ordre des Frères prêcheurs. Ils avaient été en relation l'un et l'autre à l'occasion d'une copie que Besson avait faite d'une vieille peinture sur brique d'un artiste du quinzième siècle que l'on conserve à Viterbe. Le 13 mai 1840, le P. Lacordaire écrivait à Mme Swetchine : « Le jeune peintre qui a fait la copie de la *Madone de la Guercia* s'est aussi donné à nous. Nous n'y pensions pas pour le moment, à cause de sa mère, dont il est le fils unique; mais c'est sa mère elle-même qui l'a tout à coup engagé à suivre sa vocation, le soir du jour où elle avait entendu mon sermon à Saint-Louis. Pendant deux jours, elle ne cessa de lui en parler, devenant chaque fois plus pressante. J'arrivai le mercredi sans le savoir, et je n'eus que la peine de me baisser pour cueillir cette belle fleur. C'est tout à fait la miniature d'Angelico de Fiesole, une âme incomparablement pure, bonne, simple, et une foi de grand saint; il s'appelle Besson. »

Le R. P. Besson perdit sa mère en 1846. Tout en se livrant avec ferveur à ses nouveaux devoirs, il ne renonça point à l'art. Parmi ses œuvres les plus estimées, on cite



N° 4.

les peintures dont il décora la salle capitulaire du couvent dominicain de Saint-Sixte le Vieux, à Rome. Pie IX vint le visiter tandis qu'il exécutait ces travaux et s'intéressa beaucoup à l'artiste, qu'on l'entendit appeler souvent depuis la *Monachella* (la petite religieuse), à cause de sa nature délicate et de son air virginal. On rapporte qu'il



N° 5.

avait été question d'élever le P. Besson à la dignité d'évêque d'Ispahan. Mais le pape opposa « qu'il faisait trop de bien à Rome, et qu'il voulait le garder près de lui. »

Hippolyte Flandrin a écrit dans son journal ces lignes : « Mardi 1er mars. Saint-Sixte. Peintures du R. P. Besson, d'un mauvais aspect, mais bien composées, pleines d'expression. Dans les compositions qui remplissent les médaillons en grisaille et les panneaux du soubassement, il y a des choses vraiment pathétiques et d'une sobriété éloquente. »

Le P. Besson fut plusieurs fois envoyé par ses supérieurs en Orient. Il visita Constantinople, Jérusalem, Mossoul. Il mourut en 1861, le 4 mai, au couvent de Mar-Yacoub ou de Saint-Jacques, situé à seize heures de Mossoul, dans les montagnes du Kurdistan, qui séparent l'Assyrie de la Perse. On traverse pour s'y rendre les ruines de Ninive. La santé du P. Besson était depuis longtemps altérée par les fatigues et aussi par la mauvaise nourriture de ce pays. Il fut enseveli avec deux autres religieux sur le sommet d'une montagne. On y éleva une chapelle pour couvrir leurs tombes. Ce petit édifice, qui a près de trois mètres carrés, est surmonté d'un dôme oriental. La partie inférieure est voûtée et plus large que la partie supérieure. Chaque face est ornée de deux arcades murées. Sur les tombes sont les noms de ceux qui y reposent. Le P. Lacordaire apprit avec douleur la mort du R. P. Besson et la témoigna éloquemment dans une circulaire adressée à tous les couvents de la province. « On reconnaissait en lui de prime abord, dit-il, une âme élevée, un esprit ingénieux et fécond, un caractère solide et fidèle, une grande modération dans les vues, et une parfaite justesse d'esprit. »

Dans les lettres du R. P. Besson, publiées par son biographe, on rencontre quelques passages qui éclairent et confirment cette opinion du P. Lacordaire. On y sent respirer une conscience calme et doucement résignée. Besson écrit à une tertiaire de l'ordre de Saint-Dominique : « Soyez aimable et douce ; souvenez-vous de ce que dit quelque part saint François de Sales, que Jacob, en quittant Laban, réglait ses pas sur ceux de ses petits agnelets. »

DÉCOUVERTES RÉCENTES

DE LA PHYSIQUE.

LE MONDE INVISIBLE. — LES RAYONS OBSCURS.

Fin. — Voy. p. 206, 215.

Si, comme nous l'avons dit en terminant le précédent article, on veut faire produire des effets calorifiques intenses à des rayons invisibles, on doit choisir ceux qui émanent d'une source de lumière vive. La question est alors de savoir comment *isoler* les rayons invisibles des rayons visibles. L'interposition d'un écran opaque suffit pour intercepter le spectre visible de la lumière électrique, et permettre d'opérer à volonté sur les rayons calorifiques invisibles. Herschel a expérimenté de cette sorte, lorsqu'il a cherché à rendre visibles les rayons invisibles du soleil en les concentrant. Mais pour former un spectre dans lequel les rayons invisibles soient complétement séparés des rayons visibles, il faut une fente étroite ou une petite ouverture, et cette circonstance rend très-limitée la quantité de chaleur séparable par l'analyse prismatique. Pour savoir ce que peuvent produire les rayons invisibles fortement concentrés, il faut donc trouver un autre moyen de les séparer de leurs compagnons visibles. Il faut découvrir une substance qui *tamise* les rayons complexes d'une source lumineuse, en arrêtant les rayons visibles et laissant le passage libre aux rayons invisibles.

Dans la combinaison du bisulfure de carbone et de l'iode, nous trouvons le moyen de filtrer le rayonnement complexe émané d'une source lumineuse. Le bisulfure est transparent ; au contraire, l'iode dissous intercepte tous les rayons visibles.

Le *filtrage des rayons* a été employé en public, pour la première fois, au commencement de l'année 1862. Après avoir concentré avec une grande lentille le rayonnement de la lampe électrique, Tyndall intercepta la partie visible de ce rayonnement avec la solution d'iode, et forma des foyers d'une intensité calorifique alors inconnue. Dans l'automne de 1864, des expériences semblables furent faites avec des lentilles de sel gemme et des miroirs. Ces expériences ne se faisaient pas sans danger. Le bisulfure de carbone est une substance extrêmement inflammable ; un jour, pendant que le professeur se servait d'une pile très-puissante et de pointes de charbon d'une chaleur extrêmement intense, la solution prit feu et enveloppa à l'instant de flammes la lampe électrique et tous ses accessoires. On avait heureusement pris la précaution de placer tout l'appareil dans un vase plat contenant de l'eau qui reçut la plus grande partie du liquide inflammable. Le bisulfure de carbone, étant plus lourd, descendit au fond, et la flamme fut bientôt éteinte. Deux accidents semblables suivirent de près celui-ci, et décidèrent à chercher une substance qui pût remplacer le bisulfure. Mais on n'en trouva aucune, et l'on dut continuer à se servir avec précaution du premier agent.

On fit circuler un courant d'eau froide autour de la lampe. De plus, le vase contenant la solution avait une double enveloppe dans laquelle passait le courant après avoir achevé sa marche autour de l'ouverture. L'appareil était ainsi maintenu froid. Le col du vase fut fermé par un bouchon fermant hermétiquement, et traversé par un tube qui, lorsque le vase était placé sur son support, se terminait à une grande distance du foyer du miroir.

Avec cet appareil et une pile de cinquante éléments, on obtint les résultats suivants :

Un morceau de feuille d'argent, fixé à un fil en anneau et noirci par une exposition à la fumée du sulfure d'ammonium, ayant été porté dans le foyer obscur, s'échauffa quelquefois jusqu'au rouge vif.

Une feuille de cuivre noircie de la même manière fut également portée au rouge.

Un morceau de feuille de platine fut placé dans un récipient où l'on avait fait le vide. Le récipient fut installé de telle sorte que le foyer tomba sur le platine. La chaleur du foyer fut aussitôt transformée en lumière, et une image nettement définie et renversée des pointes se dessina sur le métal.

On remplaça ensuite, dans le récipient vide, le platine par du papier noirci. Placé au foyer des rayons invisibles, ce papier fut aussitôt percé, et le trou répandit un nuage de fumée qui tomba en cascades au fond du récipient. Le papier brûla sans incandescence, et l'on vit se former par combustion l'image thermographique des pointes de charbon. Quand le papier noir est placé au foyer où l'image thermique est nettement définie, il est toujours percé en deux points, qui répondent aux images des deux charbons ; et ce qui prouve que la chaleur du charbon positif est plus grande, c'est que son image est la première qui perce le papier ; elle le brûle sur un grand espace, et reproduit sa forme particulière de cratère, tandis que le charbon négatif perce ordinairement un petit trou.

Ces expériences démontrent, d'une manière frappante, l'isolement complet de l'éther lumineux par rapport à l'air. L'air du foyer peut avoir la température de la glace, tandis que le mouvement de l'éther lumineux est tel, que s'il était absorbé par l'air il lui communiquerait la température de la flamme.

Un thermomètre à air n'éprouve rien là où le platine est porté à la chaleur blanche.

On est extrêmement frappé de voir la fumée épaisse qui s'élève d'un morceau de bois quand on le place dans le foyer obscur; des allumettes y prennent feu sur-le-champ, et la poudre y fait explosion instantanément. Du papier noir sec que l'on y tient s'enflamme. Une feuille de zinc noircie placée au foyer s'enflamme; et en faisant passer lentement la feuille à travers le foyer, on peut maintenir son état d'ignition jusqu'à ce qu'il soit entièrement consumé. Un fil de magnésium, aplati à son extrémité et noirci, s'enflamme aussi et brûle avec un vif éclat. Un cigare s'allume instantanément au foyer obscur.

Ainsi voilà de la *thermographie*, c'est-à-dire une formation par la chaleur d'images et d'actions invisibles à l'œil humain. Déjà la *photographie*, dans laquelle on voyait l'action de la partie lumineuse du spectre, revendique par paternité celle des rayons invisibles *chimiques*. Ce qu'il y a de plus curieux dans l'expérience par laquelle nous terminerons cette étude, c'est l'invisibilité absolue de ces rayons calorifiques. M. Tyndall osa affronter cet intense foyer de chaleur pour s'en convaincre personnellement. Dans une expérience qu'il ne conseille pas de répéter, il approcha son œil du foyer, derrière deux vases remplis d'iode, l'un de verre, l'autre de sel gemme. La chaleur parut immédiatement intolérable, mais elle semblait affecter les paupières et non la rétine. Une ouverture un peu plus large que la pupille ayant été faite dans un écran de métal, M. Tyndall plaça son œil derrière, et l'amena lentement et avec précaution au foyer. Le faisceau concentré en ce point pénétra tout entier à travers la pupille, mais aucune impression de lumière ne se produisit, et la rétine ne fut pas sensiblement affectée par la chaleur. Il retira son œil et plaça une lame de platine à l'endroit occupé par la rétine un moment auparavant. Le métal fut chauffé en un instant au rouge vif. Les rayons qui produisaient cette incandescence étaient certainement invisibles, et ce qui prouve que ces rayons invisibles étaient exclusivement extra-rouges, c'est qu'ils n'ont pu faire naître la plus légère trace de fluorescence sur les milieux les plus sensibles, placés au foyer dans l'appartement le plus sombre qu'on pût se procurer.

Cette nouvelle branche de la physique moderne nous montre quelle est l'importance des forces invisibles en action autour de nous; elle élargit dans notre pensée l'idée du monde physique, et nous invite à croire qu'il y a, dans l'immense laboratoire de la nature, un grand nombre de phénomènes dont la vraie cause échappe encore à nos sens isolés et à nos moyens d'investigation.

Cherche les vertus chez les autres, les vices chez toi.

Benjamin FRANKLIN.

CHAPELAIN GEOGRAPHE.

Frappé de ridicule comme poëte, l'auteur de la *Jeanne d'Arc* eût pu facilement se réhabiliter dans l'opinion publique par quelque ouvrage d'histoire ou simplement d'érudition : il était instruit, et ne tirait aucune vanité de sa science. Personne n'ignore qu'il donna une bonne traduction de *Guzman d'Alfarache;* mais ce qu'on ne sait point, c'est qu'il avait fait une étude particulière de la géographie des régions de l'extrême Nord. Il existe une relation fort curieuse du Groenland, publiée par Isaac de Peyrère, qui avait accompagné l'ambassadeur français la Thuilerie en Danemark, vers 1644, et qui plus tard donna son fameux livre des *Préadamites*. L'éditeur de Peyrère, Courbé, a pris soin de nous apprendre que M. Chapelain était le véritable auteur de la carte qu'on trouve à la fin du volume publié par lui en sa boutique du Palais, à l'enseigne du Palmier. Cette belle enseigne ne convenait guère, sans doute, à la nature du livre, mais elle plaisait au libraire, qui y avait ajouté une devise comme on les aimait alors : *Curvata resurgo* (Courbée, je me relève).

L'ARBRE AUX HAILLONS.

Entre la mer d'Aral et le confluent de l'Or et du Yalk, c'est-à-dire sur une distance de 500 kilomètres en ligne droite, il n'existe qu'un seul arbre, espèce de peuplier au branchage étalé, dont les racines rampent au loin dans le sol aride. Les Kirghizes ont une telle vénération pour cet arbre solitaire, qu'ils se détournent souvent de plusieurs lieues pour lui rendre visite, et que chaque fois ils suspendent à ses branches une pièce de leur vêtement : de là le nom de *sinderich ogateh* ou d'*arbre aux haillons* qu'ils donnent au peuplier du désert. (1)

LES PUITS INSTANTANÉS.

Un Américain, M. Norton, vient d'imaginer un système très-ingénieux qui permet de faire jaillir de l'eau à la surface du sol dans un espace de temps très-restreint. Le nouvel appareil, pour n'être pas merveilleux, n'en est pas moins très-remarquable, et quelques centaines de curieux qui s'étaient donné rendez-vous, au commencement de cette année, route de la Révolte, l'ont vu fonctionner avec un juste étonnement. Deux ouvriers, armés d'outils très-simples, travaillèrent à enfoncer dans le sol un tuyau métallique de huit à dix mètres de long, et ils parvinrent à le faire disparaître dans la terre en une demi-heure; une pompe fut adaptée à sa partie supérieure, et tout à coup une eau abondante et pure se mit à jaillir comme sous les ordres d'un nouveau Moïse, sans qu'il eût été nécessaire d'enlever la plus petite quantité de matériaux.

Le principe sur lequel repose le nouveau système est simple et élémentaire. On sait que, dans un grand nombre de terrains, il existe des couches d'eaux souterraines, à une faible distance de nos pas, comme le prouvent nos puits ordinaires, qui n'atteignent généralement qu'une petite profondeur. Supposons qu'une nappe liquide existe, par exemple, à dix mètres au-dessous de la surface du sol, il s'agit tout simplement d'enfoncer dans la terre un tube étroit qui pénètre jusqu'au sein du réservoir naturel, et d'adapter une pompe à sa partie supérieure.

Voici comment on procède à l'exécution de ces nouveaux puits. On dispose sur le terrain une plate-forme solidement fixée par trois pieds en bois, et percée d'un trou dans lequel s'engage le tube métallique qui doit disparaître dans le sol; ce tube, aux parois très-épaisses, a un diamètre intérieur de trente-cinq millimètres, et une hauteur de trois à quatre mètres; à sa partie inférieure, il est percé de trous sur une hauteur de cinquante centimètres environ; enfin il est terminé par un cône d'acier très-bien trempé. On le frappe violemment au moyen d'un marteau-pilon suspendu par deux cordes qui s'engagent dans les gorges de deux poulies; ce marteau pesant, que deux hommes peuvent facilement faire agir, pourrait endommager le tube s'il le choquait directement à sa partie supérieure : aussi est-il disposé de manière à agir sur un anneau circulaire solidement fixé au tube par des boulons; on déplace et on remonte cet anneau à mesure que le tube s'enfonce, et l'opération, conduite par deux ouvriers habiles, s'exécute avec une très-grande rapidité (fig. 1). Quand

(1) Zaleski, *la Vie des steppes Kirghizes*. Cité par Élisée Reclus.

le premier tube a presque entièrement disparu dans la terre, on visse à sa partie supérieure un autre tube, et on recommence la même manœuvre. Une fois arrivé à une certaine profondeur, on descend dans la cavité intérieure une petite sonde formée d'une pierre attachée à une corde, et en examinant si elle revient sèche ou mouillée, on voit si l'on a atteint ou non la couche d'eau. Quand la partie inférieure et percée du tube a pénétré dans la nappe souterraine, le travail est terminé, et on adapte alors une pompe à sa partie supérieure (fig. 2); on fait manœuvrer la pompe, qui ramène d'abord à la surface du sol une eau trouble et bourbeuse par suite du mouvement de terre qu'a *déterminé* l'enfoncement du cylindre métallique; après une heure ou deux, on obtient une onde fraîche et limpide. Il n'est pas nécessaire de dire que si l'eau a une force ascensionnelle suffisante pour jaillir au niveau du sol, on a formé un puits artésien et la pompe devient inutile.

L'opération s'exécute généralement sans difficulté; cependant, si le tube rencontre un obstacle très-résistant, comme un rognon de silex, il faut l'arracher et l'enfoncer ailleurs; mais dans la plupart des cas, en raison de son petit diamètre, il repousse les obstacles de côté, et arrive neuf fois sur dix à la profondeur voulue. L'expérience exige en moyenne une heure de travail, et le tube de dix mètres, avec sa pompe, est d'un prix modéré (250 francs) qui pourra diminuer encore, ce qui permet de faire des essais souvent utiles dans les exploitations agricoles. Un puits ordinaire est relativement un travail long et difficile; il faut creuser le sol et enlever la terre, garnir le trou lentement foré d'un mur de maçonnerie, et si l'eau ne se rencontre pas, la dépense est complétement infructueuse. Grâce au nouveau système, on peut chercher l'eau partout à peu de frais, sonder le sol avec une grande facilité, et si l'on ne trouve pas de nappe liquide, on en est quitte pour enlever le tube; on l'arrache, et on peut le replanter ailleurs.

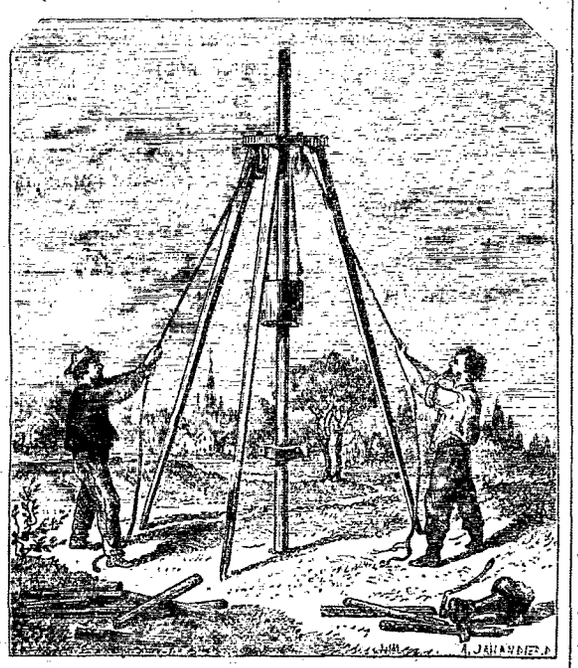


Fig. 1. — Forage d'un puits tubulaire ou instantané.

On se dispose à appliquer le système de M. Norton au forage de puits artésiens en Algérie; le maréchal Mac-Mahon a fait l'acquisition de trois cents puits tubulaires qui vont peut-être contribuer puissamment à la transformation des sables incultes en terrains fertiles, et faire apparaître des oasis partout où l'eau jaillira.

Le gouvernement anglais avait expédié en Abyssinie un grand nombre de ces tubes, et les résultats dépassèrent toute espérance. Un commandant de l'armée expéditionnaire écrivait, à la date du 20 janvier 1868 :

« On vient de découvrir à Koomaylee, à l'aide du puits tubulaire américain, une source d'eau chaude, et, comme

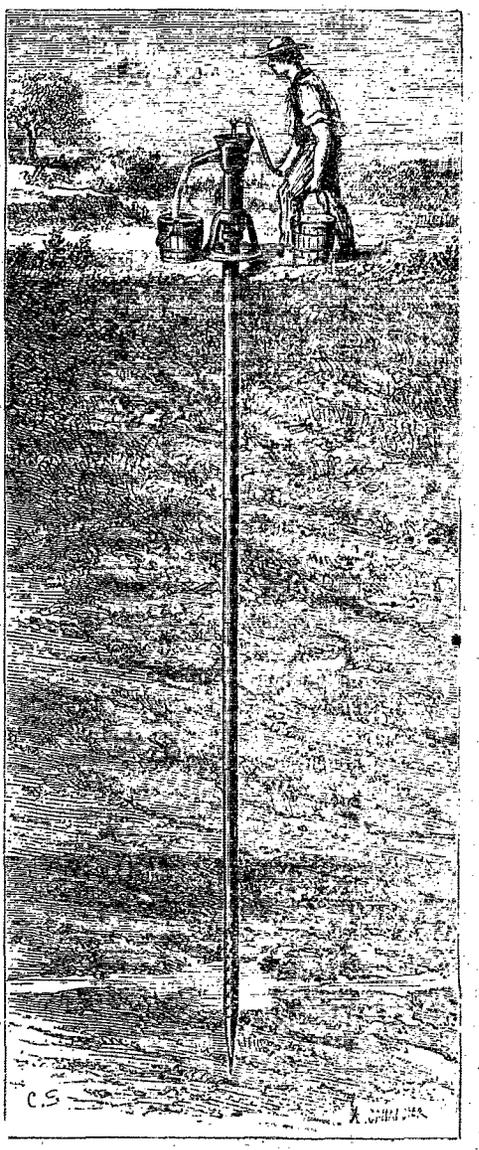


Fig. 2. — Puits tubulaire ou instantané.

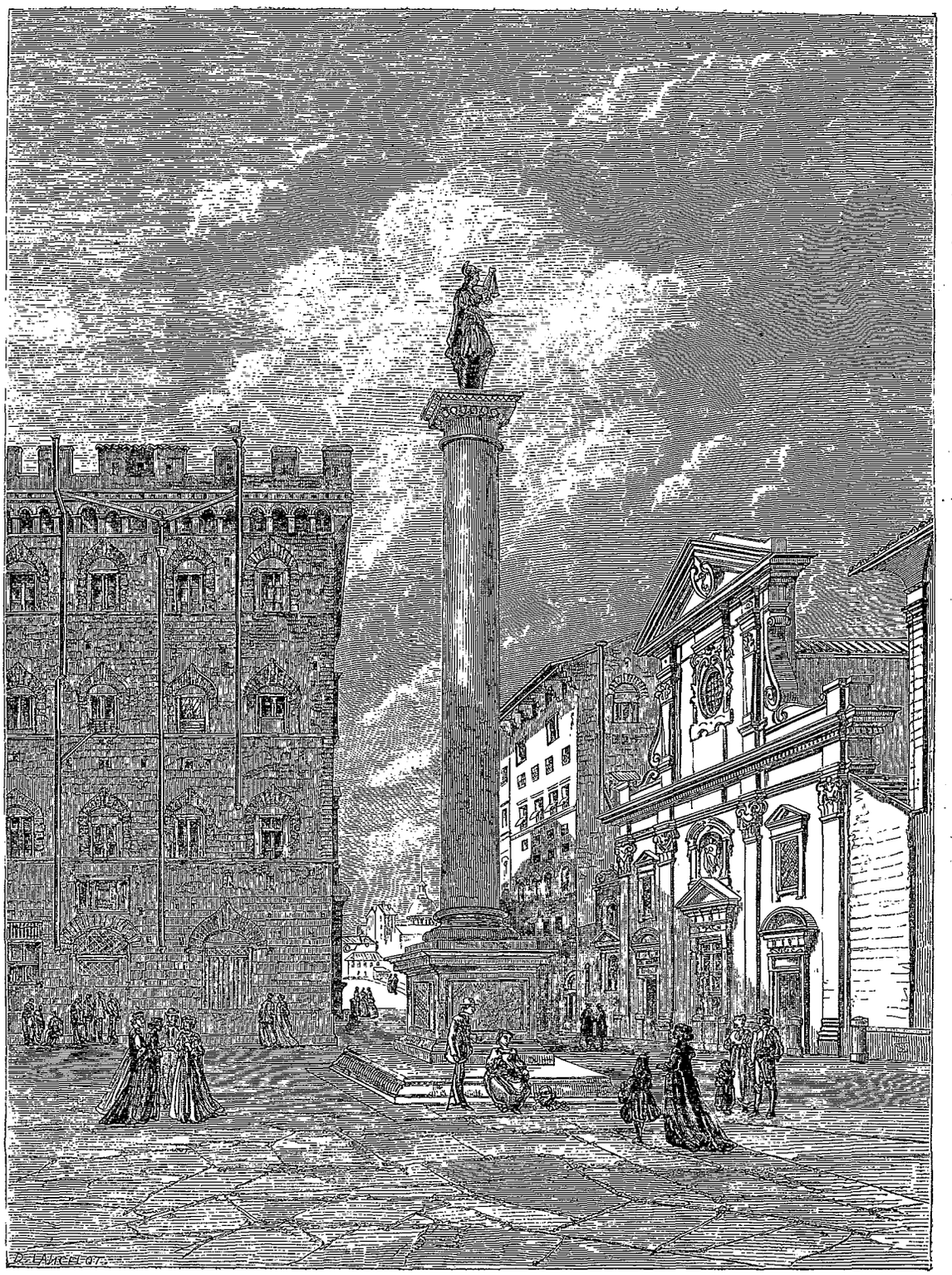
Koomaylee, la première station sur la route de Senafé, n'est qu'à treize milles de distance de la baie d'Annesley, on parle d'y faire venir l'eau par des tuyaux...

» Une des plus grandes difficultés de la Passe de Senafé était le manque d'eau entre le Sooroo supérieur et le Rayray-Guddy, sur une distance de trente milles environ. Un puits tubulaire vient d'être établi à Undul, qui se trouve à peu près à moitié route de ces deux endroits, ce qui facilite singulièrement le mouvement des troupes et les approvisionnements jusqu'à Senafé. »

On raconte que l'idée des puits tubulaires a pris naissance au moment de la guerre qui a momentanément divisé les États-Unis : quelques soldats de l'armée du Nord avaient puisé l'eau dans un sol infertile, au moyen de tubes de fusil qu'ils brisaient et enfonçaient dans la terre; M. Norton a plus tard perfectionné et rendu pratique cette invention.

LA PLACE DE LA TRINITÉ,

A FLORENCE.



La place Santa-Trinita, à Florence. — Dessin de Lancelot, d'après une lithographie.

Extrait d'une lettre.

... Où vous devez vous loger? N'hésitez pas, allez droit à la place Santa-Trinita; vous trouverez là quelque hôtel près d'une colonne en granit surmontée d'une statue de la Justice en porphyre, souvenir des discordes civiles sous Cosme Ier Médicis. Ce despote soupçonneux et cruel l'éleva pour consacrer sa victoire, en 1537, sur les bannis florentins. Triste et singulière inspiration! Si ce n'était que l'on a d'autres exemples de l'amour et du respect des Florentins pour les œuvres d'art quelle que soit leur origine, on ne comprendrait guère comment cette colonne est

encore debout. Vous serez là tout près du plus célèbre café de l'Europe, le café Doney, où même aujourd'hui, je crois, on a pour quelques centimes les meilleures choses du monde (une glace, 35 centimes; une tasse de café, 15 centimes, etc.), et où l'on est sûr de rencontrer des voyageurs de tous pays.

Il y a vis-à-vis la colonne une église de Santa-Trinita que j'ai peu regardée, peut-être parce qu'elle était trop près de moi. On dit cependant qu'elle vaut une visite, qu'elle a été bâtie sur les dessins de Nicolas de Pise ou de Buontalenti, et qu'elle renferme des peintures de Ghirlandajo, de Cristofo Allori, de l'Empoli et d'autres : mais vous lirez tout cela dans Artaria ou dans du Pays.

Si, partant de la colonne et la laissant à votre gauche, vous allez droit devant vous, en quelques pas vous arriverez à l'Arno, à son quai, *lungo l'Arno* ou *Lungarno*, au pont charmant de la Trinité (*ponte a Santa-Trinita*), où, en été, l'on vient le soir et un peu la nuit respirer la fraîcheur du sobre cours de l'Arno.— Passez le pont, et par la *via Maggio* vous parviendrez bientôt à l'admirable musée du palais Pitti et au jardin Boboli.

Restez sur le *Lungarno*, et, tournant à gauche, vous ne tarderez pas, après avoir passé près du *ponte Vecchio*, à vous trouver sur la place du Grand-Duc ou *della Signoria*, c'est-à-dire, ô merveille! devant la *loggia de' Lanzi*, le David de Michel-Ange, le vieux palais où siége le Parlement italien et les Offices (*Uffizi*), d'où l'on voudrait ne jamais sortir.

Si, au contraire, vous vous éloignez de la colonne dans une direction opposée; si vous descendez la rue *dei Legnajoli*, toute dallée de lave, vous aurez à admirer, à droite, le palais Strozzi, noir et à puissant appareil, qui vous transportera à trois siècles en arrière, et, au bout, vous serez tout près, à gauche de *Santa-Maria Novella*, à droite du Baptistère (heureux mortel!) et du dôme Sainte-Marie aux Fleurs... Tenez, il faut que je m'arrête! J'ai mal fait de vous écrire cette page. Me voici pris d'un million de regrets, de désirs, et entre deux écueils, l'envie ou l'ennui... En vérité, je ne sais pas si, me lançant avec la vapeur, je n'arriverai pas à la place Santa-Trinita avant vous.

VERTU.

Il semble que les regrets, dans l'ordre régulier des affections, doivent se proportionner aux objets qui les causent, et que plus un homme a tenu de place et fait de bien pendant sa vie, plus il soit naturel de le pleurer après sa mort. — C'est cependant le contraire qui arrive : les petites mémoires désespèrent, les grandes réconfortent et donnent du cœur. Merveilleux privilége de la vertu! L'homme s'en va, — mais sa vertu reste; elle nous survit dans les faits, dans les souvenirs, dans les traditions, au fond des âmes; elle efface, elle absorbe la mort, pour ainsi dire, et revêt tout, même le cercueil, d'une ineffable lumière. « Scipion n'est plus, disait Lælius, mais je le retrouve et je l'aime dans sa vertu, *qui vit toujours*.

Théophile Dufour.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 174, 190, 198, 202, 210, 218, 226.

XX. — *Persévérance.*

Tandis que la mère d'adoption de Gaëtan continuait discrètement son rôle providentiel, et parvenait, grâce à l'ingénieuse prévoyance et au tact délicat du génie féminin, à préserver son pupille des écueils où se perd souvent la jeunesse, des difficultés non moins graves que celles contre lesquelles Alphonsine avait à lutter, mais difficultés d'un autre ordre, éprouvaient, sans le décourager, le dévouement de la femme de l'artiste et celui de la veuve du négociant.

Julie Houdelin, après trois ans passés chez M. Leboissier, — le marchand qui l'employait en qualité de caissière, — rentra un soir dans son logement de la rue de la Grosse-Horloge le cœur chargé du poids d'une désolante nouvelle. S'inquiétant de la douleur qu'elle ne pouvait manquer de causer à sa belle-mère, Julie se promit d'en garder le secret aussi longtemps que la dissimulation lui serait possible. Donc, elle ne dit rien d'abord à la bonne dame de l'événement qui venait, comme un coup de foudre, de briser sa plus solide espérance; mais le chagrin qu'elle s'efforçait de cacher n'échappa pas à leur vieille servante. On était à table, Julie ne mangeait pas, et malgré le soin qu'elle prenait de s'observer, elle ne pouvait assez commander à sa préoccupation pour éviter de répondre d'une façon distraite aux questions que sa belle-mère lui adressait habituellement à son retour. Tout à coup, Françoise, qui n'avait cessé de regarder sa jeune maîtresse, se mit à dire :

— Je ne sais pas au juste de quoi il retourne, mais je gagerais, à coup sûr, que Mme Julie ne lèverait pas la main devant Dieu pour jurer qu'il ne lui est rien arrivé de déplaisant aujourd'hui chez M. Leboissier.

Il suffisait de moins que d'une telle remarque pour émouvoir au plus haut point Mme Houdelin mère, que tant de malheurs éprouvés rendaient toujours prompte à s'alarmer. Elle regarda fixement sa belle-fille, l'interrogea avec instance, la vit se troubler, hésiter à répondre, et alors, son imagination allant au pire accident elle supposa que, par suite d'un vol chez le marchand ou d'une erreur grave de Julie, on avait constaté un déficit considérable dans la caisse confiée à sa responsabilité.

— O mon Dieu! s'écria-t-elle, nos pauvres épargnes vont sans doute y passer, et peut-être ne suffiront-elles pas pour réparer le mal.

— Non, ma mère, dit vivement Julie; il n'est pas question de toucher à ces chères épargnes; elles iront, je l'espère, à leur destination. Quant à ma caisse, elle est intacte; M. Leboissier en a reconnu l'exactitude lorsque, ce soir, je lui ai rendu mes comptes pour la dernière fois.

— Pour la dernière fois! répétèrent en même temps et avec une égale surprise Mme Houdelin mère et la vieille servante.

— Hélas! oui, dit la veuve d'Étienne Houdelin, ne pouvant plus retenir son secret, j'ai perdu ma place.

Sa belle-mère poussa un profond soupir, joignit les mains, et, accablée de ce nouveau coup, elle courba douloureusement la tête. Françoise réfléchit un moment et repartit indignée :

— Vous faire perdre votre place! Allons donc, c'est impossible! votre patron n'a pas le droit de vous renvoyer : il vous a signé un engagement pour cinq ans; nous avons, grâce à Dieu, des tribunaux à Rouen; appelez M. Leboissier en justice, et je réponds qu'il sera condamné à vous garder.

Quand la servante eut jeté son flot de paroles, Julie Houdelin répliqua :

— Les tribunaux n'auront rien à voir à ceci, ma bonne Françoise; l'engagement prévoit notre séparation : il est écrit que si, avant son expiration, M. Leboissier croit devoir se passer de mes services, j'aurai droit, comme indemnité, à six mois d'appointements; il me les a payés, nous n'avons rien à réclamer de plus.

La vieille dame Houdelin, après un effort pour recouvrer la parole, demanda :

— Mais que s'est-il donc passé pour que, du soir au matin, M. Leboissier se soit décidé à rompre votre engagement?

— Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'il pense à cette rupture, répondit Julie; car, tout à l'heure, en vérifiant ma caisse, M. Leboissier m'a avoué que, depuis six semaines, il s'informe pour moi d'une place vacante dans le commerce. Il aurait voulu, en m'annonçant notre séparation, pouvoir m'annoncer aussi qu'à sa recommandation on me proposait ailleurs les mêmes avantages que chez lui.

— Puisqu'il sait si bien ce que vous valez, objecta Françoise, pourquoi vous renvoie-t-il?

— Je suis forcée de quitter la maison parce que M. Leboissier, veuf depuis dix-huit mois, va se remarier, et qu'il s'est engagé à prendre pour caissier le frère de sa future.

— Hum! grommela la vieille servante, puisqu'il est sitôt las du veuvage, que n'épouse-t-il une fille unique; au moins son remariage ne déplacerait personne.

Il faut dire que cette rupture, qui devait encore reculer dans l'avenir le terme déjà si lointain des courageux efforts de Julie Houdelin et de sa belle-mère, affectait assez sensiblement M. Leboissier pour qu'il voulût qu'une fois convenue la séparation eût lieu sans délai.

C'est pourquoi, dès qu'il eut vérifié la caisse et payé à Julie, avec le mois courant, l'indemnité stipulée dans l'engagement, il s'empressa de lui dire, en lui serrant cordialement la main :

— Je sais, croyez-le bien, ce que je perds en vous perdant; mais puisque nous devons nous quitter, j'aime autant ne pas vous revoir demain ici. Vos appointements sont réglés; au premier jour, le garçon de magasin ira chez vous vous apporter le reste.

Ce reste, dans la pensée de Julie Houdelin, c'était le solde de ses économies placées chez son patron et le produit des intérêts.

— Il s'agit d'une somme de moins de six mille francs, dit Julie à sa belle-mère.

Françoise pensa, sans le dire : — Il doit y avoir mieux que cela, quand même mes quinze cents livres n'auraient pas fait de petits.

— Mais, en attendant que j'aie retrouvé une place, il faudra vivre sur cet argent-là, reprit la veuve d'Étienne.

— Je travaillerai davantage, répliqua résolûment la mère.

— Je n'ose pas vous dire que je mangerai moins, ajouta naïvement Françoise; mais je peux m'arranger pour mieux gagner mon pain. Comme je ne serai plus seule à m'occuper du ménage, je louerai une place au marché, où je ferai le café le matin et la soupe à midi pour les ouvriers; comme je ne vendrai que du bon, je suis sûre d'avoir des pratiques.

On passa la soirée à s'encourager mutuellement.

Le lendemain matin, après le lever de ses maîtresses, au moment où la vieille servante, qui avait rêvé toute la nuit à son projet d'établissement, ouvrait la porte pour aller s'assurer d'une place au marché, elle se trouva face à face avec un visiteur dont la main se dirigeait vers le cordon de la sonnette. Françoise rentra pour annoncer, non le garçon de magasin du patron de Julie Houdelin, mais M. Leboissier en personne; il apportait ce reste en question.

Après un salut respectueux à la mère, un bonjour amical à son ex-caissière, il dit à Françoise, en s'asseyant sur la chaise qu'elle venait d'avancer pour lui, près de la table où la vieille dame Houdelin se tenait du matin au soir :

— Restez ici, la bonne, vous n'êtes pas de trop, au contraire.

Il ouvrit son portefeuille, en tira dix-sept billets de mille francs, compta huit cents francs en or, vingt-huit francs en pièces d'argent, auxquels il ajouta, comme dernier appoint, quinze centimes, et posant le tout sur une facture chargée de chiffres qu'il avait dépliée, il s'adressa à Julie Houdelin.

— Voyez, lui dit-il, s'il n'y a pas d'erreur dans mon addition : je la crois exacte; mais si je vous dois davantage, je suis prêt à m'exécuter.

Mme Houdelin, demeurée en extase, contemplait avec un geste admiratif la liasse de billets de banque et la pile d'or et d'argent que M. Leboissier venait de compter devant sa belle-fille; le cœur de la vieille servante avait des soubresauts de joie; quant à Julie, que l'émotion avait d'abord fait pâlir et trembler, elle reprit, en souriant de ce sourire pénible qui est l'adieu du désabusé à une illusion trop facilement accueillie :

— L'addition peut être juste, mais ce compte n'est pas seulement le mien; vous y avez joint par mégarde la copie des articles portés sur vos livres à l'avoir du compte F. G. *et divers*.

— Comment se nomme votre servante, demanda M. Leboissier?

Celle-ci répondit elle-même : — Je m'appelle Françoise Grondin.

— Eh bien, continua le marchand, F. G., cela veut dire Françoise Grondin; cette bonne femme m'a déposé en votre nom quinze cents francs, ci 1 500. Pour ce qui concerne les personnes comprises sous cette formule : *Divers*, j'ai d'abord encaissé, de la part de M. Albert Vandevenne d'Anvers, une somme de cinq mille francs, ci 5 000; ensuite quelques débiteurs, oubliés par MM. Houdelin père et fils dans l'énoncé de leur actif, ont versé entre mes mains une somme de treize cents francs, ci 1 300; vos propres économies laissées chez moi se montent aujourd'hui à trois mille neuf cents francs, ci 3 900; enfin, les intérêts composés et le produit des sommes partielles qui ont participé aux bénéfices de mes quatre expéditions à New-York et à Rio de Janeiro forment en tout six mille cent vingt-huit francs quinze centimes : donc, total pour solde, 17 828 fr. 15 cent.

Ce compte ainsi détaillé par M. Leboissier, les dames Houdelin ne l'écoutèrent que d'une façon distraite. Aussitôt qu'en prononçant le nom de Françoise il eut révélé le généreux sacrifice de la vieille servante, leurs larmes d'attendrissement coulèrent. Julie courut à Françoise, et, la poussant vers sa belle-mère, elle dit à celle-ci :

— Embrassez-la la première, elle l'a bien mérité!

— Pauvre Françoise! balbutiait la bonne dame.

— Pauvre Françoise! répétait Julie en l'étreignant à son tour.

— Mais non, mais non, répliqua la fidèle compagne des deux veuves, si confuse, si joyeuse que l'émotion la suffoquait; pas si pauvre, puisqu'il me reste de quoi acheter mes ustensiles de cuisine pour les ouvriers : ainsi, ce n'est pas ça qui peut m'empêcher de leur faire le café et la soupe.

Le nom d'Albert Vandevenne fut aussi accueilli avec surprise et reconnaissance par la mère et par la veuve d'Étienne Houdelin.

La suite à la prochaine livraison.

L'INCENDIE DE SMOLENSK.

Un colonel de dragons français écrivait à sa jeune femme, le 17 août 1812, il y a de cela cinquante-six ans :

« J'assiste à un spectacle magnifique et terrible. Smolensk, l'une des villes saintes de la Russie, que se sont longtemps disputée les Polonais et les Moscovites, et sous les murs de laquelle nous avons livré aujourd'hui même une sanglante bataille et tiré soixante mille coups de canon, brûle en ce moment. Qui y a mis le feu ? Sont-ce les Français ? Ou n'est-ce pas plutôt un des redoutables hasards de la guerre ? Nul ne le sait. Il est dix heures du soir. Je t'écris à la lueur de l'incendie. Le clocher de la cathédrale de l'Archevêché se dresse comme un fantôme noir sur un horizon flamboyant qu'encadrent des torrents de fumée. Je n'oublierai de ma vie cette vision grandiose ! Jusqu'ici le temps nous a favorisés. La chaleur est parfois excessive. Les soldats ont laissé à Wilna leurs capotes et leurs vêtements de drap ; ils étouffaient. Nous ne sommes plus qu'à cent lieues de Moscou ! Le moral de l'armée est excellent, et son enthousiasme au comble. »

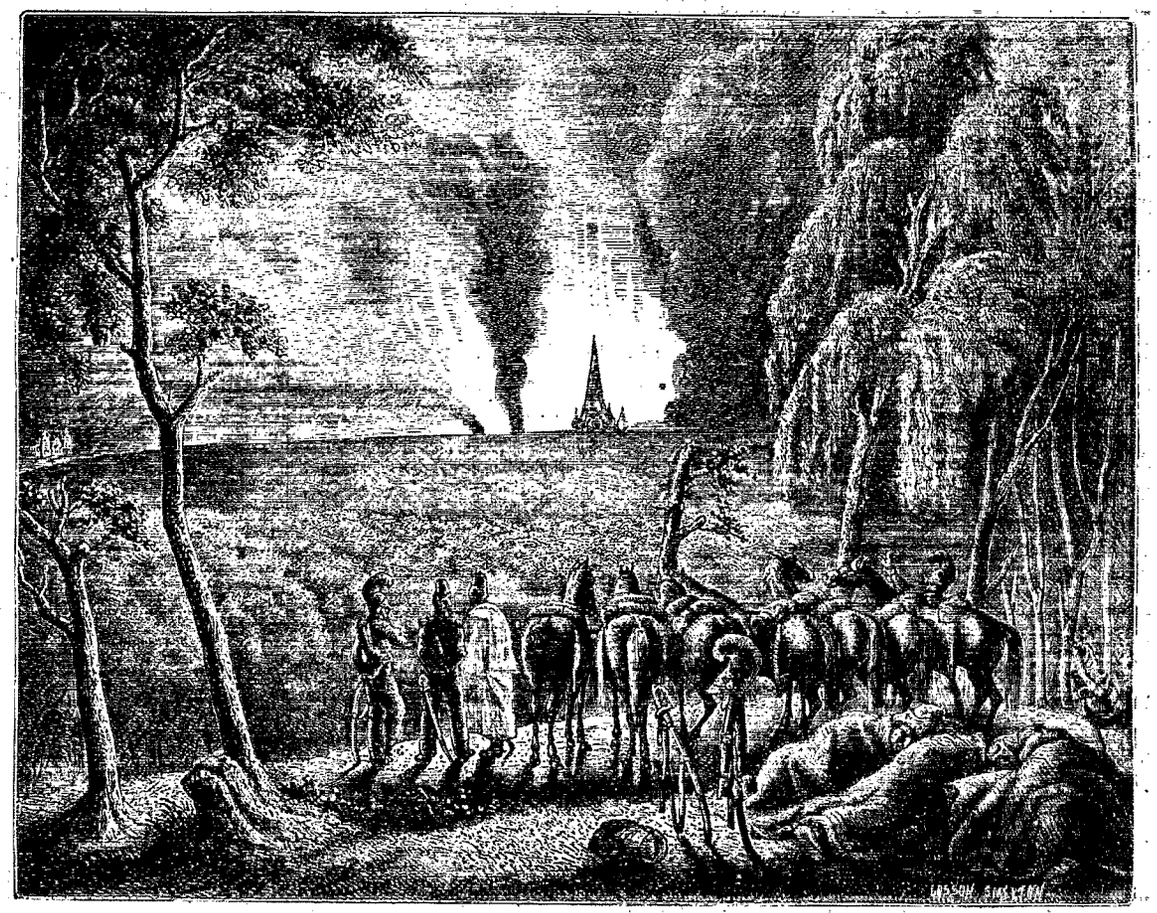
Cette lettre, écrite par l'un de ceux qui devaient payer plus tard de leur vie l'exaltation de ce premier triomphe, me rappelle le dialogue d'un père avec son fils qui lui avait demandé de lui conter quelque chose de très-effrayant.

— Figure-toi, mon enfant, une bande d'hommes armés...

— Des voleurs ?

— Non, d'honnêtes gens pour la plupart, pénétrant dans un beau pays, par une belle matinée...

— En cachette ?



Incendie de Smolensk (1812). — Dessin de E. Lorsay, d'après Faber Dufaur.

— Non, au grand jour, précédés d'un bruit sonore, éclatant.

— Alors, on les entendait venir ?

— Sans doute, et les habitants vinrent à leur rencontre. Ils ne s'étaient jamais vus, et n'avaient aucune raison de se vouloir du mal. Cependant il y avait proche de là un riche et populeux village où étaient restés les enfants, les femmes et les vieillards. Alors ceux qui arrivaient et qui n'étaient pas du pays mirent le feu au village, parce qu'il les gênait dans leur marche, et lorsque les pères, les fils et les maris de ces enfants et de ces femmes voulurent les défendre et sauver leurs maisons, les nouveaux venus les massacrèrent à coups de sabre et de pique.

— Les méchants ! Est-ce que les autres se laissèrent faire ?

— Non, ils tuèrent aussi, et beaucoup ; mais comme ils étaient les moins nombreux, ils furent battus. Tant tués que blessés, il y eut ce jour-là vingt mille hommes morts, et dix mille estropiés pour le reste de leur vie.

— Mais, père, cela ressemble à une bataille.

— Précisément, mon enfant. Ce n'est pas un conte que je te fais, c'est de l'histoire.

MANUSCRIT OFFERT PAR TALBOT

A LA REINE MARGUERITE D'ANJOU.

L'histoire de l'art appliqué à l'ornementation des livres présente en Angleterre un fait curieux. Au huitième, au neuvième et même au dixième siècle, ce furent les grands monastères anglais et irlandais qui nous envoyèrent des maîtres habiles et qui donnèrent des préceptes à nos couvents ; l'art continua d'y grandir même jusqu'au treizième

siècle, comme nous le prouve le splendide manuscrit exécuté à Cantorbéry par Menieirius (1); puis il cessa de donner au monde ses minutieux chefs-d'œuvre; et, par suite des révolutions religieuses dont tout le monde connaît les péripéties, il disparut à peu près complétement.

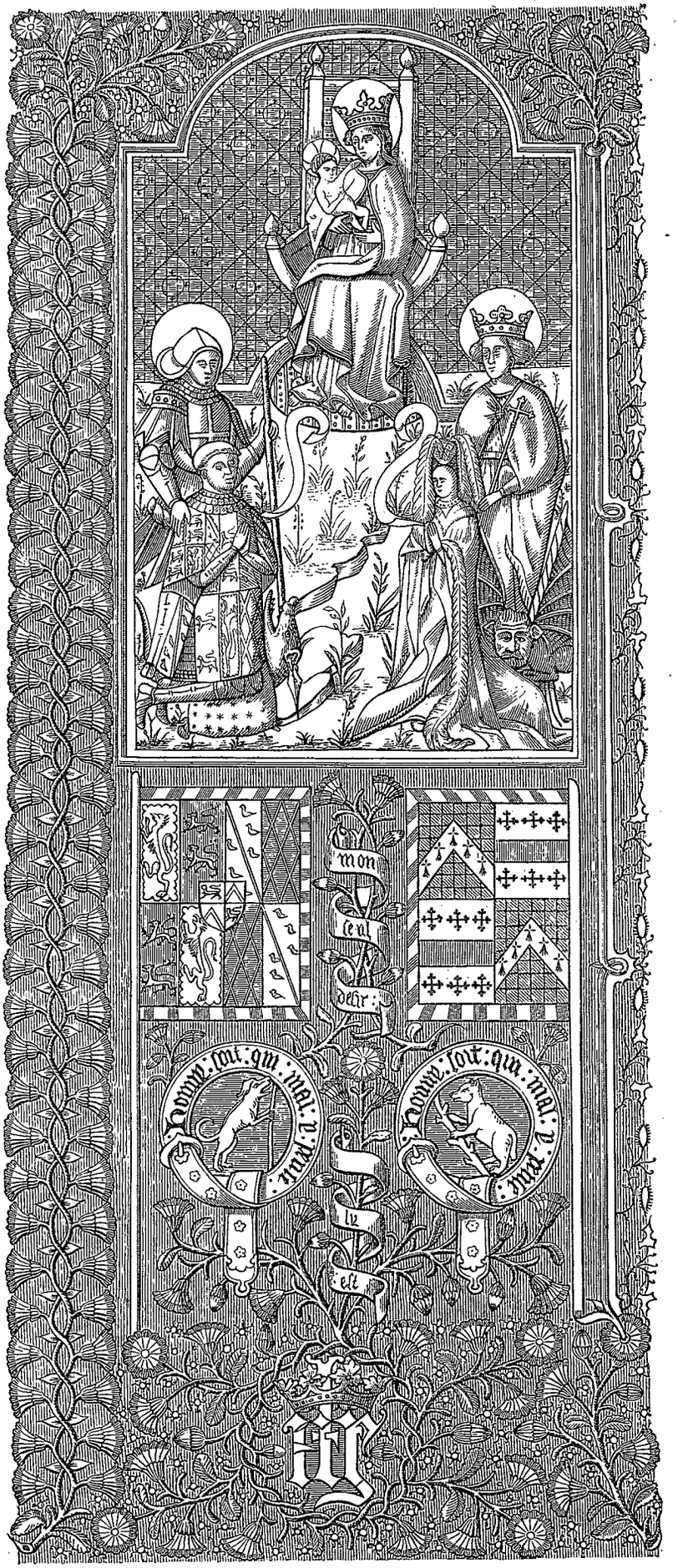
Le manuscrit auquel Talbot a donné son nom est un in-folio conservé à Londres dans le *British Museum;* mais on a presque la certitude qu'il fut exécuté en France. Ce fut John Talbot, des anciens barons de Cleusville en Caux, nommé successivement comte de Shrewsbury, de Vexford et de Waterford, qui le fit exécuter pour la reine d'Angleterre, celle qu'on a surnommée d'une façon touchante la Niobé des annales modernes, et qui fut l'épouse de Henri VI.

Ce précieux volume a été naguère l'objet d'un examen particulier, et il a été décrit minutieusement dans la *Gazette des beaux-arts.* Ce que nous en pouvons dire ici est même extrait en partie de cette revue, et constate le soin plein de conscience que mettait à ses travaux l'un de ses collaborateurs et le nôtre, le bon et laborieux M. Vallet de Viriville, dont la science déplore la perte récente, et qui nous servira ici de guide.

Le livre a été écrit, selon toute probabilité, dans une ville de Normandie; il a été offert à Marguerite d'Anjou durant la période de temps qui s'écoula entre 1445 et 1453; ces deux dates, en effet, marquent l'avénement de la reine et la mort de Talbot.

Voici l'énumération des divers morceaux dont se compose ce volume : c'est, à vrai dire, une sorte de bibliothèque à l'usage d'une dame de haut parage; on y a réuni les œuvres les plus dissemblables, mais en réalité on y trouve tout ce qu'une reine d'Angleterre, née en France, pouvait désirer savoir, et tout ce qui devait alimenter la conversation dans ces temps chevaleresques. Le livre de Talbot renferme donc : — la Généalogie du Roi Henri VI d'Angleterre; — la Conquête du Roy Alixandre (*sic*); — le Livre de Charlemaine (*sic*); — Ogier de Dannemarche; — Regnault de Montauban; — les Aventures du Roy Pontus; — Guy de Warwick; — le Chevalier au Cigne; — l'Arbre des batailles; — le Livre de poli-

(1) Ce manuscrit, empreint d'un art austère, est conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Il se compose de 3 vol. grand in-fol.



Miniature d'un manuscrit offert par Talbot à la reine Marguerite d'Anjou (quinzième siècle).

tique; — les Chroniques de Normandie; — le Bréviaire des Nobles; — le Livre des faits d'armes; — et enfin l'Ordre de la Jarretière.

John Talbot avait été revêtu de l'ordre dont il introduisit l'histoire dans le manuscrit qu'il destinait à la reine, unissant, par une délicate attention, les faits héroïques de l'antiquité et de la France à ceux du pays qu'il représentait : il termine ce grand ouvrage par l'exposé de l'institution chevaleresque dont se glorifiait alors l'Angleterre et dont on retrouve les insignes sur la miniature. Le hardi capitaine, qui avait eu l'honneur d'être le prisonnier de Jeanne Darc, ne survécut pas longtemps à l'exécution de cet ouvrage; il fut tué à la bataille de Castillon, le 17 juillet 1453. Nous croyons reconnaître dans le personnage armé de toutes pièces qui s'agenouille devant la reine, et que saint Georges favorise de sa protection, le valeureux Talbot lui-même à l'époque où, nommé capitaine de Creil et de Rouen, il occupait un rang si considérable en Normandie.

LE BONHEUR ÉTERNEL.

Notre bonheur ne consistera jamais et ne doit point consister dans une pleine jouissance où il n'y aurait plus rien à désirer, et qui rendrait notre esprit stupide, mais dans un progrès perpétuel à de nouveaux plaisirs et à de nouvelles perfections. LEIBNIZ.

HORACE MANN.

Fin.—V. p. 222.

En 1848, la mort de l'illustre John Quincy Adams laissa une place vacante au Congrès des États-Unis. La convention nommée pour choisir un candidat proposa Horace Mann, qui fut élu à une grande majorité. Il se distingua au Congrès en combattant l'esclavage, et quoiqu'il eût pour adversaire Webster, le plus habile et le plus véhément orateur de son temps, il en triompha à force de raison et d'éloquence. A ses yeux, il n'y avait pas de crime plus abominable que de condamner des millions d'hommes à l'ignorance et à la misère; n'était-ce pas là toute la politique de l'esclavage?

Tout en servant son pays comme législateur, Horace Mann regrettait de ne pouvoir se donner tout entier à son œuvre favorite: aussi, en 1852, quitta-t-il la vie politique pour devenir recteur du collége d'Antioche, dans l'État d'Ohio. Ce qui lui plaisait dans cette nouvelle situation, c'était de pouvoir appliquer certaines idées qu'il avait longtemps méditées. Et parmi ces idées, il en était une qui lui tenait au cœur, c'était l'éducation en commun des garçons et des filles. Il croyait que l'école devait être l'image de la société, et que, au point de vue moral et intellectuel, rien n'était plus mauvais que cette séparation d'éducation et d'idées qui fait des hommes et des femmes deux peuples distincts, habitant un même pays et destinés à vivre ensemble.

En outre, comme tous les Américains, Horace Mann attachait une importance d'autant plus grande à l'éducation des femmes, que c'est à elles qu'il voulait confier l'instruction populaire. Il leur avait ouvert l'École normale, en concurrence avec les hommes; elles avaient répondu à son appel. On sait qu'aujourd'hui, aux États-Unis, elles se sont emparées de l'éducation par le droit du travail et de la capacité. Les cinq sixièmes des écoles sont tenues par des femmes, et l'opinion publique voit sans déplaisir approcher le moment où les femmes seules élèveront la jeunesse d'Amérique.

Le rectorat du collége d'Antioche ne fut pas heureux. Non point que l'idée de donner aux deux sexes une éducation commune fût une chimère : il y a plusieurs établissements mixtes qui ont réussi aux États-Unis, et notamment le collége d'Antioche depuis que les Unitaires en ont pris la direction. Mais en 1852, au milieu d'une population de pionniers, sans ressources financières et sans ressources intellectuelles, l'œuvre n'était pas viable. Après sept ans d'efforts désespérés, il fallut vendre l'établissement. Ce fut le coup de mort pour Horace Mann. Le soir même de la vente, après un long et touchant discours adressé à ses élèves, il se sentit indisposé. Une fièvre cérébrale l'emportait. Il ne perdit pas connaissance cependant, et reçut avec courage la nouvelle que sa fin approchait. Le 2 août 1859, quand, sur sa demande, on lui dit qu'il n'avait plus que trois heures à vivre, il employa ces trois heures à donner des conseils à ses chers enfants. Puis la faiblesse le prit, et, au milieu des angoisses de la mort, on l'entendit répéter les mots *Homme*, *Devoir*, *Dieu*. Ces trois mots n'étaient-ils pas la devise de toute sa vie? Élever les hommes, c'est-à-dire leur apprendre à se connaître et à se gouverner eux-mêmes, leur enseigner à pratiquer la justice et à respecter la vérité, les instruire, en leur montrant que ces lois naturelles qui régissent le monde ne sont autre chose que la volonté manifeste, et toujours présente, de la sagesse suprême, n'est-ce pas l'objet véritable de l'éducation telle qu'Horace Mann l'entendait?

Depuis la mort d'Horace Mann, ses idées n'ont fait que grandir. Aujourd'hui elles sont maîtresses de l'Amérique. Toutes les générations qui ont passé par les écoles communes ont compris que l'éducation est la condition de la moralité, de la richesse et du bien-être des peuples; mais, en outre, elles ont senti qu'il y avait là un bienfait qui oblige; elles ont voulu transmettre à la postérité un héritage plus riche que celui qu'elles avaient reçu. Rien n'est trop beau pour l'école, *ce palais de la jeunesse*, comme on la nomme aux États-Unis; nulle dépense n'est trop grande pour ces enfants qui seront bientôt des citoyens. Au Massachusetts, dans la patrie d'Horace Mann, il y avait, en 1867, 231 685 enfants sur 255 323 qui suivaient l'école commune, et la dépense pour chaque enfant était d'environ 50 francs. En 1860, les six États les plus avancés en fait d'éducation, New-York, la Pensylvanie, le Massachusetts, l'Ohio, l'Illinois et le Wisconsin, dépensaient pour leurs écoles une somme de 12 717 289 dollars (environ 63 586 445 francs); six ans après, malgré la guerre civile et la crise financière, ils dépensaient presque le double : 24 838 555 dollars (environ 124 192 775 francs). Dans les pays nouveaux, on ne fait pas de moins grands efforts; et partout où pénètre la colonisation, le premier édifice qu'on construit au milieu des cabanes, c'est l'école. Il n'est pas un de ces pionniers qui ne pense que l'éducation commune doit être l'œuvre de tous, parce qu'elle est le bienfait et le salut de tous; il n'en est pas un qui n'ait appris à l'école les grandes vérités qu'Horace Mann a mises en lumière; il n'en est pas un qui ne sache par tradition et par instinct que la production est œuvre de l'esprit plus encore que des mains, et que la liberté politique ne peut se maintenir sans un peuple raisonnable et moral. C'est là ce qui explique la prodigieuse fortune de l'Amérique, et l'union, si étrange pour nous, de l'extrême indépendance jointe à l'extrême sécurité. Le grand ressort de cette société nouvelle, c'est l'éducation de tous payée par tous.

On l'a bien vu pendant la guerre civile. Cette guerre terrible qui a mis en mouvement plus d'un million d'hommes dans le Nord, a été faite et soutenue par le libre effort d'un peuple éclairé. Sur mille soldats qui formaient un régiment du Massachusetts, il y en avait douze qui ne sa-

valent pas écrire; ils l'apprirent sous la tente, et en combattant. Dans un message de 1861, le président Lincoln pouvait dire avec un orgueil légitime : « Je pourrais nommer des régiments entiers dont les soldats réunis possèdent la connaissance de tous les arts, de toutes les sciences, de toutes les professions nécessaires à la société. Au besoin, on y trouverait un président, un cabinet, un congrès, peut-être même une cour de justice, tous en état de gouverner le pays. » L'existence de ces régiments, la présence même au pouvoir de Lincoln, l'ancien ouvrier, l'ancien élève des écoles communes, n'était-ce pas le triomphe des idées et des efforts qui assurent à Horace Mann un nom qui ne périra pas?

Le 4 juillet 1865, les citoyens du Massachusetts ont élevé une statue à Horace Mann. Cette statue a été payée par une souscription populaire, à laquelle riches et pauvres ont concouru. Les maîtres d'école ont donné chacun cinq francs; les élèves ont donné chacun un franc vingt-cinq centimes pour honorer celui qui, dans sa généreuse ardeur, parlait souvent de ses quatre-vingt mille enfants. S'il est vrai qu'on juge les peuples par les monuments qu'ils élèvent, que doit-on penser de la nation qui met au rang de ses héros l'homme qui s'est dévoué à la cause de l'éducation? Horace Mann n'est-il pas justifié? et ne faut-il pas commencer à croire avec lui que l'école changera le monde en en chassant la violence et la barbarie?

Mais le plus beau monument qu'on ait élevé à Horace Mann, et le plus digne de lui, c'est celui que lui a consacré la compagne de sa vie, Mme Mary Mann. Avec un soin pieux, elle a composé une biographie toute remplie de lettres et de documents originaux qu'on ne peut lire sans émotion. Quelle confession d'une belle âme! Quel spectacle que celui d'un homme qui se fait l'apôtre d'une idée et qui, sans jamais regarder en arrière, lui dévoue son temps, sa fortune et sa vie! Près d'une pareille figure, comme on se sent petit, et en même temps comme on l'aime, et comme on voudrait l'imiter! Il n'y a pas d'étude morale qui vaille une pareille lecture. On voit Horace Mann, on l'entend, on répète avec lui les paroles de son dernier discours : « Dans cette noble bataille de la vie, où vous combattez l'erreur et l'injustice, enfants, si jamais vous avez le dessous, puissiez-vous du moins être toujours soutenus et consolés par la pensée triomphante que vous avez vaincu un abus, un vice, une folie, une fausse opinion, une cruauté, un mal quelconque. Et, je vous en prie, gardez dans vos cœurs ces mots que je vous laisse en adieu : Soyez honteux de mourir sans avoir gagné quelque victoire pour l'humanité. »

A cette précieuse biographie, publiée à Boston en 1865, Mme Horace Mann a joint deux volumes qui contiennent les *Lectures* et les *Rapports sur l'éducation*. Un dernier volume renfermera les *Discours politiques*. On aura ainsi l'œuvre complète de cet homme de bien. Du reste, tout se tient dans cette vie uniforme et parfaite. Dès le premier jour, Horace Mann a eu foi dans la bonté native du cœur humain; dès le premier jour, il a cru que l'homme avait été créé pour se développer et s'améliorer sans cesse, et dès le premier jour il a tendu la main à ses frères pour soutenir les faibles et éclairer les ignorants. La civilisation moderne, elle aussi, a ses prophètes et ses saints qui se consacrent à répandre et à propager la vérité. Horace Mann est un de ces héros pacifiques qui ont entrepris de mener l'humanité vers des destinées meilleures. Nul n'a mieux senti qu'il faut des hommes nouveaux pour une société nouvelle; ces hommes nouveaux, l'éducation seule peut les donner. « Le moyen que Dieu a choisi pour réformer le monde, disait-il, c'est l'école. » Voilà l'œuvre sainte qui l'a attiré; il lui a dévoué toutes ses forces, il y est resté fidèle jusqu'à la mort. Quelle gloire humaine ne pâlit auprès de l'éclat si doux et si pur d'une pareille vertu?

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

LA FLUTE.

Suite. — Voy. p. 27, 50, 80, 111, 146, 191

FLUTE MODERNE.

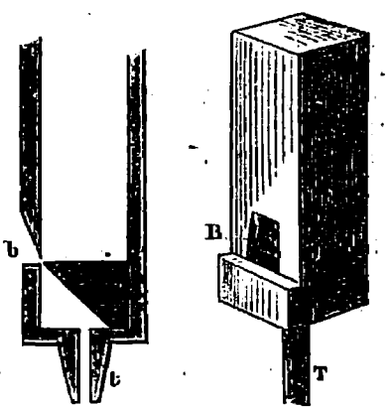
Dans les temps modernes, l'histoire de la flûte est beaucoup plus simple à faire, parce que l'instrument s'est simplifié, parce que les textes sont plus précis, et parce que, ayant en main l'instrument lui-même, et pouvant l'étudier avec les yeux, nous ne sommes plus obligés de nous en remettre aux rapports confus d'auteurs et de commentateurs qui se tenaient contents de l'à-peu-près. Nous ne nous trouvons plus en présence de combinaisons et d'agencements multiples portant le même nom, ni de termes généraux s'appliquant indifféremment aux objets les plus variés. Quand il s'agit des détails techniques chez les anciens, il faut toujours se résigner à une notable part de vague, et l'on pourrait citer telle ou telle description, même dans les plus illustres auteurs, dans ceux qu'on appelle avec raison de grands peintres, qui se rangerait à bon droit parmi les charades indéchiffrables.

Les flûtes modernes se divisent en deux grandes familles : les *flûtes à bec* et les *flûtes traversières*. Les premières furent longtemps d'un usage presque universel et exclusif en France, en Italie, en Espagne et chez nos voisins les Anglais; on appelait même cette espèce d'instrument *flûte douce* ou *flûte d'Angleterre*. La flûte à bec de grande taille n'est plus employée aujourd'hui. Elle s'est conservée dans les orchestres de danse sous la forme et le nom du *flageolet*.

La flûte *traversière* fut jusqu'au dernier siècle appelée flûte *allemande*, parce qu'on prétendait que l'usage s'en était renouvelé tout d'abord en Allemagne, et que les Allemands en jouaient avec une véritable supériorité. Il y a même à ce sujet des réclamations dont nous parlerons tout à l'heure. Cette flûte prit une grande extension au dix-huitième siècle, et aujourd'hui c'est la seule dont se servent les artistes, surtout depuis qu'elle est arrivée au plus haut degré de justesse et de précision par l'effet des découvertes modernes de l'acoustique.

La *petite flûte* et le *fifre* sont des flûtes traversières de petit calibre.

Le principe de la production du son, tant dans les flûtes traversières que dans les flûtes à bec, est le même, malgré la différence apparente de construction. Les pièces indispensables de ce qu'on appelle génériquement et scientifiquement *embouchure de flûte* sont les suivantes :



T, *t*. Tube pour faire arriver l'air. L'air s'échappe par une fente étroite nommée *lumière*, et se divise sur

B, *b*. *Biseau* placé en face de la fente.

— L'ouverture comprise entre la lumière et le tranchant du biseau se nomme la *bouche* du tuyau; ses bords forment la *lèvre supérieure* et la *lèvre inférieure*.

Ce genre d'embouchure de flûte est appliqué à certains tuyaux dans les orgues, au flageolet et au sifflet ordinaire.

Lorsqu'on souffle dans une clef forée, dans un tuyau de flûte de Pan, ou dans le trou d'une flûte traversière, l'artifice est le même; seulement la *lumière* est remplacée par les lèvres du musicien, et le bord de l'ouverture, ronde dans une clef, ovale dans la flûte traversière, sur lequel il dirige le souffle, remplace le *biseau*.

En résumé, on voit que la flûte moderne est un instrument défini, nettement établi, dont le nom comporte une signification aussi précise que celle du même mot flûte l'est peu chez les anciens. Il y a plus : les différentes améliorations dont l'instrument qui nous occupe a été l'objet depuis deux siècles ne portent pas sur sa nature même, mais sur quelques détails de mécanisme extérieur, comme, par exemple, des clefs ajoutées, des trous plus nombreux ou mieux percés.

Nous indiquerons ces modifications, du moins les plus importantes, à leur place chronologique. Reprenons l'instrument au point de vue de son histoire.

Si haut qu'on remonte dans l'étude des textes, soit imprimés, soit manuscrits, la flûte porte partout et toujours le même nom : *flûte, fleute, fleuste*, etc., en français; *flahute* en picard; *flauta* en provençal et en espagnol; *flauta, frauta* en portugais; *flauto* en italien; *flœte* en allemand; *fleita* en russe; *flute* en anglais, etc. Tous ces mots ont une commune étymologie, *flatus*, mot latin qui signifie *souffle*, et ne désignent jamais que cette espèce d'instrument déjà décrit dans ses deux formes invariables.

Il semble que la *flûte traversière* n'ait pas été d'un usage aussi fréquent que la *flûte à bec*, du moins jusqu'au dix-huitième siècle; toutefois il ne faudrait pas croire que ce fût un instrument ou négligé ou peu connu. Nous la trouvons signalée dès le quatorzième siècle. Guillaume de Machau, né à la fin du treizième siècle, poëte et musicien, valet de chambre du roi Philippe le Bel, et plus tard secrétaire de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, en parle dans ses vers :

Cors sarrazinois et doussaines,
Tabours (tambours), *flaustes traversaines.*

On remarquera, en passant, qu'il est aussi question dans ces deux vers de la *flûte douce, doussaine, douçaine, douceine, doucine, douleine*, etc., comme il est écrit en maint endroit.

Un autre poëte du quatorzième siècle, Eustache Deschamps, huissier d'armes de Charles V et de Charles VI, et bailli de Senlis, fait mention des deux mêmes instruments dans une ballade :

Harpe, psalterion, *douçaine,*
. . . . . .
Vielle, *fleuthe traversaine.*

Au seizième siècle, elle est très-nettement désignée dans Rabelais :

« Au regard des instruments de musicque, il (Gargantua) aprint jouer du luct, de l'espinette, de la harpe, de la *flutte d'Alemant*, etc. »

Carloix, secrétaire du maréchal de Vieilleville, est aussi explicite que possible dans un passage où il raconte l'arrivée de Mme de Vieilleville et de Mme d'Espinay, sa fille, à Metz (1554). Il s'agit d'un concert :

« Avec ung dessus et une basse-contre, il y avoit une espinette, ung joueur de luth, dessus de violes, et une *fleute-traverse*, que l'on appelle à grand tort *fleuste d'Allemand;* car les François s'en aydent mieulx et plus musicalement que toute autre nation; et jamais en Allemaigne n'en fust joué à quatre parties, comme il se fait ordinairement en France. »

Il ne faut pas en vouloir au brave secrétaire de son courroux patriotique; seulement on pourrait lui objecter qu'autre chose est jouer d'un instrument, autre chose est, sinon l'inventer, du moins le remettre en usage et en vogue; et, sur ce point, rien ne prouve que la priorité doive être enlevée aux Allemands. Dans tous les cas, si les Français *s'aydoient mieulx* que d'autres de la flûte allemande au temps de Carloix, cette supériorité ne se maintint guère; car au dix-septième siècle, on n'en voit pas un seul qui joue de cette sorte de flûte, même dans les orchestres de la cour. Il resterait encore à prouver que les musiciens entendus par Carloix n'étaient pas des musiciens allemands venus en France pour y exercer leur profession, où attachés au service de quelque grand personnage, comme cela se voyait assez souvent.



Fragments d'une rosace de la cathédrale de Sens. — Concert céleste.

Un témoignage intéressant de l'existence de la flûte traversière au seizième siècle est fourni par une magnifique rosace de la cathédrale de Sens. Cette rosace représente un concert céleste. Le Christ est au centre, et tout autour de lui sont rangés d'une façon symétrique des anges qui jouent de divers instruments de musique : deux d'entre eux jouent de la flûte traversière.

L'ancienneté de cette flûte ne saurait donc être mise en doute : puisqu'on en parle dès le quatorzième siècle comme d'une chose toute naturelle, et que son nom est simplement cité par les poëtes dans leurs énumérations, sans aucun commentaire, il est assez probable qu'elle remonte encore plus haut.



Tiré des *Abus du monde*, de P. Gringoire.

La *flûte à bec* ou *doucine* peut revendiquer sa bonne part de témoignages. On l'a déjà vue dans Guillaume de Machau et dans Eustache Deschamps. On la retrouve dans un petit poëme (*les Abus du monde*) de P. Gringoire, poëte de la fin du quinzième siècle et de la première moitié du seizième, et elle a même les honneurs de l'illustration : une grossière gravure sur bois la représente dans la main gauche d'une sirène qui de la droite tient une harpe. Voici les vers explicatifs :

Je retournay ma veue en aultre part,
Et aperceus ung palud (marais) à l'escart,
Où résidoit ung monstre dict seraine (sirène),
Ayant face et chef de femme humaine,
Qui par son chant plusieurs gens endormoit;
Une *doulceine* à une main tenoit,
Et à l'aultre une harpe accordante.

Et un peu plus bas :

Gens abuse (la sirène) jouant de sa *doucine.*

La suite à une autre livraison.

Paris — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.

GIBIER.



Nature morte. — Peinture et dessin de Freeman.

Mettez un gourmet devant le tableau de M. Freeman, et il vous récitera ou commentera Brillat-Savarin :

« On entend par gibier les animaux *bons à manger* qui vivent dans les bois et les campagnes, dans l'état de liberté naturelle. Le gibier fait les délices de nos tables; c'est une nourriture saine, chaude, savoureuse, de haut goût, et facile à digérer toutes les fois que l'individu est jeune. Le gibier tire aussi une grande partie de son prix de la nature du sol où il se nourrit : le goût d'une perdrix rouge du Périgord n'est pas le même que celui d'une perdrix rouge de Sologne; et quand le lièvre tué dans les environs de Paris ne paraît qu'un plat assez insignifiant, un levraut né sur les coteaux brûlés du Valromey ou du haut Dauphiné est peut-être le plus parfumé de tous les quadrupèdes.

» Parmi les petits oiseaux, le premier, par ordre d'excellence, est sans contredit le becfigue; il s'engraisse au moins autant que le rouge-gorge ou l'ortolan, et la nature lui a donné en outre une amertume légère et un parfum unique si exquis qu'ils engagent, remplissent et béatifient toutes les puissances dégustatrices. Si un becfigue était de la grosseur d'un faisan, *on le payerait certainement à l'égal d'un arpent de terre*.

» La caille est, parmi le gibier proprement dit, ce qu'il y a de plus mignon et de plus aimable. Une caille bien grasse plaît également par son goût, sa forme et sa couleur. On fait acte d'*ignorance* toutes les fois qu'on la sert autrement que rôtie ou en papillotes, parce que son parfum est très-fugace, et que, toutes les fois que l'animal est en contact avec un liquide, il se dissout, s'évapore et se perd.

» La bécasse est encore un oiseau très-distingué, mais peu de gens en connaissent tous les charmes; une bécasse n'est dans toute sa gloire que quand elle a été rôtie sous les yeux d'un chasseur, et surtout du chasseur qui l'a tuée : alors la rôtie est confectionnée suivant les règles voulues, et la bouche s'inonde de délices.

» Le faisan est une énigme dont le mot n'est révélé qu'aux adeptes; eux seuls peuvent le savourer dans toute sa bonté. Pris à point, c'est une chair tendre, *sublime* et de haut goût, car elle tient à la fois de la volaille et de la venaison. Ce point si désirable est celui où le faisan commence à se décomposer; alors son arome se développe et se joint à une huile qui, pour s'exalter, avait besoin d'un peu de fermentation, comme l'huile du café, qu'on n'obtient que par la torréfaction. »

A condition de n'être pas gourmand, il est permis d'être gourmet. Le gibier a des saveurs que ses congénères domestiqués ne retrouvent jamais : c'est la seule excuse de la chasse; car on n'a pas besoin de fusil pour s'exercer à la marche, et l'on n'a pas besoin de tuer inutilement des bêtes inoffensives pour s'exercer au tir. La chasse est un reste de nos mœurs barbares, un souvenir de ces temps, qui durent encore pour le Peau-Rouge, où nous poursuivions à coups de pierres et de flèches une nourriture précaire.

Présentez le même tableau à un poëte, il oubliera peut-être que les habitants de nos forêts sont *bons à manger*, et, même sans être pythagoricien, s'abstiendra volontiers de toucher à ces « inoffensifs concitoyens d'un champ. » Avec la Fontaine, il s'indignera contre ceux qui soutiennent « que les bêtes n'ont point d'esprit. » Laissons, dirait-il, ce pauvre lièvre qui n'en peut mais, qui tremble en apercevant l'ombre de ses oreilles; laissons-le causer et jouter avec la tortue, *porte-maison*, l'infante, à moins qu'il ne préfère dormir et écouter d'où vient le vent; que le lapin puisse faire en paix la cour à l'aurore parmi le thym et la rosée, et plaider avec madame la belette. Et que s'il meurt désormais un animal sauvage bon à manger, que ce soit de sa belle mort ou de l'amitié de l'homme, comme le lièvre de l'*Anthologie* :

« La gentille Phanium m'a élevé, moi lièvre aux longues oreilles, aux pieds rapides, dérobé tout petit encore à ma mère. M'aimant de tout son cœur, elle me nourrissait sur ses genoux des fleurs du printemps, et déjà je ne regrettais plus ma mère. Mais une nourriture trop abondante m'a tué, et je suis mort d'embonpoint. Phanium, tout près de sa demeure, a enseveli ma dépouille, afin de toujours voir dans ses rêves mon tombeau près de sa couche. » (Méléagre.)

Puisque nous venons d'ouvrir l'Anthologie, nous en tirerons encore deux petites pièces qui se rapportent assez au sujet.

« Perdrix chasseresse, cachée dans l'ombre d'un bocage, tu ne pousseras plus le cri sonore qui attirait dans la région du bois tes compagnes aux ailes diaprées, car tu t'en es allée par la route souterraine de l'Achéron. » (Simmias.)

« Un merle et deux grives, poursuivis par-dessus une haie, entrèrent dans les réseaux à peine visibles d'un filet. L'inévitable nœud se resserra sur les grives, le merle seul s'échappa. Sainte et privilégiée est la race des chanteurs. Aussi les piéges mêmes, tout sourds qu'ils sont, ont grandement soin des oiseaux qui chantent. » (Archias.)

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 51, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 171, 190, 198, 202, 210, 218, 226, 231.

M. Leboissier comprit que l'agitation produite par ses révélations ne lui permettait pas d'insister pour que son ex-caissière vérifiât sur-le-champ le compte qu'il lui apportait. Il se consulta un moment; puis, comme par l'effet d'une résolution subite, il mit une lettre à côté des billets et de la pile de monnaie.

— Veuillez, dit-il à Julie, lire cette lettre tête à tête avec Mme votre mère; laissez passer tout aujourd'hui avant de prendre une résolution : vous m'enverrez demain votre quittance dans la réponse.

Il salua et sortit.

L'air embarrassé et mystérieux qu'il avait pris en posant sa lettre sur la table intrigua fort Mme Houdelin; elle voulait que Julie en prît immédiatement connaissance.

— Quand nous aurons serré l'argent de nos créanciers, dit cette dernière

— Et quand j'aurai tourné les talons, ajouta Françoise, puisque votre ancien patron demande que ce qu'il écrit ne soit connu que de vous deux.

— Il ne te compte pas, Françoise, mais tu comptes pour nous; attends que j'aie mis sous clef ce précieux dépôt, et nous lirons sa lettre ensemble.

Bientôt après, la vieille servante, assise, comme aux heures des repas, entre ses deux maîtresses, écoutait la lecture de la lettre suivante :

« Vous voyez où vous êtes parvenue après trois ans, même avec l'aide de vos amis et toute ma bonne volonté pour vous. Reconnaissez donc enfin que vos efforts personnels ne vous permettront jamais d'atteindre le but où vous visez. Si je n'avais que des choses décourageantes à vous écrire, vous ne liriez pas cette lettre... Je me décide à vous l'adresser parce que j'ai un appui à vous proposer. Sans cet appui, n'en doutez pas, vous ne pourrez que sacrifier inutilement vos forces, votre santé, et peut-être votre

existence. L'auxiliaire qui vous est indispensable, c'est un mari disposé à vous faire une part assez large de sa fortune pour vous mettre à même de réaliser, au bout de peu d'années, votre louable et pieuse intention à propos de l'honneur du nom que vous portez encore.

» Loin de vous offenser de cette proposition, votre raison comprendra combien vous apprécie, combien vous estime celui qui est prêt à rompre un autre projet de mariage pour avoir le droit de vous venir en aide. »

Les trois femmes se regardèrent avec la même expression de surprise.

— Dieu du ciel! exclama Françoise, M. Leboissier demande à vous épouser.

— Ainsi tu serais riche, tu pourrais réhabiliter notre nom, dit la vieille Mme Houdelin, interrogeant des yeux le cœur de Julie.

Cette dernière, se penchant vers la bonne dame et l'enlaçant de ses bras, répondit :

— Je refuse; car ce nom ne serait plus le mien, et vous ne seriez plus ma mère.

Elle n'attendit pas au lendemain pour envoyer sa réponse à M. Leboissier. Dans l'enveloppe qui renfermait sa quittance, elle glissa un billet sur lequel elle n'avait écrit que ces quatre mots : « Reconnaissance et regrets... Adieu. »

XXI. — *Un exil.*

Persistant dans son projet d'établissement en plein air, la vieille servante des dames Houdelin vint, un matin, dresser sa table pour les consommateurs, et allumer son fourneau de cuisine, sur la place du Vieux-Marché, auprès de la maison qui porte pour enseigne : *Théâtre-Français*, mais qu'on désigne vulgairement à Rouen par le surnom moins littéraire de *Théâtre des Éperlans*, à cause de son voisinage avec la poissonnerie.

Quand le mélange de lait et de café convenablement sucré commença à frémir dans la grande cafetière-fontaine de fer-blanc placée sur le feu, Françoise Grondin, le tablier blanc devant elle et la serviette pendue à la ceinture, fixa à hauteur des yeux, par quatre petits clous piqués dans le mur, cette attrayante affiche, écrite en superbe ronde par le calligraphe qui tenait l'école primaire au rez-de-chaussée de la maison où logeaient les deux veuves :

Excellent café au lait, façon bourgeoise,
à deux sous la tasse.

ON PEUT GOUTER POUR RIEN.

Cette dernière ligne, plus apparente que les autres, affrianda les premiers qui s'arrêtèrent devant l'affiche; ceux-ci en attirèrent d'autres, et, durant toute la matinée, Françoise n'eut guère à tourner le robinet de sa fontaine que pour des gourmets-dégustateurs qui se contentaient de lui dire, après avoir vidé la petite tasse d'essai :

— Bon café, la mère; vous aurez des pratiques.

Bien que cette tasse d'essai fût de médiocre contenance, à force de l'emplir, la provision de Françoise s'épuisait sans profit pour sa recette; néanmoins, la vieille servante faisait bon visage à tout venant, et chaque main qui se tendait, même avec récidive, recevait sa ration. Spéculatrice intelligente, elle savait que dans le commerce il faut d'abord répandre pour qu'ensuite il vous soit versé. Ainsi, le premier jour, lorsque enfin des amateurs sérieux se présentèrent, la fontaine était à peu près tarie; mais Françoise avait fait habilement les frais de sa renommée. A l'heure où elle dut enlever son bagage, on parlait d'elle à tous les coins du marché. Ces entretiens à son sujet devaient lui être d'autant plus profitables que, depuis bien des années, la pourvoyeuse de l'ancienne maison Houdelin était une figure de connaissance pour toutes les commères de l'endroit.

Le lendemain matin, Françoise ne s'était pas encore établie de nouveau à sa place, qu'on l'y attendait déjà. Quelques-uns, il est vrai, n'avaient été amenés là que par le désir de s'assurer, sans bourse délier, si le café de ce jour valait celui de la veille; mais les autres, en plus grand nombre, femmes du marché, ouvriers de passage, fillettes en route pour la fabrique ou l'atelier, se présentaient leurs deux sous à la main, et comme, en la quittant, ils lui dirent : « Au revoir », Françoise jugea que, sans qu'il fût nécessaire de continuer les sacrifices, sa clientèle ne pouvait manquer de s'accroître : aussi, le matin suivant, quand les consommateurs parasites revinrent effrontément à la lippée, ils en furent pour leurs pas perdus; une ligne manquait sur l'affiche du premier jour, la dégustation gratuite était supprimée.

Le bénéfice résultant de la vente du café, pendant les deuxième et troisième matinées, encourageait fort la bonne femme à réaliser entièrement son projet, qui était de descendre une seconde fois, chaque jour, sur la place du marché pour offrir aux passants la soupe de midi. Julie Houdelin, déjà inquiète pour sa vieille servante de la tâche matinale qu'elle remplissait, redoutait à plus forte raison le surcroît de fatigue qu'elle voulait s'imposer. L'y faire renoncer était difficile. Julie savait que son opposition serait sans succès auprès de la courageuse créature, si elle n'avait à lui objecter que la nécessité de se ménager. Pour la décider à abandonner son dessein, elle lui fit cette seule observation :

— Il se peut, Françoise, que je trouve bientôt un nouvel emploi; sans doute on pourra s'arranger de façon à ce que votre retour, après les trois heures que vous passez le matin au marché, s'accorde avec le moment où je devrai me rendre chez mon patron; mais si vous devez quitter une seconde fois la maison, au milieu de la journée, il sera prudent, je crois, de nous assurer d'une autre personne qui puisse vous remplacer ici pendant votre absence.

L'idée d'introduire chez ses maîtresses une étrangère qui aurait le droit de toucher à son ménage eût suffi pour que Françoise renonçât même à tourner, en faveur du public, le robinet de sa cafetière-fontaine; il ne fut plus question de la soupe de midi.

Cependant les mois se passaient, et Julie ne trouvait pas à se replacer dans le commerce. Le produit du travail de Mme Houdelin, et le bénéfice réalisé par Françoise dans son débit de café à deux sous la tasse, couvraient à peine la dépense journalière. Enfin, on se voyait à la veille de faire un premier emprunt aux précieuses épargnes, quand une proposition étrange, inattendue, fournit aux deux veuves, sinon le moyen d'améliorer immédiatement leur situation, du moins celui de raviver leurs espérances.

La suite à une prochaine livraison.

ROBIN ET GUILLOT.

Au temps où, tout jeune écolier, j'allais exposer mes doigts à la férule chez maître Mannequin, qui tenait sa classe dans une cave située au coin du passage Saint-Philippe du Roule, laquelle prenait jour par deux soupiraux ouverts sur la rue de Courcelles, nous avions pour voisin un vieil officier qui avait servi dans la guerre pour l'indépendance américaine.

Possesseur d'une belle cour-jardin attenante à la maison d'école, le colonel Bronzier nous ouvrait sa porte aux heures de la récréation. Il aimait les enfants et se

plaisait à leur conter des historiettes. Quelques-uns d'entre nous, plus impatients de jeu et de mouvement que curieux de récits, profitaient de l'espace pour engager une partie de marelle ou de saute-mouton; mais d'autres, au contraire, — et c'était le plus grand nombre, — s'empressaient d'aller se grouper autour d'un banc de gazon, siége ordinaire du colonel Bronzier. Quant à moi, j'avais toujours soin de me glisser au premier rang de ses auditeurs.

Pour la plupart, elles sont depuis longtemps oubliées, les anecdotes que je recueillais si avidement alors. Cependant il arrive parfois qu'à un mot qui frappe mon oreille, qu'à une image qui passe devant mes yeux, ma mémoire fait tout à coup un soubresaut en arrière, et voilà que le vieillard retrouve l'un de ces récits qui ont charmé l'enfant. C'est ainsi, par exemple, qu'il m'a suffi de jeter un coup d'œil sur les deux figures empanachées du débitant de coco et du marchand de rubans, — celui-ci promenant sa manne d'osier d'où pendent et flottent les bandes de taffetas, celui-là sa fontaine où tinte la clochette argentée, — pour me souvenir de l'histoire de Guillot et de Robin.

Depuis longtemps ils se rencontraient sur les promenades favorites de la foule, durant les belles soirées d'été, et du matin au soir les dimanches et jours de fête, sans



Le Marchand de rubans. — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson (*Cris de Paris*, 1774).

avoir jamais eu l'occasion ou le désir de se parler. Parfois, las de transporter çà et là leur marchandise, Guillot le porte-fontaine et Robin le marchand de rubans s'établissaient soit côte à côte, soit vis-à-vis, et comme s'ils avaient pu et voulu se faire concurrence, ils luttaient malicieusement à qui crierait le plus fort, l'un : « A la fraîche! qui veut boire? » l'autre : « A la flotte, à la flotte, mes beaux rubans! » Ce qui ne voulait pas dire que l'arrivée d'une escadrille avait fourni son étalage, mais bien que ses rubans avaient la souplesse voulue pour jouer avec grâce au souffle du vent comme brides de bonnet ou comme ceinture pendante. Bien que, chacun d'eux exerçant une industrie différente, il ne pût résulter pour l'un ou pour l'autre aucun tort de leur voisinage, les assourdissants appels de Robin aux chalands finissaient toujours par exciter jusqu'à la colère l'impatience de Guillot, et Robin, de son côté, s'irritait comme d'une injure toute personnelle de l'invitation à boire que Guillot lançait de sa pleine voix aux passants, avec accompagnement de sonnerie.

— Ainsi que vous l'allez voir, nous disait le colonel Bronzier, ces deux mauvais voisins étaient deux bonnes natures.

Soit par l'effet du hasard ou de la volonté, le marchand de rubans et le marchand de coco se retrouvèrent un dimanche du mois d'août, et par un temps de chaleur tropicale, stationnant sur le même bas-côté d'une allée du Cours-la-Reine, alors plus fréquenté que la grande avenue des Champs-Élysées. Ils n'étaient séparés que par un mendiant, infirme et fort âgé, assis à terre, et qui tournait

la manivelle d'une serinette dont le cylindre endommagé ne provoquait le son que par intervalles et comme un cri intermittent de souffrance. A deux pas devant lui se tenait debout une fillette de neuf à dix ans, en guenilles et pieds nus, qui criait d'une voix aigrelette les paroles de l'air que l'instrument ne parvenait pas à chanter.

Ce jour-là, je l'ai dit, la chaleur était excessive. Promeneurs et promeneuses, occupés à se garantir de l'ardeur du soleil sous le mouchoir ou sous l'ombrelle, à s'essuyer le front, à agiter l'éventail, passaient devant le musicien et la chanteuse sans mettre la main à la poche. Le pauvre homme, la gorge brûlée par la chaude poussière que soulevait le piétinement de la foule, haletait, plus altéré que son instrument poussif, tandis que, comme une ironie amère pour sa cuisante douleur, il entendait crier à côté de lui : « A la fraîche, qui veut boire? »



Le Marchand de coco. — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson (*Cris de Paris*, 1774).

Elle avait bien chaud aussi, la petite chanteuse; elle avait aussi grandement soif peut-être; mais ce n'était pas vers la fontaine de Guillot qu'inclinait sa convoitise : chantant et tendant la main aux promeneurs, mais sans les regarder, toute sa puissance d'attention était concentrée sur un bout de ruban bleu qui flottait à l'étalage de Robin.

— Dieu! que j'ai soif! râlait le mendiant. — Que c'est donc beau! disaient les yeux de sa jeune compagne.

Le marchand de rubans avait entendu la plainte du pauvre homme; au même moment, Guillot, le porte-fontaine, devinait le désir de la fillette : l'un et l'autre avaient fait assez bonne recette pour être généreux. Aussi, après qu'ils se furent lancé réciproquement un regard d'indignation comme reproche d'avarice, chacun d'eux, avec la même pensée d'humilier son voisin, fouilla dans sa sacoche.

— Tiens, dit Robin appelant la petite chanteuse, va dire au marchand de coco d'en verser un grand gobelet à ton père; cela ne lui coûtera rien, à ce chien d'homme qui a le cœur de laisser mourir de soif un chrétien; c'est moi qui régale.

Et, renouvelant son regard foudroyant à l'adresse de Guillot, il glissa un gros sou dans la main de la fillette. Celle-ci, à qui l'appel de Robin avait mis un fol espoir au cœur, murmura piteusement : « Merci », et alla faire sa com-

mande au marchand de coco, mais sans cesser de regarder du côté du ruban bleu. Guillot laissa tomber en souriant dans son sac à la monnaie le gros sou dont il connaissait la provenance; il fit tourner le robinet de sa fontaine, emplit celui de ses gobelets qui avait la plus ample capacité, le mit dans la main du mendiant, et pendant que l'altéré étanchait à petites gorgées sa soif ardente, il présenta à son tour une pièce blanche de six sous à l'enfant, en lui disant :

— Va acheter le ruban qui te plaît à ce grigou de marchand qui ne donnerait pas un fil de soie à une pauvre fillette.

Elle ne fit qu'un saut de la fontaine de Guillot à l'étalage du marchand de rubans; de même que son voisin, Robin empocha la pièce de monnaie.

Le mendiant n'avait plus soif, et la fillette ornait du bout de ruban bleu sa chevelure blonde, quand Robin se rapprocha de Guillot.

— Je vois que nous nous valons, lui dit-il; veux-tu que je te rende ta pièce blanche?

— Non, dit l'autre, j'aime mieux garder ton gros sou; de même que toi et moi, à mes yeux nos pièces se valent, puisqu'elles sont pour nous les gages d'un commencement d'amitié.

Ce fut, en effet, nous dit en terminant le colonel Bronzier, le début d'une amitié qui devait être durable.

J'ai connu longtemps après ces deux parvenus du petit commerce, Guillot et Robin : ce dernier tenait magasin de rubanerie rue Saint-Honoré, à l'enseigne de LA FLOTTE; l'autre avait déposé sa fontaine ambulante et ouvert un café dans le voisinage de la Comédie italienne. C'était à une cantatrice de ce théâtre, célèbre alors sous le nom de la Fettuccia d'Azzurro (le ruban bleu), qu'ils avaient dû l'origine de leur fortune.

MOUVEMENTS IMPERCEPTIBLES ET INVOLONTAIRES.

EXPÉRIENCE DE L'ANNEAU.

Si, le coude étant appuyé sur une table, on tient à la main un pendule composé d'un anneau et d'un fil, les yeux lui voient bientôt exécuter des oscillations, quoique le bras soit immobile en apparence; le plan dans lequel ont lieu les oscillations peut conserver la même orientation ou en changer, suivant le désir formulé mentalement, et sans aucune mauvaise foi, sans mouvement consenti de la part de la personne qui tient le pendule. Place-t-on un support sous la main, près du bout des doigts, ou un bandeau sur les yeux de l'expérimentateur, les oscillations cessent. Elles étaient causées par un mouvement involontaire et presque imperceptible de l'avant-bras ou de la main, sous l'influence des yeux regardant le pendule et la direction qu'il devait prendre. (1)

ORGUEIL.

Quand l'orgueil mène le cheval de l'homme par la bride, confusion est montée en croupe. AMYOT.

LA CURE D'UN IVROGNE.

Un grand seigneur anglais, le comte de Pembroke, avait d'excellentes qualités, mais persistait obstinément dans ses opinions parfois très-originales, comme sa conduite. Il avait imaginé un expédient pour se mettre à l'abri des exhortations et des importunités de son entourage. Il feignait d'être sourd, et sous ce prétexte il répondait toujours à ce qu'il eût désiré qu'on lui dit, non à ce qu'on lui disait. Il avait, parmi ses domestiques, un homme qui le servait depuis son enfance avec beaucoup d'affection et de fidélité. Il en fit son cocher; mais, par suite des tentations de ce *haut* poste, Jean se prit à boire, et en contracta l'habitude. La comtesse insista pour qu'il fût renvoyé; le comte répondait invariablement à chaque supplique :

— Oui, en vérité, Jean est un excellent serviteur.

— Mais, reprit lady Pembroke, je vous dis qu'il est constamment ivre, et qu'il faut le mettre à la porte!

— Ah! répliqua le comte, il est entré chez moi tout enfant, et, comme vous le dites fort bien, il faut augmenter ses gages plutôt que de nous en séparer.

Certain soir, cependant, Jean, qui avait bu encore plus que de coutume, versa dans Hyde-Park. Quoiqu'elle n'eût été qu'effrayée, la comtesse rentra furieuse, et assaillit le comte de reproches.

— Voyez, dit-elle, ce qui arrive! ce Jean, cette brute, est si parfaitement ivre qu'il ne peut tenir sur ses jambes; il a versé la voiture, et si vous ne le congédiez pas, il nous rompra le cou à tous.

— Pauvre Jean! reprit le comte. Vous dites qu'il est malade? Ah! j'en suis bien fâché!

— Malade! pas du tout; je me plains qu'il soit ivre, et qu'il m'ait versée!

— Certainement, répliqua lord Pembroke, il s'est très-bien conduit, et mérite des égards : j'y songerai.

Voyant l'effet de ses remontrances, la comtesse se retira en colère. Le comte fit alors appeler Jean, et lui dit avec le plus grand calme :

— Vous savez, Jean, tout le cas que je fais de vous, et tant que vous vous conduirez bien, on aura soin de vous dans ma famille. Milady m'a prévenu que vous étiez malade, et, en effet, je vois que vous pouvez à peine vous tenir debout. Allez donc vous coucher, et je veillerai à ce qu'on vous soigne.

En conséquence, on mit Jean au lit; on lui appliqua, par l'ordre du comte, un large vésicatoire, et on lui tira six onces de sang. Le pauvre diable se sentit le lendemain fort affaibli, et devina sans peine la cause du procédé. Il n'avait d'autre parti à prendre que de se résigner, car il eût préféré subir le double de vésicatoires et de saignées plutôt que de perdre sa place. Le comte faisait demander deux fois par jour de ses nouvelles, et félicitait la comtesse de la guérison prochaine de Jean, qui n'avait pour nourriture que de l'eau de gruau, et pour société qu'une vieille garde.

Au bout d'une semaine, Jean ayant toujours fait répondre qu'il allait bien, lord Pembroke jugea à propos de comprendre le messager, et de faire dire à Jean qu'il était charmé d'apprendre que la fièvre eût cédé, et qu'il désirait le voir. Lorsque le domestique entra :

— Eh bien, Jean, dit le comte, j'espère que vous en voilà quitte!

— Ah! Milord, répliqua Jean, je vous demande bien pardon, et je vous promets que cela ne m'arrivera plus.

— Vous avez raison, dit lord Pembroke, personne ne peut empêcher la maladie; mais si vous retombiez malade, Jean, quand même vous ne vous plaindriez pas, je le verrais, et je vous promets, de mon côté, que vous auriez toujours les mêmes soins que vous venez d'avoir.

— J'espère n'en avoir pas besoin, Milord.

— Je l'espère bien aussi; mais tant que vous ferez votre devoir je ferai le mien, qui est de conserver sains et saufs votre corps et votre âme.

(1) Expérience de M. Chevreul, citée par M. le Pileur (*Merveilles du corps humain*).

UNE VIE MORNE.

ANECDOTE.

Fin. — Voy. p. 95, 107.

J'écoutais en silence ce triste récit d'une plus triste vie, songeant à toutes les voies ouvertes à l'activité d'une jeune fille comme Cecilia dans la plus petite ville anglaise : le temple, les sociétés de charité, tout ce qui occupe celles qui sont trop pauvres ou trop pieuses pour courir les bals, les pique-niques, les soirées. Il existe en Angleterre tant d'associations, de réunions organisées, qu'à moins de la choisir de parti pris, il serait difficile de mener une vie aussi nulle, aussi isolée que celle de ma pauvre Cecilia. L'ecclésiastique, catholique ou protestant, et le médecin, sont les amis naturels et sûrs de la femme la plus délaissée.

— N'allez-vous donc pas à l'église? lui demandai-je.

— Quelquefois, pas souvent. Grand'mère ne me laisse jamais aller seule, et comme le ministre vient lui lire les prières, je reste près d'elle; mais j'aimerais bien mieux aller au temple, parce que j'y verrais du monde.

— Ne voyez-vous donc personne? pas même le médecin?

Je désirais savoir si cette vie était réellement aussi sevrée de tout échange social qu'elle le paraissait.

— Le docteur? Si, nous le voyons quelquefois.

Cecilia devint très-rouge; ma question avait éveillé en elle une émotion quelconque.

— Et avez-vous plaisir à voir le médecin de votre grand'mère?... vous plaît-il?

— Oui, bien, dit-elle.

De proche en proche, je parvins à connaître un épisode de sa vie.

Deux ans auparavant, vers le milieu de l'été, il se déclara une terrible épidémie de fièvre jaune, plus meurtrière encore que de coutume. Les morts se succédaient par centaines avec une telle rapidité qu'une terreur panique s'empara de la population. Médecins et gardes s'enfuyaient. On prépara à la hâte des hôpitaux où riches et pauvres étaient également admis. Le docteur ami de Cecilia dirigeait un hôpital d'enfants établi dans la maison d'école, qu'on avait disposée tant bien que mal pour les pauvres petits malades. Les longues rangées de tables à pupitre avaient été converties en lits, où étaient entassés des enfants atteints à différents degrés de la maladie. Quelques-uns étaient soignés par leurs parents; mais le plus grand nombre avaient pour gardes des dames qui s'étaient volontairement offertes à faire ce que peu de femmes payées eussent osé faire.

Bravant la désapprobation de la grand'mère, le docteur s'était emparé de Cecilia et l'avait conduite à cet hospice; il n'avait pas tardé à découvrir sa véritable valeur, car, toute jeune qu'elle était, il l'avait mise à la tête du service d'une salle. Il avait loué son dévouement, il avait eu foi en son zèle, il l'avait appelée sa sœur de charité, et lui avait confié plusieurs missions difficiles. Elle avait compris ce qu'était la liberté, car elle avait été seule chargée de soins importants, et elle s'était sentie pleine de courage et d'énergie. Elle avait une profonde reconnaissance pour l'homme qui l'avait rendue utile, qui l'avait trouvée bonne à quelque chose, et elle le regardait évidemment comme son bon ange. Il avait fait événement dans sa vie; mais, hélas! il n'avait plus, à ce qu'il semble, pensé à elle une fois l'épidémie passée. C'était probablement un homme très-occupé; il l'avait à peu près oubliée. Parfois, cependant, il se la rappelait; mais il était trop absorbé par ses propres affaires, sa famille, ses malades, ses nègres, pour songer beaucoup à la dévouée Cecilia.

— Ah! dit-elle avec le plus long soupir que j'aie jamais entendu, je ne sais comment cela se faisait, c'était sans doute bien mal à moi, mais de ma vie je ne me suis sentie si heureuse! J'étais debout tous les jours à quatre heures, je ne me couchais jamais avant minuit, et plus j'en faisais, plus j'étais forte. A présent que je ne fais rien tout le jour, je suis très-faible.

— Ne voyez-vous pas quelquefois en visite la femme du docteur?

— Non; sa femme est une belle dame, et comme je ne puis pas m'habiller aussi bien qu'elle, j'aime mieux ne pas aller la voir. Ici l'on se préoccupe beaucoup de toilette, et si l'on ne peut pas en faire, il ne faut pas songer à visiter les familles des planteurs; celle du médecin est tout à fait du grand monde, et, en réalité, je suis trop pauvre pour me mêler à ces gens-là.

— Alors, pourquoi votre grand'mère ne vous a-t-elle pas fait donner une éducation qui vous eût mise à même d'enseigner quelque chose et de gagner de l'argent, puisque vous ne pouvez avoir accès dans ce que vous appelez le *grand monde*?

— Oh! reprit Cecilia, elle est bien trop fière pour cela. D'ailleurs toutes les institutrices viennent du Nord, et jamais je n'aurais pu être aussi instruite qu'elles et avoir autant de talent.

Elle me parla ensuite des planteurs qui habitaient de grandes belles maisons, et des marchands retirés qui demeuraient dans les petites villas d'alentour, tous plus orgueilleux les uns que les autres; à peine la saluaient-ils en passant, quoique la plupart d'entre eux la connussent depuis plus de quinze ans, ainsi que sa grand'mère. Ce n'était pas comme cela autrefois, quand la vieille dame était riche et possédait jusqu'à huit cents esclaves.

— Vous n'avez plus que Zoé, maintenant?

— Oui, rien que Zoé; mais Zoé est mariée, et elle a eu quatre enfants.

— Où sont-ils? demandai-je avec un certain frisson de curiosité.

— Ils sont tous partis.

— Vendus?

Mon cœur se serrait en faisant cette question.

— Oui, répondit Cecilia du ton le plus naturel et le moins ému.

— Mais ne pensez-vous pas que c'était mal à votre grand'mère de vendre les enfants d'une autre femme? dis-je avec chaleur et hardiesse.

C'était de la hardiesse en Louisiane, où une observation moins téméraire a été punie par le supplice du goudron et des plumes (1).

— Les enfants de Zoé? dit-elle, ne soupçonnant pas du tout ce qui me révoltait.

— Oui, repris-je; Zoé est une femme, Zoé est une mère; les enfants de Zoé!

Cecilia ouvrit de grands yeux, et, tout ébahie, me regarda :

— Vous ne comprenez donc pas? dit-elle. Ma grand'maman n'avait pas le moyen de garder cinq personnes, et elle avait besoin d'argent; il fallait bien les vendre. Que vouliez-vous qu'elle en fît?

C'était une question embarrassante. Cecilia continuait à me regarder sans comprendre. Je crois qu'elle s'imaginait que j'aurais été d'avis de noyer, comme autant de petits chats, les malheureux négrillons. Elle n'avait certainement pas l'idée que personne pût se croire responsable d'eux et obligé de les élever en chrétiens. Ne sachant trop

(1) On sait que ce supplice consiste à enduire le patient de goudron et à le rouler ensuite dans le duvet, qui lui bouche les pores, les narines et la bouche.

moi-même ce que j'en eusse pu faire, je ne répondis à sa question qu'en lui en faisant une autre :

— Ne croyez-vous pas qu'il soit mal d'avoir des esclaves?

— Je n'y ai jamais songé. Est-ce qu'il y a des gens qui trouvent cela mal?

L'occasion était excellente pour en raisonner; mais comment entrer en matière? Je me hasardai.

— Avez-vous lu la *Case de l'oncle Tom?*

— Non, jamais. Je lis très-peu de livres, car ma grand'mère est aveugle et ne veut pas en acheter. J'ai lu toute la Bible, mais je ne me rappelle pas y avoir vu que l'esclavage soit un mal.

Je me lançai dans le sujet cœur et âme. Je lui dis qu'il y avait des millions de gens qui considéraient l'esclavage comme un grand mal. Je lui contai comment l'Angleterre avait affranchi ses esclaves; comment le travail loyalement payé était mieux fait que celui qu'on obtenait par les menaces et par la crainte; comment le travailleur libre était respecté, et comment ce respect ennoblissait le travail de tous, gentilshommes et grandes dames, riches et pauvres. Cette nouvelle vue l'intéressa si fort que j'eus peur qu'elle n'en parlât avec imprudence; je la mis sur ses gardes en lui citant l'expérience de quelques abolitionistes de mes amies. Sa figure s'éclaira et ses beaux yeux brillèrent quand je lui dis combien de femmes avaient souffert pour avoir déclaré hautement que, selon elles, l'esclavage était un mal. Je lui parlai de miss G... et d'autres qui, étant nées propriétaires d'esclaves et riches, avaient affranchi leurs nègres et mené une vie de dur labeur et de pauvreté plutôt que d'avoir part à ce qu'elles regardaient comme une grande iniquité.

— En supposant que vous ayez raison, et que ce soit un péché d'avoir des esclaves, qu'arrivera-t-il donc? Serons-nous traités comme les habitants de Sodome et Gomorrhe?

Je lui dis que d'après les lois de Dieu, telles que nous les connaissons, une société constituée, comme celle de la Louisiane, en opposition flagrante avec les préceptes divins, ne pouvait être paisible et durable; si elle n'avait à craindre ni le soufre ni le feu du ciel, elle devait s'attendre à quelque grand châtiment. Ce qu'il serait, je l'ignorais, mais il viendrait.

Il se faisait tard, le brouillard humide commençait à monter; il était temps de partir. J'accompagnai Cecilia jusqu'à sa porte, je l'embrassai et lui promis de revenir le lendemain. Hélas! le lendemain de tristes nouvelles nous rappelaient en Angleterre, et nous fûmes obligés de partir sur-le-champ pour Mobile, d'où nous mîmes à la voile.

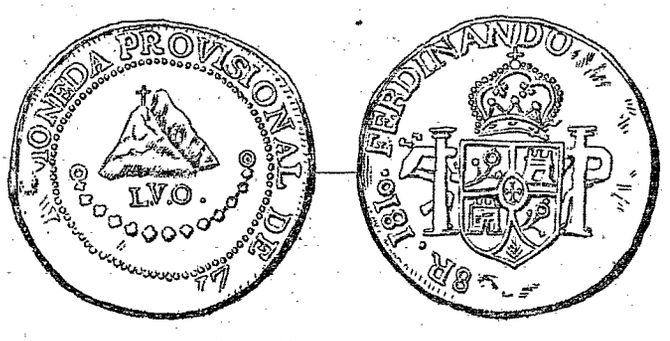
Je quittai la Nouvelle-Orléans sans autres regrets que celui de causer du chagrin à quelques-uns de nos pauvres amis noirs, et celui plus poignant de ne pouvoir tenir ma promesse à la pauvre Cecilia; pauvre, bien pauvre, en effet! Il était triste pour elle de perdre sa nouvelle amie, et de se sentir de nouveau condamnée à l'inertie et au désappointement. Mon imagination tourmentée évoquait cette figure solitaire, debout au bord du marécage, attendant avec anxiété la venue de l'étrangère et la continuation de l'entretien, qui commençait à devenir si intime, si affectueux et si intéressant. Je la voyais regagnant sa triste demeure et ses plus tristes hôtes. J'avais le cœur navré en pensant à la vaine attente de chaque jour, à son amère déception; je me reprochais de ne lui avoir pas donné mon adresse, car elle ignorait jusqu'à mon nom. J'en souffris pendant tout le voyage. Quoique je lui eusse écrit avant mon départ et envoyé un paquet de livres, je n'avais pas assez de foi dans la poste de la Louisiane pour espérer qu'elle eût reçu lettre ou paquet. Je la priais dans ma lettre de m'écrire à New-York et aussi à Londres. Hélas! je ne trouvai rien à New-York. Je récrivis sans plus de résultat. Il s'écoula des semaines; nous arrivâmes en Angleterre; mais aucune lettre de Cecilia ne m'y attendait. Au début de la guerre, j'écrivis de nouveau; je ne reçus point de réponse; je n'en ai jamais eu.

De grands changements ont eu lieu à la Nouvelle-Orléans depuis mon passage dans cette ville, et j'aime à penser que, quels qu'aient été les hasards de son sort, ma pauvre Cecilia n'a pu qu'y gagner. Peut-être n'est-elle plus de ce monde; peut-être a-t-elle rencontré quelque officier de l'armée fédérale qui l'a aimée et choisie pour compagne; peut-être est-elle encore une fois garde-malade à l'hôpital. Quoi qu'il en soit, elle est plus heureuse maintenant, je n'en doute pas, que le premier jour où je la vis venir s'asseoir près de moi. Les idées jetées dans son esprit y auront germé et l'auront préparée à ce qui devait arriver.

L'existence de cette pauvre jeune créole de la Louisiane était certainement l'existence la plus morne que j'aie jamais connue; morne, parce que sa vie d'intérieur était triste et isolée; morne, parce qu'elle était pauvre; morne, parce qu'elle habitait un État à esclaves; morne, parce que le site était monotone et lugubre; morne, surtout, parce qu'elle n'avait rien à faire et très-peu d'éducation. Heureusement qu'une vie aussi décolorée, aussi terne, n'est guère possible en Europe, et qu'elle est rare même dans la contrée déshéritée où elle s'est révélée à moi.

CHOIX DE MÉDAILLES.

Voy. p. 24, 56, 96, 128.

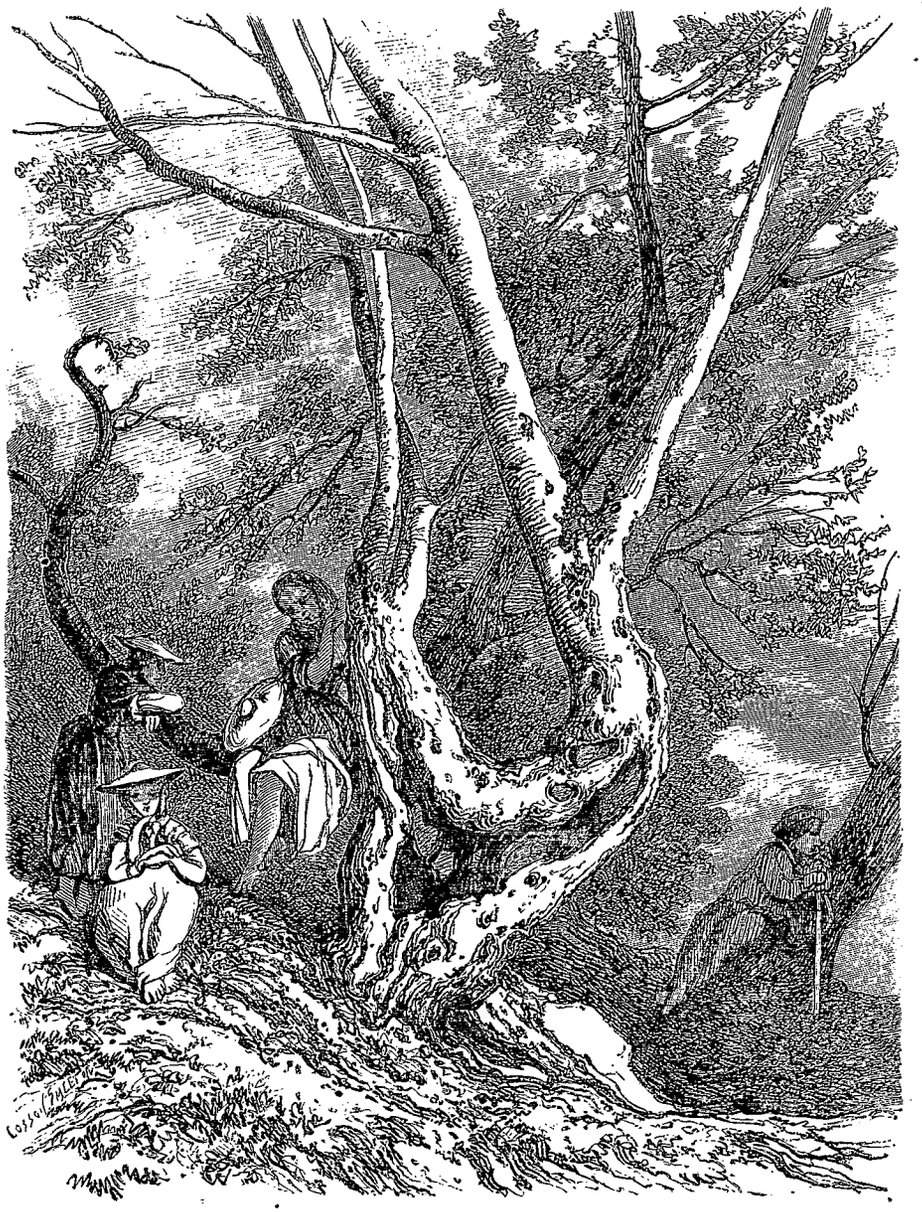


Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale. — Monnaie espagnole.

Piastre frappée sous le règne de Ferdinand VII, roi d'Espagne et des Indes (l'Amérique espagnole), en 1810, dans le Zacatecas, province du Mexique où se trouvent d'abondantes mines d'argent.

LE CAROUBIER.

NICE.



Le Caroubier (*Ceratonia siliqua*). — D'après J.-B. Laurens.

Le caroubier (*Ceratonia siliqua*), de la famille des légumineuses, est un arbre de deuxième grandeur. Très-commun dans le Levant et au sud de l'Europe, il croît aussi en Algérie. Sous le beau ciel de Nice, ses feuilles persistantes, dont les nervures ressemblent à des plumes, et qui se découpent en six ou huit folioles ovales, prêtent leur ombrage à la population indolente qui trouve des siéges rustiques dans les cavités de son tronc noueux. Jeunes filles et jeunes garçons, couchés ou balancés sur ses branches courbées, s'y livrent aux douceurs du *far niente*, dont ils nous ont donné le nom et l'exemple. Là, en effet, tout invite au repos; la vie, au lieu d'être une fatigue comme sous notre inconstant climat, s'épanouit et devient une jouissance. Sur les riantes côtes de la Méditerranée, l'air, chargé de parfums, rafraîchi à midi par la brise de mer, assouplit le corps, engourdit l'esprit, et apporte la santé aux pauvres malades qui viennent l'y chercher. Au milieu de la riche végétation du sol, le caroubier se distingue par le contraste de la sombre verdure de son feuillage avec ses grappes de fleurs d'un rouge pourpre. Son fruit, en forme de gousse, a jusqu'à 33 centimètres de long; il vient en si grande abondance qu'un seul arbre en peut donner de trois à quatre cents kilogrammes. Les gousses contiennent des graines plates enveloppées d'une pulpe rouge d'un goût douceâtre, assez agréable quand elle est sèche. On la dit très-nourrissante pour les bestiaux, et en Italie les gens des campagnes en mangent; mais on y recueille surtout ces fruits pour en nourrir les chevaux, qui en sont friands : de même, en Espagne, pendant la guerre de la Péninsule, la cavalerie anglaise y eut recours en guise de fourrage, et s'en trouva bien. On a découvert dans les fouilles d'Herculanum des gousses de caroubier parfaitement conservées, que l'on peut voir au Musée de Naples. A Gênes, on en consomme

de grandes quantités. Un voyageur, M. Bochard, croit que ce sont les gousses ou *cossa* du caroubier que l'Enfant prodigue de la parabole enviait aux pourceaux confiés à sa garde ; car c'est la pâture ordinaire des porcs dans l'Orient.

L'IDIOT.

ANECDOTE ARABE.

Il y avait à Alger un homme, du nom de Salah, qui était idiot. Cet homme allait souvent à la mosquée ; mais son ignorance lui faisait toujours choisir l'heure où la prière était finie.

Un jour, pendant qu'il faisait sa prière, Salah remarqua qu'une corde attachée à la voûte de la salle passait et repassait constamment devant lui, et venait même lui toucher la figure. Il se dit en lui-même :

— Par Mahomet, je ferais une bonne œuvre si je coupais cette corde qui me dérange de ma prière, et qui doit déranger également tous ceux qui viennent à la mosquée.

Ce disant, Salah se hissa après la corde, jambe de ci, jambe de là ; une fois qu'il eut atteint la hauteur de la voûte, il tira son couteau et la coupa. Vous devinez ce qui arriva. L'imbécile tomba avec la corde, et fut très-heureux de rencontrer à terre les tapis de la mosquée. Il en fut quitte pour une courbature.

DAGUERRE.

C'est en vain que le lecteur chercherait dans Paris la maison que reproduit notre gravure. Nous-même avons voulu faire un pieux pèlerinage vers cette demeure d'où sortit l'une des plus merveilleuses inventions de ce siècle, et nous avons trouvé à la place... une caserne. Mais s'il est vrai qu'on éprouve un sentiment pénible à voir chaque jour disparaître quelqu'un de ces souvenirs qui sont la vraie parure d'une grande cité, nous espérons que l'on nous saura gré de retracer ici l'aspect de cette maison aujourd'hui détruite, et de consacrer quelques lignes à la mémoire de l'homme célèbre qui l'habita.

Né, en 1787, à Cormeilles en Parisis (Seine-et-Oise), Louis-Jacques-Mandé Daguerre fut d'abord employé dans l'administration des contributions indirectes. Sa nature ardente et passionnée ne put se plier longtemps à la vie calme et quelque peu routinière des bureaux. Aussi, entraîné par une vocation décidée pour les arts, quitta-t-il bientôt ses fonctions pour se livrer à l'étude de la peinture et entrer dans l'atelier de Degotti, décorateur de l'Opéra. L'art du décorateur était alors très-arriéré ; Daguerre y apporta de notables perfectionnements. Le premier, il sut ajouter le prestige des effets de lumière à celui des couleurs, et bon nombre d'œuvres dramatiques de cette époque lui durent une part de leur succès.

A son remarquable talent de peintre, Daguerre en joignait un autre qui le faisait beaucoup rechercher dans la société parisienne : c'était un danseur très-admiré et très-applaudi à une époque où la danse des salons était un art difficile. Il avait même appris la danse de corde, « et il était arrivé à un tel degré d'agilité et d'aplomb, qu'à l'exemple du comte d'Artois (depuis Charles X), lequel faisait assaut avec le *fameux* Navarin, Daguerre pouvait, sans désavantage, lutter publiquement avec l'*incomparable* Furioso. » (Et. Arago.) Mais ces succès et ces triomphes, dont « il jouissait avec plus de laisser aller que de fatuité », ne pouvaient suffire à un génie aussi actif et aussi entreprenant que le sien. Appelé à aider P. Prévost, auteur de divers panoramas, Daguerre, toujours dominé par ce besoin de la perfection qui était l'un des caractères de son esprit, chercha à augmenter l'effet de ce spectacle et à en rendre l'illusion plus parfaite. C'est ainsi qu'il fut conduit à imaginer le Diorama, spectacle vraiment magique, dans lequel l'habile combinaison de la peinture et de l'éclairage produit sur le spectateur une saisissante illusion. Associé avec le peintre Bouton, il fit construire, dans les terrains de l'hôtel Samson, un vaste édifice où, de 1822 à 1839, la foule se porta pour admirer des tableaux dont la plupart étaient de véritables chefs-d'œuvre.

C'est au moment de la plus grande vogue de son Diorama que ce travailleur infatigable, rêvant une gloire plus haute, mit la première main à de difficiles recherches dont le succès merveilleux devait effacer le souvenir de ses premiers travaux. Frappé d'admiration à la vue des ravissantes images de la chambre noire, Daguerre s'était souvent préoccupé du désir de fixer ces délicieux mais fugitifs tableaux. Avait-il, avant 1826, réussi dans ses tentatives et obtenu un commencement de succès, c'est ce qu'il serait difficile de décider avec certitude. Toujours est-il qu'à cette époque il entendit parler de Nicéphore Niépce, qui s'occupait des mêmes recherches depuis 1814.

Il se mit aussitôt en relation avec lui, et lui fit des propositions qui, accueillies d'abord avec une grande défiance (1), aboutirent enfin à la signature d'un traité provisoire d'association (14 décembre 1829). La teneur de ce document permet de supposer que le directeur du Diorama n'apportait guère à la société que son talent, tandis que Niépce était déjà en possession d'un procédé qui, tout imparfait qu'il fût encore, avait néanmoins donné des résultats assez satisfaisants. Quoi qu'il en soit, les idées de Niépce ne tardèrent pas à devenir fécondes entre les mains habiles de Daguerre. A peine maître des procédés « héliographiques » de son associé, il s'enferma dans son laboratoire du Diorama, en interdit rigoureusement l'accès, et n'en sortit plus guère que lorsqu'il eut atteint le but de ses efforts.

Cette réclusion, cette poursuite opiniâtre d'un objet presque chimérique, inspirèrent à ses amis quelques craintes pour sa raison. Dans un discours prononcé à la Société d'encouragement (6 avril 1864), M. Dumas raconte qu'il reçut, à cette époque, la visite d'un ami de la famille qui venait le consulter « sur ses allures étranges. Que penser, lui demandait-on, d'un artiste habile, abandonnant ses pinceaux et poursuivant cette idée insensée de fixer sur le papier, sous une forme matérielle et durable, ce spectre insaisissable, ce rien? » Quinze années s'écoulèrent ainsi, « quinze ans d'essais inutiles et ruineux, de tentatives trompées!... Daguerre, ajoute encore M. Dumas, Daguerre, dont le sentiment artistique délicat avait tant de peine à se tenir pour satisfait, et qu'une éducation scientifique insuffisante livrait à tous les hasards des tâtonnements incertains, voyait tour à tour se rapprocher ou s'éloigner le but de ses espérances, se réaliser ou s'anéantir l'objet de sa poursuite infatigable... Il se demandait, tantôt s'il n'était pas attiré par le mirage d'une vaine chimère, tantôt si, au jour du succès, il ne se trouverait pas en face d'un spoliateur. »

Telle était à cet égard sa défiance bien naturelle, qu'il changeait à chaque instant de fournisseur, et même il ne manquait pas, en achetant les produits chimiques dont il avait besoin, d'acheter en même temps quelques substances

(1) « La lettre de Daguerre, disait Niépce, semble avoir pour but *de me tirer les vers du nez.* » La défiance de Niépce se manifeste dans toute sa correspondance, et notamment dans sa lettre du 17 janvier 1827 au graveur Lemaître. Ses premières lettres à Daguerre sont d'un laconisme et d'une *prudence* remarquables. — Voy. *la Vérité sur l'invention de la photographie*, par V. Fouque.

absolument inutiles, destinées à détourner l'attention. La nature même de ses essais l'obligeait souvent à opérer dans la rue ou en plein champ; « tout lui faisait ombrage alors : le passant, parce qu'il avait l'air trop indifférent; celui qui s'arrêtait, parce qu'il avait l'air trop curieux; celui qui se tenait éloigné, parce que sa réserve n'était pas naturelle. » Telle fut la vie troublée que mena Daguerre pendant quinze ans; mais, il faut le dire, jamais efforts ne furent mieux récompensés.

Daguerre se borna d'abord à perfectionner la méthode de Niépce, que nous demandons la permission de rappeler en quelques mots. On couvre, par tamponnement, une feuille de plaqué d'argent, d'un vernis formé de bitume de Judée dissous dans l'huile essentielle de lavande. Ce bitume éprouve, sous l'influence de la lumière, une modification assez mystérieuse par suite de laquelle il devient insoluble. Si donc on place dans la chambre obscure une plaque ainsi préparée, et qu'après une exposition suffisamment prolongée on la lave dans l'essence de lavande, les parties du vernis frappées par la lumière resteront inaltérées sur la planche, tandis que celles qui n'ont point reçu cette influence seront entraînées par le dissolvant. On donnera ainsi naissance à une image dans laquelle les clairs seront représentés par l'enduit bitumineux blanchâtre, et les noirs par les parties miroitantes de la plaque, débarrassées de tout enduit.

Daguerre substitua au bitume de Judée le résidu que laisse la distillation de l'huile de lavande; ce résidu, dissous dans l'alcool ou dans l'éther, était versé sur la plaque, maintenue dans une position horizontale, et y laissait, par l'évaporation, un enduit uniforme. En second lieu, il remplaça le lavage dans l'essence de lavande par une exposition de la plaque aux vapeurs d'une huile essentielle légèrement chauffée.

La vapeur de cette huile pénétrait les portions de l'enduit que la lumière n'avait pas touchées, et les rendait d'autant plus transparentes que l'éclairement avait été moins vif. Au contraire, les parties éclairées restaient intactes, pourvu que l'influence des vapeurs ne fût pas prolongée pendant trop longtemps. Au fond, c'était encore la méthode de Niépce; mais l'application en était rendue plus facile et le succès plus assuré. Daguerre obtenait, par ce procédé, qui prit le nom de *méthode Niépce perfectionnée*, plus d'éclat, plus de variété dans les tons et une reproduction plus parfaite des demi-teintes.

Néanmoins, ces enduits bitumineux présentent deux inconvénients principaux : le premier, c'est l'extrême lenteur avec laquelle ils se modifient sous l'influence de la lumière; plusieurs heures d'exposition sont nécessaires pour la production des images. De plus, le dépôt pulvérulent qui représente les clairs est sensiblement coloré, en sorte qu'il y a peu d'opposition entre les lumières et les ombres, et que les épreuves sont dépourvues de vigueur. Ce fait avait frappé Niépce, qui avait essayé de renforcer les noirs en soumettant la plaque à divers agents chimiques. Entre autres substances, il avait expérimenté l'iode, mais il y avait promptement renoncé; cet agent était d'ailleurs assez mal choisi, puisqu'il transforme la couche superficielle de l'argent en un iodure qui n'est pas noir, mais jaune d'or, et qui s'altère très-promptement à la lumière.

Daguerre répéta ces expériences avec aussi peu de succès, lorsqu'un heureux hasard, un de ces hasards dont les esprits supérieurs savent seuls profiter, le mit sur la voie de la réussite. Une cuiller oubliée sur une plaque iodurée y laissa son empreinte : ce fut une révélation. Abandonnant dès lors tous les enduits bitumineux, Daguerre s'attacha à l'emploi de l'iodure d'argent, substance infiniment plus impressionnable à la lumière et d'un maniement plus facile. Mais la plaque iodurée, après son exposition dans la chambre noire, ne présente aucune altération visible; l'image y est pour ainsi dire latente; il faut la faire apparaître au moyen d'un *agent révélateur*. Daguerre découvrit, et c'est là le point capital de son invention, que si l'on place une plaque iodurée au-dessus d'un vase rempli de mercure chauffé, la vapeur métallique ne se dépose que sur les points que la lumière a touchés, et qu'elle s'y attache en quantité d'autant plus grande que la lumière a été vive. Sur cette plaque, qui, au sortir de la chambre noire, ne présente encore qu'une teinte jaune uniforme, on voit l'image se développer comme par enchantement; on dirait « qu'un pinceau de la plus extrême délicatesse va marquer du ton convenable chaque partie de la plaque. » (Arago.)

Nous n'entrerons pas ici dans plus de détails sur le procédé de Daguerre, qui a été exposé, peu de temps après sa publication, dans l'un des volumes du *Magasin pittoresque* (1839, p. 374). Nous rappellerons seulement que pour *fixer* l'épreuve, c'est-à-dire pour la mettre à l'abri de l'action ultérieure de la lumière, on la lave dans une dissolution d'hyposulfite de soude et ensuite dans l'eau chaude.

Niépce n'avait pas assez vécu pour voir se réaliser cet objet de tous ses efforts; il était mort en 1833, mais l'acte d'association avait été renouvelé entre son fils et Daguerre. D'un commun accord, les deux associés cédèrent leur secret à l'État, et, sur le rapport d'Arago, une loi fut votée (juillet 1839), qui accordait à Daguerre une rente de 6 000 francs, et à Isidore Niépce une rente de 4 000 francs, moins à titre de rémunération que comme récompense nationale. Peu de temps auparavant, Daguerre avait vu l'incendie réduire en cendres le Diorama, théâtre de ses premiers succès. Il vécut dès lors dans la retraite, et mourut à Petit-Bry-sur-Marne, le 12 juillet 1851. La Société libre des beaux-arts a élevé un monument à sa mémoire dans le cimetière de cette commune.

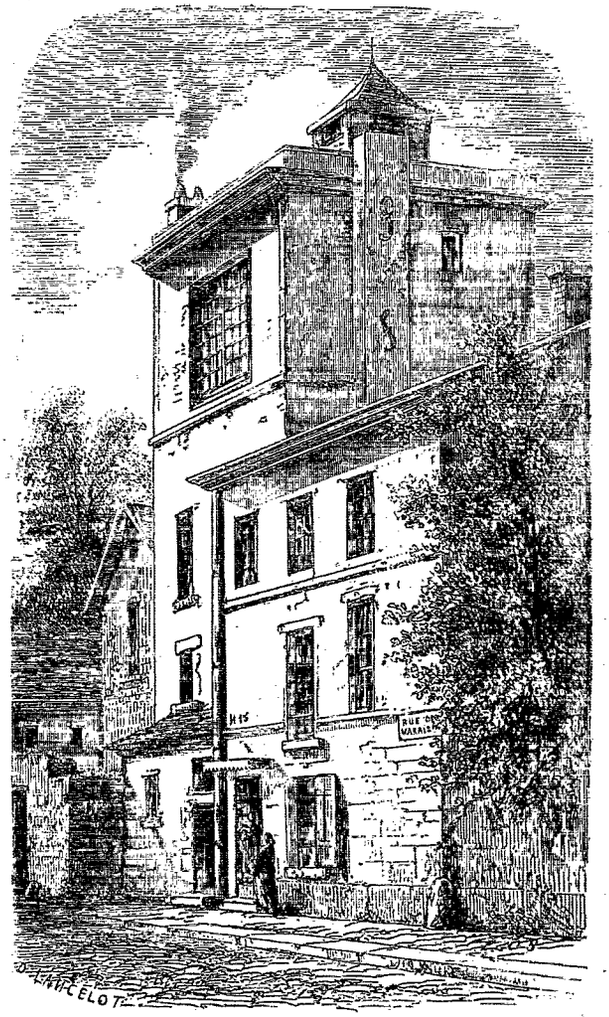
On a contesté à Daguerre l'invention du procédé qui porte son nom; après avoir laissé dans l'ombre le nom de Niépce, on a voulu lui rendre la place qui lui est due, et la juste réaction qui s'est faite en sa faveur a, comme toutes les réactions, dépassé le but. On a été jusqu'à présenter Daguerre comme une sorte d'intrigant qui aurait accaparé à son profit les idées d'autrui et se serait paré d'une gloire usurpée. Nous pensons qu'il y a, dans cette accusation, une complète injustice. Loin de nous la pensée de rabaisser le mérite de Nicéphore Niépce, dont les travaux ont été si bien continués de nos jours par son cousin, M. Niépce de Saint-Victor. Il est incontestable que Niépce s'était occupé de la fixation des images dès l'année 1814, qu'il avait obtenu et *montré* des résultats effectifs alors que Daguerre n'avait rien trouvé encore. Le savant chalonnais est donc le premier inventeur de la photographie, et ses essais ont, sans aucun doute, été d'un grand secours pour Daguerre.

Mais son procédé est bien différent de celui de Daguerre, et nous avouons avoir peine à comprendre qu'on ait pu affirmer « que les manières d'opérer de Daguerre sont les mêmes que celles indiquées par Nicéphore Niépce... il n'y a de changé que le bitume de Judée et l'huile de lavande. » Or, c'est précisément ce changement qui est tout; la substitution de l'iodure d'argent au bitume rend rapide et sûr un procédé qui n'était ni l'un ni l'autre. Quant à l'iode, il est vrai que Niépce l'avait depuis longtemps employé, mais *seulement pour noircir* après coup les ombres de ses épreuves; *jamais* il n'eut l'idée de s'en servir comme de substance sensitive, sa correspondance en fait foi. Au contraire, il semblait, s'il est permis d'employer cette expression, avoir pris en antipathie l'emploi de l'iode, et il voulut

à plusieurs reprises en détourner son associé. En second lieu, le rôle que joue le mercure dans le procédé de Daguerre n'a aucune ressemblance avec celui de l'essence de lavande dans la méthode de Niépce.

Nous pensons donc que s'il est juste d'attribuer à Nicéphore Niépce la première découverte d'une méthode photographique, il serait inique de contester à Daguerre l'invention des procédés auxquels l'enthousiasme de ses contemporains a attaché son nom.

On peut, avec M. Ch. Chevalier, regretter « de ne pas voir figurer sur l'acte de baptême deux noms au lieu d'un seul », et la reconnaissance publique ne devrait pas séparer ces deux noms illustres. Associons dans nos souvenirs ces deux gloires qui se complètent l'une l'autre; mais



Maison habitée par Daguerre, rue des Marais-du-Temple, à Paris (aujourd'hui détruite). — Dessin de Lancelot.

en rendant à Niépce la justice qui lui est due, n'allons pas jusqu'à flétrir la réputation de Daguerre et à lui disputer la part d'honneur qui lui appartient.

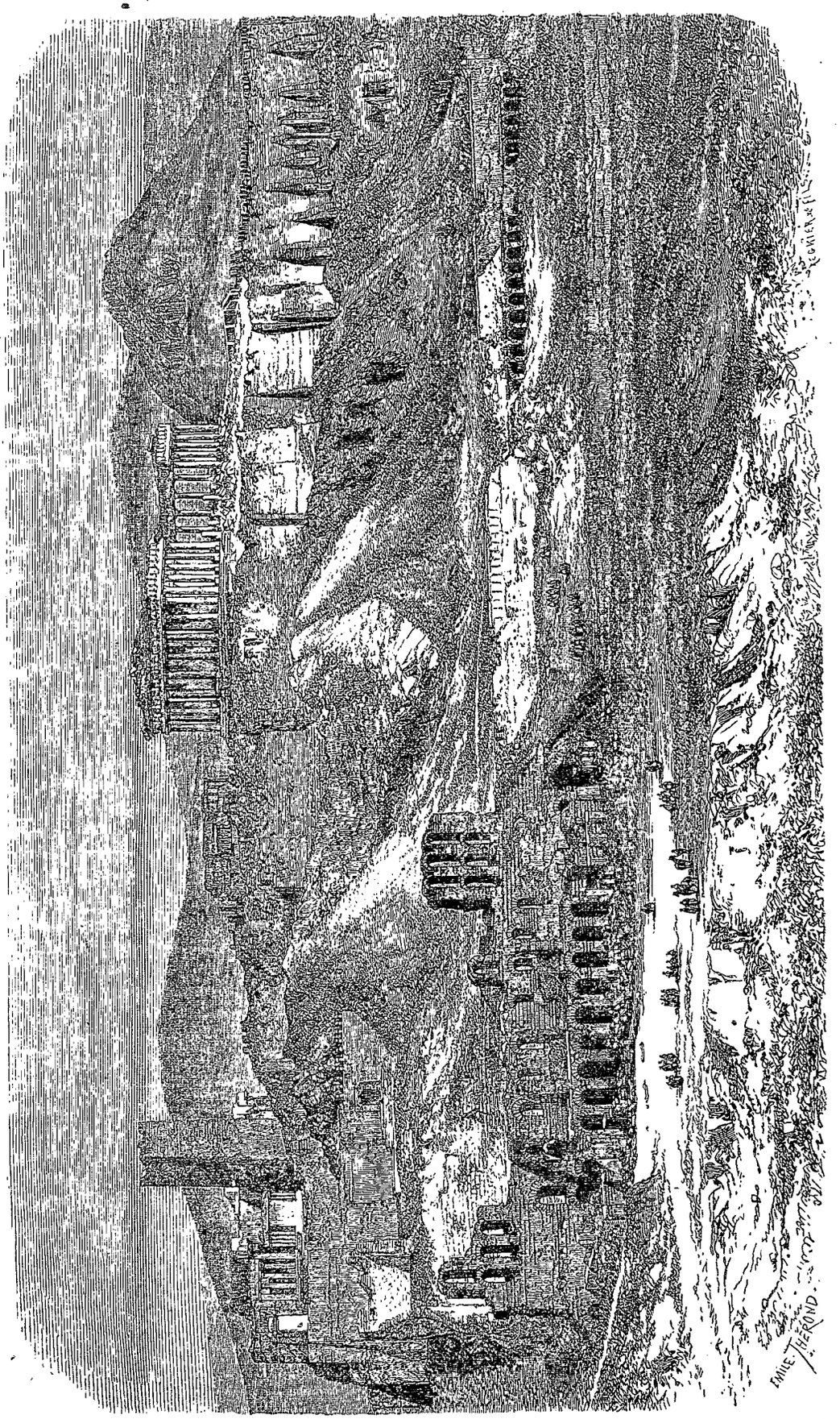
RUINES AU SUD DE L'ACROPOLE D'ATHÈNES.

Au pied de l'Acropole d'Athènes, du côté méridional, on peut voir aujourd'hui, à peu près déblayées, des ruines imposantes dont la masse seule avait déjà frappé les regards des observateurs avant que l'on eût pu démêler à quels monuments célèbres de l'antiquité elles appartenaient.

Ce sont celles qu'on aperçoit, dans la gravure, à la base des rochers qui forment, de ce côté de la citadelle antique, aussi bien qu'au nord et à l'est, une enceinte inaccessible. Vers l'ouest seulement la pente s'abaisse; un magnifique escalier de marbre, dont les fouilles de M. Beulé ont fait reparaître les degrés en 1853, conduit à l'entrée unique que les Athéniens avaient enfermée dans le bâtiment des Propylées. On distingue dans le dessin une partie des murs de ce vestibule admirable et les colonnes qui précèdent l'entrée de la pinacothèque. La haute tour carrée qui commande cette entrée est un reste de la domination des princes français, ducs d'Athènes, au treizième siècle. Le petit édifice qui en touche presque la base est le temple de la Victoire (1), dont une face latérale, entièrement nue, est tournée vers l'enceinte extérieure, tandis que des colonnes forment des portiques sur ses faces antérieure et postérieure. Au point le plus élevé du plateau, le Parthénon (2), le plus beau des édifices de la Grèce, attire les yeux tout d'abord. Un peu à gauche, vers le fond, on remarque les ruines de l'Erechthéion (3), le double temple de Minerve Poliade et de Pandrose, et, regardant le midi, les cariatides qui portent sur leurs têtes l'entablement de son élégante tribune.

Le mur soutenu par des contre-forts qui bordent tout ce

(1) Voy., sur le temple de la Victoire, t. XXXII, 1864, p. 185.
(2) Voy. t. Ier, 1833, p. 24.
(3) Voy. t. XXXII, p. 126.



Fouilles à Athènes. — Dessin de Théroud, d'après une photographie communiquée par M. Marino Vréto.

côté de l'Acropole n'est pas celui que Cimon, fils de Miltiade, bâtit à ses frais, mais une construction des Turcs qui cache le premier; cependant le mur de Cimon reparaît en quelques endroits. Au-dessous des murs, le rocher descend presque à pic. A quelques places plus accessibles, on voyait jadis des colonnes, des stèles élevées pour consacrer

le souvenir de victoires remportées dans les concours de musique et de poésie; d'autres monuments, ayant la même destination, avaient été creusés dans les flancs mêmes de la montagne. Tel était ce gracieux monument choragique de Thrasyllus, qui a subsisté presque jusqu'à nos jours dans sa perfection, et qui a été détruit par les boulets turcs. On en peut voir le dessin dans l'ouvrage de Stuard sur les *Antiquités d'Athènes* (t. II, pl. 52).

Ces monuments, consacrés à Bacchus par les vainqueurs des concours des fêtes dionysiaques, indiquaient le voisinage des théâtres où ils avaient remporté les prix. Et, en effet, ce sont ces théâtres dont on voit les ruines au sud de l'Acropole : à gauche (dans la gravure), le théâtre d'Hérode Atticus, et à la suite, conduisant à celui de Bacchus situé plus près de l'extrémité orientale, le portique couvert construit par Eumène, roi de Pergame, pour servir aux chœurs de lieu d'exercice, et aux spectateurs de refuge dans les temps de pluie. On en aperçoit les arcades enterrées presque partout jusqu'à l'imposte. Les rois successeurs d'Alexandre se firent gloire d'orner ainsi Athènes de monuments nouveaux auxquels leur nom demeurait attaché. Ils furent imités par plusieurs empereurs romains, entre lesquels Adrien se montra le plus magnifique. Un simple particulier d'Athènes, Hérode, surnommé Atticus, rivalisa avec eux. Il était natif de Marathon; élève des plus célèbres rhéteurs de son temps, lui-même orateur et écrivain habile, il devint archonte en l'an 137 de notre ère, consul en l'an 143; il se retira ensuite de la vie publique et employa les immenses richesses que lui avait laissées son père, et qu'il avait encore accrues, à l'embellissement de la ville d'Athènes. Il reconstruisit en marbre le stade panathénaïque et mérita ainsi d'y avoir son tombeau; mais son plus important ouvrage fut le théâtre ou Odéon, situé près de l'Acropole, auquel il avait donné le nom de Regilla pour honorer la mémoire de sa femme que la mort lui avait enlevée. Ce monument fut ruiné vers la fin de l'empire romain. Transformé par Valerius en un ouvrage de défense avancé, il devint ensuite l'asile d'un grand nombre de familles, et peu à peu fut enfoui sous des décombres qui s'accumulèrent jusqu'au niveau des arcades du second étage. Il était devenu méconnaissable. Les voyageurs antiquaires du siècle dernier, devinant cependant, d'après ce qui en paraissait encore, les dispositions d'un théâtre, le prirent pour celui de Bacchus. Chandler le premier lui donna son vrai nom. Quelques fouilles furent faites, en 1848, aux frais de la Société archéologique d'Athènes, et firent retrouver une partie de la scène. En 1857 seulement on entreprit de déblayer l'intérieur de l'édifice, encore caché sous 20 000 mètres cubes environ de décombres. Les travaux furent conduits avec activité; bientôt on eut découvert les gradins en hémicycle qui faisaient face à la scène et sur lesquels pouvaient s'asseoir de huit à dix mille spectateurs, les six escaliers qui conduisaient aux diverses places, l'orchestre semi-circulaire dallé en carreaux de marbre noir d'Éleusis, et sous ce dallage une vaste citerne; la scène, enfin, et les constructions qui en étaient les accessoires nécessaires, s'étendant fort au delà de ce qui est visible dans notre dessin.

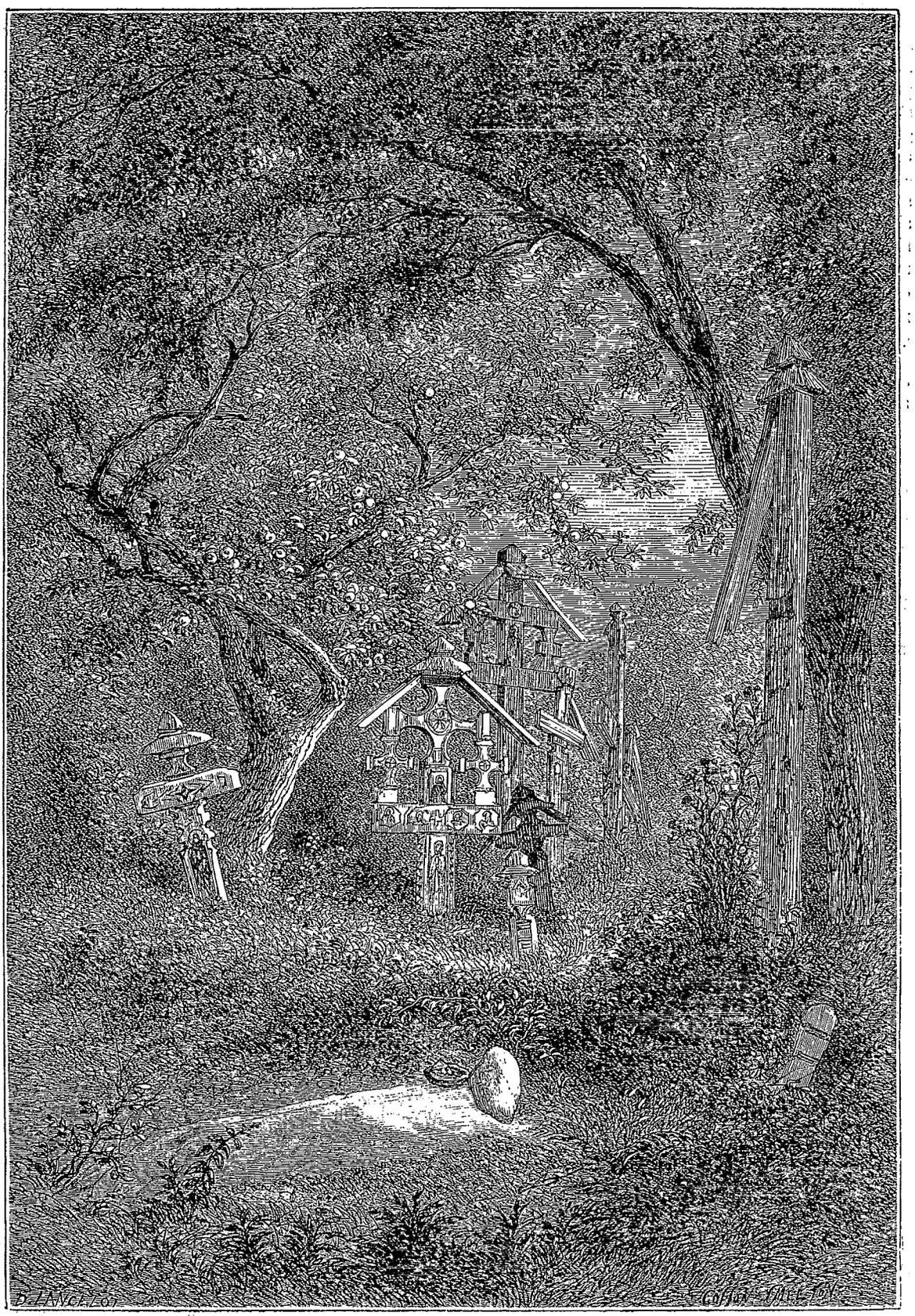
On ne peut pas voir non plus dans la gravure, faisant suite au portique d'Eumène, vers l'extrémité orientale de l'Acropole, ce qui reste du théâtre de Bacchus. On distingue seulement de ce côté l'entrée de la grotte, dédiée au même dieu, à laquelle le monument choragique de Thrasyllus dont nous avons parlé servait de frontispice. C'est au devant de ce monument que le théâtre est adossé au rocher, suivant l'usage ordinaire des Grecs, qui profitaient pour ce genre de construction de l'inclinaison naturelle du sol. L'Anglais Chandler, qui avait reconnu avec beaucoup de sagacité quel devait être l'emplacement de l'Odéon d'Hérode Atticus, est aussi le premier qui ait indiqué celui du théâtre de Bacchus. Son opinion fut suivie par notre compatriote Barthélemy, l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*. Longtemps cependant on ne fit aucune tentative pour s'assurer de la vérité. En 1857, une première fouille mit à nu quelques gradins dans la partie supérieure, près du monument de Thrasyllus. L'honneur d'une découverte définitive appartient à un architecte prussien, M. Strack, qui vint à Athènes en 1862, pour en étudier les monuments, avec une réunion de savants éminents appartenant à la même nation.

M. Strack étudia le sol, tout à fait bouleversé et dans un désordre tel qu'il désespéra longtemps d'y trouver aucune forme régulière. Il parvint néanmoins à en tracer d'abord le plan; puis un profil donnant la déclivité des terrains. Avec ces faibles éléments, il tenta la restitution de l'ancien théâtre; et ce travail, exécuté avec une grande sagacité, amena des résultats de la plus haute importance. L'architecte archéologue y puisa la conviction que les gradins des rangées inférieures de l'antique édifice devaient se rencontrer à une profondeur de sept à huit mètres.

Après huit jours d'efforts infructueux, quand déjà tout espoir semblait devoir être abandonné, le 22 mars 1862, on découvrit enfin la première marche d'un escalier d'une construction remarquable. Les fouilles, poussées avec une nouvelle ardeur, découvrirent successivement dix-sept rangées de gradins et trois escaliers concentriques disposés pour conduire à toutes les places. Il est aisé de se figurer l'émotion des savants antiquaires qui suivaient depuis un mois et demi avec un intérêt croissant les travaux de leur confrère, lorsqu'ils purent enfin contempler les restes du plus ancien théâtre d'Athènes, de celui qui servit de modèle à tous ceux qui furent ensuite élevés par les Grecs et par les Romains. Qui ne partagerait cette émotion, en songeant que cet édifice fut le berceau de l'art dramatique? que sur la scène qui se déployait devant ces gradins, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, firent représenter ces merveilleux poëmes que l'on peut appeler les chefs-d'œuvre de l'esprit humain?

On sait que jusqu'au cinquième siècle avant notre ère, Athènes ne posséda qu'un théâtre en bois qui s'écroula pendant la représentation d'une pièce du poëte Pratinas. Thémistocle construisit en pierre le nouveau théâtre, qui ne fut terminé que sous l'administration de l'orateur Lycurgue, de 368 à 360 avant Jésus-Christ. Les fouilles, commencées par M. Strack à ses frais, et continuées par la Société archéologique d'Athènes, ont permis de reconnaître les restes qui appartiennent à ces deux époques distinctes de la construction, et ceux d'un théâtre romain élevé sur les ruines de l'ancien, sans doute à l'époque où l'empereur Hadrien remplissait tout ce côté de la ville de ses embellissements. Il est curieux de voir, en observant ces ruines, le plan du théâtre se modifier peu à peu dans ses parties les plus essentielles, et la scène étroite qui suffisait aux développements dramatiques des grands poëtes s'agrandir aux dépens de l'orchestre, jusqu'à ce que celui-ci fût réduit aux proportions qu'il avait ordinairement dans les théâtres romains; puis cet orchestre enfin envahi tout entier pour faire place aux combats de gladiateurs qui tenaient lieu, dans le temps de la décadence, des œuvres délicates dont ne savaient plus jouir les Athéniens dégénérés. Alors, pour séparer les spectateurs des acteurs, on éleva au bas des gradins un *podium*, ou mur bas semblable à celui qui sépare les siéges de l'arène dans les amphithéâtres romains, et au bas de ce mur on creusa, comme dans l'arène aussi, un ruisseau destiné à entraîner le sang des morts.

UN CIMETIÈRE VALAQUE.



Un Cimetière valaque. — Dessin de Lancelot.

L'histoire de la Valachie est un long martyrologe ; le souvenir de ce que cette contrée a subi de tyrannies, de tortures, de luttes et de misères semble avoir laissé une empreinte de mélancolie sur la physionomie même de ses habitants. Le peuple valaque est doux, aimant, pieux, triste et résigné. L'aspect de ses cimetières exprime bien toutes les nuances

de son caractère. Les croix qui s'y dressent à la tête de chaque monticule sont découpées avec recherche, décorées d'images de saints, du Christ ou de la Vierge, peintes de couleurs vives, quelquefois sur fond d'or, dans le style de décadence, mais non pas trop abâtardi, des miniatures byzantines. Des prières, des versets tirés des saintes Écritures, y sont tracés avec soin. C'est le dernier hommage du parent ou de l'ami, embelli le plus possible. Après ce doux et suprême devoir accompli, la tristesse native, la résignation, reprennent le dessus. — Ce mort est heureux, il échappe à toutes les oppressions, à l'impôt, à la corvée, — il repose véritablement. A quoi bon troubler par des soins inutiles la paix qu'on lui envie? La nature, qu'il a aidée dans ses labeurs, saura bien désormais parer sa dernière couche. On laisse croître autour de cette étroite demeure dernière les ananas, les pommiers et les pruniers dont les gais oiseaux et les écureuils vagabonds se partagent librement les fruits, et aussi toutes les folles herbes que le vent sème.

Une clôture de forts pieux reliés par des branchages entrelacés protége le saint asile contre les profanations des animaux.

On visite peu les cimetières, excepté le jour consacré, — mais on ne les évite pas.

J'ai vu dans ces mélancoliques retraites de jeunes femmes au costume biblique, appuyées aux troncs des arbres, calmes et fières comme des cariatides grecques, filer leur quenouille chargée de laine pendant que de jeunes enfants, presque nus, se roulaient entre les sillons formés par les tombes, et se jetaient en riant des fleurs arrachées à la terre de leurs aïeux oubliés ou inconnus.

On a ouvert et comblé en ma présence la fosse qui occupe le premier plan du dessin.

Quatre Tziganes basanés y déposèrent une bière découverte, qui laissait voir le visage osseux et émacié d'une femme âgée et ses longs cheveux gris collés aux tempes. Une jeune fille de dix ans, maigre, chétive et déguenillée, paraissait seule regretter la morte; elle pleurait et s'arrachait les cheveux en poussant des cris modulés comme ceux des pleureuses antiques. La bière recouverte, la fosse remplie, les hommes placèrent à la tête de la morte une pierre ronde; à ses pieds ils plantèrent une branche de saule coupée à un arbre voisin, posèrent sur la poitrine un tesson de poterie dans lequel brillaient quelques charbons allumés; puis, avec un calme silencieux, en gens qui connaissent le rude poids de la vie et qui estiment qu'elle mérite peu de regrets, ils s'éloignèrent sans dire un mot à l'enfant qui pleurait et qui criait toujours assise sur le tertre funèbre.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 174, 190, 198, 202, 210, 218, 226, 234, 242.

Un jour que Julie était sortie pour aller solliciter un emploi qu'on lui avait signalé trop tard, car depuis quelques heures la place n'était plus vacante, contre l'ordinaire, à son retour à la maison, elle trouva sa belle-mère et Françoise médiocrement touchées d'une déception qui, bien que toujours attendue tant elle leur était habituelle, les affectait pourtant comme un malheur imprévu.

Aux coups d'œil singuliers que la bonne dame échangeait avec sa vieille servante, en écoutant Julie leur raconter sa mésaventure, la veuve d'Étienne devina qu'on avait à lui apprendre quelque chose de nouveau, mais aussi d'assez difficile à dire pour que chacune des deux femmes hésitât à parler la première.

— Mais de quoi s'agit-il? demanda Julie, interrompant le récit de sa démarche inutile; quand ce serait encore une mauvaise nouvelle, puisque vous avez pu la supporter, ma mère, vous ne devez pas craindre que j'en sois plus accablée que vous.

La belle-mère fit asseoir devant elle la veuve de son fils; elle lui prit les deux mains et commença, tandis que Françoise, accoudée sur le dossier du fauteuil de sa jeune maîtresse et le front courbé, écoutait avec anxiété, comme si elle allait entendre un arrêt.

— Si l'on était venu me proposer de te quitter, ma fille, dit la vieille Mme Houdelin; si l'on m'eût dit : Il dépend de vous de trouver en peu de temps une fortune plus considérable que celle que vous ambitionnez, mais il faudra aller la chercher bien loin au delà des mers; enfin, si j'avais la preuve qu'on ne tente pas en vain mon courage, et qu'en me résignant à affronter les risques d'une longue traversée il me sera possible, après trois ou quatre ans, de rapporter ici cette somme qui nous est nécessaire et que nous nous épuisons à vouloir amasser, que me conseillerais-tu de répondre, Julie?

— Ma mère, reprit-elle, cherchant la vérité sous la supposition, en admettant que ces avantages soient réels, et, ce qui est moins admissible, que la proposition d'en profiter vous ait été faite, votre âge, vos infirmités, vous obligent à répondre par un refus; mais, continua Julie avec ce ton de résolution calme qui ne l'abandonnait jamais, ce qui, pour vous, est impossible, pour moi ne l'est pas, et si vous pouvez me promettre de supporter courageusement mon absence, si vous vous engagez à prendre assez soin de vous-même pour pouvoir m'attendre et m'embrasser à mon retour, j'accepte sans hésiter ce qu'on est venu, je n'en doute pas, offrir ici non pour vous, mais pour moi.

— J'aurais dit non tout de suite, s'écria Mme Houdelin mère, si j'avais pu ne penser qu'à moi seule.

— Moi qui pense à vous deux, repartit Françoise en se redressant pâle d'inquiétude et les yeux humides, je ne me suis pas gênée pour le dire à celui qui a osé venir vous faire une pareille proposition.

— Mais, fit observer Julie, vous ne m'avez pas encore dit comment on peut acquérir cette fortune, ni quelle est la personne qui nous l'a offerte.

— Pour Dieu! exclama Françoise, ne nommez pas l'individu; vous connaissez Mme Julie: elle irait le trouver aujourd'hui même, et avant ce soir l'engagement serait signé.

Malgré l'opposition de la vieille servante, Mme Houdelin mère prononça le nom de M. Germain, le fabricant d'éventails pour qui elle travaillait. Ce dernier avait un établissement à Rio de Janeiro, confié à la direction d'une dame française qui, après huit ans de gérance, n'attendait pour revenir se fixer en Europe, avec une fortune de près de cinquante mille écus, que l'arrivée de la personne qui devait la remplacer. La femme du fabricant d'éventails s'intéressait aux deux veuves des malheureux négociants du boulevard Cauchoise; elle avait autrefois intercédé auprès de son mari pour qu'il confiât du travail à Mme Houdelin mère; elle pensa à Julie Houdelin, quand il fut question de remplacer la représentante, au Brésil, de la maison Germain de Rouen. Le fabricant exigeait un cautionnement de vingt mille francs; les épargnes de la belle-mère et de sa fille n'atteignaient pas encore à ce chiffre; mais il s'en fallait d'assez peu pour que Mme Germain pût dire à son mari :

— On peut lui avancer le reste; elle se sera bientôt ac-

quittée, et nous aurions grand'peine à trouver quelqu'un qui méritât autant qu'elle notre confiance.

M. Germain réfléchit quelques jours, et en arriva, comme on le sait, à la proposition d'engagement que Mme Houdelin mère transmit en hésitant à Julie.

Françoise Grondin l'avait bien prévu, à peine la veuve d'Étienne fut-elle informée de la démarche du fabricant d'éventails qu'elle alla lui porter sa réponse affirmative. Il lui fallait se familiariser avec les détails d'un commerce qu'elle ne connaissait pas : après deux mois passés chez M. Germain, il ne lui restait plus rien à apprendre sur ce point. Elle devait aller s'établir pour quelques années dans un pays dont elle ignorait la langue; mais Mme Germain qui, née à Oporto, était devenue Rouennaise par suite des relations d'intérêt entre deux maisons de commerce, lui donna les premières leçons de portugais, et lui fournit des livres pour étudier pendant la traversée.

Le matin du jour où Julie partit pour aller s'embarquer au Havre, la belle-mère et sa fille se tinrent longtemps la main dans la main, sans se dire autre chose que les deux noms qui ne quittaient pas leur pensée. Elles prièrent ensemble; puis, le dernier moment de l'adieu étant arrivé, elles s'embrassèrent et eurent la force de se quitter sans avoir pleuré; — il faut ajouter sans avoir pleuré l'une devant l'autre.

La vieille servante, dont la douleur était moins discrète, s'en donna de toutes ses larmes; mais, par un singulier accord d'idées, mêlant au violent chagrin de la séparation le souvenir de son commerce au marché, elle dit en sanglotant à l'exilée qu'elle venait d'accompagner à la diligence du Havre :

— A présent que j'ai du temps de reste, je peux faire la soupe de midi.

Un moment avant de s'embarquer, Julie terminait ainsi la lettre qui devait apprendre à Augustine Maizière les circonstances et le motif de ce lointain voyage :

« Je ne serai pas autant isolée que tu peux le supposer sur le navire qui va me porter en Amérique; deux jeunes gens, deux frères qui font partie de l'équipage, sont de ma connaissance et de la tienne; nous les avons vus tout enfants à Dieppe. L'aîné s'appelle, ainsi que son père, Justin Louvier; l'autre est ce gentil petit Jacques qui a mis tant d'empressement à nous conduire chez sa voisine, Mme Honoré Duchâteau, quand nous avons été transmettre à notre amie la proposition de mariage du docteur Albert Vandevenne.

» Autre étonnement pour toi, ma pauvre chérie : notre bâtiment du commerce est sous l'invocation d'un nom qui doit me porter bonheur; il se nomme L'ALPHONSINE! »

La suite à la prochaine livraison.

DE QUELQUES

APPLICATIONS DE LA GALVANOPLASTIE.

I

Il y a une trentaine d'années, un savant allemand établi en Russie, M. Jacobi, en examinant attentivement les éléments d'une pile de Daniell (1), s'aperçut que le dépôt de cuivre qui s'était formé à l'un des pôles de cette pile constituait une lame parfaitement ductile et cohérente. Il remarqua en même temps que ce dépôt reproduisait, avec une merveilleuse fidélité, l'empreinte de toutes les inégalités de la plaque sur laquelle il s'était précipité.

Le fait n'était pas nouveau; il avait été observé déjà par M. de la Rive et par Daniell lui-même, mais ces physiciens s'étaient bornés à le signaler sans paraître en pressentir l'importance. Jacobi, le premier, étudia de près ce remarquable phénomène, le soumit à l'expérience, et sut en tirer d'utiles résultats. C'est donc à lui que revient l'honneur de la découverte. Cependant, M. Spencer, en Angleterre, prétendit avoir fait de son côté les mêmes observations sans avoir eu aucune connaissance des travaux de Jacobi; assertion contestable peut-être, mais qu'il n'est point permis de démentir absolument, faute de preuves suffisantes.

La galvanoplastie était inventée; mais on sait combien modestes furent ses premiers essais (1). Reproduire quelques médailles, quelques ciselures de petites dimensions et d'un relief peu accusé, telle dut être d'abord sa seule ambition. Jacobi lui fit faire un pas immense en découvrant que le dépôt de cuivre ne se faisait pas seulement sur les corps bon conducteurs de l'électricité, mais qu'on pouvait l'obtenir sur des moules quelconques, pourvu qu'on eût le soin d'en rendre la surface conductrice en la couvrant de plombagine (graphite, mine de plomb). Un hasard heureux mit Jacobi sur la trace de ce fait important.

« En 1834, il avait construit un moteur électro-magnétique ayant quelque puissance. Vers 1838, il cherchait à appliquer l'effet de ce moteur, dont la force équivalait à trois quarts de cheval-vapeur environ, à faire remonter la Néva à une chaloupe contenant douze personnes. Plusieurs essais infructueux l'avaient déterminé à modifier la construction de la pile qu'il employait, et, voulant se mettre à l'abri des causes d'insuccès qu'il pouvait éprouver de ce côté, il essaya avec soin tous les éléments qui entraient dans la confection de la pile de Daniell qu'il avait disposée à cet effet.

» Il vérifia la résistance au passage de l'électricité des plaques poreuses qu'il employait comme diaphragmes; au fur et à mesure de sa vérification, il sépara les bonnes des mauvaises, et, pour les reconnaître, il marqua au crayon, d'une lettre G (*gut*, en allemand), toutes celles qu'il avait reconnues bonnes.

» Les bonnes furent seules employées naturellement, et lorsque, au bout de quelques jours, il vint à démonter sa pile pour la nettoyer, il fut tout étonné de voir tous les G couverts de cuivre : la plombagine dont le crayon était formé avait rendu la terre poreuse conductrice de l'électricité, et le cuivre s'était déposé à sa surface. » (2)

Cette découverte faisait disparaître les principales difficultés qui s'étaient opposées jusqu'alors à l'extension des procédés galvanoplastiques. Pour obtenir la copie d'une médaille, il fallait deux opérations successives : on faisait déposer du cuivre sur la médaille elle-même, afin de se

(1) On sait que cette pile se compose essentiellement de deux liquides séparés par un diaphragme poreux, vessie ou terre dégourdie. Ces deux liquides sont : l'un, une dissolution de sulfate de cuivre (vulgairement *vitriol bleu*) dans laquelle plonge une lame de cuivre C (fig. 1) ; l'autre, de l'eau légèrement aiguisée d'acide sulfurique, où baigne une lame de zinc Z. Si l'on met ces deux métaux en communication au moyen d'un arc conducteur P, il se produit à la fois une action chimique et un courant électrique. L'eau se décompose; l'oxygène se porte sur le zinc qui se transforme en oxyde de zinc, et cet oxyde se combine avec l'acide sulfurique pour donner naissance à du sulfate de zinc. Quant à l'hydrogène, il se rend, à travers le diaphragme poreux, dans la solution cuivreuse. Celle-ci est, à son tour, décomposée en acide sulfurique et oxyde de cuivre; mais, en présence de l'hydrogène, cet oxyde abandonne son oxygène et donne naissance à de l'eau, tandis que le cuivre se dépose à l'état métallique. La figure 1 montre une des nombreuses dispositions que l'on peut donner à l'élément de Daniell; on remarque, à la partie supérieure du cylindre de cuivre, un entonnoir rempli de cristaux de sulfate (E) : ces cristaux sont destinés à maintenir saturée la liqueur, qui, sans cette précaution, s'appauvrirait rapidement.

(1) Voy. t. XIII, 1845, p. 361.

(2) H. Bouilhet, *les Origines et les progrès récents de la galvanoplastie.*

procurer un moule en creux, que l'on soumettait à son tour à l'action galvanique. Mais quel amateur eût consenti sans trembler à plonger une médaille précieuse dans une dissolution acide qui pouvait en altérer le fini ou tout au moins la couleur? D'ailleurs cette méthode, tout en fournissant les moules les plus parfaits que l'on puisse obtenir, ne pouvait s'appliquer qu'à des sujets *de dépouille*, dont le moule pût facilement se détacher sans déchirure. Enfin, certains métaux, notamment le fer et le zinc, ne

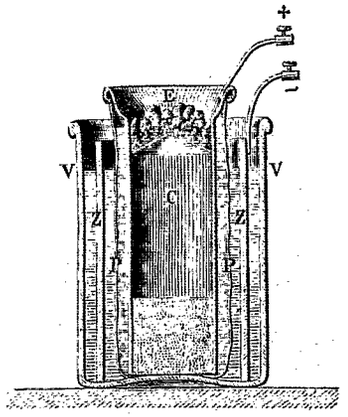


Fig. 1. — Élément d'une pile de Daniell.

peuvent supporter, sans s'altérer profondément, l'immersion dans le bain de sulfate de cuivre. Restait la ressource du moulage : on prenait une première empreinte du modèle au moyen de l'alliage fusible, et c'est ce moule métallique qui, suspendu au pôle négatif de la pile, recevait le dépôt de cuivre. Mais le moulage métallique offrait toutes sortes d'inconvénients; de plus, il limitait encore l'emploi de la galvanoplastie à l'imitation des médailles ou des petits bas-reliefs. Grâce à la nouvelle découverte de Jacobi, on put employer pour le moulage toutes les substances plastiques, plâtre, soufre, gélatine, etc., et aborder la reproduction d'objets moins simples.

Mais de toutes les substances successivement essayées pour la confection des moules, aucune n'a donné de résultats aussi satisfaisants que la gutta-percha. Ce corps, qui, à la température ordinaire, présente à peu près la consistance du cuir, se ramollit par l'action de la chaleur et devient susceptible de recevoir des empreintes qu'il conserve fidèlement, après qu'il est refroidi, tout en gardant encore assez de flexibilité pour qu'on puisse l'arracher du modèle, lors même que celui-ci présente des saillies ou des creux fortement prononcés. On peut dire que « la galvanoplastie ne prit vraiment son essor que du jour où la gutta-percha fut introduite dans les ateliers. » (1)

Les applications industrielles de la galvanoplastie sont aujourd'hui très-nombreuses; nous allons passer rapidement en revue quelques-unes des plus importantes.

II

Un mot d'abord des appareils : on en emploie de deux sortes. Ceux qu'on désigne sous le nom d'*appareils simples* ne sont autre chose que de véritables éléments de Daniell. Une dissolution saturée de cuivre est contenue dans une cuve dont la capacité varie avec la dimension des modèles (fig. 2); au milieu de cette dissolution, un vase poreux P renferme l'eau acidulée. Enfin une lame de zinc Z, plongée dans ce dernier liquide, est réunie par un fil conducteur au moule C immergé dans le bain métallique. Ce moule joue ici le rôle du cylindre de cuivre dans l'élément de Daniell; la seule différence est dans la forme et la dimension. Ce dispositif est celui qui réalise le mieux les conditions de la théorie : aussi est-il à peu près exclusivement employé dans l'industrie, sauf pour la dorure et l'argenture électriques, et aussi pour la galvanoplastie ronde bosse.

Dans les appareils qu'on appelle *composés*, la pile qui produit le courant est séparée du bain métallique. On emploie une pile quelconque, dont on fait passer le courant à travers le sulfate de cuivre; celui-ci est décomposé, le métal se porte au pôle négatif, tandis que l'acide et l'oxygène se rendent au pôle positif. Si les *électrodes* (1) sont formés d'une substance inattaquable par les acides, de platine, par exemple, on voit le métal se déposer sur l'électrode négatif et l'oxygène se dégager sous forme de bulle à l'autre pôle : ainsi la dissolution va s'appauvrissant de plus en plus, et l'on est obligé de la maintenir saturée en y plongeant des cristaux, comme dans la pile de Daniell. M. Jacobi a apporté à cet appareil un perfectionnement très-ingénieux par l'emploi des *anodes solubles*. Supposons qu'il s'agisse d'une dissolution de sulfate de cuivre : nous suspendons au pôle positif une plaque de cuivre; alors l'oxygène, au lieu de se dégager, se combinera à ce cuivre, et l'oxyde ainsi formé, se trouvant en présence d'acide sulfurique libre, s'unira avec lui pour régénérer une quantité de sulfate égale à celle qui a été décomposée par le courant. De cette façon, le bain conservera constamment la même composition, et le poids de cuivre déposé au pôle négatif sera précisément égal au poids de cuivre dissous au pôle opposé.

De même, dans un sel d'or ou d'argent, on emploie un anode d'or ou d'argent; on peut même, grâce à cette heureuse combinaison, parvenir à déposer, non des métaux purs, mais des alliages. Ainsi, en décomposant une dissolution de sulfate de cuivre au moyen d'un anode soluble

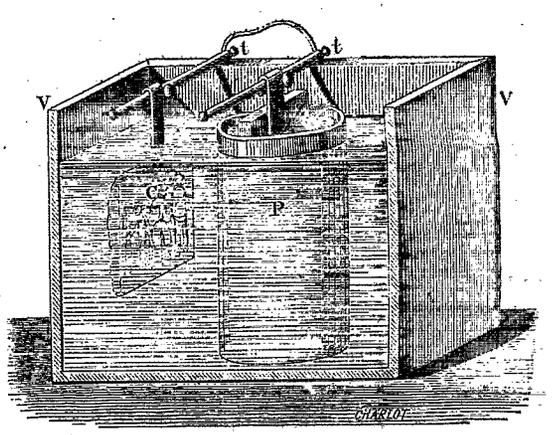


Fig. 2. — Galvanoplastie; appareil simple.

de zinc, on obtient un dépôt de laiton (vulgairement cuivre jaune, alliage de cuivre et de zinc); en amenant le courant dans un bain d'or au moyen d'un anode d'argent, on produit un dépôt d'or vert (alliage d'or et d'argent), etc.

III

Grâce aux divers perfectionnements dont nous venons de donner un aperçu, les procédés galvanoplastiques s'ap-

(1) H. Bouilhet, ouvrage cité.

(1) On appelle *électrodes* les corps conducteurs qui sont en communication, d'une part avec la pile, d'autre part avec le milieu sur lequel le courant exerce une action chimique. L'électrode positif porte plus particulièrement le nom d'*anode*.

pliquent aujourd'hui à la reproduction de sculptures de toutes dimensions. Nous citerons, comme un des plus remarquables produits de cette nouvelle industrie, la belle reproduction des bas-reliefs de la colonne Trajane, exécutée, par les ordres de l'empereur, dans l'usine électro-métallurgique de M. Oudry, à Auteuil (1). On a pu admirer, à l'Exposition universelle de 1867, le bas-relief de l'arc de Constantin, reproduit également par M. Oudry. Cette pièce, haute de 3m.60 et large de 2m.20, est sculptée en très-haut relief; certaines parties se détachent même entièrement en ronde bosse. Le dépôt de cuivre a environ 2 à 3 millimètres d'épaisseur. L'usine d'Auteuil s'occupe, en ce moment (février), de la confection de statues colossales destinées à la décoration de l'Opéra. Le modèle, au sortir de l'atelier du statuaire, a été moulé en plâtre en plusieurs parties; les pièces, enduites d'une peinture spéciale et *métallisées* à la plombagine, sont plongées dans d'immenses cuves pour y recevoir le dépôt métallique; enfin les divers fragments ainsi obtenus sont rapprochés et soudés, et l'on obtient une reproduction de l'œuvre originale, reproduction rigoureusement fidèle et qui n'a besoin d'aucune espèce de ciselure ou de retouche. Un mordant particulier, composé par M. Oudry, permet de substituer à la couleur rouge du cuivre pur la teinte ordinaire du bronze.

A la vue de ces opérations, si simples dans leurs procédés, si grandes dans leurs résultats, on est frappé des avantages que la galvanoplastie offre sur les méthodes ordinaires. Le moulage en sable d'une statue un peu considérable est une opération coûteuse et difficile; elle exige des soins et un talent tout particuliers; la coulée du bronze n'est point exempte de dangers; enfin la statue, sortie du moule, est livrée au ciseleur qui enlève les ébarbures et fait disparaître les petites imperfections de la surface; mais ce travail peut ôter aussi à l'œuvre d'art une partie de son caractère et effacer, pour ainsi dire, la trace des mains de l'artiste. Lorsque l'on compare le plâtre moulé sur le modèle du statuaire avec la statue de bronze qui en est la reproduction, que de fois n'est-on pas frappé de l'extrême différence qui sépare ces deux objets! D'un côté, on admire une œuvre pleine de caractère, sur laquelle le sentiment de l'artiste a laissé sa vive empreinte; de l'autre, c'est une copie froide et banale, exacte sans doute, mais dépouillée de ce je ne sais quoi qui est la vie d'une œuvre d'art. Avec les reproductions galvanoplastiques, rien de semblable à craindre; le travail du ciseleur est rendu inutile, et la statue de cuivre reproduit le modèle original dans ses détails les plus délicats et les plus insaisissables.

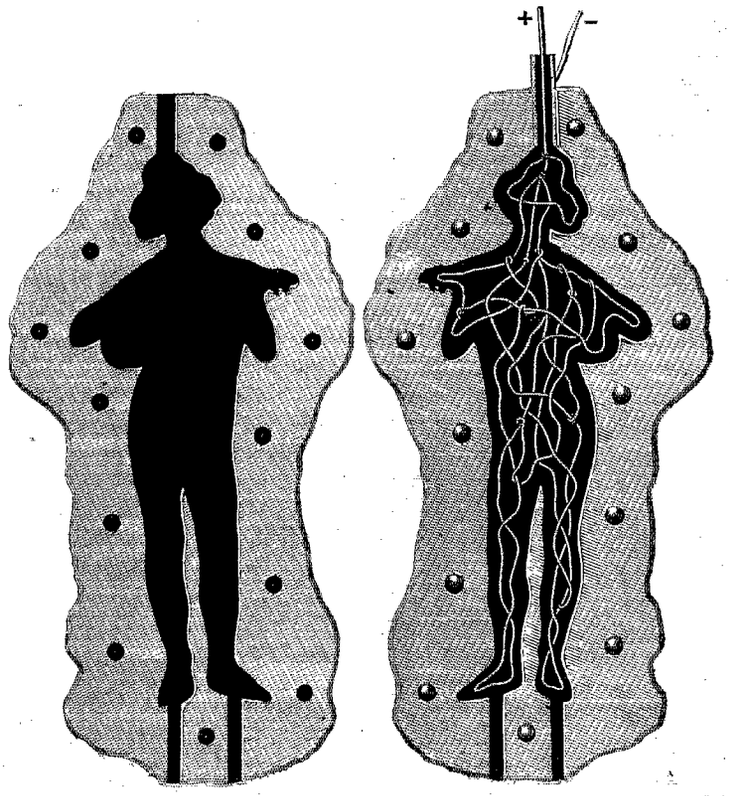


Fig. 3. — Reproduction d'une statue par le procédé Lenoir.

Toutefois, les procédés que nous venons d'indiquer laissent encore quelque chose à désirer : la soudure des diverses parties obtenues séparément est une opération extrêmement délicate qui exige les plus grands soins, surtout s'il s'agit d'une œuvre réellement artistique. M. Lenoir, l'inventeur du moteur à gaz qui est actuellement si répandu, a imaginé une méthode remarquable qui permet d'obtenir d'une seule pièce les sculptures en ronde bosse. C'est cette méthode, notablement perfectionnée par M. H. Bouilhet, qui constitue ce qu'on appelle aujourd'hui la *galvanoplastie ronde bosse,* et sur laquelle nous allons donner quelques détails.

L'expérience a démontré que le dépôt de cuivre se fait mal dans les creux très-profonds et que, pour qu'il acquière partout une épaisseur convenable, il est nécessaire que l'électrode positif soit maintenu à une distance sensiblement égale de toutes les parties de l'électrode négatif qui reçoit le métal. Là était l'obstacle qui s'était toujours opposé à la reproduction en une seule pièce d'une ronde bosse ou même d'un moule profondément fouillé. Voici comment M. Lenoir est parvenu à lever cette difficulté. Il exécute au moyen de la gutta-percha un moule en plusieurs pièces que l'on raccorde au moyen de repères disposés à l'avance.

(1) Cette reproduction est exposée au Musée du château de Saint-Germain.

ainsi qu'on le voit sur la figure 3. On métallise l'intérieur de ce moule avec la plombagine, et l'on y place une sorte de squelette, de carcasse en fils de platine, qui en épouse toutes les formes; les fils de platine se réunissent en un faisceau que l'on isole de la surface plombaginée en l'enfermant dans un tube de verre. Enfin, on referme le moule, qui forme ainsi un vase creux, communiquant à l'extérieur par quelques canaux ménagés vers le haut et vers le bas; la carcasse en occupe l'intérieur, sans toucher les parois. On plonge le tout dans le bain métallique, en faisant communiquer les fils de platine avec le pôle positif, la surface du moule avec le pôle négatif. Sous l'influence du courant, la décomposition a lieu, et le cuivre se dépose; le dégagement d'oxygène qui se produit le long des fils de platine entretient dans le liquide l'agitation qui est nécessaire pour en bien mélanger les diverses couches; on maintient d'ailleurs la saturation au moyen de corbeilles remplies de cristaux de sulfate de cuivre, comme dans les appareils simples.

Lorsque la couche métallique a acquis l'épaisseur convenable, on démoule, on arrache la carcasse de platine, et il ne reste plus qu'à boucher les deux ou trois trous qui correspondent aux canaux pratiqués dans la masse de gutta-percha pour la circulation du liquide.

Excellent en théorie, ce procédé est extrêmement coûteux dans la pratique, à cause du prix élevé du platine : lorsqu'il s'agit d'objets de grandes dimensions, la mise de fonds est hors de proportion avec le résultat obtenu. M. Bouilhet l'a perfectionné et rendu tout à fait industriel par la substitution du plomb au platine. Des recherches entreprises par M. Planté avaient montré que le plomb, employé comme électrode, subit tout d'abord une légère oxydation, mais qu'une fois recouvert d'une très-mince couche d'oxyde, il ne s'altère plus et peut jouer le même rôle que le platine. M. Bouilhet eut alors l'idée de construire en plomb les carcasses employées dans le procédé Lenoir, et cette substitution, diminuant notablement les frais, rendit possible l'introduction de cette méthode dans les ateliers. La confection des carcasses de plomb est infiniment plus facile, le prix en est minime, et il est certain que, grâce à cette modification, le procédé Lenoir est appelé à un grand avenir. Du reste, il a déjà fait ses preuves. C'est ainsi que la maison Christofle a exécuté tout récemment le groupe principal, de 5 mètres de haut, qui doit décorer la façade de l'Opéra. Nous citerons encore les belles reproductions du *Penseroso*, du Milon de Crotone, de l'Ariane de M. Millet, qui figuraient à l'Exposition du Champ de Mars.

Les pièces obtenues par ces procédés ont généralement une épaisseur de 2 à 3 millimètres : ce sont, pour ainsi dire, des *coquilles* de cuivre qui pourraient, dans certains cas, ne pas offrir une résistance suffisante. M. Bouilhet est l'inventeur d'une méthode ingénieuse au moyen de laquelle on peut assurer à ces produits la solidité et la durée des pièces venues de fonte. On remplit la coquille de petits morceaux de laiton, que l'on chauffe au moyen du chalumeau à gaz; le laiton, beaucoup plus fusible que le cuivre pur, entre en fusion bien avant que la coquille galvanoplastique éprouve aucune altération, et forme une masse compacte qui offre toute la résistance désirable. « Les pièces obtenues par ce moyen peuvent se cintrer, se limer, se travailler enfin comme le meilleur cuivre fondu; elles ont à l'extérieur l'aspect fin et délicat du premier modèle que la galvanoplastie lui a nécessairement donné, et dans l'intérieur un corps solide, résistant, malléable, qui en fait un véritable bronze. » (1)

Ces nouveaux produits ont reçu le nom de *galvanoplastie massive;* ils remplacent le bronze avec une notable économie dans la décoration des meubles, des porcelaines, etc. Les travaux de serrurerie et de bronze des appartements de l'impératrice aux Tuileries, le revêtement du wagon du pape, les portes de l'église Saint-Augustin, en sont de remarquables spécimens.

Il reste à répondre à une objection que l'on fait souvent contre l'emploi du cuivre galvanique. Certaines personnes s'imaginent que le métal réduit par la pile est grenu, cristallin et, par suite, peu résistant. Cette idée provient, le plus souvent, d'essais faits dans de mauvaises conditions; et il est incontestable que le dépôt est dépourvu de cohérence lorsqu'il n'existe pas un accord convenable entre l'intensité du courant et l'état de saturation et de conductibilité électrique du bain de cuivre. Lorsque cet accord, que l'expérience apprend vite à trouver, a été obtenu, le cuivre galvanique présente, au contraire, toutes les qualités que l'on doit exiger d'un métal usuel. Le cuivre réduit par la pile a été expérimenté comparativement avec le cuivre fondu et le cuivre laminé sous le rapport de la densité, de la porosité et de la résistance à la pression; il s'est toujours trouvé « tenir le milieu, par ses qualités, entre le cuivre laminé et le cuivre fondu. » (1)

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces expériences; il suffira d'indiquer un seul fait. On a fermé avec des plaques de cuivre galvanique des cylindres remplis d'eau, à l'intérieur desquels on pouvait exercer des pressions considérables. Ces plaques, d'un demi-millimètre d'épaisseur, ne laissent apparaître aucune goutte de liquide sous une pression de 20 atmosphères. Avec des plaques de cuivre fondu, au contraire, on ne pouvait dépasser 12 atmosphères. Cette expérience répond victorieusement, ce semble, à toutes les craintes que l'on pourrait avoir sur la solidité des produits galvaniques.

La fin à une prochaine livraison.

(1) H. Bouilhet, ouvrage cité.

PRÉJUGÉS CHEZ LES KABYLES.

Les renseignements statistiques les plus simples pris chez les Kabyles sont pour eux des sujets d'inquiétude, et donnent lieu aux suppositions les plus bizarres et les plus extravagantes. Savoir que son nom est inscrit sur un registre du chrétien (*roumi*) est pour un Kabyle une cause de terreur incessante. Il se croit toujours sous le coup de dangers de toute espèce. Cette frayeur est si grande, qu'il n'ose toucher ni aux poteaux ni aux fils du télégraphe électrique, persuadé qu'il est que le fil doit inscrire sur un registre le nom de celui qui le touche.

DU TRAVAIL.

Qu'est-ce que le travail? et pourquoi le travail?

Les uns disent que le travail est un plaisir. Il est vrai que le travail est une grande source de joie et de paix; mais les joies qu'il cause ne sauraient être comparées avec ce que l'on est convenu d'appeler plaisir en ce monde. Le travail est sérieux comme la vie. Et qu'on y songe, comment appeler plaisir le travail sans trêve et sans repos du prolétaire qui gagne à peine au bout de sa longue journée de quoi ne pas mourir de faim?

D'autres disent : Le travail est une malédiction. — Non. Il entraîne à sa suite trop de calme, trop de sérénité pour qu'on puisse voir en lui une expiation.

D'ailleurs, on ne doit pas, on ne peut pas dire le travail *est* ceci ou le travail *est* cela. — Cette façon de parler

ne saurait être juste. — Le travail est une partie de l'homme, si l'on peut s'exprimer ainsi. Il commence avec son premier souffle pour ne finir qu'avec lui.

Le travail! mais c'est la vie. La vie n'est en réalité que le travail constant de la chose existante. Partout où il y a vie, il y a travail; et quand le travail cesse, la vie s'arrête.

La terre elle-même travaille, et c'est sa vie. — Les rochers les plus durs s'usent, se pulvérisent, se transforment en terre féconde. L'eau que le soleil évapore, que les vents roulent et promènent en nuées sombres, tombe en pluie sur la nature qu'elle fertilise. La graine, enfouie sous le sol, se pourrit et donne son germe. Et l'herbe du printemps, si menue qu'elle semble un duvet d'oiseau, quand elle aura assez savouré de gouttes de rosée, assez bu de rayons de soleil, deviendra la moisson dorée que le père de famille, en un jour d'abondance et de bénédiction, viendra couper pour la rentrer dans ses greniers.

L'univers tout entier n'est que travail et que vie. Depuis le monde qui se forme dans les régions étoilées, jusqu'à la pâquerette qui s'épanouit sous les herbes; depuis les forêts qui par leur respiration feuillue purifient l'air, jusqu'à la goutte d'eau qui, sans se perdre, s'achemine à travers les racines et les cailloux vers la source qui doit l'entraîner avec elle aux grands fleuves et à la mer : tout travaille, car tout vit.

Sans le travail, rien de ce qui est ne serait. — C'est par un labeur incessant, éternel, que le Créateur maintient, conserve son œuvre. — Le travail! ce n'est pas seulement une chose humaine, c'est la chose universelle, c'est la chose divine. — Et l'homme se révolte! et l'homme croit échapper à cette loi qui régit tout, à cette loi devant laquelle tout plie, tout obéit; à cette loi que Dieu s'impose à lui-même et qui fait de lui, de l'Éternel, du Tout-Puissant, le premier des travailleurs!

Non, c'est en vain que nous chercherions à nous y soustraire; notre cœur bat, nous aspirons l'air qui nous environne, nous vivons, nous pensons, nous travaillons.

Le travail est la vocation irrésistible et involontaire de l'homme; il ne lui est pas possible de ne rien faire. Son corps, comme tout organisme, fonctionne et vit sans qu'il le sente, et son esprit, essence de vie, pense et s'égare à travers le champ des idées, sans qu'il lui soit possible de l'arrêter, de le dompter.

L'homme a deux vies en lui : la première est la vie inconsciente, la vie animale, en un mot, *la vie qui le fait vivre;* l'autre, conséquence de celle-ci, est la vie volontaire, la vie active, *la vie qu'il vit*. Pour qu'il puisse être heureux, il faut qu'une parfaite harmonie existe entre ces deux vies; il faut, pour ainsi dire, que l'une soit le contre-poids de l'autre; il faut que l'instinct, représenté par la première, soit satisfait dans la seconde; il faut que celle-ci réponde toujours à l'appel de celle-là, comme l'écho répond à la voix, comme l'accord répond à l'accord, selon les règles immuables de la musique. — S'il en est ainsi, l'homme vit de sa vie normale, c'est-à-dire de la vie dans laquelle il doit trouver le plus de sérénité, le plus d'intérêt, le plus de joies en ce monde.

Donc, le travail étant la partie essentielle de notre vie inconsciente et animale, le travail doit être aussi l'objet principal de notre vie active et volontaire. Sans cela, pas de paix, pas de bonheur possible.

Le travail est l'une des seules choses dont on ne se lasse pas, au milieu des instabilités et des dégoûts de cette vie, parce qu'il est l'accomplissement d'un devoir.

Source de vie, de fortune, de progrès, de lumière, de gloire, il est le grand moyen donné à l'homme par son Créateur pour lutter contre toutes les difficultés et les infirmités de ce monde et pour en triompher. — Entre l'homme primitif, isolé, dénué, ignorant, et les puissances de la civilisation moderne, qu'y a-t-il? Le travail de vingt mille générations.

Mais le travail est plus encore que la vie matérielle, c'est la vie de l'âme; ce n'est que par un travail constant de transformation et de progrès, par une lutte laborieuse et sans-trêve contre nous-mêmes, que nous pouvons dépouiller peu à peu notre nature sensuelle, indolente, égoïste, et nous rapprocher des grands types que Dieu a placés entre nous et lui, comme l'idéal auquel nous devons aspirer. Quels travailleurs, en effet, que Moïse, que les prophètes et les apôtres! Quel travailleur qu'un saint Paul!

Comment après cela s'étonner qu'un état de prostration morale, de découragement sans bornes et d'écrasant ennui s'empare de ceux qui ne veulent pas travailler ou qui cessent de le faire! Alors l'esprit, que l'on ne peut rendre oisif, laissé sans aliment, sans intérêt et sans mobile pour l'occuper et le maintenir à un certain niveau de courage et d'espoir, se creuse et se tourmente lui-même, et ses ailes si puissantes, si nerveuses, qui lui furent données pour l'élever et le soutenir dans les grands combats de la vie et de la pensée, il les meurtrit, il les déchire et les souille parmi les ronces, les cailloux et la boue de la terre, dont il n'a ni la volonté, ni l'énergie de s'envoler.

Et maintenant, pour répondre à la question posée en commençant, que dirons-nous? Une seule chose : c'est que, selon nous, le travail est un de ces mystères de vie et de bénédictions qu'il n'est pas donné à l'homme d'approfondir complétement. En face du splendide réseau des lois par lesquelles Dieu régit l'univers pour le plus grand bonheur de sa créature, nous ne pouvons que nous recueillir et adorer.

UN PERSONNAGE DE LA COMÉDIE ANTIQUE.

« C'est en Asie Mineure, dit M. Maxime du Camp, dans une note adressée aux rédacteurs du Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts (1), à Guzelhissar (le Beau-Château), la Tralles de l'ancienne Lydie, que cette statuette a été trouvée, au mois de novembre 1850, par des ouvriers qui réparaient un mur de la maison du gouverneur. Je m'en rendis facilement acquéreur; mais le gouverneur de la ville, Osman-Effendi, apprit le marché et me força à rendre la statuette qu'il expédia à Constantinople, où je la retrouvai plus tard, et où j'obtins l'autorisation de la mouler.

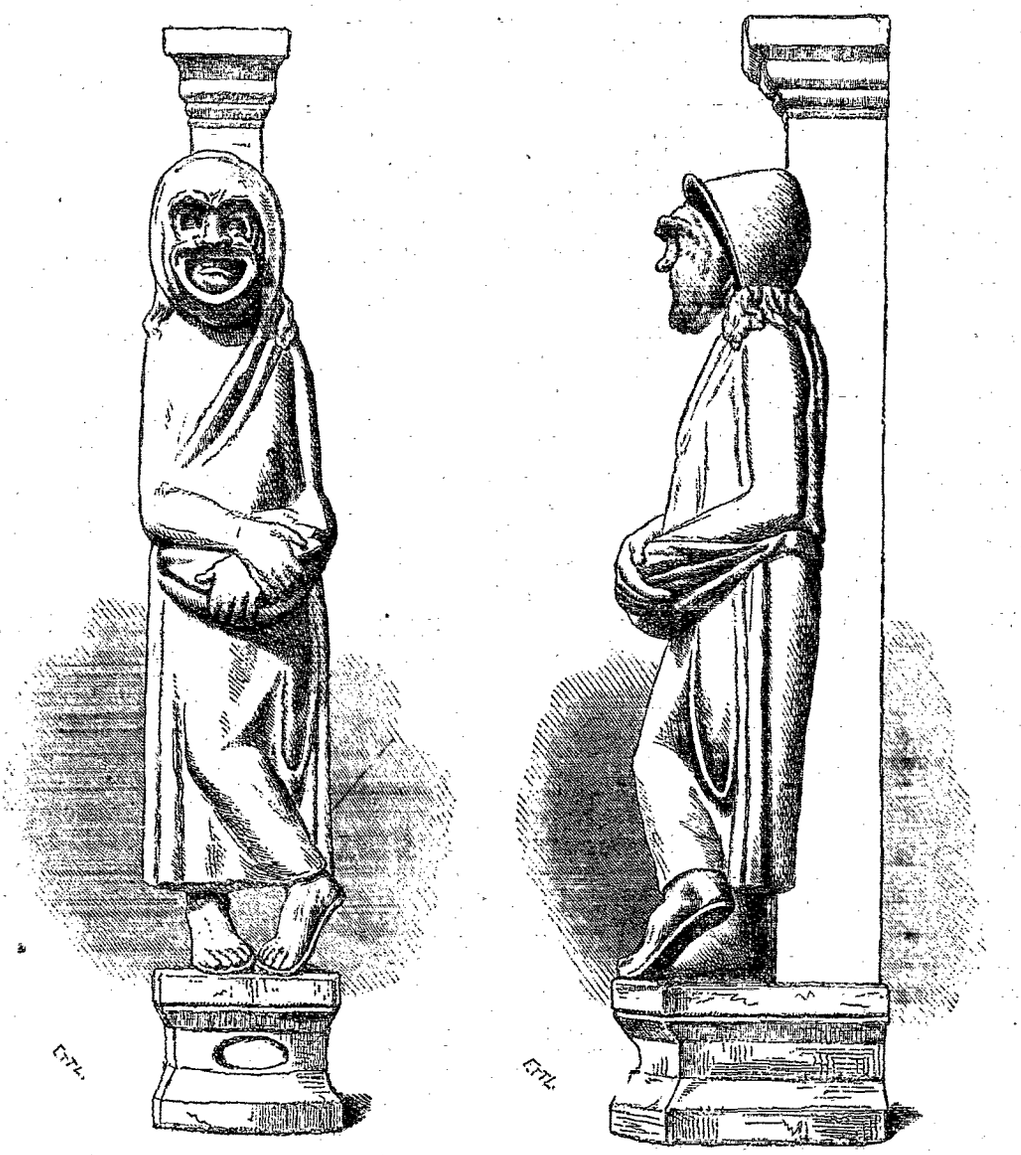
» L'original est donc actuellement à Constantinople, dans l'espèce de musée qu'on a essayé d'établir au vieux sérail. La statuette est en marbre commun blanc, tirant sur le gris; elle est dans un état parfait de conservation, et devait dans l'origine, selon mon opinion, servir de cariatide au tombeau d'un poëte ou d'un acteur comique, ou peut-être d'un entrepreneur théâtral. Le travail en est lourd, d'une décadence manifeste, et quoique la tête ait une certaine finesse, les extrémités sont traitées d'une façon molle et lâche. La forme exagérée du ventre, soutenue par les deux mains, m'a fait penser que ce personnage était un parasite. »

Le parasite était, en effet, un personnage secondaire, mais important et fort goûté, à ce qu'il semble, de la comédie grecque et romaine. On comprend sans peine le parti que les poëtes pouvaient tirer, pour faire rire les spectateurs, de ce rôle de gourmand émérite, réduit, après avoir mangé tout ce qu'il possédait, à se plier à toutes les bassesses, à subir toutes les humiliations pour ne pas être privé désormais de bonne chère; ayant de l'esprit cepen-

(1) *Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts*, ACTEUR,

dant, et payant au besoin par ses bons mots et ses bouffonneries, aussi bien que par les services de toute espèce qu'il savait rendre, la place qu'on lui accordait à la table des riches et des grands

Bien humble était cette place, et bien maigre la part que prenait le plus souvent dans les repas le famélique personnage. L'abdomen prédominent, dont l'auteur de notre statuette a fait un des caractères de l'acteur qu'il représentait, n'était pas nécessairement l'attribut de son rôle, et pouvait aussi bien appartenir à tout autre, comme on le voit par les scènes de comédie figurées sur les vases peints, et dont les personnages très-différents sont affublés de ventres postiches. Il faut lire dans le discours de Lucien « sur ceux qui sont aux gages des grands », la description de la vie misérable d'un parasite, « esclave non pas d'un seul homme, mais d'une foule de maîtres..., relégué dans un coin, s'asseyant, témoin plutôt que convive, pour ronger, comme un chien, les os des plats qu'on a servis, s'ils arrivent jusqu'à lui... » — « Mourir de soif et de faim, ajoute Lucien, quand on est tout baigné d'essences et qu'on a la tête couronnée de fleurs, c'est ressembler à une colonne sépulcrale dressée pour un mort de la veille et sur laquelle



Musée de Constantinople (au vieux sérail). — Statuette de comédien antique, découverte à Guzelhissar, en Asie Mineure. — Dessin de E. Lorsay.

sont déposées des offrandes funèbres : on y verse des parfums, on y dépose des couronnes ; mais le vin et les mets funéraires sont pour ceux mêmes qui les ont préparés. »

Les parasites au théâtre portaient souvent des masques dont les oreilles étaient déchirées, marque significative des mauvais traitements qui leur étaient parfois infligés. On ne voit pas les oreilles du comédien ici représenté. Elles sont couvertes par un bonnet qui enveloppe la tête et qui est noué sous le menton. Le masque ainsi maintenu, largement ouvert devant les yeux et devant la bouche, laisse voir en grande partie le bas du visage de l'acteur. Ces ouvertures sont établies dans de profondes orbites qui donnent à la figure une accentuation nécessaire dans les grands espaces où se développaient les scènes théâtrales chez les anciens. Les cheveux, passant sous le bonnet, flottent sur les épaules. Le vêtement, grande robe à manches serrées qui s'arrêtent sur le poignet, descend de manière à couvrir entièrement les jambes et à ne laisser voir que les pieds ; une ceinture étroite par derrière et plus large sur le devant détermine, en serrant le milieu du corps, quelques plis sur les parties latérales où l'étoffe manque d'ampleur.

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.



L'abbé de Saint-Pierre. — Dessin de Pauquet, d'après une ancienne estampe.

Ce portrait de l'abbé de Saint-Pierre, que nous n'avons eu sous les yeux qu'après avoir étudié sa vie et ses écrits, nous a d'abord surpris et presque déconcerté. Nous ne nous attendions pas à ce léger froncement de sourcil, à ce port de tête un peu hautain qui lui donne l'air d'un prélat de cour, d'un abbé grand seigneur. Toutefois nous retrouvons dans les lignes arrondies, dans la plénitude du bas du visage, et surtout dans le sourire de la bouche, cette bonhomie, cette bonté qui ne pouvait manquer d'être l'expression dominante dans la physionomie de cet apôtre de la bienfaisance, de ce réformateur à la fois ardent et débonnaire.

Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre, né en 1658, au château de Saint-Pierre-Église, près Barfleur, en basse Normandie, appartenait à une famille noble. Son père était bailli du Cotentin, gouverneur de Valognes; mais il n'avait pas assez de fortune pour établir ses cinq fils sur un pied conforme à leur rang. Charles-Irénée, qui était l'un des cadets, fut destiné à l'état ecclésiastique, et placé chez les Jésuites de Caen.

Il crut lui-même, un instant, à sa vocation religieuse. A dix-sept ans, il résolut de se faire moine; il alla se présenter au père prieur des Prémontrés réformés d'Ardennes, près de Caen; mais on refusa de l'admettre : on le trouva de complexion trop faible pour chanter longtemps au chœur, « heureusement, dit plus tard l'abbé avec sa naïveté ordinaire, heureusement pour ceux qui profiteront de mes ouvrages. »

S'il eut d'abord des regrets, ils ne durèrent pas longtemps. La vie ascétique était aussi éloignée que possible des goûts et des principes qui devaient bientôt se développer chez lui. L'activité, une activité incessante, féconde en résultats pratiques, devint à ses yeux pour tout homme la plus indispensable des obligations. Il taxera d'oisiveté les méditations solitaires de la cellule; il n'épargnera pas la qualification d'infirmes, d'invalides, aux reclus des couvents. Projetant de réformer les établissements religieux, de les « perfectionner » (ce mot reviendra souvent dans les écrits de l'abbé de Saint-Pierre), il leur attribuera le soin des pauvres, des malades, et l'éducation de la jeunesse; il voudra les transformer en hôpitaux et en colléges. Et de ces colléges que souhaitera-t-il voir sortir? De bons ingénieurs et de bons architectes pour les travaux de l'État. Livrez-lui la Trappe, il en fera l'École polytechnique.

A vingt-huit ans, il se trouva, par la mort de son père, possesseur de dix-huit cents livres de revenu. Cette somme avait à cette époque une valeur triple de celle qu'elle a aujourd'hui : c'était une fortune pour quelqu'un qui n'avait d'autre besoin que la curiosité de l'esprit, d'autre ambition que celle de s'instruire dans le milieu le plus favorable aux études. L'abbé quitta Caen et alla s'établir à Paris, dans une petite maison du haut du faubourg Saint-Jacques. Là il se livra avec ardeur au travail; toutes les sciences, métaphysique, morale, physique, chimie, anatomie, médecine, l'occupèrent à la fois. Non qu'il vécût en bénédictin, toujours penché sur ses in-folio : tout en aimant les idées, il aimait aussi les hommes. Il avait appelé et installé sous son toit un de ses amis de Caen, Varignon, avide comme lui de science, et qui devint plus tard un célèbre géomètre. Notons ici un trait de délicate générosité qui fait honneur à l'abbé de Saint-Pierre : Varignon n'avait aucun bien; son ami détacha trois cents livres de son revenu et lui en fit don par contrat. « C'est, lui dit-il, afin que vous ne soyez pas sous ma dépendance et que vous puissiez me quitter pour aller vivre ailleurs quand vous commencerez à vous ennuyer de moi. »

Aux deux commensaux de la rue Saint-Jacques venait se joindre un jeune homme qui se plaisait à prendre part à leurs entretiens, et qui y apportait les ressources d'une instruction déjà étendue, avec les grâces d'un esprit souple et délié. C'était l'auteur de la *Pluralité des mondes*, Fontenelle, qui n'avait qu'un an de plus que l'abbé. Dans son éloge de Varignon, il raconte les visites qu'il faisait à ses amis. « J'étais leur compatriote, dit-il, et j'allais les voir assez souvent et quelquefois passer deux ou trois jours avec eux; il y avait de la place pour un survenant et même pour un second (ce second était Vertot). Nous nous rassemblions avec un extrême plaisir; jeunes, pleins de la première ardeur de savoir, unis et — ce que nous ne comptions peut-être pas alors pour un assez grand bien — peu connus. Nous parlions à nous quatre une bonne partie des différentes langues de l'empire des lettres, et tous les sujets de cette petite société se sont dispersés de là. »

Ils se dispersèrent, en effet, dans les différents domaines des connaissances humaines, mais ils ne se perdirent pas de vue, et ils se retrouvèrent tous au sommet. Vertot fut de l'Académie des inscriptions, l'abbé de Saint-Pierre de l'Académie française, Varignon de l'Académie des sciences, et Fontenelle des deux dernières.

C'est en 1695 que l'abbé entra à l'Académie française. Son mérite d'écrivain, de grammairien, que l'on mit en avant, ne serait pas une explication suffisante de son admission, si nous ne savions que l'amitié de Fontenelle et la puissante protection de la marquise de Lambert vinrent en aide à ses titres littéraires. Peu sensible à ce qu'il appelait la *gloriole*, — mot dont il est l'inventeur, — le nouvel académicien écrivit son discours de réception en quatre heures; et comme Fontenelle lui reprochait de n'y avoir pas mis plus de temps et de soin : « Mon discours vous paraît donc bien médiocre? lui répondit-il. Tant mieux; il me ressemblera davantage. » Il dit encore, à ce sujet : « Ces sortes de discours ne méritent pas, par l'utilité dont ils sont à l'État, plus de deux heures de travail; j'y en ai mis quatre, et c'est bien honnête. »

L'abbé de Saint-Pierre ne se piqua jamais de style. Il regardait comme perdu le temps employé à « polir des phrases. » Trouvant la vérité assez belle par elle-même, assez puissante sur des cœurs droits, il ne jugeait pas nécessaire de l'orner pour la faire aimer; il suffisait de l'exposer aux yeux des hommes, de les forcer à la voir en la leur présentant sans cesse. C'est à quoi il ne s'épargna pas; il n'aspira pas à autre chose qu'à ce rôle de simple démonstrateur. D'Alembert raconte qu'un jour, à quelqu'un qui critiquait sa disposition à trop répéter les mêmes choses, il répondit d'un air satisfait : « Vous les avez donc retenues? Voilà pourquoi je les ai répétées, et j'ai bien fait : sans cela, vous ne vous en souviendriez plus. »

En 1697, deux ans après sa réception à l'Académie française, l'abbé de Saint-Pierre a quitté le faubourg Saint-Jacques, et nous le retrouvons établi à Versailles, exerçant la charge de premier aumônier de Mme la duchesse d'Orléans (belle-sœur de Louis XIV et mère du futur régent), véritable sinécure, et pourvu de l'abbaye de Tiron, qu'avait possédée autrefois le poëte Desportes. Quel est le but d'une telle élévation? Le modeste philosophe a-t-il renié ses principes? A-t-il cédé au désir de se mettre en vue, de devenir un personnage, de grossir la foule des ambitieux et des courtisans? Nullement. Il explique lui-même ses motifs dans une lettre à Mme de Lambert : « En prenant une charge à la cour, je n'ai fait qu'acheter une petite loge pour voir de plus près ces acteurs qui jouent souvent sans le savoir, sur le théâtre du monde, des rôles très-importants au reste des sujets... Je les vois tout à mon aise, et d'autant mieux que, moi, je n'en joue aucun, que je vais partout et que l'on ne me remarque nulle part... Je vois ici le gouvernement dans sa source, et j'entrevois déjà qu'il serait facile de le rendre beaucoup plus honorable pour le roi, beaucoup plus commode pour ses ministres et beaucoup plus utile pour les peuples. J'amasse ici des matériaux pour en former un jour quelque édifice qui puisse être de quelque utilité. »

En s'attribuant un but désintéressé, l'abbé était sincère. Le milieu où il se trouvait mêlé ne devait pas être fertile pour lui en satisfactions d'amour-propre. L'éloquence, l'esprit, la vivacité ou la grâce de la parole, lui font défaut; il le sait, et il ne semble nullement en souffrir : il en a pris son parti. Un jour, dans une conversation brillante, s'apercevant de l'effet peu avantageux que produisait son silence, il n'éprouva aucun embarras à le constater lui-même. « Je sais que je vous ennuie, dit-il aux assistants, et j'en suis bien fâché; mais moi, je m'amuse fort à vous entendre, et je vous prie de trouver bon que je continue. » Il déclare, d'ailleurs, qu'il se ferait scrupule de contraindre les gens à l'écouter ou à en faire semblant; ce qu'il pense, il aime mieux l'écrire : si on le lit, ce sera volontairement et non par force. Peut-être aussi beaucoup parler n'est-il pas le propre d'un homme qui, comme l'abbé de Saint-Pierre, s'est fait de la plus exacte véracité une loi inviolable, et qui pense « qu'on n'est pas obligé d'amuser, mais qu'on l'est de ne tromper personne. »

Toutefois il ne passa pas inaperçu dans le grand monde qu'il fréquentait, et il n'y fut pas sans influence. Des duchesses, des femmes distinguées, telles que Mme d'Aiguillon, Mme Dupin, s'éprirent de ses idées, de son zèle pour

le bien, et se firent ses disciples. Il devint pour elles une sorte de directeur spirituel, de professeur de morale. Il leur indiquait des lectures; elles en faisaient des extraits, des analyses, qu'il annotait et corrigeait de sa main. De son côté, il s'éclaira, il s'affermit dans ses opinions; il respira un souffle d'opposition, de libéralisme, qui s'était glissé jusqu'auprès du trône. Les généreux conseils d'un Vauban, les charitables remontrances d'un Fénelon, qui avaient rallié des partisans convaincus, ne purent être sans effet sur lui.

C'est alors que, témoin des malheurs, des humiliations de la fin du règne de Louis XIV, il composa son fameux *Projet de paix perpétuelle*. Cet ouvrage, inachevé et encore manuscrit, fut communiqué au duc de Bourgogne et recommanda l'abbé de Saint-Pierre, qui fut nommé secrétaire de l'abbé de Polignac, et fit partie du congrès chargé de conclure la paix d'Utrecht (1712).

Le *Projet de paix perpétuelle* fut complété et parut en 1717. L'auteur, sincère ou habile, prétendait ne faire autre chose que reprendre le plan de Henri IV en proposant d'établir une diète composée des souverains de tous les Etats de l'Europe, petits et grands, lesquels prendraient l'engagement de ne plus vider leurs querelles par les armes, mais de s'en remettre à la médiation des princes alliés. Rempli d'une juste horreur pour la guerre, mais n'apercevant pas que fixer à jamais l'Europe dans l'état où elle se trouvait alors c'était, pour plus d'une nation, consacrer l'injustice, éterniser la tyrannie, l'abbé ne cessa pas, jusqu'à son dernier jour, de présenter son projet favori aux rois et aux ministres.

Un autre de ses écrits politiques les plus importants, la *Polysynodie*, publié en 1718, fit scandale. En exposant son système de gouvernement, qui consistait à substituer au pouvoir d'un seul, sans limites et sans contrôle, la pluralité des conseils, échelonnés les uns sur les autres et rattachés à un conseil suprême, l'abbé se permit de blâmer le feu roi Louis XIV. Sur la dénonciation du cardinal de Polignac, l'Académie française s'indigna et, à l'unanimité sauf une seule voix, celle de Fontenelle, prononça l'exclusion de l'irrévérencieux critique. On poussa la rigueur jusqu'à lui refuser le droit de se défendre.

L'abbé de Saint-Pierre, qui résumait toute la morale en deux mots : « Donner et pardonner », ne s'offensa pas de cette mesure sévère, ni ne s'en déconcerta. Il conserva la même bienveillance envers ses collègues et le même zèle pour ses plans de réforme politique. La leçon ne lui profita pas; il n'eut pas un instant l'idée de faire amende honorable, ni de rentrer en grâce en se tenant désormais dans un prudent silence. A ceux qui le lui conseillaient et qui lui citaient le mot de Malherbe, « qu'il ne faut pas se mêler du gouvernail d'un vaisseau où l'on n'est que passager », il répondait : « Oui, si l'on n'entend rien à manier le gouvernail, ou si l'on n'est pas en état de donner de bons avis à un pilote ignorant; mais au moins sera-t-il permis au pauvre passager que ce pilote n'écoute pas, et qu'il risque de noyer avec toute sa barque, de traiter le patron comme il le mérite. » Et si on cherchait à le convaincre de l'inutilité de ses efforts et à lui persuader, sur l'autorité d'un ancien, que « deux lois gouvernent le monde : celle du plus fort et celle du plus fin », il ne se rendait pas encore, il s'obstinait à protester. « Je n'ai que trop reconnu par l'expérience cette triste vérité, disait-il; mais j'aurais beau vivre des siècles, je ne pourrais jamais m'y faire, et je ne m'accoutumerai point à ne voir dans ce malheureux monde que des tyrans et des esclaves, des trompeurs et des dupes. »

Il continua donc à écrire et à distribuer gratuitement ses ouvrages, qui, réunis plus tard, ne formèrent pas moins de dix-huit volumes, et dont la liste seule remplit vingt-quatre pages in-12 (1). Politique, histoire, religion, morale, législation, police, commerce, économie politique, littérature, éducation, médecine, agriculture, il touche à tout, il pénètre dans tous les domaines, non avec suite et méthode, mais selon le besoin de chaque jour, passant brusquement d'un ordre d'idées à un autre, se portant partout où il aperçoit un abus, une erreur à corriger, une vérité, un bienfait à introduire. Après avoir posé les bases de la paix perpétuelle et universelle, tracé un nouveau plan de gouvernement, il s'occupe d'assurer aux mendiants du travail ou l'assistance de la charité, d'améliorer le sort des soldats. Tout en projetant l'adoption d'un code uniforme par toute la France, pour diminuer le nombre des procès, ou bien une répartition plus équitable des charges par l'établissement d'un impôt proportionnel, il rédige un programme pour les travaux de l'Académie française, pour l'enseignement des sciences physiques, pour les études des collèges; il propose un moyen d'empêcher les duels; il voudrait, par l'institution de conférences littéraires et scientifiques, substituer peu à peu à l'oisiveté, au jeu, aux frivolités de la vie mondaine, le goût de l'instruction et l'habitude des pensées sérieuses. De la religion mahométane dont il attaque le fanatisme, des pirates de Barbarie qu'il veut réprimer, son attention se porte sur la nécessité de la refonte des monnaies, sur les avantages de l'agrandissement de Paris, sur un procédé de conservation du blé. Ainsi, des hauts sommets, des vastes généralités, il descend, sans craindre de déroger, aux plus petits détails. L'architecte, en train de reconstruire la base ou le faîte de l'édifice, quitte tout à coup le compas pour la truelle, se fait maçon pour réparer une brèche, une lézarde. Aucune besogne, dès qu'elle peut contribuer au bien-être, au soulagement de l'humanité, ne lui paraît au-dessous de lui. Un jour, ayant appris d'un médecin célèbre que pour certaines maladies (obstructions du foie) un rapide voyage en carrosse est un remède efficace, il compose, non un livre cette fois, mais une machine, qu'il fait fabriquer et qu'il appelle *trémoussoir*, espèce de fauteuil à ressort dont le mouvement précipité et saccadé, de bas en haut et de droite à gauche, imite parfaitement les secousses d'une voiture, et qui permet de courir la poste sans sortir de sa chambre. *La fin à une prochaine livraison.*

(1) Voici les titres des principaux écrits de l'abbé de Saint-Pierre :
Projet de paix perpétuelle.
Discours sur le sujet des conférences futures de l'Académie française.
Mémoire pour perfectionner la police contre les duels.
Mémoire pour l'établissement d'une taille proportionnelle, ou Projet d'une taille tarifée.
Discours sur la polysynodie.
Mémoire sur les pauvres mendiants et sur les moyens de les faire subsister.
Mémoire pour diminuer le nombre des procès.
Mémoire pour augmenter le revenu des bénéfices.
Projet pour perfectionner l'éducation.
Projet pour perfectionner l'orthographe des langues de l'Europe.
Discours sur la différence du grand homme et de l'homme illustre.
Annales politiques.

LE PARLEMENT DE BRETAGNE.

Sous la monarchie française de la troisième race, *toute justice émanait du roi*, selon l'expression des légistes, en descendant, de juridictions en juridictions, le long des degrés d'une sorte de pyramide judiciaire dont les assises avaient été péniblement superposées par des efforts successifs. Il n'était permis qu'au petit nombre des administrés de remonter les degrés de cet édifice pour en appeler,

de la basse, moyenne et haute justice des seigneurs, aux sénéchaussées royales, aux grands bailliages, aux présidiaux, et enfin aux parlements provinciaux dont le Parlement de Paris était la pierre d'angle.

Les parlements, qui furent supprimés, en 1790, par un décret de l'Assemblée constituante, étaient des cours souveraines de justice.

Au dix-huitième siècle, on comptait en province quinze cours souveraines de justice, dont douze seulement portaient le nom de *Parlements*.

Ces cours étaient, dans l'ordre chronologique de leur institution, celles : 1° de Toulouse, pour le Languedoc; 2° de Grenoble, pour le Dauphiné; 3° de Bordeaux, pour la Guienne, la Gascogne, le Limousin et la Saintonge; 4° de Dijon, pour la Bourgogne; 5° de Rouen, pour la Normandie; 6° d'Aix, pour la Provence; 7° de Rennes, pour la Bretagne; 8° de Pau, pour la Navarre française et le Béarn; 9° de Metz, pour la basse Lorraine et les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun; 10° de Douai, pour la Flandre; 11° de Besançon, pour la Franche-Comté; 12° enfin, de Nancy, pour la haute Lorraine et le pays de Bar. Les trois autres cours souveraines siégeaient à Arras, à Colmar et à Perpignan : la première portait le nom de *Conseil provincial de l'Artois;* les deux autres, celui de *Conseil supérieur*.

Les parlements jugeaient non-seulement en matière civile et criminelle, mais aussi en matière d'administration et de police; ces pouvoirs, déjà si étendus, s'accroissaient encore des droits d'*enregistrement* et de *remontrances*. En outre, les arrêts des parlements avaient force de lois, et ce dernier privilége en faisait de véritables assemblées législatives.

En vertu du droit d'enregistrement, les décisions royales ne devenaient exécutoires qu'après avoir été examinées et transcrites sur les registres du Parlement, qui les appliquait alors à toute l'étendue de sa juridiction. Quand ces décisions lui paraissaient contraires aux intérêts de l'État, le Parlement présentait au roi ses observations ou remontrances, et quelquefois même refusait l'enregistrement. Dans ce dernier cas, et lorsqu'on ne pouvait aboutir à une transaction, le roi en était réduit à imposer sa volonté dans une assemblée extraordinaire appelée *Lit de justice*.

Le chef suprême de tout parlement était le roi, qui siégeait quelquefois en personne et se faisait toujours représenter dans les séances solennelles. Les princes du sang, les pairs laïques et ecclésiastiques, et le chancelier, en étaient membres de droit. Quant au personnel proprement dit, il se composait d'un premier président, de plusieurs présidents, d'un procureur général et d'avocats généraux, des conseillers, des rapporteurs, des greffiers et des huissiers. Un certain nombre d'officiers, ou gens d'office, y étaient attachés à divers titres.

La gravure que nous reproduisons renseignera le lecteur sur la manière dont se tenaient les assemblées solennelles en province; elle représente une des séances du Parlement de Rennes, en 1663. Le duc de Chaulnes était alors représentant d'Anne d'Autriche, qui fut gouvernante de Bretagne pendant la période la plus brillante du règne de Louis XIV.

Quelques mots sur l'origine des parlements, et en particulier sur celui de Bretagne, serviront de commentaire.

Les premiers rois de la troisième race n'étaient que des seigneurs féodaux. Comme tels, ils n'avaient d'autorité que dans leurs propres domaines, et se faisaient assister de leurs plus grands vassaux pour juger toutes les contestations au sujet desquelles on déclinait la compétence des juridictions locales.

A mesure que l'autorité royale s'étendit, les jugements à rendre devinrent de plus en plus nombreux et suscitèrent des questions de droit de plus en plus compliquées. Il fallut alors s'en rapporter à des légistes pour l'examen des causes et la préparation des sentences.

Bientôt les juges féodaux, sentant leur incapacité et se voyant réduits à sanctionner le travail des légistes, ne tardèrent pas à s'abstenir. Cette abstention était trop favorable aux intérêts de la monarchie pour que les rois n'en profitassent point. Ils s'appliquèrent à constituer une organisation judiciaire indépendante des seigneurs et relevant directement de l'autorité royale. C'est ainsi qu'après avoir émancipé les communes du joug féodal, ils les placèrent sous la protection de leur parlement.

A l'origine, ce parlement n'était autre que le conseil du roi, et Philippe III s'était déjà réservé la nomination des seigneurs qui pouvaient y figurer. Philippe le Bel en exclut les prélats et n'y admit qu'un baron ou deux. Sa décision était motivée sur la nécessité de n'avoir, pour rendre la justice, que « gens qui y puissent entendre continuellement sans en partir et qui ne soient occupés d'autres grans occupations. » Philippe VI rendit une ordonnance qui mit les conseillers rapporteurs au rang des conseillers juges. A cette époque, 1244, le Parlement de Paris était en pleine vigueur; il devait servir de modèle aux parlements provinciaux, dont le premier, celui du Languedoc, ne fut institué qu'en 1272.

La Bretagne se maintenait alors dans son indépendance; et son gouvernement, tour à tour favorable et hostile aux rois de France et d'Angleterre, devait la soustraire, pendant deux siècles encore, à l'unité française. Il fallut toutes les ressources de la politique de Louis XI et de la diplomatie féminine d'Anne de Beaujeu pour amener les deux mariages consécutifs d'Anne de Bretagne avec Charles VIII et Louis XII, qui réunirent la Bretagne à la France. Cette réunion, accomplie conditionnellement par Anne de Bretagne, ne fut rendue irrévocable qu'en 1532, lors du voyage solennel que François Ier fit dans le royaume, après les malheurs et la captivité auxquels il dut sa popularité.

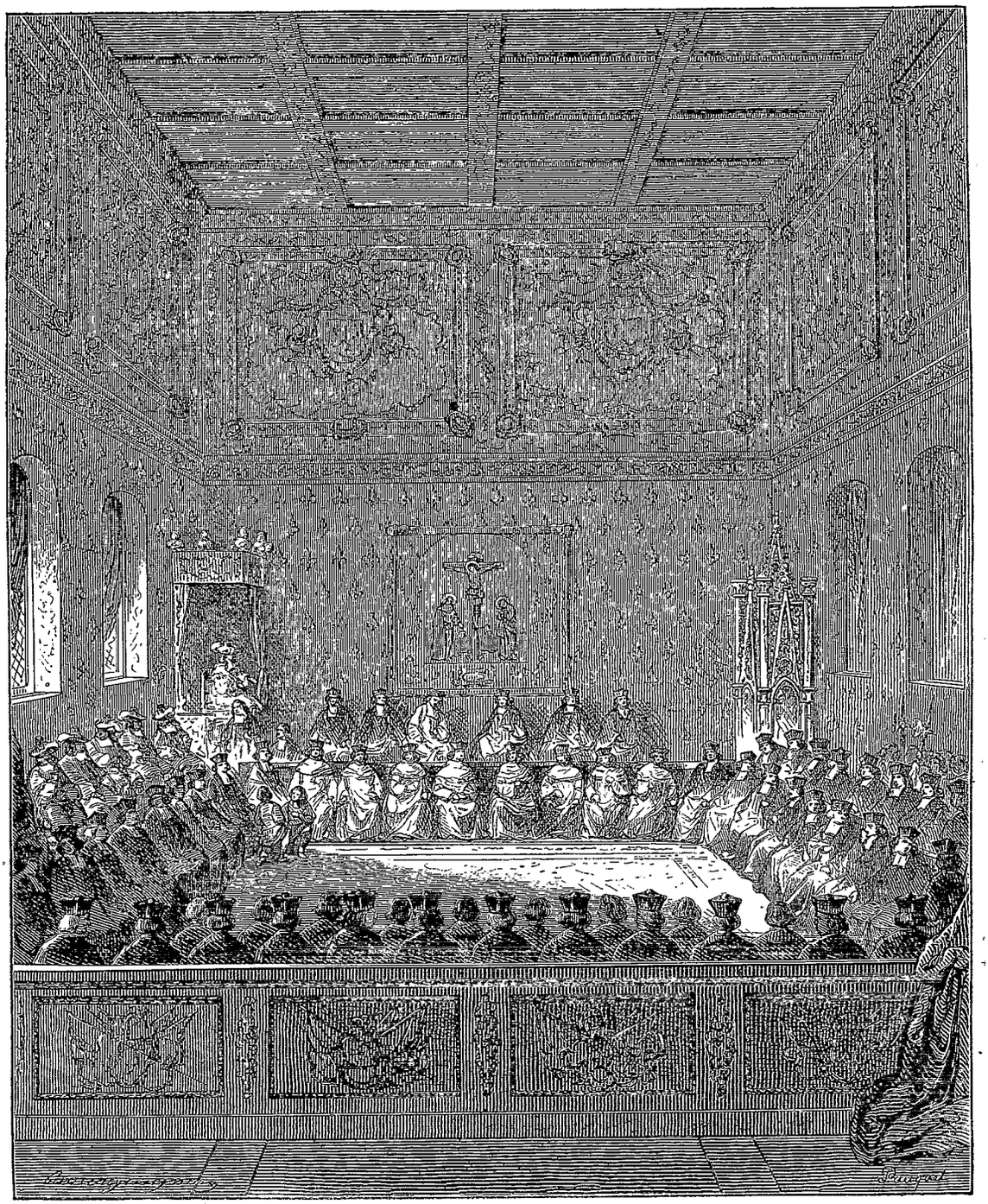
Les derniers jours de l'indépendance bretonne virent le pays plongé dans l'anarchie la plus profonde. On n'y obéissait qu'à la force. La justice n'existait plus, ou n'était rendue que par des gens de la dernière classe dont l'incapacité et les prévarications étaient telles, que les États de Bretagne demandèrent instamment à Charles VIII une réorganisation radicale.

En conséquence, le roi ordonna une enquête qui fut faite, en 1493, par le maréchal de Rohan assisté d'un président et de plusieurs conseillers du Parlement de Paris. L'année suivante, un règlement royal daté de Lyon supprima la charge illusoire de grand chancelier de Bretagne. Le titulaire, Philippe de Montauban, fut nommé garde du sceau et chef du conseil du roi pour la province. Ce même règlement créait, pour rendre la justice, une assemblée dite des *Grands Jours*, composée d'un premier président, de deux présidents ordinaires, de conseillers clercs et laïques, de rapporteurs, d'un greffier et d'un trésorier.

Cette assemblée tenait une session solennelle pendant six semaines de l'année. Elle fonctionna durant un demi-siècle. Mais les juges, qui se réunissaient à des intervalles trop éloignés, se relâchèrent peu à peu de leurs devoirs. Les abstentions devinrent de plus en plus nombreuses. Comme, d'ailleurs, la durée de la session était trop courte pour que l'on y pût vider tous les différends, les jugements étaient renvoyés d'une année à l'autre. Les causes les plus importantes allaient se plaider au Parlement de Paris, auquel on en appelait même des sentences prononcées par l'assemblée des Grands Jours. Bientôt le mécontentement fut universel.

Sur la demande des États, le duc d'Étampes, alors gouverneur de la province, transmit à Henri II les plaintes de ses administrés et proposa de remplacer l'assemblée des Grands Jours par un parlement permanent. Il fit valoir, entre autres raisons, qu'une cour souveraine permanente de justice n'entraînerait pas plus de dépenses que l'assemblée extraordinaire, et Henri II consentit à accorder à la Bretagne un parlement régulier.

Un édit de Fontainebleau (mars 1553) supprima donc l'assemblée des Grands Jours et créa un parlement en



Une séance du Parlement de Bretagne en 1613. — Dessin de Pauquet, d'après une estampe du temps (Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale).

deux chambres composées en tout d'un premier président, de quatre présidents ordinaires, de trente-deux conseillers dont moitié seraient choisis en Bretagne, d'un procureur général et de deux avocats généraux, de rapporteurs, de deux greffiers et de trois huissiers. Le Parlement devait, chaque année, tenir deux sessions de trois mois chacune, l'une à Rennes, pendant les mois d'août, septembre et octobre; l'autre à Nantes, en février, mars et avril. Il était tenu de se conformer entièrement aux usages du Parlement de Paris.

Un nouvel édit, publié avant la première séance, porta le nombre des conseillers à cinquante-deux. Sur les vingt conseillers supplémentaires, six seulement étaient pris en Bretagne. Les traitements affectés étaient, pour le premier président, de 1 200 livres tournois; pour chaque président, de 1 000 livres; pour le procureur, les avocats généraux et les conseillers étrangers, de 800 livres; pour les conseillers pris en Bretagne, de 600 livres. Les autres traitements variaient de 100 à 200 livres. Ils furent augmentés depuis.

La première séance eut lieu à Rennes, dans le couvent des Cordeliers, au mois d'août 1554. Notre cadre ne permet pas de tracer l'histoire de cette cour souveraine, qui fonctionna jusqu'à la Révolution de 1789 et dont les actes sont plus ou moins liés à ceux du Parlement de Paris. Disons seulement que les modifications apportées à la constitution du Parlement de Paris entraînèrent à distance des modifications correspondantes dans ceux des provinces. En 1580, le Parlement de Bretagne cessa de tenir ses séances à Nantes pour se fixer à Rennes, où, depuis quelques années déjà, la chancellerie fonctionnait exclusivement.

On avait complété successivement l'organisation du Parlement de Bretagne par l'adjonction d'une *chambre* dite *de la Tournelle* et de deux *chambres des requêtes*. Les chambres des requêtes étaient chargées de juger en premier ressort les affaires présentées par les privilégiés du droit de *committimus*, c'est-à-dire de ceux qui pouvaient s'adresser directement au Parlement sans passer par les juridictions inférieures. Quant à la chambre de *Tournelle*, ainsi nommée parce que ses membres avaient primitivement tenu leurs séances dans une tour, elle jugeait les affaires criminelles. Les deux chambres des requêtes furent réunies en une seule en 1751.

Deux ou trois *édits-arrêts* rendus par le Parlement de Bretagne nous édifieront sur l'étendue des pouvoirs dont il disposait. En 1561, il décréta que tous les adultères sans distinction seraient punis de la peine capitale; en 1590, il interdit à Louis de Coëtlogon, sieur de Méjusseaume et deuxième intendant général du roi en Bretagne, de prendre la qualification d'intendant de justice, de police et des finances. Enfin, vers 1680, il procéda à une réformation générale de la noblesse, opération délicate qui entraînait la révision des titres dans toute la province. Cette réformation eut lieu à Vannes, où le Parlement siégea de 1676 à 1689, par suite des troubles occasionnés à Rennes au sujet de l'impôt du papier timbré et des charges excessives que les grandes guerres de Louis XIV avaient fait peser sur le pays.

RÈGLE.

Il existe en nous un sentiment profond d'unité, d'ordre et de proportion, qui sert de guide à tous nos jugements. Nous y trouvons : dans les choses morales, la règle du bien; dans les choses intellectuelles, la connaissance du vrai; dans les choses de pur agrément, le caractère du beau. (1)

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 174, 190, 198, 202, 210, 218, 226, 234, 242, 258.

XXII. — *Déceptions et lueurs d'espoir.*

Pendant qu'à deux mille lieues de son paisible foyer la veuve d'Étienne Houdelin allait vaillamment poursuivre la fortune dans le pieux dessein d'acquitter jusqu'à la dernière dette des deux faillis et de relever avec éclat l'honneur de leur nom, la femme d'Eugène Maizière, non moins vaillante que son amie, n'hésitait pas à affronter les obstacles où bien souvent l'énergie d'un homme s'est brisée, afin de conquérir le droit d'exposer au jugement du public, — elle disait à l'admiration de la foule, — l'œuvre à peu près ignorée de l'artiste.

Cette admiration, que d'abord l'enthousiasme de la foi ardente d'Augustine avait communiquée à ses amis, s'était trouvée pleinement justifiée par l'émotion et les applaudissements d'un nombreux auditoire, durant la soirée musicale donnée à Passy chez l'ex-banquier Sirven. On parlait encore beaucoup de l'ouvrage d'Eugène Maizière après les premiers jours qui suivirent cette soirée; puis il en fut de moins en moins parlé, et, comme il arrive de tant de choses qui ne font que traverser la mémoire des hommes, le vent de l'oubli souffla sur ce souvenir et l'emporta.

Sans doute, pas plus qu'au premier temps de son malheur, l'affection et la sympathie ne manquèrent alors à la courageuse compagne de l'aliéné; mais l'intérêt qu'elle continuait à solliciter pour l'œuvre qui avait coûté la raison à son mari, on ne l'accordait plus qu'à elle seule : on la plaignait davantage, mais, bien loin de l'encourager encore, on commençait à blâmer, comme une illusion dangereuse, son inébranlable confiance dans l'avenir. Ainsi, M. Sirven dit un jour à Lydie, qui venait de recevoir les confidences d'Augustine à propos d'un nouvel espoir déçu :

— Ta maîtresse de musique y mourra à la peine; son dessein, que nous avons eu l'imprudence de trouver héroïque, est tout simplement insensé. Il y a, paraît-il, à l'Opéra un dissolvant inépuisable, dont l'emploi consiste à user peu à peu le courage le mieux trempé, la patience la plus tenace. Témoin la déconvenue du duc de Zeilm : après sept ans d'attente et malgré l'appui de la cour, il a dû renoncer à l'honneur de voir placer sa partition sur le pupitre du chef d'orchestre de l'Opéra. Je te conseille de citer cet exemple à Mme Maizière; ce sera lui rendre service.

Quand Augustine revint pour la leçon du lendemain à Passy, Lydie, usant de tous les ménagements possibles, suivit le conseil de son père. A l'histoire peu nouvelle du compositeur éconduit, la femme de l'artiste répondit en souriant :

— Vous ne me parlez, ma chère belle, que d'une faveur refusée à un grand seigneur; moi, c'est pour une œuvre de génie que je demande justice.

Le docteur Sauval, qu'inquiétait, pour sa filleule, l'insuccès de tant de tentatives, en arriva à dire à Augustine, la prenant à part, après une de ses visites au pauvre cerveau troublé qui continuait à accumuler les pages de calculs :

— L'intérêt de ta santé et les soins constants que tu dois à ton mari exigent impérieusement que tu cesses de faire des démarches qui n'aboutiront à rien. Cette éternelle alternative d'espérance et de déception t'énerve et t'épuise. Je n'hésite plus à te le dire, Augustine : si cela dure encore quelque temps, je ne réponds pas de toi.

— Qu'importe! repartit avec fermeté la jeune femme, pourvu que j'arrive à mon but; et j'y arriverai, poursuivit-elle, car il y va non-seulement de la célébrité d'Eugène, mais aussi de son retour à la raison.

Le docteur, voyant bien qu'essayer de lutter contre une telle conviction c'était vouloir perdre son temps et ses paroles, se leva brusquement; et, prenant congé de sa filleule, il dit en l'embrassant avec attendrissement et colère :

— Tu ne seras jamais qu'une entêtée... sublime!

Dans une des lettres fréquentes grâce auxquelles l'exilée volontaire au Brésil n'était pas plus qu'à Rouen étrangère au sort de son amie d'enfance, Augustine ne manqua pas de citer l'épithète glorieuse échappée sur le ton de l'injure à l'emportement paternel du docteur Sauval.

« Oui, bonne chérie, écrivait Augustine, mon excel-

(1) Sophie Germain, *Considérations générales sur l'état des sciences, des lettres et des arts aux différentes époques de leur culture*. 1833.

lent parrain, à bout de raisons pour combattre ma résolution, n'a trouvé, dans sa bienveillante colère, rien de plus foudroyant à me dire que ces deux mots : « entêtée. » sublime. » Ce n'est pas par orgueil que je te les répète; je ne m'en glorifie pas plus que je ne me sens humiliée quand ma mère, effrayée pour moi des sacrifices qu'elle suppose inutiles, maudit ma constance à me les imposer, et m'appelle folle et stupide.

» Si je ne vous avais pas, Alphonsine et toi, pour confidentes et surtout comme exemple, personne au monde ne me comprendrait; il n'y a que vous qui sentiez comme moi que je ne dois pas me décourager.

» Je t'ai dit, chère Julie, comment il m'a fallu me résigner à cesser peu à peu de compter sur ceux en qui je croyais mon espérance le mieux placée : j'ai vu les plus ardents s'attiédir, puis écouter froidement, et enfin écouter avec impatience les confidences qu'ils provoquaient autrefois. Maintenant, pour conserver des élèves qui me sont précieuses et pour que ma présence ne soit pas insupportable même à la famille Sirven, je dois renoncer à intéresser à ma tâche mes anciens protecteurs. Une seule personne, parmi celles qui ont assisté à la soirée musicale qui fut si glorieuse pour Eugène, a encore en mémoire la profonde émotion causée par les fragments de son opéra. Cette personne, l'invité le plus important au point de vue de notre intérêt, c'est le directeur de l'Opéra lui-même. Tu vas penser que tout va bien, puisque le maître est pour nous. Hélas! ce maître, toujours invisible autrefois quand j'essayais soit de le solliciter personnellement, soit de faire plaider ma cause auprès de lui, je ne suis parvenue à le rencontrer que le jour où il a abdiqué le pouvoir. On m'a assuré que, depuis lors, il a souvent parlé avec éloge de la musique de mon mari; mais on m'a dit aussi que son rôle de souverain déchu voulait qu'il fût également admirateur de tous les ouvrages qu'il laissait en instance auprès de son successeur, et que, par contre, plus il leur est favorable, mieux il dispose l'autre à les repousser. Ainsi ses éloges, au lieu de servir l'auteur, sont pour son ouvrage un titre à l'exclusion.

» Pour que tu saches combien mon isolement est complet, et pourquoi je marche seule vers un but qu'ordinairement deux hommes, le poëte et le musicien, n'atteignent qu'en se faisant mutuellement appui, je dois te dire que l'auteur du poëme, qui devrait être mon principal auxiliaire, me fait absolument défaut.

» C'était, il y a six ans, un jeune ingénieur civil, sorti depuis peu de temps des écoles. La fortune de ses parents lui permettait d'attendre l'occasion de grands avantages pour l'emploi de ses talents. Il avait de l'imagination, de la facilité pour écrire en vers; mon mari rêvait un sujet de grand opéra, ils se rencontrèrent dans le monde, et ce jeune homme, sollicité par Eugène, accepta, comme moyen d'utiliser quelques mois de loisir, sa proposition d'exécuter le plan qui lui était tracé. Peu de temps après, appelé loin de Paris pour diriger les travaux d'une grande usine, il dit, en partant, à son collaborateur : « L'ouvrage tout en-» tier vous appartient; puisse-t-il vous rapporter autant » de gloire et de profit qu'il m'a procuré de plaisir, je serai » assez récompensé de mon travail! Rappelez-vous qu'à » part l'intérêt que je prendrai à tous vos succès, je veux » rester étranger à notre opéra; livrer mon nom à la pu-» blicité, ce serait nuire à ma carrière : donc, ne me nom-» mez pas, ou je vous désavoue. »

» Ainsi de ce côté, ma chère Julie, aucune influence qui puisse me venir en aide, et, pour surcroît de tourment, je vois Eugène s'affaiblir de jour en jour; son regard s'éteint, ses paroles sont plus rares. Quand il ne s'occupe pas de ses chiffres, il tombe dans une mélancolie qui parfois m'épouvante. On a parlé de la nécessité de me séparer de lui.

» — Est-ce qu'il pourrait vivre si je le quittais? me suis-je écriée.

» Je remercie ma mère; car, à ce conseil d'éloigner de moi mon pauvre Eugène, conseil qui me révoltait, elle a répondu :

» — Il est si doux; on ne risque rien à le garder. »

» Après tant de lignes affligeantes, il est heureux que je puisse finir par une bonne nouvelle : Alphonsine est de retour. Elle sait où t'écrire; tu auras de sa main la narration de son tour d'Europe. C'est à Passy, chez la famille Sirven, que nous nous sommes rencontrées. Gaëtan accompagnait notre amie; on ne peut voir un plus charmant jeune homme. Il est juste de reconnaître que le temps passé à courir de ville en ville, de l'orient à l'ouest, et du nord au midi, n'a pas nui non plus à la chère Alphonsine. C'était déjà une jeune femme quand son fils d'adoption n'était encore qu'un enfant; maintenant qu'il a grandi, elle semble, auprès de lui, n'être que d'un peu sa sœur aînée.

» Gaëtan a rapporté à Mme Sirven un magnifique album, tout plein de ses souvenirs de voyage. Sur la première page, il a dessiné de mémoire le portrait de Lydie. Mon aimable élève a dit en rougissant qu'elle trouvait que l'artiste l'avait trop embellie; personne n'étant de son avis, elle n'a pas discuté longtemps pour le faire prévaloir.

» En parcourant, à mon tour, cet album, je me suis arrêtée à une aquarelle qui représente la façade d'une maison très-simple, haute de trois étages, et dont la petite porte, de couleur brune et à poignée de cuivre, est élevée de deux marches au-dessus du niveau de la rue. Près d'une fenêtre du premier étage, j'ai lu : « N° 25 »; et un peu au-dessous de la saillie formée par la dalle de la première marche, ces six mots écrits à la plume par Gaëtan : « An-» vers, rue du Jardin-des-Arbalétriers. »

Alphonsine était près de moi, et, lisant dans ma pensée, elle me souriait des yeux. Je lui demandai à voix basse :

» — N'est-ce pas là qu'il demeure?

» Elle m'a répondu, en me montrant une croisée dont le rideau était entr'ouvert :

» — Voici la chambre de Mme Vandevenne.

» — Mais lui, continuai-je, notre ami M. Albert, tu as dû le voir?

» — Je n'ai vu que son portrait, au cadre duquel sa mère a suspendu la médaille d'or que lui a valu sa belle conduite en Espagne.

» On nous laissait discrètement chuchoter ensemble; Alphonsine, prévenant mes questions, me dit :

» — A peine étions-nous installés à Anvers, que Gaëtan, qui venait de parcourir un journal de la ville, m'apprit que, depuis la veille, M. Vandevenne était parti pour Gand où il avait été élu secrétaire du congrès médical. J'avais un vif désir de connaître Mme Vandevenne; je pouvais me présenter chez elle; l'absence de son fils me rassurait sur la convenance de ma visite.

» — Il faut croire, observai-je, que lui et toi vous êtes destinés à ne plus vous rencontrer désormais.

» — Mme Vandevenne pense positivement le contraire, me répondit-elle; car lorsque, après plusieurs visites faites et rendues, nous nous sommes quittées contentes, je crois, l'une de l'autre, elle m'a dit : « Embrassez-moi, ma fille »; et à mon baiser, qu'elle m'a bien rendu, j'ai ajouté un mot qui a paru lui faire un grand plaisir. Ce mot, reprit Alphonsine en achevant sa confidence au plus près de mon oreille, c'est : « Au revoir, ma mère! »

Cette première partie de la longue lettre de Mme Maizière à Julie Houdelin était ainsi terminée :

« Alphonsine m'en dira davantage demain ; car elle viendra me voir, elle me l'a promis. Elle espère un bon effet de sa présence sur Eugène ; mais Eugène la reconnaîtra-t-il? » *La fin à la prochaine livraison.*

TRANSPORT DES POISSONS.

Les poissons ne vivent que d'air, aussi bien que les mammifères ; cet air, dissous dans l'eau, ils le dégagent à l'aide d'un appareil respiratoire spécial auquel on donne le nom de *branchies*. Pas d'air, pas de poisson.

Mais l'air ne se dissout pas indéfiniment dans l'eau. Un volume d'eau déterminé, qui ne se renouvelle pas, est assez vite privé d'air respirable pour les poissons, et devient mortel pour eux. Tous ces faits, que l'emploi familier des aquariums a rendus vulgaires de nos jours, ont pu être connus des anciens et leur servir à transporter et conserver des poissons vivants en espace clos : d'autant plus que l'idée de battre l'eau pour l'aérer de nouveau, ou de la laisser tomber d'une certaine hauteur, est une idée simple qui a pu facilement naître dans leur esprit.

Le transport des poissons s'est pratiqué pendant tout le moyen âge et jusqu'à ces derniers temps d'une manière un peu grossière, mais suffisante pour l'espèce rustique du poisson que l'on changeait d'eau à peu de distance. Un tonneau défoncé, debout sur une charrette, quelques poignées d'herbes aquatiques dedans pour amortir les cahots et empêcher les poissons de s'écailler les uns contre les autres ; tel était le cérémonial de ces transports. Cela suffisait à nos pères, puisque tel est le seul mode indiqué par la première Encyclopédie.

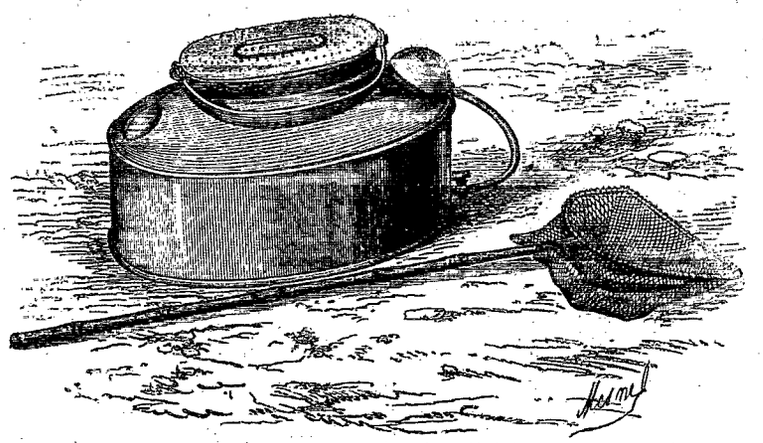
De nos jours, la question du transport lointain des poissons vivants s'est posée de nouveau, à l'occasion d'espèces de poissons très-délicats, et le problème paraît résolu ; mais ce n'a pas été sans efforts, et les pisciculteurs de l'établissement d'Huningue peuvent revendiquer la plus grande part du succès.

Voici, par exemple, comment on parvient à transporter sains et saufs des alevins de salmonidés, c'est-à-dire de jeunes poissons âgés de quelques mois à deux années.

L'appareil se compose d'une boîte en zinc sur le côté de laquelle une boule de caoutchouc est fixée et communique avec un tube de même matière qui va porter l'air au milieu du fond, où le tube s'épanouit en une large pomme d'arrosoir de forme aplatie. Il suffit de fermer du doigt le trou de la boule et de presser pour que l'air, chassé avec force, s'élance de la pomme en gerbe de globules qui traversent l'eau et s'y dissolvent en partie. La forme du couvercle est telle que l'eau, projetée par les cahots ou autrement, retombe toujours dans le vase.

On entoure cette boîte de laine et de mousse, afin que la température de l'eau y reste constante. L'inventeur est M. Bienner.

Les jeunes salmonidés, — comme les adultes, d'ailleurs, — ont besoin d'une eau sans cesse en mouvement. Cette condition est difficile à remplir pendant un long voyage et dans un appareil de petite capacité. Cependant on est parvenu à vaincre la difficulté, et même avant l'emploi de la boîte Bienner dont l'aération forme un vrai courant par déplacement, on a pu transporter trois mille alevins de truites dans une simple boîte de fer-blanc et les y conserver pendant vingt-quatre heures à une température de 22 degrés au-dessus de zéro sans en perdre un seul. On n'avait changé l'eau que trois fois pendant le voyage, mais on l'avait souvent remuée avec la main, afin d'établir un petit courant



Boîte servant au transport de jeunes poissons vivants. — Dessin de Mesnel.

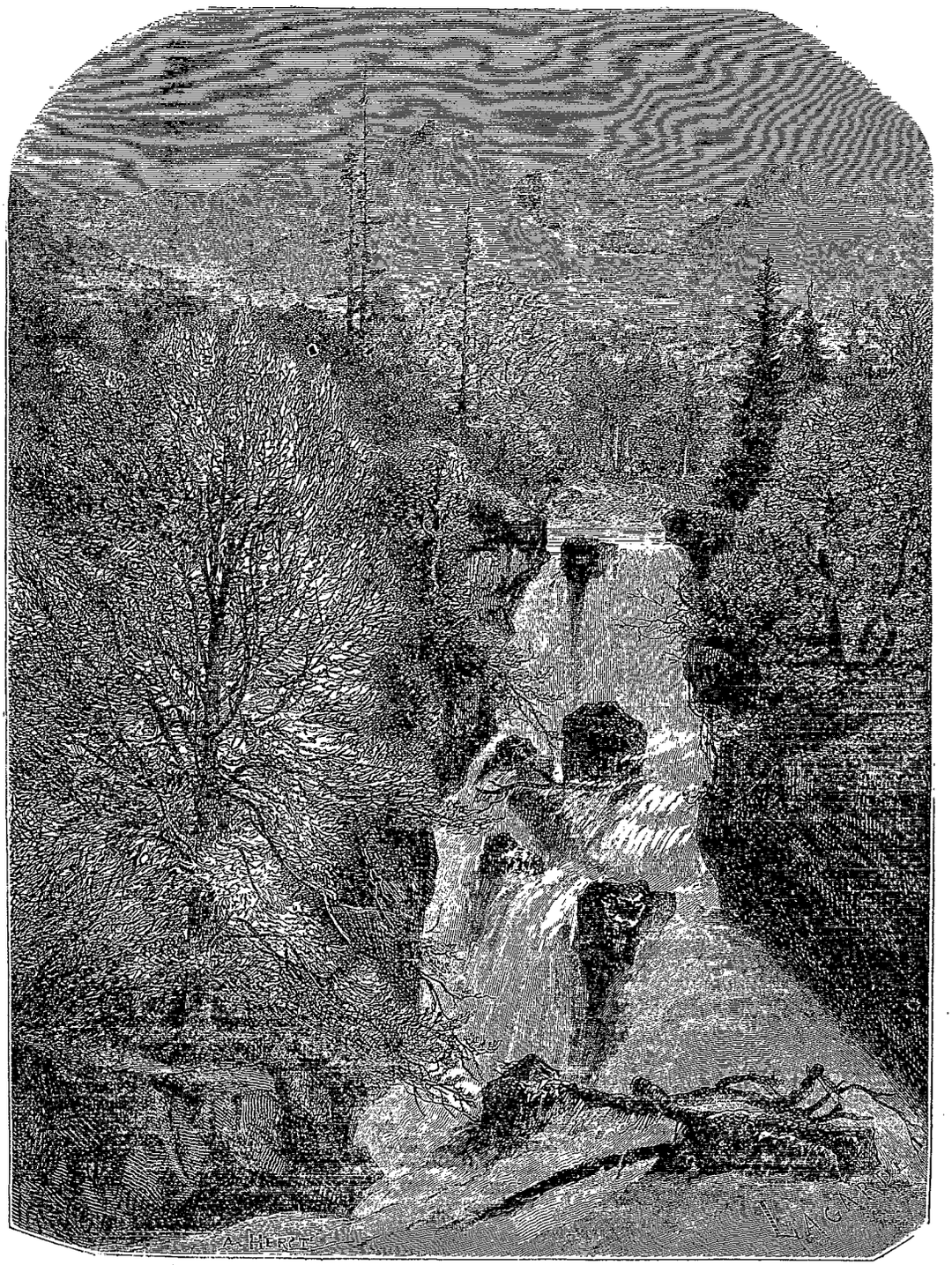
dans la boîte, et l'on voyait les alevins se mettre immédiatement contre la direction de ce courant.

Les plus délicats, parmi ces poissons à la vie fragile, sont les *ombres communs*, et cependant, en employant des moyens analogues, on a pu leur faire subir une température de 18 degrés.

Il faut ajouter que les soins à prendre pendant le voyage des alevins nécessitent la présence d'un homme, et augmentent, par cela même, le prix de revient. C'est ce qui, dans l'établissement d'Huningue, a fait préférer l'envoi d'œufs embryonnés aux pisciculteurs qui en font la demande, mais ce qui oblige l'établissement à une culture plus difficile. Du reste, de toute manière, la mise à l'eau des jeunes alevins ainsi envoyés au loin n'est pas chose si facile qu'elle le paraît au premier abord. Il faut s'assurer que la différence de température entre l'eau où ils vivaient et celle dans laquelle on veut les acclimater n'est pas telle qu'elle puisse les tuer du coup ; il faut créer des intermédiaires par des mélanges et, dans tous les cas, agir avec une prudence extrême.

De plus, il faut s'assurer que le cours d'eau où l'on met les alevins en liberté contient ce qui est nécessaire à leur nourriture, comme poissons blancs en frai, insectes, etc., et aussi qu'il ne s'y trouve pas trop d'espèces voraces de grande taille capables de les dévorer. Rien ne semble plus simple : cependant c'est parce que ces précautions ont été le plus souvent négligées que le repeuplement de nos cours d'eau est resté en suspens, que beaucoup de pisciculteurs se sont découragés, et que le silence s'est fait longtemps autour d'une des plus fécondes découvertes de notre siècle.

LE TORRENT.



Salon de 1868; Aquarelles. — Le Torrent de la grande Chartreuse (1), par Herz. — Dessin de Herz.

Là-bas, là-bas, la surface agitée du grand Océan étincelle et miroite aux rayons d'un soleil ardent; une vapeur bleuâtre, à peine visible, s'élève, et peu à peu un flocon d'argent se dessine sur l'azur immense. Les flocons, doucement roulés par les vagues de l'air, se rapprochent, s'unissent, et forment ces grands nuages qui font trembler les femmes des matelots et rêver les poëtes.

Un vent d'ouest s'élève et met en mouvement les nuages. C'est comme une bande de cygnes gigantesques qui, dans leur vol rapide, laissent flotter l'ombre de leurs ailes sur les grèves arides, sur les vertes forêts, sur les moissons dorées, sur les humbles villages, sur les cités orgueilleuses, sur les plaines et sur les collines. Mais où vont ces nuages? Ils vont où Dieu les mène, accomplir le travail auquel il les destine.

Voyez : la silhouette des montagnes se découpait vive et nette sur un ciel d'un bleu pâle; elle vient de disparaître dans la vapeur. Les nuages sont arrivés où Dieu les envoyait; là, dans le silence et le mystère des hauteurs inaccessibles, ils poursuivent leur œuvre. Ils se métamor-

(1) Voy., sur la grande Chartreuse, la Table de trente années.

phosent en une pluie fine qui nourrira les sources de la montagne, en une neige abondante, réserve précieuse que le soleil fondra plus tard, au moment prescrit. Les gouttes, une à une, comme des larmes, roulent sur la roche; elles se rejoignent et forment les ruisseaux qui formeront le torrent.

Le torrent, de roche en roche, s'élance avec fureur, comme ces armées de Barbares qui du haut des Alpes se ruaient sur l'Italie. Et comme, dans ces hordes immenses, chaque homme, si humble qu'il fût, avait sa vie propre et son histoire, terrible ou touchante pour qui eût daigné l'écouter; de même, dans cette masse énorme du torrent, chaque goutte d'eau a son histoire, histoire vraie et cependant féerique, que la science entrevoit, que l'imagination devine, et qui ouvre à la rêverie d'immenses et poétiques horizons.

Plus rapide que les dieux de l'Inde en ses multiples transformations, nuage aérien, fleuve, mer ou torrent, quels espaces la goutte d'eau n'a-t-elle pas parcourus? quels soleils n'a-t-elle pas reflétés? sous quelle brise n'a-t-elle pas frissonné? Ce torrent qui se déroule à vos yeux si majestueux et si uniforme, votre imagination s'effrayerait rien qu'à se figurer de combien de pays il évoque le souvenir. Et non-seulement la goutte d'eau a vu tous ces pays, mais aussi les hommes qui les habitent : elle a été témoin de leurs joies, de leurs douleurs, elle y a contribué peut-être. Comme elle ne dit rien de son passé, elle laisse tout supposer. Cette gouttelette transparente et limpide, qui tremble à l'extrémité d'une feuille, elle a vu sûrement des tempêtes, peut-être des naufrages. Irritée alors, elle murmurait à l'oreille d'un pauvre naufragé la menace funèbre de la mer homicide; elle a peut-être entendu son vœu suprême.

Elle a vu tout cela, mais elle n'en dit rien; elle a sans doute de terribles secrets, mais elle demeure transparente et comme souriante. A force de songer à ces choses, les hommes ont pensé et un poëte a dit pour eux que « l'onde était perfide. » Perfide, soit! Mais les hommes ont beau dire, comme ils aiment naturellement le mystère, ils seront toujours attirés et séduits par l'eau, le plus mystérieux des éléments. Les anciens regardaient les eaux comme sacrées, et y plaçaient le séjour des plus séduisantes divinités et des monstres les plus terribles. Depuis, les Ondines ont succédé aux Naïades; depuis, enfin, l'homme ne croit plus aux Naïades ni aux Ondines, mais l'eau les fascinera toujours par sa transparence pleine de secrets, par sa mobilité qui simule si bien la vie, par le charme de son murmure et l'attrait de sa fraîcheur.

LES GARDIENNES.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 146, 166, 174, 190, 198, 202, 210, 218, 226, 234, 242, 258, 270.

Contrairement au doute inquiétant d'Augustine, la visite de son amie d'enfance lui prouva que le passé, dont Eugène ne parlait jamais, n'était pas aussi absent de sa mémoire que son silence pouvait le faire supposer. Il reconnut sans hésitation Alphonsine; mais il l'accueillit sans surprise, de même qu'autrefois il avait accueilli Albert Vandevenne, lors de son départ pour l'Espagne, c'est-à-dire qu'il la reçut comme quelqu'un à qui la veille on a dit amicalement : « Au revoir. » La veuve d'Honoré Duchâteau, en écoutant, en regardant avec intérêt l'artiste, devina que sa faiblesse et sa mélancolie tenaient surtout au milieu dans lequel il vivait, et qu'elles devaient infailliblement augmenter s'il continuait à demeurer à Paris, au troisième étage d'une vieille maison d'où il ne voulait sortir que le soir, accompagné de sa femme. Celle-ci, qui n'avait pu trouver le temps de continuer sa lettre à Julie que quelques jours après la visite d'Alphonsine, écrivait :

« Ce n'est plus rue Batave, n° 6, que tu devras m'adresser ta réponse. Une heureuse idée de notre amie vient d'apporter dans notre existence un changement dont j'augure favorablement pour Eugène. Mme Sirven a désiré qu'Alphonsine, son oncle et Gaëtan vinssent habiter près d'elle, et, même avant leur retour, elle a loué pour eux une maison contiguë à la sienne où elle a fait disposer un superbe atelier pour le jeune paysagiste. Pour compléter la surprise qu'elle ménageait aux voyageurs, l'excellente dame avait établi, comme gardienne de la maison, la veuve du baigneur de Dieppe qu'Alphonsine avait dû laisser à Paris; si bien qu'ils ont été reçus chez eux par Catiche Louvier et par un marmot de six ans qui a dit à Gaëtan : « Bonjour, parrain. » A cette maison appartient un jardin qui n'est séparé de celui de la famille Sirven que par le mur mitoyen. Au bout du jardin, il y a un pavillon composé seulement du rez-de-chaussée et d'un étage; c'est là qu'Alphonsine nous a logés le jour où j'ai emmené Eugène à Passy, sous prétexte de rendre à notre amie la visite qu'elle nous avait faite. Il s'est laissé conduire par moi, il se laisse héberger par nos amis, sans demander pourquoi nous ne retournons pas à Paris; la vue des arbres lui fait plaisir, le bavardage du filleul de Gaëtan et de Lydie paraît le distraire; l'oncle Jacques Robert l'intéresse au jardinage, et, progrès étrange, il n'a demandé qu'hier une plume, de l'encre et du papier pour reprendre son travail de chiffres; à peine l'avait-il commencé que le bruit du piano de Lydie est venu jusqu'à lui : il a cessé d'écrire, il a laissé tomber sa plume... il écoutait, je l'ai vu sourire; moi, j'ai pleuré. »

XXXIII. — *Conclusion.*

Augustine Maizière avait bien fait d'espérer. Un matin, à l'issue de la visite d'un étranger qui était venu lui demander un entretien secret et qu'elle avait reçu dans le jardin, elle alla, vivement émue, rayonnante de joie, et tenant un journal à la main, trouver la famille Sirven, chez laquelle elle savait devoir rencontrer Alphonsine et Gaëtan.

— Je viens, leur dit-elle, vous lire un article de journal et vous demander un conseil.

Sa vivacité était trop bien connue pour qu'on s'étonnât de cette brusque apparition; aussi, sans autre préambule, elle lut l'article suivant, rédigé en allemand, traduit en français, en anglais et en italien, dans un journal de Leipsick :

« Découverte d'un trésor. — Il n'est bruit dans le monde musical que de la merveilleuse découverte d'une partition inédite de Mozart chez un brocanteur de Plankengasse, à Vienne. L'importante maison qui s'en est rendue acquéreur est en pourparlers avec plusieurs grands théâtres de l'Allemagne et de l'Italie qui se disputent la primeur de ce chef-d'œuvre. »

Ici, Augustine s'arrêta.

— Eh bien, demanda M. Sirven, est-ce là tout ce que vous aviez à nous lire?

— A vous lire! oui, répondit-elle; mais il me reste quelque chose à ajouter. L'histoire de cette découverte est un mensonge; mais le spéculateur qui l'a imaginé m'a tout à l'heure offert une somme de quarante mille francs pour être sa complice.

— Vous! comment cela?

— En lui livrant, sous le sceau du secret, le manuscrit de l'opéra qu'il a, un soir, entendu chez vous.

— Et quelle a été ta réponse? interrogea Alphonsine.

— A cet homme, qui me demandait le silence sur sa honteuse proposition, j'ai répondu que je ne tairais que son nom.

La mystérieuse démarche du spéculateur, l'effronterie de sa ruse pour émouvoir le public, et l'importance de la somme offerte, ravivèrent la confiance des amis d'Augustine pour l'avenir de l'œuvre d'Eugène Maizière, et ils résolurent d'employer toute leur énergie et toute leur influence afin d'en assurer le succès.

Grâce à l'activité de Gaëtan et aux relations de la maison Sirven, les mille échos de la presse européenne eurent bientôt démenti l'article du journal de Leipsick, et, en publiant la proposition du marché frauduleux, ils ne manquèrent pas de rendre hommage à la fidèle gardienne de l'œuvre du compositeur. Le bruit qui se fit autour de cet événement excita la curiosité publique et suscita des protecteurs influents, jaloux de patronner un ouvrage que la spéculation audacieuse avait jugé assez puissant pour supporter le nom du génie qui a créé *Don Juan*. L'Opéra réclama enfin le poëme de l'auteur anonyme et la partition d'Eugène Maizière.

La majestueuse lenteur des études sur notre première scène lyrique ne permit cependant de voir poindre le jour de la répétition générale que lorsque deux des trois amies avaient déjà accompli leur mission. Gaëtan avait atteint sa vingt-troisième année, Alphonsine Mikel se nommait Mme Vandevenne, et Lydie Sirven Mme Duchâteau.

A peu de temps de là, une lettre venue de Rio de Janeiro annonça que la veuve d'Étienne revenait en France. Les deux nouveaux couples, informés du retour de Julie Houdelin, se rendirent au Havre pour la recevoir à son débarquement. Une bonne vieille femme, qui se tenait à quelques pas derrière eux sur le quai, et qui, comme eux, cherchait à reconnaître l'exilée parmi les passagers arrivant du Brésil, fut la première à courir l'embrasser dès qu'elle l'eut aperçue. Est-il besoin de le dire? cette femme, c'était Françoise Grondin. Les cinq amis de Julie la ramenèrent à Rouen, près de sa belle-mère, qui, avant de la recevoir dans ses bras, lui tendit l'arrêt de réhabilitation prononcé la veille par les soins de M. Germain, dépositaire des épargnes de la représentante de sa maison à Rio de Janeiro.

Mme Vandevenne mère avait par deux lettres déjà rappelé Albert et Alphonsine à Anvers, quand elle reçut de son fils cette réponse :

« Demain nous serons près de vous. Laissez-moi vous parler de la soirée qui vient de réunir encore une fois les trois gardiennes. Elles occupaient, avec Mme Lydie, les fauteuils de devant dans une loge à l'Opéra; derrière elles, Gaëtan et moi nous nous tenions debout, surveillant les émotions d'Eugène Maizière que nous avions fait asseoir entre nous deux. Le docteur Sauval et Mme Verdier avaient pris les dernières places au fond de la loge. La salle, resplendissante de la lumière des lustres et de l'éclat des parures, avait été envahie par un public d'élite, comme aux jours de représentations extraordinaires : on allait répéter généralement l'opéra de notre pauvre ami. Il ne savait pas pourquoi on l'avait amené là. Le chef d'orchestre donna le signal; Eugène eut un tressaillement qui nous fit peur. Mais aussitôt, d'un geste rassurant, il nous demanda de faire silence; les violons venaient de dire la première phrase de l'ouverture. Les deux coudes sur ses genoux, le front dans ses mains, il l'écouta jusqu'à la fin comme s'il recueillait des souvenirs; et au *tutti* final, quand de toutes parts les bravos éclatèrent, il releva la tête, se pencha vers sa femme, et dit en l'étreignant : « C'est mon » opéra; il n'est donc pas détruit! Ah! depuis que je ne suis » plus fou, mes amis, j'étais bien malheureux; je croyais » l'avoir brûlé. »

» Ainsi sa mélancolie, qu'on prenait encore pour un reste d'aliénation mentale, ce n'était plus que le désespoir d'une perte qu'il croyait irréparable. Ce qui nous a prouvé que la raison lui était rendue, c'est qu'il a demandé à ne pas soutenir plus longtemps une épreuve dangereuse pour son cerveau. Il voulait retourner à Passy, accompagné seulement par le docteur Sauval. Mme Maizière s'est levée et lui a dit : « Je ne te quitte pas; nos amis restent » ici, nous attendrons là-bas leur retour. »

» Ce départ a privé la femme de l'artiste d'une joie qu'elle avait bien méritée : celle de voir grandir, d'acte en acte, l'admiration des auditeurs; elle atteignit, au dénoûment, le point où l'enthousiasme touche au délire. C'est encore pour continuer son devoir conjugal qu'elle a sacrifié la récompense qui lui était due; ce sera, je l'espère, le dernier sacrifice que lui aura imposé sa mission de gardienne. »

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 97.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XVI.

Habillement des femmes de 1783 à 1791. — Les Mémoires récemment publiés du marquis de Valfons finissent par un tableau des modes que voici :

« Les dames se coiffent très-haut, les toupets en avant et les cheveux coupés en vergette. Le point que le toupet fait sur le front s'appelle *physionomie;* les boucles qui accompagnent le toupet sont très-grosses et séparées de celles du bas, qui doivent être pendantes; on les appelle *attentions marquées*. Elles mettent des bonnets fort grands, garnis de fleurs et de rubans anglais; derrière le bonnet est un assemblage de panaches de différentes couleurs, soutenus par un anneau de diamants, et c'est le seul endroit de la tête où l'on en mette. Le nombre des bonnets est très-considérable; on en compte deux cents de différentes espèces, coûtant depuis dix francs jusqu'à cent francs. Les panaches sont d'une grandeur prodigieuse, et lorsqu'ils sont blancs, on y ajoute une plume de la couleur de la robe, ou bien noire.

» La robe la plus à la mode est couleur des *cheveux de la reine;* après cela vient la couleur *puce*. On compte deux cent cinquante façons de garnir les robes. Les satins paille garnis à boyaux sont fort en vogue; après cela, les satins brochés et peints, qui ont chacun leur nom; les plus élégants sont ceux qu'on appelle couleur de *soupirs étouffés*. Les verts de pomme rayés en blanc ont aussi un grand succès; on les nomme *vive bergère*. Voici les noms de quelques garnitures : *plaintes indiscrètes, grande réputation, désir marqué, préférence, vapeurs, doux sourires, agitation, regrets, composition honnête*, etc. Les paniers sont petits, mais épais et larges d'en haut.

» Les souliers sont constamment *puce* ou *cheveux de la reine*. C'est surtout sur ce point que les femmes concentrent leur magnificence. Ils sont brodés en diamants, et elles n'en portent guère que là : aussi rien n'est si beau que le pied d'une femme, quand même elle ne serait point jolie. Les dames, aujourd'hui, n'osent se montrer que lorsqu'elles ont le pied comme un écrin. Les souliers sont étroits et longs; la raie derrière est garnie d'émeraudes; on l'appelle la *venez-y-voir*.

» Les manteaux sont bannis; on porte pour fichu une palatine de duvet de cygne qu'on appelle un *chat;* sur les

épaules on met une machine de dentelles, de gaze ou de blonde fort plissée, qu'on appelle *archiduchesse*, *henri-quatre*, *médicis* ou *collet monté*.

» Les rubans les plus à la mode s'intitulent *attentions marquées*, *désespoir*, *œil abattu*, *un instant*, *une conviction*.

» Mlle Duthé était dernièrement à l'Opéra avec une robe de *soupirs étouffés*, ornée de *regrets superflus*, un point au milieu de *candeur parfaite*, garnie en *plaintes indiscrètes*, des rubans en *attentions marquées*, des souliers *cheveux de la reine*, brodés en diamants en *coups perfides*, et les *venez-y-voir* en émeraudes; frisée en *sentiments soutenus*, avec un bonnet de *conquête assurée*, garni de plumes *volages* et de rubans d'*œil abattu*, un *chat* sur le col couleur de *gueux nouvellement arrivé*, et sur les épaules une *médicis* montée en bienséance, et son manchon d'*agitation momentanée*. »

C'est par erreur assurément que l'éditeur des Mémoires de M. de Valfons a mis cette description à la date de 1786 : elle convient plutôt à l'année 1780. Dès 1783, les grandes garnitures avaient disparu, ainsi que les cheveux dressés sur le front, et les paniers étaient une chose gothique qui ne subsistait plus que par l'entêtement de quelques vieilles personnes.



Déshabillé à la Suzanne (1785), d'après une gravure de Watteau fils. — Grande toilette en pelisse (1786); Redingote à l'anglaise (1787); d'après le *Cabinet des modes*. — Dessin de Pauquet.

Une grossesse de Marie-Antoinette, pendant laquelle elle perdit une partie de ses cheveux, lui fit adopter une coiffure basse à laquelle tout le monde se conforma. Elle consistait en frisures accompagnées d'un chignon qui retombait sur le dos. Elle fut appelée *coiffure à l'enfant*, et devint le type de toutes les inventions ultérieures qui se succédèrent sous divers noms jusqu'au Directoire.

C'est encore aux costumes que la reine portait à Trianon qu'il faut attribuer la disgrâce où tombèrent les garnitures et les paniers. Une majesté qui se mettait en fille de campagne tournait forcément au rustique le goût de ses sujettes. Les plus grandes dames affectèrent de paraître dans les réunions sans falbalas ni volants. Au lieu de paniers, on ne porta plus sous les robes que des *coudes* pour accuser les hanches, et le *postiche*, qui rejetait en arrière toute la proéminence des jupes. Dans les promenades publiques, on ne vit que justaucorps à la paysanne, chapeaux de paille, tabliers et fichus.

Les airs de soubrette furent préférés à ceux de bergerette après l'incroyable succès du *Mariage de Figaro*. Mlle Contat, chargée du rôle de Suzanne, avait enlevé tous les suffrages par sa désinvolture et sa grâce accomplie. Le triomphe de l'actrice mit à la mode le costume sous lequel elle l'avait remporté. Le déshabillé à la Suzanne fit fureur pendant toute la durée de 1785. La pièce de Beaumarchais inspira encore les *cheveux à la Chérubin*, les chapeaux et bonnets *à la Figaro*, les robes *à la comtesse*.

L'année 1785 est celle où éclata la malheureuse affaire du collier, dont la conséquence fut de faire tomber la reine dans un immense discrédit. Marie-Antoinette, devenue la victime de propos atroces et mise en quelque sorte au ban de l'opinion publique, perdit pour toujours le sceptre de la mode. Les yeux se détournèrent de la cour. Les fantaisies de l'habillement furent accueillies de tous les côtés où elles se présentaient, pourvu que ce ne fût pas de Versailles.

En 1786, nous étions au mieux avec l'Angleterre. Un

traité de commerce venait d'abolir les prohibitions qui avaient entravé si longtemps les relations commerciales des deux pays. Les produits anglais affluaient sur nos marchés; les goûts anglais nous envahirent. Nous connûmes le punch, les courses de chevaux, les inscriptions en anglais sur les boutiques.

De l'autre côté du détroit, la mode des hommes s'était introduite dans le costume féminin. Gagnées par cet exemple, nos dames commencèrent à porter des robes en redingote, qui avaient des revers, des parements, un double collet et des boutons de métal. Bientôt elles y joignirent la cravate, le jabot, le gilet et les deux montres avec leurs breloques pendant sous les deux poches du gilet. Comme elles avaient aussi le chapeau sur la tête et la canne à la main, on eût dit des hommes en jupon.

Les chapeaux étaient immodérés par la dimension de leur passe et de leur forme. On les appelait *chapeaux-bonnettes* lorsque leur forme bouffante offrait l'apparence d'un bonnet. Il y en avait dont les bords étaient si amples qu'ils couvraient toute la largeur de la personne, ainsi qu'aurait fait un parasol. Cette vaste superficie supportait un indicible entassement de panaches, de plumets, de fleurs artificielles, de rubans et de bouillons de gaze.

Les redingotes furent remplacées par les *vestes à la*



Robe à la circassienne avec fichu en chemise (1790); Grande toilette en robe à l'anglaise (1789); Déshabillé en caraco (1788); d'après le *Cabinet des modes*. — Dessin de Pauquet.

marinière et par les *pierrots*. On appelait ainsi de petits justaucorps décolletés et fermés sur le haut de la poitrine, mais très-ouverts par le bas, munis de manches plates à parements et de longues basques, avec des garnitures de boutons. C'était toujours un habit d'apparence masculine; mais il tournait d'une manière sensible à la forme du caraco.

Le caraco, qui reprit faveur aux approches de la Révolution, se distinguait de celui d'autrefois par son exiguïté, ses basques retroussées et une forte échancrure qui laissait à découvert le creux de l'estomac. Cette façon fut cause que l'on plaça dessous, pour garnir le corsage, une plaque d'étoffe appelée *la pièce*.

A l'encolure, le caraco s'accommoda avec un vaste fichu de linon que l'on fit bouffer de manière à lui donner une projection énorme en avant. Les mauvais plaisants trouvèrent le nom de *fichu menteur* pour désigner cet ajustement.

Redingotes, pierrots et caracos étaient pour la demi-toilette. En grand costume, on eut des robes *à l'anglaise* ou *à la circassienne*.

La robe à l'anglaise, autrefois ouverte sur la poitrine, fut au contraire fermée dans toute la longueur du corsage. La circassienne était munie d'un petit corsage, très-bas et échancré sur le devant, au-dessus de la taille. Les manches de cette robe, qui avaient commencé par être longues, furent ensuite coupées aux coudes; elles finirent par n'être plus que de courtes épaulettes. On portait sous le corsage de la circassienne le *fichu en chemise*, qui était ce que nous appelons un canezou.

La jupe des robes, qui était tout ouverte, ne comportait aucune garniture; mais depuis 1788 on remit un rang de volants au jupon. Des ceintures à bouts pendants furent posées sur la taille; peu après elles ne pendirent plus, mais elles furent d'une largeur extrême et retenues par une grosse boucle sur le devant. Lorsque les ceintures recommençaient leur règne, le mot *châle* entra dans la langue de la toilette. Il servit d'abord à désigner une longue écharpe

de taffetas que l'on faisait passer sous les bras de manière à la croiser derrière le dos; puis on en ramenait les deux bouts que l'on nouait sur le devant du corps.

Les chapeaux perdirent leurs larges bords pour en prendre de très-étroits. En 1787 et 88, on portait plus de chapeaux que de bonnets; depuis lors ce fut le contraire. Quoique la coiffure en cheveux fût toujours très-basse, on eut des bonnets d'une hauteur excessive. Leur élévation tenait à la largeur prodigieuse du ruban qui séparait le fond de la passe.

Après le 14 juillet 1789, il y eut des bonnets *à la Bastille*, décorés de la cocarde nationale; on porta au cou des médaillons faits avec de la pierre retirée des murs de la Bastille. Bientôt la Révolution entra en plein dans le costume. Les boucles de ceinture en cuivre et en acier remplacèrent les boucles d'or et d'argent, offertes en don patriotique; les rubans, les robes et caracos furent rayés aux trois couleurs; on eut des bonnets *à la citoyenne* en gaze blanche de la plus grande simplicité; on fit le sacrifice des derniers appareils conservés jusque-là pour l'avantage de la tournure, et les toiles de Jouy furent préférées aux étoffes de soie. Le *Cabinet des modes* disait, à la date du 5 novembre 1790 : « Nos mœurs commencent à s'épurer; le luxe tombe. » Ce pauvre journal, qui avait été fondé en 1785, ne tarda pas à tomber lui-même : il n'y avait plus moyen de vivre avec la frivolité.

L'ILE DE MILO.

Fin. — Voy. p. 129.

A en juger par le récit de Tournefort, Milo n'aurait pas été malheureuse sous la domination turque; mais sa prospérité était due aux corsaires français du Levant, qui en avaient fait leur rendez-vous de plaisance. MM. de Beneville-Témericourt, chevalier d'Hocquincourt, Hugues Cruvelier, chevalier d'Entrechaut, Poussel, l'Orange, Lauthier, y avaient établi une foire perpétuelle de marchandises volées. Les Miliotes bénéficiaient du recel, et revendaient le plus cher possible ce qu'ils avaient acheté à bon marché. Chez eux, l'on faisait bonne chère à peu de frais. Une perdrix coûtait cinq et six sols; il y avait abondance de tourterelles, cailles, becfigues, ramiers, canards; bonnes figues, bons melons, excellents raisins, choux-raves; poissons délicats et mollusques exquis, tels que hérisson de mer, huîtres, yeux-de-bouc (πεταλίδες), « tout à fait délicieux et plus gros qu'en Provence. »

« Dans le printemps, dit Tournefort, Milo, de même que les autres îles de l'Archipel, est un tapis admirable, parsemé d'anémones de toutes sortes de couleurs; elles sont simples; cependant c'est de leurs graines que viennent les plus belles espèces qui se voient dans nos parterres »; il y a remarqué aussi la pimprenelle épineuse.

« Le vin, très-bon, se fait comme dans tout l'Archipel, au moyen d'un réservoir en maçonnerie, découvert, où l'on foule les raisins, après deux ou trois jours de tassement naturel. Le moût coule dans un bassin au bas du réservoir; on le porte, dans des outres, à la ville où il est vidé dans des futailles ou grandes amphores, enterrées jusqu'à l'ouverture; quand la fermentation est faite, on y jette trois ou quatre poignées de plâtre, puis on bouche les vaisseaux avec du plâtre gâché. » Ce ne sont partout que couvents avec jardins et vignobles, oliviers, lentisques, arbousiers, orangers, cédrats; belles sources, les unes d'eau douce, les autres thermales, ferrugineuses ou purgatives.

Il faut considérer Milo « comme une roche presque toute creuse, et pénétrée de l'eau de mer » qui afflue dans des cavernes et tout alentour entre par des soupiraux. Le sel y est travaillé comme dans une cornue; le soufre et l'alun s'en dégagent. « Ce rocher spongieux et caverneux est comme une espèce de poêle, qui échauffe doucement la terre et lui fait produire les meilleurs vins, les meilleurs melons de l'Archipel. La séve de cette terre est admirable et travaille toujours; les champs ne s'y reposent jamais. La première année, on y sème du froment, la seconde de l'orge, et la troisième on y cultive le coton, les légumes, les melons : tout y vient pêle-mêle; la campagne est chargée de toute sorte de biens (sésame, haricots, citrouilles, coloquintes, etc.). »

Les habitants, au nombre de cinq mille dans la ville, étaient, vers 1690, tous Grecs, sauf le juge qui était Turc. Le véritable gouverneur était un Grec, vayvode ou exacteur, investi du droit d'appliquer la bastonnade. Trois consuls, ou *epitropi*, administraient la municipalité. Les Miliotes, tout en rapportant environ deux mille écus aux Turcs, suffisaient encore aux besoins de deux évêques, un latin et un grec, ce dernier fort riche; de dix-huit églises, paroisses et couvents. Tournefort parle avec estime de capucins français, un peu recéleurs des corsaires, un peu persécutés par les Turcs, et qui vivotaient en enseignant le grec et l'italien; il a remarqué dans leur jardin une figure antique sans tête : une Pandore ou plutôt une Cybèle.

La ville était assez bien bâtie; les maisons y avaient, en général, deux étages et une terrasse; mais il y régnait une insupportable saleté. « Quand on bâtit une maison, on commence par l'appartement des cochons (ô Ulysse, ô fidèle Eumée!), qui est au-dessous d'une arcade au rez-de-chaussée, et qui donne toujours sur la rue; en un mot, c'est là le cloaque de toute la maison. Les ordures qui s'y amassent, jointes aux vapeurs des marais salants, aux exhalaisons de minéraux dont l'île est infectée, causent des maladies dangereuses. »

Voilà déjà une ombre au tableau : des émanations délétères, des maladies; certaines cavernes sont pleines de soufre qui fume et qui répand sur tous les champs d'alentour une teinte jaune-souci; mais ces menaces de la nature touchaient beaucoup moins les Miliotes que la suppression de la piraterie. Louis XIV, pour donner satisfaction aux plaintes des Turcs, avait été obligé d'interdire l'Archipel aux corsaires français. Cette bonne action décida la décadence de Milo. Elle fermait aux hommes et aux femmes, « qui y trouvaient aussi leur avantage », toute source de richesse et de vie facile. (Une parenthèse en faveur des dames : « Elles se fardent, dit Tournefort, avec la poudre d'une plante marine dont elles frottent leurs joues pour les rendre vermeilles; mais cette couleur se passe bientôt, et l'usage de cette poudre gâte le teint et détruit la *surpeau*. Elles ont d'ailleurs un vilain costume, sans taille, et qui grossit les jambes. »)

Au dix-huitième siècle, dès 1707, Milo était ruinée, et de deux mille âmes, sa population totale descendait à sept ou huit cents au plus. Les feux souterrains qui la chauffaient l'avaient brûlée. Elle ne conservait rien de son ancienne splendeur, ni des richesses qui la rendaient une possession intéressante pour les peuples du continent. « Elle a perdu, dit Choiseul-Gouffier, tous les avantages que devaient lui assurer à jamais sa situation, sa fertilité et la beauté de son port vaste et sûr. Les malheureux habitants sont jaunes et bouffis; leur ventre énorme et leurs jambes horriblement enflées leur permettent à peine de se traîner dans les décombres de leur ville, belle autrefois, et qui n'est plus qu'un monceau de ruines. Le couvent et l'église des Capucins, agréables et bien construits, sont encore presque entiers, ainsi que plusieurs bâtiments qui ajoutent

à la tristesse des lieux, en attestant le changement qu'ils ont éprouvé. » Entre l'Argentière et l'île principale se trouvent des écueils effrayants; les vagues, resserrées par deux îles, viennent s'y briser avec furie, se précipitent en tournoyant dans des abîmes profonds, en sortent avec bruit, s'élèvent dans les airs et blanchissent de leur écume tous ces bords dangereux. A quelque distance du rivage s'ouvre une caverne, abri des pâtres et vestibule d'anciennes carrières, d'où l'on a tiré jadis les pierres spongieuses dont la ville a dû être bâtie. Des feux souterrains en minent sans cesse les profondeurs, et l'on peut craindre que l'île ne disparaisse subitement.

Cet état précaire date de 1707, et se rattache évidemment à l'éruption qui souleva l'île nouvelle de Santorin. Il faut donc qu'il y ait entre ces deux points une communication sous-marine. Peut-être s'ouvrira-t-il à Milo un volcan qui aura, avec celui de Santorin, les mêmes rapports que l'on observe entre le Vésuve et l'Etna. M. Sauvage (*Annales des mines*, série IV, IX, 69) établit que Milo a la même origine que Naples et l'île d'Ischia. Il y constate la présence de trachytes contemporains des champs Phlégréens.

M. Lacroix, à qui l'on doit une excellente description de l'Archipel (*Univers pittoresque*), va nous fournir quelques renseignements précis sur la topographie de l'île et les traces d'antiquités qu'on y a retrouvées. Le grand port s'ouvre au nord-ouest; au fond s'étageait la ville antique, sur les hauteurs qui le dominent à l'est, au midi de la ville actuelle. Son enceinte, d'apparence cyclopéenne, longeait le bord de la mer; on en a retrouvé d'importants fragments. L'acropole semble avoir couronné la petite montagne conique où se voient encore aujourd'hui les gradins que reproduit notre gravure (voy. p. 129). « Ces gradins de marbre blanc, bien conservés, appartenaient à un théâtre qui paraît n'avoir jamais été terminé, car on remarque encore les tenons qui ont servi pour la pose des marbres; non loin de là, quelques corniches de style romain et d'un assez mauvais goût.

» On voit aussi, en tournant autour de cette ancienne acropole, une partie de mur régulièrement bâti, et au-dessous un plateau sur lequel, parmi quelques constructions modernes, on remarque quelques fragments de marbre qui font supposer qu'à cet endroit il y avait autrefois un temple. Près de là, un peu au-dessus du mur d'enceinte, sont des tombeaux creusés dans le roc de la montagne. Enfin, il existe au sud-est, tout à fait sur le bord de la mer, d'anciennes ruines qui sont probablement des restes du port de l'antique Mélos. » La découverte de ces vestiges détermine l'emplacement de la ville antique sur une colline qui regarde l'entrée de la rade, et qui est au sud de Castro ou Sixfours, bourg moderne sur un *pic* qui domine cette partie de l'île (nom donné par des Provençaux en souvenir de Sixfours près de Toulon).

La fameuse Vénus de Milo fut trouvée à cinq cents pas de l'amphithéâtre. Sa découverte vaudrait à elle seule un article spécial; nous n'en pouvons rappeler ici que les principaux incidents. Un paysan la mit à jour en bêchant sous les ruines d'une sorte de renfoncement souterrain; elle gisait, brisée en plusieurs morceaux, pêle-mêle avec trois Hermès, des morceaux de marbre, et une plinthe à inscriptions frustes (février 1820). Notre consul, à qui le jardinier la proposa pour un prix minime, crut devoir en référer au marquis de Rivière, notre ambassadeur à Constantinople. Celui-ci envoya M. de Marcellus pour conclure le marché; mais l'envoyé faillit arriver trop tard. Un prince grec, amateur d'antiquités, avait réussi aisément à nous enlever ce trésor; et un canot emportait déjà la Vénus pour la charger sur un bâtiment sous pavillon turc, lorsque les menaces, les instances, les libéralités de M. de Marcellus, lui firent rebrousser chemin. Le transport *l'Estafette*, commandé par Dumont d'Urville, l'apporta en France, après une navigation de quatre mois. M. le marquis de Rivière l'avait achetée de ses deniers et l'offrait à Louis XVIII. Depuis, l'admirable statue a été établie, seule et majestueuse, au milieu d'une salle d'honneur, le sanctuaire de notre Musée des antiques.

STROPHE ARABE SUR LA SCIENCE.

Que d'autres s'enorgueillissent de la richesse et des honneurs; nous, notre gloire est dans la science et dans l'urbanité.

Il n'y a rien à espérer d'un homme bien né qui manque de culture, fût-il issu des Arabes!

L'ignorant, dans sa tribu, n'est pas plus qu'un âne ou un chien crevé dans un ravin.

Combien n'ai-je pas vu de richards tomber dans le néant après la perte de leurs biens,

Tandis que des savants, sans fortune et sans naissance, occupaient dans le monde une position royale!

CHATEAU-THIERRY ET SES ENVIRONS.

Nous aimons, pour notre part, les paysages tempérés de la Brie; nous y respirons à l'aise, avec sécurité, sur le sein d'une nature apprivoisée, façonnée aux besoins et à l'empire de l'homme. On y est moins ému que dans les montagnes, moins absorbé que devant la mer. Les sentiments instinctifs y sont moins énergiquement provoqués. Mais la pensée y est plus réfléchie, la raison moins dominée, moins opprimée, l'homme enfin plus libre. Certes, les grands spectacles sont pleins d'enseignements, mais surtout à distance et lorsque le lointain s'est fait dans le souvenir. Au premier plan, ils ne témoignent que de l'infime nullité de l'être que les forces aveugles peuvent réduire en poussière; mais, lorsqu'on s'éloigne, ils reculent et se rapetissent devant celui qui les comprend et les juge. Dans nos vallées, dans nos plaines fertiles, les contrastes sont moindres; il y a de l'harmonie entre le passant et ce qui l'environne, moissons, chemins bordés de noyers ou de pommiers, vignobles couchés sur les collines, rivières familières où descendent les trains de bois et de charbon. Ne croyez point que ces perspectives modestes manquent de poésie :

Les ondulations des coteaux immobiles
Ressemblent à des flots, mais à des flots tranquilles,
Dont les molles rondeurs sur l'or pâle du jour
En profils bruns et verts dessinent leur contour.
Un mouvement subtil, doux comme un cœur paisible,
Mesure l'action d'une vie insensible
Dont l'haleine sans bruit monte sur le gazon.
Les cieux légers, à peine effleurant l'horizon,
S'élèvent par endroits et semblent fuir la terre;
Au-dessous de l'azur expire avec mystère,
D'un monde extérieur jusqu'à nous apporté,
Un reflet adouci de lointaine clarté.

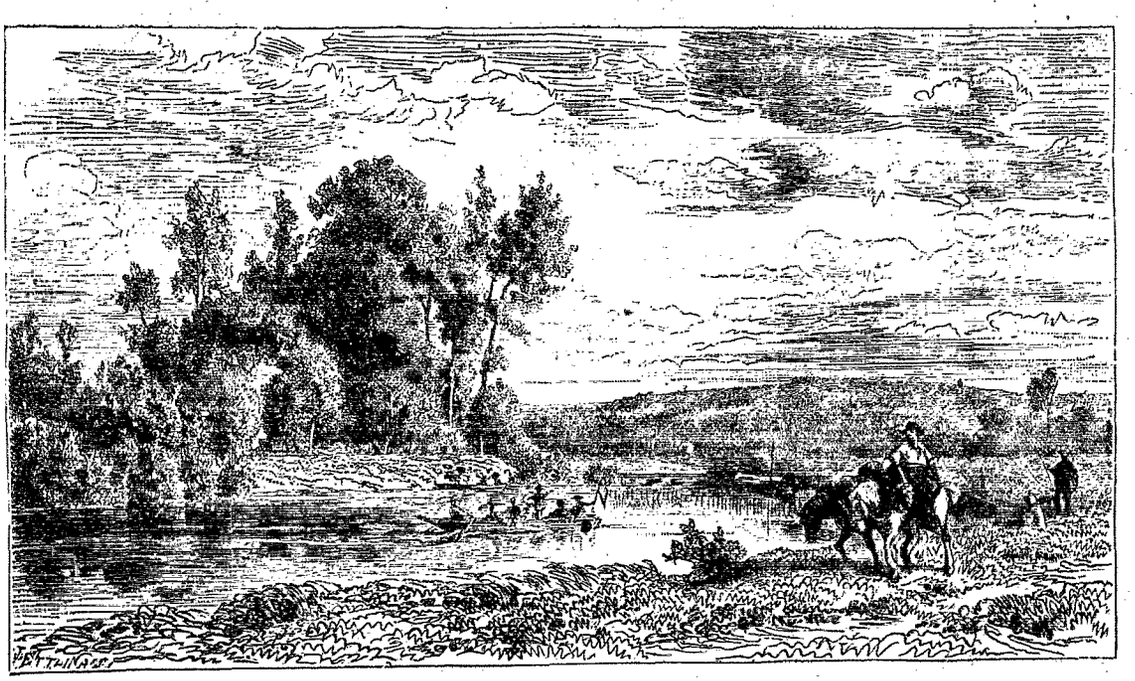
Les environs de Château-Thierry (Château-Thierry est de la Brie encore) ont fourni à M. Karl Girardet le sujet heureux d'un paysage frais et simple. Rien n'y est tourmenté. La rivière, la Marne, sans doute, tourne autour d'un promontoire arrondi, ombragé d'ormes élancés et de buissons d'aunes. Un canot pavoisé fend tranquillement les sillons que les rames soulèvent de côté et d'autre. Son passage n'ira pas, je l'espère, troubler sous les bords le gibier de deux pêcheurs à la ligne qui s'exercent à la pa-

tience (patience et longueur de temps). A peu de distance, et plus près du spectateur, un charretier s'avance avec deux chevaux dont l'un le porte. Il ne songe guère, allez, à lutter de vitesse avec le bateau qui, d'ailleurs, ne va pas très-vite. Tout se fait ici posément et sans effort.

C'est bien l'image de la vie paisible où se complaisent aujourd'hui ces contrées qui, à tant de reprises, et dans ce siècle encore, en 1814, ont traversé des périodes critiques et agitées. L'inoffensif Château-Thierry, dont quelque peintre un jour pourra nous retracer le vieux donjon ruiné, s'étend, un peu à l'étroit, entre la rive droite de la Marne et une petite colline assez abrupte. Il ne songe plus qu'au commerce et à la joyeuse fête de notre la Fontaine, dont le nom recommandera mieux sa ville natale à la postérité que les barbares Thierry mérovingiens, que Charles Martel lui-même, légendaire constructeur de la forteresse, ou que Herbert de Vermandois et Charles le Simple emprisonné dans ses murs. Château-Thierry a produit, outre un certain nombre d'hommes qui ont eu quelque renommée en leur temps, « saint Thierry, évêque d'Orléans, à la fin du onzième siècle; Gautier, évêque de Paris, mort en 1249; Jacom, le *Jugléor*, trouvère du treizième siècle; Claude Witard, traducteur, au seizième; Nicolas Harmand, marquis d'Abancourt, député aux États généraux de 1789 »; etc., etc. (*Guide-Joanne de Paris à Strasbourg.*)

Puisque nous avons insensiblement quitté les environs de Château-Thierry pour la ville même, terminons par quelques renseignements historiques. C'est vers la fin de la période carolingienne que Château-Thierry a eu son heure d'éclat et peut-être son origine, si, comme on le pense, la forteresse, qui date des dixième et onzième siècles, a seule attiré dans son enceinte et au pied de ses grosses tours des paysans épouvantés par le brigandage féodal. Il s'y tint un concile en 933. Herbert de Vermandois, Raoul comte de Paris, Charles le Simple, s'en disputèrent avec acharnement la possession. Prise et reprise, la ville passa, avec d'autres domaines des comtes de Vermandois, sous la puissance des comtes de Champagne. C'est là que nous la retrouvons durant les douzième et treizième siècles. Vers 1275, les revenus de Thibaut y étaient fort considérables, tant en droits féodaux qu'en droits de propriété. Elle était une des principales prévôtés du bailliage de Provins. Plus tard, elle fit partie du bailliage de Vitry. Jusqu'à l'époque de la réunion effective de la Champagne à la couronne, Château-Thierry fut soumis à la taille et à la jurée, impôt fixé par le comte et levé par ses collecteurs. En 1301 seulement, Philippe le Bel l'en exempta en partie, moyennant des sacrifices considérables. Voici le texte de la charte, qui nous paraît curieux :

« Nos hommes de la ville et châtellenie de Château-Thierry nous ont supplié de consentir à les libérer de la jurée et de quelques autres conditions *serviles*... ils seront francs de jurée, formariage, de tout service et redevances... Que toutes maisons sur lesquelles nos gens levaient plaids généraux, qui sont de 2 sous par feu d'hôtel et 12 deniers par feu d'appentis, soient libres... que les bâtards puissent de leurs biens meubles tester



Salon de 1868; Peinture. — Environs de Château-Thierry, par Karl Girardet. — Dessin de Karl Girardet.

librement : les immeubles nous restent... Les susdits hommes, en raison de ces concessions, nous ont assis neuf cents livrées de terre, treize cent trois arpents, au prix de 392 livres 10 sous de terre de revenu. Sur tout muid de vin bu en cette ville ou exporté, 2 deniers; sur toute étoffe de couleur faite en cette ville, 6 deniers; sans couleur, 3 deniers; sur tous les héritages des gens qui habitent les mairies de la susdite châtellenie, sauf les héritages des habitants de la ville, 160 livres de cens. »

La guerre de Cent ans n'épargna pas Château-Thierry. La ville repoussa les Anglais en 1392, mais fut prise par eux en 1421. Charles VII y entra en 1422. En 1544, Charles-Quint s'en rendit maître un moment. « Henri de Guise, en 1571, y reçut le coup de feu qui lui valut le surnom de Balafré. » Saccagée par le duc de Mayenne et les Espagnols (1591), encore pillée pendant la Fronde (1652), et de nos jours, dans la funeste campagne de France, trois fois dévastée par les alliés, elle a bien gagné ce repos modeste dont elle jouit maintenant, pour longtemps sans doute.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.

LE COMPLIMENT DE LA CINQUANTAINE.



Le Compliment. — Dessin de Pauquet, d'après Dubucourt.

Vieux amis qui nous sommes rencontrés par hasard et liés par sympathie, nous formons un petit groupe de représentants du siècle dernier qu'on peut voir, dès les premiers beaux jours, se chauffant au soleil, en regard du grand bassin des Tuileries, ou, quand la saison froide est venue, devisant du passé en chambre bien close et au rayonnement de la flamme du même foyer. Dans nos voyages à rebrousse-chemin de la vie, aucun de nous ne va plus loin

en arrière que notre ami le Philosophe, appelé ainsi par allusion à la chaire qu'il occupa avec éclat dans l'enseignement supérieur. Ses premiers souvenirs sont de si vieille date qu'il pourrait, à l'exemple de feu John Thomas Smith, l'ancien conservateur du *British Museum*, dans son autobiographie, s'excuser plaisamment de ce que sa mémoire ne remonte pas tout à fait jusqu'à l'époque où il poussait des vagissements dans les bras de sa nourrice.

Parmi les notes que je ne manque jamais de recueillir à la suite de nos entretiens, je relève la suivante, qui trouve ici sa place. C'est notre ami le Philosophe ou plutôt le professeur de philosophie qui parle.

« J'avais atteint ma septième année; j'étais fort enclin aux plaisirs, aussi je savais très-exactement les dates de nos fêtes de famille : elles étaient nombreuses, et l'on se faisait chez nous un devoir religieux de les chômer toutes. Sur ce point on ne pouvait trouver ma mémoire en défaut; j'y pensais si longtemps à l'avance! Aussi, bien grande fut ma surprise quand, le dimanche 11 novembre 1781, — je précise la date afin qu'on puisse vérifier, — ce dimanche-là, dis-je, je fus grandement surpris quand ma sœur Angélique, qui était de trois ans mon aînée, m'annonça que, le samedi suivant, nous aurions des compliments à réciter devant nos grands parents maternels. Je savais lire, j'allai *aussitôt* consulter l'almanach; il m'apprit que le 17 novembre a été placé sous l'invocation de saint Agnan, qui n'était ni le patron du grand-père, ni, bien entendu, celui de la bonne maman. J'interrogeai Angélique à propos de cette fête, qui n'avait pas encore sa place dans mon calendrier de joyeux anniversaires. La malicieuse, qui se plaisait plus alors à me tourmenter qu'à m'instruire, se contenta de me répondre :

» — C'est la cinquantaine de grand-papa et de grand'maman, une belle fête que nous leur souhaiterons pour la seconde fois quand ils auront chacun cent trente ans; tâche de comprendre.

» Je compris seulement que cette fête-là devait revenir moins souvent que celles de l'arbre de Noël et du gâteau des Rois. Ma bienveillante mère ne me laissa pas longtemps dans mon ignorance; mais malgré l'ample explication que j'obtins d'elle, comme j'étais d'un âge où la raison ne nous donne pas encore la juste mesure du temps, je me rendais si peu compte de la durée d'un demi-siècle, que je n'eus alors aucune idée de ce que ces deux mots : « la cinquantaine », renferment, dans un bon ménage, de devoirs accomplis, d'inquiétudes partagées et de soins affectueux mutuellement rendus. Mon intelligence, ne pouvant atteindre à la hauteur d'une question de sentiment, s'arrêta à ce fait positif, et pour moi suffisamment attrayant, qu'il y aurait chez nos grands parents, le 17 novembre prochain, fête, banquet et dessert extraordinaire.

» Mon père, qui, sans faire métier d'auteur, se piquait à bon droit de réussir en poésie, — son nom figure avec honneur dans l'Almanach des Muses, — avait composé, pour ma sœur et pour moi, deux compliments en vers à l'occasion de cette solennité. Ma mémoire ne s'est développée que fort tard; j'avais donc beaucoup moins qu'Angélique de facilité à apprendre, et il se trouvait que mon compliment était juste du double plus long que le sien. Mon père, qui nous aimait également, avait voulu me faire payer par un plus grand effort de courage la préférence que nos grands parents m'accordaient. Sans doute ma sœur leur était chère, mais moi, ils m'idolâtraient. Effrayé de la tâche qui m'était échue, je demandai l'échange de nos pièces de vers, ce qui me fut inexorablement refusé. Le lundi matin, Angélique récitait déjà son compliment sans hésitation et sans faute; je ne sus le mien que la veille de la fête; mais je le savais si bien que le soir, en me l'écoutant répéter, ma sœur eut un mouvement de jalousie et, par suite, le cœur si gros qu'elle refusa de souper.

» Je puis, sans offenser sa mémoire, dire cela maintenant de celle qui a été non-seulement la femme supérieure que vous savez, mais pour moi l'amie la plus tendre et la plus dévouée.

» Dix ans plus tard, Angélique, honteuse encore d'elle-même, ne se pardonnait pas d'avoir passé la nuit à méditer le mauvais tour qu'elle devait me jouer le lendemain.

» Ainsi que l'espéraient les heureux cinquantenaires, nous arrivâmes pour les fêter avant tous les autres membres de la famille. Nos bouquets offerts et les baisers d'arrivée donnés et rendus, on nous plaça, ma sœur et moi, devant les fauteuils du bon papa et de la bonne maman. En sa qualité d'aînée, Angélique avait réclamé la faveur de parler la première. Jugez de mon étonnement et de celui de mes parents : ce n'est pas son compliment qu'elle récita, c'est le mien.

Elle dit ce compliment avec tant d'émotion, tant de naturel et de gentillesse, que l'auteur ravi, oubliant le juste mécontentement du père, imposa silence à ma mère au moment où elle allait interrompre celle qui usurpait audacieusement mon rôle. Angélique finit en me lançant un regard de défi.

Je demeurai un moment comme anéanti; mais son petit air triomphant me réveilla, et pendant que le grand-père et la grand'mère attendris l'accablaient de caresses, j'eus le temps de me préparer à sortir heureusement d'embarras.

Ayant répondu par un coup d'œil rassurant au coup d'œil anxieux de ma mère : « A mon tour! » m'écriai-je en repoussant la victorieuse du côté de mon père. Alors je m'avançai vers les deux héros de la fête, et, mon compliment écrit à la main, je leur dis :

» — Chers parents, il y avait une fois une sœur aînée qui avait volé le compliment de son petit frère; mais si elle a pu lui prendre ce qui était dans sa mémoire, personne ne lui prendra jamais ce qu'il y a pour vous dans son cœur.

» Telle fut ma première improvisation. Je le dis sans fausse modestie, il y en a de meilleures, même parmi les miennes; cependant, je puis le dire aussi, jamais improvisateur n'eut un plus grand succès devant son indulgent auditoire. »

VOYAGES DANS L'INDE.

LE MAJOR CHARTERS MACPHERSON. — SON DÉPART. SES LETTRES.

Un homme qui, dans des circonstances difficiles, a su concilier l'accomplissement scrupuleux des devoirs de son poste avec la ligne de conduite que lui dictaient sa conscience et l'humanité; qui, sous le sévère régime de la discipline militaire, a toujours fait, à ses risques et périls, ce qu'il croyait juste; dont l'influence morale, pénétrant peu à peu l'âme des peuplades barbares, les a reconquises et ramenées, sans le secours des armes, et par la seule force de la persuasion et de la douceur, du culte de l'esprit du mal au culte de l'esprit du bien; qui a puissamment contribué à l'abolition des sacrifices humains que commandait une religion sanguinaire : un tel homme a droit au respect de tous; et s'il joint à la fermeté de caractère, à la persévérance, qui font opérer les réformes, une intelligence d'élite, un esprit observateur et cultivé, une patience inaltérable à supporter les maux d'une frêle santé, sa vie nous offrira plus d'un utile enseignement. Le major Samuel Charters Macpherson a tous ces titres à notre intérêt.

Né en 1806, à Aberdeen, il était fils cadet du docteur Hugh Macpherson, savant helléniste, professeur de grec à l'Université de cette ville, et chef d'une de ces belles et nombreuses familles, pépinières d'hommes et de femmes distingués, qui sont l'honneur de l'Écosse. L'enfant, d'une constitution délicate, fut élevé d'abord dans la maison paternelle, où il grandit et devint assez fort pour pouvoir suivre les classes du collége royal d'Aberdeen, et continuer plus tard ses études à celui d'Édimbourg. Son éducation classique avait été bien dirigée; mais la botanique, la chimie, la géologie, avaient pour lui plus d'attraits que le grec et le latin. Il n'en étudia pas moins avec ardeur la philosophie morale sous le célèbre professeur Wilson, dont il commentait chaque soir les leçons avec son précepteur, qui disait n'avoir jamais été catéchisé, réfuté, questionné, interrogé contradictoirement par personne comme il avait eu le plaisir de l'être par son jeune élève Macpherson. « Il faisait dès lors, presque à son insu, ajoute-t-il, preuve d'une capacité supérieure à celle de ses condisciples : et je tiens à grand honneur d'avoir aidé à développer ses facultés et sa passion de faire le bien pour l'amour du bien, sans le moindre alliage de vanité ou d'intérêt personnel. »

Sa dignité calme le fit de bonne heure respecter de ses camarades; ils se plaisaient à reconnaître sa droiture, sa loyauté, et la fermeté avec laquelle il poursuivait le but qu'il s'était proposé. Sociable et d'humeur gaie, il était l'âme des réunions du collége, sans que sa gaieté dégénérât jamais en licence. Bienveillant et dégagé de tout égoïsme, il avait gagné l'affection et l'estime d'un petit groupe d'amis dévoués. La faiblesse de sa vue, qui lui interdisait un travail prolongé, s'opposait à ce qu'il suivît en tout la discipline scolaire; il contracta par suite l'habitude de faire, à bâtons rompus, des lectures variées sur des sujets scientifiques et abstraits qui élargirent le champ de ses connaissances, déjà fort étendu. Son père le destinait au barreau écossais, où il est d'usage de débuter plus jeune qu'en Angleterre. A Édimbourg, il s'appliqua très-assidûment à l'étude de l'économie politique et de la loi civile. Ses yeux, compromis par les veilles, contractèrent une affection qui l'obligea d'interrompre ses travaux. D'habiles chirurgiens consultés donnèrent peu d'espoir, et l'engagèrent à renoncer à une profession sédentaire et à prendre une carrière active. Il entra, comme cadet, au service de la Compagnie des Indes, et partit pour Madras, en 1827. Pendant la traversée, qui fut longue et pénible, il eut l'occasion de donner une preuve de cette bonté de cœur qui l'a caractérisé toute sa vie. Il occupait à bord une chambre grande et aérée; il y installa un jeune homme, cadet comme lui, qui était tombé malade et qu'il soigna jusqu'à sa mort, s'accommodant du plus mauvais gîte.

Arrivé, en décembre, au quartier général, à Jalnah, il est tout d'abord sous le charme de la riche nature de l'Inde, de ses sites nouveaux, de ses gigantesques monuments. Il visite les cavernes d'Ellora, où vingt cathédrales de cent pieds de haut sont taillées dans le roc vif, avec leurs innombrables pilastres, leur peuple d'idoles dont les figures varient du colosse au pygmée, où les dieux, les éléphants, les hommes, les combats et les triomphes, s'échelonnent et montent en flèches pyramidales. « Il étudie les langues qui sont les clefs de ces mystérieux symboles, mais les plus ardues, dit-il, et les moins gracieuses qu'il y ait au monde. Il ne désespère pas de se rencontrer un jour avec la fortune, quoique malhabile à se faire des amis par flatterie et sollicitation. »

Atteint, en septembre 1828, des fièvres endémiques du pays, il obtient un congé pour aller se guérir sur les côtes, et met le voyage à profit en faisant un relevé géologique des contrées qu'il parcourt. A Golconde, il explore, avec le peu de forces que lui laisse la fièvre, les mines de diamant d'où le *Régent* a été tiré. Plus homme de science que soldat, il se complaît dans ces excursions solitaires : « J'y trouve, écrit-il à sa famille, plus de plaisir que je ne puis l'exprimer. Je pars à deux heures du matin, avant qu'il y ait au ciel la moindre rougeur de l'aube; une lune, plus éclatante que notre soleil à midi, brille au milieu d'un firmament pour lequel les comparaisons me font défaut; au-dessous se déroule une incomparable nature, dont l'uniformité ne me lasse jamais. Je vous assure que les fruits, les arbres, les fleurs, les parfums de l'Orient, dépassent la fiction. Complétement seul dans le calme de ces beaux sites, je vous laisse à imaginer où errent mes pensées, ou plutôt où elles se reposent. Mon déjeuner terminé à sept heures, mes malles ouvertes, et mon pupitre sur ma table, je jouis du jour autant qu'on en puisse jouir avec du repos, de la solitude, et des occupations dont l'intérêt ne tarit pas. Le silence et l'uniformité de mes mouvements ne sont troublés que lorsque je *géologise;* mais une petite collection de spécimens recueillis en route est vraiment la manne dans le désert. — Il vous paraîtra peut-être curieux qu'en ma qualité de disciple du dieu *Thor* (1), je passe chez les naturels pour un fou. Comme ils ont pour la folie un respect superstitieux, leur croyance étant que la raison naturelle ne défaille que pour faire place à un don plus haut et surhumain, ce renom ne me nuit pas, au contraire. »

Ootacamund, Nilgherry-Hills, 25 juin 1829.

« Mon voyage de Madras ici a été des plus intéressants. J'ai couché deux nuits dans le palais de Tippo-Saeb à Seringapatam. Ce n'est pas une station militaire, j'y suis allé en pèlerinage; j'ai visité avec un intérêt religieux la brèche et l'endroit où est mort le sultan. Ces collines sont environnées d'une vaste zone de *jungles* ou fourrés d'arbres et de broussailles inextricables propres à l'Indoustan. Là fourmillent les tigres, les ours, les sangliers, les éléphants sauvages, les léopards, les daims, les singes, etc.; zone dévorante et pestilentielle, mais offrant aux yeux l'image d'un paradis terrestre. De tous ces animaux, les éléphants sont les seuls dangereux; ils ont joué de tristes tours aux pauvres invalides qui viennent chercher la santé sur ces montagnes. On en trouve isolément sur les routes, chassant les mouches avec une moitié d'arbre en guise d'éventail. Une pauvre dame, ayant fait l'autre jour pareille rencontre, descendit en toute hâte de son palanquin et chercha un refuge avec toute sa suite dans les buissons. Le gigantesque animal alla droit au palanquin délaissé, et, s'emparant d'un des bâtons, fit tournoyer la machine au-dessus de sa tête avec une grande vélocité; il s'en prit ensuite à l'autre montant, et continua le même jeu, jusqu'à ce que le palanquin démantelé fût gisant; alors il sauta dessus et exécuta une danse de caractère qu'il termina, au dire de la dame, par une cabriole et un monstrueux éclat de rire, en regagnant les jungles.

» Le sommet de ces collines forme un plateau, si toutefois on peut donner ce nom à une surface coupée d'étroits vallons et de hauteurs. L'élévation est de huit mille pieds au-dessus de la mer; le site, beau et varié; le climat, celui d'un printemps d'Angleterre, la température se soutenant, pendant trois mois de l'année, de 59 à 63 degrés Fahrenheit, et dépassant de peu ce dernier chiffre pour un temps très-court, puis descendant fort au-dessous durant les quatre derniers mois, où il y a de la glace tous les matins. Vous ne pouvez concevoir le bien-être d'une telle retraite, dans une saison où le thermomètre, à Madras et à Hyderabad, monte de 86 à 100 de-

(1) Divinité scandinave représentée avec un marteau à la main.

grés. Les habitants se divisent en trois races complétement distinctes entre elles, et séparées aussi des gens de la plaine par les traits, le langage et les coutumes. Il y a une classe nomade, une autre agricole, une troisième ouvrière adonnée aux occupations serviles. De leur religion on sait peu de chose. La population est clair-semée. La caste ouvrière détruisait régulièrement, il y a peu d'années, neuf enfants du sexe féminin sur dix; par suite, il y avait pluralité de maris pour les femmes qui survivaient. La taille et les traits de ces peuplades sont des plus beaux que j'aie vus. Ils se rapprochent du type idéal des apôtres, tels que les représentent les peintres. Leur chevelure noire et leur barbe descendent en longs anneaux ondés sur le cou et la poitrine. Ils ont en horreur les naturels de la plaine, mais accueillent bien les Anglais, qu'ils traitent en égaux. Ce peuple étrange est fort peu connu. On présume, d'après les monnaies romaines dont se parent leurs femmes, qu'il pourrait bien être d'origine italique; mais ce sont là conjectures d'antiquaire! »

On le voit, malgré la magie du paysage, les hommes préoccupent surtout le jeune philosophe : il pressent déjà les troubles que doivent engendrer les différences si tranchées entre les soldats indigènes et leurs chefs anglais. « Je redouterais beaucoup, écrit-il, une commotion militaire dans le Bengale. Les cipayes sont *genus irritabile*, peu comparables aux poëtes sous tout autre rapport, et dont le contact seul peut donner une idée. Croiriez-vous que j'ai vu une compagnie émue jusqu'à la révolte contre



Samuel Charters Macpherson. — D'après une estampe anglaise.

un officier qui, par ignorance de la langue, avait appelé les coiffures de ses hommes *caps*, bonnets, quand il leur plaisait qu'on les nommât turbans! Notez que ladite coiffure a autant d'analogie avec un turban qu'avec une baleine! »

N'est-ce pas là un incident précurseur de la terrible insurrection qui eut pour prétexte les cartouches enduites de prétendue graisse de porc? Dès que sa santé le lui permit, M. Macpherson quitta les montagnes pour rejoindre son corps; mais, repris par les fièvres en route, il lui fallut rétrograder. Au milieu de ces pénibles vicissitudes, il ne se plaint pas : « Je vous assure que, comme affaire de goût ou d'intérêt, je n'aurais pu passer mes trois premières années de séjour dans l'Inde d'une manière plus agréable et plus profitable, ayant fait environ quatre mille milles, mes yeux, tels quels, tout grands ouverts, et ne manquant de rien, sinon d'un vieil ami, de livres nouveaux, et d'une roupie de temps à autre. Quant à mes projets ultérieurs, si ma santé se raffermit, j'ai quelque expectative, quoique je ne puisse dire sur quoi je la fonde. Une inspection du cadastre, avec études des terrains, levée de plans, etc., etc., est la seule chose que j'ambitionne, ne me souciant guère d'une place dans l'état-major du régiment, qui absorberait tout mon temps sans me fournir les moyens de me distinguer. Pour le moment, je ne puis lire sans fatigue; mais j'étudie l'histoire, le pays, ma santé, et j'espère. »

La suite à une autre livraison.

GROTTE DE BRANDO

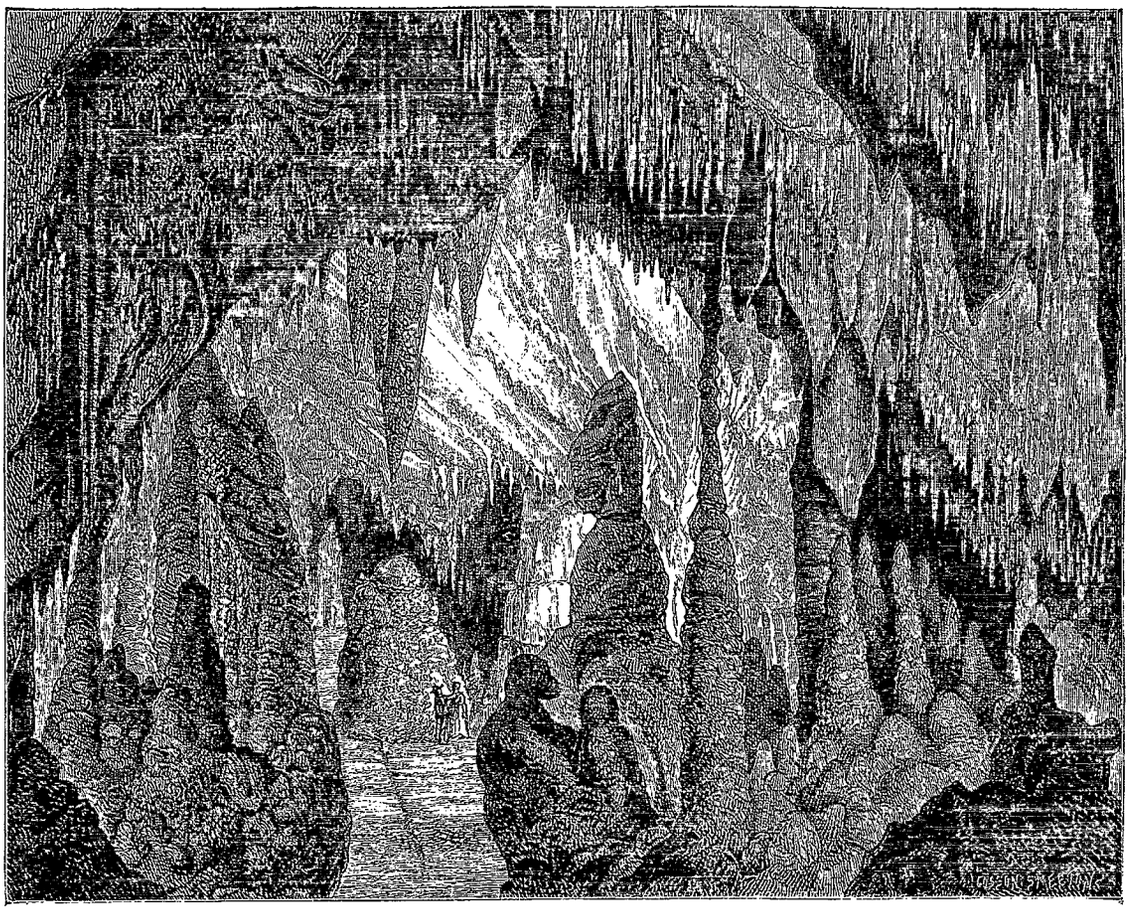
(CORSE).

La grotte de Brando, en Corse, a été découverte vers la fin de l'année 1841, par M. Ferdinandi, à Marmoraggia, au pied de Pozzo, entre le couvent des Capucins et celui de Saint-François. Lorsqu'on approche de cette grotte, on n'aperçoit d'abord qu'un rocher, dont le sommet est ombragé d'arbres séculaires. L'entrée conduit à quelques petites salles d'attente, où l'art, aidant à la nature, a disposé des siéges, et une sorte d'ameublement formé de diverses incrustations. L'intérieur de la grotte, où l'on pénètre par une rampe d'une pente douce, semble s'éclairer

tout à coup, comme par enchantement, de mille feux, et de toutes parts se dessinent des apparences de draperies, de colonnes, de candélabres, de vases et de statuettes.

« La grotte de Brando, dit M. Mattei, médecin, est creusée dans l'extrémité inférieure d'une colline calcaire qui monte de l'est à l'ouest; mais tout en suivant cette direction, la grotte incline un peu vers le nord-ouest. Elle se trouve à 8 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à 184 mètres de distance de son rivage. La couche de terre qui est au-dessus d'elle a 23 mètres d'épaisseur. Cette grotte s'étend sur une longueur de 52 mètres, mesurée sur la ligne brisée qu'elle décrit depuis le vestibule jusqu'à la chambre du salon. Dans cette longueur, elle présente des étranglements et des excavations qui permettent de les considérer comme les pièces d'un appartement; ce sont : le vestibule, l'antichambre, le corridor, le salon, des chambres et des cavités labyrinthiques.

» Le vestibule, d'une hauteur de 2 mètres sur 14 de



Grotte de Brando (Corse). — Dessin de Yan' Dargent, d'après un tableau de M. Novellini.

longueur, où se trouve un escalier de vingt-deux marches, présente très-peu de cristallisations. Au pied de l'escalier, qui paraît se perdre dans la voûte d'une pièce sans ouverture, on remarque à gauche la forme d'une porte fermée.

» L'antichambre a 2m.50 de hauteur sur 8 mètres de largeur et 7 de longueur; des cloisons imparfaites la divisent en divers compartiments garnis de stalactites et de stalagmites.

» Du fond de l'escalier on voit se dresser un amas de blocs inégaux et incrustés qui se termine par une pointe en guise de montagne sur laquelle luit un fanal. Au-dessus de ce monticule correspond la voûte de l'antichambre, garnie d'une forêt de stalactites, la plupart cylindriques et diaphanes, qui ont des dimensions inégales et sans ordre déterminé.

» L'escalier se contourne ensuite de droite à gauche. A droite est une pièce où des rideaux d'une magnifique dentelle se détachent de la voûte, du milieu de laquelle on croit voir descendre un lustre du dernier siècle formé par des cristaux en chapelet.

» Le corridor qui mène dans la pièce qu'on appelle la salle est bifurqué; il a 6 mètres de long, 1m.50 de large; la hauteur se conserve à peu près la même partout. La branche à droite, presque horizontale, conduit dans la salle, qu'on ne voit pas à cause des stalactites en rideaux qui en obstruent l'ouverture. L'autre branche, à gauche, tortueuse, semble se perdre au milieu des blocs anguleux. Le chemin tourne brusquement de gauche à droite pour faire le tour d'une stalagmite tronquée. C'est là qu'on jouit du plus beau point de vue. (1)

» La salle a 7m.50 de long, 3m.50 de large et 3m.50 de haut. Les yeux sont éblouis par la blancheur du dôme. De larges draperies à fils d'argent tombent en ondoyant sur des urnes d'albâtre. Des colonnes de marbre d'une éclatante blancheur soutiennent les flancs d'une voûte de cristal; tout alentour se pressent, debout comme des fantômes immobiles, des figures qu'on croirait enveloppées d'un chaste voile qui se replie à leurs pieds. Entre les deux colonnades, à gauche, est une double rangée de stalac-

(1) Sur notre dessin, le spectateur qui vient de traverser la salle se trouve dans le salon et a de chaque côté de lui les deux masses qui séparent le salon de la salle. L'auteur de la description que nous rapportons se trouve donc en sens inverse; c'est-à-dire qu'il a traversé la salle avant d'arriver dans le salon, d'où est pris notre point de vue.

tites qui s'élargissent et s'emboîtent comme les feuilles d'un aloès. Le tout est réuni par une masse arrondie, placée au pied de la voûte, et qui semble le point où les eaux se ramassent pour se précipiter en cascade.

» Cette cascade est d'autant plus saillante que la partie de la voûte qui lui correspond est dégarnie de stalactites; quelques bandelettes la sillonnent en serpentant.

» Le salon ne semble, au premier abord, que la continuation de la salle, mais un rétrécissement bien marqué leur sert de limite. Cette pièce a 8 mètres de long sur 4m.50 de large et 3 mètres de haut. Sa forme est irrégulièrement arrondie. Là s'offrent à vos regards des colonnades, mais qui sont confondues avec des rideaux qui les cachent, un pilastre, un balustre et une multitude de stalagmites de même dimension qu'on prendrait pour autant de petites statuettes d'anges. Au devant se déploie un large rideau transversal remarquable par son ampleur et sa rare blancheur. En laissant le rideau à gauche, on se trouve devant un grand voile blanc comme la neige. Entre le voile et la pierre mortuaire, à droite, est un escalier qui descend dans un caveau.

» Les chambres et les cavités labyrinthiques, où l'on ne peut pas se tenir debout, sont remplies de stalactites effilées, suspendues aux parois de la voûte peu élevée. Les pointes cristallines qui brillent à la lueur des lampes semblent se prolonger indéfiniment à travers un grand nombre d'ouvertures. » (1)

AMOUR DE L'HUMANITÉ.

L'amour de l'humanité est au-dessus de la gloire militaire, parce que la seconde se distingue en faisant du mal, et le premier en faisant du bien. Il faut savoir se relâcher de ses droits, laisser faire aux autres la part du butin, tendre la main à son ennemi vaincu, et le relever jusqu'à soi en feignant d'avoir besoin de ses conseils; employer ses richesses au bien-être d'autrui, et, loin de les cacher, les montrer pour encourager les demandes de ceux qui souffrent; ne pas faire le bien en vue de la récompense; avoir soif d'obliger; être reconnaissant envers celui qui vous demande un service, et indulgent aux fautes d'autrui, parce que le pardon est plus salutaire au coupable que le châtiment. XÉNOPHON.

C'est le signe d'un fou, qu'avoir honte d'apprendre.

INTÉGRITÉ POLITIQUE.

André Morrell, poëte et membre du Parlement sous Charles II, était renommé pour son esprit et ses bons mots. Le roi, qui goûtait fort sa conversation, chargea le grand trésorier de découvrir son logement. Il occupait une mansarde dans une petite cour donnant sur le Strand. Lorsque le grand dignitaire, après avoir gravi trois étages, ouvrit brusquement la porte, Morrell, surpris d'une telle visite, lui dit que sans doute il se trompait.

— Non, non! répliqua le trésorier; je vous ai enfin découvert, monsieur Morrell, et je viens de la part de Sa Majesté vous demander en quoi elle pourrait vous servir.

— Il n'est pas au pouvoir de Sa Majesté de me *servir*, répliqua en riant Morrell.

Mais, le trésorier ayant insisté, le patriote lui dit qu'il connaissait l'esprit des cours pour en avoir fréquenté plusieurs, et que lorsque la faveur du prince s'attachait à un homme, on s'attendait naturellement à ce que cet homme votât dans l'intérêt du souverain.

— Sa Majesté, reprit le trésorier, n'a point d'arrière-pensée : une juste appréciation de votre mérite lui fait seule désirer de vous voir occuper une place auprès d'elle.

— Et c'est ce que je ne puis faire avec honneur, répondit le membre du Parlement, car je serais ingrat envers le roi en votant contre lui, ou traître à mon pays en appuyant les mesures de la cour. L'unique faveur que je sollicite de Sa Majesté est de vouloir bien me considérer comme un de ses plus fidèles sujets, et d'être convaincue qu'en refusant ses offres je la sers beaucoup mieux qu'en les acceptant.

Le grand trésorier, voyant ses sollicitations inutiles et toute offre de place repoussée par l'intégrité du patriote, lui dit que du moins il accepterait les mille livres sterling (25 000 francs) que le roi envoyait au poëte. Mais Morrell demeura inflexible et refusa le don royal, quoique, à cette époque, il fût gêné au point d'emprunter une guinée à l'un de ses amis après le départ du grand trésorier.

JOIES DES GRAVISSEURS DE MONTAGNES.

..... D'où vient cette joie profonde qu'on éprouve à gravir les hauts sommets? D'abord c'est une grande volupté physique de respirer un air frais et vif qui n'est point vicié par les impures émanations des plaines. On se sent comme renouvelé en goûtant cette atmosphère de vie; à mesure qu'on s'élève, l'air devient plus léger, on aspire à plus longs traits pour s'emplir les poumons; la poitrine se gonfle, les muscles se tendent, la gaieté entre dans l'âme. Le piéton qui gravit une montagne est devenu maître de soi-même et responsable de sa propre vie; il n'est pas livré au caprice des éléments, comme le navigateur aventuré sur les mers; il est bien moins encore, comme le voyageur transporté par le chemin de fer, un colis humain tarifé, étiqueté, contrôlé, puis expédié à heure fixe sous la surveillance d'employés en uniforme. En touchant le sol, il a repris l'usage de ses membres et de sa liberté. Son œil lui sert à éviter les pierres du sentier, à mesurer la profondeur des précipices, à découvrir les saillies et les anfractuosités qui faciliteront l'escalade des parois. La force et l'élasticité des muscles lui permettent de franchir les abîmes, de se retenir sur les pentes rapides, de se hisser de degré en degré dans les couloirs. En mille occasions, durant l'ascension d'une montagne escarpée, il comprend qu'il aurait à courir un vrai danger s'il venait à perdre l'équilibre, ou s'il laissait son regard se voiler tout à coup par un vertige, ou si ses membres lui refusaient leur service. C'est précisément cette conscience du péril, jointe au bonheur de se savoir agile et dispos, qui double dans l'esprit du marcheur le sentiment de la sécurité. Avec quelle joie il se rappelle plus tard le moindre incident de l'ascension, les pierres qui se détachaient de la pente et qui plongeaient dans le torrent avec un bruit sourd, la racine à laquelle il s'est suspendu pour escalader un mur de rochers, le filet d'eau de neige auquel il s'est désaltéré, la première crevasse de glacier sur laquelle il s'est penché et qu'il osa franchir, la longue pente qu'il a si péniblement gravie en enfonçant jusqu'à mi-jambe dans la neige, enfin la crête terminale d'où il a vu se déployer jusqu'aux brumes de l'horizon l'immense panorama des montagnes, des vallées et des plaines! Quand on revoit de loin la cime conquise au prix de tant d'efforts, c'est avec un véritable ravissement que l'on découvre ou que l'on devine du regard le chemin pris jadis des vallons

(1) Extrait d'un ouvrage intitulé : *Benedetta, ou la Grotte de Brando*, par M. Bouchez, inspecteur de l'Académie de la Corse. — Bastia, imprimerie Fabiani. 1844.

de la base aux blanches neiges du sommet. La montagne semble vous regarder : elle vous sourit de loin ; c'est pour vous qu'elle fait briller ses neiges et que le soir elle s'éclaire d'un dernier rayon. (1)

DE QUELQUES

APPLICATIONS DE LA GALVANOPLASTIE.

Fin. — Voy. p. 259.

IV.

La galvanoplastie prête aussi un utile concours à la typographie et à la gravure. Nous n'expliquerons pas ici les applications remarquables qui en ont été faites dans cette branche d'industrie. Elles sont très-nombreuses et mériteraient une étude spéciale qui allongerait outre mesure cet article ; nous nous bornerons à signaler celles qui nous intéressent plus particulièrement, je veux dire celles qui sont employées pour l'impression du *Magasin pittoresque*.

Lorsqu'un ouvrage doit être tiré à un grand nombre d'exemplaires, on ne l'imprime pas directement avec les caractères mobiles qui servent à la composition. Nos lecteurs savent déjà que l'on emploie des *clichés* (2) ; mais l'alliage avec lequel sont fabriqués ces clichés n'est pas assez dur pour résister à un très-grand tirage. C'est ici qu'intervient la galvanoplastie.

Quelquefois on se contente d'augmenter la résistance du cliché en recouvrant sa surface d'une mince couche de cuivre au moyen d'un bain alcalin que l'on décompose par la pile ; c'est ainsi que sont cuivrés les clichés qui servent à imprimer les titres des journaux. Mais on obtient un résultat bien meilleur, quoique un peu plus coûteux, en opérant de la manière suivante. Au lieu d'employer le plâtre, on prend avec la gutta-percha le moule de la forme qu'il s'agit de reproduire, et l'on fait déposer dans ce moule une couche de cuivre galvanique d'une faible épaisseur ; cette feuille de cuivre reproduit fidèlement les caractères, mais elle est trop mince pour supporter l'action de la presse ; on coule alors par derrière une certaine quantité d'alliage d'imprimerie, de façon à lui donner une solidité suffisante. On a soin d'étamer préalablement la partie postérieure de la feuille de cuivre, afin qu'il y ait entre les deux métaux une complète adhérence. Cette manière d'opérer ne fatigue point les caractères mobiles, qui ne sont soumis à la presse que pour le tirage de quelques épreuves et qui peuvent se conserver en bon état pendant de longues années.

L'opération est exactement la même pour les gravures sur bois. Après avoir enduit le bois d'une légère couche de plombagine, on le couvre d'une épaisse feuille de gutta-percha et l'on soumet le tout à la presse hydraulique. La gutta pénètre dans tous les détails de la gravure et en reproduit les délicatesses avec une exactitude et une finesse dont il est difficile de donner une idée ; ce moule, métallisé, reçoit le dépôt de cuivre qui est la reproduction mathématiquement exacte du travail du graveur. La coquille de cuivre ainsi obtenue est étamée par derrière, renforcée par une couche épaisse d'alliage, et enfin clouée sur une pièce de bois qui lui donne la hauteur nécessaire ; elle est alors placée dans la forme avec le texte, et elle est prête pour le tirage.

C'est là, sans doute, une heureuse application de la galvanoplastie ; mais, à tout prendre, elle ne nous montre rien de nouveau : reproduire un bois gravé ou reproduire un bas-relief, c'est au fond la même chose. Mais où l'emploi de la galvanoplastie est réellement nouveau et remarquablement ingénieux, c'est dans les divers procédés imaginés pour supprimer le travail du graveur, intermédiaire parfois infidèle entre la pensée du dessinateur et son exécution.

Un habile artiste, M. Coblence, a résolu heureusement ce problème. Supposons que l'on dessine avec une encre grasse sur une feuille de zinc poli ; si l'on plonge, pendant quelques instants, cette plaque métallique dans une eau très-faiblement acidulée, le métal sera attaqué superficiellement dans toutes les parties où il se trouvait à nu, en sorte que le poli disparaîtra et que la planche, lavée, présentera le dessin en traits brillants sur un fond mat. Toutefois ces traits n'ont aucune saillie appréciable, et la planche ainsi préparée est encore impropre au tirage. On la couvre alors d'un vernis isolant que l'on essuie légèrement de façon à mettre à nu les parties polies, tandis que les parties mates restent couvertes ; on plonge cette plaque dans un bain alcalin de cyanure de cuivre, en la suspendant au pôle négatif, et, sous l'influence du courant, une très-mince couche de cuivre vient se déposer sur les traits du dessin, qui apparaît alors en traits rouges sur le fond de zinc. Comme la saillie n'est pas suffisante, M. Coblence plonge la plaque, préalablement lavée, dans un mélange d'acide nitrique, d'acide sulfurique et de sulfate de cuivre. Ici se passe un phénomène très-remarquable : la feuille de zinc, en partie cuivrée, forme un véritable élément de pile voltaïque, en sorte que, sous l'influence du très-faible courant qui prend naissance, l'action corrodante des acides se porte entièrement sur le zinc ; en même temps le sel de cuivre est décomposé, et il se forme sur le dessin un dépôt pulvérulent de cuivre métallique qui aide encore à sa préservation.

Après un séjour convenablement prolongé dans ce bain, la planche peut être employée immédiatement pour le tirage, ou reproduite galvaniquement comme une gravure sur bois.

M. Coblence est arrivé aussi à transformer une gravure en *taille-douce*, c'est-à-dire une gravure en creux, en une gravure en relief, propre au tirage typographique. Pour obtenir ce résultat, on commence par prendre un *report*, c'est-à-dire que l'on tire une épreuve sur un papier convenablement collé ; on applique cette épreuve sur une plaque de zinc poli, et, au moyen d'une pression ménagée, on parvient à transporter le dessin sur le métal et à le détacher entièrement du papier sur lequel il se trouvait d'abord. On n'a plus qu'à soumettre cette plaque de zinc à la série d'opérations que nous venons d'indiquer, pour obtenir une imitation très-exacte de la gravure originale.

V.

Enfin, il nous reste à dire quelques mots des applications de la galvanoplastie au dépôt des métaux en couches adhérentes. Les procédés de dorure et d'argenture électriques sont déjà assez anciens et généralement connus ; nous n'en parlerons pas ici, et nous ne nous occuperons que d'une application particulièrement remarquable par les difficultés qu'elle présente, par les services qu'elle a rendus et par ceux, plus grands peut-être encore, qu'elle semble appelée à rendre dans l'avenir. Nous voulons parler du cuivrage de la fonte à grande épaisseur.

On sait que, sous l'influence des agents atmosphériques, le fer et la fonte s'altèrent avec une extrême rapidité ; pour les préserver, on les recouvre ordinairement d'une couche de peinture à l'huile, mais cette peinture elle-même s'use assez promptement et doit être fréquemment

(1) Élisée Reclus, *la Terre, description des phénomènes de la vie du globe*. Paris, 1868.

(2) Voy. t. II, 1834, p. 407.

renouvelée. Le cuivre, au contraire, et surtout le cuivre pur, s'oxyde, il est vrai, à la surface, mais cette altération cesse bientôt de faire des progrès, et la couche superficielle d'oxyde préserve la masse de toute action ultérieure. Il y aurait donc grand avantage à remplacer la peinture par une couche de cuivre adhérente, continue et d'une assez grande épaisseur; mais il se présente ici une sérieuse difficulté. Il est impossible de déposer galvaniquement du cuivre sur le fer ou sur la fonte au moyen d'un bain de sulfate de cuivre; le fer est profondément attaqué, et l'on n'obtient que quelques granules de cuivre disséminés dans une sorte de boue noirâtre. On pourrait, il est vrai, faire usage de dissolutions alcalines de cyanure de cuivre; mais ces bains ne sont propres qu'à déposer une pellicule de cuivre extrêmement mince, et si l'on voulait obtenir une grande épaisseur, l'opération deviendrait excessivement longue et d'un prix exagéré. Ces bains exigent, en outre, que les surfaces sur lesquelles doit se faire le dépôt soient d'une netteté parfaite, condition à peu près impossible à remplir avec la fonte.

Après de nombreux tâtonnements, après des essais poursuivis avec la plus louable persévérance et au prix des plus coûteux sacrifices, M. Oudry eut enfin l'heureuse idée d'interposer un enduit entre la fonte et le cuivre galvanique. Voici en quelques mots les principaux traits de l'opération, telle qu'elle s'exécute aujourd'hui dans l'usine d'Auteuil. On recouvre la pièce à cuivrer de plusieurs couches d'une peinture particulière au minium, de façon à former une enveloppe bien continue; cette peinture, une fois sèche, est métallisée à la plombagine, et l'on fait déposer le cuivre sur la pièce ainsi préparée au moyen d'appareils simples (fig. 4).

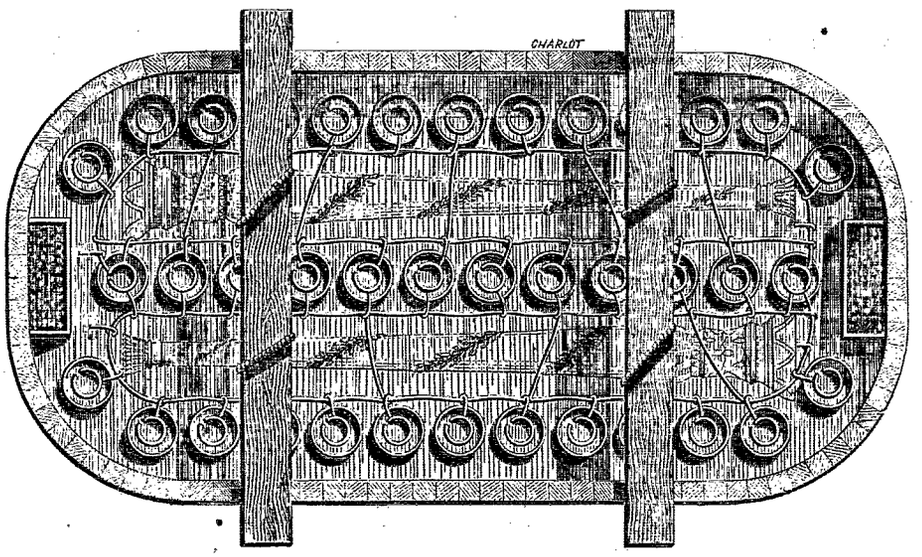


Fig. 4. — Appareil simple employé dans l'usine d'Auteuil.

C'est par ce procédé que les principales fontaines de Paris (place Louvois, place de la Concorde, etc.) ont été recouvertes d'une couche préservatrice de cuivre. Les nouveaux candélabres employés à l'éclairage de la ville sont cuivrés de la même manière. Nous citerons encore les balcons et tous les ornements extérieurs en fonte qui doivent être placés au nouvel Opéra.

Les remarquables procédés de M. Oudry peuvent aussi s'appliquer aux plaques de blindage des navires cuirassés, et des essais heureux ont été tentés dans cette voie. Déjà il est possible de remplacer le doublage en cuivre des navires par un doublage en tôle cuivrée, qui revient à un prix notablement inférieur et qui paraît offrir les mêmes garanties de durée et de conservation.

Enfin, il est, croyons-nous, permis d'en concevoir une application réellement grandiose : le cuivrage d'un vaisseau tout entier par l'action de la pile électrique. Qu'on imagine un bassin semblable aux *cales sèches* qu'on voit dans nos principaux ports (au Havre, par exemple); un vaisseau en fer ou doublé de fer est amené dans ce bassin à l'heure de la marée; les portes une fois fermées, on épuise l'eau et le navire est mis à sec; on le couvre alors de plusieurs couches de l'enduit de M. Oudry, que l'on métallise à la plombagine; ensuite on remplit d'une solution saturée de sulfate de cuivre le bassin, qui se trouve ainsi transformé en un gigantesque élément de Daniell, dont le navire forme le pôle cuivre. Au bout de quelque temps, le vaisseau sera couvert d'une enveloppe de cuivre parfaitement continue, dont l'épaisseur dépendra d'ailleurs de la durée de l'opération.

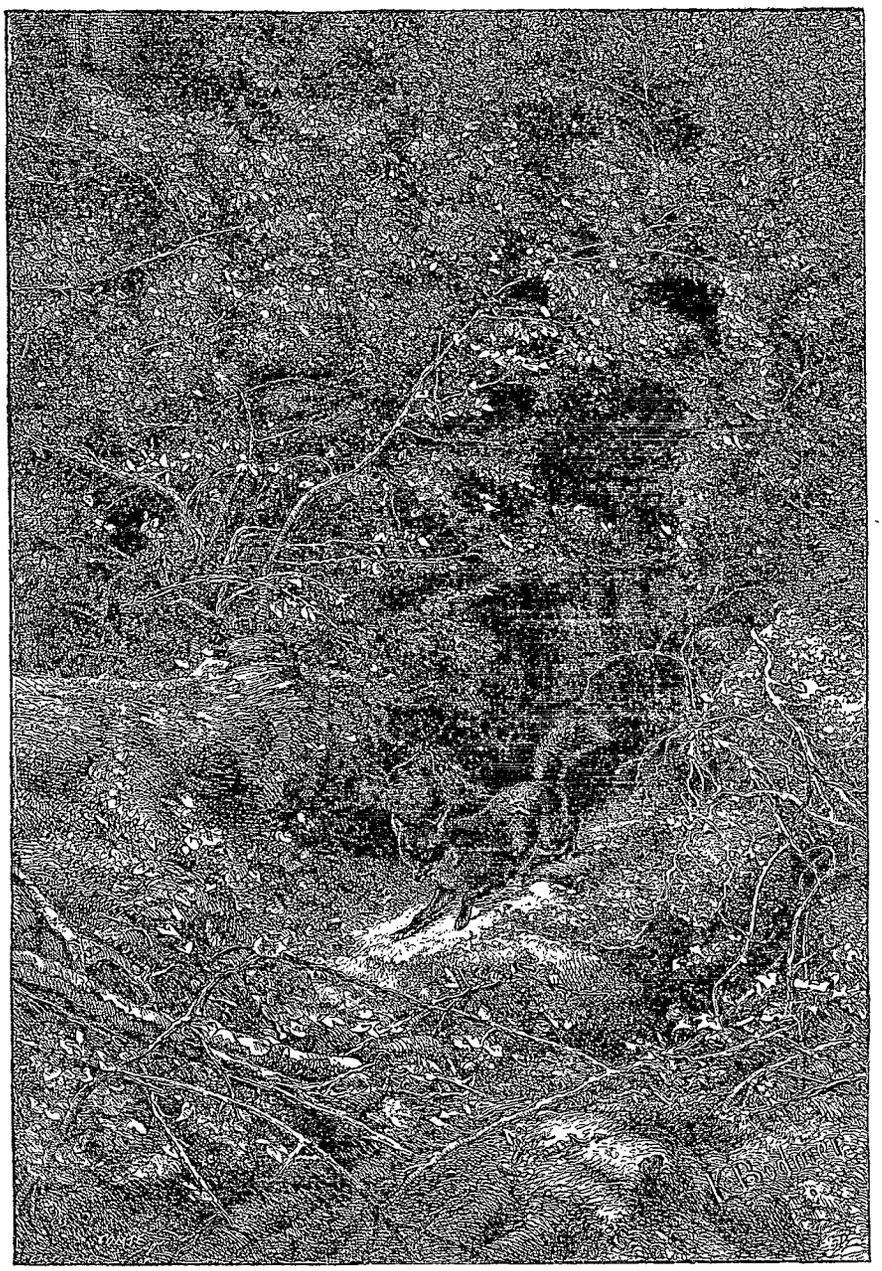
Cette idée, que nous empruntons à une publication récente (1), est-elle une utopie? En somme, ce ne serait là que la répétition sur une grande échelle d'une opération qui s'exécute tous les jours dans les ateliers, et l'industrie moderne dispose de moyens assez puissants pour qu'il soit raisonnablement permis d'espérer la réalisation d'un semblable projet.

En terminant cette étude, on nous permettra de faire remarquer combien il est difficile de juger de la portée d'une découverte d'après ses premiers *résultats*, *et dans* quelle erreur tombent les hommes soi-disant pratiques qui traitent de rêveurs et d'idéologues les théoriciens et les chercheurs de vérités nouvelles. La découverte de Jacobi semblait tout d'abord n'être qu'une curiosité, une de ces expériences de laboratoire qui n'intéressent que les savants ou fournissent aux amateurs un agréable délassement; qui eût pu dire, il y a trente ans, qu'elle portait en elle le germe d'une véritable révolution dans l'industrie des métaux? Qui saurait même prévoir aujourd'hui à quel avenir elle peut être appelée? « Après un début modeste, et grâce à des perfectionnements successifs, les inventions scientifiques de notre siècle finissent par atteindre des proportions inouïes. On commence par imiter une médaille, on finit par envelopper un vaisseau. » (2)

(1) L. Figuier, *les Merveilles de la science.*
(2) L. Figuier, ouvrage cité.

UNE FAMILLE DE RENARDS.

ANECDOTE.



Un Renard en maraude. — Composition et dessin de Bodmer.

Le renard, qui passe à bon droit pour un hardi larron, est cependant d'un naturel timide. Il fait ses coups à la sourdine, la nuit, et il ne s'attaque qu'à des animaux beaucoup plus faibles que lui, tels que lapins, faisans, volailles, incapables de lui résister. Dépisté par des chiens, même petits, il fuit, il ne demande son salut qu'à la vitesse de ses jambes. Il redoute surtout l'homme, il l'évite avec le plus grand soin. On peut se promener tous les jours dans un bois fréquenté par des renards sans jamais en apercevoir aucun; la découverte d'un terrier dont les abords sont jonchés de plumes, de flocons de poils, d'ossements, et d'où s'exhale une odeur fétide, vous révélera seule leur présence. Vous trouver face à face avec l'un d'eux sera un événement, un hasard extraordinaire : quand un renard s'en va dans le jour à la maraude, il ne prend pas les grandes routes, les chemins frayés; le nez au vent, l'oreille dressée, il se faufile à travers les halliers les plus épais, sous les fourrés les plus impénétrables.

Toutefois voici un fait qui prouve que la règle, même chez les renards, souffre des exceptions; que parmi eux comme parmi les hommes, comme d'ailleurs parmi tous les autres animaux, se trouvent des caractères divers, des personnalités hors ligne; que cette race de fins matois, d'adroits fuyards, peut produire des braves, des héros. Ce fait m'a été raconté, au moment où il venait de se passer, par un garde-chasse, homme très-véridique, qui a été non-seulement témoin, mais acteur dans ce dramatique épisode de la vie animale.

Il avait remarqué, dans le bois dont il a la surveillance (bois faisant partie de la forêt de Montmorency, sur le territoire du joli village de Saint-Prix), un terrier habité par une famille de renards. Un matin, il s'y rendit dans

l'intention d'y tendre des piéges pour détruire ces redoutables destructeurs de gibier. Il avait à peine commencé son opération qu'il entendit retentir derrière lui des aboiements aigus : c'étaient ceux d'un renard, un *charbonnier* de première taille, qui, à une quinzaine de pas, allait et venait en demi-cercle; il avait la gueule ouverte, les yeux ardents, et tout à fait l'allure d'un loup. Le garde reconnut aussitôt que cet animal était le mâle, et comprit que, voyant sa femelle et ses petits en danger, dévoré d'inquiétude, transporté de rage, il tentait de tenir tête à l'ennemi. Il resta un moment stupéfait d'une telle audace; il pouvait à peine en croire ses yeux. Comme le renard continuait son manége et ne s'enfuyait pas, il courut chercher son fusil, qui était appuyé contre un arbre à quelque distance, revint, mit en joue et tira : la capsule détona, mais le coup ne partit pas. Le second canon ne se trouvant pas chargé, il mit en hâte une autre capsule, ajusta et tira de nouveau... sans plus de succès; la poudre, probablement humide, ne s'enflamma pas. Alors il dut prendre le temps de recharger son arme, d'y mettre plomb, poudre, bourres : le renard n'avait pas reculé d'un pas; il était toujours là, intrépide, menaçant; il s'abrita seulement derrière un buisson de châtaignier quand il vit le fusil se diriger encore une fois sur lui. Le coup, tiré au jugé, traversa le feuillage, et le plomb, frappant l'animal en pleine face, lui creva les deux yeux. Aveugle, ne pouvant plus se conduire, il se précipita au hasard et roula au fond d'un fossé; le garde s'y jeta à sa suite, lutta pour ainsi dire corps à corps avec lui, évitant à grand'peine ses morsures, parvint à le saisir par la queue et le lança hors du fossé sur le sol d'un sentier, où d'un vigoureux coup de crosse sur le bout du museau il le mit hors de combat. Il lui fut alors plus facile d'achever la vaillante bête, qui, par amour pour sa progéniture, forçant ses instincts, n'avait pas craint d'affronter un homme.

Le drame n'était pas fini, il devait avoir un second acte le lendemain. Aussitôt qu'il fut débarrassé de son agresseur, le garde, impatient de détruire toute la nichée de renards, tendit six piéges devant la gueule du terrier, de façon à couvrir tout le terrain, à ne laisser aucun passage libre.

Le lendemain, au point du jour, il revint et trouva trois petits pris dans les piéges. Deux étaient morts; le troisième était seulement retenu par la patte. Plus sensible à l'effroi que lui causa le contact de la main d'un homme qu'à la douleur de sa blessure, il se mit à pousser des cris perçants quand le garde le saisit. Alors, au grand étonnement de ce dernier, un mouvement, accompagné d'un bruit de plus en plus rapproché, se fit dans le terrier, et au fond de l'ouverture une masse velue se présenta : c'était la femelle qui, aux cris de détresse de son petit, accourait; elle se livrait pour le défendre. Sa brusque arrivée souleva tant de sable que le garde, accroupi devant l'ouverture de la galerie souterraine, en reçut un flot dans les yeux; il dut rester un moment immobile, ne voyant plus clair, déconcerté. Mais bientôt il se releva; cette fois, son fusil était à sa portée et bien chargé : il n'eut qu'à tirer à bout portant et tua l'animal, qui n'avait pas bougé et qui s'offrait de lui-même à la mort. Il restait encore deux petits dans le terrier; ils furent pris le lendemain.

— C'est égal, me dit le garde-chasse en terminant son récit, ces renards-là n'étaient pas poltrons. De ma vie je n'avais vu chose pareille, et voilà vingt ans que je fais la guerre à ces mangeurs de lapins. J'ai raconté le fait à plusieurs de mes confrères; ils ne voulaient pas y croire : jamais semblable aventure n'est arrivée à aucun d'eux.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

LE VIN CHEZ LES ANCIENS.

Voy. p. 81.

Chez les Romains, on avait le soin de placer sur les *vasa vinaria* une étiquette indiquant soigneusement l'âge du vin, sa provenance, le consulat sous lequel il avait été récolté. Au festin de Trimalcion (Pétrone, *Satyricon*, XXXIV), l'amphitryon fait apporter des amphores de verre bien cachetées, avec cette désignation : « Vin de Falerne, du consulat d'Optimien. » (1) L'aptitude des vins à arriver plus ou moins vite à leur achèvement parfait était un fait qu'ils connaissaient à merveille. Entre le falerne des princes, qui ne se buvait qu'à vingt ans, et le vin d'Albe, qui ne demandait que cinq années, ils classaient, comme nous l'avons dit plus haut, une foule d'autres espèces de vins que des déterminations un peu arbitraires, sans doute, faisaient boire à des âges différents. Le vin de Sorrente était de tous celui qui exigeait le plus de vieillesse. Au dire d'Athénée, il n'était buvable qu'à vingt-cinq ans. On le mélangeait habituellement de falerne. Tibère disait de lui qu'il était un vinaigre généreux. Les épithètes d'*indomitum, intractabile et asperum*, qui lui sont prodiguées, montrent que c'était attendre bien longtemps pour avoir quelque chose de bien médiocre. Les Romains savaient, au reste, que passé un certain âge le vin déchoit. Ils donnaient les noms de *vinum mutatum, vinum fugiens*, à ces vins qui avaient perdu de leur valeur par le fait de la vétusté. Au reste, l'art de vieillir les vins, qui a été remis en lumière récemment par M. Pasteur, a une ancienneté fort respectable. L'*apotheca vinaria* était une sorte de grenier ou de chambre située à la partie supérieure des maisons, de façon à y recevoir directement la chaleur solaire, et dans laquelle on plaçait les amphores de vin pour le faire vieillir. Il n'y avait toutefois que les vins généreux qui fussent traités de cette façon. Les vins faibles étaient, au contraire, placés dans la *cella vinaria*, sorte de cave dans laquelle les vases ou *dolia* étaient conservés à la fraîcheur, mais autant que possible, ainsi que le conseillaient Vitruve et Pline, à l'abri de l'humidité et des mauvaises odeurs. Lorsque les vins de choix avaient passé un certain temps exposés à la chaleur et même à l'action de la fumée, qui avait la propriété de les vieillir, on les descendait dans la *cella vinaria*, où ils séjournaient jusqu'à ce qu'ils fussent servis sur les tables.

Les anciens connaissaient à merveille la supériorité hygiénique des vins vieux sur les autres. « C'est avec raison, dit Athénée à ce propos, qu'on préfère le vin vieux au nouveau, tant pour le plaisir que pour la santé : il fait mieux digérer les aliments; comme les principes en sont plus atténués, il passe plus aisément; d'ailleurs, c'est un bon restaurant, qui fait un sang d'un rouge brillant, bien fluide, et procure un sommeil paisible. » (Livre I, ch. XX.)

Mais s'ils dédaignaient comme grossiers des vins de trois ou quatre ans, que Varron qualifiait de *mets de chiens* (Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, livre XIII), ils estimaient beaucoup, au contraire, le moût avant fermentation, boisson détestable qui provoque infailliblement des troubles digestifs, et qui n'a rien des qualités salubres du vin. On trouve dans Macrobe (*Saturn.*, lib. VII, ch. VII), une dissertation très-curieuse entre Symmaque et Disaire sur l'explication des propriétés non enivrantes du moût. Symmaque ayant vu, pendant les vendanges de son domaine de Tusculum, une foule d'esclaves boire du moût sans s'enivrer, cherchait l'interprétation de ce fait. Son interlo-

(1) L'année de ce consulat avait été signalée par une grande abondance et une excellente qualité des vins C'était, à proprement parler, le *vin de la comète* des Romains.

cuteur lui propose successivement les deux suivantes : 1° le moût contient beaucoup d'eau qu'il perd en se changeant en vin; 2° ce qui est doux amène promptement la satiété. — Il est assez piquant, éclairés que nous sommes aujourd'hui sur le phénomène de la fermentation alcoolique, de recevoir de si loin l'écho de ce débat laborieux.

On faisait à Rome un usage très-fréquent des vins doux, que l'on désignait quelquefois sous le nom de friandises de Bacchus, *Liberi bellaria* (Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, liv. XIII, ch. XII). Le *carenum* était un vin doux, réduit aux deux tiers par la cuisson, et l'on appelait *carenariæ* les vases dans lesquels se faisait cette préparation. Le même vignoble pouvait, du reste, fournir un vin spiritueux ou un vin de liqueur, suivant la manière dont il était traité.

Les anciens mélangeaient très-souvent leurs vins pour leur donner soit de la couleur, soit du goût, soit pour mieux les conserver. La myrrhe communiquait aux vins des qualités de parfum très-recherchées. Le *vinum myrrhatum* offert à Jésus-Christ pendant la passion était une sorte de liqueur assoupissante que l'on donnait aux suppliciés pour les empêcher de souffrir. N'y a-t-il pas là une tentative d'insensibilisation par l'alcool, une sorte de préambule du chloroforme? D'après Plutarque, on avait l'habitude d'ajouter à certains vins de Grèce et de Sicile, notamment à ceux de l'île d'Eubée et de Naxos, une certaine quantité de résine, ou bien on enduisait de poix les vases destinés à les contenir. Le vin de myrte était très-estimé. On ajoutait quelquefois au vin du cinnamome et du safran, « et on le servait à table tout frelaté, comme une femme dans une assemblée brillante. » (Plutarque.)

Ils avaient aussi la manie des mélanges opérés au moment même où l'on buvait le vin, et il faut bien reconnaître que quelques-unes de leurs combinaisons n'étaient pas heureuses; tel est l'*œnogala*, par exemple, mélange de vin et de lait, qu'Hippocrate recommandait à ses malades. Le remède indiqué par Nestor à Machaon, et qui consistait dans des rasades de vin mélangé de fromage de chèvre râpé, et entremêlées d'oignons crus, n'avait non plus rien d'appétissant. Le *mulsum*, ou vin miellé, était chez eux une boisson fort recherchée. Un breuvage fait de miel frais de l'Hymette et de vieux falerne, *novo hymeto et vetulo falerno*, était pour les Romains ce qu'on pouvait réaliser de plus exquis (Macrobe, *Saturn.*, liv. VII, ch. XII), et les Grecs n'hésitaient pas à affirmer que la boisson versée par Ganymède aux dieux n'était autre chose que du *mulsum*. Le mélange le plus habituel était celui que l'on opérait en versant de l'eau dans le vin. On rapporte à Amphyctius, roi d'Athènes, la première idée du vin trempé d'eau. Il la tenait, dit la Fable, de Bacchus lui-même, fiction ingénieuse qui mettait la sobriété sous l'égide d'une tradition religieuse. On trouve dans Plutarque (*Sympos.*, IVe quest. du Ve livre) un long commentaire du passage d'Homère dans lequel Achille enjoint à Patrocle de verser à ses convives *un vin plus pur*. Cela veut dire qu'Achille, aussi sobre qu'irascible, comme on sait, ne voulait pas imposer cette modération à ses invités. Le vin était généralement coupé avant d'être servi; quelquefois cependant le mélange était opéré pendant le repas, dans les cratères, grands vases dans lesquels puisaient les serviteurs. Le mélange se faisait ordinairement dans les proportions de deux parties d'eau pour une de vin. On désignait sous le nom de *polyphores* les vins qui portaient facilement l'eau, c'est-à-dire les vins spiritueux et corsés, et *oligophores* ceux, au contraire, dont le goût plat et froid ne permettait ce mélange que dans des proportions très-restreintes. Nous ne parlons pas de ces vins concentrés par la chaleur, et que l'opération réduisait, à la longue, en un magma solide, qui, râpé, reproduisait au contact de l'eau une sorte de pastiche de vin à laquelle l'étrangeté pouvait seule accorder quelque valeur.

Les Romains employaient quelquefois du vin mariné, c'est-à-dire mélangé d'*eau* de mer. Quand on transportait les vins de Grèce, on leur faisait subir cette manipulation. Charmide, dans le *Câble*, de Plaute (acte II, scène II), après une immersion accidentelle dans l'eau de mer, se compare à des vins grecs.

« Ceux que l'on combine par parties bien proportionnées avec l'eau de mer, dit Plutarque, n'enivrent pas; ils lâchent le ventre, pincent l'estomac, causent quelques flatuosités; cependant on les trouve très-propres à dissoudre les aliments. Tels sont les vins de Mynde et d'Halicarnasse. C'est sans doute à cause de ces vins marinés que le cynique Ménippe donne à la ville de Mynde l'épithète *almopotis*, qui boit de la saumure. »

Ces vins marinés étaient d'un grand débit à Athènes et à Sicyone; ils convenaient particulièrement à ces villes à cause de la crudité de leurs eaux.

Le mélange s'opérait généralement dans les proportions d'un vingtième. Au reste, cette pratique a laissé des traces dans les habitudes des vignerons du littoral de la Provence, qui lavent de préférence leurs futailles dans l'eau de mer pour corser leurs vins et les rendre aptes à la conservation. Le vin de Chio (*arvinum vinum*), très-estimé des Romains, ne leur arrivait qu'après avoir été mélangé d'eau de mer. Il paraît difficile qu'une pratique aussi répandue n'ait pas eu une utilité réelle.

Si les anciens faisaient quelquefois usage de vins secs, les vins doux étaient aussi en faveur chez eux. Ils appelaient *sapa* le moût réduit au tiers par la coction; *defrutum*, celui réduit à moitié; *carenum*, celui auquel le feu avait fait perdre le tiers de son volume. Le *passum* était le moût de raisin qu'on laissait sécher à moitié sur le cep, sous l'action du soleil. Le *passum creticum* n'aurait pas été autre chose, d'après Baccius (Baccii *de Naturali vinorum historia*. Romæ, anno 1596, lib. I). Au dire de Nonnius (*De re cibaria*, lib. IV, cap. XIII, p. 472), les *passum* d'Espagne, d'Afrique et d'Italie étaient des vins de provenances différentes, mais de préparation analogue.

La suite à une autre livraison.

OUI, MAIS IL A BIEN DE L'ESPRIT!

C'est une grande erreur que l'on commet en France, de se persuader que les hommes immoraux ont des ressources merveilleuses dans l'esprit. Les fautes causées par la passion dénotent assez souvent des facultés distinguées; mais la corruption et l'intrigue tiennent à un genre de médiocrité qui ne permet d'être utile à rien qu'à soi-même. On serait plus près de la vérité en considérant comme incapable des affaires publiques un homme qui a consacré sa vie au ménagement artificieux des circonstances et des personnes. Mme DE STAEL.

MERCURE

ET SA CONJONCTION RÉCENTE AVEC VÉNUS ET JUPITER.

Le commencement de cette année 1868 a été marqué par un événement astronomique d'un certain intérêt, qui, pendant quelques jours, a appelé l'attention des habitants de la Terre sur trois planètes se rencontrant dans le ciel occidental.

Depuis le mois de juillet 1867, Jupiter resplendissait le soir au milieu de l'armée des étoiles. Il se levait à

10 heures du soir au 15 juillet, à 7 h. 40 m. le 15 août, à 5 h. 30 m. le 15 septembre, à 3 h. 30 m. le 15 octobre, à 1 h. 30 m. le 15 novembre, avançant ainsi de mois en mois, et occupant pendant tout l'automne la position la

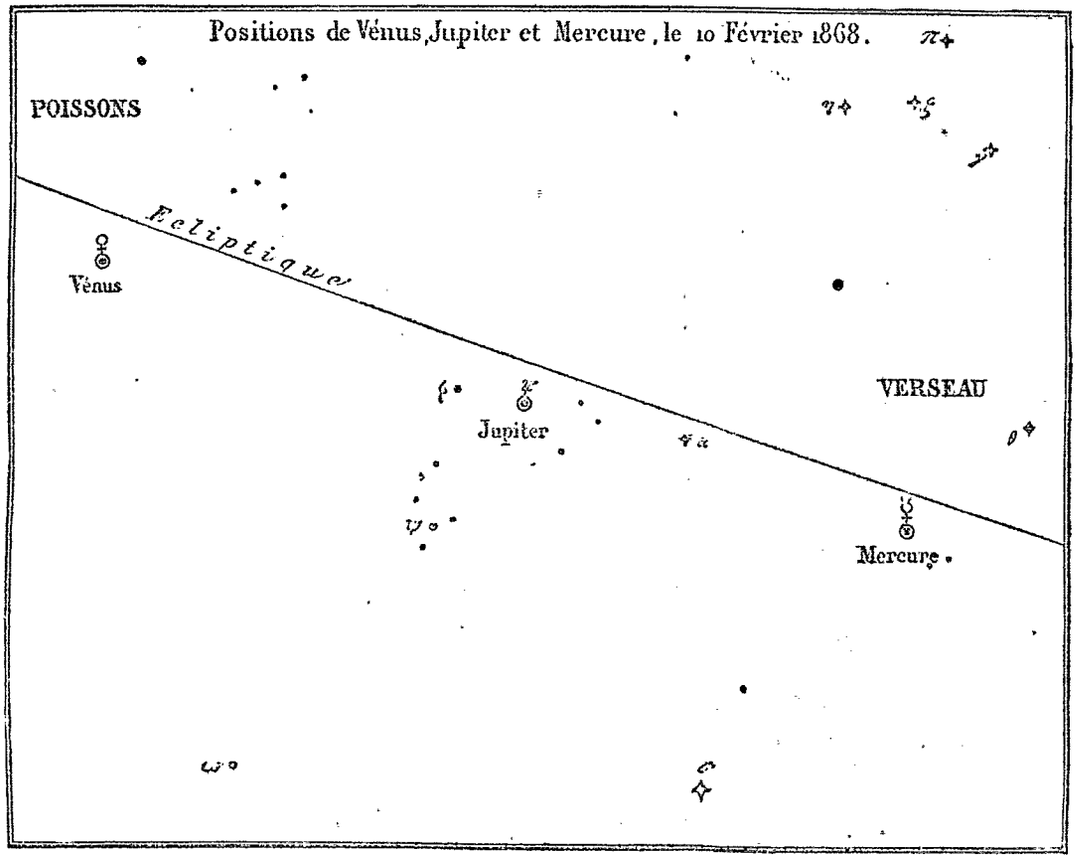


Fig. 1. — Positions respectives de Vénus, Jupiter et Mercure le 10 février 1868. — D'après le dessin de M. Flammarion.

plus favorable pour l'observation. Au 15 décembre, se levant un peu avant midi et se couchant vers 10 heures du soir, on l'admirait encore depuis le crépuscule d'hiver, depuis 5 heures. Au 15 janvier, se couchant à 8 h. 20 m., il ne devient plus visible qu'au-dessus des brumes du couchant. Au 15 février, il disparaît avant 7 heures sous

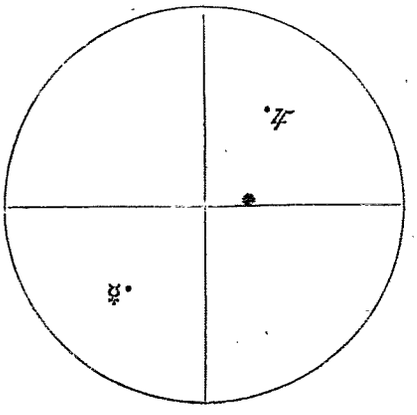


Fig. 2. — Mercure et Jupiter sous le *chercheur*.

l'horizon occidental, une heure et demie après le coucher du soleil. C'est la dernière période de sa visibilité. Comme nous l'avons dit dans notre article sur les positions des planètes (p. 31), il occupe la constellation du Verseau et devient tout à fait invisible au 1er mars.

Or, tandis qu'il planait dans cette constellation, Vénus, dans son mouvement plus rapide, se dégageant le soir des rayons du Soleil, avançait, de l'ouest à l'est, parcourant chaque jour un chemin sensible. Suivant le zodiaque comme toutes les planètes, elle ne tarda pas à atteindre Jupiter, en apparence stationnaire. Pendant les soirées du 30, du 31 janvier et du 1er février, toute la France, toute l'Europe a vu Vénus brillante s'approcher de Jupiter, l'atteindre le 30 à minuit et s'en éloigner les jours suivants en poursuivant son cours vers l'est.

La distance angulaire des deux astres au point minimum a été réduite à 20 minutes (aux deux tiers du diamètre apparent du Soleil).

De soir en soir Vénus s'éloigna davantage de Jupiter, celui-ci s'abaissant chaque soir de meilleure heure vers l'horizon, celle-là marchant vers le haut du ciel et vers l'est.

Mais bientôt une nouvelle planète se dégagea à son tour des rayons du Soleil couchant et s'éleva comme Vénus vers le point du zodiaque occupé par Jupiter.

C'était la planète Mercure, voisine du Soleil, la plus difficile à observer de toutes les planètes visibles à l'œil nu, celle qui fit le désespoir de tant d'astronomes, et qui, toujours éclipsée dans le rayonnement de l'astre du jour, ne se montre qu'à de rares intervalles aux habitants de la Terre. Le rénovateur du système du monde, Copernic, disait, sur son lit de mort, qu'il allait « descendre dans la tombe avant d'avoir jamais découvert la planète. » Et pourtant, c'est par sa discussion sur le mouvement de Mercure qu'il avait inauguré ses recherches et ses convictions sur la réalité du système du monde.

Le 10 février, Mercure arriva, par l'ouest, à une distance égale à celle où Vénus se trouvait à l'est, relativement à la position de Jupiter. Il y eut donc ce jour-là, selon l'expression des astrologues, une conjonction des

trois planètes dans la même région du ciel. La figure 1 représente les positions des trois mondes sous l'écliptique dans la soirée du 10 février.

C'est par le calcul, et non par l'observation, que nous venons de construire cette petite carte, car à cette date Mercure n'était pas encore visible. Cinq jours plus tard, le 15, on pouvait espérer de le distinguer immédiatement après le soleil couchant, car il ne descendait sous l'horizon qu'à 6 h. 49 m., c'est-à-dire une heure et demie après le coucher du Soleil. Mais les nuages dont l'atmosphère de

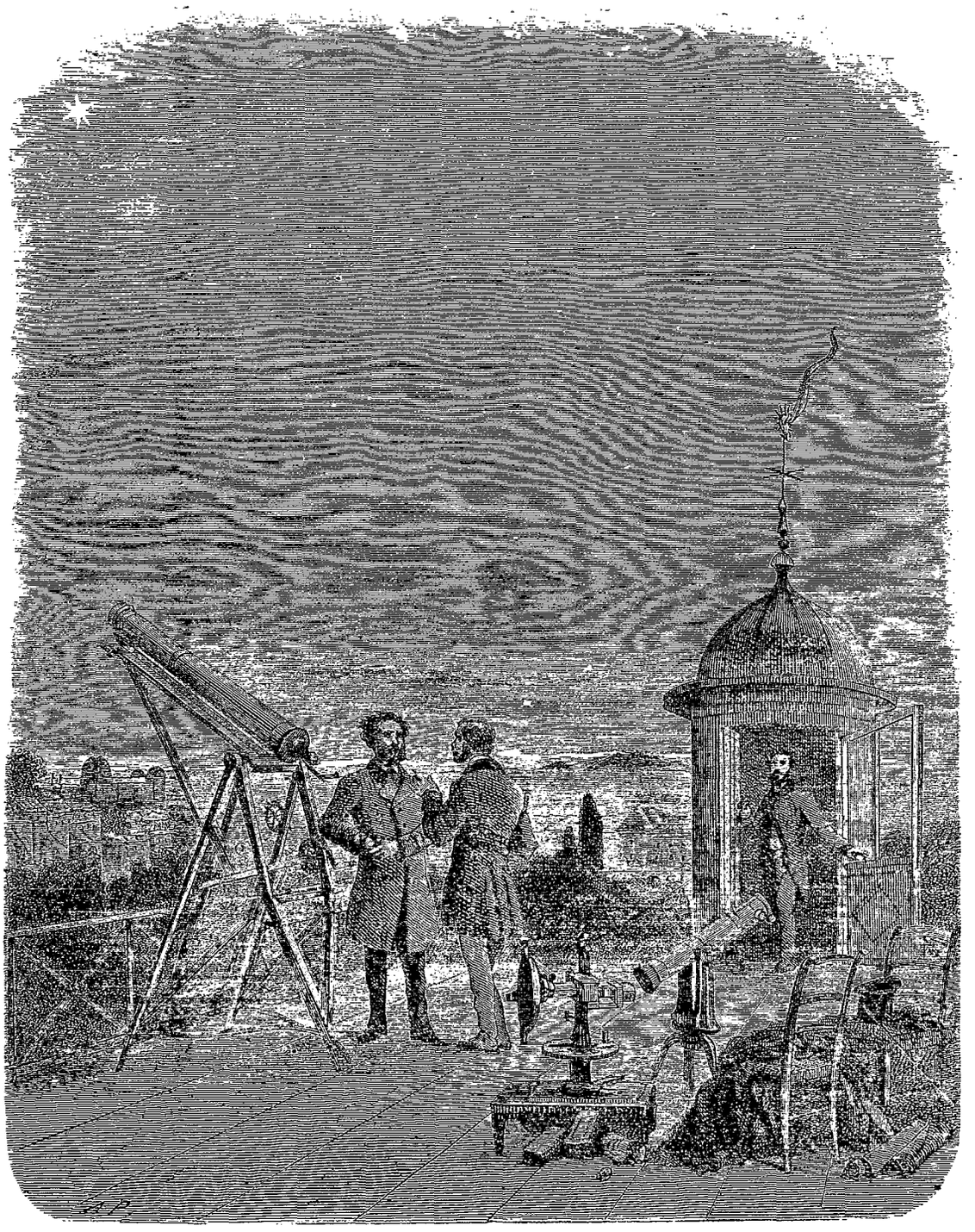


Fig. 3. — Le ciel occidental de Paris, le 17 février 1868. — Dessin de Provost.

Paris, si peu bienveillante pour les astronomes, fut constamment couverte, déjouèrent l'attente. Il en fut de même de la soirée du 16; vaine espérance! Enfin, le 17, connaissant la position de Mercure, nous avons pu, à 6 heures, braquer notre lunette sur le point du ciel qu'il devait occuper, et nous ne tardâmes pas à rencontrer, non sans émotion, la planète capricieuse, planant comme une étincelle rougeâtre dans l'atmosphère encore lumineuse du crépuscule.

Une nouvelle faveur nous attendait. La planète passait alors tout près de Jupiter, et nous avons eu le plaisir de les avoir toutes deux dans le champ, non de notre lunette, mais du chercheur. Nous représentons, figure 2, le champ du chercheur au moment de cette observation.

L'image y est renversée, comme dans toutes les lunettes astronomiques. L'étoile du haut, Jupiter, se trouvait en réalité en bas, et Mercure en haut.

Cette soirée du lundi 17 février donne le moment où

Mercure fut à sa plus grande proximité de Jupiter. Sous la forme d'une petite étoile rougeâtre, il brillait à un degré et demi (trois fois la largeur du Soleil) au-dessus de Jupiter encore éclatant comme une étoile de première grandeur.

Vénus, parvenue alors à une plus grande hauteur, étincelait d'un éclat sans pareil, qu'elle a conservé pendant les semaines suivantes en continuant de trôner dans notre ciel du soir. Coïncidence curieuse, cet astre splendide marquait précisément, cette soirée du 17, le point où l'écliptique coupe l'équateur, le point de l'équinoxe du printemps, où le Soleil est arrivé le 20 mars à 7 h. 53 m. du matin.

L'aspect du ciel occidental présentait alors les trois planètes dans la position marquée par la figure 3.

A 6 h. 52 m., Jupiter descendit le premier sous l'horizon. Deux minutes après, Mercure disparaissait lui-même.

Le 18, quoique l'éclat du ciel permît, pendant l'après-midi, d'observer le Soleil, et de dessiner deux immenses groupes de taches fort curieuses, les nuages qui s'amoncelèrent après le coucher du Soleil interdirent une nouvelle observation de Mercure. Ainsi, la seule soirée qui nous ait été favorable fut heureusement celle de la conjonction de Mercure avec Jupiter. C'est ainsi que les astronomes qui ont résolu de suivre les phénomènes célestes doivent être sans cesse à la piste des rares heures de transparence atmosphérique.

Quelques observations purent être faites pendant les soirées suivantes; mais les deux planètes descendaient de plus en plus rapidement sous l'horizon, se voilant dans la clarté du crépuscule et dans la brume des régions inférieures.

On put comparer en même temps Vénus et Sirius, et constater la grande supériorité de l'éclat de Vénus.

Examinées au télescope, les trois planètes, Jupiter, Vénus et Mercure, se sont présentées sous les aspects dessinés à la figure 4. Jupiter offrait un disque circulaire de 33″.8 de diamètre, traversé par les bandes nuageuses tropicales; Vénus, un disque échancré, comme la Lune trois jours après la pleine lune; Mercure, un demi-disque, comme la Lune à son dernier quartier. Cette différence de figure des trois planètes n'était pas la moins curieuse observation.

Nous avons expliqué, à différentes reprises, les mouvements apparents des planètes (notamment cette année, p. 30). En appliquant ces explications à la planète Mercure, on reconnaîtra que lorsque Mercure se dégage le soir des rayons du Soleil, lorsqu'il se couche peu de temps après cet astre, son mouvement est dirigé de l'occident à l'orient par rapport aux étoiles. Lorsque sa distance apparente au Soleil a atteint une valeur qui, au maximum, peut s'élever jusqu'à environ 29 degrés, qui, au minimum, s'abaisse à peu près à 16 degrés, et qui d'ordinaire n'est guère que de 23 degrés, la planète paraît se rapprocher du Soleil; on dit alors que la planète est située dans sa plus grande *élongation*. Son mouvement devient ensuite rétrograde, ou dirigé de l'orient à l'occident par rapport aux étoiles.

Ce mouvement se continue, et Mercure se replonge dans la lumière crépusculaire où il disparaît, du moins pour un observateur dépourvu de lunette.

Si, quelques jours après, on porte le matin ses regards vers le point de l'horizon où le Soleil doit se lever, on aperçoit un astre ayant un mouvement rétrograde ou dirigé de l'orient à l'occident, qui de jour en jour s'éloigne davantage du Soleil jusqu'au moment où il en est distant de 23 degrés; alors le mouvement, relativement aux étoiles, s'arrête; après une courte station, l'astre reprend une marche dirigée de l'occident à l'orient, et disparaît quelque temps après dans la clarté qui constitue l'aurore.

La durée d'une oscillation apparente complète de Mercure par rapport au Soleil, dit Arago, c'est-à-dire le temps qu'il emploie pour aller de sa plus grande dégression orientale à sa plus grande dégression occidentale et revenir ensuite à sa première position, varie de 106 à 130 jours.

Lorsque Mercure est au delà du Soleil relativement à la Terre, et que de plus il passe au méridien à peu près à la même époque que lui, on dit qu'il est en *conjonction supérieure*. Il se trouve en *conjonction inférieure* quand il est situé entre le Soleil et la Terre, ces trois corps étant contenus dans un même plan perpendiculaire au plan de l'écliptique; il est évident que pendant la conjonction inférieure Mercure passe aussi au méridien en même temps que le Soleil.

Le plan de l'orbite de Mercure forme avec le plan de l'écliptique un angle de 7° 0′ 5″. En raison de cette inclinaison, Mercure est loin de passer devant le disque du Soleil à chacune de ses conjonctions inférieures, et les séries de dates sont fort irrégulières en apparence.

Arago fait remarquer que le premier astronome qui ait incontestablement aperçu Mercure sur le Soleil est notre compatriote Gassendi, professeur au Collége de France et chanoine de l'église paroissiale de Digne.

Le 7 novembre 1631, ce savant, étant à Paris, observa Mercure sur l'image solaire projetée sur une feuille de papier blanc dans une chambre obscure, suivant le procédé mis en usage par Scheiner pour suivre les taches du Soleil.

Plein d'enthousiasme d'avoir enfin réussi dans une pareille observation, il s'écria, en faisant allusion à la pierre philosophale : « J'ai vu ce que les alchimistes cherchent avec tant d'ardeur, j'ai vu Mercure dans le Soleil. »

La seconde observation de ce curieux phénomène fut faite, en 1651, par Skakerlacus, qui s'était rendu tout exprès à Surate pour en être témoin.

Hévélius, en 1661, observa le troisième passage de la planète arrivé depuis l'invention des lunettes; mais, comme Gassendi, l'astronome de Dantzig ne visait pas directement à l'astre; il se contentait d'examiner l'image agrandie du Soleil dans une chambre obscure.

Enfin, en 1677, Halley vit à Sainte-Hélène un passage complet, je veux dire l'entrée et la sortie de la planète sur le disque solaire. C'est la première fois que le phénomène a été observé pendant toute sa durée.

Le prochain passage de Mercure sur le Soleil aura lieu cette année, le 5 novembre, au lever du Soleil. A l'aide d'une lunette moyenne, on verra la planète sur le disque du Soleil pendant plus de deux heures.

En 1725, on observa en Chine la conjonction de Mars, Jupiter, Vénus et Mercure dans la même partie du ciel. Pour faire leur cour au prince, les Chinois ont même marqué à ce propos une conjonction des sept planètes.

« Il a fallu sans doute, dit Laplace, une longue suite d'observations pour reconnaître l'identité de deux astres que l'on voyait alternativement, le matin et le soir, s'éloigner et se rapprocher alternativement du Soleil; mais comme l'un ne se montrait jamais que l'autre n'eût disparu, on jugea enfin que c'était la même planète qui oscillait de chaque côté du Soleil. »

Mercure, comme on a vu, ne s'éloigne jamais beaucoup de l'astre radieux autour duquel il fait sa révolution; il se couche peu de temps après lui; l'intervalle qui s'écoule entre les levers est également limité. Il ne peut donc être observé à l'œil nu que dans la lumière crépusculaire et près de l'horizon.

Les phases de Mercure sont si difficiles à apprécier, à cause du petit diamètre de cette planète et de la vivacité de



Fig. 4. — Disques comparés de Jupiter, Vénus et Mercure.

sa lumière, que Galilée, avec les instruments imparfaits dont il faisait usage, ainsi qu'on le voit par le troisième *Dialogue*, ne put pas en constater l'existence.

La distance moyenne de Mercure au Soleil étant 0.387, celle de la Terre étant 1, on trouve 14 706 000 lieues pour cette distance, exprimée en lieues de 4 kilomètres.

La plus grande distance et la plus petite sont respectivement de 51 000 000 et de 18 700 000 lieues.

La question de savoir si Mercure est doué d'un mouvement de rotation a justement appelé l'attention des astronomes.

On remarque, en quelques circonstances, que l'une des cornes du croissant, la méridionale, s'émousse sensiblement, qu'elle présente une véritable troncature. Pour rendre compte de ce fait, on a admis que, près de cette corne méridionale, il existe une montagne très-élevée qui arrête la lumière du Soleil et l'empêche d'aller jusqu'au point que la corne aiguë aurait occupé sans cela.

La comparaison des moments où la troncature se manifeste a conduit à la conséquence que Mercure tourne sur lui-même en 24 h. 5 m. de temps moyen.

Pendant le passage de Mercure de 1799, Schrœter et Harding à Lilienthal, Kœhler à Dresde, virent sur son disque obscur un petit point lumineux, d'où l'on a conclu qu'il y a dans cette planète des volcans actuellement en ignition.

Le déplacement de ce point, relativement au bord apparent de Mercure, servit, sinon à mesurer, du moins à constater le mouvement de rotation de la planète sur son centre.

L'intensité de la lumière solaire variant en raison inverse du carré des distances, la portion de cette lumière que Mercure arrête est, à la portion d'une partie équivalente que la surface terrestre reçoit, dans le rapport inverse des carrés des nombres 0.387 et 1, ou dans le rapport de 6.67 à 1. Ainsi, on peut conjecturer que la chaleur dont les rayons solaires sont l'origine est beaucoup plus grande sur Mercure que sur la Terre. Nous nous contentons d'indiquer la supériorité de température de Mercure en termes généraux. Pour donner une évaluation numérique relative à une portion solide de cette planète, il serait nécessaire de connaître la constitution de son atmosphère, surtout sous le rapport de la diaphanéité.

Nous terminerons cette notice en rappelant que, dans l'astrologie, Mercure, Jupiter et Vénus avaient chacun leurs propriétés spéciales, le premier protégeant le commerce, le second la noblesse et la troisième les mariages. Les astronomes du dix-septième siècle ont eux-mêmes partagé ces idées. Ainsi, par exemple, quoique Képler affecte, dans son ouvrage *De Stella nova in pede Serpentarii*, de mépriser l'astrologie, après avoir réfuté longuement les critiques de Pic de la Mirandole, il y maintient la réalité de l'influence des planètes sur la Terre lorsqu'elles sont disposées les unes relativement aux autres de certaines manières. On y voit entre autres, avec étonnement, que Mercure a beaucoup de pouvoir pour amener les tempêtes.

La conjonction de ces trois planètes n'eût pas manqué d'être interprétée dans un sens politique au siècle dernier. Mercure désigne l'Angleterre, la nation du grand commerce et des voyages. Vénus désigne toujours l'Autriche, attendu que la maison d'Autriche est réputée grandir, non par les armes, mais plutôt par les mariages, comme l'expriment ces vers bien connus :

Arma gerant alii, tu, felix Austria nube,
Nam quæ Mars aliis dat tibi regna Venus.

Jupiter représente naturellement notre glorieux pays de France. Ainsi la réunion de trois planètes en 1868, réunion qui ne se représentera pas avant plusieurs siècles, annoncerait, astrologiquement, une triple alliance de la France, l'Autriche et l'Angleterre.

Mais aujourd'hui nous savons que planètes et étoiles s'occupent fort peu de nous. A coup sûr, les habitants de Jupiter, de Vénus et de Mercure ne se doutent guère qu'ils viennent de se placer fortuitement les uns près des autres dans l'immense champ des perspectives célestes, et qu'ils ont éveillé pour un instant l'attention des habitants de la Terre.

INTELLIGENCE.

Ce n'est pas une preuve d'entendement que d'être capable d'énoncer tout ce que l'on veut; mais être capable de discerner que ce qui est vrai est vrai, et que ce qui est faux est faux, c'est là la marque et le caractère de l'intelligence. SWEDENBORG.

JEHAN HAYTON

ET SES MÉMOIRES SUR L'ORIENT.

Hayton n'est pas précisément un voyageur, comme Marc Pol, comme Mandeville, comme Rudbroeck. Cousin germain du roi d'Arménie, prince de Gorigos en Cilicie, il avait fait la guerre en sa jeunesse; on l'accusait même d'avoir été, avec son frère Oschin, le principal fauteur des troubles dont sa province natale avait été le théâtre; puis il avait cherché la paix dans un monastère de Prémontrés, vers l'année 1305 (1), et il était venu de Cilicie en France, où sa haute position sociale lui créa d'heureux loisirs. Il

(1) C'était dans l'île de Chypre que Jehan Hayton avait signé son abdication et qu'il avait fait profession de la vie religieuse. De là il était passé à Rome, où Clément V, qui transporta, comme on sait, le siége de la papauté à Avignon, le fit abbé de simple moine qu'il était. Peut-être était-ce en Grèce qu'il avait connu Nicolas Falcon, son translateur. Les histoires orientales du moine arménien portent ce titre dans le beau livre du duc de Berry (sous le n° 2810 Fr.) : « Cy » commence le livre frère Jehan Hayton, de l'ordre des Prémontrés, » cousin germain du roy d'Arménie, qui parle des merveilles des » quatorze royaulmes d'Asie. » Le livre du moine arménien a été imprimé à Paris en 1529, traduit par J. de Longdit. On en connaît un fort beau manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Escurial et intitulé : *Fleur des histoires d'Orient.*

était vieux alors, mais il avait beaucoup vu et recueilli un grand nombre de récits. Il se décida un beau jour à réunir ses souvenirs historiques sur les contrées orientales, dont maint voyageur l'avait entretenu jadis, et il les dicta à Jehan Falcon ou Faulcon. Celui-ci les mit en français (ou en *rouman*, comme on disait alors), et fit pour lui ce que Rusticien de Pise avait fait à l'égard de Marc Pol quelques années auparavant. Nulle part le cousin du roi d'Arménie, dont la bonne foi ne saurait être suspectée, ne se vante d'être un voyageur aventureux, mais il réclame le titre d'historien; il dit d'ailleurs assez volontiers ce dont il a été témoin oculaire.

Si l'on veut bien se rappeler combien étaient rares alors les renseignements historiques sur l'extrême Orient auxquels les gens éclairés pussent ajouter quelque foi, si l'on veut bien réfléchir à la multitude de fables qui se trouvaient mêlées à ces prétendues vérités, on comprendra de quelle valeur dut être, au temps de Philippe le Bel, un livre tel que celui de Jean Hayton. Livre n'est pas d'ailleurs le mot propre qu'il convient d'employer ici, à propos du récit sans méthode dicté par le moine arménien; c'est un rapport basé sur l'obéissance religieuse qu'il faudrait dire, pour ne pas sortir de la vérité. Dans sa cellule de Poitiers, alors qu'il dictait ses souvenirs à son bon frère



Frère Hayton fait hommage de son livre au roi d'Angleterre. — Frontispice d'un chapitre du *Livre des Merveilles* (1).

Nicole, c'était au pape Clément V que le royal prémontré s'adressait, et en cela il ne faisait qu'obéir à un ordre parti de Rome. Lorsque la dernière main eut été mise à ce travail, on voulut donner à ces documents une influence plus générale. Les souvenirs historiques du moine arménien furent traduits en latin et répandus sous cette forme dès l'année 1307 (1); mais le récit primitif ne périt pas, il fut recueilli par Flamel pour Jean duc de Berry, et c'est lui que nous avons consulté. Nous n'ajouterons plus qu'une observation à ces renseignements sommaires, c'est qu'on connaît très-peu J. Hayton, et que le simple récit qu'il nous a laissé n'étant dramatisé par aucune aventure extraordinaire, il a eu beaucoup moins de succès que ceux des voyageurs auxquels il est mêlé d'ordinaire en certains recueils. En dépit des légendes orientales dont il reproduit les fictions morales, il ne dut plaire qu'à bien peu de gens.

Par une bizarrerie qu'on ne sait trop comment expliquer, ce n'est pas sa patrie que Hayton essaye d'abord de faire connaître aux Occidentaux. C'est sur l'extrême Orient qu'il cherche tout d'abord à exciter la curiosité publique. Son premier chapitre est consacré à une succincte description de la Chine.

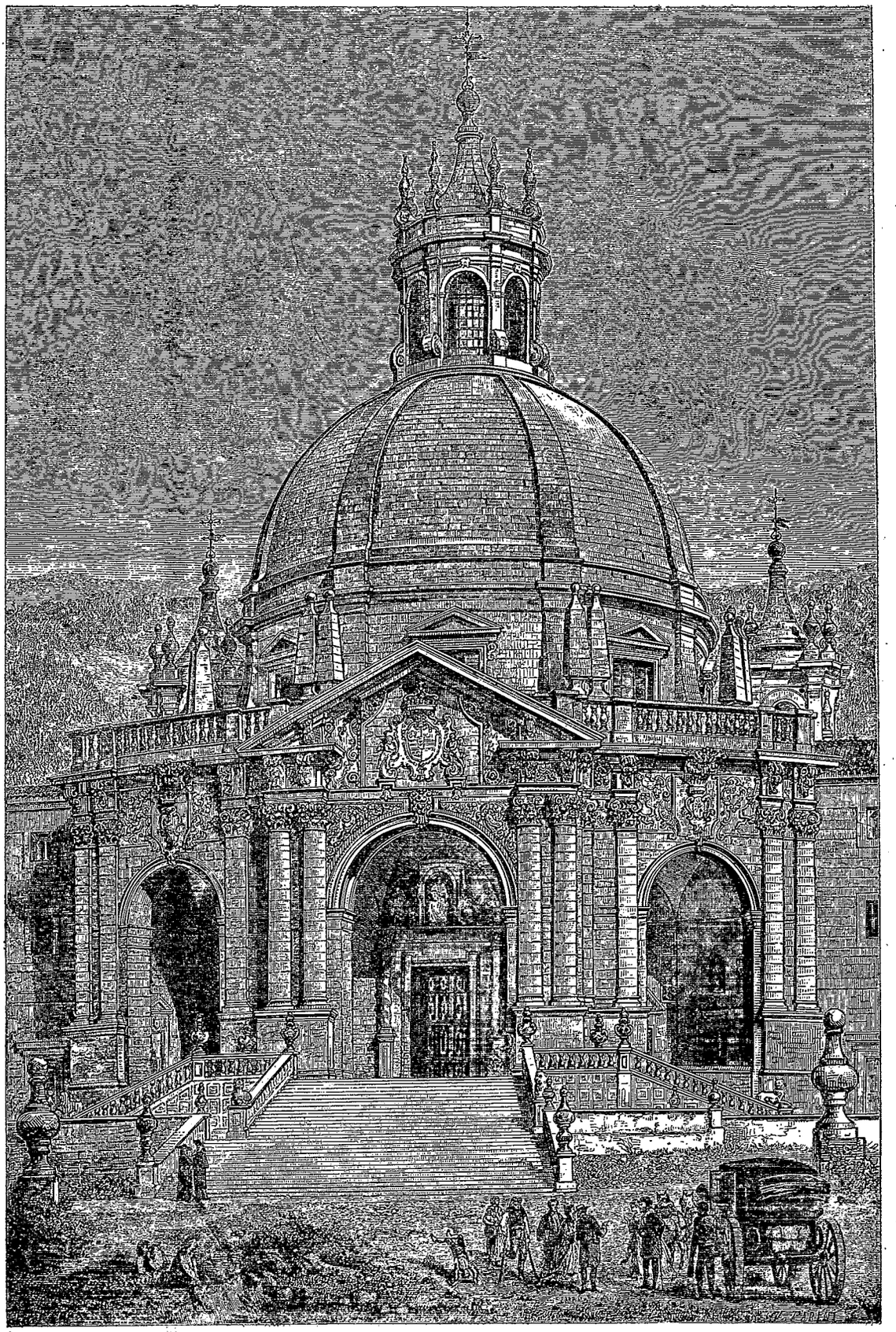
La fin à une prochaine livraison.

(1) Il a été imprimé deux fois en français et une fois en latin, dès l'année 1529 (voy. la *Bibliothèque asiatique* de Ternaux-Compans); mais pour la traduction latine c'est l'édition de Reinecc1us (Helmstadt, 1585, in-4o) que l'on consulte. Un travail critique sur Hayton est encore à faire.

(1) Voy., sur ce manuscrit célèbre, les Tables.

LE SANCTUAIRE DE LOYOLA,

PRÈS D'AZPEYTIA, EN ESPAGNE.



Portail du Sanctuaire de Loyola, province de Guipuzcoa, en Espagne. — Dessin d'Ulysse Parent.

..... Vers la fin de juillet, toute la province de Guipuzcoa est en fête. Pendant la nuit, on rencontre de toutes parts sur les montagnes, dans les vallées, des troupes nombreuses d'habitants. On déserte les villages et les villes.

A Goyaz, il ne restait plus, lors de notre passage, que quelques pauvres vieilles femmes. Azpeytia, au pied du mont Itzarriz, était au contraire pleine d'une telle multitude, qu'après avoir vainement demandé l'hospitalité de porte en porte, il fallut nous résigner à nous dresser une sorte de tente dans la plaine, sur la rive droite de l'Urola. C'est à Azpeytia qu'est né Ignace de Loyola, dont l'on se préparait à célébrer la fête. Sur la place, entourée d'arceaux, on devait donner en l'honneur du saint le spectacle de courses de taureaux et de *novillos* (jeunes taureaux). Diego me conduisit à l'église de *San Sebastian*, dont la façade est tout incrustée de jaspes et de marbres : c'est là qu'Ignace a été baptisé. Il me fit voir ensuite sa statue en argent à *Nostra Señora de la Soledad*. Puis, sortant de la ville, et remontant le cours de l'Urola, nous arrivâmes, en moins d'une demi-heure, devant le Sanctuaire de Loyola, au milieu d'une charmante vallée. Jadis s'élevait en ce lieu le vieux manoir de la noble famille de Loyola, où naquit, en 1491, le fondateur de la compagnie de Jésus. Ce fut la veuve de Philippe IV, Maria-Anna d'Autriche, qui, en 1683, voulut consacrer ce berceau de l'ordre des Jésuites en y faisant construire une église. On appela de Rome l'architecte Fontana pour en donner les dessins et diriger la construction.

Diego me fit observer une singularité que je n'aurais certainement point découverte sans son secours. Le plan de l'édifice a la prétention de figurer un aigle prenant son essor. Le portail est la tête; l'église est le corps; d'un côté le collége des Jésuites et de l'autre un débris de l'ancien château font les ailes; plusieurs petits bâtiments qui viennent derrière forment modestement la queue. Un écrivain du siècle dernier crut voir dans cette image bizarre une allusion à la puissance de la compagnie de Jésus; mais on lui répondit que l'on avait voulu seulement justifier le titre d'impérial donné au monument par la fondatrice.

M. Germond de Lavigne, dans son savant Itinéraire de l'Espagne, décrit le « Sanctuaire » (c'est le nom qu'on donne à l'ensemble de l'édifice) en ces termes :

« Le portail, auquel conduit un magnifique perron à trois corps flanqués de balustrades de pierre et de lions de marbre, est lourd et peu digne de l'ensemble. Il est construit en marbre précieux, surmonté d'un fronton triangulaire avec écusson armorié, et donne entrée dans un vaste vestibule semi-circulaire. L'église est une rotonde de 36 mètres de diamètre, au centre de laquelle s'élèvent huit grandes colonnes qui supportent la coupole. Les chapelles qui sont alentour sont pour la plupart inachevées. Le maître-autel, très-riche par le choix des marbres employés à sa construction, est sans intérêt quant à l'architecture; deux colonnes « salomoniques » y forment une niche où était autrefois l'image d'argent que possède aujourd'hui l'église de la *Soledad* d'Azpeytia. Cette image, fondue à Rome sur un modèle du sculpteur Francisco Vergara le jeune, avait été donnée au Sanctuaire de Loyola par la Compagnie commerciale de Caracas. La coupole, qui a 21 mètres de diamètre, est toute en pierre; elle est éclairée par huit fenêtres, et sa hauteur est à 56 mètres d'élévation. »

L'intérieur est d'un aspect triste. La couleur des marbres et les piliers de la coupole l'assombrissent. La construction de l'aile gauche est restée interrompue par suite de l'expulsion des Jésuites sous Charles III. Le collége occupe l'aile gauche, dont l'escalier est remarquable.

Ce que les pèlerins visitent avec le plus de curiosité, c'est la « sainte maison » (la *santa casa*), espèce de tour qui marque l'emplacement de l'ancien manoir, construite de pierres brutes et enjolivée de dessus de briques; elle a trois étages, tous composés de chapelles. Celle du troisième est, d'après la tradition, la chambre où est né Loyola. Elle est séparée en deux par une grille et couverte d'ornements d'un assez mauvais goût. On expose à la vénération des pèlerins un doigt de Loyola, placé dans la poitrine ouverte de la statue du saint; le calice avec lequel saint François de Borja célébra sa première messe, et un cœur en or donné par M. de Ravignan.

Lorsque nous sortîmes du Sanctuaire, on commençait les danses dans la prairie. Aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on ne voyait que groupes de familles, repas sur l'herbe, et jeux. On préparait une course de taureaux que devait suivre un feu d'artifice.

L'AUTEUR DE PICCIOLA.

Fin. — Voy. p. 79.

Ve FRAGMENT. — *Le champ des Oiseaux.*

« . . . . . Vers votre droite, en dehors du village, à mi-côte, là où une petite maison blanche à persiennes vertes, semblable à un cottage anglais, vous rit à travers les peupliers, était un grand enclos découvert, bordé par une haie de ronces et d'églantiers; on le nommait, — on le nomme encore — le champ des Oiseaux; car si l'enclos s'est métamorphosé en jardin, les oiseaux n'ont pas cessé d'y venir et d'y fixer l'emplacement de leurs concerts, surtout lorsque des bruits de chasse retentissent dans la forêt. »

Ainsi parle Saintine au début de son joli conte, *le Rossignol pris au trébuchet;* mais ce qu'il ne dit pas, c'est que la petite maison blanche de Marly-le-Roi c'était, ou plutôt c'est toujours la sienne, tant son souvenir la remplit. Ce qu'il ne dit pas non plus, c'est que si le vaste enclos découvert est aujourd'hui un délicieux jardin, il doit son ombre et ses parfums à l'amour pour les fleurs du naturaliste, poëte et romancier, qui devint le maître du champ des Oiseaux. Marly-le-Roi a été pendant vingt-cinq ans le nid de sa famille, le foyer de ses amis, la retraite bénie où Saintine se sentait la pensée vraiment libre et le travail facile. C'est là qu'il composa tous les ouvrages qui ont suivi sa *Picciola;* par exemple, *Seul! le Chemin des écoliers, la Seconde Vie,* qui ne le cèdent à leur aînée ni pour le mérite de l'invention, ni pour la finesse des aperçus, mais qu'elle surpasse tous cependant par ces deux qualités qui sont la raison maîtresse des succès persistants : le charme et la simplicité.

C'est à Marly que Saintine se plaisait, le soir, à oublier, en famille et dans l'intimité du bon voisinage, qu'à la même heure on l'applaudissait dans l'un ou l'autre des théâtres de Paris. A Marly avaient grandi le frère et la sœur, frère et sœur de mère seulement; mais Saintine confondait dans la même tendresse sa propre fille et son fils d'adoption, Paul Gérardy-Saintine. C'est là encore que notre cher Paul, ce jeune et vaillant consul de France à Mossoul, écrivit son unique ouvrage, un bon livre, *Trois ans en Judée,* et puis il vint mourir à Paris avant sa trentième année, victime des fatigues du voyage dans le désert et du climat meurtrier de l'Orient.

La maison du champ des Oiseaux demeura longtemps fermée. On voyagea : il y avait une mère à distraire au moins de sa douleur; car on ne console pas une mère. Enfin on revint à Marly; c'était le terme où Saintine tendait toujours, dût-il, comme dans son *Chemin des écoliers,* prendre le plus long pour y revenir. Ce pays qu'il avait tant aimé, il l'aima davantage; il voyait ses petites-filles, Émilie, Hélène, s'essayer à marcher dans ces mêmes allées du jardin où sa Louise, enfant alors, maintenant jeune mère, avait tant couru autrefois.

Un cours d'eau toujours limpide, qui coule paisiblement sous un ciel toujours pur, entre deux rives également fleuries, on ne doit pas longuement le décrire : j'ai dit en ces quelques mots toute la vie de Saintine à Marly.

Je ne quitterai pas le pays qu'il honora de son affection sans emprunter à Albéric Second ce fait exact qu'il a bien raconté :

« Un jour, il fut question d'abattre un vieux chêne connu sous le nom de *l'arbre de Charles VI* et planté sur le terrain communal. Saintine, qui souvent avait rêvé sous son ombre, se sent pris de tristesse en apprenant qu'on va déraciner son vieil ami. Il écrit une lettre au conseil municipal, et achète le chêne moyennant cent francs, à la condition qu'on le laissera mourir de vieillesse. »

VI^e^ FRAGMENT. — *Les derniers jours.*

La séance de la Société des gens de lettres, dont Saintine était président honoraire, venait de finir, — je parle de la dernière à laquelle il ait assisté. — Atteint déjà du mal qui devait sitôt nous priver de lui, il s'en plaignait à peine ; peut-être essayait-il de le dissimuler à lui-même pour mieux parvenir à le cacher aux autres : il craignait moins de souffrir que d'affliger. Ainsi, disais-je, la séance était levée, les divers membres du comité avaient tour à tour pris congé de nous deux ; lui, ne se pressait pas de partir. Je restai.

Nous étions donc seuls, assis chacun à un coin du feu. Saintine, moins causeur qu'à l'ordinaire, semblait me vouloir plus expansif, et il m'obligeait à ne lui parler que de moi. Ne comprenant pas pourquoi il s'efforçait d'éloigner sa pensée de lui-même, je l'interrogeai sur les travaux qu'il avait en préparation. Contre l'ordinaire encore, il ne me dit rien de l'avenir. Je le suivis dans le passé, qu'il nous était facile de remonter ensemble ; lorsque nous en revînmes à ses derniers ouvrages, il me dit, à propos de *la Seconde Vie :*

— Vous savez sans doute qui m'a donné l'idée de rêver et de décrire *Mes Funérailles?*

— Mais non, vraiment, je n'en sais rien.

— Alors vous vous flattez quand vous prétendez que notre ami Frédéric Thomas n'a pas de secret pour vous ; car il vous a caché que je lui dois ce sujet-là : c'est une pensée qui lui est venue pendant que je lui racontais ma *Coupe des larmes.*

On sait comment il a mis ce sujet en œuvre ; tout le monde aussi connaît cette *Coupe des larmes*, grande et touchante inspiration d'un poëte qui va mourir. Édouard Fournier l'a heureusement rappelée en terminant son Éloge de Saintine :

« Il rêva, dit Édouard Fournier, qu'il était mort et qu'il voyait Dieu tenant une coupe d'or à la main ; et il demanda quelle était cette coupe. On lui répondit qu'elle était là pour recevoir les larmes de ceux qui vous pleuraient. — O ma mère ! s'écria-t-il, si tu habitais encore le monde des vivants, la coupe déborderait déjà. »

Et l'orateur, traduisant avec éloquence le sentiment général, s'écrie à son tour :

« Sa mère, en effet, n'était plus là ; mais nous y étions tous, et la coupe est pleine. »

Je reviens à notre coin du feu. Nous causâmes quelque temps encore ; puis, m'avouant qu'il se sentait fatigué, il se leva ; je l'accompagnai jusqu'à sa voiture, nous nous dîmes « Au revoir. » Je ne l'ai plus revu !

La semaine suivante, il y avait un grand deuil dans notre famille littéraire et une place vide dans notre comité. Emmanuel Gonzalès, alors président, n'occupa son siége qu'un moment. Devant nous tous silencieux et mornes, il nomma Saintine et leva la séance.

J'ai su comment s'éteignit cette pure lumière ; je veux le dire.

Jusqu'à la dernière heure Saintine fut doux pour sa femme, pour sa fille, pour son gendre, en qui il avait trouvé un fils pieux et dévoué ; quant à ses petits-enfants, il les idolâtrait. Il ne lutta pas contre la mort. Lorsqu'il connut qu'elle allait le prendre, il retira de son doigt un anneau qu'il portait depuis le jour de son mariage, le passa au doigt de sa *veuve* et s'endormit paisiblement.

VII^e^ FRAGMENT. — *Thémistocle.*

Encore un souvenir. Celui-ci remonte au premier temps de notre intimité. Tous deux alors nous habitions à Belleville, dans la même rue, et, de peu s'en fallait, porte à porte. La proximité du voisinage favorisant la sympathie, nous ne nous quittions que pour nous retrouver le plus tôt possible : aussi que de projets à réaliser ! beaucoup positivement ensemble, quelques-uns chacun pour soi-même, mais en nous promettant, bien entendu, dans l'intérêt de ceux-ci, ce réconfort, ce bénéfice des confidences et des consultations mutuelles qui continuent le charme du travail en commun tout en laissant à son produit le caractère de l'œuvre personnelle.

Chaque jour ajoutant à notre réserve de projets pour l'avenir, elle devint telle qu'il nous fallut bien reconnaître que toute notre vie passée ensemble ne suffirait pas pour l'épuiser. Cette découverte ne nous effraya pas ; j'avais, pour ma part, grand motif de m'en réjouir. Saintine savait tant, et le savoir prenait, en passant par son esprit, une si séduisante bonhomie, qu'à l'entendre le temps ne durait guère. Cependant, sans l'avoir éprouvé, sans pouvoir le causer jamais, il croyait à l'ennui ; en voici la preuve.

C'était après une infructueuse séance de collaboration. Fatigués de chercher par quel moyen tel jeune premier parviendrait, malgré le tyran, à épouser telle ingénue, — si ce n'est précisément cela, ce doit être quelque chose d'approchant ; — fatigués, dis-je, nous demeurions silencieux l'un devant l'autre. Saintine se leva, alla fouiller dans son cartonnier, d'où il tira un manuscrit d'une imposante épaisseur.

— Je ne vous ai jamais lu mon *Thémistocle?* me dit-il.

— Jamais, répondis-je.

Croyant qu'il voulait faire diversion à notre vaudeville par la lecture de sa tragédie, je me préparai à l'écouter.

— Non, pas maintenant, reprit-il ; la journée a été assez laborieuse. Je ne voulais que vous montrer ce vieux manuscrit ; mais je ne vous en tiens pas quitte, vous ferez connaissance avec lui plus tard. — Je vous lirai *Thémistocle,* me dit-il d'un ton menaçant, mais accompagnant la menace d'un bon sourire, le jour où, ne trouvant plus rien à nous dire, nous nous ennuierons ensemble.

Nous avons passé quarante ans nous retrouvant sans cesse, et même, des mois entiers, nous voyant tous les jours : il ne m'a jamais lu *Thémistocle.*

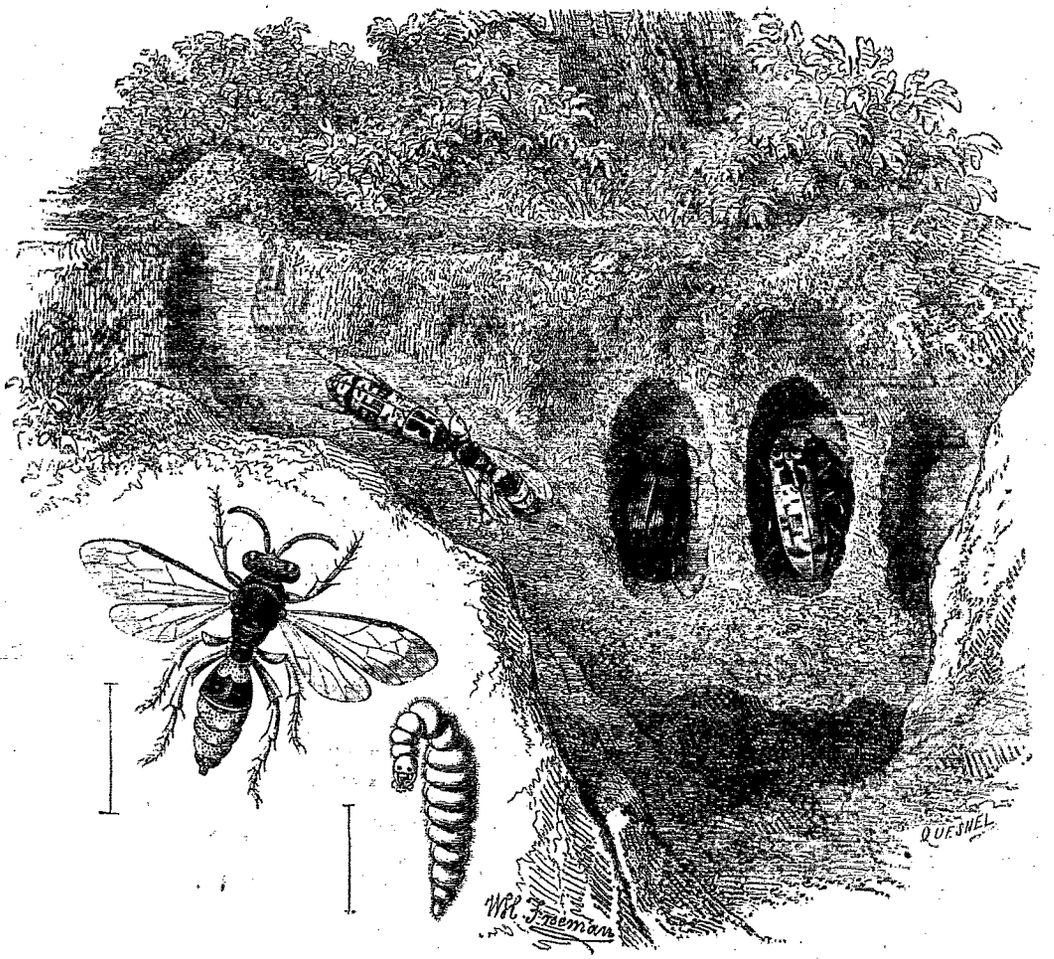
LE *CERCERIS BUPRESTICIDA.*

Bien des fois déjà nous avons raconté les mœurs curieuses des insectes de proie, leur habileté à se construire une demeure, leur tact merveilleux pour choisir l'approvisionnement de leur nid ; c'est encore de l'un d'eux que nous voulons dire quelques mots. Il s'agit d'une *guêpe,* le *Cerceris bupresticida,* observé par l'illustre et enthousiaste entomologiste dont les naturalistes regrettent la perte récente, M. Léon Dufour.

Le cerceris choisit, pour établir son nid, des terrains secs, exposés au soleil, dont la surface est battue, com-

pacte et solide. Puis, à l'aide de ses mandibules et de ses tarses antérieurs, munis de poils roides formant râteau, il creuse une profonde galerie, dont le diamètre est toujours bien plus grand qu'il ne serait nécessaire si elle ne devait être parcourue que par des hôtes de la taille de notre guêpe. Les déblais que l'insecte rejette au dehors forment à l'entrée un tas comparable à une petite taupinière. La poussière soulevée par le vent comblerait rapidement la galerie, si elle était verticale : aussi bientôt le cerceris, s'enfonçant obliquement, forme-t-il un coude bien accentué. Enfin, au fond du terrier, il creuse cinq cellules séparées et indépendantes les unes des autres, de la grandeur et de la forme d'une olive, disposées en demi-cercle.

La ponte commence, et on voit le cerceris, qui ne vit que du pollen des fleurs, poussé par un inconcevable in-



Le Cerceris bupresticide et son nid ; l'insecte et sa larve grossis. — Dessin de Freeman.

stinct, se mettre en quête d'une proie vivante. C'est à une famille de coléoptères très-peu répandue en France, aux *Buprestes*, qu'il s'attaque uniquement ; il les devine, se met en arrêt sur les arbres dont le tronc est perforé par ces insectes, et, lorsqu'ils sortent, s'élance sur eux, les pique de son aiguillon, et les emporte dans sa tanière. A l'entrée, il les pose à terre, se retourne, et les traîne à reculons jusqu'à son nid.

Il place ainsi trois buprestes dans chaque cellule pour servir de nourriture à une larve unique que jamais il ne doit voir, et ferme l'entrée de chaque cellule avec de la terre humide

Ici se place un fait qui jusqu'ici a dérouté tous les chercheurs. Dans les collections, les buprestes sont, au bout de douze heures, desséchés et corrompus ; dans les cellules du cerceris, au contraire, les buprestes, quoique bien morts, se conservent indéfiniment à l'état frais. Plusieurs mois après leur inhumation, leurs membres sont encore aussi souples, leurs articulations aussi flexibles que de leur vivant. Serait-ce donc que le venin de la guêpe jouirait de propriétés antiseptiques puissantes ?

Contrairement aux habitudes générales des insectes, qui, une fois leurs œufs approvisionnés, ne s'en occupent plus, le cerceris revient visiter son nid, et longtemps après que les larves sont écloses et enfermées hermétiquement dans leur cocon, il s'assure fréquemment qu'aucun ennemi n'est venu menacer l'avenir de sa couvée.

Si l'on réfléchit à l'excessive rareté des buprestes, aux différences qui distinguent les uns des autres à leur force comparée à celle du cerceris, enfin à leur poids énorme, on est stupéfait des résultats auxquels peut mener l'instinct de la maternité.

LA FUITE EN ÉGYPTE.

Les Évangélistes ne donnent aucun détail sur la fuite de la sainte famille en Égypte. Saint Matthieu, qui seul en parle, raconte en quelques mots qu'averti par un ange qui lui apparut pendant son sommeil et qui lui révéla les sanguinaires projets d'Hérode à l'égard du futur roi des Juifs, Joseph prit le nouveau-né et sa mère, et se retira en

Égypte. Les artistes qui ont voulu interpréter ce fait étaient donc libres d'inventer des circonstances soit vraisemblables, soit poétiques, selon qu'ils ont préféré consulter leur sens historique ou bien leur imagination.

Le peintre vénitien dont notre gravure reproduit la naïve composition, s'est plu à représenter la sainte famille traversant quelque rivière ou quelque lac dont on chercherait en vain à préciser le nom. La scène est riante, pleine de fraîcheur et de paix. Le soleil matinal, sorti des légers nuages qui festonnent les montagnes de l'horizon, prend possession du ciel et verse à flots sa lumière. Les hirondelles se jouent dans les airs; la surface de l'eau se ride à peine sous la douce brise qui l'effleure; des cygnes, gonflant leur blanc plumage, s'ébattent près de la rive ombragée : tout dans ce gracieux paysage concourt à symboliser l'espérance. Les deux voyageurs, s'abandonnant à la conduite d'un ange qui, debout sur le bord de la barque, les ailes à demi étendues, tient en main l'aviron, voguent dans l'attitude du repos et de la confiance. Ils quittent leur patrie pour une terre étrangère. Leur bagage



La Fuite en Égypte, eau-forte de Tiepolo. — Dessin de Yan' Dargent.

occupe bien peu de place; ils n'ont qu'une pauvre monture et un bâton de voyage pour traverser le désert; mais ils ne s'en effrayent pas : Dieu a parlé, ils obéissent. Joseph, la tête inclinée, médite et prie. Marie, tenant sur son sein, comme un dépôt sacré, son précieux enfant, rayonne d'une joie recueillie; elle songe à l'immense grâce que Dieu a daigné accorder à sa servante; à la promesse magnifique du messager céleste : « Ton fils sera grand, il sera appelé le fils du Très-Haut »; au prophétique transport du saint vieillard Siméon, qui, dans le temple, a pris le petit Jésus entre ses bras, et s'est réjoui de ce qu'il lui a été donné de voir, avant de mourir, « la gloire d'Israël, la lumière qui éclairera toutes les nations »; enfin à ces mages de l'Orient qui, guidés, ont-ils dit, par une étoile miraculeuse, sont venus, avec leurs trésors, se prosterner devant la crèche où, faute d'un berceau, on avait couché le nouveau-né. Et de cette Judée où tant d'honneurs ont été rendus à son fils et à elle, il faut s'éloigner! Mais elle sait bien que la même voix qui lui a prescrit de partir, un jour la rappellera; elle pressent que les âges futurs parleront d'elle, la nommeront « la bienheureuse ».

DES MILLIONNAIRES ET DE L'ÉCONOMIE.

Voy. p. 46.

Nos lecteurs se rappellent que trois sous écrémés chaque jour sur le salaire, ou cinq francs prélevés sur les gages du mois, assureraient après une quarantaine d'années les derniers jours de l'existence d'un honnête travailleur, et lui donneraient, dans son village, le bien-être qu'il pouvait rêver lorsqu'il en sortit nu-pieds à l'âge de quinze ans. Il y est revenu rentier de cent écus de rente! Saluez, ô beaux messieurs des salons dorés, voici le sage qui pose les premières assises des palais!

Mais ce jeune homme qui a eu la volonté assez rudement trempée pour amasser des centimes et des sous pendant les dix ou douze premières années de sa vie salariée, et qui, vers l'âge de vingt-huit ou trente ans, se trouve possesseur de sept ou huit centaines de francs déposés à la caisse d'épargne, ce jeune homme courageux cherchera certainement à faire de ce capital le levier d'un travail plus lucratif. — S'il réside à la campagne, il achètera quelques carrés de jardin qu'il cultivera lui-même, et avec quelle vigueur de bras! avec quels coups de bêche! avec quel entrain! — S'il habite la ville, il entrera

dans quelqu'un de ces petits métiers ou de ces humbles commerces de détail, qui ne courent aucune mauvaise chance parce qu'ils reposent uniquement sur l'activité du corps, sur la ponctualité, et ne sont en quelque sorte qu'un moyen de doubler ou de tripler le salaire accordé au travail manuel.

Ce n'est pas supposer des chances exceptionnelles à notre travailleur, toujours économe et dur pour lui-même, que de lui compter, pour ses peines et pour son capital en jeu, une épargne d'une trentaine de francs par mois. — On serait surpris de la somme bien supérieure que l'on trouverait si l'on obtenait la confession de ces petits métiers dans Paris et dans les grandes villes. — Mais restons dans la moyenne, et nous parviendrons, avec ce petit pécule mensuel d'une trentaine de francs, à un capital de huit à neuf mille francs vers quarante ou quarante-cinq ans d'âge.

A ce moment de la vie, on est en possession de toute sa puissance de production. Les relations créées sont également dans toute leur activité, et la réputation est au complet. Notre épargneur, avec sa grande pratique dans le métier qu'il exerce, avec sa clientèle acquise par la probité, pourra, sans aucun risque, ou prendre une ferme plus grande s'il est cultivateur, ou étendre son commerce s'il s'est maintenu à la ville; et il lui sera plus facile maintenant de mettre, tous les ans, de côté un billet de mille francs qu'autrefois trois sous par jour. Aussi, lorsque les forces auront été vaincues et que l'heure du repos définitif aura sonné, notre vieillard sera devenu un rentier de mille écus de rente!

Nous pouvons suivre son fils, qui, ayant reçu une éducation suffisante pour occuper de bonne heure de meilleurs postes que son père au même âge, recevant de celui-ci le secours du capital, et les conseils et l'appui, et étant supposé doué du même sentiment d'économie, saura se composer à son tour un pécule auquel il ajoutera plus tard celui dont il deviendra l'héritier. Si nous comptons bien avec lui, lorsque sur la fin de ses jours il récapitulera son inventaire, nous y trouverons de 350 à 400 000 francs, par le simple jeu des intérêts cumulés.

On se récriera sur les types que nous esquissons. Certes, poussés à cet extrême, les cas paraissent rares; néanmoins on en trouvera toujours autour de soi lorsqu'on se donnera la peine de chercher; mais, quoi qu'il en soit, on nous accordera que notre thèse ne serait pas atteinte en principe si le père, s'étant radouci sur les plus sévères économies, ne laisse que mille francs de rente au lieu de mille écus, et si le fils, encore plus indulgent pour lui-même, n'amasse que le cinquième de la somme dont nous l'avons supposé possesseur.

Il n'en serait pas moins vrai que l'économie seule, indépendamment de tout coup de fortune et de tout placement hasardeux, aurait fait d'un pauvre va-nu-pieds le chef d'une famille bourgeoise, comme la hache d'armes d'un soudard a fait autrefois un fondateur de famille noble.

Mais au milieu de nos gros sous et de nos artisans, de nos pièces de cinq francs et de nos bourgeois, nous avons perdu de vue les millionnaires. C'est chez ceux-ci surtout que seront frappants les effets de l'économie et les prodiges de l'intérêt composé.

Lorsque les fils de riches familles qui possèdent hôtels à Paris, châteaux et parcs à la campagne, pénètrent sur le turf de la vie à grandes guides et font feu de tous leurs revenus, sans réserve ni répit, pour payer les chevaux de sang, le jeu, les festins et le reste, ils sont bientôt hors d'haleine et ne tardent pas à porter des regards d'envie du côté de ces hauts personnages, généralement prudents et modérés, qui manient au moins un million de revenus, comme on en voit quelques douzaines en France.

Peuh! comme il se trouve maigrement doté, en face de ces nababs dorés, notre *gentleman* de la *high life*, avec ses minces deux cent mille francs de rente! qu'il est piteusement partagé! Et le nabab, à son tour, comme il pâlit et devient maigre à côté de ces banquiers de rois et de nations, comme on en a vu, il y a quelques années, en Autriche et en Russie, se retirant des affaires avec un dividende de plus de deux cents et de plus de trois cents millions! — C'est étourdissant, mais loin encore de ce seigneur anglais, possesseur d'une portion de la ville de Londres, et dont les journaux, il y a quelques mois, ont fait connaître le dernier inventaire se montant à plus de onze cents millions et demi!

Quand on en vient à citer de pareils chiffres, il semble qu'on se soit endormi au seuil du royaume des rêves, et nous entendons les lecteurs de notre *Magasin à deux sous* nous demander grâce pour les contes des Mille et une Nuits.

Patience! et oyez les miracles de l'économie et de l'intérêt composé. Après nous être approchés des richesses presque extravagantes de ces hauts suzerains à millions de revenus, nous pouvons bien nous permettre de causer familièrement avec ce vaniteux qui grignote lentement ses deux cent mille francs de rente, et, à titre d'intendant officieux, lui tenir à peu près ce langage : — Je vous plains fort, Monsieur, et très-sincèrement. En continuant de vivre comme vous faites, au milieu des plaisirs de la capitale, vous vous épuiserez d'efforts et d'expédients, et resterez toujours à court, écorniflant chaque année quelque coin de votre lingot héréditaire. — Le moindre hôtel à Paris vaut cinq cent mille francs; le petit coupé de monsieur, la calèche de madame, deux ou trois chevaux de selle, sept ou huit domestiques, c'est du strict nécessaire. Il vous faut deux loges à l'année dans les théâtres de la fashion, sans compter les loges à la soirée pour les pièces nouvelles. La table et les dîners à rendre, les fêtes et les bals, l'argent de poche et la toilette; ah! la toilette! glissons vite, et glissons aussi sur les fantaisies (nous ne parlons que des honnêtes) : toutes ces dépenses sont forcément sur un pied convenable et selon votre position dans le monde; les moins utiles sont souvent les plus indispensables. — Payez maintenant, après avoir accompli ces devoirs sociaux, et vous arriverez, avec l'acquit du dernier fournisseur, à racler le fond de votre bourse. Vous n'y trouverez que le *diable*, comme on dit, à moins qu'il ne l'ait trouée pour aller chercher en décembre le prix du blé de juillet prochain!

Aurions-nous exagéré? Oh! non; nous avons omis à dessein les paris sur le turf, les excursions aux établissements d'eaux ou de jeux, les dépenses interlopes, filles de l'occasion, et les appétits qui poussent avec l'herbe tendre!

Eh bien! Monsieur, voulez-vous chasser le diable, diable de bourse, diable de cœur, diable d'esprit, diable de corps? Demeurez dans vos terres et bornez-vous à la moitié de votre revenu. En y dépensant cent mille livres par an, vous y vivrez dans une opulence énorme comparée à celle de vos voisins; et savez-vous ce qu'auront produit dans une quarantaine d'années vos annuités de cent mille francs, placées à quatre et demi pour cent?

La bagatelle de onze millions et demi!

Que votre fils continue, et après le même laps de temps il pourra aligner quatre-vingt-cinq millions.

Et votre petit-fils! il dépassera les cinq cents millions. — Êtes-vous content? — Ah! pardon; j'oubliais que vous serez mort depuis longues années lorsque votre petit-fils, grâce à votre premier exemple, aura cette liste civile de roi.

Ils étaient morts aussi et réduits depuis longtemps en

poussière, aux jours du succès, ces chefs de familles nobles qui avaient à cœur d'illustrer leurs noms et d'élever le rang et la fortune de leurs familles. Pour changer le titre de chevalier en celui de comte, ou pour transformer le marquisat en duché, ils jouaient leur vie en vingt batailles, et ils avaient le ferme espoir que leurs fils et leurs petits-fils suivraient bravement leur exemple, et ils ne comptaient ni les duretés du métier militaire, ni les chances de mort.

Eh bien, que les ambitieux déjà riches et cependant jaloux de plus grandes richesses se soumettent aux lois d'une économie sévère; qu'ils sachent se priver des jouissances qui les harcèlent; qu'ils écartent inexorablement un luxe qui s'offre à eux de toutes parts sous les formes les plus séduisantes; qu'ils résistent, comme des rocs, à la poussée des passions que tout leur entourage excite et provoque sans relâche : ils monteront d'échelon en échelon, de génération en génération, vers la suzeraineté des lingots d'or, comme les chevaliers des anciens âges, après des siècles passés dans le péril des batailles, parvenaient à blasonner l'écusson de la famille d'une couronne de comte, de marquis ou de duc.

Mais la noblesse du but, dira-t-on, l'enthousiasme de la victoire, le dévouement à la patrie; où sont, dans la conquête des écus, ces sentiments élevés qui planent également sur le soldat et sur le général durant les luttes du combat?

Il est vrai, et nous ne conseillons pas de se faire un état de l'accumulation indéfinie des richesses : nous répondons seulement à des plaintes qui nous paraissent mal fondées. Remarquons, du reste, que si l'antithèse de l'honneur contre l'argent est justement applaudie, lorsqu'on met le véritable honneur en face du mauvais emploi d'un argent mal acquis, il faudrait aussi tenir compte des bienfaits sociaux qui peuvent être créés par l'argent qu'amasseraient, dans ce but, la science, le travail et l'économie. Des millions au service d'un ami de la paix intelligent, charitable, dévoué, pourraient ne pas être moins utiles que des canons aux ordres d'un chef militaire. Tout dépend de la manière de se servir des uns et des autres.

LA SÉCURITÉ.

Ce qui fait le bonheur des affections domestiques, c'est *la sécurité :* on sent que rien ne peut les détruire; on ne pense même pas qu'elles puissent être détruites. Voyez ces deux berceaux qui se touchent : c'est là qu'elles ont commencé, — avant nous, pour ainsi dire, et dans les bras de Dieu. Source respectable et sainte, que rien d'humain ne doit altérer désormais! Ces passions, ces emportements, ces injustices même, qui brisent tout à coup, dans le monde, les amitiés les mieux établies, les effleurent à peine dans la famille. Tu peux, si tu le veux, ô mon vieux compagnon d'enfance, me chasser de chez toi; — demain, tu le sais bien, je reviendrai, — non pour pardonner, — qu'est-il besoin de pardon entre frères? mais pour reprendre ma place et continuer à aimer. Que le cœur est grand quand il en est là! Pas de vice qu'il n'étouffe, pas de vertu qu'il ne féconde, pas de sacrifice ou de peine dont il ne fasse un plaisir.

Théophile DUFOUR.

DE DIFFÉRENTES ATTITUDES.

FAUCHEURS. — PATINEURS. — FORGERONS.

Étant dernièrement à Paris, j'ai vu des faucheurs couper fort péniblement l'herbe des pelouses le long de l'avenue de l'Impératrice. Ils se servaient de faux beaucoup plus mal emmanchées que celles d'aucun autre pays. Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer comment la faux doit être emmanchée pour ménager les forces du faucheur.

Les faux dont on se sert à Paris ressemblent trop à la faux mythologique du Temps; le bout supérieur du manche est si haut, que l'ouvrier est obligé de tenir le bras gauche presque horizontal; puis la poignée tenue par la main droite est une simple cheville plantée à angle droit vers le milieu de la longueur du manche.

Dans les contrées où les paysans s'occupent un peu plus de leurs outils, l'attitude du faucheur est bien différente. Le fer de la faux étant posé à plat sur le pré et parallèle à la ligne des pieds, le faucheur a les deux bras pendants, entièrement déployés, les deux mains écartées entre elles de 60 à 80 centimètres, un peu en avant de son corps; et dans cette attitude les deux poignées de la faux, horizontales et parallèles, sont dans les mains de l'ouvrier. A cet effet, la poignée de la main gauche est une simple barre droite, attachée carrément au bout du manche; quant à la seconde, elle est composée d'une pièce de bois coudée d'équerre, dont une branche est dans la main droite, tandis que l'autre rachète la différence de niveau entre le bout et le milieu du manche.

L'ouvrier ainsi armé imprime à son corps un mouvement de torsion alternatif, en restant toujours bien campé d'aplomb sur ses reins, en même temps que les deux bras, toujours déployés en ligne droite, s'écartent en tournant ensemble du même côté où le tronc se tord, dans les deux phases opposées du mouvement périodique. Les muscles des avant-bras n'ont rien de plus à faire qu'à tenir les doigts serrés autour des deux poignées; ceux des bras ne font rien du tout, ils restent à l'état de relâchement; ceux des épaules travaillent un peu à retirer la faux, tantôt à droite, tantôt à gauche; ceux du tronc tressaillent aux torsions alternatives, et enfin ceux des jambes font avancer chaque pied à son tour de la moitié d'une largeur du fer de faux. Avec un mouvement ainsi réglé, les pieds étant placés de manière à donner à tout le corps la plus grande stabilité, les jarrets restant continuellement tendus modérément, la fatigue de l'ouvrier se trouve réduite au strict nécessaire. Je ne doute pas qu'avec une faux emmanchée ainsi un homme ordinaire ne fasse, sans excès de fatigue, le double de l'ouvrage qu'il pourrait faire avec la faux parisienne, laquelle, du reste, aurait peut-être meilleur air dans un tableau. Les artistes croient quelquefois devoir altérer le vrai dans l'intérêt du beau. Ils ont tort le plus souvent. C'est ainsi, par exemple, que les peintres (excepté les artistes du Nord) représentent infidèlement, sans avantage pour la grâce, la course avec les patins.

On dessine presque toujours un patineur dans les poses d'un coureur, poses qui ne pourraient pas manquer de faire choir le personnage. Si l'on veut une explication rationnelle de la différence qui distingue la série des attitudes périodiques d'un coureur ou d'un patineur, il suffit de remarquer que le coureur de terre s'appuie sur une surface qui résiste au glissement avec énergie, et *également dans tous les sens;* tandis que le patineur, monté sur deux lames presque tranchantes, s'appuie sur une glace qui ne résiste presque pas au glissement dans le sens d'une lame de patin, et résiste au contraire énergiquement au glissement transversal. Un artiste ferait peut-être bien de ne pas entreprendre de dessiner un patineur, à moins de savoir lui-même patiner, au moins médiocrement.

Un autre mouvement périodique vraiment beau à voir est celui de quatre beaux forgerons nus jusqu'à la ceinture, qui, suivant le terme technique, *frappent devant* sur la même enclume avec les gros marteaux, pendant qu'un cinquième forgeron maintient la pièce sur l'enclume avec une pince,

et indique, avec son petit marteau de commandement, le point où il faut frapper. Chacun des quatre *frappeurs devant*, tenant des deux mains le bout du manche d'un gros marteau, fait tourner son outil comme une fronde, et il faut que les quatre marteaux tombent parfaitement en cadence. Les quatre ouvriers exécutent le même mouvement périodique, et à chaque instant ils sont en quatre phases équidistantes de la période totale. Il faudrait, pour faire un dessin de cette scène, bien observer que les quatre figures font le même mouvement périodique, et que chacune d'elles se trouve à un quart de période en arrière de la précédente, et d'autant en avant de la figure suivante. Atteindre ce degré de simplicité et d'harmonie ne serait pas une preuve de peu de mérite : on ferait une œuvre assez belle, montrant un emploi, réglé et non excessif, de la force musculaire de l'homme dans son plein développement. (1)

PERSÉE,

DERNIER ROI DE MACÉDOINE.

178-167 av. J.-C.

Ce personnage, que ses crimes ont rendu justement odieux, inspire cependant un certain intérêt, à cause des circonstances où il s'est trouvé et de la lutte qu'il a soutenue contre Rome. La domination romaine continuait de s'étendre sur le monde, d'un mouvement lent, mais continu et irrésistible. Philippe V, le père de Persée, avait été déjà entamé ; les Romains le tenaient lié par un de ces traités captieux qui, observés ou violés, amenaient fatalement la ruine des rois et l'asservissement des peuples. Persée sentit vivement le danger, et on lui doit cette justice qu'il ne s'abandonna pas sans lutte; il s'adressa à Carthage, aux petits rois d'Asie, de l'Illyrie, aux Rhodiens ; il combattit, négocia, usa de ruse, employa la force, défit des consuls et mit Rome en deuil. Vains efforts ; chacun de ses mouvements hâtait le moment de sa ruine, et il se voyait, en frémissant d'indignation et de colère, tomber lentement entre ces mains contre la violence desquelles il ne restait plus de recours au monde. Serré de trop près par les exigences de certains ambassadeurs romains, il éclate en leur présence, quelque intérêt qu'il ait d'ailleurs à les ménager. « Il ne nous a pas épargné les injures, disent-ils dans leur rapport : tantôt il a traité Rome de république orgueilleuse qui usurpe la domination sur les rois, qui prétend régir l'univers par d'impérieuses ambassades, et régler les souverains sur les volontés de son Sénat ; tantôt il nous a reproché cette insatiable avarice qui ras-



Monnaie de Persée de la collection de Luynes, au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale.

semble dans Rome toutes les richesses de l'Orient... les gestes de Persée et le ton de sa voix ont marqué la colère. » Bref, les ambassadeurs reçoivent l'ordre de quitter la Macédoine sous trois jours. L'invective est certainement éloquente ; elle est l'expression énergique et vraie des griefs et des terreurs des peuples et des rois encore libres et destinés à ne l'être plus longtemps. C'est précisément le langage que prête la Fontaine à son paysan du Danube. Rome, toute puissante qu'elle était, eut peur de cette énergie forcenée ; la preuve, c'est qu'on crut devoir aller chercher le vieux Paul-Émile dans la retraite où il s'était confiné depuis treize ans, pour l'opposer à Persée. La guerre contre le roi de Macédoine avait duré quatre ans ; la bataille de Pydna, qui décida sans retour de sa ruine, dura une heure. Persée se rendit à discrétion, et figura au triomphe du vainqueur, avec la contenance d'un homme hors de sens.

Quiconque avait servi Persée eut à s'en repentir. C'était l'application d'une des maximes de la politique du Sénat. Les Rhodiens, pour avoir souhaité, sans plus, le triomphe de Persée, furent sérieusement menacés. Cette affaire n'eut pas de suites, grâce sans doute à une énergique protestation de Caton, dont Aulu-Gelle nous a conservé quelques beaux fragments : « Que reproche-t-on aux Rhodiens ? Deux choses, des pensées secrètes et des paroles fières ; leurs accusateurs les plus passionnés n'ont rien dit de plus contre eux. On ne leur impute ni hostilités, ni secours d'hommes ou d'argent envoyés à nos ennemis. Leur préférence, a-t-on dit, était pour Persée : les sentiments de leurs cœurs les ont rendus coupables. Dieux immortels ! usurperons-nous vos droits ? Manquons-nous d'ennemis déclarés pour en aller chercher jusqu'au fond des cœurs? Non. Je ne disconviens pas que les Rhodiens n'aient senti vivement la défaite entière et la captivité de Persée ; la compassion, je le veux, a eu moins de part à leur affliction que leur propre intérêt. Est-il donc défendu de former des souhaits pour sa liberté? Rome est un puissant État, capable d'engloutir toutes les régions orientales : la Macédoine seule leur servait de rempart ; il venait d'être détruit, l'inondation s'approchait ; de là les craintes et les alarmes. Vous haïssait-on? Non ! on s'aimait soi-même. »

WASHINGTON.

Voy. la Table de trente années.

Washington ne chercha jamais qu'à être un homme de bien, et en n'obéissant qu'à la loi du devoir telle qu'il la trouvait dans sa conscience de chrétien, il fut un grand homme pour la postérité comme pour ses contemporains. Nulle ombre dans cette belle figure qui obscurcisse la pure lumière de la vertu. Les passions, qui chez la plupart des grands hommes sont mêlées au génie et semblent en faire partie, n'ont le pouvoir ni de séduire ni d'entraîner celui-ci ; son âme reste toujours maîtresse d'elle-même.

Lorsque l'Angleterre vaincue reconnaît l'indépendance de l'Amérique, l'armée, qui aime Washington comme un père, qui admire son grand cœur et ses fortes vertus, veut qu'il soit le roi de ce pays qui lui doit tout : il repousse la couronne avec *une grande et douloureuse surprise;* il rappelle ses compagnons d'armes au respect de la liberté qu'ils méconnaissent, et se retire sous le toit domestique qu'il n'avait pas revu depuis neuf ans, heureux de retrouver la vie privée et l'obscurité. (1)

(1) Nous devions déjà à l'auteur de cet article une note intéressante (tome XXIV, 1856, p. 143) sur l'Emmanchement des outils.

(1) *Les Grandes époques de la France, des origines à la révolution*, par MM. Hubault, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, et Marguerin, directeur de l'École municipale Turgot. Une récente édition de ce livre, qui enseigne les faits les plus importants de notre histoire sous une forme intéressante, a été illustrée avec beaucoup d'art et de goût par l'habile dessinateur M. Godefroy Durand.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 45

PORTRAIT DE CROMWELL.

Voy. la Table de trente années.



Galerie du comte d'Espagnac. — Portrait de Cromwell, par Albert Cuyp. — Dessin de Bocourt.

Après la mort de Cromwell, on eut soin de prendre une empreinte en plâtre de son visage. Ce masque, conservé par la famille du Protecteur, est actuellement en la possession d'une de ses descendantes, lady Russel, femme de sir Russel d'Hereford. Lorsque notre éminent artiste, M. Paul Delaroche, voulut faire son tableau de *Cromwell ouvrant le cercueil de Charles Ier*, il obtint une copie de ce masque, et il eut l'obligeance de nous permettre d'en publier un dessin (1). Entre ce portrait et celui que nous reproduisons aujourd'hui, on croit trouver une grande ressemblance. Dans l'un comme dans l'autre, la figure est vue de trois quarts dans le même sens, le caractère des traits est également accentué, une verrue est marquée au-dessus de l'œil gauche. L'identité paraît incontestable. Albert Cuyp était contemporain de Cromwell, et l'on sait

(1) T. VI, 1838, p. 229.

par quels rapports habituels les Pays-Bas étaient liés avec l'Angleterre. Ce portrait du Protecteur, que l'on considère comme l'un des chefs-d'œuvre de ce peintre, faisait partie de la collection du roi de Hollande; il a été apporté en France par un amateur bien connu, M. Stevens, qui l'a vendu à M. le comte d'Espagnac. Parmi les portraits peints de Cromwell que l'Angleterre possède, le seul qui, dit-on, inspire quelque confiance est signé d'un artiste médiocre nommé Cooper, et conservé à l'Université de Cambridge. Le portrait que l'on voit au *British Museum* ne ressemble en rien soit au masque en plâtre, soit au tableau d'Albert Cuyp.

LES SCIENCES COMPARÉES A DES MONUMENTS.

Les sciences sont des monuments qui s'élèvent lentement et se construisent ou plutôt se découvrent par le travail incessant de l'esprit humain. Le plan de chaque édifice scientifique est tracé par les lois mêmes de la nature. Il ne saurait être conçu *à priori*, car il ne se manifeste qu'à mesure que les matériaux de la science, c'est-à-dire les faits, s'accumulent et se rapprochent; c'est pourquoi le savant ne peut devenir architecte qu'après avoir été maçon. Sans doute, il est beaucoup de travailleurs qui n'en sont pas moins utiles à la science quoiqu'ils se bornent à lui apporter des faits bruts ou empiriques. Cependant le vrai savant est celui qui trouve les matériaux de la science, et qui cherche en même temps à la construire en déterminant la place des faits, et en indiquant la signification qu'ils doivent avoir dans l'édifice scientifique. (1)

WALTER SCOTT ET SES CRITIQUES.

Sir Walter Scott écrivait à une amie, à propos des critiques que lui avait attirées la publication de son roman *les Puritains*, auxquels on l'accusait d'avoir manqué de respect :

« Quant aux conséquences de ces critiques, en ce qui touche l'auteur, elles ne peuvent affecter que sa fortune ou son caractère. Quant à la première, telle quelle, elle est depuis longtemps hors de l'atteinte de ces escarmouches; et quant à mon caractère, j'ai toujours considéré qu'en me laissant aller à l'irritation que des auteurs, beaucoup plus grands que moi, ont apportée dans ces luttes littéraires, j'amasserais pour le reste de mes jours un inépuisable fonds de soucis. Je me suis donc fait une règle de ne jamais lire les attaques dirigées contre moi. Je me rappelle m'être imposé cette sorte d'abnégation dès l'âge de six ans. On venait de me coucher dans la chambre des enfants, et deux bonnes, voulant se ménager une demi-heure de tranquille causerie, s'étaient établies au coin du feu, dont les dernières lueurs brillaient dans l'ombre, puis s'éteignaient. L'une d'elles commença une histoire de revenants des plus effrayantes; encore aujourd'hui, chaque mot de ce début m'est aussi présent que si je l'avais entendu hier; mais, voyant où tendait le conte, et, quoique naturellement curieux, ayant conscience que si je continuais à écouter je serais toute la nuit assiégé de terreurs à me faire perdre le bon sens, j'eus la force d'enfoncer ma tête sous les draps et les couvertures, de façon à ne pouvoir plus entendre une parole de ce qui se disait. Dans le cas actuel, le seul inconvénient de cette prudente ligne de conduite serait d'avoir l'air de manquer de courage; mais je ne crains pas cette accusation, vu que, dans ma jeunesse, mon défaut (dont j'espère m'être corrigé) était tout l'opposé. Aussi, je me plais à dire avec l'honnête poëte Prior : « Dors, critique, intact sur ma paisible tablette, et ne » t'irrite pas si je prends si peu garde à toi. Ce n'est pas » que je te veuille du mal, mais je me veux du bien; et » pourquoi te répondrais-je, puisque d'abord il me faudrait » te lire? »

VOYAGES DANS L'INDE.

LE MAJOR MACPHERSON.

HYDERABAD. — PERSONNEL DU GOUVERNEMENT. — UNE REVUE DU NIZAM. — LE CADASTRE. — RÉCOLTES. — DESCRIPTION DE PAYSAGE. — NELLORE.

Suite. — Voy. p. 282.

« Vous m'avez souvent demandé quelques détails sur Hyderabad, qui vous est devenu un nom familier. Hyderabad est la capitale du territoire du Nizam, situé au centre de la péninsule Indienne, et contenant une population de douze millions d'âmes. Une cour indigène, du vrai style oriental, réside dans la vaste métropole. Un corps de troupes auxiliaires lui a été fourni, — en considération des provinces à nous cédées, — pour soutenir les autorités natives. L'État entretient, en outre, une armée de vingt mille hommes, disciplinée à l'européenne, commandée par des officiers européens, et composée en partie d'aventuriers, en partie d'hommes prêtés par la Compagnie.

» Une liste des principaux personnages vous initiera à l'ordre qui règne à Hyderabad. D'abord vient le Nizam, qui, bien que de naissance illégitime, est le légitime souverain régnant, au grand déplaisir de tous les rejetons de la royauté qui ont échappé à la hache. Immédiatement après lui se classe le résident anglais, dont les fonctions délicates consistent à surveiller, contrôler et assister indéfiniment, avec ce que Coke appelle « la voie tortueuse de la prudence », un État *libre* de nom. Parmi les nombreux courtisans de la royauté, qui se pressent, se mêlent et interviennent, pour servir ou pour nuire, dans les affaires de l'État ou du harem, Sa Hautesse a choisi, selon l'usage de ses ancêtres, ce personnage indispensable, un grand vizir; tandis que, de son côté, le résident britannique, afin de rendre son intervention efficace, a « son homme. » Au milieu de ce conflit d'éléments opposés, ministères de grâces et de pouvoir, pendant que les attributs d'une souveraineté plénière demeurent au prince, et que son vizir savoure la sublimité orientale de son haut poste, le pouvoir exécutif et gouvernemental est aux mains de l'Indou du résident. Telle est en abrégé la théorie des pouvoirs dirigeants.

» Si le génie du mal en politique n'était pas inventé, il faudrait le chercher dans cette heureuse combinaison d'un Nizam, un Résident, un Harem, un Vizir et un Indou. »

De retour à Hyderabad, M. Macpherson se dispose à partir avec son régiment pour une station voisine des provinces méridionales du Bengale, et, joyeux, il écrit : « C'est un coin de pays tout nouveau pour moi. Je suis ravi de ce changement qui me rapproche de la côte, où je me suis toujours mieux porté; et quand l'occasion s'en offrira, je me promets bien de m'escrimer sur mer. J'écris en toute hâte pour rattraper un vaisseau inattendu, et après quatre heures et plus de cuisson au soleil, pour le bon plaisir de Son Immensité le Nizam, qui a eu le royal caprice d'inspecter ce matin, dans toute sa pompe, notre brigade. Les éléphants étaient innombrables, les ornements des housses et harnais incomparables, la populace incalculable, la chaleur intolérable, et le dommage inénarrable. Nous avions huit mille hommes de tous les corps sous les armes. Après la grillade, Sa Hautesse nous a donné un magnifique déjeuner, et a daigné s'asseoir à notre table.

(1) Claude Bernard, *Rapport sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France.*

» Si je n'espérais mieux du temps et de son cours, ce genre de vie ne serait pas *endurable*. »

La routine de la discipline militaire, l'exercice, la parade, les revues, devaient en effet paraître insipides à un esprit aussi actif. Nommé lieutenant en 1831, avec l'aide de ses amis et le bon vouloir du gouverneur, qui, pour cette fois, se désista de ses préventions contre les Écossais en général, et contre les *Macs* en particulier, M. Macpherson obtint d'être dispensé du service et attaché comme assistant au cadastre. Il se trouvait enfin dans sa voie.

« Vous pouvez voir sur la carte, écrit-il de Vizagapatam, la vaste étendue du royaume d'Hyderabad que je vais parcourir en tous sens et en liberté. Il est à environ cent milles de la mer de l'ouest, et cinquante milles de celle de l'est. Il est arrosé par les deux rivières les plus importantes de l'Inde après le Gange ; et il réunit dans ses limites (cinq cents milles de long sur cinq cents milles de large) autant de sujets variés d'intérêt moral et physique qu'en puisse offrir le même espace dans n'importe laquelle de nos possessions. Je passerai les six beaux mois de l'année en rase campagne, avec le matériel nécessaire à l'arpentage, à la levée des plans, etc. Pendant la saison des pluies et des grandes chaleurs, je me réfugierai dans la métropole, où j'aurai la ressource de la meilleure compagnie et de la bibliothèque la mieux choisie de l'Inde méridionale. Tout dépend maintenant de ma santé : aussi n'épargnerai-je ni peines ni dépenses pour l'affermir. Mes nouveaux appointements y suffisent. Par le fait, ma paye s'est élevée de 180 roupies à 500 par mois, le double de la solde d'un lieutenant. Il est vrai que j'ai à entretenir une suite considérable et fort dispendieuse, tentes, porteurs de palanquins, domestiques, chevaux, bœufs, pendant des marches continuelles et dans une des provinces les plus chères. Le côté pénible de mon emploi est la nécessité de prendre éternellement la mesure des angles sous un soleil aveuglant, ce qui éprouve fort ma vue. L'usage du théodolite, le cassement de tête des logarithmes, et le dessin minutieux des cartes, qui font partie de mes devoirs d'ingénieur, éteindraient des yeux de lynx. Je puis parler couramment l'indoustani ; je comprends le persan, et crois sans trop de présomption pouvoir faire honneur aux recommandations scolaires qui m'ont été données. Le temple de la science m'a été inexorablement fermé dès l'âge que vous avez aujourd'hui ; je ne saisis que des lueurs incomplètes et fugitives de ce qui se passe à l'intérieur, mais je me tiens en adorateur fervent sur le seuil, ne laissant échapper aucune des occasions ordinaires et extraordinaires qui s'offrent à moi, d'étudier cette race étrange et la terre qu'elle habite. Je tiens mon esprit en haleine, j'agrandis mes vues morales et politiques, prêt à toute mission qu'il plaira à la fortune de m'assigner. »

La maladie de son supérieur et unique collègue allait faire retomber sur lui tout le poids du travail. Il s'y préparait avec un redoublement d'ardeur lorsque éclata, en 1832, une redoutable révolte.

« Il y a dans le pays d'Orissa et de Cuttack une nombreuse tribu de montagnards turbulents, auxquels se sont joints grand nombre de tisserands sans ouvrage, et des bandes de troupes irrégulières renvoyées du service en ces temps de réduction. Sous l'influence de causes de mécontentement que personne ne paraît comprendre, mais qui gagnent de proche en proche toute la ligne orientale du pays, depuis le Godavery jusqu'au Gange, cette population a pris les armes ; elle pille et rançonne dans toutes les directions. Je puis être mis à la tête d'une compagnie ou continuer à m'éteindre la vue avec mes théodolites, selon la tournure que prendra la guerre. »

Elle fut de courte durée, et laissa M. Macpherson tout entier à ses travaux, qu'il eut la satisfaction de voir hautement approuvés par son supérieur immédiat. On enjoignit à ses subordonnés de lui prêter leur assistance pour étendre ses recherches géologiques, et on lui fit espérer qu'il serait appelé avant peu au Bengale pour y concourir à la grande et difficile tâche de la mesure du méridien. En attendant, il continuait sa traduction d'une intéressante Histoire manuscrite, écrite en persan par le premier Nizam, durant les guerres de Tippoo-Saeb ; de plus, il rédigeait et corrigeait sa longue *Histoire* géologique, « dont je ne sais trop quel sera le sort », disait-il.

La révolte des montagnards de Cuttack était à peine réprimée qu'une autre éclatait dans le Mysore. Toutes ces principautés à demi soumises, laborieusement effacées par la domination anglaise, et marchant en chancelant vers leur ruine, devenaient d'actifs foyers de réaction. Mais l'étendue des possessions de la Compagnie, le manque d'unité des insurgés, la présence des troupes étrangères, permettaient d'isoler et d'étouffer au début ces velléités d'indépendance, renfermées dans les villes et auxquelles les habitants des campagnes prenaient peu de part. Ces derniers se montraient, au contraire, affables et prévenants envers ceux qui, comme M. Macpherson, leur témoignaient de la sympathie.

« Mes bons amis les *Ryots*, écrit-il, jardiniers, fermiers, chefs de village, ne me laissent manquer de rien. Le gouverneur général ne pourrait être mieux approvisionné des excellents produits du sol, et certes ils ne lui seraient pas offerts de meilleure grâce, quoique les donateurs sachent bien que je n'ai aucun titre à cette distinction, et que je ne puis rien leur rendre en échange... Je recueille tous les jours dans ces villages un savoir que les livres ne donnent pas. Les fermiers me racontent, au crépuscule, l'histoire de leurs baux, leurs avantages, leurs exactions, ce que rapporte la récolte du maïs, de la canne à sucre, du tabac ; ils me font avec anxiété un énoncé fidèle de leurs possessions en bestiaux, y compris ceux que la sécheresse a tués, les vaches qui depuis ont eu des veaux, les bœufs propres à la charrue, ceux dont les pieds sont trop tendres pour un terrain pierreux. J'obtiens ainsi les renseignements les plus curieux sur les mœurs, les coutumes, la situation des Indous. »

Hyderabad, jungle, 20 février 1835.

« Nous levons ici le plan d'un beau plateau entouré d'éminences de moindres dimensions. Le sol, formé d'un détritus de roches (trapp), est d'une fertilité admirable. Il donne de magnifiques récoltes de blé, de maïs, de coton, de canne à sucre, de plantes légumineuses et oléagineuses, sans compter, par-ci par-là, des carrés de pavots à opium. Les plaines, couvertes de beaux herbages que ne coupe aucun taillis pendant des milliers de milles, fourmillent de troupes d'antilopes. Les villages sont nombreux et presque toujours bien situés, chacun ayant sa haute tour ronde des anciens jours, que dégradent les moussons en ces temps comparativement paisibles. Le manguier, le tamarin, le *peepul* ou *bo* (*Ficus religiosa*), l'arbre sacré des Indous, dont le feuillage a des rapports avec celui du peuplier, et qui atteint une hauteur extraordinaire, se groupent alentour des habitations, ou s'isolent les uns des autres, évitant l'ombre du voisin. C'est au milieu d'eux que je dresse ma tente. Je me mets en marche le matin, et j'ai terminé à cheval un parcours de neuf à dix milles avant huit heures ; lorsque le soleil devient trop ardent, je m'arrête près du lieu où je compte faire mes observations ; et après mon travail, entre trois et quatre heures de l'après-midi, je monte dans mon palanquin qui me porte

où je veux aller; quand j'en descends, un domestique abrite ma tête avec un des plus grands parasols que la prudence humaine ait jamais opposés au soleil des tropiques. Ses plis sont redoublés comme le bouclier d'Ajax, et son manche le dispute en longueur à la lance de ce héros. Sous ce parasol *maximum*, je savoure le plaisir de la pêche à la ligne jusqu'à ce que s'étendent les ombres du soir. Je remonte alors à cheval et m'achemine vers le dîner solitaire servi sous ma tente, ou, s'il fait encore jour, sous mon arbre, où je me sens moins seul; car il y a, en général, autant d'oiseaux que de feuilles, corneilles et perroquets, s'égosillant à l'envi dans un concert aussi antimélodique que les notes aiguës des jeunes vierges qui psalmodient les psaumes à Saint-Machar (1).

» J'ai une prédilection toute particulière pour la population rurale de cette partie de l'Inde, et suis avec elle dans les meilleurs termes. Elle est simple, sobre, morale et très-intelligente, si on la compare à nos paysans d'Europe; mais elle gémit sous le despotisme le plus inévitable et le plus minutieux dans son oppression qui ait jamais pesé sur une portion de la race humaine. »

Le cadastre, qui avait pour but d'asseoir les revenus de l'Inde, était une entreprise des plus difficiles et des plus compliquées. L'inspecteur devait non-seulement mesurer l'étendue de chaque ferme et en poser les bornes, mais encore examiner et faire son rapport sur la nature du sol, la situation, l'exposition, la distance des marchés; enfin sur toutes les circonstances qui augmentaient ou diminuaient la valeur des terres et le montant de l'impôt territorial. Il avait à s'enquérir des conditions des contrats, à déchiffrer les documents écrits, et à peser les témoignages des engagements qui s'appuyaient sur la tradition. Tous ces détails exigeaient un travail considérable, et une réunion de talents et de science difficile à rencontrer, et que possédait heureusement le lieutenant Macpherson. Son caractère franc et ouvert lui avait mérité les sympathies de la population. Quoique les *Ryots* ne comprissent rien à son travail, ils avaient une vague idée que, de quelque façon mystérieuse qu'il s'accomplît, le résultat devait être de rendre impossible qu'on les taxât pour plus de terre qu'ils n'en possédaient réellement : aussi, loin d'entraver les ingénieurs, ils étaient, en général, disposés à les aider. Les hauts dignitaires n'envisageaient pas la chose du même point de vue. On raconte de Rungit-Singh, le vieux lion borgne du Penjaub, que, lui ayant montré une carte de l'Inde où les possessions britanniques étaient coloriées en rouge, il la repoussa avec colère, en disant: « Avant peu, elle sera toute rouge. »

Hyderabad, 3 juin 1835.

« Une des trois inspections de Madras étant devenue vacante, on m'y a nommé, ce qui est pour moi une heureuse chance; car, depuis que je suis attaché à ce département, je n'aurai servi, de fait, comme subordonné, que peu de mois.

» Mon nouveau terrain à relever est situé dans le district de Nellore, au nord de Madras, entre la mer et les *Ghattes* orientaux (2). C'est un pays très-chaud, très-sain et recherché des employés de la Compagnie; je n'en ai pas moins regret à quitter ce délicieux Deccan : ma santé y était bonne, la société choisie et agréable. Ses habitants, ses institutions, ses collines, sa situation morale et physique, m'intéressaient au plus haut degré. Nellore est une petite station purement civile, ayant à peine une douzaine d'habitants, mais elle n'est qu'à cent milles de Madras. »

(1) Église paroissiale de la ville vieille d'Aberdeen.

(2) Ghauts, ou *Ghattes*, nom générique de la chaîne de montagnes qui sépare le plateau du centre des plaines ou pays plat des bords de la mer.

Nellore, 1er janvier 1836.

« ... Un fait singulier, c'est qu'après avoir séjourné un certain temps dans les Nilgherries (contrée montagneuse), la plupart des gens oublient tout à fait les souffrances qu'ils ont endurées dans les plaines tropicales. Ceci me rappelle que, d'ici à quatre ou cinq jours, je camperai sous la toile dans le brûlant pays plat. Peu de contrées offrent un contraste plus frappant que Nellore et Hyderabad. Ici, nous avons un vaste littoral s'étendant sans interruption entre une longue chaîne de montagnes et la mer. Plusieurs rivières descendent des hauteurs, faisant delta dans certains endroits, et dans d'autres formant de larges embouchures : elles se changent en torrents pendant la saison des pluies, et laissent ensuite à sec d'immenses lits de sable où se voient de loin en loin des mares qu'alimentent de maigres filets d'eau. Des croûtes de granit apparaissent çà et là. Il y a de grandes forêts de palmiers, de cocotiers, et presque tous les villages sont entourés de bois; mais le pays est monotone, coupé de rizières qu'arrosent des réservoirs, et riche en bestiaux de belle race... On exécute sous mes fenêtres une opération qui vous surprendra. Le collecteur des taxes du district fait sa tournée dans une étendue de cinquante à cent milles d'ici, et on remplit à mon puits, dont l'eau est renommée, une douzaine de grandes jarres qui lui sont expédiées tous les jours par des relais d'hommes.

» J'irai sous peu à Madras voir un ou deux amis, et acheter un poney birman pour courir le pays. Ces poneys n'ont pas leurs pareils dans le monde entier. Ils rappellent ceux du Shetland sur plus grande échelle. Ils ne se fatiguent jamais, ne sont jamais malades, et ne meurent point. J'ai, en outre, mon excellent cheval arabe, un des plus beaux de sa race, qui se laisse également monter et atteler; et quand je suis en route, je les mets tous à l'œuvre. »

Ces extraits, que nous multiplions à dessein, parce qu'ils montrent l'homme au vif et au vrai, marquent les différents degrés qu'eut à parcourir le lieutenant Macpherson avant d'arriver sur le théâtre où il devait conquérir une si juste et si honorable célébrité. Il lui était réservé de fermer les plaies de la guerre, de changer des terres dévastées en champs fertiles, d'élever des sauvages à la dignité d'hommes, de livrer bataille aux mille maux qu'engendraient l'ignorance et le plus grossier paganisme. Sa connaissance des langues de l'Indoustan, ses relations journalières avec les Indous de toutes les classes, le vif intérêt qu'il prenait à leur histoire, à leurs mœurs, son sincère désir d'améliorer leur condition, l'ambition de se distinguer, non à la façon du vulgaire, mais à celle des hommes d'élite, l'avaient admirablement préparé à la difficile mission qui allait lui échoir.

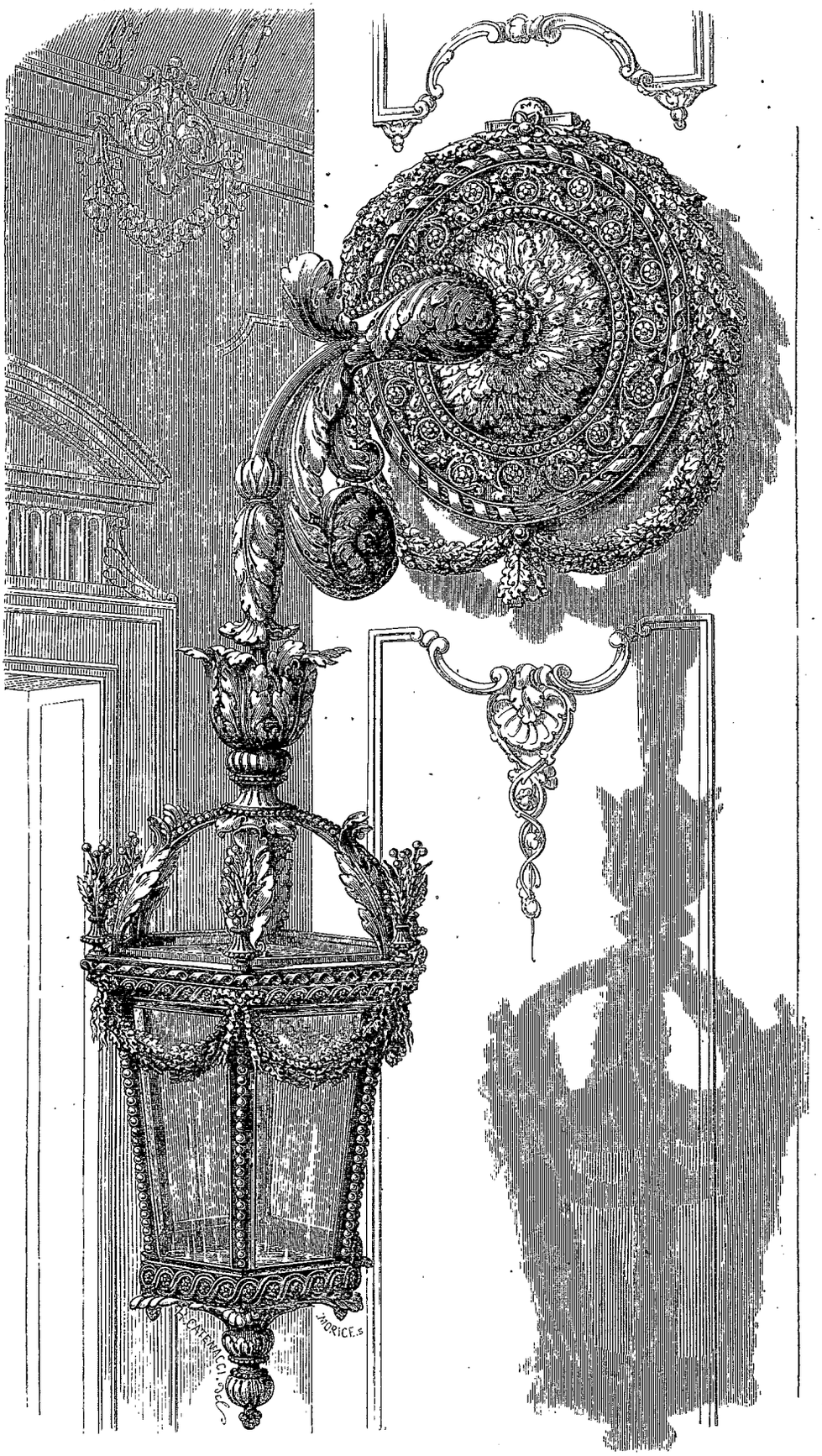
La suite à une prochaine livraison.

UNE LANTERNE EN FER.

La serrurerie et la ferronnerie sont des arts tout français : on y a excellé de bonne heure dans notre pays, et ils ont produit des chefs-d'œuvre à toutes les époques où les autres arts ont été florissants, jusqu'à la fin du siècle dernier... nous dirons même jusqu'à nos jours, quoique l'industrie moderne n'ait montré qu'exceptionnellement, malgré les moyens perfectionnés dont elle dispose, des pièces de la valeur des anciennes.

Voici un spécimen du travail artistique du fer au temps de Louis XVI. C'est du moins à cette époque que nous croyons pouvoir attribuer cette lanterne; la cage et la couronne, aussi bien que la tige enveloppée d'une double feuille qui la tient suspendue et le médaillon formant ap-

plique sur la muraille, sont entièrement en fer repoussé et façonné au marteau. Est-il possible de voir un plus merveilleux exemple de la souplesse, de l'ampleur et de la richesse que la main des artistes savait donner au métal



Cabinet de M. le comte de Montbrison. — Lanterne en fer repoussé, du temps de Louis XVI. — Dessin de H. Catenacci.

rebelle? Une pareille pièce ne peut-elle pas être mise à côté des ouvrages les plus précieux de l'orfévrerie, et, par le dessin aussi bien que par le fini de l'exécution, ne mérite-t-elle pas d'être proposée comme modèle?

Cette lanterne, que l'on a pu voir à l'Exposition rétrospective de 1865, aux Champs-Élysées, appartient à M. le comte de Montbrison.

Au mauvais chemin, double le pas.

LA PIERRE AUX ANGLAIS.

RÉCIT DE JAN KERNIC.

Ce soir-là, il y avait nombreuse assemblée chez Le Guermeur, aubergiste à Plougonvelin. C'était la fête du pays : la journée avait été belle, et l'on rencontrait des gens venus de tous les environs qui avaient l'air de se trouver si bien à Plougonvelin, que, loin de songer à s'en retourner chez eux, ils s'occupaient de voir comment ils pourraient manger, afin de ne s'en aller que bien avant dans la nuit. Le Guermeur, sa femme, sa fille, leur servante, et deux servantes de renfort gagées pour la circonstance, ne savaient où donner de la tête.

Cependant tout ce monde-là semblait attendre quelque chose ou quelqu'un. Les broches tournaient, les marmites bouillaient, les gros pains noirs étaient placés de distance en distance sur les tables, mais on ne servait rien de plus, et à part quelques intrépides buveurs qui vidaient des pots de cidre pour se mettre en appétit, et causaient très-haut pour mieux s'entendre, les autres devisaient tranquillement, la mode n'étant pas, en Bretagne, de faire du bruit en parlant, comme dans les pays où ils ont des vignes et par conséquent du vin.

Il est certain qu'on attendait quelqu'un. C'était Jan Kernic, *marvailher* renommé dans le pays de Cornouaille, tant pour les jolies histoires qu'il inventait ou arrangeait lui-même, que pour l'habileté avec laquelle il racontait et mettait en lumière les histoires inventées par les autres. Il s'en retournait voir sa famille en Ouessant, d'où il était natif, et il avait promis à Le Guermeur, son cousin, de passer chez lui le soir de la fête. Le Guermeur ne l'avait pas caché, et il avait de bonnes raisons pour le dire : on le savait dans toute la fête, et voilà pourquoi l'auberge était si pleine.

Jan Kernic arriva. Il avait marché une partie de la journée et était couvert de poussière. Après lui avoir souhaité la bienvenue, on le laissa s'asseoir et se rafraîchir d'*une bonne fois* de cidre. Quand il eut repris haleine, comme c'était un homme dont l'esprit ne pouvait s'empêcher d'être toujours en mouvement, et comme il ne pouvait pas non plus voir une assemblée sans désirer lui apprendre ce qu'il savait de beau et de bien fait, il se leva et dit à l'assistance :

« Je vois que vous n'avez pas encore mangé, et que vous attendez une histoire. Je ne vous retarderai pas. Allons donc dans la cour, où il y aura de la place pour tous et où je serai mieux. Quand on a passé toute sa journée à respirer l'air libre du ciel, on a besoin de ne pas se renfermer le soir. C'est le moment où les odeurs des ajoncs et des genêts parcourent l'espace, et les poitrines des hommes sont faites pour boire les parfums de Dieu. »

On sortit dans la cour de l'auberge. Jan Kernic s'assit au pied d'un grand châtaignier sur un tronçon de poutre. Ils se rangèrent en cercle autour de lui, les femmes assises sur l'herbe, tenant leurs enfants près d'elles, et les hommes debout derrière les femmes. On voyait encore assez clair, bien que le soleil fût couché. Du côté de Saint-Matthieu, le phare se dressait et se détachait sur un ciel rouge comme du sang avec de grandes traînées d'or étincelantes, et du côté de Bertheaume on ne voyait rien, parce que les arbres des courtils du village arrêtaient la vue; mais on entendait un bruissement d'une majesté et d'une douceur infinies, qui ressemblait parfois à une plainte. C'était la mer qui roulait ses larges lames sur la longue grève de Trez-Hir. Jan Kernic écouta un instant ce murmure : ses yeux et sa bouche prirent une expression de contentement. Il rejeta ses longs cheveux derrière ses épaules, redressa la tête, et, les deux mains croisées sur son penbaz, parla ainsi :

Bonnes gens qui m'écoutez, que Dieu vous protége et vous aide, aussi vrai que ce que je vais vous dire est arrivé!

Jadis, en Ouessant, — je parle d'une cinquantaine d'années en arrière, — il y avait au village du Stiff un jeune gars surnommé Le Crom. Le Crom est, comme l'on sait, un écueil situé au nord de l'île, à une lieue de la côte, et quand le vent souffle d'Angleterre, cet écueil ne semble plus un rocher, mais un possédé du diable, tant il a l'air de se démener furieusement sous les masses d'eau et d'écume qui le fouettent en grondant comme un tonnerre.

Or, un jour le jeune gars du Stiff revenait de la pêche avec son patron. Le vent tournait rapidement du sud à l'ouest et de l'ouest au nord. Le Crom commençait sa colère, et l'on ne distinguait plus à sa place qu'un gros tourbillon de mousse, qui allait, venait, bondissait, retombait et sifflait, ni plus ni moins qu'aux grands jours de tempête.

On a beau être bon marin, il y a des moments où il faut céder à la mer. Le patron de la barque connaissait toutes ses ruses, et bien fin eût été celui qui lui aurait appris le premier quelque méchante malice du vent ou de l'eau; mais ce jour-là la mer était la plus forte, et comme si c'eût été un fait exprès, une grosse lame avait brisé le gouvernail et emporté un aviron. Si bien que le bateau, malgré les efforts des deux marins, s'en allait à peu près à la dérive.

Ils étaient poussés vers l'écueil, et le voyaient déjà distinctement du haut de la vague lorsqu'elle les soulevait.

— Je crois bien, dit le patron, que nous sommes perdus.

Le mousse connaissait l'écueil pour y être venu à la nage de la côte par les temps calmes. Il savait que la mer, en descendant, découvrait le sommet du rocher. Il fit son calcul d'après l'heure, et trouva que le flot devait descendre.

— Je ne crois pas, répondit-il, que nous soyons perdus. Si nous pouvons regagner le large, c'est ce qu'il y a de mieux; mais si nous sommes poussés contre l'écueil, nous essayerons de nous hisser sur son dos; car quant à gagner la côte de l'île...

Il n'eut pas le temps de finir. Une grosse lame les lança contre un des petits écueils qui entourent le grand, et la barque s'entr'ouvrit. Les deux hommes se jetèrent à l'eau et nagèrent de toutes leurs forces vers le rocher du milieu, qui sortait par moments de l'écume et semblait danser sur la mer. Tout en nageant, ils songeaient à bien choisir l'instant pour s'accrocher à l'écueil sans être heurtés; mais il faut croire que le patron rencontra quelque obstacle sur lequel il ne comptait pas, car, comme s'il eût reçu un choc subit, il poussa soudain un court gémissement, ferma les yeux et cessa de nager.

Le mousse entendit le gémissement à travers le bruit de l'orage. Il y a des sons qu'on entend de cette façon-là au milieu du plus grand tumulte. Le marin entend le sifflet du contre-maître pendant la canonnade, et la mère qui s'est endormie dans sa cabane, fatiguée d'avoir veillé une partie de la nuit, entend son petit enfant qui se remue dans son berceau, même quand le vent mugit, même quand les vagues grondent, même quand les arbres craquent :

tout ce fracas-là ne la réveille pas, mais le moindre mouvement du petit lui résonne au cœur bien plus fort que la tempête, et lui fait ouvrir les yeux.

Le mousse entendit donc le gémissement de son compagnon. Il retourna la tête et le vit qui enfonçait. Il se dirigea vers lui, le prit d'une main par les cheveux, nagea de nouveau vers l'écueil, et de l'autre main saisit une pointe de rocher qu'il entoura ensuite de son bras, et après laquelle il se reposa quelques instants. Il tenait bon quand les lames s'élançaient sur lui ; quant à être recouvert par l'eau, il ne s'en occupait guère : il faut ne s'être jamais embarqué sur un bateau pour ignorer que cela arrive sans cesse. On en est quitte pour courber le dos et fermer la bouche et les yeux.

Quand il eut repris haleine, le mousse monta un peu plus haut, et comme le rocher n'était pas très-élevé, il parvint à y déposer son patron, qui ne remuait pas plus que la pierre sur laquelle il était étendu. Il le plaça de son mieux, se mit devant lui du côté où les lames arrivaient, pour l'empêcher d'être trop secoué ou emporté, se cramponna de manière à résister aux assauts de la mer, et attendit, pensant avec raison que le flot descendrait de plus en plus et que le vent, qui continuait à tourner, finirait par tourner tout à fait ou par tomber.

Au bout d'une demi-heure, le patron ouvrit les yeux, reprit connaissance, vit tout de suite ce qui en était, et bien qu'il fût encore très-faible, il put s'aider un peu lui-même à se retenir, ce qui soulagea d'autant le mousse. La mer descendait toujours, le vent tombait, et au bout de trois heures d'attente, voyant que le temps se remettait au beau, le mousse partit à la nage pour la pointe de l'île, qui était en face de l'écueil. Il y avait là une petite plage de sable où il aborda. Il gagna ensuite le village du Stiff et revint avec une barque et deux hommes de l'endroit chercher son patron, qui raconta tout ce qu'il avait fait pour lui. On le surnomma Le Crom, du nom du rocher où il s'était si bien conduit, et même on ne l'appela plus jamais que de ce nom, qui lui fut donné en signe d'honneur. Dans le fait, on eut bien raison, puisqu'on donne tous les jours des noms de rivières ou de villages à des gens, pour rappeler qu'ils ont, non pas sauvé, mais exterminé beaucoup de leurs semblables près de ces villages ou de ces rivières.

Or, en ce temps-là, on était en guerre avec les Anglais. Ils ne venaient pas souvent du côté d'Ouessant, parce que la mer y est mauvaise et que les rochers qui nous entourent leur faisaient plus peur que bien des canons. Il faut être Breton de naissance et avoir longtemps navigué dans ces eaux-là pour s'y reconnaître ; autrement, comme disent les vieux du pays, « on risque bien d'y naviguer toute sa vie et encore de ne pas arriver. »

Un jour, on signala à l'ouest, au large, une flotte anglaise de quatre vaisseaux. Ils vinrent se placer à une bonne distance de l'île : trois d'entre eux s'espacèrent de façon à surveiller la mer depuis Ouessant jusqu'à Sein ; le quatrième remonta vers le nord et se posta juste en face du passage du Fromveur, qui est, par les beaux temps, le passage le plus court et le plus naturel pour remonter, comme l'Iroise pour descendre ; si bien qu'aucun bateau ne pouvait ni entrer dans le goulet de Brest, ni en sortir, sans leur permission.

Le plus contrariant dans cette affaire, c'est qu'on attendait justement un convoi de farine qui devait entrer de nuit dans la rade. On ne savait pas au juste le jour, mais il faut croire que les Anglais le savaient, puisque, une heure ou deux après leur arrivée, l'officier qui commandait un détachement envoyé à Ouessant vit avec sa lunette un signal sur la pointe de Camaret, et ce signal, dont on était convenu, transmis de proche en proche le long des côtes, voulait dire que les bateaux et la farine seraient à l'entrée du goulet vers le milieu de la nuit même.

La fin à la prochaine livraison.

ROMORANTIN.

On voit par notre dessin que, malgré ses embellissements modernes, Romorantin garde encore quelques traits de son ancienne physionomie. Ces charpentes apparentes, ces pignons aigus, ces deux encorbellements sculptés qui sans doute ont porté des tourelles, et auxquels une ancienne tradition a attaché le nom de Carroir ou Coin doré (1), nous reportent en plein seizième siècle. A cette époque, la modeste sous-préfecture de notre département de Loir-et-Cher jouissait de la faveur des rois. Anne de Bretagne aimait sans doute à retrouver dans la triste Sologne les genêts et les bruyères de son pays natal. C'est à Romorantin qu'elle mit au monde la princesse Claude de France, depuis femme de François Ier. La cour y venait chasser ; et l'on pense que le château si admiré de Chambord a failli être construit à Romorantin. La famille de Saint-Pol y possédait un hôtel qui existe encore, et qui fut témoin d'un petit épisode curieux de la vie de François Ier, que nous avons déjà raconté (2).

Des souvenirs plus importants s'attachent au nom de Romorantin. En 1560, vers la fin du règne éphémère de François II, Michel de l'Hospital, un mois avant de devenir chancelier de France, fit rendre dans cette ville un édit célèbre, qui attribuait aux évêques la connaissance du crime d'hérésie : c'était livrer les protestants à la merci de leurs adversaires ; mais il faut se garder de juger absolument les actes politiques ; les circonstances faisaient de l'édit de Romorantin une mesure prudente et libérale. « L'Hospital, dit Chateaubriand, en fut *malheureusement* l'auteur » ; mais « il ne le rédigea que pour empêcher l'établissement de l'Inquisition. » C'est à ce compromis que nous devons de n'avoir pas connu les Torquemada, les Pierre d'Arbuès, et le Saint-Office érigé en institution.

Avec le seizième siècle finit, pour ainsi dire, la vie publique de Romorantin ; comme beaucoup de ces petites capitales de pays (pagi) dont l'importance n'a pu résister à la division factice du territoire, le chef-lieu de la Sologne s'est peu à peu effacé dans cette unité française pour laquelle, l'histoire en fait foi, il avait lutté et souffert durant la période du morcellement féodal. Froissart nous raconte avec de curieux détails la prise de Romorantin par le prince Noir, quinze jours avant la bataille de Poitiers (1356).

Les Anglais, profitant de la querelle qui s'était élevée entre le roi Jean et Charles de Navarre, avaient successivement envahi la Guyenne, le Limousin, le Berry ; ils prirent Vierzon et « chevauchèrent vers Romorantin. » Jean, accouru de Normandie, rassemblait ses troupes à Chartres.

« Adonc étoient envoyés au pays de Berry, de par le roi de France, trois grands barons et bons chevaliers durement, pour garder les frontières et aviser le convenant des Anglois. Si étoient cils, premièrement le sire de Craon, messire Boucicaut et l'ermite de Chaumont. » Ces chefs, avec environ deux cents hommes bien montés, se postèrent en embuscade en avant de la ville. « Là eut, et tout à cheval, bons poingnis et fort estockis de lances ; et dura cette

(1) Parce que sa *carrure* formait l'angle de deux rues. Le vieux mot *carroir* est synonyme de carrefour, « endroit où plusieurs rues font tête en carré. » (Richelet.)

(2) Voy. t. XX, 1852, p. 31 ; t. XXXIII, 1865, p. 353. Il s'agit d'un tison jeté sur la tête du roi.

chose une bonne espace que on ne sçut à dire : « Cils ni » cils en auront le meilleur », tant étoient fort entouillés l'un en l'autre, et tant se combattoient vaillamment. » Enfin, les Français eurent le dessous, et, pris en flanc par le gros de l'ennemi, durent se replier sur Romorantin. Ce fut une déroute. Il n'échappa guère que les trois barons « et aucuns autres chevaliers et écuyers, qui étoient très-bien montés » et qui se retranchèrent dans le « châtel ». Quant à la ville, elle fut prise « de première venue, car lors il n'y avoit guères de forteresses. »

« Là vint le prince, armé de toutes pièces, monté sur un noir coursier, messire Jean Chandos de lez lui, et dit : « Jean, allez jusques aux barrières et parlez aux chevaliers » qui sont laiens à savoir s'ils se voudroient rendre belle- » ment, sans eux faire assaillir. » Les pourparlers furent courts; comme Chandos demandait à Boucicaut s'il se croyait assez bon chevalier pour tenir, sans apparence de secours possible, « contre le prince et son effort. — Chandos, Chandos, lui fut-il répondu, je ne me tiens pas pour bon chevalier; mais folie nous feroit mettre en tel parti d'armes que vous nous offrez, et plus grand' folie nous le feroit prendre quand il n'en est encore nul besoin. Dites à monseigneur le prince, s'il vous plaît, qu'il fasse ce que bon lui semblera. »

Le premier jour, l'assaut fut repoussé, et le lendemain, Boucicaut tenait encore, bien que le prince fût là « admonestant » ses troupes et criant : « Comment! nous durera huy mais cette forteresse! » Enfin, « les aucuns subtils hommes d'armes » se lassèrent de décocher des flèches contre des murs et de risquer de mauvais radeaux sur des fossés profonds.

« Si ordonnèrent à apporter *canons* avant, et à traire carreaux et feu grégeois dedans la basse cour : si cil feu s'y vouloit prendre, il pourroit bien tant monteplier qu'il



Le Coin doré, à Romorantin. — Dessin de Grandsire.

se bouterait au toit des couvertures des tours du châtel, qui, pour le temps, étoient couvertes d'estrain : si par celle manière ils ne l'avoient, ils ne pouvoient mie voir voie comment ils pussent le dit château gagner et les chevaliers qui le châtel défendoient. Adonc fut le feu apporté avant, et trait par bombardes et par canons en la basse cour, et si prit et multiplia tellement que toutes ardirent; et entra en la couverture d'une grosse tour qui étoit d'estrain, où les trois chevaliers étoient, qui ce jour et celui de devant moult d'armes fait avoient. Quand ils virent le feu par dessus eux et que rendre leur convenoit, ou là périr, si ne furent pas bien à leur aise et vinrent tantôt à val, et se rendirent au prince à sa volonté : autrement il ne les eût point reçus, pourtant qu'il en avoit juré et parlé si avant. Ainsi eut et prit le prince de Galles les dessusdits chevaliers et les fit, comme ses prisonniers, aller et chevaucher avec lui, et plusieurs autres gentils hommes, chevaliers et écuyers, qui étoient au châtel de Romorantin, qui fut laissé tout vague, ars et essillé; et prirent, pillèrent et emportèrent tout quant qu'ils trouvèrent au châtel et en la ville. »

Nous avons tenu à rapporter textuellement ce passage, le premier, pense-t-on, où il soit question d'artillerie de siége. Évidemment, l'invention était récente; autrement on ne s'expliquerait guère que des gens munis de canons et de mortiers aient commencé un siége avec des arbalètes. On remarquera aussi l'emploi de ce feu grégeois dont le secret devait se perdre au siècle suivant.

Romorantin est donc, selon toute probabilité, la première ville de France qui ait reçu, comme on dit, le baptême du feu.

LE JARDIN DU COUVENT.



Le Jardin du couvent, tableau de A. de Curzon. — Dessin de Gilbert.

Les premiers religieux qui, au quatrième et au cinquième siècle de l'ère chrétienne, fuyant le tumulte et la corruption du monde, s'entourèrent de déserts pour se livrer sans partage à la vie contemplative, n'eurent d'abord d'autres habitations que les cavernes des montagnes ou des huttes grossièrement construites, ni d'autre moyen de subvenir aux premières nécessités de l'existence que les fruits de la terre qu'ils cultivaient de leurs mains. Ensuite ils portèrent dans des solitudes moins éloignées du commerce des hommes l'exemple du travail et de la charité active joints à la prière et à la méditation ; ils enseignèrent les arts pacifiques aux Barbares qui ne les avaient pas encore appris et aux malheureuses populations qui les avaient oubliés. Et lorsque enfin les établissements monastiques furent devenus puissants et riches, le travail manuel, et particulièrement celui de la terre, resta toujours inscrit dans la règle des principaux ordres. Saint Bernard et les autres réformateurs des couvents en maintinrent la prescription, quand se fit sentir la nécessité de resserrer les liens relâchés de la discipline. La petite culture, le jardinage, restèrent, à côté des devoirs religieux, l'occupation recommandée, la récréation permise dans les ordres les plus rigoureux.

Le plus souvent les jardins des couvents sont heureusement situés. Cela est surtout vrai en Italie, où quelques-uns jouissent des vues les plus magnifiques. Si d'un côté une muraille de rochers se dresse, comme dans le tableau de M. de Curzon, semblant séparer les solitaires du reste du monde, presque toujours de quelque autre côté l'horizon s'ouvre largement, et les regards peuvent se porter au loin sur la plaine, sur la vallée ou sur la mer sans limite. Quand, pour la vue même, le préau est clos de toutes parts, le ciel pur brille au-dessus ; le soleil, cet éclatant soleil du Midi, remplit tout, égaye tout, féconde tout. Rien ne ressemble moins qu'une pareille retraite lumineuse et fleurie aux murs froids et nus de certains couvents d'autres pays. La première fois qu'on y pénètre on pense que l'on y voudrait vivre, et quand on l'a quittée on n'en garde qu'un heureux souvenir.

La charmante peinture de M. Alfred de Curzon qui est ici reproduite, et qui est, croyons-nous, un souvenir plutôt qu'une représentation rigoureusement exacte d'un couvent de Tivoli, près de Rome, rend avec beaucoup de vivacité l'impression riante que le voyageur en Italie conserve généralement de sa visite au jardin du couvent

---

LA PIERRE AUX ANGLAIS.

RÉCIT DE JAN KERNIC.

Fin. — V. p. 318.

Il n'y avait pas de temps à perdre. L'officier décida qu'on enverrait immédiatement au Conquet une barque pour prévenir que les approches d'Ouessant étaient gardées par les ennemis. On avertirait par des signaux les navires qui étaient ou dans le goulet ou dans la rade, de gagner le large pour attirer et occuper les Anglais, et de cette façon on sauverait peut-être les farines de leurs mains. Il y avait encore cinq heures de jour. En y joignant la nuit, avec de la bonne volonté, c'était le temps de faire bien des choses.

Le Crom, qui se trouvait là quand l'officier donna son ordre, demanda à partir, et Guerliézec, le pilote désigné pour aller au Conquet, lui dit :

— Mon garçon, tu m'épargnes la peine de te choisir ;

mais tu peux bien être sûr qu'en fait de mousse, c'est toi que je voulais prendre.

L'officier pensa qu'avec deux marins qui s'entendaient si bien, tout irait pour le mieux, et il les prit à l'écart pour leur expliquer très-nettement la commission qu'il leur confiait. Ne voulant rien leur donner par écrit, il leur fit répéter ses paroles, et quand ils eurent tout bien compris, ils s'embarquèrent.

Le vent était bon pour aller, si bon qu'ils arrivèrent au Conquet bien plus tôt qu'ils ne l'espéraient. Du reste, ils ne s'en plaignirent pas. Leur commission une fois faite, ils songèrent à revenir à Ouessant, bien que la nuit fût proche. Ils devaient avoir plus de mal; le vent, la marée, les retardaient; mais maintenant ils pouvaient prendre leur temps, et, après tout, on peut bien se fatiguer un jour plus que d'habitude quand on se fatigue pour son pays.

La nuit était tout à fait venue. Il se levait en même temps une brume assez épaisse qui cachait les étoiles et gênait les deux marins dans leur marche. Comme ils avaient le vent contraire, ils étaient obligés de louvoyer et même de tirer d'assez grandes bordées de droite et de gauche. Depuis près d'une heure ils avaient dépassé l'îlot de Molène, lorsqu'à leur grande surprise ils se trouvèrent tout à coup en présence du vaisseau anglais qui fermait le Fromveur. Il avait profité de la nuit et de la brume pour se rapprocher, et s'avançait avec précaution, précédé de ses canots, qui reconnaissaient le terrain.

Guerliézec et Le Crom virent le moment où ils se heurtaient contre le vaisseau, qu'ils ne savaient pas si proche. Ils eurent à peine le temps de virer de bord; mais s'ils ne furent pas écrasés, il leur arriva quelque chose qui ne valait guère mieux; car les sentinelles, ayant aperçu une barque suspecte, tirèrent dessus, — il est vrai que les balles ne les touchèrent pas, — et les canots, revenant en arrière à ce bruit, les entourèrent et les firent prisonniers. On les transporta à bord du vaisseau. L'officier anglais les considéra bien attentivement, puis il donna un ordre à voix basse. On emmena Guerliézec, et on l'enferma dans une cabine. Quant à Le Crom, on l'attacha solidement au pied du mât d'artimon; un matelot tint une lanterne pour l'éclairer des pieds à la tête, et l'officier anglais resta près de lui, les yeux fixés sur son visage.

Mais la figure de Le Crom ne bougeait non plus que celle des saints et des saintes de pierre qui, les mains jointes, prient et rêvent au ciel autour des calvaires ou sous les porches des églises.

— Avancez toujours! dit l'officier anglais.

Et Le Crom resta immobile. Le vaisseau ne portait plus de toile que juste ce qu'il en fallait pour aider les canots à le remorquer; car la mer d'Ouessant n'est pas de ces mers où l'on navigue toujours à pleines voiles, et même quand on la connaît, on aurait grand tort de ne pas être prudent.

— Sais-tu, dit l'Anglais, sais-tu s'il doit venir des bateaux de ce côté-ci? Où allais-tu? d'où venais-tu dans ta barque? Tu ne risques rien à le dire. Au contraire, nous te donnerons une belle récompense, et tu seras plus riche que bien des riches.

Le Crom n'eut même pas l'air d'avoir entendu.

— Tu risques beaucoup à te taire, continua l'Anglais, et peut-être trouverons-nous un moyen de te faire parler.

La voix de l'officier devint sourde et menaçante, et ce qu'il ne disait pas était encore plus clair à comprendre que ce qu'il disait.

Le Crom ferma alors les yeux, comme quelqu'un qui songe à des choses lointaines et qui ne veut pas être dérangé.

L'Anglais fit un signe. Un grand et fort matelot arriva, tenant à la main un bout de cordage terminé par un nœud. Alors on délia l'enfant de son mât, on lui dépouilla les épaules et le dos, et deux autres matelots le tinrent chacun par un bras. Puis l'officier se mit juste en face de lui, et appela l'homme au cordage.

— Vois-tu, dit l'Anglais à Le Crom, ce qui t'attend si tu ne veux pas parler? Allons, regarde donc!

Et il le secoua de toute sa force.

Le Crom ouvrit les yeux, vit la corde avec le nœud, et la regarda tranquillement, comme nous regardons un nuage qui passe, un oiseau qui vole, ou une branche d'arbre qui se balance.

— Frappe! dit l'Anglais furieux.

L'homme au cordage passa derrière, leva sa corde et la laissa retomber. On entendit un sifflement dans l'air, puis un bruit sec. L'enfant plia sous la force du coup, mais il se redressa tout de suite. Sa figure était la même, et pas une plainte, pas un gémissement ne sortit de sa bouche. Les matelots qui le retenaient eurent besoin de voir qu'on l'avait frappé pour le croire, car ses mains ne tremblaient pas et ne cherchaient pas à se dégager.

— Frappe! frappe! répéta l'officier anglais.

La corde se leva, s'abattit, puis se releva et s'abattit encore. Seulement, le bruit qu'elle faisait en tombant sur le dos de Le Crom devenait moins sec, et quand elle passait dans un rayon de la lanterne, elle avait des reflets rougeâtres de la couleur du sang.

— Parleras-tu enfin? s'écria l'officier.

L'enfant le regarda, puis il regarda aussi les deux matelots qui le tenaient, et dit :

— Lâchez-moi!

— Lâchez-le! reprit immédiatement l'officier, qui espéra apprendre ce qu'il demandait.

L'enfant croisa alors ses deux bras sur sa poitrine, et dit d'une voix douce et calme :

— Maintenant vous pouvez frapper; vous serez plus à votre aise.

Ce n'était pas là précisément le discours qu'on attendait. Aussi la corde continua son ouvrage de plus belle; le sang coulait tout le long du dos de Le Crom, et même des gouttes rejaillissaient à la figure de l'officier, qui ne quittait pas l'enfant du regard et s'approchait de plus en plus pour épier le moindre mouvement sur son visage. En vérité, c'était bien peine perdue. Le Crom avait l'air de penser à tout autre chose et ne disait plus rien.

Cependant, peu à peu ses joues et ses lèvres devenaient pâles comme celles des gens qui vont mourir. Un instant il sentit que le cœur lui manquait. Il aperçut à ce moment-là près de lui un des deux marins qui l'avaient tenu tout d'abord. Il allongea la main, qu'il mit tranquillement sur l'épaule du marin, s'appuya une seconde, reprit connaissance, et recroisa alors ses bras sur sa poitrine, sans parler davantage pour cela. L'officier anglais vit bien qu'on le tuerait plutôt que de lui faire desserrer les dents, et ordonna de cesser de le fouetter.

Le dernier coup de corde résonnait encore dans les oreilles des assistants, lorsqu'un matelot arriva en toute hâte et dit à l'officier qu'on croyait apercevoir un assez grand bateau à une certaine distance à l'avant du leur.

— Je comprends maintenant, dit l'Anglais à Le Crom, pourquoi tu ne voulais pas parler; mais tu vois que c'était bien inutile de te taire.

Et il alla lui-même à l'avant reconnaître le bateau qu'on signalait. Il se fit aussi accompagner de Le Crom, espérant qu'à la vue du vaisseau qui portait ses compatriotes il laisserait échapper cette fois, malgré lui, quelque geste qui le trahirait.

C'était vraiment une forme de vaisseau qui se dressait

là-bas dans la brume. On distinguait la coque. Il semblait venir droit sur l'Anglais. Le haut de la mâture se perdait bien dans l'obscurité et le brouillard, mais ce qu'on voyait en bas devait suffire à un œil marin pour juger que c'était une voilure et pas autre chose. Le Crom avança la tête avec une brusque curiosité, puis la ramena en arrière et se mit à sourire d'une façon imperceptible. Mais ce sourire n'avait pas échappé à l'Anglais. Il pensa que l'enfant reconnaissait un bateau de sa nation, — les marins ne se trompent pas à la forme des navires; — que ce bateau était fort et bien armé, et que le jeune Breton se réjouissait d'avance à l'idée qu'il pourrait franchir le passage et échapper aux ennemis.

Or, l'officier anglais avait reçu l'ordre d'empêcher à tout prix n'importe qui d'entrer ou de sortir, et peu lui importait que le vaisseau qui s'avançait fût fort ou faible. Il vint prendre sa place de combat à l'arrière; on vira de bord, de manière à pouvoir faire feu de tous les canons d'un côté à la fois, et l'on attendit. Chose singulière! le bateau, qui s'avançait quand l'Anglais s'avançait aussi, resta immobile une fois que l'Anglais se fut mis en travers de sa route.

— Ils nous voient comme nous les voyons, pensa l'officier, et ils sont surpris de trouver le passage si bien gardé.

Et il considéra d'un air tout à fait moqueur Le Crom, qu'on avait ramené près de lui et qui continuait à sourire.

Cependant le bateau ennemi ne bougeait pas. On l'aurait cru à l'ancre. De temps à autre on voyait bien quelque chose qui remuait, mais il eût été difficile de dire si c'était la brume qui se déchirait ou bien les voiles qui flottaient le long des mâts. L'officier anglais attendit. Le temps passait, et rien ne se décidait. Il pouvait être deux heures du matin. Enfin, voulant savoir à quoi s'en tenir, l'Anglais commanda de faire feu. La brume s'embrasa subitement d'une lueur immense; le pont du vaisseau trembla comme dans une tempête, et le silence de la nuit s'emplit d'un fracas pareil à celui du tonnerre.

Quand la fumée se fut dissipée, on aperçut le bateau toujours à sa place. L'officier anglais, croyant qu'il allait répondre, fit virer de nouveau, et présenta son avant pour offrir moins de prise aux boulets. Mais le bateau resta tranquille. Le Crom ne souriait plus, et sa figure était redevenue immobile. L'Anglais s'imagina y voir de l'inquiétude, et, présentant l'autre bord, fit également feu de tous les canons. Les coups furent sans doute mal dirigés, car le bateau perdu dans la brume n'eut pas l'air d'avoir souffert la moindre avarie.

On tira, et puis on tira de nouveau sur lui de bâbord et de tribord, et, comme il arrive souvent en pareil cas, moins l'Anglais obtenait de succès et plus il s'obstinait à en vouloir; si bien que sa canonnade ne s'arrêta plus, et que les trois autres vaisseaux, croyant à un engagement avec des ennemis plus nombreux et plus forts, se mirent en marche pour venir au nord d'Ouessant aider ou dégager le quatrième vaisseau. Pendant ce temps-là les bateaux de farine arrivaient. Ils ne rencontrèrent que les navires sortis de la rade qui venaient à leur rencontre et qui se firent reconnaître. Ils entendirent bien le bruit du canon dans le lointain, mais le plus pressé pour le moment était de se mettre à l'abri; et puisqu'ils trouvaient la route libre, ce qu'ils avaient de mieux à faire était d'entrer à Brest avec leur escorte, qui pourrait repartir pour la bataille après les avoir conduits en lieu de sûreté.

Qu'on ait du plaisir ou de la peine en ce monde, qu'on se repose ou qu'on se batte, le temps passe toujours. La nuit tirait donc à sa fin, et l'obscurité se pénétrait peu à peu d'une blancheur insensible. Il commençait à ne plus faire noir, et il ne faisait pas encore clair. Les Anglais continuaient à canonner leur ennemi, qui continuait de son côté à rester à l'ancre, sans dépenser sa poudre et ses boulets. La brume s'éclairait de plus en plus, et la brise du matin la poussait en grosses masses qui parfois cachaient entièrement l'immobile bateau. Enfin le soleil se leva, perça, chassa, dissipa tous les brouillards; la mer apparut étincelante et frémissante; l'horizon s'étendit tout d'un coup.

On aperçut les îles, les rochers, les récifs dorés par la lumière du matin. Les matelots anglais cherchèrent alors partout le vaisseau qui leur avait tenu tête toute la nuit. Il s'était fondu avec les dernières traînées de brume, et à sa place, précisément à sa place, se dressait un grand rocher grisâtre, large du bas, élancé du milieu et effilé du sommet, comme un immense men-hir. Personne ne dit à son voisin que c'était là le bateau, mais chacun le pensa en soi-même.

L'officier anglais n'en voulut pas à Le Crom de ne leur avoir rien dit quand ils tiraient ainsi sur un rocher. Dans le fond, c'était un brave, qui savait au besoin apprécier le courage des ennemis. Il fit voir et panser l'enfant par le chirurgien; puis, l'appelant :

— Toi, tu as du cœur, lui dit-il, tu l'as bien prouvé, et tu aimes ton pays. Je veux que tu gardes de moi un meilleur souvenir que les coups de corde de cette nuit.

Alors prenant sa montre, une belle montre en or comme on n'en voit pas souvent chez nous, il la donna à Le Crom, avec la chaîne, qu'il lui passa lui-même au cou.

On amena Guerliézec; le vaisseau se dirigea vers Ouessant; et quand ils furent assez près de l'île, l'officier fit descendre les deux Bretons dans leur barque, qu'un canot anglais remorqua jusqu'à une plage commode pour accoster. Il eut même la galanterie de les saluer d'un coup de canon au moment où ils s'éloignaient.

Quand vous irez à Ouessant, et que vous verrez au delà de Molène une grande pierre aussi haute qu'un clocher, qui se dresse au-dessus de l'eau, vous vous rappellerez que c'est la *Pierre aux Anglais*, comme on dit dans le pays. Et quand vous serez arrivés à Ouessant, si vous allez du côté du Stiff et que vous rencontriez un vieux à cheveux blancs et à dos courbé, qui regarde l'heure à une montre en or, vous vous souviendrez aussi que c'est Le Crom, et que dans son temps c'était un fier marin.

Que Dieu vous bénisse et vous protége, bonnes gens qui m'avez écouté! et n'oubliez pas dans vos prières celui qui n'a jamais menti, et qui vous a dit aujourd'hui la vérité, aussi vrai qu'il s'appelle Jan Kernic, de Logueltas en Ouessant!

CHARITÉ.

Quand l'homme a perdu ses attachements les plus chers et jusqu'au goût de la vie même, il semble que la nature, dans sa prévoyance, lui réserve une vie nouvelle, toute de tendresse et de sacrifice, et qu'il soit vraiment prêt et mûr alors pour la charité. Plus la vie lui est à charge, plus il aime à se dévouer, à se dépouiller, à s'oublier et se perdre dans l'amour des autres; le malheur devient ainsi pour lui la source des plus grandes vertus, — et le désespoir, la cause souvent du plus noble héroïsme. Touchante et mystérieuse loi du cœur, qui console de l'amour par l'amour, de l'homme par l'humanité, et nous rattache au bonheur par le renoncement même et le détachement de toutes choses. Que l'égoïste heureux nie la charité, il le peut, — il n'en a que faire; mais elle s'échappe à flots de l'âme de celui qui souffre, et ravive

tout autour de lui. L'âme est comme un vase clos, qui ne donne tous ses parfums que lorsqu'il est brisé.

Théophile Dufour.

PARABOLE

DE LA PIERRE USÉE PAR UNE CORDE A PUITS.

Isidore de Séville, qui mourut au septième siècle, n'est pas inconnu à nos lecteurs; c'est le préservateur autant que le vulgarisateur de la science, en un âge de barbarie. Ce savant, prodigieux pour l'époque à laquelle il appartenait, était le disciple de son frère, le fameux Léandre, créateur des écoles dans Hispalis (l'ancienne Séville); mais plus Léandre chérissait l'enfant que l'on avait confié à ses soins et le lui témoignait en lui infligeant de rudes corrections, plus le jeune Isidore reculait devant des préceptes inculqués de cette façon, et que d'ailleurs la légèreté propre à son âge l'empêchait de comprendre. Un beau jour, il s'enfuit d'Hispalis, maudissant, dit-on, l'incapacité de son intelligence presque autant que la sévérité de son maître. Il y a déjà de longs siècles que les ombrages sont chose rare en Espagne, et qu'une course prolongée fait souhaiter au voyageur l'apparition d'une source ou d'un puits pour s'y désaltérer. Isidore était exténué, quand il arriva près d'un puits, non loin d'un village; il but d'abord, puis ses regards errèrent sur la margelle qu'il avait devant les yeux : la pierre était dure, et cependant on y remarquait plusieurs sillons d'aspect cylindrique dont la forme le surprit; une vieille villageoise lui expliqua ce prétendu phénomène.

« Enfant, dit-elle, la pierre est dure, mais la corde a passé si souvent sur les bords que la margelle en garde les traces visibles. Mon vieux père l'a vue tout unie. »

Alors l'enfant comprit de lui-même ce que produit l'action du travail, et après avoir réfléchi il se remit sous le joug des maîtres. Au commencement du siècle dernier, on montrait encore la pierre aux sillons bizarres sur laquelle il avait su lire la destinée que l'étude lui réservait.

LES ORIGINES DU MUSÉE D'ARTILLERIE.

Tout château, au moyen âge, avait assurément son arsenal, plus ou moins bien garni suivant la fortune du châtelain; mais il n'est pas probable qu'aucun château renfermât à cette époque ce qu'on appelle une collection et encore moins un musée d'armes. Si l'on avait quelque arme distinguée par sa richesse ou par sa bizarrerie, on la suspendait dans un endroit bien apparent. On faisait de même pour l'armure d'un aïeul renommé ou pour l'épée qu'on avait portée soi-même à quelque bataille mémorable. La curiosité n'allait pas au delà.

Avec la renaissance, le goût artistique, l'amour des belles choses en tous genres, se répandit dans la noblesse. Une classe si militaire devait éprouver naturellement pour la forme et la décoration des armes le même besoin de luxe recherché, la même délicatesse que pour l'ameublement ou pour le costume. Les artistes, provoqués par le goût général, produisirent à cette époque une multitude d'armes infiniment remarquables et quelques chefs-d'œuvre. Chaque seigneur voulut avoir au moins une de ces armes de luxe; les princes désirèrent en avoir des collections. Les princes seuls ou les seigneurs exceptionnellement riches pouvaient se passer cette fantaisie, car les belles armes se vendirent toujours à des prix extrêmement élevés.

Rassembler des armes singulières ou belles, former une collection, ce n'est pas encore former un musée. Il faut en plus pour cela une idée d'ordre, de classement, et par conséquent la connaissance des formes successives, en un mot une théorie scientifique. Cela ne pouvait venir qu'assez tard.

Le premier qui conçut l'idée de former un musée d'armes fut le maréchal d'Humières, grand maître de l'artillerie sous Louis XIV. Son dessein avait été uniquement d'abord de réunir dans une des salles de l'arsenal de la Bastille des modèles de toutes les armes usitées alors en France; mais son idée s'élargit, s'agrandit tout naturellement. En peu de temps il obtint ou on lui offrit de divers côtés un assez grand nombre de pièces de toute époque. Le premier musée d'armes était fondé. La gravure que nous offrons ici au lecteur lui donnera une idée générale des dispositions de ce musée et de la nature des objets qu'il renfermait principalement.

Il est facile de voir d'abord que la salle était vaste, longue, mais basse et insuffisamment éclairée. On peut voir aussi qu'à part quelques panoplies gothiques, ce que le musée offrait surtout, c'étaient des modèles réduits de l'artillerie du temps, une réunion trop nombreuse et trop peu variée de mousquets, d'arquebuses et de fusils; plus quelques armes curieuses, comme par exemple cette espèce de fusil-canon à plusieurs tubes qu'on aperçoit sur le premier plan de notre gravure, et que le visiteur peut encore étudier aujourd'hui dans les salles du Musée d'artillerie actuel.

Après la mort de son fondateur, le trop modeste musée de la Bastille resta près d'un siècle sans recevoir aucun développement. L'ancien régime n'était pas un milieu très-favorable pour ces sortes d'institutions; on ne sentait pas alors, comme aujourd'hui, le prix de l'instruction théorique et historique.

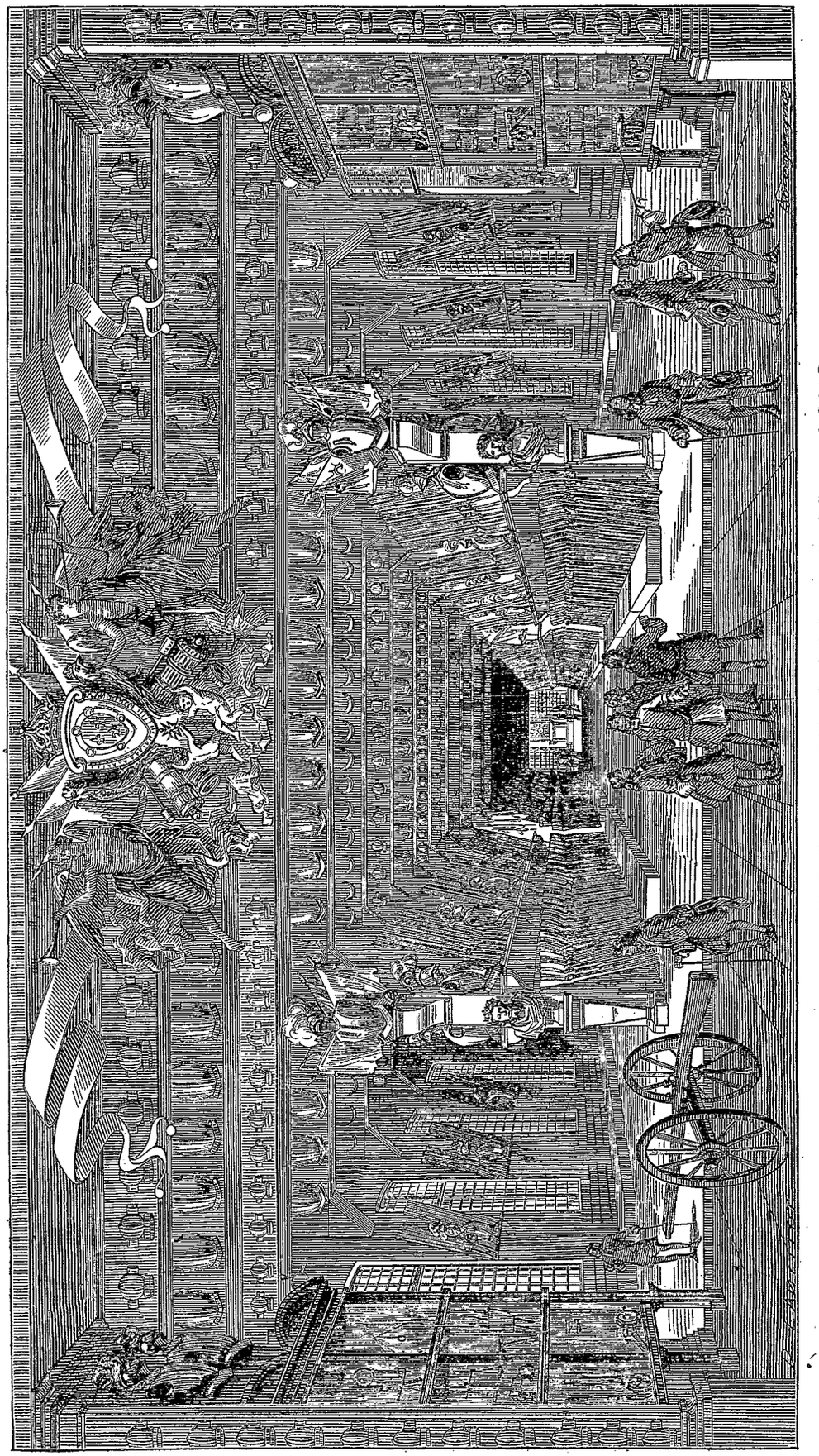
En 1755, de Vallière, premier inspecteur général de l'artillerie, fit don au musée de quelques pièces anciennes recueillies en province; et, ce qui était beaucoup plus important, il ordonna de dresser un catalogue, lequel existe encore.

Le général de Gribeauval, en 1788, forma résolûment le projet de réunir dans le musée de l'arsenal une série complète et ordonnée des armes anciennes de tous les genres. On voit ici le progrès des temps. Le maréchal d'Humières avait eu une intention; Gribeauval eut une idée systématique et un plan arrêté qu'il fit adopter par le ministre Brienne. On commença à rassembler des armes de droite et de gauche. Mais, une année après, le peuple envahissait l'arsenal, le 14 juillet, et, après la prise de la Bastille, pillait la collection.

La Convention, qui s'occupa très-activement de l'instruction générale et de toute espèce d'instruction, devait reprendre l'idée de Gribeauval et l'exécuter. Dans la lutte que la France soutenait alors avec toute l'Europe, l'Assemblée avait mis en réquisition dans tout le pays les armes anciennes et nouvelles. Naturellement, parmi le nombre immense d'armes qu'elle se procura ainsi de toutes parts, il s'en trouva beaucoup qui n'étaient que curieuses et ne pouvaient servir à rien. Les pièces de cette espèce furent mises à part, réunies dans une salle du couvent des Feuillants; et quand le ministre d'alors, Petiet, eut organisé le comité d'artillerie, à peu près tel qu'il existe encore, il se hâta de remettre entre les mains de ce comité, pour qu'il eût à le classer, à l'ordonner, le dépôt du couvent des Feuillants. Le comité le fit transporter au couvent des Dominicains de Saint-Thomas d'Aquin, qui est aujourd'hui le Musée d'artillerie.

Il est impossible de parler du musée du dix-septième siècle sans le comparer, sommairement au moins, avec le Musée d'artillerie tel qu'il existe à présent.

Celui d'aujourd'hui est incomparablement plus riche, cela n'a pas besoin d'être dit ; mais son immense supériorité ne tient pas tant à ce qu'il renferme un plus grand nombre de pièces de toute espèce, qu'à la série complète



Collection des armes anciennes à la Bastille sous Louis XIV. — Dessin de Lancelot, d'après l'ouvrage de Saint-Remy.

qu'il présente des armes usitées depuis le commencement de l'histoire, et même auparavant, jusqu'à nos jours. Il y a telle espèce d'armes d'une importance capitale que l'ancien Musée ne connaissait même pas. Quoi de plus intéressant à tous les points de vue, par exemple, que la collection des armes employées par l'homme avant la der-

nière révolution géologique de notre globe? que la collection des armes gauloises ou scandinaves qui ouvrent la période historique? Au dix-septième siècle on n'avait aucune idée de cela; on n'avait pas même des connaissances archéologiques suffisantes pour ranger, pour classer convenablement les armes de l'antiquité grecque et romaine. C'est tout au plus si l'on ne confondait pas avec les produits des autres époques la framée et le scramasax de ces Francs conquérants dont la noblesse d'alors était censée descendre. Autant que nous pouvons en juger, le Musée du dix-septième siècle n'offrait guère que des spécimens de six à sept siècles. Six à sept siècles, dont plusieurs étaient très-incomplétement représentés, voilà toute l'étendue d'histoire qu'il embrassait, si l'on peut ainsi parler. Le Musée du dix-neuvième siècle, et par l'étendue historique qu'il embrasse et par la précision avec laquelle on y trouve classées des armes appartenant à tous les siècles, donne une idée nette et frappante des progrès que l'homme a faits depuis moins de deux cents ans dans la connaissance de son passé.

EXPÉRIENCE REMARQUABLE.

M. Brow-Sequard, en injectant du sang oxygéné par la carotide dans la tête d'un chien décapité, a vu revenir la propriété vitale des muscles et des nerfs. L'animal exécutait des mouvements de la face et des yeux qui paraissaient dirigés par la volonté. M. Brow-Sequard ne dit pas toutefois que le chien voyait et entendait. (1)

DU ROLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE.

Suite. — Voy. p. 23, 93, 170.

Considérée d'un point de vue élevé, l'agriculture se dévoile comme l'art de *diriger*, vers un but déterminé, *les actes de la vie* dans les végétaux et dans les animaux. Elle a donc sa base dans les sciences naturelles, dont les unes, observant, décrivant, mesurant les phénomènes tels qu'ils se produisent, en déduisent *des lois*, tandis que les autres, expérimentant et combinant ces lois, parviennent à produire des résultats prévus et désirés.

Lorsque l'agriculteur confie une semence à la terre, il doit en connaître les propriétés, prévoir les phases qui se succèdent dans le développement de la végétation, mesurer les exigences de la plante et préparer les moyens d'y satisfaire, la faire vivre, enfin, dans des conditions qui rendent la récolte fructueuse; en ce faisant, il appliquera les enseignements qu'il aura reçus de la *botanique* et de la *physiologie végétale*. — La plante vit sur un sol qui, par son infinie variété, joue un rôle prépondérant sur la végétation. Qu'est donc le sol de la ferme? Quelles sont sa densité et sa ténacité? Comment laisse-t-il circuler l'eau dans son sein? Que devient-il à la chaleur, au vent, à la pluie? Pour apprécier ces diverses circonstances, il est utile d'avoir des notions de *physique*. — Mais la nature intime de ce sol n'a pas une moindre importance, puisque la plante ne peut se former sans lui enlever et s'approprier quelques portions de ses éléments constitutifs : de là, nécessité d'être éclairé sur l'origine, la formation, la composition du terrain de la ferme; et c'est ce qu'enseignent d'abord la *minéralogie* et la *géologie*, dont il suffit d'avoir quelques aperçus, puis surtout la *chimie*, science éminemment expérimentale que l'on pourrait, en quelque sorte, considérer comme la *physiologie des corps inorganiques*. —

(1) Claude Bernard, *Rapport sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France*.

Enfin, ce sol, chez qui la plante enfouit et ramifie ses racines en tous sens, devra être divisé, ameubli, émietté, parfois raffermi; il devra être retourné, renversé, approfondi et fouillé; purgé de l'eau stagnante, ouvert à l'eau vivifiante. L'homme n'y suffirait point avec ses bras. Viennent donc les instruments à son aide! Que la *mécanique* lui apprenne à répartir sa force pour triompher par l'adresse et par le temps des plus solides résistances! Que la *géométrie* et le *génie rural* lui montrent à mesurer les surfaces et les pentes, à tracer des fossés, à drainer, à construire des barrages! — Ce n'est pas tout : la plante élève sa tête hors du sol et puise dans l'air plusieurs des éléments qui la constituent; elle vit au soleil dont elle retient en partie les rayons calorifiques et colorants; elle supporte la rosée, les ondées, les brouillards, le froid, le sec. Comment la défendre contre les maux, la faire profiter des bienfaits, si l'on ne s'adresse à la *météorologie*? — Mais la plante n'est pas exempte d'ennemis. L'homme qui la soigne pour s'en nourrir n'est pas seul à la convoiter. De nombreux parasites demandent leur admission au festin et prennent leur place les premiers : les uns cheminent silencieusement, de proche en proche, en se cachant dans des galeries souterraines; d'autres, que leur petitesse rend invisibles, arrivent sur l'aile des vents depuis les plus lointaines contrées; ceux-ci, pillards effrontés, narguent du haut de leurs arbres les malheureux cultivateurs. Il faut être leste à la défense et en chercher les moyens dans l'*entomologie* et l'*ornithologie*. — Voici maintenant d'autres animaux, de dévoués compagnons, qui nous prêtent le concours de leurs forces musculaires, nous abandonnent leurs vêtements d'hiver, remplissent pour nous leurs abondantes mamelles, et nous livrent même leur propre substance. Puisque nous leur ôtons la liberté d'aller, sous l'impulsion de leurs besoins, chercher par monts et par vaux leur prébende journalière, ne contractons-nous pas l'obligation de les faire vivre dans les conditions de leur nature? Ne sommes-nous pas tenus de remplacer, en prévoyance et en sollicitude, les instincts dont ils sont doués? Notre intérêt, enfin, ne nous conduit-il pas à intervenir dans leur manière d'exister pour les approprier aux services variés et spéciaux que nous en attendons? De là surgit l'obligation de s'initier à la *zoologie* et à la *physiologie animale*. — La *comptabilité*, la *science administrative* s'imposent également à l'agriculteur vraiment digne de ce titre; car s'il peut produire dans ses champs des plantes de diverses natures, les récoltes n'en sont pas toutes également avantageuses; il en est même quelques-unes qui pourraient être onéreuses, mais dont les pertes se trouveraient dissimulées dans le bénéfice total de la ferme. Pour avoir la vérité à cet égard, il faut être en état d'établir exactement le prix de revient de chaque récolte par une bonne comptabilité répartissant équitablement les frais utiles sur toutes les cultures. Il convient enfin de suivre les règles d'une bonne administration, sans laquelle le fruit d'efforts assidus et de travaux persévérants disparaîtrait souvent par des fissures insensibles, dans des détails obscurs, par un désordre latent sous l'apparence de l'ordre.

Mais faut-il donc en savoir si long, dira-t-on, pour faire de l'agriculture? Ne cultivait-on pas la terre dans les siècles précédents, et les populations n'obtenaient-elles pas leur nourriture? Si tant de sciences sont tellement nécessaires, comment se tirait-on d'embarras aux époques où presque toutes celles qui viennent d'être énumérées n'existaient même pas de nom?

Oui, sans doute, on cultivait alors, de même qu'on parlait français avant la publication des grammaires. Mais examinons ce qui se passait.

Chez tous les peuples cultivateurs il régnait une routine, et la routine d'aujourd'hui était la science d'alors.

La routine, en effet, a été, dans chaque époque, le résumé, le résultat final des observations et des expérimentations des époques précédentes. Elle a été la tradition, le dépôt paternel et national remis aux générations nouvelles par les générations qui se retiraient. Naissant par l'initiative de quelques esprits avancés ou aventureux, consacrée et modifiée par les épreuves réitérées de la masse, la routine se constituait lentement, en chaque contrée et pour chaque plante, par une pratique séculaire, à travers des désastres silencieux, au prix de sacrifices dont le souvenir s'est éteint. Mais si elle se conformait, pour des circonstances déterminées, aux règles les plus apparentes des sciences, elle n'en savait distinguer ni mesurer les effets; en sorte qu'elle se trouvait en défaut dès que l'une des circonstances changeait.

Les peuples, alors, apportaient peu de changements aux habitudes prises; ils ne cultivaient qu'un petit nombre de plantes, ne fournissaient à une industrie limitée qu'un faible contingent de produits, n'avaient guère en vue dans leurs cultures que de se nourrir, et en général se nourrissaient mal. Ils avaient, d'ailleurs, du terrain à discrétion, et pouvaient, comme le peuvent encore aujourd'hui les tribus nomades, abandonner, pendant de longues périodes, de vastes espaces à la jachère; ils élevaient dans les plaines incultes et dans de plantureuses forêts des troupeaux considérables eu égard à la population; ils obtenaient, par la cueillette de fruits sauvages, par la poursuite d'abondant gibier, des suppléments très-importants à la nourriture végétale fournie par les terres cultivées.

L'agriculture, en cette situation, pouvait être défectueuse jusqu'à un certain degré et suivre la routine sans que les années médiocres fussent désastreuses.

Et néanmoins, malgré ces ressources tirées d'une terre encore vierge, les peuples, moins condensés qu'aujourd'hui, devenaient la proie des plus affreuses famines, lorsque les phases atmosphériques s'écartaient trop des phases ordinaires pour lesquelles seules les formules empiriques de la routine étaient réellement applicables.

Les hautes classes s'inquiétaient moins de ces accidents atmosphériques. C'était le règne absolu de la violence et des injustices internationales; on se ruait sur les voisins plus favorisés pour vivre de leurs provisions. Dans l'organisation sociale antique, on pouvait impunément laisser périr les esclaves d'inanition, sauf à les remplacer, à la saison suivante, par des courses sur les terres ennemies; on n'eut guère plus de souci, plus tard, pour les serfs et le menu peuple : aussi l'histoire n'a-t-elle fait mention que des famines exceptionnelles; mais que d'êtres humains ont disparu de la surface du globe pour cause de mort lente, par insuffisance continue de nourriture, durant les disettes périodiques ordinaires et les calamités locales qui n'ont point eu l'honneur d'être enregistrées dans les annales! Qu'on n'invoque donc pas l'exemple du temps passé pour justifier l'ignorance en agriculture et critiquer l'utilité de la science agricole.

Aujourd'hui, l'agriculture est posée comme science, comme application, comme art; cette science, cette application, cet art, sont fort à la portée des femmes, et l'Institut rural dont nous indiquons les bases a pour but de leur offrir cette intéressante initiation.

Si l'homme, comme on l'a dit, s'est mis en marche sous le drapeau de la science, la femme doit le suivre. Elle ne peut rester en arrière quand son mari et quand ses fils avancent. C'est surtout vrai pour la femme de l'agriculteur, organe si important du mécanisme d'une ferme, où les travailleurs sont constamment aux prises avec des forces que la science seule peut soumettre et faire servir à ses desseins. Les temps sont passés où le cultivateur était armé seulement de la vigueur de ses reins et de ses bras, où la femme tenait dans sa vieillesse l'emploi de bête de somme, après avoir rempli dans sa jeunesse celui d'un oiseau en cage n'ayant d'autre occupation que d'engraisser, ou de lisser ses plumes pour plaire au maître pendant les jours éphémères de la beauté. L'intelligence et l'étude ont une part de plus en plus large dans les opérations matérielles, et l'activité féminine peut enfin s'associer, à titre égal, avec l'activité masculine.

Nous dirons, au prochain article, dans quelles limites et sous quelles formes appropriées l'enseignement scientifique doit être présenté aux jeunes filles de l'Institut rural, et nous insisterons surtout sur ce point : *qu'elles apprendront en même temps et les principes des sciences et leurs applications;* point essentiel et fondamental, qui se rattache indissolublement à la nature d'esprit de la femme et à ses sentiments innés!

« L'ignorance est à l'esprit, dit Mme Roland, ce que l'aveuglement est au corps; elle retient dans les ténèbres et nous empêche d'agir. Le manque d'idées s'oppose à l'extension du sentiment, comme le défaut de rosée empêche les diverses productions d'éclore. Chaque idée est un organe nouveau, un sens de plus pour l'esprit; mais la culture de l'esprit doit être faite au profit du cœur; car la morale est la science de la femme par excellence, et les spéculations stériles, propres uniquement à exercer l'imagination, lui sont beaucoup moins convenables qu'une étude dont l'application à la pratique doit être journalière et perpétuelle. »

Ne dirait-on pas que ceci s'adresse précisément à la femme agricole? Comment trouverait-on, dans les villes, cette application journalière et perpétuelle?

La suite à une prochaine livraison.

JEHAN HAYTON

ET SES MÉMOIRES SUR L'ORIENT.

Fin. — Voy. p. 303.

A l'époque où vivait notre moine d'Arménie, les récits de Marc Pol excitaient déjà l'étonnement de l'Europe, puisqu'ils avaient été rédigés en français dès l'année 1298; mais ils ne furent réellement répandus que lorsqu'ils circulèrent à Venise, en 1307, sur une copie corrigée par le grand voyageur lui-même, et qu'il adressa à Thiebault de Cepoy. Ce que Hayton avait pu réunir de curieux sur la Chine et qui ne venait pas du voyageur vénitien était peu de chose comparativement; cependant le bon moine ne manque point de sagacité lorsqu'il s'agit de faire comprendre les différences physiologiques qui existent réellement entre les hommes de la race mongole et les Européens. L'histoire des races humaines est née d'hier, pour ainsi dire, et l'on peut considérer comme un fait notable qu'un auteur des premières années du quatorzième siècle en ait fait saisir plusieurs traits importants.

Sans transition et d'un seul bond, Hayton revient vers les contrées rapprochées de l'Europe; son deuxième chapitre nous jette au milieu des merveilles du royaume de Tharse, dans l'Asie Mineure. Bien que ces peuples soient idolâtres, ils trouvent grâce devant l'esprit de Jean Hayton, parce que, suivant une légende qui lui a été racontée, ce fut de cette antique région de Cilicie que sortirent les rois mages qui, guidés par l'étoile, vinrent adorer l'enfance du Christ. « Ils demeuroient en celle terre, et de la lignée d'iceux trois rois sont encore de grands seigneurs qui croient fermement. »

De ces chrétiens de Cilicie à ceux que convertit saint Thomas dans le Malabar, il y a une distance géographique de quelques milliers de lieues; l'imagination du bon moine la franchit aisément : il sait cependant qu'une seule cité de *Ynde la Grant* donne un refuge assuré aux peuples convertis par l'apôtre. Ce qu'il dit d'ailleurs sur la mer des Indes et sur *Celan* est fort raisonnable, et prouve qu'il avait puisé à des sources que l'Europe ignorait encore.

Historien dans tout le cours de son récit, Hayton rappelle, incidemment parfois, qu'il a été voyageur. Il a assisté à deux reprises, par exemple, au couronnement de deux empereurs tartares : c'est le titre qu'il donne aux souverains de ces peuples nomades, dont il aime à décrire l'origine et qu'il ravale presque au niveau de la brute, sans doute par antipathie de race. Ces peuples, dit-il, dont il a été parlé dans les histoires d'Alexandre, n'avaient ni foi ni loi « De lieu en lieu, ils alloient comme les bestes paissant, et estoient vilement tenus des aultres nations, auxquelles ils servoient. » Mais, las de cette vie errante, ajoute-t-il bientôt, ils s'assemblèrent et se choisirent des chefs. Dès ce moment ils s'appelaient *Malgols*, et ils organisèrent ce rude gouvernement qui devait en peu d'années les rendre si redoutables aux autres peuples. Gengis-Khan allait apparaître, et, chose étrange dans le récit de notre moine arménien, c'est Jésus-Christ qui le suscite pour que ses compagnons recouvrent la liberté perdue. Après que toute la nation se fut constituée en sept hordes, dont la dernière seulement garda le nom de Tartares, « il advint que ung vieillart, pouvre homme serf qui avoit nom Canguis (Djenghys ou Gengis), vit en songe une *avision*, car il vit un chevalier armé sur un cheval blanc, qui l'appela par son nom et lui dit : Canguis, la voulenté de l'immortel Dieu



Combat entre Halcon et Bartha, aux environs de Thous, en 1240. — D'après une miniature du *Livre des Merveilles*.

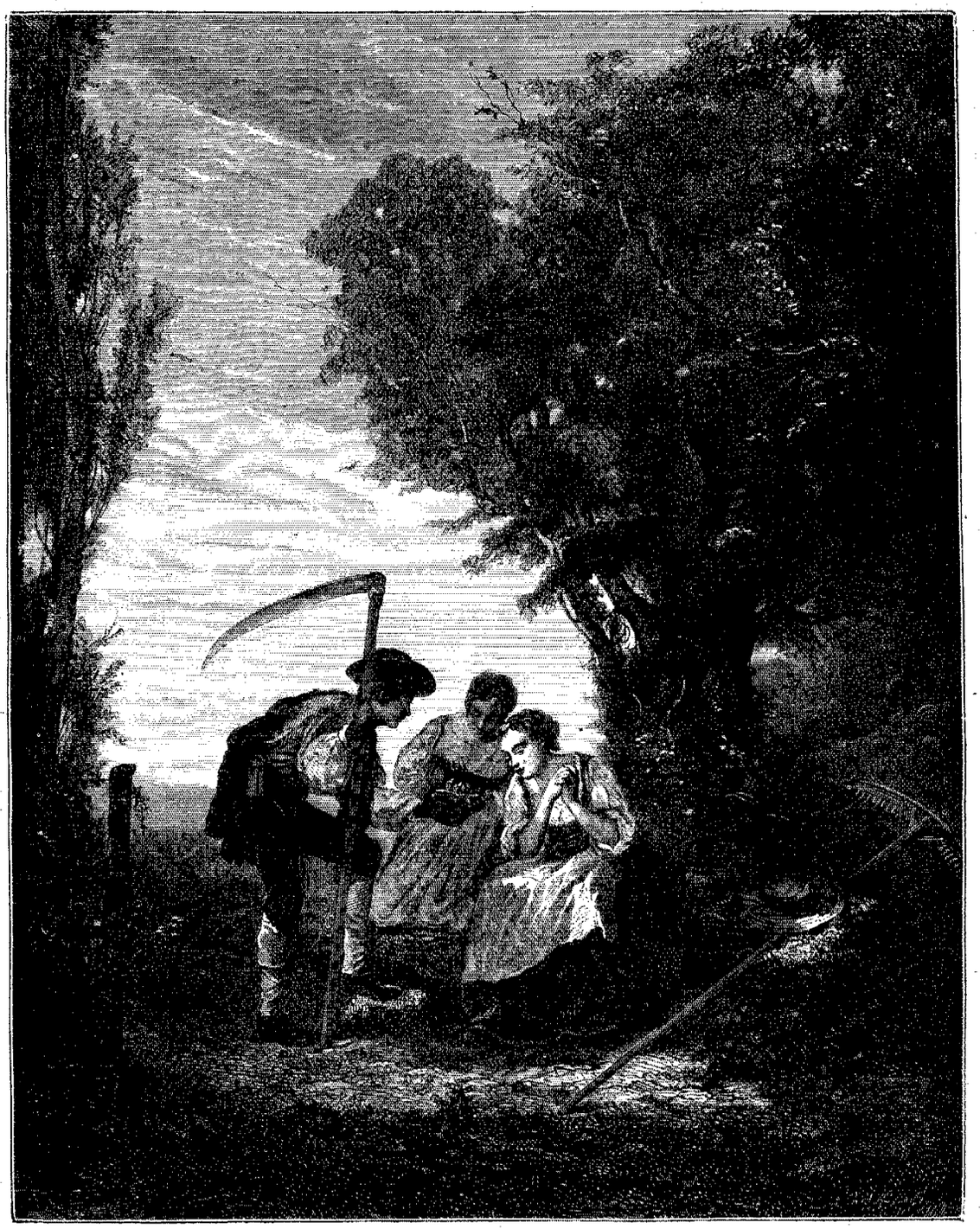
est celle que tu dois être fait brièvement gouverneur sur les sept nacions des Tartares, qui sont des Malgols, et que par luy soient délivrées du servaige où ils ont longuement esté. — Canguis fut joyeux en entendant la parole de Jésus-Christ, et conta aux siens ce qu'il eut veu. Les gentilshommes et les maiours ne le vouloient croire. » Mais bientôt la vision se renouvela, et bientôt aussi le terrible chef fut élevé, non sur le pavois, comme les rois francs, mais sur un feutre grossier qui, rappelant l'origine agreste des sept nations, ne disparut jamais du cérémonial tartare à l'intronisation d'un nouveau souverain, même au milieu de toutes les splendeurs d'un luxe étranger que ces peuples avaient su conquérir. « Ils s'assemblent en un grand champ, continue Hayton, dont les souvenirs ici deviennent personnels. Voici d'ailleurs ce que j'ai vu. Celuy qui devoit estre leur seigneur, ils le faisoient asseoir sur un feutre noir, et mettoyent un riche siége au milieu d'eux. Après venoient les hauts hommes et ceulx du lignage, et le levoient et le mettoient asseoir sur le siége, et puis lui faisoient toute révérence et honneur, comme à leur seigneur naturel. »

Lorsqu'on lit attentivement Hayton, on s'aperçoit assez promptement que, parmi beaucoup de faits controuvés ou plutôt altérés, il en a recueilli plusieurs qu'on ne trouve pas dans les chroniqueurs orientaux et qui doivent être examinés attentivement par l'historien. C'est ainsi qu'on cherche vainement, par exemple, le nom du vaillant Halcon parmi ceux des frères de Manghou-Khan, l'empereur héritier de la toute-puissance dévolue aux descendants de Djenghuys. Après avoir ravagé le territoire qui entoure Alep, Halcon met le siége devant cette ville et s'en empare. Plus tard, il se rend dans le Khorassan, et, non loin de cette ville de Thous qui n'offre plus que des ruines, il livre une bataille sanglante à Bartha, le général qui commandait les troupes persanes. Selon notre chroniqueur, ce fut ce chef qui offrit le combat, et les troupes tartares s'étant fiées à la solidité de la glace d'un lac sur lequel elles manœuvraient, trois mille Tartares trouvèrent la mort dans les eaux, et ce ne fut pas sans peine que leur chef échappa au même sort.

Nous ferons remarquer à ce sujet que Bertrand de Got, qui était monté sur le trône pontifical en 1305, en adoptant le nom de Martin V, était particulièrement intéressé alors à connaître dans ses moindres détails l'état réel du christianisme en Asie. Hayton lui offrit d'abord son livre, mais nous avons la preuve, par le beau frontispice reproduit dans l'œuvre de Flamel, qu'il en fit également hommage au roi d'Angleterre (voy. p 304).

Hayton mourut paisiblement à Poitiers vers l'année 1310.

L'ÉPREUVE DU NID.



Salon de 1868; Peinture. — Le Nid, par Armand Leleux. — Dessin de Pauquet.

C'est dans la fertile vallée du Tessin, le paradis de la Suisse italienne, que le pinceau correct, élégant et sincère de M. Armand Leleux nous ramène. Le lieu de cette scène simple et charmante et le moment de l'action sont heureusement choisis. Sous le sujet qu'au premier coup d'œil saisit l'intelligence, la pensée ingénieuse de l'artiste apparaît comme à travers la transparence d'un voile. Afin de rendre celle-ci complétement appréciable pour l'esprit, il faut revenir un peu en deçà et aller un peu au delà du tableau.

Tout à l'heure, en revenant du travail aux champs, un jeune cultivateur, riche et célibataire, rêvant au mariage, a découvert dans un buisson, sur sa route, un nid de fauvettes où cinq oisillons, le cou tendu, le bec ouvert, réclamaient en piaulant le retour du couple nourricier, depuis quelque temps envolé. La couveuse, fatiguée sans doute de sa longue station dans le nid de la jeune famille, se délasse en voltigeant d'une branche à l'autre sur les arbres d'alentour. Quant au mâle, pourvoyeur assidu de la nichée, il est parti à l'heure favorable pour la chasse aux mouches et aux vermisseaux. Le jeune cultivateur plonge la main dans le buisson, et il en détache avec précaution

le léger berceau fait d'herbes sèches, de brins de chanvre et de crin assoupli. Le nid dérobé a sa destination.

L'auteur du larcin sait qu'à quelques pas de ce buisson l'attend une heureuse rencontre, celle de deux sœurs, honnêtes et aimables créatures, qui occupent tour à tour sa pensée, et qui lui font se dire en pensant à elles :

— Certainement, si ce n'est celle-ci, c'est celle-là qui sera ma femme.

Bien sûr qu'il est de faire un bon choix en épousant soit l'une, soit l'autre, il laisserait volontiers au hasard le soin de faire cesser son irrésolution, qui n'est, à vrai dire, que l'embarras de choisir entre deux biens également désirables. La découverte du nid lui vaut une inspiration.

— Les deux sœurs sont là, se dit-il; je vais leur présenter le nid, mais sans l'offrir à aucune d'elles. A celle qui dira la première : « Il est pour moi ! » je répondrai : « Acceptez aussi la main de celui qui vous le donne. »

Un moment après, le voilà devant les deux sœurs; il met sous leurs yeux les oisillons, qui de plus belle tendent le cou et demandent leur pâture. L'une des jeunes filles, que divertit le piaulement des pauvrets, se penche vers le nid et agace d'un doigt taquin le bec des cinq affamés. L'autre sœur lève les yeux et voit le père et la mère qui volent désespérément en appelant leurs petits; elle soupire et dit, en adressant un regard de reproche au ravisseur de nids :

— Vous avez fait une mauvaise action!

Le jeune homme n'hésite plus, son choix est fait : c'est celle-là que demain il demandera en mariage.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

LE VIN CHEZ LES ANCIENS.

Voy. p. 81, 298.

Les Romains attachaient une grande importance à la couleur des vins, en tant que faisant préjuger leurs qualités hygiéniques. Ils connaissaient les propriétés stimulantes et diurétiques des vins blancs, et Hippocrate lui-même les a fait ressortir avec soin. « Le vin blanc, dit Athénée, est léger de sa nature, diurétique, chaud, digestif, mais il porte des fumées à la tête, grâce à la volatilité de ses principes. Le rouge est foncé et non douceâtre; il est très-nourrissant, mais il a un peu d'astringence. Le vin douceâtre est le plus nourrissant; d'ailleurs, il affecte moins la tête. En effet, le vin doux est *de nature à séjourner dans les hypochondres* (Deipnos., liv. II, ch. XII), ce qui, traduit en langage médical moderne, veut dire qu'il se digère mal. Au reste, les médecins grecs et romains sont entrés, à propos de cet aliment, dans des détails extrêmement minutieux, comprenant bien qu'il s'agissait là d'un élément important du régime. On pourrait même taxer, jusqu'à un certain point, de subtilités quelques-unes de leurs distinctions sur la valeur hygiénique des différentes espèces de vins.

Nous ne possédons que des documents incomplets sur la façon dont les anciens faisaient leurs vins. Après avoir foulé le raisin, on faisait passer le moût dans des vases de terre cuite ayant la forme d'une citrouille. Ces *dolia* étaient d'une contenance de dix-huit amphores (plus de six cents litres). On a trouvé à Herculanum une cave autour de laquelle étaient plusieurs tonneaux de terre maçonnés dans le mur. On a découvert également à Pompéi une cave à deux compartiments superposés. L'un des *dolia* renfermait du vin solidifié que l'on conserve dans le Musée de Naples. La cave d'Ulysse à Ithaque était disposée de la même façon, comme l'indique ce passage de l'*Odyssée* : « Là reposent, rangés en ordre contre le mur, des tonneaux de vin vieux, douce liqueur, breuvage pur et divin, que l'on réserve pour Ulysse. » (Chant II.) On se servait de barriques semblables aux nôtres (*cupa*). Les amphores étaient des vases de terre pointus par en bas et à deux anses rapprochées de l'ouverture. Cette forme de cône renversé paraissait favorable à la dépuration du vin, dont les parties épaisses se réunissaient dans la portion étroite.

On faisait subir divers traitements aux vins; on y ajoutait du gypse ou plâtre, de la craie, des aromates, de la lie de falerne, de l'encens, des résines, de l'argile, du marbre, etc. Les anciens collaient leurs vins avec des blancs d'œufs, comme l'indique Horace (Sat. II, v. 52). Quelquefois ils se servaient de préférence d'œufs de pigeon, *columbina ova*. J'ai trouvé dans Nicolas Myrepsus, compilateur du treizième siècle et médecin à Alexandrie, des procédés très-variés pour bonifier les crus, pour corriger leur acidité, pour les vieillir rapidement (*vinum novum ut vetus brevi fiat*), pour les conserver. L'indication de l'utilité du marinage des vins et de plusieurs autres procédés familiers aux anciens, l'addition au moût de mixtures spéciales (*conditurœ vini*), montrent que cet écrivain a fidèlement reflété les pratiques de l'antiquité pour la préparation ou l'amélioration des vins.

Les vins servis sur les tables étaient bus dans des vases de formes et de matières très-diverses. Les anciens attribuaient aux coupes d'améthyste la propriété de bannir l'ivresse. Le *culullus* était un vase à boire, d'une substance grossière, et qui ne servait qu'en famille ou dans les repas sans cérémonie. Le *sinum* était un bol large et profond dans lequel on mettait un liquide quelconque, mais de préférence du vin. A la table des grands, les vases à vin étaient souvent d'or; le *batiola* était une coupe de ce genre. L'empereur Gallien ne buvait que dans un vase d'or, estimant le verre chose trop commune (*Hist. Aug.* Trebell. Pollio, Gallien XVII). Le *batiace* était un vase usité chez les Perses. « Il avait, disent les auteurs, la couleur de l'or, mais l'odeur du cuivre » Il s'agissait probablement de laiton.

A Rome, il était rare chez les riches que l'on bût du vin sans l'avoir frappé. Le *colum* était un vase adapté à cet usage. Il était d'argent ou de cuivre et criblé de trous. On le remplissait de neige, et le vin filtrait au travers. On le plaçait au-dessus du cratère. Le vin entraînant de la neige, on se servit du *saccus nivarius*, panier ou crible d'osier, de jonc ou d'écorce, à forme de cône renversé, au travers duquel on faisait passer le vin pour le rendre moins capiteux (Columelle, IX, 15, 12). Enfin, on avait imaginé deux vases, l'un plus grand, contenant la neige; l'autre plus petit, renfermant le vin, qui se refroidissait ainsi à travers les parois (Sylvain Maréchal et David, *Antiq. d'Herculanum, de Stabia et de Pompeia;* Paris, 1780, p. 5). Le vin se buvait rarement chaud; cependant le falerne mêlé de myrrhe prenait, au dire de Martial, un arome plus agréable quand il était chauffé. Tibère (*Tiberius Caïus Nero*) avait été surnommé *Biberius Caldius Mero*, à raison de son ivrognerie et de sa passion pour les boissons chaudes; mais rien ne dit que ce calembour, assez médiocre d'ailleurs, indiquât son habitude de boire le vin à une température élevée : l'allusion s'adresse probablement à un mélange chaud, dont il se faisait une telle consommation à Rome qu'on avait dû créer des thermopoles ou établissements publics dans lesquels se vendait cette boisson.

Les Romains buvaient du vin pendant toute la durée des repas. Il était même assez habituel qu'avant de manger ils prissent du falerne, puis de l'eau chaude, et qu'ils provoquassent le vomissement en s'introduisant dans la gorge une plume de phœnicoptère, mise auprès de chaque con-

vive à cet effet. Ils attribuaient à cette pratique l'avantage de rendre apte à ingurgiter des quantités plus considérables d'aliments et de boissons. Ce mérite était d'ailleurs étrangement recherché, et il devenait fréquemment l'objet de luttes singulières d'émulation. Le maître du festin, *arbiter bibendi,* jugeait entre les jouteurs et donnait la palme à celui qui buvait la plus grande quantité de vin et sans le secours d'évacuations de quelque nature qu'elles fussent. On conserve le nom d'un certain Novellius Torquatus, qui avala d'un seul trait, devant Tibère, trois conges ou neuf litres de vin. Ce même empereur, fin connaisseur en pareille matière, attribua la questure à un individu qui but devant lui une amphore de vin. Le fils de Cicéron (triste célébrité!) avalait d'un seul coup deux conges de vin, plus de six litres. Pour s'exciter à boire, on mangeait des oignons crus, on avalait de la pierre ponce en poudre et des condiments incendiaires de toute sorte (Saint-Olive, *les Romains de la décadence,* p. 32). L'idéal du genre était de boire une aussi grande quantité de vin que possible sans arriver à l'ébriété. Les amandes amères avaient la réputation de conduire à ce résultat. On raconte que Drusus, fils de Tibère, avait un médecin qui venait à bout de tous les buveurs de profession. On s'aperçut qu'il mangeait en cachette quelques amandes amères, tout en buvant (Athénée, liv. II, chap. XII).

Le vin était interdit aux enfants et aux femmes. Les matrones, suivant un usage qui s'est introduit dans les mœurs britanniques, se levaient de table au moment où les coupes allaient se remplir, et s'esquivaient prudemment, laissant le champ libre aux buveurs. Les libations commençaient alors, à moins que, conformément à une habitude importée au commencement de l'empire, elles n'eussent devancé le repas lui-même. Ce qu'il advenait de l'hygiène au milieu de cette intempérance, on le pressent aisément. La sensualité ne devait pas, à tout prendre, y trouver mieux son compte, et l'impression que nous laisse cette étude laborieusement édifiée sur des textes, c'est qu'en fait de vin, comme pour le reste de l'alimentation, les anciens étaient d'un goût équivoque et recherchaient plus volontiers ce qui était étrange, se payait cher et venait de loin, que ce qui était réellement sain et savoureux. Les vers d'Horace dans lesquels le poëte exalte le falerne, son contemporain, né comme lui sous le consulat de Manlius : « *O nata mecum consule Manlio* », étaient sans doute pur lyrisme, et il n'est pas, j'en suis convaincu, un mince muscat de notre temps qui ne le vaille. Lucullus dînerait mieux aujourd'hui au Palais-Royal qu'il ne dînait chez Lucullus. Il y trouverait des vins meilleurs à cinq ans que ne l'était l'*arvinum* à vingt-cinq; il les payerait moins cher, et quant à la sincérité, il n'aurait ni plus ni moins de garantie qu'à Rome, où Caton le censeur avait trouvé le moyen de faire avec ses raisins du vin de Chio qui trompait les palais les plus exercés. Nous nous plaisons à penser qu'il se contentait de tendre un piége innocent à ses convives, et qu'il ne trafiquait pas de cet art si pratiqué de notre temps.

LES PHARAONS.

La Bible donne indistinctement le nom de *Pharaon* à tous les rois d'Égypte qui furent en rapports d'amitié ou d'hostilité avec les Hébreux : elle est fidèle en ceci à l'esprit qui a dicté la Genèse et qui y a presque toujours personnifié des peuples et des races dans le nom d'un seul homme. Quelques historiens pensent que le titre de Pharaon a été réellement porté par les rois des dynasties les plus glorieuses, et en particulier par ceux qui luttèrent contre l'invasion des Hyksos et dont les descendants ont élevé les monuments les plus utiles aux intérêts publics.

Le règne des Pharaons serait, dans cette hypothèse, antérieur à l'arrivée de Joseph en Égypte et postérieur au départ des Juifs sous les ordres de Moïse. Il comprendrait une période de plus de cinq siècles.

Lorsque Joseph, fils de Jacob, vendu comme esclave par ses frères, fut amené en Égypte, le roi auquel il eut le bonheur de plaire était, d'après le sentiment de Champollion le jeune, le quatrième de la dynastie des Hyksos, Apophis. Ces Hyksos étaient des peuples nomades et pasteurs qui, au temps d'Abraham, affluèrent de l'Orient dans le bassin inférieur du Nil, et imposèrent un roi de leur façon au pays qu'ils avaient envahi. Les véritables Pharaons étaient alors refoulés dans la haute Égypte et régnaient à Thèbes, attendant qu'une révolte de leurs anciens sujets les rappelât à Memphis. Les Hyksos, après s'être emparés du pouvoir, réussirent, comme on le voit par le récit de la vie de Joseph, à s'emparer également des biens et de la vie de leurs sujets. Ce fut sans doute cette dernière usurpation qui causa leur ruine. Les Pharaons de Thèbes, secondés par les opprimés, ne tardèrent pas à reconquérir les villes de la basse Égypte, et, après avoir enfermé les envahisseurs dans le camp retranché d'Avaris, à les expulser du pays.

Cependant le peuple hébreu, que quelques auteurs, et particulièrement l'historien Josèphe, ont voulu confondre avec les Hyksos, ne quitta l'Égypte que deux siècles plus tard. Le roi contre lequel Moïse eut à lutter était donc un vrai Pharaon, aussi hostile aux Juifs d'origine étrangère et pasteurs comme les Hyksos, qu'Apophis leur avait été favorable.

La Bible, qui avait en vue la constitution d'une patrie d'hommes libres que l'Évangile devait transformer plus tard en apôtres de la fraternité humaine, nous montre la face de la médaille du règne des Hyksos et le revers de celle des Pharaons; mais si elle s'est constamment inspirée d'un patriotisme exclusif, elle n'a pas dénaturé l'histoire. Pendant qu'elle fait voir le Pharaon du temps de Joseph agissant en maître absolu et n'ayant d'autre mobile que son pur caprice, elle représente le Pharaon de Moïse parlant au nom du peuple égyptien, délibérant en conseil et appelant à son secours les prêtres et les magiciens du pays. En réalité, les Pharaons étaient soumis aux lois dans l'ordre administratif, escortés d'un certain nombre de pairs avec lesquels ils passaient leur vie depuis l'enfance jusqu'à la mort, contrôlés par une sorte de sénat où figuraient des hommes triplement illustres par leur âge, leur savoir et la dignité sacerdotale dont ils étaient investis. Comme si ce n'était pas assez de ces garanties, la loi admettait le peuple à juger le monarque après sa mort. L'élément démocratique avait donc sa part dans le gouvernement, et cette part devait être considérable, si l'on en juge par la répugnance des Hébreux à se soumettre à un régime purement monarchique depuis leur sortie d'Égypte jusqu'à l'usurpation de Saül et l'intronisation de la race de David.

L'appareil du jugement des rois morts se faisait avec solennité. Après soixante-douze jours de deuil public, pendant lesquels on embaumait le corps du Pharaon et on préparait les voies du nouveau règne, le cercueil était déposé à l'entrée du caveau qui devait le recevoir. Là, en présence d'un jury de quarante-deux membres, un prêtre prononçait l'apologie du monarque défunt. Puis tous ceux qui avaient à se plaindre étaient librement admis à exposer leurs griefs. Quand les accusations étaient nombreuses, graves et reconnues justes, le corps était privé de sépulture; on effaçait en outre le nom du Pharaon sur tous les

monuments et dans tous les actes publics. Plusieurs monarques ont disparu ainsi du tableau de leur dynastie. Dans le cas contraire, le cercueil était enseveli avec magnificence.

Il ne paraît pas que les pyramides aient été spécialement construites pour servir de tombeaux. Quelques auteurs n'y ont vu que des édifices placés à l'entrée des gorges du désert comme d'énormes bornes destinées à arrêter l'invasion des sables. Tous les caveaux dans lesquels on a trouvé des momies étaient taillés dans des rocs naturels de granit. Champollion le jeune a eu la bonne fortune de découvrir les sépultures d'un grand nombre de Pharaons dans une vallée stérile et inhabitable. C'est dans ces caveaux et dans un grand nombre d'autres, découverts plus tard, qu'on a trouvé, en parfait état de conservation, avec la plupart des momies qui les habitaient, les sépultures et les peintures qui nous ont initiés, après quatre mille ans, à la vie publique et privée des Égyptiens.

Les caveaux funéraires des Pharaons étaient creusés pendant leur vie, au début même de leur règne. Une porte très-simple donne entrée dans une belle galerie qui aboutit à une vaste salle, la *salle dorée*, au centre de laquelle s'é-



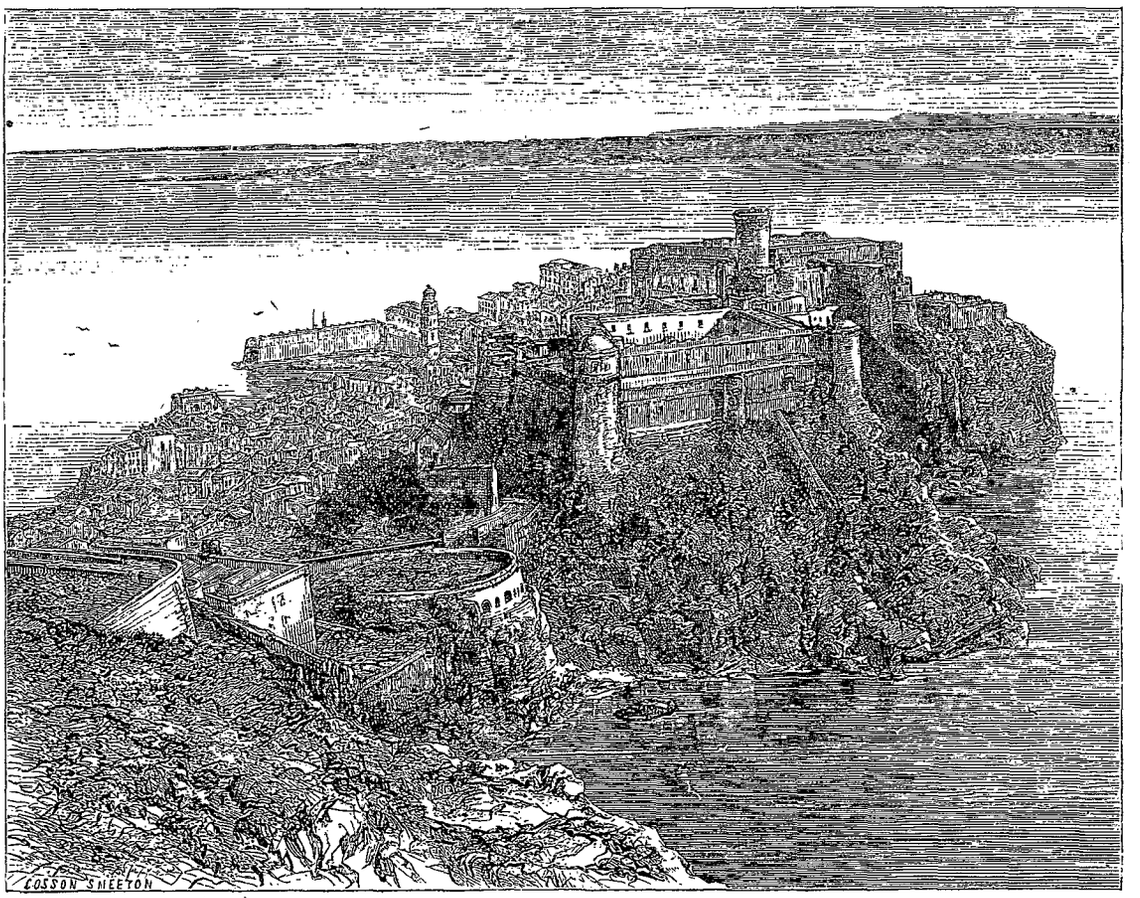
Un Pharaon sur son char. — Dessin de M. Prisse d'Avesnes, d'après un bas-relief égyptien.

lève le sarcophage. Les parois de la galerie et de la salle sont ornées de bas-reliefs représentant les principaux actes du règne, reproduits au fur et à mesure de leur accomplissement. Les différentes scènes de la vie civile et militaire y sont fidèlement représentées; elles sont en outre accompagnées de légendes que Champollion le premier et après lui un grand nombre de savants sont parvenus à traduire par un miracle de génie, de patience et de perspicacité.

D'après Champollion, toute représentation d'un Pharaon sur son char a trait à une scène de la vie militaire. En temps de paix, les Égyptiens se faisaient transporter en barque ou en litière et le plus souvent allaient à pied. Cette exclusion des voitures et même des chevaux de selle ne doit pas nous étonner quand on songe à la constitution de l'Égypte, où la vie civile est circonscrite aux rives d'un fleuve le long duquel se concentre, entre deux déserts, toute l'activité des habitants. Aussi, dans les bas-reliefs où figure un Pharaon sur son char, le prince est-il pourvu de ses armes, le casque en tête, assis ou combattant à la façon des héros d'Homère, qui avaient peut-être emprunté aux Égyptiens leurs usages guerriers. Pour compléter l'illusion, les chevaux caparaçonnés qui traînent le char mythologique et le Pharaon lui-même sont représentés dans des proportions colossales. Il est probable que les relations des Grecs et des Égyptiens sont de beaucoup antérieures aux guerres de Psammétichus (septième siècle avant notre ère), auxquelles on s'est borné jusqu'à présent à les faire remonter.

GAETE.

Deux compagnons d'Énée, Misène et Palinure, avaient déjà donné leur nom à deux points des rivages de l'Italie. Cajeta, nourrice du héros, donna le sien à l'endroit où elle fut ensevelie, et où s'éleva plus tard une ville nommée, en souvenir d'elle, Caieta : c'est Gaëte. Comme il n'est rien qui change moins, dans le cours des siècles, que l'aspect général de la mer, on peut, sans trop d'efforts d'imagination, se figurer l'arrivée de la flottille troyenne dans cette belle mer bleue où se mire la citadelle de Gaëte. Les longs voyages d'Énée touchaient à leur terme; il avait hâte de dire adieu à la mer et de fonder un empire. Cependant il relâche sur la côte de Campanie pour y ensevelir honorablement sa nourrice : on voit qu'il méritait bien d'être appelé le pieux Énée. Cette légende est donnée comme de l'histoire par Denys d'Halicarnasse, et c'est par ce récit que Virgile ouvre le VII^e^ livre de l'*Énéide* : « Toi aussi, nourrice d'Énée, Cajeta, tu as donné par ta mort un renom éternel à nos rivages. » Les funérailles faites et le tombeau dressé, Énée remet à la voile, la proue tournée du côté du Tibre. C'est à quelque distance de là, par un beau clair de lune, que les Troyens côtoient l'île de Circé; ils entendent avec terreur, dans le silence de la nuit, les chants magiques de cette fille du Soleil, les rugissements des lions, la fureur des sangliers et des ours, et les hurlements des loups, victimes de Circé, qui, par ses enchantements, les avait métamorphosés d'hommes en



La Citadelle de Gaëte, vue du côté de la mer. — Dessin de Yan' Dargent, d'après une photographie.

bêtes. Neptune, favorable aux Troyens, leur donne un bon vent qui les emporte loin de ce lieu dangereux.

Circé a disparu, ses victimes aussi; l'île même, réunie plus tard au continent, a formé le promontoire de Circeii.

Du tombeau de Cajeta il ne reste trace que dans les vers du poëte : à défaut de cette sépulture un peu mythologique, Gaëte offre à l'admiration des étrangers ses bosquets enchantés d'orangers et de citronniers, qui descendent jusqu'à la mer; ses rochers pittoresques et sa formidable citadelle, mélange de constructions de toutes les époques, où l'on voit la tour de Roland, souvenir épique et témoignage de l'admiration traditionnelle des Italiens pour le neveu de Charlemagne, à côté des constructions plus prosaïques des ingénieurs modernes. Cette citadelle, sans parler des événements de la dernière guerre, s'était illustrée par deux défenses héroïques, l'une en 1501, l'autre en 1806.

On dit que c'est sur la plage de Gaëte que Scipion et Lélius s'amusaient à faire de si beaux ricochets. Pourquoi ce badinage a-t-il eu plus de retentissement dans la mémoire des hommes que mainte bataille où s'est décidé le sort de tout un peuple? Peut-être parce qu'il est plus rare de voir les grands personnages pousser la simplicité jusqu'à l'enfantillage, que de voir un général battre un autre général et un peuple opprimer un autre peuple.

VOYAGES DANS L'INDE.

LE MAJOR MACPHERSON.

Suite. — V. p. 282, 314.

TRIBUS ABORIGÈNES. — GUERRE AVEC LES KHONDS. — LE RITE DES VICTIMES HUMAINES.

Autour des vastes domaines acquis à la Compagnie des Indes se groupaient une quantité d'États, les uns dits *indépendants*, d'autres *tributaires*, d'autres *protégés*.

Il est généralement admis que les Indous ne sont pas les plus anciens habitants de l'Inde, mais qu'ils ont successivement envahi l'ouest et le nord, chassant devant eux les aborigènes, dont les descendants, au nombre de sept ou huit millions, sont épars dans différents districts. Ils occupent une portion considérable du territoire d'Orissa. Les *Koles* dominent au nord, les *Khonds* dans la partie mitoyenne, les *Souras* au sud : on les désigne sous le nom générique de tribus montagnardes. La division maritime d'Orissa, qui s'étend le long de la mer, est fertile, sauf quelques groupes de collines arides et de marécageux deltas boisés et entrecoupés de lagunes, région insalubre, où l'on permet aux rejetons des races primitives de végéter et de cultiver la terre à des conditions demi-serviles. Par exemple, ils sont tenus d'approvisionner du produit des jungles le rayah, ou, à sa délégation, certains villages ou certains temples. Ce genre de corvée se nomme *vettiah*, travail non salarié. Campées à la base rugueuse des monts, d'autres tribus, bien que soumises, ne sont assujetties à aucun servage. Sujets libres des zémindars, elles afferment le sol aux conditions ordinaires, ou s'enrôlent dans la milice. Elles ont partout une tendance marquée à s'assimiler aux conquérants, et de leur union avec eux est née une race mixte, qui parle une langue mixte et pratique les rites des deux religions. Enfin, dans la région montagneuse qui comprend les chaînes centrales et les plus hauts plateaux des *Ghattes*, entremêlés de beaux vallons et de quelques riches plaines, hors d'atteinte du collecteur de taxes, et n'ayant qu'une idée très-vague du rayah qui prétend les régir, habitent les tribus véritablement indépendantes. Elles vivent de chasse et de ce qu'elles tirent, sans trop de peine, de la terre.

Les zémindars dont les domaines sont situés entre ceux de l'État et cette population sauvage traitent avec elle d'égal à égal, et y recrutent d'utiles auxiliaires pour leurs luttes intestines et leurs velléités de résistance aux pouvoirs gouvernants : de là des alliances offensives et défensives, où des avantages réciproques sont stipulés. Depuis la chute de la monarchie native, ces chefs indous ont successivement reconnu la suprématie de Delhi, des Mahrattes, de l'empire britannique; mais, retranchés dans leurs forteresses des montagnes, et encore mieux gardés par un climat pestilentiel, ils n'ont prêté à ces divers gouvernements qu'un serment d'allégeance précaire et illusoire.

Le rayah de Goumsur était l'un de ces zémindars. Il possédait quatre cent soixante-quatre villages, peuplés de soixante et un mille Indous et de quelques familles de l'antique race dispersées dans de rares hameaux, sur les parties les moins productives de ses domaines. Classé parmi les États *tributaires*, le district de Goumsur était des plus troublés. La perception des impôts s'y faisait mal. En hostilité ouverte avec les agents de la Compagnie, il avait été, à leur insu, gouverné pendant deux ans au nom d'un héritier mâle qui était mort, et que représentait une jeune fille. En 1835, le chef, arrivé au pouvoir, et peu sain d'esprit, laissa arriérer le tribut. Le collecteur, sur l'ordre de la présidence de Madras, partit avec un détachement et somma son créancier de comparaître. Celui-ci fut arrêté, s'échappa, et chercha un refuge chez ses alliés des montagnes. Ce fut le signal de l'attaque. Ni l'acier, ni le plomb, ni l'or, ni l'argent anglais, ne purent décider les Khonds à livrer l'ennemi qui s'était confié à leur loyauté. Ils soutinrent contre les troupes anglaises un guerre de guérillas, que secondait leur parfaite connaissance du terrain : les fièvres et les autres maladies qui décimaient les cipayes et les officiers européens leur vinrent en aide. Rappelé à son régiment, et forcé de prendre une part active à cette agression, M. Macpherson écrivait : « Un petit corps d'armée s'est aventuré pour la première fois dans la grande chaîne de montagnes, réclamant l'héritier présomptif du Goumsur, dépossédé par la nomination d'un nouveau zémindar qu'appuyait l'influence britannique; on voulait s'emparer aussi des membres de sa famille et de ses trésors. Le pays nous était totalement inconnu. Nous ne connaissions les Khonds que de nom. Nous ignorions de quelle nature étaient leurs relations avec le rayah de Goumsur et les zémindars voisins; nous ne savions rien de leur organisation sociale, de leur nombre, de leurs mœurs; ils n'étaient pas plus éclairés sur la nature de notre puissance, sur nos vues, sur notre but. Une partie de la population montagnarde était déjà liguée contre nous, que nous n'en avions pas le moindre soupçon. Elle avait pris les armes à l'appel de la seule autorité qu'elle crût légitime; elle était liée par des solennités religieuses et par le devoir sacré de l'hospitalité. Le rayah mourant avait fait jurer à plusieurs tribus des plateaux, en présence de leurs plus grandes divinités, que, quoi qu'il arrivât, elles ne laisseraient tomber en captivité aucun membre de sa famille; serment qu'elles tinrent en attaquant, dans un défilé difficile, un détachement anglais chargé d'escorter, des hauteurs à la plaine, une partie de la suite du zémindar faite prisonnière. Les troupes furent défaites dans le trajet, et les Khonds, afin de sauver l'honneur des femmes du Zénana, en égorgèrent sept. Il s'ensuivit de terribles représailles. On envoya de nouveaux renforts, mais le cercle de la guerre s'était étendu. Les forces, insuffisantes pour réduire les rebelles, étaient trop nombreuses pour les vivres; les moyens de transport manquaient : nos soldats, affamés, affaiblis par les maladies, épuisés de fatigue, durent battre en retraite. Une nouvelle campagne va être entreprise avec des troupes fraîches, et si l'on ne fait pas trop de revues, tout sera peut-être promptement terminé; car, j'ai honte à le dire, nos pauvres adversaires sont si arriérés en civilisation qu'ils n'emploient pas la poudre. Ils combattent vaillamment avec de tranchantes haches de bataille, et n'ont appris l'usage des armes à feu qu'en s'emparant des fusils d'un corps de cipayes qu'ils ont assailli et taillé en pièces... Les Khonds ont refusé, avec la plus admirable constance, de livrer leurs chefs naturels et leurs hôtes à nos gibets. »

On voit poindre dans ce passage la sympathie qu'inspiraient déjà au lieutenant Macpherson les peuplades au milieu desquelles il allait être appelé à vivre.

« La guerre, qui traîne en longueur, n'est plus, dit-il, qu'un assaut de vitesse, d'habileté, de patience, entre un chef montagnard, Dora Byssie (agent du zémindar parmi les Khonds), qui se lance à travers d'inextricables jungles, suivi d'une cinquantaine de fugitifs, et l'un de nos plus vieux agents civils appuyé de huit régiments de l'armée de Madras, infanterie, cavalerie et artillerie. »

Après la dévastation des campagnes, beaucoup de sang répandu, et grand nombre de malades encombrant les hôpitaux, le district de Goumsur passa de la classe des États *tributaires* à celle des États *annexés*, et M. Macpherson fut chargé de relever le terrain des plaines et des collines inférieures faisant partie du zémindari conquis. C'était heureusement la portion la plus ménagée.

« On ne peut rien imaginer de plus beau : montagnes, vallées, cours d'eau, rivalisent de richesse. Mais dans certaines saisons, cette contrée splendide est mortelle. L'an dernier, le nombre des malades parmi nos troupes s'est élevé, en six mois, à quatre cents pour cent : c'est-à-dire que chaque homme a été quatre fois en traitement. Même à cette époque-ci, les gens de ma suite, qui sont exposés aux rosées des nuits, en souffrent cruellement. Mon premier et mon second domestique ont été fort mal,

et je crains pour la vie de ce dernier, qui m'a fidèlement servi depuis huit ans. Mon tailleur, en sa qualité de fraction d'homme, n'a pas plutôt ressenti une atteinte de fièvre, qu'il s'est éclipsé. L'Indou chargé de soigner les chèvres et six ou huit autres subalternes ont été atteints. Le plus important de tous, mon cuisinier, entraîné par l'exemple du coupeur d'habits, a pris la fuite. Pendant plusieurs jours, je n'ai eu d'autre nourriture que le *curry* de ma garde de cipayes, composée de douze fantassins commandés par un sergent, tous parfaits *gentlemen*. Je gravis les collines rugueuses qu'il faut visiter à l'aide d'un moyen qui vous paraîtra bizarre, mais qui est indispensable ici. Je m'entoure la taille d'une forte bande de toile aux deux bouts de laquelle sont fixées des cordes; mes porteurs, se relayant par six, tirent ces *traits*, et me hissent aux sommets les plus escarpés, où j'arrive sans trop de fatigue, prêt à commencer ma besogne. Il me semble que mes yeux se sont fortifiés. Je puis maintenant lire, travailler, écrire tout le jour, et même le soir à la clarté des bougies.

» Peu s'en est fallu qu'à la minute ma tente ne me tombât sur les oreilles : un grand troupeau de bétail, tourbillonnant autour de moi comme un ouragan, s'est rué sur les piquets et les cordes; les clameurs et les cris de mes gens pour chasser ces incommodes visiteurs n'ont servi qu'à les animer davantage. Enfin ils sont partis, et les renards et les chacals glapissent et hurlent à l'envi. Nous n'y prenons pas plus garde que vous aux miaulements des matous dans votre jardin. »

Loin de songer à le rappeler, son supérieur immédiat, M. Stevenson, ne voyant que lui capable d'un si important service, lui demandait d'entreprendre une mission d'inspection et d'enquête dans les hautes régions inexplorées, et sur lesquelles il était de la dernière importance d'avoir des informations précises. La saison malsaine était commencée : tous avaient fui ou fuyaient. Le général répugnait à exposer à ce climat meurtrier les troupes qui devaient composer l'escorte de l'inspecteur. Il ne céda que sur l'assurance donnée par M. Stevenson que « les renseignements qu'il s'agissait d'avoir étaient plus importants que la santé d'une armée! » Quant à M. Macpherson, il embrassa avec ardeur l'occasion d'accomplir, au risque de sa vie, un devoir périlleux. Plus tard, il écrivait :

« Le jour de mon départ pour ce pays a été parmi les plus heureux de ma vie. J'ai réussi au delà de mes espérances, quoique abattu par la fièvre et par la cécité; car les durs labeurs des trois mois précédents m'avaient épuisé. Mais l'idée que j'avais enfin fait un peu de bien, et un premier pas vers le retour dans la patrie, changeait mes souffrances en plaisir. Je croyais avoir rendu au gouvernement un service qu'il ne pouvait méconnaître, et avoir acquis par d'aussi pénibles travaux des titres à un emploi, même en ces lieux pestilentiels, qui me permît de rentrer un jour dans mon pays avec honneur. Depuis que j'ai laissé l'Angleterre, j'ai toujours pensé que je n'aurais le droit d'y retourner qu'après avoir fait quelque chose qui me sortît des rangs vulgaires d'un régiment. Pour atteindre ce but, je n'ai point hésité à risquer ma santé, ni ne l'ai regrettée quand elle a été perdue. Maintenant le seul homme, à l'exception de Rassell, qui pût apprécier mes services, le pauvre Stevenson, est mort; et mon corps surmené se refuse à recueillir les fruits de mes fatigues. Que j'aie agi follement ou sagement, je l'ai fait les yeux ouverts, et je resterai dans l'Inde jusqu'à ce que j'aie achevé mon œuvre. »

L'inspection confiée à M. Macpherson comprenait toute la partie nord du pays khond, du Goumsur au Mahanuddi. De même qu'il avait su gagner la confiance des Indous du Deccan, en écoutant leurs griefs et discutant avec eux les intérêts qu'ils avaient le plus à cœur de sauvegarder, il ne tarda pas à se faire bien venir des Khonds; il ne les traitait pas en ennemis, mais en alliés. Cette population à demi sauvage, adonnée aux sacrifices humains, était en aversion aux officiers anglais, qui, forcés d'entrer dans la montagne, en sortaient le plus tôt possible, s'inquiétant peu de recueillir aucune notion sur la nature du sol ou sur les hommes.

Animé d'un tout autre esprit, le lieutenant Macpherson contracta parmi ces barbares des amitiés que ni lui ni eux n'oublièrent. Le patriarche d'une tribu, un farouche vieux chef, surnommé « la Grande-Truie », titre d'honneur pour les Khonds, vint un jour dans la tente de l'ingénieur anglais lui faire une visite de pure curiosité. Il arriva plein de défiance et de mauvais vouloir; considéré par sa suite et par lui-même comme un personnage des plus importants, il annonça hautement l'intention de nommer son dernier-né Dora Byssie, d'après le chef de l'insurrection, qui n'avait pu encore être arrêté, et qui était, ajouta-t-il, « l'homme le plus grand et le plus sage qu'il eût jamais connu. » Son hôte lui dit en plaisantant : « Vous feriez mieux de nommer votre fils d'après moi, afin d'avoir des amis dans les deux camps. » La proposition fut reçue avec indignation. Mais, après un séjour d'une semaine, faisant bon usage de ses yeux et de ses oreilles, et jouissant de l'hospitalité de sa nouvelle connaissance, le chef s'était converti, et sa pensée se fit jour : « Vous êtes un grand et sage peuple, dit-il; vous savez tout, et nous, pauvres bêtes brutes des *jungles*, nous ne savons rien. » Il se donna beaucoup de peine pour apprendre à prononcer le mot *Mac*, nom qu'il voulait donner à son prochain enfant, en y joignant celui de quelque dieu indou, ce qu'il fit. Bien des années après, ayant appris que l'autorité de son ami *Mac* était contestée, il leva des hommes et les lui amena.

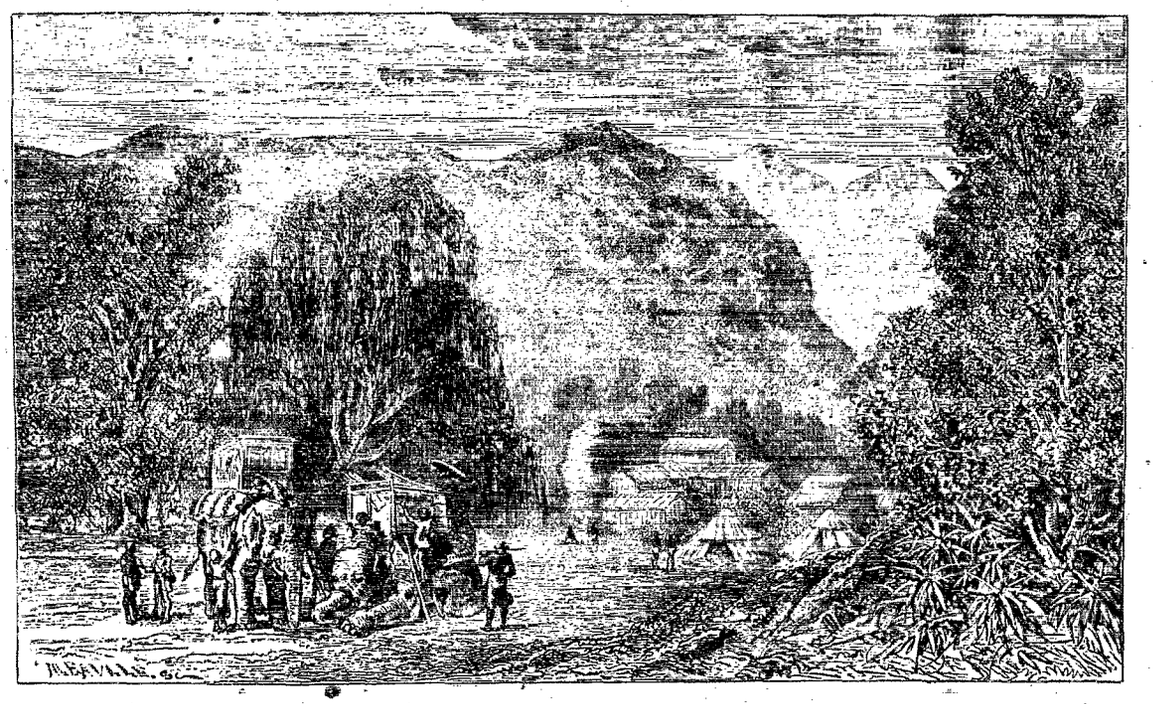
M. Macpherson se trouvait à Boad lorsque le rayah de cette province fut requis par la présidence du Bengale d'avoir à signifier aux tribus résidant sur ses terres l'horreur du gouvernement pour le rite *meriah*, ou rite des victimes humaines, lui enjoignant de s'y opposer. Le rayah, qui savait combien son obéissance, même nominale, à cet ordre, soulèverait de résistance chez les peuplades des montagnes, sollicita pour ses messagers la protection du camp anglais, que M. Macpherson accorda d'autant plus volontiers qu'en servant la cause de l'humanité il s'éclairait sur les mœurs et la religion des Khonds. Quoique exprimé en termes vagues, le message créa une alarme générale dans les Ghattes. Les conseils des anciens s'assemblèrent; la population inquiète et troublée cessa toute relation amicale avec l'ingénieur. Certains districts le croyaient envoyé pour imposer la cessation des sacrifices par la force. Des préparatifs d'attaque et de défense furent faits en secret. Une explosion paraissait imminente. M. Macpherson, qui s'était concilié l'affection d'un des plus importants personnages de Boad, eut recours à son influence pour calmer les esprits. Il parvint à convaincre les patriarches des tribus qu'il ne s'agissait d'aucune mesure agressive, et qu'il était personnellement animé pour eux des meilleures intentions. En effet, il n'entra jamais dans ses vues d'user de violence en matière religieuse; il croyait que la raison pouvait seule redresser les erreurs de l'esprit; et son heureuse expérience a prouvé qu'il voyait juste.

Sur ces entrefaites, M. Macpherson fut chassé du pays haut par les fièvres et obligé de regagner le bord de la mer. Là, il s'occupa, dans les intervalles de la maladie, à compléter ses rapports et à classer les curieux renseigne-

ments qu'il avait recueillis dans ses relations avec les Khonds libres et prisonniers.

Ganjam, 1er juin 1837.

« ... L'affection de mes yeux était une suite de la mal'aria de Goumsur, qui m'a fort éprouvé; mais j'aurais accepté de plus terribles souffrances pour le résultat obtenu. Je touchais à la fin de l'exploration, militairement opérée, d'un pays complétement neuf, dans la vallée de la rivière Mahanuddi; et si au lieu d'un mois j'eusse pu en passer deux au milieu de sites d'un si haut intérêt, je crois que j'aurais pu ajouter un important chapitre à l'histoire de la nature humaine. Mes tracés m'ont conduit à travers les Ghattes orientaux, habités par les tribus khonds, que le gouvernement, après avoir risqué nos meilleurs régiments, compromis son influence et prolongé la lutte pendant deux ans, s'est vu forcé de reconnaître invincibles *moralement*. A mon grand regret, il ne m'a pas été donné d'y prolonger mon séjour. La saison était trop avancée. Le détachement qui devait m'appuyer et me défendre au besoin était, à un homme près, à l'hôpital; rester plus longtemps eût été le sacrifier. Je n'en ai pas moins un intéressant rapport à faire, et qui, par la nature du sujet, attirera *quelque* attention. Il est difficile de vous donner en peu de mots une idée nette du champ d'observation et de ce que j'y ai glané. Imaginez une population, distribuée par clans, occupant les vallées et les plateaux de cette vaste chaîne de montagnes, existant depuis l'origine des temps, sans s'être mêlée aux révolutions politiques et religieuses de l'Indoustan : il n'y a pas plus de deux ans que le hasard nous l'a révélée. J'ai fait mon chemin à travers les territoires de bon nombre de ces clans, et je me suis assez concilié leurs bonnes grâces pour que tous leurs chefs fussent avec moi en relations amicales et confidentielles. Ils m'ont appris beaucoup de faits importants sur leur pays



Vue prise dans le Goumsur-Khond. — Dessin de Yan' Dargent, d'après l'estampe anglaise.

et leur religion, dont la base est un faible et incohérent théisme, avec une démonologie subordonnée, reflet des besoins, des terreurs et des sentiments qui prédominent dans un état de barbarie. Ils reconnaissent : 1° un pouvoir supérieur; 2° un dieu de la terre analogue au dieu Pan dans ses attributions; 3° un dieu des bornes, et des dieux lares sans fin. Les divinités locales abondent. Vous serez surpris d'apprendre que le trait caractéristique et, par le fait, le principe vital de ce système de superstition est le rite du sacrifice humain. Ce rite est solennellement célébré dans chaque district tous les mois! Le gouverneur général a fait vœu de mettre fin à cet horrible usage. *Comment?* est la question. Nos troupes ne peuvent exister dans ce pays que pendant trois mois de l'année au plus. La langue, les mœurs, les institutions et la dix-neuvième partie de la contrée nous sont tout à fait inconnues. Le sol est riche et l'agriculture prospère. Chaque homme a sa ferme, libre de toute redevance. La race est très-belle. »

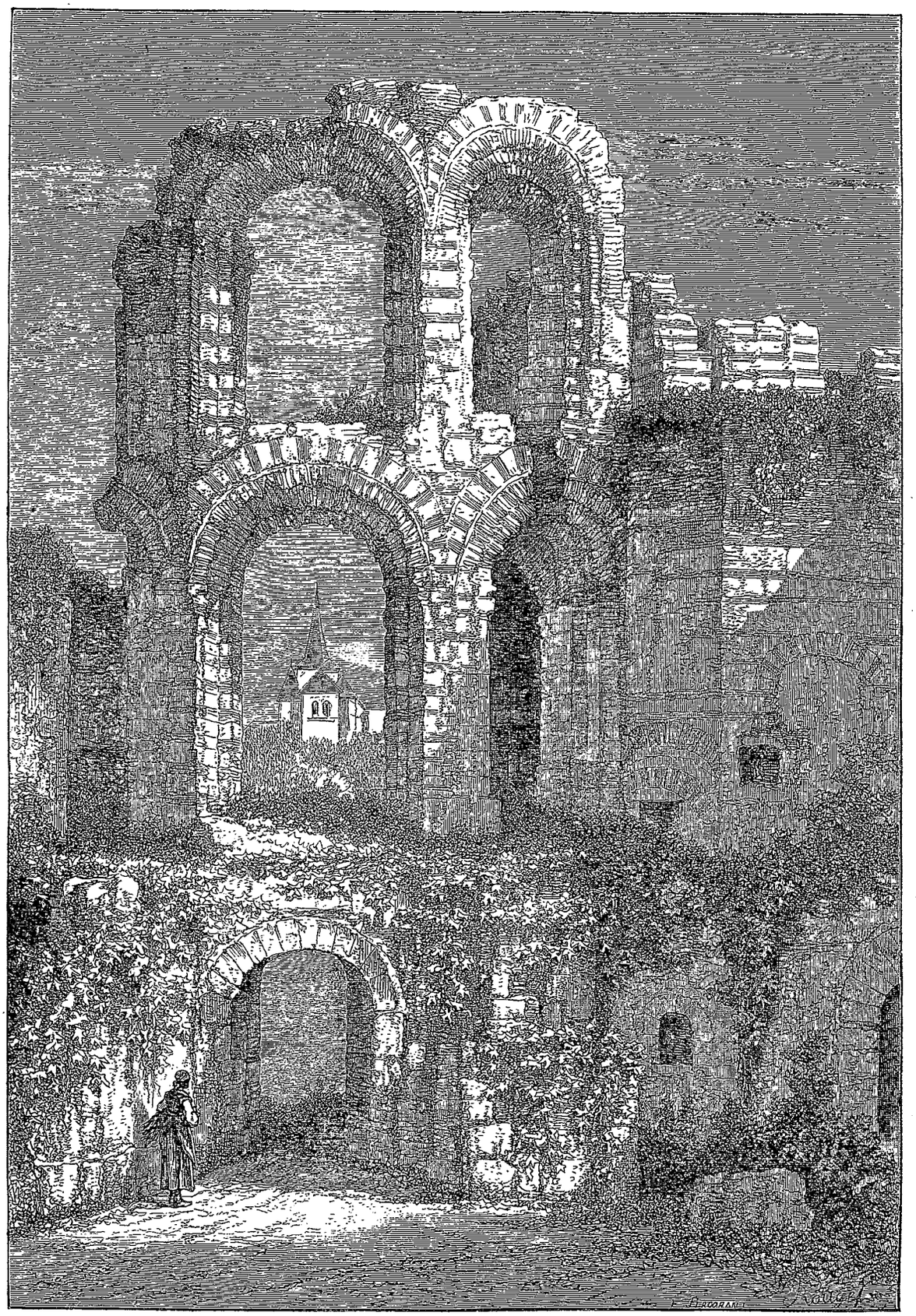
Dans une autre lettre, M. Macpherson se félicite d'avoir pu réunir des documents sur les Souras, autre peuplade aborigène de l'Inde.

« Croiriez-vous qu'auparavant que je l'eusse découvert, personne ne soupçonnait qu'un groupe de montagnes situé à trois milles d'une de nos plus anciennes stations, Berhampour, était exclusivement habité par les Khonds, dont nous n'avions jamais ouï parler, jusqu'à ce que la guerre de Goumsur nous eût fait pénétrer au-dessus des Ghattes? Vous aurez également peine à croire que, mêlés à ces Souras, dans les relations de guerre et de paix, depuis près de cent ans, personne d'entre nous ne se soit avisé de faire un vocabulaire de leur langue. N'est-il pas étrange aussi que ces deux races primitives aient entretenu la coutume d'enlever tous les ans un grand nombre de nos sujets pour les sacrifier à l'une de leurs principales divinités, et que nous ne l'ayons su que tout récemment? Les principes des institutions de ces sociétés barbares forment un singulier contraste. Les Khonds sont gouvernés par une aristocratie héréditaire, que limitent et contiennent avec un soin jaloux des conseils démocratiques. Les Souras sont régis par une théocratie. »

M. Macpherson fit à diverses époques au gouvernement des rapports détaillés sur ces tribus, et adressa des mémoires à la Société asiatique de Londres en 1841 et en 1852. Il importe de préciser les dates, car on a contesté, avec une insigne mauvaise foi, à M. Macpherson, la priorité de ces curieuses découvertes. *La suite à la prochaine livraison.*

TRÈVES.

Voy. la Table de trente années.



Ruines à Trèves. — Dessin de F. Stroobant.

Trèves est la ville du Nord où survivent le plus de souvenirs romains. Ses monuments sont trop célèbres pour que nous ayons tardé jusqu'à ce jour à en donner quelque idée. Mais l'archéologie ne s'arrête pas dans ses investiga-

tions et ses études; elle remet en question ses anciennes conjectures dès qu'il s'élève des doutes sérieux qui les infirment, et il faut de temps à autre revenir avec elle sur ces vénérables témoignages des siècles lointains.

Aujourd'hui on est unanime pour reconnaître que le plus considérable des monuments de Trèves, « la porte Noire » (1), était bien réellement une porte de ville. On croit que la date de sa construction doit être cherchée dans la première partie du premier siècle de notre ère (peut-être sous Claude ou Néron).

Les autres monuments paraissent être postérieurs et avoir été élevés au plus tôt pendant le troisième siècle, lorsque Trèves servit de résidence aux empereurs. Tels sont : — la basilique de Constantin, où l'on a voulu voir tour à tour des bains, un hippodrome, un palais, un théâtre; — les thermes, ou bains, dont une partie était désignée sous le nom de « porte Blanche » (cette prétendue porte devait être la fenêtre à travers laquelle on aperçoit dans notre gravure un clocher : le sol s'élevait jusqu'à cette fenêtre avant que le gouvernement prussien eût fait déblayer les ruines; on avoue, du reste, encore quelque incertitude sur l'attribution de ces ruines); — l'amphithéâtre; — les restes du palais de l'impératrice Hélène, dont il est bien difficile de reconnaître la destination primitive; — les tours, ou *propugnacula;* — des débris d'aqueducs et de réservoirs.

LES GROS ET LES PETITS POISSONS.

Le Maître passe devant son vivier. Il commande à ses serviteurs d'y porter des poissons en bas âge, et bientôt de tout petits sujets, turbots, barbues, soles, plies et autres, y prennent leurs ébats. — Le Maître ordonne de leur jeter chaque jour une abondante nourriture.

Quelque temps après, lorsqu'il vient faire une visite à ses pensionnaires, il en aperçoit plusieurs très-gros et très-vifs qui se précipitent vers lui, tandis que les petits se tiennent respectueusement à distance et ne paraissent point avoir grandi.

— Qu'est ceci ? dit le Maître. Pourquoi ces intrus dans mon bassin? Ils consomment toute la nourriture : comment se fait-il que mes serviteurs ne l'aient point remarqué?

— Seigneur, nous ne les avons point introduits. Ils étaient avec les autres, et leur taille était la même; plus forts ou plus hardis, ils ont écarté la troupe des faibles et des timides; ils se sont gorgés des vivres destinés à la masse, et ont acquis, depuis leur entrée au bassin, l'accroissement qui vous étonne. Le peu que leur gloutonnerie a laissé échapper a suffi pour maintenir l'existence des autres à peu près dans le même état qu'à l'époque de leur arrivée.

— Eh bien, reprit le Maître, qu'on laisse sortir ces tyrans de mon domaine et qu'ils gagnent les bas-fonds de la mer ! Ils sont assez forts maintenant pour se nourrir à leur compte et satisfaire complétement leur appétit coûteux. A eux désormais de se garer de la dent des squales et des autres corsaires. Qu'ils grandissent maintenant à leurs frais, pour repeupler les eaux et préparer la joie de mes pêcheurs lorsque je permettrai de jeter les filets ! Partez, gourmands ! et que la paix descende parmi vos victimes affamées, qui partageront désormais fraternellement la nourriture commune !

Et le Maître, se retirant alors, se complaisait en sa propre estime, fier d'avoir fait justice et d'avoir organisé le bonheur de son peuple.

Mais la justice est-elle plus faite pour le domaine de l'eau que pour celui de l'air ?

A peine les gros furent-ils partis, qu'il surgit à nouveau des hardis et des voraces, des lestes et des forts, qui imitèrent en tout point ceux qui s'engraissaient à leurs dépens, et primèrent promptement par leur taille et par leur grosseur leurs anciens frères plus faibles et plus timides.

Le Maître les fit partir pour la mer comme leurs prédécesseurs en tyrannie, espérant encore avoir débarrassé des oppresseurs la population pacifique des humbles.

Mais à chaque expulsion des tyrans il en surgit de nouveaux qui s'engraissèrent au détriment de la masse, et ainsi de suite jusqu'à la dernière fournée. La croissance fut successive et comme par couches; les émigrations pour les bas-fonds maritimes se firent par escouades échelonnées. Jamais le peuple des poissons en bas âge ne put grandir à la fois et d'une manière uniforme.

Le Maître, tout pensif, se demanda s'il y aurait avantage à un accroissement égal et simultané? Les viviers seraient bientôt encombrés de poissons innombrables et devraient être agrandis. Les pêcheurs auraient longtemps à attendre des poissons de taille convenable, et ceux-ci arriveraient tous à la fois après une longue privation. L'émigration serait unique et torrentielle; semblable aux armées de sauterelles, elle détruirait non-seulement la nourriture, mais même les sources de la nourriture.

— Oui, se dit le Maître, il me semble que l'intérêt de l'homme est mieux servi par cette inégalité de forces et de courages! Mais la justice, cependant? — La justice existe-t-elle moins pour être successive?

. . . . . .

Voilà ce qui se passe chez les poissons. Est-ce seulement chez les poissons?

LA CRÉCELLE.

On a entendu un poltron s'écrier dans un moment critique : « Béni soit le philosophe inconnu qui a inventé la fuite ! » Ingratitude des hommes ou négligence des historiens, le fait est que l'auteur de cette philanthropique invention risque fort de demeurer à jamais anonyme. L'inventeur de la crécelle a cela de commun avec l'autre qu'il est un philosophe; mais, plus heureux que lui, il a signé son œuvre. Une petite pièce grecque, qu'il ne faut pas chercher dans l'Anthologie, célèbre ainsi l'inventeur et l'invention.

I

L'enfant a quelque chose de divin, parce que sa petite âme, depuis moins longtemps que la nôtre, a quitté le séjour et l'entretien des dieux. Il s'en souvient mieux que nous, et s'il n'en peut ou n'en veut rien révéler, son clair regard, son frais sourire, sa douce voix, le trahissent. Ils sont pleins d'une grâce divine, et l'enfant, sans qu'il le sache, ravit le cœur des hommes. — Non pas le cœur des insensés ou des méchants, mais de ceux que Jupiter a assez aimés pour leur accorder le plus précieux de ses dons, ou la grandeur de l'esprit, ou la bonté du cœur.

II

Hercule, c'est la force unie à la bonté. S'il court le monde, avec sa peau de lion et sa massue, c'est pour tuer les tyrans qui font trembler les villes et souhaiter aux mères la mort de leurs enfants; c'est pour écraser les monstres qui dévorent les troupeaux et les bergers. Cet homme si fort, c'est parce qu'il était bon que les dieux l'ont reçu dans l'Olympe.

Et parce qu'il était bon, il aimait les petits enfants. Ce bras terrible, ce bras qui avait étouffé Antée, pouvait soutenir sans le blesser le plus frêle petit enfant. Euripide l'a

(1) Voy. t. III, 1835, p. 185.

entrevu un enfant dans les bras. Le petit effronté, sans crainte, tirait la barbe épaisse du dompteur de monstres. En riant aux éclats, il lui prenait l'oreille, et, roidissant son petit bras, faisait pencher vers la robuste épaule cette tête qui sans plier avait soutenu le monde. Hercule riait aussi. « J'aime bien, disait-il, à me reposer de mes travaux ! »

Brave Hercule ! tu étais digne d'inventer la crécelle pour amuser tes petits amis ; malheureusement ton cerveau était trop étroit, tes grosses mains trop maladroites. C'est à un autre que Jupiter réservait cette gloire !

III

Socrate, c'est le génie et la sagesse unis à la bonté ; s'il courait les boutiques et les carrefours d'Athènes, laid et pauvre, et de plus persécuté par Xantippe, c'est qu'il voulait rendre les hommes meilleurs et leur âme plus grande et plus forte. Cet homme si sage, c'est parce qu'il était bon que les dieux l'ont jugé digne de boire cette coupe de ciguë qui l'a rendu immortel.

Et parce qu'il était bon, il aimait les petits enfants. Cette intelligence divine au souffle de laquelle naissaient de grands poëtes, de grands artistes et de grands philosophes, s'abaissait au babil et aux jeux des tout petits enfants. Alcibiade l'a surpris tenant dans ses bras le petit Lamproclès, riant pour le faire rire, et répondant à ses questions d'enfant comme si c'eût été un Platon ou un Alcibiade. « J'aime les enfants, dit-il, et j'apprends plus avec eux qu'avec vos rhéteurs et vos sophistes. »

Brave Socrate, tu étais digne d'inventer la crécelle ! Mais quoi ! ne fallait-il pas d'abord faire d'Athènes la reine des villes et la lumière des siècles à venir ? Qui sait, d'ailleurs, si tu ne roulais pas dans ton esprit cette grande découverte quand sont venus Anytus et Mélitus ? Quoi qu'il en soit, c'est à un autre que Jupiter a réservé cette gloire.

IV

Archytas de Tarente, c'est le génie, le génie inventif uni à la bonté. Il avait de nombreux esclaves, les plus heureux des esclaves sous un maître si juste et si bon. Ils vivaient en famille, de père en fils, dans cette maison hospitalière. Lui, le philosophe, s'amusait des jeux de leurs petits enfants ; il les admettait à sa table, bon et indulgent pour eux comme tous les pères le devraient être pour leurs enfants.

Archytas avait deux grands vases de fine argile athénienne, avec des dessins d'un beau vernis pourpré, vases doublement précieux, car ils étaient d'un grand artiste, et un ami les lui avait donnés. Un jour que les enfants imitaient, en jouant, les gestes et les actions des hommes, Ion, l'un d'entre eux, qui lançait en manière de javelot une poignée de feuilles de roses à son ennemi, heurta l'un des beaux vases, qui chancela sur son socle et se brisa avec fracas. Autour de ce vase courait une frise qui représentait le combat des Centaures et des Lapithes. Ce jour-là, pour la première fois depuis les noces de Thétis et de Pélée, les deux partis firent trêve à leur lutte séculaire, et, confondus dans une ruine commune, cessèrent leurs gestes de menace et confondirent leurs débris.

V

Ion, tout pâle, serrait l'une contre l'autre ses petites mains tremblantes, et baissait la tête pour ne pas voir le visage irrité de son maître. Le maître pardonna une faute involontaire ; mais il s'éloigna pour ne pas voir ce cher vase brisé. Combien l'enfance est oublieuse et légère ! Ion fut le premier qui se rassura ; parmi les débris du vase il choisit celui qui ressemblait le plus à un palet, et prit gravement la pose d'un discobole : les autres l'imitèrent en riant, et les jeux continuèrent de plus belle.

Quand les petits enfants sont pour s'endormir, parfois ils rêvent à ce qu'ils ont fait dans la journée. Ion, en s'endormant, songeait au grand vase brisé ; il ne pouvait s'empêcher d'admirer le bruit qu'il avait fait en tombant. Il était presque fier d'avoir produit, lui si petit, un fracas si épouvantable. Et, sans savoir comment, il en vint à se demander si le second vase ferait autant de bruit que le premier. Le jour venu, il désirait voir tomber l'amphore. Et comme le chemin est plus court qu'on ne pense entre un méchant désir et une méchante action, Ion, sûr de n'être pas vu, poussa le vase, qui se brisa comme le premier.

VI

Mais aussitôt il se repentit, car, tout jeune qu'il était, il comprit qu'il faisait un grand chagrin à un homme qu'il aimait. Sans même attendre qu'on l'interroge, il court en pleurant avouer son désir coupable et sa faute. Comme Archytas était bon, il pardonna encore. Comme il était philosophe, il rechercha la cause du méfait, et il trouva que c'était cet amour extraordinaire des enfants pour tout ce qui fait du bruit. Comme il était un habile ingénieur, il inventa ce jouet si simple et si bruyant qu'on nomme une crécelle. Avec la crécelle, les petits enfants peuvent faire beaucoup de bruit sans faire beaucoup de mal, et l'idée leur vient moins souvent de casser les beaux vases de leurs parents.

MARIAGE D'ARGENT.

Si vous prenez des milliers d'écus et une méchante femme, les écus s'en vont au diable et la méchante femme vous reste. *Dicton grec.*

LA FEMME ET LE LION.

APOLOGUE KABYLE.

Une femme avait été enlevée de force et emmenée par les ennemis. Elle leur échappa en route, et rencontra un lion qui la prit sur son dos et l'emporta jusqu'au village. Les compatriotes de cette femme se réjouirent de son retour et lui demandèrent qui l'avait amenée.

— Un lion, répondit-elle ; il a été bon pour moi, mais il a l'haleine mauvaise.

Le lion, qui était blotti près de là, entendit ce propos et partit.

Quelques nuits se passèrent ensuite, et la femme, allant au bois, se rencontra avec un lion qui lui dit :

— Prends un morceau de bois et frappe-moi.

— Je ne te frapperai pas, dit-elle ; car un lion m'a rendu service, et je ne sais pas si c'est toi ou un autre.

— C'est moi, fit-il.

— Alors je ne puis pas te frapper.

— Frappe-moi avec ce morceau de bois, ou je te mangerai.

Elle prit donc un morceau de bois, le frappa et le blessa. Le lion lui dit alors :

— Maintenant tu peux partir.

Deux ou trois mois après cela, le lion et la femme se rencontrèrent de nouveau. Le lion lui dit :

— Vois l'endroit où tu m'as blessé : est-il guéri ou non ?

— Il est guéri, répondit la femme.

— Le poil est-il repoussé ?

— Certainement.

— Une blessure se guérit habituellement, dit alors le lion, mais non le mal que fait une mauvaise parole. Je

préfère un coup d'épée aux atteintes de la langue d'une femme.

Cela dit, il l'emporta et la mangea.

PIERRETTE ET MANON.

Manon était une robuste jeune femme, si véritablement enfant de la halle qu'elle pouvait montrer la place où sa mère la revendeuse appuyait son berceau contre un pilier du charnier des Innocents. Marchande des quatre saisons, façonnée, toute petite, au commerce ambulant, elle avait pour spécialité la criée des primeurs, et pour domaine, sur le pavé de Paris, le quartier du Palais-Royal depuis l'hôtel des Écuries du roi jusqu'à la rue Saint-Florentin, limite de son parcours journalier.

Le chemin que suivait Manon était précisément celui que devait prendre Pierrette pour aller offrir ses petits pots de crème aux gourmets dont elle était la marchande attitrée.

Aussitôt que, du fond de sa boutique, la mère de Pierrette, crémière renommée de la rue Traversine, entendait Manon crier de sa voix puissante, suivant la saison, les asperges nouvelles, les premiers cerneaux ou le raisin précoce, elle disait à sa fille, toujours un peu trop occupée des rubans de son casaquin et du bouffant de sa jupe :

— Allons donc, flâneuse, il est temps de décamper d'ici !

Alors, lui posant sur la tête le banneton d'osier garni de ses pots de crème et lui mettant le pot au lait à la main, elle la poussait dehors.



La Marchande de cerneaux. — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson (*Cris de Paris*, 1774).

Bien qu'elles eussent adopté le même itinéraire et qu'on les rencontrât se suivant ou se devançant tour à tour l'une l'autre, Pierrette et Manon, qui se connaissaient de vue et se reconnaissaient de loin à la voix, n'avaient pas encore eu l'occasion d'échanger deux mots entre elles depuis qu'elles voyageaient pour ainsi dire de compagnie, quand un grave accident les mit directement en rapport.

C'était aux premiers jours de la saison des cerneaux ; Manon, le tablier relevé, portant le seau d'une main et l'autre poing posé sur la hanche, criait sa marchandise vers le haut de la rue Saint-Honoré ; Pierrette, chargée du banneton et du pot au lait, trottait à quelque vingt pas en avant de sa compagne habituelle de route, lorsqu'elle s'avisa de s'arrêter au milieu de la rue pour admirer l'élégante toilette d'une dame qui sortait du couvent des religieuses de l'Assomption. Absorbée dans sa contemplation, Pierrette n'entendit pas une voix qui lui criait : « Gare ! » si bien que le choc d'un cabriolet, débouchant de la rue de Luxembourg, jeta pêle-mêle sur le pavé le banneton et son contenu, le pot au lait et la crémière.

Le cheval lancé continuait sa route ; mais Manon avait entendu le cri de Pierrette, elle avait vu sa chute. Poser son seau à terre, retrousser ses manches, courir à la rencontre de l'animal et, d'une main vigoureuse, l'arrêter par la gourmette du mors, ce fut pour Manon fait accompli aussitôt que résolution prise.

— Il ne s'agit pas de courir quand on a écrasé le monde et massacré la marchandise, dit-elle au maître du cabriolet ; vous avez fait des dégâts là-bas, il faut voir à régler ça de bon accord ou en justice.

Ceci nettement posé, Manon imprima une si rude secousse à la gourmette que le cheval tourna sur lui-même. Alors, aux applaudissements de la foule que l'accident avait amassée, elle ramena l'auteur du sinistre jusque auprès de Pierrette, qui, relevée et sans blessure, pleurait sa crème perdue, ses pots cassés et sa jupe endommagée.

Le moment du règlement de compte était venu ; supposant que la contestation serait vive, Manon, qui avait bouche ferrée aussi bien que poings solides, se préparait déjà à faire pleuvoir sur le coupable les ronces et les orties de sa rhétorique fleurie des halles ; mais celui-ci arrêta court le flot d'éloquence en posant deux louis d'or dans la main de Pierrette. Il accompagna l'offrande réparatrice de paroles de regret dites du ton le plus poli ; puis, s'étant assuré que la fillette n'avait eu que beaucoup de peur et point du tout de mal, il s'informa de sa demeure et ne remonta dans son cabriolet qu'après avoir écrit sur un feuillet de son agenda l'adresse qu'elle lui dicta.

La vue des deux louis d'or, qui venait pour un moment de paralyser la langue de Manon, avait aussi séché les larmes de Pierrette. Les deux marchandes s'empressèrent de ramasser le banneton ainsi que les pots vides, et de se dérober à la curiosité des badauds, qui continuèrent, selon leur coutume, à stationner sur le théâtre de l'accident.

Sur un signe de Manon, Pierrette la suivit dans l'allée d'une maison voisine où la marchande de cerneaux était attendue, et quand elles furent là, Manon dit à la jolie crémière, qui en l'écoutant rajustait du mieux possible les nœuds de son caraco et les plis de son jupon :

— Voilà d'un seul coup ta marchandise placée et tes pratiques servies ; comme il n'en est pas de même des miennes, nous ne causerons pas longtemps ensemble ; je veux seulement te dire que si ton accident t'a fait faire aujourd'hui une grosse recette, il y a rarement du profit à ne pas se garer des voitures, et souvent du danger à être trop curieuse de belles toilettes : je ne sais pas si tu auras assez bonne mémoire pour te rappeler mes paroles ; mais

comme nous crions tous les jours dans les mêmes rues, il suffira pour t'en souvenir d'entendre la voix de Manon.

Son bon conseil donné, Manon monta chez ses pratiques, et Pierrette se mit en route pour retourner chez elle. Le maître du cabriolet l'avait devancée, de sorte qu'au lieu d'avoir une histoire à raconter à sa mère, ce fut Pierrette qui apprit une nouvelle. La crémière comptait un client de plus : le monsieur qui avait involontairement fait choir la fillette était venu commander six pots de crème à porter tous les jours chez une dame de ses amies.

Le lendemain, Pierrette, coquettement attifée, alla porter ses six pots de crème à la dame, qui la fit causer et la trouva charmante. Un autre jour, la dame dit à Pierrette qu'elle était trop jolie pour faire un si rude métier. Un autre jour encore, il prit fantaisie à la dame de faire essayer à Pierrette un élégant bonnet monté et un riche mantelet de dentelle : Dieu sait si la coquette ainsi parée se trouva belle ! elle rougit de plaisir en se mirant dans une glace, et lorsqu'elle dut quitter sa parure elle rougit encore, mais ce n'était plus de plaisir. Enfin il arriva que la dame, glissant de plus en plus d'ambitieuses pensées dans l'esprit de Pierrette, lui parla d'un voyage qu'elle allait faire en Italie, et lui proposa de l'emmener comme femme de chambre. Elle fit briller en perspective dans l'imagination de Pierrette, avec la possibilité d'un beau mariage, des parures aussi élégantes que la sienne et des bijoux aussi riches que ceux de son écrin. Éblouie, affolée, l'imprudente, oubliant ses devoirs envers sa mère et son libre et honnête métier, promit de suivre la dame.



La Marchande de crème. — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson (*Cris de Paris*, 1774).

Après un mauvais rêve qui l'avait tourmentée toute la nuit, Pierrette, son banneton sur la tête comme si elle allait faire sa tournée ordinaire, sortit un matin de chez sa mère avec la coupable intention de n'y plus revenir. Elle marchait d'un pas rapide, passant devant les maisons de ses pratiques sans prendre le temps de s'y arrêter. Encore quelques minutes, et elle allait se trouver rendue chez la dame qui l'attendait; mais voilà qu'à distance elle entend la voix de Manon. Tout à coup Pierrette s'arrête, elle hésite; sa conscience lui parle, elle l'écoute, puis revient sur ses pas à la rencontre de la marchande des quatre saisons. Lorsqu'elle fut face à face avec celle-ci, Pierrette posa son banneton à terre, et, sans autre explication, sauta au cou de la brave jeune femme; ensuite elle reprit sa charge accoutumée, et allégrement elle alla servir ses pratiques.

Manon n'a jamais su pourquoi Pierrette l'avait embrassée.

UN BALLET CHEZ LE ROI RENÉ.

Charles VII régnait, le royaume était pauvre et le trésor royal à l'avenant. Cependant, en cette année 1445, on était bien loin du temps de pénurie où, suivant le dire de l'auteur des *Arrests d'amour*, Martial d'Auvergne, notaire apostolique au Châtelet de Paris, « Lahire et Poton (Xaintrailles) étant venus un jour voir le roi, il n'avoit à leur offrir pour festoyement qu'une queue de mouton et deux poulets tant seulement. » Ce jour de maigre cuisine devait être proche voisin de certain jeudi treizième jour de juillet où il est porté dans le compte des dépenses de la cour : « Serizes et fruicts pour la royne et pour Madame Katerine, deux solz. » — Madame Katerine, c'est Catherine de France, fille de Charles VII et de la reine Marie d'Anjou; elle devint duchesse de Bourgogne par son mariage avec Charles le Téméraire. — Revenons à notre sujet.

En 1445, les grandes luttes avaient cessé; Henri VI dit de Windsor, qu'on avait sacré roi de France à Paris, s'en était retourné habiter sa résidence royale de White-Hall; on ne gouvernait plus dans nos villes en son nom, et ses soldats ne tenaient plus garnison dans nos villes. L'Angleterre, qui durant vingt ans avait retenu prisonnier Charles d'Orléans, qui fut le père de notre Louis XII, venait enfin de nous rendre un dernier otage, Jean d'Orléans, frère puîné de Charles et comte d'Angoulême et de Périgord. C'est en 1412, lorsqu'il comptait à peine huit ans, que le comte Jean avait été livré aux Anglais et emmené à Londres. Il était âgé de quarante et un ans quand la liberté lui fut rendue. S'il n'a pas mérité, ainsi que son frère Charles, d'être placé au premier rang de nos vieux poëtes français, du moins est-on certain qu'il fit aussi de la culture des lettres son occupation favorite pendant les longues années de sa captivité. Favyn, dans son *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, publié à Paris en 1620, écrit, à propos des goûts littéraires de Jean d'Angoulême : « Il écrivit de sa main les *Distiques de la vie morale*, recognus sous le nom de Caton, et, de retour qu'il fut en France, il les mit dans la sacristie de Saint-Pierre d'Angoulesme, à la prise de laquelle par les huguenots il (le manuscrit) fut réduit en cendres. » Outre ce recueil de distiques moraux commentés par lui et auxquels il avait joint des réflexions et des citations, fruit de ses lectures, le comte rapportait, annotée aussi par lui, une chronique que son auteur, Guillaume Cousinot, lui avait fait parvenir en Angleterre, comme un moyen de distraction, sachant combien il s'intéressait aux lettres. La chronique de Guillaume Cousinot est intitulée : *Geste des nobles Françoys descendus du roy Pryam.*

A l'époque où le comte Jean remit, après trente-trois ans d'exil, le pied sur la terre de France, Charles VII, accompagné de sa famille, tenait cour plénière et festoyait chez son beau-frère, le roi René d'Anjou, duc de Bar et de Lorraine, lequel se consolait à Nancy par la pratique des arts (poésie, peinture et musique) de la perte de son royaume de Sicile.

Voulant au plus tôt saluer son roi, vainqueur des Anglais, le comte Jean se hâta de se rendre à Nancy, où c'était chaque jour fête et gala; il assista à quelques-unes de ces joyeuses frairies, et nous a laissé le programme d'un ballet dansé par les illustres hôtes du roi René. Ce ballet se composait de sept danses ou entrées : La *basse danse de Bourgogne*, vingt-six pas, sauts ou mouvements. — La *danse de la reine de Sicile* (Isabelle de Lorraine, femme de René d'Anjou); le nombre des pas, sauts, etc., est le même que pour la danse de Bourgogne, mais ils ne se suivent pas dans le même ordre. — La *danse de Bourbon* (Charles Ier duc de Bourbon), vingt-trois pas et mouvements. — La *danse de madame de Calabre* (Marie de Bourbon, fille du duc Charles Ier, femme de Jean d'Anjou, fils et successeur du roi René), vingt-trois pas et mouvements. — La *danse de madame la Dauphine* (Marguerite d'Écosse, femme du Dauphin qui fut Louis XI), vingt pas et mouvements. — La *danse de madame de Facon* (femme du premier maître d'hôtel de Charles d'Orléans), vingt-cinq pas, sauts, etc. — La *danse dite Falet* (fol ou folet); elle était composée de dix-sept pas et mouvements. — La figure qui termine ces diverses entrées se nomme *congé*, sans doute salut ou révérence. (1)

Un grand obstacle au bonheur, c'est de s'attendre à un trop grand bonheur. FONTENELLE.

CHARITÉ DE RAPHAEL.

Il y avait à Rome, vers 1519, un vieillard d'une science et d'un stoïcisme extraordinaires, nommé Fabio Calvo, de Ravenne. Cet homme méprisait l'argent, et abandonnait à ses parents un traitement que lui faisait le pape. Il se nourrissait d'herbes et de laitues, logeait dans un trou pire que le tonneau de Diogène. Exténué de travail, il était malade et allait mourir. Quelqu'un cependant veillait sur lui : — « Fabio est soigné comme un enfant, dit un témoin oculaire, par le très-riche et très-estimé Raphaël d'Urbin, jeune homme de la plus rare bonté et d'un esprit admirable. » (2)

DES CITATIONS.

Un de nos collaborateurs, à propos de son article *les Minutes perdues* (t. XXXVI, 1867, p. 387), où la célèbre pensée *video meliora*, etc., est indûment attribuée à Horace, nous adresse les lignes suivantes :

AU RÉDACTEUR *de l'article*. Monsieur, vous citez mal!

LE RÉDACTEUR. Comment, je cite mal? Le sens est-il faussé? la maxime malsaine?

AU RÉDACTEUR. Non, mais le vers n'est pas coupé comme il convient; vous avez mis un mot à la place d'un autre, et vous attribuez au sybarite Horace un remords de vertu dont il se pique peu, une confession que Médée, encore sage, a tout bas confiée à l'indiscret Ovide. Consultez cet auteur, et vous y trouverez, métamorphose VII, une suite de vers que voici tout au long et librement traduits :

« . . . . . Si possem, sanior essem!
« Sed trahit invitam nova vis, aliudque Cupido,
« Mens aliud suadet; video meliora, proboque,
« Deteriora sequor. »

. . . . Ah! que ne puis-je être moins insensée!
Je me sens, malgré moi, vers un gouffre poussée
Par l'effort d'un désir qui m'était inconnu.
La raison me retient; mais l'amour est venu.
O vertu, que je vois, que j'aime et que j'implore,
Pardonne-moi, je cède au mal qui me dévore!

LE RÉDACTEUR. Merci, Monsieur, merci! mais, sans vous offenser, ne faut-il pas compter (de grâce, excusez-moi) comme étant à peu près des minutes perdues celles que vous avez consacrées aux soins d'une telle recherche? Un mot est peu de chose, et ce qu'il importait au lecteur comme à moi, c'était le sens exact et surtout la morale.

AU RÉDACTEUR. Ah! la leçon vous blesse! C'est le propre des gens surpris en grave faute; car la faute est fort grave, et je le prouverai. Mais apprenez d'abord que, sans perdre de temps, j'ai pris sur les rayons de ma bibliothèque un ouvrage de M. Édouard Fournier, *l'Esprit de tout le monde*, dont voici les paroles, page 148, 4e édition :

« Ce double hémistiche (*video meliora*, etc.) est répété » partout; le plus souvent on le prête à Horace, à Juvénal » même, mais à Ovide jamais, quoique ce soit son bien. » S'inspirant d'un admirable passage d'Euripide, c'est à » Médée qu'il le fait dire. Son amour pour Jason l'a rendue » folle, et elle s'écrie : *Si possem*, etc.... Rendre à Ovide » cet éloquent passage, c'est pour beaucoup de citateurs » l'enlever à Juvénal, etc. »

LE RÉDACTEUR. Prêtez-moi donc un peu le livre, qui, ce me semble, m'excuse un peu.

AU RÉDACTEUR. Le voici; gardez-le. Mais souffrez que j'admire combien l'homme est actif à défendre ses fautes. Soyez de bonne foi. L'erreur d'autrui peut-elle atténuer la vôtre? Et si tous vos voisins s'allaient, la pierre au cou, jeter à la rivière, serait-il sage à vous de vous mettre à la file? Lorsque le *Magasin* accepte votre article, il doit le croire exact (1); c'est un honneur, Monsieur, que de pouvoir parler à ces nombreux lecteurs qui, depuis si longtemps, agréent le recueil comme un enseignement. L'erreur que vous lancez peut être sans remède, et vingt mille écoliers rediront d'après vous, en faisant un vers faux, Horace a dit ceci, Virgile a dit cela, tandis qu'Ovide reste oublié dans un coin. Qu'est-il de plus sacré que la pensée humaine? La personnalité veut être respectée, et c'est lui faire injure que d'attenter aux mots qu'elle a choisis.

LE RÉDACTEUR. Ouf! je suis converti. Vous avez bien raison! Je conviens qu'il est irritant pour les érudits de voir avec quelle négligence se font les citations, et j'avoue que ces inexactitudes accusent une connaissance trop imparfaite de l'antiquité. Si j'osais, cependant, j'essayerais encore d'invoquer, comme une formule d'excuse, ces vers qui, cette fois, sont bien d'Horace et de l'*Art poétique* :

« Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
« Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
« Aut humana parùm cavit natura. »

Lorsque dans un morceau de haute poésie
Éclatent à mes yeux de brillantes beautés
En grand nombre, et que sans troubler leur harmonie
De très-légers défauts ne sont pas évités,
Irais-je m'offenser d'une phrase moins pure?
La souffrir en ce lieu
N'est-ce pas rendre hommage à l'humaine nature,
Dont l'imperfection est un décret de Dieu?

(1) Le rédacteur en chef ne se sent pas exempt de toute faute : il se soumet au reproche.

(1) Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale, t. XIX, 2e partie, art. *Gestes des nobles Françoys descendus du roy Pryam*, par M. Vallet de Viriville.

(2) Charles Lévêque.

AU RÉDACTEUR. Cette citation d'Horace est-elle dans les six cent soixante de *l'Esprit de tout le monde?*

LE RÉDACTEUR. Non! et c'est pourquoi je la suggère à l'auteur, dans l'intérêt des écrivains passés et futurs qui oseront se l'approprier, après avoir trébuché dans quelque souvenir du lycée.

Encore une citation pour terminer, une citation à la deuxième puissance, puisqu'elle se rapporte à l'*esprit* même des citations. Je la prends chez M. Prévost-Paradol, et je la considère comme posant une sorte de règle pour juger l'à-propos des passages que l'on croit devoir citer.

« Montaigne, dit-il, a fait passer dans ses écrits les plus fortes et les plus brillantes pensées de la Grèce et surtout de Rome, avec tant d'à-propos que ces citations innombrables font corps avec les Essais, qu'il est impossible d'en arracher une seule sans une sorte de violence qui laisserait sa trace, sans une déchirure qui resterait toujours visible dans cet harmonieux tissu. »

Peut-on mieux poser, par un meilleur exemple, la règle à suivre par les citateurs, pour éviter de passer dans les rangs de ces *poncifs* dont parle M. Édouard Fournier, *poncifs* qui, toujours fouillant dans leur mémoire, citent toujours, citent quand même, citent à jet continu! Lorsqu'un écrivain a ce malheureux défaut, il mérite bien cette boutade de Bayle à propos d'un ouvrage tout bourré d'emprunts faits à l'esprit des autres : « Ce livre est chargé d'un si grand nombre de citations, dit-il, qu'elles offusquent et empêchent de voir le travail de l'auteur. »

Que de lecteurs pourraient m'appliquer aujourd'hui cette malice de Bayle!

VOYAGES DANS L'INDE.

LE MAJOR MACPHERSON.

Suite. — Voy. p. 282, 314, 333.

LES KHONDS. — LEURS VILLAGES. — LEURS MŒURS. — LEUR HOSPITALITÉ.

Par sa constitution physique, la race khond peut résister aux plus rudes fatigues et endurer toute espèce de privations. Sa taille ne dépasse pas celle des Indous de la péninsule. Les membres, bien développés, sont forts et symétriques; les muscles sont nettement accusés. La peau, claire et luisante, est d'un brun cuivré. Le talon, sur la même ligne que le tibia, ne fait pas saillie, et le cou-de-pied n'est pas très-haut, quoique le Khond soit doué d'une vitesse de marche extraordinaire. Le front est plein et développé. Les os des joues sont hauts et proéminents. Le nez, parfois aquilin, est en général large du bout. Les lèvres sont pleines sans être épaisses. Toute la physionomie indique l'intelligence et la décision avec un mélange de bonhomie.

Le vêtement se compose d'une seule pièce d'étoffe grossière, blanche ou bigarrée, de huit à dix mètres de long, tournée autour des reins, et dont les deux bouts flottent par derrière : les femmes, après s'en être ceint la taille, en ramènent les extrémités sur les épaules; dans quelques districts, elles portent aux chevilles et aux bras des anneaux de cuivre, et de petits ornements d'or et d'argent au nez et aux oreilles.

Les villages sont admirablement situés, près d'un groupe d'arbres, à la base de collines boisées, à proximité d'un cours d'eau, sur les tertres des vallées, un peu au-dessus du niveau des irrigations. Dans les districts du sud, ils consistent en deux rangées de maisons décrivant une courbe, de manière à ménager au milieu un large espace que ferme à chaque bout une forte barrière en bois. Au nord, ils sont construits irrégulièrement, à la façon des Indous.

C'est le prêtre qui choisit le site, après avoir soigneusement consulté la volonté du dieu, en l'honneur duquel on plante tout d'abord un grand cotonnier qui lui est dédié. Au centre du village s'élève la maison du patriarche ou *abbaya;* celle du *panwà* ou tisserand est à l'une des extrémités, et se reconnaît aux piquets et aux chevilles qui lui servent à tisser devant sa porte. Chaque homme bâtit sa propre demeure, faite de planches placées de champ et recouverte en chaume. Quand un village commence à se détériorer, on ne le répare pas, mais on en construit un nouveau sur un autre emplacement, sans jamais y employer les matériaux de l'ancien. La durée d'un village khond est d'environ quatorze ans, mais il est souvent abandonné pour d'autres causes que sa vétusté. Il suffit d'un léger accroissement de mortalité, d'une perte de bétail, pour que le site soit réputé malfaisant; le prêtre est aussitôt mis en réquisition, et on bâtit un nouveau hameau dans l'endroit désigné.

Les Khonds n'ont ni médecine ni médecins. Ils appliquent sur leurs blessures la terre d'une fourmilière, sorte de boue chaude, ou un cataplasme de millet. Dans les cas extrêmes, ils ont recours à un cautère qu'ils s'ouvrent au ventre, avec une faucille rougie au feu et appliquée sur une toile mouillée. Ils sont très-sujets à la fièvre et aux inflammations d'entrailles. La petite vérole les décime : beaucoup sont aveugles. Les femmes enfantent presque sans douleur et ne nourrissent que six mois.

L'agriculture, variée par la guerre et la chasse, est tenue en grand honneur chez ces peuplades. Il n'y a ni tenancier ni manœuvre. Chaque propriété libre se compose d'une petite partie du sol de la vallée, subdivisée en fractions minimes, et d'un terrain beaucoup plus étendu dans la montagne. L'autorité paternelle est absolue, et du vivant de son père le fils ne possède rien; mais à sa mort la terre et les bestiaux appartiennent exclusivement aux héritiers mâles, qui se divisent les biens. Les filles se partagent les ornements personnels des parents, l'argent, le mobilier, tandis que les frères sont obligés de les nourrir et de contribuer aux frais de leur mariage. A défaut d'héritiers mâles, la terre appartient au village, et se distribue entre ses habitants.

L'agriculture est pratiquée par les Khonds avec un degré d'habileté et d'énergie qui n'est nulle part surpassé dans l'Inde, et qui a produit une affluence de richesses agricoles presque sans pareille. A l'époque des travaux des champs, le Khond se lève à l'aube. Avant de quitter son logis, il fait un ample repas de *moong*, *raggi* ou *tuar*, plantes légumineuses, cuites avec un morceau de viande de chèvre ou de porc assaisonné d'herbes aromatiques des jungles. Il attelle ensuite sa charrue et part, sa hache sur l'épaule, pour la journée Il travaille au labourage sans intervalle jusqu'à trois heures de l'après-midi, et se baigne dans le plus proche cours d'eau pour se reposer. S'il s'adonne à des travaux plus rudes, s'il coupe ou fend du bois, on lui apporte aux champs un second repas; un troisième l'attend le soir au logis, avec addition de liqueur ou de tabac. Les femmes prennent part aux travaux des semailles et de la moisson, et là où il n'y a pas de pâtre indou, chaque membre de la famille surveille tour à tour le bétail.

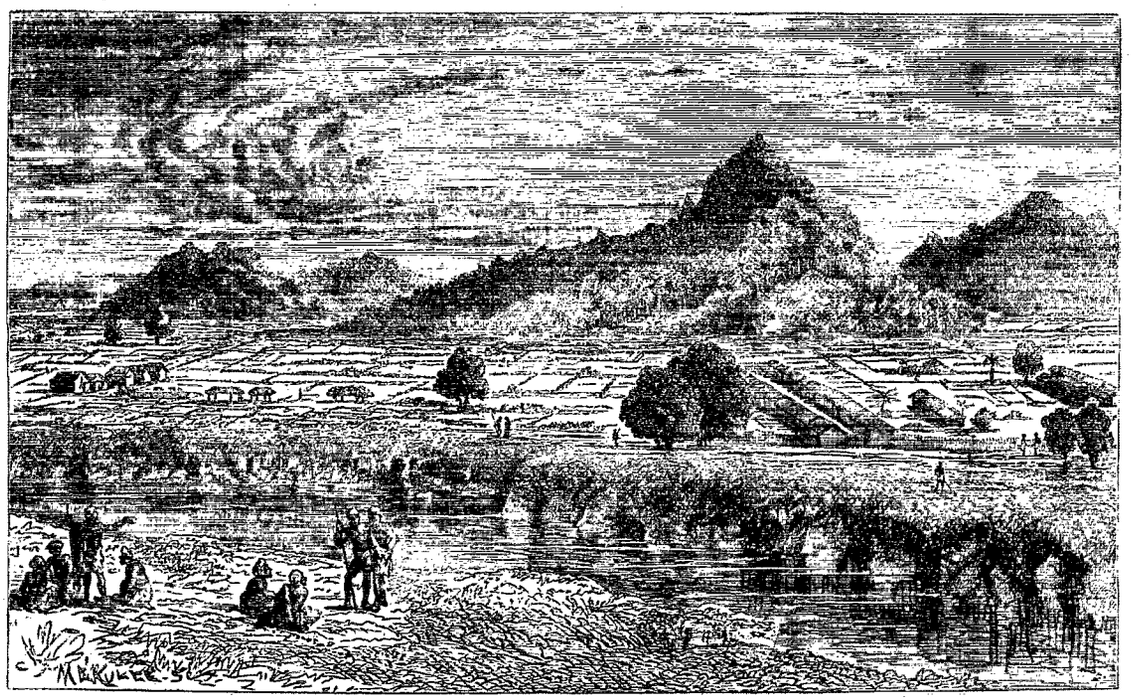
Ils ont de grands troupeaux de bœufs, des buffles, de belles chèvres, et quantité de porcs. La volaille fourmille dans les villages. Les plus importantes productions des collines sont du riz de plusieurs sortes, diverses huiles, les millets, les fruits, le tabac, le curcuma, et de la moutarde de qualité supérieure. Ils échangent ces denrées

contre du sel, du drap, des vases de cuivre, des ornements, que leur apportent les marchands indous.

L'usage de l'argent, à l'exception des cauris, était à peu près inconnu chez les Khonds jusqu'à une époque récente. Ils estiment la valeur de toute propriété par un certain nombre de *vies*. Par exemple, cent *vies* consistent en dix bœufs, dix buffles, dix sacs de blé, dix assortiments de pots de cuivre, vingt moutons, dix porcs, et trente volailles.

Les formalités pour le transfert d'une terre à vendre sont celles-ci : Le vendeur déclare son dessein à l'abbaya ou patriarche, non pour avoir sa sanction, mais pour donner de la publicité à ses projets. Il se rend ensuite, avec celui qui veut acheter, au village où est située la propriété, et somme cinq respectables habitants de témoigner de l'acte de vente. Rendu sur le terrain, où ils sont réunis, il en appelle à eux, et prend en même temps à témoin la divinité locale, qu'il aliène pour toujours cette portion de terre à telle personne, moyennant une certaine compensation. Il donne alors une poignée du sol à l'acheteur qui, en échange, lui remet les valeurs convenues, et la négociation est terminée. On est frappé de la similitude qui existe entre ces formes et celles qui sont en usage chez quelques nations de l'Europe et de l'Asie occidentale.

La pratique exclusive de l'art de l'agriculture chez les Khonds s'explique par la présence dans leurs districts de parias indous qui, établis là de temps immémorial, fabriquent pour eux les choses de première nécessité. C'est parmi ces étrangers que se recrutent le *panwa* ou tisserand, le *lohara* ou forgeron, le *komarou* ou potier, le *gouro* ou berger, le *soundi* ou distillateur. De ces cinq industriels, le plus indispensable à un village khond est le panwa. Il est chargé de fournir les victimes humaines, devoir qui incombe cependant à certaines familles dans lesquelles il est héréditaire; il doit porter les messages, tels que les appels au conseil ou au champ; agir comme



Village khond, près de la colline sacrée et du bosquet de Meriah. — Dessin de Yan' Dargent, d'après l'estampe anglaise.

musicien dans les cérémonies, et entretenir le village de toile, chaque Khond ayant droit à un vêtement par an.

Ces parias parlent indifféremment la langue khond et l'oriyah. Ils paraissent avoir leurs dieux auxquels ils sacrifient, ce qui ne les empêche pas de prendre part au culte des Khonds. Ceux-ci les traitent avec beaucoup de douceur, surtout les panwas, mais en race inférieure et protégée, quasi servile. Ils ne sont jamais oubliés ou négligés dans un festin, et toute injure qui leur serait faite serait promptement réprimée. Néanmoins on ne leur permet pas de se conduire en égaux, et peu d'entre eux possèdent des terres.

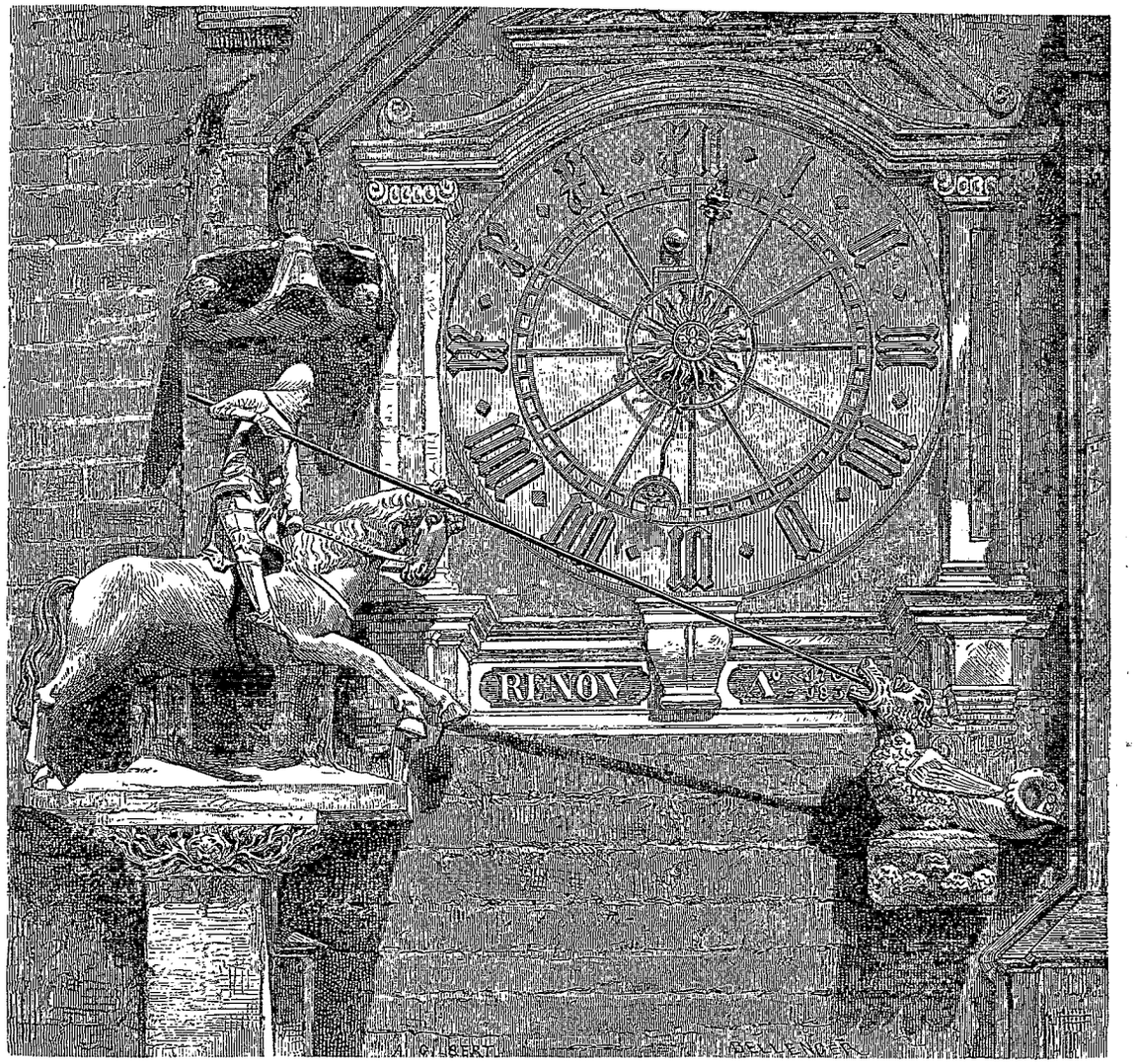
L'hospitalité est au rang des premiers devoirs chez les Khonds. Elle est impérative pour tous. « La vie et l'honneur, disent-ils, sont garants de la sûreté d'un hôte; il doit passer avant l'enfant : tout étranger est un hôte invité, et personne ne peut paraître dans un village qu'on ne l'invite à entrer. Il n'y a point de limites à son séjour sous le toit qui l'a reçu; il ne peut jamais en être chassé, et il doit être traité comme l'un des membres de la famille. Si un homme trouve moyen de pénétrer dans la maison de son ennemi, il devient inviolable, quand bien même sa vie aurait été dévolue à son hôte de par la loi du sang. Un panwa tua le fils de l'abbaya de son village, et s'enfuit. Deux ans après il revint, et s'introduisit pendant la nuit chez l'abbaya. Le conseil de la tribu, qui n'eût pas hésité auparavant à exécuter le meurtrier, décida que, devant être considéré comme hôte, il ne pouvait lui être fait aucun mal. Cependant, quand un ennemi s'impose ainsi et cherche à s'assurer l'impunité par la ruse, on peut déserter la maison, lui refuser la nourriture, et le tuer s'il sort. Mais on use très-rarement de ce droit, et qui l'exercerait serait universellement blâmé.

Une tribu dépossédée par la guerre se réfugie chez une autre tribu qui est obligée de la recevoir et de l'héberger. Il arriva que deux branches d'une même tribu s'étant prises de querelle à la suite d'un festin, elles combattirent, et les victorieux s'emparèrent des terres des vaincus. Mais, au bout d'un an, ces derniers, qui avaient reçu l'hospitalité chez une peuplade voisine, avertis, par des intelligences dans le camp ennemi, que la vigilance se relâchait, reprirent possession de leurs anciens villages, et, en qualité d'hôtes, n'en furent plus expulsés.

La suite à une prochaine livraison.

BALE.

Voy. la Table de trente années.



Cathédrale de Bâle. — Saint Georges. — Dessin de Gilbert, d'après une photographie.

Trois choses m'ont toujours particulièrement intéressé lorsque j'ai traversé Bâle : le Rhin, le Musée, le Munster. On resterait, je crois, des heures entières à regarder le Rhin du haut d'une fenêtre de l'hôtel des Trois-Rois. Quelle idée le fleuve donne déjà de sa puissance! qu'il est rapide, violent! Aucune barque n'ose se fier à lui entre ces rives étroites. Un joli pont, les cordes de deux bacs, c'est tout ce qu'on voit à sa surface qui glisse tout d'une pièce comme une coulée de métal en fusion. Le Musée a un caractère unique : c'est le palais de Holbein. On ne saurait nulle part ailleurs, même en Angleterre, se faire une idée aussi complète de ce sévère génie qui domine et s'impose, moins par le charme que par la force et la vérité : aucun artiste n'a jamais été plus simple, plus fidèle à la nature, plus profond; il n'en est aucun à qui convienne mieux le nom de maître (1). La cathédrale, le Munster, comme le Rhin, comme Holbein, produit une impression austère; elle s'élève à quelque vingt mètres au-dessus du Rhin, près de rues silencieuses, sur une petite place plantée de marronniers, d'où l'on aperçoit au loin les montagnes de la Forêt-Noire. Diverses sculptures, plus bizarres que belles, se détachent froidement de ses pierres rougeâtres. Le jour pénètre à peine dans les cloîtres qui s'étendent au midi du chœur, et où des tombes nouvelles se mêlent à celles des réformateurs du seizième siècle. A l'intérieur, l'attention est tout entière captivée par la salle du célèbre concile qui, de 1431 à 1447, tenta vainement de faire cesser les discordes religieuses et de fonder sur des bases nouvelles l'unité du christianisme : en regardant les reliques de cette grande assemblée, meubles, clepsydres, portraits, reliefs, parchemins, on arrive, au milieu de ces témoignages de réalité, à ne plus trop savoir en quel temps on vit, et à douter si l'on n'est pas autant du quinzième siècle que du dix-neuvième. On sort de Bâle sous une impression sérieuse, non indifférente, et l'on y revient volontiers.

(1) Voy., sur Holbein, la Table de trente années.

PRÉCOCITÉ DES MUSICIENS.

De toutes les vocations, il n'en est aucune qui se révèle aussitôt et d'une manière aussi évidente que celle du musicien. « Le talent musical, dit Gœthe, doit naturellement se montrer le premier, parce que la musique est quelque chose de tout à fait inné, d'intime, qui n'a pas

besoin de secours extérieurs et d'expérience puisée dans la vie. » (1)

Roland de Lassus ou de Lattre (Orlando Lasso), né à Mons en 1520, mort en 1594, s'était rendu si célèbre, avant l'âge de douze ans, par la beauté de sa voix, à l'église de Saint-Nicolas de Mons, qu'il fut plusieurs fois exposé à être enlevé par Ferdinand de Gonzague, vice-roi de Sicile. Ce violent amateur de musique parvint à décider les parents du jeune chanteur à le laisser venir en Italie.

Lulli, né à Florence en 1633, mort en 1687, tout enfant jouait de la guitare d'une manière remarquable, et il n'était encore que l'un des marmitons de Mlle de Montpensier, lorsqu'il composa plusieurs agréables mélodies, entre autres, dit-on, l'air *Au clair de la lune*. Mais cet air paraît dater de plus loin. Il entra très-jeune dans la « grande bande des violons du roi. »

Michel Richard de Lalande, né à Paris en 1657, mort en 1726, remarqué d'abord par sa voix lorsqu'il était enfant de chœur à l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, apprit sans maître, avant l'âge de quinze ans, à jouer du violon, du clavecin, de la basse de viole, et de plusieurs autres instruments. Un de ses beaux-frères organisa de petits concerts où sa réputation grandit rapidement.

Campra, né à Aix en Provence, en 1660, mort en 1744, était, avant l'âge de vingt ans, maître de chapelle de la cathédrale de Toulon.

Rameau, né à Dijon en 1683, mort en 1764, à l'âge de sept ans pouvait jouer toutes les partitions, à première vue, sur le clavecin.

Haendel, né à Halle en Saxe, en 1685, mort en 1759, étant encore tout petit enfant, avait, à la dérobée, appris seul, la nuit, à jouer de l'épinette. A huit ans, dans une chambre du palais du duc de Saxe-Weissenfels, où son père l'avait conduit, il lui arriva, ne croyant pas être écouté, de trahir son talent en jouant sur un clavecin. Le duc voulut qu'on lui enseignât la musique. A dix ans, Haendel composait des motets pour l'église principale de Halle.

Jean-Sébastien Bach, né à Eisenach en 1685, mort en 1750, jouait sur le clavecin, dès son enfance, les compositions des plus grands maîtres. Pour parvenir à posséder ces compositions dont son beau-frère voulait lui faire ajourner l'étude, il copia, à la seule lumière de la lune, pendant près de six mois, un cahier qui en contenait plusieurs.

Marcello, né à Venise en 1686, mort en 1739, était passionné pour la musique jusqu'à inquiéter son père, qui l'emmena à la campagne et le priva de tout instrument et de toute composition musicale. Mais le jeune homme, dans cette solitude, composa une messe en musique dont les beautés triomphèrent de la résistance paternelle.

Pergolèse, né à Resi, dans les États romains, en 1710, mort en 1736, jouait sur le violon, à treize ans, des morceaux qu'il avait composés lui-même sans maître, et où se trouvaient des difficultés qui étonnèrent les professeurs napolitains du Conservatoire *dei Poveri di Gesu Cristo*. On le fit entrer à cette école savante. A vingt et un ans, il avait composé la belle partition du drame sacré : *San Guglielmo d'Aquitana*.

Piccini, né à Bari, dans le royaume de Naples, en 1728, mort en 1800, révéla son talent, comme Bach, en jouant sur un clavecin dans le palais de l'évêque de Bari. L'évêque était dans une pièce voisine. Surpris d'un talent si précoce, il voulut que l'enfant fût envoyé, non au séminaire, comme ses parents en avaient eu l'intention, mais au Conservatoire; et à quatorze ans, Piccini entra à l'école musicale de San-Onofrio.

(1) Conversations de Gœthe, recueillies par Eckermann, traduites par Émile Délerot.

Haydn, né en 1732, à Rohrau (Autriche), mort en 1809, fils d'un charron et d'une cuisinière, laissa pressentir sa vocation dès l'âge de cinq ans. A treize ans, il écrivit une messe. On lui en montra les défauts. Il acheta *le Parfait maître de chapelle* de Mattheson, et étudia seul les règles de la composition.

Grétry, né à Liége en 1741, mort en 1813, commença de même à écrire, étant enfant, un motet et une fugue avant d'avoir étudié l'harmonie. Une messe qu'il composa et qui fut exécutée dans la cathédrale lui valut une bourse au collége liégeois de Rome.

Clementi, né à Rome en 1752, mort en 1832, solfiait dès l'âge de six ans. A neuf ans, il subit l'épreuve d'un concours pour une place d'organiste et l'emporta sur ses concurrents.

Winter, né à Manheim en 1754, mort en 1825, était, à onze ans, violoniste dans la chapelle du prince palatin.

Mozart, né à Salzbourg en 1756, mort en 1791, dès l'âge de trois ans cherchait des accords sur le clavecin; à quatre ans, il exécutait déjà des morceaux difficiles avec goût et composait des menuets. A six ans, il était applaudi à Munich et à Vienne.

Cherubini, né en Toscane en 1760, mort en 1842, étudia l'harmonie et l'accompagnement à neuf ans. Il écrivit, à treize ans, une messe et un intermède pour un théâtre de société.

Dusseck, né en 1761, à Czaslau en Bohême, mort en 1812, jouait du piano à cinq ans, et accompagnait sur l'orgue à neuf ans.

Lesueur, né près d'Abbeville en 1763, mort en 1837, obtint, à seize ans, la maîtrise de la cathédrale de Séez.

Méhul, fils d'un cuisinier, né à Givet en 1763, mort en 1817, était, à dix ans, l'organiste très-admiré de l'église des Récollets de Givet.

Kreutzer, né à Versailles en 1766, mort en 1831, était déjà musicien à cinq ans. Un concerto qu'il composa à treize ans eut un éclatant succès.

Berton, né à Paris en 1767, mort en 1844, était, à l'âge de quinze ans, violon au grand Opéra.

Della Maria, né à Marseille en 1768, mort en 1800, jouait, très-jeune encore, de la mandoline et du violoncelle, et, à dix-huit ans, débuta par un grand opéra joué dans sa ville natale.

Beethoven, né à Bonn en 1770, mort en 1827, était habile virtuose sur le violon à huit ans; il déchiffrait à douze ans, avec une perfection étonnante, le *Clavecin bien tempéré* de Jean-Sébastien Bach. A treize ans, il composa trois quatuors qui ont été publiés par Artaria. A dix-sept ans, il joua un thème hérissé de difficultés, devant Mozart qui dit à ses amis : « Faites attention à ce jeune homme, vous en entendrez parler un jour. »

Paer, né à Parme en 1771, mort en 1839, composa, à seize ans, *la Locanda de' vagabondi*, et, à dix-sept ans, *i Pretendanti burlati*, opéras bouffes qui le rendirent célèbre dans toute l'Italie.

Catel, né à Laigle en 1773, mort en 1830, était, avant l'âge de quatorze ans, accompagnateur et professeur à l'École royale de chant et de déclamation de Paris.

Hummel, né à Presbourg en 1778, mort en 1837, était, dès sept ans, habile virtuose sur le piano. Mozart remarqua son talent et lui donna des leçons. A neuf ans, il joua publiquement dans un concert à Dresde, et sa réputation s'étendit dans toute l'Allemagne.

Paganini, né à Gênes en 1784, mort en 1849, était bon violoniste à six ans, et à huit ans il composait une sonate.

Fétis, né à Mons en 1784, était, à neuf ans, organiste du chapitre noble de Sainte-Waudru.

Spohr, né à Brunswick en 1784, mort en 1859, à l'âge de douze ans exécuta un concerto de violon de sa composition à la cour. Il était attaché à la chapelle ducale à quatorze ans.

Hérold, né à Paris en 1791, mort en 1833, dès l'âge de six ans composait de petites pièces pour le clavecin.

Rossini, né à Pesaro en 1792, était, encore presque enfant, un accompagnateur habile (*maestro al cembalo*). Il composait à seize ans une cantate : *Pianto d'armonia per la morte d'Orfeo*.

Meyerbeer, né à Berlin en 1794, mort en 1864, à l'âge de quatre ans reproduisait sur le piano, en s'accompagnant de la main gauche, les airs que jouaient les orgues des rues. A cinq ans, il se faisait entendre dans un concert public, et à neuf, la *Gazette musicale* de Leipzig le citait comme l'un des meilleurs pianistes de Berlin.

Schubert, né à Vienne en 1797, mort en 1828, entra à onze ans, avec un grand succès, au Conservatoire de Vienne.

Mendelssohn-Bertholdy, né à Hambourg en 1809, mort en 1847, à l'âge de huit ans déchiffrait à première vue toute espèce de musique, et écrivait correctement un morceau d'harmonie sur une basse donnée.

Liszt, né en 1811, à Rœding en Hongrie, était à peine âgé de neuf ans lorsqu'il exécuta en public, à Œdenbourg, un concerto qui commença sa réputation. (1)

LA GRAVURE EN PIERRES FINES.

P.-J. Mariette, dans le premier volume de son *Traité des pierres gravées*, publié au milieu du siècle dernier, a consacré un chapitre à la pratique de la gravure en creux et en relief sur les pierres fines, et l'a fait suivre d'une planche, ici reproduite, représentant la situation dans laquelle est le graveur lorsqu'il opère et les divers instruments qu'il emploie. Nous allons extraire les explications contenues dans ce chapitre, en les abrégeant quelquefois et en renvoyant pour plus de clarté aux figures, au moyen de lettres et de numéros.

Le graveur, après avoir modelé en cire sur un morceau d'ardoise les figures qu'il veut graver, fait choix d'une pierre fine qui a été taillée par le lapidaire. Il se place vis-à-vis d'une fenêtre dans un jour avantageux ; la meilleure exposition est celle du nord. La taille de l'artiste détermine la hauteur du siége sur lequel il est assis, mais il est nécessaire que le dessus en soit un peu incliné en avant, afin que le graveur soit moins contraint et qu'il puisse mieux se porter sur son ouvrage. La hauteur de la table doit être réglée comme celle du siége ; pour qu'elle soit plus ferme et plus stable, il est bon qu'elle soit montée sur un pied composé de pieds-droits et de traverses solidement assemblés. Un rebord tout autour de la table est utile pour retenir les divers instruments. Le dessus pourra aussi être échancré par devant ; le graveur s'en approchera avec plus d'aisance, et il aura à droite et à gauche deux accoudoirs qui lui seront fort commodes. C'est dans cette position qu'il est figuré dans notre première gravure.

Sous la table, vers le milieu, est une roue de bois de 18 pouces de diamètre, qui doit être faite de plusieurs pièces assemblées en façon de parquet, sans quoi le bois pourrait se tourmenter et la roue cesserait de tourner régulièrement. Elle est posée verticalement et traversée par un essieu de fer dont les deux extrémités se terminent par deux petits pivots qui tournent dans des crapaudines de cuivre, ou, pour éviter le bruit que pourrait causer le frottement des deux métaux, dans des trous faits dans deux carrés en buis, qui sont logés dans l'épaisseur de deux pieds-droits servant de soutien à la table. La branche de cet essieu qui est à la droite du graveur est coudée en manière de manivelle, laquelle embrasse une courroie ou chaînette qui, étant debout, va s'attacher à l'extrémité d'une pédale. Le graveur, ayant le pied droit posé sur cette pédale, donne le mouvement à la roue de bois. Une corde à boyau circule dans le fond d'une rainure ou gouttière pratiquée dans l'épaisseur et le long de cette roue, et va, en passant par deux petits trous carrés ouverts dans le dessus de la table, embrasser une autre petite roue qui fait partie de la machine appelée *touret*.

Cette machine (fig. 2) est élevée sur un pied solide (A) et d'une seule pièce, à 3 ou 4 pouces de distance de la surface de la table, et elle y est attachée fermement au moyen d'un fort écrou qui embrasse sous la table la tige qui soutient le touret. Le corps de la machine est enveloppé d'une chape de cuivre ou d'autre métal, à laquelle on peut donner la forme d'un petit tonnelet ; et ce tonnelet est divisé en deux parties : l'une (B) adhérente au pied de la machine et immobile, ayant dans chaque face une ouverture (C) qui laisse un passage libre à la corde ; l'autre (D) qui, comme un chapeau, se lève et se remet en place, suivant que le besoin l'exige. Dans la figure 2, la machine présente une de ses faces latérales, et un outil (E) prêt à travailler est logé dans la tête de l'arbre. C'est dans cet état qu'est la machine lorsqu'on grave. On voit figure 8 l'écrou qui retient le pied du touret sous la table, et figure 17 un tournevis qui sert à monter ou démonter les pièces du touret.

La figure 3 montre le même touret, d'où la partie supérieure du tonnelet a été enlevée afin de découvrir les pièces qui y sont enfermées, savoir : une petite roue d'acier (F) épaisse de 3 lignes et de 15 lignes de diamètre, et solidement montée sur un arbre aussi d'acier, de 3 lignes et demie de grosseur et de 3 pouces 8 lignes de longueur, dont les deux extrémités roulent dans des collets d'étain engagés dans deux pièces de cuivre (I,I) debout, qui sont arrêtées avec des vis à tête perdue (K,K) sur les parois de la partie inférieure du tonnelet, et sont dans la même disposition que les lunettes des tourneurs ou les chevalets des serruriers. Une tige d'acier (L, fig. 5) forée d'un bout à l'autre sert à placer les outils avec lesquels on grave ; elle est montée sur la tête de l'arbre, dont elle est un prolongement.

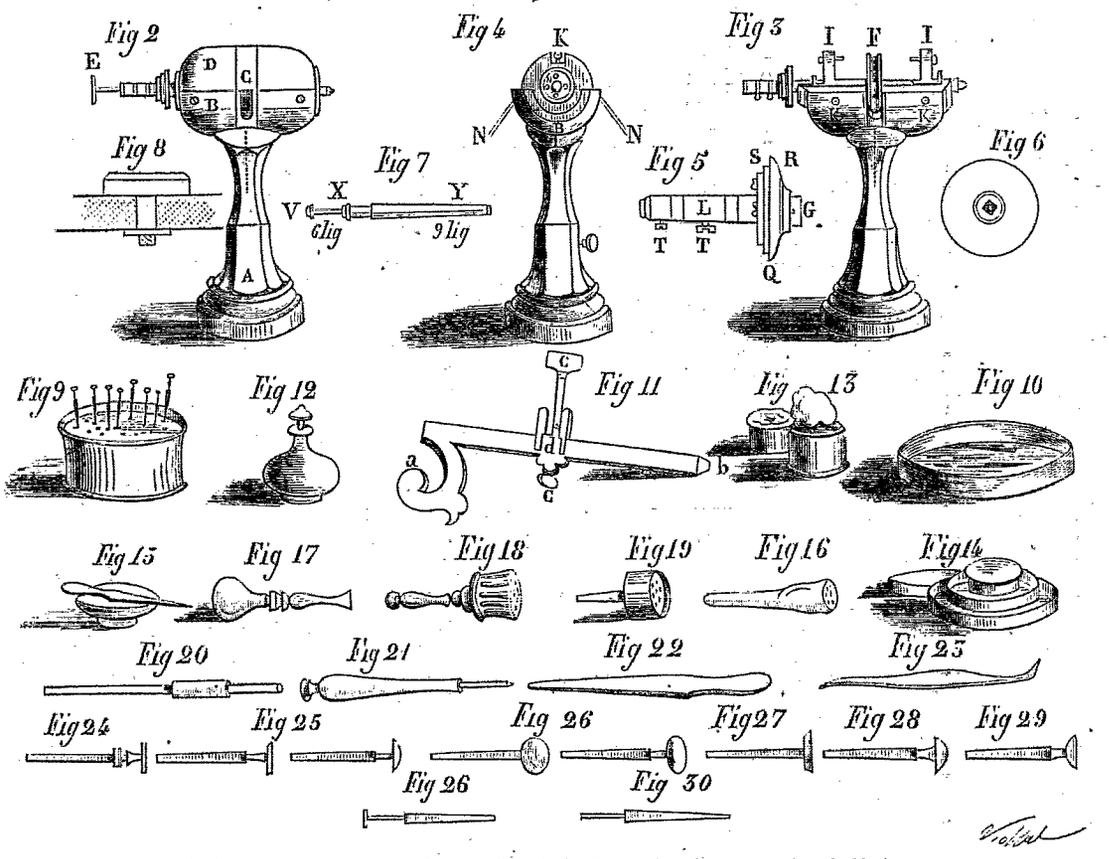
Dans la figure 4, le touret est vu par devant et encore sans chapeau. On voit de profil la partie inférieure du tonnelet (B) montée sur le pied qui sert de soutien au touret, et de face une des pièces de cuivre debout (K) dans le corps desquelles sont engagés les collets d'étain. La tige, ou canon, destinée à recevoir les outils est vue par le bout. La corde (NN) va chercher la roue, qu'on ne peut voir étant couverte de la pièce K.

La tige, ou canon foré, dans l'intérieur de laquelle se logent les outils est représentée en grand figure 5, afin d'en mieux faire comprendre la structure. Q est l'endroit où se fait la jonction de cette tige avec l'arbre (G), qui porte à sa tête une platine (R) contre laquelle une autre platine (S), qui est soudée à l'extrémité de la tige, vient s'appliquer, et l'une et l'autre sont jointes solidement au moyen de trois vis ; on ne voit ici que la tête de deux. Deux autres vis (TT) servent à maintenir les outils dans le canal lorsqu'ils y sont placés pour opérer. La longueur de la tige est d'environ 9 lignes, mais sa grandeur est variable, devant être proportionnée, aussi bien que celle des outils, à la grandeur de la pierre qu'il s'agit de

(1) Ces faits sont empruntés à un livre récent : *les Musiciens célèbres, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours*, par Félix Clément. — Paris, 1868.

graver; c'est pour avoir la facilité de changer cette tige selon les circonstances qu'on a imaginé d'en faire une pièce séparée et de l'y assujettir. La figure 6 montre l'extrémité de cette tige et l'ouverture de la forure percée carrément. Cette forure est un peu plus large à son entrée que dans le fond, afin que les outils (fig. 7), dont la tige ou la soie est elle-même carrée et va en diminuant, s'y enclavent plus étroitement. X est la partie qui sort en avant lorsque l'outil est monté sur le touret; V, la tête, tantôt plate et tantôt ronde, suivant le besoin.

Tous les outils dont on se sert pour graver sont de fer doux non trempé ou de cuivre jaune. La longueur qu'il faut leur donner est, comme on l'a dit, proportionnée à la grandeur de l'ouvrage; cependant ils ont assez ordinairement 15 lignes, dont 9 pour la soie. Ces outils sont diversement configurés. Les uns, qu'on appelle des *scies* (fig. 24 et 25), ont à leur extrémité la forme d'une tête de clou, quelquefois très-plate et d'autres fois un peu plus épaisse, mais toujours bien tranchante sur ses bords. D'autres, en plus grand nombre, ont une petite tête exactement ronde comme un bouton; on les nomme *bouterolles* (fig. 26). Ce bouton, dans quelques-uns, est coupé par la moitié, et devient par ce moyen tranchant sur ses bords; tantôt il présente une tête convexe (fig. 28) et tantôt une



Outils de graveur en pierres fines. — D'après le *Traité des pierres gravées*, de Mariette.

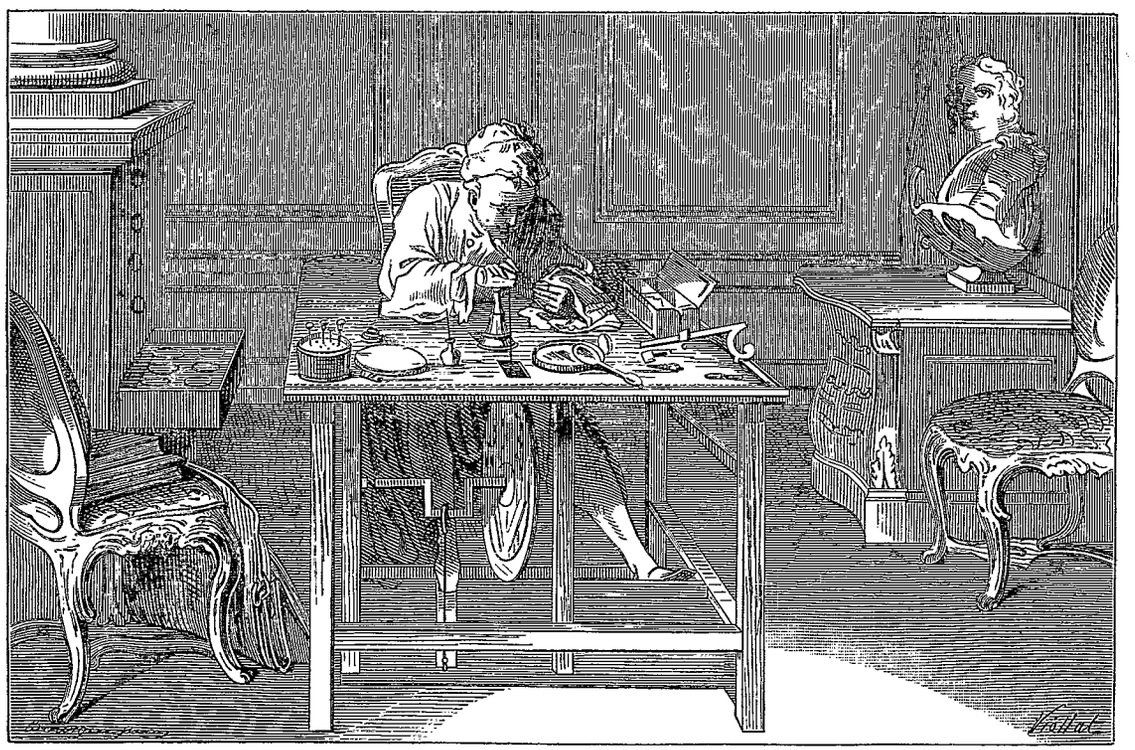
tête plate (fig. 29) : on peut appeler ces outils *demi-ronds*. Le bouton qui termine ceux qu'on nomme *plats* (fig. 26, au bas de la planche, ce numéro se trouvant à tort répété deux fois) ne se peut mieux comparer qu'à une petite meule, et ceux qui ont le nom de *charnières* (fig. 20) ont pour petite tête une manière de virole ou emporte-pièce. De tous ces outils, ce sont ceux dont le graveur fait le moins d'usage; ils ne sont propres qu'à enlever de grandes pièces ou à percer une pierre. Il y a encore des outils qui se terminent en pointe mousse (fig. 30), et de toutes ces différentes espèces le graveur en fait tourner ou les tourne lui-même de divers calibres : personne n'est plus en état que lui d'imaginer et d'exécuter tout ce qui lui est nécessaire à cet égard. Pour cela il est nécessaire d'avoir un support (fig. 11) consistant en une tringle de fer poli, carrée, dont une des extrémités (*a*) est coudée pour lui servir de pied ou point d'appui, lorsque l'autre extrémité (*b*) est logée dans une ouverture pratiquée dans le pied du touret et que l'instrument est dressé. La partie principale est un petit étau (*c*) qu'on peut faire promener sur la tringle au moyen de la coulisse (*d*) et de la vis (C). C'est sur ce support que se posera le burin lorsqu'on voudra donner à un outil, qui sera pour cela monté sur le touret, la figure convenable.

Il faut avoir de ces outils de toutes les grandeurs; et dans les bouterolles le bouton ira par gradation depuis la grosseur d'un gros pois jusqu'à celle de la plus petite tête d'épingle. Il est commode d'avoir une boîte de fer-blanc couverte à son orifice d'une plaque percée comme un crible (fig. 9); dans chaque trou on place un outil qui se présentera par la tête, c'est-à-dire par l'endroit qui doit fixer le choix du graveur.

Toutes choses étant ainsi disposées, un des outils étant monté sur le touret et la roue mise en mouvement, le graveur prend de la main gauche la pierre qu'il veut graver et qui, pour être maniée avec plus de solidité, est montée sur la tête d'une petite poignée de bois (fig. 16), où elle a été cimentée avec du mastic. Il la présente contre l'outil, la tenant un peu inclinée, en sorte que l'outil puisse mordre et l'user en tournant sur sa surface. Pour pouvoir lui donner tous les mouvements convenables, et suivant que l'exige le travail qui doit y être mis, le graveur tient ferme la petite poignée dans sa main, serrant la pierre entre le pouce et le doigt indicateur; et pour achever de s'en rendre maître, il appuie encore contre la pierre le pouce de la main droite. Cette dernière main, pendant que l'outil est en action, reste appuyée sur le

sommet du touret, qui pour la commodité de l'artiste est couvert de la partie du tonnelet qui fait le dôme; et de cette même main droite le graveur tient une petite spatule de fer (fig. 22) dont le bout a été trempé dans de l'huile d'olive où est délayée de la poudre à diamant. Il doit en avoir à sa portée dans un petit vase plat (fig. 15), afin d'en abreuver, quand il est besoin, l'outil qui agit sur la pierre. La figure 12 représente le petit flacon qui contient l'huile d'olive, et la figure 14, le petit godet dans lequel se conserve la poudre, muni de son couvercle.

Aucun outil ne mord sur une pierre fine qu'autant qu'il est bien abreuvé de la poudre de diamant : c'est cette poudre qui fait tout le travail. Celle qui n'est que grossièrement écrasée est excellente pour les ébauches; elle mange, elle dévore, pour ainsi dire, tout ce qui se présente devant elle : mais s'agit-il de finir, faut-il opérer avec plus de précaution, on ne doit plus employer que de la poudre de diamant très-fine, ou, à défaut de diamant, de rubis ou d'autres pierres orientales réduites en poudre. L'une et l'autre s'emploient mêlées avec l'huile d'olive pour la gravure de toutes les pierres fines orientales, de même que pour celle des agates, des cornalines et des jaspes. A l'égard des pierres plus tendres, telles que l'améthyste, l'émeraude de Bohême, le cristal, etc., l'expérience a appris que la poudre de diamant agissait mieux sur elles lorsqu'elle n'était imbibée que d'eau. L'émeri, dont quelques artistes se servent par économie, n'est bon tout au plus que dans les ébauches et pour former de grandes



Position du graveur devant le touret. — D'après le *Traité des pierres gravées*, de Mariette.

masses; partout ailleurs il est d'un fort mauvais usage, il fait trop de boue, le graveur ne voit point ce qu'il fait.

Nous avons laissé l'artiste ayant entre les mains la pierre destinée à être gravée, et dont la surface doit être unie et non polie : il y a dessiné avec une pointe de cuivre ce qu'il veut exprimer, d'après son modèle, qui ne doit plus sortir de dessous ses yeux; il la présente au touret. Il a eu la précaution de monter sur cette machine un des outils qu'on nomme *scies;* il appuie la pierre contre le tranchant de cette scie; il marque de distance en distance des points de reconnaissance, suivant le trait ou contour extérieur de la figure qu'il doit graver; il achève de former entièrement ce premier trait, il dégrossit tout de suite, il abat la matière; puis, l'ouvrage commençant à prendre forme, il travaille avec plus de ménagement, ayant successivement recours aux bouterolles et autres outils qu'il estime les plus convenables. Comme il n'opère, comme on voit, qu'à tâtons et à l'aveugle, pour juger du progrès de son ouvrage, non-seulement il est obligé presque à chaque instant d'essuyer sa pierre, opération pour laquelle il peut s'aider d'une brosse à longs poils (fig. 18), mais encore il est dans une continuelle nécessité d'en tirer des empreintes avec de la cire molle, dont il a toujours une boîte auprès de lui (fig. 13). Il doit aussi ne s'en pas tellement fier à ses yeux que cela lui fasse négliger de regarder souvent son travail avec la loupe. Le meilleur conseil qu'on puisse donner est de ne se point trop précipiter. Si le graveur a été trop avant et que son outil ait trop mangé de la pierre, il n'est pas possible d'y apporter du remède; c'est une pierre gâtée. Outre cela, il faut avoir une attention singulière que les outils soient extrêmement ronds et qu'ils tournent bien sur leur pivot : le moindre petit soubresaut est capable d'éclater une pierre. Il arrive assez souvent que les outils ne peuvent point parvenir aux endroits qu'on voudrait fouiller; ils font rond où il faudrait faire plat et ils laissent toujours quelque chose d'indécis dans les touches. Dans ce cas, ce qu'on peut faire de mieux est de se servir d'une pointe ou éclat de diamant, serti au bout d'une tige de fer ou de cuivre et ayant un manche qui en rend le maniement plus commode (fig. 21). Cet instrument à la main (car il n'est plus question du touret), on forme de petites sinuosités, on termine des traits, on approfondit quelques endroits, on en évide d'autres, on dépouille certaines parties, on fait de ces travaux délicats qui à peine effleurent la pierre; on met enfin l'âme, l'esprit et la finesse dans sa gravure. Mais

cette opération est infiniment longue; il n'y a qu'un artiste jaloux de bien faire qui ne s'en puisse pas rebuter; encore faut-il qu'il soit tout à fait maître de sa main : un coup échappé ou donné mal à propos est capable de tout perdre. On peut encore, pour donner la dernière main à l'ouvrage, se faire fabriquer de petits outils en forme d'ébauchoirs, et, les imbibant dans l'huile mêlée avec de la poudre de diamant, les promener doucement pour manger la pierre dans les endroits où ni l'outil, ni la pointe de diamant n'ont pu pénétrer, et surtout dans ceux qu'on veut unir. Ces ébauchoirs seront, selon les cas, de cuivre, d'étain ou de bois (fig. 23).

La gravure en creux et la gravure en relief n'ont rien dans la pratique qui ne se ressemble, à cette différence près que le graveur voyant ce qu'il fait quand il travaille le relief, il n'a pas besoin d'en tirer des empreintes. Cependant ces outils ne servent pas si bien dans cette opération que dans celle du creux : leur forme les rend très-propres à faire des excavations; mais dans les reliefs, où presque tout est saillant et doit prendre une forme convexe, l'outil, qui lui-même est convexe, s'oppose presque à chaque pas à l'intention du graveur. Ces outils (et on ne peut en imaginer d'autres, dit Mariette) ne portent jamais que dans un point, et c'est avec une peine infinie qu'on peut parvenir à exprimer les parties saillantes et à leur donner de la rondeur. Encore plus difficilement peut-on employer ces outils dans les méplats : aussi les champs des camées ne sont-ils jamais bien dressés. C'est alors qu'il faut de toute nécessité emprunter le secours de la pointe de diamant et des petits ébauchoirs.

Pour polir l'ouvrage, on se sert d'une brosse ronde et plate, de poil de sanglier qui ne doit être ni trop rude, ni trop doux, et ne doit pas excéder 2 lignes de longueur. En faisant passer et repasser cette brosse sur la pierre avec du tripoli en quantité et beaucoup d'eau, on parvient à éclaircir ce qu'on a gravé et à lui donner le premier lustre.

On a imaginé de renfermer la brosse dans un petit étui qui, contenant le poil (fig. 19), empêche que le touret, par l'activité imprimée à la brosse, ne fasse rejaillir de tous côtés l'eau et le tripoli.

On prend ensuite de petits outils ayant la figure d'une bouterolle; on les monte successivement sur le touret, commençant par ceux d'étain, puis par ceux de buis, et finissant par ceux qui ne sont que de bois blanc; on les insinue dans toutes les cavités qu'on a dessein de polir, et l'on y parvient premièrement avec de la potée d'émeri, et ensuite avec du tripoli très-fin. S'il reste quelques petites sinuosités où aucun outil n'ait pu arriver, on y introduit une pointe de plume, et avec de la potée d'émeri ou de diamant, secondée de beaucoup de patience, ces endroits prennent le même poli que tout le reste.

Si la pierre est gravée en creux, il ne s'agit plus que de donner le poli à la superficie extérieure, ce qui se fait sur la roue du lapidaire. Quoique l'opération soit aisée, elle n'en demande pas moins d'attention, car un tour de roue peut faire disparaître un travail délicat qui a demandé bien du temps et qui doit montrer l'habileté du graveur. Aussi les bons artistes préfèrent-ils faire eux-mêmes ce travail à la main, sur le dos d'une assiette d'étain, en promenant la pierre en rond avec du tripoli.

UN PETIT SERMON

DE MON ONCLE GOTTLIEB.

Je ne sais pas si vous êtes de mon avis, mais je trouve qu'il y a bien peu de gens capables de savoir consoler. Les uns, qui se croient très-délicats, prennent tant de précautions et font tant de mystères, que le pauvre affligé finit par s'imaginer qu'il y a là-dessous des choses terribles; et, pour être trop ingénieux, non-seulement on ne soulage pas sa douleur, mais encore on l'augmente par l'angoisse qui se glisse tout naturellement dans une âme déjà ébranlée et agitée. Ces gens-là me font l'effet, avec leurs subtilités, de personnes qu'une timidité intempestive rend maladroites, et qui ne cassent jamais plus sûrement une jolie tasse de fine porcelaine que lorsqu'elles la manient du bout des doigts comme si elles craignaient de lui faire mal.

D'autres, au contraire, qui se piquent d'être forts, et qui disent en façon d'axiome qu'il vaut mieux en finir tout de suite, ont une manière de vous consoler qui n'appartient qu'à eux. « A quoi sert, répètent-ils d'un ton qu'ils cherchent à rendre stoïque, à quoi sert de tant se désoler? Ce qui est fait est fait, et l'on n'y peut rien. » Ils vous recommandent le courage, d'abord parce qu'ils trouvent dans leur sagesse que vous en avez besoin; puis, à force de vous le recommander, ils trouvent que vous en avez réellement trop peu, et c'est simplement par égard pour la politesse qu'ils ne vous accusent pas de lâcheté. Ces gens-là ne sont pas plus méchants que d'autres; mais leur ambition est de paraître avoir une âme de bronze, une âme fortement trempée, comme ils disent fièrement, et ils cherchent toutes les occasions de faire preuve de fermeté, à propos, il est vrai, des malheurs du prochain.

Mon oncle Ludwig Gottlieb ne ressemblait ni aux uns ni aux autres de ces deux espèces de consolateurs. Il n'avait pas peur de toucher au chagrin des affligés, mais il le faisait tendrement et affectueusement, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort adroit à l'occasion. Ainsi, quand il avait affaire à une de ces douleurs rétives qui se refusent à toute consolation, qui n'écoutent rien et ne veulent rien écouter, il ne s'adressait pas directement à celui qui était malheureux, mais il s'arrangeait pour raconter devant lui quelque histoire ou quelque légende qui avait du rapport avec sa situation et son chagrin. Il y avait tant d'onction et de poésie dans sa parole, que le charme opérait.

Son secret était bien simple, et il me l'avait dit bien des fois. Quand j'étais étudiant à Copenhague, je venais chez lui passer une partie des vacances, à Viborg. Nous faisions des promenades aux environs, dans la campagne, et tout en cheminant à travers les prairies ou dans les frais sentiers d'un bois, il me donnait d'excellentes leçons, qui, pour ne pas partir de quelque savante chaire de l'Université, ne s'en gravaient pas moins dans ma mémoire.

« Vois-tu, mon ami, disait l'oncle Gottlieb, quand on est destiné comme toi et moi à parler toute sa vie de Dieu et du devoir aux hommes, il faut avant tout et par-dessus tout rendre et maintenir leur âme forte. Or, le chagrin est un des plus fréquents motifs que nous nous donnions à nous-mêmes pour nous laisser aller au découragement. Il nous semble que parce que nous avons de la douleur, nous avons aussi de très-légitimes raisons d'abandonner notre cœur à toutes les impulsions qui peuvent survenir désormais, et que nous ne sommes plus responsables de rien. Il serait bien inutile de vouloir attaquer ce chagrin-là en face et directement : on ne ferait que l'irriter et l'aigrir davantage. Ce qu'il faut, c'est amener celui qui souffre à de hautes pensées, quand bien même elles n'auraient aucun rapport avec sa souffrance. La tristesse brise certaines âmes et les rend injustes. Les pensées élevées, quelles qu'elles soient, vous transportent malgré vous dans un monde meilleur : ce sont des ailes qui vous soutiennent dans un air plus pur et dans un ciel plus serein. Quand vous n'y auriez volé qu'un instant, vous auriez toujours respiré pendant cet instant l'air du grand et du beau, et dans ces moments-là l'âme devient désintéressée et juste

malgré elle. Je suis convaincu qu'un poëte peut valoir quelquefois un prédicateur, et, je te l'avouerai entre nous, j'ai fait parfois des vers que j'ai bien peur de regarder comme mes meilleurs sermons. »

Il est certain que mon oncle Gottlieb faisait des vers charmants, mais il faut dire aussi qu'il ne les faisait jamais que lorsqu'il les croyait utiles ou nécessaires pour enseigner, encourager ou consoler quelqu'un. Dans ce sens-là il avait le droit, ce me semble, de les ranger parmi ses sermons.

Une amie de notre famille, jeune femme qui avait une fille d'une douzaine d'années, la perdit presque subitement. L'enfant était jolie, douce, bonne et intelligente comme il y en a peu. Le désespoir de la mère fut sans bornes. Elle pleura d'abord plusieurs mois; puis elle ne pleura plus, parce qu'elle ne pouvait plus. On sentait néanmoins que sa douleur était tout aussi profonde, et que les larmes, qui ne pouvaient sortir, l'étouffaient. Elle ne parlait plus à personne, et quand par hasard on prononçait le nom de sa fille devant elle, ses yeux devenaient fixes et farouches, et tous nous avions le cœur serré.

Un soir que nous étions réunis et que la pauvre mère se trouvait avec nous, cousant machinalement et en silence comme d'habitude, le cœur loin, bien loin de tout ce qui l'entourait, mon oncle Gottlieb tira un papier de sa poche et nous proposa de nous lire des vers qu'il avait trouvés, disait-il, dans un livre qu'on venait de lui envoyer d'Allemagne. L'auteur, je n'ai pas besoin de vous apprendre son nom. Quant aux vers, les voici :

« Dans la chambre où déjà le jour s'efface, le petit berceau est préparé. Blanc, arrondi, douillet, gracieux, on sent qu'il n'est point l'ouvrage de mains mercenaires; un cœur aimant a pris tous ces soins, et les mains qui y ont travaillé ont laissé partout comme des empreintes de caresses. L'oreiller semble appeler le baiser maternel, comme s'il soutenait déjà une petite tête bien-aimée; et souvent sans doute deux lèvres s'y sont posées, toutes frémissantes d'attente et d'amour.

» La jeune femme est assise près de la fenêtre. Elle regarde le berceau et sourit; puis ses yeux vont suivre dans leur vol léger les nuages empourprés par les dernières lueurs du jour, et sa pensée monte avec eux vers le ciel. Elle rêve, elle prie, car depuis longtemps chacune de ses pensées est une prière : le bonheur mène à Dieu.

» O Dieu! Père! Créateur! toi qui donnes les enfants aux mères, écoute-moi! Tu le sais, je te le dis chaque jour et tu le lis dans mon cœur, tu sais tout ce que j'ai rêvé pour l'ange que j'attends de ta bonté! Tout ce que j'aurais voulu être, toutes mes aspirations vers le bien, tous mes désirs d'idéal, intelligence, beauté, sainteté des anges, donne tout à mon enfant! Oh! si je pouvais composer son âme de toutes les pensées élevées, de tous les nobles sentiments, son corps de toutes les beautés, peu m'importerait, à moi, ce que je suis : c'est si peu, la mère, au prix de l'enfant! Tu le sais, Seigneur, depuis que tu m'as envoyé cette chère espérance, j'ai veillé plus que jamais sur moi : rien de laid, rien de mauvais n'a occupé mes regards ni mon esprit; j'ai choisi le miel de chaque chose, espérant le faire passer dans l'âme de mon enfant. Toi qui es le Tout-Puissant, fais que mon désir ne soit pas trompé!

» Le petit berceau vient de recevoir son hôte. Mon enfant! dit la mère. — C'est une fille! Vois comme elle est déjà belle! dit le père joyeux en la lui présentant. La jeune mère, avec un sourire ineffable, tend les mains vers l'ange tant désiré; mais soudain elle frémit et pousse un cri : Ne voyez-vous pas? dit-elle avec effroi. — Rien. Calme-toi; ta faiblesse t'égare. Embrasse ta fille! — Elle prend l'enfant, elle l'embrasse; mais pourquoi la baigne-t-elle de ses pleurs? Nul ne le sait; elle ne le dit pas, mais jamais plus elle n'aura de joie.

» L'enfant grandit heureuse, car tout lui fait fête. Les fronts les plus soucieux se déridents à sa vue; une parole d'elle apaise les douleurs les plus amères et fait pénétrer un rayon du ciel dans les cœurs les plus désespérés. Sa beauté est si radieuse que, sur son passage, tous, jeunes et vieux, s'arrêtent pour l'admirer; près d'elle, les méchants s'adoucissent et les bons se sentent meilleurs. « C'est une bénédiction de Dieu, dans votre maison », disent les bonnes gens à la mère. Mais elle, la mère, sourit tristement, et regarde son enfant avec une tendresse inquiète et passionnée; elle la serre sur son cœur et soupire. L'enfant ne lui dit point : Qu'as-tu? mais elle l'enlace de ses petits bras dans une muette étreinte : il semble qu'il y ait un secret entre elles deux.

» La mère dort, elle rêve : rêve douloureux! Dans le ciel, étincelant d'une lumière à la fois plus douce et plus brillante que celle qui éclaire les yeux mortels, un ange monte doucement en attachant sur la terre un long regard plein de regret. Pauvre mère! L'ange se penche vers elle, et lui parle avec une voix connue, une voix adorée, que nulle oreille humaine n'entendra plus.

» Adieu, mère, adieu! Quand tu préparais le berceau où j'ai dormi du sommeil terrestre, tu priais, et l'Éternel écoutait ta prière. Sa pensée parcourut les espaces où les âmes attendent que sa voix les appelle à la vie. Nous, esprits purs qui comprenons la pensée de Dieu, nous vîmes que nulle de ces âmes ne ressemblait à ton rêve. Puisqu'elle demande un ange, va! me dit le Seigneur. Et je me sentis descendre sur la terre. L'exil, avec ton amour, me parut doux; mais je savais qu'il faudrait te quitter, et tu le savais aussi, toi qui, dès l'heure de ma naissance, avais vu mes ailes, invisibles pour tous les autres vivants. Pauvre mère, tu as trop désiré, ton rêve était trop beau : il faut tôt ou tard que les anges s'envolent. Mais ne me pleure pas; tu fus ma mère sur la terre, tu me protégeas, tu m'entouras de tes bras caressants; maintenant, c'est moi qui veillerai sur toi. Je ne te quitterai pas : à toute heure je serai près de toi, et tu sentiras mon âme envelopper la tienne, jusqu'au jour où tu viendras avec moi contempler la patrie éternelle de ton rêve, qui ne s'envolera plus jamais loin de toi.

» La maison est en deuil. Tout ce qui avait vu, fût-ce un seul jour, la morte charmante, pleure et dit : Elle était trop parfaite pour ce monde. La mère pleure aussi, mais sa douleur est calme. Je savais bien, dit-elle, que c'était un ange que Dieu m'avait prêté. Le temps passe, les années s'écoulent, l'oubli se glisse dans tous les cœurs. On parle encore pourtant quelquefois de l'enfant; on dit : L'avez-vous connue? La mère n'en parle plus jamais; mais souvent elle reste immobile à regarder le ciel; elle sourit et ses lèvres remuent doucement, puis elle semble écouter. Nul ne voit rien, nul n'entend rien : elle seule, en attendant la réunion éternelle, elle entend et voit son enfant. Et quand elle s'arrache à ces doux entretiens, il reste sur son front comme un reflet du ciel. Bonne pour tous, rendue meilleure et plus tendre de jour en jour par ce souvenir qui parfume sa vie, elle console, elle apaise, elle relève, comme sa fille autrefois, rien que par sa parole et par son regard. « C'est un ange! » disent ceux qui ont senti sa douce influence. Et elle pense, dans le secret de son cœur : « Je ne suis pas l'ange, mais j'ai habité avec lui! »

Quand mon oncle Gottlieb eut fini sa lecture, il remit son papier dans sa poche, se leva, et passa dans la biblio-

thèque. La pauvre mère n'attendait que son départ pour fondre en larmes. A partir de ce jour, elle osa parler de sa fille, et ne fut plus ni dure ni morose pour personne. Sa douleur aussi avait pris des ailes et planait bien au-dessus des tristesses humaines.

LA CHIMIE SANS LABORATOIRE.

Voy. p. 295.

MAGNÉSIUM.

Que de malades ont absorbé de la *magnésie blanche* sans se douter que cette poudre renfermait un métal presque aussi blanc que l'argent, malléable, et capable de brûler avec une lumière tellement intense qu'elle peut rivaliser d'éclat avec la lumière électrique! Si quelqu'un de nos lecteurs veut lui-même préparer le magnésium, voici la méthode qu'il devra suivre : il achètera de la magnésie blanche chez un pharmacien, et il traitera cette substance, après l'avoir calcinée, par l'acide chlorhydrique et le chlorhydrate d'ammoniaque; il obtiendra une solution limpide qui, par l'évaporation sous l'action de la chaleur, fournira un chlorure double hydraté et cristallisé. Ce chlorure, chauffé au rouge dans un creuset de terre, laissera en résidu un produit nacré formé de lamelles blanches et micacées : le chlorure de magnésium anhydre. Si l'on mélange ensuite 600 grammes de ce chlorure de magnésium avec 100 grammes de chlorure de sodium ou sel de cuisine, et autant de fluorure de calcium et de sodium métallique en petits fragments; si l'on jette le mélange ainsi formé dans un creuset de terre chauffé au rouge, si l'on continue à chauffer pendant un quart d'heure environ, en maintenant le creuset fermé par un couvercle de terre; enfin si, la réaction terminée, on verse la matière devenue fluide sur une pelle de terre, on obtiendra, au milieu d'une scorie, 45 grammes de magnésium métallique.

Le métal ainsi obtenu est impur, et, pour le débarrasser des substances étrangères qui le souillent, on le chauffe au rouge dans un tube de charbon traversé par un courant d'hydrogène. Le magnésium se produit aujourd'hui en grande abondance, et il est facile de s'en procurer à vil prix, en fils, en lames ou en poudre. C'est un métal doué d'une très-grande affinité pour l'oxygène, et il suffit de le plonger dans la flamme d'une bougie pour en déterminer la combustion; il brûle avec un éclat que l'œil peut à peine supporter, et il se transforme en une poudre blanche qui est l'oxyde de magnésium ou magnésie (fig. 1).

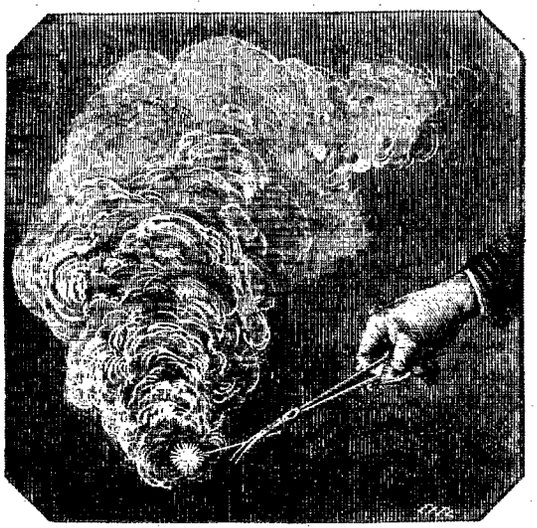


Fig. 1. — Combustion du magnésium.

La combustion est encore plus vive dans l'oxygène, et la poudre de magnésium jetée dans un bocal rempli de ce gaz produit une véritable pluie de feu du plus bel effet (fig. 2). Pour donner une idée du pouvoir éclairant du



Fig. 2. — Combustion de la poudre de magnésium dans l'oxygène.

magnésium, il suffit de dire qu'un fil de ce métal ayant 29 centièmes de millimètre de diamètre produit par sa combustion une lumière égale à celle que pourraient fournir soixante-quatorze bougies du poids de 100 grammes chacune.

Un chimiste anglais, M. Schmidt, a eu la pensée de se servir du magnésium pour la construction d'un appareil capable de produire une lumière intense d'une manière

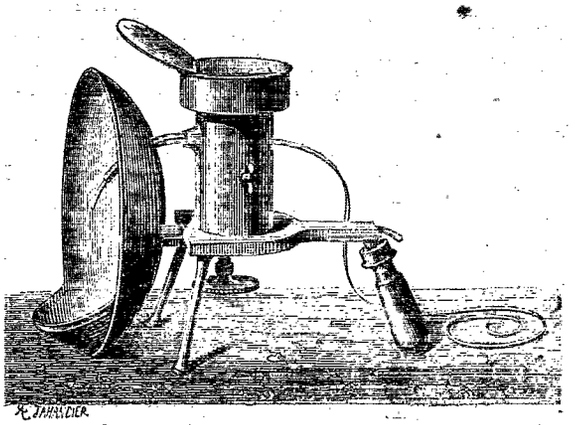


Fig. 3. — Lampe au magnésium.

continue. La figure 3 représente une lampe exécutée par un habile physicien, M. Salleron; elle est formée d'un fil de magnésium roulé sur une bobine que fait agir un mouvement d'horlogerie; le métal brûle au foyer d'un réflecteur métallique. Cette lampe peut rendre de grands services pour éclairer les phares, les plongeurs, etc... et pour photographier pendant la nuit ou dans des intérieurs où ne pénètrent jamais les rayons solaires.

Parmi les sels de magnésium les plus utiles, nous mentionnerons l'*hydrocarbonate de magnésie* (magnésie blanche des pharmaciens) et le *sulfate de magnésie*, si fréquemment employés en médecine. Ce dernier sel se présente sous forme cristalline; il est doué d'une saveur amère et salée; il existe en dissolution dans les eaux de certaines sources, à Epsom en Angleterre, à Sedlitz en Allemagne : c'est un purgatif très-énergique.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.

PHILOMÈNE ET SES POULES.

SCÈNES DE LA VIE RUSTIQUE.



Philomène et ses poules. — Dessin de Gilbert, d'après un tableau de Ch. Jacque.

C'est le jour de son mariage que, pour la première fois, j'ai vu Philomène. Inconnu aux deux familles qui, ce jour-là, avaient fait alliance à Droisel en Valois, j'allais traverser la vallée de la Nonette sans intention de m'y arrêter; je m'y arrêtai cependant; voici pourquoi et, par suite, voici comment il me fallut toute ma force de volonté pour n'y pas être de noce.

Invité par un de mes amis à visiter une propriété qu'il avait récemment achetée à Ormoy-Esmy-les-Champs, il me retint chez lui durant toute une semaine, puis je dus

revenir à Paris où me rappelaient les devoirs de mon emploi.

On était aux jours caniculaires. Redoutant la chaleur accablante à cette période de l'été, je témoignai le désir de ne me soumettre que le plus tard possible au supplice de l'emprisonnement en commun dans une voiture publique. Mon hôte mit un cabriolet à ma disposition. Bien renseigné sur le chemin qu'il me fallait suivre, je tirai à moi les guides et me dirigeai vers Nanteuil-le-Haudouin, où je devais rencontrer la diligence et laisser le cabriolet, qui serait renvoyé le lendemain à Ormoy.

Afin d'éviter l'ardeur du soleil sur la grande route, je pris, comme on me l'avait indiqué, une allée carrossable du bois, qui a conservé son vieux nom de Gruerie de Nanteuil en souvenir des coutumes de l'ancienne justice forestière (1).

Au moment où je m'engageais dans l'allée couverte, un vieux paysan qui sortait du bois flaira la brise, cligna de l'œil à l'horizon, et me salua de ces mots au passage :

— Bé sûr, il y aura *queute* chose.

C'était une façon de m'avertir qu'il serait prudent de tourner bride, sinon de presser l'allure de mon cheval. Je ne tins pas compte de l'avertissement. Continuant à avancer dans la même direction, je mis l'animal au pas pour jouir plus longtemps de la fraîcheur et de l'ombre.

On a toujours tort de ne pas tenir compte des prévisions du paysan qui vous dit, en clignant les yeux, après avoir tâté le vent : « Il y aura *queute* chose. » Je n'étais pas encore parvenu à moitié chemin dans l'allée couverte, que l'ombre du feuillage, épaissie par un amas de nuages orageux, devint nuit complète. Tout à coup l'ouragan secoua violemment les hautes branches des arbres, et en arracha par milliers les feuilles vertes et les feuilles sèches qui tourbillonnèrent, jouets du triple effort du vent, de la grêle et de la pluie. J'arrêtai mon cheval et je me tins coi sous la capote du cabriolet, attendant, pour me remettre en route, l'occasion d'une embellie.

Un peu avant le déchaînement de l'orage, j'avais entendu des gens, évidemment en fête, chanter à plein gosier et rire aux éclats dans le bois. Quand les nuages crevèrent, ce fut un concert de jurements et de cris de détresse que j'entendis; puis, comme une volée d'oiseaux effarouchés, arrivèrent de ci, de là, des hommes, des femmes, des jeunes gens, garçons et filles, qui espéraient sans doute trouver un meilleur abri contre l'averse sous les arbres plus touffus de la grande allée.

A la vue de mon cabriolet couvert, les fuyards s'arrêtèrent; un hourra formidable, comme le cri de guerre des matelots au moment de l'abordage, retentit autour de moi, et mes gens, poussés par la même inspiration, se ruèrent tous à la fois sur le cabriolet pour conquérir d'assaut un refuge.

J'avais compris l'intention, j'arrêtai le mouvement.

— Il n'y a de place ici que pour trois, leur dis-je; je vous offre de prendre deux personnes avec moi; si cela ne vous suffit pas, gare que je passe!

Et, penché en avant, le fouet dans une main, les brides dans l'autre, je fis mine de vouloir lancer mon cheval au galop. La fermeté de mon attitude et de mes paroles apaisa le tumulte. On ne se consulta pas longtemps sur le choix des deux privilégiés à qui j'étais prêt à donner asile. Une voix cria : « La mariée d'abord! » Et, comme un écho, les autres voix répétèrent : « La mariée! la mariée! »

Ainsi c'était une noce en promenade dans le bois de Nanteuil que la pluie avait mise en désarroi.

Dès qu'on eut proclamé le droit de la mariée à la première des deux places que j'avais offertes, un grand gaillard enleva de terre une jeune femme et la lança à la volée dans le cabriolet, où elle tomba lourdement sur la banquette.

— Comme tu y vas, Firmin! dit un des gens de la noce s'adressant au brutal; tu as manqué de casser ta femme.

Le marié répondit en ricanant :

— Sois tranquille; si je la casse, je n'irai pas t'emprunter ton argent pour payer le rebouteur.

— Ce diable de Firmin, il a toujours le petit mot pour rire, me dit un vieux bonhomme en s'installant dans le cabriolet, entre moi et la mariée, encore étourdie de sa rude secousse.

Je me disposais à lui témoigner de ma médiocre estime pour la singulière gaieté de M. Firmin; mais le bonhomme ayant ajouté, du ton de l'orgueil satisfait : « C'est mon propre garçon, un fils unique, rien que ça! » j'eus pitié de l'illusion paternelle, et je m'adressai à la jeune femme pour lui demander si elle ne ressentait aucune douleur par suite de sa lourde chute dans le cabriolet. Elle me répondit naturellement, et de façon à me prouver qu'elle ne se souciait pas d'attirer la compassion sur elle :

— Peut-être bien que je souffre un peu de la jambe gauche, vu que c'est sur elle que le coup a porté; mais, bah! je suis faite au mal.

Cependant cet orage, qui n'était qu'un grain passager, s'éloigna; le ciel s'éclaircit, et la voûte de feuillage, çà et là dénudée, laissa pénétrer des rayons de soleil dans lesquels les dernières gouttes de pluie, amassées sur les rameaux supérieurs, glissaient en scintillant comme une rosée de diamants.

— Il ne pleut plus maintenant que dans le bois, observa un des garçons de la noce; nous serons mieux en plaine pour nous sécher.

« En plaine! » fut le cri général. Firmin tendit les bras à sa femme pour l'aider à descendre. Celle-ci essaya de se lever, puis se mordit les lèvres. Je vis bien qu'elle avait voulu retenir un cri de douleur.

— Voyons, ça sera-t-il pour aujourd'hui, Philomène? lui dit son mari tenant toujours ses bras tendus vers elle.

— Dame! c'est qu'on est si bien dans ce cabriolet, repartit la jeune femme; je voudrais pouvoir y rester jusqu'à Droisel.

— Si pour arriver à Droisel il ne faut pas trop m'éloigner de la route de Nanteuil, lui dis-je, vous pouvez rester où vous êtes, car je suis tout disposé à vous conduire chez vous.

— Ça vous éloigne si peu, reprit le père du marié, qu'autant dire que c'est nous qui vous mettons dans votre droit chemin.

— En ce cas, ajoutai-je, c'est dit : nous allons à Droisel.

Philomène, dont je venais d'apprendre le nom, demanda à son mari :

— N'est-il pas vrai que vous voulez bien que je me fasse conduire en voiture jusque chez nous?

Il haussa les épaules, murmura : *Feignante!* et se mit à siffler un air de pas redoublé sur lequel les gens de la noce qui le suivaient réglèrent leur marche.

Philomène se rencogna dans le fond du cabriolet, et nous partîmes.

Tandis que je dirigeais mon cheval suivant les indications du père Firmin, celui-ci crut me devoir, pour prix de l'hospitalité dans mon cabriolet, le récit des circonstances qui avaient amené le grand événement du jour. Je

(1) On donnait le nom de *gruerie* ou *grurie* à la juridiction des *gruiers*, officiers des eaux et forêts qui prononçaient sur les délits forestiers. Voy. Jousse, *Traité de la justice criminelle de France*, tome Ier, page 352 (1771); Denisart, *Collection de décisions nouvelles*, tome II, page 587 (1771); A. Chéruel, *Dictionnaire des institutions de la France*, tome Ier, page 508 (1855).

lui prêtai assez d'attention pour pouvoir affirmer que je rends assez fidèlement ses paroles.

— Il faut vous dire, commença-t-il, que la maladie s'était mise dans ma basse-cour; j'en étais venu à perdre tous les jours tant et tant de volailles qu'il aurait fallu faire mon deuil de celles qui me restaient, si je n'avais pas eu la précaution de les tuer pour les empêcher de périr malheureusement. Au moins de celles-là j'en ai fait de l'argent au marché de Nanteuil; mais l'argent, ça ne suffit pas pour réjouir les yeux et les oreilles dans nos maisons; il y faut le bruit et le mouvement accoutumés. La mortalité avait fait un coin si désert chez moi que j'en étais comme tout à fait esseulé, d'autant plus que Firmin s'est fait, par son esprit et sa belle humeur, tant d'amis au dehors qu'il ne peut pas me tenir souvent compagnie. J'eus donc l'idée de regarnir ma basse-cour. Pour cela faire, je savais où me bien adresser; je m'en fus tout droit chez le père Franchard, l'oncle à Philomène : son poulailler est en renom dans le pays; quand on a dit d'un jeune coq ou d'une pondeuse : C'est un élève de Philomène, on a tout dit. Ce n'est pas pour vanter ma bru, mais, vrai, il n'est pas possible de voir des volailles plus réjouissantes à l'œil que les siennes; elle a un secret pour les soigner.

A ces mots, Philomène, qui jusque-là était restée silencieuse, se redressa et répondit :

— Mon secret pour les bien soigner, je vas vous le dire, père Firmin : je sais ce qu'il leur faut, parce que je les aime.

Cette touchante réponse, qui me fit regarder si favorablement Philomène que, contrairement à l'impression du premier coup d'œil, je la trouvai presque jolie, dépassait la portée de l'intelligence du père Firmin; j'en eus pour preuve son sourire de pitié et cette observation qu'il jugea bien placée :

— Ça, mon enfant, c'est parler pour ne rien dire; mais, ajouta-t-il, comme pour s'excuser auprès de moi du mariage qui avait eu lieu le jour même, ce n'est pas pour la beauté de son raisonnement que j'en ai fait ma bru; dans une famille comme les nôtres, c'est assez d'une personne d'esprit.

Il pensait à son fils. Je fis un signe affirmatif qui enchanta le bonhomme; il continua son récit.

— Je choisis deux coqs et une douzaine de poulettes dans la basse-cour du père Franchard. Quand ce fut marché fait, il me dit : « Pour en tirer bon profit, il vous faudrait avec eux celle qui les a soignés. » C'est de Philomène qu'il me parlait. Je la connaissais de vue : « Elle est bien maigriote », que je répondis, en songeant que nous étions en peine de la rencontre d'une domestique pour les gros ouvrages de la maison et la besogne aux champs. A ce mot de maigriote, le père Franchard se mit dans une telle colère qu'on aurait pu croire que j'avais foncièrement manqué à sa nièce. Et voilà qu'il me dit en frappant du poing sur la table : « Notre Philomène est plus solide que votre grand flandrin de fils... Faut la voir à l'étable, à la grange... au lavoir et dans la plaine, à la charrue... Ce n'est pas une fille, c'est un cheval, et ça n'a jamais été malade qu'une fois... du vivant de ma défunte... Ah! dame! cette fois-là, j'ai bien cru que c'était fini pour elle... Ma femme ne voulait pas appeler le médecin, il n'y aurait rien connu... D'ailleurs nous imaginions l'impossible pour la soulager, de l'eau chaude, de l'eau froide... de l'eau panée... tout, quoi!... Voilà qu'au dernier moment ma femme se souvient qu'il nous reste dans un fond de bouteille quelque chose que le vétérinaire a fait prendre à notre jument quand elle a eu des tranchées... seulement, comme cela pouvait être un peu trop fort pour la malade, j'ai conseillé à ma défunte de faire bouillir ce restant-là avec une poignée d'herbes... C'était bon, puisque ça l'a sauvée. »

Je regardai la jeune femme avec plus d'intérêt encore. Le père Firmin poursuivit :

— Tout ce que me disait l'oncle de Philomène me donnait à penser que sa nièce ferait bien notre affaire, et de plus, qu'en m'arrangeant d'elle, je lui donnerais du contentement; car c'était justement sur ses volailles favorites que j'avais jeté mon dévolu pour les faire emporter chez nous. On monta la cage à poulets sur une petite charrette. Au moment où Philomène allait y fourrer avec les autres une poule noire qu'elle idolâtre, je vis que ça lui crevait le cœur et qu'elle avait les larmes aux yeux; ceci me décida à dire : « Topez là, père Franchard, je prends aussi la fille. » Je lui tendais ma main droite; avant d'y poser la sienne, il me demanda : « Ah ça, c'est comme bru que vous la prenez? » Je ne m'attendais pas à cette réponse-là; c'est égal, je ne me dédis pas, d'autant plus que l'oncle ajouta : « Philomène a trois mille francs, argent comptant, du bien de sa mère. » Donc, de notre côté, ça allait tout seul; il ne s'agissait plus que de décider Firmin, qui ne pensait guère au mariage : je l'ai pris dans un de ses bons moments; l'idée de se mettre en ménage l'a fait rire. Je l'ai envoyé deux fois dîner chez le père Franchard; Philomène, qui est venue faire la lessive et soigner ses poules chez nous, y a soupé trois fois; j'ai été vérifier les mille écus chez le notaire de Versigny, et le mariage a été conclu. Voilà mon histoire finie, dit le père Firmin.

— Et nous voilà à Droisel, dit Philomène, me montrant sur le penchant d'une colline le clocher de sa paroisse.

Grâce au repos en voiture, Philomène ne se ressentait plus de sa douleur à la jambe. J'avais si peu hâté l'allure de mon cheval que nous arrivâmes chez le père Firmin longtemps après le marié et la bande joyeuse des invités à sa noce. Cependant, à l'intérieur, la maison était déserte. Quelques ménagères dressaient le couvert dans une grange; les hommes d'âge mûr causaient sous une tonnelle du jardin ou jouaient au tonneau devant la porte; les jeunes filles dansaient aux chansons sur l'herbe d'un pré voisin; quant à Firmin et à ses amis, ils luttaient d'adresse au billard, dans le café du village. Convié au repas de famille par le père Firmin, supplié par Philomène de céder aux instances du bonhomme, je fus, je l'avoue, tenté d'ajourner au lendemain mon arrivée à Nanteuil, non par l'attrait du festin de noce, mais à cause de ma sympathie pour cette brave jeune femme, à qui la vie d'enfant n'avait pas été douce et dont l'avenir m'inquiétait.

— Au moins, me dit-elle, vous ne nous quitterez pas sans avoir vu mes poules.

Je la suivis dans la basse-cour.

— Peut-être, me disais-je, a-t-elle besoin de se plaindre à quelqu'un de son sort. Et je me préparai à l'exhorter au courage.

Je me trompais : elle ne voulait que me rendre témoin du joyeux accueil que lui faisaient ses élèves. Au milieu de ceux-ci, radieuse et triomphante, Philomène ne se ressemblait plus; son teint pâle s'animait, sa bouche sérieuse s'embellissait du sourire, et dans ses yeux d'un bleu terne rayonnait toute la joie de son cœur.

— Allons, lui dis-je, je vois que vous êtes heureuse.

— Oui... ici, me répondit-elle.

Je la laissai, sur ce mot, au milieu de ses poules qu'elle appelait chacune par son nom et dont les unes picoraient autour d'elle, tandis que les autres venaient prendre leur becquée jusque dans ses mains.

Je pris congé du père Firmin et remontai dans mon cabriolet. En passant devant le café où les jeunes gens s'é-

taient réunis pour jouer au billard, j'entendis une grande rumeur; puis un bruit de vitres et de bouteilles brisées. Je m'informai de la cause de ce tumulte.

— C'est Firmin, me dit-on, qui augmente ses frais de billard.

Je jugeai, en calculant la distance, que, du fond de sa basse-cour, Philomène ne pouvait rien entendre; ce qui ne m'empêcha pas de me dire en soupirant : Pauvre Philomène!

Plusieurs années se passèrent durant lesquelles je n'eus ni occasion, ni prétexte de rapport avec qui que ce fût des gens de Droisel en Valois. Le souvenir du jeune ménage de la maison Firmin, sans être continuellement présent à ma mémoire, y revenait parfois, et alors il me préoccupait assez pour me faire regretter de n'en pouvoir demander de nouvelles à personne.

La circonstance qui m'avait fait traverser une première fois la vallée de la Nonette ne s'était pas renouvelée. Mon hôte d'Ormoy-Esmy-les-Champs avait dû partir, peu de jours après ma visite, pour se rendre en Allemagne où il était appelé à diriger, en qualité d'ingénieur en chef, d'importants travaux qui le retinrent longtemps hors de France. De retour enfin, après six ans d'absence, il vint me serrer la main lors de son passage à Paris. Il allait, dès le lendemain, se fixer définitivement à Ormoy, et me proposa de m'emmener pour quelques jours avec lui. Aussitôt je pensai à Philomène; je voulus la revoir, ou du moins entendre parler d'elle. J'acceptai, bien entendu, une invitation grâce à laquelle je pouvais réaliser un projet qui, depuis six ans, avait été de temps en temps mon rêve; seulement j'écartai de la proposition qui m'était faite l'idée du voyage à deux, elle créait un embarras à mon dessein d'excursion à Droisel. La grande route, que mon ami devait suivre pour arriver au plus tôt chez lui, ne passe pas par ce village. Or, comme le motif qui me faisait désirer impérieusement de me détourner du chemin direct n'était pas suffisant pour intéresser jusqu'à la résignation au retard un propriétaire impatient de revoir son domaine, je ne lui parlai pas de Droisel, mais je prétextai l'urgence d'une affaire qui ne me permettait de quitter Paris que le surlendemain de son arrivée à Ormoy. Il accepta mon excuse et m'annonça que son cabriolet, dans lequel j'avais voyagé autrefois, serait envoyé au-devant de moi à Nanteuil. En effet, je l'y trouvai m'attendant lorsque, le jour convenu, je descendis de diligence à l'hôtel des Messageries.

Le domestique chargé de m'amener le cabriolet avait eu tant de provisions à acheter à Nanteuil, qu'il lui fallait une carriole pour les transporter à destination.

— Occupez-vous de votre chargement et ne vous inquiétez pas de moi, lui dis-je, saisissant ce prétexte pour aller librement où m'appelaient mes souvenirs; je pars en avant, il fait encore grand jour, je ne crains pas de m'égarer.

En parlant de la sorte je ne m'abusais pas sur la fidélité de ma mémoire; car, bien qu'une fois seulement j'eusse parcouru cette route, elle m'était encore si présente à l'esprit, qu'à peine sorti de Nanteuil je me trouvai en pays de connaissance. Je gravis la colline et, tournant à gauche, je suivis le cours de la Nonette. Arrivé à un bouquet de châtaigniers que je n'avais pas oublié, je fis halte pour laisser souffler mon cheval. Pendant son moment de repos, je repliai la capote du cabriolet, et debout, monté sur la banquette, les mains placées comme abat-jour au-dessus de mes yeux, je cherchai à reconnaître de loin, dans un amas de maisons, celle du père Firmin.

Un froissement de feuilles sèches, à quelques pas de moi, attira mon attention. Une femme que je n'avais pas aperçue, assise au pied d'un arbre, venait de se lever; elle me regardait fixement, et me dit en s'approchant du cabriolet :

— Est-il bien vrai que ce soit vous!

— Mais oui, moi-même, Philomène.

— Bah! vous vous rappelez mon nom et vous m'avez reconnue! reprit-elle avec l'expression d'un joyeux étonnement.

— Mais sans doute, et tout de suite encore.

— Alors, observa Philomène, ce ne peut être qu'à la voix, car depuis le temps je suis un peu changée.

Je convins qu'elle l'était un peu; mais si elle eût dit « beaucoup » je ne l'aurais pas non plus démentie. A meilleur droit qu'autrefois, le père Firmin pouvait maintenant l'appeler maigriote; son doux visage portait les traces profondes d'une maladie grave ou de cuisants chagrins.

— Vous avez été malade? lui demandai-je.

— Les gens comme nous, me répondit-elle, n'ont guère le temps de s'inquiéter de leur santé; d'ailleurs on se guérit en travaillant : quant à penser à ses peines, c'est différent, on le peut toujours; ça n'empêche pas d'avancer sa besogne.

Mon regard et mon geste lui demandaient la confidence de ces peines dont je voyais l'empreinte sur ses traits; elle ne me comprit pas ou voulut paraître ne m'avoir pas compris, car, d'un ton presque gai, elle me dit :

— Mais voyez donc comme on se retrouve l'un et l'autre sans y penser!

— J'y pensais, répliquai-je, car en passant par ici je me disposais précisément à m'informer de votre ménage.

— Mon ménage? répéta-t-elle avec un visible embarras.

Elle réfléchit un moment; puis, prenant une résolution, elle ajouta :

— Les autres vous en diraient plus de mal qu'il n'y en a; il vaut encore mieux que ce soit moi qui vous en parle.

— Eh bien, montez à côté de moi dans le cabriolet, comme le jour de vos noces; vous me raconterez tout cela pendant que je vous reconduirai chez vous.

— Je ne vais pas chez nous, j'en viens, au contraire, et j'attendais là le moment où je peux, sans risque d'une certaine rencontre, aller à Droisel.

— Vous n'y demeurez plus? repris-je; M. Firmin a donc déménagé?

— Oui, Firmin le père; mais mon mari loge toujours dans notre maison. Pour ce qui est de moi, du père et de mon marmot, voilà trois mois que nous vivons ensemble à une bonne lieue d'ici; mais ça ne m'empêche pas de venir tous les jours à Droisel.

— Voir votre mari?

— Quand il n'y est pas, me répondit Philomène en souriant tristement. Je profite de son absence pour mettre autant que possible de l'ordre dans son ménage, et pour donner du grain à mes poules. Voyez, voilà leur pitance, ajouta la jeune femme en ouvrant son tablier qu'elle tenait relevé devant elle.

Je l'invitai de nouveau à venir prendre place à côté de moi dans le cabriolet, où elle devait se trouver plus commodément assise qu'au pied d'un arbre, en attendant le moment opportun pour sa visite quotidienne à son poulailler.

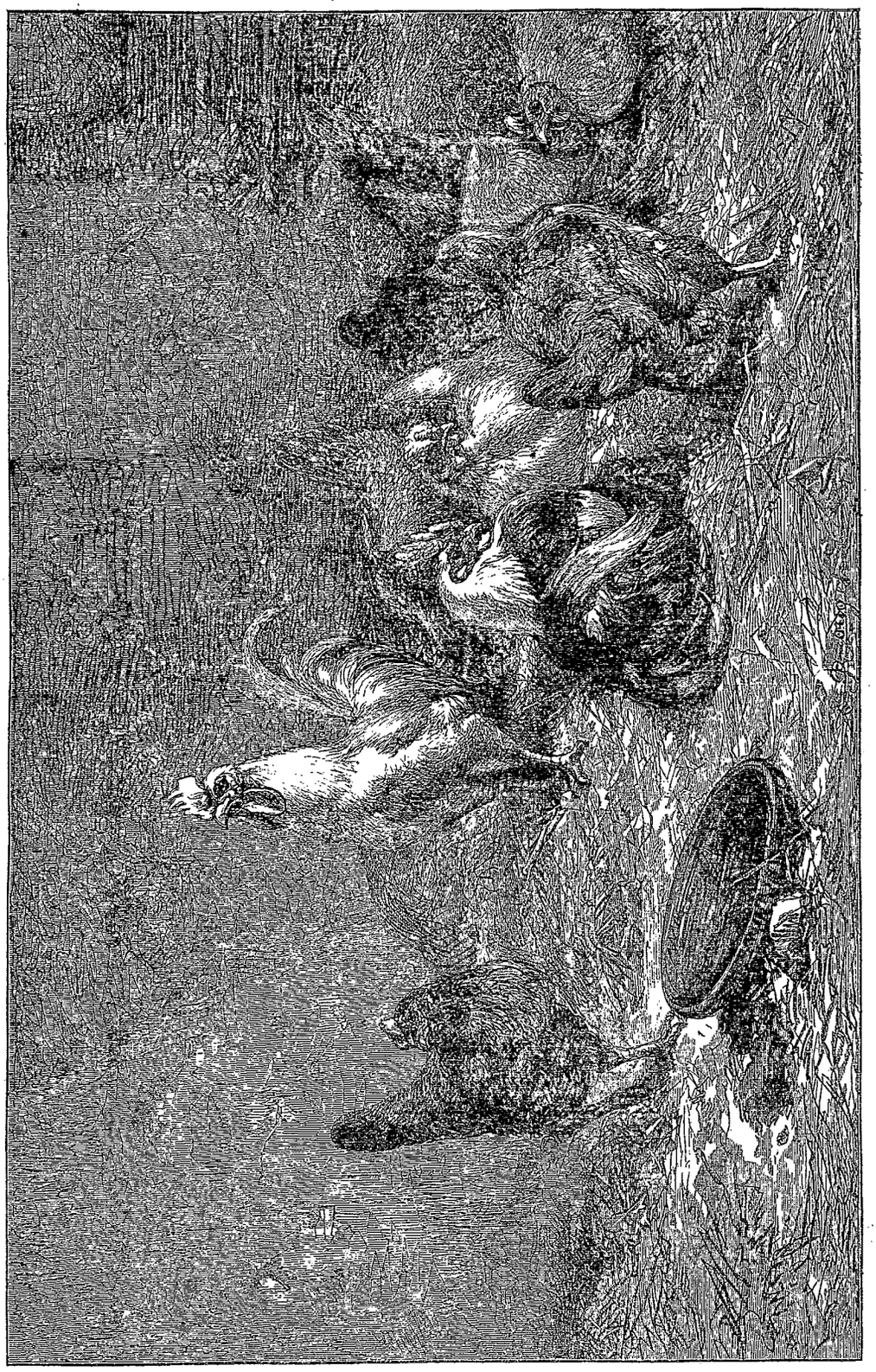
— Merci, non, me dit-elle; en montant et en descendant le marchepied je risquerais de semer inutilement mon grain, et mes poulettes n'auraient plus leur compte.

Je n'insistai pas, et mis pied à terre. Philomène s'assit sur la marge d'un fossé qui bordait la route; moi, debout devant elle, adossé au brancard du cabriolet, je l'écoutai parler. Elle commença ainsi :

« Puisque mon histoire, depuis que je suis en ménage, vous intéresse, je puis vous la dire, ça ne sera pas long; voilà au juste ce qu'elle a été.

» Il est connu d'un chacun que chez mon oncle Fran-

chard on ne me laissait pas chômer de besogne, c'était même au point que je ne pouvais pas toujours y suffire; chez le père Firmin, j'en avais peut-être davantage et j'y suffisais : on a tant de force quand on travaille chez soi et pour les siens! Et puis, je me disais : Je dois le bon exemple à mon mari; Firmin a du cœur, il ne voudra pas en faire moins que sa femme; et il ne l'aurait pas voulu, j'en suis sûre; mais ses amis, qui ne sont pas les meilleures



Un Poulailler. — Dessin de Gilbert, d'après un tableau de Ch. Jacque.

gens du pays, avaient pris l'habitude de l'entraîner hors de chez lui du matin au soir quand il était garçon. Ils continuèrent si bien leur manége, qu'autant dire qu'ils ne lui laissaient pas le temps de se rappeler qu'il était marié. Et quand il rentrait chez nous, sur le tard, après une journée passée en mauvaise compagnie, nous ne lui reprochions rien, le père et moi; mais Firmin était si mécontent de lui-même que son seul moyen de s'étourdir, c'était de se mettre en colère contre nous.

» Le lendemain de pareils orages, dès que j'avais un

moment de repos, je m'en allais passer mon souci dans le poulailler, et ça me réconfortait.

» Le père Firmin ne manquait jamais de me dire, quand il m'y surprenait : « Patience, Philomène, il y a toujours » de la ressource avec un garçon d'esprit; ainsi, ne te lasse » pas! »

» Cependant, le croiriez-vous? il a été le premier à se lasser.

» Il y avait alors quinze mois que j'étais mariée, et je nourrissais mon petit Antonin. Firmin, que deux de ses amis avaient entraîné à la foire de Senlis, n'était revenu chez nous qu'au bout de huit jours. L'inquiétude avait fait du tort à mon lait, ce qui causait du chagrin au grand-père, qui a beaucoup d'amitié pour mon enfant. Aussi, quand mon mari rentra, il y eut une scène terrible, au bout de laquelle le père Firmin déclara que, pour n'en plus avoir de semblable, il s'en irait habiter une maisonnette qu'il a à une lieue d'ici, de l'autre côté du bois Duval. Je crus d'abord que ce n'était qu'une simple menace, et que, le lendemain, je parviendrais à réconcilier le père et le fils; mais j'eus beau dire, j'avais contre moi Firmin, qui regardait comme un soulagement pour son besoin de liberté le départ de son père.

» — Les honnêtes gens n'ont qu'une parole, lui dit-il; nous sommes convenus hier de nous séparer, vous ne pouvez plus vous en dédire; je veux être le maître de sortir quand ça me plaît, et de ne rentrer que quand je suis las d'être dehors : ainsi nous n'avons plus qu'à régler la pension que j'aurai à vous payer pour votre part du bien que j'exploiterai à mes frais, et comme je l'entends.

» La séparation eut lieu. Est-ce que le père Firmin ne s'imaginait pas que j'avais l'idée de ne pas le laisser partir seul!

» — J'espère, me dit-il, que toi et ton enfant vous n'allez pas rester avec ce vaurien-là.

» — Je ne peux pas le quitter, lui répondis-je; ce ne serait pas le fait d'une bonne femme, et je veux l'être, puisque ce sont elles qui font les bons maris.

» Il faut croire que Firmin avait entendu ma réponse à son père, et que mes paroles avaient porté juste, car j'eus pendant quelque temps l'avantage sur ses amis; la pensée qu'il était seul maître chez nous lui avait donné du cœur au travail, et la force de résister, de temps en temps, à ceux qui venaient lui proposer une partie de chasse dans le bois de Nanteuil ou une partie de billard au café. De sorte que, le dimanche, quand je portais Antonin chez le grand-père, je pouvais lui dire : « Ça va si bien à la maison que vous aurez envie d'y revenir. »

» Vous voyez que mon mari a du bon, reprit Philomène après un moment de silence : pour avoir toujours la volonté de bien faire, il ne lui manque que de nouveaux amis, puisque nous ne lui suffisons pas; mais des amis qui soient de meilleur conseil que les anciens.

» Mon bon temps ne devait pas durer.

» Les camarades de Firmin, à force de le plaisanter et de le mettre au défi, ont fini peu à peu par reprendre tout leur pouvoir sur lui. Quand ils ne l'emmènent pas courir au dehors, ils s'attablent chez nous, et alors l'argent et les provisions du ménage, tout y passe. C'en est venu au point que l'an dernier, à l'échéance du semestre de la pension que nous faisons au père, il ne nous a pas été possible de payer. Firmin, qui ne se connaît plus quand il a un reproche à se faire, a dit à la personne qui venait pour toucher le semestre un mot de colère qui ne pouvait pas être dans son cœur; si je vous le répète, ce malheureux mot, c'est parce qu'on l'a envenimé en le faisant courir dans le pays; et puis songez que c'était la honte de manquer à sa signature qui le faisait parler : « Eh bien, » oui, je dois, a-t-il dit; mais quand ça finira-t-il? »

» Ce jour-là j'ai eu la pensée de m'en aller avec mon enfant rejoindre le grand-père à sa maisonnette du bois Duval. Pourtant je suis restée chez nous. Je ne vous dirai pas si j'ai travaillé plus dur; mais, en fin de compte, le semestre en retard s'est trouvé payé.

» Je n'ai plus qu'à vous dire comment il se fait que je ne demeure plus avec mon mari : vous me donnerez tort peut-être; mais, que voulez-vous? j'étais dans un mauvais jour et j'ai eu aussi mon moment de folie.

» Je revenais des champs où j'avais trimé depuis le matin, et je portais Antonin à califourchon sur mon dos. Lui et moi, nous avions grandement faim. Cependant, avant d'entrer chez nous, je passe par la basse-cour pour donner à manger à mes poules, parce que, les bêtes, on ne doit pas les faire attendre. Au moment où je leur jette du grain, j'entends chanter dans la maison. Ils étaient là plusieurs qui s'accompagnaient en frappant leurs verres sur la table. La pensée que Firmin donne un festin à ses amis, pendant que je m'épuise à travailler pour trois, m'exaspère, et je suis prise d'un accès de fièvre. Je laisse Antonin se rouler sur un tas d'herbe, et me voilà courant jusqu'à la salle, où je trouve la bande joyeuse attablée.

» — Flâneuse, me dit mon mari, tu arrives trop tard, le souper est mangé.

» Je ne sais comment j'eus assez de force pour me contenir et pour lui dire seulement : « Viens-t'en un in- » stant avec moi, j'ai quelque chose à te montrer. »

» Je dois rendre justice à l'un de ses convives qui, me voyant toute tremblante, lui dit en le poussant :

» — Vas-y donc, puisque ta femme te demande.

» Il se leva, je sortis. Mon mari me suivit jusqu'à la basse-cour; quand il fut là, moi, sans me plaindre de rien, sans lui adresser un mot de reproche, je lui montrai, au milieu de ses poules occupées à becqueter le grain semé autour d'elles, le maître coq ne prenant rien pour lui et veillant à ce que chacune eût sa part.

» — Voilà le vrai chef de famille, lui dis-je; il a soin que les autres prennent leur nourriture avant de penser à la sienne : comprends-tu la leçon, Firmin, toi qui as tant d'esprit?

» — Oui, me dit-il en riant, je comprends que c'est une bête. Et il alla rejoindre ses amis.

» Le soir, je soupai avec mon enfant chez une voisine, et deux heures après nous étions près du père Firmin, que je ne quitte plus que pour venir tous les jours, comme aujourd'hui, veiller à ce que mes poules ne s'endorment pas sans avoir soupé. »

En terminant son récit, Philomène se leva; elle avait jugé qu'il était l'heure propice pour se rendre à Droisel.

— Y serez-vous longtemps? lui demandai-je.

— Une demi-heure au plus.

— Comme rien ne me presse, je vous attendrai ici une demi-heure, afin de vous épargner la fatigue de retourner à pied au bois Duval; d'ailleurs je serai bien aise de voir votre grand-père et d'embrasser M. Antonin.

La dernière raison que je fis valoir décida Philomène à accepter ma proposition de l'attendre.

Il n'y avait pas un quart d'heure que je réfléchissais au sort de cette pauvre jeune femme, quand une paysanne vint me trouver.

— Philomène vous remercie, me dit-elle; vous pouvez continuer votre chemin, car, ce soir, elle ne retourne pas au bois Duval, à preuve que je vais porter cette nouvelle-là au père Firmin.

— Elle reste chez son mari! ils sont donc réconciliés?

— Le mauvais gars a été blessé dans une dispute au cabaret : on pense qu'il ne pourra pas en réchapper; il n'y a que Philomène qui n'en désespère pas.

Huit jours après, quand je repassai par là en revenant d'Ormoy, on m'apprit que Philomène, à qui on avait ramené le petit Antonin, continuait à veiller son mari qui n'était pas encore hors de danger.

L'année suivante je revins dans le pays. J'avais loué un cheval à Nanteuil; je fis le détour accoutumé pour me rendre à Droisel. Il me reste à dire qu'arrivé près de la maison qui m'intéressait, je pus, du haut de ma monture, plonger les yeux dans la basse-cour; j'eus là un charmant coup d'œil. Le père Firmin faisait sauter un petit garçon de cinq à six ans sur ses genoux, son grand diable de fils berçait un enfant au maillot, et Philomène jetait par poignées le grain à ses poules.

POPULATION AGRICOLE COMPARÉE

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

On trouve, dans plusieurs écrits récents sur l'agriculture, qu'en Angleterre la population agricole représente le quart de la population locale, tandis qu'en France elle n'en forme que les deux tiers environ; par conséquent, un cultivateur de l'autre côté du détroit nourrirait trois de ses compatriotes en sus de lui-même, tandis qu'en France il faudrait deux cultivateurs pour en nourrir un troisième en sus d'eux-mêmes.

En raisonnant aussi mathématiquement, on devient la dupe de la statistique, car l'on fait équation absolue entre la *nourriture* des habitants et la *culture* d'un pays, ce qui n'est plus vrai maintenant comme ce l'était autrefois : les commerçants et les industriels, aujourd'hui, contribuent puissamment à l'alimentation d'un pays.

Tout le monde sait que l'Angleterre achète à l'étranger la plus grande partie de son blé, et qu'elle consomme énormément de sucre, dont elle n'est productrice que dans ses colonies. Il faut donc ajouter à sa population agricole, considérée comme nourricière, une foule de Français, Russes, Allemands, Espagnols, Américains, colons, Indiens, pour la part de blé et de sucre qu'ils ont produite en sa faveur. Ajoutons ses propres marins, qui recueillent et lui apportent les poissons dont elle consomme de si grandes quantités. Mettons encore en ligne de compte tous ceux de nos compatriotes qui expédient sur le chemin de Londres tant de millions d'œufs et de volailles, de tonnes de fruits et de primeurs! Remarquons aussi que la statistique ne classe point dans la population agricole les ouvriers des brasseries, tandis qu'en France elle y enregistre naturellement les vignerons, parmi lesquels il en est un assez grand nombre dont le travail tourne tout entier au profit des buveurs anglais qui achètent nos vins et nos spiritueux.

Ainsi, en Angleterre, une forte portion de la nourriture nationale est produite par des mains étrangères, tandis qu'en France non-seulement la population agricole alimente à peu près exclusivement le pays, mais elle fournit de plus un des principaux aliments à l'exportation.

Ces indications sommaires nous paraissent suffisantes pour montrer par où pèchent les raisonnements des écrivains agricoles qui déduisent des chiffres respectifs des populations agricoles, en Angleterre et en France, qu'*il y a entre le travail utile du cultivateur français et du cultivateur anglais une différence de 1 à 7!* Notre culture et nos cultivateurs valent mieux, et de beaucoup.

Cependant la raison nous dit, sans pouvoir le chiffrer, qu'en effet les résultats utiles du travail d'un cultivateur anglais doivent être, en général, supérieurs aux résultats utiles du travail d'un cultivateur français. En effet, les bras et l'intelligence du premier s'appliquent au sol avec l'aide de machines perfectionnées, avec le concours de riches fumures, avec l'appui d'un capital abondant. Il est évident que, soutenu par de tels auxiliaires, un homme capable produira plus que celui dont les efforts s'usent sur un sol pauvrement nourri, faiblement travaillé, et privé des secours de toute nature qu'offre une bourse bien garnie.

LE LAC DE NEMI.

« Le lac de Castel-Gandolfo (lac d'Albano) a, dit-on, six à sept milles de tour. En deux endroits, la profondeur ne peut se sonder. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que de temps en temps on voit les eaux s'enfler tout d'un coup et s'élever jusqu'aux bords de la *tassa*. A un demi-mille de là, nous avons été voir, proche de Genzano, un autre petit lac, aujourd'hui *lago di Nemi*, et que les anciens connaissaient sous le nom de *Speculum Dianæ* (le miroir de Diane), y ayant un bocage et un temple consacré à cette déesse sur le bord de ce lac. Tout le voisinage d'Albano et de Genzano est un pays fertile; les vins surtout et les fruits en sont renommés. Ils ont toujours conservé leur ancienne coutume de cultiver beaucoup d'ail et d'oignon. » (Misson.)

« Mittit præcipuos nemoralis Aricia porros. » (Martial.)

Honneur à tes poireaux, bocagère Aricie!

Que la nature était peu de chose pour ces anciens voyageurs! Voilà tout ce que Misson trouve à dire sur un des sites privilégiés de la terre, où tous les touristes s'extasient, où l'Anglais lit religieusement son *Guide*, où la jeune lady ouvre son album et saisit son crayon. Dans le voisinage de ce lieu où l'on rêve, il y a des champs d'oignons!

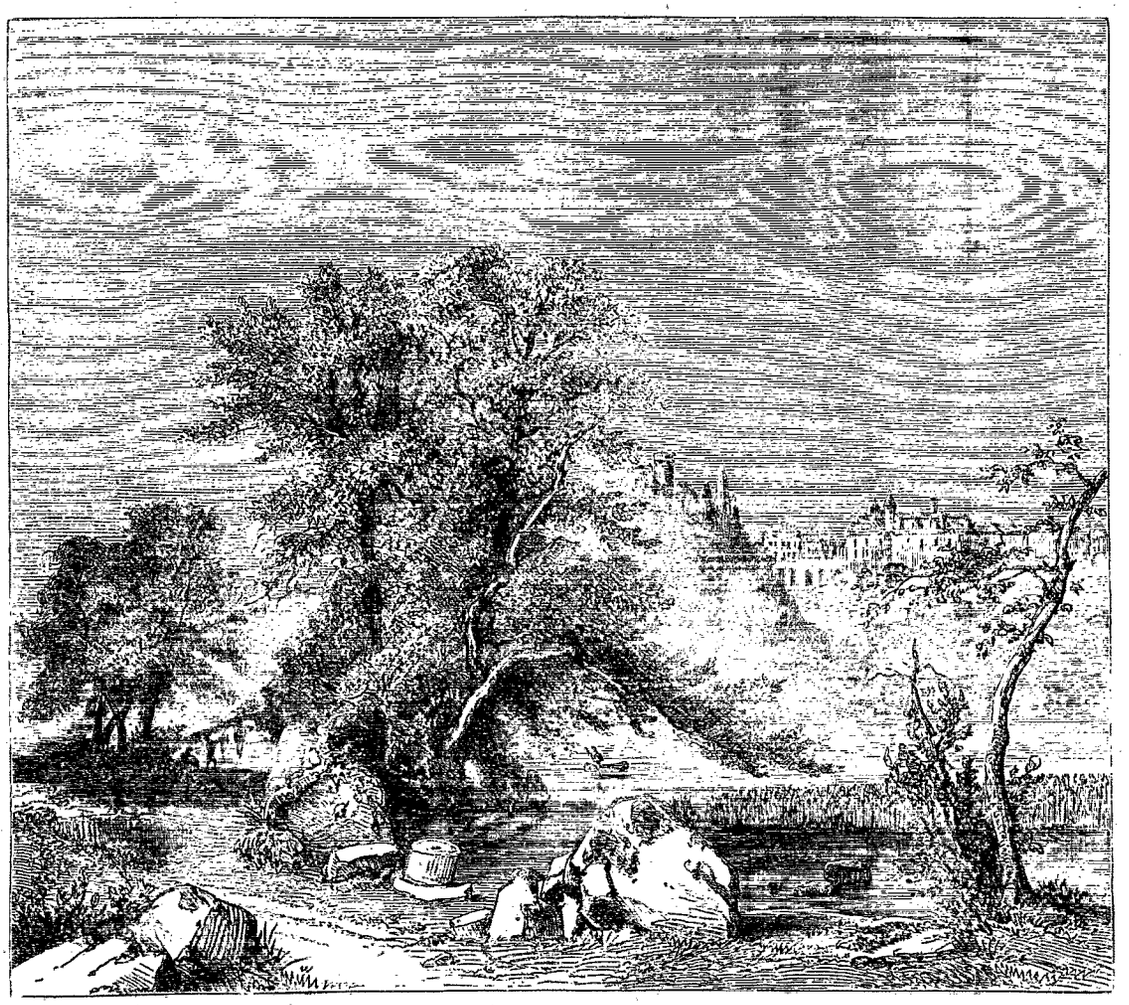
La région d'Albano, l'Ariccia, Nemi, est ce qu'il y a de plus délicieux dans les environs de Rome. Au printemps, elle est verdoyante et fleurie; il y a des tapis de violettes, des mosaïques d'anémones de toute couleur; en été, en automne, il y a (bien suprême) de l'ombre sous le feuillage luisant et foncé des chênes verts; et, bien que les fleurs aient alors presque disparu, la fraîcheur de ces beaux lieux en fait mieux goûter le charme encore, au sortir des herbes sèches et des tourbillons de sauterelles multicolores qui couvrent la campagne romaine. Les deux lacs, profondément encaissés, occupent visiblement le double cratère d'un volcan éteint depuis bien des siècles. Le trop-plein du lac d'Albano s'écoule par un émissaire; mais les eaux du lac de Nemi n'ont pas de dégagement apparent : elles semblent, d'année en année, élever leur niveau et monter lentement à l'assaut des grands arbres dont elles baignent le pied. Les rives ne sont pas très-sûres; toutes les racines enchevêtrées qui rampent capricieusement dans la mousse sont assez souvent doublées de véritables serpents, moins amis de l'homme que les lézards.

Il y a là, dans l'espace de deux ou trois lieues, cent paysages tout faits, infiniment variés selon l'heure et la saison. Un réaliste n'aurait qu'à copier, selon la prétention de son école, pour faire un tableau composé; il s'indignerait peut-être, mais force lui serait de s'avouer ici disciple de Claude et de Poussin. Notons en passant que si le Réalisme n'est que l'étude consciencieuse des formes et des couleurs, il n'est point nouveau. Tous les maîtres l'ont pratiqué. Seulement ils se réservaient de choisir les beaux sites et les agencements harmonieux. Ils se permettaient de juger la nature. Bien ou mal, les modernes réalistes ne font pas autre chose, et c'est pourquoi leur système n'est qu'une querelle de mots. Nous leur recommandons la vue du village fortifié de Nemi, près des bords du lac, dans la direction de Genzano : le premier plan est formé par les grands arbres dont les images admirablement pures sem-

blent une forêt aquatique; au fond s'étagent des montagnes abruptes, drapées de bois mystérieux. Le lac d'Albano a sa terrasse, que termine le château de Castel-Gandolfo, Versailles ou Saint-Cloud de la papauté. Que si d'Albano on regarde vers l'occident, d'autres perspectives se déroulent, plus grandioses encore. Par-dessus les chênes verts et les pins parasols de la villa Pamphili se déploie la campagne de Rome, et tout au fond, la mer, par delà Ostie.

Les eaux de Nemi, enchâssées dans leur coupe profonde, sont d'une transparence et d'un tain merveilleux; on comprend, en les regardant, le beau nom que leur donnaient les anciens : *Speculum Dianæ*. C'est bien un miroir; mais pourquoi est-ce le miroir de Diane? Les érudits, Strabon en tête, nous répondent que Diane avait un temple et un culte fort ancien sur ces rivages; et le fait est que, vers 1854, l'architecte Rosa y découvrit sous la végétation luxuriante les vestiges du sanctuaire. Mais où nous serons moins d'accord avec les mythographes, c'est sur le nom de la divinité et sur l'origine de son culte. Selon eux, la Diane qui s'était réfugiée dans ces lieux sauvages était l'Artémis de Tauride ou de Scythie, dont Iphigénie fut prêtresse, et qui aurait été apportée en Italie par Oreste fugitif. Or, sans invoquer l'autorité d'Euripide, qui transfère et établit sa Diane Taurique à Charystos en Eubée (*Iphigénie*, acte IV, sc. III), nous ne saurions trop engager le lecteur à se tenir en garde contre les assimilations des divinités grecques aux divinités latines. On sait aujourd'hui que l'Italie n'avait pas emprunté sa mythologie à la Grèce. Diane, vieille divinité du sol romain, forme féminine de Janus, comme Dioné l'était de Zéus, n'avait pas attendu l'Artémis hellénique pour prendre possession des forêts d'Ariccia et de Nemi. Lorsque Rome eut conquis la Grèce, les deux mythologies se fondirent et s'identifièrent tant bien que mal. Diane de Nemi et Diane de Tauride, deux divinités fort distinctes, se trouvèrent assez naturellement rapprochées par l'austérité de leur caractère. Toutes deux, farouches et terribles, réclamaient des sacrifices humains.

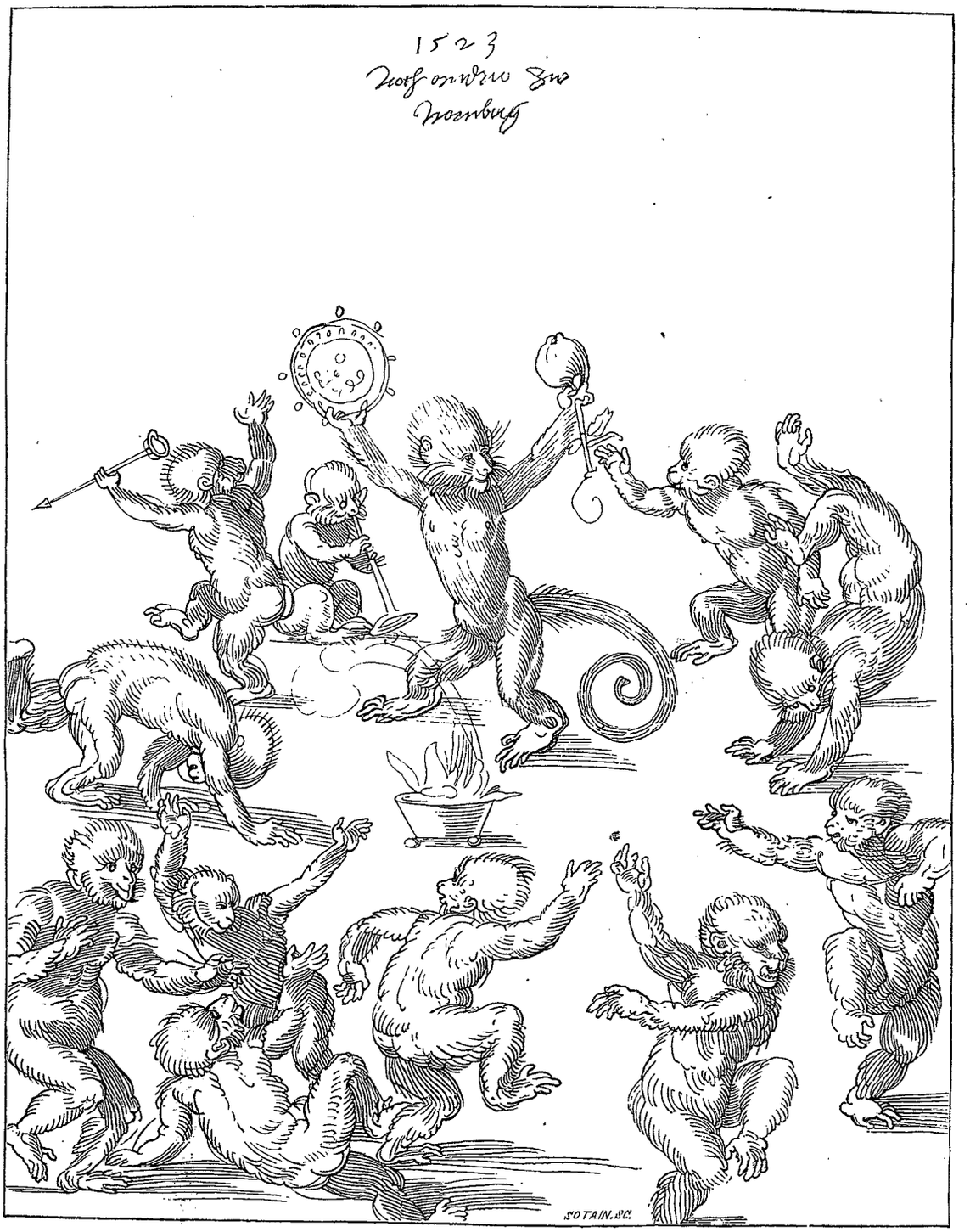
Diane, chez les Latins, était la face sinistre, nocturne, du dieu rayonnant. C'était une Junon solitaire, vierge, exilée du jour, à demi souterraine et cependant céleste, comme Hécate. Janus était le soleil, et Diane la lune. Aucune retraite ne convenait mieux à sa figure poétique et terrible, aucun miroir ne reflétait plus nettement les lueurs



Environs de Rome. — Le lac de Nemi. — Dessin de Camille Saglio.

froides de son masque d'argent que ces forêts mal hantées, que ces eaux solitaires de Nemi. Son temple, dit Strabon, était sous les bois, au-dessus du lac, sous l'ombre de la montagne sourcilleuse, dans un lieu profond et mystérieux. Coupe-gorge véritable! Là se terraient les bandits, les proscrits, les esclaves fugitifs, tout prêts, comme les étrangleurs de l'Inde, à fournir de victimes humaines leur divinité formidable. Ils régnaient en prêtres de la rapine et de la mort. Le nouvel arrivé assassinait son prédécesseur et s'emparait du sacerdoce, épiant, le glaive en main, celui qui aspirait à lui succéder. Une tradition précieuse autant que naïve nous a soigneusement conservé la légende de cet étrange pontificat. Que le touriste se rassure, il ne rencontrera plus à Nemi ni Diane, ni son prêtre.

UN DESSIN D'ALBERT DURER.



Musée de Bâle. — Fac-simile d'un dessin d'Albert Durer. — Dessin de Bocourt.

Albert Durer était depuis peu de temps revenu de son voyage dans la Flandre et les Pays-Bas, quand il fit ce dessin (1). Fidèle à une habitude qu'il semble avoir contractée en visitant les pays étrangers, il y a inscrit une date et la désignation de l'endroit où il se trouvait alors. La date de 1523 correspond à peu près à l'époque de son retour à Nuremberg, et c'est ce qu'indiquent, en effet, les mots placés au-dessous que nous lisons comme il suit : *Noch wieder zu Nornberg* (De retour à Nuremberg); ils n'ont pas trait, par conséquent, au sujet que représente le dessin.

Mais faut-il chercher à ce dessin une signification précise? Est-ce en signe de réjouissance que ces singes gambadent en cercle? Ce foyer où la flamme brille, est-ce un feu de joie en l'honneur du retour du maître? Est-ce une ronde de sorcières autour du réchaud allumé? Ou ces singes doivent-ils, comme on nous le suggère, personnifier les douze heures du jour et de la nuit, et avons-nous devant les yeux un projet de cadran? Mais les figures sur ce cadran ne seraient pas très-symétriquement placées, et elles ne se distingueraient pas par des attributs bien variés ni bien caractéristiques. Un des douze singes agite d'une main un tambour de basque, et de l'autre tient une calebasse

(1) Voy., sur Albert Durer, la Table de trente années.

ou une tête de pavot dont il fait sonner les graines comme un grelot; un autre souffle dans une trompette; un troisième tient un dard; tous les autres sautent, se démènent. Mais qui pourrait se flatter de saisir jamais complétement la pensée renfermée dans une composition de l'auteur de la *Mélancolie*? Et, d'un autre côté, ne serait-il pas quelque peu puéril de vouloir trouver un sens profond dans tout ce qui est sorti de cette féconde imagination? On y renoncera bientôt si l'on a l'occasion de parcourir quelqu'un des recueils de ses dessins conservés dans les collections, par exemple, ce précieux manuscrit que nous nous rappelons avoir vu à la Bibliothèque de Munich, et dont chaque feuillet est encadré de capricieuses arabesques tracées à la plume par Albert Durer et Lucas Cranach. Toutes sortes de figures d'hommes, de plantes, d'animaux, s'y enlacent sans être réunies par l'enchaînement d'une pensée suivie. Ces dessins d'Albert Durer rappellent beaucoup par le faire celui du Musée de Bâle qui est ici gravé : c'est la même facilité jointe à une surprenante sûreté de main, la même fantaisie qui se joue et s'abandonne à sa verve, avec cette profonde connaissance des formes qui ne laisse jamais le trait s'égarer.

« Peu de peintres ont laissé autant de dessins qu'Albert Durer, dit l'auteur d'une intéressante étude sur le grand artiste allemand (1), et cependant, si grande était son imagination qu'il serait fort difficile, parmi tous ceux qu'on connaît, de signaler une répétition. Il ne s'est privé d'aucun moyen pour rendre sa pensée : tantôt il traçait à larges traits, avec une plume, sur le papier ou le bois, ses compositions; tantôt il dessinait à la mine d'argent sur une feuille teintée qui lui permettait l'emploi des rehauts blancs; d'autres fois il représentait sur du parchemin, et à la gouache, l'éclat soyeux des oiseaux ou la délicate corolle d'une fleur, avec toute la patience du miniaturiste; ou bien encore, avec un pinceau gonflé d'eau, il lavait à l'encre de Chine ou à l'aquarelle. Souvent aussi, avec ces mêmes couleurs à l'eau, il fixait sur une toile très-fine les traits d'une personne, laissant au tissu le soin de faire les lumières, et fortifiant de gouache les parties auxquelles il voulait donner plus de solidité.

» La collection la plus riche en dessins d'Albert Durer est celle de l'archiduc Charles, à Vienne, qui renferme la plus ancienne œuvre qu'on connaisse de ce peintre. Cette œuvre est un portrait qu'il fit de lui-même, à la pointe d'argent, sur papier teinté, en l'année 1484, alors qu'il n'avait que treize ans. Dans ce cabinet, on trouve encore un grand nombre de gouaches faites avec une patience merveilleuse sur parchemin, et qui représentent des sujets empruntés à l'histoire naturelle. Les collections de Berlin et de Bamberg sont riches surtout en dessins exécutés par Albert Durer pendant son voyage dans les Flandres; ces croquis, réunis par Joseph Heller, sont malheureusement pour la plupart découpés. Londres possède, au *Bristish Museum*, un volume du comte d'Arundel qui ne contient pas moins de 222 esquisses, presque toutes de la main d'Albert Durer. Ces compositions sont dans des genres très-variés, et plusieurs peuvent être regardées comme des chefs-d'œuvre. Le Musée de Munich conserve, parmi plusieurs dessins de ce peintre, le précieux livre de prières de Maximilien Ier, dont il n'existe que quatre exemplaires connus, à Vienne, à Munich, à Londres, et à Paris, chez M. Didot. Celui de Vienne est complet; il est imprimé sur 313 pages en vélin, et n'a point de titre, ce titre n'ayant sans doute jamais existé, parce que l'empereur désirait en confier l'exécution à un artiste. Celui de Munich a 190 feuilles de moins que celui de Vienne, et prouve par son état qu'il a longtemps servi. Chaque page est encadrée d'arabesques dues à Albert Durer et à Lucas Cranach. Ces dessins sont curieux en ce qu'ils montrent toute l'imagination du peintre de Nuremberg, ainsi que son habileté à manier la plume. Nos musées de Paris sont pauvres en œuvres d'Albert Durer; ils ne possèdent point de tableaux de ce maître, et n'ont que peu de dessins, mais plusieurs parmi ceux-ci sont heureusement de la plus grande importance et dans des styles fort différents. Au Cabinet des estampes, on peut admirer un enfant qui tient une couronne, et trois têtes d'anges, dessins lavés à l'encre de Chine et rehaussés de blanc, faits en 1506 et 1508; un curieux paysage exécuté à l'aquarelle, et une tête de cerf d'une beauté merveilleuse, également traités avec des couleurs à l'eau, en 1504; et enfin deux têtes de jeunes gens, ainsi qu'une troisième de Vierge, dessinées en couleurs sur une toile très-fine. Le Louvre possède plusieurs esquisses curieuses à la plume et à la gouache, mais surtout une tête de grandeur naturelle, acquisition récente de M. Reiset, conservateur des dessins. Ce chef-d'œuvre extraordinaire, qui représente un vieillard avec une longue barbe grisonnante, la tête couverte d'une calotte rouge, a été exécuté dans la donnée du portrait que cet artiste fit de lui-même pour être envoyé à Raphaël. A lui tout seul, ce dessin suffit pour donner une juste idée du génie d'Albert Durer à ceux qui ne peuvent aller à Florence, à Vienne ou à Munich, voir les œuvres peintes de ce grand maître. »

Le dessin que reproduit notre gravure est exposé, au Musée de Bâle, à côté de ceux de Holbein et de quelques autres maîtres allemands. On en voit, dans la même salle, deux autres encore de la main du grand artiste de Nuremberg, tous deux d'une grande beauté : le premier est un *Christ en croix*, daté de 1502; le second, une *Sainte Famille*, de 1509, dont nous nous souvenons comme d'une œuvre exquise.

(1) E. Galichon, *Albert Durer, sa vie et ses œuvres* (Gazette des beaux-arts, 1860).

LA SOCIÉTÉ ET L'INDIVIDU.

Deux systèmes divisent le monde moral : le socialisme et l'individualisme.

Dans le premier de ces systèmes, on enseigne que la société a un droit absolu sur l'individu. C'est par elle, disent les disciples, qu'il existe : ses devoirs envers elle sont sans limites; il doit être prêt, en tout temps, en tout lieu, à lui sacrifier ses affections, sa liberté, sa vie. Dans le second, l'individu se pose, au contraire, comme la seule réalité véritable : la société n'est rien de plus qu'un milieu dans lequel il se développe. Chaque homme est lié par des devoirs à ses semblables, mais ces devoirs ont des limites à la fois dans la raison universelle et dans la conscience. Tout sacrifice au bien public doit être intelligent, c'est-à-dire volontaire et libre.

Considérés dans des termes aussi généraux, ces systèmes n'intéressent qu'un petit nombre d'esprits; mais les conséquences que l'on peut en déduire, les applications qui en résultent, sont de nature à intéresser quiconque n'est pas trop ennemi de la pensée et aime à se rendre compte des choses de son temps.

Ce débat entre l'homme et la société, entre l'être et l'espèce, soulève, en effet, des questions secondaires qui conduisent par degrés de la spéculation au fait, de la théorie à la pratique. Les deux doctrines professent, par exemple, des avis très-opposés sur les rapports qui unissent la vie publique à la vie privée. Les socialistes conspirent hautement pour attirer toute la vitalité et toute l'activité du citoyen sur la place publique, pour faire converger toutes

ses sympathies vers le centre commun ; ils ne lui accordent pour abriter ses affections individuelles tout au plus qu'un toit de verre : à peine lui laissent-ils une retraite dans son cœur. Les individualistes, qui, naturellement, forment presque autant de sectes que d'individus, s'accordent à réserver une partie notable de leur liberté en dehors de la communauté et à la défendre avec énergie.

On conçoit déjà que ces différences dans la manière de sentir, entraînant des différences dans la manière d'agir, doivent exercer incessamment une influence bonne ou mauvaise, utile ou funeste, sur le bonheur de ceux mêmes qui tiennent toutes ces disputes pour vaines, et se félicitent de la meilleure foi du monde d'y rester étrangers; car on ne saurait se dissimuler que les hommes qui enchaînent leurs pensées dans un système, qui conforment leur conduite à un ensemble de principes raisonnés, ont beaucoup plus de puissance sur la moralité publique que les hommes qui, s'abandonnant vaguement aux obscurs et mobiles instincts de la conscience, suivent tour à tour, sans s'en apercevoir, des directions contraires, neutralisent à tout instant leurs exemples, et servent souvent à leur insu d'instruments à des intelligences moins fortes peut-être que les leurs, mais mieux réglées, à des volontés plus faibles, mais plus logiques.

L'action d'une théorie philosophique sur la société, lorsqu'elle est parvenue à un certain progrès, peut être appréciée avec une précision presque rigoureuse. Elle se décèle par mille symptômes divers dans la politique, dans les mœurs ou la littérature. Il n'est d'ailleurs aucune doctrine qui échappe entièrement à l'exagération, et les impressions qu'elle produit sont trahies, par les disciples exagérés, dans des proportions extrêmes qu'il suffit ensuite d'atténuer pour arriver à une mesure exacte de la vérité. C'est ainsi que, d'une part, dans l'honorable intention d'être toujours libres de se dévouer à la cause générale, les socialistes ardents vivent en crainte des attachements les plus légitimes, fuient les liens de famille, et, en attendant une occasion de sacrifice qui ne se présentera peut-être jamais, épuisent leurs facultés aimantes dans des aspirations stériles. Par contraste, des hommes de bonne foi, dans leur haine de ce qu'ils appellent la tyrannie de la société, se renferment strictement dans l'accomplissement forcé de leurs obligations envers elle, se résignent à l'exercice le plus restreint possible de leur activité afin de ne lui donner sur eux aucune prise, s'amoindrissent par calcul, mutilent en quelque sorte leur âme pour échapper aux services publics, comme le mauvais soldat mutile son corps pour échapper au sergent, et rétrogradent insensiblement à l'état misérable de la solitude et de l'impuissance naturelles.

On voit que, des deux côtés, par des entraînements diamétralement opposés, l'excès précipite aux mêmes abîmes. L'amour abstrait de l'association exalté jusqu'au mysticisme, la passion de l'indépendance personnelle aigrie jusqu'à l'avarice morale, s'éloignent à la même distance de la saine intelligence, de la juste appréciation des devoirs humains, et ont, au même degré, tous les effets de l'égoïsme. De telle sorte que les personnifications du socialiste et de l'individualiste, pratiquant leur doctrine dans leurs dernières conséquences, seraient du moins négativement identiques.

L'un n'aime que l'espèce, l'autre n'aime que lui-même; tous deux sont en dehors de la famille, qui est le lien de l'espèce et de l'individu.

L'un se réfugie dans la vie publique, l'autre dans la vie solitaire; tous deux désertent la vie privée.

Si nous supposions maintenant tous les citoyens partagés entre ces deux systèmes, il est évident qu'il se ferait bientôt une effrayante irruption de tous les maux que doit inévitablement entraîner la suppression ou, ce qui revient au même, la corruption de la vie de famille. Ces maux ne seraient rien moins que la tradition interrompue, l'éducation abandonnée, la dispersion. En d'autres termes, la société serait dissoute : on serait arrivé à la dernière page de l'histoire du genre humain.

Grâce à Dieu (que l'on oublie trop dans ces disputes), nous sommes loin de ces périls extrêmes. La famille et la société ne sont pas si près de leur fin : elles ne meurent pas; mais tous comprennent plus ou moins qu'elles souffrent, et il est dans la nature de tout esprit généreux de s'appliquer à la recherche des causes de leur souffrance, de les signaler s'il les découvre, de s'employer à en arrêter le progrès, et de combattre même pour les détruire s'il a le courage de cette mission.

LES SONNERIES DE PARIS A LA FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Vers l'année 1370, on connaissait à Paris quatre espèces de cloches : les *esquelles*, les *timbres*, les *noles*, et les *nolettes;* c'est Jehan Golein qui nous apprend que la cloche sonnait en l'église, l'*esquelle* au réfectoire, le *timbre* au cloître, la *nole* au chœur, et la *nolette* dans l'horloge. Dans sa paraphrase française de Guillaume Durand, maître Golein dit aussi : « Le pape Savinien ordena que on sonast les cloches aus douze heures du jour par les églises. Et ce a ordené le roi Charles premier, à Paris, les cloches qui à chascune heure sonnent par poins, à manière d'orloges, si comme il apiert en son palais et au boys et à Saint-Paul, et a fait venir ouvriers d'estranges païs, à grans frès, pour ce faire, afin que religieux et autres gens sachent les heures et aient propres manières et dévocion de jour et de nuit pour Dieu servir. Comment que, par devant, on sonnast une fois à prime et deux fois à tierce. Si n'avoit-on pas si certaine congnoissance des heures comme on a. » M. P. Paris, qui nous fait connaître cette circonstance curieuse, ajoute : « On croit généralement que c'est à Louis XI seulement que remonte l'usage de sonner l'*Angelus* à la chute du jour; Jean Golein nous le fait déjà retrouver plus d'un siècle avant lui. »

DU ROLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE.

Suite. — Voy. p. 23, 93, 170, 326.

L'enseignement des sciences et de l'agriculture ne doit point être présenté aux demoiselles de l'Institut rural comme il l'est aux jeunes gens dans les colléges. On devra se placer à un point de vue tout opposé.

Au lieu de professer didactiquement et solennellement dans une chaire, ce sera sur place et à l'occasion des opérations de la ferme, dans les jardins, serres, laiterie, buanderie, étables et basses-cours, que l'instruction devra familièrement se donner.

L'abstraction est ordinairement peu sympathique aux femmes, et ni les principes généraux, ni les théories générales n'ont grande puissance pour les entraîner. C'est surtout par des faits déterminés, par des applications et par la pratique immédiate, que leur attention est saisie, leur conduite motivée, leur cœur intéressé. Gardons-nous donc de leur faire gravir les montées ardues de la science, en compagnie de ces longs préliminaires et de ces règles abstraites que l'étudiant des universités doit d'abord fixer dans les cases de sa mémoire; mais promenons tout de suite notre essaim de jeunes filles dans les routes apla-

nies de la pratique, au milieu des applications et des procédés agricoles. Commençons plutôt par la vulgaire lessive que par les formules de la nomenclature chimique, et montrons-lui comment la cendre et les taches de graisse font du savon qui se dissout dans l'eau chaude, avant de lui exposer les théories des affinités, des alcalis et des corps gras !

D'abord le tangible et le visible; l'abstrait arrivera plus tard.

En d'autres termes, il y a deux modes d'enseignement. L'un, *à priori*, qui part des faits généraux érigés en *principes* et descend par des déductions successives, de particularisation en particularisation, jusqu'aux menus détails; l'autre, *à posteriori*, qui part, au contraire, des détails, des faits particuliers, et remonte par des déductions successives, de généralisation en généralisation, jusqu'aux théories d'ensemble.

Le premier enseignement convient mieux à une certaine classe d'esprits; une autre classe, au contraire, ne s'accommode bien *que du second* : c'est dans celle-ci qu'il convient de ranger la masse de la population féminine, comme c'est dans la première que se trouve la masse de la population masculine. Hâtons-nous d'ajouter, cependant, qu'il y a de part et d'autre de frappantes exceptions. De même qu'il se rencontre des femmes remarquablement douées de la puissance d'abstraction, de même on connaît, en sens contraire, *bon nombre d'hommes qui sont femmes*.

A vrai dire, les deux modes d'enseignement doivent se compléter l'un par l'autre. Il faut les donner dans des proportions qui varieront selon le sujet à traiter et selon la nature des intelligences à former. Il serait non-seulement mauvais de n'employer qu'un des modes, mais on se heurterait contre l'impossible; car chacun d'eux est fonction de l'autre et deviendrait une abstraction si l'on cherchait à l'isoler absolument.

Ainsi, la première année de séjour à l'Institut rural féminin devrait, selon nous, être consacrée à des applications agricoles, horticoles et ménagères. On se fera un devoir de mettre les faits sous les yeux, de fixer l'attention par la vue et le maniement des choses, de faire pénétrer les procédés dans la mémoire en obligeant de les pratiquer; les descriptions auront lieu autant que possible sur place et sur les objets. La fabrication du pain, du beurre, des fromages, des boissons et des conserves, les opérations manuelles du jardinage, l'alimentation et le soin des animaux, la préparation des mets pour le personnel de l'Institut, serviront de point de départ pour s'élever à l'exposition des axiomes, des définitions, des classifications, des formules scientifiques. On intéressera ainsi les élèves, en leur faisant apprécier l'utile intervention des sciences dans les problèmes journaliers de la vie agricole.

Une élève quittant l'Institut après cette première année n'aura point perdu son temps. Toutefois, comme après ce premier enseignement *à posteriori* l'éducation serait trop incomplète, trop fragmentaire, trop routinière, on introduira peu à peu l'enseignement *à priori*. A mesure que les jeunes personnes approcheront du terme de leur séjour à l'Institut, elles seront approvisionnées d'une plus grande masse de connaissances acquises, et pourront recevoir utilement des leçons générales de principes et de formules. C'est ainsi qu'on élargira les horizons de l'intelligence et qu'on rendra susceptibles d'abstraction, sans fatigue et sans efforts, les individualités qui semblaient d'abord les plus réfractaires à cet exercice de l'esprit.

Ces considérations nous ramènent à une plus complète appréciation de la pensée qui termine le précédent article : *Il convient d'offrir aux femmes une étude dont l'application à la pratique soit journalière et perpétuelle.*

Et d'abord, plus une femme sera occupée de corps et d'esprit à la campagne, et plus elle s'y plaira. L'ennui, ce poison corrosif, attaque surtout celles qui ne savent rien ou qui ne font rien; il ne mordra pas sur celles qui agissent, qui raisonnent leurs actes, qui se sentent utiles et fortes.

Mais il y a autre chose dans les paroles citées. Elles visent plus haut que l'instruction et s'élèvent à la morale. « Il faut éviter dans l'éducation des femmes, dit M^lle^ Phli- » pon, deux inconvénients assez communs : l'un de trop » négliger leur esprit, l'autre de ne pas rapporter toutes » leurs connaissances à la perfection des sentiments. » Et elle voit avec raison dans ces applications journalières un puissant moyen de *cultiver l'esprit au profit du cœur*.

Lorsque, en effet, on ne possède qu'une instruction théorique, on risque de s'égarer dans une rêverie stérile; lorsqu'on ne connaît que la simple pratique, on devient bientôt victime de la routine aveugle. Rêverie, stérilité, routine, aveuglement, tout porte à l'égoïsme. Le praticien pur ignorant les motifs des actions et le théoricien pur ne pouvant réaliser ses desseins sont tous deux incomplets. L'être *incomplet* devient forcément malgré lui *injuste*, et l'injustice traîne tous les maux à sa suite. La justice et la moralité résultent de l'accord entre les actions et les pensées, entre la conduite et les principes, entre la pratique et la théorie. C'est dans les applications que les maximes viennent justifier leur vérité; c'est dans la pratique de la vie que la science vient prouver qu'elle est morale. Une idée qui se développe isolément dans les pures régions de l'esprit risque de s'égarer à la poursuite d'une apparence, et de descendre aux abîmes ou d'éclater en désordres; mais dès qu'elle vient se mouler dans une application, elle est ramenée aux conditions de la vie réelle et des mœurs. Lisez attentivement Pascal et sondez les sombres hardiesses de sa pensée, vous n'oseriez affirmer qu'il n'y eût en lui le germe de Faust. Il s'est sauvé de l'abîme par le sentiment de la réalité, à laquelle il s'est trouvé ramené incessamment par ses études mathématiques, par son calcul des chances du jeu, par ses recherches sur la pesanteur de l'air, par ses inventions industrielles.

Plus nous creusons ce sujet, et plus nous nous pénétrons de cette profonde vérité, que l'extension des sentiments et la moralité sont le fruit nécessaire des *études* dont l'*application* à la pratique est journalière et perpétuelle.

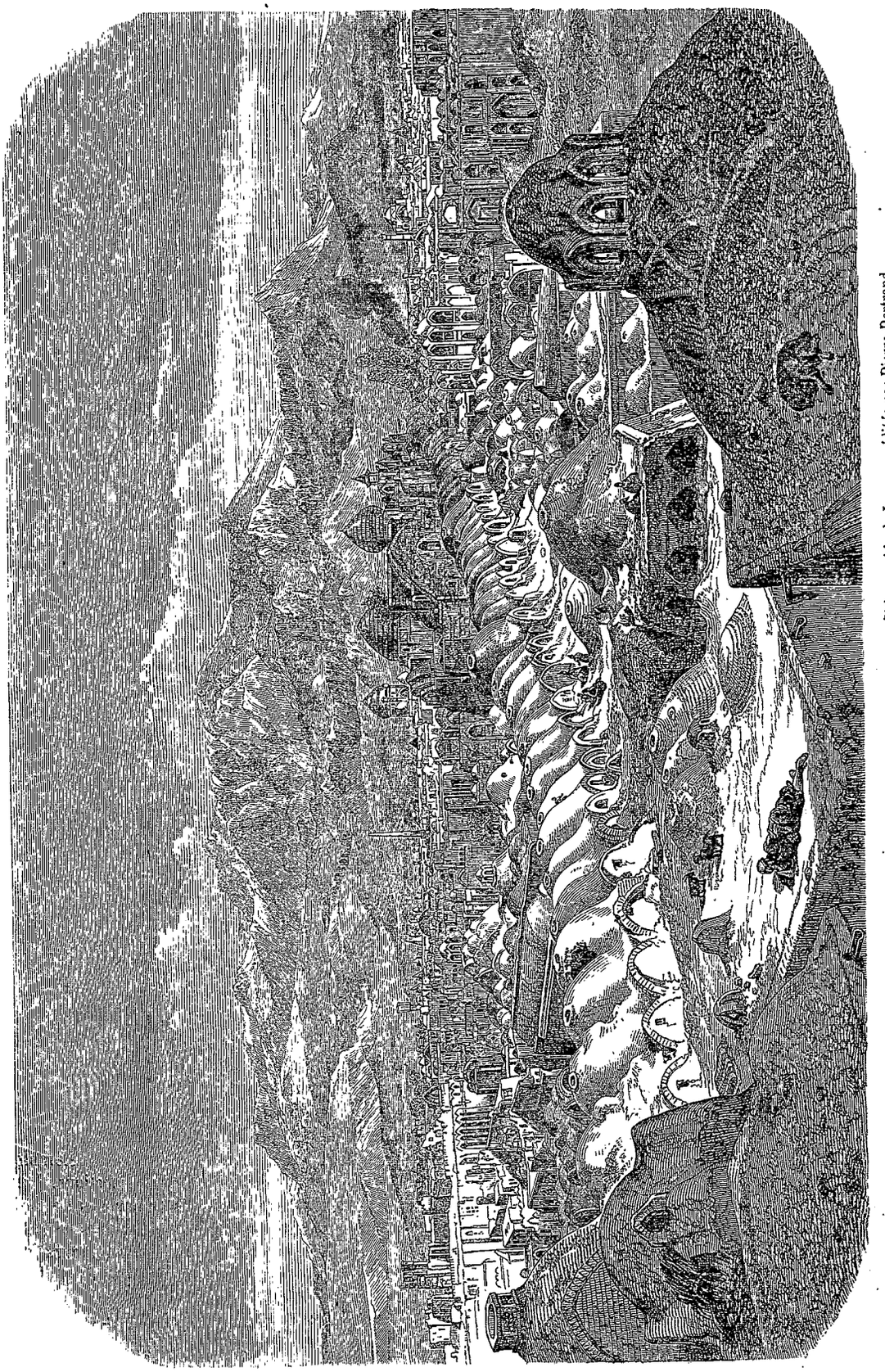
Les fonctions agricoles résolvent à souhait pour les femmes le problème agité par cette maxime.

KASCHAN,

VILLE PERSANE.

Quelques heures passées, le soir, sur une de ces terrasses, dans la société de Kâschys bien élevés, serait un passe-temps agréable. On pourrait y entendre de jolies histoires contées avec grâce, des poésies nouvelles bien récitées, ou des conversations philosophiques; car on s'occupe beaucoup à Kaschan de tout ce qui intéresse l'intelligence, et les gens polis, aimables, d'un esprit cultivé et orné de savoir littéraire, n'y sont pas rares. On aurait aussi, à l'approche de la nuit, le spectacle curieux de groupes nombreux qui animeraient toute cette scène aérienne. L'occasion serait bonne, si l'on avait là près de soi un interprète aimable et complaisant, pour s'informer des habitudes, des mœurs, des singularités de la vie persane, que Morier dévoile si gaiement dans ses romans non moins véridiques et instructifs que ses relations de voyages. Kaschan, du reste, mérite d'être étudiée ailleurs que sur ses terrasses. C'est une des grandes villes de la Perse.

Elle est située dans l'Irak-Adjémi (Médie orientale), province où sont aussi la capitale, Téhéran, et Ispahan. Sa population, qui est d'environ quarante mille âmes, ne passe pas pour être très-brave, et il circule beaucoup de proverbes à cet égard; mais elle est industrieuse. On y fabrique beaucoup de soieries légères d'une belle et solide teinture, et une variété infinie de vases, de tasses, de plats couverts en cuivre, de formes élégantes, ornés de peintures bleues, rouges ou vertes, et de ciselures figurant des animaux et des fleurs. Les bazars sont très-vivants. M. de Gobineau a décrit agréablement ces longues galeries couvertes où toute la population semble se donner rendez-vous du matin au soir : « Les boutiques de marchands d'étoffes toujours assiégées par des troupes de femmes, les ateliers de chaudronniers, les armuriers avec leur public de cavaliers, les libraires entourés de graves mollahs, les



Vue de la ville de Kaschan (Perse). — Dessin de Freeman, d'après une lithographie de Laurens, éditée par Pierre Bertrand.

restaurateurs occupés du soir au matin à faire griller sur des charbons leurs appétissantes brochettes de *kébah* ou mouton rôti, et à cuire, dans des myriades de petits pots noirs, ces soupes à la viande que les gens du peuple aiment avec passion : tous ces attraits divers attirent une foule continuelle, au milieu de laquelle circulent lentement les hommes à cheval, les mulets et les chameaux chargés. Les Persans se passeraient de tout au monde plutôt que de cesser d'aller au bazar. Je n'en suis pas surpris, et si j'étais à leur place, je penserais de même. C'est le domaine souverain de la conversation, du désœuvrement et de la bonne humeur. » Les jardins de Kaschan sont bien dessinés, entretenus avec soin, rafraîchis par de jolies fontaines, et riches en beaux ombrages. Parmi les monuments, on remarque le palais, le collége, des mosquées, des bains. Kaschan, enfin, ne perdra rien de l'estime de nos lecteurs, si nous ajoutons que l'on y fait bonne chère à bon marché, et qu'on y trouve en abondance des melons exquis et des vins renommés.

NOS AMIS LES OISEAUX (1).

M. KLEIN, *instituteur*. Ah! Monsieur, les cruautés inutiles, c'est toujours mon refrain! « Ne faites donc point de mal aux animaux : toute bête vivante est sensible, et vous ne devez point la déchirer. »

Je ne permets pas de dénicher les nids pour le plaisir de les détruire, ni d'élever les petits à la becquée pour les laisser mourir de faim. A ces jeux-là, je le répète, on devient méchant sans s'en douter.

LE DOCTEUR. Et surtout on travaille contre son propre intérêt, contre l'intelligente culture de la terre. Il faut respecter la vie des oiseaux, non pas seulement à cause de la grâce de leur plumage et de leur chant, mais par reconnaissance pour les services qu'ils rendent. Le fils du cultivateur doit apprendre que son meilleur allié c'est le destructeur d'insectes, le mangeur de plantes parasites, le fidèle ami que l'homme rencontre en tous pays, et sans lequel bien des régions du globe seraient entièrement inhabitables pour lui. Aux tropiques, par exemple, que serait la vie de l'homme sans l'oiseau-mouche? Il serait lui-même dévoré par l'insecte. L'homme n'eût pas vécu sans l'oiseau, qui seul a pu le sauver de l'insecte et du reptile. De tout plumage, de toute couleur, de toute forme, ce grand peuple ailé, vainqueur, dévorateur des insectes, et, dans ses fortes espèces, chasseur acharné des reptiles, s'envole par toute la terre comme le précurseur de l'homme, épurant, préparant son habitation. Nous possédons dans nos pays nombre d'espèces d'oiseaux que nous aurions intérêt à ne point détruire, et que nous pourrions même propager sans peine; en général, tous les petits oiseaux, la voyageuse hirondelle : — quel peuplier ici, vous le savez, n'a son nid de chardonneret?

M. KLEIN. On prétend, Monsieur, que ces oiseaux-là sont surtout mangeurs de chanvre, de vesce, toutes graines utiles. — Les habitants leur font une chasse traditionnelle pour protéger les récoltes; rien n'a de poids contre un usage.

LE DOCTEUR. Je ne le nie pas : le chardonneret aime le chanvre, puisque en cage on le nourrit de chènevis; mais son nom rappelle sa prédilection pour la graine de chardon, cette plante si nuisible à nos cultures et dont les seuls ânes se régalent! En se multipliant, les chardonnerets feraient aux chardons une guerre efficace et nous en débarrasseraient. Il ne m'est pas prouvé que nos chènevières auraient assez à souffrir de leur présence pour effacer le profit.

M. KLEIN. Je le sais, Monsieur, c'est une affaire de calcul. Pour les oiseaux de proie, de même, on a tort de les détruire. Ils mangent bien des petits poulets à la fermière, mais aussi ils avalent les souris par centaines; il faut y regarder.

LE DOCTEUR. A qui le dites-vous, monsieur Klein! Jamais je ne dissèque un hibou, une chouette, une buse, sans lui trouver l'estomac garni de mulots, ces terribles rongeurs qui pillent nos greniers.

Le chat-huant est un véritable chat envers le peuple rat tout entier : son appétit nous assure ses services. Encore devons-nous distinguer parmi nos voisins ceux qui nous servent de ceux qui nous nuisent, afin de ne point nous priver sottement, par une chasse irréfléchie, du constant secours offert par la nature. On se plaint des merles et des pies, des coucous et des piverts, mais ce sont d'actifs destructeurs de larves, de limaces, de hannetons, de chenilles; ils échenillent mieux que nous! — Autre sottise : la Provence est parsemée de retraites ingénieuses établies pour le chasseur, dans un rideau d'arbres verts. Chaque bastide (1) a sa petite thèse, et de cet abri on tire avec rage sur le moindre oiseau qui passe au vol.

M. KLEIN. A ce compte-là, Monsieur, les oiseaux chanteurs deviennent rares dans le Midi (2).

LE DOCTEUR. Hélas! il n'y en a plus. Rossignols, fauvettes, se vendent au marché, noués par le bec. Le mets favori d'un Marseillais consiste, le croiriez-vous? en une brochette de becs-fins rôtis. Il pense se délivrer d'un ennemi mangeur d'olives, et, peu soucieux du nombre croissant des moustiques, il dépeuple son pays de ces charmants oiseaux qui vivent, au contraire, d'insectes et non de fruits.

(1) Extrait du livre intitulé : *les Causeries du docteur*, entretiens familiers sur l'hygiène, par Mme Hippolyte Meunier; Paris, 1868; 1 fr. — Cet ouvrage peut être proposé comme modèle aux personnes qui désirent répandre, sous une forme agréable et familière, de saines notions de science à l'usage de la vie domestique.

(1) Maisonnette de campagne pour le citadin.

(2) « J'ai la conviction, dit M. Florent Prévost, que si l'on ne prend prochainement des mesures pour protéger les petits oiseaux, qui tous les jours sont impitoyablement détruits, il ne sera plus temps de remédier au mal que les insectes causent de plus en plus à l'agriculture. »

Développons nos vertus personnelles, accroissons nos qualités morales; notre salut est là et nulle part ailleurs. C'est à l'individu à préparer la grandeur de la nation!

Le comte SZÉCHENYI.

ÉCLAIRAGE DES MINES DE HOUILLE (3).

LAMPES DIVERSES. — ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE.

La lampe Davy, que nous avons déjà décrite et représentée (4), est assurément une des plus précieuses découvertes de notre siècle. Sa flamme, enfermée dans un cylindre de toile métallique, est assez refroidie et arrêtée par ce tissu pour ne pas communiquer sa chaleur au gaz des mines et mettre le feu à un mélange détonant. On évite ainsi le plus ordinairement les explosions. Cependant cette lampe, vraiment merveilleuse et préférable à celle d'Aladin, n'est pas exempte d'imperfections. Les fils de la toile, très-serrés, et chargés de poussière et de noir de fumée, ne laissent passer que les deux tiers de la lumière; de plus, elle ne suffit pas pour éviter toujours les explosions dans les galeries de houille, par exemple, lorsque

(3) Nous publierons un article sur les appareils Ansell, qui ont pour but de faire reconnaître la présence du feu grisou dans les mines de houille, de manière à ce qu'on puisse prévenir le danger.

(4) Tome Ier, 1833, p. 88.

la toile est placée verticalement de manière à être flambée continuellement par le gaz qui ne cesse d'affluer dans la lampe : la flamme entière communique alors sa chaleur à ce tissu, et les gaz hydrogène et oxygène qui se trouvent en contact immédiat doivent s'enflammer. Le danger est le même lorsque le gaz est explosif et qu'il envahit la lampe. Plusieurs appareils ont été proposés pour éviter l'incandescence de la toile par l'effet du flambage : ils portent le nom de leurs inventeurs, MM. Martin, Robert Upton, Combes et Muesler. Un autre, inventé, en 1834, par M. Eugène du Mesnil, a été mentionné à l'Exposition de 1839. « Une large cheminée de métal, ouverte à l'air libre, suffit, dit l'auteur, à sa parfaite sûreté, et sert de plus à activer le courant d'air et l'intensité de la lumière. Ce qui caractérise cette lampe, c'est la combustion immédiate du grisou à l'instant où il y pénètre sans pouvoir ni s'y agglomérer, ni faire explosion. Il brûle à la mèche avec un bruit que l'on entend lorsqu'on allume des becs à gaz où l'air a pénétré. »

On propose aujourd'hui un nouveau mode d'éclairage des mines au moyen de l'électricité d'induction. On nous communique à ce sujet les lignes suivantes :

Lorsque l'étincelle électrique est déchargée dans un tube dont l'atmosphère a été convenablement raréfiée, elle le sillonne en l'éclairant d'une lueur dont la vivacité dépend 1° du degré de raréfaction, 2° de la nature du gaz, 3° de la nature de l'enveloppe.

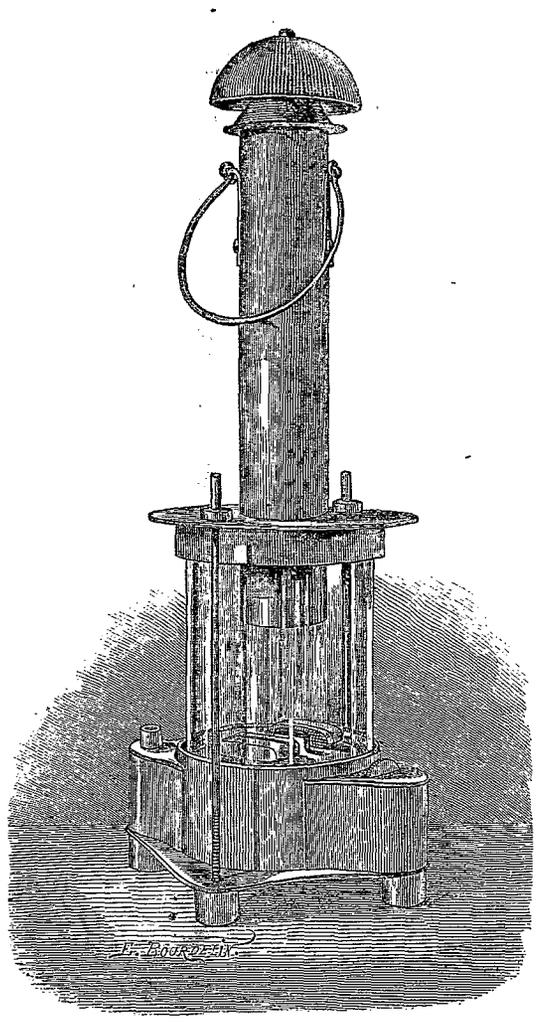


Fig. 1. — Lampe du Mesnil.

Si le vide est absolu, l'étincelle ne passe pas; mais la longueur de l'espace qu'elle peut décrire est d'autant plus grande que l'on approche davantage du vide : cette longueur, et aussi l'intensité lumineuse, dépend également de la puissance effective de la source électrique.

La nuance de la lumière émise dépend de la nature du gaz raréfié : ainsi dans l'air la flamme est blanche, rouge

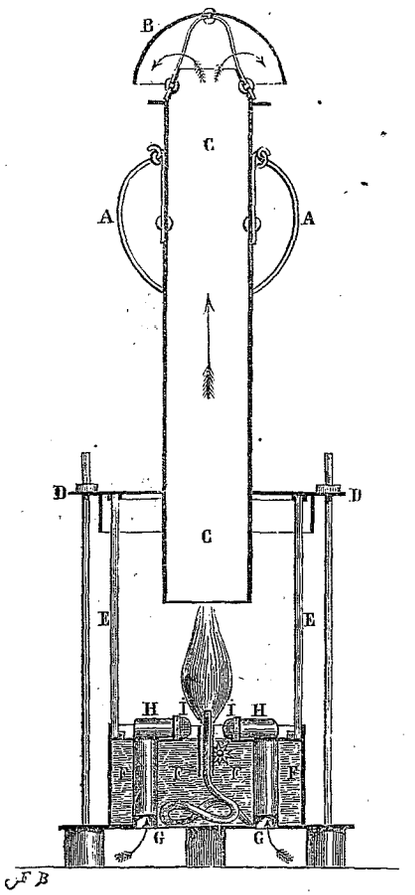


Fig. 2. — Coupe de la lampe du Mesnil.

AA. Anse qui suspend la lampe.

B. Calotte qui protége l'orifice de la cheminée contre la chute des corps extérieurs.

CC. Cheminée à air libre; le sommet rétréci, en fer-blanc agrafé. La partie supérieure, rivée à la plate-forme, refroidit les gaz brûlés et active le courant d'air.

DD. Plate-forme supérieure en tôle étamée, portant virole pour maintenir le manchon de cristal. Son diamètre, 0m.13, suffit pour le protéger contre les chocs.

EE. Manchon de cristal maintenu entre deux rainures et reposant sur deux rondelles de cuir.

FFFF. Réservoir d'huile.

H, H. Tubes mobiles qui portent à leur coude, près de la flamme, chacun une capsule en toile métallique, II, maintenue par une virole; près de la flamme ils sont aplatis.

G, G. Ouvertures tubulaires placées dans le corps de lampe, donnant passage aux tubes H, H. Si l'on supprime ceux-ci et qu'on mette à leur place, sous la lampe, plusieurs doubles de toile métallique, II, très-serrée, l'explosion aura lieu dans la capacité tubulaire GG, et la lampe mettra le feu.

(Hauteur totale de la lampe, 0m.35; — hauteur de la cheminée extérieure à air libre, y compris la calotte, 0m.19; — diamètre de la cheminée, 0m.04; — hauteur du corps de la lampe, 0m.15; — hauteur du manchon de cristal, 0m.10; — diamètre du manchon, 0m.85.)

dans l'hydrogène, verte dans l'azote, bleue dans le chlore, etc.

Les matières vitreuses, certains solides (les sulfures alcalino-terreux), certains liquides (dissolution de sels d'urane, de sels de quinine, des matières organiques), jouissent de la propriété de devenir lumineux par eux-mêmes sous l'influence de l'étincelle électrique. Ces faits étant établis en principe, voici la combinaison qu'on a fait ressortir.

On recourbe en spirale un tube de verre d'un diamètre très-petit et d'une longueur assez grande; la spirale est telle que le tube est ainsi ramassé dans un espace assez restreint; le vide a été fait à quelques millimètres près, et deux fils de platine soudés aux extrémités permettent à l'étincelle électrique de jaillir dans l'intérieur. Ce tube est

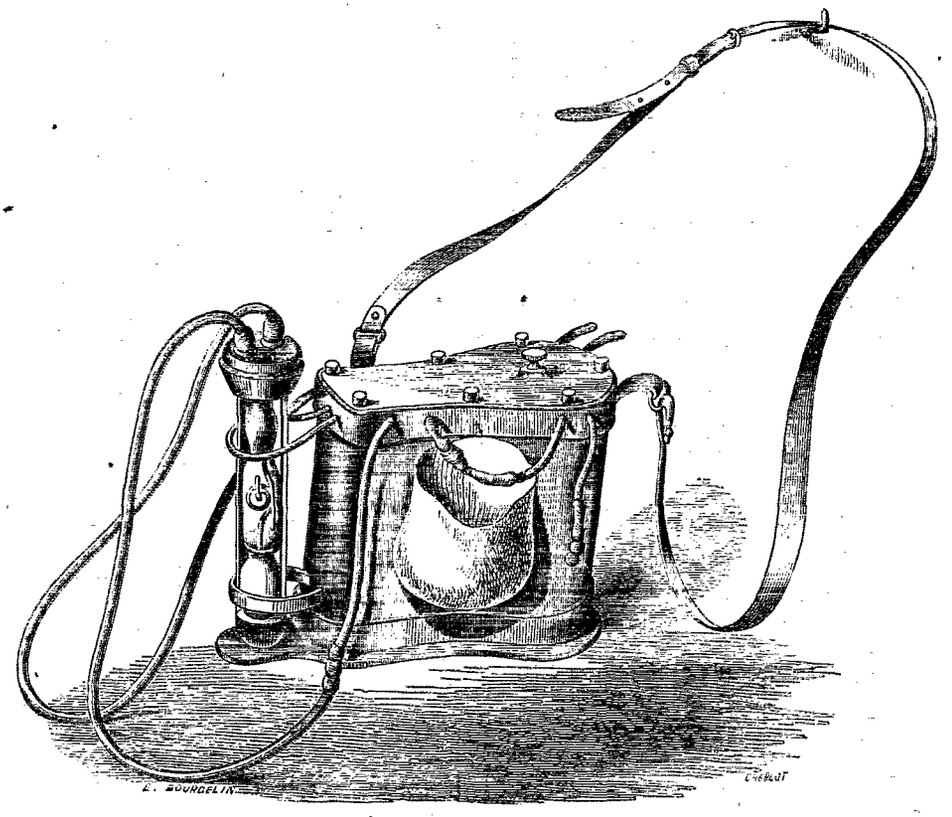


Fig. 3. — Lampe électrique des mines.

placé dans un autre qui a la forme cylindrique, et dont la capacité est assez grande, comme le dessin le représente; il peut être rempli d'une dissolution plus phosphorescente (d'un des liquides précités, ordinairement d'un sel de quinine). Lorsque l'étincelle passe dans le tube en spirale, on obtient une gerbe lumineuse dont l'intensité paraît d'autant plus vive que la longueur de l'étincelle est ramassée dans un court espace; la phosphorescence du verre, choisi en conséquence, et celle du liquide, s'ajoutent à la lumière initiale, et on a, en fin de compte, un véritable fanal qui permet au porteur non-seulement de se guider dans la mine, mais aussi de travailler. Il n'est pas sans utilité de dire que l'ouvrier mineur voit un peu, à force d'habitude, à la façon des chats : il voit clair dans ce qui serait obscur pour celui qui vit à la lumière du jour.

Cette lampe électrique est protectrice. En effet, aucun contact ne peut exister entre la flamme et l'atmosphère de la mine : si l'appareil vient à se briser, la pression se rétablit de suite dans le tube lumineux et l'arc électrique est subitement interrompu.

Si l'appareil était encombrant, s'il était seulement par trop dispendieux, et surtout trop cassant, il n'aurait aucune chance d'être adopté. La figure 4 représente l'ouvrier muni de la lampe électrique des mines; on peut juger de la facilité de son transport et de son maniement.

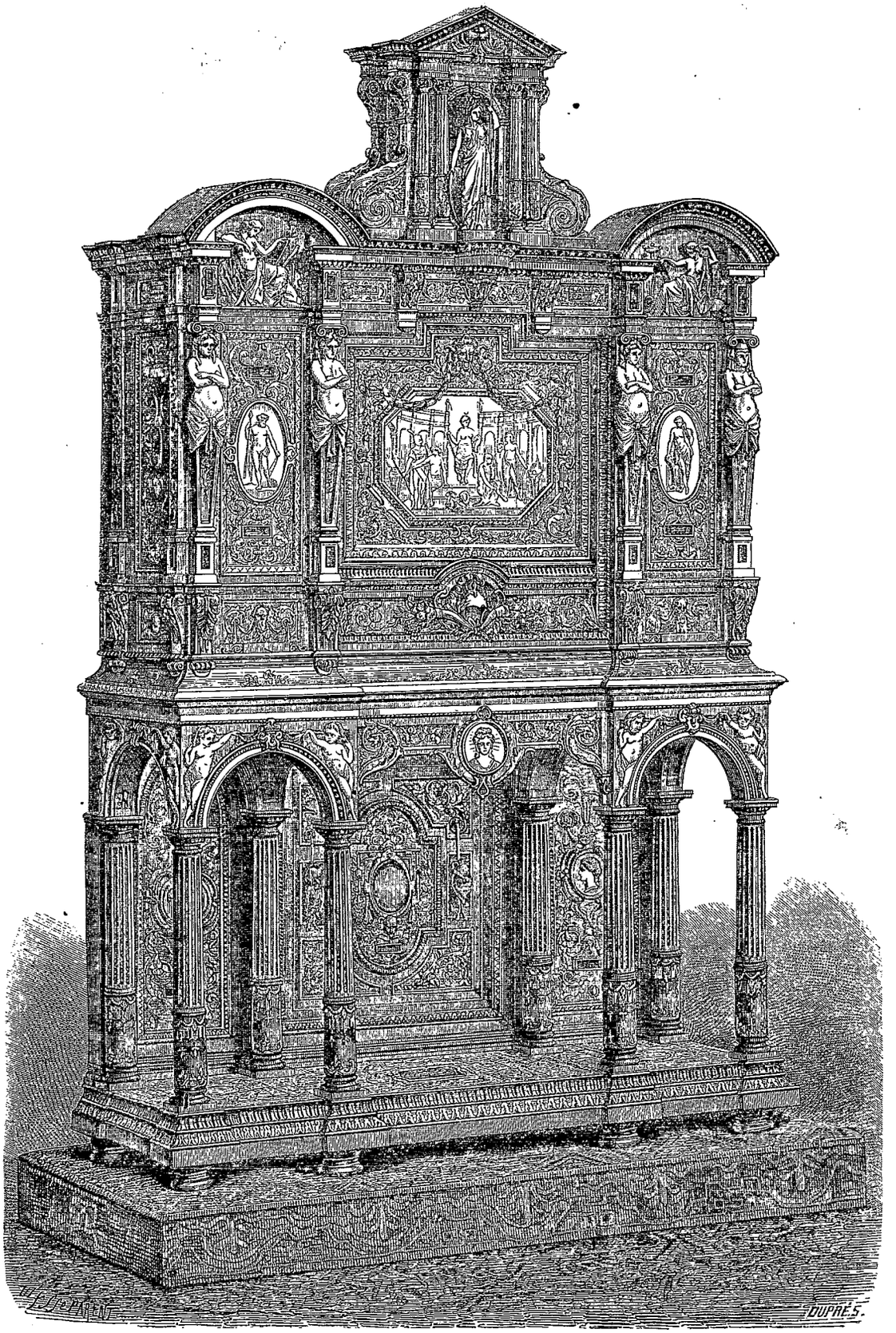
La source électrique est la bobine d'induction de Ruhmkorff : d'un modèle très-petit, elle est alimentée par un couple voltaïque très-aisé à monter; bobine et pile sont placées à poste fixe dans une gaîne en cuir que l'on porte en sautoir, comme une giberne. En avant de la gaîne est la lampe encastrée dans une monture métallique qui la protége des chocs. Le tout est solidement fermé, et le mineur n'a qu'à pousser un bouton en avant ou en arrière pour allumer ou éteindre sa lampe. La pile montée le matin peut alimenter la bobine douze heures de suite. L'appareil complet revient à une cinquantaine de francs; s'il



Fig. 4. — Mineur muni de la lampe électrique.

devenait de fabrication courante, son prix baisserait. Il n'est pas cassant; sa manœuvre est aisée

UN MEUBLE FRANÇAIS AU MUSÉE DE KENSINGTON.



Musée de Kensington. — Meuble de M. H. Fourdinois. — Dessin d'Ulysse Parent.

L'un des meubles de M. Henri Fourdinois, qui ont obtenu le grand prix à l'Exposition universelle de 1867, a été acquis par l'administration du Musée de South-Kensington, à Londres, où il figure à présent à côté des admirables modèles de tous les âges et de tous les styles qui sont l'honneur de cette riche collection. Et, en effet, ce meuble est une œuvre d'art digne de prendre place à côté des plus beaux ouvrages de la renaissance, en même temps

qu'il offre un remarquable exemple des applications que l'on peut faire de certains perfectionnements industriels même à une production de cet ordre. L'inconvénient dont on se plaint quelquefois, et avec raison, de diviser, comme on le fait aujourd'hui, entre un grand nombre de mains le travail que se réservait jadis à peu près entièrement l'artiste ébéniste, lorsqu'il découpait en plein bois les moulures et les reliefs de son meuble, cet inconvénient est bien moindre, il existe à peine, si la pensée qui a conçu l'ensemble préside sans cesse à l'exécution, la suit dans tous ses détails, la surveille et l'achève. Un fabricant qui est à la fois architecte et sculpteur, comme M. Fourdinois, conduit son œuvre jusqu'au bout; il est toujours présent, il intervient à tout moment, suivant un plan d'ensemble et le modifiant à l'exécution, épurant les contours, rectifiant les proportions, donnant l'accent à la touche et répandant partout l'âme et la vie.

Il en est de même du danger également signalé d'employer, pour construire et orner un meuble, de moyens mécaniques qui, ne traduisant pas immédiatement la pensée de l'artiste, ne peuvent donner l'expression à son ouvrage et le laissent ainsi manquer de ce qui est la condition essentielle de l'art. Ne peut-on mettre à profit la puissance de la vapeur et la précision de la machine pour faire rapidement et avec une rigoureuse justesse les parties dépouillées d'ornement, ou certains ornements même auxquels on ne demande d'autre mérite que la régularité des formes et la parfaite conformité avec le modèle? Nous nous contenterons de remarquer, pour prendre un exemple dans le meuble qui est devant nos yeux, que M. Fourdinois se sert de la manière la plus heureuse d'un procédé qui lui est propre pour découper et incruster des marqueteries dans les fonds.

Le corps du meuble est en bois d'ébène sur lequel se détachent les figurines et les bas-reliefs en bois de couleurs différentes dont les nuances harmonieuses ont été choisies avec un goût exquis. Les figures sont en buis, les ornements en poirier, en pommier, en bois vert et jaune des îles, à quoi il faut ajouter de petits compartiments de pierres dures qui donnent encore plus de variété et de richesse à l'ensemble. Figurines ou ornements, rien n'est appliqué, toutes les parties sont entaillées et encastrées dans le fond d'ébène, de manière à faire corps avec lui et à offrir la même solidité que si elles étaient prises dans la masse.

Il est inutile de décrire longuement ce meuble, dont notre gravure permet de juger l'ordonnance et la composition. Disons seulement que comme il devait, dans l'intention de son auteur, rappeler le concours pacifique auquel il était destiné, le bas-relief du panneau central représente le temple de la Paix, dans lequel on voit la France assise sur un trône, les nations qu'elle a convoquées rangées autour d'elle. Les quatre figures terminées en gaînes qui supportent la corniche symbolisent les quatre parties du monde. Les médaillons qui décorent les panneaux latéraux offrent, d'un côté l'image de Neptune, de l'autre celle de Cérès, la terre et l'eau; les figures placées au-dessus, dans les frontons, sont des Muses avec les attributs des différents arts, et, au milieu, dominant tout l'édifice, Minerve qui préside à tous les travaux de la paix.

VOYAGES DANS L'INDE.

LE MAJOR MACPHERSON.

Suite. — Voy. p. 282, 314, 333, 343.

CARACTÈRE DES KHONDS. — LEUR COURAGE. — LEUR RELIGION. — LÉGENDES. — LES MERIAHS OU VICTIMES.

Le Khond tient par-dessus tout à sa liberté. Captif, il languit ou se suicide. L'un d'eux, fait prisonnier par les troupes anglaises, s'arracha la langue jusqu'à la racine et mourut. Un autre, après s'être vaillamment défendu contre un cavalier, et avoir reçu un coup de poignard dans le dos, ne voulut pas se laisser panser, refusa obstinément toute nourriture, et périt le quatrième jour.

Les patriarches, et les Khonds en général, sont très-orgueilleux de leur origine, et se croient supérieurs aux peuples plus civilisés. Ils se vantent de respecter leurs pères et mères, tandis que les Indous traitent les leurs avec mépris; de n'avoir qu'une parole, tandis que les Indous sont faux et déloyaux; d'être tous d'une seule et même race, tandis que les Indous se subdivisent à l'infini. Aussi n'emploient-ils jamais des formules d'infériorité.

Ils sont intelligents, et dans les districts qui entretiennent de fréquentes relations avec la plaine, ils saisissent avidement les occasions d'apprendre.

Parmi ces aborigènes, les femmes jouissent d'une influence au moins égale à celle que leur attribuent les institutions patriarcales de l'Asie occidentale. Elles sont toujours traitées avec respect, et les mères de famille sont particulièrement honorées. Rien ne se fait dans les affaires publiques ou privées qu'elles ne soient consultées, et elles exercent sur les conseils des tribus une influence puissante et favorable à l'humanité.

« Nos femmes ne manquent pas de sagesse, disait le farouche patriarche de Baramullick, mais elles ont ce défaut que, lorsque nous sommes en querelle avec nos *proches voisins*, nous n'osons pas leur confier nos projets de guerre : elles s'y opposeraient fortement, et ne manqueraient pas d'avertir du danger quelque proche ou quelque ami; tandis que nous pouvons fier notre secret, sans risque d'être trahi, au plus jeune garçon capable de manier une hache. »

Quand une bataille se livre entre des tribus éloignées et hostiles, les femmes y prennent part en passant aux hommes les pierres qu'ils lancent avec la fronde; mais elles ne se mêlent pas directement à l'action; chargées de distribuer l'eau et les provisions, elles restent en arrière; on leur porte à panser les blessés de leur parti, car les autres sont impitoyablement massacrés.

Les Khonds sont courageux. Ils ne demandent point de quartier, et n'en font pas. Ils se préparent au combat en vouant un sacrifice humain au dieu de la terre en cas de succès, et sacrifient au dieu des armes, pour se le rendre propice, des chèvres et des volailles. Le prêtre, qui ne peut jamais être armé, donne, après le dernier sacrifice, le signal de l'engagement en faisant tournoyer une hache en l'air et poussant un cri de défi. Les guerriers khonds, de même que les sauvages, se parent pour la bataille comme pour un jour de fête. Ils peignent soigneusement leur chevelure, et la disposent en tresses plates du côté droit, où ils la rattachent avec une épingle de fer surmontée d'un faisceau de plumes de coq retenu par un morceau de drap écarlate, formant une espèce de turban à plis. Quelquefois la coiffure se compose de bandes entre-croisées et de deux cornes de buffle. Leurs armes sont : une hache légère, à long manche, à lame courbe; l'arc, la flèche et la fronde. Ils ne se servent pas de boucliers. Ils manient la hache des deux mains, pour l'attaque et la défense. Leurs festins ne sont pas exclusivement sensuels. Les femmes y figurent, mais ne s'enivrent jamais : l'ivresse, vice habituel des hommes, est très-rare parmi elles et taxé d'infamie. Des chants improvisés, des récitatifs, des danses auxquelles se joignent les couples mariés et les célibataires, sont l'accompagnement ordinaire des fêtes, qui parfois, cependant, dégénèrent en licence et en querelles sanguinaires, si les hôtes ont des armes.

Les Khonds reconnaissent un Dieu souverain, existant

de toute éternité, source du bien, créateur de l'univers, des dieux inférieurs et de l'homme. Mais ils admettent aussi une divinité subalterne, émanation de l'Être suprême, et en révolte continuelle avec lui, son opposé en toutes choses. L'un est le ciel, l'autre la terre; l'un est lumière, l'autre est ténèbres; l'un est mâle, l'autre femelle; l'un est souverainement et uniquement bon, l'autre souverainement et uniquement méchant. L'un est l'auteur de la vie, l'autre de la mort; l'un est prodigue de tous les biens, l'autre s'applique incessamment à corrompre ces biens et à les changer en malédictions. C'est, comme on le voit, l'éternelle lutte du bien et du mal, ayant pour base le monothéisme, qui se ramifie en dualisme ou système des manichéens, et se complique du polythéisme grec.

Les légendes sur lesquelles repose ce culte sont curieuses, et rappellent à la fois la mythologie et la tradition biblique.

Boura-Pennu, dieu de la lumière, qui habite le soleil et l'endroit où il se lève, par delà les mers, se créa, dans l'origine des temps, une compagne appelée Tori-Pennu, déesse de la terre et source du mal. Il créa ensuite la terre, et un jour qu'il s'y promenait avec Tori, trouvant celle-ci peu disposée à lui complaire et dépourvue de l'affection qu'une femme doit à son mari, il résolut de tirer du limon terrestre un nouvel être, l'homme, qui se consacrerait assidûment à son service. Boura-Pennu prit donc un poignée de terre et la jeta derrière lui, afin que l'homme en sortît; mais Tori, jalouse et dépitée, s'en saisit avant qu'elle touchât le sol, et la jeta de côté : alors naquirent les arbres, les herbes, les fleurs et tout ce qui végète. Boura-Pennu jeta encore derrière lui une poignée de terre, et Tori s'en empara, comme la première fois, et la jeta dans la mer, où furent engendrés les poissons et tout ce qui vit dans l'eau. Boura jeta derrière lui une troisième poignée de terre que Tori attrapa et dispersa, et tous les animaux inférieurs, sauvages et apprivoisés, en sortirent. La quatrième poignée de terre que Boura jeta derrière lui fut aussi interceptée au passage par Tori : cette fois, elle la lança dans l'air, qui se peupla de tribus ailées et de tout ce qui a vol. Boura-Pennu, s'étant retourné, vit ce que Tori avait fait pour frustrer ses desseins; posant alors une main sur la tête de sa femme afin de l'empêcher d'intervenir, il prit une cinquième poignée de terre, la plaça derrière lui, et la race humaine en sortit. Tori-Pennu appliqua ses mains sur le sol terrestre, et dit : « Que les êtres que vous avez faits existent! Vous ne créerez plus. » Mais Boura recueillit la sueur de son corps et la lança dans l'espace, disant : « A tous ceux que j'ai créés! » Et l'espèce multiplia et se perpétua.

La création était exempte de tout mal physique et moral. Les hommes communiquaient librement avec le créateur. Ils vivaient, sans travail, de la fertilité spontanée du sol, jouissant de tout en commun, sans que rien vînt troubler l'harmonie générale. Ils n'étaient point vêtus, et pouvaient se mouvoir non-seulement sur la terre, mais au travers de l'air et de la mer. Les animaux étaient inoffensifs.

La déesse Tori, irritée de l'amour de Dieu pour l'homme qu'il avait ainsi doué, entra en révolte ouverte contre Boura, et résolut de perdre ses nouvelles créatures en introduisant dans le monde toute espèce de maux. Elle infusa au cœur de l'homme le mal moral et ses variétés infinies, « semant le péché dans le genre humain comme la semence en un champ labouré. » Elle implanta dans la création matérielle le mal physique sous toutes ses formes, les maladies, les poisons mortels, les éléments de désordre. Boura-Pennu arrêta, par l'application d'antidotes, les progrès du mal physique; mais il laissa l'homme parfaitement libre d'accueillir ou de rejeter le mal moral. Un petit nombre résista et demeura innocent; tout le reste céda, et tomba dans un état d'anarchie et de désobéissance au créateur. Boura déifia le petit nombre des justes, en disant : « Devenez dieux, vous vivrez toujours, et verrez ma face quand vous voudrez; vous aurez pouvoir sur l'homme, qui n'est plus l'objet exclusif de mes soins. » Il infligea de sévères châtiments à la portion corrompue du genre humain, et laissa un libre essor aux myriades des maux physiques. Il retira entièrement à l'homme sa tutelle immédiate et sa présence divine. Il déclara sujets à la mort tous ceux qui étaient déchus, et décréta, en outre, qu'à l'avenir quiconque commettrait le péché périrait. La guerre et la discorde se partagèrent le monde; les liens de la famille et de la société furent dissous : toute la nature se corrompit. Les saisons ne suivirent plus leur cours régulier. La terre cessa de produire, et fut changée en un désert de *jungles*, de rochers et de boue. Les maladies et la mortalité s'étendirent à toutes les créatures. Les serpents devinrent venimeux; certaines fleurs et certains fruits recélèrent des poisons mortels. Les animaux cessèrent d'être inoffensifs. L'homme alors se vêtit; il perdit le pouvoir de traverser les airs et la mer, et tomba dans un état de dégradation. Ainsi les éléments du bien et du mal s'entre-choquèrent dans l'homme et dans la nature. Pendant ce temps, Boura et Tori se disputaient la suprématie, et leur terrible lutte faisait rage à travers la terre, la mer et les cieux, car ils avaient pour armes les montagnes, les météores et les tempêtes.

Ces croyances sont communes à tous les Khonds; mais, à partir de la querelle de Boura et Tori, ils se partagent en deux sectes qui diffèrent complétement sur l'issue de la lutte. L'une croit que Boura triompha, et, comme signe durable de la défaite de Tori, imposa au sexe féminin les douleurs de l'enfantement. La déesse de la terre n'en garde pas moins son attitude rebelle, son activité, source de maux, et sa maligne hostilité toujours prête à éclater contre l'homme; mais elle est si complétement soumise au contrôle de Boura qu'il s'en sert comme l'instrument de sa loi morale, ne lui permettant de frapper que là où lui, régulateur tout-puissant de l'univers, juge à propos de punir.

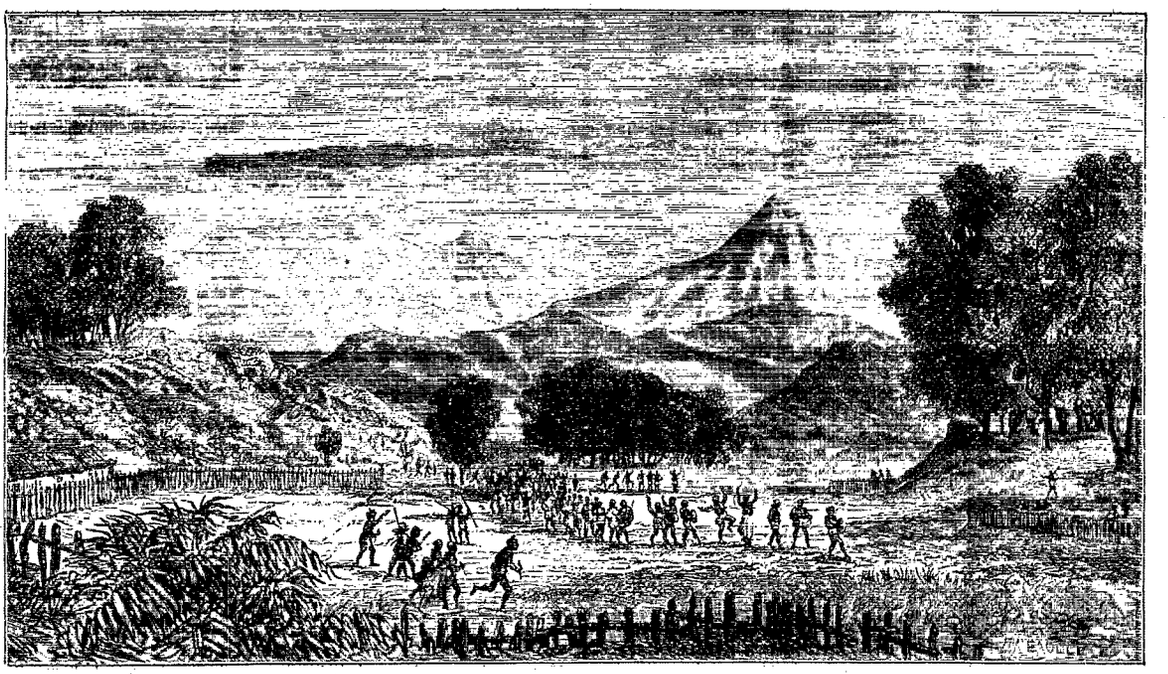
Les sectateurs de Tori, en opposition à ceux de Boura, tiennent pour certain qu'elle n'a pas été vaincue, et qu'elle continue le conflit avec succès. Ils admettent la suprématie de Boura comme créateur du monde et source unique du bien, ils l'invoquent le premier en toute occasion; mais ils croient que son pouvoir, exercé directement ou par l'intervention des dieux inférieurs, ne suffit pas à protéger les hommes que Tori a résolu de persécuter. Et tout en regardant cette divinité secondaire comme l'unique source du mal, ils lui reconnaissent néanmoins le pouvoir pratique de conférer aux humains toutes sortes de dons terrestres, soit en s'abstenant d'arrêter le bien qui découle de Boura, soit en leur accordant directement ses faveurs. De là l'impérieuse nécessité de se rendre propice la malicieuse Tori, et d'amoindrir la somme des maux qu'elle tient en réserve pour le genre humain. Selon eux, Boura-Pennu n'exige aucun sacrifice propitiatoire. Une invocation respectueuse est tout ce qu'il demande de ses adorateurs. Il est toujours prêt à faire le bien sans qu'on l'en prie. Tandis que si Tori-Pennu n'était constamment cajolée et amadouée, elle déchaînerait tous les fléaux sur la race qu'elle abhorre. L'objet principal du culte de cette secte est donc d'apaiser la colère de Tori, ce qui ne se peut obtenir que par des libations de sang, surtout de sang humain. Elle se rapproche en cela de la Kalé ou Durga des Indous, du Teutatès des Gaulois, et de toutes les personnifications du mal que la terreur et l'ignorance des hommes ont déifiées.

Voici l'une des nombreuses légendes qui expliquent l'origine du rite sanguinaire.

La terre se composait d'abord d'un limon mou et stérile, tout à fait impropre aux usages de l'homme; mais Tori apparut, sous le nom et la figure féminine d'Umbally-Bylie, qu'elle prend pour se manifester aux humains; elle coupait des végétaux avec une faucille, et se blessa un doigt : à mesure que tombaient les gouttes de sang, la terre qui les buvait s'affermissait et se séchait. Sur quoi Umbally-Bylie dit : « Voyez le bon changement; complétez-le en coupant mon corps. » Les Khonds s'y refusèrent, croyant apparemment qu'Umbally-Bylie était des leurs, et, résolus à ne sacrifier personne de leur race, de peur qu'elle ne s'éteignît, ils décidèrent que les victimes seraient achetées chez les autres peuples. C'est alors, ajoute la légende, que se forma la société, avec les relations de père et de mère, de femme et d'enfant, de sujets et de gouvernants, et la connaissance de l'art de l'agriculture fut donnée aux hommes.

Tori leur enseigna aussi l'art de la guerre. Boura-Pennu avait créé le monde et tout ce qu'il contient, y compris le fer, mais les armes étaient inconnues; les hommes combattaient à la façon des femmes, avec la morgeline et l'herbe tranchante qui blesse et ne tue pas. Tori leur apprit alors à façonner des arcs, des flèches et des haches; le fer dans lequel la terrible déesse avait infusé la cruauté, sans y mêler une seule goutte de pitié, « était si impitoyable », que quiconque en était blessé ne pouvait vivre. Cependant, à la prière de ses enfants, elle tempéra la première cruauté du fer, et montra comment on pouvait s'en défendre.

Les *meriahs*, ou victimes consacrées, sont pour la plu-

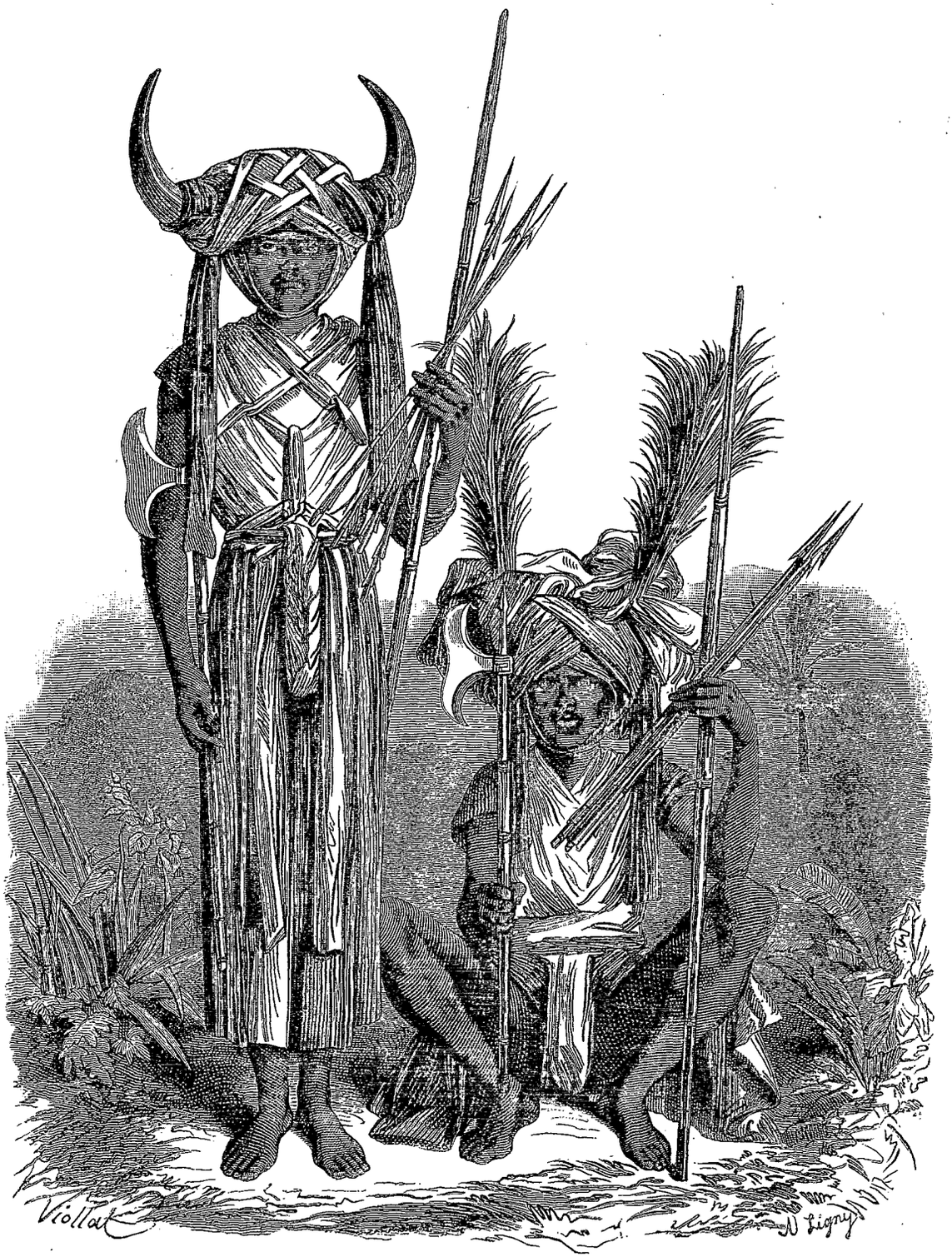


Konobagri, près de Courminghia. — A gauche, la colline du dieu de la guerre; à droite, le bois des Meriahs.
Dessin de Yan' Dargent, d'après une estampe anglaise.

part des enfants indous enlevés ou achetés à leurs parents par des misérables qui se chargent d'en approvisionner les Khonds. Tous ceux qui ont habité l'Inde savent avec quelle facilité, en temps de famine, les pères et mères consentent à se défaire de leurs enfants pour une faible somme. Ils ne jugent pas cet acte inique du même point de vue que nous. La faim qui décime alors les populations leur fait envisager ce commerce comme un moyen de salut immédiat pour eux et leurs rejetons; car les meriahs, achetés en grand nombre lorsque la denrée humaine, plus offerte que demandée, subit la loi commune et baisse de prix, sont répartis dans les divers villages khonds. Là, établis en communautés, ils sont bien nourris, bien traités; plusieurs y passent de l'enfance à l'âge d'homme. On leur permet même de se marier entre eux, mais leur progéniture est vouée au même sort que les parents. Quand surviennent certaines circonstances déterminées, telles que l'époque des moissons ou des semailles, un mariage, une naissance, l'invasion d'une épidémie ou de la peste bovine, une génisse dévorée par un tigre, ou tout autre événement dont l'importance requiert un sacrifice pour appeler une bénédiction sur une famille, ou pour détourner une calamité d'un village ou d'une tribu, les prêtres dressent l'autel et préparent un ou plusieurs meriahs. Le jour étant fixé, le sacrifice sanglant a lieu dans le bois sacré qui s'élève en face de la colline du dieu de la guerre. Nous n'en donnerons pas les révoltants détails, qu'adoucit aux yeux des victimes l'espèce de culte dont elles sont l'objet. Pendant trois jours, elles sont parées, encensées, enivrées d'opium, surexcitées par le fanatisme religieux qu'elles partagent, à ce point que des meriahs, arrachés par les Anglais à une mort certaine, se sont enfuis des stations anglaises pour retourner chez les Khonds où d'affreux supplices les attendaient. La cérémonie est mêlée d'invocations poétiques à Tori-Pennu, « qui n'afflige ses sectateurs qu'afin de les contraindre à exécuter les rites qui lui sont dus, et en échange desquels elle leur accorde la santé, les richesses, l'abondance des biens terrestres. » Pour assurer l'accomplissement de ces vœux, on dépèce la victime dès qu'elle a cessé de vivre, et chacun s'empare d'un lambeau de chair qu'on enfouit dans le champ qu'il doit rendre fertile. On estimait à environ cinq cents le nombre des vies sacrifiées dans l'année.

En présence de pareils faits, la réprobation des Européens ne pouvait qu'être unanime; mais comment réformer cet horrible usage? Sur ce point les avis différaient. Un *civilien* voulait qu'on usât des plus grands ménage-

ments; un officier insistait pour qu'au lieu de négociations on employât la force; un ministre anglican croyait à la possibilité de convertir spontanément les sectateurs de Tori-Pennu au christianisme; un ingénieur ne voyait d'action possible qu'en ouvrant une large route à travers le territoire occupé par les Khonds. Un expédient plus sûr et plus pratique eût consisté à donner à M. Macpherson la mission officielle d'aller dans le pays qu'il connaissait bien, de se mêler aux habitants dont il avait déjà la confiance, et de faire ce que son jugement et son cœur lui suggéreraient. Malheureusement sa santé, brisée par les fatigues, les travaux et l'influence pestilentielle du climat, exigeait



Guerriers khonds. — Dessin de Viollat, d'après une estampe anglaise.

un année, peut-être deux, de repos dans un pays sain et un air pur. Il partit au mois de mars 1839, en congé de maladie, pour le cap de Bonne-Espérance, après avoir remis au gouverneur de l'Inde, lord Elphinstone, sur sa demande expresse, son manuscrit inachevé. Il comptait insister fortement sur le danger de la précipitation dans une réforme qui s'attaquait à la fois aux croyances religieuses, aux intérêts et aux habitudes de tout un peuple. Cependant, en son absence, le receveur des taxes, magistrat et agent du district, ainsi que le capitaine Campbell qui l'aidait dans ses fonctions multiples, furent chargés de s'opposer aux sacrifices humains, mais en usant plutôt de la

force morale que de celle des armes, dont deux campagnes malheureuses avaient démontré l'impuissance.

Vers la fin de 1837, le capitaine Campbell visita les Khonds de Goumsur, et, ayant réuni les différents chefs des tribus, il les prévint que les sacrifices humains ne seraient plus tolérés parmi eux, et les somma péremptoirement de lui remettre tous les individus achetés comme meriahs ou victimes. Sous le coup de la menace d'une reprise immédiate des hostilités, les Khonds obéirent, mais en protestant contre une intervention despotique, vexatoire, et dont ils ne pouvaient comprendre le motif. Ils ne payaient point de tribut aux Anglais, et ne relevaient pas d'eux. Le meriah ou sacrifice avait été pratiqué de temps immémorial. S'ils s'en abstenaient, leurs champs, frappés de stérilité par Tori, seraient improductifs. Les victimes avaient été loyalement achetées, et, en définitive, ils étaient libres d'agir selon leur croyance.

L'agent principal, M. Bannerman, fit appuyer ses remontrances par un corps de troupes considérable. Beaucoup de meriahs furent délivrés, des sacrifices commencés furent interrompus; mais le rite continua d'être accompli en secret, et la persécution, comme toute violence en matière religieuse, ne fit qu'activer le zèle des sectaires. D'après les rapports officiels de 1841, la résolution de continuer les sacrifices humains était aussi forte que jamais chez les Khonds, et le nombre des victimes achetées sous main dépassait le chiffre de celles qu'on avait affranchies, et qui étaient immédiatement remplacées par d'autres.

Sur ces entrefaites, le lieutenant Macpherson, qui, de retour d'Afrique, s'occupait de terminer son rapport, fut nommé assistant ou adjoint de l'agent du gouverneur du fort Saint-Georges dans le Ganjam. Ses instructions, beaucoup trop vagues, lui enjoignaient d'avoir pour principale affaire, tout en s'occupant ostensiblement du tracé d'une route, l'étude des mœurs et des dispositions des habitants. La prédominance des sacrifices humains devait être l'objet de ses premières et prudentes investigations. « Il ne fallait laisser échapper aucune occasion de flétrir cette odieuse coutume, sans jamais cependant la considérer comme particulière aux Khonds, etc. »

Il écrivait à ce propos dans ses lettres intimes :

« Le gouvernement parle de cette route solitaire comme s'il s'agissait d'ouvrir une nouvelle promenade aux portes de Madras. Or, j'aimerais mieux entreprendre le tracé d'une voie ferrée à travers six comtés anglais. J'ai trouvé cent cinquante propriétés allodiales dans l'espace d'un mille carré, et nulle part, sur la surface de la terre, les seigneurs du sol ne sont mieux instruits de leurs droits et plus résolus à les défendre. Maintenant que j'ai reçu *mes instructions*, je ne sais littéralement, sur un seul point, ce que je puis ou ne puis pas faire. Je crois qu'on veut que je sois par le fait indépendant de l'agent dont je suis, par la forme, le subordonné; mais les lignes qui règlent nos rapports se croisent et s'entre-croisent à tous les angles possibles. La première condition pour réagir dans ces contrées sur la superstition khond serait une indépendance complète, non-seulement de l'agence, mais, sauf les principes généraux, du gouvernement lui-même. »

16 novembre 1841, Gopalpore.

« Lord Aukland, après avoir lu mon long rapport très-attentivement, m'a envoyé chercher. Il n'avait pas, m'a-t-il avoué, la moindre idée de la chose, et en avait jusque-là parlé en ignorant. Il ne voyait pas nettement ce qu'il y avait à faire. Ce n'était pas une question de police ou de tracé, mais une vaste question sociale et religieuse, des moins solubles par un gouvernement. Je lui dis, comme aux gens de Madras, que mes instructions étaient autant de non-sens, et que, comme elles se prêtaient à toutes les interprétations, je comptais agir selon les circonstances. Il me pria d'écrire à son secrétaire tout ce que je ferais et penserais, m'assurant qu'il serait aise de m'aider de tout son pouvoir.

» Je suis beaucoup plus fort et mieux que je n'étais, le froid m'ayant remonté. Les difficultés contre lesquelles j'ai à lutter, entre deux gouvernements (1) ayant des vues opposées, un supérieur immédiat qui a aussi les siennes, des ordres stupides, des subalternes fripons, et personne que Baba (2) capable de me venir efficacement en aide; les difficultés, dis-je, sont infiniment plus grandes que je ne le supposais, et insurmontables aux yeux des agents locaux. Cependant, si j'ai la santé pour moi, et pour le seul instrument que j'aie trouvé, je ne crains rien. L'autre, le second de Baba, un habile brahmine, vient de mourir. Les Indous se croient souillés même par un contact de paroles avec les Khonds, qui, de leur côté, les regardent avec dédain; de plus, ils ont une peur affreuse du climat: en sorte que je ne puis me procurer personne qui ait quelque chance de trouver à manger ailleurs. »

La suite à une prochaine livraison.

SARDINES ET MERLUS.

Il n'est pas un de nos lecteurs qui n'ait entendu parler de ces interminables bancs de sardines au milieu desquels les pêcheurs ramassent de si copieuses récoltes. M. de la Blanchère a calculé que le seul petit port de Concarneau prenait d'un milliard à un milliard et demi de sardines pendant les huit mois que dure la pêche. Se figure-t-on le chiffre total de tout ce qui est pris, depuis la Bretagne jusqu'en Espagne, sur nos seules côtes de France? C'est étourdissant!

Mais où vont ces bancs de sardines durant la mauvaise saison? On a longtemps cru qu'ils émigraient. Cette opinion se modifie, et l'on est maintenant disposé à penser qu'ils s'éloignent seulement à quelques kilomètres des côtes et s'enfoncent dans la profondeur des eaux. Le fait a été mis récemment hors de doute pour la côte des Landes de Gascogne, à l'ouvert du bassin d'Arcachon. Guidés par quelques indications, des pêcheurs sont allés faire plonger des filets à sardines par des profondeurs inusitées, à dix ou douze kilomètres au large: ils ont ramassé des milliers de ces petits poissons à l'époque hivernale de l'année, où ils ne paraissent plus ni près de terre, ni auprès de la surface. Il est donc probable qu'on pourra désormais, pendant l'hiver, aller capturer jusqu'en leurs retraites profondes ces poissons aux vives couleurs, qui font les délices des déjeuners sur tous les points du littoral où ils peuvent arriver assez tôt pour prendre place sur le gril avant d'avoir été salés.

Est-ce à dire, cependant, que la sardine en se retirant au large et s'enfonçant dans les eaux profondes eût cessé de servir à notre alimentation? Point du tout! Nous avions un pourvoyeur actif qui leur faisait une chasse assidue, pour son compte d'abord, avec connaissance de cause, et pour le nôtre ensuite, sans s'en douter. C'est le merlus, ce cousin germain de la morue, qui, très au courant des habitudes de la sardine, envahit leurs retraites et s'en gorge à plaisir, établi sur leurs bancs comme les fourmis sur les pucerons. Quand il s'en est bien engraissé, il se rapproche de la côte, sans doute pour jeter son frai; mais il y trouve le pêcheur armé de filets de fond qui lui fait

(1) Celui de Madras et celui de Calcutta.
(2) Un intelligent musulman qui l'avait accompagné en Afrique.

payer cher ses bons repas. Il pèse alors environ quatre kilogrammes en moyenne.

Le chemin de fer d'Arcachon en emporte plusieurs milliers dans les journées favorables de l'hiver, et les envoie jusqu'à Paris d'un côté, et jusqu'à Marseille ou Nice de l'autre. Quel précieux supplément à la nourriture animale! car un millier de merlus représentent à peu près huit bœufs moyens.

PROGRÈS INDIVIDUEL.

Le progrès de quiconque est libre se reconnaît à ce double signe, qu'il subit de moins en moins l'empreinte des hommes et des choses, et qu'il impose de plus en plus aux choses et même aux hommes la marque de sa propre pensée. Charles LÉVÊQUE.

La timidité n'est souvent que le trouble de prétentions impuissantes. Henri BOUCHER.

LA DEMEURE DU PÈRE.

Que, par caprice, une main scélérate laisse tomber dans le tronc de l'aumône une pièce de monnaie, celle-ci en glissant n'efface pas la trace des crimes dont la main s'est souillée; que, par caprice aussi, un misérable tyran s'avise d'un acte de justice, l'horreur qu'il inspire n'en sera pas atténuée. L'estime publique ne devant tenir compte des bonnes œuvres et de la bonne justice qu'à celui qui en est coutumier, on peut donc, sans fausser l'opinion ni aller à l'encontre de la morale, citer l'accident du bien dans une vie mauvaise.

Djezza-Ahmed, autrement dit Ahmed le boucher ou l'égorgeur, Bosnien d'origine, parvenu au pouvoir souverain par la trahison et par le meurtre, gouvernait, c'est-à-dire opprimait cruellement les trois pachaliks de Saïd, d'Acre et de Damas. A l'exemple de certains tyrans de l'Afrique et de l'Asie, il se plaisait parfois à sortir sans suite de son palais et, couvert d'un humble vêtement, à parcourir les rues et les marchés de la ville où il résidait, pour espionner sa police et faire à l'occasion l'office de juge et de bourreau.

Un jour qu'il s'en était allé jusqu'au delà de Damas, il vit un groupe assez nombreux de fellahs (paysans égyptiens) que le bruit d'une querelle avait attirés devant une maison récemment construite. Ahmed d'abord se glissa dans la foule, supposant qu'il lui suffirait de saisir au passage les récriminations des disputeurs pour être informé du motif de la querelle; mais, l'un se contentant de nier une convention verbale que l'autre invoquait sans l'exposer, ce n'était, de la part des deux adversaires, un vieillard et un jeune homme, qu'un continuel échange de oui et de non dont s'irrita bientôt la curiosité d'Ahmed.

Comme, au plus fort de la violente discussion, le vieillard venait de s'écrier : « Allons nous expliquer devant le cadi! » et que le jeune homme avait répondu : « Soit, allons devant le cadi! » Ahmed fendit brusquement la foule, tomba comme la foudre entre les adversaires et leur dit, s'appliquant le titre de la fameuse comédie espagnole, car tout ancien mameluk qu'il était, il avait de la littérature :

— Le meilleur cadi, c'est le pacha; je suis le pacha de Damas, expliquez-vous devant moi.

A ce nom redouté, les fellahs se courbèrent jusqu'à terre, le jeune homme et le vieillard tombèrent à genoux. Quand l'émotion lui permit de parler, le vieillard expliqua que la querelle qui s'était élevée entre son fils et lui avait pour motif le partage de la maison construite par eux à frais communs. Par suite de la liberté du choix qui lui avait été accordée, il revendiquait l'étage supérieur que son fils s'obstinait à ne pas vouloir lui céder.

Avant de permettre au fils de contester le dire de son père, Ahmed lui ordonna de jurer sur l'Alcoran qu'il était certain de son droit.

— Je ne puis jurer ainsi, répondit-il, car mon père et moi nous sommes chrétiens.

Le pacha réfléchit un instant, puis il reprit :

— Alors, fais donc le signe de la croix.

A peine le jeune homme eut-il, en levant la main, prononcé les premiers mots de la formule sacramentelle, *Au nom du Père...*, qu'Ahmed, lui retenant le doigt posé sur le front, s'écria :

— Arrête, la cause est jugée : c'est à toi d'habiter le bas de la maison; ce signe même de ta religion te le prouve. La demeure du père est en haut.

PASCAL PAOLI.

N'y a-t-il pas une image de Paoli dans ce capitole agreste où le dictateur de la Corse a vu le jour? Né en 1726, à la Stretta, dans la piève de Rostino, dépendance de Bastia, Pascal Paoli était fils d'Hyacinthe Paoli, qui dota la Corse d'un souverain de sa façon, le roi Théodore, dont le *Magasin pittoresque* a reproduit la bizarre figure, d'après une estampe du temps (voy. t. XI, 1843, p. 192). L'enfant fut bercé dans la haine de la domination génoise, au milieu des préparatifs d'une insurrection qui couva longtemps avant d'éclater. Son père, qui s'était destiné à la médecine, quitta la science pour la politique, et, délégué par ses compatriotes, alla implorer de la république génoise un adoucissement aux charges qui les accablaient. Lorsque, après avoir épuisé toutes les remontrances et toutes les prières, les Corses se décidèrent à l'insurrection, Hyacinthe Paoli fut un des trois généraux que les révoltés mirent à leur tête. La lutte fut de courte durée avec la république génoise; mais celle-ci invoqua le secours de la France. D'abord vainqueur du comte de Boissieux, Hyacinthe Paoli dut céder aux troupes commandées par le marquis de Maillebois, et se réfugier à Naples, en 1739, avec son fils Pascal, laissant à son autre fils, Clément Paoli, alors âgé de trente-quatre ans; le soin de préparer une nouvelle insurrection.

Pascal Paoli fut élevé à l'École militaire de Naples. Nourri par son père dans l'ambition de rendre l'indépendance à son île natale, il se prit au sérieux dès la plus tendre enfance, renchérissant encore sur la gravité naturelle aux adolescents de la Corse; il s'isolait de ses camarades et ne prenait aucune part à leurs plaisirs. Son professeur de droit, Génovèse, prédit qu'il serait un grand législateur. A vingt-cinq ans, Pascal Paoli était devenu insociable : il avait la réputation d'un spadassin.

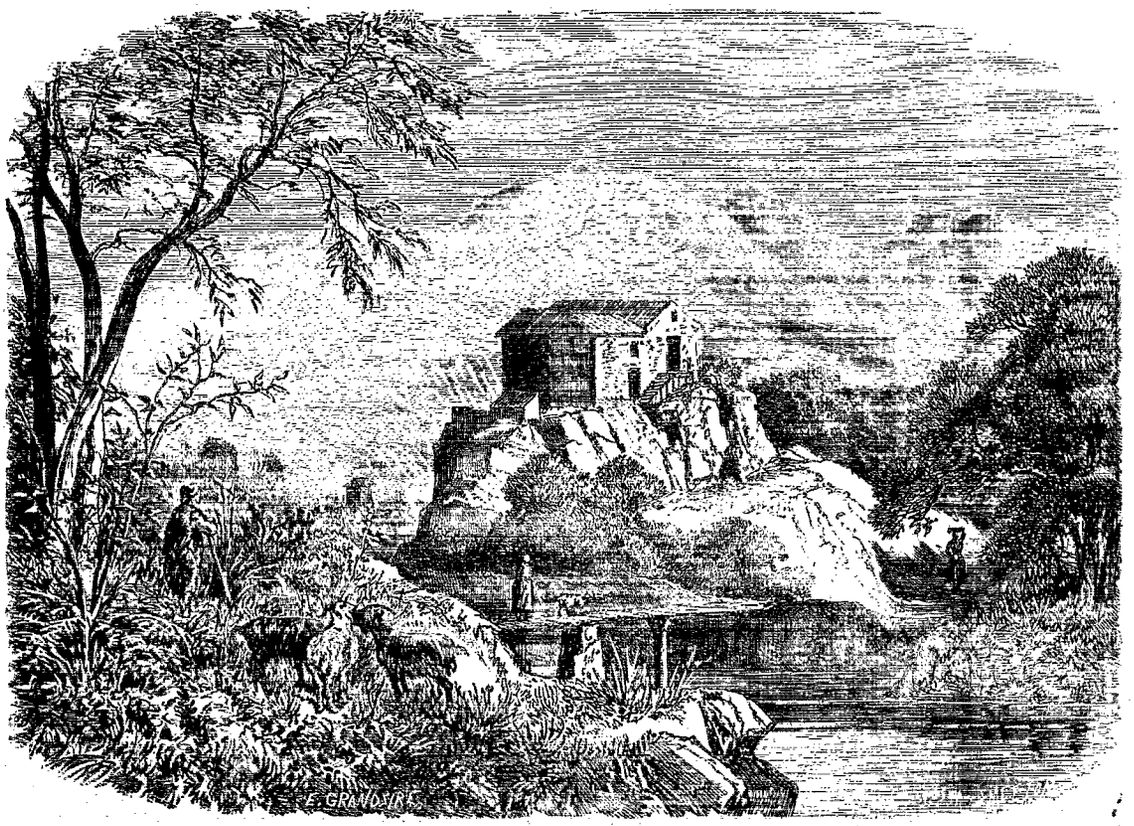
En 1754, les Français avaient évacué l'île, et Clément Paoli, qui jugeait le terrain suffisamment préparé, appela son père. Mais Hyacinthe Paoli ne pouvait quitter Naples sans compromettre le gouvernement auquel il devait l'hospitalité; il donna ses instructions à Pascal, qui, tout enfiévré de sa mission, s'embarqua pour la Corse où il se présenta comme l'unique libérateur de sa patrie. Il eut le talent d'ajourner une consulte qui voulait lui adjoindre un collègue, et s'autorisa, en 1755, de la décision d'une autre consulte pour s'emparer de la dictature. La Corse est d'un mauvais exemple.

Cette élection fut contestée par plusieurs chefs insurrectionnels qui ne voulaient pas accepter la suprématie d'un

jeune homme nouveau venu, un peu altier, très-présomptueux, et dont les premières entreprises, mal secondées, furent malheureuses. Mais Pascal n'était pas accessible au découragement; énergiquement soutenu par son frère Clément, qui le considérait comme le mandataire de l'autorité paternelle, il accepta la lutte non-seulement contre les Génois, mais contre ses rivaux en popularité. En tête de ces derniers figurait Marius Matra, qui disposait d'un parti sérieux et de ressources considérables. Pascal sut faire passer Matra pour un allié secret des Génois, et le battit si honteusement que ce dernier, pour se venger, offrit ses services aux oppresseurs qu'il avait combattus. Pascal Paoli, poursuivi par des troupes supérieures en nombre, se vit cerné dans le couvent de Bozzio par son rival, et ne songeait plus qu'à vendre sa vie le plus cher possible, lorsqu'il fut délivré par son frère. Matra se fit tuer de désespoir.

Dès lors, maître du mouvement insurrectionnel, Pascal Paoli poursuivit la guerre avec une telle activité que les Génois demandèrent un accommodement. Le dictateur écrivit à toutes les cours d'Europe pour leur signifier sa résolution de ne pas traiter avant l'évacuation complète de l'île. La république génoise, réduite à ses places fortes du littoral, eut de nouveau recours à l'intervention étrangère, et s'adressa d'abord à l'Espagne. Pendant les négociations qui n'aboutirent pas, le dictateur s'occupa de constituer une administration, créa des corps réguliers, entretint des tribunaux permanents, battit monnaie, uniformisa les poids et mesures, fonda une université à Corte, et déploya tant de ressources que l'Europe entière s'éprit d'enthousiasme pour la révolution corse. Jean-Jacques écrivit en sa faveur ce fameux *Contrat social* qui, à tant d'égards faux par exagération et funeste à la liberté, devait, selon son auteur, asseoir les bases d'une nouvelle politique destinée à réagir sur tous les peuples du littoral méditerranéen et de là sur le reste du globe. Paoli appelait ouvertement ses compatriotes à la conquête de l'empire des mers.

Les Génois, réduits à l'impuissance, battus même par la marine naissante de Paoli, invitèrent la France à tenir garnison dans leurs dernières places, et ne tardèrent pas à céder aux nouveaux occupants leurs droits sur la Corse.



Maison où est né Paoli, en Corse. — Dessin de Grandsire.

Le marquis de Chauvelin fut envoyé par Louis XV pour prendre possession de l'île; il croyait avoir facilement raison de Paoli, mais ses troupes furent dispersées. Le comte de Vaux se présenta alors avec une armée de vingt-deux mille hommes. La lutte était inégale; après une résistance de quarante jours qui se termina, en 1768, par la défaite de Ponte-Nuovo, Paoli dut s'enfuir à Livourne, d'où il gagna la Hollande, puis l'Angleterre.

En 1789, sur la proposition de Mirabeau, Paoli fut rappelé de l'exil et vint se mettre au service de Louis XVI, qui le nomma lieutenant général et commandant militaire de la Corse. Mais il ne crut pas devoir s'associer à la cause de la révolution et se montra hostile à la république française. Accusé de trahison, en 1793, il se fit nommer généralissime dans une assemblée générale tenue à Corte; puis, désespérant de pourvoir par ses propres ressources à l'indépendance de sa patrie, il fit hommage de la souveraineté de l'île au roi d'Angleterre.

Ce lamentable coup d'État ne profita point à Paoli : on le soupçonnait de vouloir rendre la Corse à son indépendance lorsque le danger serait passé. La vice-royauté de l'île fut confiée à lord Minto. Paoli alla se plaindre, mais inutilement, à Londres.

Ce fut là qu'il termina ses jours, soutenu par une pension de 2500 livres sterling qui lui avait été faite par le gouvernement anglais, le 24 février 1807. On sait que la Corse avait été rendue à la France, en 1796, par le général Bonaparte, à la suite de la première campagne d'Italie.

LA HAUTE FORTUNE D'UNE DAME DE LA HALLE.

HISTOIRE VÉRITABLE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



Une dame de la halle sous Louis XIV. — Dessin d'Eustache Lorsay, d'après les estampes du temps.

L'Inde française compte dans ses annales deux hommes célèbres qui ont porté le nom de Martin et qui tous deux ont été généraux. Hâtons-nous de dire qu'il n'y avait entre eux aucun lien de parenté et qu'ils ne vécurent pas à la même époque. L'un d'eux a sa statue sur l'une des places de la ville de Lyon où il est né (1), l'autre devrait avoir la sienne à Pondichéry qu'il fonda. Le premier servit surtout l'Angleterre et tenta de faire oublier ses fautes en répandant ses largesses sur son pays natal, dont les intérêts furent étrangers à sa vie; le second, celui dont nous voulons nous occuper ici, fut un modèle de loyauté et est demeuré complétement dans l'oubli : c'est dire beaucoup cependant que de rappeler l'intérêt persévérant dont Colbert l'honora.

Il était fils illégitime d'un riche épicier : son père, qui lui avait fait donner une solide éducation toute professionnelle, était mort trop jeune pour assurer son indépendance. Il laissa cependant une belle fortune; mais le frère

(1) Voy. t. XXII, 1854, p. 149. On trouvera dans maint recueil biographique l'histoire de Cl. Martin, major général au service de la Compagnie des Indes anglaises. Son testament a été publié en l'an 9 (1803), chez Ballanche, à Lyon. Ce document historique est en anglais et en français. L'autre Martin, anobli par Louis XIV, portait le titre suivant : « Messire François Martin, écuyer, chevalier de Saint-Lazare, président du conseil souverain, directeur général de la royale Compagnie des Indes, et gouverneur du fort Louis et de la ville de Pontichéry (*sic*) et de ses dépendances. » Il a laissé un important manuscrit sur son administration.

aîné, unique héritier de biens considérables en fonds de terre, éloigna sans pitié de la maison paternelle l'orphelin auquel la vieille coutume de Paris déniait tout droit de réclamation.

Le pauvre Martin était né, vers l'année 1630, dans le voisinage des halles : on y appréciait ses bonnes qualités, et, dans l'abandon complet où il se trouvait, il fut recueilli par une marchande du quartier que l'on nommait la mère Cuperly ; plus tard, elle ne dédaigna pas de faire de lui son gendre. Martin aimait tendrement sa femme, qui était belle et laborieuse ; mais, malgré son amour du travail et sa capacité bien réelle, Martin ne put se créer sur le pavé des halles la position la plus modeste. Le guignon qui s'attachait à toutes ses démarches irrita sans doute sa belle-mère, des tracasseries d'intérieur se multiplièrent, on en vint aux récriminations ; peut-être la vieille dame de la halle, qui avait sa dignité à garder, fut-elle blessée de quelques observations faites sur son gendre : on ne sait, mais un beau jour le jeune ménage dut pourvoir à ses besoins. Martin se vit de nouveau dans un complet abandon.

Accoutumée fort heureusement au rude labeur qu'il fallait en ce temps pour mériter la réputation de bonne travailleuse sur le pavé des halles, Mme Martin pourvut courageusement à elle seule aux besoins de son mari et à ceux de leurs trois enfants. On l'admirait dans son quartier, on plaignait même son mari, et cependant sa modeste résignation ne touchait point sa belle-mère. Celle-ci refusait impitoyablement son aide à ceux qu'elle avait bénis et que maintenant elle calomniait.

Martin faisait d'incroyables efforts pour obtenir un emploi, il ne pouvait y réussir. La pauvreté dégarnissait chaque jour de quelque meuble son triste réduit, la misère l'envahit bientôt tout à fait. Il faut lire les récits familiers du temps pour se faire une juste idée de ce que c'était en réalité que la misère hideuse des pauvres gens pendant l'éclat du grand siècle. Celle que nous nous abstenons de peindre fit perdre la tête au malheureux qui l'endurait ; la lecture d'un vieux voyage lui rendit son énergie. Plutôt que de se noyer, comme il en avait pris un moment la résolution impie, il s'arrêta au projet de s'embarquer et de se rendre *aux îles*.

En ce temps, s'en aller aux îles, c'était le parti désespéré que prenaient l'incorrigible mauvais sujet et l'honnête père de famille dénué de toute ressource. Aller aux îles (on le disait encore il y a cinquante ans), c'était s'en aller, en bravant mille périls et mille privations, vers une sorte d'Eldorado où tous vos maux allaient finir. Les régions lointaines que l'on confondait sous ce nom n'avaient point de limites, il est vrai, mais elles étaient peuplées en revanche des plus brillantes espérances. S'abstenir d'aller *aux îles*, quand on était pauvre, c'était prouver en réalité que l'on méritait son sort. Au point de vue géographique, les îles se multipliaient indéfiniment, depuis les côtes de l'Amérique jusqu'aux terres de l'extrême Orient. Le peuple n'attachait absolument aucune idée précise aux mots dont il se servait pour parler d'un de ces lointains voyages : le bourgeois de Paris nommait doctement la Martinique ou Saint-Domingue, et le savant de profession vous renvoyait à Moréri.

Martin, à cette époque, n'en savait pas beaucoup plus que ses voisins, et ce n'était ni à son habileté à tenir les livres en partie double, ni à sa science des calculs, qu'il eût pu devoir des notions bien exactes sur les pays d'outre-mer ; mais, comme M. le surintendant des finances venait d'instituer la Compagnie des Indes orientales sous la protection du roi, il se prit de passion pour ce riche pays de Madagascar, théâtre de si grandes merveilles racontées par M. de Flacourt, ou pour ces riches comptoirs de Batavia où les Hollandais entassaient tant d'épices qu'ils en pouvaient approvisionner le monde. Il avait en lui, d'ailleurs, ce qui fait vaincre tout obstacle, le dédain du péril et la volonté d'être riche, comme l'avait été son père, comme son frère l'était encore.

Il résista cependant devant la nécessité de quitter cette famille misérable dont il n'allait plus être le soutien, et il se sentait le cœur brisé en songeant au dévouement de la bonne Marie... Un jour de misère suprême et d'invincible découragement le chassa du logis ; il prit furtivement la route de Brest.

On était à la fin d'un hiver rigoureux ; les quatre navires que M. le surintendant expédiait, quelque peu au hasard, sous le commandement d'un certain M. Cadeau, se disposaient à prendre la mer. François Martin fut plus heureux en Bretagne qu'à Paris : il se vit agréer, en qualité de sous-marchand, dans cette expédition hasardeuse, et ce fut sous ce titre très-humble qu'il s'embarqua à bord de l'*Aigle-Blanc*, le 3 mai 1665. On allait directement à Madagascar.

Ainsi que le dit fort bien la fameuse comédie des Proverbes du comte de Cramail, qu'on lisait beaucoup en ce temps : « La misère n'est pas toujours à la porte d'un pauvre diable. » Dès le début du voyage, la fortune cessa de se montrer contraire à François Martin. M. Cadeau devina, dans les longues conversations du bord, sa capacité pour les affaires, et des dissentiments assez vifs s'étant déclarés entre M. la Cloyelerie, commandant de l'*Aigle-Blanc*, et le directeur, il substitua un simple pilote à cet officier et, en même temps, fit reconnaître son protégé, devant l'équipage, comme devant être désormais le premier du navire.

Le 20 juillet 1665, après avoir fait aiguade aux îles du Cap-Vert, et s'être approvisionnée bien pauvrement dans ces parages inhospitaliers, la flottille mouillait devant Mascareigne, que nous appelons aujourd'hui l'île de la Réunion ; elle avait mis près de cinq mois à mener à bonne fin un voyage que l'on fait aujourd'hui régulièrement en moins de vingt-cinq jours, en passant par la mer Rouge. Dans ce pays enchanté, mais complétement désert, dont il a lui-même tracé une peinture aussi vraie que curieuse, sans y mettre néanmoins le moindre enthousiasme ni la moindre poésie, commença pour François Martin une de ces carrières agitées, une de ces vies consacrées au travail incessant de chaque jour, dont nous ne pouvons plus nous faire une juste idée, les conditions de la vie maritime ayant changé d'une façon absolue. Nous ne faisons pas ici l'histoire de cet homme si peu connu dans nos annales, et cependant si digne de l'être ; nous essayons encore moins d'esquisser l'accroissement que prit subitement la Compagnie des Indes orientales et sa résistance honorable aux prétentions de la Hollande ; disons seulement qu'en 1668, alors que Louis XIV se faisait représenter au delà des mers par un vice-roi des Indes, M. de la Haye, revêtu de ce titre et qui s'était emparé valeureusement de la ville de San-Thomé, employait déjà François Martin dans les missions les plus délicates.

La capitale de Méliapour, toutefois, n'avait pu résister aux forces combinées des mahométans et de la Hollande. Après avoir refusé les offres pompeuses que lui faisaient les radjas de la côte de Coromandel, qui voulaient lui donner leurs armées à commander, M. de la Haye retourna modestement dans ses terres, aux environs de Saint-Venant ; mais François Martin resta aux Indes, et cinq ans plus tard, grâce à l'influence de cet esprit laborieux, la ville de Pondichéry fut fondée ; la France était établie dans les Indes. Nos seigneurs de la Compagnie

savaient tout ce qu'ils devaient à ce pauvre teneur de livres que M. Cadeau avait embarqué par pitié. M. Martin n'était pas encore chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, mais il le fut bientôt. On le qualifiait déjà du titre de directeur suprême, ou, pour mieux dire, on l'appelait M. le général. Il siégeait au palais du gouvernement, et c'était de Sevagy, ce hardi conquérant dont le nom faisait trembler le Mogol, qu'il tenait ces droits qu'on ne pouvait plus lui contester. Plus tard, quand le grand Dupleix aura paru aux Indes, ce misérable village de Phoultchary, dont l'habile Martin avait fait une cité florissante, n'aura pas moins de 70 000 habitants et sera un moment la terreur des Anglais avant de devenir leur proie.

Cependant, au milieu des splendeurs naissantes de cette petite ville indienne qu'il transformait, Martin n'était pas heureux; les pauvres Hindous eux-mêmes, qui vantaient son activité organisatrice et son inflexible équité, les marchands mores, dont sa probité lui avait acquis l'estime, ne surprenaient jamais un sourire sur son visage attristé. C'est que François Martin, déjà riche de quelques centaines de laks de roupies (1), — on ne parlait pas encore de millions, — n'avait plus qu'une idée, et que cette pensée douloureuse il la portait depuis des années en tous lieux et la cachait à tout le monde : qu'était devenue Marie Cuperly, sa pauvre femme? comment avait-elle pu faire pour élever ses enfants?

Cette pensée si cachée, il la dit un jour au conseil, et dans cet aveu fut son véritable héroïsme. Ce personnage tout-puissant, cet ami de Rem-Radjah, le fils de Sevagy, osa raconter d'où il était sorti, et quelle distance étrange il y avait entre le pauvre teneur de livres du quartier Saint-Eustache et le rival des princes de l'Inde. Une lettre adressée par lui à *nos seigneurs de la Compagnie* contenait tous ces détails; elle disait dans le style le plus simple son obscure origine, le dévouement trompé de sa pauvre femme, et le besoin qu'il avait de revoir Paris. Ce n'était pas le mal du pays seulement qui le dévorait, c'était, si l'on pouvait se servir de cette expression, le mal de la famille qui le faisait mourir lentement. Dans cette lettre, il réclamait de la Compagnie le droit de revenir en France et de faire les perquisitions qui devaient lui rendre les siens; il promettait d'ailleurs de revenir sans retard à Pondichéry.

Perdre un administrateur tel que le directeur général en ce moment, c'était mettre en question la prospérité future de la Compagnie et abandonner à la Hollande un espoir immense. Le voyage de Mme Martin fut décidé en conseil à l'unanimité au sein de la royale Compagnie; mais le difficile en ce temps était de trouver cette femme courageuse dans l'humble condition où elle était demeurée. Quant au départ du général, tout le monde s'y opposait, et motivait son avis sur des raisons excellentes.

La fin à une prochaine livraison.

THÉODORE ROUSSEAU.

L'ALLÉE DE CHATAIGNIERS.

On a peine à comprendre aujourd'hui comment cette *Allée de châtaigniers*, si populaire, si classique, simplement fraîche et drue, a pu être écartée d'une exposition, refusée par un jury. C'est que, dans ce temps-là (1837), de prétendus disciples du Poussin et de Claude Lorrain s'efforçaient d'amener le paysage à ce triste état où les faux élèves de Racine, héritiers directs de Campistron, avaient réduit notre littérature dramatique : on ne peignait pas d'après nature; les détails et l'ensemble étaient de tradition, de convention. Est-ce qu'une *Allée de châtaigniers* simplement copiée à Bressuire en Vendée, un morceau de la terre et du ciel, pouvait être admis à figurer avec ces petits moulins en carton, à cascades frisées en caniche, avec ces arbres où le vert bleuâtre de Boucher s'associait malgré lui aux verdures jaunies des vieux maîtres, ou bien encore à ces épinards couronnés de roses, souvenir imparfait des lauriers de l'Eurotas, que hantaient je ne sais quelle Léda, des nymphes et des Ménélas pensifs? Que venaient faire là des arbres en bois et des feuillages authentiques, de l'herbe sans danses de naïades, sans faunes, la nature enfin dans sa grâce solitaire? N'était-il pas convenu que les feuilles se traitaient comme ceci, les écorces comme cela; qu'une chaumière pouvait être admise dans le coin droit, vers le fond; que le premier plan était réservé à des personnages décents et animés? A quoi bon s'en aller à Bressuire? N'y avait-il pas à Paris assez d'estampes, assez de musées pour styler la nature et exécuter un tableau dans les règles? Vraiment, une peinture de Rousseau ou de Daubigny en 1830 aurait paru aussi monstrueuse que nous semblent maintenant démodées les vieilles toiles enfumées et poncives que quelques amis de l'ancienne école s'obstinent encore à exposer. Ne soyons donc pas trop sévères pour le jury de 1837; si nous en avions été, il est plus que probable que nous aurions des deux mains montré la porte à l'*Allée de châtaigniers*. Et Th. Gautier raconte que Rousseau lui-même, le *grand refusé*, devenu à son tour juré et président du jury, se sentait pris de scrupule au moment de refuser certaines toiles, et que, se tournant vers « les vieux de 1830 », ses collègues : « Prenons garde, Messieurs, disait-il; nous ne sommes peut-être plus que des ganaches romantiques, classiques à notre façon! »

Théodore Rousseau, dont nous déplorons la perte (1867), appartenait donc à cette grande génération de 1830 qui a renouvelé toutes les faces de l'art, et qui a mêlé à quelques idées fausses en histoire et en littérature l'amour de la passion et de la vie.

Il naquit à Paris le 15 avril 1812. « Écolier très-ouvert, très-vif et très-docile, dit M. Théophile Sylvestre, il apprend tout ce qu'on veut; mais il préfère dessiner sur les marges de son fablier. De quatorze à quinze ans, à peu près livré à lui-même, il passe un an dans les montagnes de la Franche-Comté, étudiant et battant le pays, de la Barre à Salins, de Mamirolle à la Faucille. Le grand air fortifie son corps, la liberté trempe son âme; les rochers, les torrents, les forêts, lui parlent pour la première fois, et il les comprend comme un jeune druide. Ce fut l'année de sa vocation, et la plus heureuse de sa vie. Il ne savait pas encore grand'chose : son premier album nous le prouve; mais ses yeux, déjà faits à la vérité naturelle, restèrent dès lors incorruptibles.

» M. Rémond, son premier maître (1827-1828), lui impose quelques recettes, et, selon l'usage académique, lui donne ses propres tableaux à copier pour tout enseignement. L'élève copie en vrai trompe-l'œil; mais, entre-temps, il essaye des études d'après nature dans la banlieue de Paris, notamment la *Tour du télégraphe de Montmartre*, preuve de sa finesse et de sa précision, à dix-sept ans. »

Il passa l'année suivante dans l'atelier de Lethière; mais son tempérament de paysagiste s'était déclaré; l'étude de la figure humaine ne pouvait le retenir longtemps; il n'avait pas plus de goût pour le paysage historique, si admirable quand il exprime le génie d'un homme tel que Poussin, si banal et si pauvre quand il n'est plus qu'une sorte de formule hiératique où la routine enferme la nature. Abandonnant toute prétention au prix de Rome, résolu à lutter seul corps à corps avec ce protée qui change à toute heure, selon les vents et les saisons, de teinte, de

(1) Le lak de roupies vaut 210 000 francs.

profondeur et de forme, il s'en va en Auvergne, pays plus tranché encore que le Jura, dispersant dans les montagnes, brisant sur les rocs, et noyant dans de vraies cascades, des cascades en eau, tout le paquet vermoulu des recettes scolaires.

Ce voyage de six mois est sa petite révolution (1830). Il s'habitue à accentuer les lignes, à donner de la force aux saillies; le rocher classique, gris et mou comme de la terre glaise, ou efflanqué comme un linge, est tué à jamais par les roches volcaniques et ferrugineuses d'Auvergne. On a, de ce temps, une cinquantaine de dessins à la mine de plomb, un peu durs, un peu chargés, mais d'un travail consciencieux et naïf. Les détails surtout, chaumières, hameaux, fragments de montagne, ont du caractère et de l'expression, deux choses qui manquaient absolument à ses maîtres et à ses juges. La Normandie, en 1831, adoucit son crayon, qu'avait roidi l'Auvergne. Le peintre y gagna comme le dessinateur; moins noir, moins bitumineux, moins sauvage, il connut les grandes perspectives onduleuses qui se déploient autour de Honfleur, les grasses verdures des pâturages humides; ses lignes s'assouplirent sans perdre leur fermeté; ses nuances s'égayèrent et se fondirent. Cette année, où Théodore Rousseau, jusque-là écolier livré aux tâtonnements, devint réellement un peintre



Théodore Rousseau.— Dessin de Bocourt.

et un artiste, fut marquée par d'assez nombreuses esquisses peintes et par une quarantaine de dessins exposés avec ses œuvres posthumes : « intérieurs de petites villes, entrées de villages, églises, ponts, masures et chantiers; criques, ports, bateaux sur la grève et au large; environs de Bayeux et d'Avranches; hauteurs de Rouen et basses rives de la Seine; falaise de Granville et coteau des Andelys, dont le souvenir natal revenait à Poussin peignant son *Polyphème*. »

1832 se passe en allées et venues du mont Saint-Michel aux bords de la Seine et de la Loire, où Rousseau dessine le château de Chambord. Des hésitations se manifestent alors dans sa manière; on put craindre qu'il n'abandonnât la nature pour la convention romantique (car le romantisme, comme le classicisme, était et est toujours une convention). Mais l'étude consciencieuse des formes et des tons vrais pouvait seule le satisfaire. Il exposa assez paisiblement, en 1833, ses *Côtes de Granville*. Mais le public, au lieu de fermer les yeux comme le jury, remarqua le tableau : ce fut le signal d'une exclusion systématique qui dura quatorze ans, et comme un coup de fouet donné à l'activité et à l'énergie du peintre, désormais célèbre; car, tandis que « l'on semblait craindre que ce feuillé révolutionnaire ne renversât la société de fond en comble », la jeune presse, à chaque refus d'admission, accablait le jury de ses sarcasmes; et Rousseau s'en allait de Compiègne à Dampierre, puis à Chevreuse, passait de Sèvres à Chailly, de Barbizon à Moret, préludant à ces longues amours qui l'ont uni à la forêt de Fontainebleau, monde nouveau alors et mystérieux, effroi des paysagistes en chambre; et « là, il peignait des arbres, des rochers, des ciels, comme si Bertin, Bidault, Watelet, Michallon,

n'eussent jamais existé ; des arbres qui n'étaient pas historiques !... Il rendait ce qu'il voyait, avec son attitude, son dessin, sa couleur, ses rapports de ton, naïvement, sincèrement, amoureusement, ne se doutant pas que c'était là une audace presque insensée et qu'il allait passer pour barbare, chimérique et fou. » (Th. Gautier.)

Dans le Jura, qu'il parcourt de 1834 à 1835, il s'attaque à la neige (*Vue de l'auberge du col de la Faucille*), esquisse une lointaine perspective du mont Blanc coiffé de nuages, et rassemble les éléments d'un tableau fameux, aujourd'hui presque méconnaissable, gâté « par l'action ruineuse du bitume » : *la Descente des vaches*. M. Th. Sylvestre, qui l'a vu dans sa splendeur, en donne une idée flatteuse : « Les sapins, fracassés à la cime, comme des mâts par la tempête, résistent plaintifs et fiers, sur ces versants abrupts, laissant voir à travers leur branchage froissé un coin de ciel bleu, une trouée de l'espace infini. Les crêtes de la montagne entourées de vapeurs flottantes, — la fumée des abîmes, — nous disent que l'hiver commence à préparer des ouragans dans son laboratoire : il est grand temps que vaches et bouviers dévalent de ces menaçantes hauteurs. »

Toutes ces toiles, dont la plupart, mais défraîchies peut-être, ont paru à la grande Exposition de 1855 (quelques-unes en 1867), étaient alors l'objet de mystérieux pèlerinages ; les néophytes, recrutés par « des jeunes gens doués du sentiment de l'enthousiasme », venaient contempler le « chef-d'œuvre » refusé. C'est ainsi que M. Théophile Gautier, alors partagé entre le pinceau et la plume, vit « pour la première fois l'*Allée de châtaigniers*, cette peinture si forte, si drue, d'une fraîcheur si vigoureuse, tout imbibée des sèves de la nature et des souffles de l'atmosphère. » Pour nous, cette œuvre remarquable, mais qui n'a point passé par la transfiguration des sou-



Musée du Luxembourg. — Allée de châtaigniers, par Théodore Rousseau. — Dessin de de Bar.

venirs de jeunesse, a été bien dépassée par Rousseau lui-même ; il faut dire que tant de beaux paysages offerts à nos yeux depuis vingt ans lui ont enlevé le charme et le mérite de la nouveauté ; l'effet en est amoindri par l'impulsion qu'il a donnée. L'*Allée de châtaigniers*, nous l'avons déjà dit, a été rapportée de Vendée. Une période de repos (laborieux) succède en 1836 à cette vie voyageuse ; Rousseau s'établit à Barbizon vers l'été, et y reste à peu près jusqu'en 1841 : cinq ans d'études solitaires, obscures, marquées surtout par des peintures de détail et des dessins à la plume. Le parti pris du jury l'avait momentanément dégoûté des grands tableaux. C'est un temps d'incubation, pour ainsi dire ; on le sent à la sombre poésie des sites où il se complaît, à l'âpreté mélancolique de ses esquisses, de ses croquis. « Il n'aime que le côté douloureux et convulsif de la nature ; les arbres désolés par le vent, ébranchés par les trombes, étêtés par la vétusté ; les roches amoncelées, d'où quelques bouleaux pâles sortent comme des plumets frémissants ; les bruyères fauves, mâtées par le givre ou rôties par la canicule. Il passe là des jours, des mois, même au fort de l'hiver, la tête et le cœur en feu, malgré l'onglée et le frisson, écoutant craquer l'arbre et siffler la rafale, regardant passer les nuages et les oiseaux. Revenu, par la froide nuit, des plateaux de Belle-Croix, des landes de Franchard, de la mare aux Évées ou de la gorge aux Loups, il faisait, au coin de la cheminée d'une auberge, et pendant que la neige tombait, ces dessins à la plume d'une originalité nerveuse, presque égratignante, et d'une mémorable beauté. » Tout alors, dans ses œuvres, dans ses habitudes, porte l'empreinte d'une force triste, fiévreuse, et d'une noble ambition déçue.

Un voyage en Berry (1842) marque la fin de cette douloureuse incertitude ; l'artiste se laisse bercer aux cours sinueux des rivières douces, il se plaît aux jolis chemins, aux lisières de bois, aux taillis verdoyants, et dessine presque sans rancune, en simple curieux, les joncs et les végétations inextricables des marécages. L'année d'avant,

il y aurait vu une image des mesquineries envieuses liguées contre son talent. A l'Isle-Adam et à Maffliers (1843-1845), il continue à peindre ou à dessiner des bois, des rivières, à faire des portraits d'arbres, préparant son *Allée verte*, une de ses belles toiles, qui excita l'enthousiasme en 1848. Il avait repris sa vie errante; les landes cette fois l'attiraient (1845) : il en revint avec un faire plus large et plus sûr tout à la fois, mais toujours laborieux. L'intensité, qui est une de ses grandes qualités, et qui cependant l'a conduit à des excès, à des lourdeurs, bien sensibles dans ces derniers temps, caractérise ses dessins des landes, ceux que l'on a vus à sa vente; il y a là des chênes dont toutes les branches, « sans avoir rien perdu de leur physionomie naturelle, ont été faites avec la soigneuse attention du meilleur poëte, comme strophe à strophe et vers par vers. »

Enfin, Théodore Rousseau, dans toute l'ampleur de son talent, était mûr pour la renommée. La révolution de 1848 la lui apporta éclatante et vraiment incontestée; car malgré les jugements légers et hostiles de quelques rivaux, de quelques amateurs vieillis, malgré quelques défaillances, mais qui attestaient encore l'effort persévérant et l'amour du rendu, le public lui est resté fidèle. Rousseau ne reculait devant aucun effet, devant aucune nuance, lorsqu'il les voyait; les teintes les plus blondes ou les plus vertes du printemps, les plus rousses de l'automne, il les rendait hardiment, sans réticences; les fouillis les plus sombres, les arbres les plus épais, il tâchait de les transporter sur toile sans un trou lumineux, sans un accident qui les relevât et les rendît aimables pour le spectateur. Non, il n'y avait rien dans la nature qui ne lui parût intéressant et beau; il l'aimait pour elle-même, et si uniquement que les maisons et les hommes n'ont jamais été dans ses tableaux que de rares accessoires.

« Il n'y a, dit M. Théophile Gautier, ni fait ni anecdote dans le paysage tel que le concevait Rousseau. Les personnages n'y interviennent que comme d'agréables taches de couleur, et n'ont pas plus d'importance qu'ils n'en offrent réellement au sein de la vaste nature où l'homme disparaît si aisément. Sauf quelque particularité de site, *paysage* est encore le meilleur titre qu'on puisse donner à un paysage, et c'est ce qui nous empêche de citer ici les principales œuvres de Rousseau, comme il était si facile de le faire pour Ingres.:. Rousseau est très-varié dans son œuvre; il cherche la vérité par tous les moyens : tantôt il empâte, tantôt il frotte; cette fois, il procède avec la fougue de l'esquisse; cette autre, il finit minutieusement; aujourd'hui, il choisit un site qu'il présente, à une heure particulière, sous un aspect presque fantastique (son *Coucher de soleil*, par exemple), comme en présente souvent la nature; demain, il représentera avec bonhomie une campagne toute plate, accidentée d'un chemin communal et hérissée de quelques maigres peupliers; ou bien il s'enfonce dans sa forêt chérie; il prend un chêne et en fait le portrait, comme on ferait celui d'un dieu, d'un héros ou d'un empereur... Rousseau dessinait bien et fidèlement, mais c'est surtout comme coloriste qu'il restera... On peut dire qu'il était le Delacroix du paysage. »

Cette comparaison, qui vient naturellement au bout de la plume, est-elle bien juste? Si la vie et la fortune aventureuse des deux peintres présentent de frappantes coïncidences, partaient-ils du même principe et se faisaient-ils des choses une conception analogue? Il nous semble que Delacroix subordonnait la vérité à un certain idéal de couleur, à un certain caractère dominant, qu'il dégageait fort habilement des physionomies et des scènes complexes inventées par sa puissante imagination. Rousseau, tout au contraire, plaçait avant tout la fidélité à son modèle; il n'inventait rien que quelques arrangements heureux; il était grand coloriste, mais par une saisissante imitation de la réalité. S'il y a quelque justesse dans cette distinction, qui ne diminue en rien la valeur des deux maîtres, il sera moins facile d'assimiler leurs procédés et leurs talents, très-divers à notre sens.

Il nous reste à conduire brièvement la vie de Théodore Rousseau jusqu'à sa fin, qu'on peut dire prématurée. M. Th. Sylvestre va encore, ici, nous aider de ses précieux renseignements.

Après de grands succès en 1849-1852 (*le Soleil couchant* et *le Matin*), une petite réaction poussa de plus en plus le peintre vers la manière serrée qu'il n'a plus guère abandonnée. De temps à autre il quittait Fontainebleau pour entreprendre quelques excursions plus lointaines, en Picardie, aux environs d'Arras et de Pecquigny (1857), ou bien en Suisse et en Franche-Comté (1862). En 1863, il passe environ vingt jours à ce col de la Faucille qui l'avait inspiré au commencement de sa carrière; il y fait de nouvelles études pour son tableau du mont Blanc, auquel il revenait sans cesse. Toujours quantité de dessins à la plume, au crayon, à l'encre de Chine, d'excellentes aquarelles, accompagnent, préparent, commentent les tableaux, qui sont comme le résumé, la condensation de toutes les notes et de toutes les études enlevées au passage. Ce poëte des saisons se faisait ainsi une mine inépuisable d'impressions toutes fraîches. Cent toiles peut-être, laissées imparfaites, en des états divers d'exécution, ébauches à l'huile rehaussées de pastel fixé, coups de crayon sur toile, disent assez « les désirs, les tourments » de l'artiste, dont la verve infatigable veut lutter avec la variété de la nature.

Avec la faveur publique, les distinctions officielles étaient venues le trouver; déjà porté presque au premier rang en 1855, il reçoit, en 1867, la grande médaille. La mort choisit pour le frapper l'instant de son triomphe. La paralysie avait saisi son bras droit; il ne se tenait pas pour battu et s'exerçait de la main gauche; « mais bientôt l'ombre remplit le cerveau : la paralysie était complète; Rousseau avait cessé de vivre. » Né le 15 avril 1812, à Paris, il s'éteignit à Barbizon, le 22 décembre 1867, à l'âge de cinquante-cinq ans.

« Il eut le temps de recommander à ses amis la mise en ordre, le choix et le *fac-simile* de l'ensemble le plus intime et le plus expressif des ouvrages restés sa propriété; et, consolation suprême, un grand artiste comme lui l'assista dans son agonie et lui ferma les yeux. Un de ses élèves prit aussitôt l'empreinte de ses traits comme un document historique. On déplora sa mort comme une perte nationale; et il fut enseveli, selon sa volonté, avec honneur, mais sans pompe, au cimetière de Chailly, entre la plaine de Barbizon et la forêt de Fontainebleau, chantiers de son génie, à l'ombre des chênes, dans le plein calme de la nature. Son tombeau, fait d'une roche fruste, porte pour épitaphe son nom, qui ne périra pas. » (Théoph. Sylvestre.)

« Et pourtant, dit M. Théophile Gautier, cette jeunesse persécutée, obscure, méritait bien quelques années de vieillesse. Ne faut-il pas un peu de temps à l'artiste pour s'entendre peu à peu ranger parmi les maîtres? »

— Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rengent au modèle commun et humain avecques ordre, mais sans miracle, sans extravagance.

— L'utilité du vivre n'est pas en l'espace, elle est en l'usage; tel a vescu longtemps, qui a peu vescu.

— Il fault apprendre soigneusement aux enfants de haïr les vices de leur propre contexture, et leur en fault ap-

prendre la naturelle difformité, à ce qu'ils les fuyent non en leur action seulement, mais surtout en leur cœur; que la pensée mesme leur en soit odieuse, quelque masque qu'ils portent.

— La vertu ne veult estre suyvie que pour elle-mesme; et si on emprunte parfois son masque pour aultre occasion, elle nous l'arrache aussitost du visage. C'est une vifve et forte teincture quand l'âme en est une fois abbreuvée, et qui ne s'en va qu'elle n'emporte la pièce.

MONTAIGNE, *Essais*.

L'INVENTEUR DES PUITS INSTANTANÉS.

Voy. p. 231.

On nous donne avis que la première idée des puits instantanés appartient à un Français, M. Morel-Rathsamhausen, qui a pris un brevet le 3 avril 1864, et a eu ensuite la générosité de le laisser périmer afin que le public pût jouir librement des avantages de son invention.

HORTICULTURE.

DE LA PRODUCTION DES VARIÉTÉS.

Lorsque, parcourant les expositions d'horticulture, on admire tant de belles fleurs, aux formes, aux couleurs, aux parfums si divers, on désire connaître, au moins d'une manière générale, par quels moyens on parvient à les obtenir et à en changer, pour ainsi dire, continuellement les aspects en produisant chaque année des variétés nouvelles.

L'ensemble des procédés que l'on emploie peut se résumer en trois phases principales :

1° Obtenir de la plante en expérimentation autant de variétés que possible;

2° Choisir, parmi ces variétés, celles qui sont réellement une amélioration; en diriger la culture dans le sens du développement des caractères que l'on cherche à leur imprimer;

3° Déterminer la fixation des caractères acquis et l'arrêt de la variabilité.

Pour obtenir des variétés, semez à profusion; examinez attentivement les produits, et, dans la plupart des cas, vous trouverez un certain nombre d'individus qui présenteront dans le port, dans le feuillage, dans la fleur ou dans le fruit, certains caractères qui les différencieront de la plante qui leur a donné naissance. Si, parmi ces plantes ainsi déviées de leur type, il s'en trouve qui offrent les caractères que vous recherchez, fussent-ils même imparfaitement dessinés, recueillez-en la graine isolément, semez-la; et parmi les plantes semblables à celles qui ont fourni cette seconde graine, vous trouverez un certain nombre de sujets chez lesquels les qualités que vous aviez distinguées d'abord seront plus nettement accusées. Continuez ainsi à semer et à récolter, en ayant soin d'isoler la semence des plantes qui se rapprochent le plus du type que vous vous êtes proposé, jusqu'à ce que, ce type se dessinant de plus en plus, vous obteniez enfin un ou plusieurs sujets qui vous satisfassent de tout point.

Au procédé de semis s'ajoutent les moyens de reproduction par bouture et par greffe, pour les plantes qui en sont susceptibles. Dans un cas comme dans l'autre, on procédera toujours par voie de choix et de triage, non-seulement sur les individus, mais même sur les parties de l'individu qui semblent les plus convenables pour le but proposé. Ainsi, une plante, dans un semis, promet-elle par son aspect général de produire une variété intéressante, il faudra non pas recueillir indistinctement les semences de toutes les fleurs, mais seulement celles de la fleur qui possède au plus haut degré le caractère voulu. De même, pour les plantes que l'on soumet à la bouture ou à la greffe, on devra choisir les branches qui ont porté les feuilles, les fleurs ou les fruits que l'on désire reproduire ou dont on veut développer davantage les qualités particulières. Ici, l'art, le goût de l'horticulteur s'exercent sur un champ assez vaste, car les modifications peuvent porter sur toutes les parties du végétal et sur tous ses aspects : taille, depuis le nain jusqu'au géant; port; forme et couleur du feuillage, des fleurs, des fruits; hâtiveté ou tardiveté de la floraison, de la fructification; tout est susceptible de se modifier assez profondément pour qu'il soit souvent impossible de reconnaître à l'aspect, dans la variété, la parenté au type primitif duquel elle dérive.

Le choix ou l'*élection* étant, comme on vient de le voir, le moyen d'obtenir le développement de certains caractères, il faut, pour que ce choix puisse s'exercer largement, que la plante qui fait l'objet de la recherche soit amenée à produire le plus de variétés possible, afin d'augmenter les chances d'en rencontrer de *méritantes*. Ici, malheureusement, il n'existe guère de règles positives; c'est à l'aide de tâtonnements guidés par l'expérience que l'on peut atteindre le but. On peut pourtant établir quelques principes généraux.

On conçoit d'abord que, puisqu'il s'agit avant tout de déterminer les plus grandes variations possibles, on devra faire les semis dans des conditions très-diverses. Les différences pourront porter sur bien des points : nature du terrain, exposition, humidité, époque des semailles, température même au moyen des châssis et des serres.

L'expérience a prouvé qu'on arrive plus facilement à faire varier une espèce domestique qu'une espèce sauvage; ce qui s'explique, du reste, aisément, car la culture a pour effet naturel de modifier les caractères persistants que l'état sauvage avait fixés par hérédité et d'en ébranler la ténacité. De plus, comme toutes les espèces sont loin de présenter au même degré la faculté de varier, il est évident qu'on augmentera les chances de succès en s'attaquant à celles qui, par le grand nombre de variétés qu'elles ont produites, ont déjà manifesté leur variabilité.

Il nous reste à dire un mot d'un procédé au moyen duquel on peut, dans un grand nombre de cas, réunir sur un même sujet des qualités utiles qui, dans l'état naturel, ne se rencontrent qu'isolément dans ses congénères; nous voulons parler du *métissage*.

On sait, en effet, qu'en répandant sur le stigmate d'une fleur le pollen contenu dans les anthères d'une autre fleur de la même espèce, on obtient des graines qui produisent à leur tour des plantes dont les caractères rappellent à la fois ceux des deux parents. Il est facile de comprendre tout le parti que l'on peut tirer de cette propriété. On peut même aller plus loin et tenter d'associer, comme il vient d'être dit, des plantes appartenant à des espèces différentes; cette opération se nomme *hybridation*. Mais, ici, les chances de réussite diminuent; alors même qu'on est parvenu à rendre les graines fécondes, il arrive, dans le plus grand nombre des cas, que les sujets qu'elles produisent sont stériles. La variété ainsi obtenue ne peut être perpétuée.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'on veut employer le métissage ou l'hybridation, ce qu'on nomme *fécondation artificielle*, voici les précautions dont il faut entourer cette opération délicate. A l'aide d'un canif fin et tranchant, on enlève dans la fleur que l'on veut féconder, et aussitôt qu'elle est ouverte, les filets qui supportent les anthères. Plus tard, lorsque la fleur qui doit servir à la fécondation est bien

épanouie et que les anthères commencent à s'ouvrir et à se couvrir d'une poussière ordinairement jaunâtre, on enlève cette poussière au moyen d'un pinceau très-fin fait de poils flexibles, et l'on en recouvre le stigmate de la fleur à féconder. Cette opération doit être répétée à plusieurs reprises.

Enfin, lorsque, par l'emploi des divers procédés que nous venons de passer en revue, on a obtenu une plante irréprochable, ou tout au moins une plante que l'on n'espère plus pouvoir perfectionner, il faut s'efforcer de la *fixer*, c'est-à-dire d'arrêter, de paralyser la tendance à varier que l'on s'était appliqué à faire naître et qui, désormais, deviendrait un obstacle.

La fixation n'est, à tout prendre, que la continuation des procédés d'élection employés jusqu'ici, avec cette différence qu'au lieu d'éliminer tous les produits semblables à la plante mère, on rejette au contraire sévèrement tous ceux qui tendent à s'en éloigner. L'expérience fait reconnaître qu'en général, lorsque l'écart a atteint son maximum, si l'on continue à cultiver isolément le type obtenu et à rejeter toute semence provenant d'un sujet qui montre des tendances à s'en écarter, les caractères se fixent par hérédité, d'autant plus profondément que le nombre des générations qui les a présentés est plus grand. Ainsi l'*atavisme*, ou la tendance à ressembler aux ascendants, qui était le principal obstacle à l'obtention des variétés, devient la cause unique de leur fixation.

Cependant certaines variétés se montrent rebelles à la fixation; rien ne peut plus les arrêter dans la voie des transformations où on les a poussées.

Il semble que, chez elles, l'atavisme a été détruit par les perturbations du nouveau régime. L'espèce est, comme on dit, *affolée*. Dans ce cas, le but est dépassé.

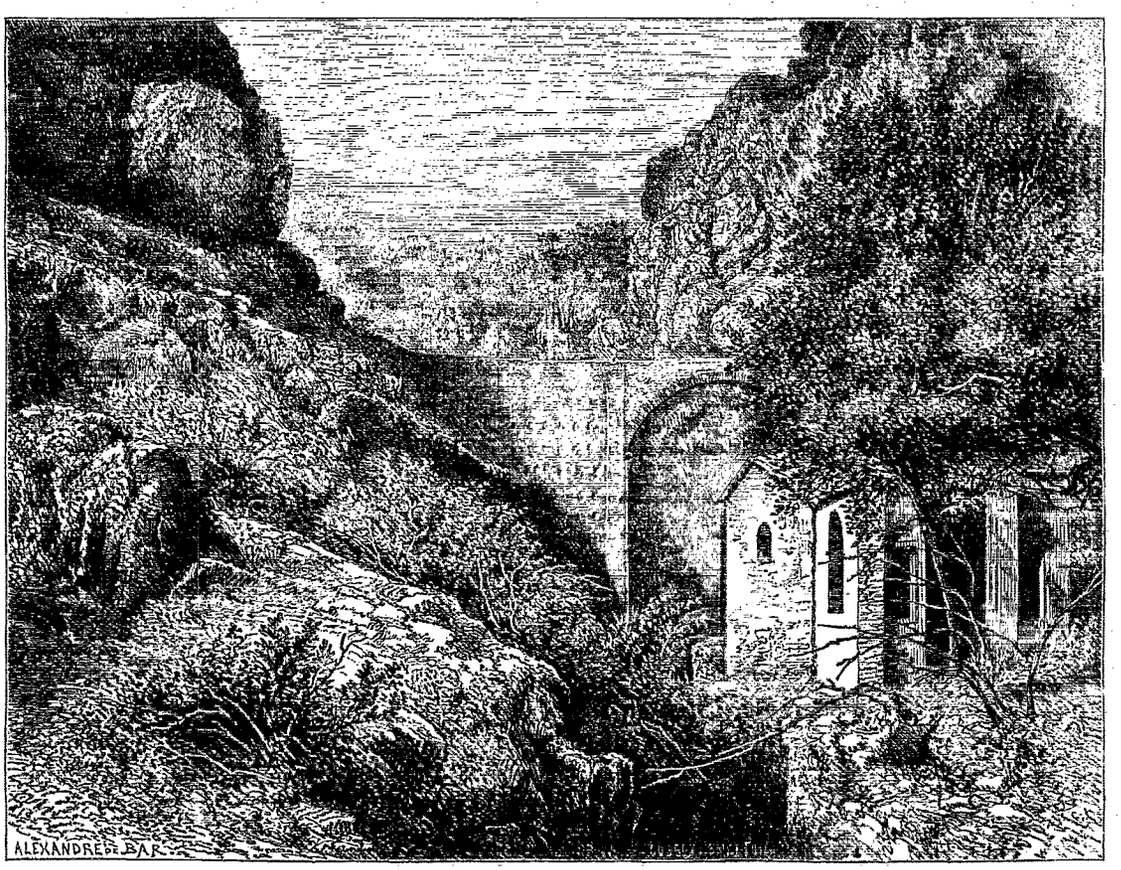
Il est extrêmement important, dans la production des variétés et surtout dans leur fixation, de cultiver isolément les sujets soumis à l'expérience. Tant que l'on ne cherche qu'à obtenir la variation proprement dite, la culture en commun ne présente aucun inconvénient et peut même offrir, au début, certains avantages. Mais dès que l'élection est faite, les plantes élues doivent être cultivées aussi loin que possible de leurs congénères, dans la crainte qu'au moment de la floraison le pollen de celles-ci n'influe par métissage sur les semences de celles-là. Cette influence peut s'étendre à de très-grandes distances, grâce à l'action du vent et surtout des insectes. Ces derniers, en butinant, entraînent des grains de pollen qui s'attachent à leurs poils, et vont ensuite les déposer sur d'autres fleurs.

LE PONT DE SAINTE-DÉVOTE

PRÈS DE MENTON

(DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES).

Plusieurs fois nous avons décrit les incomparables beautés de cette rive méditerranéenne où la France a fait de



Le pont de Sainte-Dévote, près de Menton (Alpes-Maritimes). — Dessin de de Bar, d'après une photographie de Davanne.

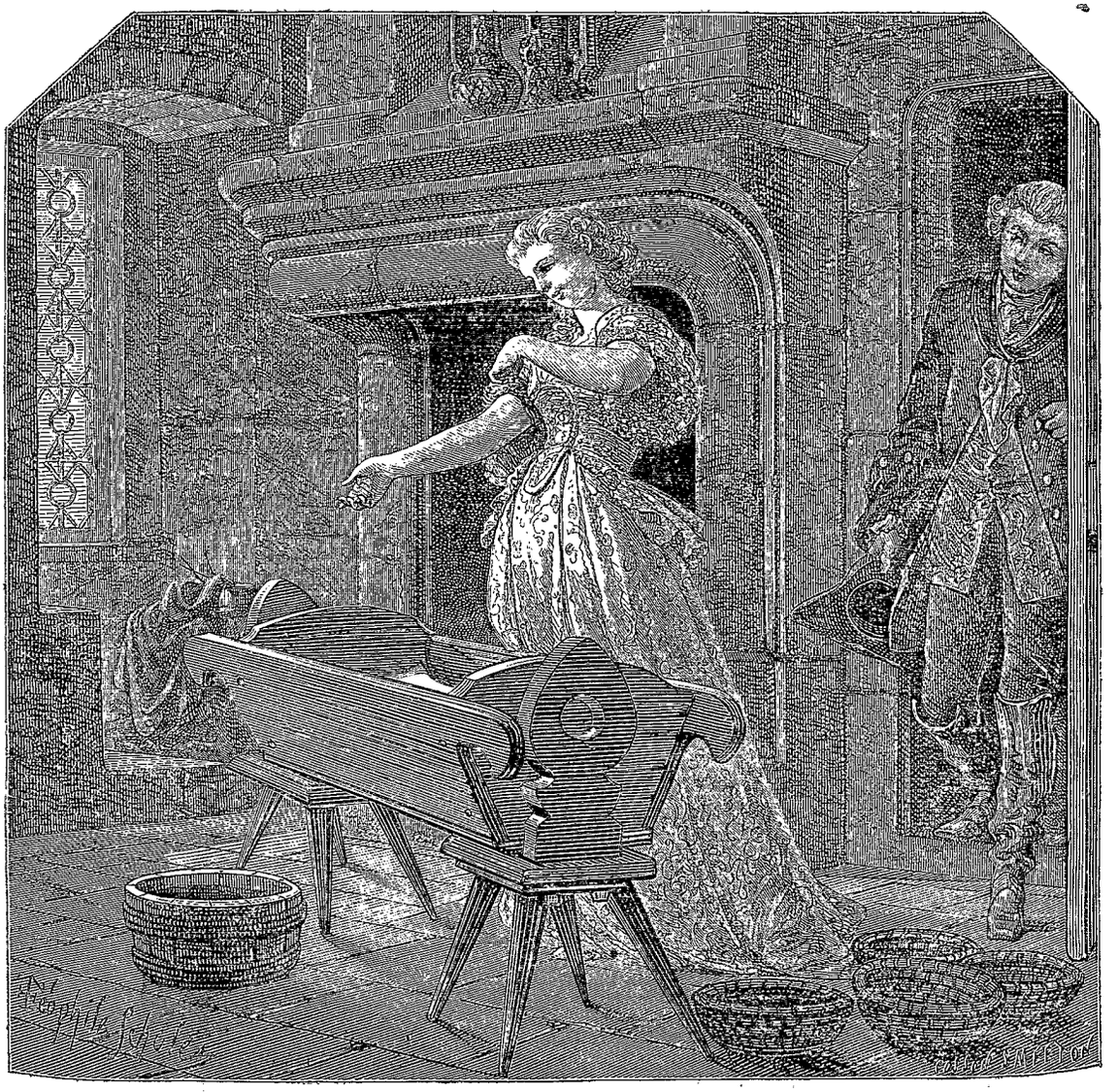
nos jours quelques pas de plus (1). L'artiste est, à chaque détour, tenté d'y saisir son crayon : il n'est pas de cap, d'anfractuosité, de ravin, de pont, de maisonnette, de bouquet d'oliviers ou d'orangers, qui ne s'offre comme un motif heureux de dessin ou de peinture. Ces détails, pour la plupart, n'ont pas d'histoire; ils n'éveillent point de souvenirs; ils doivent tout leur charme à la magie de la lumière et aux magnificences inexprimables de la nature.

(1) Voy., sur la Corniche, t. XV, 1847, p. 299 et suiv.; — De Nice à Monaco, t. XXI, 1853, p. 44, 74, 188.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 18.

LA BOULANGÈRE DU NOUVEAU WINDSTEIN

(BAS-RHIN).



La Boulangère du nouveau Windstein. — Composition et dessin de Théophile Schuler.

Vers le milieu du siècle dernier, il y avait à Walbourg un jeune gentilhomme agronome et chasseur que, par intention respectueuse à l'endroit de sa mère, une honorable veuve, on nommait dans le pays le fils de la Dame. Selon sa constante habitude, il allait chaque matin, à cheval, inspecter en détail le domaine patrimonial; puis, ce devoir du maître accompli, il suivait invariablement le même chemin, celui que s'est frayé le Sauerbach à travers la forêt de Haguenau.

Aussitôt que, du haut de sa monture, il avait répondu par un signe de tête amical aux bonnes gens qui le saluaient au passage et lui souhaitaient chance heureuse à la chasse, ceux-ci continuaient leur route ou reprenaient leur travail interrompu, sans plus se préoccuper de lui. Cependant, un matin, après qu'il se fut éloigné, les passants demeurèrent sur place et les travailleurs laissèrent leur besogne en souffrance, afin de le suivre des yeux le plus longtemps possible, et quand ils eurent cessé de l'apercevoir, leurs regards étonnés se demandèrent l'un à l'autre :

— Où va donc aujourd'hui le fils de la Dame?

Une double remarque motivait cette grande surprise et faisait errer les esprits dans le vague des conjectures. Ce jour-là, le jeune gentilhomme n'avait pas endossé son équipement de chasseur, et c'était du côté de Wœrth, dans la direction précisément opposée à celle de la forêt de Haguenau, qu'il avait tourné bride.

Bien plus de conjectures encore se seraient certainement produites si un écho indiscret avait pu répéter au dehors ces paroles du fils de la Dame à sa mère lorsqu'il fut au moment de prendre congé d'elle :

— Ne comptez pas trop tristement les heures de mon absence, lui avait-il dit; j'ignore quelle sera la durée de ce voyage; ce que je puis seulement vous affirmer, c'est que je ne reviendrai pas sans avoir trouvé ce qui vous manque ici.

Or, ce qui manquait à la mère du jeune gentilhomme, qui ne pouvait ni ne voulait contraindre son fils à renoncer à ses habitudes de vie active et d'excursions journalières, et à demeurer sans cesse auprès d'elle, c'était une compagne jeune, empressée, aimante, qui se fît une joie de la seconder dans les soins de la maison, un doux passe-

temps de la causerie avec elle, et qui eût pour chaque caresse donnée un sourire à lui rendre.

L'an passé, compagne aimable, assistance affectueuse, bonnes paroles pour bonnes paroles et sourires pour caresses, la Dame avait tout cela : elle était encore en possession de sa fille. Mais depuis quelques mois sa fille avait dû la quitter pour suivre un mari. Mademoiselle à la maison maternelle était devenue Madame dans un autre manoir.

Le fils de la Dame s'inquiéta de la solitude que cette séparation faisait autour de sa mère, et il lui dit un jour :

— S'il ne nous est pas possible de rappeler ici l'absente, nous pouvons du moins la remplacer. Me voici arrivé maintenant à l'âge qu'avait mon père quand il vous épousa. Permettez-moi de chercher une femme qui soit telle qu'elle puisse me plaire et vous convenir; mon mariage vous donnera une fille qui ne vous quittera pas.

Cette proposition sourit tout d'abord à la mère, qui perdait de jour en jour de sa résignation à l'isolement. Comme elle était ce qu'on appelle, dans la bonne acception du mot, une femme pratique, et comme sa longue expérience du ménage lui permettait de signaler à l'attention du jeune gentilhomme le trait essentiel du caractère le plus capable de contribuer au paisible bonheur de la vie en famille, elle répondit :

— Je ne prétends pas diriger de point en point ton choix, mais souviens-toi de cette recommandation : si durant tes recherches tu surprends, dans une honorable maison, une honnête jeune fille occupée gaiement et avec bonne grâce d'un travail utile, interroge ton cœur; s'il te parle pour elle et si le sien est libre, efforce-toi de lui plaire, car tu as trouvé la femme qu'il te faut.

Le fils de la Dame posa respectueusement ses lèvres sur la main que lui tendait sa mère, et se mit en route.

Le souvenir de son père, demeuré en honneur dans la contrée, et l'estime profonde qu'inspiraient les vertus de la veuve, devaient lui ouvrir toutes les portes. Il fut donc le bien accueilli dans les différents manoirs situés soit sur les montagnes, soit dans les vallées qui accidentent la route de Wœrth à Niederbronn.

Grâce au soin qu'il prenait de ne pas laisser soupçonner le but de son voyage, et grâce aussi à l'insistance de ses hôtes pour le retenir partout où il s'arrêtait sachant y trouver une fille à marier, il put observer à loisir.

Ce qu'il cherchait, on le sait, c'était le charme de la gaieté aimable dans la jeunesse laborieuse, c'était la bonne grâce naturelle dans l'accomplissement des devoirs quotidiens. Mais là où il trouvait le séduisant accord de l'enjouement et de la jeunesse le goût des occupations utiles faisait défaut, et, par contre, là où il voyait se manifester l'ardeur au travail des accès d'humeur maussade repoussaient sa sympathie. N'eût été le souvenir de sa sœur et s'il se fût arrêté à Niederbronn, le jeune gentilhomme serait revenu chez lui bien convaincu que les chansons et le rire sont des signes certains du penchant à l'oisiveté, et que l'amour du travail n'admet ni la joyeuse humeur ni la bonne grâce.

Il n'était encore qu'à la troisième journée de son voyage, et déjà cependant il commençait à se décourager, quand il s'avisa, au lieu de se fixer à l'avance ses points d'arrêt, de chevaucher à l'aventure et de ne plus attendre que du hasard la rencontre de l'objet de ses recherches. Il repassa le Falkeinsteinbach, qui traverse Niederbronn du nord au sud ; puis il franchit la route de Haguenau à Strasbourg, et se laissant diriger par son cheval vers le nord-est, il arriva dans la charmante et industrieuse vallée de Jægerthal, où jour et nuit le bruit des lourds marteaux des forges témoigne de la laborieuse existence de ses habitants. En suivant le sentier de l'Étang, où les hêtres séculaires plongent leurs racines et réfléchissent leurs rameaux dans l'eau brune du Schwartzbach, il vit les deux châteaux du vieux et du nouveau Windstein, assis fièrement, comme deux frères jumeaux, sur les deux collines qui forment le fond d'un merveilleux paysage.

Le fils de la Dame fit gravir à son cheval la colline dont le nouveau Windstein couronne le sommet, et le poussa résolûment dans la cour du château. Il la trouva déserte; tout le monde était aux vendanges. Laissant là sa monture, qui avait grand besoin de repos, il s'avança jusqu'à une porte où commençait un escalier en spirale : ce qui l'attirait là, c'était le timbre argentin d'une voix jeune et fraîche, comme celle de sa sœur, qui chantait là-haut, dans une chambre du premier étage, le noël qu'affectionnait sa mère. Au risque d'être indiscret, il se laissa guider par le charme de cette voix jusqu'à la dernière marche de l'escalier, devant la porte ouverte d'une chambre gothique. Arrivé là, il demeura longtemps en contemplation devant la chanteuse, qui ne se doutait pas de la présence d'un étranger, occupée qu'elle était à faire le pain. C'était une toute gracieuse jeune personne : à la parfaite élégance de ses mouvements il devina qu'elle n'était point faite pour la pénible tâche dont elle s'acquittait cependant avec autant de gaieté que de distinction. Quand elle eut aperçu le jeune gentilhomme et qu'il eut en se nommant fait agréer ses excuses; quand il sut que cette charmante personne, qui pétrissait le pain en chantant comme sa sœur les noëls qu'aimait sa mère, était la demoiselle héritière du château; enfin lorsqu'elle lui eut appris que c'était pour suppléer une servante malade qu'elle avait accepté ce rude travail, il comprit que le conseil de sa mère était bon, et le lendemain, fort de l'accueil fait à sa demande par les parents de la noble demoiselle, il revint chez lui dire à celle qui commençait à s'alarmer de son absence :

— Ma sœur est remplacée; je vous donne pour fille la boulangère du nouveau Windstein.

GŒTZ DE BERLICHINGEN

ET SON BRAS DE FER.

Voy. la Table de trente années (1).

Grâce au génie dramatique de Gœthe, la figure de Gœtz de Berlichingen est devenue non-seulement une des plus populaires, mais une des plus sympathiques du seizième siècle. A toutes les imaginations, Gœtz apparaît comme le symbole et le résumé des meilleures qualités de la chevalerie, dont il passe pour être l'expression suprême. Contemporain de don Quichotte, il semble avoir toute sa générosité entreprenante sans rien de ses folies. Le récit plaintif d'une injustice vient-il frapper les oreilles du sire de Berlichingen, aussitôt il monte en selle, plus confiant dans la puissance de son épée que dans les décisions des légistes, et ne remet pied à terre que lorsque l'auteur du méfait a reçu sa légitime punition et amplement réparé le préjudice causé. La porte de son château est ouverte à tous les faibles qui ont souffert de leur faiblesse; il leur prête sa force, et par lui cette force devient la justice. Avoir été molesté suffit pour avoir des titres à son amitié, et il pratique à ses risques et périls la maxime : « Les ennemis de nos amis sont nos ennemis. » Malheureusement cette existence, passée tout entière à guerroyer pour le droit, soulève autour de l'infatigable redresseur de torts des haines intéressées, et il finit par succomber sous les attaques combinées de la ruse et du mensonge. Son seul tort, s'il en a, a été de préférer les droits antiques de la noblesse féodale et guerrière aux prescriptions nouvelles

(1) Voy. notamment les dessins d'Eugène Delacroix, t. XIII, 1845, p. 140, 141, 164, 165.

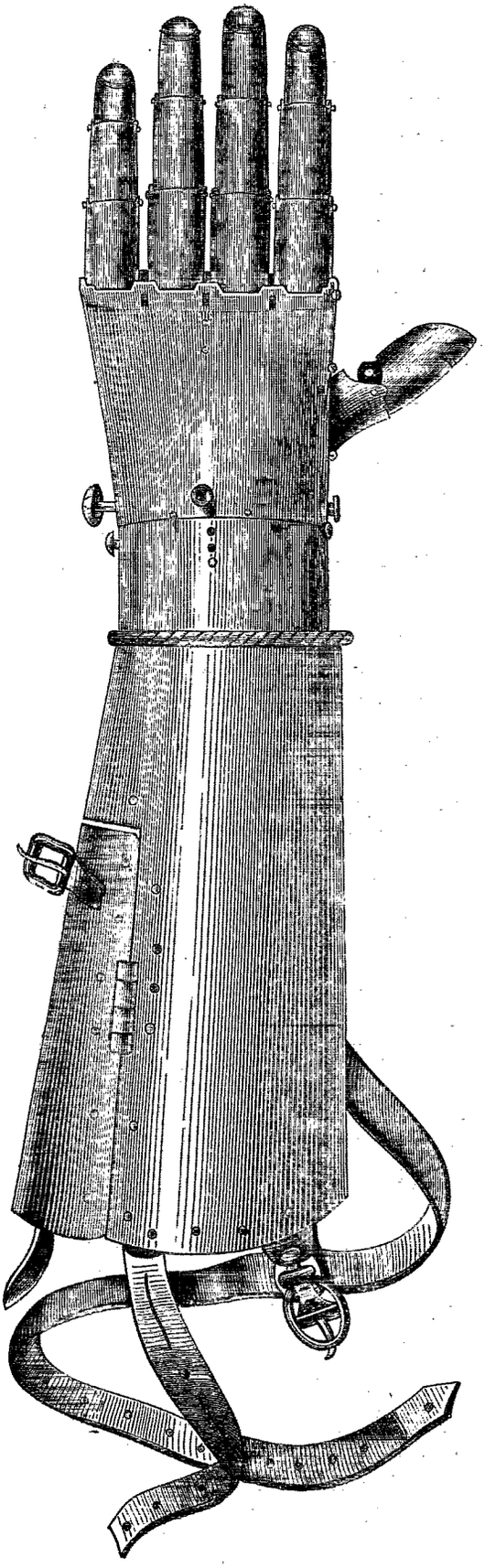
et incertaines d'une légalité civile qui commence à peine à s'organiser. Avec lui disparaît pour toujours tout un âge de naïve loyauté, de fière indépendance, de dévouement courageux : au libre chevalier qui, sous son armure, ne relevait que de Dieu et de l'empereur élu, succède le courtisan au pourpoint doré, qui se courbe devant tout ce que sa cupidité servile a intérêt à flatter. — Tel est le portrait de Gœtz, consacré et illustré par la poésie. Ce portrait est-il tout à fait ressemblant? De sagaces historiens, parmi lesquels on rencontre Ranke, en ont douté. — Ici, comme souvent, la poésie a commis le péché d'idéal, et, comme toujours, elle a été suivie docilement par l'imagination populaire, qui a soif de héros, et qui les fait parfois avec les éléments les plus mélangés. Nous avons tous besoin d'admirer : nous portons en nous un idéal de toutes choses que notre désir le plus ardent est de voir de nos yeux transporté dans la réalité, et dès que se présente à nous un commencement de grand homme, nous l'achevons vite de notre façon pour être sûr de le posséder complet et parfait. Notre Panthéon historique est plein de ces statues aux pieds d'argile. Si Gœthe ne s'est pas trompé sur Gœtz autant que Schiller sur don Carlos et sur la plupart de ses héros, il n'a du moins consenti à regarder et à voir son modèle que de son plus beau côté. Ce n'est peut-être pas mal voir; mais, sans vouloir déranger le chevalier de la pose heureuse où le poëte s'est plu à nous le montrer, on peut et on doit, quand on est historien, le regarder sous un autre jour; et, en tournant ainsi autour de cette rude figure, on aperçoit vite quelques lignes moins favorables négligées à dessein. Ainsi observé sans prudente complaisance, le gendarme batailleur du seizième siècle n'est plus l'apôtre désintéressé du droit, le défenseur isolé et attristé de la liberté individuelle; il n'a plus aucune de ces idées trop « modernes », de ces aspirations propres au dix-huitième siècle, que Gœthe, dans ses *Mémoires*, confesse sincèrement lui avoir prêtées à tort. On s'aperçoit que ce n'est pas par un amour abstrait de la justice que Gœtz partait pour ces expéditions : les « tonnes d'or » qu'il gagnait ainsi ne lui étaient nullement indifférentes; il vengeait bravement les pauvres gens qu'on avait outragés, et qui venaient se plaindre à lui, mais ces réparations avaient l'avantage de lui rapporter de nombreux florins. Les magistrats de Cologne, par exemple, ont-ils refusé à un tailleur un prix de tir à l'arquebuse qu'il croit avoir mérité? Que fait Gœtz? Il se constitue l'avocat du tailleur, se met en embuscade sur la grande route, et arrête « neuf voitures chargées de riches marchandises », qui appartenaient à des bourgeois très-innocents de la ville coupable; ce gage, une fois saisi, ne sera rendu qu'en échange de beaux deniers comptants. C'était là son procédé habituel, procédé d'une équité contestable, qui l'a fait considérer par des juges trop sévères comme un simple pillard, comme un pirate de terre ferme. Sans aller aussi loin, on ne peut donner tort à l'arrêt de la chambre impériale qui ne condamna cet héroïque batteur d'estrade qu'à rester chez lui, et à s'abstenir désormais de toute guerre privée, sous quelque prétexte que ce fût. Cette condamnation, en apparence bien douce, dut paraître d'une impitoyable dureté au soldat infatigable qui considérait comme son privilége le plus cher le droit de faire librement « flotter son guidon » sur tous les chemins, et qui se voyait ainsi réduit, par un serment solennel, à l'humiliation roturière d'une inactivité forcée. Aucun châtiment ne pouvait lui être plus insupportable que cette abdication; car, depuis l'âge de quinze ans, il avait conçu la vie du noble comme devant être une « chevauchée » perpétuelle : surprendre habilement l'ennemi, « porter en terre » tous ceux qui lui résistaient, s'élancer au milieu d'une mêlée « comme un sanglier au milieu des chiens », tel était à ses yeux, on le voit par son autobiographie, le seul bonheur enviable. Dans le récit de son existence, il n'a jugé dignes d'être relatés que les faits de guerre; tout le reste n'existait pas pour lui. Dès qu'il était rentré d'une expédition, il attendait avec impatience qu'on lui annonçât quelque nouvelle querelle; aussitôt il repartait, et s'engageait, lui et ses hommes, au service d'un des adversaires; parfois même, si l'argent manquait à ses alliés d'occasion, il n'exigeait pas de solde immédiate, et se battait « par bonne volonté. » On connaissait son goût : aussi venait-on le chercher de tous côtés; on savait qu'il ne s'épargnait pas, et jamais l'occupation ne lui manqua jusqu'au jour où un tribunal malavisé vint suspendre ses hauts faits, mêlés d'incendies de villages et de pillages de convois.

Quelles que soient les objections très-légitimes que soulève telle ou telle « chevauchée », entreprise ou conduite avec trop peu de scrupule pour le respect du bien d'autrui, on ne peut nier que cette figure de guerrier féodal, telle qu'elle se révèle dans les Mémoires écrits par Gœtz lui-même, ne présente un relief d'une rare et séduisante vigueur, et ne soit un vaillant modèle d'énergie virile, d'activité audacieuse, de calme bravoure et même très-souvent de candide loyauté. Dans un temps comme le nôtre, qui ne pèche pas par un excès d'initiative hardie et indépendante, il n'est pas sans intérêt de tourner les regards vers ces hommes du passé dans lesquels nous trouvons, sous les formes si différentes d'une époque absolument disparue, quelques-unes des qualités de caractère dont nous aurions le plus besoin aujourd'hui. Laissons donc un libre cours à la légende poétique qui s'est formée autour du nom de Gœtz, laissons vivre le symbole dont il a été le germe, et n'arrêtons pas les pèlerins patriotes qui, de nos jours encore, vont contempler pieusement, comme une vénérable relique, la main de fer qui a soutenu jadis l'épée et la lance du chevalier, et qui a dû assener de si bons coups.

Ce débris, considéré aujourd'hui par les descendants de Gœtz comme leur plus précieux joyau, est conservé par eux au château même de Jaxthausen, habité autrefois par leur ancêtre. Les touristes peuvent s'y arrêter et examiner à leur gré le curieux instrument des prouesses du chevalier. Les Mémoires de Gœtz nous apprennent dans quelles circonstances il fut amené à remplacer ainsi sa main droite. On ne peut mieux faire ici que de citer ses propres paroles; elles donneront d'ailleurs au lecteur une idée très-exacte du ton général de son récit, souvent pénible et embarrassé, mais cependant si attachant, si original, si riche de beautés par sa simplicité naïve et forte :

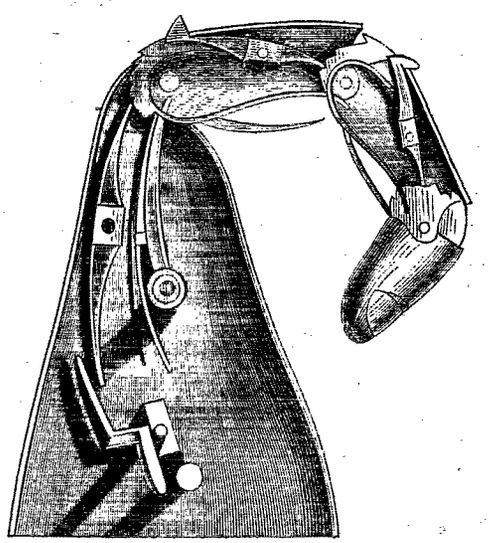
« Nous escarmouchions devant Landshut : c'était un dimanche; les gens de Nuremberg canonnaient à tort et à travers amis et ennemis. Les ennemis étaient à couvert au delà d'un petit fossé, et j'aurais eu bien du plaisir à rompre une lance avec l'un d'eux. Pendant que je cherchais à bien me placer, les Nurembergeois dirigèrent leurs canons contre nous, amis et ennemis, comme je l'ai dit, et un coup de coulevrine me brisa en deux le pommeau de mon épée. La moitié pénétra dans mon bras, en même temps que trois lames de mon brassard. Le pommeau s'était engagé dans le brassard et s'y était mêlé. Je m'étonne encore que le coup ne m'ait pas jeté à bas de mon cheval. Le corps du brassard était resté entier, les bords seuls avaient été pliés et enfoncés. Le reste de la poignée de mon épée et la garde s'étaient recourbés sans se briser, et, pénétrant sans doute au défaut de l'armure séparant le gantelet du brassard, m'avaient abattu la main. Bref, mon bras était fracassé par devant et par derrière, et en y portant les yeux, je vis ma main qui tenait encore un

peu à la peau. Je ne fis semblant de rien; je détournai tout doucement mon cheval, et, heureux de n'avoir pas



Bras et main de fer de Gœtz de Berlichingen, conservés au château de Jaxthausen.

été fait prisonnier, je me dirigeai vers ma compagnie. Je n'étais pas encore loin de l'ennemi, quand je fus croisé par un vieux lansquenet qui lui aussi voulait se jeter dans la mêlée. Je l'appelai et le priai de venir voir comment j'étais accommodé. Il m'entendit et s'arrêta. C'est lui qui alla chercher le chirurgien. Quand j'arrivai à Landshut, mes anciens compagnons me racontèrent que le même coup qui m'avait blessé avait atteint un noble, Fabien de Walsdorf, et quoique j'eusse été frappé le premier, il était mort du coup. Ainsi il y eut perte en même temps pour les amis et les ennemis... Depuis le dimanche après la Saint-Jacques jusque vers le carnaval (juillet 1504 à février 1505), je demeurai à Landshut, et chacun peut s'imaginer ce que je souffris pendant ce temps. Je demandai d'abord à Dieu, si je trouvais grâce devant lui, d'en finir avec moi, puisque je n'étais plus propre au métier de la guerre. Puis il me revint en mémoire ce que



Doigt détaché de la main de fer de Gœtz de Berlichingen.

feu mon père et de vieux écuyers du palatin et du seigneur de Hohenlohe m'avaient parfois conté, d'un homme d'armes qui n'avait, lui aussi, qu'une main et n'en était pas moins alerte contre l'ennemi. Cela me préoccupait extrêmement... et je pensai que si je pouvais trouver un peu d'aide, ne fût-ce qu'une main de fer, ou quelque engin de ce genre, je pourrais encore, avec l'aide de Dieu, faire ma besogne en campagne aussi bien qu'un autre moins dévot à Dieu... Et, après avoir fait pendant près de soixante ans la guerre avec une seule main, je ne puis en vérité m'empêcher de reconnaître que Dieu tout-puissant, éternel, miséricordieux, m'a merveilleusement secondé de grâces extraordinaires pendant toutes mes guerres, hostilités et vicissitudes. » (1)

Cet engin, cette main de fer qui a rendu de si longs et si loyaux services à Gœtz est, en effet, pour le temps, une merveille d'exécution et un vrai chef-d'œuvre de mécanique. Elle fut faite par un armurier de Olnhausen, village voisin de Jaxthausen. Une description très-complète en a été donnée dans un splendide volume, rédigé par un Allemand nommé Mechel, qui dédia son ouvrage, en 1815, aux trois souverains François, Alexandre et Frédéric-Guillaume. Gœtz, qui a fait une de ses campagnes en France, était alors un héros de circonstance. Les planches qui accompagnent le texte de Mechel ont été reproduites récemment dans une biographie très-ample publiée par un descendant du chevalier (2). C'est de ce dernier ouvrage

(1) Je me sers, ici et ailleurs, de l'excellent travail publié en 1862, dans la regrettable *Revue germanique*, par M. Mossmann.

(2) *Histoire du chevalier Gœtz de Berlichingen et de sa famille*, par le comte Gœtz de Berlichingen-Rossach. Leipzig, 1861, in-8.

que nous avons tiré nos dessins. Ils permettent de saisir le mécanisme adopté par l'habile armurier. Ce mécanisme, caché dans l'intérieur de la main, n'était pas complétement automatique. Un point d'appui, ou bien l'intervention de la main gauche, était nécessaire pour imprimer une flexion à chaque doigt, qui, une fois placé ainsi dans une position, la gardait jusqu'à ce qu'on touchât un bouton faisant office de détente. Cette détente pressée faisait instantanément reprendre au doigt sa position primitive, droite et roide. On voit que ce mouvement ressemble assez à celui que produit le chien d'un fusil quand on l'arme ou quand on le lâche; seulement, tandis que, dans un fusil, la détente abat le chien, ici, par une disposition inverse, elle redressait et rouvrait les doigts. Le pouce et le poignet obéissaient à des ressorts distincts. Cet ensemble paraît avoir été combiné pour donner avant tout une grande fixité à la position que prenait la main quand elle était serrée. Dès que les doigts et le pouce étaient courbés, il était impossible qu'ils revinssent spontanément sur eux-mêmes; les ressorts intérieurs, enfoncés dans des dents d'arrêt, leur donnaient une fixité complète. Un de nos dessins rend le jeu de ces dents visible. Il fallait ab-



Gœtz de Berlichingen. — Dessin de Viollat, d'après un ancien portrait. (Voir la note 2 de la page précédente.)

solument que le ressort fût détendu à l'aide d'une forte pression sur les boutons pour que l'objet saisi, rênes ou épée, pût se dégager de l'étreinte de fer où il se trouvait emprisonné. Si le nombre des mouvements de cette main était limité, la pression qu'elle exerçait était d'une solidité à toute épreuve.

C'est depuis 1798 seulement que la main de Gœtz est visible au château de Jaxthausen. Par suite de mariages, elle était sortie de la famille de Berlichingen; en 1788, elle se trouvait en la possession du baron de Hornstein. La comtesse de Hadik, née baronne de Berlichingen, supplia alors son propriétaire de s'en dessaisir en sa faveur. Il y consentit, et la baronne, qui paraît avoir eu pour son ancêtre le culte le plus fervent, déposa, quelques années plus tard, la précieuse main dans les archives de son manoir féodal, où elle doit à jamais être conservée. Toutes les précautions juridiques sont prises pour qu'elle ne sorte plus de la race directe. Pour rajeunir la gloire de Gœtz, la baronne de Hadik pria les personnages illustres qui vinrent successivement rendre hommage à la relique féodale d'écrire leur nom ou une pensée sur un album spécial. Cette bonne intention a amené un résultat qui ferait sourire le voyageur français visitant Jaxthausen. De grands seigneurs allemands ont cru que la manière la plus aristocratique de laisser un témoignage de leur respect patriotique pour la mémoire du chevalier, c'était d'inscrire sur cet album un distique ou un quatrain *en français!* De cette élégante et imprudente prétention est sortie, en l'honneur de Gœtz, une série de poésies burlesques, d'autant plus ridicules qu'elles sont écrites en grande partie sous

Napoléon Ier et exhalent, tant bien que mal, les sentiments les plus hostiles à la domination française. Cette double cacophonie poétique et morale ne paraît pas avoir choqué le descendant actuel de Gœtz, et dans le beau volume consacré à son aïeul, il a reproduit ces prétendues poésies, sans se douter qu'il insérait dans son grave recueil un intermède comique. Ce qui peut l'excuser, c'est que l'innocente et malheureuse manie des vers ou des jeux de mots français, très-florissante en Allemagne au dix-huitième siècle, n'a pas encore complétement disparu.

Heureusement, à côté de ces poésies qui contribueront peu à glorifier Gœtz, son descendant a donné de très-précieux documents, et entre autres le portrait et la signature que nous reproduisons. Le portrait, qui date de 1535, est en harmonie complète avec le caractère réel que nous avons cru pouvoir attribuer au robuste chef de bandes. Dans ces traits, un peu communs, on trouve de la solidité, de la vigueur, de la ruse même, mais rien d'idéal, et certainement ce type ne sera jamais interprété comme l'expression du dévouement chevaleresque. Quant à la signature (*Gœtz von Berlichingen zu Hornberg*), tirée d'une des lettres très-rares que l'on possède du chevalier, elle a deux bonnes raisons pour s'excuser d'être indéchiffrable : Gœtz avoue dans ses Mémoires qu'il n'est resté qu'un an à l'école, et de plus sa mutilation l'obligeait à écrire de la main gauche.

Les armes de l'illustre routier, dont nous avons accompagné son image, étaient de vraies armes parlantes : de sable à la roue d'argent à cinq rayons, l'écu surmonté d'un heaume de face ayant pour cimier un *loup d'argent* tourné à droite, *tenant dans sa gueule un mouton* tourné de même ; les lambrequins d'argent avec revers de sable.

Ce blason remet en mémoire un amusant passage des Mémoires de Gœtz, qui peut nous servir de conclusion : « Pendant que nous chargions, dit-il en racontant une de ses nombreuses expéditions, j'avais remarqué un berger qui gardait son troupeau tout près de là, et je vis *cinq loups se jeter sur ses moutons* et faire également leur affaire. J'eus beaucoup de plaisir à les entendre et à les voir, à leur souhaiter bonne chance et à nous aussi, leur criant : « Bonne chance, *bons compagnons*, *bonne chance à nous tous !* » Et je considérai comme un bon augure que nous eussions attaqué ensemble. »

On ne saurait se rendre justice avec plus de naïveté et de bonne grâce.

COURAGE.

L'âme a son courage, bien autre que celui du cœur : l'un, tout physique, prompt, instinctif, involontaire, naît avec l'homme et tient à ses muscles et à sa chair, pour ainsi dire ; l'autre, celui de l'âme, réfléchi et soutenu comme la pensée, mais libre, éclairé, invincible comme elle, se développe avec l'âge et se fonde sur la conscience et le sentiment profond du devoir. Le premier fait le soldat, — le second seul fait le martyr.

Théophile Dufour.

SOUVENIRS.

Souvent, pendant le calme de la nuit, avant que le sommeil ait enchaîné mes sens, la mémoire ramène autour de moi la lumière des jours passés ; les sourires, les pleurs de l'adolescence, les mots d'amour, si chers alors ; les yeux qui brillaient, maintenant ternis ou fermés, les cœurs joyeux qui ne palpitent plus !

Quand je me rappelle tous les amis que j'ai vus tomber autour de moi, comme les feuilles dans le brouillard d'automne, il me semble parcourir seul la salle déserte des banquets. Les flambeaux sont éteints, les guirlandes sont flétries, tous les convives ont disparu, tous, excepté moi seul !

Ainsi, pendant la nuit paisible, avant que le sommeil se soit appesanti sur moi, le triste souvenir ramène les pâles lueurs des jours qui ne sont plus.

Th. Moore.

LA HAUTE FORTUNE D'UNE DAME DE LA HALLE.

HISTOIRE VÉRITABLE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Fin. — Voy. p. 377.

On était alors en l'année 1686 ; vingt-deux ans s'étaient écoulés depuis que le fondateur du nouveau comptoir français aux Indes avait quitté furtivement Paris. On fit connaître les résolutions du conseil aux deux agents qu'il avait expédiés pour soutenir sa demande : ces hommes zélés et intelligents étaient en effet munis de ses instructions ; mais les réminiscences du voyageur étaient déjà bien effacées, et le quartier des Saints-Innocents avait subi plus d'un changement notable. Le frère de Martin avait fait banqueroute et s'était enfui ; la triste maison où vivait le ménage désolé n'existait plus. Les premières perquisitions, faites avec soin cependant, échouèrent. On se ferait une idée peu exacte des choses, hâtons-nous de le dire, où bien on méconnaîtrait le zèle des agents employés par la Compagnie, si l'on supposait qu'ils apportassent peu d'intelligence dans leurs recherches. N'oublions pas que le bureau des adresses, institué par Théophraste Renaudot, ne fonctionnait que pour les gens de haut parage ou bien pour les notables commerçants, et que dans le *Livre utile* du sieur de Pradel on compte en tout quatre boîtes aux lettres pour la bonne ville de Paris. Qui s'occupait en ce temps des halles et surtout de ses pauvres habitants ? Les renseignements à la main, pris sur les lieux, il y aurait d'émouvantes révélations à faire sur ce quartier aux gens de notre siècle. On a beaucoup parlé des truands du moyen âge et de l'existence abjecte qu'ils menaient dans les bouges où les connut Villon ; les rues fétides des halles, telles qu'elles étaient en l'année 1686, laissaient voir des misères presque égales à celles du moyen âge.

Dans l'humble activité de sa vie misérable, Mme Martin n'avait pas cependant cessé d'habiter le groupe de maisons où elle était née, où elle croyait mourir, où encore elle avait perdu deux enfants. Elle y demeurait dans une pauvre chambre qu'elle quittait à la pointe du jour, où elle rentrait le soir fatiguée, accordant parfois un sourire à la belle jeune fille qui lui restait, essuyant plus souvent encore une larme furtive que lui arrachait le souvenir du mari qu'elle avait tant aimé ; comptant le gain modique de la journée, mais regrettant le temps où elle gagnait à elle seule le pain de cinq personnes ; disant parfois que ce temps d'épreuves était pour elle le bon temps ; donnant enfin l'exemple de ces vertus généreuses qu'on trouve souvent, sans les admirer à leur valeur, chez les pauvres gens de Paris.

Quoique munis de la commission qu'ils tenaient des seigneurs de la Compagnie coloniale, les agents expédiés de Pondichéry commençaient à se lasser d'arpenter inutilement le sol fangeux et couvert de débris qui leur servait de promenade habituelle depuis plusieurs semaines ; ils trouvaient, avec juste raison, que ces enfilades irrégulières de vastes parasols rouges au milieu desquelles il leur fallait passer, en se faisant interpeller grossièrement par mainte harengère, ne valaient pas, tant s'en fallait, les cimes verdoyantes des palmiers dont s'ombragent les marchés de

l'Inde; ils comparaient involontairement les hideuses échoppes où s'amoncelaient maintes victuailles d'un aspect parfois repoussant, aux monceaux parfumés de beaux fruits du tropique qu'ils admiraient naguère; leur zèle enfin était presque à bout, lorsqu'un jour, en passant près de la Poissonnerie, qui se tenait alors près des Innocents, une voix vibrante de femme de la halle fit résonner à leurs oreilles le nom de Mme Martin... Nos hommes, comme on le pense bien, prêtèrent une vive attention à la scène toute familière qui suivit cette interpellation, et ils virent une femme portant devant elle un éventaire, à laquelle une dame harengère (c'était le nom qu'on leur donnait) proposait un lot de poissons. Ils lui laissèrent conclure son marché, puis ils l'abordèrent, et, après s'être accommodés des carpes et des anguilles qu'elle portait devant elle, feignant d'être des pourvoyeurs de bonne maison, ils commencèrent à deviser des misères du temps, de la cherté de la marchandise; enfin, comme elle s'était montrée femme consciencieuse et de cœur loyal, ils lui proposèrent d'apporter elle-même sa marchandise où ils réunissaient leurs provisions et de se rafraîchir avec eux. Mme Martin frisait alors la cinquantaine, la proposition n'avait donc rien de malséant; elle accepta : on s'installa dans un cabaret.

Ce fut alors qu'on s'entretint à cœur joie des pays lointains, des fortunes rapides qu'on y pouvait faire, des pauvres gens qu'on avait vus quitter la grand'ville pour courir les aventures. Mme Martin parla de son pauvre homme, auquel elle avait vu lire tant de voyages, qui avait eu sans doute ces folles espérances, et qui l'avait quittée, elle le pensait bien, par nécessité, puis qui s'en était allé probablement mourir aux îles, en quelque coin, il y avait de cela près de vingt-deux ans. Elle insista sur ses misères passées, nomma tous ses parents, et rappela en soupirant la dureté dont ils avaient usé à l'égard du pauvre défunt.

Les deux compagnons, comme on le doit penser, ne perdaient pas un mot de ces tristes confidences, et, au milieu de ces récits interrompus de temps à autre par des larmes, ils comprenaient déjà que le but de leur voyage était pour ainsi dire atteint... Sans se communiquer leur pensée, comme ils l'ont dit depuis, ils se mirent à raconter maintes histoires de retours inespérés et maintes aventures à la suite desquelles des gens longtemps séparés s'étaient tout à coup trouvés réunis. Puis l'un d'eux eut une idée qui devait faire cesser bien des incertitudes : Mme Martin savait lire (ce qui était rare en ce temps dans le quartier des halles). Tout en poursuivant ses récits émouvants, il tira de sa vaste poche un papier qu'il posa sur la table avec une sorte d'indifférence : c'était une lettre du général destinée à sa pauvre femme. Les yeux de Mme Martin ne se furent pas plutôt tournés vers ce papier écrit, qu'elle jeta un grand cri, et le saisit en le baisant avec une tendresse passionnée... Son histoire à elle, la pauvre femme, avait enfin un dénoûment.

Ce geste énergique, le trouble de cette joie, achevèrent de dissiper les doutes qui pouvaient rester encore dans l'esprit des hommes intelligents auxquels on avait confié la mission délicate qu'ils venaient d'accomplir. Lorsqu'on eut expliqué à la bonne Mme Martin comme quoi désormais elle devait quitter Paris pour se rendre aux Indes, comment aussi elle était devenue une grande dame, il fallut bien qu'elle mît ceux qui lui apprenaient ces étranges nouvelles au fait du sort de ses enfants, car ils l'interrogeaient avec instance sur ce point. Les larmes succédèrent alors aux premiers cris de bonheur... Tous ses enfants étaient morts, hormis une fille... Cette fille, elle l'allait appeler au plus vite; elle était là, à quelques pas, sur le pavé des halles, partageant les travaux de ses compagnes et faisant dessaler de la morue !

Bien qu'elle eût dépassé les premières années de la jeunesse, Mlle Martin était une jolie fille, fort estimée en son quartier. On peut imaginer aisément sa surprise et sa joie au récit que lui fit sa mère et que la lettre confirmait. C'était plus beau pour elle que de gagner le quine à la loterie, comme on disait alors quand on voulait parler du plus grand bonheur qui pût arriver à de pauvres gens. Tout cela n'était pas un rêve cependant, et les agents de la Compagnie, enchantés de cette réussite inattendue, allaient vite en besogne. — Débarrasser Mme Martin de son éventaire, lui donner 100 pistoles pour faire certaines acquisitions, laisser à Mlle Martin le temps de dire un mot à ses compagnes, tout cela ne prit qu'un moment : on s'en alla tout droit en fiacre à l'hôtel de la Compagnie. Là, nouvelle surprise, nouveaux enchantements : les explications données, les faits racontés minutieusement, les preuves d'identité fournies, en un mot, l'or ruissela aux yeux de Mme Martin, pour acheter sans retard un trousseau et pour que rien ne rappelât l'origine de la grande dame qui allait occuper le magnifique hôtel du Gouvernement à Pondichéry.

Mme Martin était d'une condition bien humble, et, chose étrange, elle ne se laissa pas éblouir; elle eût presque refusé les offres qui lui étaient faites, si son cœur n'y eût pas deviné une preuve de tendresse où se révélait l'amour reconnaissant de son mari. Son historien nous le raconte, il fallut presque forcer sa résistance pour lui prouver que cette subite opulence qu'on lui offrait était une dette que la Compagnie payait alors au zèle intelligent de celui qui créait ses richesses, et que du Quesne, fils du fameux amiral, allait nommer, du consentement de Louis XIV, président du conseil, général des armées françaises dans la guerre contre le Grand Mogol.

Au milieu des expressions de surprise, de joie, de reconnaissance même que n'essayait pas de contenir Mme Martin, se mêlaient de vrais regrets pour un état de misère qu'elle quittait; elle n'oubliait pas que, vingt-deux ans auparavant, elle avait été consolée par tant de cœurs ! Comme toutes les âmes fortes, elle sut prendre un parti subit : elle s'embarqua à Lorient; six mois après, le vaisseau de la Compagnie qui l'amenait elle et sa fille jetait l'ancre devant Pondichéry, paré alors presque uniquement de ses structures indiennes groupées parmi d'innombrables palmiers.

Nous renonçons à raconter les émotions que dut ressentir la pauvre dame de la halle lorsque le canon du navire qui la portait annonça son arrivée, et quand, les bâtiments réunis dans le port se pavoisant, l'artillerie de la cité naissante dit à tous que le père de la colonie avait retrouvé enfin une épouse et une fille. Quelques instants après, celui qu'on appelait déjà le général les pressait dans ses bras. Ils ne dirent rien des années écoulées... il y avait heureusement dans le cœur des deux vieux époux un sentiment qui pouvait écarter toute cette pompe; ils se retrouvaient, et ils s'aimaient toujours.

La chronique fidèle qui nous transmet ce récit s'est peu étendue, il est vrai, sur les joies du retour, mais elle nous dit de la façon la plus simple ce qu'était devenue Mme Martin dans sa position nouvelle, et nous voulons l'imiter. Après avoir parlé du brillant mariage contracté à Ougly par la fille du président, Déchalles s'exprime ainsi (1) :

» La mère a beaucoup d'esprit et ne parle nullement le jargon des harengères (2); on l'appelle ici Madame tout

(1) Voy. le *Voyage aux Indes orientales par une escadre de six vaisseaux*, de 1690 à 1691.

(2) Veut-on un autre témoignage? Luillier-Lagaudier, qui était

court, ou on y joint « la générale. » Elle soutient fort bien son rang. Les perles et les diamants la couvrent avec plus d'éclat que les écailles n'en avaient sur les carpes de son éventaire. »

De longs jours de prospérité, mêlés à de dramatiques incidents, étaient réservés encore à Mme Martin : telle fut l'époque où, durant la reddition de Pondichéry, elle fut obligée de se réfugier, avec ses esclaves, à Meliapour; elle revint dans notre établissement après le traité de Ryswick, et ce fut pour ne plus le quitter.

Le chevalier François Martin poursuivit sa glorieuse carrière jusqu'au 29 décembre de l'année 1706. Le fameux père Tachard fut appelé à l'honneur de prononcer son oraison funèbre; il y insiste sur les vertus privées du fondateur de Pondichéry : « Il n'y eut jamais, dit-il, de père plus tendre et de meilleur époux. » De nos jours, François Martin, si complétement oublié dans les recueils biographiques publiés chez nous, a reçu un honneur que les Anglais ne nous prodiguent point. M. G.-B. Malleson a dit tout récemment de lui : « Jamais aventurier, — si ce nom peut lui convenir, — n'eut les mains plus pures, ne fut plus honnête, ne prit plus les intérêts de la France et si peu les siens propres. » Et plus loin, l'histoire ajoute : « Martin doit être regardé comme le véritable fondateur de la puissance et de la grandeur des Français dans l'Inde. »

LA FAMILLE RYCKAERT (1).

Trois générations successives ont fourni des peintres du nom de David Ryckaert. Le premier est reçu dans la corporation anversoise de Saint-Luc, en 1585, comme franc-maître, qualification réservée à l'artiste dont le père n'exerçait aucune des professions exigeant l'entrée dans la société artistique. On pense qu'il naquit vers 1559. Il avait d'abord été brasseur. Sa spécialité consistait à orner de figures et d'animaux les toiles de ses confrères. Il se maria en 1589, dans le temple catholique, avec Catherine Rem. Tous deux avaient déjà été unis devant le culte protestant et avaient été ensuite « restitués à l'Église romaine » (*qui Ecclesiæ romanæ restituuntur*), comme dit le vieux registre aux mariages de la cathédrale d'Anvers, qui a fourni ces renseignements. La dernière date à laquelle les archives nous parlent de lui est 1597-98.

David le Vieux et sa femme eurent huit enfants. L'aîné est Martin Ryckaert, l'original du portrait publié page 209 du *Magasin pittoresque*, tome XXXVI. Il fut baptisé le 8 décembre 1587. En 1611, il fut reçu dans la gilde de Saint-Luc, comme fils de maître; l'inscription porte qu'il n'avait qu'un bras. En 1619, il se fit recevoir dans la célèbre chambre de rhétorique de *la Violette*. Il traitait les sujets qu'a traités Josse de Momper, c'est-à-dire des paysages ornés de ruines, de cascades, de montagnes, de belles vallées. Nous n'avons aucune trace du séjour de Ryckaert à Paris; mais, par contre, nous connaissons à peu près exactement l'époque de sa mort par les archives de la corporation de Saint-Luc. Il est décédé à Anvers, entre le 18 septembre 1631 et le 18 du même mois 1632, date du payement de sa dette mortuaire. Il ne paraît pas que Martin ait jamais contracté mariage. C'est à l'auteur anglais Bryne Stanley que l'on doit les fausses dates et les renseignements anecdotiques peu certains qui ont pris cours à propos de Ryckaert.

Le second enfant de David le Vieux reçut le nom patronymique de son père. Ce David II naquit en 1589, fut admis dans la corporation de Saint-Luc en 1607, devint membre de la Société de rhétorique en 1619, et décéda en 1642-43. Il excella dans la représentation des sites montagneux et des torrents.

Un troisième fils de David le Vieux, nommé Paul, cultiva également la peinture. Il naquit en 1592 et mourut en 1649-50. On ignore le genre qu'il traita.

David II eut trois enfants. Sa fille Catherine, l'aînée, devint la femme du célèbre peintre anversois Gonzales Coques. Son fils, David III, naquit en 1612 et fut reçu membre de Saint-Luc en 1636. Il eut huit enfants, dont les parrains et les marraines portent tous les noms les plus honorables de la vieille cité. Plusieurs furent des artistes renommés. Quelques auteurs ont donné sur David III des dates et des renseignements erronés. Il possédait un fort beau cabinet de tableaux. Il fut élève de son père et réussit dans le genre des scènes rustiques, des représentations d'écuries, de nature morte, de tentations de saint Antoine, de sorcelleries, de sujets dits effets de lumière, etc. Il jouissait de la faveur de Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas catholiques, et était honoré de la protection de plusieurs grands seigneurs. David III mourut entre le 18 septembre 1661 et le 18 février 1662. Le Musée d'Anvers possède de lui une Fête villageoise. On voit également de ses œuvres dans les galeries de Bruxelles, Florence, Vienne, Dresde, Amsterdam, Rotterdam et Copenhague. Il s'approcha quelquefois d'assez près, dans ses meilleurs tableaux, de David Teniers. Le Catalogue du Musée de Dresde lui attribue, entre autres, une nature morte signée *D. Ryckaert*, 1699. Cette signature est fausse ou mal reproduite, ou bien un quatrième David Ryckaert aurait cultivé la peinture. Le fils aîné de David III, né à Anvers, en 1649, portait le même prénom que son père, mais aucun document ne dit qu'il fût peintre.

reçu journellement à l'hôtel du gouverneur de Pondichéry, s'exprime ainsi : « Pendant tout le temps de mon séjour, je ne manquais pas de faire la cour à Mme la gouvernante, et quoiqu'elle fût d'un âge un peu avancé, je me faisais un plaisir de jouir de sa conversation. Dès le matin, après la messe, j'allais prendre le café, et le soir, après la méridienne, je ne manquais pas d'y aller prendre du thé. Il y avait toujours bonne compagnie. » (*Voyage aux grandes Indes;* Paris, 1705.)

(1) Les biographes qui se sont le plus occupés de l'école flamande, disions-nous dans un récent article (p. 209), n'ont pas parlé de Martin Ryckaert. » Nous nous trompions. Le *Dictionnaire historique de tous les peintres*, par M. Adolphe Siret, ne contenait, en effet, dans sa première édition (1848), aucun renseignement sur cet artiste; mais une plus récente édition de cet ouvrage estimé renferme une notice sur la famille des Ryckaert. M. Siret a bien voulu en extraire et nous communiquer les lignes suivantes.

CHOIX DE MÉDAILLES.

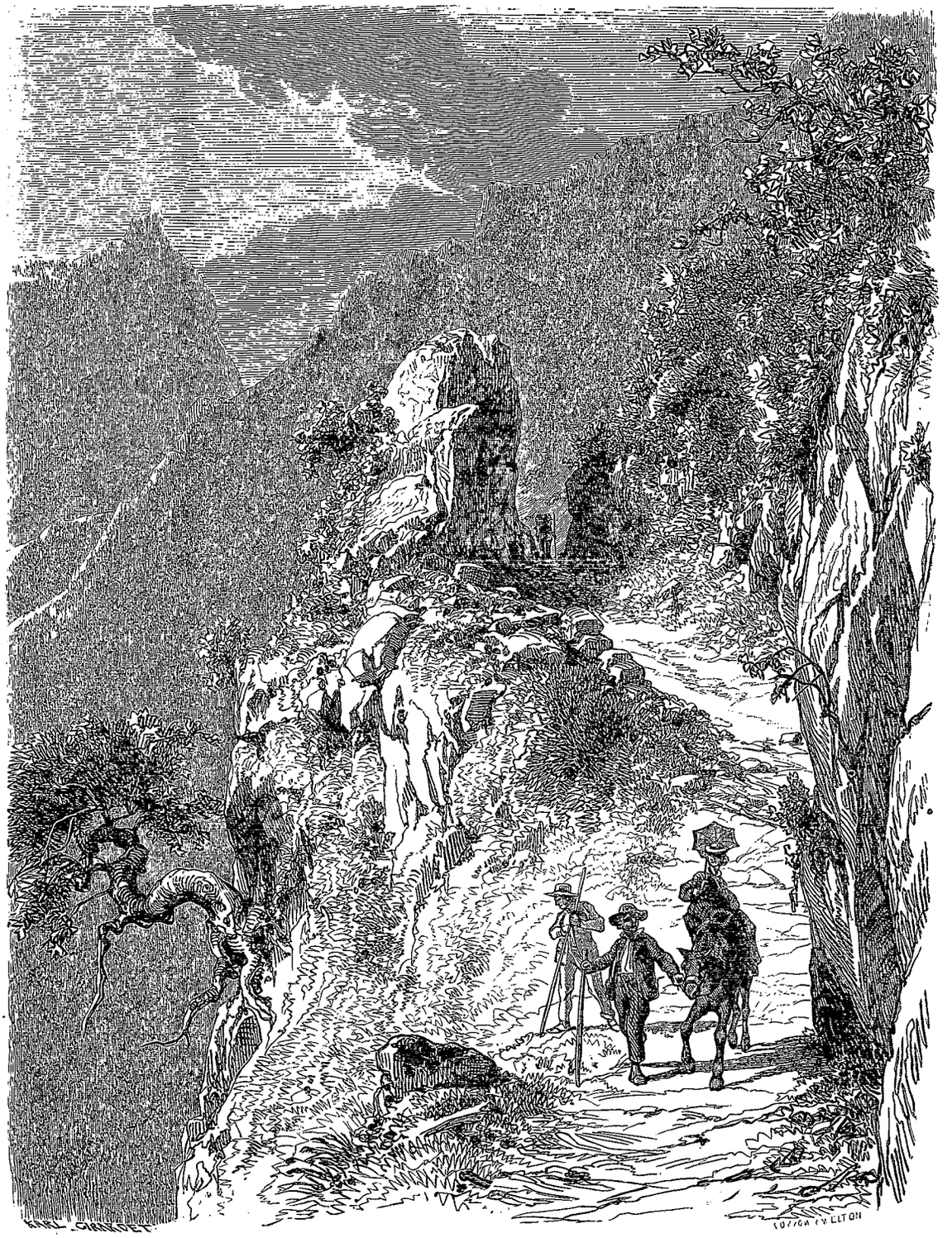
V. p. 24, 56, 96, 128, 312.



Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale. — Henri IV. Médaille en argent.

DE WESEN A AMDEN

(CANTON DE SAINT-GALL).



Chemin de Wesen à Amden, canton de Saint-Gall (Suisse). — Dessin de Karl Girardet.

... Nous avons parcouru les Grisons par le plus beau temps ; mais, comme nous arrivions à Coire, de gros nuages ont couvert les montagnes, et bientôt des torrents de pluie sont venus attrister la fin de notre voyage. Le vent du sud-ouest soufflait, et l'on dit en Suisse qu'il dure ordinairement trois jours. C'est le *fœhn*, chanté par Horace sous le nom plus mélodieux de *favonius,* comme le précurseur du printemps. Dans les Alpes, on redoute sa violence et les inondations qu'il cause en fondant les neiges des hautes montagnes. Nous n'avions d'autre ressource que de fuir devant le temps, comme disent les marins, car la fin de nos vacances approchait. Cependant nous ne quittions qu'à regret les montagnes, et nous ne pouvions nous résigner à franchir d'une traite la distance qui nous séparait de Zurich.

Hier matin, le baromètre remontait un peu, ce qui vou-

lait dire, en langage de baromètre fidèlement interprété, que le vent avait une tendance à tourner au nord. Nous nous sommes donc acheminés sur Pfæffers et la gorge de la Tamina que vous connaissez; puis, un peu découragés, car le beau temps se faisait toujours attendre, nous avons gagné Wallenstadt par le chemin de fer. Aujourd'hui le beau temps était revenu, et une barque nous a conduits de Wallenstadt à Wesen. Les bords du lac de Wallenstadt sont plats à ses deux extrémités; mais sur tout le reste de sa longueur, cette belle nappe d'eau est encaissée entre des montagnes presque toutes escarpées et qui la dominent comme des murailles immenses. C'est un tableau plus sévère encore que celui du lac des Quatre-Cantons, entre Altorf et Brunnen. De nombreuses cascades, grossies par les pluies de ces derniers jours, tombent dans le lac du haut des rochers qui le bordent au nord. Une plus belle est formée par la Beyerbach, qui descend de l'Ammonberg. On nous avait parlé de cette montagne, de ses beaux pâturages et du village d'Ammon ou Amden, qui lui donne son nom, comme de sites remarquables. Il fut résolu que nous ferions là notre dernière course alpestre, et, arrivés à Wesen, nous nous sommes mis en route. Les brouillards et les nuées du fœhn avaient disparu, le soleil brillait, et les cimes des Alpes se découpaient sur un beau ciel dont quelques nuages blancs faisaient ressortir l'azur. Après avoir côtoyé ce lac pendant quelque temps, la route s'élève en pente rapide sur une paroi de rochers à pic. C'est quelque chose comme le sentier qui gravit l'escarpement de la Gemmi, au-dessus des bains de Louèche, mais avec un aspect tout différent. Ici le chemin est bordé de gazon; les anfractuosités, les moindres fentes du roc donnent naissance à des arbustes et à de charmantes fleurs. Chaque détour du sentier vous ouvre un nouveau point de vue, et à mesure qu'on s'élève le spectacle devient plus grandiose et plus saisissant. Près d'une chapelle admirablement située, on découvre une vue magnifique sur le lac de Wallenstadt et le cours de la Linth, jusque près de Glaris; à l'horizon se dressent le Glærnisch et une foule d'autres cimes couvertes de neige. Bientôt la pente devient moins rapide, le sentier traverse des prairies, puis une forêt d'arbres fruitiers, et nous arrivons à Amden, charmant village aux maisons éparses dans de beaux pâturages. Le sol, doucement ondulé, est couvert partout d'un gazon fin nouvellement fauché, dont la teinte délicate s'étend sans interruption sur un vaste espace, avec une ravissante uniformité. Quand on vient de contempler les hauts glaciers des Alpes et la blancheur immaculée de leurs champs de neige, on se les rappelle, avec une sensation tout autre, en reposant ses yeux sur ces doux tapis de verdure.

L'EUNICE.

Parmi les annélides ou vers marins, on remarque l'eunice, qui possède six cents cœurs, autant d'artères et de veines principales, cinq cents branchies (appareil respiratoire) et environ trente mille muscles. On voit que l'anatomie de cet annélide a été faite avec un grand soin et une admirable patience.

La création est Dieu rendu sensible. OLIER.

DE L'EXEMPLE.

Les populations ouvrières attendent l'exemple des classes plus cultivées, de celles qui possèdent les richesses, le savoir, les honneurs... Les classes les mieux pourvues ne doivent pas se dissimuler que, plus que jamais, les populations peu aisées ou pauvres prennent modèle sur elles et se croient permis les penchants qui sont de mise dans l'état social où brille la richesse. S'il est de bon ton parmi les riches de dissiper sa fortune dans la prodigalité et le scandale, l'ouvrier est provoqué à faire de même de son salaire; et s'il arrivait que le sentiment religieux fût bafoué dans les beaux hôtels qu'habite l'opulence, il cesserait très-rapidement de recevoir des hommages dans la modeste demeure de l'ouvrier.

Les dépenses folles auxquelles se livrent quelques personnes parmi les classes riches, l'ostentation de luxe dont elles affectent d'offrir le spectacle, ont un inconvénient particulier dans les sociétés démocratiques, où l'égalité devant la loi est fondamentale. Elles sèment, parmi les populations peu aisées ou pauvres, une irritation qui germe, grossit et finit par des haines violentes, d'où sortent des orages publics. Michel CHEVALIER (1).

CONSERVATION DES FRUITS.

Un de nos amis demandait à un savant agronome quel était le meilleur moyen de conserver pendant l'hiver une petite provision de fruits.

— Rien de plus simple, répondit-il. Sur un terrain sec, élevé, exposé au nord, faites construire une maisonnette en maçonnerie dont les murs soient doubles. Le plancher doit être élevé d'un mètre au-dessus du sol; les portes et les fenêtres seront doublées, étroites; et, de plus, faites élever une étagère graduée tournant sur un pivot en bois.

Notre ami fit observer que ces conseils, très-bons d'ailleurs, ne sont pas à l'usage de ceux qui ne peuvent disposer que d'un très-modeste espace. Voici alors ce qu'on lui répondit :

— Choisissez des fruits bien sains et qui n'aient pas reçu de coups. Mieux vaut qu'ils soient très-peu mûrs. Faites fondre au bain-marie de la cire à cacheter dans de l'esprit-de-vin, et plongez l'extrémité de la queue dans ce vernis, afin de boucher l'orifice des vaisseaux qui pénètrent le fruit; puis rangez les pommes et les poires debout, dans une armoire bien sèche, sur une planche de sapin. Ayez soin de les bien espacer, de les inspecter fréquemment et d'enlever de suite celles qui commenceront à se gâter, et vous pourrez ainsi les conserver pour la plupart jusqu'au printemps.

Quant aux raisins, coupez avec des ciseaux fins une partie des grains, de façon à bien éclaircir les grappes, puis suspendez-les par la queue (cachetée de même) à une ficelle tendue en travers de votre armoire.

Pour empêcher les châtaignes de pourrir, mettez-les dans un petit pot de grès et couvrez-les ensuite de saindoux fondu ou de toute autre graisse.

Enfin, si vous tenez à conserver quelques beaux fruits, employez la méthode américaine, qui n'a d'autre inconvénient que d'être un peu encombrante. Il s'agit d'envelopper les raisins, les poires, les pommes, dans des couches de ouate commune, et, ainsi emmaillottés, de les enfermer dans des boîtes de fer-blanc ou des pots de verre fermés hermétiquement. On fait même bien de les calfeutrer avec le vernis dont je vous ai donné la composition.

Le coton arrête la maturation; la laine l'active. Si les

(1) Extrait de l'*Introduction* qui forme tout le premier volume des *Rapports du jury international* (Exposition universelle de 1867). M. Michel Chevalier expose, dans ce travail remarquable, avec beaucoup de clarté et une raison très-élevée, les questions économiques et morales dont la solution importe le plus à notre siècle.

fruits ne sont pas bien à point, enveloppez-les quelques jours dans de la laine, et ils se couvriront d'une belle couleur dorée.

LES ARTISTES RELIGIEUX.

Hegel, qui ne saurait être suspecté de partialité pour le catholicisme, a vu dans la peinture un art chrétien par excellence, car il y trouve l'expression la plus haute de cet idéal qu'il a heureusement défini : « Le beau dégagé et purifié des accidents qui le voilent, le défigurent et l'altèrent dans le monde réel. » Aussi insiste-t-il dans son *Traité d'esthétique* sur la sublimité des sujets religieux offerts comme thème d'inspiration aux artistes. Il y voit, avec Platon, « l'âme immortelle transparaître sous l'enveloppe corporelle, comme la flamme sous l'albâtre. » Ajoutons que la philosophie catholique, qui fait participer le corps à l'immortalité de l'âme, a transfiguré la nature humaine en la revêtant des splendeurs célestes. Pendant longtemps la peinture a donné l'or pour fond aux personnages sacrés, voulant peut-être exprimer par là qu'ils vivaient dans le soleil de leur immortalité.

Du premier au douzième siècle de notre ère, le christianisme absorba tout ce qu'il y avait d'inspirations dans l'humanité ; la pensée de l'homme ne s'affranchissait qu'au pied de la croix. Le cloître abritait sans distinction l'art et la science, avec la foi, dans la paix de ses sanctuaires. Il n'engendrait pas seulement des saints et des apôtres, il nourrissait aussi les penseurs et les artistes. Semblable à l'arche symbolique de Noé, l'Église enfermait dans son sein tout ce qui devait survivre au cataclysme des sociétés païennes et se perpétuer dans l'avenir. Que d'œuvres merveilleuses ont été élaborées dans le silence des communautés par des ouvriers anonymes qui s'écriaient chaque soir, avec le Psalmiste : « Ce n'est point à nous, Seigneur, ce n'est point à nos efforts, c'est à votre nom seul qu'il faut attribuer la gloire ! »

En dehors de cette ferveur religieuse, quel bénéfice l'amour-propre aurait-il retiré de la signature de ses œuvres? Elles ne trouvaient d'appréciateurs que dans le milieu même où elles s'étaient produites. Mais lorsque des sociétés policées commencèrent à surnager sur le déluge des invasions barbares et permirent à quelques princes de façonner leur cour sur l'image de celle de Rome, l'art, dont les représentants furent recherchés tout d'abord par la vanité des souverains, opéra le premier son divorce avec l'Église. Plus d'un bourgeon s'épanouit toutefois sur le vieil arbre au point de suture de chacune des branches qui devaient prendre racine sur un autre sol; et, parmi les écoles qui se fondèrent en Italie et en Espagne, le clergé régulier compta jusqu'au dix-septième siècle un grand nombre d'artistes.

Un des plus anciens peintres de l'art italien fut le moine Luca Santo, qui produisit au onzième siècle, à Florence, plusieurs de ces images de la Vierge attribuées par la tradition populaire, sans doute à cause de la similitude des noms, à l'évangéliste saint Luc. On ne connaît rien de la vie de ce peintre, qui paraît inspiré des traditions de l'école byzantine. Il était du nombre de ces artistes que la furie des iconoclastes chassa de Constantinople. La plus ancienne et la plus célèbre école des beaux-arts se fonda à Florence, sous le nom d'*Académie de Saint-Luc*.

On ne sait rien de plus sur l'existence d'un autre peintre qui signa du nom de Thomas plusieurs toiles remarquables, dont la principale, *la Vierge entre deux guerriers*, orne la galerie de Vienne. On conjecture que son auteur était dominicain, car sa signature figure au bas de plusieurs tableaux conservés à Trévise et représentant des saints de l'ordre de Saint-Dominique. Il est très-difficile, en effet, de suivre l'histoire de l'art chrétien jusqu'au quatorzième siècle; c'est l'époque à laquelle vivait le signataire inconnu des tableaux dont nous venons de parler, et qui prend rang par ordre chronologique entre Cimabué et Giotto.

Tous ces peintres étaient Florentins d'origine, comme le célèbre Giovanni, plus connu sous le nom de Fra Angelico de Fiesole, moine dominicain, né en 1387, mort en 1455, et dont le *Magasin pittoresque* a déjà parlé [1]. Ce dernier eut pour protecteurs Cosme de Médicis et le pape Nicolas V, qui l'employa à la décoration du Vatican. On sait que la pureté de sa vie lui valut la béatification.

Il n'en était pas de même de son contemporain, le carmélite Fra Filippo Lippi, dont la fougue de tempérament ne s'accordait guère avec les exigences de la vie monastique. Recueilli, tout enfant, par la charité des Carmes de Florence, Fra Lippi s'adonna avec ardeur à la peinture, et ses succès précoces le firent rechercher sur plusieurs points de l'Italie. Il forma, dans son ordre même, plusieurs élèves, parmi lesquels Fra Diamante.

Fra Angelico et Fra Lippi vivaient dans la première moitié du quinzième siècle. Ce fut dans la seconde moitié de ce siècle que florit dom Barthélemy della Gatta, camaldule, abbé de San-Clemente à Rome, émule et collaborateur du Pérugin, plus célèbre encore par ses connaissances en musique que par son pinceau, car il construisit et perfectionna plusieurs grandes orgues.

C'est à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième que l'art chrétien, représenté par Michel-Ange et Raphaël, arrivait à son apogée. Comme s'il se fût agi de soutenir la lutte avec l'élément laïque, le clergé régulier fournit alors un grand nombre d'artistes à l'école romaine. Les plus célèbres sont le dominicain Fra Bartolomeo, dit Baccio della Porta, qui fut l'ami de Raphaël, et Fra Sebastiano del Piombo, qui essaya d'être son rival. Ce dernier, connu sous le nom de Luciano dans l'école des Bellini, s'était fait religieux et devint scelleur de brefs à la chancellerie pontificale. Il avait été envoyé à Rome par Michel-Ange, qui le présentait comme supérieur à Raphaël. Michel-Ange était alors abusé par son dépit. Fra Sebastiano, malgré son talent hors ligne, loin d'éclipser Raphaël, dut renoncer à soutenir même la comparaison. A partir de ce moment, et dans la capitale même du monde chrétien, l'art devint l'apanage presque exclusif des laïques.

La rivalité était plus vive et persista plus longtemps dans le nord de l'Italie, à Venise surtout, où les peintres dominicains ne furent surpassés que par le Giorgione, le Titien, le Tintoret et Paul Véronèse ; mais là ce n'étaient plus les artistes seulement, c'était l'art lui-même qui se détachait de l'Église. Le père Pensaben et ses élèves, parmi lesquels Marc Maraveja, étaient pourtant doués d'un grand talent ; malheureusement, leur vocation même était contrariée par les exigences de la vie monastique. Dans un voyage que les dominicains de Venise firent à Trévise pour y décorer des édifices religieux, le père Pensaben essaya de reconquérir sa liberté. Il s'évada, vécut quelque temps d'aventures, se laissa reprendre, et, soit résignation, soit claustration forcée, il acheva le reste de sa vie dans son couvent. Le tableau de M. de Curzon, dont la gravure nous donne ici la reproduction, paraît se rattacher au séjour des peintres dominicains à Trévise.

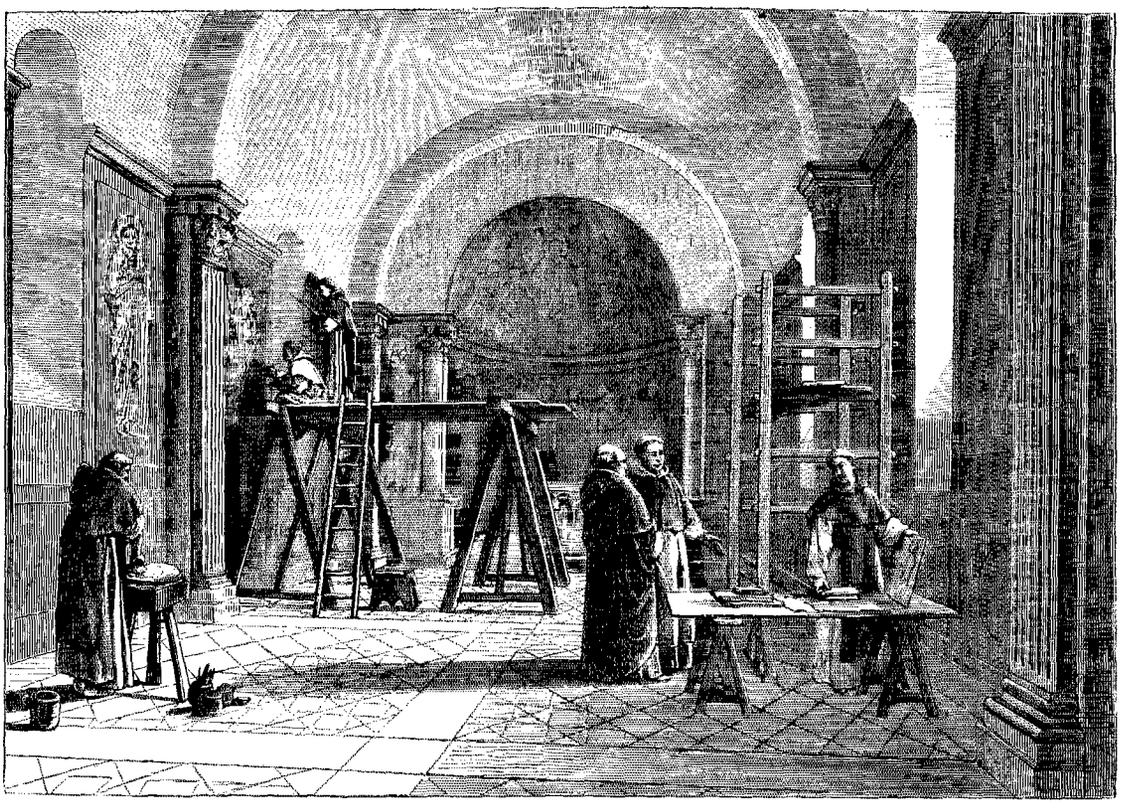
Plusieurs autres villes du nord de l'Italie comptaient des peintres célèbres dans leur clergé. A Bergame, le dominicain Fra Damiano se signalait par ses merveilleux travaux de marqueterie. A Vérone, Fra Girolomo, religieux du

[1] Tome XXVII, 1859, p. 92.

même ordre, faisait concevoir les plus grandes espérances comme peintre d'histoire, lorsqu'il périt dans sa fleur, victime de son dévouement à ses concitoyens décimés par la peste. A Brescia, les carmélites Fra Giovanmaria et son élève Fra Jérôme jouissaient d'une réputation méritée. Enfin, à Gênes, le prédécesseur de Fra Moreno, le franciscain Simon de Carnuli, enrichissait son couvent de Votri de tableaux si remarquables, qu'André Doria en acheta deux, *l'Institution de l'Eucharistie* et *la Prédication de saint Antoine*, pour les envoyer au roi d'Espagne, comme des modèles d'un art qui produisait alors tant de chefs-d'œuvre.

On sait que saint Dominique avait fondé un ordre religieux de femmes qui fut réformé par sainte Catherine de Sienne. Cet ordre fournit à l'école florentine son plus illustre représentant féminin, sœur Plautilla Neri, prieure d'un couvent de dominicaines. On estime que les tableaux de sœur Plautilla ne le cèdent pas à ceux des grands maîtres de son époque : le seul défaut qui lui ait été reproché est le manque de virilité de ses personnages; mais la règle de l'ordre était très-sévère, et ne permettait à sœur Plautilla d'autres modèles que les religieuses de son couvent.

Dans la seconde moitié du seizième siècle, la peinture italienne ne compte plus guère que des illustrations laïques. Sœur Plautilla était un des derniers représentants de l'ancienne école florentine, qui fut comme le berceau de l'art. La célèbre Académie de Saint-Luc était tombée en pleine désuétude. Le moine servite Fra Ange Montorsoli, peintre



Musée du Luxembourg. — Dominicains peignant une chapelle de couvent, par M. A. de Curzon. — Dessin de Yan' Dargent.

et statuaire, en fonda une nouvelle vers 1561. Cet établissement dura jusqu'en 1785, époque à laquelle il fut encore réorganisé.

A cette rapide nomenclature on peut ajouter, pour l'Italie, les noms du père Zaccolini, théatin, professeur du Dominiquin, du Poussin, auteur d'un Traité de perspective, et de Bernard Strozzi, plus connu sous le nom de *il Capucino*.

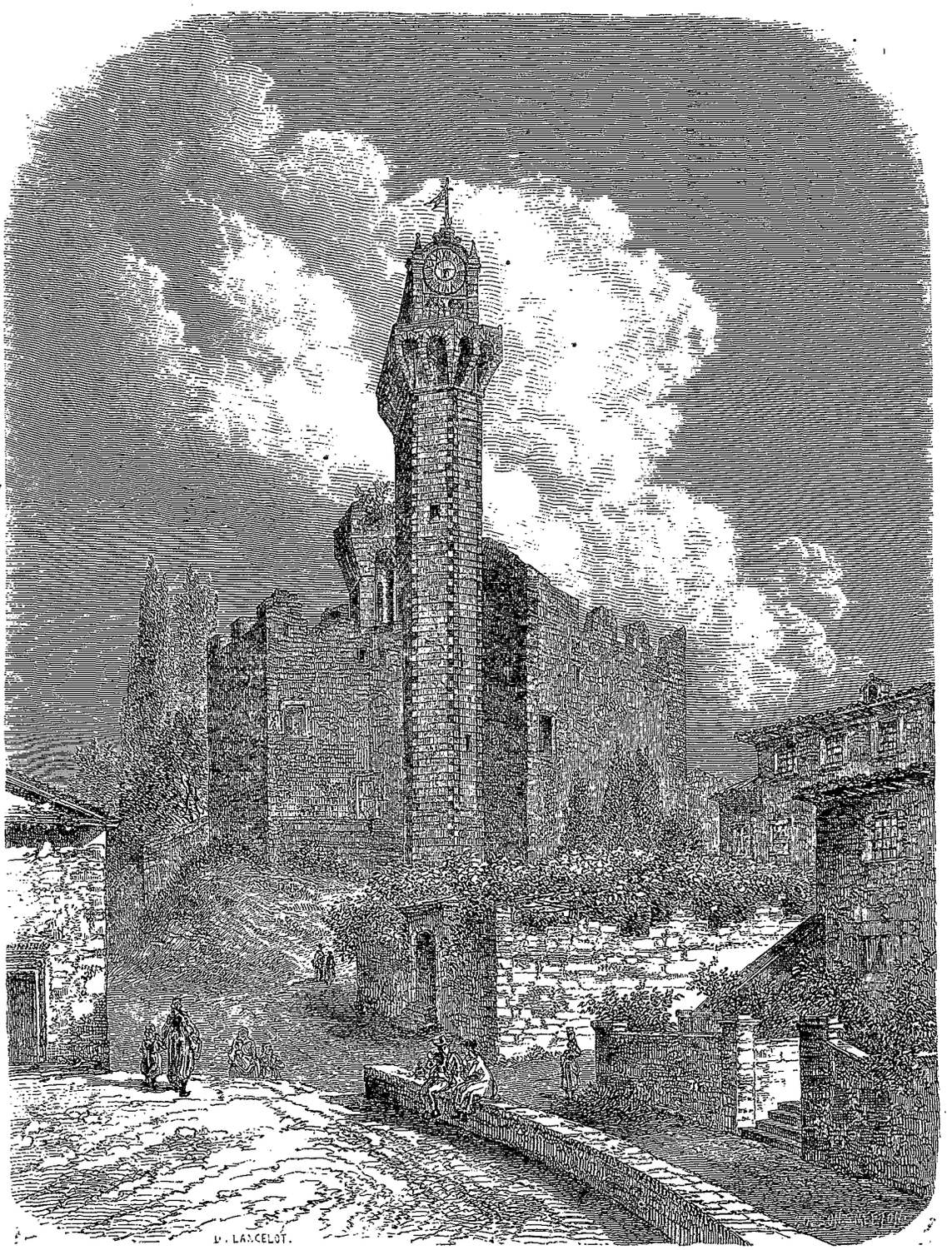
Ce dernier mérite une mention particulière. Né en 1581, de parents pauvres, il entra de bonne heure dans un couvent de capucins, moins par vocation religieuse que pour ne plus être à la charge de sa mère et de sa sœur, qu'il aimait tendrement. Il s'adonna à la peinture, qui lui permettait de faire vivre sa famille, et quand il fut certain de gagner sa vie, il s'échappa du couvent. On savait où le conduisait sa piété filiale; on le reprit aisément, et il expia son escapade par un emprisonnement qui ne fit que lui rendre la liberté plus chère. Il trouva l'occasion de s'évader de nouveau, et, plus avisé cette fois, il se réfugia à Venise, où un asile lui était assuré. Ce fut là qu'il fournit la plus grande partie de sa carrière. Aucune difficulté ne rebutait son pinceau. Il peignit une fresque très-remarquable à la lueur d'une torche.

L'école espagnole conserva plus longtemps les traditions de la peinture religieuse.

On cite parmi ses représentants ecclésiastiques : — au seizième siècle, Nicolas Factor, de Valence, célèbre par ses Vierges, et qui fut canonisé par Pie VI en 1786; dom Fray Fernando Tavara, Portugais, aumônier du roi Sébastien; le prêtre Nicolas Borras, qui remplit un cloître de ses tableaux; Fray Vera, hiéronimyte, qui mourut à Cordoue, d'excès de travail; le frère Leonardo, de l'ordre de la Merci, à Valence; — au dix-septième siècle, Fray Donado, de Cordoue, carme déchaussé, qui joignait à un rare talent une défiance outrée de son mérite, car on avait beaucoup de peine à l'empêcher de détruire ses toiles au fur et à mesure qu'il les terminait; dom Christophe Ferrado, qui illustra la chartreuse de Cazalla (Asturies) de ses œuvres; enfin, les chartreux Martinez et Moralès, parents de peintres célèbres, artistes distingués eux-mêmes, et qui florirent, le premier à Saragosse, le second dans l'île Terceire.

CASTELLO-A-NOZZANO

(PRÈS DE LUCQUES).



Bords du Serchio. — Ruines de Castello-a-Nozzano. — Dessin de Lancelot.

Que faisait le poëte Simonide quand la matière manquait à ses panégyriques? Demandez à la Fontaine. Il se rejetait sur Castor et Pollux. Castello-a-Nozzano, dont les belles ruines décorent les rives du Serchio, a eu sans doute une histoire; mais nous avons vainement cherché dans les livres quelques vestiges de ses destinées. Sa fière mine, et la ressemblance de son beffroi avec les tours de Sienne et de tous les palais fortifiés du moyen âge italien, nous font seulement entrevoir tous les assauts qu'il a dû repousser, tous les combats qu'il domina sans doute de sa masse imposante, lorsque de perpétuelles guerres troublaient ce pays, si calme aujourd'hui, durant les luttes de Florence, de Pise et de Lucques, soit entre elles, soit contre les Césars ou les Borgia. Cette forteresse était-elle aux gibelins ou aux guelfes? Probablement aux deux partis tour à tour; les blancs et les noirs, pendant trois siècles de

discordes civiles et de vie municipale, ont passé trop près de ses murailles pour ne s'en être pas fait un rempart ou un refuge.

C'est entre la fin du treizième siècle et le milieu du seizième qu'on peut placer les vicissitudes sans nombre où se sont trouvés jetés les possesseurs de Castello-a-Nozzano. Il n'y eut pas d'époque plus troublée, mais aussi plus féconde en choses et en hommes. Lucques, pour sa part, a été livrée à toutes les alternatives de la liberté et de la servitude, de l'autonomie républicaine ou despotique et de la conquête étrangère. En 1260, ses portes s'ouvrent aux guelfes florentins, battus à l'Arbia par les gens de Sienne. En 1285, coalisée avec Gênes contre les Pisans, elle obtient du fameux Ugolin, alors tyran de Pise, l'abandon de plusieurs châteaux forts (le nôtre était-il du nombre? qui sait?). Elle tombe des mains d'Uguccione (1314-1316) dans celles du fameux Castruccio Castracani, chef du parti gibelin (1320-1328). Ce Castruccio, vainqueur des Florentins (1325), maître de Pise que lui cède son allié l'empereur Louis de Bavière, et de Pistoia qu'il a prise lui-même (1328), meurt duc de Lucques, laissant ses États à son fils aîné. Les Castracani ne survécurent pas longtemps au fondateur de leur puissance : Louis de Bavière leur avait vendu Lucques en 1329; mais, la même année, chassés de Pistoia, ils sont forcés de se cacher dans les montagnes. Puis Lucques, reprise par Marc Visconti, offerte deux fois aux Florentins, est achetée par un émigré génois, Gherardino Spinola, qui, assiégé par ceux de Florence, la propose au roi Jean de Bohême (1331). Un autre aventurier, Mastino della Scala, entre dans Lucques au nom des Florentins, s'y rend indépendant, s'y défend d'abord avec succès, appuyé par les exilés guelfes (1334-1339), mais se trouve enfin forcé de la revendre à Florence qui ne peut la sauver de la domination pisane (1342). Treize ans se passent; Lucques, révoltée contre les Pisans (1355), demande en vain sa liberté à l'empereur Charles IV. Celui-ci cependant traite avec les Lucquois (1368); mais il leur fait payer plus de deux cent mille florins une précaire indépendance. Après son long et douloureux esclavage de cinquante-six ans (1314-1370), la malheureuse ville sait encore se donner une constitution démocratique; elle exclut les nobles de tous les emplois publics, rase la citadelle de Castruccio Castracani, l'*Agosta*, et la remplace par un palais de belle architecture, destiné aux magistratures municipales.

En 1399, une peste y amène la superstition des Pénitents blancs, déjà répandue à Pise et à Gênes; la tyrannie y reprend pied avec Lazare et Paul Guinigi, qui luttent contre les troupes florentines et les machines de Ph. Brunelleschi (1439). Soupçonné de vouloir vendre sa ville, P. Guinigi est déposé. Mais Lucques ne recouvre sa liberté que pour s'inféoder au duc de Milan, dont le lieutenant, Nicolas Piccinino, bat les Florentins sur les bords du Serchio; elle assiste aux escarmouches que l'empereur Sigismond livre sous ses murs aux troupes de Florence, alliée de Pise. Elle l'abandonne en 1509. Enfin, en 1530, elle se soumet à grands frais à l'empereur Charles-Quint. C'est la fin de sa période républicaine. Ses destinées, désormais, n'intéressent point Castello-a-Nozzano, qui n'est plus qu'une demeure particulière sans autre importance, et bientôt une ruine sans histoire. Du haut de sa tour solide et légère, il regarde mélancoliquement la vieille cité déchue dont il a partagé la vie agitée et souvent héroïque.

PENSÉE SUR LA MORT.

Nous avions fait le tour du bois; nous tournâmes près de Tiefurt pour revenir à Weimar; nous avions en face de nous le soleil couchant. Gœthe est resté quelques instants enfoncé dans ses pensées, puis il m'a cité le mot d'un ancien : *Même lorsqu'il disparaît, c'est toujours le même soleil;* et il a ajouté avec une grande sérénité : « Quand on a soixante-quinze ans, on ne peut pas manquer de penser quelquefois à la mort. Cette pensée me laisse dans un calme parfait, car j'ai la ferme conviction que notre esprit est chose absolument indestructible de sa nature; il continue d'agir d'éternité en éternité. Il est comme le soleil, qui ne disparaît que pour notre œil mortel; en réalité il ne disparaît jamais, il marche sans cesse en éclairant toujours. » (1)

LE POLE CÉLESTE OU POLE DU MONDE.

CARTE INÉDITE MONTRANT LA MARCHE SÉCULAIRE DU CIEL.

Si tous les points du ciel sont dignes de fixer l'attention des hommes, il en est un qui, sans être plus remarquable que les autres, se trouve cependant dans des conditions si particulières que l'on ne peut s'empêcher de le considérer séparément. En effet, tandis que tous indistinctement sont doués d'un mouvement qui leur fait parcourir le tour de la sphère en vingt-quatre heures, lui seul reste immobile. Ce point, c'est le pôle céleste ou pôle du monde. Il est situé sur le prolongement idéal de la ligne des pôles terrestres ou de l'axe du monde; on ne le voit pas, mais on peut marquer exactement sa position, et une étoile assez brillante et très-visible à l'œil nu, la *Polaire*, ou α de la Petite-Ourse, passe généralement pour marquer l'emplacement qu'il occupe.

Néanmoins, quelque intéressant qu'il soit, le pôle, sans être dédaigné des astronomes, n'est pas très-fréquenté par eux; cela se conçoit : il n'y a pas là de planètes nouvelles à chasser et, par conséquent, de gloire à acquérir. Tout au plus, à de rares intervalles, quelque pauvre petite comète, égarée et fugitive, vient-elle dédommager des pertes de temps passé à l'inspection de ces parages. Cependant, malgré cet état d'immobilité et de mort, le pôle céleste offre aux yeux de l'astronome philosophe un caractère précisément opposé à la triste réputation qu'on est d'abord porté à lui faire; car il est le seul point du ciel, parmi les milliards que nous pouvons considérer, qui soit doué d'une vie propre et d'un mouvement personnel, mouvement si vaste en lui-même que les modifications les plus radicales en dépendent.

En effet, contrairement aux autres points du ciel, qui, dans leur mouvement commun et apparent, passent sans laisser de trace, celui-ci, en vertu de la précession des équinoxes, accuse et marque son passage en décrivant sur la sphère céleste, dans l'espace de 26 000 ans environ, un cercle de 47 degrés qui n'embrasse, par conséquent, pas moins du quart de chacun des deux hémisphères (car ce qui a lieu pour notre pôle boréal se rapporte exactement au pôle austral, qui lui est diamétralement opposé).

C'est même une étude fort intéressante et particulièrement curieuse que de suivre pas à pas ce mouvement : aussi, aucune carte n'indiquant les étapes de ce voyage du pôle, avons-nous dressé celle-ci (p. 400), dans laquelle les plus petites étoiles ont trouvé leur place.

Malgré son étendue apparente sur le papier, cette carte n'est pas bien grande, puisqu'elle ne contient environ qu'un degré autour du pôle, soit deux degrés environ de diamètre. Il est vrai que ces degrés appartiennent à une sphère qui a près de neuf mètres (8m.93) de diamètre, c'est-à-dire vingt-huit mètres environ (28m.08) de circonférence; mais cette carte de deux degrés, cet espace

(1) Gœthe, t. 1er des Œuvres, p. 129.

si restreint, est d'une grande étendue relativement au mouvement du pôle, et pourra servir à nos neveux pendant plusieurs générations, puisque cet espace représente et le chemin que le pôle a déjà parcouru depuis l'année 1700, et celui qu'il parcourra encore jusqu'en 2100 environ, c'est-à-dire en quatre siècles.

Au surplus, pour se faire une idée exacte des dimensions d'un degré sur le ciel, il suffit de se rappeler que les disques du soleil et de la lune, qui sont en moyenne de même dimension apparente, ont chacun environ un demi-degré de diamètre. Pour préciser davantage, ce demi-degré représente précisément la marche du pôle pendant quatre-vingt-dix années.

L'on comprend ainsi comment ce point, malgré son mouvement très-réel, peut paraître stationnaire même à plusieurs générations.

La carte est dressée pour notre époque, et les méridiens s'y rencontrent en 1870, ce qui diffère peu (0mm.5 à peu près) de 1868, époque où nous venons de construire cette carte. Or, l'on peut y voir que la Polaire, qui passe vulgairement pour être située au pôle même, en est encore fort éloignée, et que c'est seulement vers l'an 2105 qu'elle en sera le plus rapprochée possible. A partir de cette époque, le pôle, continuant sa marche, ira sans cesse en s'éloignant de cette étoile, passera successivement dans le voisinage de plusieurs autres qui, lorsqu'elles seront assez brillantes, recevront chacune tour à tour la dénomination de *Polaire* par les générations futures, jusqu'à ce que, dans douze mille ans environ, il atteigne Véga, l'éclatante étoile de la Lyre, qui, pendant mille ans au moins, marquera dans le ciel, sinon la vraie place, du moins le voisinage du pôle, comme elle l'a déjà marqué il y a quatorze mille ans.

Du reste, chaque époque s'arrange des dispositions du ciel qu'elle est appelée à contempler, et si une étoile ne suffit pas pour marquer à peu près la direction du pôle, on peut en grouper plusieurs. C'est ainsi que, il y a environ trois mille cinq cents ans, l'emplacement du pôle, qui était situé entre les trois étoiles ζ de la Petite-Ourse, α et $\varkappa$ du Dragon, se trouvait à peu près au centre de ce triangle et comme gardé en quelque sorte par les trois étoiles qui le délimitaient.

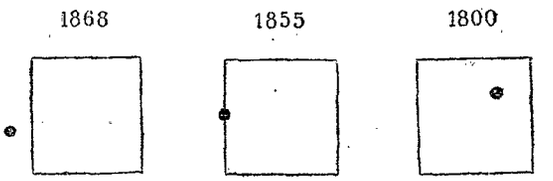
Il y a cinq mille ans, la Polaire était α du Dragon.

Tout ceci démontre que le ciel entier change sans cesse d'aspect, et que les constellations aujourd'hui constamment visibles sur l'horizon finissent, dans la suite des siècles, par passer successivement au-dessous.

A cet égard, les géographes paraissent avoir sur les astronomes un avantage immense, en ce sens que lorsqu'ils ont tracé la configuration exacte des mers et des continents, il semble que leurs cartes, à moins de cataclysmes et de bouleversements, soient invariables et puissent servir indéfiniment; mais cette stabilité n'est qu'apparente, car les rivages de l'Océan, le cours des fleuves, la hauteur des montagnes comme la profondeur des vallées, changent sans cesse sous l'action constante des agents météoriques, des eaux, des phénomènes géologiques et des mouvements de la terre même. Dans le ciel, la transformation est plus lente, et celle du pôle changeant sans cesse le point de départ de tous les méridiens, il en résulte que les cartes célestes, pour être mathématiquement exactes, devraient être refaites pour ainsi dire tous les jours.

Il suffit de jeter les yeux sur la nôtre pour se convaincre de la vérité de cet inconvénient : aussi est-on obligé, dans ces sortes de cartes, d'indiquer l'époque à laquelle les positions des étoiles sont réduites. Sur ces cartes, quelques années sont sensibles, un quart de siècle est très-apparent, un demi-siècle les défigure complétement.

Ainsi, pour en donner un exemple, telle étoile qui, dans un atlas céleste de l'année 1800, était située à droite vers le haut de l'un des carrés représentant la division en degrés, se trouve, en 1855, placée sur le bord de gauche au milieu de ce même carré, et passe aujourd'hui bien en dehors et encore plus bas.



Les personnes munies d'une lunette astronomique peuvent constater dans le ciel l'emplacement du pôle du monde. Malheureusement le hasard, qui souvent est si favorable, fait précisément aujourd'hui que ce pôle ne coïncide avec aucune étoile.

On voit, d'après notre carte, que le pôle actuel est situé à peu près à égale distance entre les étoiles A et B, qui sont de septième grandeur, et qui, avec la Polaire, sont les seules de toutes celles que nous avons figurées qui se voient distinctement dans un chercheur, c'est-à-dire dans cette petite lunette que l'on adapte aux grandes, et qui grossit un peu plus qu'une lunette de spectacle.

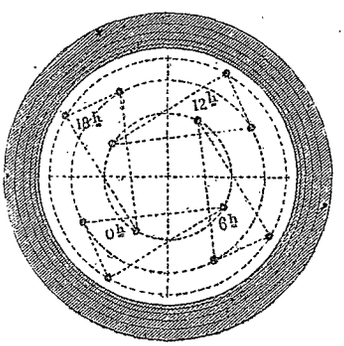
Mais pour trouver ces étoiles elles-mêmes, il est bon de connaître leurs positions dans la constellation à laquelle elles appartiennent. C'est pour cela que nous avons annexé une seconde carte représentant l'ensemble de la Petite-Ourse.

Cette première opération faite, les environs les plus immédiats du pôle se reconnaissent très-facilement, dans le télescope, à la configuration en forme d'éventail d'un groupe symétrique et bien caractérisé d'étoiles comparativement très-brillantes.

Par parenthèse, si ces étoiles étaient visibles à l'œil nu, comme les étoiles de la Grande-Ourse, d'Orion ou du Scorpion, avec lequel elles ont un peu d'analogie, elles constitueraient sans contredit dans le ciel une des plus belles constellations. Ici, cette constellation lilliputienne est télescopique.

Ainsi, dans un télescope dont le champ serait d'environ un demi-degré, c'est-à-dire de la grandeur des disques solaire ou lunaire, l'on verrait se maintenir constamment dans la même position relative les quatre étoiles circonscrites aujourd'hui par le premier cercle central de notre figure, et dont les trois principales forment un triangle.

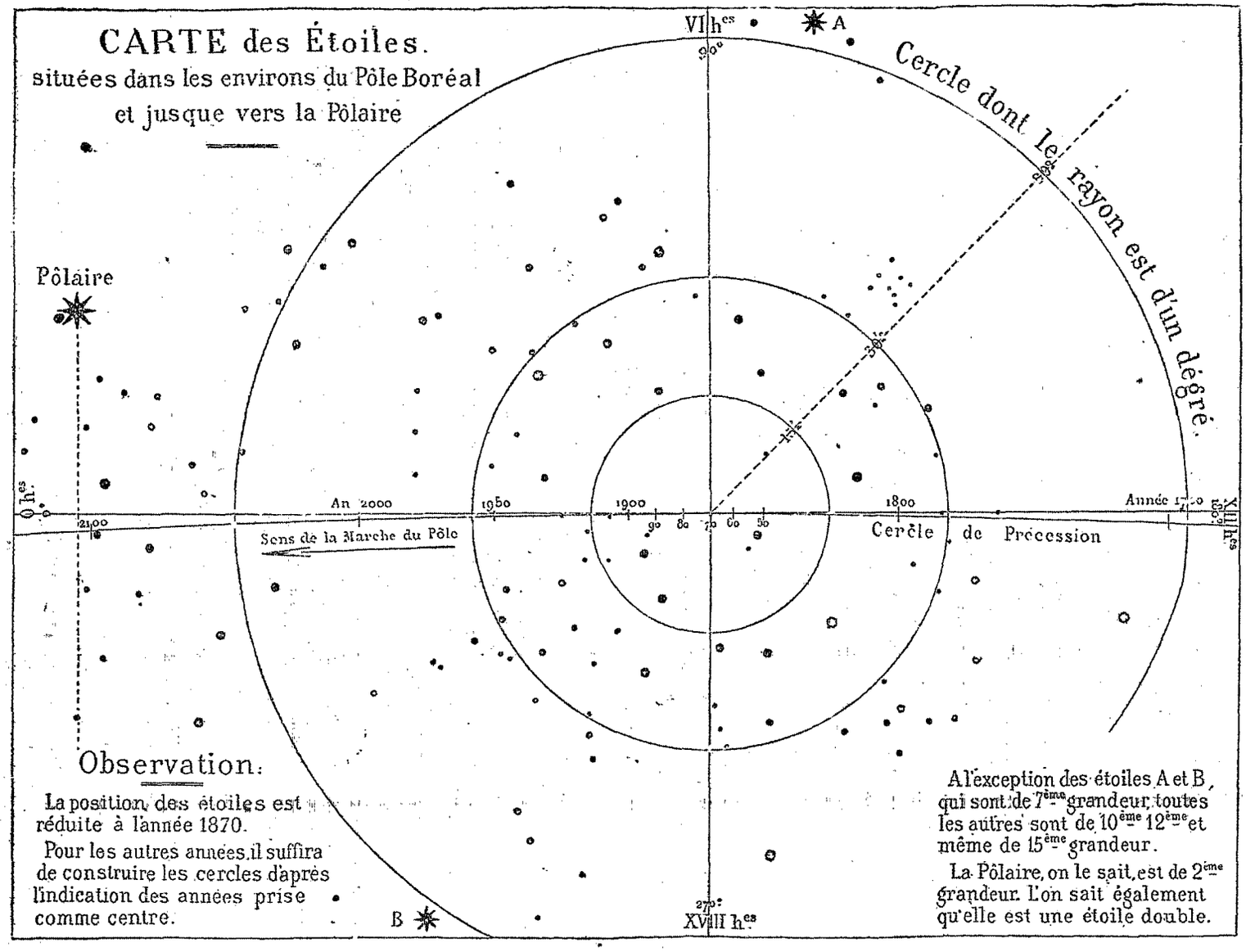
Elles y accompliraient, il est vrai, un mouvement de rotation entière, dont les phases principales de six en six



heures sont indiquées dans la figure ci-jointe; mais si l'on considère le point central, il n'aura fait que tourner sur lui-même, et, avec lui, l'on sera certain d'être en pos-

CARTE des Étoiles.

situées dans les environs du Pôle Boréal et jusque vers la Pôlaire



Observation.

La position des étoiles est réduite à l'année 1870.

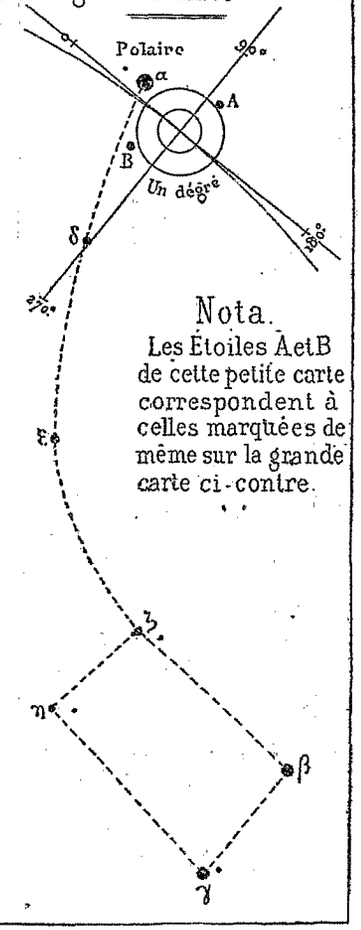
Pour les autres années il suffira de construire les cercles d'après l'indication des années prise comme centre.

A l'exception des étoiles A et B, qui sont de 7ème grandeur, toutes les autres sont de 10ème 12ème et même de 15ème grandeur.

La Pôlaire, on le sait, est de 2ème grandeur. L'on sait également qu'elle est une étoile double.

Carte

des principales étoiles de la constellation de la Petite Ourse pour trouver le Pôle indiqué sur la grande carte ci-contre



Nota.

Les Étoiles A et B de cette petite carte correspondent à celles marquées de même sur la grande carte ci-contre.

session du pôle. C'est par cette méthode, du reste, que nous l'avons reconnu nous-même.

En un mot, s'il pouvait être permis de s'exprimer ainsi, ce petit triangle est la dernière constellation qui tourne autour du pôle.

Pour les personnes habituées à voir les astres traverser avec une grande rapidité le champ des lunettes, rien n'est plus saisissant que le spectacle de cette sorte d'immobilité persistante et absolue. Dans cette situation, une lunette parallèle à l'axe du monde se confond avec lui, et semble servir en quelque sorte de pivot à tout le firmament. Au point de vue pratique, c'est un excellent moyen d'orienter une lunette disposée parallactiquement. A cet égard, le pôle, étant le point de départ même de tous les méridiens, vaut infiniment mieux que les meilleurs repères du monde.

Ces minutieux détails ne sont généralement pas indiqués, et les personnes qui, pour une cause ou pour l'autre, ont besoin du pôle, sont toujours obligées de le chercher.

Est-il besoin d'ajouter que ce n'est pas sans passer quelques nuits à la belle étoile et se morfondre par les temps d'hiver que l'on parvient à faire même un aussi petit travail? La plus grande partie du temps des observateurs, est employée à attendre sans cesse que les nuages veuillent bien tirer leur impénétrable et désespérant rideau. Lorsqu'il se sert d'un télescope, l'observateur peut rester debout, puisqu'il n'a qu'à examiner l'image de l'étoile dans le réflecteur fixé à la partie latérale du tube, réflecteur toujours horizontal; mais lorsqu'il dresse sa lunette vers le pôle, trop haut encore sur l'horizon de Paris, il est condamné à rester dans la posture la plus incommode, jambes tordues, dos creusé, tête constamment levée, sans compter les rhumatismes. Le métier d'astronome, on le voit, n'est pas précisément un doux *far niente;* s'il est extrêmement simple de mettre l'œil à une lunette, c'est au contraire un travail immense que de faire les réductions et corrections de toutes ses observations.

Quant à la Polaire, dont nous n'avons à parler ici qu'incidemment, l'on sait que, désignée par la lettre grecque alpha (α), c'est la première étoile de la constellation de la Petite-Ourse; qu'elle est de seconde grandeur; que sa distance à la terre est telle qu'il faut à sa lumière cinquante années pour parvenir jusqu'à nous (et cela à raison de soixante-dix-sept mille lieues par seconde); qu'enfin elle est double, c'est-à-dire accompagnée d'une étoile satellite (de neuvième grandeur) que l'on voit encore assez facilement dans une lunette astronomique, et qui en est distante pour nous d'environ dix-huit secondes.

Ce satellite, qui tourne autour de l'étoile dans une période de temps qui n'a pas encore été bien déterminée, mais qui, d'après son faible mouvement angulaire, doit être très-longue, est représenté par un point dans les rayons inférieurs de notre étoile polaire.

VOYAGES DANS L'INDE.

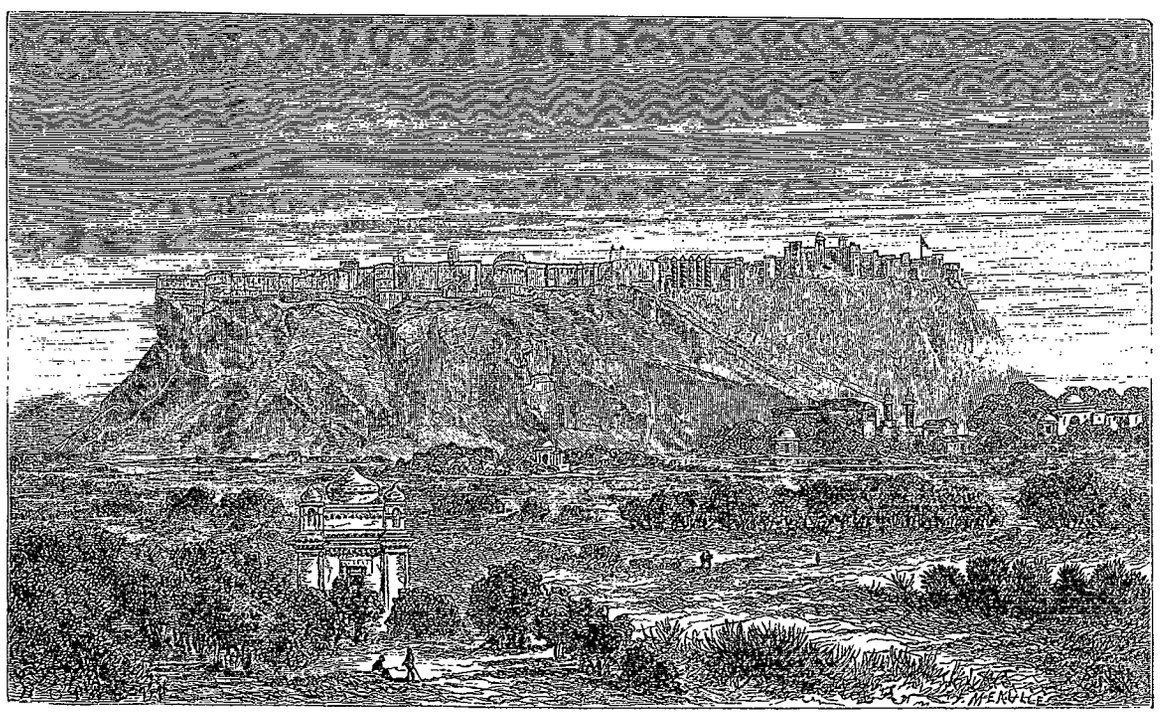
LE MAJOR MACPHERSON.

Suite et fin. — Voy. p. 282, 314, 333, 343, 370.

L'INFANTICIDE PRATIQUÉ CHEZ CERTAINES TRIBUS KHONDS. — MOYENS DE RÉFORME EMPLOYÉS PAR LE CAPITAINE MACPHERSON. — APPROBATION SUIVIE DE PEU D'EFFET. — SON SÉJOUR COMME AGENT A LA COUR DE BHOPAL. — LES TROIS BEGUMS. — SA NOMINATION D'AGENT POLITIQUE A GWALIOR. — L'INSURRECTION. — SON RETOUR A CALCUTTA. — SA MORT.

Le lieutenant Macpherson, devenu capitaine, entrait alors dans une région nouvelle, au sud de Goumsur, habitée par des tribus khonds chez lesquelles personne n'avait osé s'aventurer depuis la fâcheuse expédition armée de l'agent Bannerman, trois ans auparavant.

A l'approche de la pacifique escorte du nouveau venu,



Le fort de Gwalior. — Dessin de Yan' Dargent, d'après une estampe anglaise.

les populations, désertant les villages, se réfugièrent dans la forêt. Le capitaine s'arrêta et dressa ses tentes dans une vallée, où il attendit que l'effroi se calmât. Peu à peu, la curiosité fit sortir du bois quelques fugitifs; d'autres les suivirent timidement; puis ils s'enhardirent jusqu'à entrer en communication avec les Anglais. Plusieurs de ces

tribus avaient en horreur le rite des sacrifices humains; mais, en revanche, la majeure partie du sexe féminin y était vouée à la mort en naissant. On n'épargnait une fille qu'autant qu'elle venait au monde la première. Cette cruelle coutume, sanctionnée par la doctrine religieuse des sectaires de Boura, avait son origine dans les idées et les mœurs de ces peuples.

Outre l'influence considérable que les femmes exercent chez les Khonds, le mariage leur assure des avantages exceptionnels, et impose au fiancé, en faveur du beau-père, des apports considérables en bestiaux et en argent, qui doivent être rendus si la femme quitte son mari pour en prendre un autre, ce qu'elle a le droit de faire, tandis que l'infidélité du mari entraîne pour lui le déshonneur et souvent la perte des priviléges sociaux. Aussi les Khonds disent-ils que pour tout autre qu'un chef riche et puissant, qui désire former des alliances et qui peut faire de grandes et soudaines restitutions, une fille mariée est une calamité.

Ils croient aussi que, Boura n'ayant qu'une certaine portion d'âmes à distribuer à chaque génération, moins il en est assigné aux femmes, plus il en revient aux hommes, dont les facultés mentales acquièrent par là un grand développement.

Les sacrificateurs de victimes humaines disent de ceux qui les réprouvent : « Pauvres ignorants, qui ne comprennent pas que c'est grâce à la vertu de ce rite sacré que tout le genre humain et eux-mêmes vivent et prospèrent! » — « Misérables! s'écrient les autres, vous détruisez la vie et dépecez la chair humaine, sans avoir l'excuse du tigre ou du serpent et en croyant vous concilier les dieux! — Du moins, reprennent les sectaires de Tori, nous ne tuons pas nos propres enfants! Prenez leçon des bêtes sauvages qui épargnent leurs petits. »

Des erreurs si profondément enracinées, si étroitement liées aux intérêts matériels des populations, ne pouvaient être combattues qu'avec une extrême prudence. M. Macpherson s'efforça de convaincre d'abord les principaux personnages des tribus khonds que, loin d'avoir pour eux des sentiments hostiles, le gouvernement britannique qu'il représentait ne leur voulait que du bien; que c'était son droit et son devoir de les éclairer sur la nécessité d'abolir un rite cruel qui, au delà de leurs montagnes, passait pour impie et sacrilége. L'état de barbarie et d'ignorance engendrant partout les mêmes maux, la naissance des sociétés était presque toujours souillée par des sacrifices humains, que prescrivaient des religions aveugles; mais avec le temps les hommes s'épuraient, devenaient meilleurs : alors les superstitions tombaient, et avec elles ce triste cortége de cérémonies sanglantes. Les Khonds en étaient arrivés là, et se devaient à eux-mêmes de franchir ce pas difficile, et de s'élever au niveau des peuples qui les avaient devancés dans la voie du progrès. Ils avaient les vertus nécessaires pour effectuer seuls cette réforme. Ils étaient braves, hospitaliers, généreux, fidèles à leur parole, amis sincères, ennemis du mensonge, toléré seulement pour sauver un hôte. L'abolition des sacrifices humains les faisait entrer dans la grande famille civilisée dont ils étaient en dehors. C'est ainsi que, par l'ascendant de sa parole et de son caractère personnel, le capitaine Macpherson gagnait à sa cause les plus puissants auxiliaires. Jaloux de conquérir son estime, fiers de mériter ses éloges, la plupart des chefs khonds cédaient à ses raisons et faisaient de la propagande; mais en abandonnant ce point vital de leurs doctrines religieuses, ils étaient nécessairement troublés, inquiets : ils cherchaient le point d'appui qu'ils ne trouvaient pas.

« Quand je leur dis que nos premiers ancêtres, à nous autres Anglais, ont sacrifié, mais qu'en s'instruisant ils ont abandonné cette coutume et sont devenus de plus en plus grands, de plus en plus prospères, ils me demandent quels dieux ont été adoptés par nous en remplacement des anciens; quelle expiation a succédé au sacrifice. Ils pensent à suppléer aux victimes humaines en égorgeant des singes. La résistance de leurs prêtres à cette réforme est aussi pour eux un sujet de graves préoccupations. Les prêtres, disent-ils, peuvent seuls guérir nos enfants et nos femmes malades, en nous faisant savoir quel dieu est offensé, et quelle offrande il exige. Si nous avions un docteur comme les vôtres, qui pût nous guérir sans en appeler aux dieux, tout irait bien. Mais si nous avons recours à nos prêtres et qu'ils nous menacent de la colère de Tori, qui tient en ses mains tous les maux et qui ne se laisse apaiser que par le sang des hommes, il nous faudra sacrifier ou mourir. Envoyez-nous un docteur, s'écriaient les pauvres créatures, nous en ferons un dieu! En conséquence, je me suis mis en quête d'un docteur, et j'espère avoir trouvé celui qu'il me faut dans un Oriyah bramine qui a traité avec succès le rayah de Chinna-Kimedi, et qui a lu beaucoup de doctes livres dont il a hérité, ainsi que de la science doctorale de son père. »

Le changement que le capitaine Macpherson se proposait d'introduire dans les croyances religieuses des Khonds, et le seul possible à atteindre, était l'abandon de la divinité du mal pour le culte absolu du bien, du dieu bon et souverain, sur lequel ils avaient des notions premières assez justes. En voulant aller au delà pour le moment, on risquait de tout perdre. Un groupe de tribus s'était engagé à renoncer aux sacrifices; un autre était allé chercher les victimes pour les lui amener, et il attendait avec inquiétude l'accomplissement de ce projet. « Il n'y aurait eu aucune difficulté, disait-il, si j'avais envoyé les prendre; mais me les remettre en mains propres est un effort suprême, et je ne suis pas du tout sûr que les pauvres gens soient à sa hauteur. » Il sympathisait avec leur répugnance, et comprenait leurs scrupules, tout en les aidant à les vaincre.

Les fonctions de juge qui lui avaient été assignées, outre celles de collecteur des taxes et de magistrat d'un district, lui donnaient droit de juridiction civile et criminelle sur une grande étendue de pays occupée en partie par les Khonds, en partie par les plus turbulents rayahs, passant leur vie à la chasse et en plaisirs, et peu faciles à régenter. Cependant sa parfaite droiture, unie à une grande fermeté, le faisait respecter de tous. « J'ai vu, écrivait-il, que la justice était la maîtresse clef de l'esprit de ce peuple, et je l'ai appliquée de manière à m'en rendre maître. La tâche était des plus ardues, et mon anxiété a été grande. Je n'ai employé d'autres moyens que la persuasion, et, grâce à Dieu, je suis content du résultat, et j'espère n'avoir commis aucune erreur grave. »

Il poursuivait la suppression de l'infanticide par les mêmes voies. « J'en appelle invariablement à la raison lucide et aux fortes affections de ce peuple naturel et sincère, évitant d'offenser son orgueil ou de blesser son amour-propre, me gardant surtout d'éveiller un sentiment, un préjugé, une passion adverse que je ne pourrais maîtriser. Je ne dénonce jamais comme criminelles les pratiques que je travaille à abolir; je les signale seulement comme de déplorables erreurs, auxquelles ont participé de grandes portions du genre humain, y compris nos ancêtres, mais dont ils se sont successivement affranchis, éclairés par leur propre raison, ou par celle des autres, comme nous désirons éclairer les Khonds. » Le succès dépassa son attente. Cent soixante-dix enfants du sexe féminin furent sauvés, dans le district, par son influence

directe, et l'exemple decin quante-trois chefs de famille, qui déclarèrent renoncer à l'ancienne coutume, produisit l'impression la plus favorable sur tous.

Le capitaine Macpherson, contrecarré par l'agent supérieur, qui, après avoir entravé autant que possible la rude tâche de son subordonné, aurait voulu s'en attribuer les mérites, forcé de lutter pied à pied contre les intrigues d'un chef rebelle qui détruisait tout ce qu'il cherchait à édifier, n'ayant qu'une autorité limitée là où il lui eût fallu plein pouvoir, desservi par des envieux, dépensa pendant de longues années des trésors d'énergie pour accomplir, au risque de sa santé et même de sa vie, ce que n'avait pu faire le gouvernement avec tout l'appareil de ses forces. En homme de devoir, il se fraya un chemin à travers tous les obstacles, acquérant toujours de nouvelles connaissances, et plus sûr de lui-même et de son œuvre à mesure que son expérience grandissait. Enfin, en juillet 1844, il put écrire :

« Les gouvernants ont entièrement approuvé et confirmé tout ce qui a été fait. Mes rapports ont été lus avec la plus haute satisfaction, et le succès ayant justifié les mesures prises, on veut bien exprimer le sentiment qu'inspirent le mérite et les efforts du « premier assistant de l'agent », promoteur principal du grand changement effectué dans les mœurs et les habitudes religieuses des Khonds. »

Cette approbation si complète en soi ne fut suivie d'aucune récompense, et ne valut pas même au capitaine Macpherson l'avancement auquel il avait tant de titres. Son supérieur y avait mis bon ordre. Les principales difficultés n'en avaient pas moins été vaincues par l'énergique persévérance d'un seul homme. « Avec l'aide nécessaire, l'autorité convenable, et une lueur de santé, écrivait-il tristement, j'aurais pu conquérir pacifiquement une vaste étendue de ce terrible pays. » Forcé encore une fois par la maladie de laisser le district pour retourner à Calcutta, il insistait près de son substitut, M. Cadenhead, qui entrait avec chaleur dans ses vues, pour qu'il s'occupât de la prompte fondation d'écoles chez les Khonds. Il avait payé à ses frais un instituteur indou qui enseignait aux enfants des aborigènes à lire et à écrire l'oriyah; il travaillait à rédiger un syllabaire dans cette langue et un livre de morale et de religion universelle. Mais les intrigues multiples qui firent échouer ses bienveillants projets, les attaques auxquelles il fut en butte de la part de certains écrivains à Madras, les entraves que lui suscitèrent des jaloux, et le chagrin de voir renaître les abus qu'il avait si vaillamment combattus, joints à la fièvre lente qui minait sa constitution, lui rendirent impossible le séjour prolongé de l'Inde. Il retourna en Angleterre, où la joie de se retrouver au milieu des siens, l'heureuse influence de l'air natal, l'intervalle de repos et de liberté dont il avait si grand besoin, combattirent victorieusement les tristes effets de la mal'aria de Goumsur. Dès qu'il se sentit assez fort, il remania et compléta ses travaux sur la religion des Khonds.

Pendant l'enquête et les discussions de 1850 à 1853 sur les affaires de l'Inde, les services rendus par le capitaine Macpherson furent cités, à plusieurs reprises, avec de justes éloges. La cour des directeurs de la Compagnie, énumérant les actes les meilleurs de son administration, dans son rapport à la Chambre des communes, mettait au premier rang l'abolition des sacrifices humains, obtenue par les mesures conciliantes et judicieuses qu'avait appliquées le capitaine Macpherson, « avec l'admirable ascendant de son caractère individuel. »

Rien n'était plus vrai. L'effet avait été produit par le raisonnement hardi, l'action prompte basée sur une observation pénétrante, la main ouverte et libérale, le cœur débordant de sympathie et de tendresse, et l'infatigable constance de l'homme qui, seul peut-être, était à la hauteur de cette tâche.

En août 1853, M. Macpherson, nommé agent du gouverneur général de Bénarès, repartait pour l'Inde, et écrivait, de sa résidence de Bhopal, cette lettre qui donne un curieux aperçu d'une petite cour indienne gouvernée par une femme.

Bhopal, 21 février 1854.

« J'ai eu aujourd'hui ma première entrevue avec les très-intéressantes princesses souveraines. Vous saurez que nous avons ici trois *begums* tout à fait affranchies du *purdah* (1), qui, sauf leurs repas qu'elles ne font pas avec nous, jouissent de la même liberté qu'ont les femmes en Europe.

» Il y a la grand'mère, la régente, et la begum mineure, siégeant sur le *musmed*, ou trône. La jeune fille a seize ans, et son mariage est le point difficile. La grand'mère et la mère montent à cheval, jouent de la lance, et font le coup de fusil, ou ont été élevées à le faire, car l'une a aujourd'hui cinquante-trois ans, l'autre trente-quatre. La régente est une femme étonnante sous le rapport du gouvernement. Pendant des années elle a tout fait par elle-même. Avec 11 lacs (2) (2 750 000 fr.) prélevés sur un revenu de 22 lacs (5 500 000 fr.), seul argent dont elle dispose, elle a payé, en huit ans, 10 lacs de dettes, réformé les établissements civils, réorganisé l'armée, reconstitué les finances, et fondé un nouveau système judiciaire et une police. Elle a l'habitude de travailler dix à douze heures par jour, visite chaque district, et inspecte la manœuvre et l'équipement de chaque soldat. Son énergie est prodigieuse, et sa capacité administrative très-grande. A deux milles de mes tentes, la Shah-Jehan, héritière présomptive, m'attendait sur son éléphant, avec ses principaux ministres, ses nobles et sa suite. J'avais prévenu que j'arriverais à sept heures du matin, et à deux heures les troupes étaient sous les armes, et la jeune reine dehors à cinq heures, par un froid glacial. C'est une grasse fillette, qui n'a pas du tout l'air stupide, mais dont l'une des joues était démesurément gonflée par une boule de bétel qu'elle mâchonnait. A ses côtés était sa duchesse de Sunderland, une très-belle vieille, veuve d'un premier ministre d'État, chrétien, un Bourbon, établi depuis longtemps dans l'Inde. Nous avons eu ensuite les durbars ou réceptions de parade, l'une au palais, l'autre sous mes tentes, pour les hommes, les dames regardant à travers un *purdah*. Puis nous avons pris le thé dans les jardins, avec accompagnement de feu d'artifice, de musique et de promenades sur l'eau. La seconde begum, ou régente, parle aussi vite que pourrait le faire la plus bavarde Européenne. Elle mêle la politique à ses affaires personnelles. Nous avons causé des quatre cents péris du roi de Lucknow, passant de là, sans transition, à la théorie et à la pratique du cadastre, au grand mystère de mon célibat, et à la façon dont on disposerait de Nagpore; puis, de la question de mon âge à celle plus compliquée du revenu actuel des pays du Scindia : pourrait-il tenir encore cinq ans? de la valeur comparative des travaux à l'aiguille dans le Cachemire et en Angleterre, au mérite des exercices militaires anglais et arabes. Du terrible non-sens du cérémonial et des conversations du durbar (cela pendant une demi-heure, à bord du bateau), nous en vînmes à traiter de la guerre appelée Ryotwar et de celle du Goumsur, etc., ni plus ni moins que si nous eussions été membres du conseil des revenus. Il m'arriva de dire, avec un peu d'emphase, à propos de ces choses,

(1) Écran ou rideau derrière lequel s'asseyent dans l'Orient les femmes de distinction, et qui les cache aux yeux des hommes.

(2) Le lac vaut cent mille roupies, environ 250 000 francs.

que tout dépendait de la façon dont un système quelconque était appliqué par l'*uml* (1); que, par le fait, tout était dans l'*uml*. Je voudrais que vous eussiez vu la façon dont elle se tourna vers ses deux ministres, assis muets à quelque distance, et leur cria : Entendez-vous, Messieurs? ceci s'adresse à *vous : uml* est tout.

» A quoi ils répondirent par de profonds *salaams*.

» Ces propos, et beaucoup d'autres du même genre, se tinrent pendant le thé et la musique. Elle montre le même goût que notre reine Élisabeth dans le choix de ses principaux officiers. Nos dames trouvent son commandant en chef un des plus beaux hommes qu'elles aient jamais vus, avec la mise soignée de rigueur, un robuste comte d'Orsay revu et augmenté. Son ministre mahométan figurerait dignement n'importe dans quelle cour. Le pauvre homme a, pour se délasser, un jardin contigu à celui de la régente. Mais le scandale n'a pas cours à Bhopal. Le costume des femmes y est charmant : du brocard serré autour de la taille et des membres, si juste qu'on le croirait cousu; par-dessus, des draperies, vestes et châles, portés comme les portent les Anglaises; la tête nue, ou ornée d'une écharpe d'argent. »

Les fonctions de l'agent près de cette petite cour n'étaient point une sinécure. Il y avait plusieurs fragments d'États à surveiller, des voisins turbulents à maintenir, des voleurs à faire arrêter, des querelles de frontières à régler; et le mariage de la jeune souveraine n'était pas un des moindres embarras de la situation. Tandis que M. Macpherson avisait au moyen d'en sortir le mieux possible, il fut promu au grade de major et au poste important d'agent politique à Gwalior.

Il allait trouver là de nouvelles occasions de faire preuve de zèle et de capacité administrative. Le maharajah, ou souverain, qui portait le nom héréditaire de Scindia, âgé de dix-neuf ans à peine, venait de monter sur le trône, et, comme il arrive aux princes indigènes, balançait entre de bonnes intentions et de mauvais conseils. Le ministre, Dinkur-Rao, travaillait à réformer une administration corrompue, et encourait par suite la haine de ceux qu'enrichissaient les abus. Gagner la confiance du jeune roi et soutenir de toute son influence le ministre probe était la ligne de conduite, sympathique à son caractère, que devait adopter le major Macpherson. L'une des plus belles provinces de l'Inde centrale recueillit bientôt les fruits de cette heureuse entente. Le système du revenu fut refondu et amélioré, une police efficace fut organisée; les cours de justice, épurées, fonctionnèrent mieux. Le pays était florissant et la population satisfaite; elle ne demandait que de l'eau pour des irrigations, et des routes, dès qu'elle en eut compris la valeur. Trois ans d'une prospérité croissante avaient cimenté les liens qui existaient entre l'agent politique anglais, le souverain et son ministre, lorsque éclatèrent les révoltes qui devaient mettre à l'épreuve la solidité de ces rapports. Grande était la responsabilité du major. Au milieu de la terrible insurrection qui gagnait de proche en proche, comme une traînée de poudre, la fidélité de Scindia et de ses troupes au gouvernement britannique était un point capital.

Un mois après la prise de Delhi par les cipayes, les Anglais maintenaient encore leur position à Gwalior; et lorsque le maharajah, débordé par ses propres sujets et par ses troupes, sentit qu'il ne pouvait plus garantir la sûreté de l'agent politique et de sa suite, il l'envoya avec ceux de ses compatriotes qui avaient survécu aux massacres, et sous l'escorte de ses propres gardes du corps, au fort d'Agra, forteresse la plus proche restée aux mains du gouvernement britannique. Ce fut de là, au moment où tout semblait perdu, qu'avec son remarquable jugement et sa prévoyance, le major Macpherson trouva moyen d'obtenir de Scindia qu'il tînt en haleine le contingent de son armée, afin de l'empêcher d'aller grossir la masse des ennemis qui, de toutes parts, accablaient les Anglais. Il encourageait et fortifiait de loin le jeune monarque indou, docile à ses avis; ce qui a fait dire à l'un des principaux employés civils retenu avec M. Macpherson dans la forteresse d'Agra, et témoin de ses efforts, que peu de personnes pouvaient savoir tout ce qui était dû à cet officier dans le salut de l'Inde.

Dès que les forces européennes eurent repris le dessus, le major revint à Gwalior, où il eut fort à faire pour rétablir l'autorité chancelante de Scindia et réparer les désastres de la guerre. Il s'y employait activement, tout en agitant dans ses lettres les graves questions des causes de la révolte, et des mesures à prendre pour en prévenir le retour. Mais le climat, les périls, l'anxiété, et aussi l'amertume de ne pas recevoir du pays et du gouvernement qu'il avait si bien servis les remercîments auxquels il avait de justes droits, achevèrent de ruiner une constitution affaiblie. Il se mit en route pour Calcutta, espérant pouvoir s'y embarquer et regagner l'Europe. Le voyage fut long et fatigant. Son mal, une congestion du foie, s'aggrava. Dans les visions de la fièvre, il revoyait l'Écosse et ses vertes collines, ses cours d'eau, les compagnons des jeux de son enfance; et ce fut dans un état désespéré qu'il atteignit, à Calcutta, la maison de son frère, le docteur Macpherson. Après avoir langui cinq jours, ne se faisant aucune illusion, toujours tendre et préoccupé des autres, il mourut le 15 avril 1860.

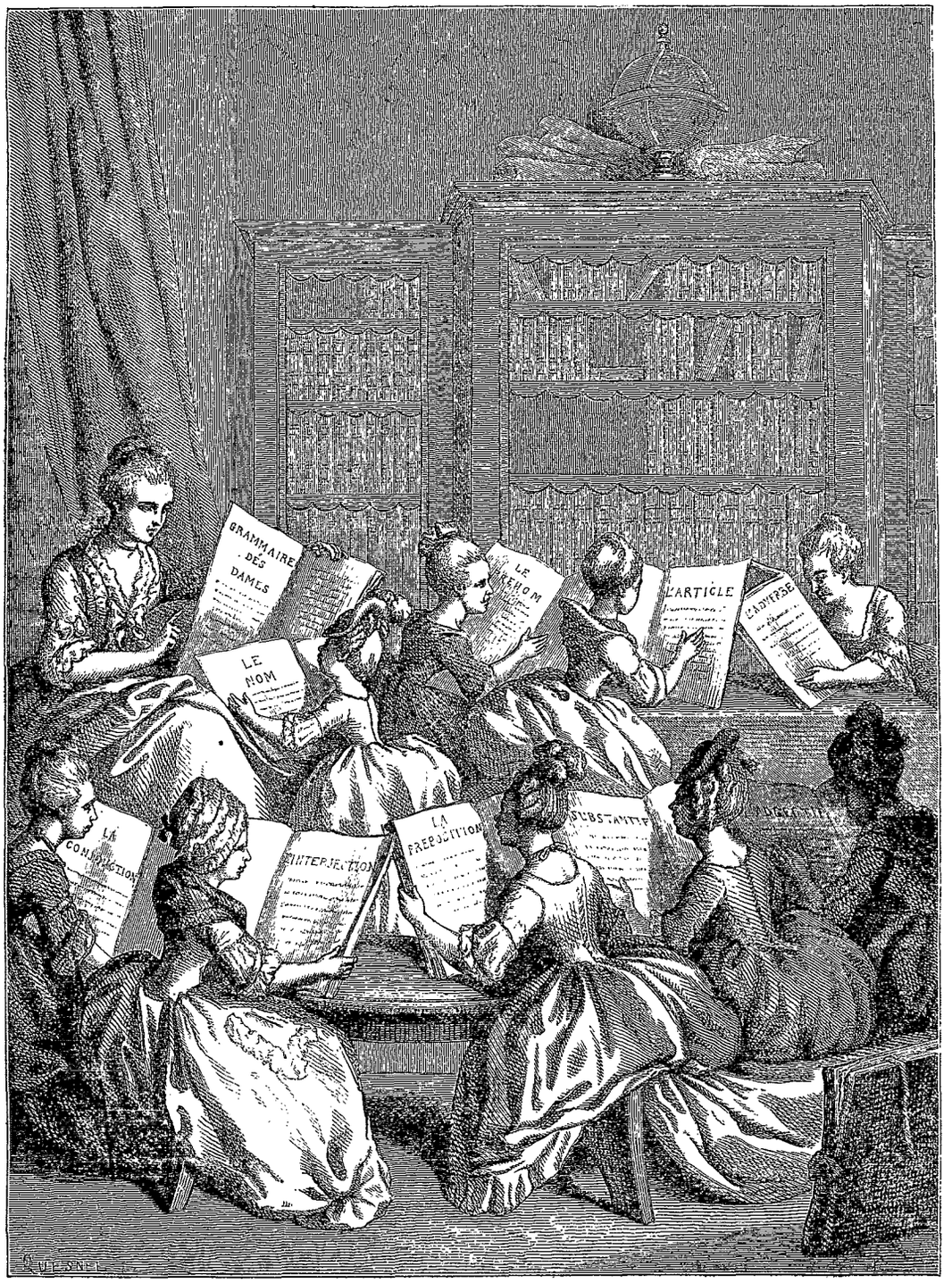
La carrière si pleine du major Macpherson nous offre, comme traits caractéristiques, l'amour du devoir compris et exercé avec un dévouement et une gaieté qui en allégent les sacrifices, une sympathie pleine de compassion pour la pauvre et ignorante race qu'il releva au lieu de l'abaisser, qu'il désabusa de ses erreurs par la persuasion, chez laquelle il prit son point d'appui pour la réformer, qu'il amena enfin à abolir d'elle-même le rite sanglant des sacrifices humains. Nous y trouvons aussi une fermeté virile unie à une grande bonté de cœur; l'abnégation de soi; la noble persistance à poursuivre, à travers les entraves, la maladie, la souffrance, la mort même, le but louable qu'on se propose : qualités rares, qui font les saints et les hommes de bien, dignes d'être offerts en exemple aux générations qui les suivent sans leur ressembler.

(1) Mode d'administration.

L'ENFANT.

L'enfant n'est pas donné à l'homme en vue de l'*espèce* seulement, — pour le suivre et le remplacer sur sa route; — il lui est donné aussi pour soutenir, enchanter, réparer sans cesse et rajeunir sa vie. Seul, aux confins de sa carrière, l'homme se sent pris d'une invincible langueur, il se détache de tout avec tristesse; ses goûts, ses plaisirs, ses facultés, ses affections s'abattent à ses pieds comme des feuilles desséchées ou flétries; devant lui, s'il regarde, il ne voit qu'une tombe : l'enfant le tourne vers un berceau, il lui cache l'abîme ou le couvre de fleurs; le vieux tronc reverdit sous ce frais et tendre rejeton; l'étoile se couche et disparaît, mais dans les vives clartés du jour nouveau qui se lève. Non, le père ne vieillit pas; il meurt, mais en pleine vie, pour ainsi dire; il s'éteint, mais plein d'espérances; il rêve, il fait des projets, il aime, il souffre, il renaît dans l'enfant. — Dis-moi, vieillard, quel est ton âge?... — Celui de mon fils. Théophile Dufour.

UNE RHÉTORIQUE DES DEMOISELLES.



Les Neuf Parties du discours. — Dessin d'Eustache Lorsay, d'après une ancienne estampe.

Ce ne peut être tout à fait une allégorie, me disais-je en examinant le sujet de cette gravure rencontrée, par hasard, dans un portefeuille où l'un de mes amis mêle des autographes, des estampes curieuses, des affiches rares, des tarots, de vieux assignats, des timbres-poste et des billets chinois. L'artiste n'a pas voulu représenter des muses en esquissant ces jeunes filles si mignonnes; elles n'ont rien de la majesté mythologique qui nous est familière, et je suis loin d'en éprouver le moindre regret, car ce frontispice a ainsi plus de grâce, plus d'esprit, et moins de la convention traditionnelle des derniers siècles, qui amenait si facilement la monotonie.

Neuf petites écolières tenant des pancartes en main, voilà qui annonce bien ici un traité de pédagogie tout spécial. Mais quel peut être au juste ce traité?

A ma grande honte, je dois avouer que je n'ai pu encore recueillir sur ce point aucune donnée précise. Dès la première vue, je m'étais dit : « Ce ne peut être qu'un cours de rhétorique à l'usage des demoiselles. » — Et j'avais couru à la Bibliothèque impériale; mais toutes mes recherches ne

purent aboutir à l'explication du rébus artistique qui me préoccupait.

Un instant je crus la trouver en ouvrant un superbe exemplaire de la *Rhétorique des demoiselles*, par Gaillard. La date de 1745 me paraissait bien contemporaine de la gravure cherchée. Les superbes conditions de l'exemplaire, — un maroquin plein doré sur tranche, provenant de la bibliothèque formée par Louis XV à Choisy, — semblaient annoncer la présence d'une gravure, qui alors manquait rarement aux ouvrages de ce genre.

Mais rien ne justifia mon espoir. En revanche, l'ouvrage de Gaillard m'offrit un dédommagement peu attendu. Beaucoup de clarté, beaucoup de simplicité, un choix judicieux de ces exemples qui sont tout ou presque tout dans la matière, tels sont encore les mérites d'un auteur qui ne serait pas démodé aujourd'hui.

La préface n'a rien du pédantisme qu'on pourrait s'attendre à y trouver. L'auteur ne fait que s'excuser tout au long de vouloir donner des leçons de rhétorique à un sexe qui n'en a que faire. La thèse est soutenue sur un ton vraiment original. Laissant de côté toutes les règles et toutes les figures, on ne saurait confesser de meilleure grâce que, parmi les dons naturels de la femme, il faut compter surtout celui de persuader et d'émouvoir, qui est en fin de compte le premier but de toute rhétorique.

Aussi Gaillard demande-t-il grâce pour son audace. La femme possède, en tant que femme, la rhétorique naturelle. Il le sait, et il s'incline... Il va même plus loin, en déclarant que l'homme le plus instruit ne sera qu'un insupportable et lourd pédant, s'il ne va point à quelque école féminine de bonne compagnie chercher quelques leçons de cette éloquence qui ne se formule point dans les livres.

Grâce à une amende aussi honorable, Gaillard ne pouvait déplaire aux rhétoriciennes les plus susceptibles de ce temps, lorsque après leur avoir rendu si galamment hommage, il leur fait cependant sentir l'utilité de certaines règles.

Et plus j'examine la gravure qui me préoccupe, plus il me semble voir, pour ainsi dire, un tableau figuré de la situation intellectuelle que l'auteur de la *Rhétorique des demoiselles* voulait améliorer. Elles sont, en effet, charmantes, coquettes, toutes gracieuses, mes neuf petites demoiselles. Je suis sûr qu'elles n'ont pas besoin d'entr'ouvrir leurs livres quand elles veulent convaincre les gens. Mais, en remarquant d'un peu près leurs pancartes, n'y remarquez-vous point de grosses fautes? A son insu peut-être, le graveur du temps avait, par ce seul détail, montré le défaut de leurs cuirasses : — beaucoup de grâces naturelles, mais très-peu d'orthographe.

LES HEURES DE TALBOT.

La miniature des Heures de Talbot que nous avons publiée (p. 237) n'est pas, comme nous l'avons dit par erreur, empruntée au manuscrit du *British Museum*, mais à un manuscrit qui a figuré à l'Exposition universelle de 1867. Son possesseur, M. Ramé, de Rennes, veut bien nous adresser, au sujet de cette miniature, les lignes qui suivent :

Ces Heures, quoique destinées à « l'Achille anglais », sont bien une œuvre française, sans doute de la main qui a exécuté le célèbre livre de Talbot du *British Museum;* certains encadrements identiques font foi de cette communauté d'origine. Le frontispice du volume, que reproduit votre gravure (p. 237) à une échelle un peu réduite, est un excellent spécimen de l'art décoratif au milieu du quinzième siècle. Rien n'est arbitraire dans cette composition. Chaque ornement a un sens fort clair pour les contemporains, gens amis des allégories raffinées, mais moins intelligible au premier coup d'œil pour la postérité.

Ce guerrier agenouillé, que saint Georges, le chevalier céleste, présente à la Vierge assise sur son trône, est un des héros les plus populaires de l'Angleterre, et, comme l'a dit notre vieil historien Chartier, « un des fléaux les plus redoutables » de l'ancienne France. Jean Talbot, premier comte de Shrewsbury, grand maître d'Angleterre, gouverneur de Maine et d'Anjou, lieutenant d'Irlande et du duché d'Aquitaine; le compagnon d'armes de Henri V et de Bedfort, que Shakspeare a célébré, et que Jeanne Dare a battu à Patai. En face de lui, sous le patronage de sainte Marguerite, est agenouillée Marguerite de Beauchamp, fille du comte de Warwick, devenue sa seconde femme en 1439.

Des insignes héraldiques, des emblèmes, des devises, des chiffres enlacés, achèvent de remplir cette page empruntée aux Heures de Talbot.

Sans entrer dans le menu, notons que les deux bannières déployées sous chacun des personnages sont, à gauche, celle de Talbot; à droite, celle de Warwick. Un héraut d'armes serait seul capable de les blasonner avec exactitude, mais nous pourrions bien ne rien comprendre à son langage suranné. Il faut moins de science héraldique pour reconnaître, sous les bannières, les insignes deux fois répétés du noble ordre de la Jarretière et sa devise devenue populaire : « Honny soit qui mal y pense. » Mais les érudits, ou les lecteurs des romans historiques de Bulwer, savent seuls que les deux animaux figurés au centre des jarretières ne sont pas un pur caprice de l'artiste. Voilà, d'un côté, l'ours de Warwick, et de l'autre, comme emblème de Talbot, le chien à queue retroussée, qui a gardé dans la langue anglaise le nom de *talbot*.

Le chiffre couronné, placé au bas de la page, se compose d'un assemblage d'éléments crochus qu'un observateur patient peut combiner de manière à retrouver toutes les lettres des deux noms Jehan et Marguerite : c'est le monogramme des époux.

L'ornementation végétale, moins variée qu'elle ne l'est d'habitude dans les enluminures du quinzième siècle, est exclusivement empruntée à la pâquerette. Le mérite de l'humble fleur des champs, si gaie qu'elle soit sur le vert gazon, n'expliquerait pas la profusion avec laquelle la page en est semée; cette préférence s'explique par une allusion à la Marguerite à laquelle le propriétaire du volume venait d'unir sa destinée. Voilà décidément un livre de noce et un héros bien épris. Afin que nul n'en ignore, une banderole enroulée autour des tiges de marguerites met dans la bouche de Talbot une déclaration qui n'est plus complète, mais qui n'en est pas moins fort intelligible : « Mon seul désir... ly est. » Philippe le Bel attachait pareillement aux emblèmes de la duchesse de Bourgogne cette devise d'un sens analogue : « Aultre n'aray tant que je vive », et Jean, duc de Bedford, à ceux de la duchesse, la devise : « A vous entier. » De tels dictons étaient la menue monnaie de la galanterie conjugale au quinzième siècle.

Talbot, âgé de plus de quatre-vingts ans, mais guerroyant toujours, tomba à la tête de ses troupes sur le champ de bataille de Castillon. Sa mort, devenue un événement considérable des annales de France et d'Angleterre, décida la déroute des Anglais et rendit la Guyenne au roi Charles VII. Son corps fut porté en Angleterre et enterré dans l'église de Whitchurch, comté de Shrewsbury, avec cette inscription :

« Priez pour l'âme de très-noble seigneur, monseigneur Jean Talbot, jadis comte de Shrewsbury, sei-

gneur de Furnival, seigneur de Verdon, seigneur de Strange, de Blackmere, et maréchal de France, qui mourut à la guerre, près de Bordeaux, le 7 juillet 1453. »

Marguerite de Beauchamp mourut le 14 juin 1468.

NOTRE ÉDUCATION.

C'est par le gouvernement et l'éducation de lui-même que l'homme est grand.

Il faut travailler à rendre un jour à Dieu notre âme meilleure que nous ne l'avons reçue ; et elle ne peut le devenir que par un constant et courageux exercice.

Du vrai, du beau et du bien.

LES AILES.

DE LA POSSIBILITÉ POUR L'HOMME DE S'ATTACHER DES AILES ET DE VOLER COMME L'OISEAU (1).

Depuis la plus haute antiquité, les hommes ont fait bien des tentatives, en imagination et en réalité, pour s'élever dans l'air et y voler comme l'oiseau. Plusieurs hommes ont réellement volé, mais sur un très-petit espace et en s'élançant d'un point élevé vers un point plus bas, de sorte que les ailes qu'ils s'étaient adaptées n'ont servi qu'à les soutenir un peu, à ralentir leur chute en la rendant plus horizontale et en l'inclinant légèrement à la volonté de l'expérimentateur. Jusqu'à ce jour on n'a pas encore volé comme l'oiseau, en s'élançant du sol et en s'élevant progressivement jusqu'à une distance significative et probante. Les tentatives que nous venons de rappeler se sont éteintes, comme éclipsées par la brillante découverte de l'aérostation, qui donnait désormais à l'homme un mode sûr pour s'élever dans les airs, et qui dirigea dès lors les recherches vers un autre objet, celui de manœuvrer ces nouveaux appareils à volonté, et de voyager librement au-dessus du sol et de la mer comme on voyage à leur surface. Nous devons remarquer que les nouvelles tentatives, théoriques et pratiques, faites pour diriger les aérostats, n'ont pas été plus heureuses que les premières : on ne possède pas encore le moyen de régir les ballons. Enfin, un troisième mode de navigation aérienne a été mis en avant par la pensée humaine aidée par les enseignements de la mécanique moderne. On a cherché à naviguer dans l'atmosphère à l'aide d'appareils essentiellement distincts des ballons, plus lourds que l'air qu'ils déplacent, et mis en mouvement par de puissants moteurs. C'est dans cette voie sans doute qu'on trouvera le plus tôt la solution du grand problème, à moins que la connaissance des courants de l'atmosphère n'assure bientôt la navigation aérostatique, ce qui serait plus agréable, plus simple et plus sûr, mais moins complet. La question du « plus lourd que l'air » se rattache plus directement à celle de l'homme ailé que l'aérostation proprement dite, car l'homme ailé sera toujours un corps plus lourd que l'air qu'il déplace. Or, c'est sur cette question spéciale qu'il convient de nous arrêter un instant, à propos du personnage d'un conte d'Orient que reproduit notre gravure.

Quel moyen emploie l'oiseau pour s'élever dans l'air et s'y diriger? Considérons-le au moment où, posé à la surface du sol, il est sur le point de s'envoler. Il sautille un instant, enfle ses ailes par quelques battements et s'élance, en ayant sans doute pris d'abord un double appui sur le sol où posaient ses petites pattes, et sur l'air frappé par le battement des ailes. Si pour une cause quelconque, une fois lancé, il ne pouvait, par une nouvelle action des ailes sur le fluide atmosphérique, frapper de nouveau sur cet élastique point d'appui pour continuer son essor, il retomberait bientôt sur le sol, à une faible distance du point d'où il s'était élancé. C'est graduellement qu'il arrive à la vitesse normale de son vol comme à la région où ce vol s'effectue.

Comment l'oiseau obtient-il cette douce translation dans l'air? Par la construction de l'aile, qui, articulée à l'avant-corps de l'oiseau, peut être comparée à un levier dans lequel le point d'appui se trouve entre la puissance et la résistance, et cinq fois, sept fois, dix fois plus près de la résistance que de la puissance. En appuyant périodiquement sur l'air par la partie extérieure de ses ailes, l'oiseau avance dans son vol d'une quantité proportionnelle à l'effort accompli. Quant à la direction, les mouvements de sa queue et l'angle d'inclinaison de ses ailes forment son gouvernail. Il en est de même chez les poissons, sur lesquels il est bien curieux d'observer combien un faible mouvement de queue suffit pour faire accomplir un trajet relativement long dans une direction déterminée.

Quelle est la puissance motrice de l'oiseau? Celle de tous les êtres animés : la volonté d'abord, et ensuite la correspondance du système musculaire avec le système nerveux et le cerveau, siége de la volonté. Supprimez la volonté, la force mentale, chez les êtres, vous les plongez dans la léthargie. Modifiez l'état normal de l'organisme, vous amenez la paralysie plus ou moins complète.

Mais encore, comment la volonté de l'oiseau agit-elle sur les muscles de l'aile? Demandons-nous comment la volonté de l'homme agit sur les muscles des jambes pour effectuer la marche. Qui saurait expliquer aujourd'hui par quelle secrète puissance l'homme est capable de faire un pas?

En dehors des êtres animés, l'homme a su remplacer la volonté par un agent mécanique. Les locomotives, les navires, marchent par le jeu combiné de la puissance de la vapeur. Le cadran du télégraphe ou son autographie marchent par le jeu de l'électricité. C'est par l'application d'un agent analogue que l'homme obtiendra la translation dans l'air d'un appareil d'aviation.

Pour voler lui-même, il lui faudrait s'adapter des ailes qui, tout en étant à la fois très-solides et très-légères, mesurassent encore une énorme envergure. Ces ailes devraient offrir une surface suffisante pour former parachute dans le cas d'une descente forcée, ou même volontaire si cette descente devait venir d'un point élevé et être voisine de la verticale. Elles devraient s'étendre en pointes sur les parties latérales du corps jusqu'aux chevilles extérieures, et avoir pour moteurs les bras, à l'extrémité desquels serait leur étendue maximum. Il faudrait de plus que l'axe du corps fut lesté de façon à garder la position horizontale ou à y revenir toujours. Ces dispositions étant prises, et l'homme ailé pesant, je suppose, 120 kilogrammes, tout compris, il lui faudrait être doué d'une force suffisante pour, en s'ouvrant un chemin dans l'air par la nervure antérieure de ses ailes, et en ramenant celles-ci par un mouvement d'avant en arrière et de haut en bas, contre-balancer la pesanteur et dépasser au moins cette force d'une quantité quelconque. S'il parvenait à produire des mouvements alternatifs très-rapides dans ce sens, il obtiendrait le résultat désiré, attendu qu'un corps qui tombe parcourt 4m.90 pendant la première seconde de chute, mais en un mouvement uniformément accéléré, de sorte que, dans le premier quart de la seconde, il ne tombe que de 30 centimètres seulement. Si donc l'homme volant avait la force

(1) On conserve précieusement à Milan, dans la Bibliothèque Ambroisienne, un texte manuscrit, avec dessins, par Léonard de Vinci, où ce grand génie a étudié la question indiquée ici avec une prédilection particulière.

de donner quatre coups d'aile par seconde, capables de l'élever de plus de 30 centimètres, il aurait la faculté de voler. C'est ce qui, par malheur, ne paraît guère réalisable.

L'homme volant de Smirke va pouvoir s'élancer de terre de quelques pieds en frappant l'air de ses vastes ailes, d'ailleurs fort ingénieusement composées; mais s'il ne peut, avant une seconde, relever ses ailes et frapper de nouveau, il retombera infailliblement. Un tel système admet la position verticale.

Le déploiement des ailes devant offrir une grande surface, il est vrai que le chiffre précédent devrait être diminué de la résistance de ce parachute. Le résultat serait d'avancer plus rapidement avec moins de travail. Les oiseaux aux ailes étendues peuvent planer longtemps en ne tombant que d'une faible quantité, ou avancer pendant plusieurs secondes sans manœuvrer leurs ailes.

Dans tous les cas, l'homme volant ne saurait prétendre aller contre le vent, et devrait, au contraire, s'en servir pour avancer dans l'espace. Avec un vent de 15 mètres par seconde, le mieux pour lui serait évidemment de ne pas tenter l'aventure.

Il est superflu d'observer en terminant qu'un tel mode de locomotion serait incontestablement beaucoup plus fatigant que la marche à pied, à moins que dans l'avenir, après un long et patient exercice, les bras des générations volantes n'obtinssent une force inconnue.



Scène tirée des contes orientaux. — Dessin de Pauquet, d'après R. Smirke.

ERRATA.

TOME XXXV (1867).

Page 388, colonne 1, lignes 13 et 14. — Voy. t. XXXVII, 1869, p. 342 (article *Des citations*).

Page 397. — M. A.-N. Gibb, de Toulouse, veut bien nous signaler une erreur. Le tableau de Saint Antoine de Padoue, par Murillo, que nous avons reproduit, est conservé dans le Musée de Séville. L'autre tableau du même peintre décrit par M. Théophile Gautier est dans la cathédrale de la même ville.

TOME XXXVI (1868).

Pages 34 et 35. — *Au lieu de :* Pauline; *lisez partout :* Julie.

Page 182, colonne 1, ligne 45. — *Après les mots :* avec une vitesse de 70 lieues; *ajoutez :* à l'heure.

Page 192 colonne 1, ligne 19 en remontant. — *Au lieu de :* mode lycien; *lisez :* mode lydien.

Même page colonne 2, ligne 5 en remontant. — *Au lieu de :* modification; *lisez :* médication.

Page 209. Martin Ryckaert. — Voy. p. 392.

Page 230 Manuscrit offert par Talbot, etc. — Voy. p. 406.

Page 258, colonne 1, ligne 16. — *Au lieu de :* ananas; *lisez :* acacias.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Activité, 63.
Ailes (les), 407.
Aliments altérés ou falsifiés, 15, 219.
Altérations et falsifications des aliments (voy. les Tables des années précédentes) ; suite, 15, 219.
Amden (Suisse), 393.
Ammoniaque et sels ammoniacaux, 295.
Amour de l'humanité, 286.
Analyse ou décomposition d'un mot, 222.
Ane (l') transfiguré, 150.
Appareil pour faire cuire les œufs, 168.
— (l'), Salleron, 15.
Arbre (l') aux haillons, 231.
Archéoptéryx (l'), 12.
Armes (Collection d') à la Bastille, sous Louis XIV, 324.
— de Charles VI, 27.
Armures des cavaliers barbares, 152.
Artistes religieux, 395.
Association (l') des ouvriers de Berlin, 46.
Attitudes : faucheurs, patineurs, forgerons, 311.
Auteur (l') de Picciola; portrait et fragments (voy. t. XXXV, 1867, p. 153, 287) ; suite et fin, 79, 306.
Au village, 47.
Avis (un), 56.

Bâle, 345.
Ballet (un) chez le roi René, 341.
Barentz (Jan), 225.
Berlichingen (Gœtz de), 386.
Bivouac (un) dans la neige, 201.
Bologne (Métiers de) au dix-septième siècle : le Marchand d'éventails, 61.
Besson (le P. Hyacinthe), 227.
Bonheur (le) éternel, 238.
Bonté (la), 180.
Boulangère (la) du nouveau Windstein, 385.
Brando (Grotte de), 284.
Bras de fer de Gœtz de Berlichingen, 388.
Briquet (le) de bois des sauvages, 71.
Brixen (Tyrol), 217.
Bureau (un) de poste sous Louis XV, 169.

Calamichtys du Calabar, 39.
Caroubier (le), 249.
Carte de la région lunaire des environs de Linné, 109.
— du pôle arctique, 136.
— montrant la marche séculaire du ciel, 388.
Catinat, 1.
Castello-a-Nozzano, 397.
Cathédrale de Bâle, 345.
— d'Erfurt, 65.
— de Hildesheim, 33.
Causeries hygiéniques (voy. les Tables des t. XXXIII à XXXV) ; suite, 81, 298, 330.
Cerceris (le) bupresticida, 307.
Changement probable arrivé sur la lune, 108.
Chapelain géographe, 231.
Charcutiers et charcuterie, 103.
Chardonneret (le), 164.
Charité, 323.
— de Raphaël, 342.
Chasseurs indiens de l'Amérique du Nord, 143.
Château-Thierry et ses environs, 279.
Chemin de fer du mont Cenis, 99.
Cheval (le) à Martin, 28.
Chimie (la) sans laboratoire (voy. les Tables des années précédentes) ; suite, 295, 352.
Choix de médailles (voy. les Tables des années précédentes) ; suite, 24, 56, 96, 128, 248, 312, 392.
Cimetière (un) valaque, 257.
Citations (Des), 342.
Claudius à la recherche de deux servantes et de trois ouvriers, 4.
Cobden (Richard), 185.
Cobija (Bolivie), 20.
Coin doré (le), à Romorantin, 320.
Colibri (le) à brins blancs et son nid, 52.
Comédie humaine, 182.
Comédien (Statuette de) antique, 263.
Comment lutter contre les machines? 23.
Compliment (le) de la cinquantaine, 281.
Conservation des fruits, 394.
Contestations, 71.
Continuité dans l'étude, 174.
Coquillages (Parure celtique en), 44.
Costume (Histoire du) en France (voy. les Tables des années précédentes) ; suite, 97, 275.
Couplet (de l'Académie des sciences), 7.
Cratère (le) de Linné, 108.
Crécelle (la), 338.
Cromwell (Portrait de), 313.
Cure (la) d'un ivrogne, 246.
Cuyp (Portrait de Cromwell, par), 313.

Daguerre, 250.
Daces (les), 59.
Dame de la halle sous Louis XIV, 377, 390.
Dangers et suites d'un mensonge, 222.
Dans une petite cour, 22.
Décébale, 59.
Découvertes récentes de la physique, 206, 215, 230.
Demeure (la) du père, 375.
Demi-lumières, 171.
Départ (le) pour la mine, 73.
Dessin (un) d'Albert Durer, 361.
— pour une boîte de baptême, 213.
Deux pièces d'orfévrerie historiques, 124.
Dieu dans la nature, 78.
Dixmude (Belgique), 84.
Dracon (Lois de), 49.
Drap, foulons et tondeurs, 199.
Durer (les Dessins d'Albert), 361.

Eaux (Purification des), 211.
Échelle (l') des sacrifices, 118.
Éclairage des mines de houille, 366.
Écriture arabe (Procédés de l'), 35.
Église (l') des bois, 110.
Église de Dixmude (Belgique), 85.
Élections (les) en Kabylie, 187.
En avant, 255.
Enfant (l'), 140.
Enseignes historiques, 163.
Enveloppes (les) luthériennes d'Augsbourg, 171, 187.
En vieillissant, 140.
Épisode d'une visite à un dépôt de mendicité, 102.
Épreuve (l') du nid, 329.
Erfurt (Prusse), 65.
Ermitage (l') de Saint-Hubert, près de Namur, 293.
Eunice (l'), 394.
Expérience (l') de l'anneau, 246.
Expérience remarquable, 326.

Faïences Longuet, 141.
Farine (Altérations de la) et du pain, 219.
Fauvette (la) couturière, 221.
Femme (la) et le lion, 339.
Feux (les) flottants, 116.
Filtration et purification des eaux, 211.
Flûte (Histoire de la), 27, 50, 86, 111, 146, 191, 239, 255.
Fonts baptismaux, à Saint-Jean de Thorn (Prusse), 180.
Fort de Gwalior (Inde), 401.
Fuite (la) en Égypte, 308.

Gaëte, 333.
Galerie nationale de Londres (Un portrait par Van-Dyck, à la), 209.
Gallima (tête automatique), 8.
Galvanoplastie (De quelques applications de la), 259, 287.
Gardiennes (les), 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 150, 166, 174, 190, 198, 202, 210, 218, 226, 234, 242, 258, 270, 274.
Gattamelata (Statue de), à Padoue, 17.
Gaulois (Monuments) de Rome, 70.
Gérard (Peinture de Mlle), au Musée de Besançon, 113.
Gibier, 241.
Gœthe (la Mère et la sœur de), 119, 176.
Gœtz de Berlichingen, 386.
Goût (le) du beau, 131.
Gravure en pierres fines, 347.
Gros (les) et les petits poissons, 338.
Grotte de Brando (Corse), 284.
Guerre (une) pour une goutte de miel, 48.
Gustave-Adolphe : son portrait, son entrée à Augsbourg, sur les anciennes enveloppes luthériennes, 172, 173.
Gwalior (Fort de), dans l'Inde, 401.

Hals (Portrait par Franz), 225.
Haute fortune d'une dame de la halle, 377.
Hayton (Jehan) et ses mémoires sur l'Orient, 303, 327.
Hérédité, 191.
Heures de Talbot, 236, 406.
Hildésheim (Hanovre), 33.
Histoire des instruments de musique (voy. les Tables des précédentes années) ; suite : la Flûte, 27, 50, 111, 146, 191, 239, 255.
Horticulture, 383.
Hubac (Louis), sculpteur, 161.

Idiot (l'), anecdote arabe, 250.
Idylle nègre, 81.
Ile (l') de Milo, 129, 278.
Image de la vie, 115.
Incendie de Smolensk, 236.
Indulgence de langage, 163.
Industrie (l'), 127.
Innsbruck, 153.

Jardin (le) du couvent, 321.
Joies des gravisseurs de montagnes, 286.

Kaschan (Perse), 364.
Khonds (les), 334, 343, 370.
Konobagri (Inde), 372.

Lac (le) de Nemi, 359.
Lampes de mineur, 366.
Langage (le) des barques, 140.
Lanterne (une) en fer, 316.
Lettre d'un Algérien, 154.
Lieutenant (le) de l'amiral Tromp, 225.
Lois (les) de Dracon, 49.
Loyal (le) commerçant, 96.
Loyola (Sanctuaire de), 305.
Lune (Changement probable arrivé sur la), 108.
Luther (Vases ayant appartenu à), 125.

Magnésium (le), 352.
Maison où est né Léopold Robert, 83.
— où est né Paoli, 376.
Mann (Horace), 222, 238.
Manuscrit offert par Talbot à Marguerite d'Anjou, 236, 406.
Marchand (le) de coco (1774), 245.
— d'éventails à Bologne, au dix-septième siècle, 61.
— de rubans (1774), 244.
Marchande (la) de cerneaux (1774), 340.
— de crème (1774), 340.
Marches extraordinaires, 195.
Mariage d'argent, 339.
Martin (François), gouverneur de Pondichéry, 377, 390.
Médaille en argent de Henri IV, 392.
— de Trieaudet à l'effigie de Mahomet, 128.
— de Warin, de 1630, 24.
Mercure et sa conjonction avec Jupiter et Vénus, 299.
Mère (la) de Gœthe, 119.
Méthode expérimentale, 187.
Meuble (un) français au musée de Kensington, 369.
Mexique (Traditions de l'ancien), 195.
Millionnaires (Des) et de l'économie, 46, 309.
Milo (l'Ile de), 129, 278.
Mitla (Mexique), 195.
Monde (le) invisible, 206, 215, 230.

Monnaie de la Compagnie des Indes orientales, 96.
— de Persée, 312.
— espagnole du Zacatecas (Mexique) en 1810, 248.
— de Tryphon, 56.
Monuments gaulois de Rome, 70.
Mont Cenis (Chemin de fer du), 99.
Mouvements imperceptibles et involontaires, 246.
Morrison (James), 96.
Musée d'artillerie (Origines du), 324.
— de Bâle (Dessins d'Albert Durer au), 361.
— de Besançon (Tableau et dessins au), 113.
— du Luxembourg (Tableau d'A. de Curzon au), 396.
— de Madrid (Tableau d'André del Sarte au), 9.
Musiciens (Précocité des), 345.

Namur, 291.
Necker, 154.
Nemi (le Lac de), 359.
Nos amis les oiseaux, 366.
Notre éducation, 407.

Oiseau fossile (le Plus ancien), 12.
Oiseau-mouche (l'), 52.
Oiseaux; relation qui existe entre leur plumage et la structure de leurs nids, 214.
Ordre (l'), 255.
— de la Dame-Blanche, 55.
Origines du Musée d'artillerie, 324.
Ostensoir (l') de Belem, 193.
Où chercher Dieu? 163.
Oui, mais il a bien de l'esprit, 299.

Page (une) d'écriture dans le désert, 23.
Pain (Falsifications du), 219.
Palmier (le) carnauba, 121.
Paoli, 375.
Pâris (Pierre-Adrien), dessinateur, 114.
Parlement (le) de Bretagne, 267.
Parure en coquillages de l'époque celtique, 44.
Pas de pluie, 20.
Pensées. — Amyot, 246. Beattie (James), 163. Bersot (Ernest), 127, 150. Boucher (Henri), 27, 375. Burnouf (Émile), 23. Chesterfield, 63. Dufour (Th.), 83, 123, 140, 154, 234, 311, 323, 390, 404. Franklin, 71, 103, 174, 231. Gasparin (Mme de), 180. Gérando (de), 215. Germain (Sophie), 271. Gœthe, 7. Janet (Paul), 171, 191. Leibniz, 238 Lévêque (Ch.), 375. Montaigne, 382. Montesquieu, 12. Moore (Thomas), 390. Olier, 394. Platon, 131. Rémusat (Ch. de), 36, 71. Reybaud (Louis), 7. Reynaud (Jean), 163. Rivarol, 110. Schœffer (Ad.), 180. Schiller, 78. Stuart Mill, 140. Swedenborg, 303. Szechenyi (Comte), 366. Xénophon, 286.
Persée, 312.
Personnage (un) de la comédie antique, 263
Pharaons (les), 331.
Petit (un) sermon de mon oncle Gottlieb, 350.
Philomène et ses poules, 353.
Piè di Lugo (Lac de), 69.
Piéges à saumon, 131.
Pierre (la) aux Anglais, 318, 321.
Pierre (la) usée par une corde à puits, 324.
Pierrette et Manon, 340.
Pirée (le), 57.
Pisciculture; l'Établissement de Huningue, 147.
Place de la Cathédrale, à Hildesheim, 33.
— de la Trinité, à Florence, 233.
Planètes (Position des) en 1868, 29.
Pluie (la), 63.
Poëtes (les) et les coupeurs d'arbres, 105.
Pôle (le) céleste ou pôle du monde, 388.
Pôle nord; projets d'exploration, 134.
Polyptère (le) du Nil, 40.
Pont de Sainte-Dévote, près de Menton, 384.
Population agricole en France et en Angleterre, 359.
Poste (la) sous Louis XV, 169.
Précocité des musiciens, 345.
Préjugés chez les Kabyles, 262.
Pressoir creusé dans un tronc d'arbre, 63.
Prière de Pope, 55.
Production (De la) des variétés de fleurs, 383.
Projets d'exploration au pôle nord, 134.
Proverbes algériens, 79.
Puits instantanés, 231, 383.
Puy Pariou (le), 48.

Quatre (les) opérations de la méthode expérimentale, 187.

Raphaël (Charité de), 342.
Rayons (les) obscurs, 206, 215, 230.
Récolte du coton aux États-Unis, 122.
Réflexion morale sur l'Exposition universelle de 1867, 7.
Relation qui existe entre le plumage des oiseaux et la structure de leurs nids, 214.
Reliquaire (un) du treizième siècle, 25.
Renards (une Famille de), 297.
Résumé philosophique, 295.
Rhétorique (une) des demoiselles, 405.
Robert (Léopold) (voy. la Table de trente années), 83.
Robin et Guillot, 243.
Rôle (du) des femmes dans l'agriculture (voy. la Table du t. XXXV, 1867); suite, 23, 93, 170, 326, 363.
Romance (la), 289.
Romorantin, 319.
Roonhuysen, 63.
Rotation de la terre, 182.
Rotrou, 36.
Rousseau (Théodore), 379.
Ruines au sud de l'Acropole d'Athènes, 252.
— de Castello-a-Nozzano, 397.
— de Mitla (Mexique), 195.
— du théâtre de Milo, 129.
Ryckaërt (la Famille), 209, 392.
— (Portrait de Martin), par Van-Dyck, 209.

Saint Collen, légende galloise, 110.
Saintine (Fragments de), 79, 306.
Saint-Pierre (l'Abbé de), 265, 290.
Sanctuaire (le) de Loyola en Espagne, 305.
Sardines et merlus, 374.
Sarte (un Tableau d'André del) au Musée de Madrid, 9.
Saule (le), 89.
Sauvetage (Société de) des naufragés, 75, 141.
Savant (un) oublié, 7.
Schiller (Poésies de), 49.
Science (la), 279.
— pure, 23.
Sciences (les) comparées à des monuments, 311.
Scott (Walter) et ses critiques, 314.
Sculpteurs (les) de la marine, 161.
Sécurité (la), 311.
Serchio (Bords du), 397.
Sion et le Valais, 145.
Smolensk (Incendie de), 236.
Société (la) et l'individu, 362.
— de sauvetage des naufragés, 75, 141.
Sœur (la) de Gœthe, 176.
Songe (un), chant grec, 27.
Sonneries de Paris à la fin du quatorzième siècle, 363.
Spiritualisme, 150.
Statuaire (la) au treizième siècle, 92.
Statue équestre de Gattamelata, à Padoue, 17.
Statuette de comédien antique, 264.
Style, 154.
Superstitions et maximes islandaises, 83.
Sur la branche, 137.

Tête automatique, aux Augustins de Montoire, 8.
Théâtre (le) de Bacchus, à Athènes, 254.
— d'Hérode Atticus, à Athènes, 254.
— ruiné de Milo, 129.
Tiepolo (une Eau-Forte de), 309.
Tondeur de drap, sur un vitrail du quinzième siècle, 199.
Torrent (le), 273.
Transport des poissons, 272.
Travail (Du), 262.
Travailleurs et oisifs, 191.
Trèves, 337.
Trieaudet (Jean); médaille portant son nom, 128.
Trimouille (Gilbert), ouvrier mineur, 55.
Troy (Portrait de Catinat, par), 1.
Tryphon, 56.

Valais (le), 145.
Valet (le) d'auberge, tableau du Musée de Besançon, 113.
Van-Dyck (Portrait de Martin Ryckaërt, par), 209.
Vie (une) morne, 95, 107, 247.
Velino (le), 68.
Vente de gibier dans l'Alabama, 143.
Véritable consolation, 215.
Vertu, 234.
Vicente (Gil), orfévre portugais, 193.
Vieillesse, 122.
Villa (la) Adriana, 177.
Vin (le) altéré ou falsifié, 15.
— (le) aux pierres précieuses, 94.
— (le) chez les anciens, 81, 298, 330.
Voyages dans l'Inde. Le major Macpherson, 282, 314, 333, 343, 370, 401.

Washington, 312.
Wesen (De) à Amdem, canton de Saint-Gall, 393.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE, ÉCONOMIE.

Altérations et falsifications des aliments (voy. les Tables des années précédentes) ; suite : le vin, 15 ; la farine et le pain, 219. Appareil pour faire cuire les œufs, 168. Appareil Salleron pour déterminer la quantité d'alcool contenue dans le vin, 16. De quelques applications de la galvanoplastie, 259, 286. Briquet (le) de bois des sauvages, 71. Charcutiers et charcuterie, 103. Chemin de fer du mont Cenis, 99. Conservation des fruits, 394. Découverte de l'eau à Coulange-la-Vineuse, 7. Drap, foulons et tondeurs, 199. Éclairage des mines de houille, 366. Établissement (l') de pisciculture de Huningue, 147, 204. Faïences Longuet, à l'Exposition universelle de 1867, 140. Filtration et purification des eaux, 211. Loyal (le) commerçant, 96. Millionnaires (Des) et de l'économie, 46, 309. Nos amis les oiseaux, 366. Outils du graveur en pierres fines, 347. Piéges à saumon, 131. Population agricole comparée en France et en Angleterre, 359. Pressoir creusé dans un tronc d'arbre, 63. Procédés (les) de l'écriture arabe, 35. Puits instantanés, 231, 383. Récolte du coton aux États-Unis, 122. Rôle (Du) des femmes dans l'agriculture (voy. la Table du t. XXXV, 1867) ; suite, 23, 93, 170, 326, 363. Sardines et merlus, 374. Transport des poissons, 272. Vente de gibier par les Indiens de l'Alabama, 143.

ARCHITECTURE.

Cathédrale de Bâle, 345. Cathédrale d'Erfurt, 65. Coin doré (le), à Romorantin, 230. Église de Dixmude (Belgique), 85. Place de la Cathédrale, à Hildesheim, 33. Place de la Trinité, à Florence, 233. Place de la Ville, à Innsbruck, 153. Portail du Sanctuaire de Loyola (Espagne), 305. Ruines de Castello-a-Nozzano, 397. Ruines à Trèves, 337. Ruines au sud de l'Acropole d'Athènes, 252. Ruines (les) de Mitla (Mexique), 193. Théâtre de Milo, 129. Villa (la) Adriana, 177.

BIOGRAPHIE.

Artistes religieux, 395. Auteur (l') de Picciola (voy. t. XXXV, 1867, p. 153, 287) ; suite, 79. Besson (le P. Hyacinthe), 227. Catinat, 1. Chapelain géographe, 231. Charité de Raphaël, 342. Cobden (Richard), 185. Daguerre, 250. Décébale, 59. Gœtz de Berlichingen, 387. Hubac (Louis), sculpteur, 161. Macpherson (le Major Charters), 282, 314, 333, 343, 370, 401. Mann (Horace), 222, 238. Mère (la) et la sœur de Gœthe, 119, 176. Musiciens précoces, 345. Necker, 151. Paoli, 375. Pâris (P.-A.) : dessins légués par lui au Musée de Besançon, 114. Persée, dernier roi de Macédoine, 312. Robert (Maison où est né Léopold), 84. Roonhuysen, 63. Rotrou, 36. Rousseau (Théodore), 379. Ryckaert (la Famille), 209, 392. Saint-Pierre (l'Abbé de), 265, 290. Walter Scott et ses critiques, 314. Washington, 312.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Arbre (l') aux haillons chez les Kirghizes, 231. Bâle, 345. Brixen (Tyrol), 217. Castello-a-Nozzano, 397. Chasseurs indiens de l'Amérique du Nord, 143. Chapelain géographe, 231. Château-Thierry et ses environs, 279. Cobija (Bolivie), 20. Dixmude (Belgique), 84. Erfurt (Prusse), 65. Gaëte, 333. Grotte de Brando (Corse), 285. Hayton (Jehan) et ses Mémoires sur l'Orient, 303, 327. Hildesheim (Hanovre) 33. Innsbruck, 153. Joies des gravisseurs de montagnes, 286. Kaschan (Perse), 364. Lac (le) de Nemi, 359. Milo (l'Ile de), 129, 278. Namur et l'ermitage de Saint-Hubert, 292. Pirée (le), 56. Place de la Trinité, à Florence, 233. Pont (le) de Sainte-Dévote, près de Menton, 384. Projet d'exploration au pôle nord, 134. Puy-Pariou, près de Clermont-Ferrand, 48. Ruines de Mitla (Mexique), 193. Sanctuaire (le) de Loyola, dans la province de Guipuzcoa (Espagne), 305. Sion et le Valais, 145. Trèves, 337. Velino (le), 68. Villa (la) Adriana, 177. Voyages dans l'Inde ; le major Macpherson, 282, 314, 333, 343, 370, 401. Wesen (De) à Amden (canton de Saint-Gall), 393.

HISTOIRE.

Barentz (Jan), cordonnier à Harlem et lieutenant de l'amiral Tromp, 225. Château-Thierry, 279. Décébale et les Daces, 59. Dixmude (Belgique), 84. Episodes de la campagne de Russie (1812), 201, 235. Erfurt (Prusse), 65. Ile (l') de Milo, 129, 278. Lois (les) de Dracon, 49. Lucques et Castello-a-Nozzano, 397. Martin (François), gouverneur de Pondichéry, 377, 390. Mexique (Traditions de l'ancien), 195. Namur, 291. Ordre (l') de la Dame-Blanche, 55. Origines du Musée d'artillerie, 324. Pharaons (les), 331. Pirée (le), 57. Romorantin, 319. Sion en Valais, 145. Typhon, 56.

INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Association (l') des ouvriers de Berlin, 46. Bureau (un) de poste sous Louis XV, 169. Lois (les) de Dracon, 49. Ordre (l') de la Dame-Blanche, 55. Parlement (le) de Bretagne, 267. Société (la) centrale de sauvetage des naufragés, 75, 141.

LITTÉRATURE, MORALE, PHILOSOPHIE.

Activité, 63. Amour de l'humanité, 286. Bonheur (le) éternel, 238. Bonté (la), 180. Citations (Des), 342. Charité, 323. Comédie humaine, 182. Comment lutter contre les machines? 23. Conseils d'un poëte arabe, 36. Contestations, 71. Continuité dans l'étude, 174. Dangers et suites d'un mensonge, 222. Demi-lumières, 171. Dieu dans la nature, 78. Du travail, 262. Échelle (l') des sacrifices, 118. En avant, 255. Enfant (l'), 140, 404. En vieillissant, 140. Exemple d'analyse ou de décomposition d'un mot, 222. Goût (le) du beau, 131. Hérédité, 191. Indulgence de langage, 163. Industrie (l'), 127. Joies des gravisseurs de montagnes, 286. Loyal (le) commerçant, 96. Maximes islandaises, 83. Notre éducation, 407. Ordre (l'), 255. Où chercher Dieu? 163. Oui, mais il a bien de l'esprit, 299. Prière de Pope, 55. Proverbes algériens, 79. Quatre (les) opérations de la méthode expérimentale, 187. Résumé philosophique, 295. Rhétorique (une) des demoiselles, 405. Romance (la), 289. Rotrou, 37. Science pure (la), 23. Sciences (les) comparées à des monuments, 314. Sécurité (la), 311. Société (la) et l'individu, 362. Spiritualisme, 150. Style, 151. Travailleurs et oisifs, 191. Véritable consolation, 215. Vertu, 234. Vieillesse, 122.

Anecdotes, Apologues, Nouvelles, Poésies. — Ane (l'), transfiguré, conte arabe, 150. Au village, 47. Auteur (l') de Picciola, portrait et fragments (voy. la Table du t. XXXV, 1867) ; suite, 79, 306. Avis (un), 56. Boulangère (la) du nouveau Windstein, 385. Cheval (le) à Martin, 28. Claudius à la recherche de deux servantes et de trois ouvriers, 4. Compliment (le) de la cinquantaine, 281. Crécelle (la), 338. Cure (la) d'un ivrogne, 246. Dans une petite cour, 22. Demeure (la) du père, 375. Départ (le) pour la mine, 73. Dessin pour une boîte de baptême, 213. Église (l') des bois, par Walter, 110. Episode d'une visite à un dépôt de mendicité, 102. Epreuve (l') du nid, 329. Femme (la) et le Lion, apologue arabe, 339. Gardiennes (les), nouvelle, 3, 10, 18, 26, 34, 42, 54, 62, 66, 74, 90, 98, 114, 125, 130, 138, 150, 166, 174, 190, 198, 202, 210, 218, 226, 234, 242, 258, 270. Gibier, 241. Gros (les) et les petits poissons, 338. Guerre (une) pour une goutte de miel, 48. Haute fortune d'une dame de la halle, 377, 390. Héroïsme d'un ouvrier mineur, 55. Idiot (l') conte arabe, 250. Idylle nègre, 81. Image de la vie, apologue arabe, 115. Langage (le) des barques, légende islandaise, 140. Mariage d'argent, 339. Page (une) d'écriture dans le désert, 23. Petit (un) sermon de mon oncle Gottlieb, 350. Philomène et ses poules, 353. Pierre (la) aux Anglais, 318, 321. Pierre (la) usée par une corde à puits, 324. Pierrette et Manon, 340. Pluie (la), 63. Poésies de Schiller, 49. Poëtes et coupeurs d'arbres, 105. Robin et Guillot, 243. Saint Collen, légende galloise, 110. Science (la), 279. Songe (un), chant grec, 27. Sur la branche, 137. Torrent (le), 273. Une vie morne, 95, 105, 247.

MŒURS, COUTUMES, CROYANCES, COSTUMES, MEUBLES, TYPES DIVERS.

Arbre (l') aux haillons, 231. Armures des cavaliers barbares, 152. Ballet (un) chez le roi René, 341. Bras de fer de Gœtz de Berlichingen, 386. Briquet (le) de bois des sauvages, 71. Chasseurs indiens de l'Amérique du Nord, 143. Cimetière (un) valaque, 257. De différentes attitudes : faucheurs, patineurs, forgerons, 311. Élections (les) en Kabylie, 187. Enseignes historiques, 163. Enveloppes (les) luthériennes d'Augsbourg, 171. Gallima, tête automatique de l'orgue des Augustins de Montoire, 8. Histoire du costume en France (voy. les Tables des années précédentes) ; suite, 97, 275. Jardin (le) du couvent, 321. Marchand de coco (1774), 245. Marchand (le) de rubans (1774), 244. Marchande (la) de cerneaux (1774), 340. Marchande (la) de crème (1774), 341. Marchand (le) d'éventails à Bologne, au dix-septième siècle, 61. Marches extraordinaires, 195. Meuble (un) français au Musée de Kensington, 369. Parure celtique en coquillages, 44. Personnage (un) de la comédie antique, 263. Préjugés chez les Kabyles, 262. Sonneries de Paris à la fin du quatorzième siècle, 363. Style oriental : lettre d'un Algérien, 154. Superstitions et maximes islandaises, 83. Vin (le) aux pierres précieuses, 94. Vin (le) chez les anciens, 81, 298, 330.

PEINTURE, DESSIN, GRAVURE.

Peinture. — Barentz (Jan), peinture de Frans Hals, 225. Catinat (Portrait de) par Troy, 4. Caviste rustique, peinture

de Mlle Gérard, 113. Cromwell (Portrait de), par A. Cuyp, 313. Dominicains peignant une chapelle, tableau d'A. de Curzon, 396. Jardin (le) du couvent, tableau d'Alfred de Curzon, 321. Environs de Château-Thierry, tableau de Karl Girardet, 280. Gibier, peinture de Freeman, 241. Grotte de Brando, tableau de Novellini, 285. Hayton offrant son livre au roi d'Angleterre, miniature du *Livre des Merveilles*, 304. Miniature d'un manuscrit offert par Talbot à Marguerite d'Anjou, 237. Nid (le), tableau d'Armand Leleux, 329. Philomène et ses poules, tableau de Ch. Jacque, 353. Poulailler (un), tableau de Ch. Jacque, 357. Romance (la), tableau de Worms, 289. Ryckaert (Portrait de Martin), par Van-Dyck, 209. Sujet mystique, tableau d'André del Sarte, au Musée de Madrid, 9. Torrent (le) de la grande Chartreuse, peinture de Herz, 273.

Dessins, Estampes anciennes. — Albert Durer (un Dessin d') au Musée de Bâle, 361. Allée (l') de châtaigniers, tableau de Th. Rousseau, 381. Archéoptéryx (l'), fossile, dessin de Delahaye, 13. Bivouac dans la neige, dessin d'E. Lorsay, d'après Faber Dufaur, 201. Boulangère (la) du nouveau Windstein, dessin de Th. Schuler, 385. Brixen (Tyrol), dessin de Stroobant, 29. Bureau (un) de poste sous Louis XV, dessin d'E. Lorsay, d'après une ancienne estampe, 169. Catinat (Portrait de), dessin de Pauquet, d'après la gravure de la Hire, 1. Cabane de bûcheron, dessin de Mouilleron, 105 Caroubier (le), dessin de J.-B. Laurens, 249. Cathédrale de Bâle, dessin de Gilbert, 345. Cathédrale (la) d'Erfurt, dessin de Stroobant, 65. Cerceris bupresticida et son nid, dessin de Freeman, 308. Chardonneret (le) et son nid, dessin de Freeman, 165. Chemin de fer du mont Cenis, dessins de de Bar, 100, 101. Chemin de Wesen, à Amden (canton de Saint-Gall), dessin de K. Girardet, 393. Cimetière valaque, dessin de Lancelot, 257. Citadelle (la) de Gaëte, dessin de Yan' Dargent, 333. Cobden, portrait par Bocourt, 185. Cobija (Vue de) (Bolivie), dessin de Thérond, d'après Ernest Charton, 20. Coin doré (le), à Romorantin, dessin de Grandsire, 320. Colibri (le) à brins blancs et son nid, dessin de Freeman, 53. Collection d'armes à la Bastille sous Louis XIV, dessin de Lancelot, d'après l'ouvrage de Saint-Remy, 325. Combat entre Halcon et Bartha, miniature du *Livre des Merveilles*, 328. Compliment (le), dessin de Pauquet, d'après Debucourt, 281. Cromwell (Portrait de), par Albert Cuyp, 313. Croquis inédits du P. Hyacinthe Besson, 228, 229. Dame de la halle sous Louis XIV, dessin d'Eustache Lorsay, 377. Décébale (Buste de), dessin de Viollat, 60. Départ (le) pour la mine, dessin de Th. Schuler, 73. Dessin pour une boîte de baptême, par Rambert, 213. Église de Dixmude (Belgique), dessin de Stroobant, 85. Enfant (l'), dessin de Pauquet, d'après Pixis, 49. Enveloppes luthériennes d'Augsbourg, 171, 187. Ermitage (l') de Saint-Hubert, dessin de Stroobant, 293. Établissement de pisciculture de Huningue, dessin de Lancelot, Faïences modernes, à l'Exposition de 1867, dessin de Lancelot, 141. Fauvette couturière et son nid, dessin de Freeman, 221. Fin (la) du jour devant la case, dessin de Foulquier, d'après Taylor, 81. Fort de Gwalior, dessin de Yan' Dargent, d'après une estampe anglaise, 401. Fuite (la) en Égypte, eau-forte de Tiepolo, 309. Gallima, tête automatique aux Augustins de Montoire (Loir-et-Cher), 8. Gœtz de Berlichingen, dessin de Viollat, d'après un ancien portrait, 389. Guerriers khonds, dessin de Viollat, d'après une estampe anglaise, 373. Hildesheim (une Vue de), dessin de Stroobant, 33. Homme volant, dessin de Pauquet, d'après R. Smirke, 408. Horace Mann (Portrait d'), d'après une estampe américaine, 224. Incendie de Smolensk, dessin de E. Lorsay, d'après Faber Dufaur, 236. Kaschan (Vue de), dessin de Freeman, d'après J. Laurens, 364. Konobagri (Inde), dessin de Yan' Dargent, d'après une estampe anglaise, 372. Lac (le) de Nemi, dessin de Camille Saglio, 360. Lac de Piè di Lugo, dessin de Camille Saglio, 69. Lanterne en fer du temps de Louis XVI, dessin de Catenacci, 317. Lavoir (le), dessin de Yan' Dargent, d'après une eau-forte de Jacob Becker, 5. Lit de style Louis XVI, à l'Exposition de 1867, dessin de Lancelot, 41. Macpherson (le Major Charters), dessin de Pauquet, d'après une estampe anglaise, 284. Maison de Daguerre, dessin de Lancelot, 252. Maison où est né Léopold Robert, dessin de Grandsire, d'après M. F. Jeanneret, 84. Maison où est né Paoli, dessin de Grandsire, 376. Marchand d'éventails, dessin de Yan' Dargent, d'après Metelli, 61. Marchand (le) de rubans et le marchand de coco, d'après Poisson (*Cris de Paris*, 1774), 214, 215. Marchande (la) de cerneaux et la marchande de crème, dessin de Mouilleron, d'après *les Cris de Paris* (1774), 340. Mère (la) de Gœthe, dessin de Viollat, 120. Meuble de H. Fourdinois, au Musée de Kensington, dessin d'Ulysse Parent, 369. Namur; vue prise de la Sambre, dessin de Stroobant, 292. Necker (Mme) et la princesse de P..., dessin de Pauquet, d'après une ancienne estampe, 160. Neuf (les) parties du discours, dessin d'E. Lorsay, d'après une ancienne estampe, 405. Ostensoir (l') de Belem, dessin de Clerget, 193. Palmier (le) carnauba, dessin de Grandsire, d'après Peters, 121. Pharaon (un) sur son char, dessin de Prisse d'Avesnes, 332. Pièces d'orfévrerie allemande, dessin de Féart, 125. Pirée (Vue du), dessin de Camille Saglio 57. Place de la Trinité, à Florence, dessin de Lareuian 133. Place de la Ville, à Innsbruck, dessin de Stroobant 153 Portail du Sanctuaire de Loyola, dessin d'Ulysse Parent, 305. Pressoir creusé dans un tronc d'arbre, dessin de Viollat, d'après Mme Destriché, 64. Projet de proue sculptée, d'après Hubac, 161. Puy Pariou (le), dessin de C. Saglio, 48. Quand l'homme a perdu le chemin, dessin de Th. Schuler, 29. Récolte (la) du coton, dessin de Foulquier, d'après Taylor, 124. Région lunaire des environs de Linné, carte dressée d'après le dessin de M. Flammarion, 109. Renard en maraude, dessin de Bodmer, 297. Rousseau (Théodore), dessin de Bocourt, 380. Rotrou (Buste de), par Caffieri, dessin d'E. Lorsay, 37. Ruines à Mitla (Mexique), dessin de Freeman, 197. Ruines de Castello-a-Nozzano, dessin de Lancelot, 397. Ruines à Trèves, dessin de Stroobant, 337. Ruines du théâtre de Milo, dessin de Camille Saglio, 129. Saintine (Portrait de), dessin de Bocourt, 80. Saint-Pierre (l'Abbé de), dessin de Pauquet, d'après une ancienne estampe, 265. Saule (le), dessin de de Bar, 89. Séance (une) du Parlement de Bretagne en 1613, dessin de Pauquet, d'après une estampe du temps, 269. Sion (Vue de), dessin de Freeman, 145. Statue de Gattamelata et église de Saint-Antoine, à Padoue, dessin de Thérond, 17. Statues de la Vierge du treizième siècle, à Paris et à Reims, dessins de Chevignard, 92. Sujet mystique, dessin de Bocourt, d'après le tableau d'André del Sarte, 9. Sur la branche, dessin de Giacomelli, 137. Types de Cobija (Bolivie), dessins de Viollat, d'après Ernest Charton, 21. Vente de gibier dans l'Alabama, dessin de Foulquier, d'après Taylor, 144. Villa (la) Adriana, dessin d'Anastasi, 177. Village khond, près de la colline sacrée de Meriah, dessin de Yan' Dargent, d'après une estampe anglaise, 344. Vue prise dans le Goumsur-Khond, d'après une estampe anglaise, 336.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Archéologie, Numismatique. — Antiquités de Namur, 293. Armes (les) de Charles VI, 27. Armures des cavaliers barbares, 152. Charcutier sur un vitrail du quinzième siècle, 104. Décébale (Buste de), au Musée de Saint-Pétersbourg, 60. Fonts baptismaux à Saint-Jean de Thorn (Prusse), 180. Médaille en argent de Henri IV, 392. Médaille portant le nom de Jean Trieaudet, 128. Médaille de Warin, de 1630, 24. Mitla (Ruines de), au Mexique, 195. Monnaie de la Compagnie anglaise des Indes orientales en 1794, 96. Monnaie espagnole du Zacatecas (Mexique) en 1810, 248. Monnaie de Persée, 312. Monnaie de Tryphon, 56. Monuments gaulois de Rome, 70. Origines du Musée d'artillerie, 324. Parure celtique en coquillages, 44. Pharaon (un) sur son char, bas-relief égyptien, 332. Ruines au sud de l'Acropole d'Athènes, 252. Ruines du théâtre de Milo, 129. Statuaire (la) au treizième siècle, 92. Trèves (Ruines à), 337. Villa (la) d'Adrien, 177. Vin (le) chez les anciens, 81, 298, 330.

Astronomie, Météorologie, Physique, Chimie. — Ailes (les); possibilité pour l'homme de voler comme l'oiseau, 407. Changement probable arrivé sur la lune; le cratère de Linné, 108. Chimie (la) sans laboratoire (voy. les Tables des années précédentes); suite : l'Ammoniaque, 295; le Magnésium, 352. Découvertes récentes de la physique : le Monde invisible, les Rayons obscurs, 206, 215, 230. De quelques applications de la galvanoplastie, 259, 287. Mercure et sa conjonction avec Jupiter et Vénus, 299. Mouvements imperceptibles et involontaires; l'expérience de l'anneau, 246. Pôle (le) céleste ou pôle du monde, 388. Position des planètes en 1868, 29. Rotation de la terre, 182.

Médecine, Hygiène, Physiologie. — Causeries hygiéniques (voy. les Tables des t. XXXIII à XXXV); suite : le Vin chez les anciens, 81, 298, 330. Expériences de Brow-Sequard sur un chien décapité, 326. Filtration et purification des eaux, 211. Roonhuysen, 63.

Zoologie, Botanique. — Archéoptéryx (l'), oiseau fossile du calcaire lithographique, 12. Calamichthys du Calabar, nouveau genre de poissons polyptères, 39. Caroubier (le), 249. Cerceris (le) bupresticida, 307. Chardonneret (le), 161. De la relation qui existe entre le plumage des oiseaux et la structure de leurs nids, 214. Eunice (l'), 394. Famille (une) de renards, 297. Fauvette (la) couturière, 221. Formes naturelles du saule, 89. Nos amis les oiseaux, 366. Oiseau-mouche (l'), 52. Palmier (le) carnauba, 121. Production des variétés de fleurs, 383. Sardines et merlus, 374.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÉVRERIE, GRAVURE EN PIERRES FINES.

Deux pièces d'orfévrerie allemande du seizième siècle, 121. Décébale (Buste), au Musée de Saint-Pétersbourg, 60. Gravure (la) en pierres fines, 347. Lanterne en fer du temps de Louis XVI, 317. Monuments gaulois de Rome, 70. Pharaon (un) sur son char, bas-relief égyptien, 332. Projet de proue sculptée, par Hubac, 161. Reliquaire (un) limousin du treizième siècle, 25. Rotrou (Buste de), par Caffieri, 37. Saint Georges, à la cathédrale de Bâle, 345. Statue équestre de Gattamelata, à Padoue, 17. Statuette de comédien antique, 264. Statues de la Vierge des cathédrales de Paris et de Reims, 92. Vicente (Gil) et l'ancienne école d'orfévrerie portugaise, 193.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.